

Projet de Construction d'un lien de transport actif et collectif et d'une passerelle — Lien de l'Ouest

Inventaire et supervision archéologiques 2023





Projet de Construction d'un lien de transport actif et collectif et d'une passerelle — Lien de l'Ouest
Inventaire et supervision archéologiques 2023



Société d'expertise en recherches anthropologiques
433, rue Chabanel O., bur. 516, Montréal (Qc) H2N 2J4

850-1047-13

RÉSUMÉ

En 2020, la Ville de Montréal a mandaté Arkéos pour réaliser une étude de potentiel archéologique et élaborer une stratégie d'interventions archéologiques de terrain pouvant servir dans le cadre du projet de construction d'un lien de transport actif et collectif à la jonction de la ville de Kirkland et de l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, dans l'ouest de l'île de Montréal. (Arkéos, 2021a). En 2021, la supervision archéologique (Arkéos, 2022a) planifiée dans le cadre des études de caractérisation environnementale et géotechnique, elles-mêmes incluses dans l'emprise du projet de construction du Lien de l'Ouest n'a mené à aucune découverte archéologique dans les zones à potentiel identifiées dans l'étude de potentiel archéologique. Cette intervention a néanmoins permis de démontrer que des contextes archéologiques intacts sont susceptibles d'être mis au jour dans l'emprise des zones à potentiel (présence de sols naturels peu remaniés [labours de surface]). En ce sens, cette étude de potentiel et cette supervision ont mené à des interventions archéologiques supplémentaires, soit à un inventaire et à une supervision archéologique à l'automne 2023.

Ces interventions ont été réalisées après l'obtention du permis de recherche archéologique 23-ARKE-21 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal leur a attribué les codes temporaires MTL23-16-01 (inventaire) et MTL23-08-01 (supervision).

Les travaux archéologiques réalisés à l'automne 2023 concernent quatre zones à potentiel archéologique identifiées dans l'étude de potentiel et réparties dans trois ensembles paysagers distincts le long du corridor à l'étude. Deux d'entre elles (P-01 et P-02) correspondent à des emplacements pouvant avoir été occupés par des groupes autochtones dès la période de l'Archaique ancien et durant le Sylvicole, notamment à proximité de la rivière des Prairies; tandis que les deux autres (H-01 et H-02) sont associées à la période de l'occupation eurocanadienne et se situent en marge d'établissements eurocanadiens occupés de façon continue entre les XVIII^e et XX^e siècles.

À l'approche de l'intervention au terrain, la Ville de Montréal a demandé à ce que l'inventaire soit étendu sur les quatre terrains qui se situent de part et d'autre des zones à potentiel P-01 et H-01, au nord et au sud du boulevard Gouin Ouest. L'aménagement d'un parc municipal est envisagé dans le secteur de la maison Augustin Brisebois et de la pointe de terre située entre la rivière des Prairies et le boulevard Gouin Ouest. Une bande de terrain longeant le dépôt à neige ainsi qu'une bande de terrain vacante au sud du boulevard Gouin Ouest ont aussi été inventoriées.

Ce rapport fait état des interventions archéologiques réalisées et des découvertes qui y ont été faites. Celles-ci se résument à la découverte de vestiges liés à des occupations eurocanadiennes, dont un muret d'épierrement associé à la phase agricole ainsi qu'à des assemblages d'objets-témoins découverts sur les terrains de la pointe de terre au nord du boulevard Gouin Ouest (H-01a) et de la maison Augustin-Brisebois (H-01b), rendent compte d'une occupation rurale et agricole des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles.

TABLE DES MATIÈRES

(1/2)

Page

	RÉSUMÉ	i
	TABLE DES MATIÈRES	ii
	LISTE DES FIGURES	iv
	LISTE DES PHOTOS	vi
	LISTE DES TABLEAUX	ix
	LISTE DES PARTICIPANTS	x
1	INTRODUCTION	1
	1.1 Contexte et mandat	1
	1.2 Contenu du rapport	3
2	MÉTHODOLOGIE	5
	2.1 Approche et stratégie d'intervention	5
	2.2 Procédures d'enregistrement	5
3	ÉTAT DES CONNAISSANCES	13
	3.1 Le paysage naturel	13
	3.1.1 Physiographie et topographie	13
	3.1.2 Géologie	13
	3.1.3 Dépôts de surface	15
	3.1.4 Hydrographie	17
	3.1.5 Climat et végétation actuels	18
	3.1.6 Paléoenvironnement : de la déglaciation à aujourd'hui	19
	3.1.6.1 Déglaciation et mer de Champlain	19
	3.1.6.2 Émersion du secteur à l'étude	20
	3.2 Portrait régional de l'occupation autochtone	25
	3.2.1 Peuplement régional et enracinement (Période culturelle de l'Archaïque 11 350-3 000 ans AA)	26
	3.2.2 Implantation et interactions ethniques (Période culturelle du Sylvicole de la vallée laurentienne, 3 000 à 450 ans AA)	27
	3.2.3 Occupations autochtones récentes	34
	3.3 Portrait local de l'occupation eurocanadienne	36
	3.3.1 Les côtes	38
	3.3.2 Sous le régime seigneurial français (1636-1760)	41
	3.3.3 Sous le régime britannique (1760-1845)	42
	3.3.4 Établissement du régime municipal (1845-1900)	44
	3.4 Interventions archéologiques antérieures	46
4	RÉSULTATS	53
	4.1 Inventaire archéologique	53
	4.1.1 Zones à potentiel H-01 (sous-zones a, b, c, d et e)	54
	4.1.1.1 Sous-zone H-01a - Pointe de terre (parcelle de terre cultivable, propriété du MTMD)	56
	4.1.1.2 Sous-zone H-01b - La maison Augustin-Brisebois (propriété de la Ville de Montréal)	75

TABLE DES MATIÈRES

(2/2)

	Page
4.1.1.3 Sous-zones H-01c, H-01d et H-01e - Bande de terrain pour le dépôt à neige (H-01c), terrain au sud du boulevard Gouin Ouest (H-01d) et bande d'un terrain vacant à l'ouest (H-01e) - (propriétés de la Ville de Montréal).....	79
4.1.2 Zone à potentiel P-01 (voir sous-zone H-01d)	82
4.1.3 Zone à potentiel P-02	82
4.1.4 Zone à potentiel H-02	86
4.2 Supervision archéologique	89
4.2.1 Tranchées mécaniques TR-7 et TR-8 (MTL23-8-1-2A et 2B) – Zone à potentiel H-02	89
4.2.2 Tranchées mécaniques TR-11 à TR-15 (MTL23-16-1-9A, 9B, 9C, 9D, 9E) – Zone à potentiel P-02	90
4.2.3 Tranchée mécanique TR-19 (MTL23-16-1-9F) – Sous-zone archéologique H-01e	91
5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	93
5.1 Recommandations.....	95
OUVRAGES CONSULTÉS	97
PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	106
PLANS ANCIENS	106
SITES INTERNET	107
ANNEXE 1 - Fiches de lots	
ANNEXE 2 - Liste des coupes	
ANNEXE 3 - Culture matérielle	
ANNEXE 4 - Enregistrements photographiques	

LISTE DES FIGURES

(1/2)

	Page
Figure 1 - Localisation de l'aire à l'étude	2
Figure 2 - Topographie et hydrographie de l'aire d'étude	14
Figure 3 - Cartographie des sols et des dépôts de surface du secteur d'étude	16
Figure 4 - Émersion de l'aire d'étude entre 10 000 et 9 500 ans AA.....	21
Figure 5 - Émersion de l'aire d'étude entre 9 000 et 8 700 ans AA	23
Figure 6 - Sites archéologiques, période de l'Archaïque	29
Figure 7 - Sites archéologiques, période du Sylvicole.....	31
Figure 8 - Gravure de James Duncan, dans les années 1840, d'un campement autochtone dans le secteur du Village-aux-Oies avec Ville-Marie en arrière-plan	35
Figure 9 - Objets de la collection du site de la Mission sulpicienne de l'île-aux-Tourtes, typiques des contextes archéologiques liés à la traite des fourrures	36
Figure 10 - Représentation d'une vue du bout ouest de l'île de Montréal depuis le lac des Deux-Montagnes par James Duncan en 1831.....	37
Figure 11 - Extrait d'un plan de Bellin de 1744 montrant les forts implantés sur le pourtour de l'île au niveau de la pointe ouest.....	38
Figure 12 - Extrait du premier plan terrier de la seigneurie de Montréal, dressé par Vachon de Belmont en 1702	39
Figure 13 - Extrait du dernier plan terrier de la seigneurie de Montréal en 1834	40
Figure 14 - Extrait du plan dressé pour James Murray en 1761	42
Figure 15 - Extrait du plan de Samuel Holland dressé en 1781	43
Figure 16 - Extrait du plan de Hopkins de 1879	45
Figure 17 - Extrait du plan topographique de 1909 montrant les côtes Sainte-Geneviève et Sainte-Marie au tournant du siècle	46
Figure 18 - Extraits des plans topographiques de 1931 (gauche) et 1935 (droite)	47
Figure 19 - Extrait d'un plan des années 1940 de la région de Montréal montrant les différentes industries dominantes	48

LISTE DES FIGURES

(2/2)

	Page
Figure 20 - Extrait d'une vue aérienne de 1948	49
Figure 21 - Interventions réalisées à proximité de l'aire d'étude	51
Figure 22 - Zones archéologiques P-01 et H-01 - Sous-zones archéologiques H-01a à H-01e	55
Figure 23 - MTL23-16-1 - Zones à potentiel H-01 et P-01. Localisation des sondages manuels (opérations 1 à 7) et de la tranchée géotechnique 9F-TR-19	57
Figure 24 - Zone H-01 et P-01 (sous-zone H-01a) - Extrait d'une vue aérienne de 1949 montrant l'extrémité nord de l'aire d'étude	59
Figure 25 - Zones H-01 et P-01 (sous-zone H-01a) - Extrait d'une vue aérienne de 1954 montrant l'extrémité nord de l'aire d'étude	63
Figure 26 - Zones H-01 et P-01 (sous-zone H-01a) - Extrait d'une vue aérienne de 2002 montrant l'extrémité nord de l'aire d'étude	65
Figure 27 - Zone H-01 (sous-zone H-01a) – Pointe de terre – Profils stratigraphiques MTL23-16-1-2Y-C38, MTL23-16-1-7E-C125, MTL23-16-1-3G-C42, et MTL23-16-1-5A-C77.	69
Figure 28 - MTL23-16-1 - Zone H-01 (sous-zone H-01a) - Détail de la pointe montrant la distribution des sondages positifs, la dispersion des objets-témoins et des inclusions anthropiques	73
Figure 29 - Zone H-01 (sous-zone H-01b) – Maison Augustin-Brisebois – Profils stratigraphiques MTL23-16-1-1A-C1, MTL23-16-1-2H-C30 et MTL23-16-1-1K-C10.....	77
Figure 30 - MTL-23-16-1 – Zone à potentiel P-02 – Localisation des sondages manuels et des tranchées géotechniques.....	83
Figure 31 - MTL23-16-1 – Zone à potentiel H-02 – Localisation des sondages manuels, des tranchées géotechniques et du muret d'épierrement.....	87

LISTE DES PHOTOS

(1/3)

	Page
Photo 1 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Vue générale de la pointe, vers le nord (MTL23-16-1-N4-005)	56
Photo 2 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, portion nord de la parcelle — Vue vers nord (MTL23-16-1-N1-164)	61
Photo 3 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, anse de la rivière des Prairies — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-028)	61
Photo 4 - MTL23-16-1 — Zone H-01 (sous-zone H-01a), foyer circulaire de facture récente, berge immergée, rivière des Prairies, chenal sud de l'île Bizard — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N4-003)	62
Photo 5 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) —Pointe de terre — Remblai argileux dans le sondage 6R, en bordure du boulevard Gouin Ouest — Vue vers le nord-est (MTL23-16-1-N1-263)	62
Photo 6 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) —Pointe de terre, paroi sud-ouest de la sous-opération 2Y, coupe C38 — Vue vers le sud-ouest (MTL23-16-1-N1-133)	67
Photo 7 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, paroi nord de la sous-opération 7E, coupe C125 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N-274)	67
Photo 8 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, paroi nord de la sous-opération 3G, coupe C42 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-137)	68
Photo 9 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, paroi nord de la sous-opération 5A, coupe C77 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-159)	68
Photo 10 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, corps principal et cuisine d'été — Vue vers le nord-ouest (MTL23-16-1-N4-019)	75
Photo 11 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) —Maison Augustin-Brisebois, propriété sous la neige, début des sondages — Vue vers le sud-ouest (MTL23-16-1-N2-001)	76
Photo 12 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Lignes de sondages sur la propriété autour de la maison Augustin-Brisebois — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N1-063)	76
Photo 13 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, paroi nord de la sous-opération 1A, coupe C1 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-010)	76
Photo 14 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, paroi nord-est de la sous-opération 2H, coupe C30 — Vue vers le nord-est (MTL23-16-1-N1-110)	78

LISTE DES PHOTOS

(2/3)

	Page
Photo 15 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, parement de la fondation du mur ouest, sous-opération 1K, coupe C10 — Vue vers l'est (MTL23-16-1-N2-023)	78
Photo 16 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01c) — Bande de terrain pour le dépôt à neige, paroi sud-ouest de la sous-opération 2L, coupe C33 — Vue vers le sud-ouest (MTL23-16-1-N1-116)	80
Photo 17 - MTL23-16-1, zones H-01 (sous-zone H-01d) et P-01 — Terre en friche au sud du boulevard Gouin Ouest — Vue vers le sud-ouest (MTL23-16-1-N2-012)	80
Photo 18 - MTL23-16-1 — Limite ouest des zones H-01 (sous-zone H-01d) et P-01, emprise de l'aqueduc — Vue vers le sud/sud-ouest (MTL23-16-1-N2-016)	80
Photo 19 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01d) — Canal de drainage et canalisations de béton sous la chaussée du boulevard Gouin Ouest — Vue vers le nord-est (MTL23-16-1-N1-096)	81
Photo 20 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Sortie de la canalisation de drainage dans la rivière des Prairies, à la mitoyenneté de la pointe de terre et de la propriété sur laquelle se dresse la maison Augustin-Brisebois — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N1-083)	81
Photo 21 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01e) — Bande de terrain propriété de la Ville de Montréal en bordure sud du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest de la zone P-01 — Vue vers l'est (MTL23-16-1-N1-150)	81
Photo 22 - MTL23-16-1, zone P-02 — Boisé au sud de la zone — Vue vers le sud (MTL23-16-1-N2-049)	82
Photo 23 - MTL23-16-1, zone P-02 — Sondage en cours de fouille dans l'érablière à caryers — Vue vers l'est (MTL23-16-1-N2-064)	84
Photo 24 - MTL23-16-1, zone P-02 — Prairie en friche au nord-est de la zone — Vue vers le nord (MTL23-16-1- N1-206)	84
Photo 25 - MTL23-16-1, zone P-02 — Boisé au sud de la zone P-02, érablière à caryers — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N2-066)	84
Photo 26 - MTL23-16-1, zone P-02 — Prairie en friche au nord-est de la zone — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N2- 052)	85
Photo 27 - MTL23-16-1, zone P-02 — Prairie en friche et boisé en arrière-plan — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N2- 078)	85
Photo 28 - MTL23-16-1, zone P-02 — Boisé à l'ouest de la prairie, vestiges de clôture de perches et murets d'épierrement — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N2- 077)	85

LISTE DES PHOTOS

(3/3)

Page

Photo 29 -	MTL23-16-1, zone P-02 — Sous-opération 8J — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-212) ..	86
Photo 30 -	MTL23-8-1, zone H-02 — Muret d'épierrement d'orientation est-ouest à la limite sud de la zone — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N4 -004)	88
Photo 31 -	MTL23-8-1, zone H-02 — Peuplement de nerpruns cathartiques au cœur de la zone — Vue vers le nord-ouest (MTL23-8-1-N1-008)	88
Photo 32 -	MTL23-8-1, zone H-02 — Détritus jonchant la portion centrale de la zone — Vue vers l'ouest (MTL23-8-1-N1- 021)	88
Photo 33 -	MTL23-16-1-9E, zone P-02 — Machinerie en action, tranchée TR-15 (MTL23-16-1-N3-028)	91
Photo 34 -	MTL23-16-1-9F, zone H-01 (sous-zone H-01e) — Stratification de la paroi nord de la tranchée TR-19 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N3-036)	92

LISTE DES TABLEAUX

	Page
Tableau 1 - Synthèse des activités archéologiques liées à la supervision et à l'inventaire (MTL23-16-1 – opérations 1 à 8 et MTL23-8-1 – opération 1)	7
Tableau 2 - Identification des zones à potentiel selon les secteurs, leur lot cadastral ainsi que le nombre de sondages qui y a été effectué	53
Tableau 3 - Zone archéologique H-01 (sous-zone H-01a), pointe de terre Distribution des fragments de céramiques et des inclusions de charbon de bois et de mortier par sous-opération .	72
Tableau 4 - Localisation des huit tranchées mécaniques selon les secteurs et leur lot cadastral	89

LISTE DES PARTICIPANTS

VILLE DE MONTRÉAL

Édouard Cabot-Cadotte	Chargé de projet, Division des Grands projets partenaires, SUM
Émilie Desrosiers	Archéologue, conseillère en aménagement, Division du patrimoine, SUM

ARKÉOS INC.

David Tessier	Archéologue, coordonnateur
Alain Chénier	Archéologue, chargé de projet
Martin Fields	Archéologue assistant
Andréanne Larocque	Archéologue assistante (rédaction du rapport), archéologue de terrain
David Grégoire	Archéologue de terrain
Jonas Leclerc	Archéologue de terrain
Marie-Ève Thibodeau	Archéologue de terrain
Manek Kolhatkar	Archéologue de terrain
Geneviève Pothier-Bouchard	Archéologue de laboratoire
Agnès Gelé	Spécialiste en culture matérielle - Volet eurocanadien
Justine Rioux	Spécialiste en culture matérielle - Volet eurocanadien
Joan Mauricio Palacios	Cartographe
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

CONTEXTE

Dans le cadre du projet de construction d'un lien de transport actif et collectif - Lien de l'Ouest (le projet), le Service d'urbanisme et de la mobilité de la Ville de Montréal a mandaté la firme Arkéos pour réaliser un inventaire archéologique par sondages manuels et une supervision de tranchées géotechniques en divers points à l'intérieur de l'aire d'étude, située dans la municipalité de Kirkland et dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro à Montréal (figure 1). L'aménagement d'une piste cyclable et d'un trottoir entre le boulevard Gouin Ouest et le chemin Sainte-Marie y est prévu ainsi que la réalisation d'une voie réservée au transport collectif reliant la rue Antoine-Faucon et la nouvelle station du REM, près du chemin Sainte-Marie.

En 2021, une supervision archéologique a été réalisée dans le cadre d'études de caractérisation environnementale et géotechnique (Arkéos, 2022a). La supervision archéologique d'une quinzaine de tranchées exploratoires, toutes localisées dans des zones archéologiques identifiées dans l'étude de potentiel archéologique faite auparavant (Arkéos, 2021a), n'a mené à aucune découverte. Les observations au terrain ont tout de même démontré que des contextes archéologiques sont susceptibles d'être mis au jour dans l'emprise des zones à potentiel archéologique.

Quatre zones à potentiel archéologique ont fait l'objet d'interventions archéologiques au terrain durant l'automne 2023 (voir figure 1). À la demande de la Ville de Montréal et par souci d'efficacité, il a été convenu de profiter de la présence d'une équipe d'archéologues pour étendre l'inventaire archéologique des zones à potentiel P-01 et H-01 aux terrains avoisinants. Ces terrains représentent une bande de terrain qui longe le côté sud du boulevard Gouin Ouest, de part et d'autre des zones P-01 et H-01 ainsi que des terrains situés au nord de ce même boulevard, sur un desquels se trouve la maison Augustin-Brisebois, sise au 18 639, boulevard Gouin Ouest¹.

MANDAT (2023)

En 2023, la Division des grands projets partenaires exécutive 1 (DGPPE1), en collaboration avec la Division du patrimoine de la Ville de Montréal, a octroyé un mandat à Arkéos afin de réaliser des interventions au terrain. Elles consistaient en une supervision archéologique de six (6) tranchées exploratoires à des fins géotechniques et d'un inventaire archéologique par sondages manuels sur l'ensemble des quatre (4) zones à potentiel définies dans l'étude de potentiel (Arkéos, 2021a) (voir figure 1).

1 Initialement, seul le terrain situé au nord du boulevard Gouin, de l'autre côté de la chute à neige, sur le terrain de l'« ancienne maison de ferme », la maison Augustin-Brisebois, était prévu dans la nouvelle demande de services du 28 juin 2023. Il y était mentionné que la maison est un « immeuble de valeur patrimoniale exceptionnelle » situé dans un « secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle » (lot 1 977 653). C'est ensuite ajouté le terrain dit de la pointe (lot 1 977 651).

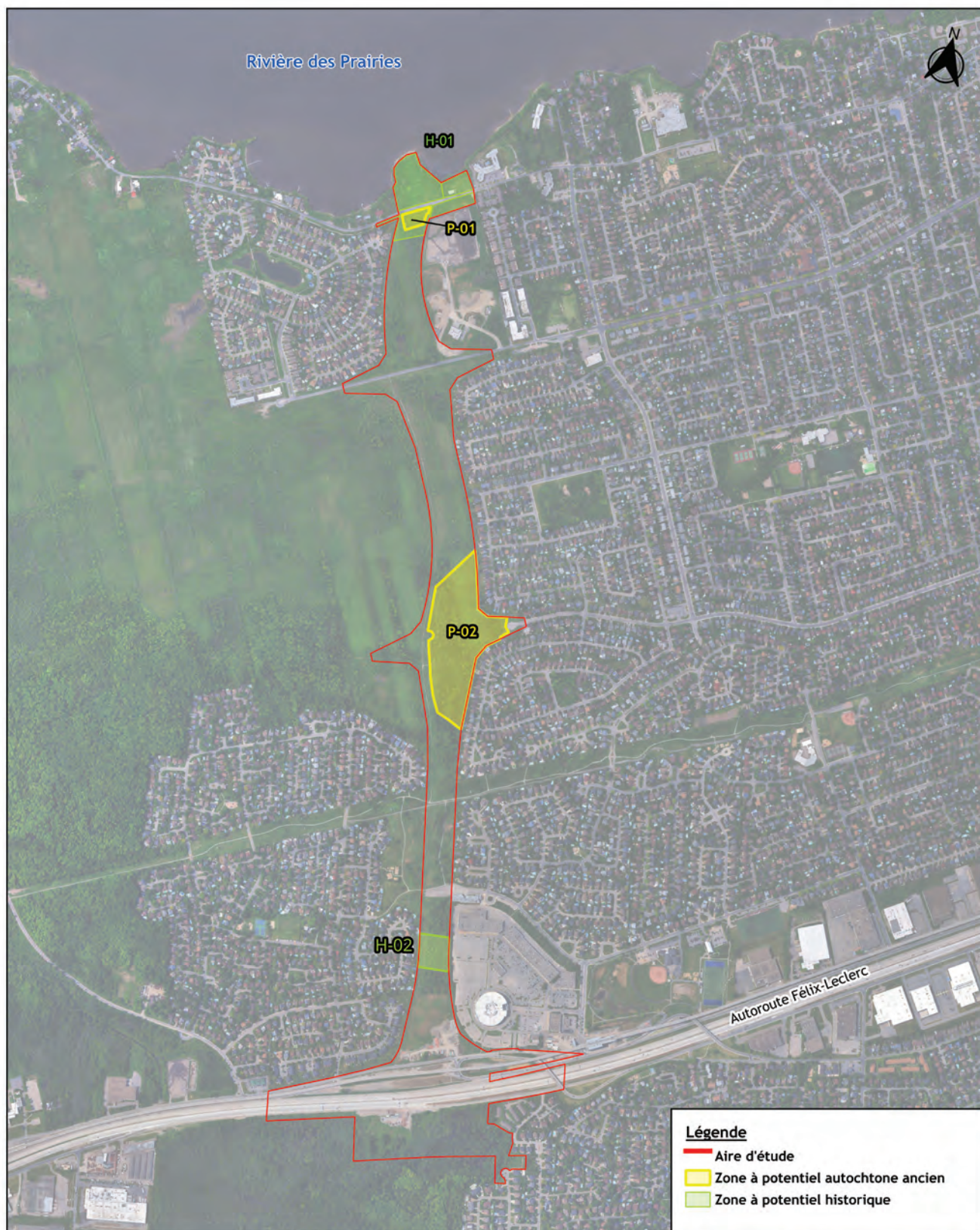


Figure 1 - Localisation de l'aire à l'étude

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1: 200
200 0 200 400 m

Source: © 2025 Google Maps

Date
Mars 2025

Numéro de projet 850-1047-13

Les interventions archéologiques ont été réalisées en deux temps : d'abord l'inventaire en novembre 2023, suivi de la supervision en décembre 2023. Ces travaux archéologiques ont été faits avec la permission du ministère de la Culture et de la Condition féminine du Québec (MCCQ) (permis de recherche archéologique 23-ARKE-21). Ceux-ci ont mobilisé une équipe de quatre (4) personnes (un archéologue chargé de projet, un archéologue assistant et deux archéologues de terrain) pour la portion inventaire de l'intervention archéologique, et une équipe composée d'un archéologue chargé de projet pour la portion supervision et pour laquelle il supervisait l'excavation des tranchées faites par un opérateur de pelle accompagné d'un technicien dédié au prélèvement d'échantillons de sols.

Les interventions archéologiques portent les numéros temporaires MTL23-16-01 et MTL23-08-01. Le premier numéro réfère à la portion de l'aire d'étude localisée dans Pierrefonds, le second numéro renvoie à la portion localisée dans la municipalité de Kirkland.

1.2 Contenu du rapport

Le chapitre 2 présente la méthodologie employée au terrain ainsi que les différentes activités nécessaires au traitement des données. Le chapitre 3 fait un survol du cadre naturel, historique et archéologique du secteur à l'étude. Le chapitre 4 révèle les résultats des interventions archéologiques réalisées dans le cadre de ce mandat, tandis que le chapitre 5 contient la conclusion et les recommandations.

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Approche et stratégie d'intervention

Les activités archéologiques au terrain en lien avec la construction du *Lien de transport actif et collectif* ont été réalisées en deux interventions distinctes, soit un inventaire et une supervision archéologiques. L'ensemble de ces activités archéologiques réalisées a donné lieu à l'identification, à la description, à l'enregistrement et à l'analyse des composantes stratigraphiques et des structures mises au jour. L'inventaire a consisté en une inspection visuelle de toutes les zones à potentiel archéologique et en la réalisation de sondages manuels aux endroits désignés. Un total de 172 sondages manuels a été effectué.

L'inventaire a débuté au nord du corridor à l'étude et s'est terminé au sud (voir figure 1). Les premières interventions ont donc eu lieu dans les zones à potentiel H-01 (sous-zones a, b, c, d et e) et P-01. La zone archéologique P-01, située au sud du boulevard Gouin Ouest, n'a fait l'objet d'aucun inventaire systématique, car elle est localisée dans un espace inondé ou humide et peu propice à la réalisation de sondages manuels.

La supervision des sondages géotechniques s'est déroulée dans les mêmes zones à potentiel archéologique, soit les zones H-01, P-02 et H-02 (en excluant la zone P-01). Les tranchées mécaniques ont permis de mieux documenter l'organisation des sols à une profondeur allant jusqu'à trois mètres. Du sud vers le nord, les huit excavations programmées dans le cadre du mandat archéologique ont fait l'objet d'un enregistrement systématique. Les relevés stratigraphiques des parois de ces tranchées ont ajouté au corpus d'informations recueillies lors de l'inventaire, particulièrement en ce qui regarde le substrat naturel sous les remblais ou les niveaux de labours.

2.2 Procédures d'enregistrement

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, l'inventaire des zones à potentiel archéologique a donné lieu à l'enregistrement de sondages manuels, qui ont été effectués à la pelle et à la truelle, ainsi qu'à des tranchées mécaniques dans le cadre d'une supervision ultérieure. Les sous-opérations se dénombrement comme suit : 1A-1Z, 2A-2Z, 3A-3Z, 4A-4Z, 5A-5Z, 6A-6Z, 7A-7E.

Selon des dispositions spécifiques au présent mandat, une bande riveraine de 15 mètres en bordure de la rivière des Prairies a été exclue de l'intervention archéologique pour protéger les rives. Aucune intervention n'a donc été effectuée dans cette bande d'exclusion. Il est à noter que cette bande peut receler des vestiges d'occupations anciennes, tant autochtones qu'eurocanadiennes, entre autres dans la portion nord-ouest de la zone archéologique H-01 où s'avance une pointe de terre exempte de toute construction.

Chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement du vestige mis au jour et au prélèvement des objets-témoins lors de l'échantillonnage des sondages. Les enregistrements ont été réalisés en utilisant le nord géographique. Les sondages manuels de 0,50 m de côté ont généralement été implantés aux 10,00 m, suivant des lignes parallèles géolocalisées en x (longitude) et y (latitude) à l'aide d'un GPS haute précision. Après leur enregistrement, les sondages ont été remblayés au fur et à mesure de l'avancement de l'inventaire. Les données altimétriques proviennent en partie de la prise d'élévations à l'aide d'un niveau laser à partir d'un point de référence localisé en bordure du boulevard Gouin et situé à l'ouest de la zone de potentiel H-01d, et en partie avec les relevés GPS dans les autres zones à potentiel archéologique. L'élévation de surface varie entre 21,50 et 26,00 mètres NMM¹ dans les zones H-01a et H-01b (du rivage au boulevard Gouin), entre 32,00 et 36,00 mètres NMM dans la zone P-02, et 26,00 m NMM dans la zone H-02.

Une procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle (lettre suivie d'un chiffre) a été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé de l'identifiant de l'une ou l'autre des zones de potentiel : MTL23-8-1-C(no) et MTL23-16-1-C(no) pour les coupes stratigraphiques ; MTL23-8-1-P(no) et MTL23-16-1-P(no) pour les relevés planimétriques ; MTL23-8-1-N(no) et MTL23-16-1-N(no) pour les photos et MTL23-8-1-ST(no) et MTL23-16-1-ST(no) pour les vestiges architecturaux. Au terme de l'inventaire et de la supervision archéologiques, les données ont été répertoriées dans le tableau 1 qui présente une synthèse de l'ensemble des activités archéologiques. Un total de 181 profils stratigraphiques, dressés au carnet et restitués dans des fiches de sondages, sont disponibles dans l'annexe 1. L'annexe 2 fait état de l'ensemble des profils stratigraphiques réalisés au terrain, de leur localisation et des sous-opérations auxquelles ils sont rattachés. S'y trouvent également les coupes les plus représentatives pour chacune des zones archéologiques concernées. Elles sont présentées au chapitre 4 sous forme de profils schématiques exemplaires.

1 m NMM : altitude (m) par rapport au niveau moyen de la mer actuel

Tableau 1 - Synthèse des activités archéologiques liées à la supervision et à l'inventaire (MTL23-16-1 – opérations 1 à 8 et MTL23-8-1 – opération 1)

Numéro temporaire	Zone	Localisation	Sous-opération	Dimensions (m)	Altitude surface (m NMM)	Altitude sommet/ base (cm)	Profil
MTL23-16-1	H-01b	Maison Augustin-Brisebois	1A	0,50 x 0,50	23,21	0-93	C-1
			1B		23,16	0-48	C-2
			1C		23,06	0-55	C-3
			1D		22,52	0-72	C-4
			1E		-	0-75	C-5
			1F		-	0-61	C-6
			1G		23,01	0-100	C-7
			1H		23,01	0-92	C-8
			1J		23,09	0-89	C-9
			1K	0,60 X 1,10	24,51	0-40	C-10
			1L	0,50 x 0,50	23,09	0-80	C-11
			1M		23,37	0-73	C-12
			1N		23,18	0-76	C-13
			1P		23,21	0-95	C-14
			1Q		24,02	0-47	C-15
			1R		24,02	0-47	C-16
			1S		23,78	0-72	C-17
			1T		-	0-91	C-18
			1W		23,73	0-78	C-19
			1X		-	0-80	C-20
			1Y		-	0-58	C-21
			1Z		-	0-43	C-22
			2A		-	0-68	C-23
			2B		-	0-43	C-24
			2C		24,93	0-87	C-25
			2D		24,76	0-75	C-26
			2E		24,84	0-88	C-27
			2F		24,84	0-84	C-28
			2G		25,02	0-106	C-29
			2H		24,22	0-128	C-30
			2J		24,17	0-58	C-31
MTL23-16-1	H-01e	Bande de terrain vacante au sud du boulevard Gouin Ouest	2K	0,50 x 0,50	-	-	C-32
			4Q		-	-	-
MTL23-16-1	H-01c	Dépôt neige, sud du boulevard Gouin Ouest	2L	0,50 x 0,50	-	0-97	C-33
MTL23-16-1	H-01d	Terrain au sud du boulevard Gouin Ouest	-	-	-	-	-
MTL23-16-1	H-01a	Pointe RDP	2M	0,50 x 0,50 m	24,19	0-32	C-34
			2N		-	0-25	C-170
			2P		23,45	0-41	C-171
			2Q		23,42	0-38	C-172
			2R		23,16	0-44	C-35
			2S		23,33	0-63	C-36
			2T		23,56	0-63	C-173
			2W		-	0-46	C-37
			2X		-	0-48	C-174
			2Y		23,09	0-52	C-38
			2Z		23,09	0-58	C-39
			3A		22,97	0-52	C-176
			3B		-	0-63	C-177
			3C		23,03	0-54	C-178
			3D		21,47	0-42	C-179
			3E		23,09	0-83	C-40
			3F		23,09	0-44	C-41
			3G		23,09	0-60	C-42
			3H		23,09	0-60	C-180
			3J		23,14	0-82	C-43
			3K		23,35	0-44	C-181
			3L		23,35	0-60	C-44
			3M		-	0-76	C-45
			3N		23,09	0-76	C-46
			3P		-	0-43	C-47
			3Q		-	0-70	C-48
			3R		24,07	0-90	C-49
			3S		23,40	0-75	C-50
			3T		23,46	0-81	C-51
			3W		23,57	0-83	C-52
			3X		23,78	0-77	C-53
			3Y		-	0-60	C-54
			3Z		23,59	0-67	C-55
			4A		-	0-73	C-56

Numéro temporaire	Zone	Localisation	Sous-opération	Dimensions (m)	Altitude surface (m NMM)	Altitude sommet/ base (cm)	Profil
MTL23-16-1	H-01a	Pointe RDP	4B	0,50 x 0,50 m	23,46	0-58	C-57
			4C		-	0-58	C-58
			4D		-	0-58	C-59
			4E		-	0-59	C-60
			4F		-	0-76	C-61
			4G		23,96	0-124	C-62
			4H		-	0-64	C-63
			4J		24,95	0-72	C-64
			4K		-	0-70	C-65
			4L		-	0-62	C-66
			4M		-	0-35	C-67
			4N		23,81	0-34	C-68
			4P		24,93	0-52	C-69
			4R		24,99	0-82	C-70
			4S		25,00	0-66	C-71
			4T		-	0-71	C-72
			4W		24,70	0-79	C-73
			4X		24,17	0-86	C-74
			4Y		24,17	0-91	C-75
			4Z		23,94	0-72	C-76
			5A		-	0-81	C-77
			5B		-	0-67	C-78
			5C		-	0-70	C-79
			5D		-	0-65	C-80
			5E		-	0-84	C-81
			5F		23,94	0-66	C-82
			5G		-	0-71	C-83
			5H		-	0-66	C-84
			5J		-	0-70	C-85
			5K		-	0-68	C-86
			5L		25,54	0-84	C-87
			5M		25,20	0-82	C-88
			5N		23,00	0-64	C-89
			5P		23,00	0-119	C-90
			5Q		23,00	0-63	C-91
			5R		22,82	0-90	C-92
			5S		22,82	0-36	C-93
			5T		23,09	0-83	C-94
			5W		23,09	0-71	C-95
			5X		22,97	0-55	C-96
			5Y		23,09	0-157	C-97
			5Z		24,71	0-65	C-98
			6A		24,87	0-58	C-99
			6B		24,29	0-59	C-100
			6C		-	0-42	C-101
			6D		24,66	0-86	C-102
			6E		-	0-66	C-103
			6F		-	0-74	C-104
			6G		-	0-41	C-105
			6H		-	0-46	C-106
			6J		23,50	0-74	C-107
			6K		23,39	0-148	C-108
			6L		23,39	0-52	C-109
			6M		23,41	0-70	C-110
			6N		23,50	0-52	C-111
			6P		23,85	0-52	C-112
			6Q		-	0-30	C-113
			6R		-	0-26	C-114
			6S		25,00	0-18	C-115
			6T		24,73	0-38	C-116
			6W		25,12	0-54	C-117
			6X		25,06	0-42	C-118
			6Y		25,06	0-32	C-119
			6Z		25,03	0-46	C-120
			7A		24,02	0-46	C-121
			7B		25,09	0-47	C-122
			7C		25,06	0-40	C-123
			7D		-	0-42	C-124
			7E		25,09	0-56	C-125

Numéro temporaire	Zone	Localisation	Sous-opération	Dimensions (m)	Altitude surface (m NMM)	Altitude sommet/ base (cm)	Profil
MTL23-16-1	P-02	Boisé au S-O	7F	0,50 x 0,50	-	0-95	C-126
			7G		-	0-48	C-127
			7H		-	0-81	C-128
			7J		-	0-122	C-129
			7K		-	0-113	C-130
			7L		-	0-126	C-131
			7M		-	0-108	C-132
			7N		-	0-56	C-133
			7P		-	0-124	C-134
			7Q		-	0-90	C-135
			7R		-	0-82	C-136
			7S		-	0-111	C-137
			7T		-	0-68	C-138
			7W		-	0-117	C-139
			7X		-	0-116	C-140
			7Y		-	0-88	C-141
			7Z		-	0-78	C-142
			8A		-	0-50	C-143
			8B		-	0-20	C-144
			8C		-	0-22	C-145
MTL23-16-1	P-02	Prairie au N-E	8D	0,50 x 0,50	-	0-54	C-146
			8E		-	0-50	C-147
			8F		-	0-98	C-148
			8G		-	0-68	C-149
			8H		-	0-25	C-150
			8J		-	0-75	C-151
			8K		-	0-78	C-152
			8L		-	0-70	C-153
			8M		-	0-50	C-154
			8N		-	0-61	C-155
			8P		-	0-80	C-156
			8Q		-	0-46	C-157
			8R		-	0-80	C-158
			8S		-	0-46	C-159
MTL23-8-1	H-02	Kirkland	1A	0,50 x 0,50	-	0-25	C-160
			1B		-	-	C-161
MTL23-8-1	H-02		2A/TR-7	1,00 X 3,00	-	0-280	C-162
			2B/TR-8		-	0-150	C-163
MTL23-16-1	-	P-02	9A/TR-11		-	0-300	C-164
			9B/TR-12		-	0-190	C-165
			9C/TR-13		-	0-100	C-166
			9D/TR-14		-	0-250	C-167
			9E/TR-15		-	0-140	C-168
		H-01e	9F/TR-19		24,50	0-310	C-169

3 ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1 Le paysage naturel

3.1.1 Physiographie et topographie

Le secteur à l'étude s'insère dans la région physiographique des basses terres du Saint-Laurent, vaste plaine fertile en totalité inondée durant l'épisode de la mer de Champlain. La topographie générale de l'île de Montréal est caractérisée par la présence de plusieurs niveaux de terrasses organisés de manière concentrique autour de la colline du mont Royal, à une vingtaine de kilomètres à l'est et au nord-est de l'aire d'étude, et édiflée pendant l'émersion progressive de l'île à l'Holocène¹.

Dans cet ensemble, le secteur dans lequel se trouve l'aire d'étude prend place sur deux basses terrasses de la rivière des Prairies et du lac des Deux-Montagnes (figure 2), dont le profil fut affecté et remodelé par l'érosion fluviale postglaciaire. L'altitude générale y varie de 24,00 à 35,00 m. La terrasse inférieure (25,00 à 27,00 m NMM) couvre le territoire situé au nord du quartier de Timberlea (Kirkland) alors que la haute terrasse (28,00 à 32,00 m NMM) empiète sur la portion sud de l'aire d'étude (Arkéos, 2023a). Ces deux entités sont connectées par un talus de faible amplitude, parfois figuré par une pente hachée et difficilement perceptible.

La topographie générale alterne entre des zones planes et des espaces légèrement bosselés à ondulés. Elle est interrompue par la vallée de la rivière à l'Orme (altitude du fond de vallée : 24,00 à 26,00 m NMM) dont les zones basses accueillent actuellement des terres humides marécageuses. Au sud de l'aire d'étude, cette vallée est relayée par celle d'un petit ruisseau qui s'écoule vers le sud et se jette dans le lac Saint-Louis, là où se trouve la municipalité de Beaconsfield. À l'Holocène, comme nous le verrons, ces deux vallées alors ennoyées formaient un bras lacustre, individualisant la pointe sud-ouest de l'île de Montréal, qui était alors une île centrée sur les reliefs de Senneville.

Le territoire entourant l'aire d'étude est aujourd'hui occupé par des lambeaux d'anciennes terres agricoles, par quelques boisés en partie humides, et des développements résidentiels, institutionnels, industriels et commerciaux en marge du boulevard Gouin Ouest et du chemin Sainte-Marie.

3.1.2 Géologie

Le terrain à l'étude est compris dans un large territoire qui s'étend sur les roches de la Plateforme du Saint-Laurent. Cette province géologique, qui donna naissance à la région physiographique des basses terres du Saint-Laurent, est cernée par les Appalaches au sud-sud-est et le Bouclier

1 Époque géologique actuelle qui débuta il y a 10 000 ans, à la fin de la dernière ère glaciaire.

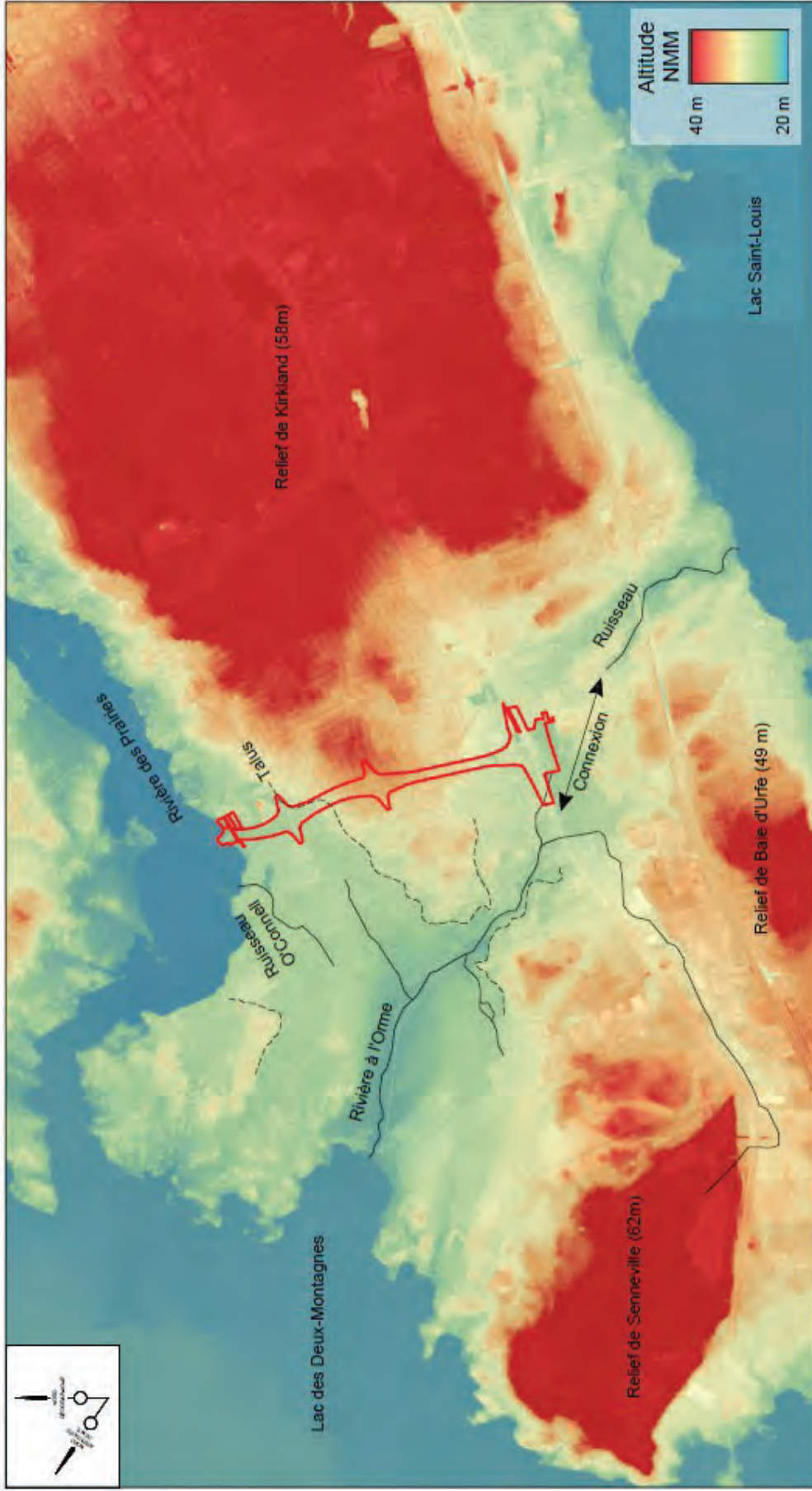


Figure 2 - Topographie et hydrographie de l'aire d'étude. Le tracé du pied du talus séparant les deux terrasses est figuré par un trait en pointillés noirs. La double flèche indique un itinéraire possible reliant les lacs des Deux Montagnes et Saint-Louis, via les vallées de la rivière à l'Orme et d'un ruisseau sans nom

canadien au nord-nord-ouest. Du Cambrien² au Dévonien³, ce vaste bassin, une ancienne mer, s'est progressivement comblé de couches de sédiments qui évoluèrent en autant de roches sédimentaires (grès, shale, dolomie, calcaire, etc.), chacune d'entre elles reflétant des conditions tectoniques et paléoenvironnementales distinctes (température, précipitations, profondeur d'eau, etc.).

Le secteur à l'étude repose en particulier sur la formation de Beauharnois du groupe de Beekmantown, composée de dolomie, de grès dolomitique, shale dolomitique et calcaire fossilifère, datant de l'Ordovicien inférieur⁴ (Globensky, 1987). Bien que la carte des sols et des dépôts de surface (figure 3) ne mentionne aucun affleurement rocheux naturel dans ou à proximité immédiate de l'aire d'étude, on ne peut totalement exclure leur présence localement, en particulier sur les rives de la rivière des Prairies, voire, dans une moindre mesure, de la rivière à l'Orme. Des filons de calcédoine associés à des gisements de stromatolithes ont été observés dans la même formation géologique (Beekmantown), dans des carrières de la région de Valleyfield et de Saint-Timothée ainsi qu'au sein d'affleurements naturels localisés à l'embouchure de la rivière Delisle, près de Coteau-du-Lac (Globensky, 1982). La calcédoine est un matériau siliceux qui a pu servir de matière première aux Autochtones pour façonner des outils taillés. On ne peut donc complètement écarter l'existence de tels filons dans le socle rocheux dans le secteur entourant l'aire d'étude. Relevons également la possible présence, éparse et irrégulière, de blocs de quartzite dans les affleurements de till (Lajoie et Stobbe, 1951). L'usage de ces matières dans l'industrie lithique autochtone a en outre été attesté sur des sites de la région montréalaise.

Finalement, la dolomie de la formation de Beauharnois était utilisée abondamment comme pierre à bâtir, notamment pour la construction d'églises et de maisons (Jacob et Ledoux, 2003). On l'utilisait également comme pierre de taille et comme pierre d'aménagement paysager. Son utilisation a toutefois été limitée du fait de son caractère dur et cassant (MERN).

3.1.3 Dépôts de surface

La carte des sols et des dépôts de surface utilisée pour ce rapport a été réalisée par le Service des Fermes Expérimentales à Ottawa en 1952 (voir figure 3). Une description exhaustive des unités de sols figurées sur cette carte est disponible dans le rapport de Lajoie et Baril (1956). Ces informations ont été étudiées plus en détail dans l'étude de potentiel qui précède ces interventions archéologiques (Arkéos, 2021a), nous en reprenons ici les principales propriétés.

Le terrain de l'aire d'étude est couvert en majorité d'argile marine déposée durant l'épisode de la mer de Champlain. Plus au nord, vers la rivière des Prairies, le dépôt est caractérisé par des

2 Période géologique entre 541 et 485 millions d'années (Ma).

3 Période géologique entre 419 et 359 Ma.

4 Sous-période de l'Ordovicien qui s'étend de 485 à 470 Ma.

sols argileux de la série de Saint-Urbain (U), et, dans une moindre mesure, par ceux de la série de Bearbrook (Bb). Le terrain y est plat, exempt de pierres et peu perméable. Malgré sa fertilité, le drainage y est requis sans quoi il est difficile d'y cultiver des céréales.

La plaine argileuse est localement percée de dépôts de till qui apparaissent dans le paysage sous la forme de timides reliefs ou bordures de terrasse mal dessinées. Le till des séries de Saint-Bernard (Bn) et de Laval (Lv) est associé à des terrains généralement ondulés ou vallonnés. Ce sont des tills calcaires, riches en pierres dolomitiques et/ou calcaires et présentant une matrice grossière. L'un comme l'autre possède un bon drainage et fournit des terres franches particulièrement fertiles offrant des opportunités de cultures diversifiées. Le till de la série de Dorval (Do), qui affleure dans le parc de l'Anse-à-l'Orme, dans le prolongement du boulevard de Pierrefonds, possède quant à lui une matrice plus argileuse, une pierrosité modérée et est associé à des terrains légèrement à modérément ondulés. Le drainage y est bon.

À noter que quelques mares et marais de faibles extensions subsistent au sein de la plaine argileuse, suggérant que cette dernière était une vaste zone humide saisonnière (au moins jusqu'en début de période estivale) avant son drainage récent à des fins agricoles. Une installation durable y est donc peu probable durant la période de l'occupation autochtone ancienne, soit avant l'arrivée des premiers explorateurs et des colons européens dans la région.

3.1.4 Hydrographie

Le réseau hydrologique du secteur d'étude s'intègre dans celui, plus vaste, du Saint-Laurent, via les sous-bassins du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies. Cette dernière est un lien géographique stratégique : elle fait partie des trois itinéraires majeurs pour relier la vallée de l'Outaouais et l'aval de l'archipel de Montréal, avec la rivière des Mille-Îles au nord et le fleuve Saint-Laurent au sud, qui nécessite un large détour par le sud. À proximité, le lac des Deux-Montagnes, bassin récepteur de la rivière des Outaouais, se déverse entre autres dans la rivière des Prairies, dont deux bras délimitent, au nord du secteur à l'étude, l'île Bizard. La rivière des Prairies entame là son parcours d'une quarantaine de kilomètres jalonné de nombreux rapides, de resserrements et de bassins plus calmes jusqu'à rejoindre la rivière des Mille-Îles, puis le fleuve Saint-Laurent dans lequel elle se jette, en aval de l'île Sainte-Thérèse.

Il existe donc deux trajets, à la hauteur de l'île Bizard, pour relier la vallée de la rivière des Outaouais, via le lac des Deux-Montagnes, et celle de la rivière des Prairies. Le bras nord, bien que représentant une distance moins importante, est caractérisé par des conditions de navigation plus périlleuses du fait de la présence des rapides du Cheval Blanc, plus vigoureux que les rapides du Cap-Saint-Jacques. De fait, la dénivellation entre le lac des Deux-Montagnes et l'aval de l'île Bigras,

à la confluence des deux bras fluviaux, est de 2,00 m environ (de 22,00 m à 20,00 m NMM), mais la longueur du bras sud, riverain du secteur à l'étude, est trois fois plus grande que le bras nord (12 km contre 4 km), assurant une pente plus douce et des conditions hydrologiques plus propices à la navigation (Arkéos, 2023a).

La rivière à l'Orme est le seul cours d'eau permanent près de l'aire d'étude (voir figure 2). Elle prend sa source dans le petit étang MacDonald localisé près de l'échangeur du boulevard des Anciens Combattants avec l'autoroute Félix Leclerc, puis s'écoule vers l'est dans l'axe de cette dernière avant de bifurquer vers le nord au niveau du quartier de Timberlea (Kirkland). Elle traverse ensuite le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme avant de se jeter dans le lac des Deux-Montagnes. Ce cours d'eau paraît aujourd'hui navigable pour des embarcations légères (canot), à certaines périodes de l'année. Contrairement à ses tributaires, le tracé du cours principal de la rivière à l'Orme semble avoir été préservé, quoique son lit et ses berges aient pu faire l'objet de travaux de creusage à la période moderne. Via la vallée de la rivière à l'Orme puis celle d'un petit ruisseau sans nom, elle peut représenter un itinéraire raccourci (6 km) pour joindre le lac des Deux-Montagnes et le lac Saint-Louis, évitant un détour par les eaux de 13 km, ceci, bien entendu, s'il s'avère que son cours était historiquement navigable (voir figure 2).

3.1.5 Climat et végétation actuels

Le secteur d'étude, comme tout l'archipel montréalais, est soumis à un climat continental de type tempéré humide à une longue saison de croissance. Le secteur se situe dans la région la plus chaude du Québec, avec une moyenne annuelle de 6,6 °C, et la plus productive en termes de capacité de production de biomasse (MNRF, 2004 ; Ouranos, 2022).

L'aire d'étude s'intègre dans la zone tempérée nordique, sous-zone de la forêt décidue dominée par des peuplements feuillus et mélangés. Depuis ± 6 000 ans AA, l'aire d'étude fait partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. À ce propos, les terrains humides comme la plaine argileuse de l'aire d'étude sont des environnements particulièrement propices au développement de l'érablière (Lavoie et Richard, 2017). Outre cette espèce, le couvert forestier comprend possiblement du caryer ovale, du micocoulier, de l'érable noir, du chêne bicolore, de l'orme de Thomas, du pin rigide ainsi que plusieurs arbustes et plantes herbacées (MNRF, 2004). On peut également y rencontrer des espèces plus nordiques, comme le sapin et les épinettes. L'évolution du couvert forestier du domaine de l'érablière à caryer cordiforme est principalement influencée par les chablis⁵ (Lavoie et Richard, 2017).

5 Le chablis correspond au phénomène de déracinement d'un arbre par des facteurs naturels (vent, foudre, neige, chute d'un autre arbre). Le chablis favorise la création de lits de germination grâce entre autres à l'apparition d'une trouée d'ensoleillement dans la canopée. Les changements de conditions créés par les chablis ont une incidence majeure sur la dynamique et la succession végétale des forêts mixtes (Manka, 2010).

3.1.6 Paléoenvironnement : de la déglaciation à aujourd'hui

Nous résumerons ici brièvement et de manière chronologique les principaux changements environnementaux qui ont dicté la formation du secteur à l'étude depuis la déglaciation. Le milieu naturel que l'on connaît aujourd'hui n'a en effet rien de statique, mais est le produit d'une série de transformations induites par des phénomènes naturels actifs à l'échelle planétaire. Comprendre cet enchaînement, c'est comprendre les modalités de l'évolution du paysage du passé vers celui du présent et, dans la foulée, prendre la mesure des conditions qui ont progressivement permis aux humains d'investir ce territoire il y a des milliers d'années.

3.1.6.1 Déglaciation et mer de Champlain

Il y a 21 000 ans, une grande partie du nord de l'Amérique du Nord est recouverte d'une épaisse calotte de glace (Dalton et al., 2020). À la fin du Wisconsinien⁶, des changements astronomiques entraînent un réchauffement graduel du climat qui provoque la fonte progressive du glacier jusqu'à sa disparition complète au centre de la péninsule du Québec-Labrador, il y a 5 500 ans AA (Dyke, 2004)⁷. Entre-temps, le sud du Québec est libéré des glaces il y a $\pm$ 13 500 ans AA, puis recouvert pendant 500 ans environ par un vaste plan d'eau proglaciaire, le lac à *Candona* qui atteint un niveau de 230 m NMM (Dionne, 1977 ; Parent et Occhietti, 1999 ; Dalton *et al.*, 2020).

Vers 13 100 ans AA, la dislocation progressive de l'inlandsis laurentien (le glacier) dans l'axe du Saint-Laurent entraîne la vidange du lac à *Candona* vers l'estuaire laurentien. Pendant ce temps, les eaux salées de la mer de Goldthwait, qui recouvrent les côtes basses de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à Québec, font le chemin inverse, envahissant les basses-terres du Saint-Laurent au relief déprimé par le récent passage de l'inlandsis : la mer de Champlain est née. Cette vaste étendue d'eau salée s'insère dans la vallée laurentienne, de Québec jusqu'au lac Ontario. Dans la région de Montréal, le niveau maximal atteint 172-174 m NMM (Prest et Keyser, 1982 ; Richard, 2014) et les Montérégiennes, dont le mont Royal, sont les uniques reliefs émergents.

Libérée du poids du glacier, la croûte terrestre amorce son relèvement (isostatique) : le niveau des terres remonte et par extension, le niveau des eaux s'abaisse puisqu'elles sont ainsi repoussées vers l'Atlantique. Au fil des siècles, puis des millénaires, des îlots, puis des îles, prémices de l'archipel d'Hochelaga (ou Montréal), émergent et sont progressivement colonisés par une flore arctique et une faune spécialisée.

Il y a 11 000 ans, alors que l'inlandsis laurentien s'est éloigné à plusieurs centaines de kilomètres au nord, la mer de Champlain se retire vers l'aval de la vallée laurentienne. Les eaux saumâtres

6 Le Wisconsinien est le nom donné à la dernière période glaciaire, de 80 000 à 6 000 ans AA.

7 AA : Année avant l'actuel (1950), en années calibrées, c'est-à-dire calendaires.

sont définitivement chassées en aval de l'île d'Orléans, laissant place à un vaste plan d'eau douce, le lac à *Lampsilis*, ancêtre du lac Saint-Pierre. La surface de ce plan d'eau est bien moindre que celle de la mer de Champlain à son maximum d'extension, mais le volume d'eau qui y transite reste cinq fois supérieur à celui du fleuve Saint-Laurent actuel (Richard, 2018). Aujourd'hui encore, la nature des sols et les formes paysagères du territoire à l'étude (argile, terres humides, topographie) témoignent de cet épisode marin qui s'est étiré sur plus de deux millénaires (Richard et Poirier, 2022 ; Richard, 2018).

3.1.6.2 Émersion du secteur à l'étude

Il y a 10 000 ans, l'archipel de Montréal se dessine, dévoilant un nombre grandissant d'îles séparées par des chenaux en récession. Le niveau du lac à *Lampsilis* s'est abaissé à 40,00 m NMM. L'aire d'étude est toujours ennoyée tandis que trois îles centrées sur le boisé de Senneville, à l'ouest (62,00 m NMM), sur les hauteurs de Baie-d'Urfé, au sud (49,00 m NMM) et de Kirkland à l'est (58,00 m NMM) (figure 4) forment un archipel qui annonce l'émersion prochaine de la pointe sud de l'île de Montréal.

Quelques siècles plus tard, vers 9 500 ans AA, alors que se dessinent à l'échelle régionale les rivages de Montréal⁸, le secteur d'étude débute son émersion par le sud-ouest. À cette époque, cette dernière est située sur les rivages d'un chenal qui isole encore l'île de Senneville de l'île principale de Montréal en inondant la vallée inférieure de la rivière à l'Orme. Ce chenal, actif pendant trois ou quatre siècles tout au plus, laisse place à une vallée dont le substrat argileux favorise l'accumulation de matière organique et la formation de tourbières ou de marécages. L'emplacement de ces zones humides correspond minimalement aux zones de terre noire figurées sur la carte des sols et des dépôts de surface (voir figure 3).

Il y a environ 9 000 ans, le secteur d'étude est en grande partie exondé et seule la basse vallée de la rivière à l'Orme, sous la forme d'une baie peu profonde s'insérant sur près de 3 km dans les terres, reste inondée (figure 5). Cette baie constitue alors un abri à l'intérieur du vaste plan d'eau principal. Elle pénètre plus loin à l'intérieur des terres. Ses eaux peu profondes se réchauffent rapidement et la végétation qui l'envahit durant la période estivale favorise la présence d'une faune diversifiée (zone de fraie pour les poissons, faune aviaire, mammifères semi-aquatiques, etc.).

Vers 8 700 ans AA, le niveau des eaux vis-à-vis du secteur d'étude (lac des Deux-Montagnes et rivière des Prairies) est déjà similaire à l'actuel. La totalité de l'aire d'étude, et plus généralement de l'ouest de l'île de Montréal est émergée. À cette époque, progressivement, le caractère lacustre du lac à *Lampsilis* s'efface au profit d'un régime fluvial de plus en plus dynamique.

8 Terme employé par les géographes pour désigner l'altitude d'un paléorivage du lac à *Lampsilis*, entre 30,00 et 35,00 m NMM, présents dans la région de Montréal et du lac Saint-Pierre (Richard et Poirier, 2022).



Légende

Aire d'étude

Figure 5 - Émersion de l'aire d'étude entre 9 000 et 8 700 ans AA. À partir de cette période, le tracé des rives de l'aire d'étude est similaire à l'actuel

Arkeos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 100 000

50 0 100 200 m

Date

Novembre 2024

Numéro de projet 850-1047-13

Source: © 2024 Google Maps

La rivière des Prairies se retranche dans son lit en même temps qu'un courant s'organise entre le lac des Deux-Montagnes et l'aval de l'archipel d'Hochelaga. Pour autant, pendant près d'un millénaire, les rapides qui jalonnent le cours d'eau, en particulier dans la section amont, sont peu vigoureux.

La baisse des eaux se poursuit jusqu'à 7 500 ans AA en se stabilisant à environ 12,00 m NMM. Le lac des Deux-Montagnes s'est individualisé. La rivière des Prairies, dévoilant les rapides du Cap-Saint-Jacques puis, plus tard, en aval, du Sault-au-Récollet, s'écoule désormais sans retenue dans un régime érosif. À l'échelle régionale, les eaux de fonte n'alimentent plus le système du Saint-Laurent, puisqu'elles s'écoulent désormais vers la baie d'Hudson.

C'est la fin de l'épisode du lac à *Lampsilis* et la naissance du fleuve Saint-Laurent, via son ancêtre, le proto-Saint-Laurent (Richard et Poirier, 2022). Son régime hydrologique est influencé par les précipitations et la fonte des neiges et non plus, comme son prédécesseur lacustre, par les eaux de fonte du glacier. Les crues annuelles ont désormais lieu au printemps lors de la fonte des neiges.

Dans le secteur d'étude, depuis 8 700 ans AA donc, le tracé des rives est similaire à l'actuel. Le secteur s'apparente à une bande de terre parsemée de zones marécageuses et de rares reliefs de faible amplitude et traversée par la basse vallée de la rivière à l'Orme. Ouvert sur le premier bassin de la rivière des Prairies, au pied des rapides du Cap-Saint-Jacques, sur un sol plat ou en pente douce et malgré tout bien drainée (till de Saint-Bernard et sable de Sainte-Amable (voir figure 3), le rivage rejoint la limite nord de la zone H-01 (Pointe [H-01a] et Maison Augustin-Brisebois [H-01b]) et peut représenter un lieu intéressant pour accoster et camper un ou plusieurs jours, en période estivale (à partir de 7 500 ans AA), pour des groupes humains.

Le climat était jusqu'alors froid, conditionné par les apports d'eau de fonte du glacier se retirant vers le nord (Muller *et al.*, 2003). À partir de 7 500 ans AA, le tarissement des eaux de fonte glaciaire favorise la mise en place d'un climat anticyclonique doux et humide. Il y a 7 000 ans, les feuillus dominent les peuplements et colonisent les terres au fur et à mesure de leur émergence (Muller et Richard, 2001 ; Richard et Grondin, 2009). Il est probable qu'une faune déjà riche peuple ces forêts mixtes, composées d'érables, de mélèzes, d'épinettes, de peupliers faux-trembles et de bouleaux blancs (Richard et Grondin, 2009 ; Richard, 2018). C'est aussi durant cette période que l'apparition des premiers arbres à glands favorise l'établissement du cerf de Virginie (Burke et Richard, 2010). À noter que cette afforestation a pu être plus précoce encore : dans le secteur du bois de Saraguay, à environ 14 km à l'est sur les rives de la rivière des Prairies, une érablière diversifiée s'est installée quelques siècles seulement après l'émergence du secteur, il y a 8 000 ans (Lavoie et Richard, 2017).

Alors que le climat poursuit son réchauffement et devient plus sec à partir de 6 000 ans AA (Lavoie et Richard, 2000), le niveau des eaux remonte pour atteindre 20,00 m NMM il y a 5 200 ans AA, soit

un niveau similaire à celui atteint vers 8 700 ans AA (voir figure 5). Tout au long du parcours de la rivière des Prairies, les rapides qui ont pris de la vigueur au fil des siècles s'affaiblissent à nouveau et la navigation y est facilitée sur une période de 500 à 800 ans centrée sur 5 200 ans AA.

Par la suite, le niveau de base s'abaisse en enregistrant trois fluctuations qui n'auront pas d'impact sur la configuration des rives dans le secteur de l'aire d'étude ni véritablement sur la vigueur des rapides du Cap-Saint-Jacques. À l'échelle de la rivière des Prairies néanmoins, pendant les phases de bas niveau d'eau, le courant de la section aval est plus fort, tandis que c'est l'inverse en période de hauts niveaux.

À compter de 3 500 ans AA, une baisse du taux d'insolation refroidit considérablement le climat dans l'hémisphère Nord (Renssen et al., 2005). Pour autant, la végétation ne semble pas en pâtir et l'érablière caractérise toujours le paysage végétal de l'aire d'étude (Muller et Richard, 2001). Le climat se réchauffe à nouveau, avec un maximum atteint lors de l'optimal climatique médiéval entre 1 500 et 1 000 ans AA. La tendance d'un climat relativement doux qui prévaut dans les basses terres laurentiennes sera interrompue par une détérioration majeure du climat, entre 800 et 250 ans AA, le Petit Âge Glaciaire (Pratte et al., 2017), entraînant possiblement une recrudescence épisodique des résineux (Richard et Grondin, 2009).

La flore et la faune n'ont que très peu changé dans la région de Montréal depuis la fin de l'épisode du lac à *Lampsilis* et le réchauffement progressif du climat, il y a 8 000 à 7 500 ans. Seuls les derniers siècles, caractérisés par l'établissement des colons eurocanadiens, l'exploitation agricole puis l'urbanisation ont entraîné des modifications importantes. Malgré tout, on peut affirmer que les ressources fauniques et floristiques disponibles ont sensiblement été les mêmes pendant une période de près de 8 000 ans. La densité a certainement changé au fil du temps selon les fluctuations climatiques, mais la présence d'une faune bien adaptée est demeurée stable, voire fiable (prédictible).

3.2 Portrait régional de l'occupation autochtone

Nous connaissons peu de choses, à ce jour, de l'occupation autochtone de l'aire d'étude. Cet état de fait est un corollaire du peu d'interventions archéologiques qui y ont été menées et ne devrait pas être interprété comme témoignant d'une absence d'occupation humaine durant les millénaires précédant l'implantation coloniale. Si toutefois nous portons le regard sur une région plus large, celle de la portion méridionale de la vallée laurentienne, nous sommes à même d'appréhender les dynamiques de peuplement du territoire sur plusieurs millénaires et de produire un portrait de l'utilisation qui a pu être faite, à différentes périodes, de l'espace compris dans le secteur d'étude.

Le peuplement humain dans la vallée laurentienne s'est effectué en de nombreuses vagues de migration et d'abandon (Arkéos, 2023a). Dans l'archipel d'Hochelaga, situé à la confluence de routes fluviales importantes, ces vagues débutent vers 5000 ans AA, tandis que les îles qui le forment sont émergées et leurs rivages sont accessibles et accueillants. Durant les premiers millénaires de l'histoire humaine du territoire québécois, soit de 12 500 ans AA à 3 000 ans AA, ce sont des groupes pratiquant le nomadisme qui y pénètrent sporadiquement en suivant les pistes de proies très mobiles et les rives des cours d'eau en formation. Vers 3 000 ans AA, viennent des groupes qui cherchent à intensifier leur exploitation des terres fertiles de la vallée laurentienne en y pratiquant l'horticulture. Ce changement progressif dans les modes d'approvisionnement va de pair avec un changement dans le type d'établissement et demande une certaine sédentarisation qui se traduit par l'apparition graduelle de villages semi-permanents. Ceci ne signifie pas toutefois que le nomadisme est délaissé. De nombreux groupes continuent de vivre selon un cycle saisonnier qui implique de grands déplacements sur le territoire.

L'occupation humaine du territoire québécois s'est donc déroulée par épisodes que les archéologues ont regroupés à l'intérieur de trois grandes périodes culturelles : le Paléoindien (12 500 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (11 350 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à environ 450 ans AA). Selon les données archéologiques actuelles, le Paléoindien n'est pas représenté sur les sites en périphérie de l'archipel d'Hochelaga puisque la région se trouvait en partie submergée durant une bonne partie de cet intervalle temporel. Nous débiterons donc notre tour d'horizon durant l'Archaïque, alors que les cours d'eau adoptent graduellement leur lit définitif, créant des rives pouvant accueillir des occupations dont les témoins archéologiques nous parviennent aujourd'hui.

3.2.1 Peuplement régional et enracinement (Période culturelle de l'Archaïque 11 350-3 000 ans AA)

Après le passage des groupes pionniers, qui chassent des proies regroupées en troupeau migrateur, sont apparus des groupes dont la mobilité, toujours fondamentale dans leur mode de vie, nécessite des distances de moins en moins grandes. Rapidement, et sur un territoire plus vaste que celui qu'ils ont déjà exploré, les groupes humains de l'Archaïque ont trouvé de nouvelles sources de matières premières : des affleurements offrant des pierres à tailler pour en faire des outils, des forêts où se concentre le type de bois recherché pour fabriquer des canots ou des abris. Ils ont découvert puis exploité des lieux de prédation avantageux (frayères, cols, ravages, etc.). Le territoire occupé par les proies moins mobiles, comme le castor, l'orignal et le cerf était mieux reconnu et de plus en plus efficacement exploité. À cette époque, les divers groupes se dispersent davantage dans le vaste territoire québécois et se diversifient, mais ils conservent tout de même un mode de vie généralement commun qui perdurera tout au long de la période culturelle de l'Archaïque. Des croyances, des récits, des coutumes, des savoir-faire, des opinions différents s'échangent, se répandent et des unions se forment, tout comme des conflits entraînent le dispersement (Spikins, 2015 ; Whallon et al., 2011 ; MacDonald et Hewlett, 1999 ; MacDonald, 1998).

Des vestiges d'occupations humaines, faites au moment où le niveau de Montréal (38 et 30 m NMM) formait le rivage du lac à *Lampsilis*, ont été découverts dans la région du lac Saint-François (Wright, 1995 : 107 ; 1982 ; Gogo, 1961). Ces groupes exploitaient les ressources de ce grand plan d'eau, mais aussi celles des Grands Lacs (Ellis et Deller, 1990) jusqu'au détroit de Québec (Pintal, 2012, 2007a, 2007b, 2005, 2004, 2003, 2002, 1999 et 1997). Le bassin aval de la rivière des Outaouais était vraisemblablement aussi fréquenté par des groupes de l'Archaïque moyen (Ouellet, 2017 : 143).

Pour la région de l'archipel d'Hochelaga, Loewen (2019 : 20) mentionne que les données archéologiques actuelles suggèrent la présence de groupes humains de la période de l'Archaïque vers 6 660 ans AA à Coteau-du-Lac⁹. Il fait également remarquer que les pointes de projectile de la région montréalaise se présentent en une dizaine de matériaux principaux, dont trois sont d'origine locale (Loewen, 2019 : 30). Ces derniers sont la pierre cornéenne issue des collines montréalaises et, notamment, d'un lieu d'acquisition au flanc nord du mont Royal (BjFj-97)¹⁰, le chert de Kitchissippi sur l'Outaouais moyen et inférieur et la pierre pyroclastique, rencontrée sur l'Outaouais inférieur. Néanmoins, la majorité des matériaux semble provenir des Appalaches : cherts, rhyolites et quartzites. Le chert Onondaga, aussi très utilisé, provient des régions plus méridionales, de l'escarpement de Niagara.

D'importants lieux d'occupations humaines faites durant la période de l'Archaïque ont fait l'objet d'études assidues et soutenues ; ces sites archéologiques sont localisés sur la figure 6. Il y a environ 4 500 ans, la vallée laurentienne semble être le théâtre d'un changement culturel, sinon d'un accès à un nouveau réseau d'approvisionnement comme en témoigne l'arrivée de nouveaux matériaux et d'outils aux styles variés. Les populations qui occupent alors ce territoire sont désignées post-laurentiennes et elles peuvent être perçues, comme le propose Clermont (2016 : 23), comme les pionniers d'une colonisation graduelle des groupes iroquoiens vers la vallée laurentienne.

3.2.2 Implantation et interactions ethniques (Période culturelle du Sylvicole de la vallée laurentienne, 3 000 à 450 ans AA)

Par rapport à la période qui le précède, le Sylvicole¹¹ est caractérisé par une exploitation encore plus intense de diverses ressources essentielles qui sont accessibles dans un territoire de moins en moins étendu. Les groupes auront donc tendance à adopter un mode de vie nécessitant des déplacements sur des distances de plus en plus réduites, à mieux définir les limites et le contenu de leur territoire et à développer davantage des relations avec les groupes limitrophes (Arkéos, 2023a).

9 Loewen (2019 : 20) utilise ces datations pour les sous-périodes de l'Archaïque : Archaïque laurentien (6 700 à 4 300 ans AA) et Archaïque post-laurentien (4 300 à 3 000 ans AA).

10 Sur le flanc est selon le nord montréalais.

11 Gates St-Pierre (2010 : 9) précise que le Sylvicole ne fait pas clairement référence à une culture, mais d'abord et avant tout à une période pouvant être diversement subdivisée en fonction de l'observation de changements technologiques, économiques, sociologiques ou idéologiques, mais surtout à partir de l'évolution des styles céramiques (Chapdelaine, 1990a ; Clermont, 1996).

Dans la vallée du Saint-Laurent, le développement de la récolte opportuniste et éventuellement de la culture de plantes indigènes et exotiques bouleversera davantage les modes de vie ancestraux. Les structures sociales sont alors complexifiées (Birch, 2015; Creese, 2014; Milner et al. 2013; Jordan, 2013; Hart & Engelbrecht, 2012; Sassaman, 2004), surtout en réponse à l'augmentation importante des populations qui vivent dans des territoires plus circonscrits géographiquement et socialement.

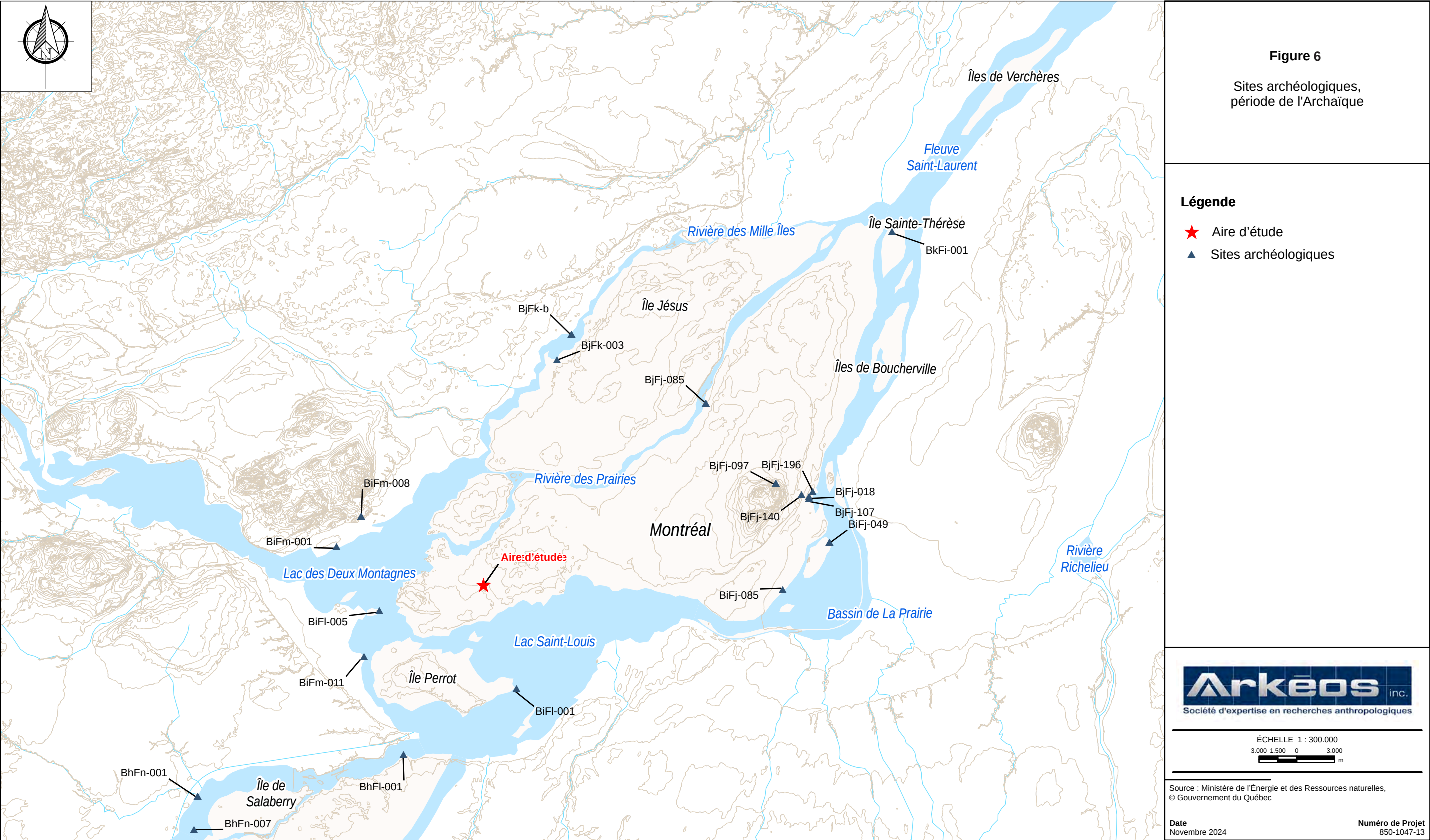
En archéologie, cette période se démarque de l'Archaïque principalement par la présence soudaine de récipients en terre cuite (la poterie), par la construction de tertres, par la modification des habitations et des schèmes d'établissement (Chapdelaine, 1990b : 2). Ce ne sont pas tous les groupes occupant le territoire québécois qui ont adopté ce mode de vie et qui en sont venus à pratiquer l'horticulture. Ces changements s'observent principalement dans la vallée laurentienne. Les groupes rattachés à l'*hinterland*¹², sans rejeter les nouveaux apports technologiques, ont maintenu leur mode de vie éprouvé depuis des millénaires. Ils adoptent et développent tout de même de nouvelles technologies et de nouvelles stratégies.

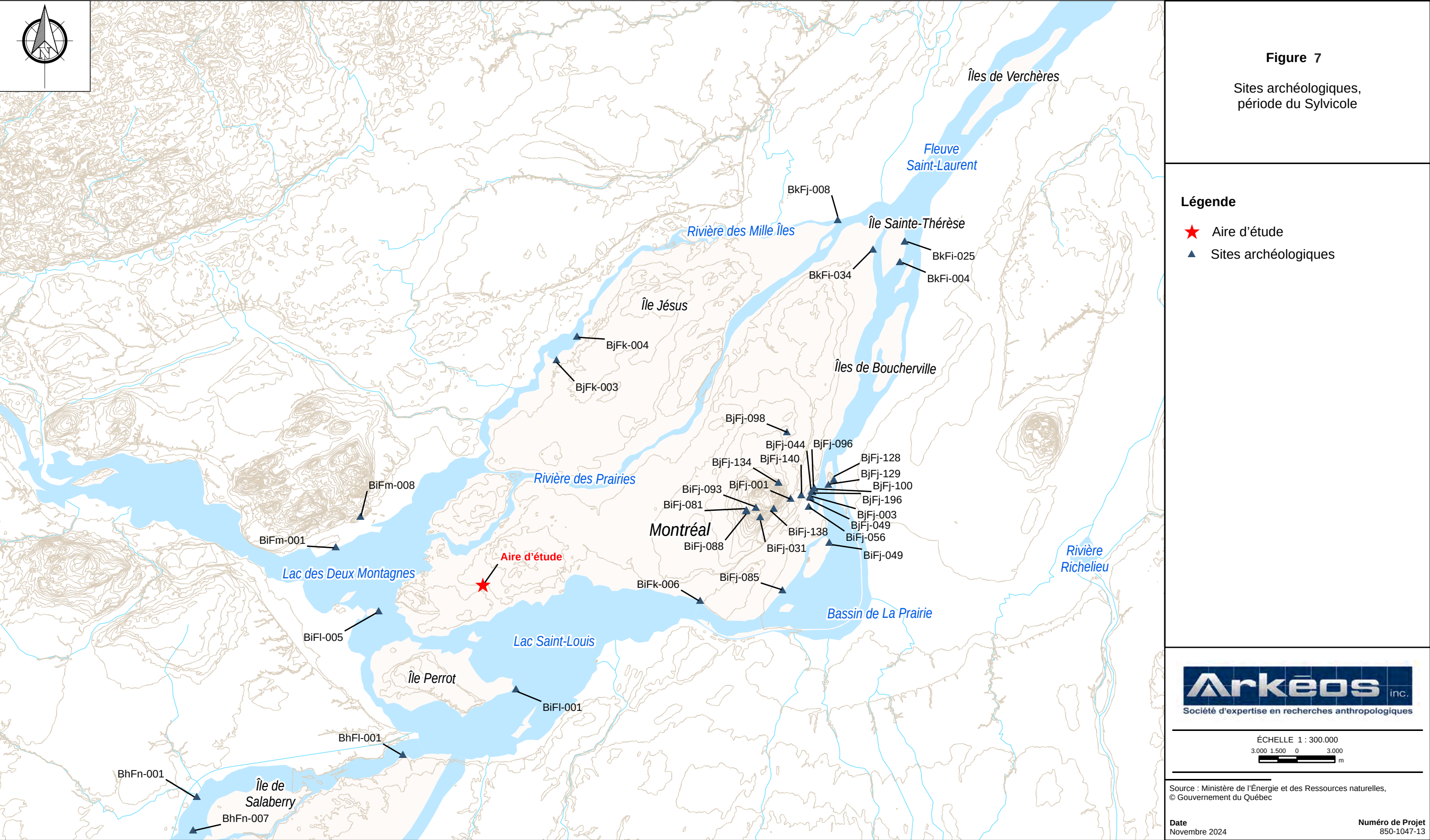
Dans la portion méridionale de la vallée laurentienne, les groupes rattachés à la sous-période du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ont notamment laissé des traces de leur passage dans les îles de Coteau-du-Lac, à la Pointe-des-Cascades, au parc national d'Oka, à la Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine, 1982; Chapdelaine, 1990b) et au site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (Balac et al., 2019 : 32) (figure 7).

Les sites de la période du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) sont nombreux dans la région de Montréal et tendent à démontrer l'amorce d'un développement culturel plus régional (Balac et al., 2019 : 33). Ces lieux d'occupation se situent principalement en marge riveraine ainsi que sur le pourtour de petites îles. Parmi les plus importants, on compte les sites de Pointe-du-Buisson (BhFI-1) à Beauharnois, de la plage d'Oka et du parc national d'Oka (BiFm-1 et BiFm-8) (Bellavance, 2015; Arkéos, 2003; Chapdelaine, 1988; Clermont et Chapdelaine, 1982). À ces sites, peuvent être associées une trentaine d'autres manifestations répertoriées un peu partout dans l'archipel montréalais, notamment sur la pointe du Moulin de l'Île Perrot (BiFI-1) (Archéotec, 2012a).

Au cours de cette sous-période, les occupations du site de la Pointe-du-Buisson (BhFI-1) correspondent à un lieu de rassemblement estival récurrent pour les bandes régionales. Les autres sites contemporains correspondent à des campements temporaires ou saisonniers récurrents pour l'exploitation des ressources locales (pêche, chasse et cueillette) aux abords du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais (Arkéos, 2003; Tremblay et Pothier, 2004; Renault, 2012). Certains,

12 L'*hinterland* (arrière-pays) peut être compris comme le territoire qui se trouve derrière les rives et les côtes, au cœur du territoire. Ici, l'*hinterland* concerne le territoire qui se trouve derrière les rives du fleuve Saint-Laurent et celles remontant sur quelques kilomètres les affluents qui y confluent.





comme le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85) et le site BiFj-93 du mont Royal sont également utilisés comme lieu de passage et de halte permettant pour le premier de contourner des rapides et pour le second de traverser l'île de Montréal de part en part (SACL, 2013; Arkéos, 2012). Les tailleurs de certains de ces sites ont souvent utilisé du matériel local disponible, soit la cornéenne des Montérégiennes, comme celle du mont Royal (Burke et Gauthier, 2011; Gates-Saint-Pierre *et al.*, 2012).

Dans la vallée laurentienne, les modes d'occupation du territoire changent considérablement avec l'adoption du village sédentaire vers 650 ans AA (Arkéos, 2018 : 53). Les hameaux semi-permanents (15-20 ans) sont surtout installés dans des environnements bien drainés (sable, tills, moraines) et légèrement en retrait des abords du fleuve, tels qu'au site Mandeville (CaFg-1) à Tracy (Chapdelaine, 1989), au site BiFh-1 à Lanoraie (Chapdelaine, 1985; Clermont *et al.*, 1983; Wintemberg, 1929), l'occupation villageoise iroquoienne de Saint-Anicet (Chapdelaine, 2019; Clermont et Gagné, 2004; Pendergast, 1981, 1974, 1969 et 1966) ou au site Dawson (BjFj-1) situé au pied du mont Royal (Ethnoscop, 2018; Pendergast et Trigger, 1972; Trigger, 1969). Toutefois, malgré cette plus grande sédentarité, on a toujours recours à une multitude de petits établissements occupant des environnements très diversifiés. Aux sites villageois, sont notamment rattachés des camps de pêche, comme à la Pointe-du-Buisson (BhFi-1) sur lequel des Iroquoiens érigèrent deux huttes autour desquelles fut fabriquée de la poterie (Clermont et Chapdelaine, 1982; Girouard, 1975). Le mont Royal compte également de nombreux sites contenant des traces de sa fréquentation (lieux de passage et de brèves haltes) et de son utilisation comme site funéraire et lieux d'extraction de la matière lithique à la fin de la période du Sylvicole (Ethnoscop, 1998; Arkéos, 2012).

De nombreuses composantes du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) sont présentes en divers endroits sur la rive sud de l'île de Montréal et des îles ponctuant le fleuve Saint-Laurent, tels aux sites Le Ber-Le Moyne à Lachine (BiFk-6) (Archéocène, 2018; Archéotec, 2012b), de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85), de la place Royale (BjFj-3 et BjFj-47), du site BiFj-49 sur l'île des Sœurs (Arkéos et Archéocène, 1998) et de l'île de Boucherville (BjFi-7) (Arkéos, 2002). Ces sites correspondent à des campements estivaux temporaires ou saisonniers pour l'exploitation des ressources locales (halieutiques essentiellement) ou à de brèves haltes (pour se reposer, se restaurer et, au besoin, pour réparer les outils et canots). Ils démontrent l'importance des secteurs riverains comme lieu d'accostage, de portage et de pêche, mais aussi pour l'inhumation de défunts (sites de l'île des Sœurs et de la Maison Nivard-De Saint-Dizier).

La présence de groupes du Sylvicole supérieur est également attestée à l'intérieur de l'île de Montréal, principalement sur et aux abords du mont Royal. On retrouve en périphérie du mont Royal, des sites d'établissement prenant place sur les terrasses bordant le ruisseau Saint-Martin et sa vallée marécageuse (BjFj-133 et BjFj-140) de même que deux lieux de sépultures dans les quartiers Mont-Royal et Rosemont (lieu de sépulture de la rue Saint-André et BjFj-98) (Arkéos,

2018 ; Larocque, 1997). Il est possible que les deux lieux de sépultures autochtones, situées à bonne distance des rives du fleuve et du mont Royal, soient liés à la présence, à proximité, d'axes de circulation et/ou de hameaux/villages iroquoiens (Arkéos, 2018). Le secteur du mont Royal compte actuellement une quinzaine de sites datant du Sylvicole supérieur.

3.2.3 Occupations autochtones récentes

À l'arrivée des premiers explorateurs européens, les Autochtones se fondent dans une histoire écrite qui n'est pas la leur, ils y figurent dans un rôle qui leur est donné. Ce sera pendant longtemps l'histoire des conquérants, celle qui vante surtout les exploits des explorateurs, laissant souvent en arrière-plan le rôle pourtant fondamental de ceux qui les guidaient à travers leurs sentiers. Dans cette histoire écrite, les Autochtones prennent le rôle de l'Autre. Ils deviennent des alliés, d'éventuels prosélytes, de la main-d'œuvre, des sous-traitants, etc. Toutefois, pendant que l'histoire s'écrit, les Autochtones continuent d'exister dans un mode de vie qui leur est propre et qui s'inscrit dans les traditions orales de leur nation (Arkéos, 2023a).

L'information contenue dans les écritures coloniales et missionnaires permet d'observer les événements du passé selon une perspective particulière. Ces écritures doivent néanmoins être comprises dans le contexte général auquel elles appartiennent et appréhendées selon les biais culturels de l'époque. Les témoignages écrits qui se sont rendus jusqu'à aujourd'hui demeurent toutefois un corpus de données fondamentales pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles.

L'arrivée des premiers explorateurs européens ne s'est pas immédiatement déclinée en une prise de possession ferme du territoire et les changements aux schèmes d'occupation autochtones se sont d'abord faits de manière graduelle. Cette première période d'occupations concomitantes s'est soldée par la dispersion des populations iroquoiennes du Saint-Laurent et à compter de cette date, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu quotidien d'habitation pour les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, prend l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie.

Avec l'implantation d'un établissement colonial en 1642, l'île de Montréal, et, par ricochet, le reste de l'archipel redevient un lieu fortement fréquenté et habité par divers groupes autochtones qui profitent des avantages que leur offre notamment la proximité aux centres coloniaux et aux missions. Dès le début du XVIII^e siècle, on remarque toutefois une érosion du lien entre le territoire ancestral et les descendants des groupes autochtones l'ayant autrefois fréquenté avec la concentration des occupations dans les missions et réductions. Les cours d'eau restent longtemps les voies de circulation privilégiées par les Autochtones et les occupations ponctuelles se feront en bordure de ceux-ci (figure 8).



Figure 8 - Gravure de James Duncan, dans les années 1840, d'un campement autochtone dans le secteur du Village-aux-Oies avec Ville-Marie en arrière-plan (Bibliothèque et Archives Canada, c004485k [C-004485])

Il existait cependant des Autochtones vivant à l'extérieur des missions (Dépatie et Dechêne, 1998 ; Renault, 2012). Toutefois, les données qui les concernent semblent quasi inexistantes dans les sources coloniales en raison de la position marginale qu'ils occupaient au sein de la colonie (Dépatie et Dechêne, 1998 ; Fiset, 2008). Ces « errants » devaient fréquenter les zones libres de toute concession sur le territoire de l'archipel montréalais (Loewen, 2009 ; Renault, 2012). Ces zones excentrées tardent en effet à se peupler jusqu'à la Grande Paix en 1701 ; c'est le cas pour le bout ouest de l'île, qui présente en ce sens le potentiel d'avoir accueilli des occupations autochtones durant la période coloniale vu sa mise en valeur agricole tardive.

Une économie coloniale basée sur le commerce des fourrures a eu comme conséquence une moins bonne gestion des ressources animales qui a entraîné une diminution notable de la faune. Les Autochtones, qui dépendaient auparavant de cette ressource, n'ont souvent eu d'autres choix que de se tourner vers des métiers non traditionnels. L'instauration au XIX^e siècle du système des réserves renforce ce changement de paradigme. Ainsi, vers 1885, les Autochtones de Kahnawake s'initient aux travaux de construction de ponts. D'autres, au début du XX^e siècle, deviennent pilotes d'embarcations, draveurs et bûcherons, etc.

Ce climat de belligérance contribue considérablement à la stagnation du développement du bout ouest de l'île et c'est la Grande Paix, signée en 1701, qui donnera le coup d'envoi pour de nouvelles implantations dans le secteur. La construction d'un poste de traite défensif entre 1702 et 1706, connu comme le fort de Senneville, met la table pour les décennies suivantes où le commerce des fourrures domine l'économie de ce secteur. Le bout de l'île est un lieu stratégique pour qui désire s'insérer avantageusement dans l'échiquier de la traite ; il s'agit d'un carrefour de routes fluviales reliant la région des Grands Lacs et celle de l'archipel montréalais, puis vers l'est l'axe du fleuve Saint-Laurent (figure 10).

D'autres missions ouvriront leurs portes dans la région à la suite de la signature de la Grande Paix. C'est le cas à l'Île-aux-Tourtes (1704-1727), au Lac-des-Deux-Montagnes (1721-1877), puis au Sault-au-Récollet (1691-1721). On assiste alors à un début de sédentarisation d'une portion de la population autochtone dans des missions fortifiées qui s'accompagnent parfois de villages.

En 1729, l'ingénieur Étienne Robergt de la Mornadière reçoit la mission d'ériger tout autour de l'île de Montréal un chapelet de fortins, dont la majorité est en bois, qui ont pour but de raffermir le système défensif de la seigneurie (Archéotec, 2017 : 21). Le plan de Bellin de 1744 montre ces forts qui n'étaient parfois que de petites enceintes de bois (figure 11). Le secteur à l'étude se situe entre les forts Senneville, le seul de la pointe ouest construit en pierre, et Sainte-Geneviève.



Figure 10 - Représentation d'une vue du bout ouest de l'île de Montréal depuis le lac des Deux-Montagnes par James Duncan en 1831 ; on y voit les ruines du fort de Senneville, stratégiquement positionné (BAnQ)

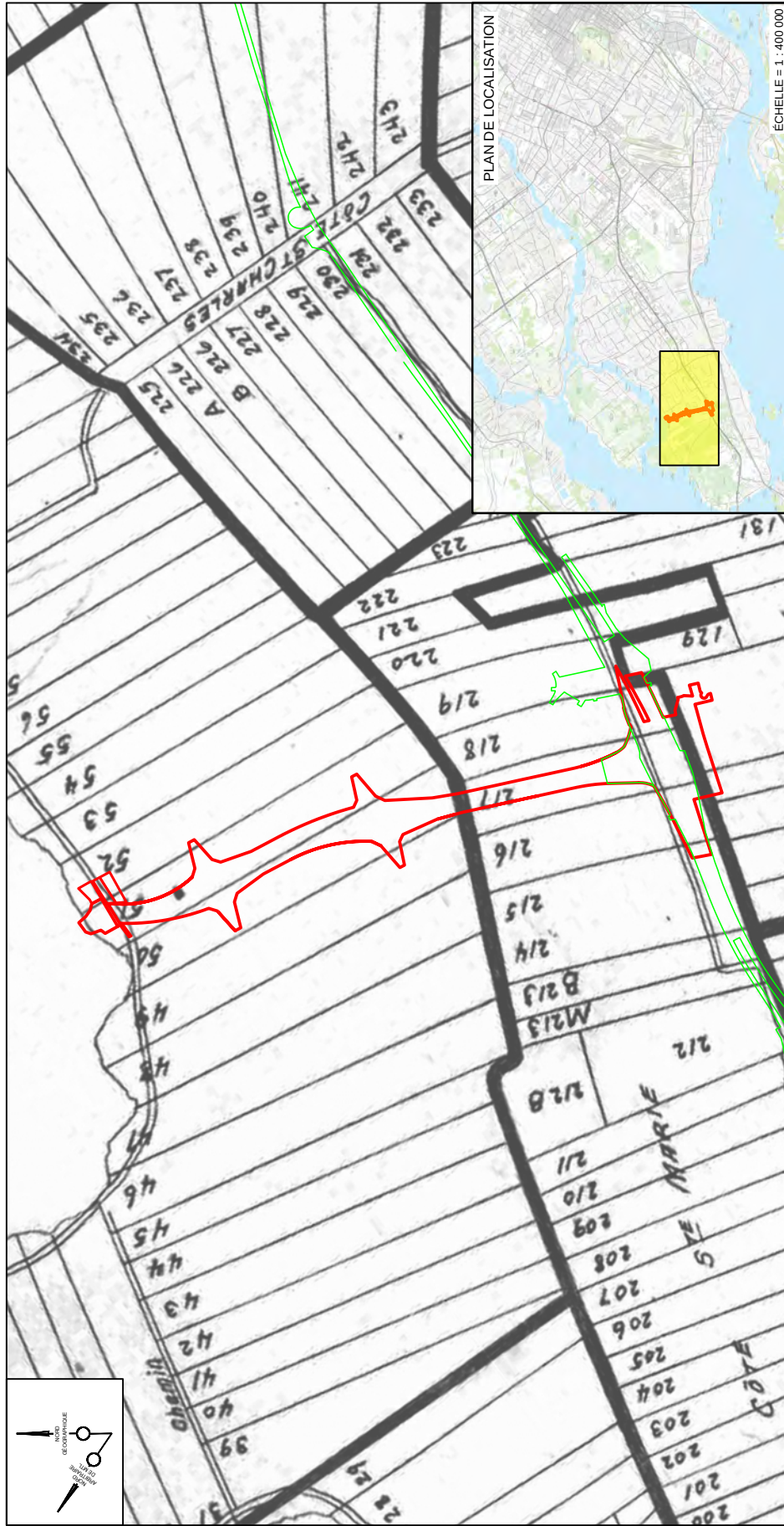




Légende

 Aire d'étude

Figure 12 - Extrait du premier plan terrier de la seigneurie de Montréal, dressé par Vachon de Belmont en 1702. Les côtes riveraines du bout de l'île y figurent, mais les côtes intérieures et celles de la rive nord ne sont pas encore concédées (BANQ : 0002664057)



Légende

Aire d'étude
 Limite de site de construction (V171212)

Figure 13 - Extrait du dernier plan terrier de la seigneurie de Montréal en 1834, sur lequel figurent l'ensemble des côtes et des terres qui les composent, ainsi que les numéros de celles-ci.
(AVM : CA M001 VM066-3-P043)

3.3.2 Sous le régime seigneurial français (1636-1760)

La côte Sainte-Geneviève est ouverte en 1717 à la colonisation. Les premières concessions au sud du boulevard Gouin Ouest et dans le secteur du Cap Saint-Jacques sont faites dès 1722. Les terres, qui sont perpendiculaires au chemin de côte, ont pour la plupart front sur la rivière des Prairies. Dans un premier temps, les paroissiens de la côte Sainte-Geneviève fréquentent l'église de Pointe-Claire, au sud. Puis, à compter de 1741, la partie nord de la paroisse de Pointe-Claire est détachée de celle-ci pour former, avec l'île Bizard, la paroisse de Sainte-Geneviève.

L'aire d'étude recoupe l'emplacement des terres nos 49 à 51 de la côte Sainte-Geneviève du deuxième terrier de la seigneurie de Montréal établi dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Celles-ci présentent toutes des dimensions de 4 arpents de front sur 30 arpents de profondeur. Elles correspondent aux lots 203 à 206 du cadastre original de la côte Sainte-Geneviève, dont la façade fait respectivement 4, 2, 3 et 3 arpents. Selon les livres terriers du Séminaire de Saint-Sulpice, la terre n° 51 appartenait à la famille Brisebois en 1797 (voir figure 13). Elle aurait été la propriété de Jean-Baptiste Brisebois (naissance : 1736, décès : 1777)¹³, puis de son fils Augustin Brisebois (naissance : 1765, décès : inconnu)¹⁴. La maison Augustin-Brisebois, située sur le lot 1 977 653 du cadastre du Québec, occupe une partie de cette terre qui est morcelée au cours du temps.¹⁵

Ouverte en 1717, c'est autour de 1730 que la côte Sainte-Marie amorce son développement (Arkéos, 2017, 2023a). Ce territoire, enclavé entre les côtes Sainte-Geneviève au nord, Pointe-Claire au sud et Sainte-Anne à l'ouest, est demeuré très peu développé durant le premier tiers du XVIII^e siècle. Selon l'aveu et le dénombrement de 1731, elle compte 18 censitaires, dont seul François Préjean y a fait bâtir une maison, une grange, une étable et possède 8 arpents de terre labourable (27 350 m²). Situé à proximité, Jacques Neveu détient quant à lui une grange et 5 arpents de terre labourable (Roy, 1943 : 131). Sept autres censitaires ont développé, en moyenne, 4 arpents de terre labourable, mais n'ont aucun bâtiment. Les neuf derniers n'ont pas encore entamé les défrichements (Roy, 1943 : 131-132). Vers 1750, la côte Sainte-Marie compte 34 concessions (Beauregard, 1984).

L'aire d'étude recoupe l'emplacement des terres nos 216 et 217 de la côte Sainte-Marie du deuxième terrier de la seigneurie de Montréal (zone à potentiel H-02, voir figure 13). Elles correspondent aux lots 176 et 177 du cadastre original. À travers le temps, les deux établissements ont conservé les mêmes dimensions, soit environ 3 1/2 arpents de front sur 20 de profondeur. La liste des premiers occupants y est également détaillée dans l'étude de potentiel (Arkéos, 2021a).

13 https://www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Brisebois_Jean-Baptiste&pid=110487.

14 https://www.nosorigines.qc.ca/GenealogieQuebec.aspx?genealogie=Brisebois_Augustin&pid=967883.

15 L'étude de potentiel, à l'origine de la présente intervention (Arkéos, 2021a), offre une description plus élaborée des occupants des premières concessions, de leur descendance et des occupants ultérieurs des propriétés sises en tout ou en partie dans le périmètre de l'aire d'étude.

3.3.3 Sous le régime britannique (1760-1845)

Au lendemain de la conquête britannique, le gouverneur James Murray fait dresser une série de plans faisant état du développement de la colonie (figure 14). Le plan illustrant la côte Sainte-Geneviève indique que l'ensemble des forêts en bordure de la rivière a été défriché, entre le Cap-Saint-Jacques et l'île Ménard située dans le prolongement de l'actuel boulevard Saint-Jean, pour laisser place à des champs cultivés et à des prairies (Arkéos, 2021b).

Selon les informations recueillies à l'époque, la paroisse compte alors 100 familles dont les habitations sont dispersées le long du Chemin du Roy. Au recensement de 1765, on dénombre 172 habitations réparties sur les terres concédées à la côte Sainte-Geneviève et à l'île Bizard, pour un total de 796 habitants (Locas, 1981). Le plan de Murray constitue la première représentation, quoique schématique et sans les divisions des lots, du front bâti le long de la côte Sainte-Geneviève.

Le plan du gouverneur James Murray de 1761, illustre également l'occupation des côtes de Sainte-Anne et de Pointe-Claire, situées en bordure des lacs des Deux-Montagnes et Saint-Louis, mais reste malheureusement muet quant à l'occupation de la côte Sainte-Marie, qui se situe à l'intérieur des terres. En ce sens, il est impossible de savoir si les 135 familles recensées selon le plan dans la paroisse Saint-Joachim de Pointe-Claire regroupent également celles de la côte Sainte-Marie.



Figure 14 - Extrait du plan dressé pour James Murray en 1761 ; la côte Sainte-Geneviève est en majorité défrichée, tandis que l'intérieur des terres, dont la côte Sainte-Marie, est représenté en bois debout (BAC)

La Déclaration du fief et seigneurie de l'île de Montréal, faite par Jean Brassier le 3 février 1781, donne un aperçu du développement de la côte Sainte-Geneviève à l'ouest du noyau paroissial (Perreault, 1969 : 152 à 155). On y dénombre désormais 33 terres, dont 19 comportent un établissement avec une maison, une grange, une étable et de 25 à 50 arpents de terres défrichées (prairie, désert, labourable). En 1825, le recensement dénombre la présence de 164 habitants dans le village et 521 autres établis ailleurs sur la côte (Beauregard, 1984 : 60). À cette époque, la paroisse comporte 56 commerces, une auberge, un traversier et sept vergers, ainsi que 176 journaliers et 128 agriculteurs (Fougères, 2012 : 334).

La Déclaration du fief et seigneurie de l'île de Montréal de 1781 donne un meilleur aperçu que le plan de Murray du développement de la côte Sainte-Marie depuis les premières concessions (Perreault, 1969 : 169 à 173). Celle-ci regroupe désormais 32 concessions, dont 25 comportent une maison, une grange et une étable. Ces dernières présentent désormais de 15 à 80 arpents de terre labourable, pour un mode de 35-40 arpents (Arkéos, 2021b).



Figure 15 - Extrait du plan de Samuel Holland dressé en 1781 ; la côte Sainte-Marie y est représentée avec un large front défriché et un cadre bâti relativement dense sur sa marge nord (BAnQ)

Samuel Holland trace un plan en 1781 qui reprend par endroits les contours de celui dressé pour Murray vingt ans plus tôt (figure 15). En tant que premier arpenteur-géomètre de l'Amérique du Nord britannique, il dresse alors un nouveau plan qui rend compte du développement de la colonie, deux décennies après la conquête. Contrairement au plan qu'il a contribué à produire pour le général Murray en 1761, le plan de Holland compilé en 1781 illustre l'état des côtes intérieures de l'île, comme la côte Sainte-Marie. On y voit un front bâti concentré sur la marge nord du chemin de côte et plus clairsemé au niveau de la rivière à

l'Orme. Les bâtiments semblent également s'implanter, en règle générale, à plus grande distance du chemin que sur la côte Sainte-Geneviève, au nord, une situation qui est confirmée subséquemment. Les lignes tiretées représentent probablement l'étendue du défrichage le long des côtes ; celui de la côte Sainte-Marie semble bien entamé à cette date. La représentation cartographique de Holland s'accorde plutôt bien avec les données de la Déclaration du fief et seigneurie de l'île de Montréal compilée la même année.

3.3.4 Établissement du régime municipal (1845-1900)

En 1845, une loi du gouverneur Metcalfe mène à l'avènement du régime municipal dans le Bas-Canada et, par le fait même, à la création des municipalités des paroisses de Sainte-Geneviève, de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île et de Saint-Joachim de Pointe-Claire (Courville, 1988 : 111, 112 ; Fougères, 2012 : 365-367). Celles-ci sont toutefois abolies en 1847 et intégrées dans la municipalité de comté de Jacques-Cartier, pour être à nouveau restaurées en 1855 (Courville, 1988 : 111, 112 ; Fougères, 2012 : 365,381). En parallèle, les municipalités des villages de Saint-Joachim, de Pointe-Claire et de Sainte-Geneviève sont respectivement créées en 1854 et 1859 (Courville, 1988 : 111, 112) (Arkéos, 2021a).

Entre 1866 et 1868, le cadastre original de Montréal (ou cadastre officiel) est créé en remplacement du second terrier de la seigneurie de Montréal, clos dans les années qui ont suivi l'abolition du régime seigneurial en 1854 (Arkéos, 2023a). Cette nouvelle nomenclature est notamment illustrée sur le plan de Henry Whitmer Hopkins (1879). Le plan de Hopkins, le plus ancien parcellaire représentant le cadre bâti, permet de mieux saisir le développement des côtes Sainte-Geneviève et Sainte-Marie depuis le tournant du XIX^e siècle (figure 16). Ce plan consigne les noms de chacun des propriétaires, démontre que la majorité des concessions sont maintenant bien établies et illustre l'emplacement approximatif des habitations. Au dernier quart du XIX^e siècle, les familles Théorêt et Ladouceur occupent les lots cadastraux 203 et 204.

Même si les établissements agricoles étaient situés de part et d'autre de l'aire d'étude, la sous-zone H-01d recoupe néanmoins l'emplacement de deux bâtiments utilitaires qui sont toujours visibles sur les photos aériennes de 1947-1949 (Arkéos, 2021a). Dans le dernier quart du XIX^e siècle, l'établissement agricole du lot 176 a appartenu aux familles Théorêt et Daoust. Cet établissement est essentiellement localisé à l'est de l'aire d'étude, dans le stationnement actuel du centre d'achat situé à l'arrière du Colisée Kirkland. À noter toutefois que deux petits bâtiments utilitaires qui apparaissent sur les photos aériennes de 1947-1949 se situent dans l'aire d'étude et qu'il n'est pas exclu que des bâtiments plus anciens aient jadis été situés dans l'emprise du Lien de l'Ouest.

Dans le secteur à l'étude, au tournant du XX^e siècle, le paysage demeure dominé par l'agriculture. Le plan topographique de 1909 montre un cadre bâti disséminé le long des chemins de côte, semblable à celui consigné par Hopkins trente ans plus tôt (figure 17). Dans le secteur à l'étude, aucune nouvelle infrastructure de transport, industrie ou autre ne marque le territoire. Le plan topographique de 1931 marque un tournant dans l'aménagement du secteur : les chemins y sont représentés pour la première fois comme étant pavés. Le plan suivant, relevé en 1935, montre un cadre bâti densifié (principalement par la représentation des bâtiments agricoles secondaires), mais toujours aggloméré le long des chemins (figure 18). Une carte des années 1940 montre la prédominance de l'industrie laitière et de la culture maraîchère dans l'ouest de l'île de Montréal (figure 19). La vue



Figure 16 - Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant le cadastre réformé avec les noms des propriétaires (BANQ: 0000174244)



Figure 17 - Extrait du plan topographique de 1909 montrant les côtes Sainte-Geneviève et Sainte-Marie au tournant du siècle. Les routes ne sont pas pavées et le cadre bâti demeure clairsemé

aérienne de 1949 va en ce sens; les côtes Sainte-Marie et Sainte-Geneviève conservent leur vocation agricole et outre les bâtiments principaux, le secteur à l'étude comprend plusieurs bâtiments agricoles de grande taille (granges, remises, silos et autres bâtiments secondaires) et les divisions entre les lots et champs agricoles y sont bien visibles (figure 20) (Arkéos, 2023a).

3.3.5 XX^e siècle

Le secteur de l'aire d'étude reste rural pendant la plus grande part du XX^e siècle, bien que la Ville de Beaconsfield, immédiatement au sud de la côte Sainte-Marie, soit créée en 1910. En 1921, on dénombre encore 143 exploitations agricoles à Sainte-Geneviève et 104 à Saint-Joachim de Pointe-Claire (Fougères, 2012 : 583).

Les photographies aériennes de 1947-1949 montrent que le secteur est encore essentiellement rural au milieu du XX^e siècle (voir figure 20). Il se transformera toutefois peu à peu en banlieue périurbaine au lendemain de l'ouverture de l'autoroute 40 dans les années 1960 (Arkéos, 2021a). Plusieurs terres agricoles sont alors vendues et morcelées pour le développement de quartiers résidentiels, notamment dans la nouvelle ville de Kirkland créée en 1961. D'abord lent, ce développement urbain s'accélère dans le dernier quart du XX^e siècle. Aujourd'hui, les quartiers résidentiels bordent les limites est et ouest de l'aire d'étude, tant dans la Ville de Kirkland que dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro, et il est difficile d'y reconnaître les limites des premières terres agricoles (voir figure 1).

3.4 Interventions archéologiques antérieures

Très peu d'interventions archéologiques ont été réalisées dans l'ouest de l'île de Montréal et moins d'une dizaine de sites archéologiques sont recensés à l'ouest du boulevard Saint-Charles (figure 21). De ce nombre, mentionnons le site patrimonial du Fort-Senneville (BiFI-2), le site de la première église de Sainte-Anne-de-Bellevue (BiFI-8), celui de la mission sulpicienne de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île (BiFI-3), ainsi que ceux des maisons Eustache-Rouleau (BiFI-10) et Thomas-Brunet (BiFI-14).

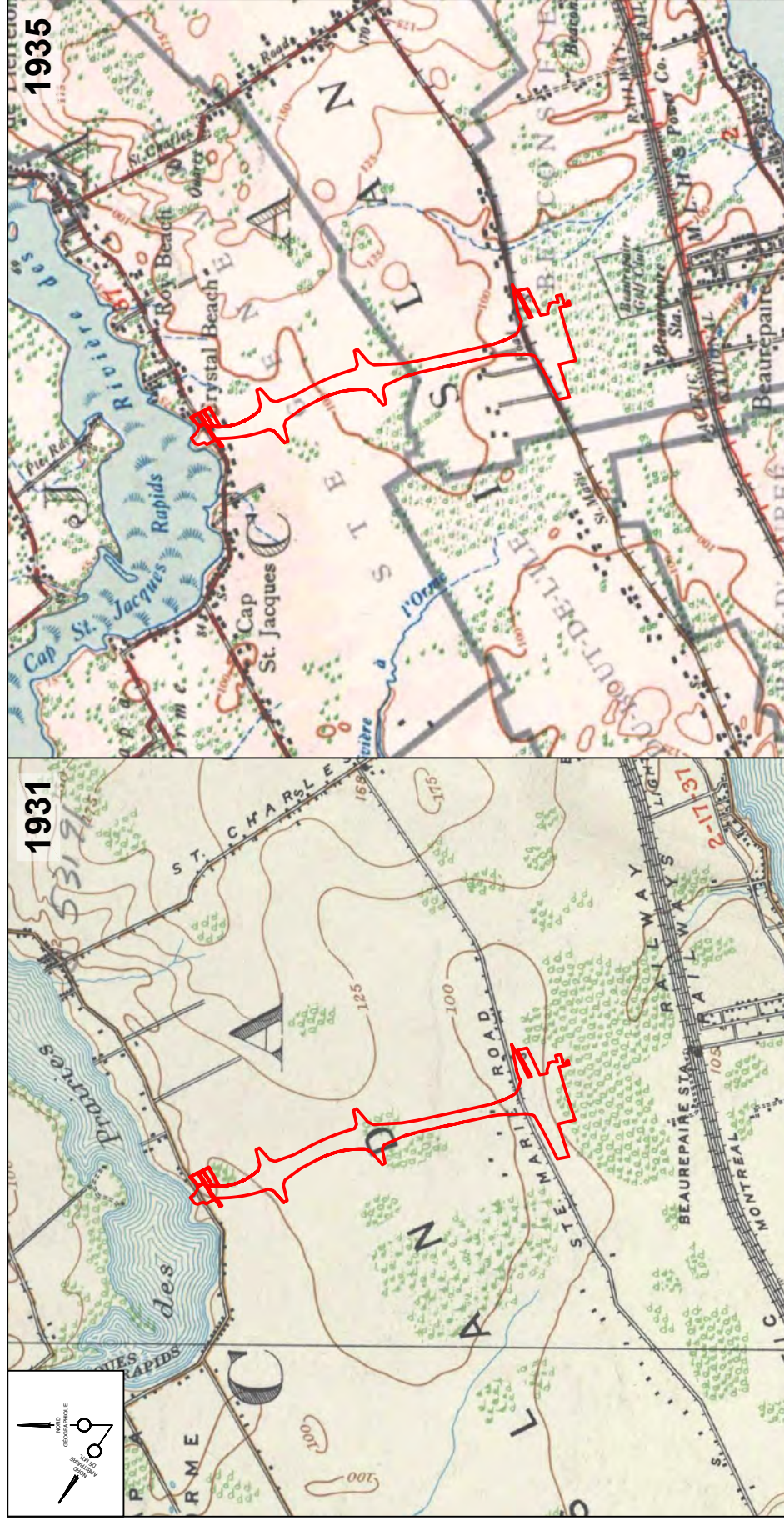


Figure 18 - Extraits des plans topographiques de 1931 (gauche) et 1935 (droite) montrant l'évolution de l'occupation humaine

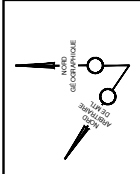


Figure 19 - Extrait d'un plan des années 1940 de la région de Montréal montrant les différentes industries dominantes (BANQ)

Dans un rayon de 2 km de l'aire d'étude, trois interventions archéologiques ont été réalisées par le passé (Arkéos, 2021a : 73 ; Arkéos, 2017 ; Gauvin, 1990). Il s'agit d'abord d'un inventaire réalisé en 1990 en bordure du chemin et du ruisseau de l'Anse-à-l'Orme pour le compte du Centre de recherches écologique de Montréal, une intervention n'ayant mené à aucune découverte archéologique (Gauvin, 1990). La seconde intervention est rattachée aux études d'impact menées en amont des travaux de construction de l'antenne ouest du futur Réseau express métropolitain (REM). Enfin, la troisième intervention réalisée en 2021 a été réalisée dans le cadre des études de caractérisation environnementale et géotechnique planifiées à l'intérieur de l'emprise

du projet de construction du Lien de l'ouest (Arkéos, 2022a). La supervision a concerné une quinzaine de tranchées exploratoires localisées dans les zones identifiées dans l'étude de potentiel (Arkéos, 2021a). Si cette activité n'a mené à aucune découverte archéologique, les observations des profils stratigraphiques ont démontré que des contextes archéologiques sont susceptibles d'être mis au jour dans l'emprise des zones à potentiel.

L'étude de potentiel portant sur le corridor affecté par la construction du Réseau express métropolitain (REM) a permis d'identifier plusieurs zones à potentiel archéologique en bordure du chemin Sainte-Marie (Arkéos, 2017b). Des découvertes archéologiques ont été faites à l'intérieur de trois d'entre elles. Ces découvertes sont toutes associées à d'anciens établissements agricoles (BiFI-11, BiFI-12 et BiFI-13) (Arkéos, 2018). Le site BiFI-12, situé en bordure de l'actuelle rue Jean-Yves et qui se trouve à moins d'un kilomètre de l'aire d'étude, a d'ailleurs fait l'objet d'une fouille archéologique en 2019 (Arkéos, 2020) et d'un inventaire complémentaire en 2023 (Arkéos, 2024).



Légende

 Aire d'étude

Figure 20 - Extrait d'une vue aérienne de 1948 montrant le chemin de la côte Sainte-Marie au niveau du secteur à l'étude. Le profil demeure largement agricole au milieu du XX^e siècle

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 7 500

37,5 0 75 150 m

Date

Novembre 2024

Numéro de projet 850-1047-13



4 RÉSULTATS

Le corridor reliant Kirkland à la rive sud de la rivière des Prairies dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro se décline globalement en trois unités paysagères distinctes, en lien avec l'évolution de l'archipel d'Hochelaga depuis le début de l'Holocène dans la vallée du Saint-Laurent (Arkéos, 2021a). La description des travaux et des données colligées lors des interventions archéologiques de 2023 est réalisée par zone archéologique.

4.1 Inventaire archéologique

Au cours de la phase d'inventaire, ce sont 172 sondages manuels (43,5 m²) qui ont été réalisés dans les zones H-01 (sous-zones H-01a, H-01b, H-01c et H-01e), P-02 et H-02 (tableau 2).

Tableau 2 - Identification des zones à potentiel selon les secteurs, leur lot cadastral ainsi que le nombre de sondages qui y a été effectué

Zone à potentiel	Lettre attribuée - sous-zones	Secteur	Lot cadastral	Nombre de sondages
H-01	a	Pointe de terre au nord du boulevard Gouin Ouest	1 977 651	102
	b	Maison Augustin-Brisebois	1 977 653	31
	c	Bande de terrain pour le dépôt à neige au sud du boulevard Gouin Ouest	2 860 652	1
	d (P-01)[1]	Terrain au sud du boulevard Gouin Ouest	1 977 480	0
	e	Bande de terrain vacante	5 042 357	2
P-01 (H-01d)		Terrain au sud du boulevard Gouin Ouest	1 977 480	0
P-02		Terrain à l'axe de la rue Antoine-Faucon	1 977 480	34
H-02		Terrain au nord de l'autoroute Félix-Leclerc (40)	2 461 471	2

[1] Les zones archéologiques P-01 et H-01 ont été différenciées dans l'étude de potentiel (Arkéos, 2021a). Toutefois, il est important de rappeler qu'elles se chevauchaient et que leur distinction tient en bonne partie du type de potentiel ciblé. En effet, un potentiel archéologique associé à l'occupation autochtone ancienne était pressenti pour la zone P-01 (la lettre P pour occupation dite préhistorique) et un potentiel associé à une occupation dite historique (la lettre H). Ces deux zones peuvent être illustrées dans ce rapport, mais elles seront regroupées pour la description de l'espace qu'elles occupent. La zone archéologique est maintenant divisée en cinq sous-zones : H-01a à H-01e. Aucun sondage n'a été creusé dans la sous-zone H-01d (zone P-01).

Comme le démontre le tableau 2, une grande majorité des sondages a été effectuée dans la zone à potentiel H-01¹, elle-même divisée en cinq sous-zones distinctes (figure 22). Un nombre de 102 sondages a été effectué sur la pointe de terre au nord du boulevard Gouin Ouest (sous-zones H-01a) ; 31 sondages sur le terrain de la maison Augustin-Brisebois (H-01b) ; un seul sondage sur la bande de terrain associée au dépôt de neige au sud de boulevard Gouin Ouest (H-01c) ; aucun sondage sur le terrain au sud du boulevard (H-01d) et deux sondages sur la bande de terrain vacante située à l'ouest (H-01e).

4.1.1 Zones à potentiel H-01 (sous-zones a, b, c, d et e)

Au nord du corridor à l'étude, la plaine argileuse forme une terrasse en marge de la portion aval des rapides Saint-Jacques. Celle-ci s'étend sur quelques centaines de mètres vers l'intérieur des terres, vers le sud. Il s'agit d'un espace au sud du boulevard Gouin Ouest qui peut porter les vestiges d'occupations agricoles, et ce, depuis l'ouverture de la côte Sainte-Geneviève au XVIII^e siècle.

Le périmètre initial de la zone à potentiel H-01 a été déterminé lors de l'étude de potentiel du projet du Lien de l'Ouest (Arkéos, 2021a). Comme il a été mentionné précédemment, la superficie initiale de cette zone a été bonifiée dans le cadre du présent mandat par l'ajout de quatre espaces (sous-zones archéologiques) situés en bordure du boulevard Gouin Ouest².

De plus, dans la section nord de l'aire d'étude, on trouve la zone à potentiel P-01. Elle recoupe une partie de la zone H-01 (sous-zone H-01d) et délimite un espace dans lequel on peut trouver un potentiel archéologique lié à l'occupation autochtone ancienne (voir figure 22). Dans l'étude de potentiel archéologique (Arkéos, 2021a), cette zone a été définie principalement pour sa proximité à la rivière des Prairies, là où une baie offre un espace d'eau calme dans une portion de la rivière à fort débit. Une friche arbustive et un terrain plutôt marécageux ont maintenant remplacé le parcellaire agricole établi à cet endroit depuis le XVIII^e siècle.

L'inventaire de ces sous-zones archéologiques a débuté le 13 novembre 2023. Deux jours ont été consacrés à l'inventaire du terrain de la maison Augustin-Brisebois (lot 1 977 653) et à ceux situés au sud de Gouin (lots 1 977 480 et 2 860 652). L'intervention s'est poursuivie du 15 au 17 novembre sur le terrain de la pointe (lot 1 977 651). Deux retours y ont été nécessaires, soit le 20 et le 23 novembre 2023.

1 Qui était initialement le seul terrain de la zone à potentiel H-01 à être inventorié.

2 La zone à potentiel H-01, dans sa superficie initiale (Arkéos, 2021a), est maintenant comprise dans la sous-zone H-01d.

4.1.1.1 Sous-zone H-01a - Pointe de terre (parcelle de terre cultivable, propriété du MTMD)

Lot cadastral : 1 977 651
Sous-opérations : MTL23-16-2-2M à 4P, et 4R à 7E (voir tableau 1)

Dans la sous-zone à potentiel H-01a, les lignes de sondages implantées durant l'inventaire archéologique visaient à couvrir la plus grande superficie possible de la sous-zone archéologique tout en caractérisant les sols en place (figure 23).

Le terrain³ qui est associé à cette sous-zone correspond à une pointe de terre en friche d'environ 2,0 ha (photos 1 et 2) dont l'avancée dans la rivière des Prairies brise le courant et offre ainsi, le long de son flanc oriental, un milieu d'eau calme favorable pour y laisser une embarcation (photo 3). Elle présente une surface relativement plane et est recouverte de graminées, de talles d'asclépiade et de verge d'or. Elle est parsemée d'arbres matures à ses pourtours. La pointe s'avance dans le cours de la rivière des Prairies, dans la portion aval des rapides du Cap-Saint-Jacques.



Photo 1 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Vue générale de la pointe, vers le nord (MTL23-16-1-N4-005)

Le sol argileux (série de Saint-Urbain) de cette pointe a longtemps servi à la culture (labours) et a été laissé en friche depuis quelques années. Selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal, la propriété est zonée agricole. La terre est exempte de toute construction, mais porte néanmoins l'empreinte ténue de structures bâties qui sont aujourd'hui effacées du paysage. Aux abords de la clôture qui borde la parcelle de terre au niveau du boulevard Gouin Ouest, la présence d'arbustes ornementaux suggère l'existence passée d'une ancienne occupation domiciliaire en front nord de la voie de circulation. Un extrait d'une photographie aérienne prise vers 1949 (figure 24)

3 Ce terrain est la propriété du ministère des Transports et Mobilité durable (MTMD) depuis 2016.

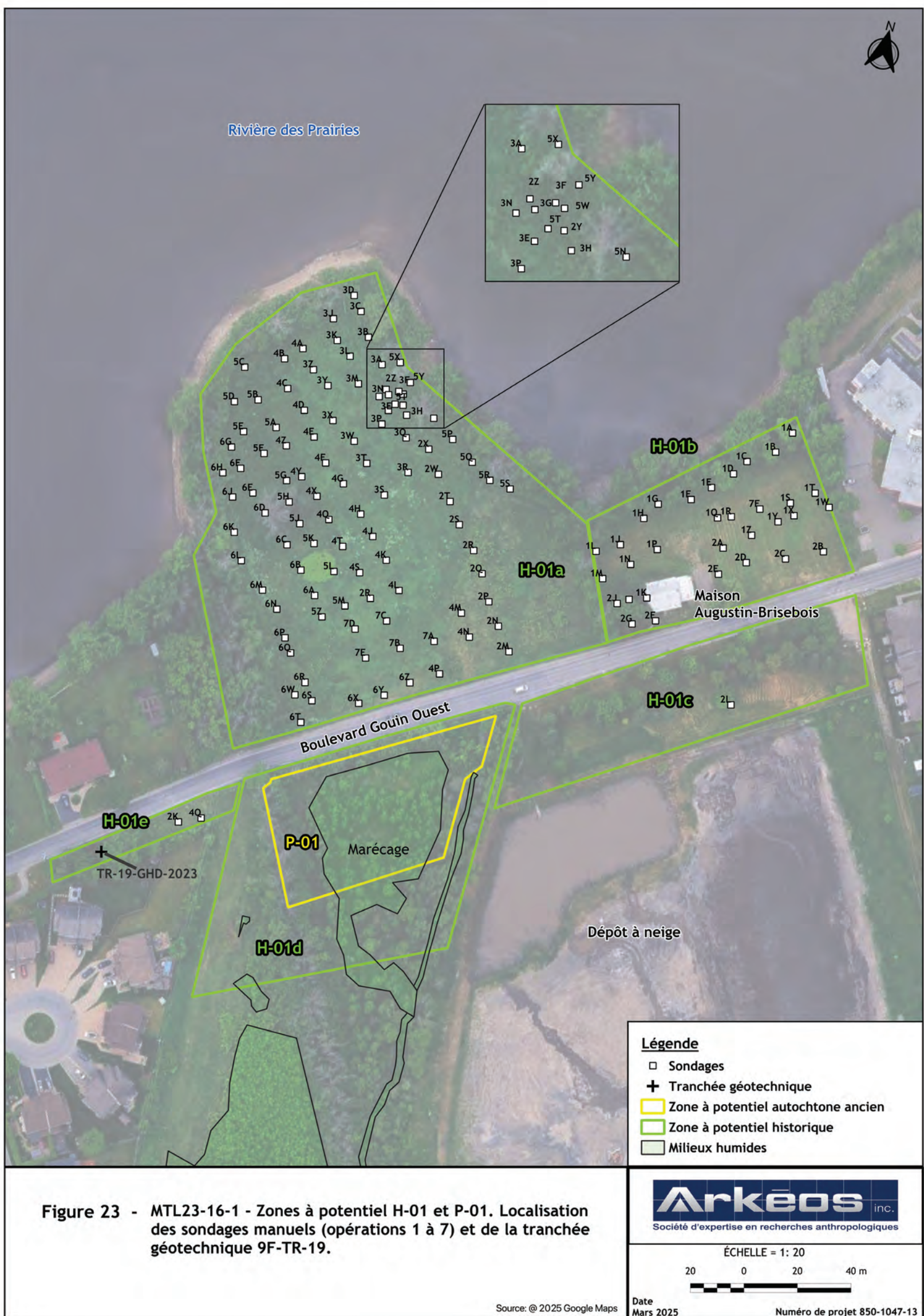




Photo 2 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, portion nord de la parcelle — Vue vers nord (MTL23-16-1-N1-164)



Photo 3 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, anse de la rivière des Prairies — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-028)

corrobores l'existence d'une construction à cet endroit, présumément jusqu'au tournant des années 1950. Sur la photo aérienne de 1954 (figure 25), la maison a disparu, mais la voie de circulation et les aménagements paysagers entourant le bâtiment sont toujours présents. La faible résolution de la photographie aérienne de 1949 ne permet pas d'en appréhender les détails architecturaux. Un chemin d'accès en demi-lune reliait les deux entrées à la résidence. Depuis lors, l'entrée de la propriété a été déplacée plus à l'est et a desservi une génération plus récente de bâtiments de plus faible envergure posés en retrait de la route.

Sur une vue aérienne du début des années 2000 (figure 26), on aperçoit ces deux structures au sud-est et à l'ouest de la propriété. L'une d'elles, tout près de la mitoyenneté au terrain de la maison Augustin-Brisebois, semble être une maison mobile ou une roulotte aménagée pour un usage prolongé. La forme canonique d'une barque à la renverse derrière l'occupation nous rappelle la proximité de la rivière des Prairies et les activités nautiques auxquelles s'adonnent les riverains. À partir des informations à notre disposition (photos aériennes anciennes et images *Google Earth*), les deux immeubles sont apparus après 1973 et sont disparus avant 2012. Ils ont laissé peu de traces dans le paysage actuel, hormis quelques plaques d'asphalte dans l'emprise de l'ancienne occupation la plus à l'est, et un massif arbustif de forme circulaire au point culminant du terrain dans sa portion ouest. Il peut s'agir d'occupations saisonnières. Elles ont dû disparaître à peu près en même temps, soit au tournant des années 2010. Aujourd'hui, le terrain abrite des campements épisodiques. La présence de foyers circulaires fait écho au passage de campeurs durant la belle saison (photo 4).

Un espace de la portion sud de la pointe est caractérisé par un comblement d'argile remaniée (environ 30 à 60 mètres de largeur). À cet endroit, les sols sont parfois gorgés d'eau en surface et semblent avoir fait l'objet d'un décapage extensif (photo 5). Une canalisation souterraine traverse



Photo 4 - MTL23-16-1 — Zone H-01 (sous-zone H-01a), foyer circulaire de facture récente, berge immergée, rivière des Prairies, chenal sud de l'île Bizard — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N4-003)



Photo 5 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre — Remblai argileux dans le sondage 6R, en bordure du boulevard Gouin Ouest — Vue vers le nord-est (MTL23-16-1-N1-263)

en diagonale ce même environnement, du boulevard Gouin Ouest à la rivière des Prairies (voir figure 26), dans le fond de la petite baie, à l'amorce de la pointe du côté est.

Cette section de la parcelle dans laquelle se trouve la canalisation souterraine correspond à l'emprise de l'occupation en front nord du boulevard Gouin Ouest qui a disparu après 1949 (voir figures 24 à 26). La maison a probablement été dérasée, les structures d'arrière-cour également et les sols d'occupation complètement décapés à la suite de l'abandon de l'occupation résidentielle. *A contrario*, le reste de la parcelle comprend des sols limoneux labourés contenant des inclusions anthropiques (mortier et charbon de bois, torchis) et de la céramique (faïence, terres cuites françaises vernissées vertes, *creamware*, fine blanche, terres cuites locales) témoignant d'occupations contemporaines ou même antérieures à la maison Augustin-Brisebois (vers 1800) située sur la propriété riveraine voisine.

Horizon supérieur du sol naturel remanié (labours)

L'essentiel du sol qui recouvre la pointe est constitué de terre franche labourée (argile et limon remaniés) sous l'horizon humique actuel (friche, abandon des activités agricoles). Le travail de labours a brassé en profondeur l'horizon supérieur du sol naturel qui devait originellement constituer un sol de l'ordre brunisolique (sol brun forestier). La plupart des sols brunisoliques sont bien à imparfaitement drainés.





Photo 6 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, paroi sud-ouest de la sous-opération 2Y, coupe C38 — Vue vers le sud-ouest (MTL23-16-1-N1-133)



Photo 7 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, paroi nord de la sous-opération 7E, coupe C125 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N-274)

De manière générale, il comporte deux ou trois strates de limon de tonalités et de granulométrie variables. Les interfaces sont graduelles et n'affichent pas de démarcation nette, quoiqu'elles puissent être distinguées en paroi. La présence du limon est constante jusqu'à l'horizon archéologiquement stérile. Les inclusions de cailloux et pierres apparaissent généralement sous les 0,15 m de la surface actuelle, et augmentent en quantité vers la base. À titre d'exemple, la sous-opération 2Y (profil C-38, paroi sud-ouest : photos 6 et 7, figure 27 et annexe 2) comporte une première couche de 0,15 m de limon légèrement argileux, brun-gris parsemé de mouchetures rouillées, homogène et de compacité moyenne.

Sous les 0,15 m, le limon passe au brun moyen. De petites pierres arénisées de couleur rouille apparaissent, ainsi que quelques particules de charbon de bois. On y trouve également des pierres subanguleuses de 0,05 m-0,15 m de diamètre. La base du sondage est atteinte à environ 0,50 m sous la surface actuelle. La sous-opération 7E (profil C-125, paroi nord : voir photo 7, figure 27 et annexe 2) affiche, dans les 12 premiers centimètres (0,12 m), un limon légèrement argileux, gris, homogène et compact. La coloration du limon migre vers un gris bleuté, avec les mêmes petites pierres arénisées et les mêmes pierres anguleuses que celles que l'on retrouve dans le sondage précédent (2Y). La base du sondage est atteinte à une profondeur d'environ 0,55 m.

À proximité du sondage 2Y, la sous-opération 3G affiche trois strates aux interfaces floues en paroi nord du sondage (profil C-42, paroi nord : photo 8, voir figure 27 et annexe 2). La première couche est constituée de limon brun foncé, moyennement compact et parsemée de radicelles. La couche suivante comporte un limon brun foncé, moyennement compact, et des inclusions de fragments de moules (mollusque), de pierres arénisées et subanguleuses de 0,00-0,15 m de diamètre. L'horizon suivant affiche un limon argilo-sableux gris-beige, compact, saturé de pierres subanguleuses et anguleuses de 0,05-0,15 m de diamètre.



Photo 8 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, paroi nord de la sous-opération 3G, coupe C42 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-137)



Photo 9 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre, paroi nord de la sous-opération 5A, coupe C77 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-159)

Quant à elle, la sous-opération 5A est située dans la portion nord-ouest de la pointe (profil C-77, paroi nord : photo 9, voir figure 27 et annexe 2). Les 20 premiers centimètres (0,20 m) sont marqués par une matrice limoneuse et sableuse, brun-gris, peu compacte et homogène. Un limon sablo-argileux brun tacheté orange lui succède pour les 28 centimètres (0,28 m) suivants. Il comporte des cailloux schisteux. Le limon recouvre une argile sableuse, beige, parsemée de graviers, de gravillons et cailloux.

La différenciation de ton dans la couleur de la matrice et des inclusions entre les niveaux du sol naturel remanié peut être le résultat des différentes étapes de préparation de la terre, de la division des travaux araires menant à la mise en culture : « labours, hersages, roulages, binages, buttages, etc. »⁴. Au fil des décennies, les outils se sont transformés, mais l'objectif reste en gros identique. Comme on peut le lire dans le manuel scolaire des Frères de l'instruction chrétienne (1937), « *les labours ont pour but d'ameublir le sol, de l'aérer, de détruire les plantes nuisibles, de répartir les engrais et de les mettre à la portée des racines des plantes* »⁵. Les apprentis agriculteurs du tournant des années 1930 avaient recours à ce manuel dans les écoles d'agriculture du Québec. On y détaille avec soin les outils et la machinerie de l'époque ainsi que les usages auxquels ils étaient destinés. Une fois sa formation achevée, l'agriculteur faisait appel à différents outils pour améliorer sa terre, et cette chaîne opératoire induisait un travail différentiel dans le sol. Les sillons de la charrue étaient plus ou moins profonds selon qu'il s'agissait d'une parcelle nouvellement défrichée, ou encore d'un sol travaillé et amendé depuis plusieurs saisons. Les interventions en profondeur étaient plus courantes dans les premières années d'une mise en culture et tendaient à s'espacer dans le temps, une fois la culture bien établie. À cet effet, une petite section de ce manuel de 1937

4 Manuel scolaire des Frères de l'instruction chrétienne, *L'agriculture dans les écoles* (1937), p.30.

5 *Idem*.

Profils stratigraphiques

Descriptions

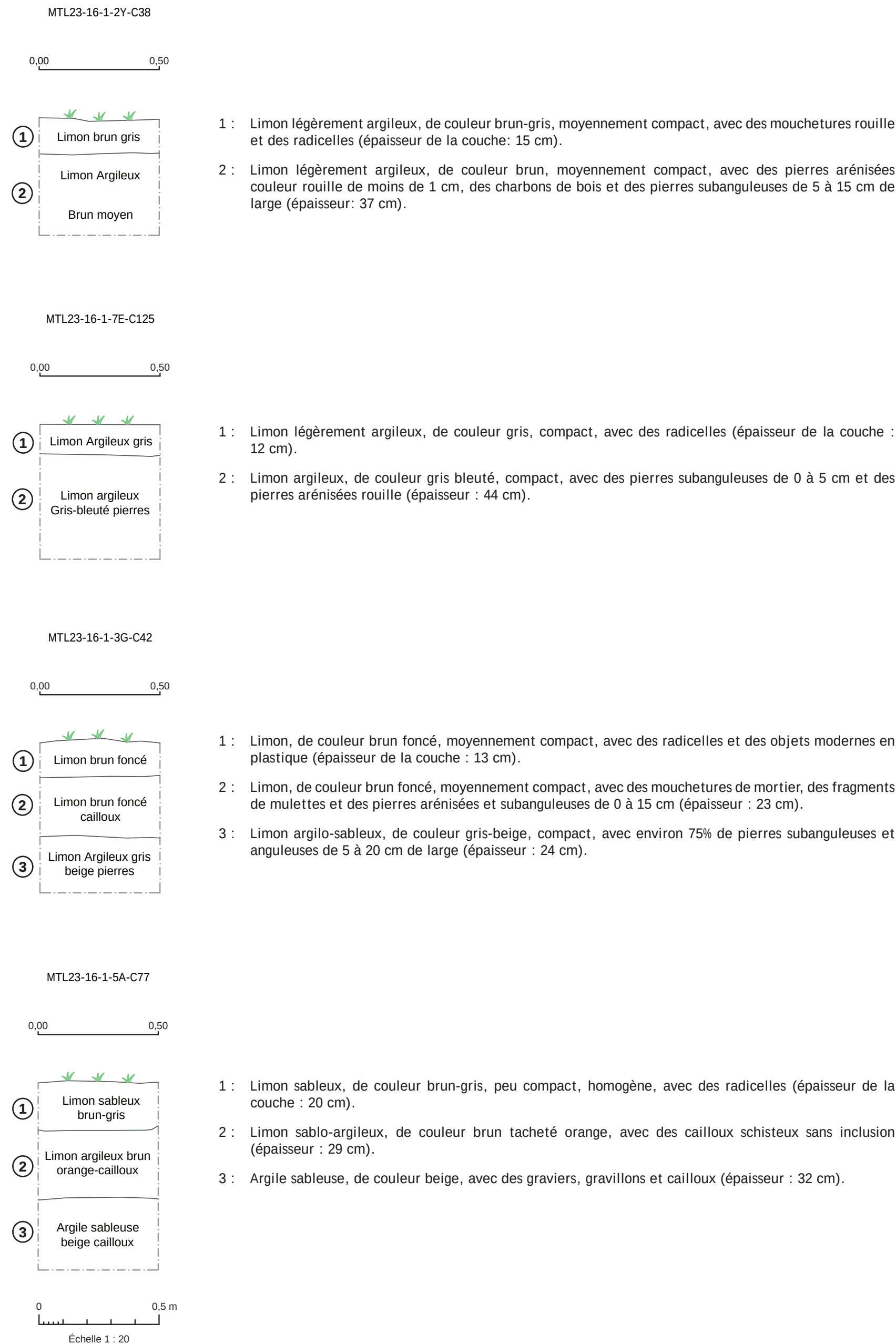


Figure 27 - Zone H-01 (sous-zone H-01a) — Pointe de terre — Profils stratigraphiques MTL23-16-1-2Y-C38, MTL23-16-1-7E-C125, MTL23-16-1-3G-C42, et MTL23-16-1-5A-C77

est destinée aux différents types de labours, selon la nature des sols rencontrés, leur qualité de drainage, la culture à laquelle est destinée la parcelle, la fréquence des passages de la charrue, la main-d'œuvre disponible. La première étape vise à couper le sol profondément, à le défoncer. Le défoncement consistait à augmenter «... l'épaisseur de la couche arable» et permettre aux plantes «de mieux résister aux grandes sécheresses et aux pluies excessives en facilitant aux racines et à l'eau leur pénétration dans le sol»⁶.

Le défoncement n'était pas une opération courante. Il s'agissait d'un travail de fondation, pénible, sur lequel s'appuyait le reste des opérations cycliques permettant des récoltes fructueuses au fil des ans. Pour un paysan d'avant la grande mécanisation d'après-guerre, il s'agissait d'un travail fastidieux qu'on réservait aux nouvelles terres dans leurs premières années de production, ou encore celle qui demandait un plus grand effort pour les rendre fertiles. Après le défoncement, les labours pénètrent le sol dans une moindre mesure : «On distingue, quant à la profondeur, trois sortes de labours : le labour superficiel, qui ne dépasse guère 4 pouces ; le labour moyen, ayant de 5 à 7 pouces ; le labour profond, qui dépasse 7 pouces»⁷.

Il existe également une morphologie du labour ancien qui peut induire différents faciès dans le profil du sol : il s'agit du labour à plat, en planches ou en billons, selon la nature du sol rencontré. La distance entre les sillons est aussi un facteur à considérer dans le processus de formation et de transformation du labour (Les Frères de l'instruction chrétienne, 1937).

Toutes ces opérations, assorties des facteurs naturels de transformation des sols (érosion climatique, alluvionnements, nature du dépôt meuble sous-jacent, etc.), ont pu contribuer à l'élaboration du faciès de labours tel qu'on le retrouve dans cet espace en bordure de la rivière des Prairies. La légère stratification du limon que l'on observe en coupe est probablement le fruit d'événements multivoques difficiles à isoler. Plusieurs de ces facteurs sont également à l'œuvre dans la migration et la disposition des objets-témoins et des inclusions anthropiques que l'on a retrouvées en fouille.

Analyse de la culture matérielle

À première vue, le corpus typologique des assemblages d'objets-témoins peut être associé à une occupation domestique à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il n'est pas exclu que les vestiges d'un carré d'habitation ou de ses dépendances puissent se trouver dans le périmètre immédiat des sondages où sont concentrés les artefacts les plus anciens. Certaines structures peuvent se trouver dans la bande d'exclusion de 15,00 m, dans l'espace transitoire entre le rivage de la rivière des Prairies et la terrasse où ont été réalisés les sondages.

6 *Idem*, p.32-33.

7 *Idem*, p. 31.

La figure 28 représente la distribution des sondages sur la pointe et la dispersion dans l'espace des objets-témoins et des inclusions anthropiques. Le tableau 3 rend compte du même phénomène. Les couleurs du tableau renvoient à celles de la figure 28.

Tableau 3 - Zone archéologique H-01 (sous-zone H-01a), pointe de terre Distribution des fragments de céramiques et des inclusions de charbon de bois et de mortier par sous-opération

Zone H-1 (pointe de terre sur la rivière des Prairies)	Matériel céramique					Inclusions	
Sous-opération	TCFB	Creamware	TCG locale	TCG française	Faïence blanche	Charbon de bois	Mortier
2Y			X			X	
3E				X			X
3F						X	
3G				X	X		X
3J			X				X
3K							X
3L							X
3M						X	X
3N			X			X	X
3P				X	X	X	X
3R						X	X
3W			X				X
3X						X	X
3Y						X	X
3Z						X	X
4D	X						X
4E	X						X
4F					X		X
4G							X
4H							X
5J	X						
5T		X		X	X		
5W		X	X				X
5X			X				
6A							X
6B							X
6N	X						

On remarquera que les assemblages céramiques occupent essentiellement la portion nord de la pointe et que les terres cuites les plus anciennes sont concentrées dans la partie nord-est. La terre cuite fine blanche est complètement absente de cet espace et les quelques tessons de céramique récente sont relégués en périphérie de la concentration observée plus à l'est. Les inclusions de mortier occupent la plupart des sondages positifs. Cependant, le charbon de bois est distribué exclusivement dans les sondages où l'on retrouve la faïence blanche, les terres cuites communes françaises et les terres cuites communes locales. L'orthophoto montre également que le labour affiche une orientation est-ouest dans cette portion de la pointe. Les résultats de l'inventaire suggèrent un axe de dispersion transversale des objets témoins, de l'est vers l'ouest de la portion nord de la pointe.

Les sondages 2Y, 3E, 3F, 3G, 3N, 5W et 5T (voir figure 28) ont permis de relever la présence d'une concentration d'artéfacts et écofacts près de la rive de la baie. Bien qu'étant légèrement en retrait de la concentration, les sondages 3M, 3P et 5X ont également révélé la présence d'artéfacts et d'écofacts. Un total de 140 objets (fragmentaires) a ainsi été mis au jour à l'emplacement de ces sondages, pour un NMI⁸ de 53. Dans tous les cas, les artéfacts se trouvent dans le lot 2, qui semble correspondre à la portion profonde du labour.

L'assemblage artéfactuel présente la particularité d'être très fragmentaire, avec une répartition spatiale des objets difficile à contextualiser, et de présenter une importante altération (ce qui inclut notamment une mauvaise conservation des glaçures des objets céramiques). L'assemblage est composé de céramique, de rares menus objets, d'objets en lien avec la construction (clous et vitre, ainsi que torchis) et d'écofacts (ossements fauniques et coquilles) (voir annexe 3).

Pour ce qui est de la céramique, on note la présence de nombreux fragments de terre cuite grossière qu'il n'est pas possible d'identifier du fait de leur mauvais état de conservation (NR:39, NMI : 4). Certains de ces fragments peuvent être du torchis. Le reste de l'assemblage céramique se divise entre de la terre cuite grossière chamois à glaçure verte (NR: 2, NMI : 2) (faisant partie de la grande famille des céramiques dites vernissées vertes de France), de la terre cuite grossière chamois-rose à glaçure verte (NR: 1, NMI : 1) (faisant également partie de la grande famille des céramiques dites vernissées vertes de France), de la terre cuite grossière locale à glaçure verte (NR: 6, NMI : 4) et à glaçure incolore (NR: 28, NMI : 12) ainsi que de la faïence blanche (NR: 3, NMI : 3). Il n'est cependant

8 Les abréviations NR (nombre de restes, qui correspond au nombre de fragments) et NMI (nombre minimum d'individus) renvoient à deux méthodes de quantification des artéfacts et écofacts habituellement utilisées en archéologie. Ces méthodes correspondent chacune à un grand type de quantification : le nombre de restes est calculé préalablement au remontage des objets alors que le nombre minimum d'individus reflète une interprétation du matériel. Le nombre de restes permet d'obtenir certains types de renseignements, tels que détermination des matériaux dans l'assemblage et ordre de grandeur des types de production, ce qui permet notamment de proposer une datation pour l'assemblage, ou encore fragmentation du mobilier pouvant renvoyer à un usage particulier de l'espace. Le NMI a quant à lui pour principale fonction l'interprétation archéologique, venant également consolider l'argumentaire chronologique (Hussi, 2001). Dans le cas de la présente étude, la méthodologie retenue est celle du NMI basique (ou maximal) (Demierre *et al.*, 2013).

pas possible de déterminer si cette faïence est d'origine française ou anglaise, du fait de son mauvais état de conservation. Par ailleurs, un fragment de *creamware* a été mis au jour dans le lot 5T02. En ce qui concerne les menus objets, seuls quatre boutons en nacre ont été inventoriés (lot 2Y02).

Pour ce qui est des clous, ils sont majoritairement en fer forgé (NR: 7, NMI : 7) et en fer indéterminé (NR: 4, NMI : 3). Un clou en fer laminé est observable dans le lot 3G02. Le verre à vitre (NR: 6, NMI : 5) est du verre teinté régulier vert.

Cet assemblage permet de proposer une datation en lien avec une occupation de la fin de la période française et du début de la période anglaise, soit de la seconde moitié du XVIII^e siècle. En effet, il est possible d'observer la coexistence de céramique typiquement associée à des importations françaises (la céramique vernissée verte de France), de productions locales (dont l'âge d'or se situe entre 1780 et 1830, mais qui sont produites dès la seconde moitié du XVII^e siècle) et un fragment de *creamware* importé d'Angleterre à compter des années 1760 et que l'on observe fréquemment dans les contextes 1780-1820. Par ailleurs, les clous en fer laminé sont produits à compter des années 1790. Ces différents éléments, combinés à la présence de torchis, laissent penser à une installation française qui a perduré jusqu'au tournant du XIX^e siècle.

4.1.1.2 Sous-zone H-01b - La maison Augustin-Brisebois (propriété de la Ville de Montréal)

Lot cadastral : 1 977 653
Sous-opérations : MTL23-16-1-1A à 1J, 1L à 1Z et 2A à 2J (voir tableau 1)



Photo 10 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, corps principal et cuisine d'été — Vue vers le nord-ouest (MTL23-16-1-N4-019)

À l'est de la pointe se situe la propriété de la Ville de Montréal qui accueille la maison Augustin-Brisebois (photo 10, voir figure 23). L'immeuble des tout débuts du XIX^e siècle (vers 1800⁹) a été identifié pour sa valeur patrimoniale exceptionnelle¹⁰. La maison Augustin-Brisebois occupe un grand espace ouvert, en pente douce, bien drainé et libre d'obstacles (photos 11 et 12). Une remise en bois jouxte la maison depuis le début des années 2020. Son emplacement correspond à une surface nivelée au nord-est du corps principal de la maison. Au moment des travaux, aucun bâtiment secondaire n'est visible sur la propriété. Les lieux sont inoccupés et barricadés depuis quelques années.

9 Il s'agit d'une date approximative qui correspond à l'année de la transmission de la propriété par legs testamentaire en faveur d'Augustin Brisebois.

10 http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_bat.php?id_bat=7335-56-0283-01.



Photo 11 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, propriété sous la neige, début des sondages — Vue vers le sud-ouest (MTL23-16-1-N2-001)



Photo 12 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Lignes de sondages sur la propriété autour de la maison Augustin-Brisebois — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N1-063)

La portion de la sous-zone H-01b qui a été inventoriée vise à caractériser l'horizon supérieur du sol naturel remanié. Trente et un sondages ont été réalisés dans la superficie de la propriété. Les horizons supérieurs des sols qui ont été répertoriés sont généralement libres de pierres et présentent dans les premiers centimètres les caractéristiques d'un brunisol ayant été labouré, tandis que le sol naturel remanié repose sur un till. Les profils des sondages 1A et 2H servent à illustrer l'échantillonnage dans cette portion de la sous-zone H-01b (profils C-1, paroi nord et C-30, paroi est, figure 29 et annexe 2).

La sous-opération 1A est située à la limite est du terrain et comporte trois couches horizontales (photo 13). La première est caractérisée par un limon brun compact sur 0,10 m. Il est parsemé de



Photo 13 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, paroi nord de la sous-opération 1A, coupe C1 — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-010)

nombreuses radicelles et supporte l'aire gazonnée que l'on retrouve à la surface du terrain à 23,21 m NMM. Le deuxième horizon est composé de limon brun clair orangé, moucheté, compact et plutôt homogène. La matrice contient des inclusions de gravillons et des pierres subanguleuses de 0,00-0,15 m de diamètre. L'épaisseur de la couche est d'environ 0,40 m. À sa base on retrouve un limon argilo-sableux, de couleur gris-beige. La matrice est compacte et contient environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 0,05-0,20 m de diamètre. Cette dernière couche présente une amplitude de 0,43 m à la base du sondage et peut correspondre à un till d'ablation, archéologiquement stérile.

Profils stratigraphiques

Descriptions

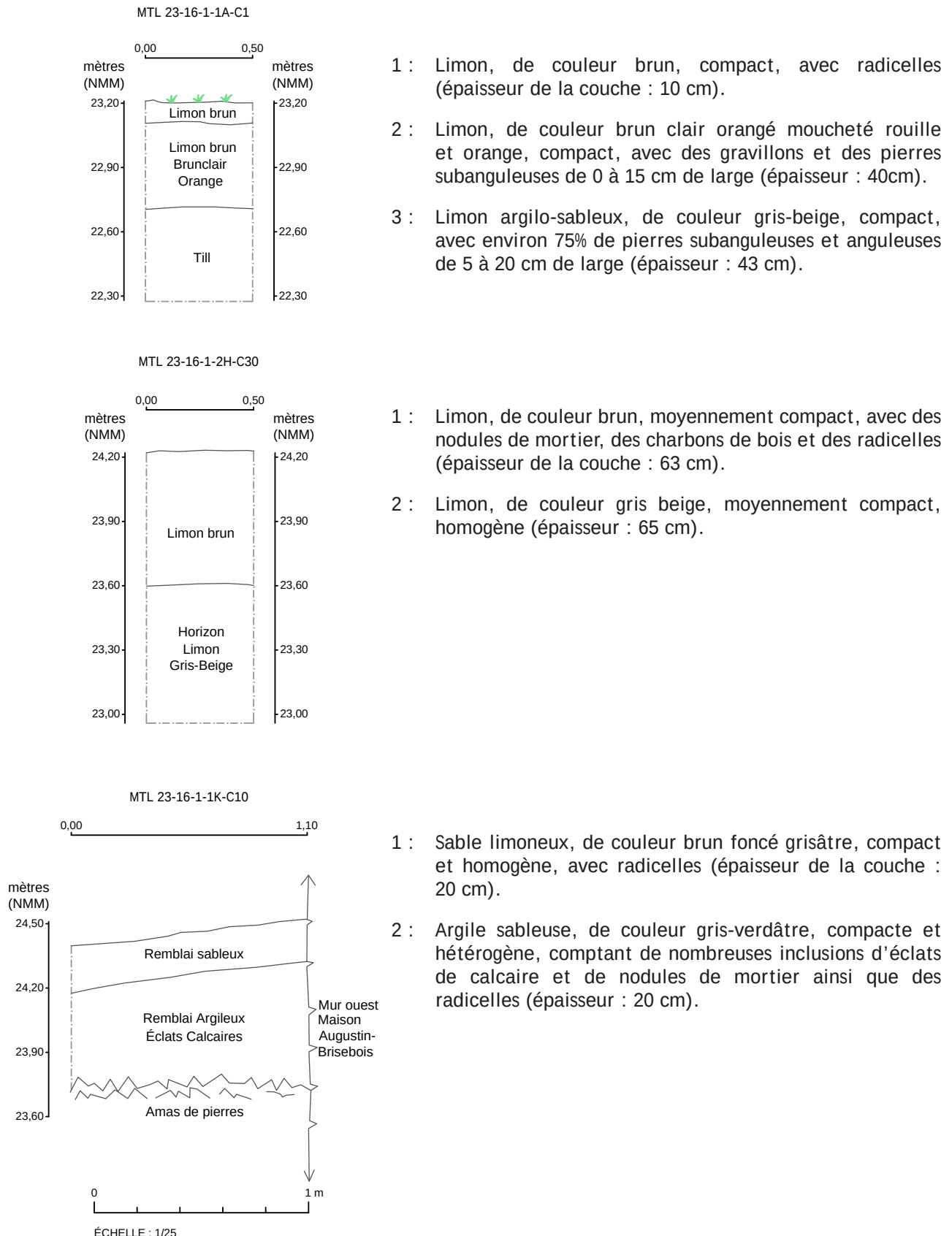


Figure 29 - Zone H-01 (sous-zone H-01b) – Maison Augustin-Brisebois – Profils stratigraphiques MTL23-16-1-1A-C1, MTL23-16-1-2H-C30 et MTL23-16-1-1K-C10



Photo 14 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, paroi nord-est de la sous-opération 2H, coupe C30 — Vue vers le nord-est (MTL23-16-1-N1-110)

La sous-opération 2H est localisée à l'ouest de la maison (photo 14). Elle compte deux strates disposées horizontalement. La surface du sondage est à une altitude de 24,20 m NMM et se trouve à proximité immédiate du mur ouest de la maison Augustin-Brisebois. Le premier niveau correspond à un dépôt de limon brun d'une épaisseur de 0,63 m. La couche est homogène et compacte, parsemée de nodules de mortier, de charbon de bois et de radicelles. Il pourrait s'agir de la terre à jardin. La couche suivante comporte une matrice de limon gris beige, homogène et compact. Il s'agit d'un horizon du sol naturel archéologiquement stérile.

La sous-opération 1K concerne un sondage réalisé contre le parement du mur ouest de la maison Augustin-Brisebois. Il visait à documenter la tranchée de construction de la maison et présentait une plus grande surface de fouille que les sondages disséminés autour de celle-ci (profil C-10, paroi nord-ouest : photo 15, voir figure 29 et annexe 2). La largeur est de 0,70 m au niveau du parement du mur ; la longueur est de 1,10 m. Le niveau atteint est de 0,70 m

sous la surface de circulation actuelle. La fouille manuelle a permis de caractériser deux remblais, le dernier reposant sur un amas de pierres calcaires anguleuses. La surface contre le mur est à 24,51 m NMM et la première couche présente une légère pente descendante vers l'ouest. Elle est composée de sable limoneux, de brun foncé à grisâtre, compact et plutôt homogène, et contenant quelques lentilles de mortier. La couche suivante consiste en une matrice d'argile sableuse, gris-verdâtre, compacte et hétérogène. Elle compte de nombreuses inclusions d'éclats de calcaire et de nodules de mortier. Ce niveau repose sur un amas de blocs calcaires dont la dimension horizontale varie entre 0,20-0,50 m. La fouille s'est arrêtée sur cet enchevêtrement de pierres sans avoir atteint la base du mur de fondation.



Photo 15 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01b) — Maison Augustin-Brisebois, parement de la fondation du mur ouest, sous-opération 1K, coupe C10 — Vue vers l'est (MTL23-16-1-N2-023)

Analyse de la culture matérielle (sous-zone H-01b)

L'inventaire des artefacts et écofacts (voir annexe 3) concernant les sous-opérations 1A à 2J (maison Augustin-Brisebois) révèle une prédominance de la terre cuite fine blanche (nbre : 99) sur les autres matières céramiques. Dans une moindre mesure, on retrouve de la terre cuite fine blanche vitrifiée (nbre : 9), des terres cuites grossières locales (nbre : 21), et quelques tessons de *creamware* (nbre : 9) et *pearlware* (nbre : 6). Les fragments d'objets de céramique réfèrent pour la plupart à des contenants de forme indéterminée et sont donc peu loquaces sur leur usage spécifique.

Il s'agit essentiellement d'objets d'usage courant propre à une occupation rurale à partir du premier quart du XIX^e ou qui s'étend à tout le moins jusqu'au premier tiers du XX^e siècle (fonctions de la table et alimentation, contenants divers). Quelques fragments de tuyaux et fourneaux de pipes de terre cuite argileuse blanche (TD, Henderson's) (nbre : 9) rappellent que l'usage du tabac à pipe était pratique courante. Au niveau des métaux, on retrouve surtout des clous (nbre : 41) (fer forgé, indéterminé, laminé ou découpé, tréfilé) marquant l'étendue temporelle de l'occupation. Un bouton-pression en alliage de cuivre et un autre en verre opaque blanc de type Prosser sont les seules attaches de vêtements découvertes sur la propriété. La vitre (nbre : 25) et le verre à bouteilles (nbre : 5) sont présents dans les assemblages en quantité réduite. Un tesson de verre de bouteille à gin est le seul témoin de la consommation d'alcool. Des os de mammifères (nbre : 91), dont certains portent des marques de sciage, et un fragment de coquille de mollusque complète cette portion d'inventaire.

4.1.1.3 Sous-zones H-01c, H-01d et H-01e - Bande de terrain pour le dépôt à neige (H-01c), terrain au sud du boulevard Gouin Ouest (H-01d) et bande d'un terrain vacant à l'ouest (H-01e) - (propriétés de la Ville de Montréal)

Lots cadastraux : 2 860 652 (H-01c) ; 1 977 480 (H-01d) et 5 042 357 (H-01e)
Sous-opérations : MTL23-16-1-2L (H-01c), aucune dans H-01d et MTL-23-16-1-2K et 4Q (H-01e) (voir tableau 1)

Tout comme les deux sous-zones archéologiques précédentes, les sous-zones H-01c et H-01e font partie des ajouts au périmètre de la zone à potentiel archéologique H-01 initiale (sous-zone H-01d). Un seul sondage manuel (MTL23-16-1-2L; profil C-33, paroi sud-ouest, photo 16, annexe 2) a été réalisé en contrebas du talus artificiel à la limite nord du dépôt de neige de la Ville de Montréal (H-01c) (lot 5 042 357) (voir figure 23). La fouille a révélé un terrain fortement décapé par des travaux de nivellement en bordure nord du dépôt à neige.

À l'ouest du dépôt à neige se trouve un espace en friche appartenant au MTMD, la zone-zone archéologique H-01d (lot cadastral 1 977 480), comportant une végétation arbustive assez dense (photo 17). Cet espace correspond à une zone humide, voire marécageuse, qui est traversée



Photo 16 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01c) — Bande de terrain pour le dépôt à neige, paroi sud-ouest de la sous-opération 2L, coupe C33 — Vue vers le sud-ouest (MTL23-16-1-N1-116)



Photo 17 - MTL23-16-1, zones H-01 (sous-zone H-01d) et P-01 — Terre en friche au sud du boulevard Gouin Ouest — Vue vers le sud-ouest (MTL23-16-1-N2-012)

par un canal de drainage et ses déblais de creusement. De nombreuses flaques d'eau stagnante ont pu être observées durant l'intervention. Jadis partie d'une terre agricole, il est difficile d'y percevoir sa vocation d'antan tant le terrain a été transformé par le changement d'affectation de son environnement immédiat (dépôt de neige à l'est, drainage et conduite d'aqueduc dans sa frange ouest (voir figure 26). Pourtant, les photographies aériennes anciennes représentent plutôt un espace en culture assez bien drainé, le tracé d'un ruisseau et celui d'un bâtiment de ferme de bonne dimension (voir figures 24 [1949] et 25 [1954]). Sur une photo de 1998, le bâtiment de ferme a disparu et la friche semble avoir envahi le domaine cultivable. Un canal de drainage traverse la zone perpendiculairement. Il occupe la même emprise que celui observé en 2023 (photos 18 et 19). Il passe sous la voie de circulation et poursuit son cours souterrain vers la rivière des Prairies en traversant la pointe de terre (H-01a), puis se jette dans la petite baie adjacente à la propriété sur laquelle est construite la maison Augustin-Brisebois (sous-zone H-01b) (photo 20). La photo aérienne de 2002 (voir figure 26) offre une vue analogue à celle prise en 1998, mais présente un meilleur contraste des détails du paysage.

La proximité du dépôt à neige (H-01c) a possiblement contribué à l'altération du paysage dans la zone par la modification du



Photo 18 - MTL23-16-1 — Limite ouest des zones H-01 (sous-zone H-01d) et P-01, emprise de l'aqueduc — Vue vers le sud/sud-ouest (MTL23-16-1-N2-016)



Photo 19 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01d) — Canal de drainage et canalisations de béton sous la chaussée du boulevard Gouin Ouest — Vue vers le nord-est (MTL23-16-1-N1-096)



Photo 20 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01a) — Sortie de la canalisation de drainage dans la rivière des Prairies, à la mitoyenneté de la pointe de terre et de la propriété sur laquelle se dresse la maison Augustin-Brisebois — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N1-083)

patron de drainage. Les observations portées sur la surface perturbée ainsi que le constat d'un terrain fortement décapé par des travaux de nivellement en bordure nord du dépôt à neige indiquent que cet espace ne présente dorénavant qu'un potentiel limité quant à la valeur du contexte archéologique qui peut y être relevé. Ce secteur est maintenant occupé par un milieu humide et très mal drainé (marécageux) ; aucun inventaire archéologique n'a donc été réalisé.

Deux autres sondages (MTL-23-16-1-2K et 4Q) réalisés dans la mince bande de terrain vacante au sud du boulevard Gouin, se situent à proximité d'un développement résidentiel récent (sous-zone H-01e) (lot 2 860 652) (voir figure 23). Cette mince bande de terrain, située à l'ouest de la sous-zone H-01d, est la propriété de la Ville de Montréal. Cet espace non bâti se trouve à une centaine de mètres de la rive droite de la rivière des Prairies. Une piste cyclable occupe une partie du lot. À sa limite est, la bande de terrain a été travaillée mécaniquement et semble surbaissée par rapport aux niveaux environnants (photo 21). Les sondages révèlent la présence d'un remblai argileux hétérogène comportant de nombreux cailloux anguleux dans les sondages 2K et 4Q. Ce remblai argileux recouvre l'argile naturelle, archéologiquement stérile.



Photo 21 - MTL23-16-1, zone H-01 (sous-zone H-01e) — Bande de terrain propriété de la Ville de Montréal en bordure sud du boulevard Gouin Ouest, à l'ouest de la zone P-01 — Vue vers l'est (MTL23-16-1-N1-150)

4.1.2 Zone à potentiel P-01 (voir sous-zone H-01d)

Lot cadastral : 1 977 480

Tout comme la sous-zone archéologique H-01d, la zone P-01 se situe à l'ouest du dépôt à neige (sous-zone H-01c). Puisque ces zones archéologiques occupent le même terrain (l'emprise de la sous-zone H-01d recoupe celle de P-01) (lot cadastral 1 977 480, voir figure 23), aucune intervention ne put être effectuée dans la zone P-01 pour les mêmes raisons qui ont été précédemment identifiées.

4.1.3 Zone à potentiel P-02

Lot cadastral : 1 977 480

Sous-opérations : MTL23-16-1-7F à 8C - MTL23-16-1-8D à 8S (voir tableau 1)

La zone à potentiel P-02 est située au centre du corridor à l'étude, dans l'axe de la rue Antoine-Faucon (voir figure 1). Il s'agit de la partie la plus élevée de l'aire d'étude et cet espace est caractérisé par la présence de dépôts de till reposant directement sur le socle rocheux. Elle pouvait révéler les vestiges du passage de groupes autochtones anciens, et ce, dès la période de l'Archaïque.



Photo 22 - MTL23-16-1, zone P-02 — Boisé au sud de la zone — Vue vers le sud (MTL23-16-1-N2-049)

Au centre de l'aire d'étude, dans la zone P-02, la terrasse argileuse fait place à un terrain généralement bien drainé et reposant sur un dépôt de till (figure 30). Les surfaces varient entre 32,00 m et 36,00 m NMM. L'espace y prend un peu d'altitude. Le socle rocheux s'approche de la surface en maint endroit. On le retrouve à moins d'un mètre sous la couche de labours dans le périmètre du sentier est-ouest débouchant sur la rue Antoine-Faucon. Cette ancienne terre agricole alterne entre prairies en friche et boisés. En effet, deux espaces dont la végétation est distincte sont présents dans la zone P-02. Le premier espace est situé dans un boisé ancien qui semble avoir conservé des caractéristiques du couvert forestier précédant l'ouverture des côtes et qui ne semble pas avoir fait l'objet d'activités agricoles par le passé. On y retrouve un peuplement de caryers et d'érables, typique de la vallée du Saint-Laurent avant sa mise en culture. Ce boisé occupe un terrain plus ou moins égal, sans déclivité particulière (photos 22 et 23). Le deuxième espace est situé dans une prairie en friche (photo 24) qui témoigne





Photo 23 - MTL23-16-1, zone P-02 — Sondage en cours de fouille dans l'érablière à caryers — Vue vers l'est (MTL23-16-1-N2-064)



Photo 24 - MTL23-16-1, zone P-02 — Prairie en friche au nord-est de la zone — Vue vers le nord (MTL23-16-1- N1-206)



Photo 25 - MTL23-16-1, zone P-02 — Boisé au sud de la zone P-02, érablière à caryers — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N2-066)

de la vocation agricole des lieux jusqu'au tournant des années 1960 ; ancien champ vestige du parcellaire agricole de la côte Sainte-Genève. Il fut abandonné vers la fin du XX^e siècle.

La stratification des sols du premier espace ne présente aucune trace de labours, du moins dans la portion centrale du boisé (photo 25). La zone P-02 est bordée à l'est et à l'ouest par des développements immobiliers résidentiels de construction récente. Tout comme dans la zone à potentiel P-01, une importante conduite d'aqueduc occupe également la limite ouest de la zone. Les déblais de creusement du service d'eau débordent sur quelques dizaines de mètres vers l'est. Dans la portion nord-est de la zone P-02, le boisé cède la place à une prairie discontinue, entrecoupée de talles d'arbustes. On pressent encore la forme de rectangle allongé, typique du régime des côtes (voir figure 20). Elle est couverte de repousses arbustives et de plantes herbacées (photos 26 et 27). Le jeune boisé au sud-ouest est encore marqué

des limites des anciennes terres : une clôture de perches affaissée (photo 28) et des murets d'épierrement témoignent du découpage du parcellaire d'avant le démembrement du domaine agricole qui s'est enclenché au début des années 1960.



Photo 26 - MTL23-16-1, zone P-02 — Prairie en friche au nord-est de la zone — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N2- 052)



Photo 27 - MTL23-16-1, zone P-02 — Prairie en friche et boisé en arrière-plan — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N2- 078)

Ces deux espaces (au sud-ouest et au nord-est de la zone) qui n'ont pas été perturbés par des travaux récents, ont été inventoriés et n'ont livré aucun vestige, mobilier ou immobilier. Les fouilles associées à la zone P-02 totalisent 34 sondages manuels (voir tableau 2).

Le boisé a été inventorié suivant des lignes de sondages qui ont été implantées selon un axe nord-sud, entre un développement immobilier à l'est, et l'emprise de l'aqueduc à l'ouest. Les 20 sondages (voir tableau 1) visaient à caractériser l'horizon supérieur du sol naturel.

La paroi nord du sondage 7K est caractéristique de la stratification générale observée dans le boisé. Le profil stratigraphique MTL23-16-1-7K-C-130 (annexe 2) est caractérisé dans les 13 premiers centimètres (0,13 m) par un limon légèrement argileux brun, homogène et moyennement compact, parsemé de racines, de radicelles et de quelques rares cailloux. Dans les cinquante centimètres suivants, la couche transite vers un sable limoneux beige, moyennement compact et comportant environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses, dont le diamètre varie de 0,00 à 0,15 m. Le sable limoneux devient



Photo 28 - MTL23-16-1, zone P-02 — Boisé à l'ouest de la prairie, vestiges de clôture de perches et murets d'épierrement — Vue vers le nord (MTL23-16-1-N2- 077)

légèrement argileux, et grisonnant vers la base du sondage. Il s'agit d'un brunisol reposant sur un till non différencié. Aucun objet témoin n'a été tiré de la fouille de l'érablière.

La prairie en friche a également été inventoriée suivant des lignes de sondages positionnées selon le même axe nord-sud. Les 14 sondages (voir tableau 1) visaient à caractériser l'horizon supérieur du sol naturel remanié (labours). Il s'agit des sous-opérations MTL23-16-1-8D à 8S.



Photo 29 - MTL23-16-1, zone P-02 — Sous-opération 8J
— Vue vers le nord (MTL23-16-1-N1-212)

Le sondage 8J permet d'illustrer la trame générale de l'inventaire de la prairie en friche. La paroi nord du profil MTL23-16-1-8J-C-151 présente un premier horizon constitué de limon légèrement argileux, brun, plutôt homogène et moyennement compact (photo 29, annexe 2). Des mouchetures de couleur rouille sont disséminées dans la masse de la couche de 0,35 m d'épaisseur. Ce dépôt s'appuie sur un sable limono-argileux gris-beige, compact, comportant de nombreuses pierres subanguleuses de 0,00 à 0,05 m de diamètre. Cette couche a été échantillonnée sur une profondeur de 0,45 m et s'apparente à un till non différencié. Aucun objet-témoin n'a été découvert dans l'un ou l'autre des sondages 8D à 8S.

4.1.4 Zone à potentiel H-02

Lot cadastral : 2 461 471
Sous-opérations : MTL23-16-1-1A et 1B, MTL23-16-1- 2A/TR-7 et 2A/TR-8 (voir tableau 1)

La zone à potentiel H-02 se situe au sud du corridor à l'étude, à environ 300 m au nord de l'autoroute Félix-Leclerc (40) (figure 31 et voir figure 1). Elle se trouve en bordure d'un ancien chenal fluvial de la vallée de la rivière de l'Orme. Les portions les plus basses y sont constituées de terre noire et les versants d'argile marine. La limite sud de la zone est bordée par un terrain humide et accidenté. De plus, elle est située sur une ancienne terre agricole et peut receler les vestiges immobiliers du bâti secondaire associé à l'ancien parcellaire de la côte Sainte-Marie. L'intervention a été destinée à localiser d'éventuels vestiges immobiliers de l'ancien domaine agricole.

La zone à potentiel H-02 retrouve une altitude moyenne comparable à la zone P-01 (autour de 26,00 m NMM) après le léger bombement du paysage observé dans la zone P-02. Un muret d'épierrement d'orientation est-ouest et localisé à l'extrémité sud de la zone rappelle la vocation





Photo 30 - MTL23-8-1, zone H-02 — Muret d'épierrement d'orientation est-ouest à la limite sud de la zone — Vue vers l'ouest (MTL23-16-1-N4 -004)

agricole des lieux (MTL23-8-1-ST-1) (photo 30, voir figure 20). Au nord de ce muret, le boisé est envahi par le nerprun cathartique (photo 31). De nombreux débris jonchent la moitié ouest de la zone archéologique (carcasses d'autos, contenants divers, pneus de camions, gros fragments de béton) (photo 32). La limite est du terrain à l'étude comporte un petit talus artificiel, associé à la construction du stationnement du Cinéplex Kirkland. Au nord-ouest de la zone, l'espace est un peu plus dégagé et comporte quelques replats. L'emprise de l'aqueduc et ses abords présentent un terrain rehaussé, marqué de quelques dépressions où s'accumulent de petites nappes d'eau stagnante. Un large fossé d'orientation nord-sud accompagne le tracé de l'aqueduc dans cette portion de l'aire d'étude. L'inspection visuelle de la zone H-02 et l'ouverture de deux sondages dans un replat au nord du périmètre font état d'un espace dont la surface d'origine a été décapée mécaniquement.



Photo 31 - MTL23-8-1, zone H-02 — Peuplement de nerpruns cathartiques au cœur de la zone — Vue vers le nord-ouest (MTL23-8-1-N1-008)



Photo 32 - MTL23-8-1, zone H-02 — Détritus jonchant la portion centrale de la zone — Vue vers l'ouest (MTL23-8-1-N1- 021)

4.2 Supervision archéologique

La supervision archéologique s'est déroulée sur une période de trois jours, du 4 au 6 décembre 2023, après la démobilisation de l'équipe d'inventaire. La séquence de supervision des tranchées géotechniques concerne les excavations mécaniques dans la sous-zone H-01e (voir figure 22), et les zones P-02 (voir figure 30) et H-02 (voir figure 31). Au total, 19 tranchées ont été implantées par la firme GHD dans le cadre des travaux préliminaires de caractérisation du sol du Lien de l'Ouest. De ce nombre, huit ont été relevées à l'intérieur des limites des zones à potentiel (tableau 4). Une couche neigeuse recouvrait le sol et par endroits, les implantations des tranchées étaient difficiles à repérer.

Tableau 4 - Localisation des huit tranchées mécaniques selon les secteurs et leur lot cadastral

Zone à potentiel	Secteur	Lot cadastral	Nombre de tranchées
H-01e	Bande de terrain vacante	5 042 357	1
P-01	Terrain au sud du boulevard Gouin Ouest	1 977 480	0
P-02	Terrain à l'axe de la rue Antoine-Faucon	1 977 480	5
H-02	Terrain au nord de l'autoroute Félix-Leclerc (40)	2 461 471	2

4.2.1 Tranchées mécaniques TR-7 et TR-8 (MTL23-8-1-2A et 2B) - Zone à potentiel H-02

La supervision des tranchées TR-7 et TR-08 (voir figure 31) a permis de constater l'état fortement perturbé du terrain, conséquence des travaux d'aménagement du stationnement du Cinéplex à l'est de la zone H-02 et du creusement de l'aqueduc longeant la limite ouest de l'aire d'étude.

La tranchée 2A-TR-7 est située au sud-est de la zone H-02. À l'instar des tranchées subséquentes, les dimensions du creusement sont de 3,00 m sur 6,00 m. Le remblai d'aménagement d'un terre-plein repose sous un mince dépôt de sable recouvrant une membrane géotextile. À 0,35 m sous la surface de l'excavation, un remblai de nivellement est composé de sable et de concassé grossier. En deçà, un remblai hétérogène à matrice argileuse et compacte comporte de nombreux blocs calcaires disséminés dans la masse de la couche. Il s'appuie sur une argile grise, homogène à environ 1,30 m de la surface. À 2,10 m, lui succède un till brun, puis à 2,80 m de profondeur apparaît un autre dépôt naturel grisâtre, saturé de pierres subarrondies. L'horizon supérieur du sol naturel est absent de la séquence (profil C-162, voir annexe 2). Il a été dressé sur la fiche de sondage MTL23-8-1-2A-TR-7.

La tranchée 2B-TR-8 est située à l'ouest de la zone H-02, près de l'emprise de l'aqueduc. De même envergure que la tranchée 2A-TR-7. Sous un remblai sableux de 0,40 m d'épaisseur qui peut être un aménagement de circulation, le till apparaît sous la forme d'une matrice sableuse et de cailloux schisteux hétérométriques. Des blocs apparaissent à partir de 1,00 m. La pelle s'est interrompue à 1,50 m (profil C-163, voir annexe 2). Il a été dressé sur la fiche de sondage MTL23-8-1-2B-TR-8.

4.2.2 Tranchées mécaniques TR-11 à TR-15 (MTL23-16-1-9A, 9B, 9C, 9D, 9E) - Zone à potentiel P-02

Dans la zone à potentiel P-02, cinq tranchées géotechniques ont fait l'objet de supervision archéologique (voir figure 30). Il s'agit des tranchées TR-11 à TR-15. Les deux premières excavations ont mis au jour une trame fortement perturbée par des travaux d'implantation d'utilité publique, caractérisée par un remblai de comblement de l'aqueduc limitrophe.

Le niveau atteint par la pelle dans la tranchée 9A-TR-11 a été de 3,00 m sous la surface de circulation actuelle. Sous une mince couche de matières organiques, on a pu observer un épais remblai de rehaussement d'environ 1,00 m d'amplitude. Il s'agit d'un sable brunâtre comportant de nombreuses pierres. On a noté la présence de tiges métalliques dans cette couche. Le dépôt suivant, de 0,20 m d'épaisseur, renferme des débris de bois et de polystyrène et de nombreux éclats de calcaire. La couche la plus profonde s'apparente à du till remanié (cailloux et blocaille anguleux). Un tissu de coton a été localisé à environ 2,00 m de la surface du creusement (profil C-164, voir annexe 2). Il a été dressé sur la fiche de sondage MTL23-16-1-9A-TR-11.

Sous un horizon humique de 0,20 m, la tranchée 9B-TR-12 affiche un sable hétérogène brun grisâtre et de nombreux fragments de calcaire sur une épaisseur de 0,50 m. À partir de 0,70 m sous la surface de l'excavation apparaît un sable silteux, brun moyen. À 1,20 m de profondeur, les parois se sont effondrées et la tranchée a été remblayée (profil C-165, voir annexe 2). Il a été dressé sur la fiche de sondage MTL23-16-1-9A-TR-12.

Les tranchées 9C-TR-13 et 9D-TR-14 ont été réalisées dans l'axe de la rue Antoine-Faucon, à l'est de l'emprise de l'aqueduc, dans un sentier informel menant au tournebride. Dans ce secteur, le socle rocheux se trouve à environ 1,00 m sous la surface de circulation actuelle, à la base de la tranchée TR-13, et à 2,50 m à la base de TR-14. Dans les deux cas, des sols de labours gisent sous un remblai associé à des travaux de machinerie lourde. L'horizon limoneux repose sur un till parsemé de gros blocs schisteux.

En paroi, la tranchée 9C-TR-13 se décline quatre couches bien distinctes. Sous le substrat organique, on a pu observer un remblai graveleux, comportant du concassé de calcaire grossier. À 0,30 m sous la surface, un horizon de labours apparaît. La matrice est composée d'un limon argileux gris-brunâtre,

plutôt homogène et très compact, parsemé de quelques pierres et cailloux. La couche est d'environ 0,40 m d'épaisseur. Elle repose sur un till brun clair de 0,30 m. Le socle rocheux occupe toute la superficie de l'excavation à 1,00 m sous la surface (profil C-166, voir annexe 2). Il a été dressé sur la fiche de sondage MTL23-16-1-9C-TR-13.

La tranchée 9D-TR-14 est située à l'est de la tranchée 9C-TR-13, vers le tournebride de la rue Antoine-Faucon. On a pu observer le même horizon de labours qu'en paroi de 9C-TR-13. Il git sous un remblai de sable et cailloux de 0,40 m d'épaisseur. Le limon sableux, brun moyen, compact et homogène, présente une amplitude d'environ 0,30 m et repose sur le till. Dans la couche de till apparaissent de gros blocs de pierre sous les 1,80 m qui se présentent serrés les uns contre les autres. La matrice sableuse du till est de brun clair à gris. La taille modulaire des blocs est en moyenne de 0,30 m x 0,40 m x 0,60 m. L'assise rocheuse a été atteinte à 2,50 m de profondeur et s'étend au-delà de la superficie de la tranchée (profil C-167, voir annexe 2). Il a été dressé sur la fiche de sondage MTL23-16-1-9D-TR-14.

La tranchée TR-15 (photo 33), dans l'axe de l'aqueduc, à l'ouest de la zone P-02, présente une séquence stratigraphique qui s'apparentent aux précédentes avec quelques nuances qui lui sont propres : un horizon supérieur remanié discontinu d'une quarantaine de centimètres d'épaisseur, s'apparentant à des lambeaux de labours, et reposant sur un dépôt de till comportant quelques *boulders*. Le sommet du socle rocheux est apparu à 1,40 m sous la surface de circulation actuelle (profil C-168, voir annexe 2). Il a été dressé sur la fiche de sondage MTL23-16-1-9E-TR-15.



Photo 33 - MTL23-16-1-9E, zone P-02 — Machinerie en action, tranchée TR-15 (MTL23-16-1-N3-028)

4.2.3 Tranchée mécanique TR-19 (MTL23-16-1-9F) - Sous-zone archéologique H-01e

Dans la sous-zone à potentiel H-01e, à l'extrémité ouest du lot 2 860 652, la supervision de la tranchée géotechnique TR-19 (voir figure 22) a permis de dresser un profil stratigraphique illustrant le faciès d'un épais dépôt argileux homogène associé à l'épisode de la mer de Champlain, et ce, sur quelque 2,75 m d'épaisseur (profil C-169, voir annexe 2). On a pu également observer l'horizon supérieur du sol naturel remanié en paroi nord de l'excavation. Sous une mince couche de terre végétale, le limon sableux brun-grisâtre montre une bonne homogénéité. Il s'agit d'un



Photo 34 - MTL23-16-1-9F, zone H-01 (sous-zone H-01e)
— Stratification de la paroi nord de la tranchée TR-19 —
Vue vers le nord (MTL23-16-1-N3-036)

ancien labour qui affiche une épaisseur d'environ 0,30 m. Directement sous l'horizon de labour, on a pu observer une argile silteuse de couleur brun clair, compacte et homogène sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur. Sous cette profondeur, l'argile se raffine au fur et à mesure de l'excavation et perd son côté silteux, et ce, jusqu'à 3,10 m sous la surface du creusement (photo 34). Selon Lajoie et Baril (1956), il s'agit d'un dépôt d'argile de la série Saint-Urbain (voir figure 3). La surface du sol environnant oscille autour de 24,50 m NMM, un repère géodésique à proximité permettant d'en valider l'élévation.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les interventions archéologiques, dans le cadre du projet de construction d'un lien de transport actif et collectif - Lien de l'Ouest, ont été réalisées à l'automne 2023. Elles visaient à qualifier et quantifier les ressources archéologiques en lien avec l'étude de potentiel de 2021 (Arkéos 2021a).

En novembre, l'équipe d'archéologues a procédé à l'inventaire par sondages manuels des quatre zones à potentiel archéologique, en débutant par les zones situées à l'extrémité nord du corridor reliant l'autoroute Félix-Leclerc (40) dans la municipalité de Kirkland au boulevard Gouin Ouest dans l'arrondissement Pierrefonds-Roxboro (voir figure 1). La zone H-01 a été divisée en cinq sous-zones archéologiques d'envergures diverses, situées de part et d'autre du boulevard Gouin Ouest (sous-zones H-01a à H-01e). La zone P-01 occupe le périmètre à l'ouest du dépôt à neige de la Ville de Montréal et recoupe l'emprise de la sous-zone H-01d. La zone H-02 est située au centre du corridor, dans l'axe de la rue Antoine-Faucon, à mi-chemin entre la rivière des Prairies et le centre commercial en bordure de l'autoroute 40. La zone H-02 est située à l'extrémité sud de l'aire d'étude, à l'ouest du stationnement du Cinéplex.

Les premiers sondages ont été réalisés dans l'emprise de la propriété la Ville de Montréal sur laquelle s'élève la maison Augustin-Brisebois, en bordure de la rivière des Prairies (sous-zone H-01b). Le terrain, en légère pente vers le nord, a été inventorié suivant des lignes parallèles à la berge. Sur les 31 sondages, 16 ont livré des assemblages d'objets-témoins qui rendent compte d'une occupation rurale des XIX^e et XX^e siècles. Les profils stratigraphiques ont révélé que l'horizon supérieur du sol naturel a été remanié par des activités agricoles (labours) et/ou de jardinage et qu'il repose sur un dépôt naturel d'origine glaciaire. La bande riveraine sur une largeur de 15,00 m n'a pas fait l'objet de sondages manuels, car elle est exclue de l'espace à l'étude.

L'intervention s'est poursuivie sur le lopin de terre au nord du boulevard Gouin Ouest (zone H-01a) appartenant au MTMD. Il s'agit d'une large pointe qui s'avance dans la rivière des Prairies. Libre de tout bâtiment, le champ en friche est entouré d'un cordon d'arbres matures qui jalonnent les trois côtés et forment la ligne de rivage. À l'est, la pointe forme une petite anse à l'abri des courants impétueux du chenal sud de l'île Bizard. La pointe est située à l'aval des rapides du Cap-Saint-Jacques. Les lignes de sondages ont été orientées nord-sud. Tout comme dans le cas de la propriété voisine à l'est, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) exigeait une bande d'exclusion le long de la berge de la rivière des Prairies. Une réserve de 15,00 m de largeur a été assignée à la bande riveraine où aucun sondage n'a été réalisé dans le cadre de l'inventaire archéologique. Sur les 102 sondages réalisés dans la parcelle en friche, 25 ont livré des éléments de culture matérielle associée à l'occupation agrodomeistique du secteur. Les artefacts sont disséminés essentiellement dans la moitié nord de

la pointe de terre. La céramique plus ancienne est concentrée dans un périmètre plus restreint au nord-est de la propriété et peut appartenir à une occupation pouvant remonter au milieu du XVIII^e siècle. Aucun vestige immobilier n'a été découvert, mais la présence de torchis dans certains assemblages laisse présager l'existence de structures anciennes enfouies dans les parages.

Les autres terrains (sous-zones H-01c et H-01e) présentent des sols décapés par les aménagements récents autour du dépôt à neige et de l'aqueduc au sud du boulevard Gouin Ouest. Les sous-zones H-01d et P-01 n'ont fait l'objet d'aucune intervention archéologique ; le terrain marécageux n'a pas permis d'y réaliser des sondages manuels.

L'inventaire s'est poursuivi dans la zone P-02, au centre du corridor à l'étude. Deux espaces ont été déterminés pour l'inventaire. Le premier, au sud-ouest, est situé dans un boisé sous une canopée d'arbres matures constitués d'érables et de caryers. Les 20 sondages réalisés n'ont livré aucun élément anthropique. La stratification du sol est typique d'un brunisol propre à un environnement forestier de la vallée du Saint-Laurent. Le deuxième espace est localisé au nord-est de la zone P-02 et correspond à une prairie en friche, vestige de l'ancien parcellaire agricole du secteur. Les 14 sondages manuels rendent compte d'une couche de labours (horizon supérieur du sol naturel remanié) reposant sur un dépôt glaciaire (till). À l'instar du boisé au sud-est de la zone, l'inventaire s'est avéré négatif.

Les deux sondages qui ont été réalisés dans la zone H-02, au sud de l'aire d'étude, témoignent d'un terrain fortement perturbé, exempt de sol d'intérêt archéologique, ou inaccessible du fait de l'envahissement de l'ancien domaine agraire par le nerprun cathartique. De nombreux débris métalliques et de béton parsèment l'espace à l'étude. Un muret d'épierrement rappelle la vocation agricole des lieux.

Les huit tranchées géotechniques concernées par la supervision sont situées dans l'emprise de l'une ou l'autre des zones à potentiel archéologique, à l'exception de la zone P-01, qui n'a fait l'objet d'aucune intervention. Les tranchées, dont les plus profondes atteignaient 3,00 m, ont permis de mieux caractériser la stratification des sols. Dans l'axe de la rue Antoine-Faucon, la pelle mécanique a frappé le socle rocheux entre 1,00 m et 3,00 m de la surface de l'excavation. Dans la sous-zone H-01e et la zone H-02, les sols se poursuivent au-delà de 3,00 m. En stratigraphie, les couches supérieures de la zone H-02 sont perturbées. La sous-zone H-01e et la zone P-02 comportent des segments de l'horizon supérieur du sol naturel, sous forme de brunisol non remanié (portion sud de la zone P-01), ou d'horizons de labours (portion nord de la zone P-02 et extrémité ouest de la zone H-02).

5.1 Recommandations

Les deux terrains au nord du boulevard Gouin Ouest (sous-zones H-01a et H-01b) sont les seuls espaces où il y a eu récolte d'objets-témoins lors de l'inventaire archéologique de la zone H-01. Il s'agit d'occupations contemporaines de l'occupation du parcellaire agricole développées le long de la côte Sainte-Genève. Malgré le fait qu'aucun témoin du passage de groupes autochtones anciens n'y ait été dégagé, l'espace bordant la rivière des Prairies doit faire l'objet d'interventions archéologiques complémentaires (inventaire et fouille) advenant la réalisation de travaux affectant leur sous-sol, y compris sur la bande riveraine qui n'a pu être sondée lors de la présente campagne. Cet espace de 15,00 m peut effectivement receler des vestiges d'occupations anciennes, tant autochtones qu'eurocanadiens, plus particulièrement dans la zone à potentiel archéologique H-01a où la pointe de terre est exempte de toute construction. Il en va de même pour toute la moitié nord de ce terrain qui peut abriter des structures associées à l'ouverture des terres dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. L'état des sols des sous-zones H-01c, H-01d et H-01e indique que cette bande de terre longeant le boulevard Gouin Ouest a été perturbée lors de différents travaux (aménagement du boulevard, fossé de drainage, canalisation souterraine, chute à neige, etc.). Par exemple, les sondages réalisés dans la sous-zone H-01e révèlent la présence d'un remblai argileux hétérogène comportant de nombreux cailloux anguleux. Ce remblai argileux recouvre l'argile naturelle, archéologiquement stérile. Aucune intervention archéologique supplémentaire n'est recommandée.

La zone P-01 (lot cadastral 1977 651) n'a pas fait l'objet d'un inventaire ni d'une supervision de tranchée géotechnique. Encore ici, cette décision s'explique par l'état du sol fortement perturbé lors des différents travaux mentionnés précédemment (sous-zones H-01c, H-01d et H-01e). Ce constat s'applique sur l'ensemble de la zone P-01. Aucune intervention archéologique n'est recommandée dans cet espace.

En tenant compte des recommandations établies dans l'étude de potentiel (Arkéos, 2021a), un inventaire et une supervision archéologiques ont aussi été réalisés dans la zone P-02 (lot cadastral 1 977 480). Ces interventions confirment la présence de l'horizon supérieur du sol naturel à l'est de l'emprise de la conduite d'aqueduc. Malgré ce constat, la présence de milieux humides ainsi que le peu d'espaces potentiellement accueillants pour une occupation humaine conjugués à l'absence de témoins archéologiques dans l'ensemble des 34 sondages creusés dans les espaces jugés intéressants incitent à reconsidérer l'évaluation initiale du potentiel archéologique de cette zone. En ce sens, aucune intervention archéologique supplémentaire n'est requise.

Il peut toutefois être rappelé que certains éléments observés dans l'emprise de la zone archéologique P-02 peuvent servir à différentes études. Par exemple, le peuplement de caryers et d'érables, la clôture de perches affaissée (voir photo 28) et les murets d'épierrement peuvent témoigner du

paysage ancien et du découpage du parcellaire d'avant le démembrement du domaine agricole qui s'est enclenché au début des années 1960.

Finalement, la zone H-02 (lot cadastral 2 461 471) a été suffisamment couverte par les interventions de 2023 et les données recueillies rendent compte d'un espace perturbé par les activités postérieures à l'occupation de la côte Sainte-Marie (décapages extensifs, remblaiements, colonies invasives de nerprun, déversements de béton et débris de toutes sortes). Nous ne recommandons aucune activité archéologique supplémentaire pour cette zone au sud de l'aire d'étude.

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHÉOCÈNE (2018)	<i>Supervision archéologique. Réfection de la ventilation; maison LeBer-LeMoyne, arrondissement Lachine, Montréal. Site BiFk-06, opération 13 (2017). Ville de Montréal.</i>
ARCHÉOTEC INC. (2017)	<i>Projet Cap Nature - Pierrefonds-Roxboro - Étude patrimoniale - Proposition d'intervention archéologique. Ville de Montréal, 120 p.</i>
ARCHÉOTEC (2012a)	<i>Parc national de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame de l'Île Perrot, site BiFI-01. Nouveau pavillon multifonctionnel. Interventions archéologiques 2012. SODEC.</i>
ARCHÉOTEC (2012b)	<i>Musée de Lachine, Montréal. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2010. Ville de Montréal.</i>
ARKÉOS (2024)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue. Intervention archéologique 2023. Zones H2/h26/H27. Site archéologique BiFI-12. Rapport préliminaire.</i>
ARKÉOS (2023a)	<i>Étude de potentiel archéologique et patrimonial. Grand Sentier de l'Ouest (phase 1). Ville de Montréal.</i>
ARKÉOS (2023b)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Deux-Montagnes. Interventions archéologiques 2022-2023 : zone H24 (Gare Sainte-Dorothée) — Cima+ Hatch.</i>
ARKÉOS (2022a)	<i>Projet de construction d'un lien de transport actif et collectif et d'une passerelle, Lien de l'Ouest. Supervision archéologique. Ville de Montréal.</i>
ARKÉOS (2022b)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Deux-Montagnes. Interventions archéologiques 2021 : zones P-26/H-14 (BjFI-07), P-23 (BjFI-06), P-21, P-24, P-25/P-38, P-27/H-13, P-28, H-23, H-31, P-13 (MTL21-21-02), P-15 (MTL21-01-03), P-33 (MTL21-16-02) — Cima+ Hatch.</i>
ARKÉOS (2021a)	<i>Projet de construction d'un lien de transport actif et collectif et d'une passerelle — Lien de l'Ouest - Étude de potentiel archéologique et stratégie d'intervention. Ville de Montréal.</i>
ARKÉOS (2021b)	<i>Projet de mise en valeur du parc agricole du Bois-de-la-Roche orienté sur une gestion hydrique optimale des terres - Étude de potentiel archéologique. Ville de Montréal, 152 p.</i>
ARKÉOS (2021c)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Deux-Montagnes. Interventions archéologiques : zones P-16, P-17, P-18, P-19, P-31 et. H-12 — Cima+ Hatch.</i>

ARKÉOS (2020)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue. Interventions archéologiques : zones H-2, H-26 et H-27 (BiFi-12) — Cima+ Hatch.</i>
ARKÉOS (2019a)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Ouest. Interventions archéologiques : zones H-03 (BiFi-13) et P-08 — CDPQ Infra.</i>
ARKÉOS (2019b)	<i>Réseau express métropolitain (REM), site de la Montreal Warehousing Co (BiFj-64). Avis archéologique — Cima+ Hatch.</i>
ARKÉOS (2018)	<i>Réseau express métropolitain (REM) – Antennes Deux-Montagnes et Sainte-Anne-de-Bellevue. Inventaire archéologique. — CIMA+.</i>
ARKÉOS (2017)	<i>Réseau express métropolitain (REM) – Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport. Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport— CIMA+.</i>
ARKÉOS (2012)	<i>Aménagement du chemin de ceinture du parc du Mont-Royal (tronçon 3). Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009, Montréal. Ville de Montréal et MCCCF.</i>
ARKÉOS (2003)	<i>La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites : Place Royal (BjFj-3, BjFj-47) Jardins d'Youville (BjFj-43), Place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990, Vieux-Montréal et Faubourgs. Collection Patrimoine archéologique de Montréal, N° 2.</i>
ARKÉOS (2002)	<i>Fouille et inventaire archéologiques au site BjFi-7, île Grosbois, parc des Îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc des Îles-de-Boucherville. SÉPAQ.</i>
ARKÉOS (1994)	<i>Fouille archéologique aux sites BiFi-9 (site Brosseau) et BiFi-10 (ruisseau Saint-Claude), La Prairie — ministère des Transports du Québec.</i>
ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE (1998)	<i>Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Sœurs, Verdun. Ville de Verdun.</i>
BALAC, A. -M., C. ROY et R. TREMBLAY (2019)	<i>TERRE – L'empreinte humaine – Archéologie du Québec. Les Éditions de l'Homme, Montréal. 199 p.</i>
BEAUREGARD, L. (1984)	<i>« Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », dans Cahiers de Géographie du Québec, 28 (7374).</i>
BELLAVANCE, F. (2015)	<i>Archéologie publique dans le parc national d'Oka. Août 2014. Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).</i>

- BIRCH, J. (2015) « Current Research on the Historical Development of Northern Iroquoian Societies », dans *Journal of Archaeological Research*, Vol. 23 : 263-323. <https://doi.org/10.1007/s10814-015-9082-3>.
- BURKE, A. L. et G. GAUTHIER (2011) « Using Non-destructive X-Ray Fluorescence Analysis to Investigate the Prehistoric Use and Distribution of Hornfels in Southern Quebec », dans *Proceedings of the 37th International Symposium on Archaeometry, 13th - 16th May 2008*. Sienna, Italy, 2011: 199-204.
- BURKE, A. et P. J. H. RICHARD (2010) « L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental », dans *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale* sous la direction de B. Loewen, C. Chapdelaine et A. Burke, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec 34 : 103-127.
- CHAPDELAINE, C. (1990a) « Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XX, N° 1 : 2-4.
- CHAPDELAINE, C. (1990b) « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 20(1) : 19-35.
- CHAPDELAINE, C. (1989) *Le site Mandeville à Tracy : variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Signes des Amériques, 7. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 295 p.
- CHAPDELAINE, C. (1988) *Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, parc Paul-Sauvé, Oka*. MAC.
- CHAPDELAINE, C. (1985) *La maison longue iroquoise de Lanoraie*, MAC, collection Les Retrouvailles 12, 41 p.
- CLERMONT, N. (2016) « Montréal avant l'histoire », dans *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. Dir. BALAC, A.-M. et BÉLANGER, C. Collection Signes des Amériques ; 15. Recherches amérindiennes au Québec.
- CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et G. BARRÉ (1983) *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue.*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 203 p.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec. 170 p.
- CLERMONT, N. et M. GAGNÉ (2004) « People of the Drumlins », dans J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast*. Hull, Musée canadien des civilisations, Collection Mercure, Archéologie 164.

- COURVILLE, S. (1988) *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle, 1825-1861 : Répertoire documentaire et cartographique*. Presses de l'Université Laval.
- COURVILLE, S. et S. LABRECQUE (1988) *Rapport préliminaire des recherches archéologiques dans les opérations 2E11 et 2E17. Fort Beauséjour, Aulac, N. B. 1966*. Parcs Canada.
- CREESE, J. L. (2014) « Village Layout and Social Experience: A Comparative Study from the Northeast Woodlands », dans *Midcontinental journal of archaeology*, 39(1), 1-29.
- DALTON, A. S., M. MARGOLD, C.R. STOKES, L. TARASOV, A.S. DYKE, R.S. ADAMS et P.J. BARNETT (2020) « An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex », dans *Quaternary Science Reviews* (234): 106223.
- DEMIERRE, M., E. DUBREUCQ, B. GIRARD et E. ROUX (2013) « La quantification des mobiliers d'*instrumentum* », dans *Les nouvelles de l'archéologie*, 131: 10-14.
- DÉPATIE, S, C. MacLEOD-DESBARATS, D. GAUVREAU, M. LALANCETTE et T. WIEN (1998) *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*. McGill-Queen's University Press.
- DIONNE, J. C. (1977) « La mer de Goldthwait au Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 31 (1-2) : 61-80.
- DYKE, A.S. (2004) « An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada », dans Ehlers, J., Gibbard, P.L. (Eds.), *Quaternary Glaciations — Extent and Chronology, Part II: North America*: 373-424.
- ELLIS, C. et D. B. DELLER (1990) « Paleo-Indians », dans *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*, édité par Christopher J. Ellis and Neil Ferris, 37-64. London, ON: Occasional Publication of the London Chapter, OAS Number 5.
- ETHNOSCOP inc. (2018) *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke, supervision archéologique, inventaire et fouille, BjFj-01, projet Promenades urbaines, été 2016 au printemps 2017 (rapport préliminaire)*. Ville de Montréal.
- ETHNOSCOP inc. (2008) *Projet de ligne de distribution, parc agricole de Bois-de-la-Roche, Senneville. Inventaire archéologique*.
- ETHNOSCOP inc. (1998) *Parc du Mont-Royal. Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-097*. Ville de Montréal.
- FISET, M.-E. (2008) *Histoire de l'occupation amérindienne de l'île de Montréal et de sa région entre 1534 et 1763*. Rapport de recherche présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire appliquée, Université du Québec à Montréal, Montréal.

- FOUGÈRES, D. (2012) *Histoire de Montréal et de sa région* (Vol. 1, p. 4169). Les Presses de l'Université Laval.
- GATES ST-PIERRE, C. (2010) *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).
- GATES ST-PIERRE, C., A. L. BURKE, G. GAUTHIER et G. KENNEDY (2012) « Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional », dans *Canadian Journal of Archaeology*, vol. 36, n° 2: 289-310.
- GAUVIN, H. (1990) *Inventaire archéologique du parc régional de l'Anse-à-l'Orme*. Centre de recherches écologiques de Montréal, Université de Montréal.
- GIROUARD, L. (1975) *Une station de pêche iroquoienne à Pointe-aux-Buissons (comté de Beauharnois, Québec)*. Mémoire de maîtrise (anthropologie), Montréal, Université de Montréal.
- GLOBENSKY, Y. (1987) *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Ministère des Ressources Naturelles. MM 85-02, 71 pages et 1 plan.
- GLOBENSKY, Y. (1982) *Rapport Géologique de la région de Vaudreuil. RP-199*. Ministère des Ressources Naturelles. Service des levées géologiques.
- GOGO, G. (1961) *Thompson Island, Its Significance to Early Man in Eastern Ontario*. Archaeological Survey of Canada Archives, Musée National de l'Homme, Ottawa, Canada. 6 p.
- HART, J. P. et W. ENGELBRECHT (2012) « Northern Iroquoian Ethnic Evolution: A Social Network Analysis », dans *Journal of Archaeological Method and Theory* 19 : 322-349.
- HUSSI, P. (2001) Quantification et datation en céramologie (Le nombre minimum d'individus : la technique de quantification la mieux adaptée à la datation des contextes archéologiques à partir de l'exemple de Tours). *Les petits cahiers d'Anatole*, 6.
- JACOB H. L. et R. LEDOUX (2003) *Les pierres à bâtir dans les constructions anciennes au Québec*. Géologie pour Tous. GT 2003-01. Énergie et Ressources Naturelles Québec. 19 pages.
- JORDAN, K. (2013) « Incorporation and Colonization: Postcolumbian Iroquois Satellite Communities and Processes of Indigenous Autonomy. », dans *American Anthropologist*. 115 : 29-43. 10.1111/j.1548-1433.2012.01533.x.
- LAJOIE P. et R. BARIL (1956) *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard, dans la Province de Québec*. Ministère de l'Agriculture du Canada et Division des sols, Ministère de l'Agriculture du Québec. 88 pages.

- LAJOIE, P. et P. STOBBE (1951) *Étude des sols des comtés de Soulanges et de Vaudreuil dans la Province de Québec*. Ministère fédéral de l'Agriculture.
- LAMONTAGNE, L. et M. C. NOLIN (1990) *Étude pédologique du comté de Verchères (Québec) Volume 2 : description et classification des séries de sols*. Centre de recherches sur les terres no 87-92. Agriculture Canada.
- LAROCQUE, R. (1997) *La sépulture du quartier Rosemont à Montréal, BfFj-98*. Ministère de la Culture et des Communications.
- LAVOIE, M. et P. J. RICHARD (2017) « The 8200-year vegetation history of an urban woodland as reconstructed from pollen and plant remains », dans *Botany*, 95(2) : 163-172.
- LAVOIE, M. et P. J. H. RICHARD (2000) « Postglacial water-level changes of a small lake in southern Quebec, Canada », dans *The Holocene*, 10(5): 621-634.
- LES FRÈRES DE L'INSTRUCTION CHRÉTIENNE (1937) *L'agriculture dans les écoles*, Laprairie, Procure des Frères de l'instruction chrétienne.
- LOCAS, M. (1981) *Sainte-Geneviève... Ses quatre saisons* — Montréal.
- LOEWEN, B. (2019) « Montréal de l'Archaïque au Sylvicole supérieur. Les pointes de projectile d'un lieu stratégique », dans *Archéologiques*, n° 32 : 1452.
- LOEWEN, B. (2009) « Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIX^e siècle », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 39, n^{os} 1-2 : 5-21.
- MacDONALD D. H. et B. S. HEWLETT (1999) « Reproductive Interests and Forager Mobility », dans *Current Anthropology* 40(4): 501-524.
- MacDONALD D. H. (1998) « Subsistence, Sex, and Cultural Transmission in Folsom Culture », dans *Journal of anthropological archaeology*, 17: 217-239.
- MANKA, F. (2010) *Effet du chablis sur la dynamique des peuplements forestiers mixtes*. Mémoire. Montréal, Université du Québec à Montréal, Maîtrise en Biologie.
- MILNER, G. R., G. CHAPLIN et E. ZAVODNY (2013) « Conflict and societal change in late Prehistoric eastern North America », dans *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews*, 22 (3): 96-102.
- MNRF (ministère des Ressources naturelles et de la Faune) (2004) *Ressources et industries forestières. Portrait statistique septembre 2004*. Direction du développement de l'industrie des produits forestiers.
- MULLER, S. D. et P. J. RICHARD (2001) « Post-glacial vegetation migration in conterminous Montréal Lowlands, southern Québec », dans *Journal of Biogeography*, 28 (10) : 1169-1193.

- MULLER, S. D., P. J. RICHARD, J. GUIOT, J. L. DE BEAULIEU et D. FORTIN (2003) « Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Québec: pollen and lake-level evidence », dans *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, 193 (1): 51-72.
- OUELLET, J.-C. (2017) « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Paléo-Québec 36, Montréal : 115-149.
- PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1999) « Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, 53 (1) : 117-135.
- PENDERGAST, J. F. (1981) *The Glenbrook Village Site: A Late Saint Lawrence Component in Glengarry County, Ontario*. Collection Mercure, dossier n° 100, Musée national de l'Homme, Ottawa.
- PENDERGAST, J. F. (1974) « The Sugarbush Site: A Possible Iroquoian Maple Sugar Camp », dans *Ontario Archaeology* (23): 31-61.
- PENDERGAST, J. F. (1969) « The MacDougald Site », dans *Ontario Archaeology* (13): 29-51.
- PENDERGAST, J. F. (1966) « Three Prehistoric Iroquois Components in Eastern Ontario; the Salem, Grays Creek, and Beckstead Sites », dans *Anthropological Series*, Bulletin n° 208, n° 73, National Museum of Canada, Ottawa.
- PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER (1972) *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill Queen's University Press.
- PERRAULT, C. (1969) *Montréal en 1781*. Payette Radio.
- PINTAL, J.-Y. (2012) « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of Strait of Québec », dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast* édité par C. Chapdelaine et al., Texas A&M University Press: 218-236.
- PINTAL, J. -Y. (2007a) *Domaine Longwood. Interventions archéologiques sur les sites CeEt-471 et CeEt-481. Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-est, ville de Lévis*. Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- PINTAL, J. -Y. (2007b) *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40*. Saint-Augustin-de-Desmaures, MTQ.
- PINTAL, J. -Y. (2005) *Fouille archéologique des sites CeEt-657 (lot 616, partie 27) et CeEt-658, station A (lot 615, partie 23) et B (lot 614, partie 21, lot 615, partie 23), quartier Saint-Romuald*. Ville de Lévis. MTQ.

- PINTAL, J. -Y. (2004) *Identification des sites archéologiques sur le territoire de la Ville de Lévis. Automne 2004.* Ville de Lévis.
- PINTAL, J. -Y. (2003) *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis.* Ville de Lévis, 3 volumes.
- PINTAL, J. -Y. (2002) « De la nature des occupations paléindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol.32 (3) : 41-54.
- PINTAL, J. -Y. (1999) *Fouille archéologique du site préhistorique CeEt-657.* Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- PINTAL, J. -Y. (1997) *Fouille archéologique des sites préhistoriques CeEt-658 et CeEt-778.* Rapport soumis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- PRATTE, S., M. GARNEAU et F. DE VLEESCHOUWER (2017) « Late-Holocene atmospheric dust deposition in eastern Canada (St. Lawrence North Shore) », dans *The Holocene*, 27(1) : 12-25.
- PREST V. et V. K. KEYSER (1982) *Carte des dépôts meubles de l'île de Montréal.* Commission Géologique du Canada.
- RENAULT, L. (2012) *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle.* Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences en vue de l'obtention du grade de M.Sc. en anthropologie. Université de Montréal.
- RENSSEN, H., H. GOOSSE, T. FICHEFET, V. BROVKIN, E. DRIESSCHAERT et F. WOLK (2005) « Simulating the Holocene climate evolution at northern high latitudes using a coupled atmosphere-sea ice-ocean-vegetation model », dans *Climate Dynamics* 24 (1) : 23-43.
- RICHARD, P. J. H. (2018) « Le Grand Témoin ou les paysages montréalais au fil du temps », version longue d'un manuscrit paru dans *Lumières sous la ville, un livre sur l'archéologie de Montréal*. Version du 19 mai 2018.
- RICHARD, P. J. H. (2017) *Courbe d'émersion de la plaine laurentienne à l'Holocène.* Communication personnelle.
- RICHARD, P. J. H. (2014) *Travaux paléocéologiques au lac aux Castor. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013.* Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.
- RICHARD, P. J. H. et P. GRONDIN (2009) « Histoire postglaciaire de la végétation », extrait du *Manuel de foresterie*, 2009. © Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.
- RICHARD, P. J. H. et J. POIRIER (2022) *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal.* Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.

- ROY, A. (1943) *L'île de Montréal en 1731 : Aveu et dénombrement des messieurs de Saint-Sulpice*. (Collections de BAnQ). Archives de la province. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2988993>
- SASSAMAN, K. E. (2004) « Complex hunter-gatherers in evolution and history: a North American perspective », dans *Journal of Archaeological Research*, vol. 12 (3): 227-280.
- SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC (2013) *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85*. Ville de Montréal.
- SPIKINS, P. (2015) « The Geography of Trust and Betrayal: Moral disputes and late Pleistocene dispersal », dans *Open Quaternary*, 1 (10) : 1-12. DOI: <http://dx.doi.org/10.5334/oq.ai>
- ST-PIERRE, M. (1999) *Les manuels d'agriculture au Québec (1850-1930)*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Trois-Rivières.
- THORSON, R. (2005) *Exploring Stone Walls: A Field Guide to New England's Stone Walls*. Walker & Company.
- TREMBLAY, R. et L. POTHIER (2004) « Un havre préhistorique », dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, édité par G. Lauzon et M. Forget, Publications du Québec, Sainte-Foy : 7-25.
- TRIGGER, B. G. (1969) « Criteria for Identifying the Locations of Historic Indian Sites: A Case Study from Montreal », dans *Ethnohistory*. Vol. 16 (4): 303-316.
- WESSELS (1999) *Reading the Forested Landscape. A Natural History of New England*. Woodstock (Vermont), The Countryman Press.
- WHALLON, R., W.A. LOVIS et R. K. HITCHCOCK, Éd. (2011) *Information and its role in hunter-gatherer bands. Série Ideas, debates and perspectives, vol. 5*. Cotsen Institute of Archaeology Press, Los Angeles.
- WINTENBERG, W. J., (1929) *Preliminary report on field work in 1927*. Musée national de l'Homme, Ottawa, Bulletin 56, Annual report : 40-41.
- WRIGHT, J. V. (1995) *A History of the Native people of Canada. Volume 1 (10,000 to 1,000 BC)*. Collection Mercure, n° 152, Musée canadien des civilisations. Gatineau, Québec.

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

- 1948** Photo aérienne de la Ville de Montréal, Archives de la Ville de Montréal, VM97-3_7P40-031
- 1954** Photo aérienne de *Photographic surveys (Quebec) LTD*, division de la géomatique, Ville de Montréal
- 1969** Photo aérienne de *Photographic surveys (Quebec) LTD*, division de la géomatique, Ville de Montréal
- 1998** Photo aérienne de la division de la géomatique, Ville de Montréal
- 2002** Photo aérienne de la division de la géomatique, Ville de Montréal
- 2023** Image satellitaire Google Earth

PLANS ANCIENS

- 1702** Vachon de Belmont, François. *Description générale de l'île de Montréal*, Ville de Montréal, CA M001 VM066-1-P025.
- 1744** Bellin, N. *Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs* — BAnQ : G 3452 M65 1744 B4 CAR pf — 0002725727.
- 1761** Murray, J. *General James Murray's map of the St Lawrence* — ANC, collection numérique: CARTO10731, image n0017350a2. BAC : 4134077.
- 1781** Holland, Samuel. *River of St. Lawrence, from Chaudière to Lake St. Francis, &c. surveyed in pursuance of instructions and orders from the Right Honourable Lords of Trade to Samuel Holland Esqr. & c.* BAnQ : G 3312 S5 1781 H6 CAR — 0002663083.
- 1834** *Extrait du terrier 2708 de l'île de Montréal, illustrant l'emplacement des concessions de terre en 1834.* Ville de Montréal : CA M001 VM066-3-P043.
- 1834** Jobin, André. *Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c. &c.* BAnQ : G 3452 M65 1834 J63 CAR
- 1879** Hopkins, H. W. *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga / Plan of Mont Royal Park / Plan of village of Cote St. Louis, St. Louis du Mile End, Outremont & Côte des Neiges, Montréal, Québec: Provincial Surveying and Pub. Co., 1879.* BAnQ, collection numérique: G/1144/M65G475/H6/1879 CAR.
- 1907** Pinsoneault, A.R.. *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, planche 52* — BAnQ : G/1144/M65G475/P5/1907 CAR.

- 1940** World Wide Map Reg'd. *Carte de l'île de Montréal et ses environs Map of the island of Montreal and its surroundings*. BAnQ : 0000107631.
- 1967** Direction des levés et de la topographie Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 25 000, 31-H-05-f, Pointe-Claire — BAnQ, collection numérique : G 3400 s25 C37 31-H-05-f 1967 DCA.

SITES INTERNET

Archives de Montréal

<http://archivesdemontreal.com/>

Bibliothèque numérique en archéologie - ISAQ

<https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/>

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

<https://www.bac-lac.gc.ca/>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

<https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/cart>

Commission de la toponymie

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>

Dictionnaire biographique du Canada

<http://www.biographi.ca/>

Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Archives foncières

<http://federationgenealogie.qc.ca/sources/archives-foncières>

Généalogie du Québec et d'Amérique française

<https://www.nosorigines.qc.ca/>

Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)

<https://appli.mern.gouv.qc.ca/gagq/>

Infolot

<https://appli.mern.gouv.qc.ca/infolot/>

Mes aïeux

<https://www.mesaieux.com/default.asp>

Originis

<https://originis.ca/>

Paroisse de Sainte-Geneviève

<http://www.paroissestegenevieve.org/?Historique>

Registre foncier du Québec (RFQ)

<https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>

Société patrimoine et histoire, île-Bizard et Sainte-Geneviève

<https://www.sphib-sg.org/>

Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

<https://patrimoinepointeclaire.org/?lang=fr>

1

Annexe

Fiches de lots

FICHE SONDAGE

Zone : H2

Code Borden : _____

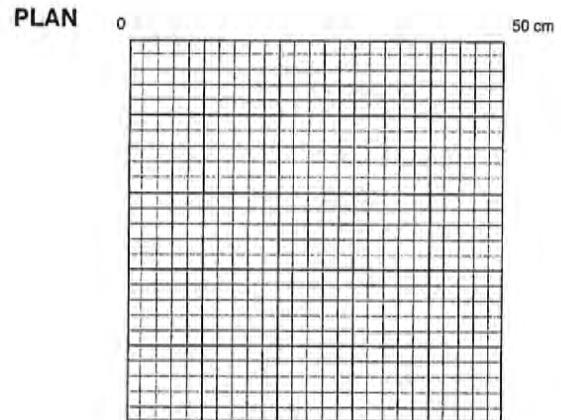
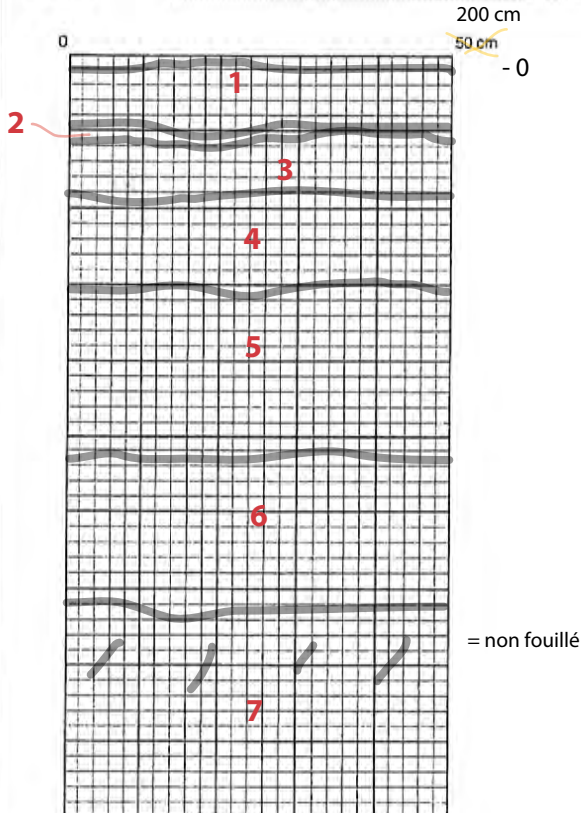
Code temporaire : MTL23-8-1

Sondage n° : 2A/TR-7

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:40 Nord : _____

Légende :

- 1 : Substrat organique (aménagement bordure parking) (épaisseur de la couche : 30 cm).
- 2 : Sable et géotextile (épaisseur : 5 cm)
- 3 : Sable et concassé grossier (nivellement) (épaisseur : 35 cm).
- 4 : Remblai argileux hétérogène et compact avec des inclusions de verre brun, de bois, de racines et de blocs de calcaire (épaisseur : 60 cm).
- 5 : Argile grise homogène (épaisseur : 80 cm).
- 6 : Till brun (épaisseur : 70 cm).
- 7 : Autre dépôt grisâtre saturé de pierres subarrondies.

Photographies : MTL23-16-1-N1-13

Fouilleur : _____ Date : 05/12/23

FICHE SONDAGE

Zone : H2

Code Borden : _____

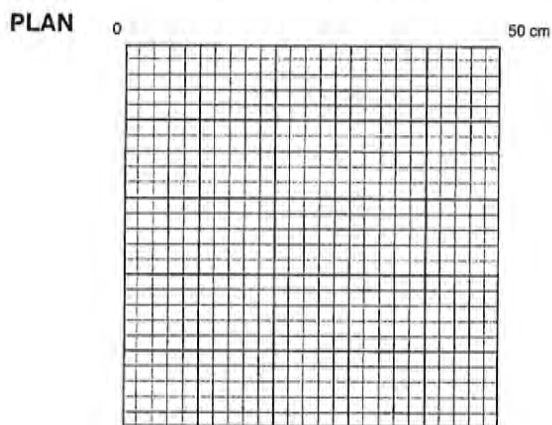
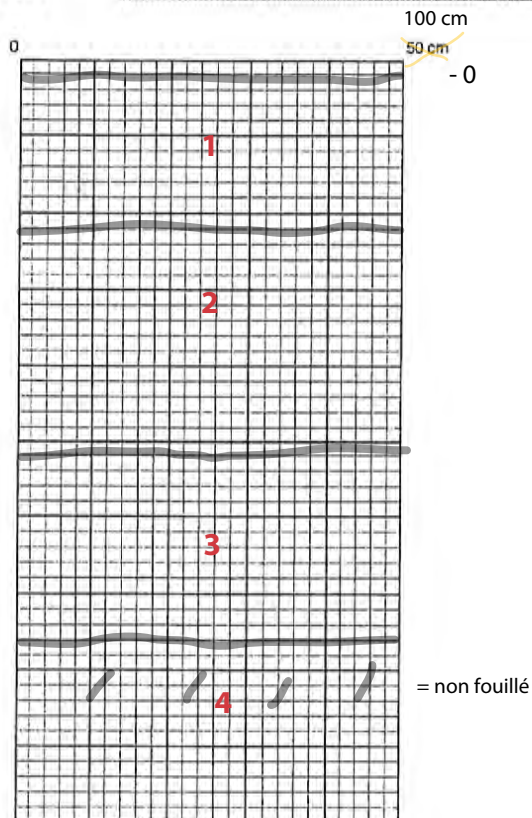
Code temporaire : MTL23-8-1

Sondage n° : 2B/TR-8

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Matière sableuse (épaisseur de la couche : 40 cm).
- 2 : Dépôt glaciaire avec inclusions de cailloux hétérométriques (épaisseur : 60 cm).
- 3 : Mélange de la couche précédente avec inclusions de plus grosses pierres (épaisseur : 50 cm).
- 4 : Till (aucune présence d'argile avant).

Photographies : MTL23-16-1-N1-7

Fouilleur : _____ Date : 04/12/23

FICHE SONDAGE

Zone : H2

Code Borden : _____

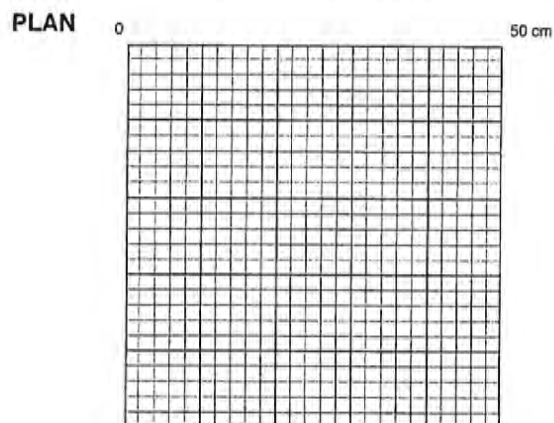
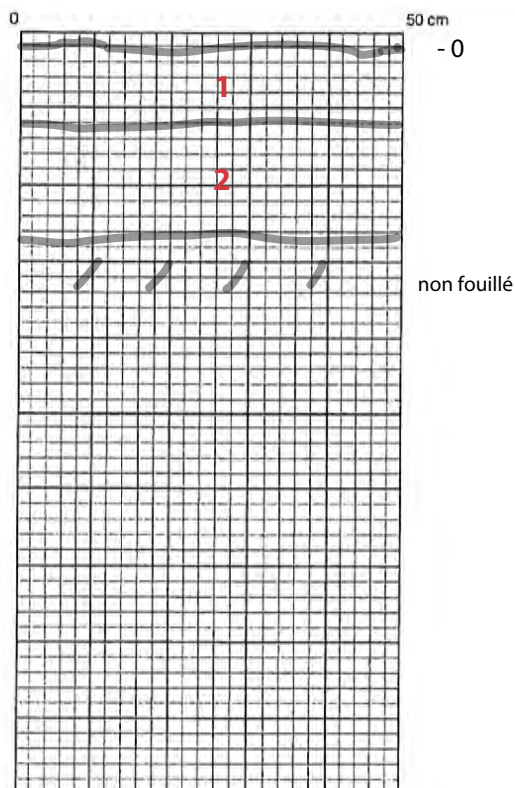
Code temporaire : MTL23-8-1

Sondage n° : 1A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux hétérogène (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Argile hétérogène avec pierres subarrondies, sol naturel stérile (épaisseur : 15 cm).

Photographies : MTL23-8-1-N1-15

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H2

Code Borden : _____

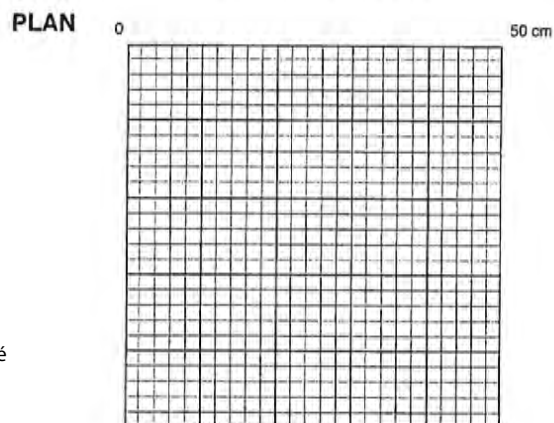
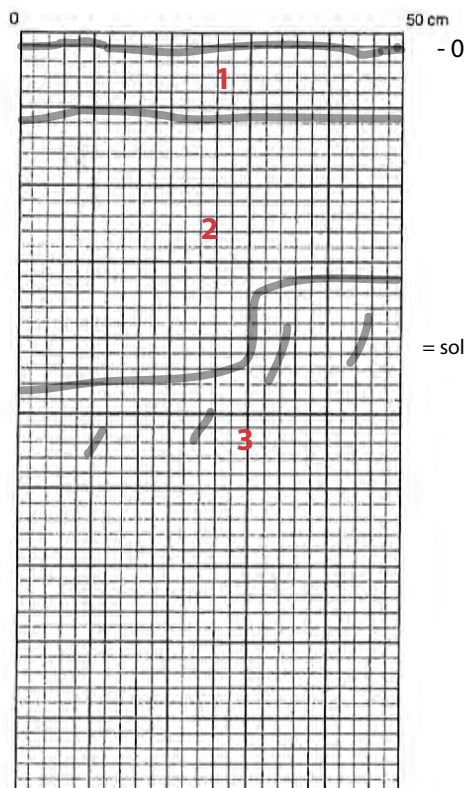
Code temporaire : MTL23-8-1

Sondage n° : 1B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : *pas à l'échelle Nord : _____

Légende :

- 1 : Sable limoneux brun-gris plutôt hétérogène (épaisseur de la couche : ? cm).
- 2 : Sable argileux brun clair légèrement orangé plutôt homogène avec des cailloux subanguleux, des racines et des radicelles (épaisseur : ? cm).
- 3 : Sable argileux beige avec des cailloux hétérométriques, sol naturel stérile.

Photographies : MTL23-8-1-N1-16

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

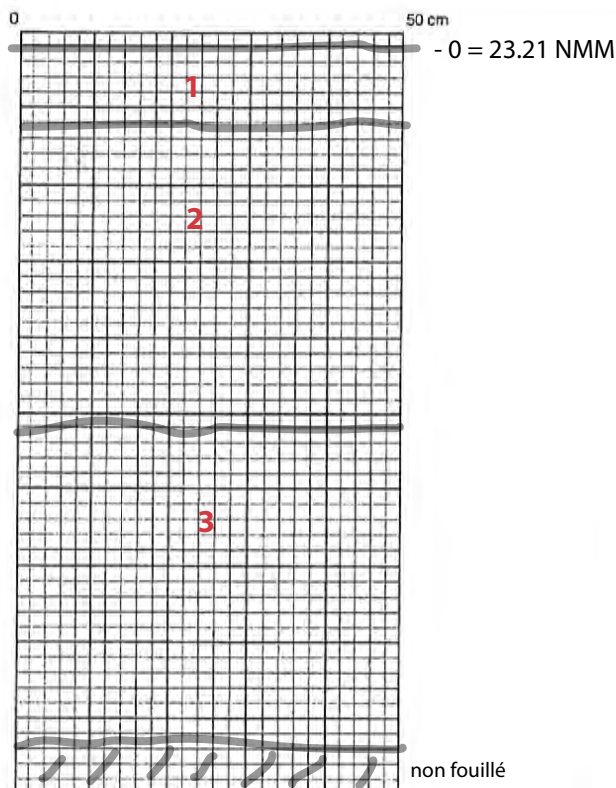
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.21 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec racines (épaisseur de la couche: 10 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 40cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 43cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-10

Fouilleur : _____ Date : 13/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

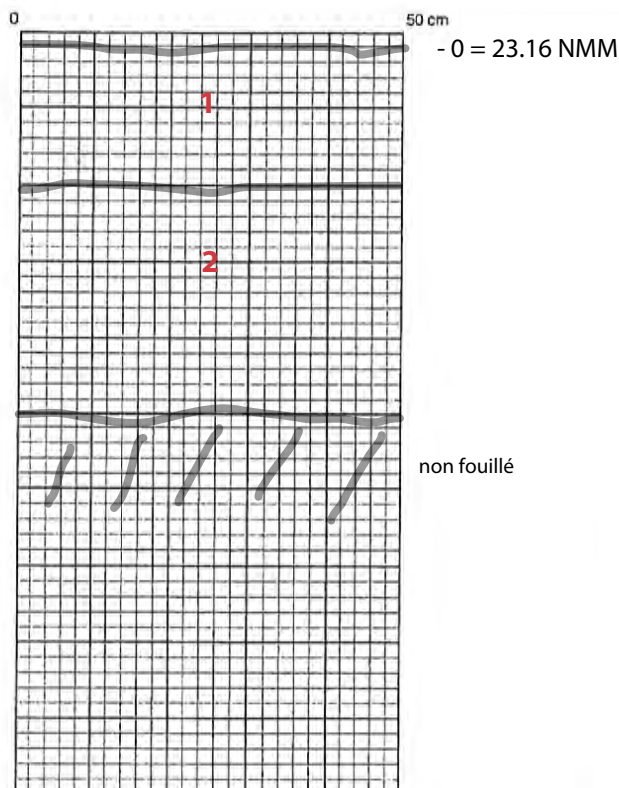
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : 23.16 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 18 cm).

- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 30cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-13

Fouilleur : _____ Date : 13/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

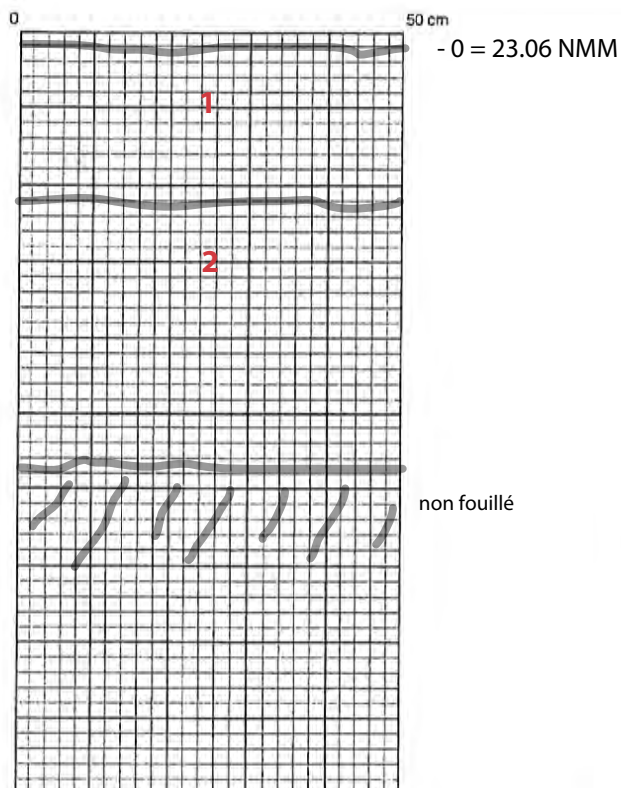
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1C

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : 23.06 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 20 cm).

- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-16

Fouilleur : _____ Date : 13/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

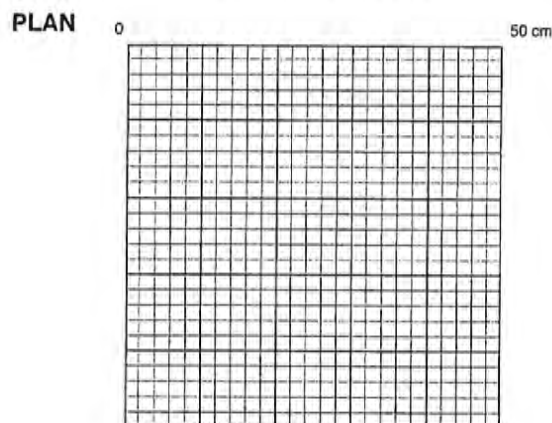
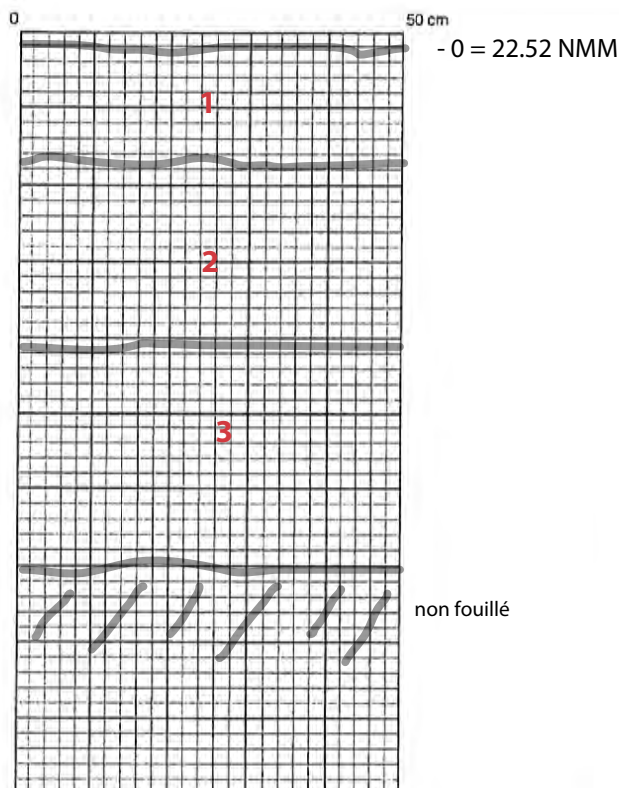
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1D

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Ouest

Altitude : 22.52 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 15 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 27 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 30 cm)

Photographies : MTL23-16-1-N1-19

Fouilleur : _____ Date : 13/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

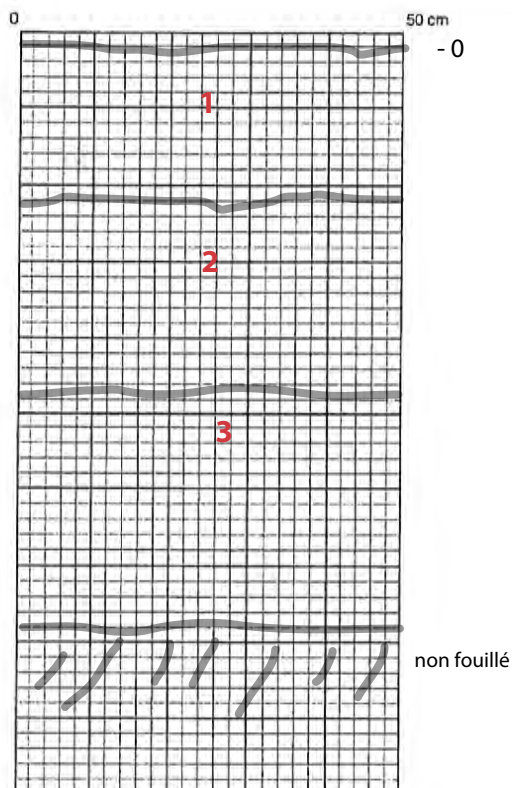
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1E

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 20 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 25 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 30 cm)

Photographies : MTL23-16-1-N1-22

Fouilleur : _____ Date : 13/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

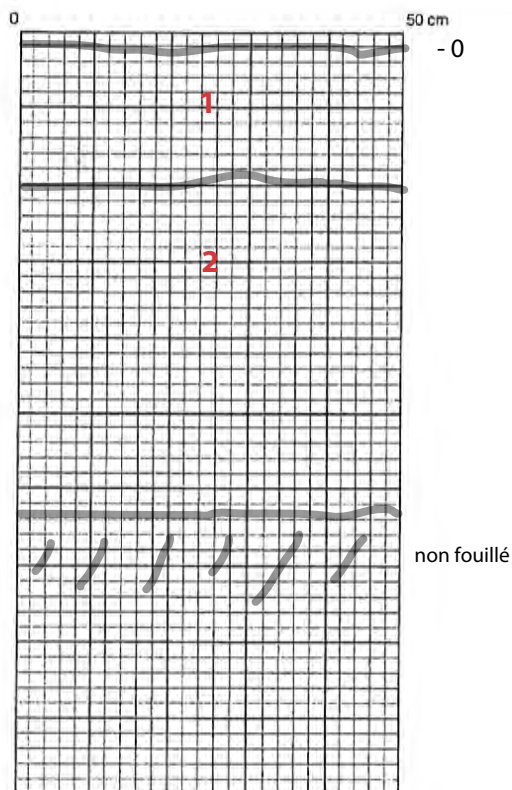
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1F

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec racicules (épaisseur de la couche: 18 cm).

- 2 : Limon argileux gris-beige compact avec pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 43 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-25

Fouilleur : _____ Date : 13/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

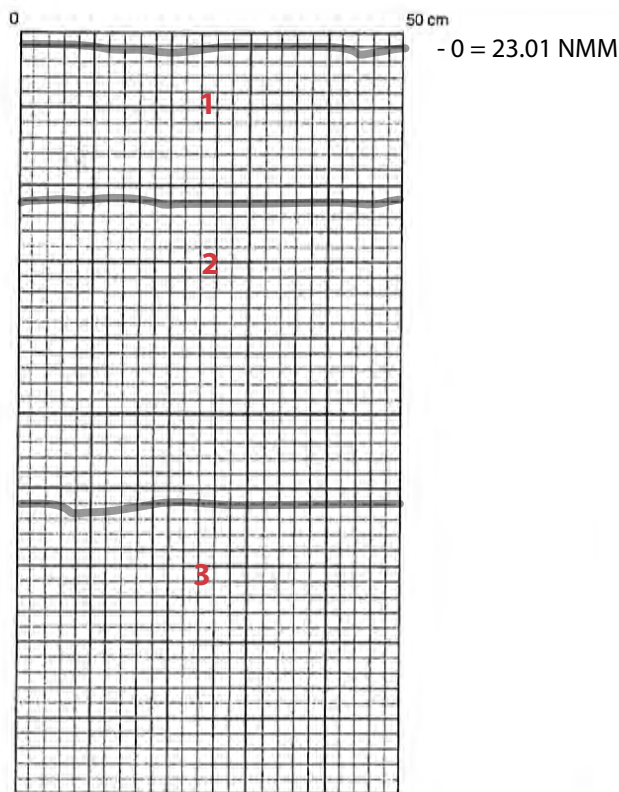
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1G

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Ouest

Altitude : 23.01 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : non fouillé

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 18 cm).
- 2 : Limon argileux gris-beige compact avec pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 40 cm).
- 3 : Limon argileux gris compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur: 42 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-31

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

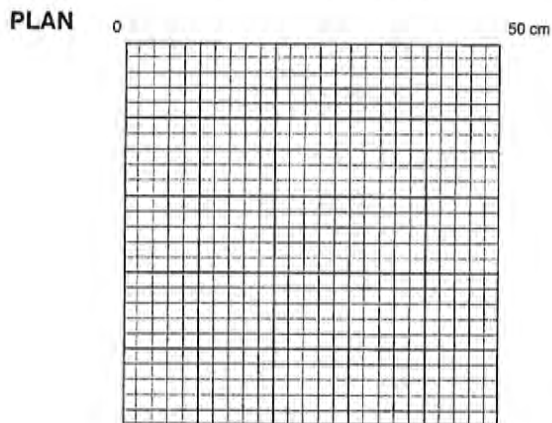
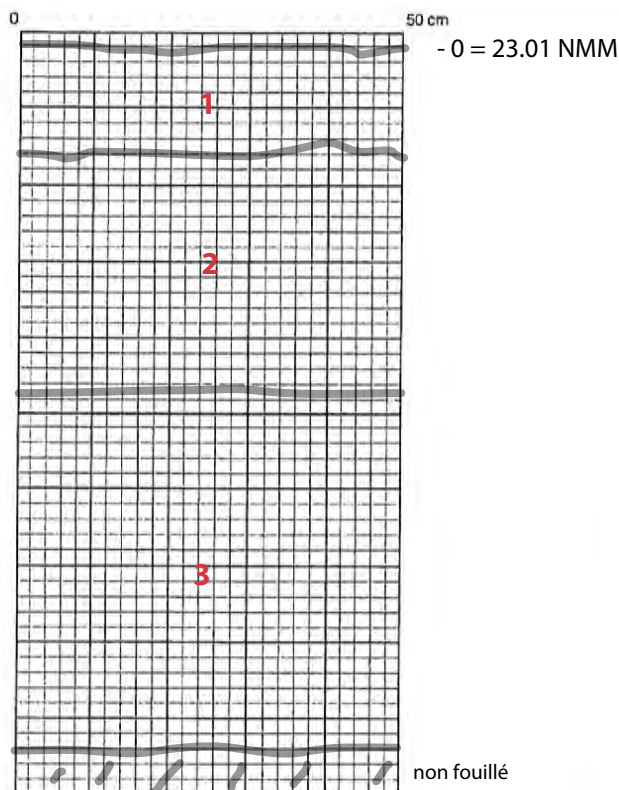
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1H

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.01 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 14 cm).
- 2 : Limon argileux gris-beige compact avec pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 31 cm).
- 3 : Limon argileux gris compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur: 47 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-34

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

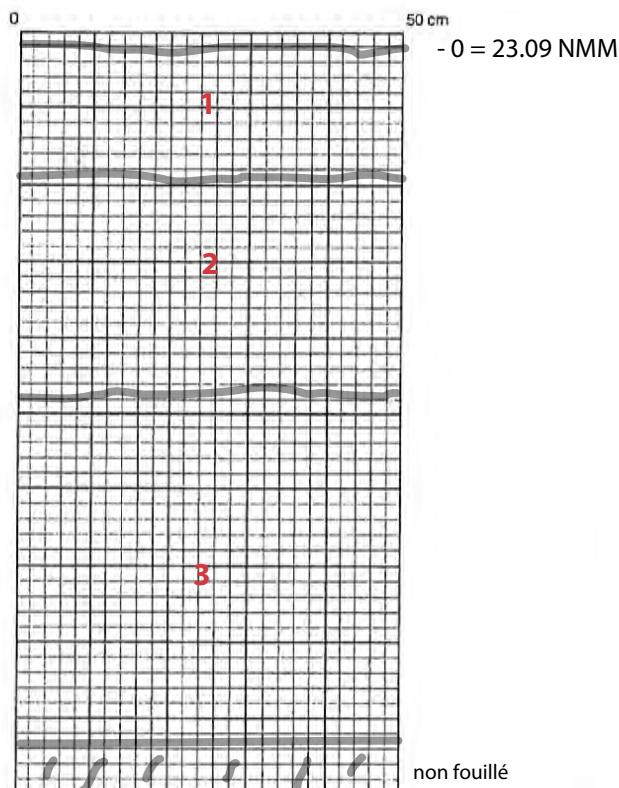
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1J

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 17 cm).
- 2 : Limon argileux gris-beige compact avec pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 28 cm).
- 3 : Limon argileux gris compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur: 44 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-37

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

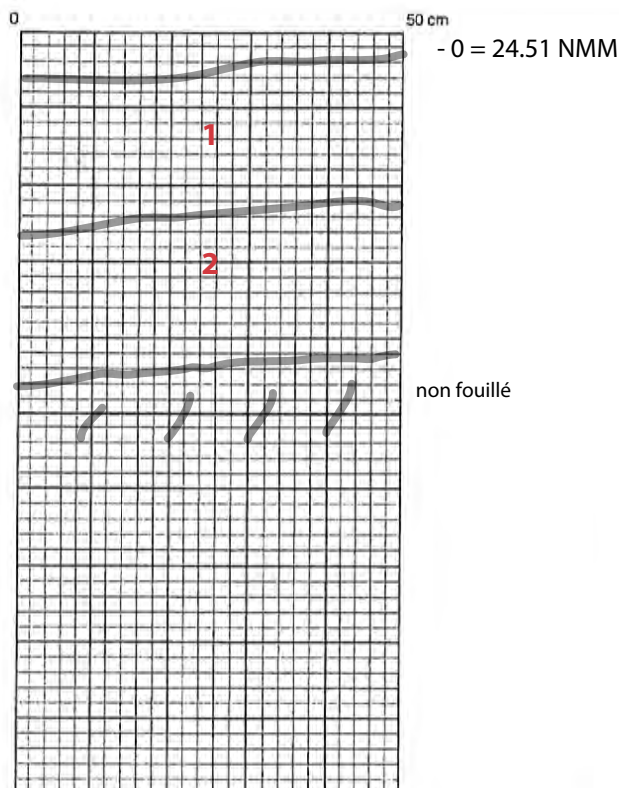
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1K

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : 24.51 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Sable limoneux brun foncé grisâtre compact et homogène avec radicelles (épaisseur de la couche: 20 cm).
- 2 : Argile sableuse gris-verdâtre compact et hétérogène comptant de nombreuses inclusions d'éclats de calcaire et de nodules de mortier ainsi que des radicelles (épaisseur: 20 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-24

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

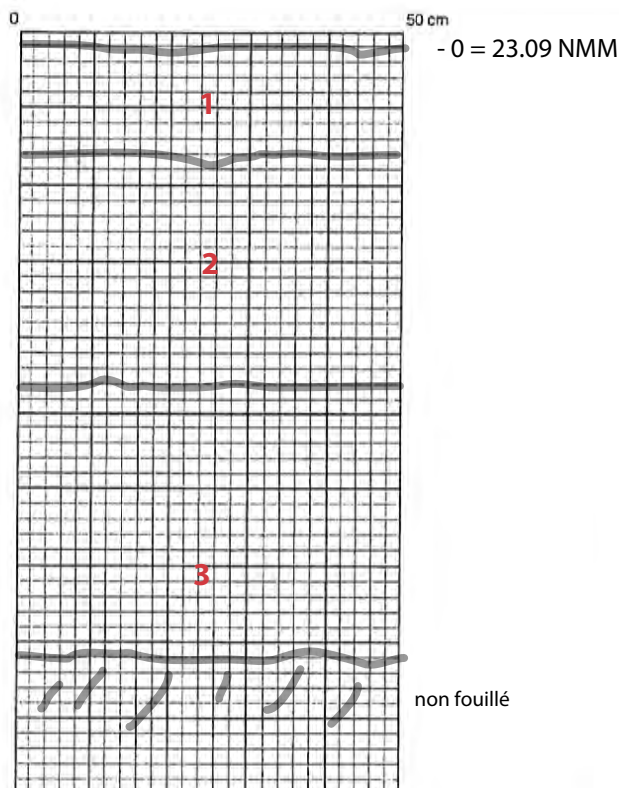
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1L

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord- Ouest

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 14 cm).
- 2 : Limon argileux gris-beige compact avec pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 30 cm).
- 3 : Limon argileux gris compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur: 36 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-40

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

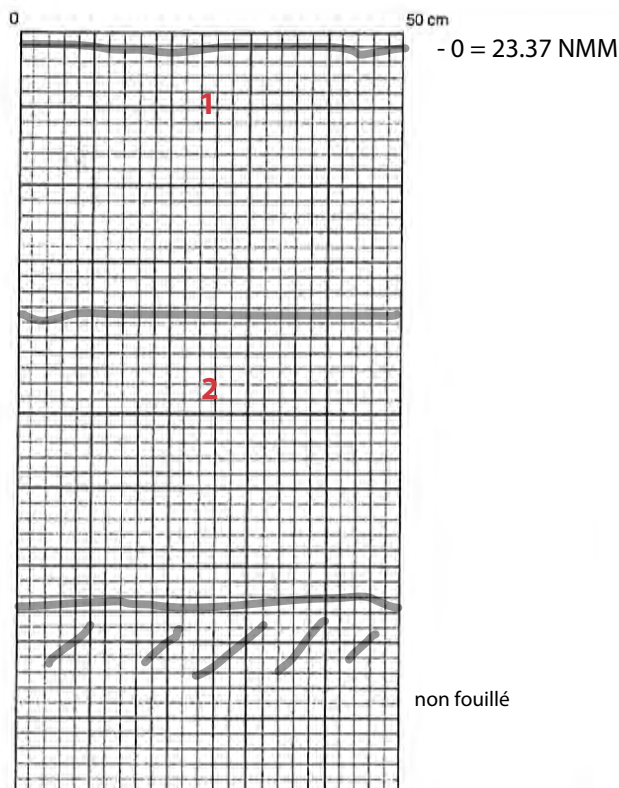
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1M

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 23.37 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 35 cm).

- 2 : Limon argileux gris-beige compact avec pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-52

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

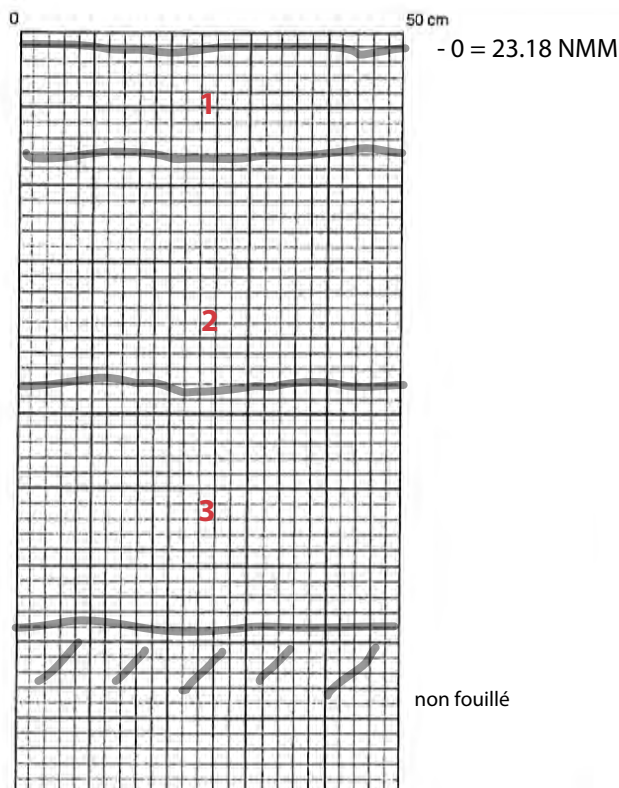
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1N

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.18 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 14 cm).
- 2 : Limon argileux gris-beige compact avec pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 30 cm).
- 3 : Limon argileux gris compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-43

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

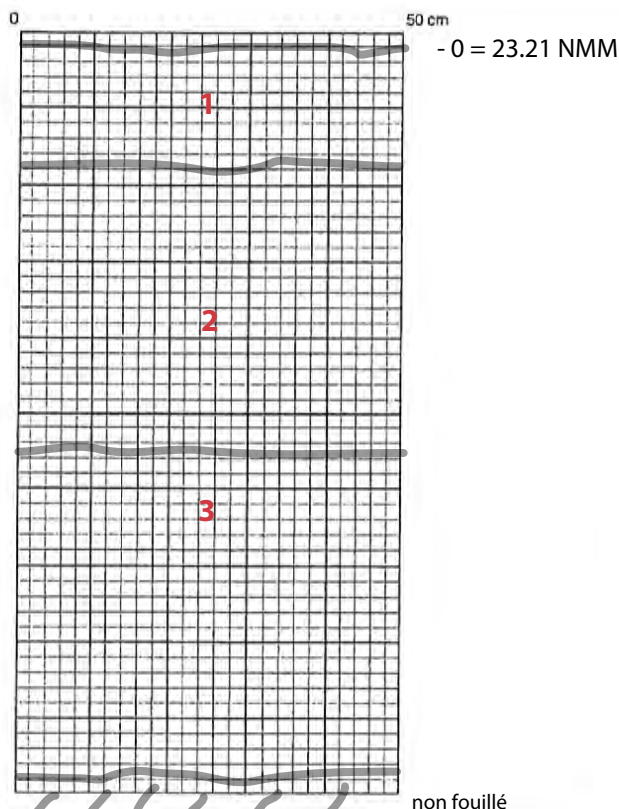
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1P

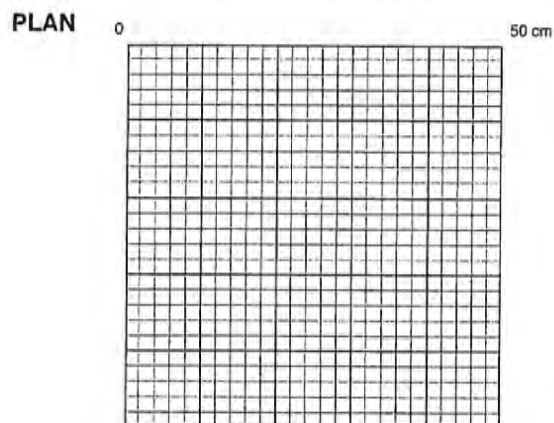
STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 23.21 NMM



Échelle : 1:10 Nord : _____



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 15 cm).
- 2 : Limon argileux gris-beige compact avec pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 38 cm).
- 3 : Limon argileux gris compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 42 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-46

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

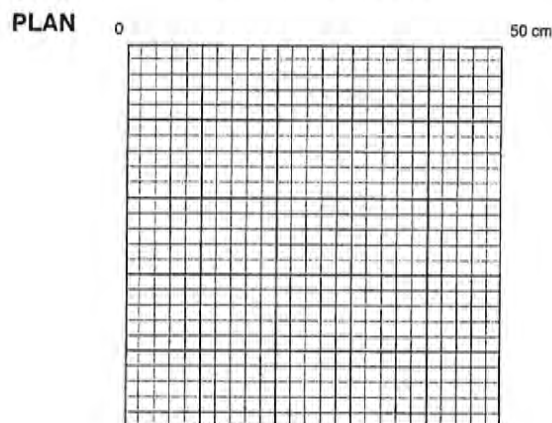
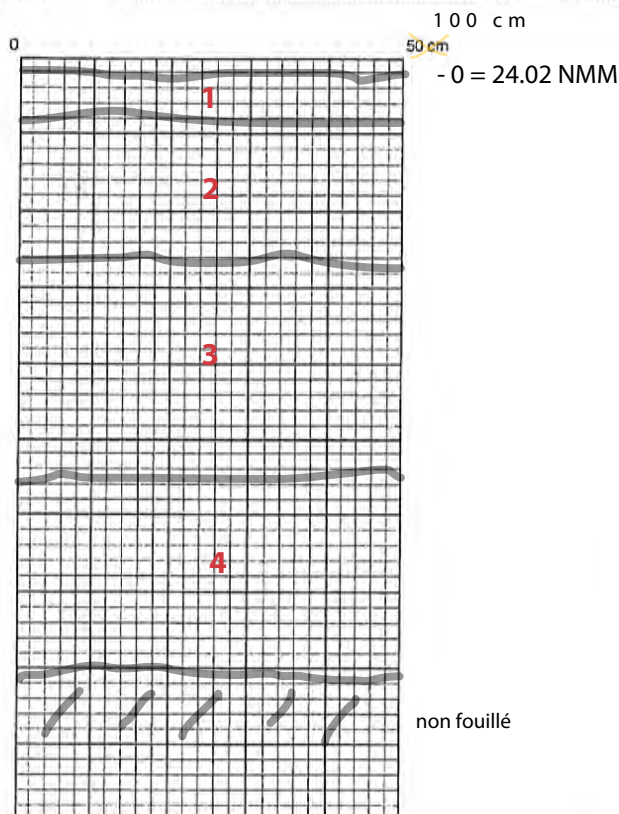
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1Q

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 24.02 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Sable limoneux beige meuble avec radicelles (épaisseur de la couche: 12 cm).
- 2 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur: 37 cm).
- 3 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 46 cm).
- 4 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur : 50 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-49

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

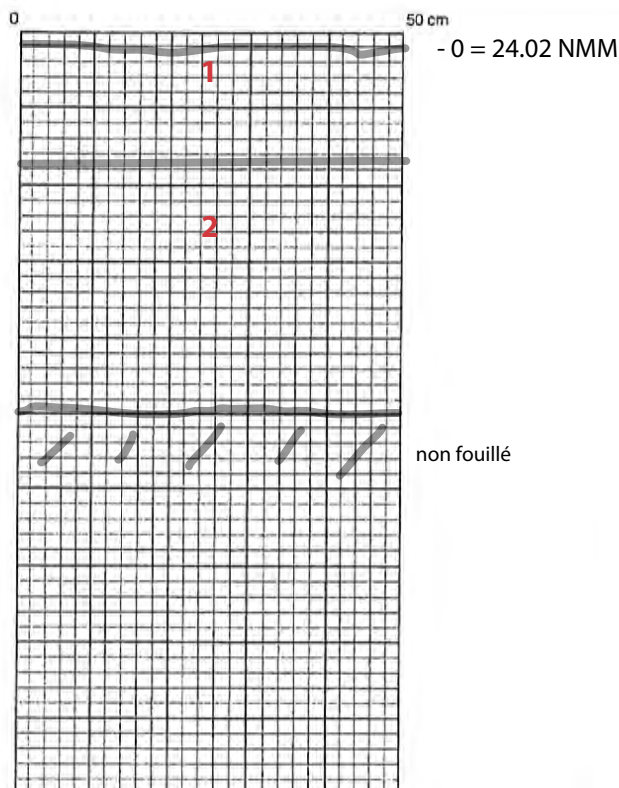
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1R

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 24.02 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 15 cm).

- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-55

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

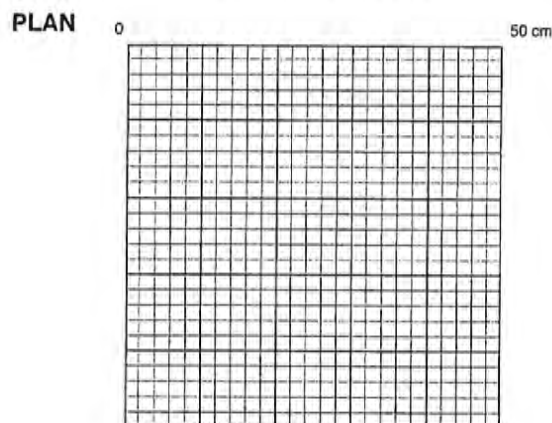
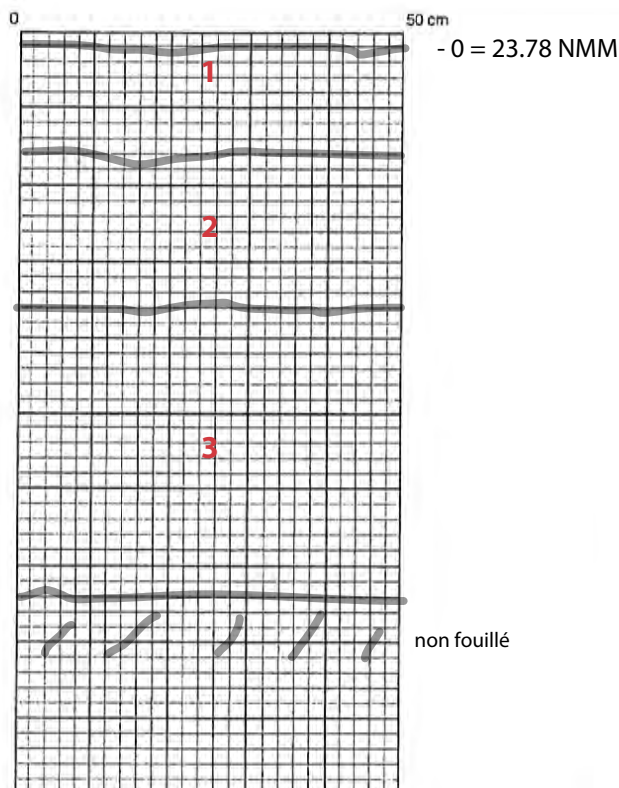
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 15

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 23.78 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 14 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 20 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-61

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

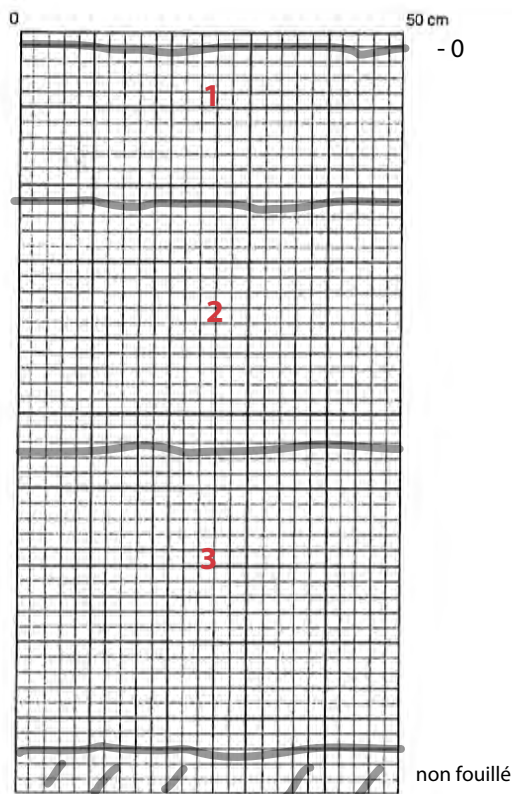
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1T

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 20 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 33 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-64

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

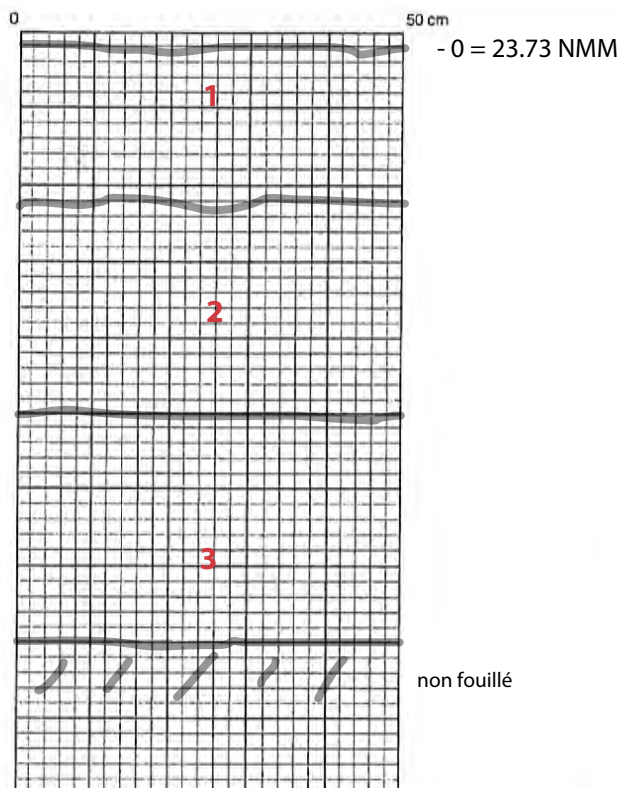
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1W

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Est

Altitude : 23.73 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec racines (épaisseur de la couche: 20 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 28 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-69

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

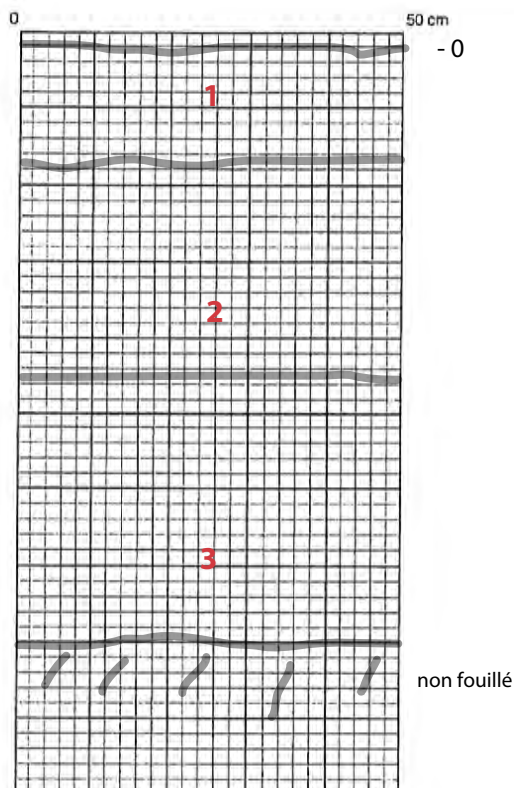
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1X

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec racines (épaisseur de la couche: 15 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 30 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-72

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

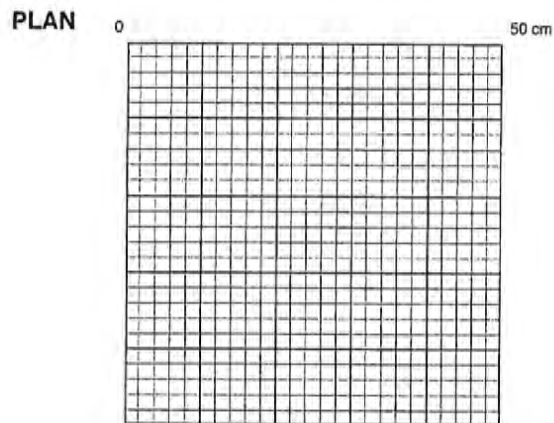
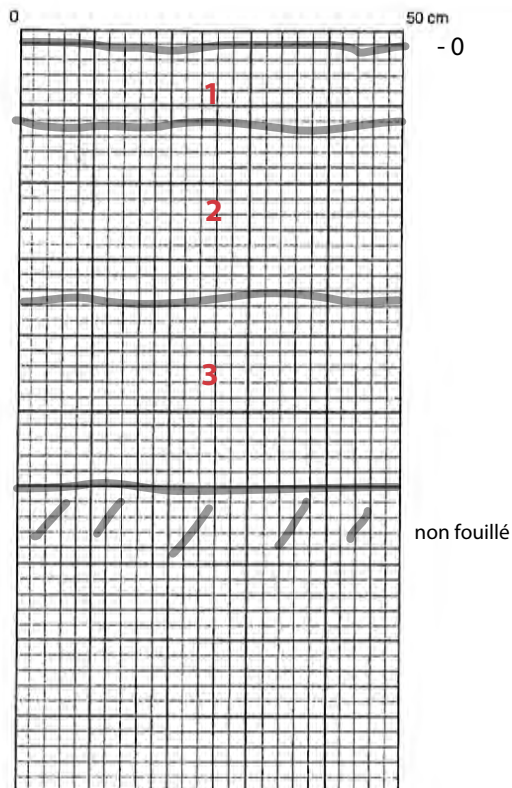
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1Y

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 10 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 23 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 25 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-75

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

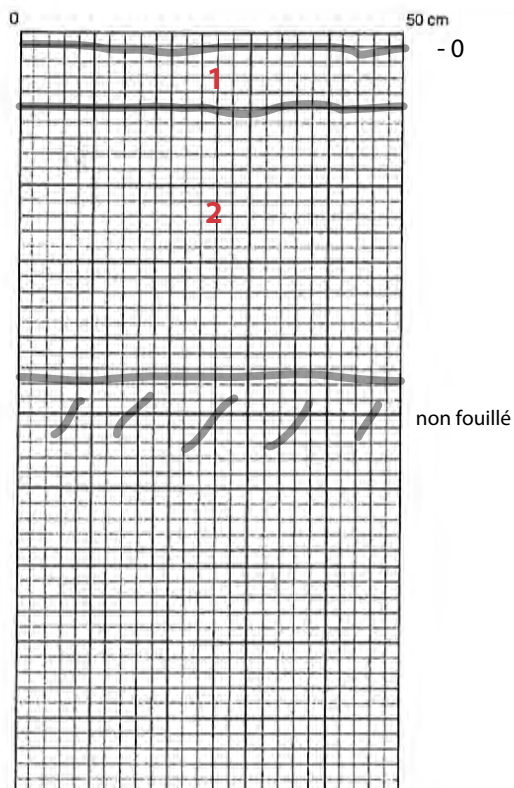
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 1Z

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 8 cm).

- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-79

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

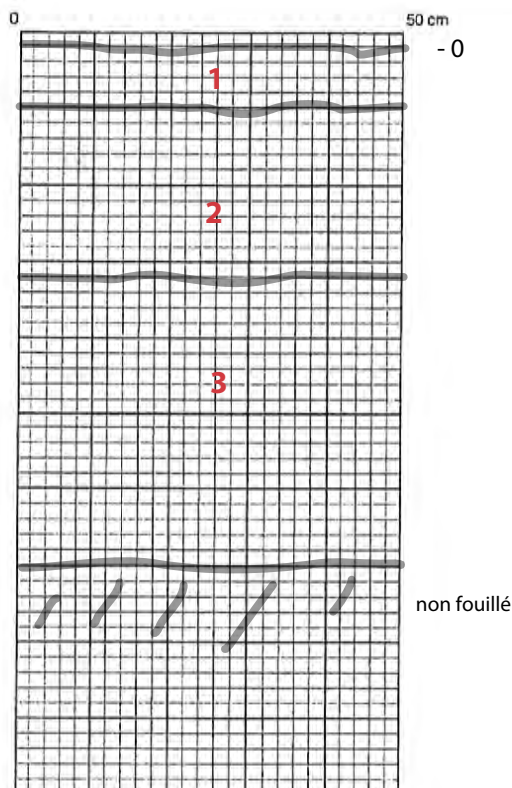
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 8 cm).

- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large, dépôt de cendres de charbon minéral à la base (épaisseur: 22 cm).

- 3 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-81

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

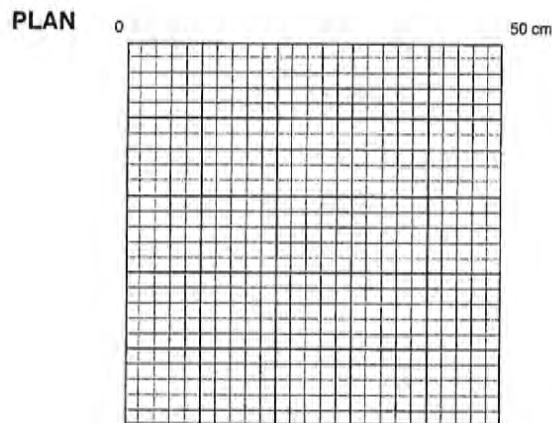
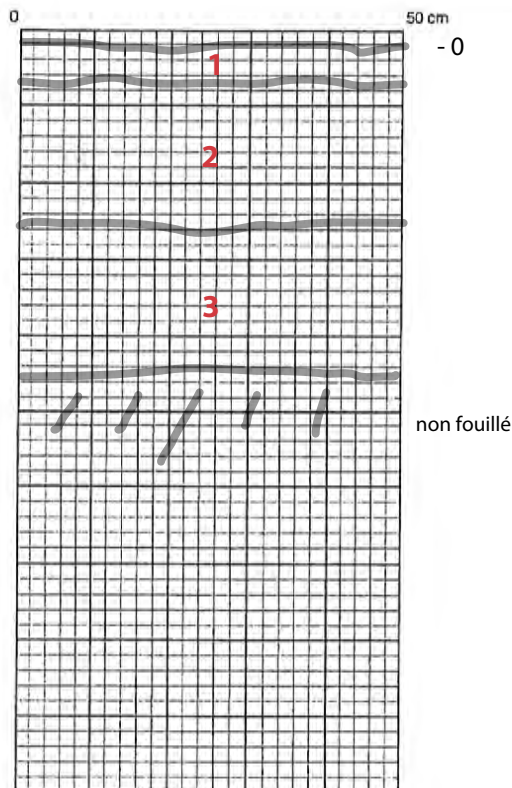
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 5 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 18 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 20 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-88

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

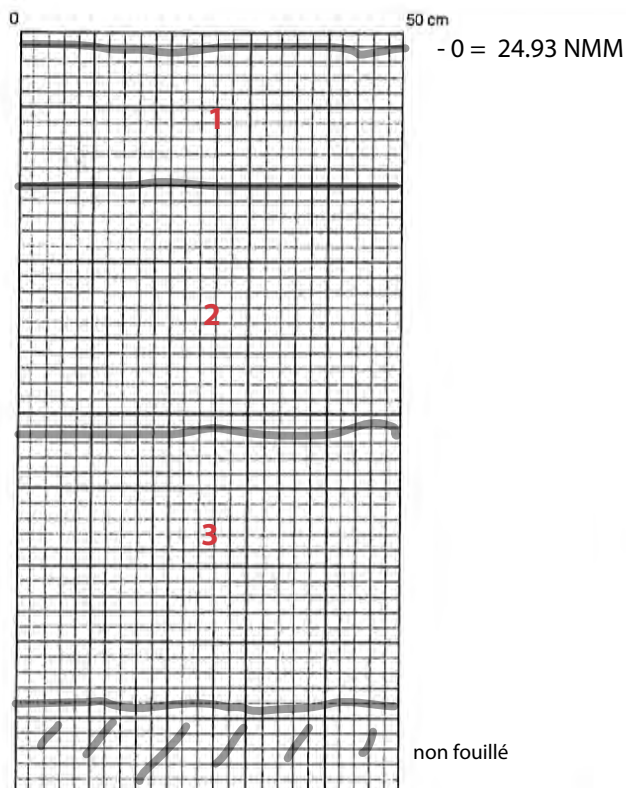
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2C

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 24.93 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 18 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 33 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 36 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-91

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

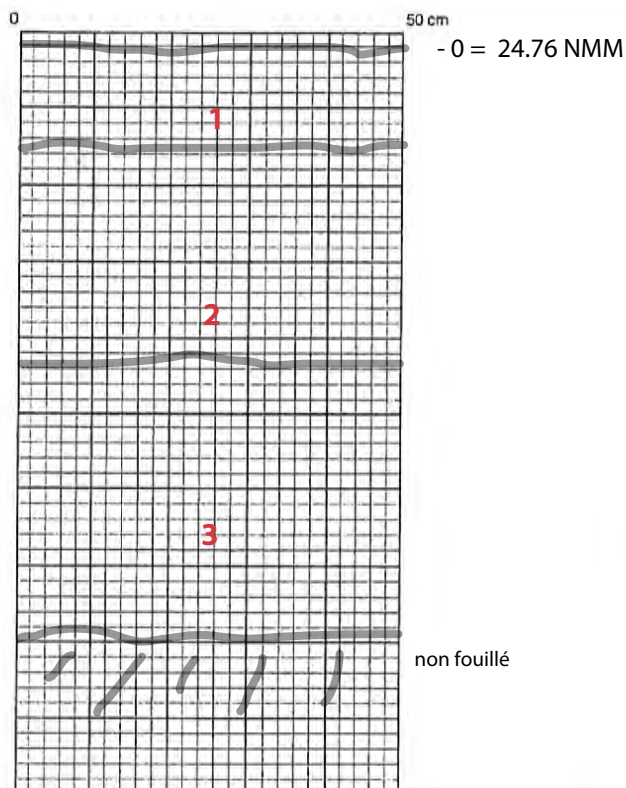
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2D

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 24.76 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 13 cm).
- 2 : Limon brun clair orangé moucheté rouille et orange compact avec des gravillons et des pierres subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur: 29 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur: 33 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-94

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

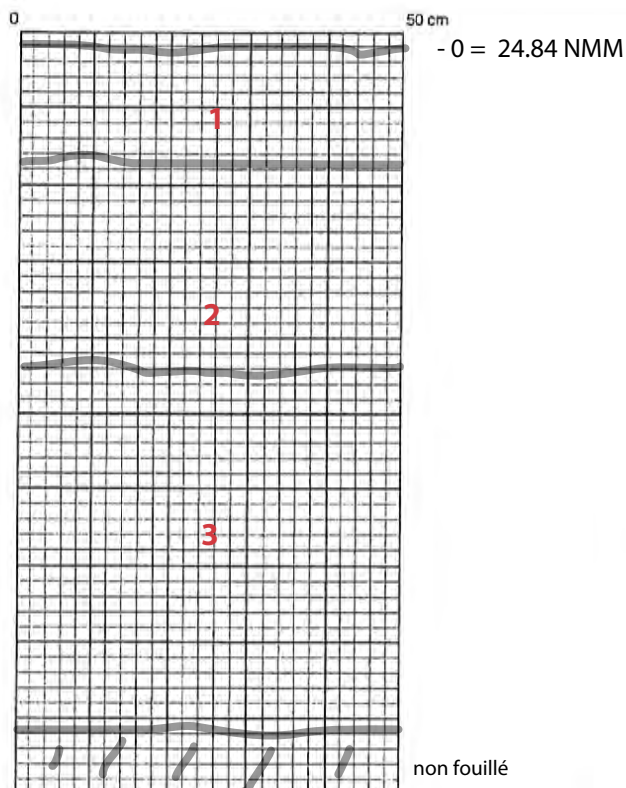
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2E

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 24.84 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 15 cm).
- 2 : Limon sableux brun clair compact avec des nodules de mortier, des petits fragments de brique, et des pierres anguleuses de 2 à 20 cm (épaisseur: 26 cm).
- 3 : Limon gris beige moyennement compact homogène (épaisseur: 47 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-101

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

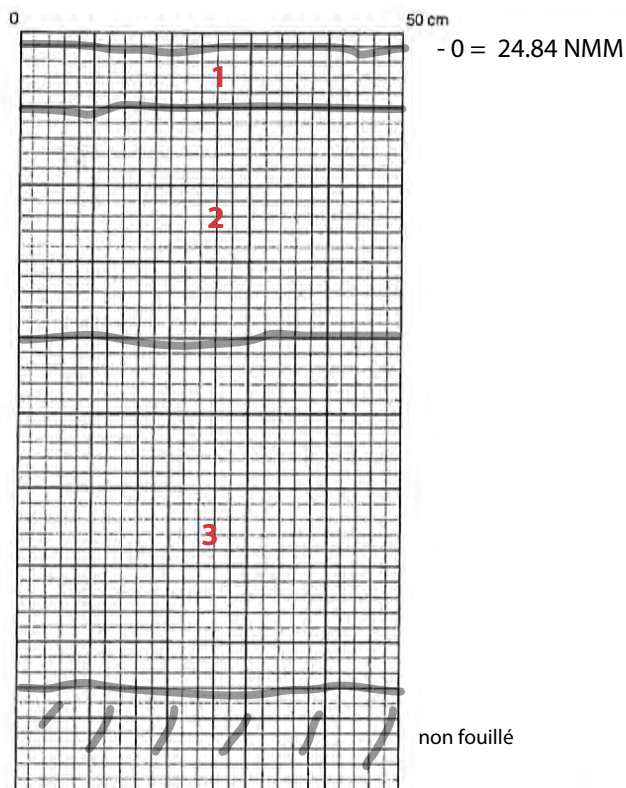
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2F

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : 24.84 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun compact avec radicelles (épaisseur de la couche: 8 cm).

- 2 : Limon sableux brun clair compact avec des nodules de mortier, des petits fragments de brique, et des pierres anguleuses de 2 à 20 cm (épaisseur: 30 cm).

- 3 : Mélange compact de pierres de 0 à 25 cm, briques fragmentaires et de mortier désagrégé (épaisseur: 46 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-104

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

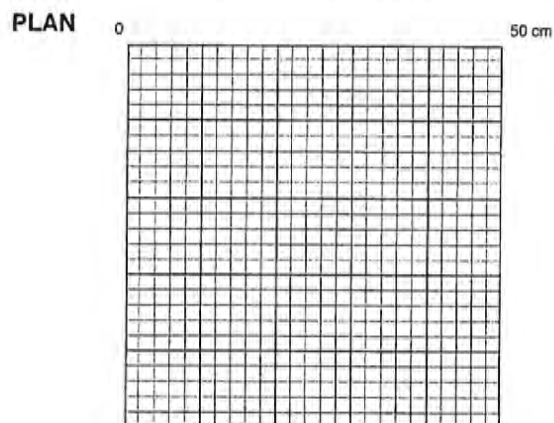
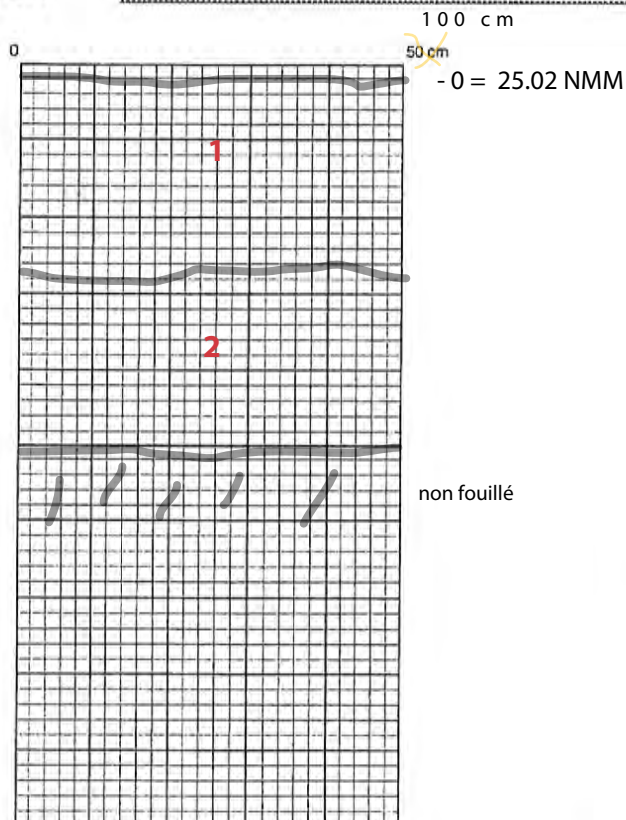
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2G

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 25.02 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun moyennement compact avec des charbons de bois et des radicelles (épaisseur de la couche: 52 cm).
- 2 : Limon gris beige moyennement compact homogène (épaisseur: 54 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-107

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

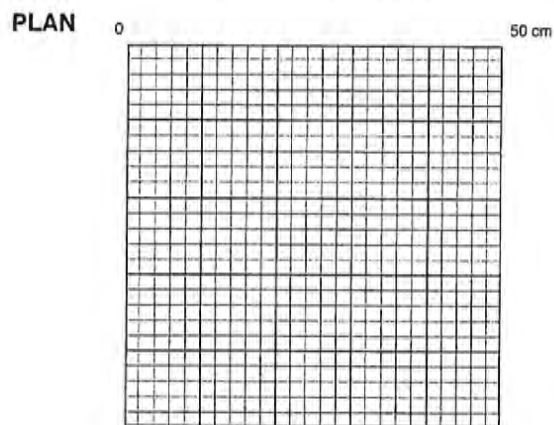
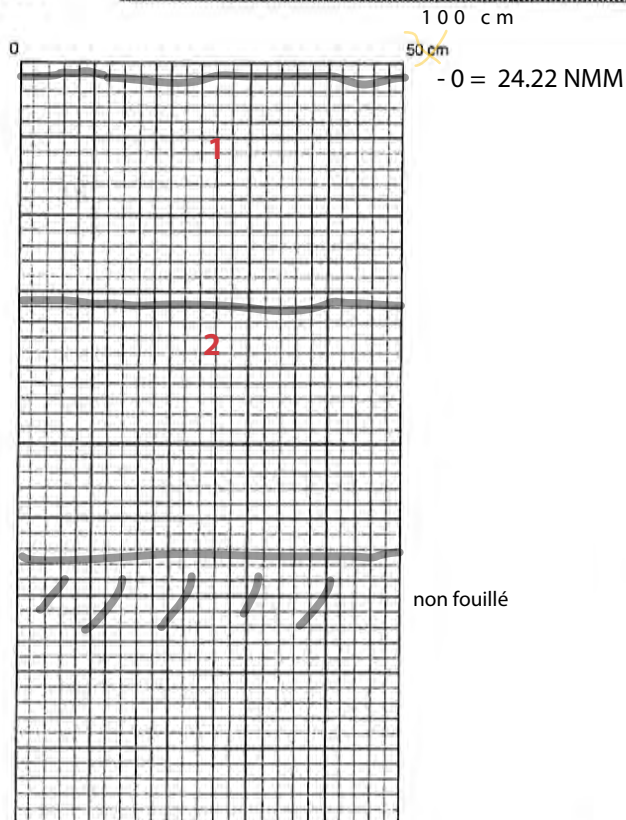
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2H

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 24.22 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun moyennement compact avec des nodules de mortier, des charbons de bois et des radicelles (épaisseur de la couche: 63 cm).
- 2 : Limon gris beige moyennement compact homogène (épaisseur: 65 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-110

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

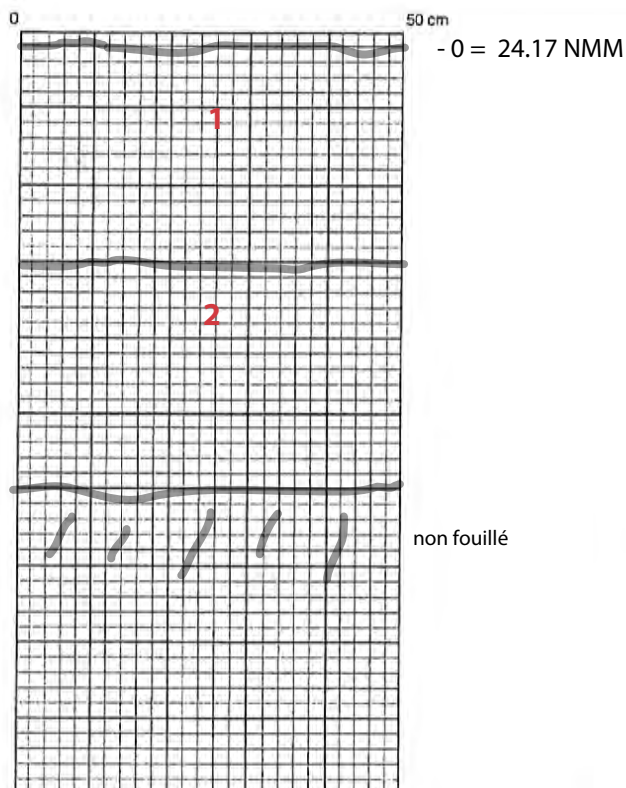
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2J

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 24.17 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun moyennement compact avec des nodules de mortier, des charbons de bois et des radicules (épaisseur de la couche: 28 cm).

- 2 : Limon gris beige moyennement compact homogène (épaisseur: 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-113

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

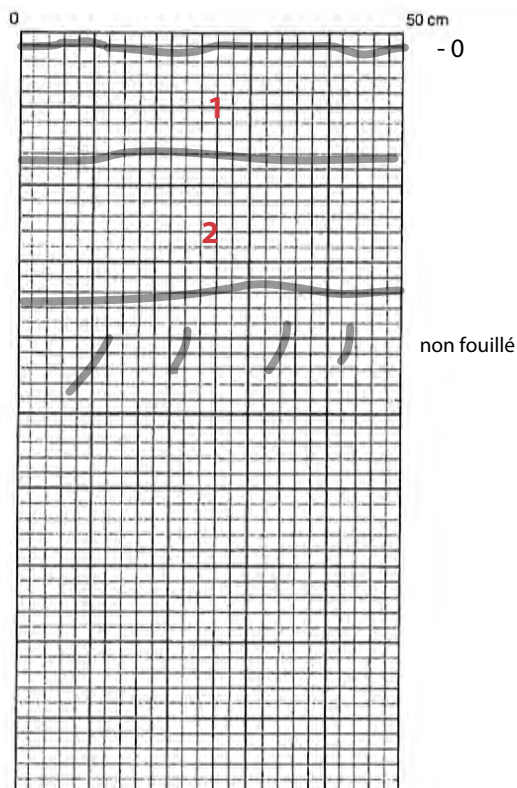
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2K

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : *pas à l'échelle Nord : _____

Légende :

- 1 : Remblai hétérogène composé d'un mélange d'argile et de sable comportant de nombreux cailloux anguleux (épaisseur de la couche: ? cm).

- 2 : Le 2/3 nord est composé de pierre concassée 0-3/4 po (MG-20). Le 1/3 sud est composé d'argile gris-brun clair compact et homogène (épaisseur: ? cm).

Photographies : Aucune

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

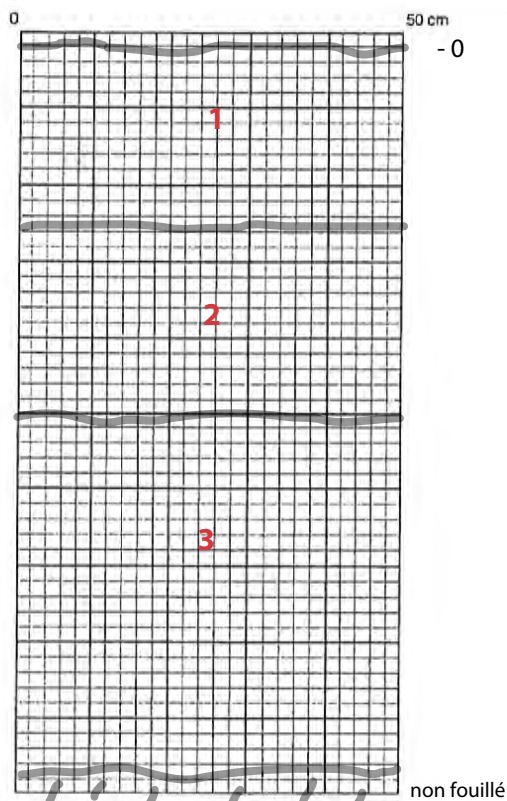
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2L

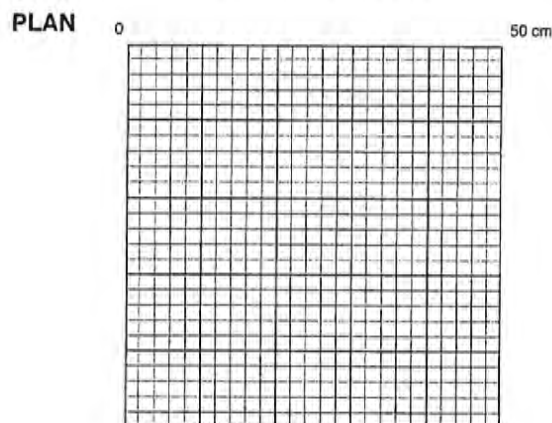
STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : 1:10 Nord : _____



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun compact avec mouchetures oranges et radicelles (épaisseur de la couche: 23 cm).
- 2 : Pierres anguleuses et concassées de 0-10 cm très compactes (épaisseur: 26 cm).
- 3 : Limon argileux gris beige très compact avec pierre concassée, pierres subanguleuses de 5 à 30 cm et des objets modernes en métal (épaisseur : 48 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-116

Fouilleur : _____ Date : 14/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

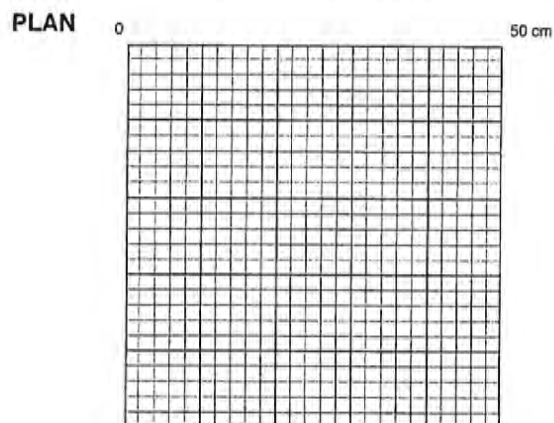
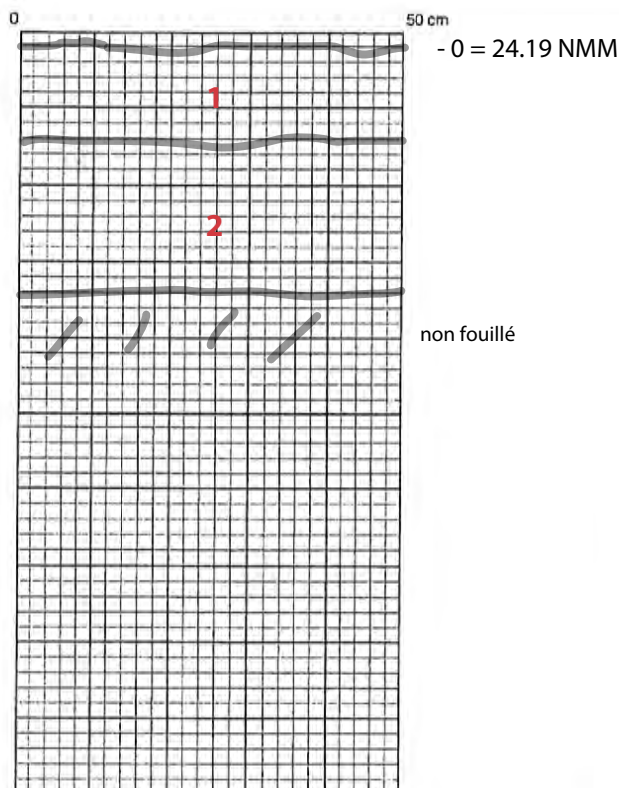
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2M

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 24.19 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Sable limoneux brun meuble avec des radicelles et des rares gravillons (épaisseur de la couche: 12 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur: 20 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-119

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

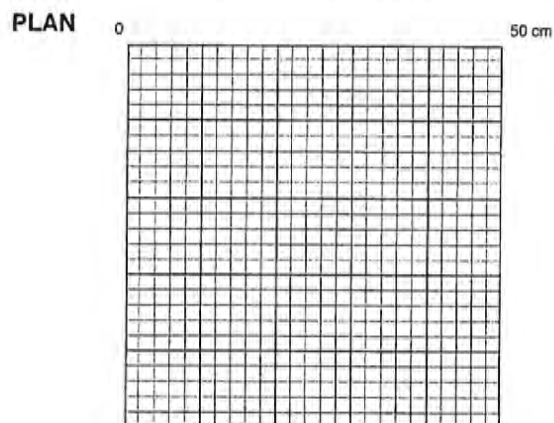
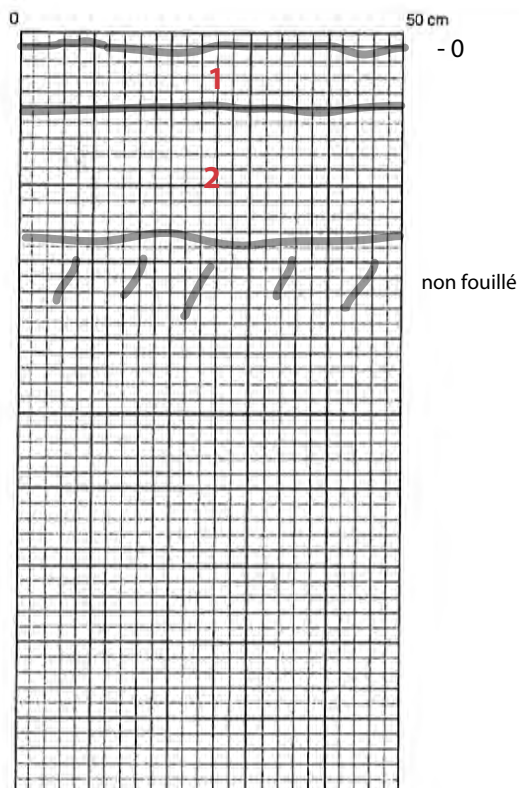
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2N

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche: 8 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur: 17 cm).

Photographies : Aucune

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

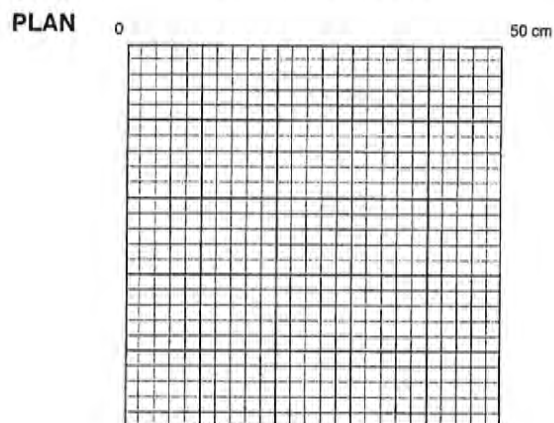
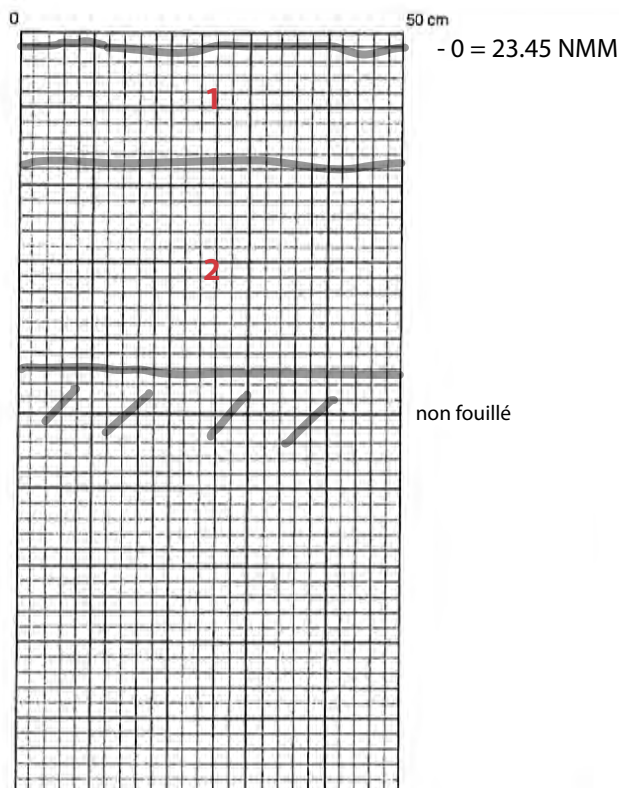
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2P

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.45 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche: 15 cm).

- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur: 26 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-121

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

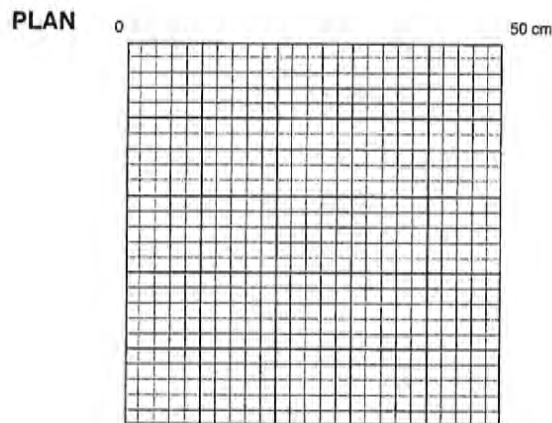
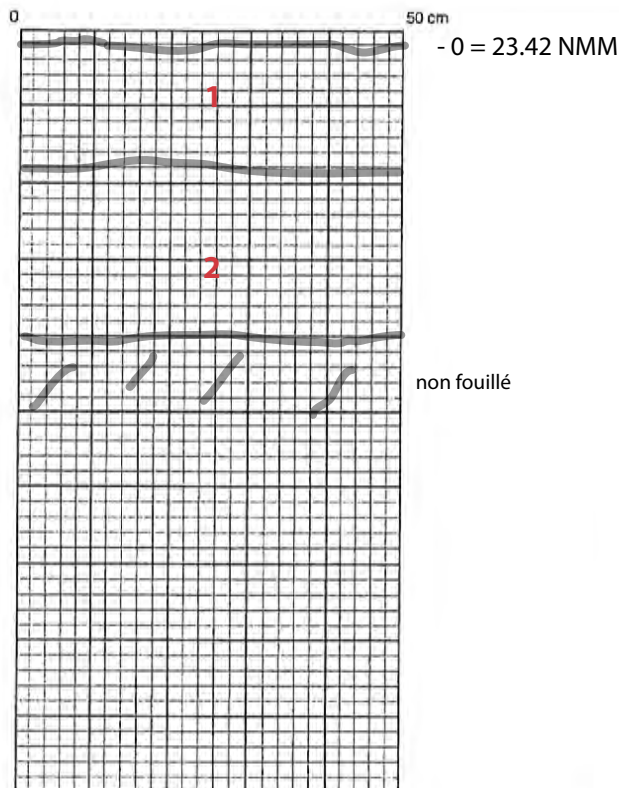
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2Q

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.42 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche: 16 cm).

- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur: 22 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-122

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

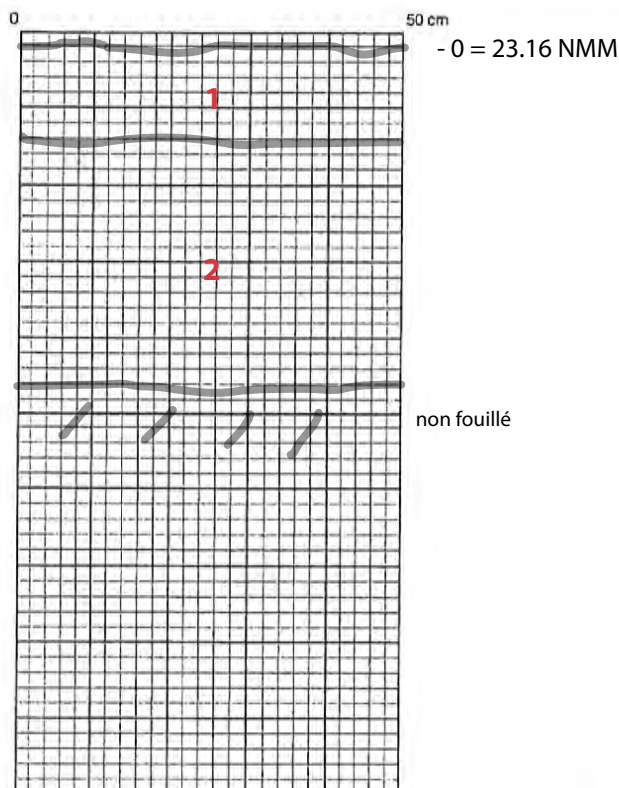
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2R

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.16 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche: 12 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur: 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-123

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

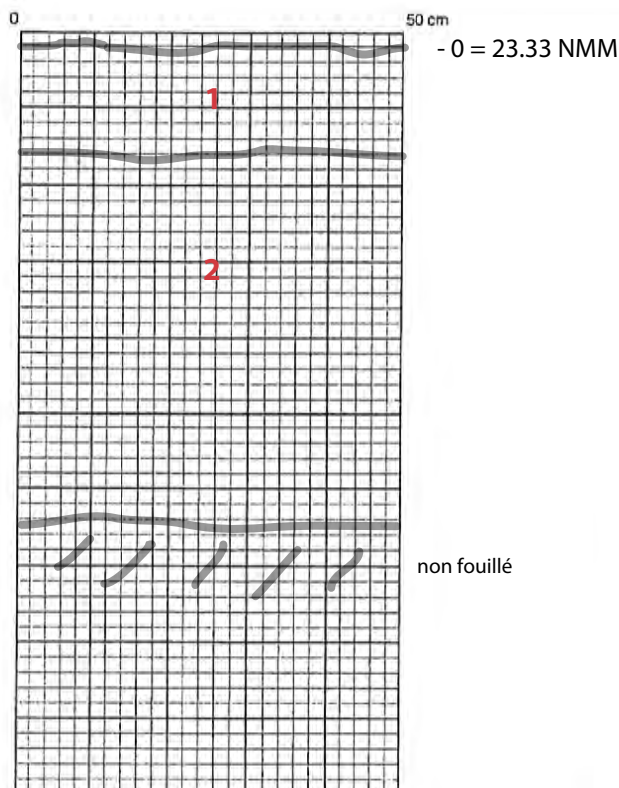
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 25

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.33 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche: 14 cm).

- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur: 49 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-124

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

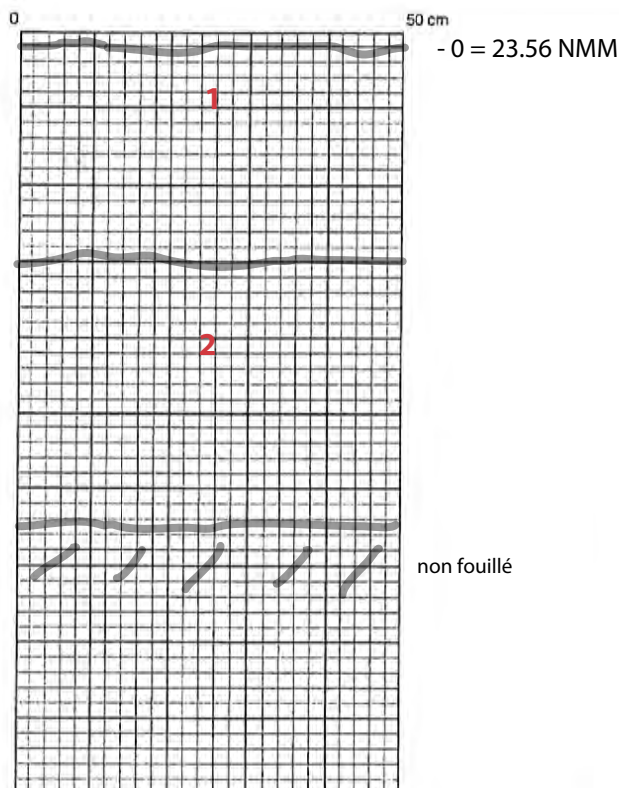
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2T

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.56 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 28 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-125

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

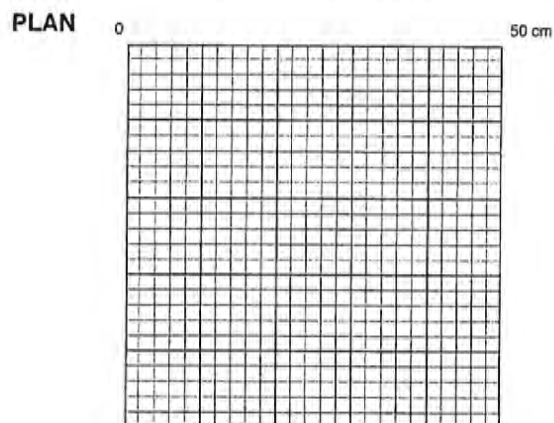
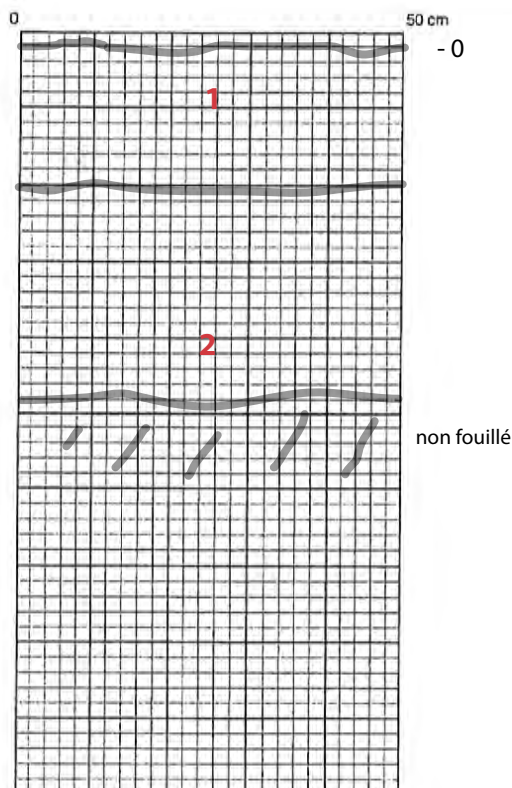
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2W

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 18 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-126

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

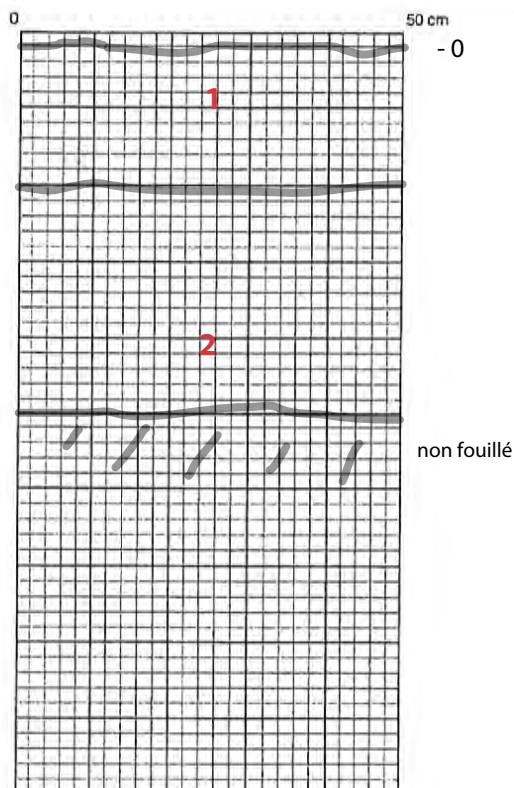
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2X

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 18 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-127

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

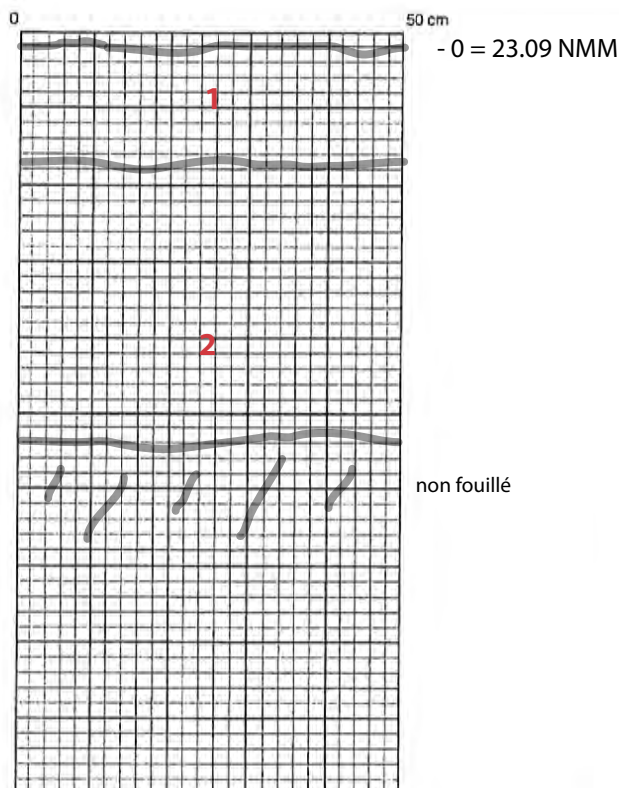
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2Y

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 15 cm).

- 2 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des pierres arénisées couleur rouille de moins de 1 cm, des charbons de bois, et des pierres subanguleuses de 5 à 15 cm de large (épaisseur: 37 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-133

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

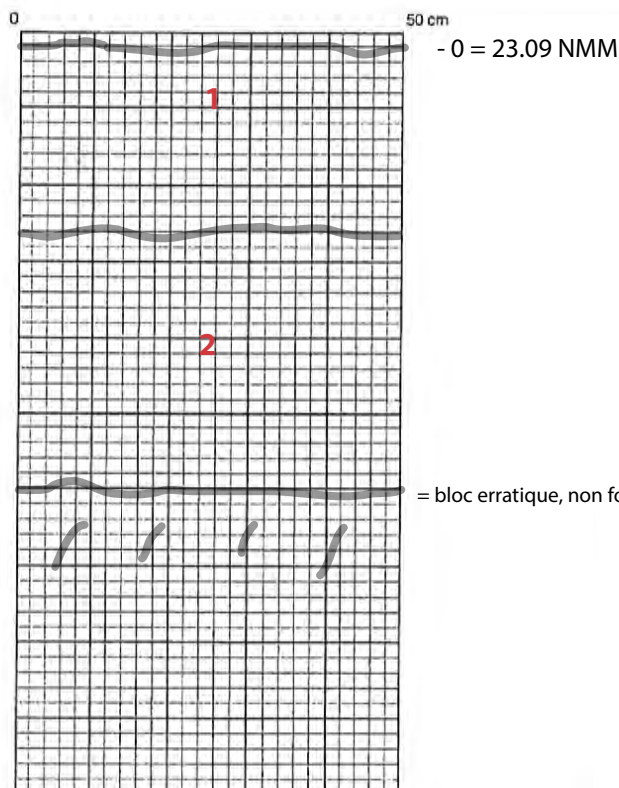
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 2Z

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 24 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 34 cm).
- 3 : Bloc erratique.

Photographies : MTL23-16-1-N1-128

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

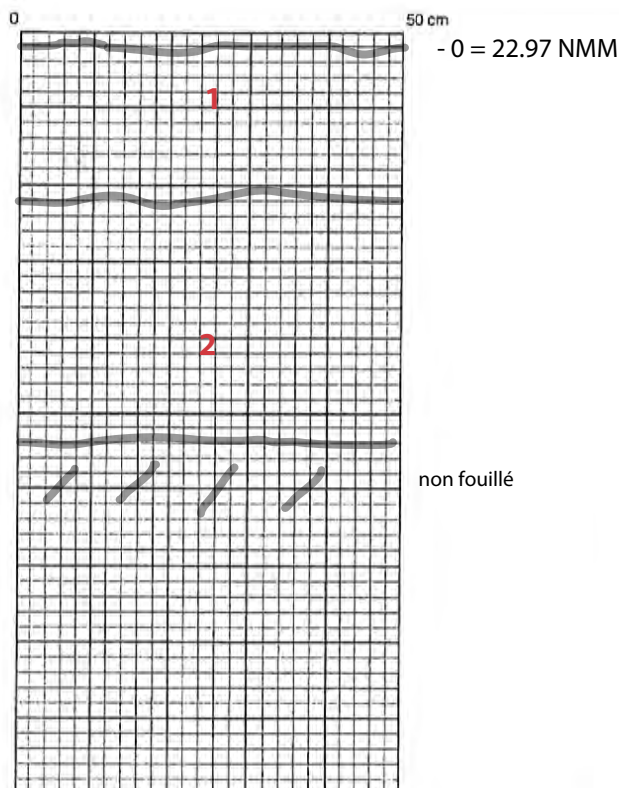
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 22.97 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 20 cm).

- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-129

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

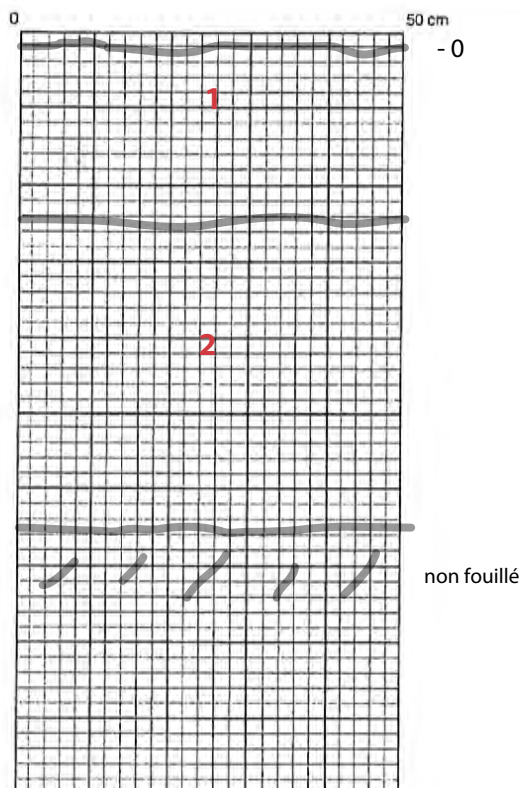
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 22 cm).

- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 41 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-130

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

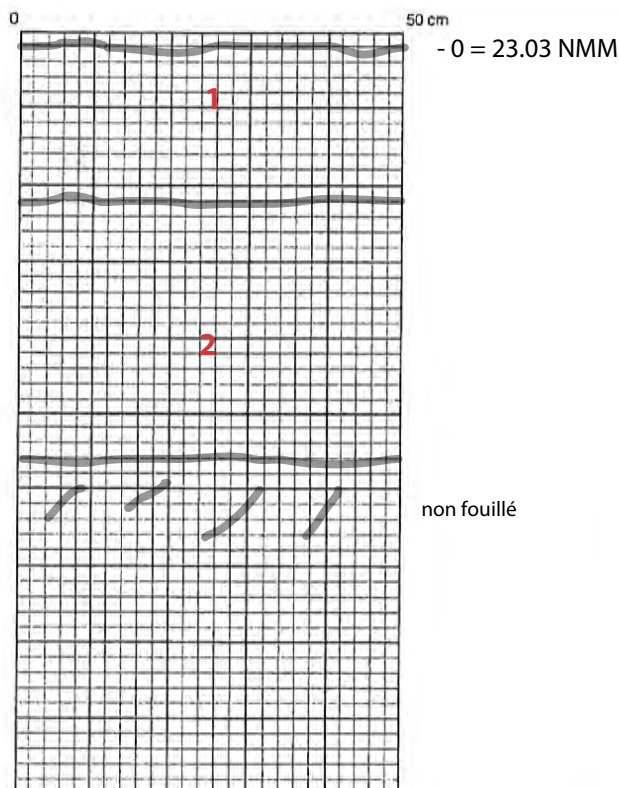
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3C

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.03 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 20 cm).

- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-131

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

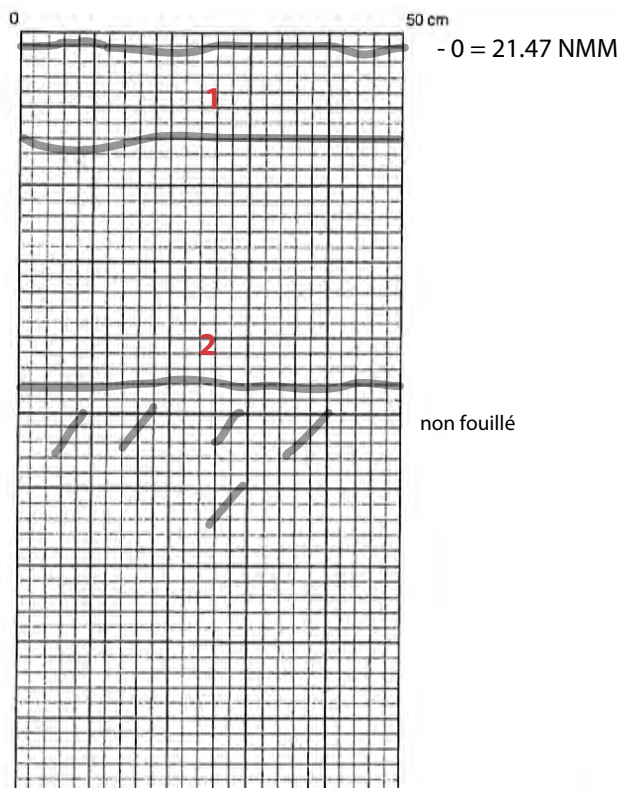
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3D

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 21.47 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 12 cm).

- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-135

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

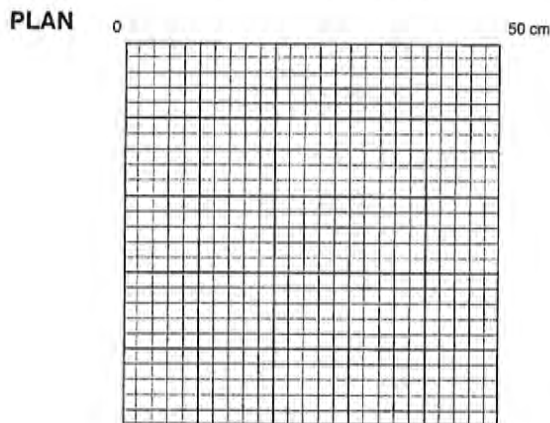
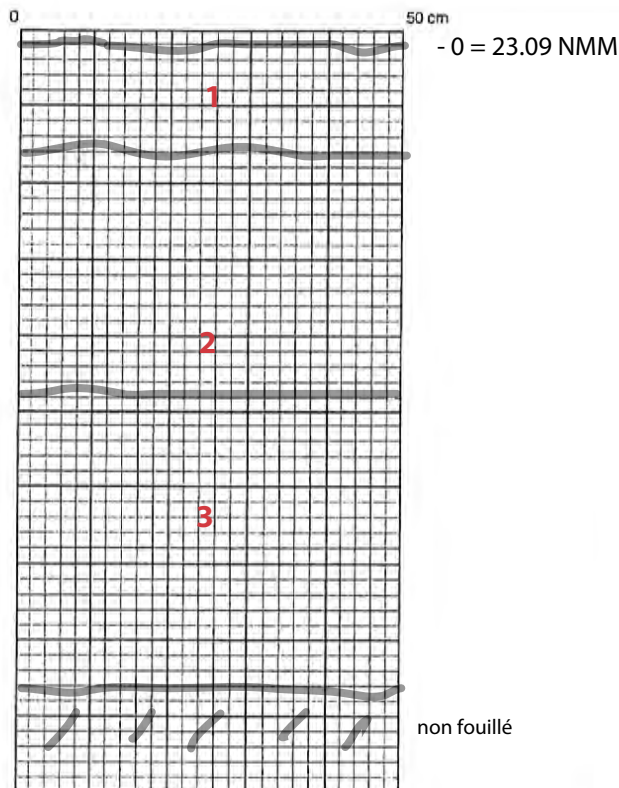
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3E

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun foncé moyennement compact avec des radicelles et des objets modernes en plastique (épaisseur de la couche: 14 cm).
- 2 : Limon brun foncé moyennement compact avec des mouchetures de mortier, des fragments de mulettes, et des pierres arénisées et subanguleuses de 0 à 15 cm (épaisseur: 31 cm).
- 3 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-140

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

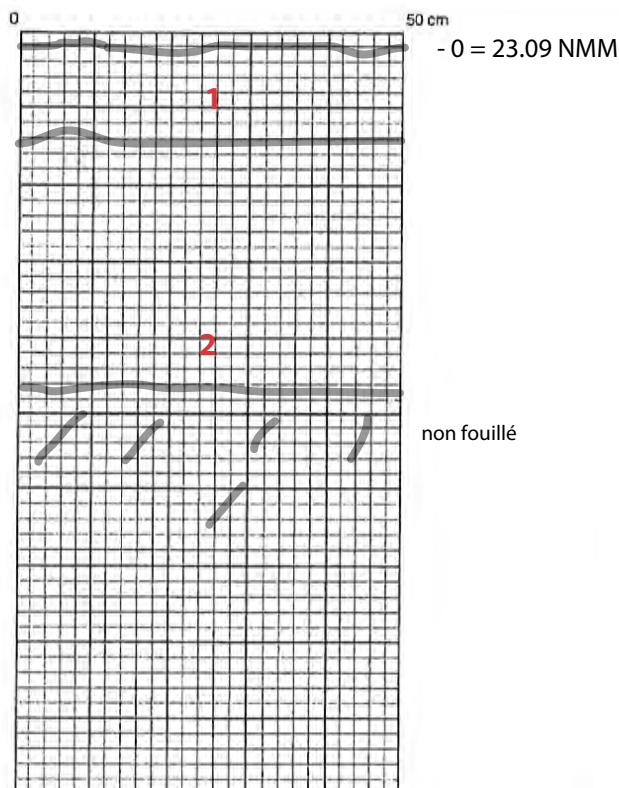
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3F

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 12 cm).

- 2 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des pierres arénisées couleur rouille de moins de 1 cm, des charbons de bois, et des pierres subanguleuses de 5 à 15 cm de large (épaisseur: 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-134

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

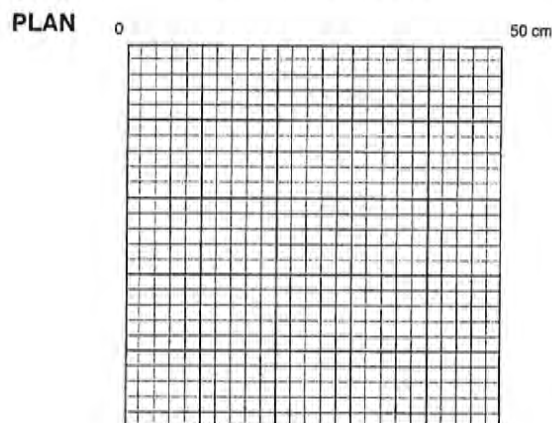
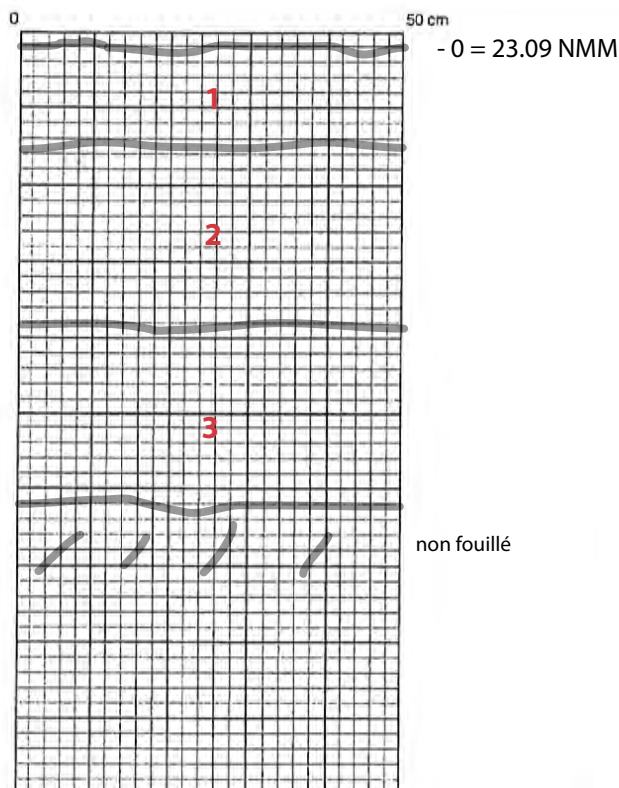
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3G

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun foncé moyennement compact avec des radicelles et des objets modernes en plastique (épaisseur de la couche: 13 cm).
- 2 : Limon brun foncé moyennement compact avec des mouchetures de mortier, des fragments de mulettes, et des pierres arénisées et subanguleuses de 0 à 15 cm (épaisseur: 23 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-137

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

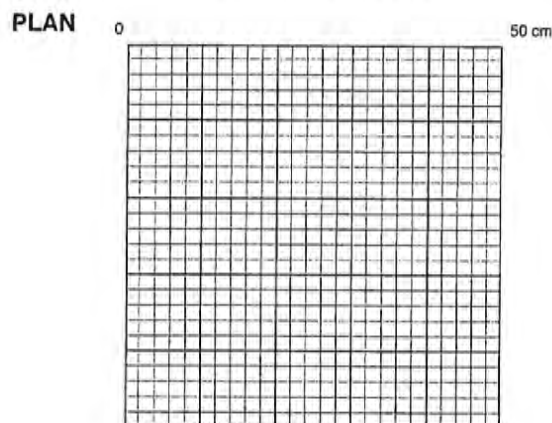
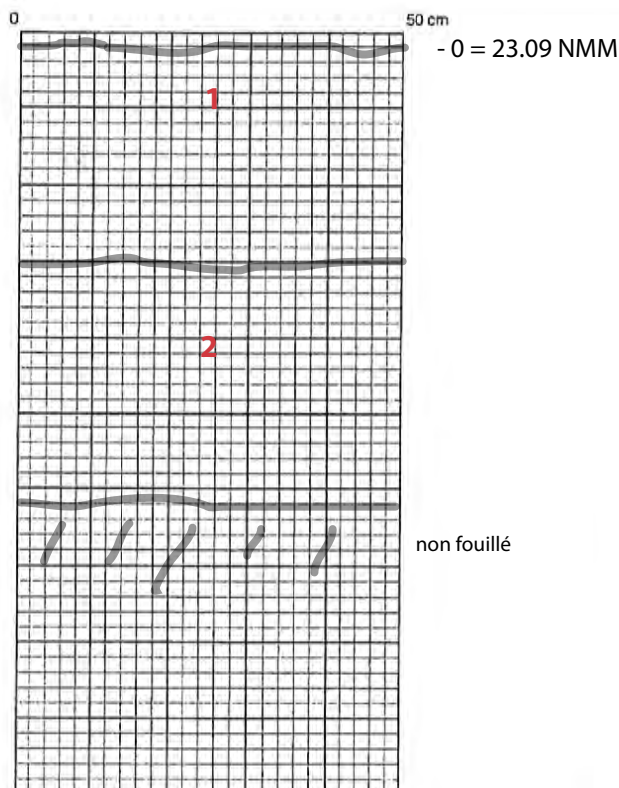
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3H

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche: 28 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur: 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-138

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

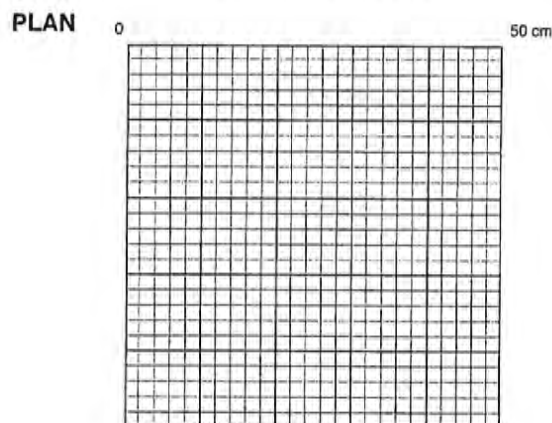
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3J

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.14 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun clair moyennement compact avec des radicelles (épaisseur de la couche: 12 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux brun clair moyennement compact avec des mouchetures de mortier et des pierres arénisées de moins de 1 cm (épaisseur: 30 cm).
- 3 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 40 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-142

Fouilleur : _____ Date : 15/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

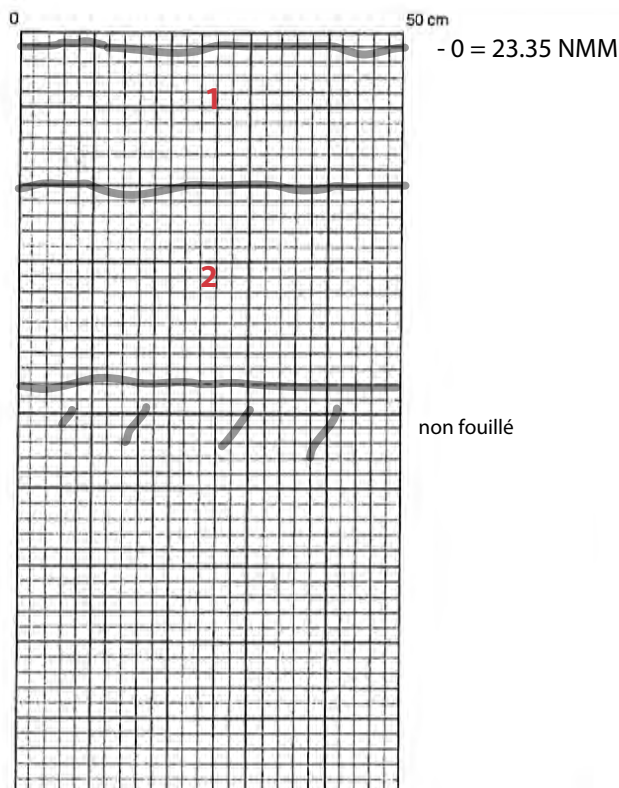
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3K

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Est

Altitude : 23.35 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun clair moyennement compact avec des radicelles (épaisseur de la couche: 18 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux brun clair moyennement compact avec des mouchetures de mortier et des pierres arénisées de moins de 1 cm (épaisseur: 26 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-143

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

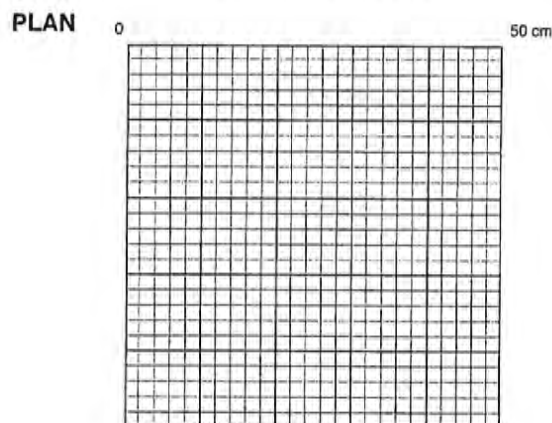
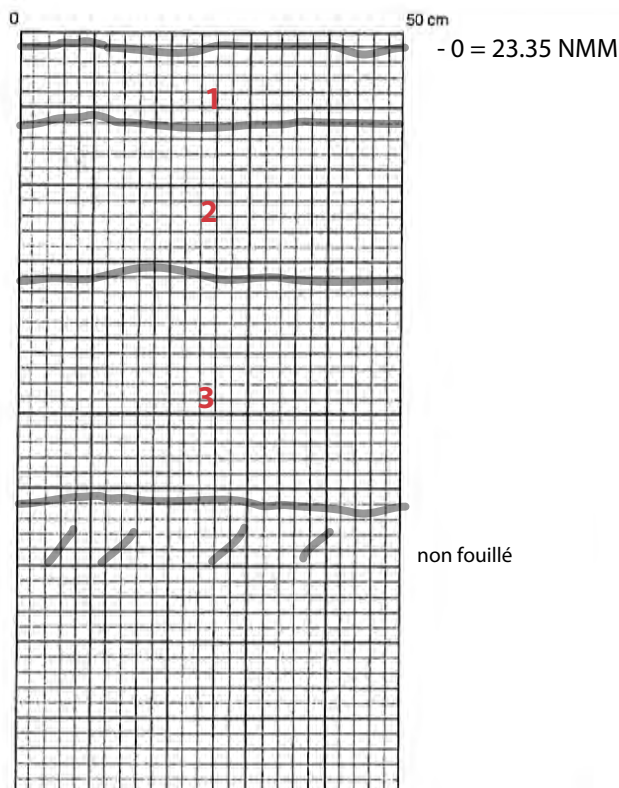
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3L

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : 23.35 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon argileux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche: 10 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux brun foncé compact avec des racines, des radicelles et des cailloux jaunâtres et des particules de mortier éparses (épaisseur: 20 cm).
- 3 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-23

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

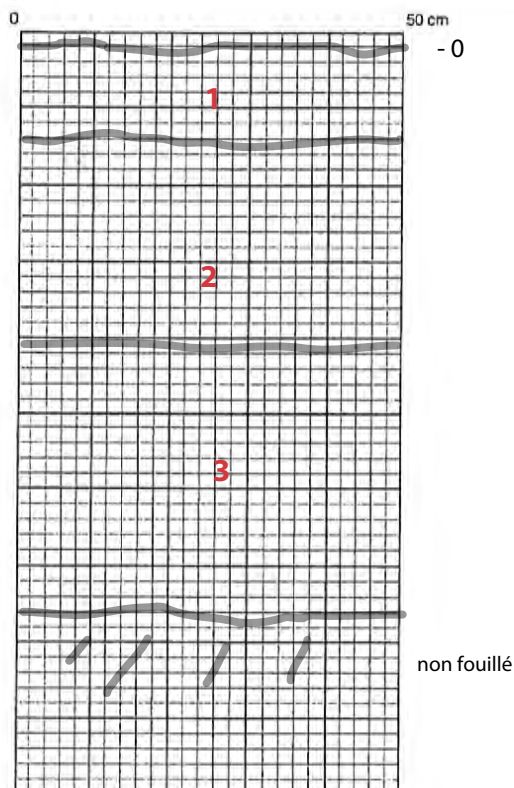
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3M

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux plutôt compact hétérogène avec des particules de mortier, charbons de bois épars et fragments de mulettes (épaisseur : 27 cm).
- 3 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 37 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-27

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

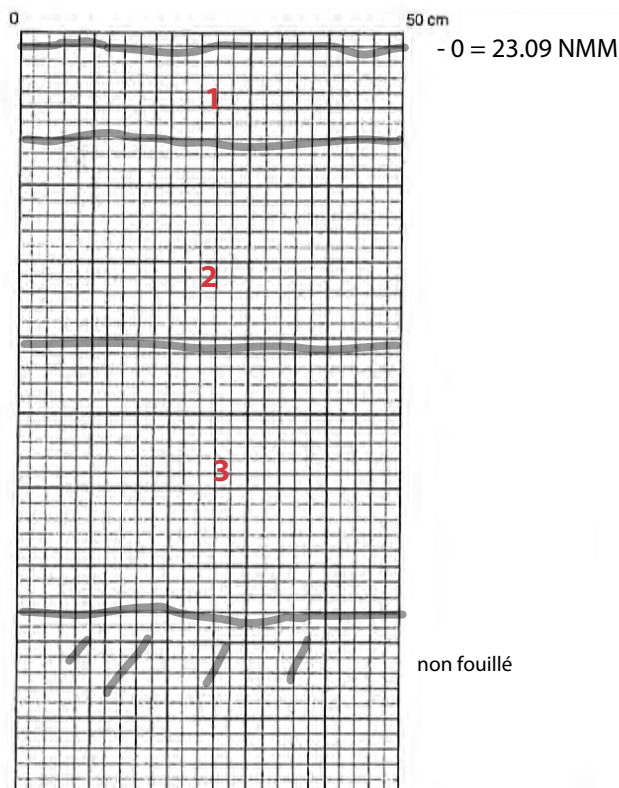
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3N

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux plutôt compact hétérogène avec des particules de mortier, charbons de bois épars et fragments de mulettes (épaisseur : 27 cm).
- 3 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 37 cm).

Photographies : Aucune

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

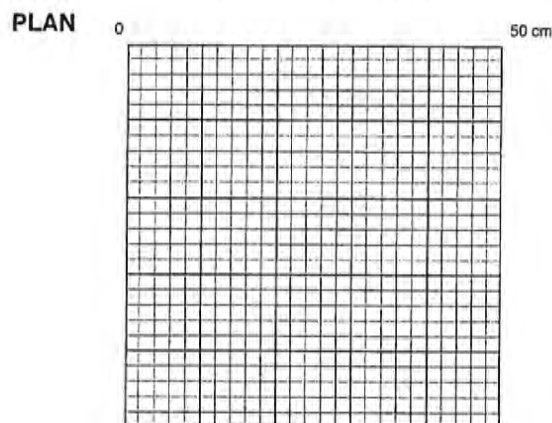
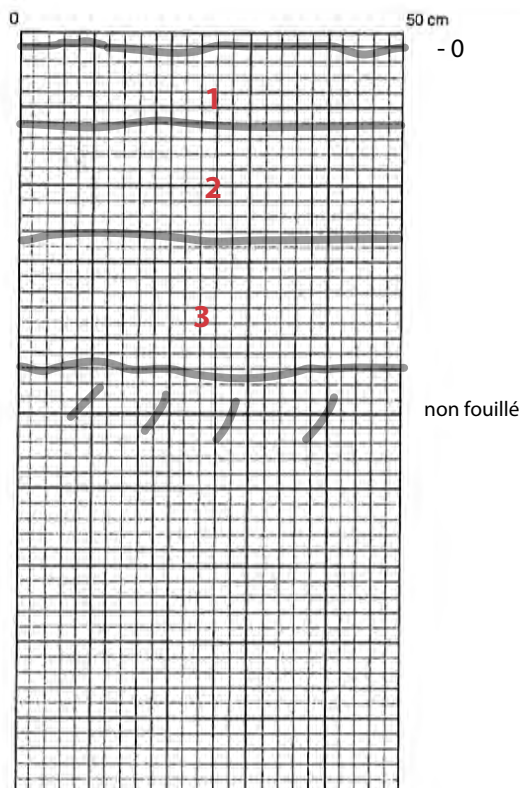
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3P

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux plutôt compact hétérogène avec des particules de mortier, charbons de bois épars et fragments de mulettes (épaisseur : 15 cm).
- 3 : Amas de pierres sédimentaires localisé dans la moitié sud du sondage, posées verticalement. Portion nord limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 18 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-28

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

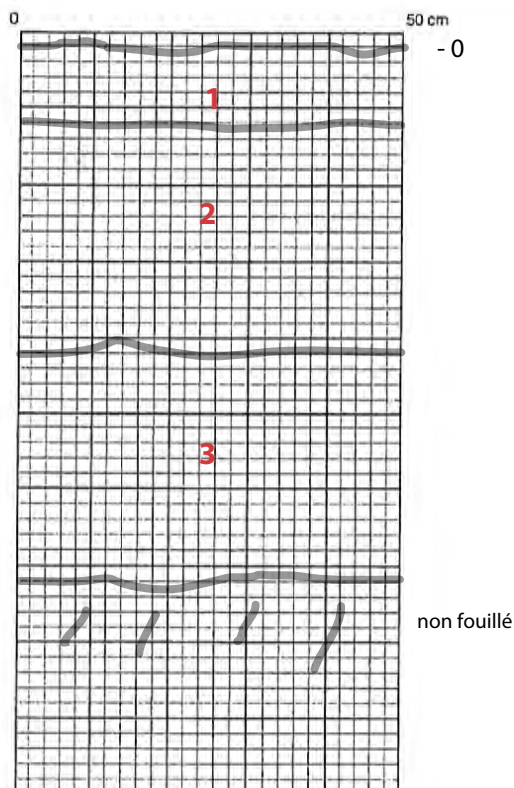
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3Q

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun moyen avec des radicelles (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux avec des cailloux subanguleux (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-29

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

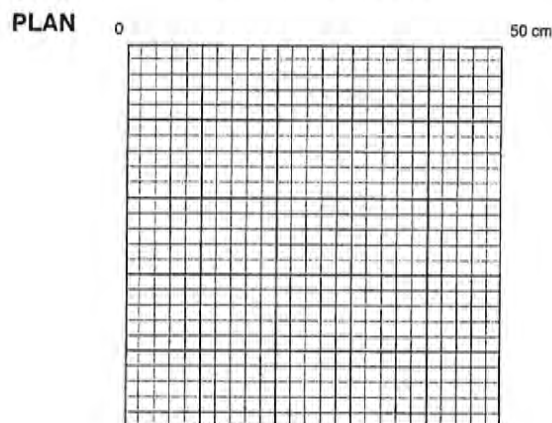
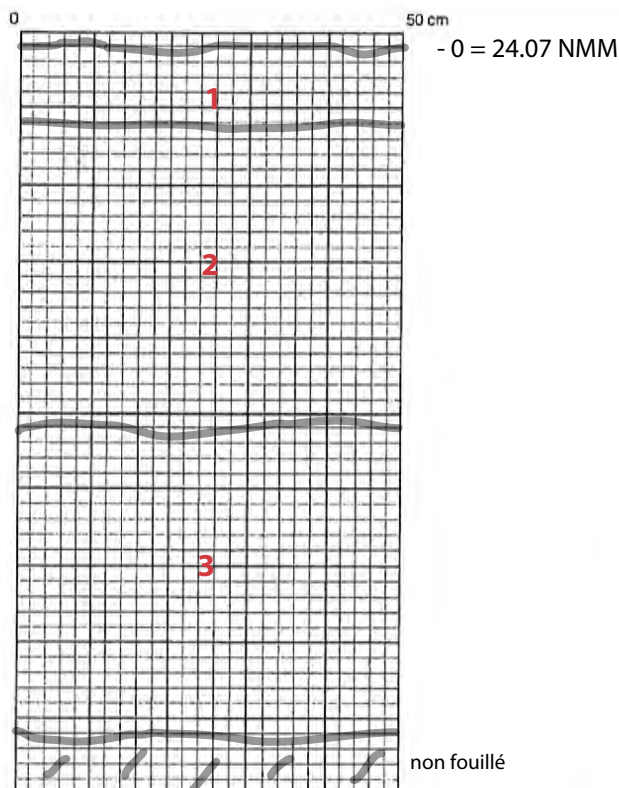
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3R

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : 24.07 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux plutôt compact hétérogène avec des particules de mortier, charbons de bois épars et fragments de mulettes (épaisseur : 40 cm).
- 3 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 40 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-30

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

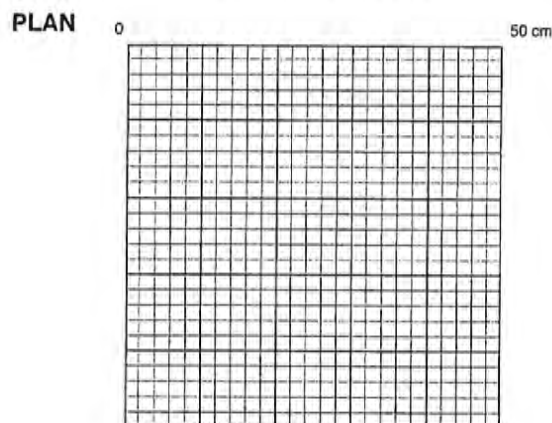
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 35

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : 23.40 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun moyen homogène peu compact avec radicelles (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux brun moyen plus chamarré que la couche 1, avec des cailloux jaunâtres jusqu'à 3 cm de large, facies anguleux (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Argile sableuse beige à brun clair avec graviers, gravillons, cailloux subarrondis et subanguleux (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-31

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

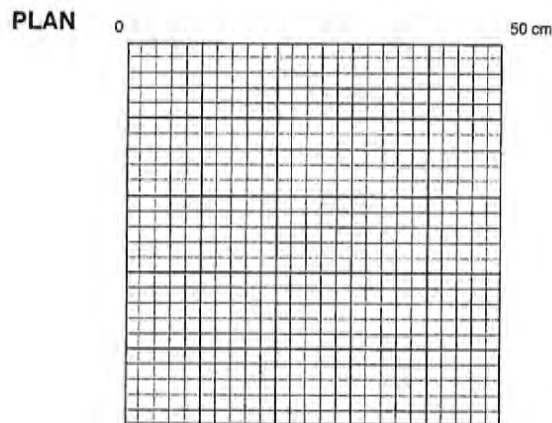
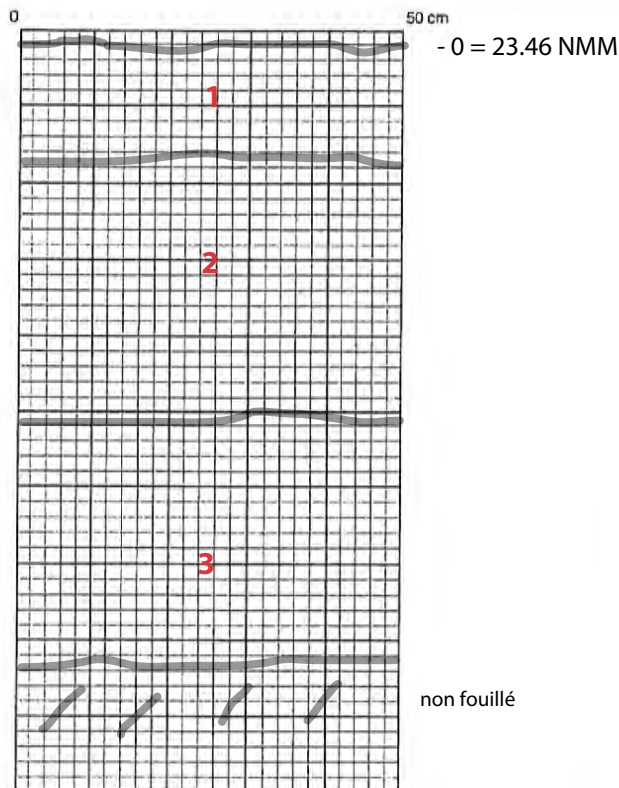
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3T

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.46 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun moyen homogène peu compact avec radicelles (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux brun moyen plus chamarré que la couche 1, avec des cailloux jaunâtres jusqu'à 3 cm de large, facies anguleux (épaisseur : 33 cm).
- 3 : Argile sableuse beige à brun clair avec graviers, gravillons, cailloux subarrondis et subanguleux (épaisseur : 33 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-32

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

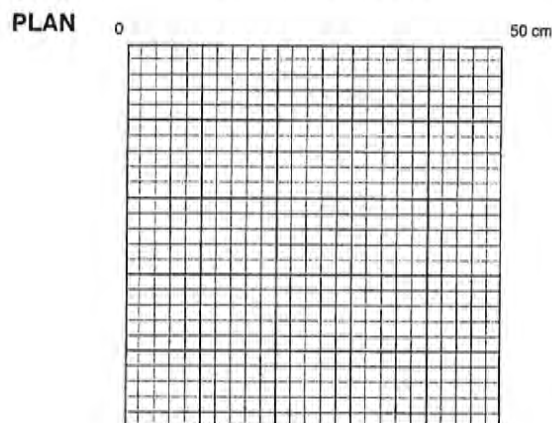
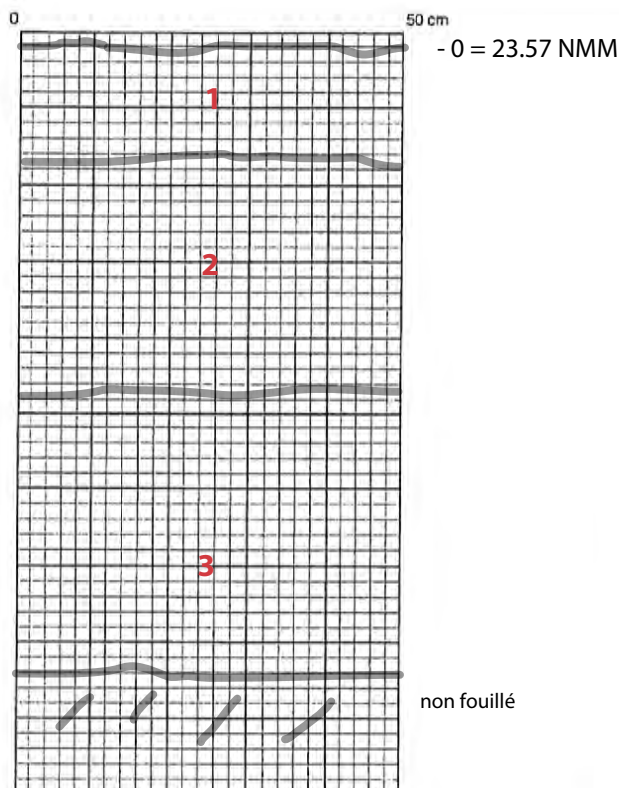
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3W

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.57 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun moyen homogène peu compact avec racicules (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Limon argilo-sableux brun moyen plus chamarré que la couche 1, avec des particules de mortier et des cailloux jaunâtres jusqu'à 3 cm de large, facies anguleux (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Argile sableuse beige à brun clair avec graviers, gravillons, cailloux subarrondis et subanguleux (épaisseur : 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-33

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

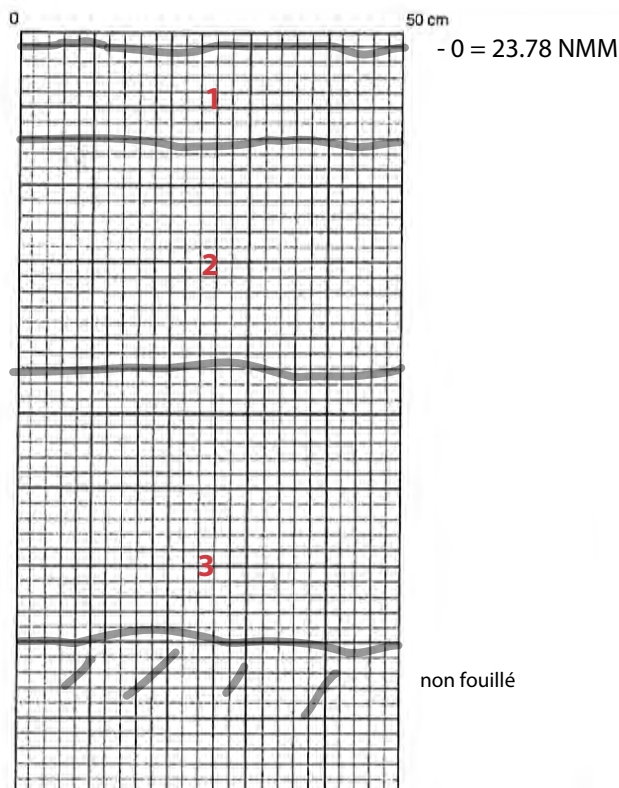
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3X

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 23.78 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux homogène (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux avec cailloux divers, anguleux et subanguleux, particules de charbon de bois et de mortier épars (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Argile sableuse beige à brun clair avec cailloux (épaisseur : 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-34

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

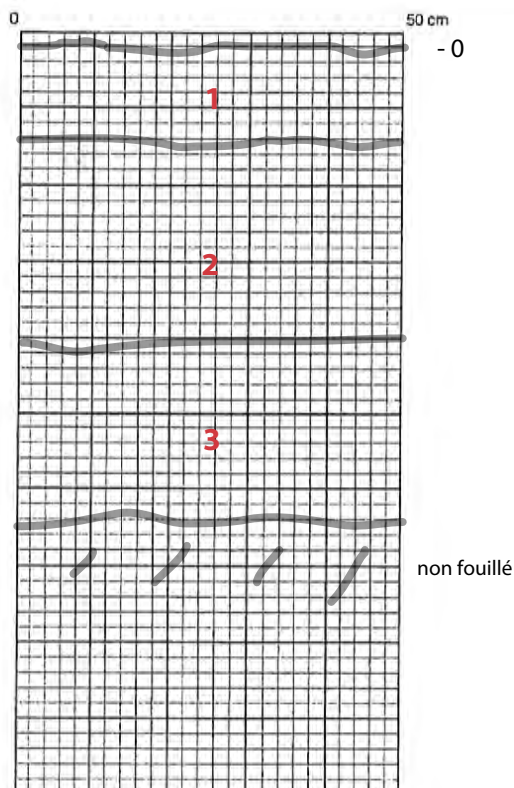
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3Y

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux homogène (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux avec cailloux divers, anguleux et subanguleux, particules de charbon de bois et de mortier épars (épaisseur : 24 cm).
- 3 : Argile sableuse beige à brun clair avec cailloux (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-35

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

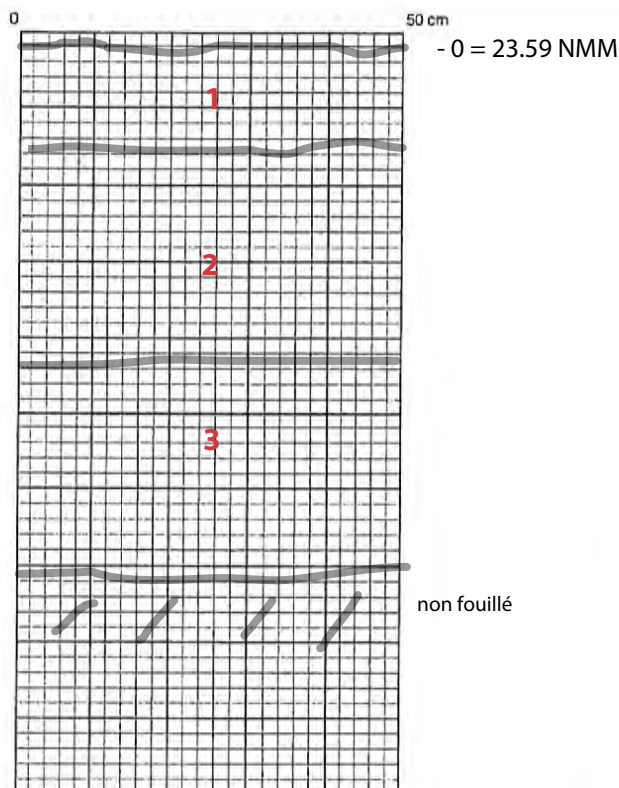
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 3Z

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : 23.59 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux homogène (épaisseur de la couche : 13 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux avec cailloux divers, anguleux et subanguleux, particules de charbon de bois et de mortier épars (épaisseur : 27 cm).
- 3 : Argile sableuse beige à brun clair avec cailloux (épaisseur : 27 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-36

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

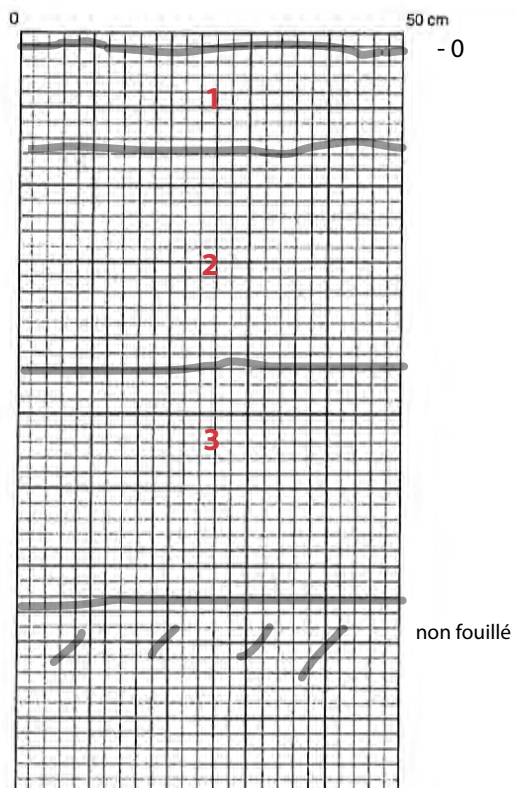
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux homogène (épaisseur de la couche : 15 cm).

- 2 : Limon sablo-argileux avec cailloux divers, anguleux et subanguleux (épaisseur : 29 cm).

- 3 : Argile sableuse beige à brun clair avec cailloux (épaisseur : 29 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-37

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

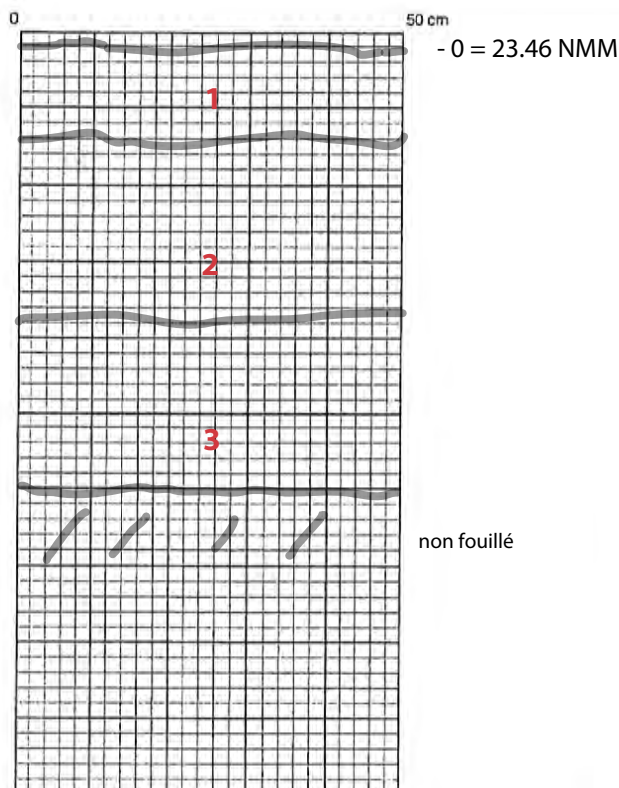
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : 23.46 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 22 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-38

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

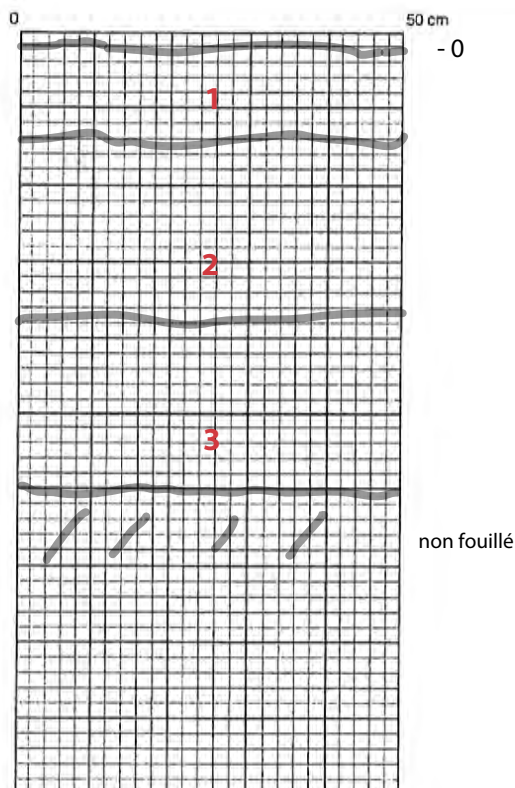
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4C

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 22 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-39

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

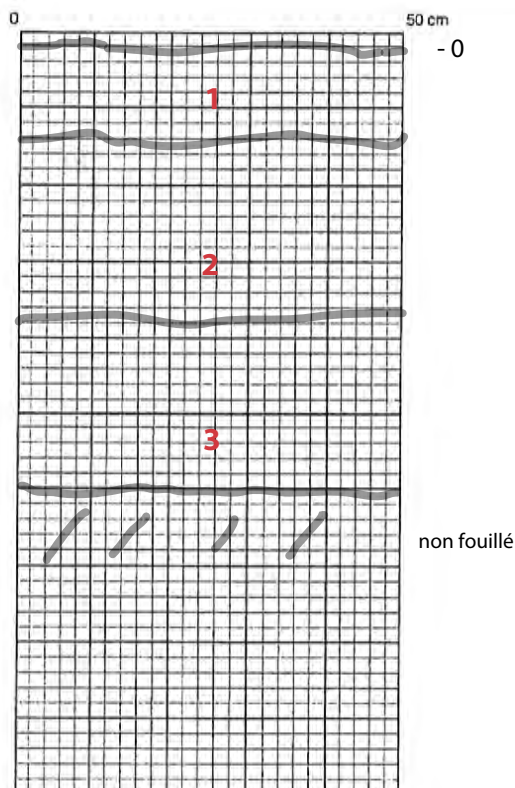
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4D

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud-Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux avec nodules de mortier (épaisseur : 22 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-40

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

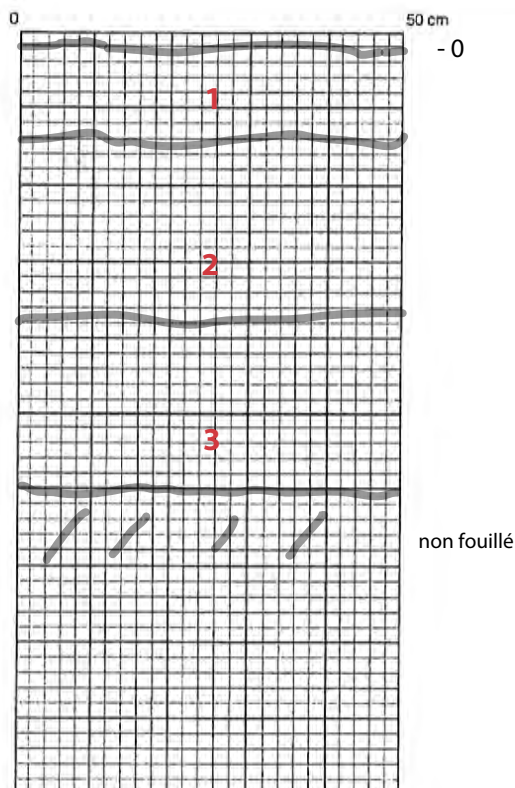
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4E

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 13 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux avec nodules de mortier (épaisseur : 22 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-41

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

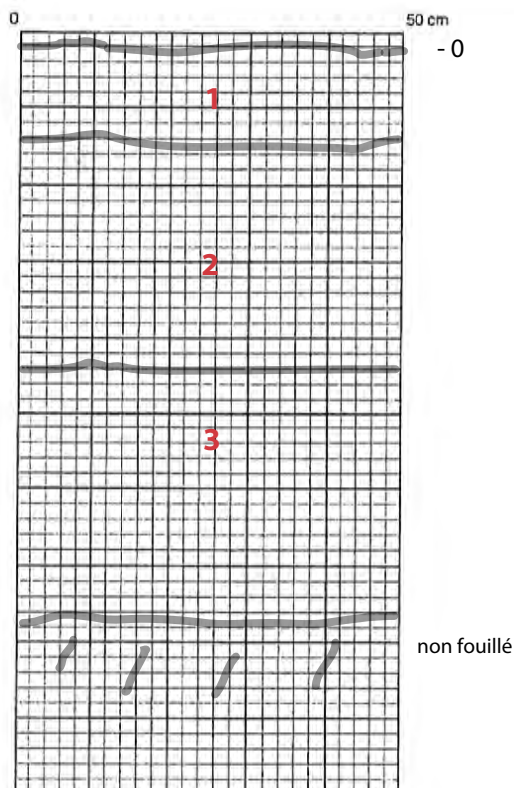
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4F

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux avec nodules de mortier (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-42

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

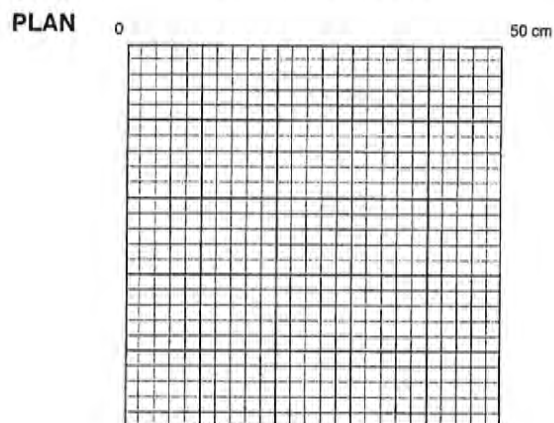
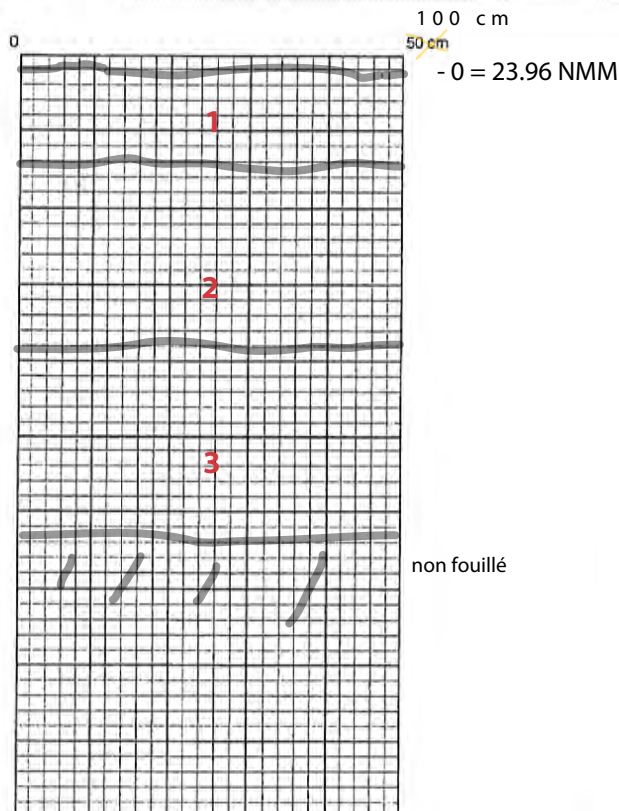
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4G

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : 23.96 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 24 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux avec nodules de mortier (épaisseur : 50 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 50 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-43

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

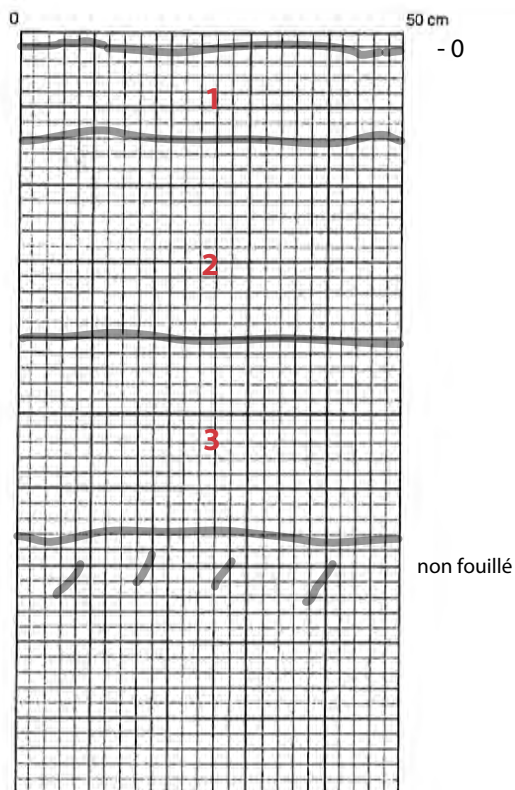
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4H

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux avec nodules de mortier (épaisseur : 26 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 26 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-44

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

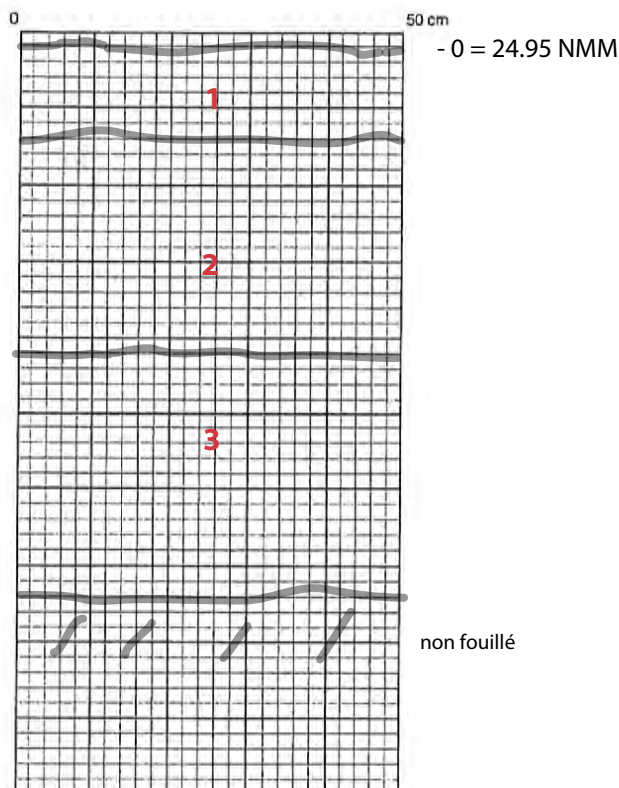
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4J

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : 24.95 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).

- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).

- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-46

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

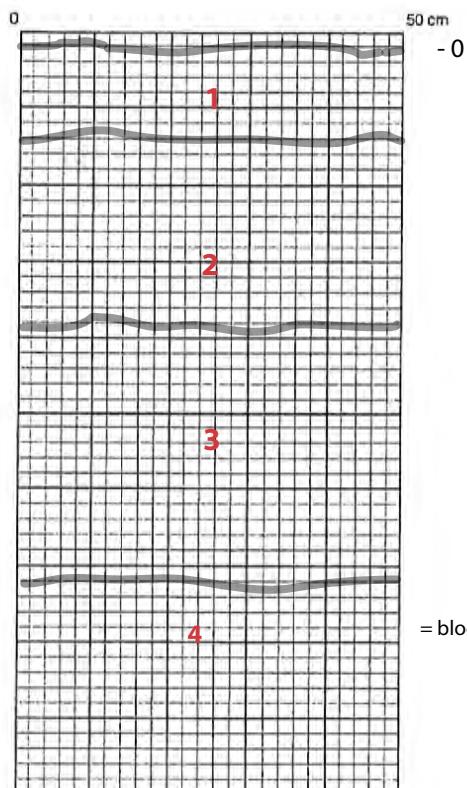
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4K

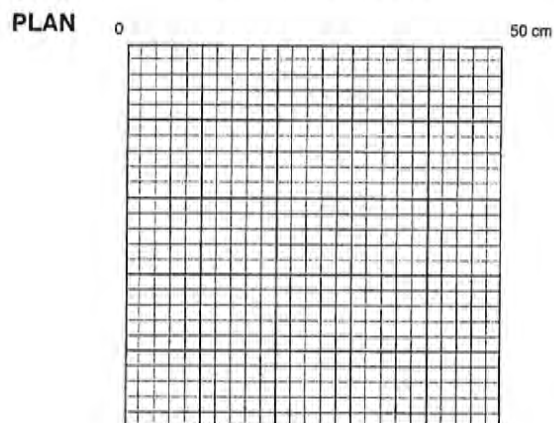
STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



= bloc erratique, non fouillé



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 24 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 34 cm).
- 4 : Bloc erratique

Photographies : MTL23-16-1-N2-47

Fouilleur : _____ Date : 16/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

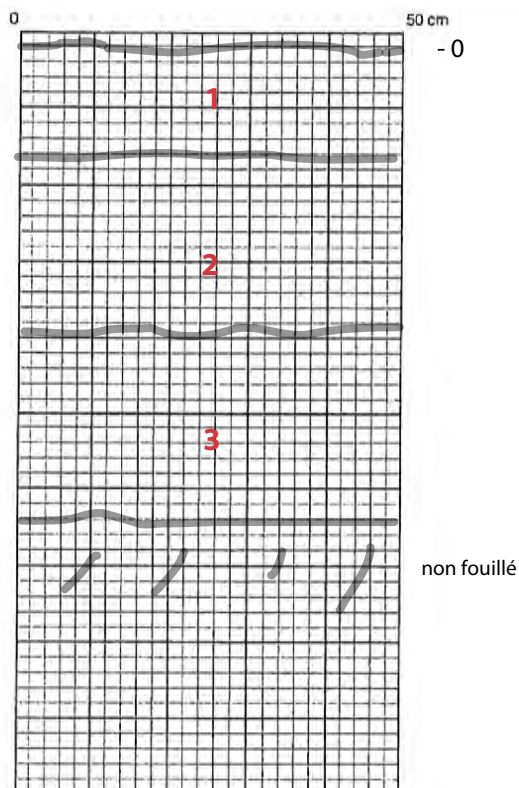
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4L

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des racelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 23 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 25 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N2-47

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

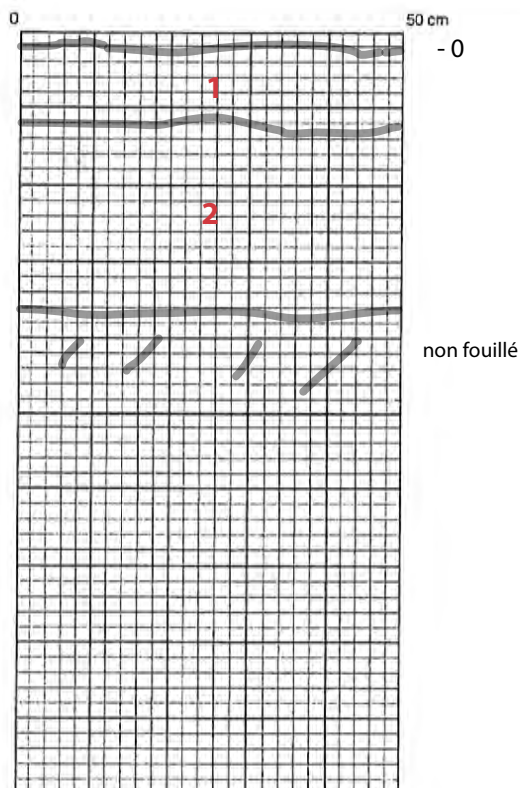
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4M

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur : 25 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-147

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

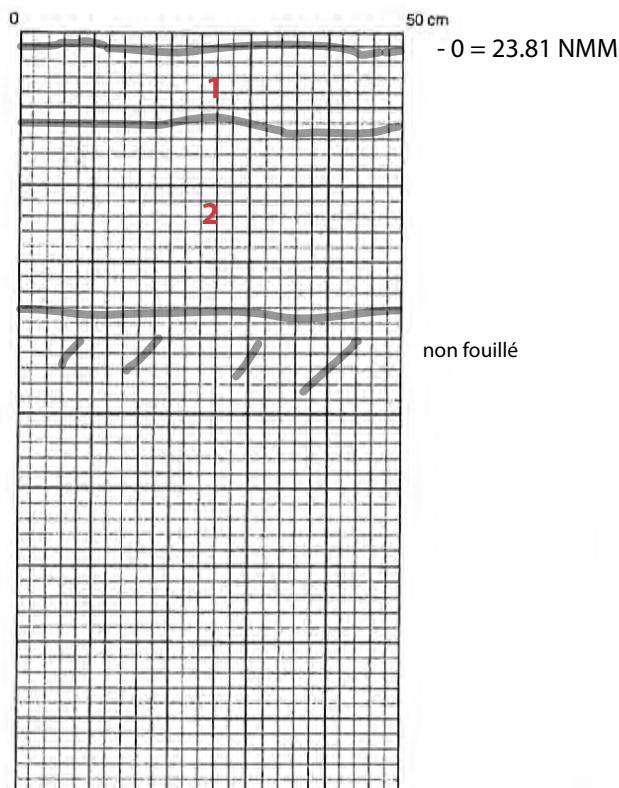
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4N

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : 23.81 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-148

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

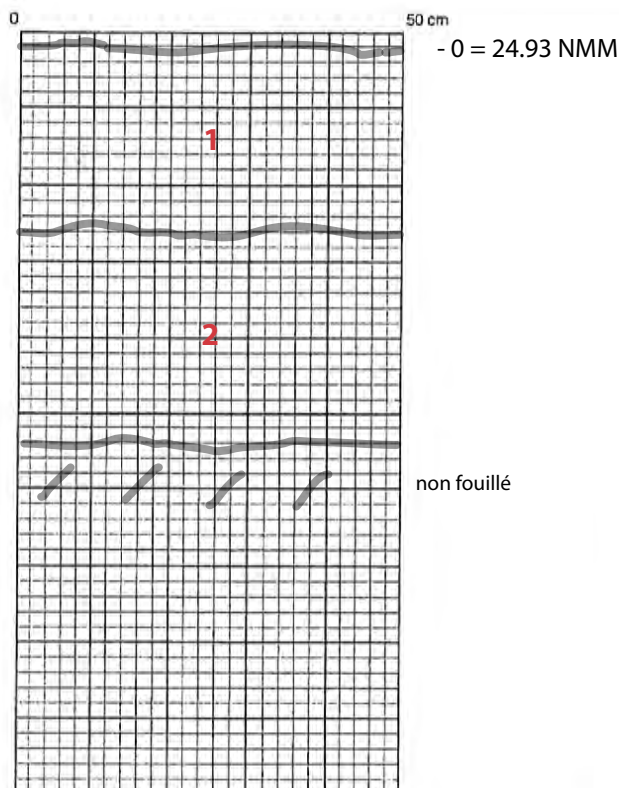
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4P

STRATIGRAPHIE

Paroi : ?

Altitude : 24.93 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 24 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-149

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

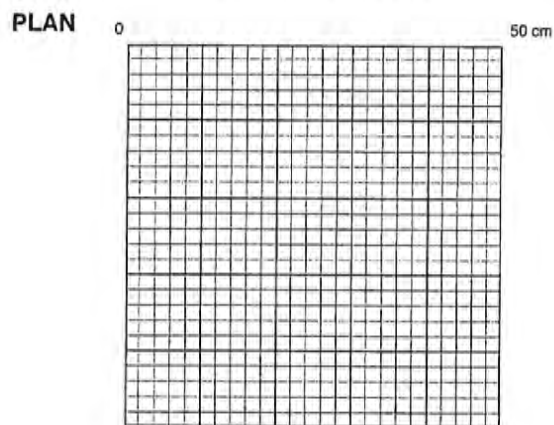
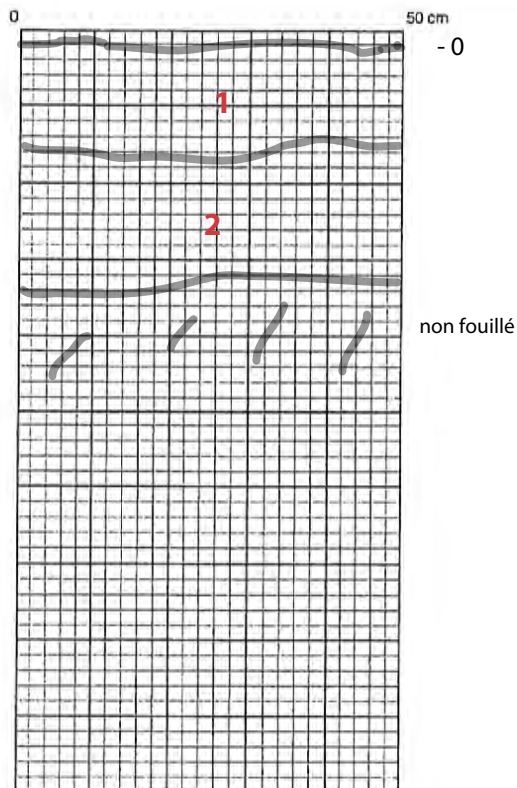
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4Q

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : *pas à l'échelle Nord : _____

Légende :

- 1 : Remblai hétérogène composé d'un mélange d'argile et de sable comportant de nombreux cailloux anguleux (épaisseur de la couche : ? cm).
- 2 : Le 2/3 nord est composé de pierre concassée 0-3/4 po (MG-20). Le 1/3 sud est composé d'argile gris-brun clair compact et homogène (épaisseur : ? cm).

Photographies : Aucune

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

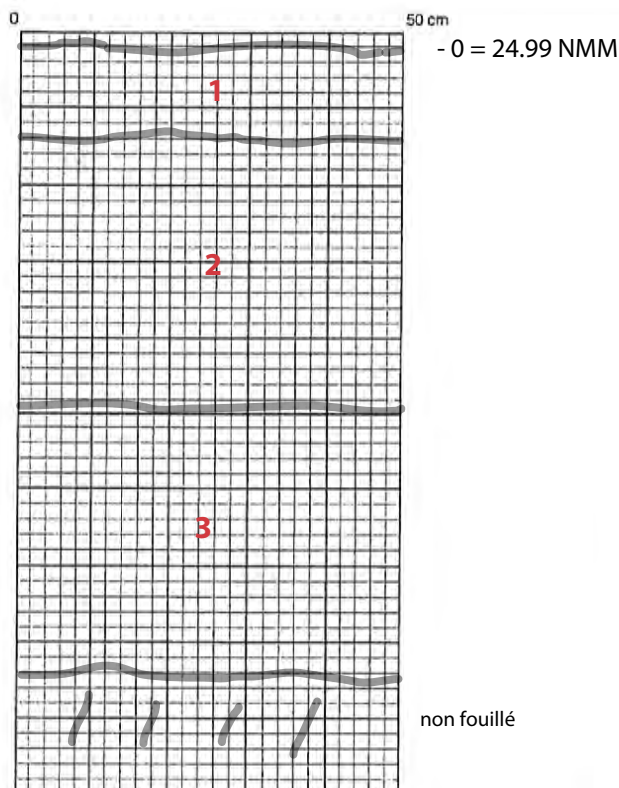
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4R

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 24.99 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 35 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 35 cm).

Photographies : Aucune

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

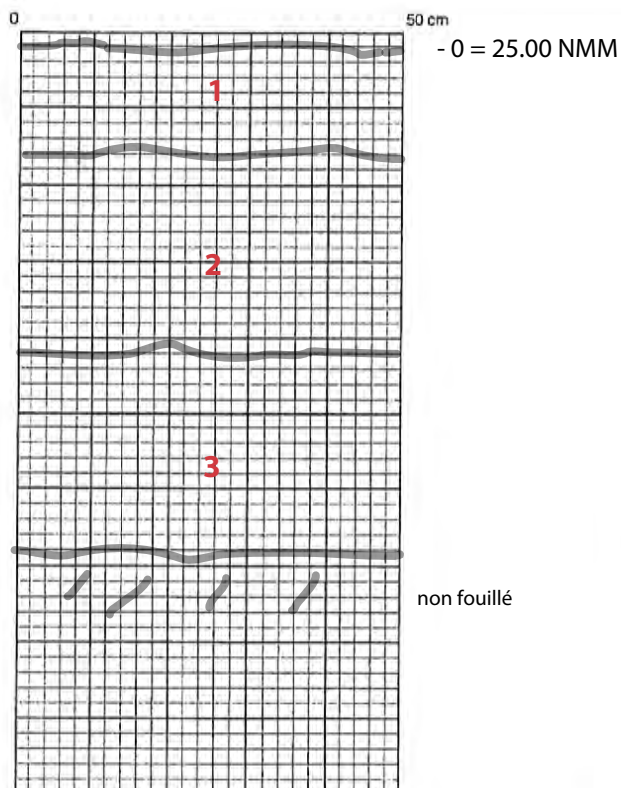
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 45

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 25.00 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 26 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 26 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-154

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

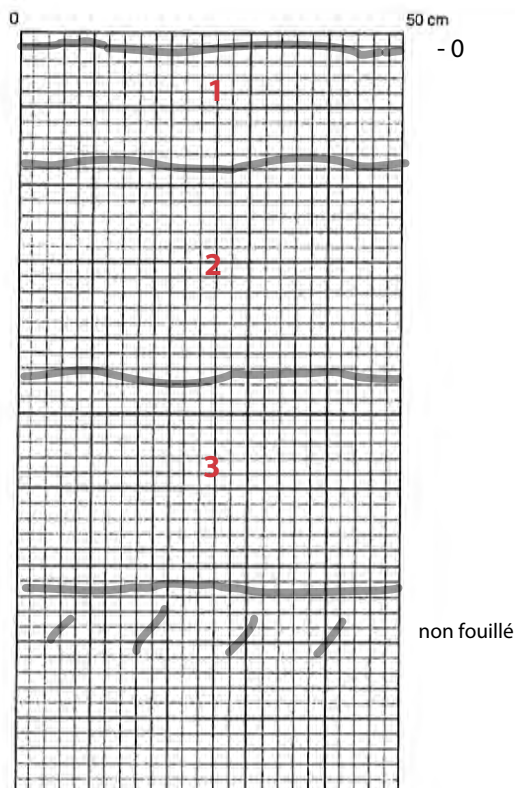
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4T

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-155

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

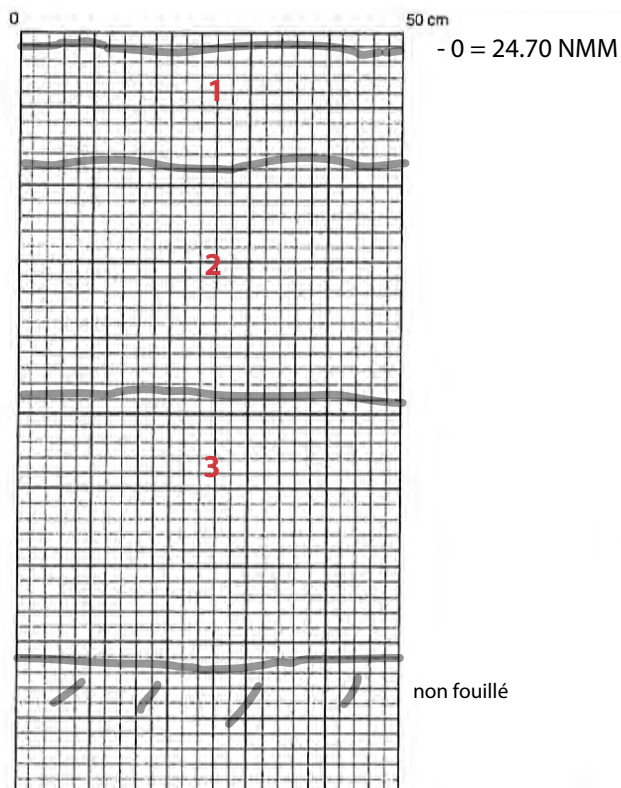
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4W

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 24.70 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des racelles (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-156

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

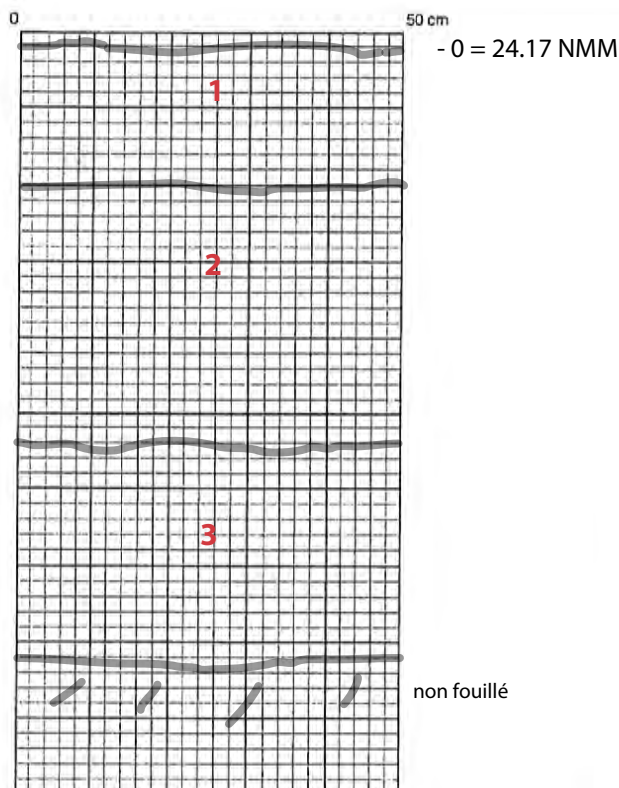
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4X

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 24.17 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 34 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-157

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

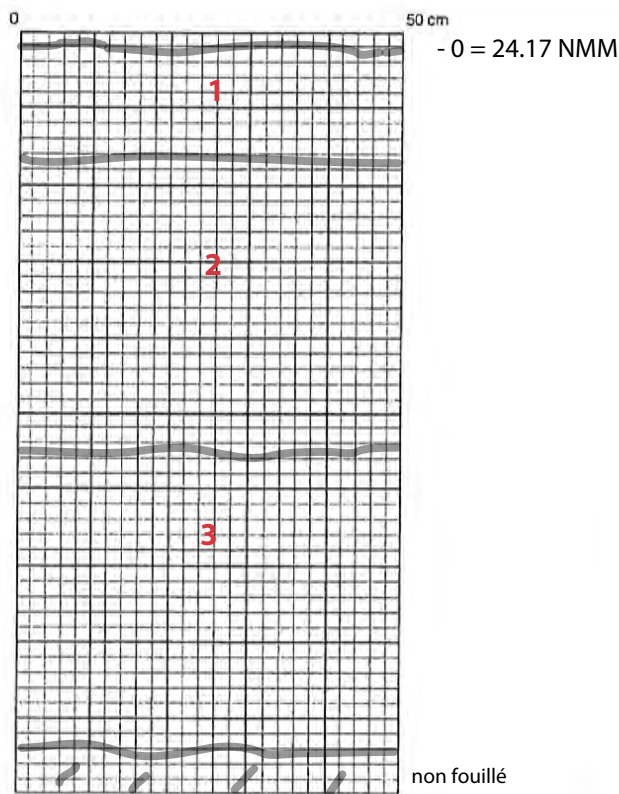
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4Y

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 24.17 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 38 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 38 cm).

Photographies : Aucune

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

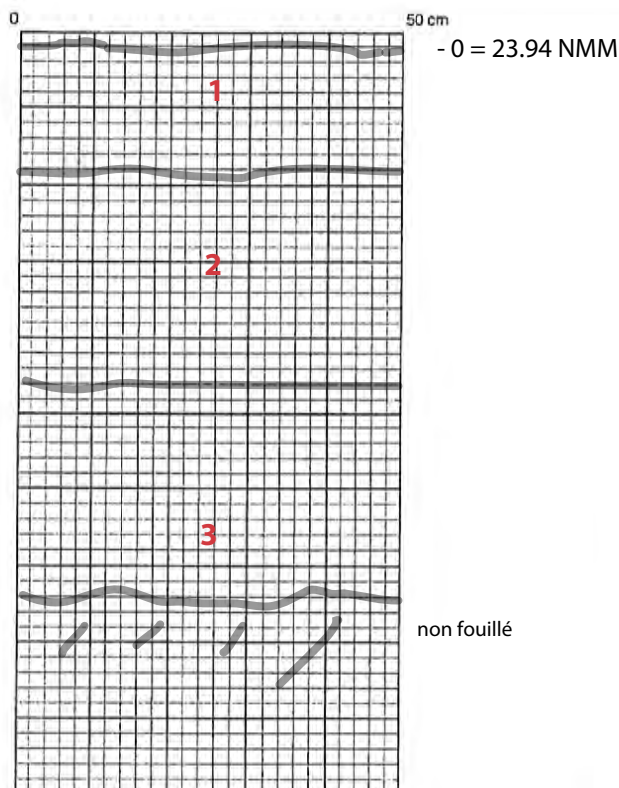
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 4Z

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : 23.94 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 16 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-158

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

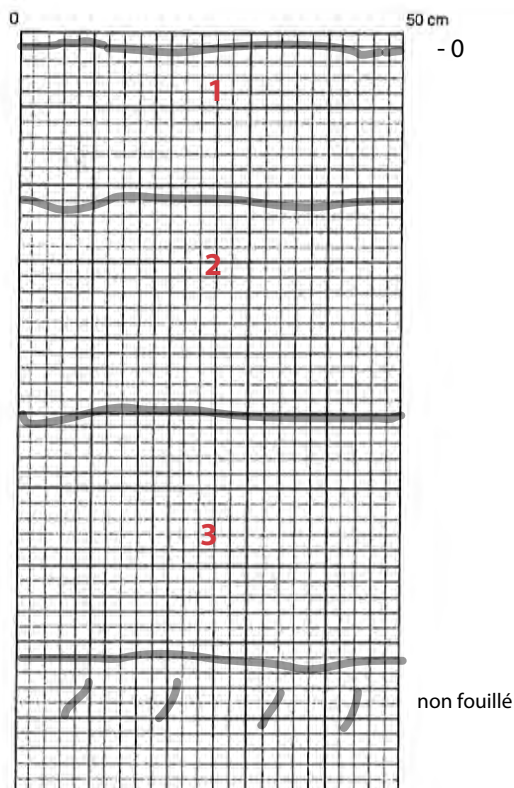
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 20 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 29 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-159

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

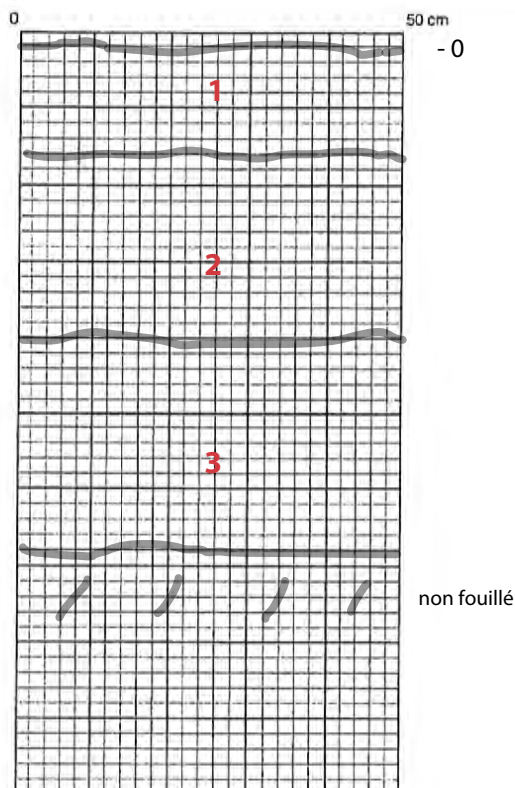
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 25 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-160

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

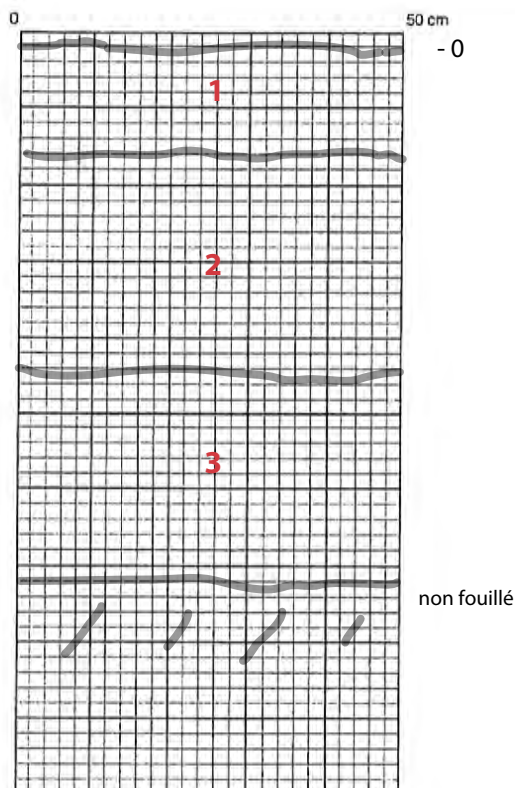
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5C

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-165

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

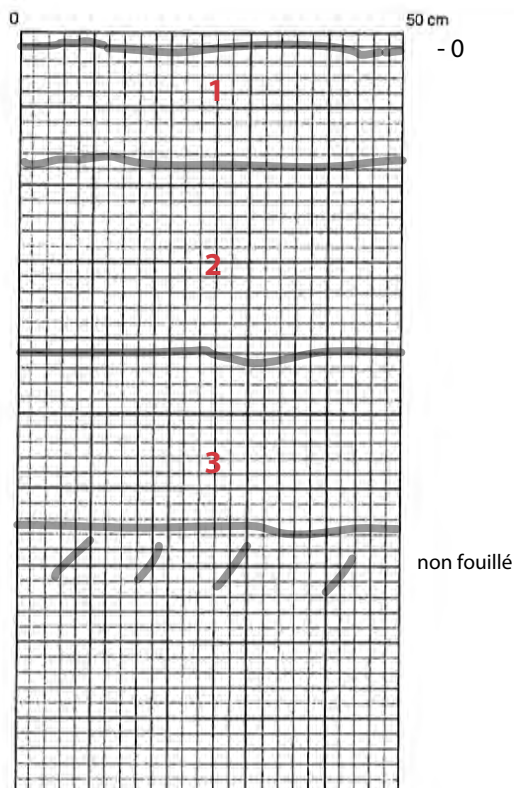
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5D

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 25 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 25 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-166

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

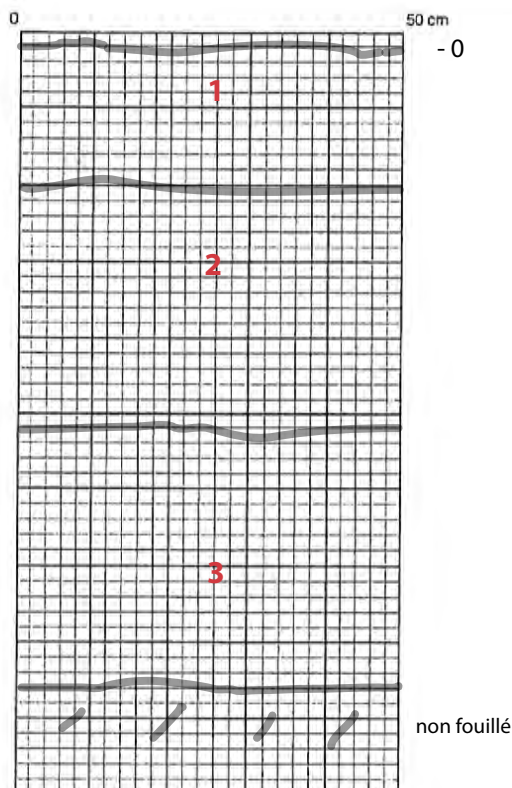
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5E

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 32 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 34 cm).

Photographies : Aucune

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

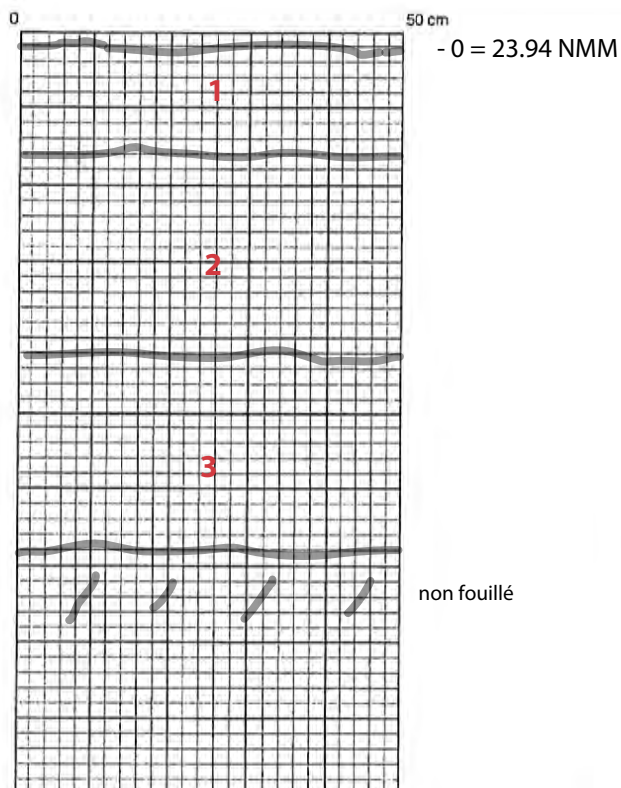
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5F

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 23.94 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des racelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 26 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 26 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-167

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

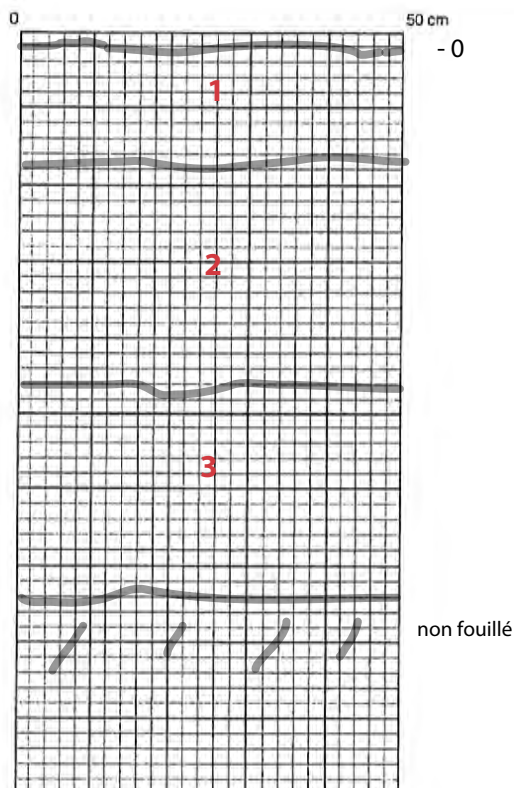
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5G

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-168

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

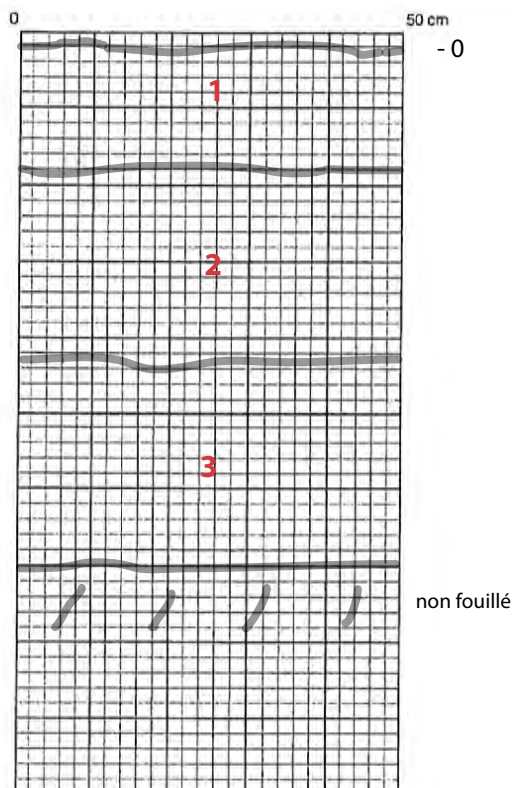
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5H

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 16 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 25 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 25 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-170

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

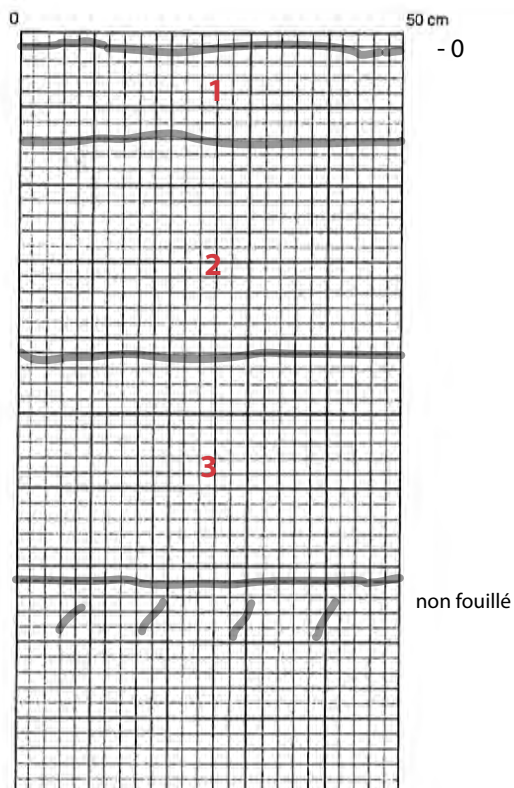
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5J

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-171

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

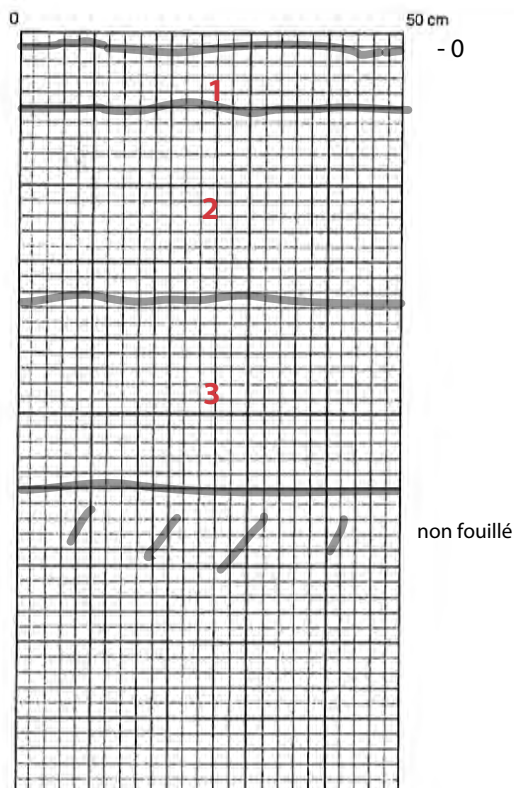
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5K

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 8 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 25 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-172

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

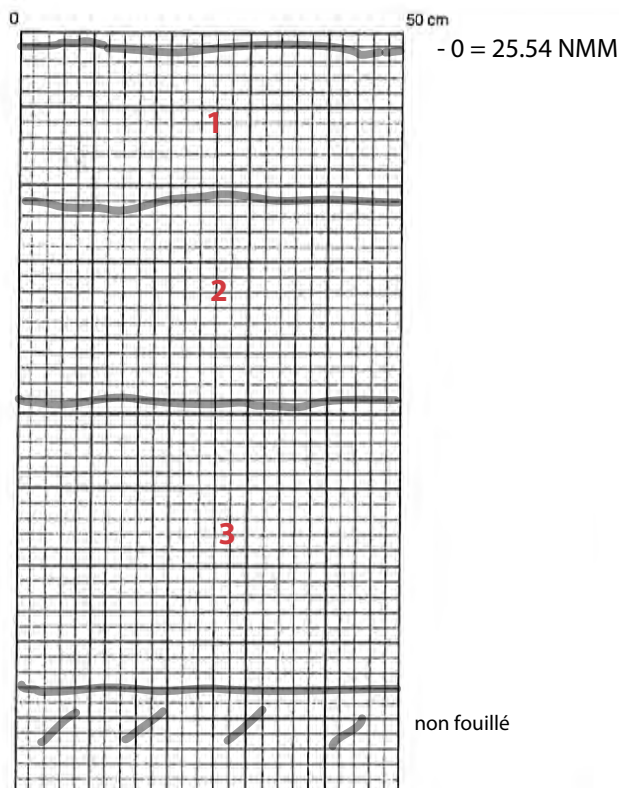
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5L

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 25.54 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des racelles (épaisseur de la couche : 20 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 26 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons, cailloux, et pierres de plus de 30 cm de large (épaisseur : 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-173

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

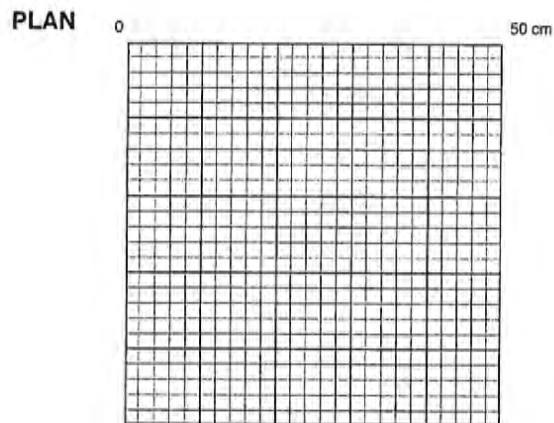
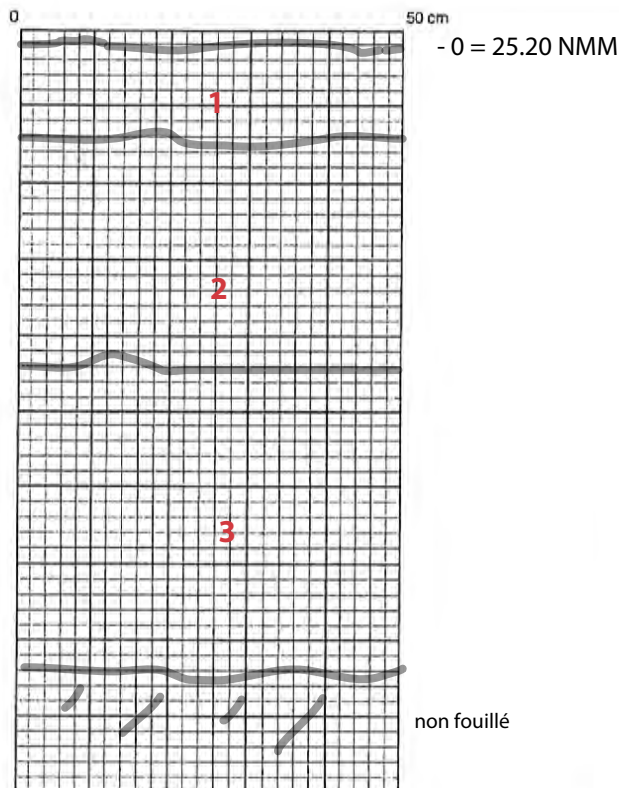
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5M

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 25.20 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons, cailloux, et pierres de plus de 30 cm de large (épaisseur : 40 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-174

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

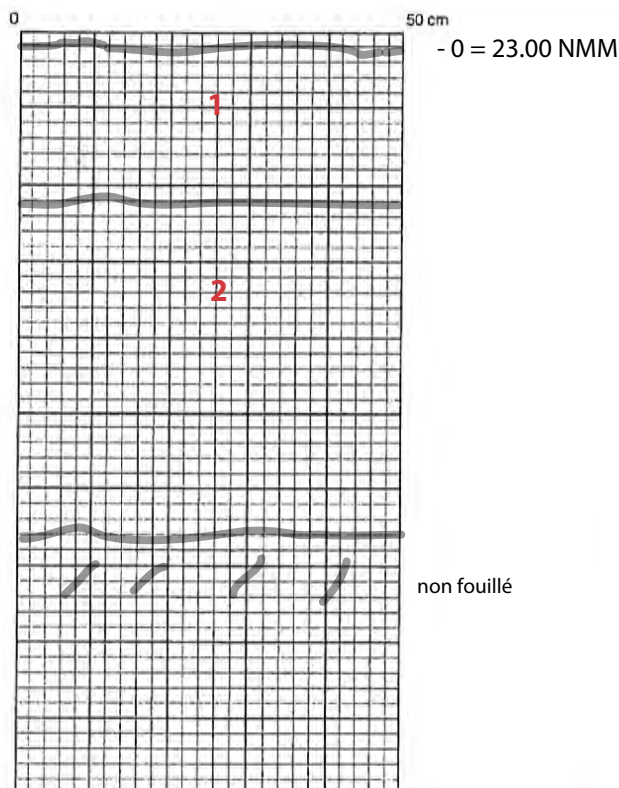
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5N

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.00 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles, transition graduelle (épaisseur de la couche : 20 cm).

- **2** : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 44 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-230

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

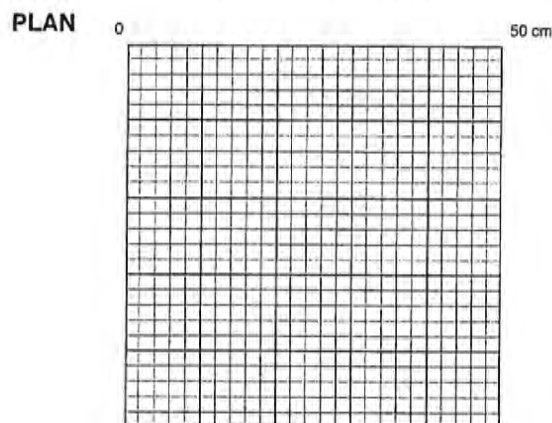
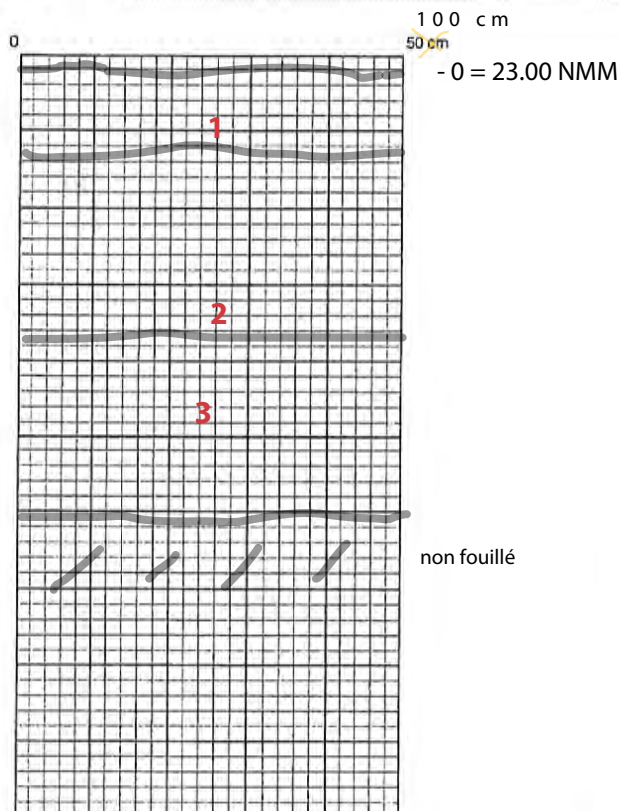
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5P

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.00 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles, transition graduelle (épaisseur de la couche : 23 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 48 cm).
- 3 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur : 48 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-231

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

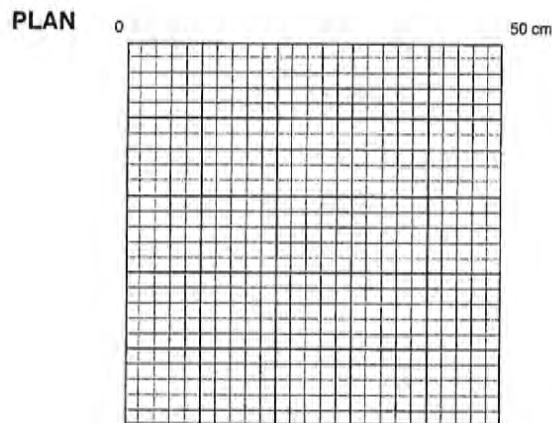
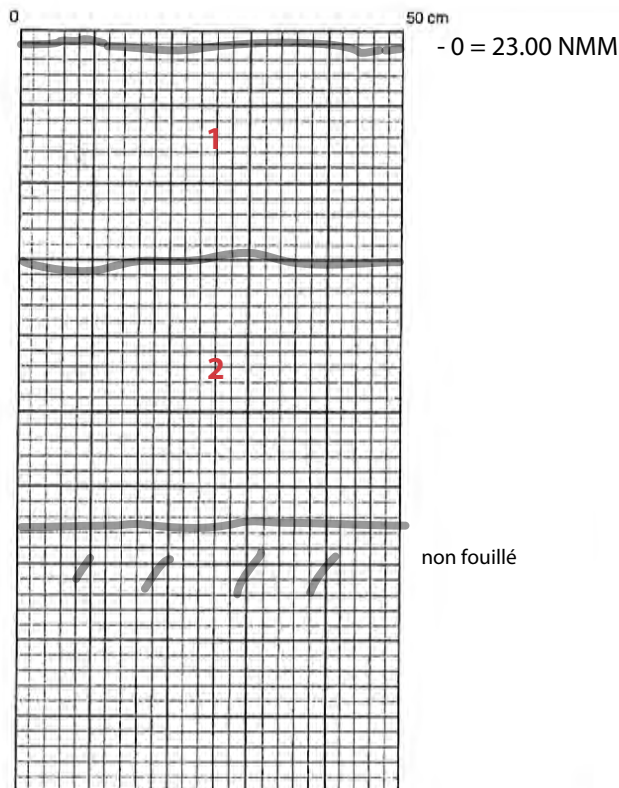
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5Q

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 23.00 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles, transition graduelle (épaisseur de la couche : 28 cm).

- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-232

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

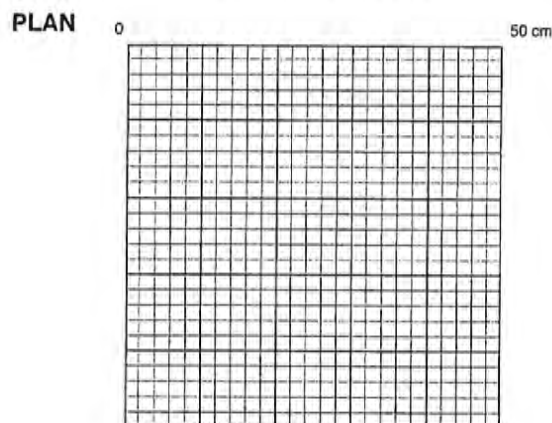
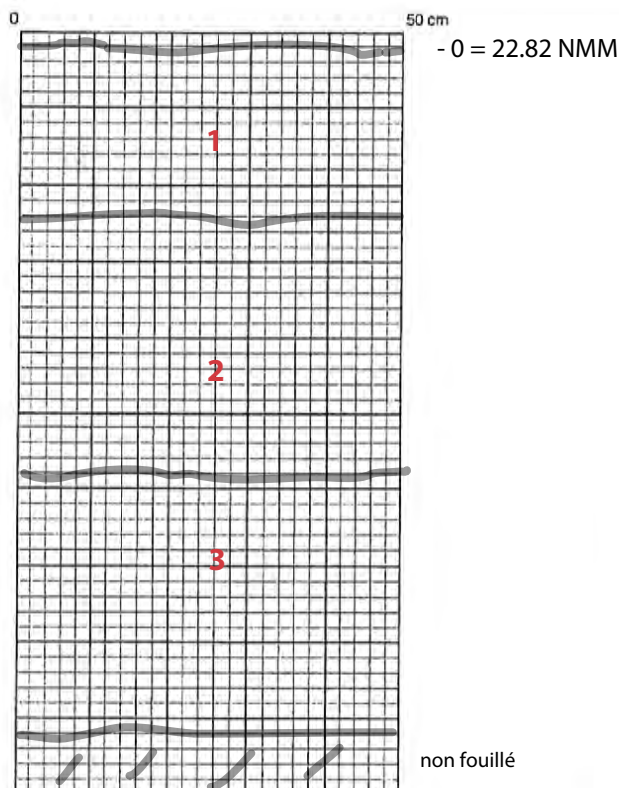
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5R

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 22.82 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles, transition graduelle (épaisseur de la couche : 22 cm).
- **2** : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 34 cm).
- **3** : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-233

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

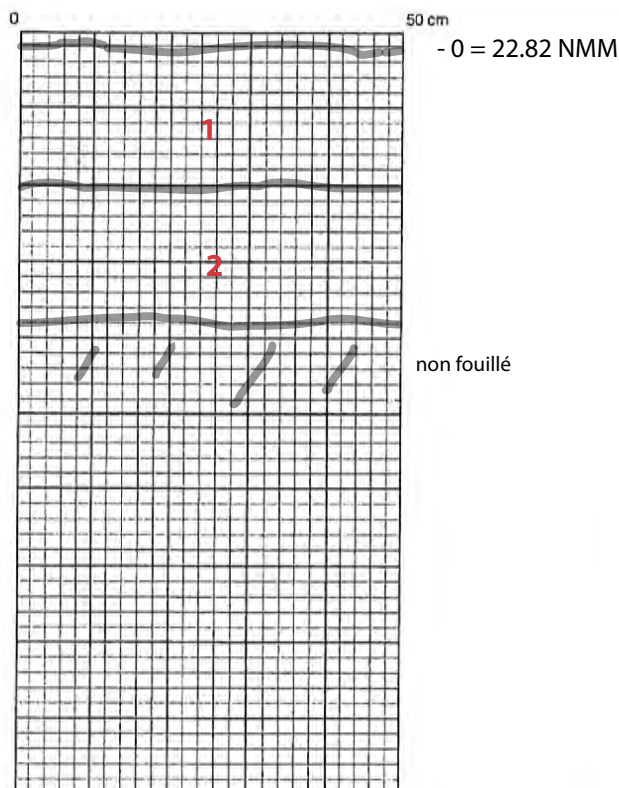
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 55

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 22.82 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur : 18 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-234

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

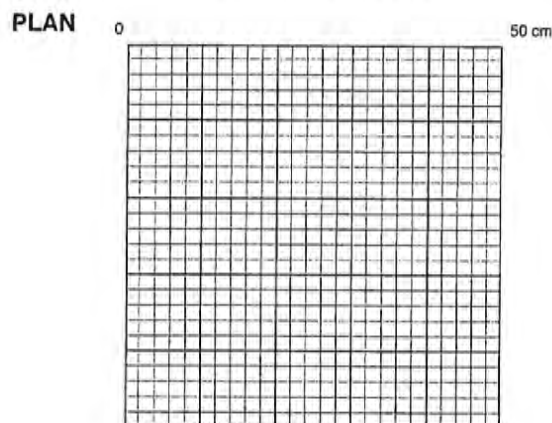
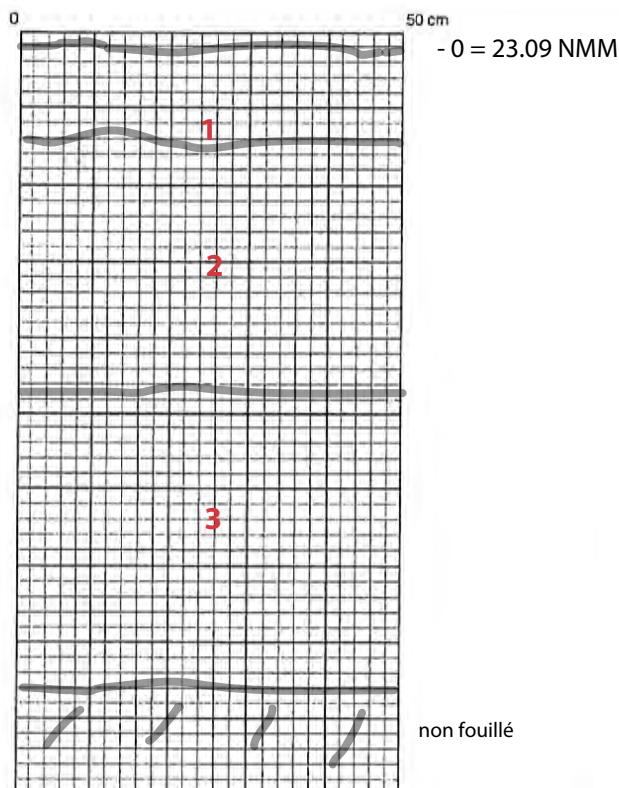
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5T

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun foncé moyennement compact avec des radicelles et des objets modernes en plastique (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon brun foncé moyennement compact avec des mouchetures de mortier, des fragments de mulettes, et des pierres arénisées et subanguleuses de 0 à 15 cm (épaisseur : 33 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur : 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-238

Fouilleur : _____ Date : 17/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

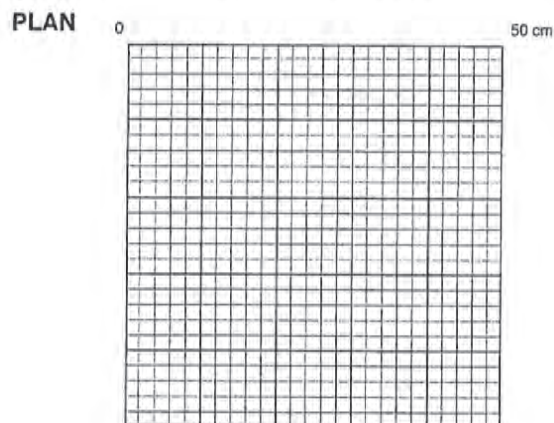
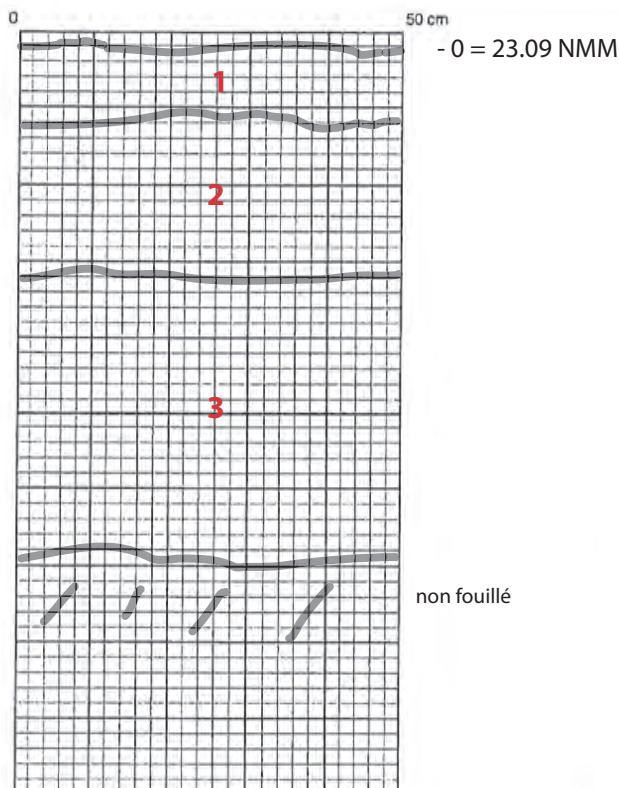
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5W

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun foncé moyennement compact avec des radicelles et des objets modernes en plastique (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Limon brun foncé moyennement compact avec des mouchetures de mortier, des fragments de mulettes, et des pierres arénisées et subanguleuses de 0 à 15 cm (épaisseur : 22 cm).
- 3 : Limon argilo-sableux gris-beige compact avec environ 75% de pierres subanguleuses et anguleuses de 5 à 20 cm de large (épaisseur : 39 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-239

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

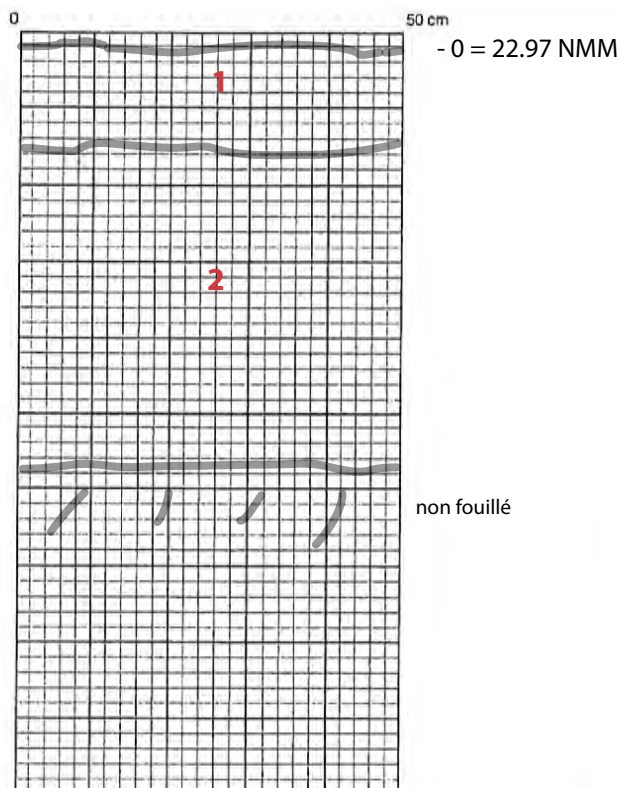
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5X

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 22.97 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche : 13 cm).

- **2** : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 42 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-243

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

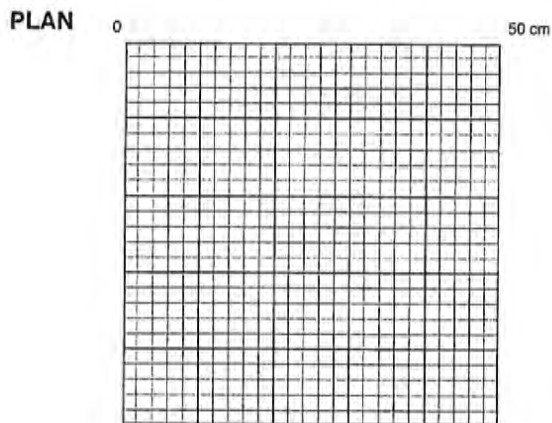
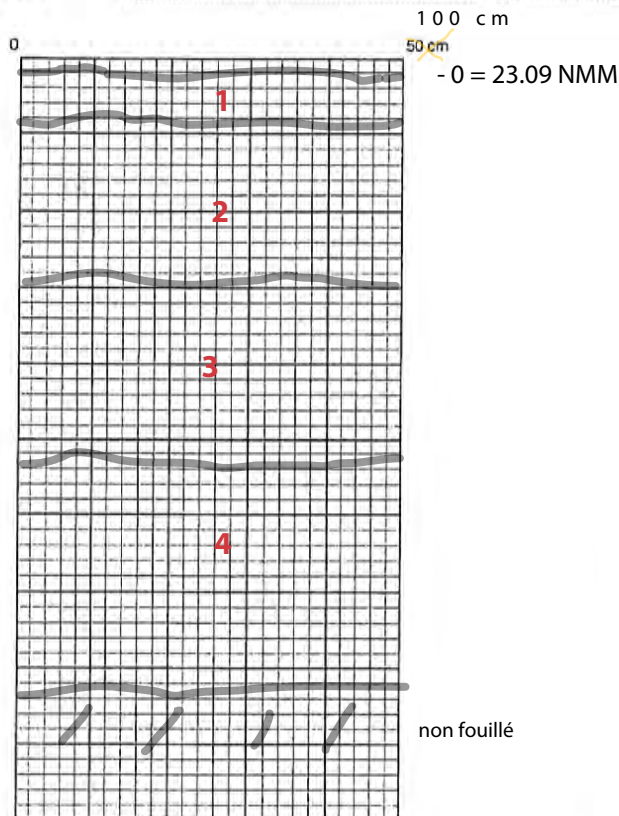
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5Y

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : 23.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 40 cm).
- 3 : Limon sableux noir organique meuble avec de nombreuses moules d'eau douce, racines décomposées, papier d'emballage en aluminium (épaisseur : 45 cm).
- 4 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 60 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-244

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

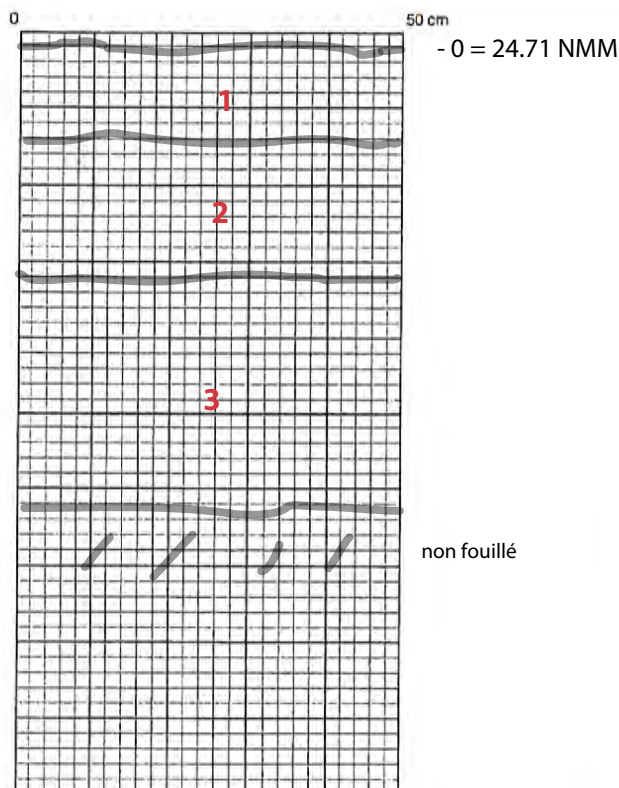
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 5Z

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 24.71 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun moyennement compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon sableux brun moyennement compact avec mouchetures de mortier et de pierres arénisées rouille (épaisseur : 18 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons, cailloux, et pierres de plus de 30 cm de large (épaisseur : 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-246

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

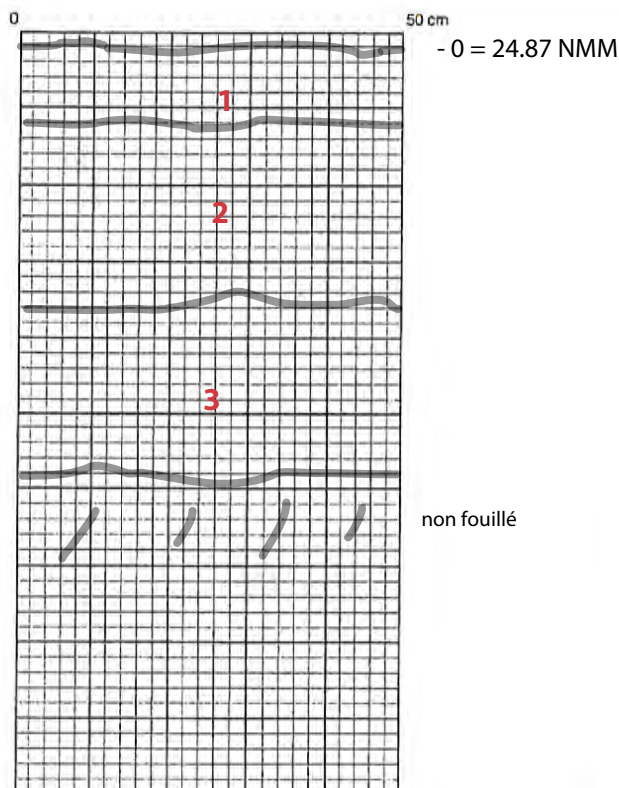
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 24.87 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun moyennement compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Limon sableux brun moyennement compact avec mouchetures de mortier et de pierres arénisées rouille (épaisseur : 24 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons, cailloux, et pierres de plus de 30 cm de large (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-247

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

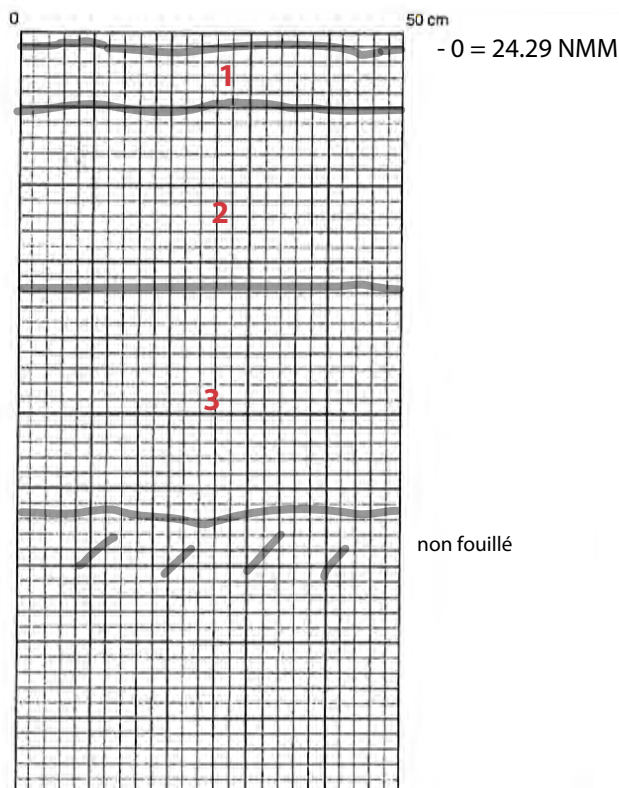
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 24.29 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun moyennement compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 8 cm).
- 2 : Limon sableux brun moyennement compact avec mouchetures de mortier et de pierres arénisées rouille (épaisseur : 23 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons, cailloux, et pierres de plus de 30 cm de large (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-248

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

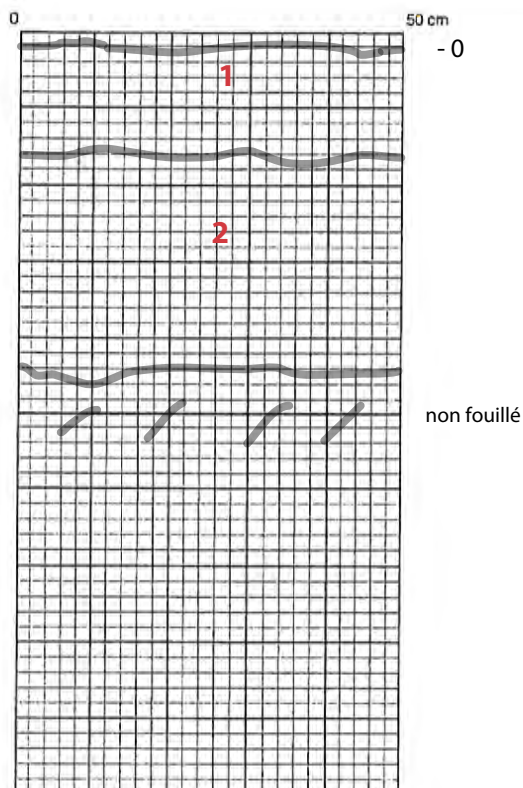
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6C

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).

- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-249

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

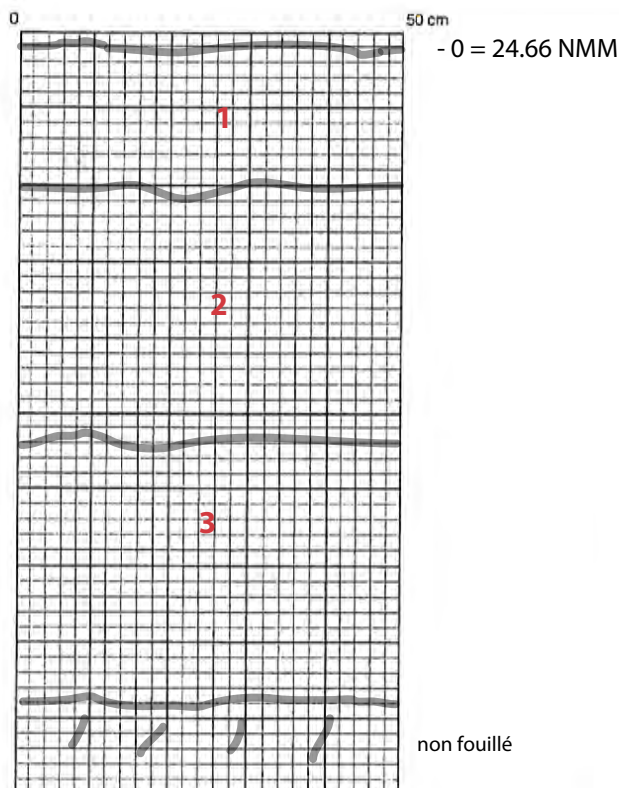
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6D

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 24.66 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 34 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-250

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

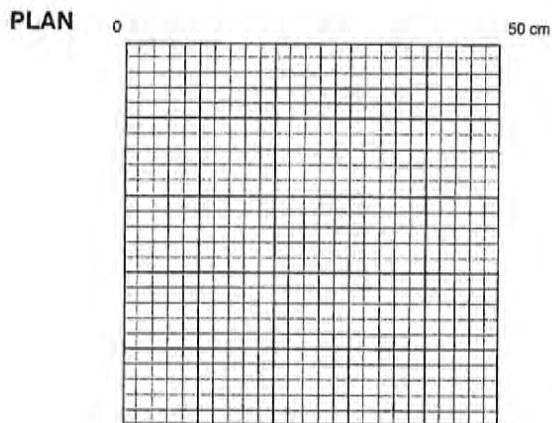
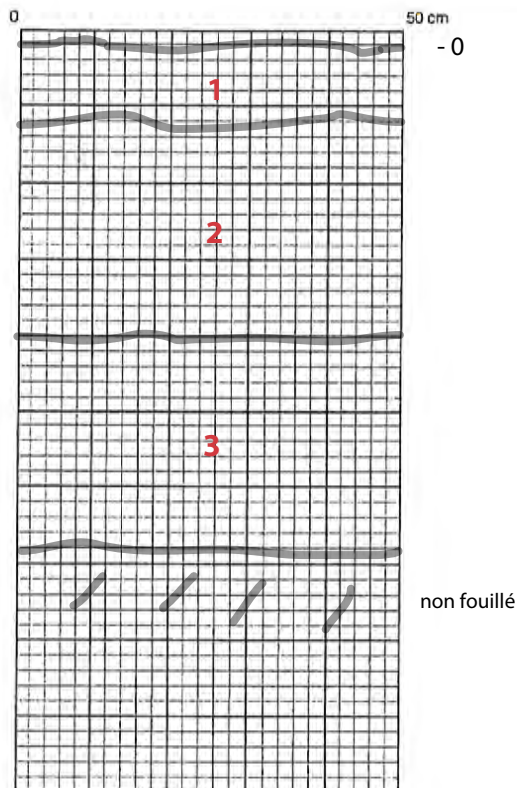
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6E

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-251

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

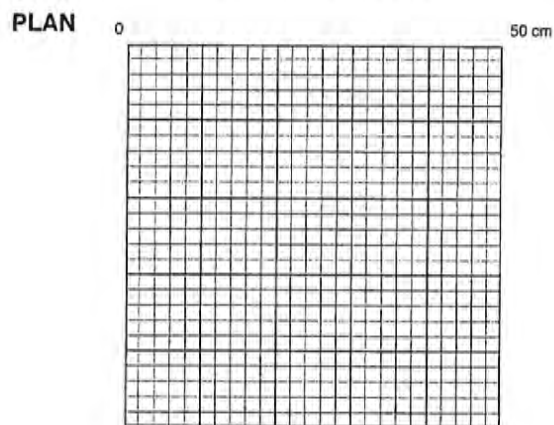
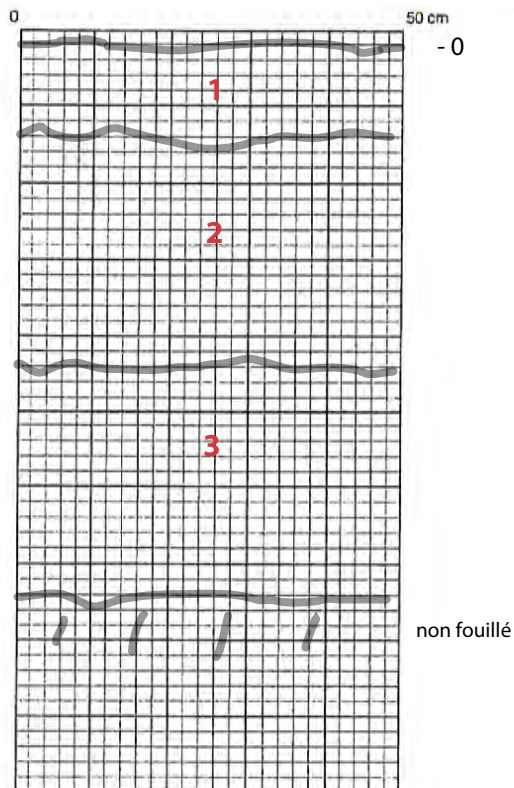
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6F

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-252

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

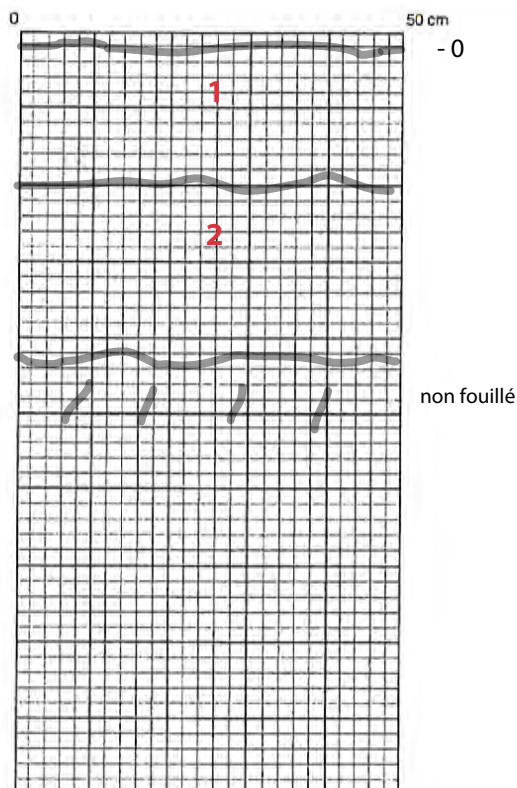
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6G

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).

- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 23 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-253

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

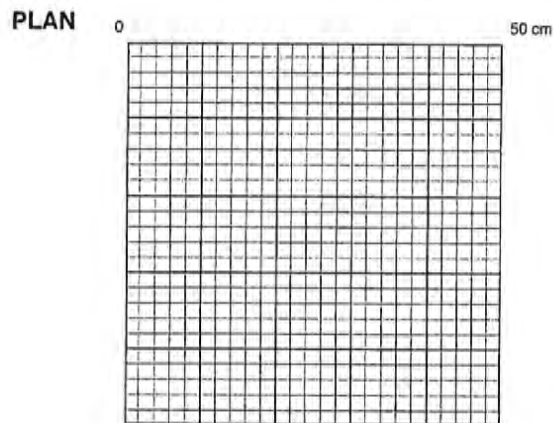
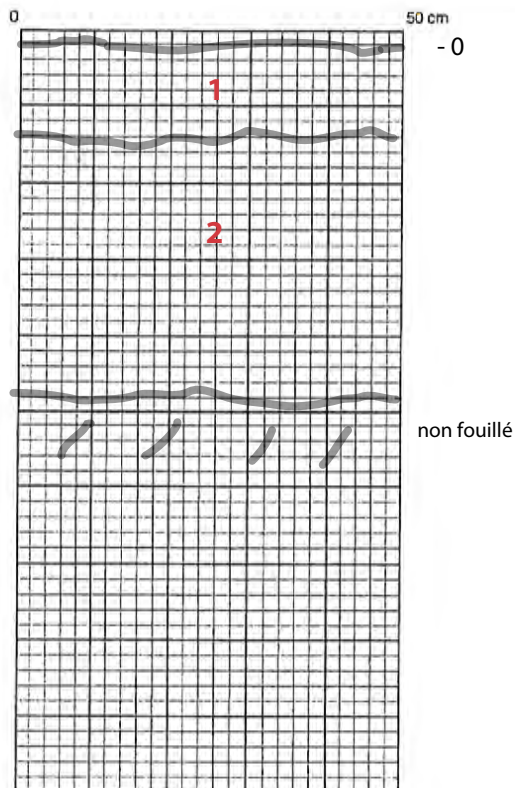
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6H

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).

- 2 : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-254

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

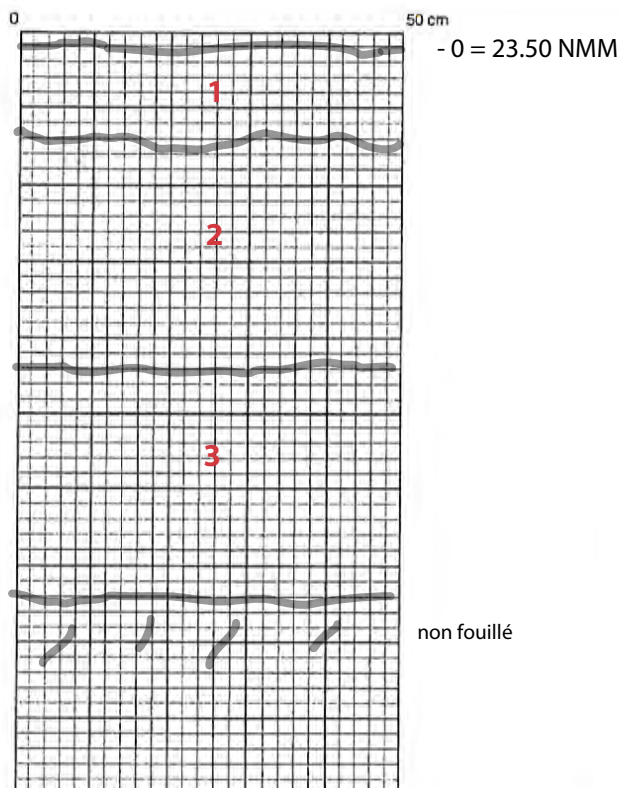
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6J

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 23.50 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 30 cm).
- 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons et cailloux (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-255

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

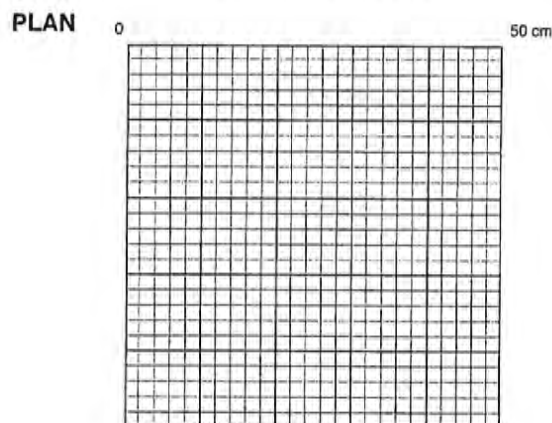
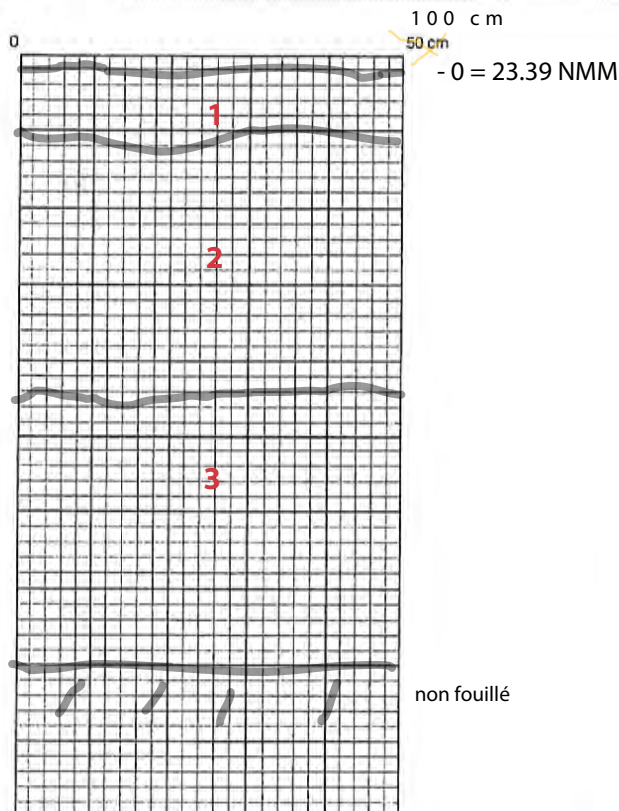
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6K

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.39 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun-gris moyennement compact avec des mouchetures rouille et des radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).
- **2** : Limon légèrement argileux beige compact avec des mouchetures rouille et des pierres subanguleuses et arénisées de 0 à 20 cm de large (épaisseur : 65 cm).
- **3** : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur : 65 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-256

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

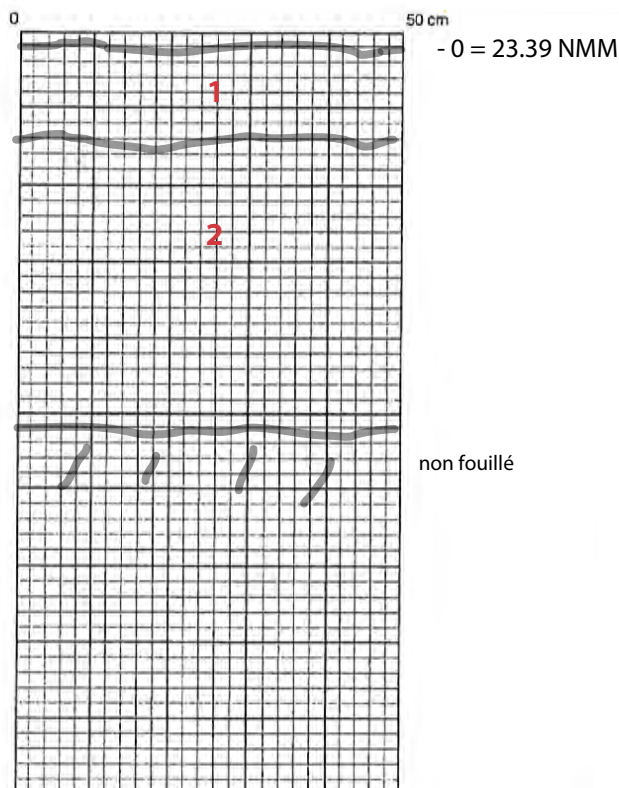
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6L

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 23.39 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm en calcaire et quartzite (épaisseur : 38 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-258

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

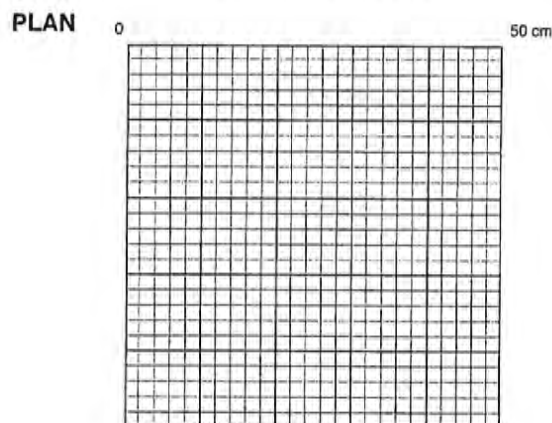
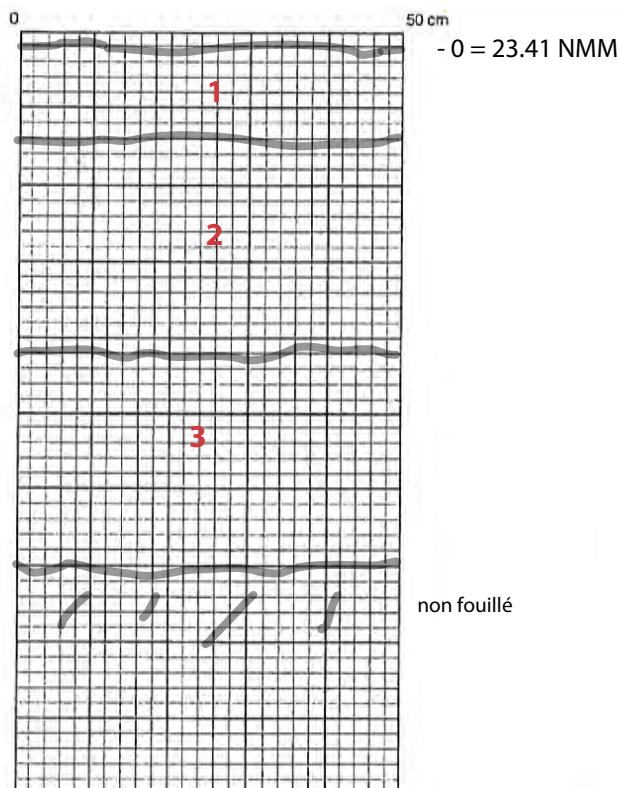
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6M

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 23.41 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon sableux brun-gris peu compact homogène avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
 - 2 : Limon sablo-argileux brun tacheté orange avec des cailloux schisteux sans inclusion (épaisseur : 28 cm).
 - 3 : Argile sableuse beige avec des graviers, gravillons, cailloux, et pierres de plus de 30 cm de large (épaisseur : 28 cm).
- _____

Photographies : MTL23-16-1-N1-259

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

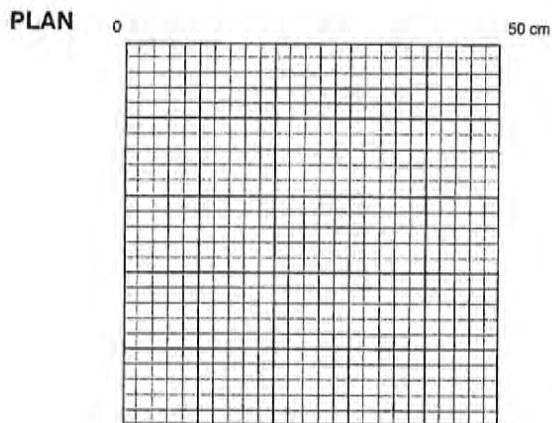
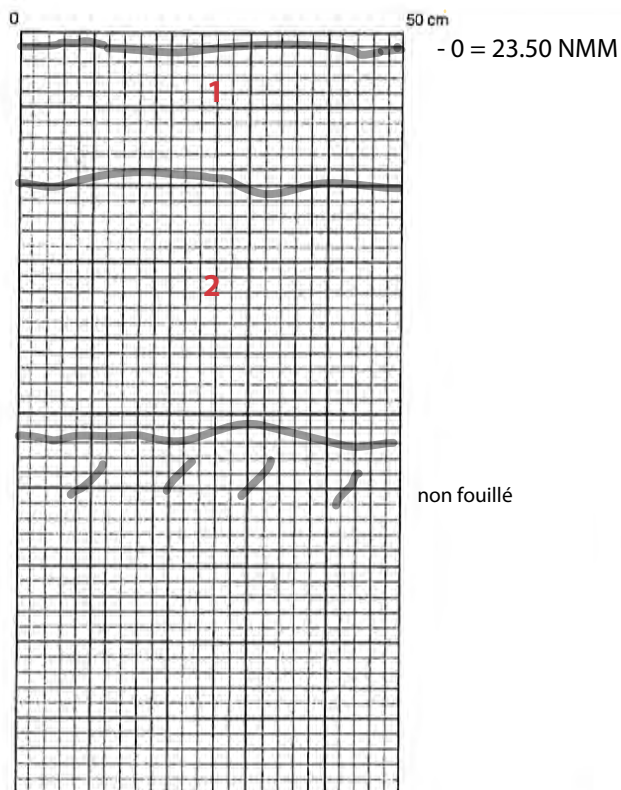
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6N

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 23.50 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).

- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-260

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

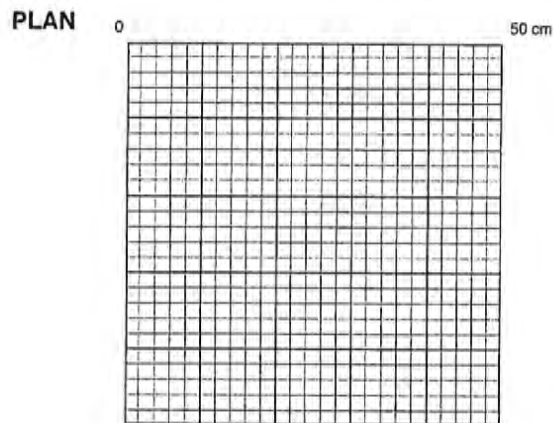
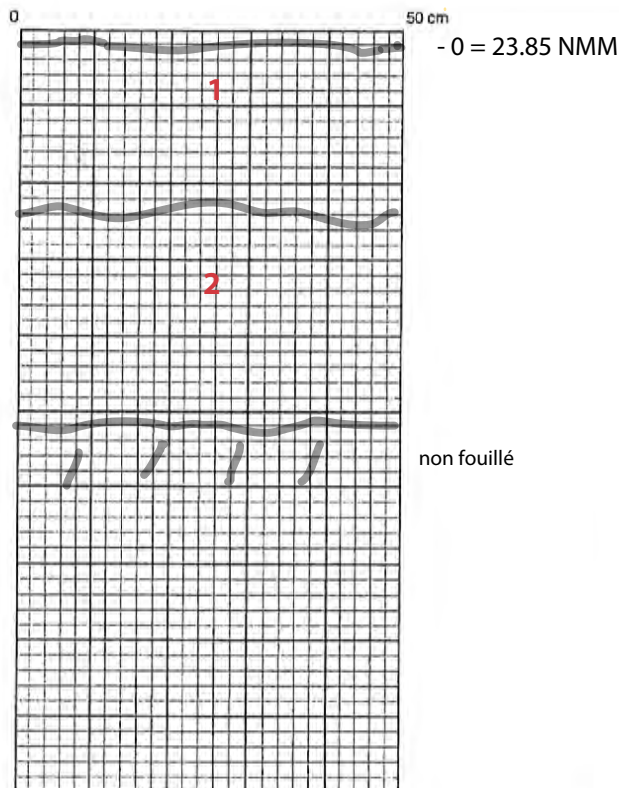
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6P

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : 23.85 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 24 cm).

- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 28 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-261

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

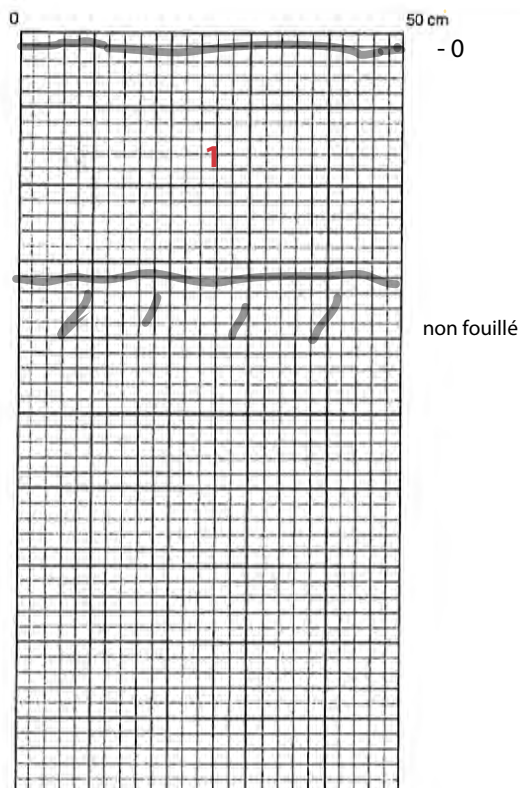
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6Q

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-262

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

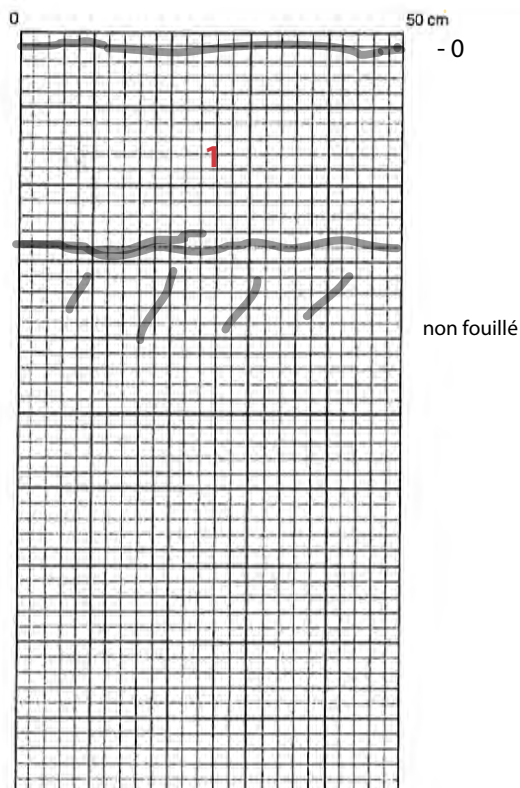
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6R

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 26 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-263

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

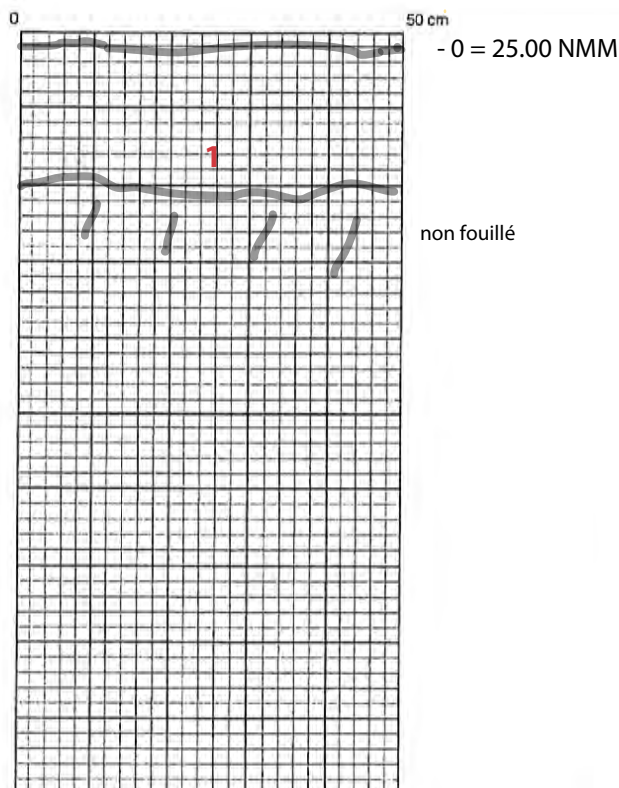
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6S

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 25.00 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-264

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

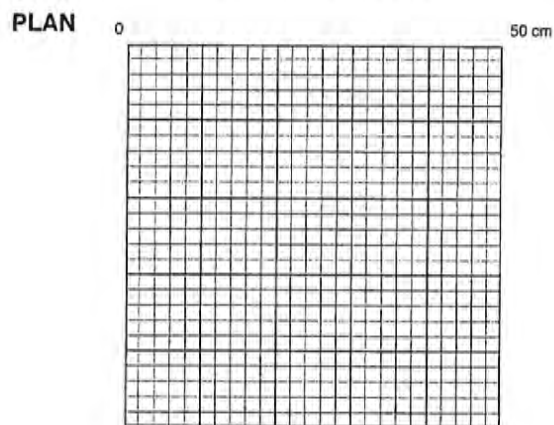
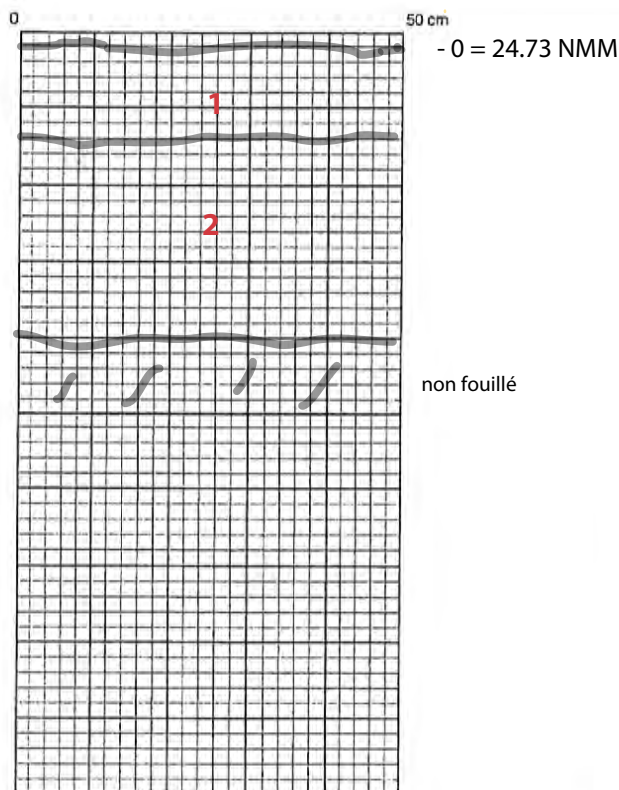
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6T

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Est

Altitude : 24.73 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 26 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-265

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

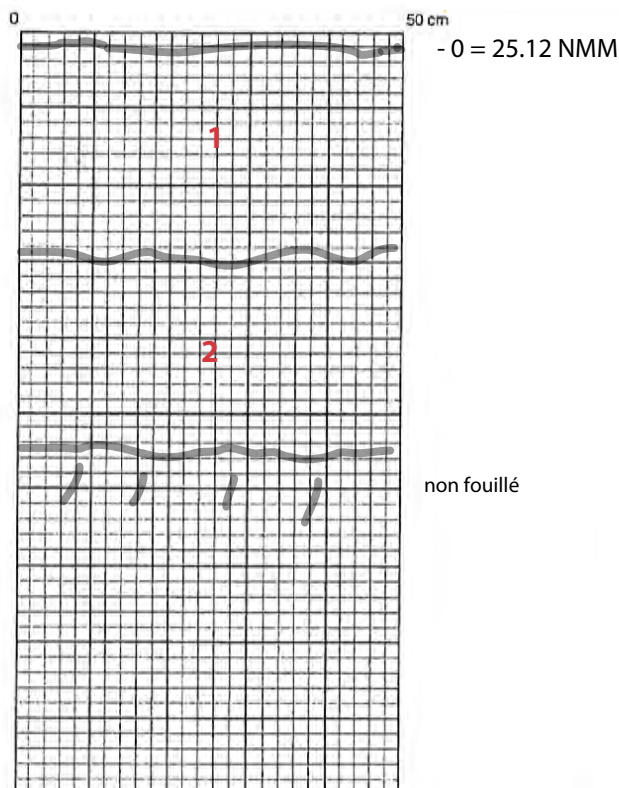
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6W

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 25.12 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 27 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 27 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-266

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

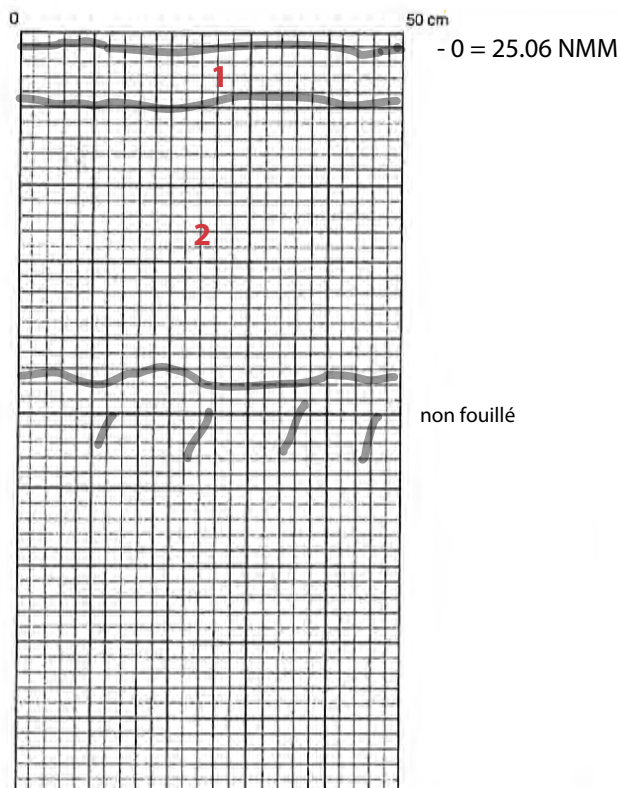
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6X

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 25.06 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 7 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-267

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

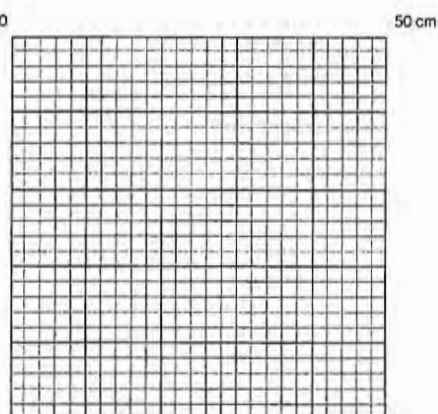
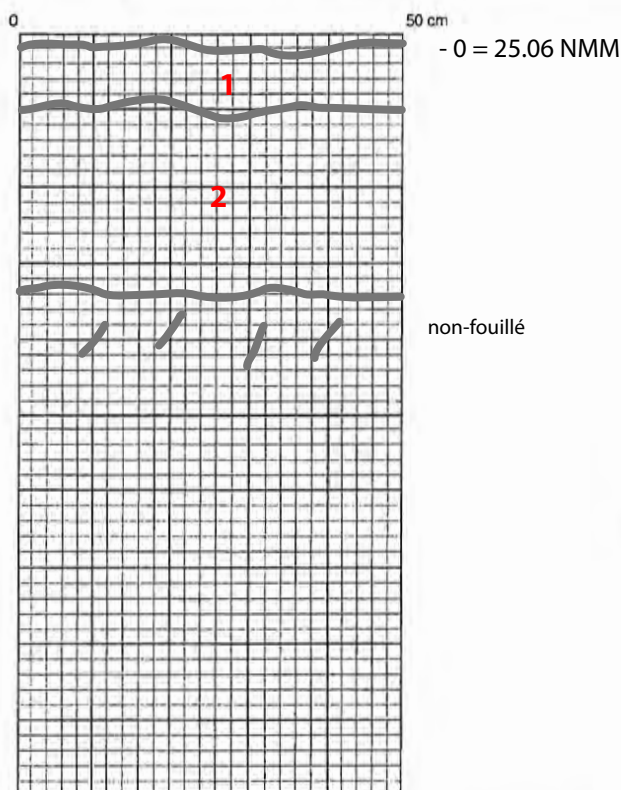
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6Y

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 25.06 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 8 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-268

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

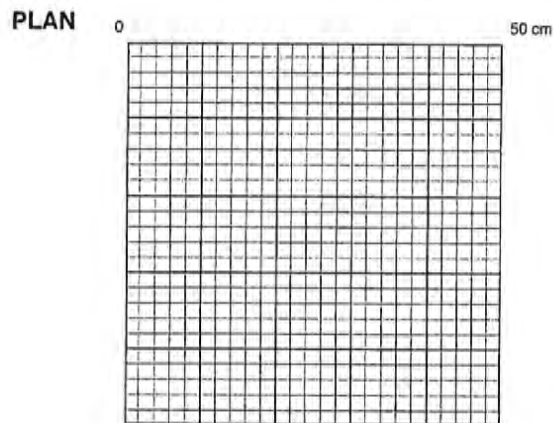
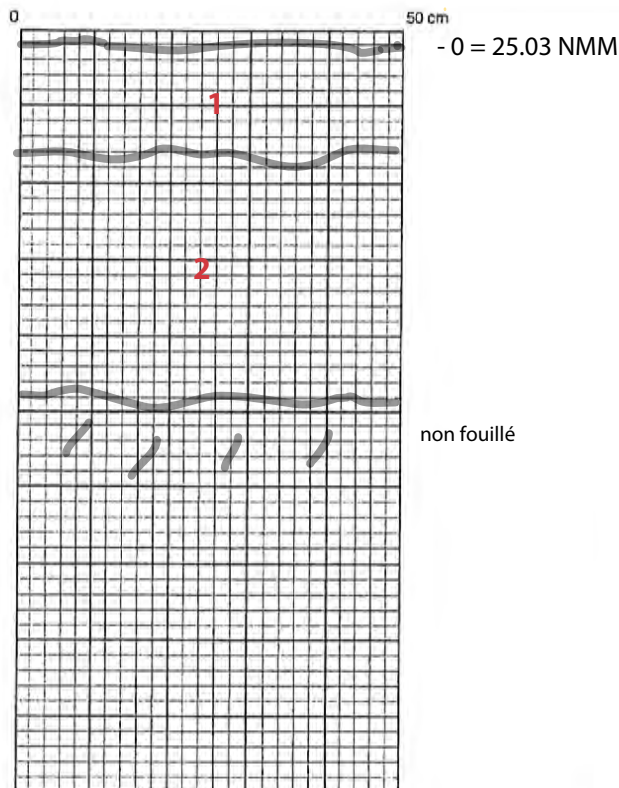
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 6Z

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : 25.03 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-269

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

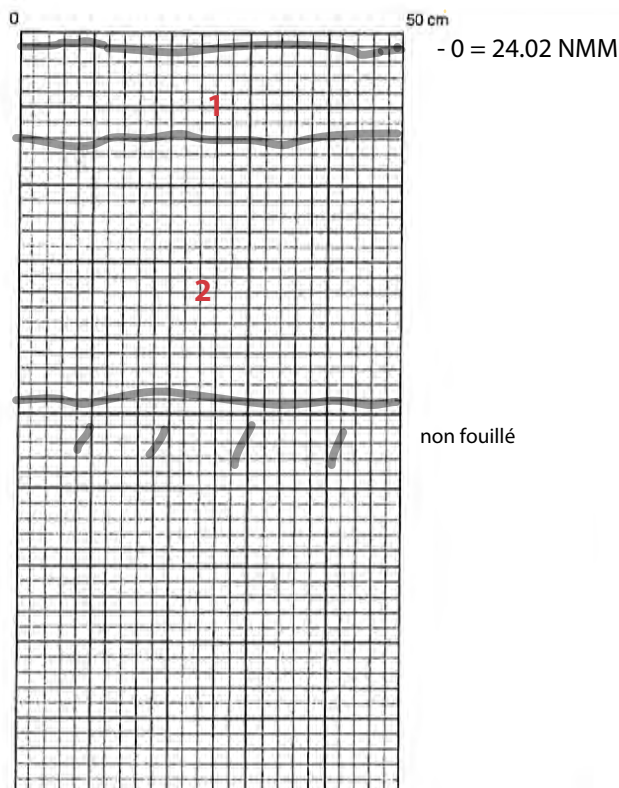
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 24.02 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-270

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

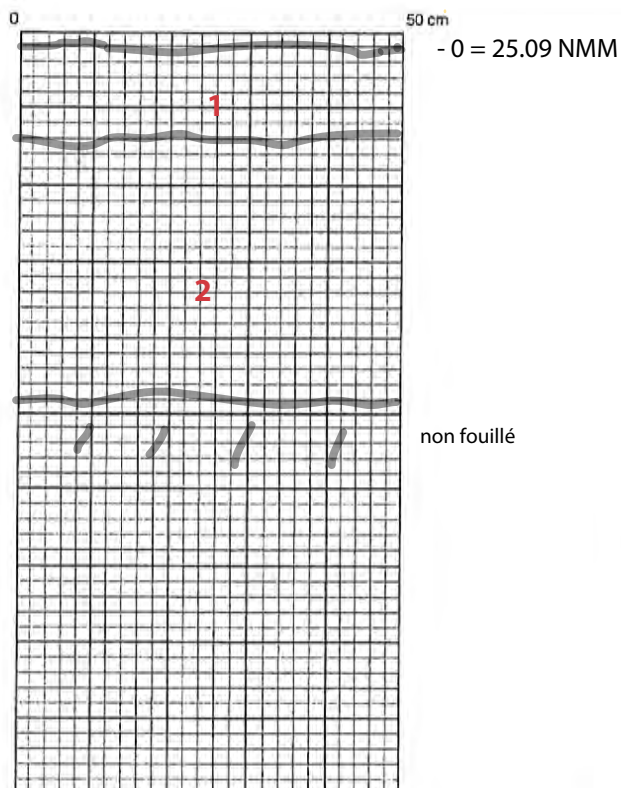
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 25.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-271

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

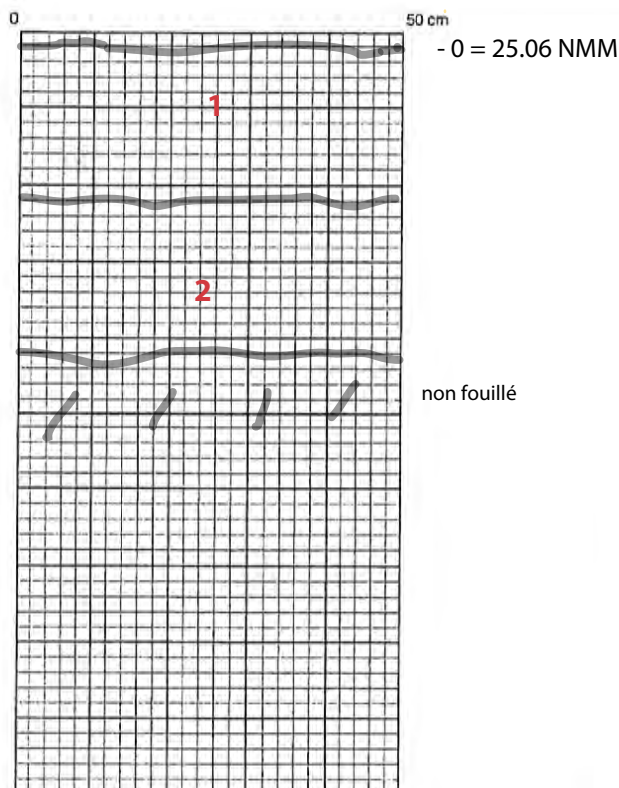
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7C

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 25.06 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 20 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 20 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-272

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

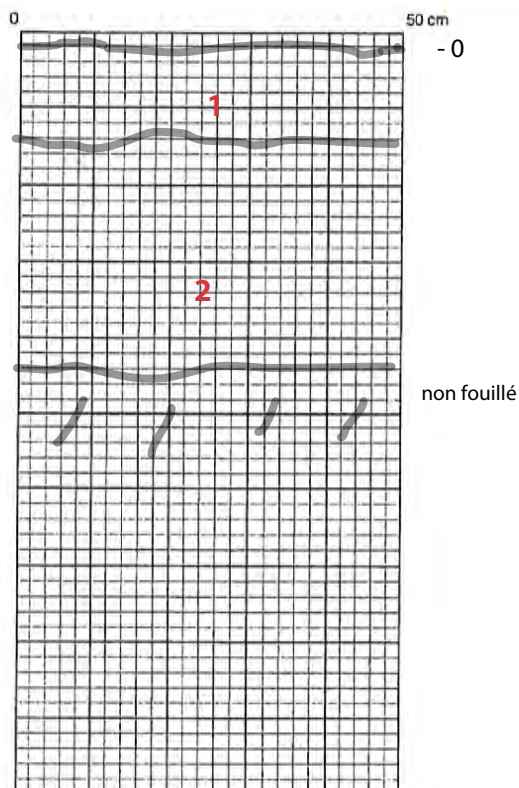
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7D

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-273

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

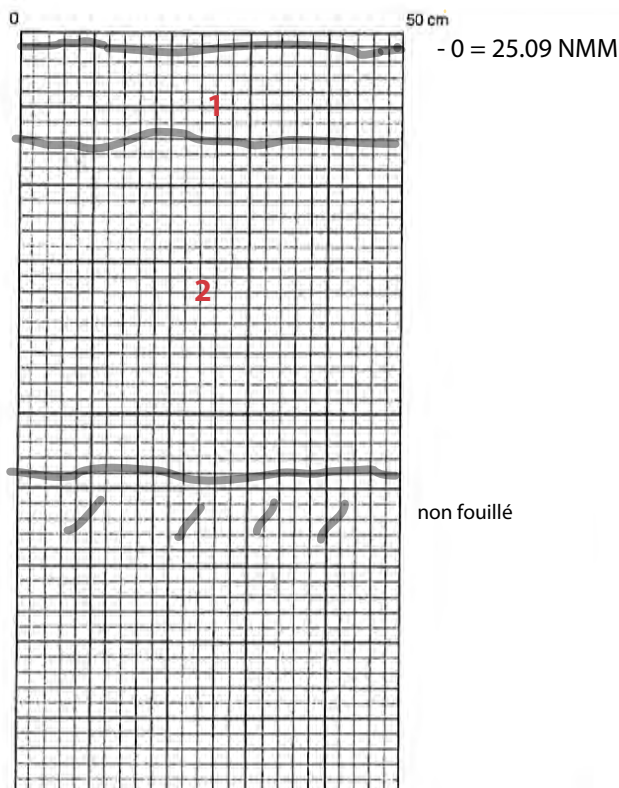
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7E

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 25.09 NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux gris compact avec des radicelles (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Limon argileux gris bleuté compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et des pierres arénisées rouille (épaisseur : 44 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-274

Fouilleur : _____ Date : 23/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

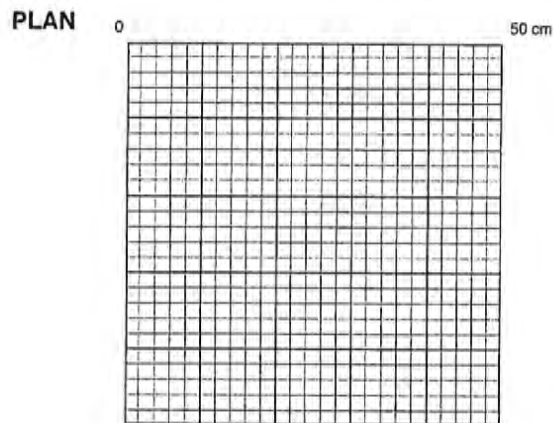
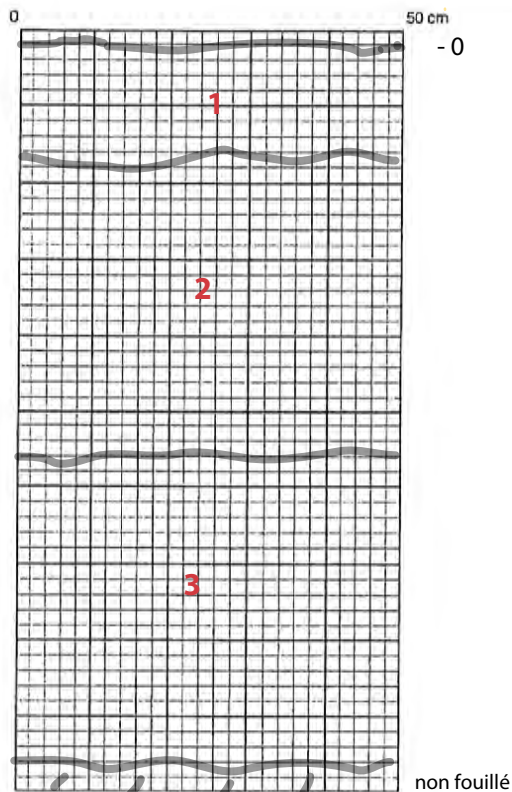
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7F

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 15 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 40 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 40 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-183

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

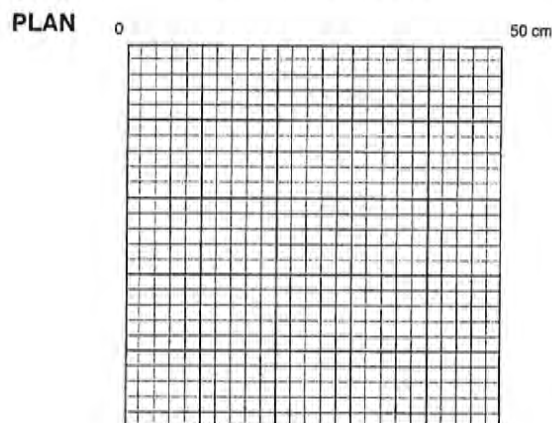
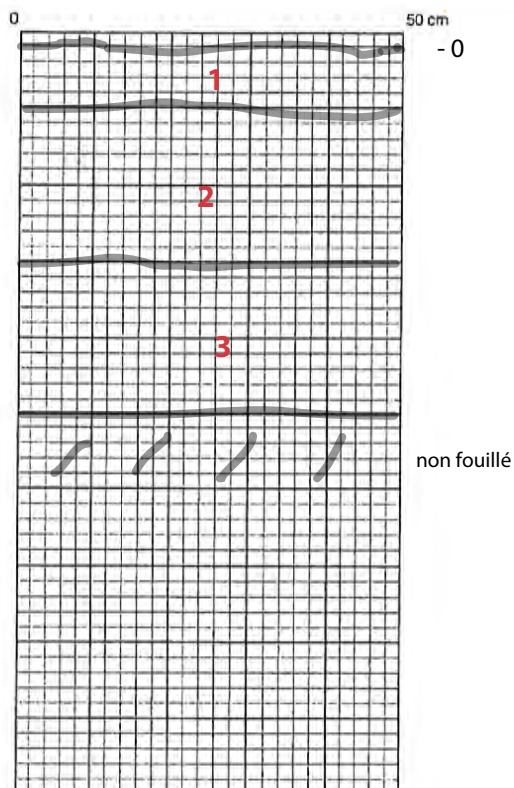
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7G

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux meuble brun foncé avec des pierres anguleuses et subanguleuses de 5 à 10 cm de large (épaisseur de la couche : 8 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 20 cm).
- 3 : Pierres beiges de grande dimension liées de limon beige compact (épaisseur : 20 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-184

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

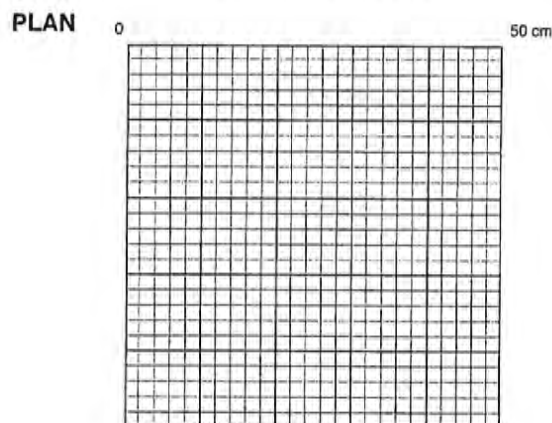
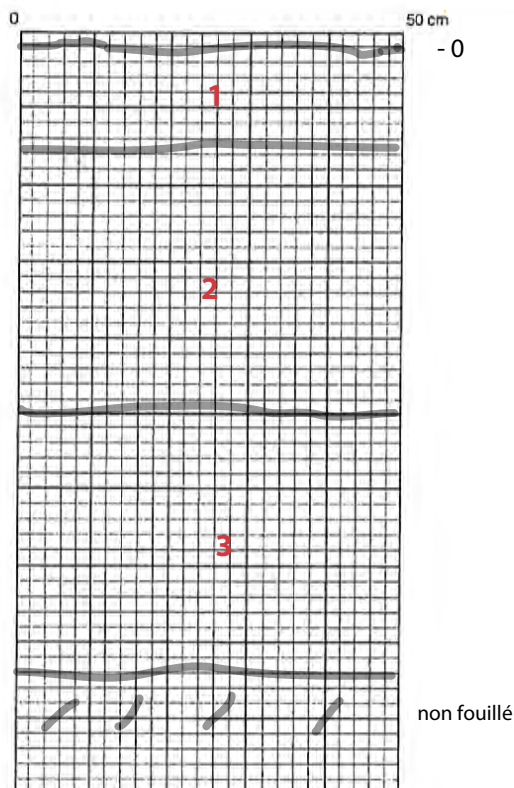
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7H

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord-Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 13 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 34 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-185

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

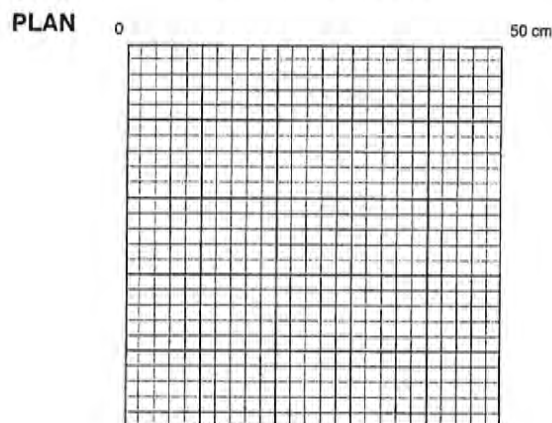
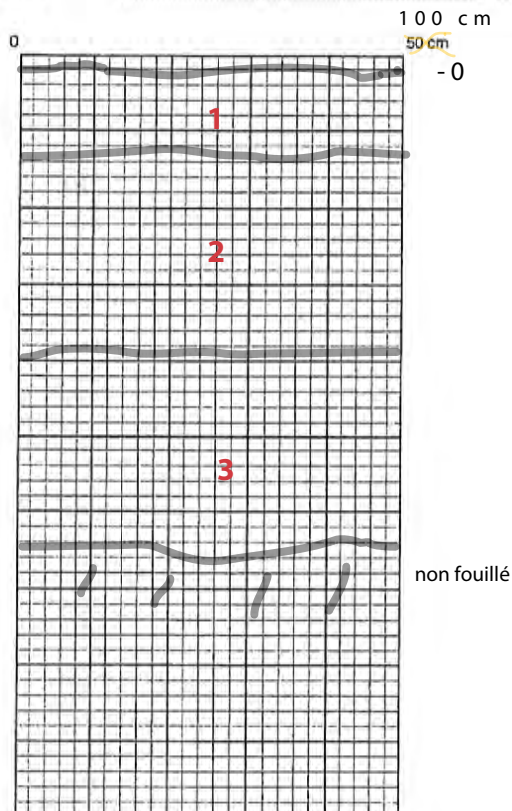
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7J

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 22 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 50 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 50 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-186

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

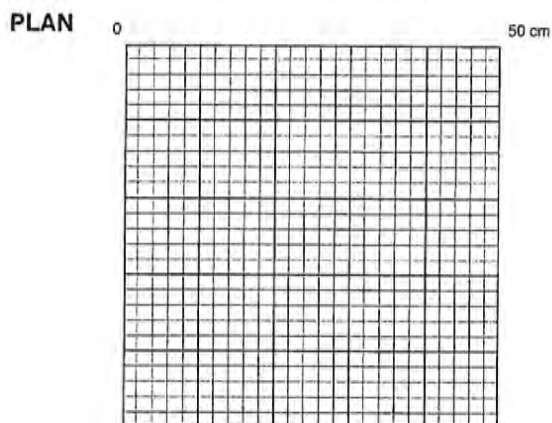
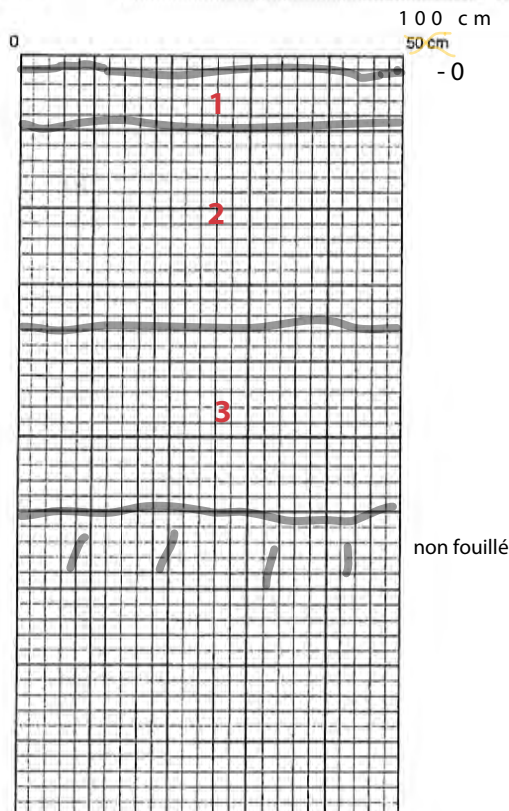
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7K

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 13 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 50 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 50 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-187

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

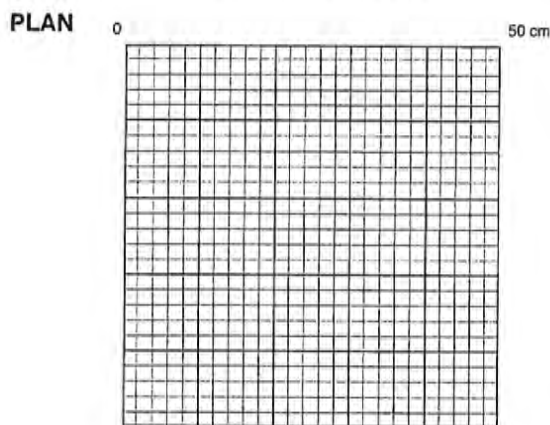
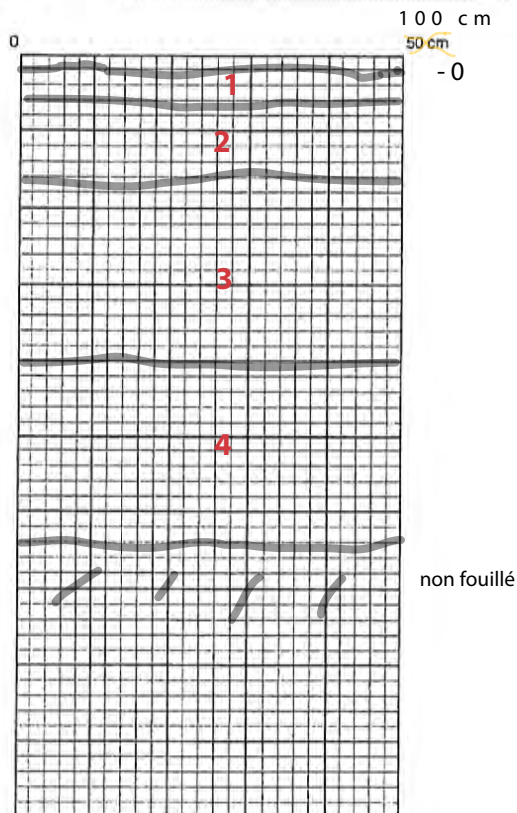
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7L

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 8 cm).
- **2** : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 22 cm).
- **3** : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 48 cm).
- **4** : Pierres beiges de grande dimension liées de limon beige compact (épaisseur : 48 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-188

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

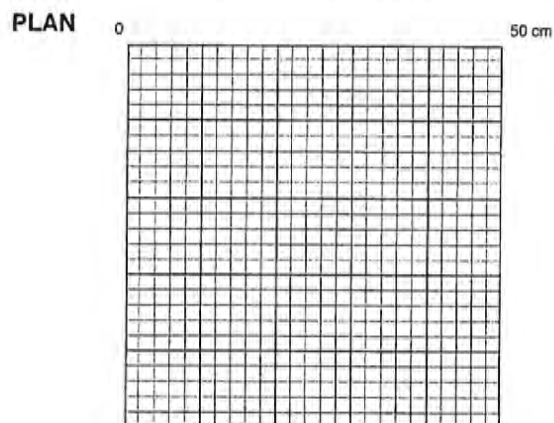
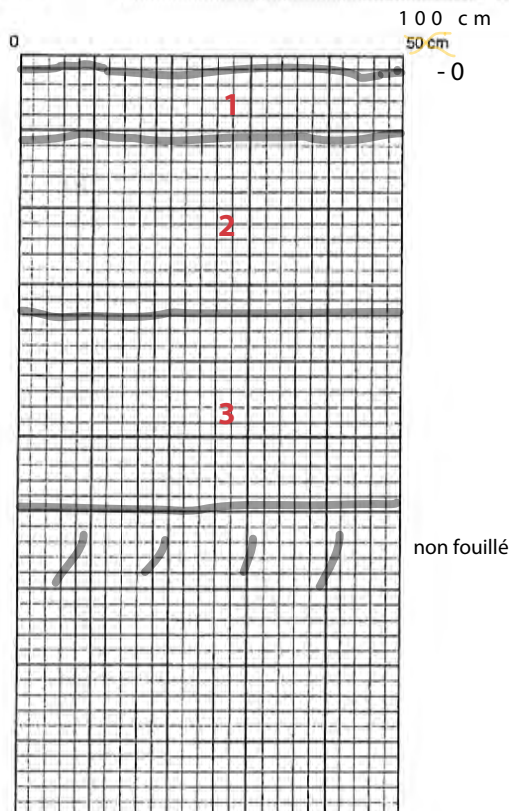
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7M

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 14 cm).
- **2** : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 47 cm).
- **3** : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 47 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-189

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

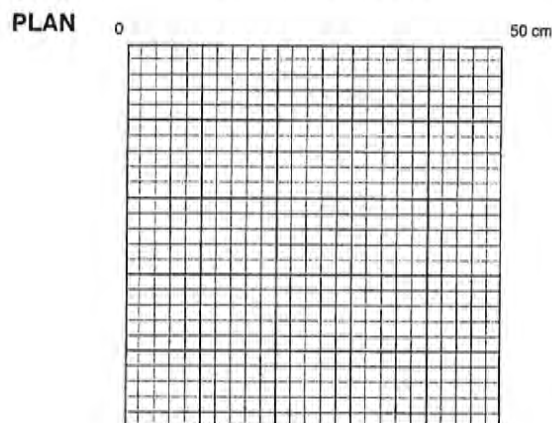
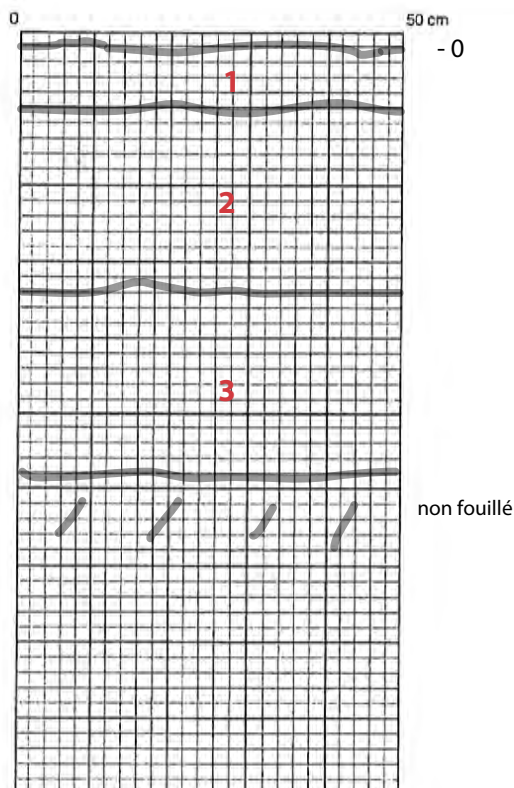
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7N

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 8 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 24 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 24 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-190

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

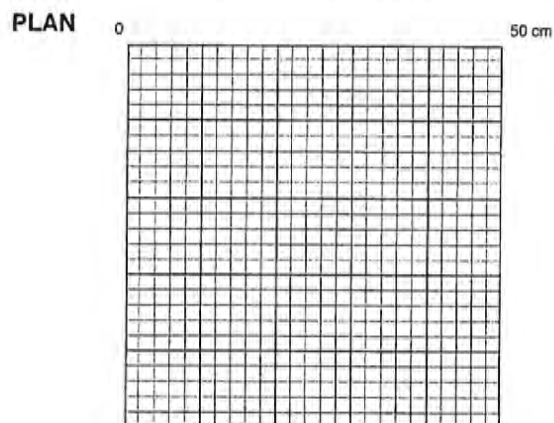
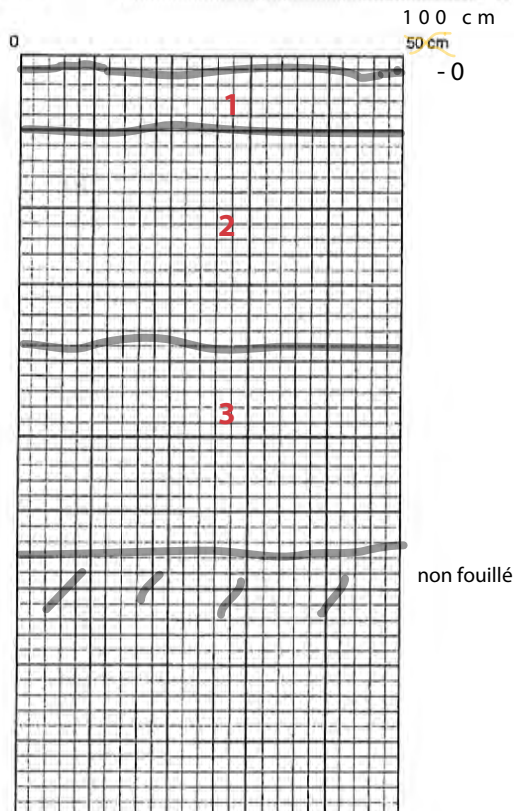
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7P

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 14 cm).
- **2** : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 55 cm).
- **3** : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 55 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-191

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

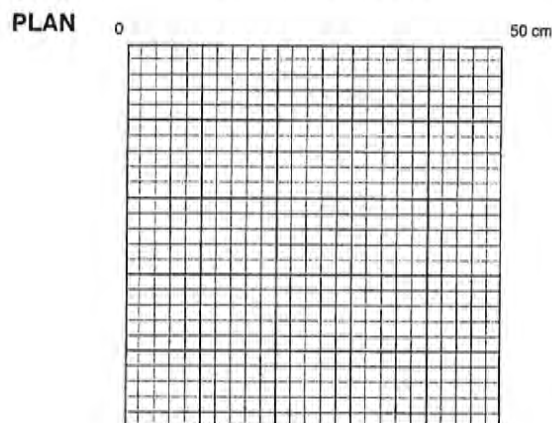
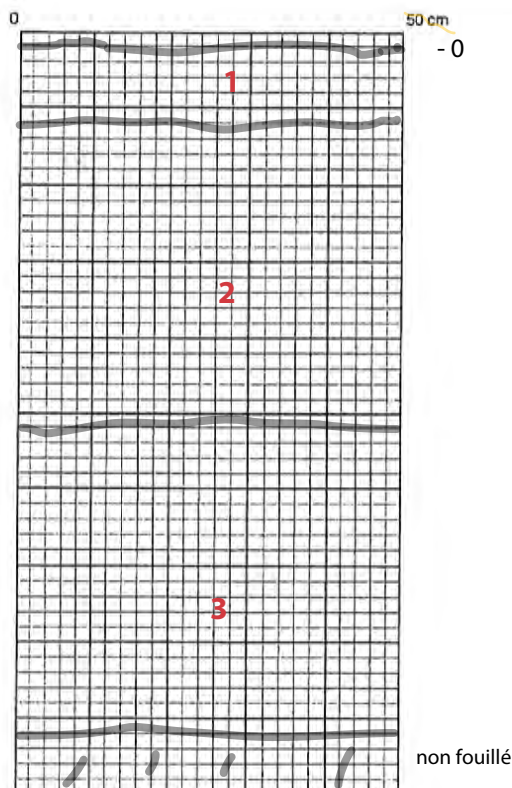
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7Q

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 40 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 40 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-192

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

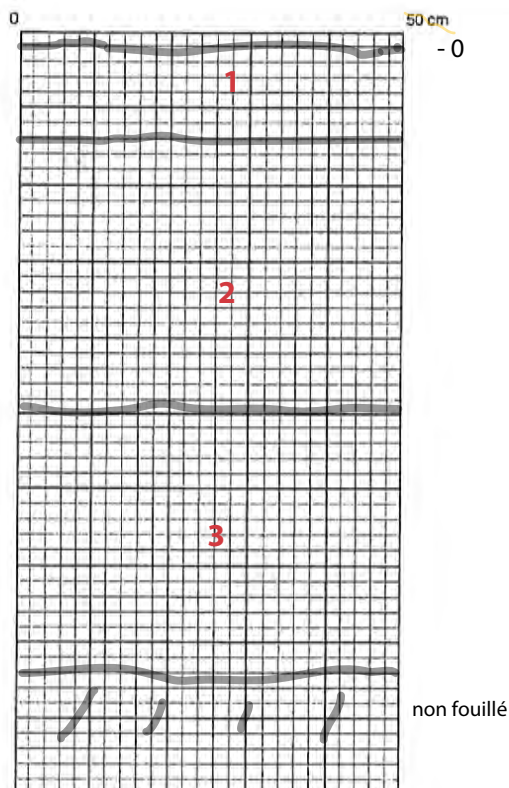
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7R

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 35 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 35 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-193

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

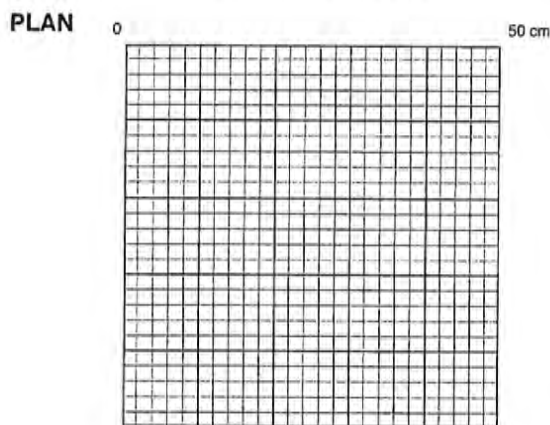
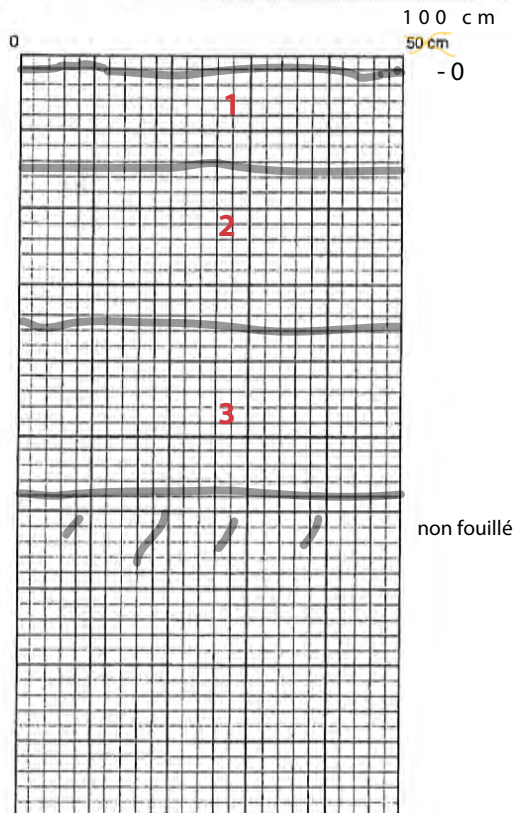
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 75

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 25 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 43 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 43 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-194

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

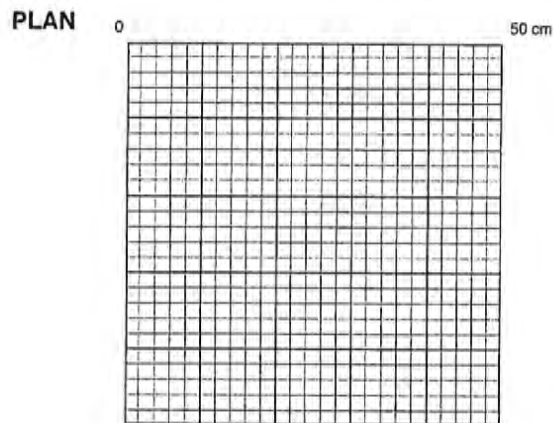
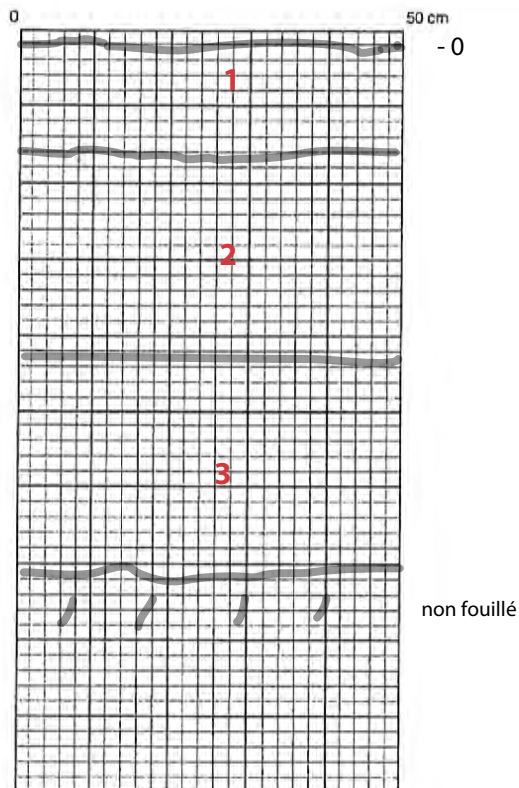
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7T

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 14 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 27 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 27 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-195

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

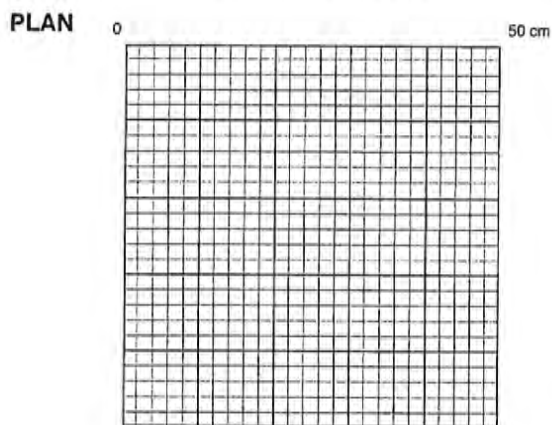
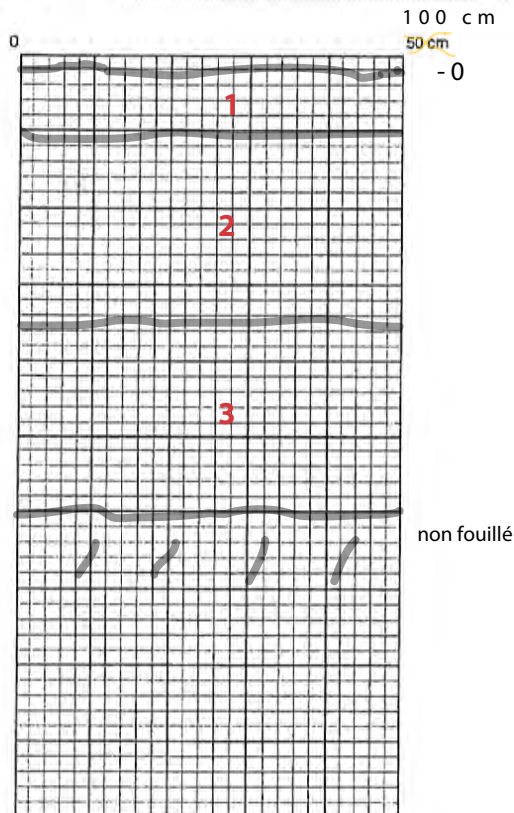
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7W

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 17 cm).
- **2** : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 50 cm).
- **3** : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 50 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-196

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

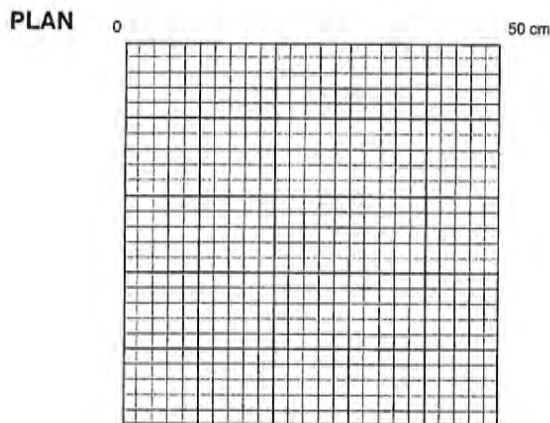
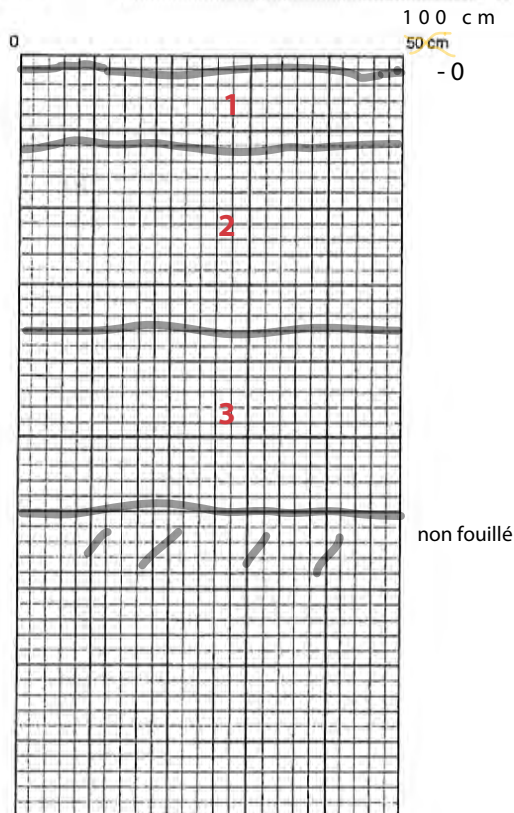
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7X

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large (épaisseur de la couche : 20 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 48 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 48 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-197

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

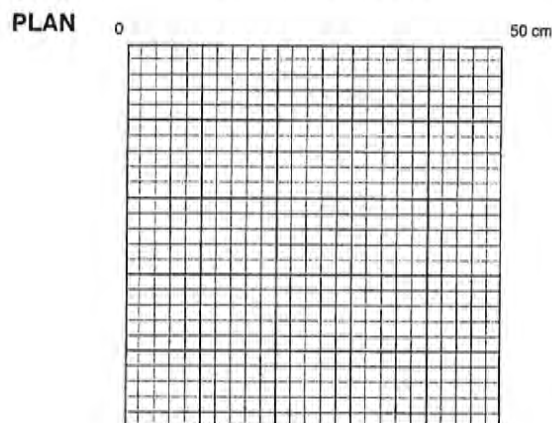
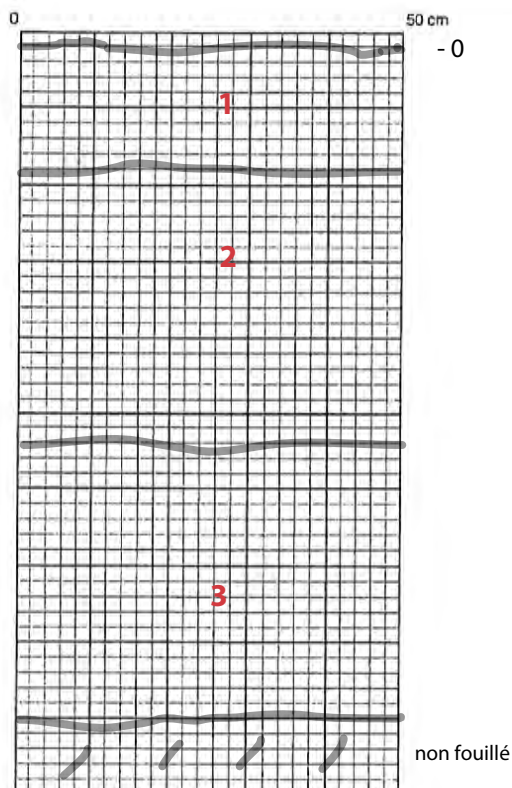
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7Y

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des racines, des radicelles, et des rares cailloux 2 cm de large, transition graduelle sur 5 cm (épaisseur de la couche : 16 cm).
- **2** : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 36 cm).
- **3** : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 36 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-198

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

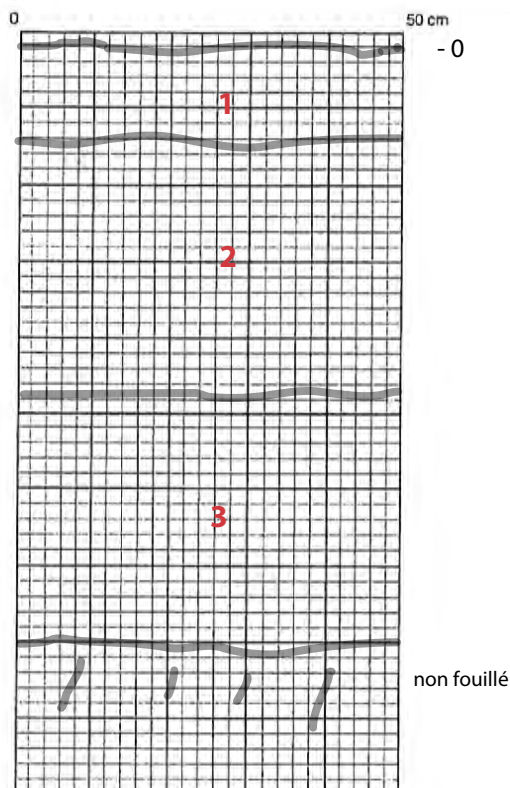
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 7Z

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux meuble brun foncé avec des pierres anguleuses et subanguleuses de 5 à 10 cm de large (épaisseur de la couche : 12 cm).
- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 33 cm).
- 3 : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 33 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-199

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

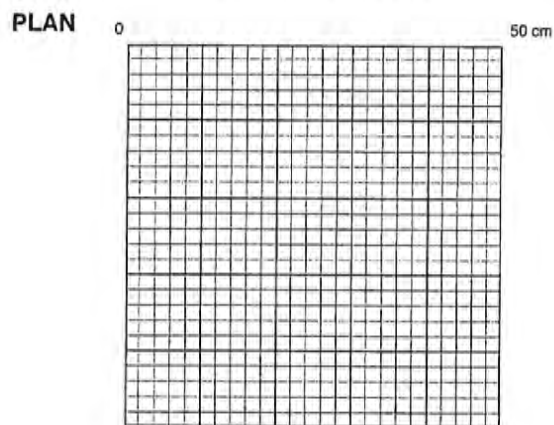
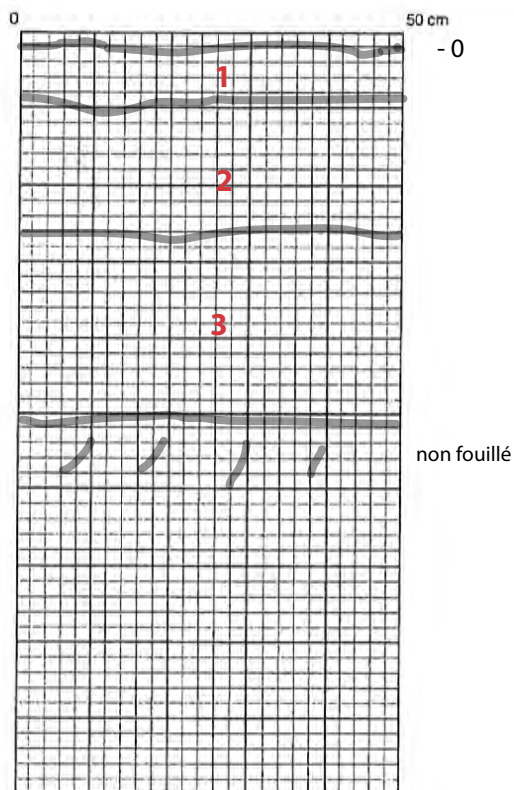
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8A

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux meuble brun foncé avec des pierres anguleuses et subanguleuses de 5 à 10 cm de large (épaisseur de la couche : 7 cm).
- **2** : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 18 cm).
- **3** : Sable limoneux très légèrement argileux gris-beige compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 25 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-200

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

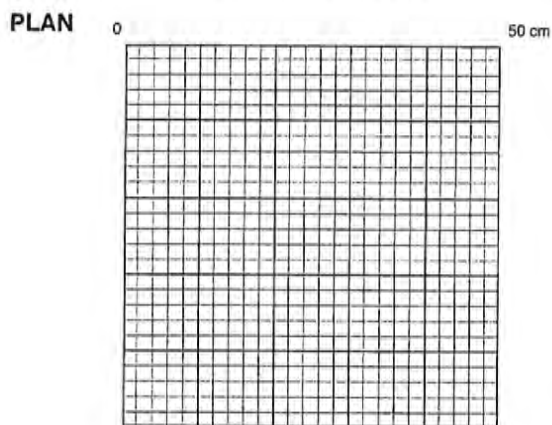
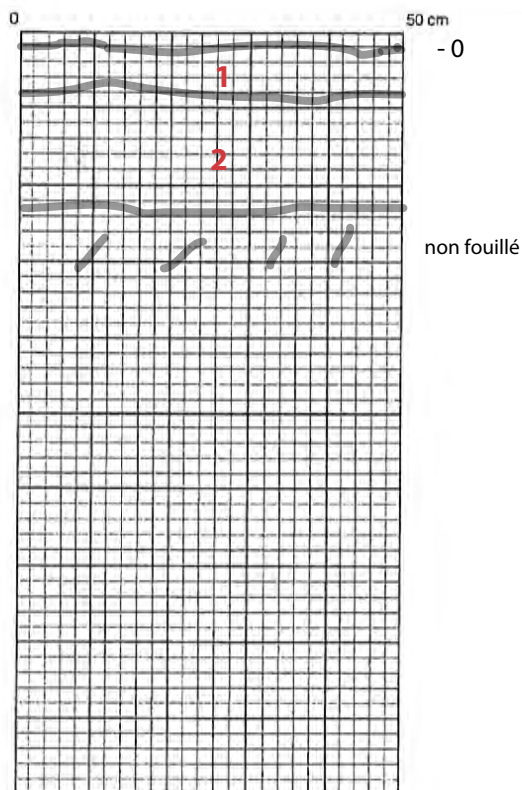
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8B

STRATIGRAPHIE

Paroi : Sud

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux meuble brun foncé avec des pierres anguleuses et subanguleuses de 5 à 10 cm de large (épaisseur de la couche : 6 cm).

- 2 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur : 14 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-201

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

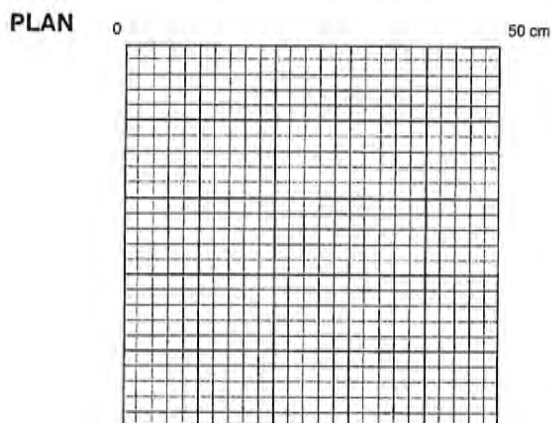
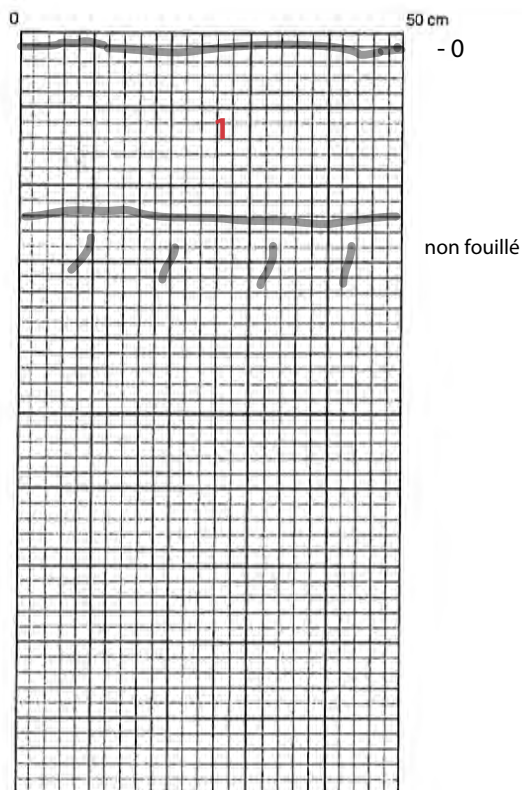
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8C

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Sable limoneux beige moyennement compact avec environ 50% de pierres arénisées, anguleuses, et subanguleuses de 0 à 15 cm de large (épaisseur de la couche : 22 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-202

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

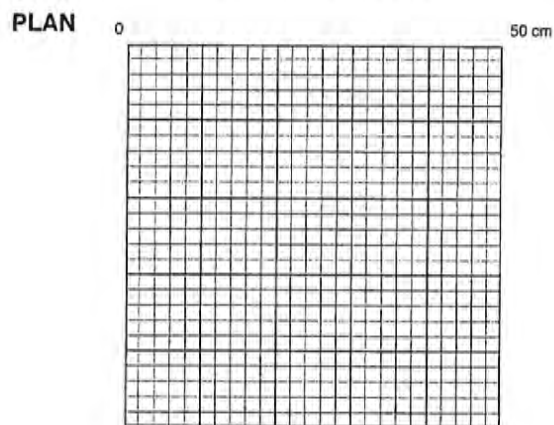
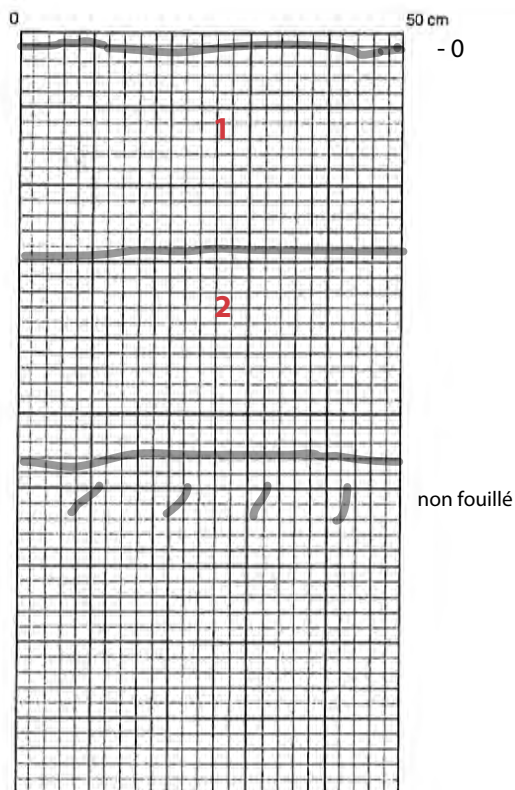
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8D

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicales (épaisseur de la couche : 27 cm).

- **2** : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 27 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-207

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

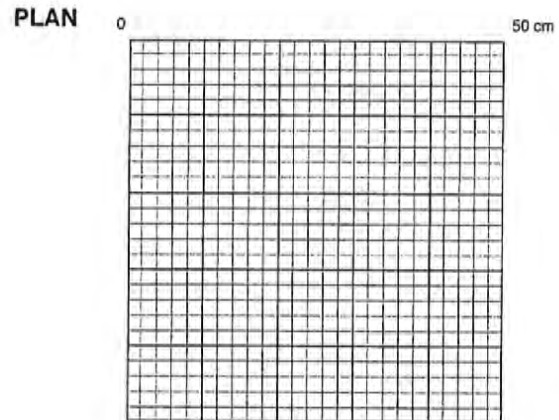
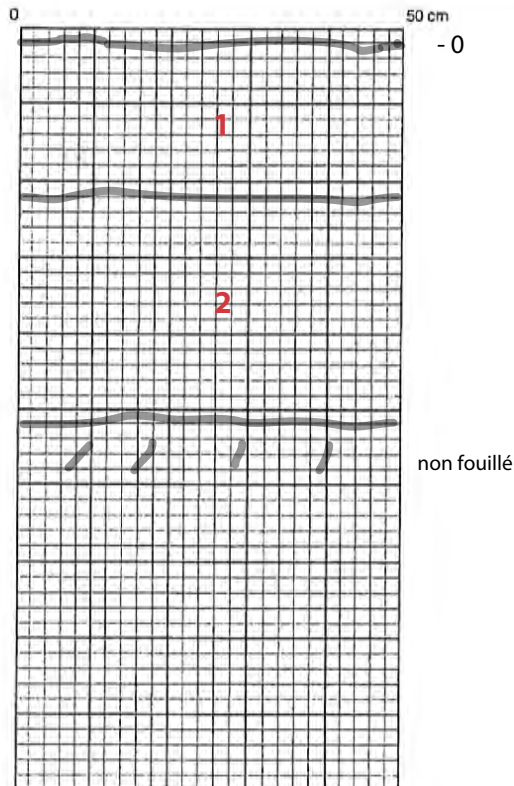
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8E

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 20 cm).

- **2** : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm et de plus de 30 cm de large (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-208

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

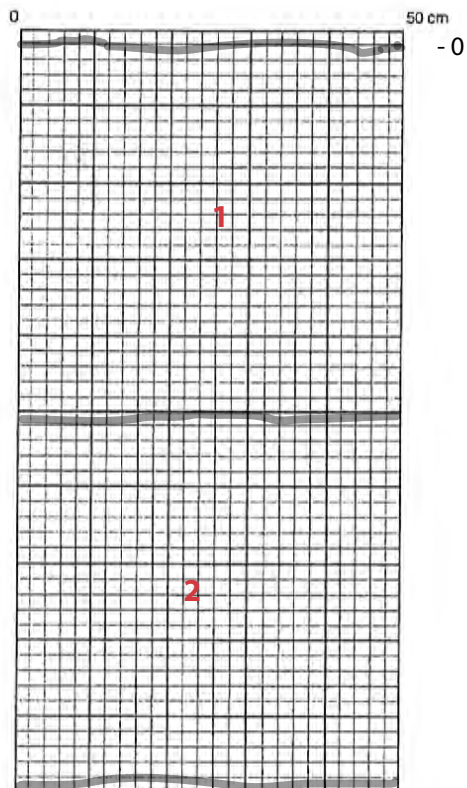
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8F

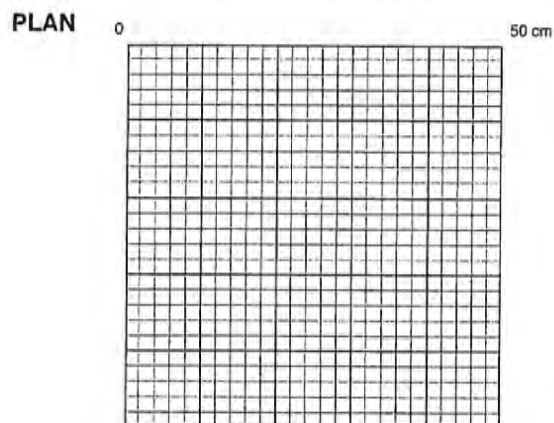
STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : 1:10 Nord : non fouillé



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 49 cm).

- 2 : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 49 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-209

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

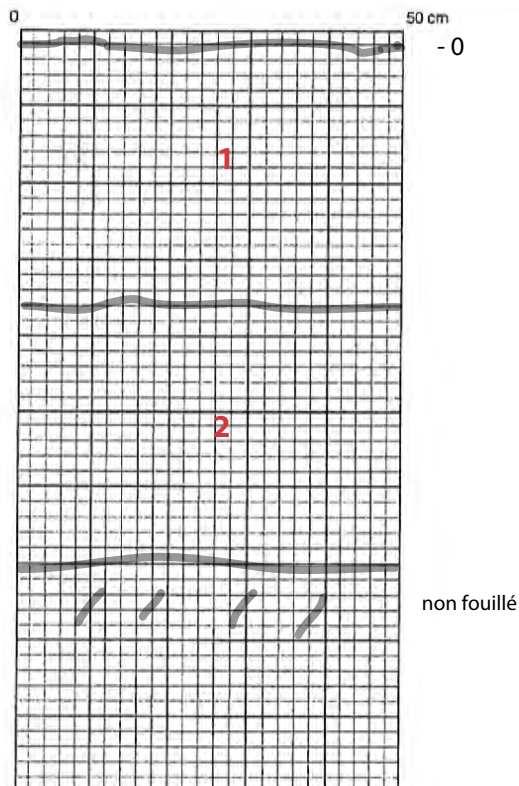
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8G

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 34 cm).

- 2 : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 34 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-210

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

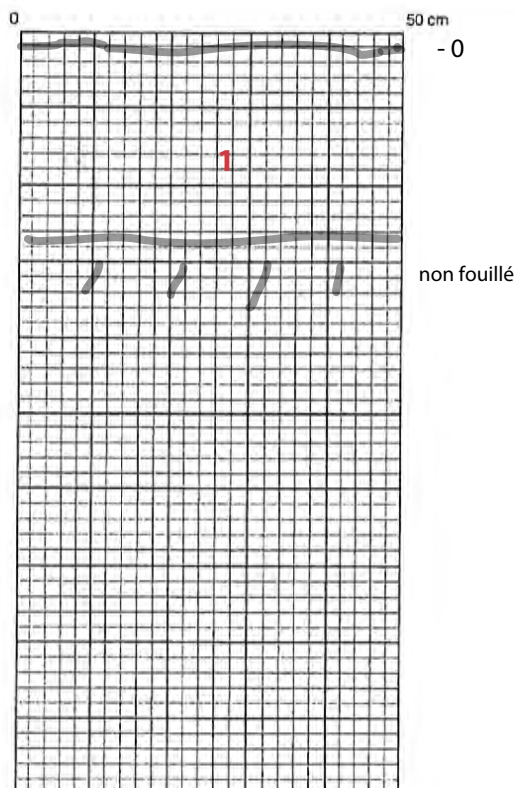
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8H

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 25 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-211

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

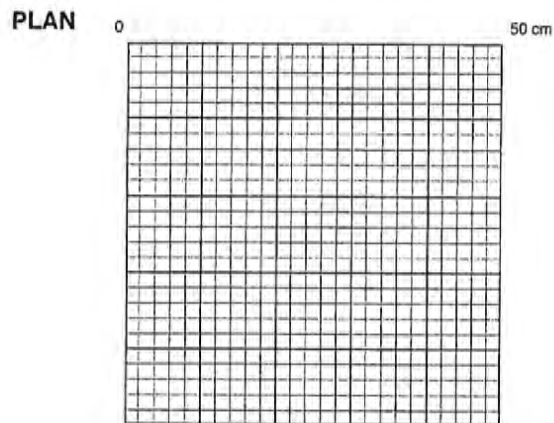
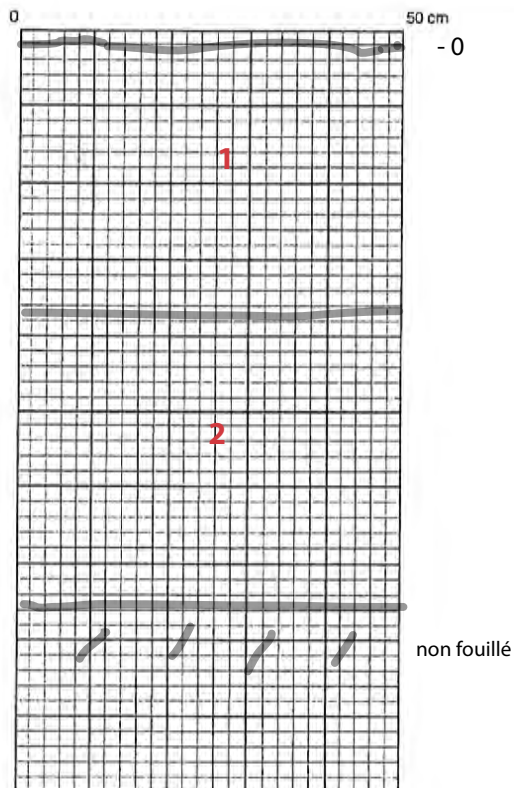
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8J

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 35 cm).

- 2 : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 40 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-212

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

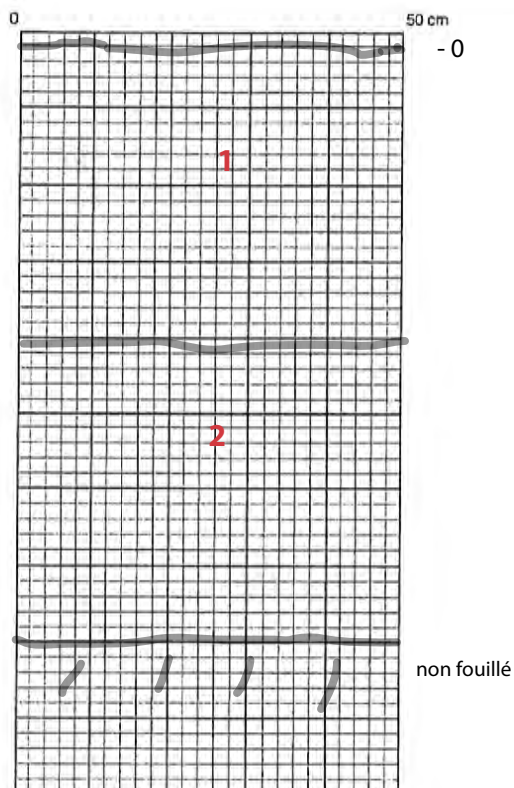
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8K

STRATIGRAPHIE

Paroi : Est

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 39 cm).

- **2** : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 39 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-213

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

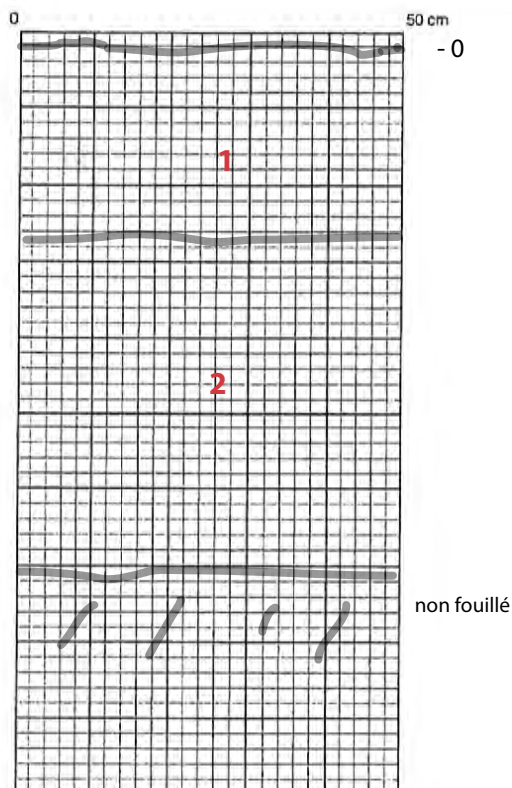
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8L

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 25 cm).
- 2 : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 45 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-214

Fouilleur : _____ Date : 20/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

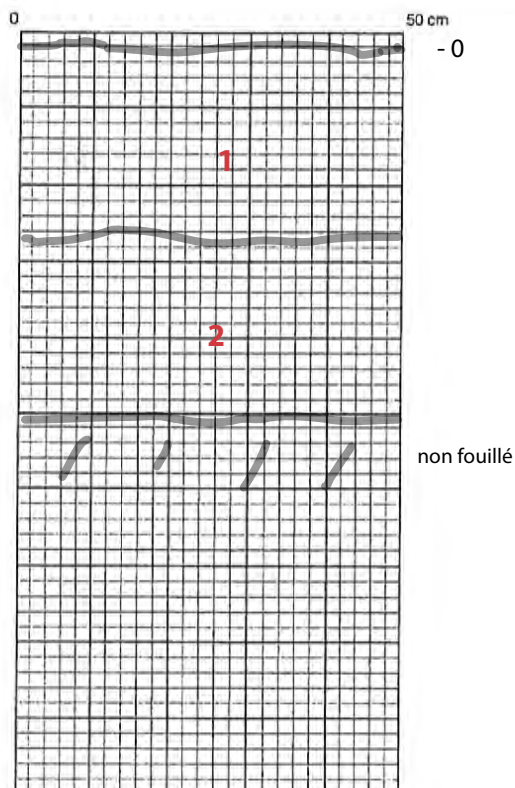
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8M

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 25 cm).
- **2** : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 25 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-215

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

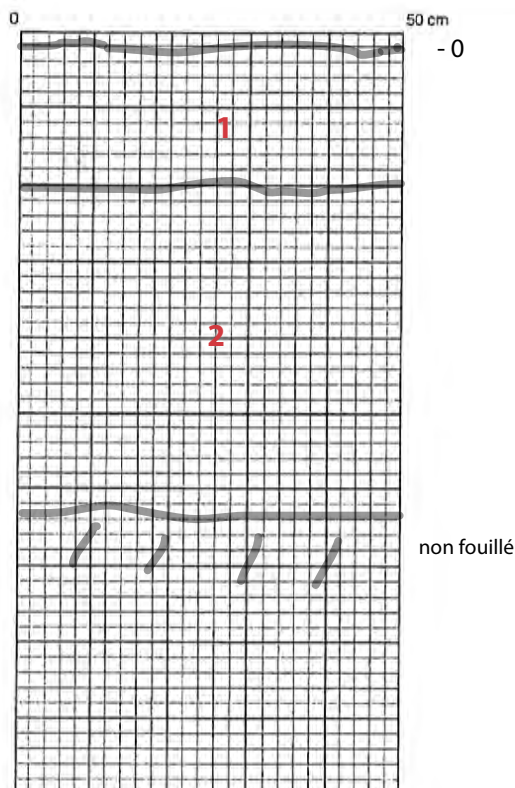
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8N

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 18 cm).
- 2 : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses et arénisées couleur rouille de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 43 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-216

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

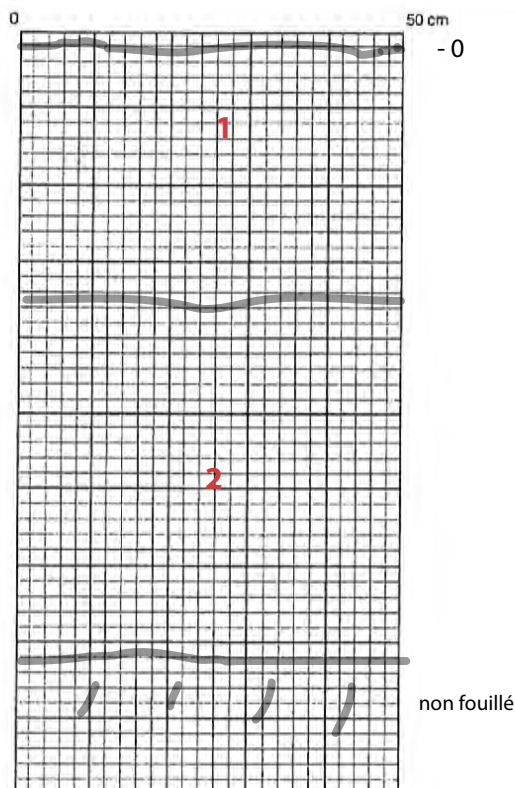
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8P

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles, transition graduelle sur 3 cm (épaisseur de la couche : 33 cm).
- 2 : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 47 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-217

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

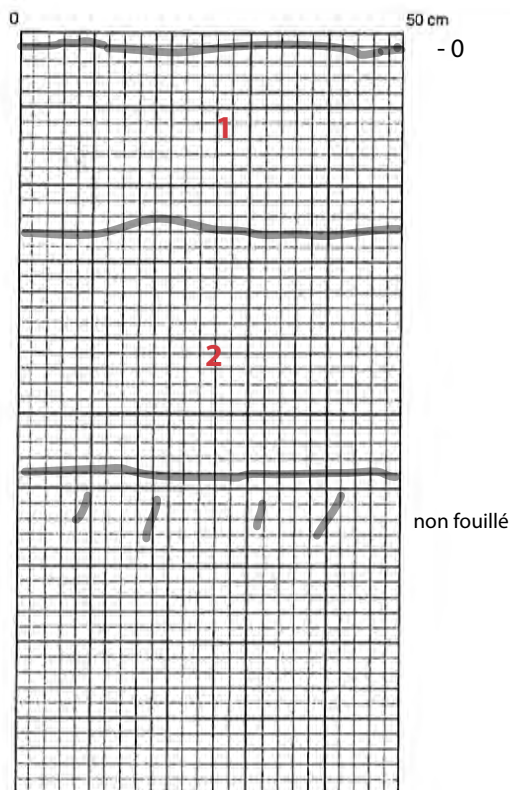
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8Q

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 14 cm).

- 2 : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses et arénisées de couleur rouille de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 32 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-218

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

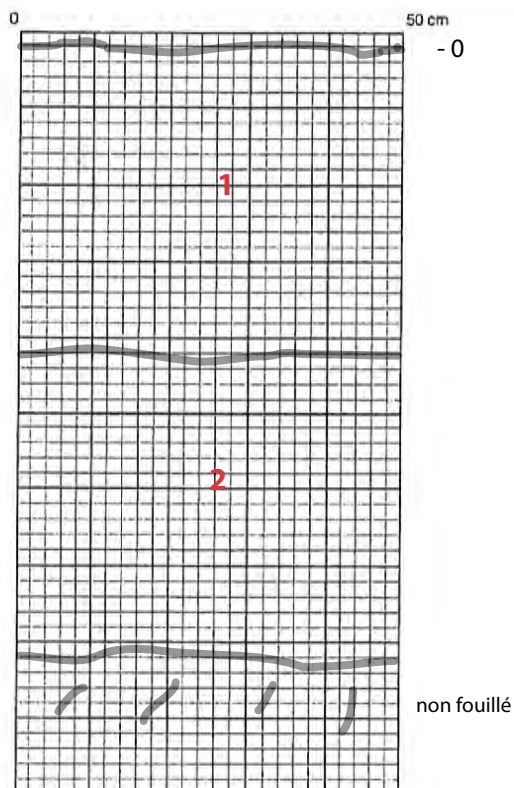
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 8R

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- **1** : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles (épaisseur de la couche : 40 cm).
- **2** : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses et arénisées couleur rouille de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 40 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-219

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

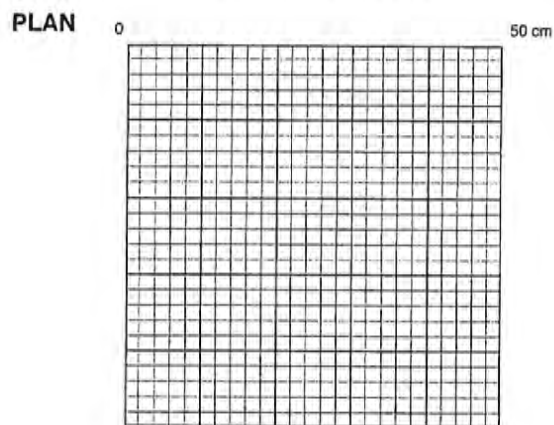
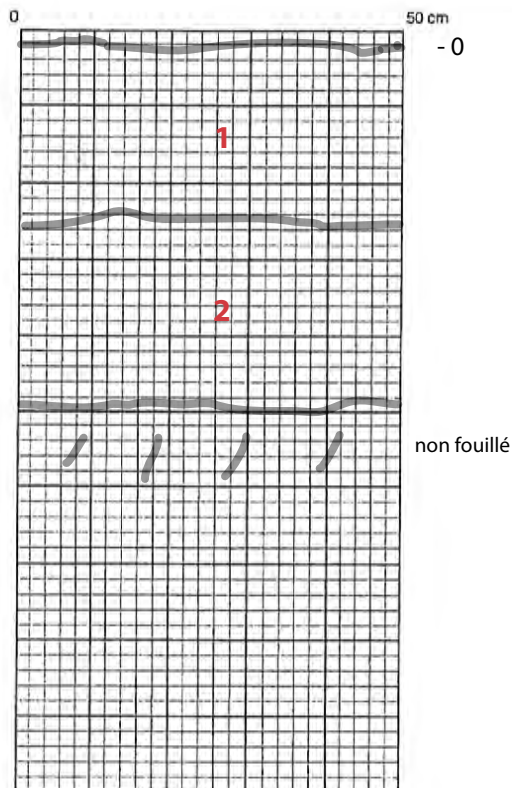
Code temporaire : MTL23-16-01

Sondage n° : 85

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:10 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon légèrement argileux brun moyennement compact avec des mouchetures rouillées et de rares radicelles, cailloux subanguleux et anguleux de chert noir (épaisseur de la couche : 23 cm).
- 2 : Sable limono-argileux gris-beige compact avec des pierres subanguleuses et arénisées couleur rouille de 0 à 5 cm de large (épaisseur : 23 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N1-220

Fouilleur : _____ Date : 21/11/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

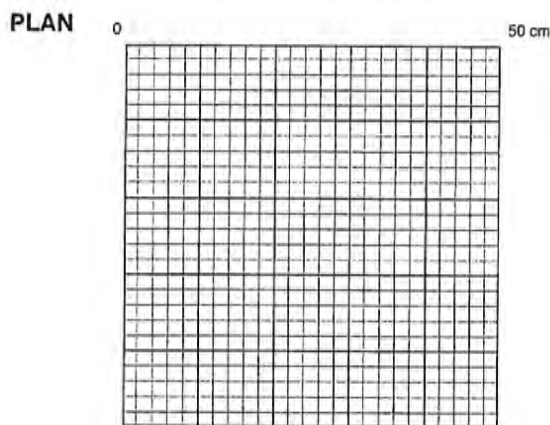
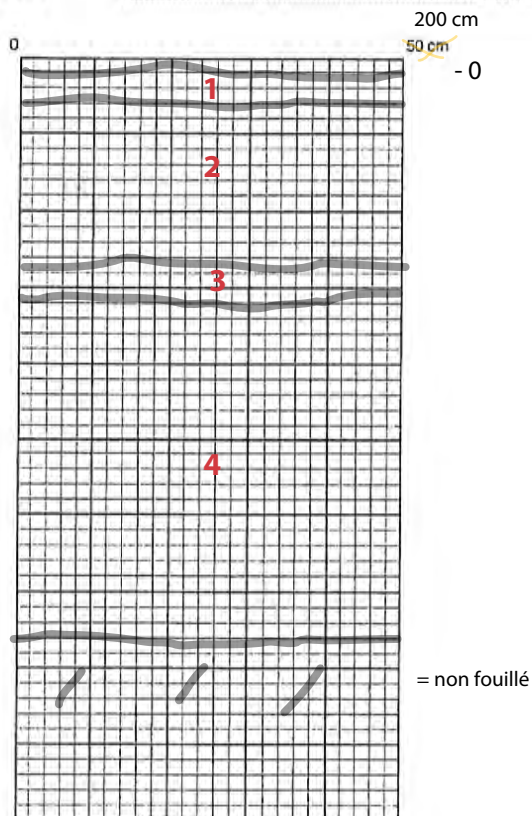
Code temporaire : MTL23-16-1

Sondage n° : 9A/TR-11

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:40 Nord : _____

Légende :

- 1 : Substrat organique (épaisseur de la couche : 20 cm).
- 2 : Sable bunâtre avec de nombreuses pierres et tige métallique (remblai hétérogène) (épaisseur : 100 cm).
- 3 : Contre analogie à la couche 2, plus foncée avec inclusions de débris de bois et de polystyrène et de nombreux éclats de calcaires (épaisseur : 20 cm).
- 4 : Matière s'apparentant à du till avec des inclusions de cailloux et de blocailles anguleux. Guenille de coton à 2 m sous la surface. Niveau atteint : 3 m de profondeur (épaisseur : 160 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N3-6

Fouilleur : _____ Date : 06/12/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

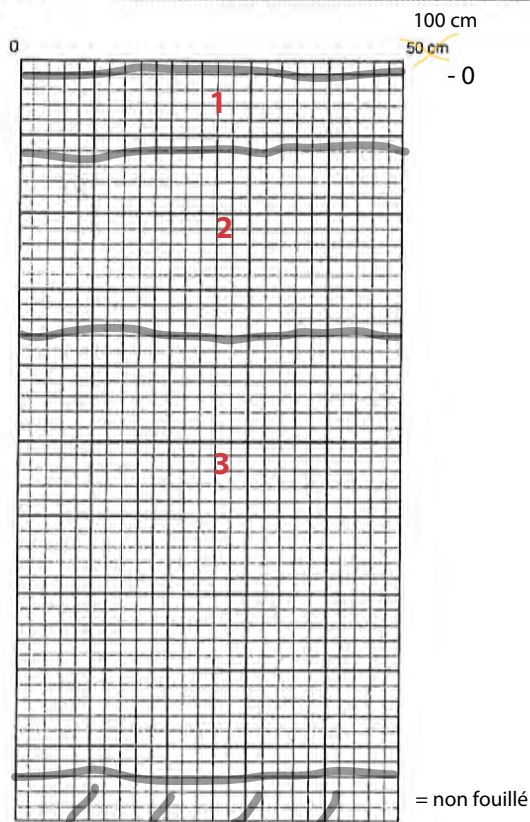
Code temporaire : MTL23-16-1

Sondage n° : 9B/TR-12

STRATIGRAPHIE

Paroi : --

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Limon brun (épaisseur de la couche : 20 cm).
- 2 : Sable hétérogène grisâtre avec de nombreux fragments de calcaire (épaisseur : 50 cm).
- 3 : Sable silteux brun moyen (paroi effondrée, remblaiement) (épaisseur : 120 cm).

Sur le même axe que la TR-11, même matrices observées sans inclusion anthropique.

Photographies : Aucune

Fouilleur : _____ Date : 06/12/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

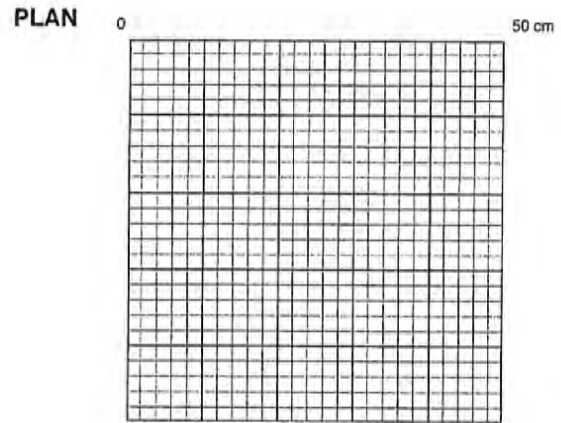
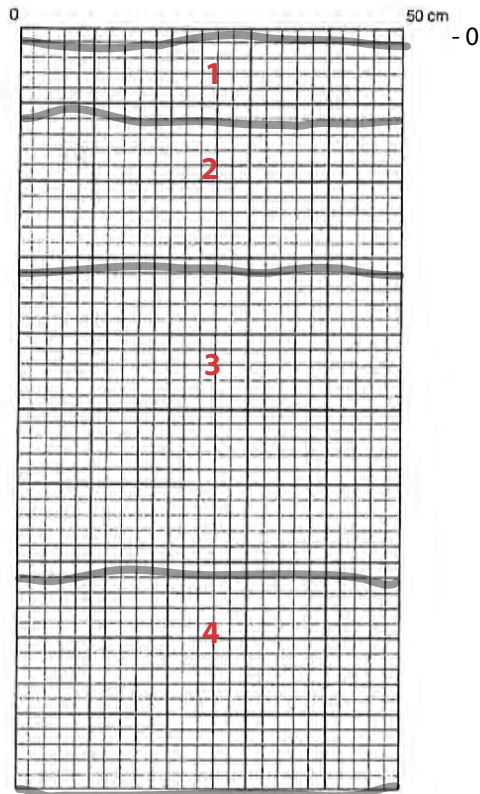
Code temporaire : MTL23-16-1

Sondage n° : 9C/TR-13

STRATIGRAPHIE

Paroi : Ouest

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:10 Nord : _____

roche mère = non fouillé

Légende :

- 1 : Substrat organique (épaisseur de la couche : 10 cm).
- 2 : Concassé grossier (remblai graveleux) (épaisseur : 20 cm).
- 3 : Silt argileux gris-brunâtre, plutôt homogène et très compact avec des inclusions de cailloux et quelques pierres et blocs (horizon de labour?) (épaisseur : 40 cm).
- 4 : Till brun clair repose sur la roche mère à 1 m de la surface (épaisseur : 30 cm).

Photographies : MTL23-16-1-N3-17

Fouilleur : _____ Date : 06/12/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

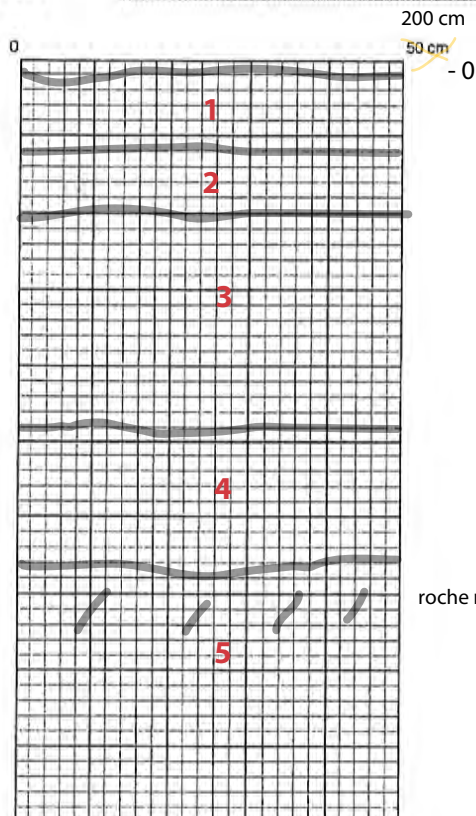
Code temporaire : MTL23-16-1

Sondage n° : 9D/TR-14

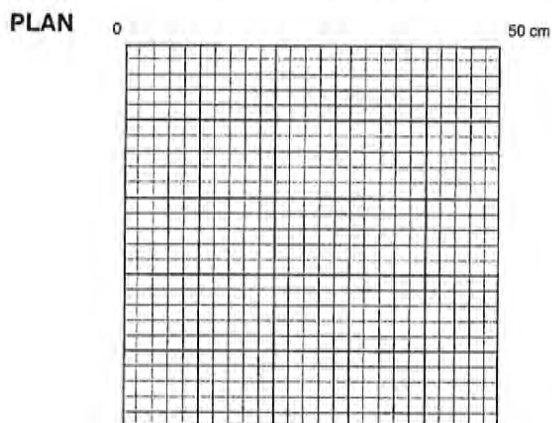
STRATIGRAPHIE

Paroi : --

Altitude : Aucune



roche mère = non fouillé



Échelle : _____ Nord : _____

Légende :

Échelle : 1:40 Nord : _____

Légende :

- 1 : Sable hétérogène avec des inclusions de cailloux, de blocs et d'aluminium (remblai) (épaisseur de la couche : 40 cm).
- 2 : Limon sableux brun moyen, compact et homogène qui repose sur le till (épaisseur 30 cm).
- 3 : Till avec des amas de blocs (épaisseur : 110 cm).
- 4 : Gros blocs de pierre sous les 1.80 m serrés les uns contre les autres de taille modulaire (30 x 50 x 60cm) et (30 x 40 x 20cm), matrice brun clair à grise (épaisseur : 70 cm).
- 5 : Roche mère à 2.50 m sous la surface.

Photographies : MTL23-16-1-N3-20

Fouilleur : _____ Date : 06/12/23

FICHE SONDAGE

Zone : P2

Code Borden : _____

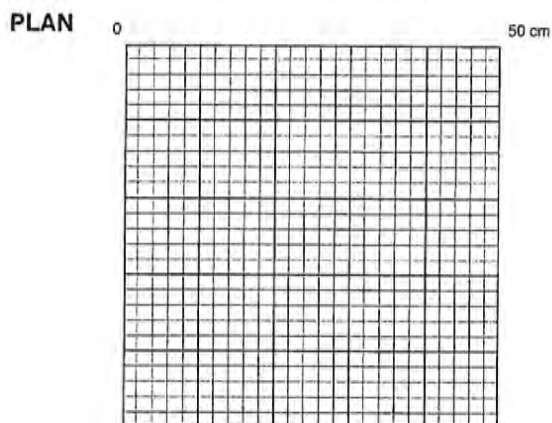
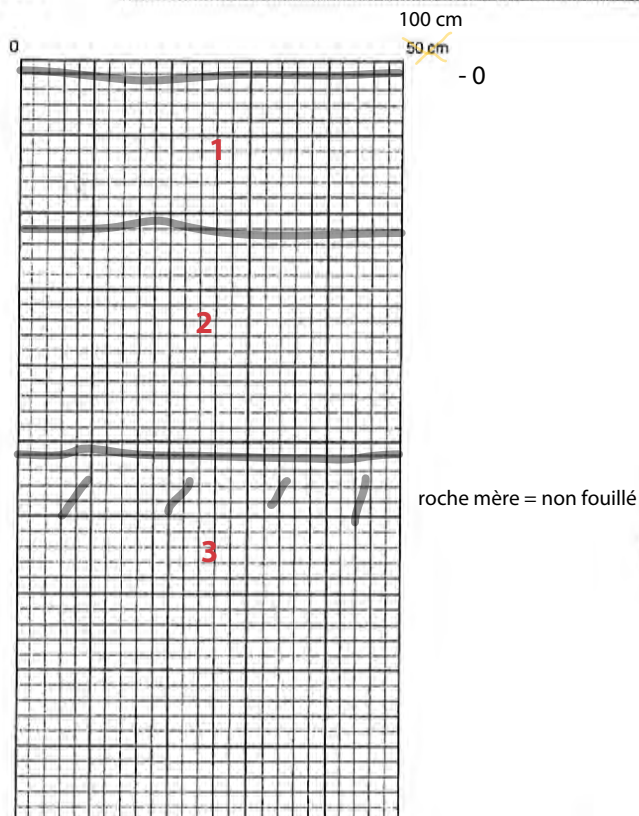
Code temporaire : MTL23-16-1

Sondage n° : 9E/TR-15

STRATIGRAPHIE

Paroi : —

Altitude : Aucune



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:20 Nord : _____

Légende :

- 1 : Matrice limono-sableuse brune plutôt hétérogène avec des inclusions de gros cailloux (horizon supérieur du sol naturel remanié) (épaisseur de la couche : 40 cm).
- 2 : Till dont la matrice est hétérogène avec des inclusions de roches (50 x 75 cm), des cailloux anguleux et subarrondis. Traces d'oxydation orangées à 1.30 m de profondeur (épaisseur : 100 cm).
- 3 : Roche mère à 1.40 m sous la surface.

Photographies : MTL23-16-1-N3-29

Fouilleur : _____ Date : 06/12/23

FICHE SONDAGE

Zone : H1

Code Borden : _____

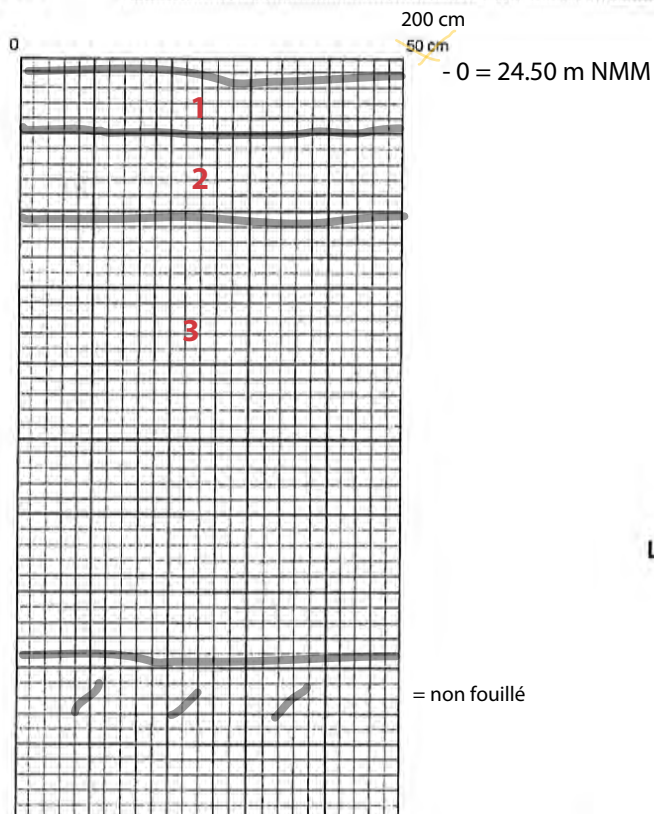
Code temporaire : MTL23-16-1

Sondage n° : 9F/TR-19

STRATIGRAPHIE

Paroi : Nord

Altitude : 24.50 m NMM



Échelle : _____ Nord : _____

Légende : _____

Échelle : 1:40 Nord : _____

Légende :

- 1 : Terre végétale et limon sableux brun-grisâtre, homogène et peu compact (épaisseur de la couche : 30 cm).
- 2 : Argile sableuse brun clair (épaisseur : 50 cm).
- 3 : Argile silteuse grise (sol naturel stérile) et de plus en plus argileux au fur et à mesure de l'excavation (épaisseur : 230 cm).

Niveau atteint = 3.10 m de profondeur.

Photographies : MTL23-16-1-N3-36

Fouilleur : _____ Date : 07/12/23

2 Annexe

Liste des coupes

Coupe	Sous-opération	Numéro temporaire	Zone	Paroi	Photos
C1	1A	MTL-23-16-1	H-01b (maison Augustin-Brisebois)	N	MTL23-16-1-N1-10
C2	1B	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-13
C3	1C	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-16
C4	1D	MTL-23-16-1		SO	MTL23-16-1-N1-19
C5	1E	MTL-23-16-1		SO	MTL23-16-1-N1-22
C6	1F	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-25
C7	1G	MTL-23-16-1		SO	MTL23-16-1-N1-31
C8	1H	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-34
C9	1J	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-37
C10	1K	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-24
C11	1L	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N1-40
C12	1M	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-52
C13	1N	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-43
C14	1P	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-46
C15	1Q	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-49
C16	1R	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-55
C17	1S	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-61
C18	1T	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-64
C19	1W	MTL-23-16-1		SE	MTL23-16-1-N1-69
C20	1X	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N1-72
C21	1Y	MTL-23-16-1		SE	MTL23-16-1-N1-75
C22	1Z	MTL-23-16-1		SE	MTL23-16-1-N1-79
C23	2A	MTL-23-16-1		SO	MTL23-16-1-N1-81
C24	2B	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-88
C25	2C	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-91
C26	2D	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-94
C27	2E	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-101
C28	2F	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-104
C29	2G	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-107
C30	2H	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-110
C31	2J	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-113
C32	2K	MTL-23-16-1	H-01e (Bande de terrain vacante)	N	-
C33	2L	MTL-23-16-1	H-01c (Bande de terrain pour le dépôt à neige)	SW	MTL23-16-1-N1-116
C34	2M	MTL-23-16-1	H-01a (Pointe de terrain au nord du boulevard Gouin Ouest)	N	MTL23-16-1-N1-119
C35	2R	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-123
C36	2S	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-124
C37	2W	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-126
C38	2Y	MTL-23-16-1		SW	MTL23-16-1-N1-133
C39	2Z	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-128
C40	3E	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-140
C41	3F	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-134
C42	3G	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-137
C43	3J	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-142
C44	3L	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-23
C45	3M	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-27
C46	3N	MTL-23-16-1		NO	-
C47	3P	MTL-23-16-1		SO	MTL23-16-1-N2-28
C48	3Q	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-29
C49	3R	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-30
C50	3S	MTL-23-16-1		-	MTL23-16-1-N2-31
C51	3T	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N2-32
C52	3W	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N2-33
C53	3X	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N2-34
C54	3Y	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N2-35
C55	3Z	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-36
C56	4A	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-37
C57	4B	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-38
C58	4C	MTL-23-16-1		SE	MTL23-16-1-N2-39
C59	4D	MTL-23-16-1		SE	MTL23-16-1-N2-40
C60	4E	MTL-23-16-1		-	MTL23-16-1-N2-41
C61	4F	MTL-23-16-1		-	MTL23-16-1-N2-42
C62	4G	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N2-43
C63	4H	MTL-23-16-1		-	MTL23-16-1-N2-44
C64	4J	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N2-46
C65	4K	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N2-47
C66	4L	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N2-47
C67	4M	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-147
C68	4N	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-148

Coupe	Sous-opération	Numéro temporaire	Zone	Paroi	Photos
C69	4P	MTL-23-16-1	H-01a (Pointe de terrain au nord du boulevard Gouin Ouest)	-	MTL23-16-1-N1-149
C70	4R	MTL-23-16-1		E	-
C71	4S	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-154
C72	4T	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-155
C73	4W	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-156
C74	4X	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-157
C75	4Y	MTL-23-16-1		N	-
C76	4Z	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N1-158
C77	5A	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-159
C78	5B	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-160
C79	5C	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-165
C80	5D	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-166
C81	5E	MTL-23-16-1		S	-
C82	5F	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-167
C83	5G	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-168
C84	5H	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-170
C85	5J	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-171
C86	5K	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-172
C87	5L	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-173
C88	5M	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-174
C89	5N	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-230
C90	5P	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-231
C91	5Q	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-232
C92	5R	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-233
C93	5S	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-234
C94	5T	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-238
C95	5W	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-239
C96	5X	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-243
C97	5Y	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-244
C98	5Z	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-246
C99	6A	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-247
C100	6B	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-248
C101	6C	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-249
C102	6D	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-250
C103	6E	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-251
C104	6F	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-252
C105	6G	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-253
C106	6H	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-254
C107	6J	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-255
C108	6K	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-256
C109	6L	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-258
C110	6M	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-259
C111	6N	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-260
C112	6P	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-261
C113	6Q	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-262
C114	6R	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-263
C115	6S	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-264
C116	6T	MTL-23-16-1		NE	MTL23-16-1-N1-265
C117	6W	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-266
C118	6X	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-267
C119	6Y	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-268
C120	6Z	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-269
C121	7A	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-270
C122	7B	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-271
C123	7C	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-272
C124	7D	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-273
C125	7E	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-274
C126	7F	MTL-23-16-1	P-02 (Terrain à l'axe de la rue Antoine-Faucon - partie sud)	N	MTL23-16-1-N1-183
C127	7G	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-184
C128	7H	MTL-23-16-1		NO	MTL23-16-1-N1-185
C129	7J	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-186
C130	7K	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-187
C131	7L	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-188
C132	7M	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-189
C133	7N	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-190
C134	7P	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-191
C135	7Q	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-192
C136	7R	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-193
C137	7S	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-194

Coupe	Sous-opération	Numéro temporaire	Zone	Paroi	Photos
C138	7T	MTL-23-16-1	P-02 (Terrain à l'axe de la rue Antoine-Faucon - partie sud)	S	MTL23-16-1-N1-195
C139	7W	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-196
C140	7X	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-197
C141	7Y	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-198
C142	7Z	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-199
C143	8A	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-200
C144	8B	MTL-23-16-1		S	MTL23-16-1-N1-201
C145	8C	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-202
C146	8D	MTL-23-16-1	P-02 (Terrain à l'axe de la rue Antoine-Faucon - partie nord-est)	N	MTL23-16-1-N1-207
C147	8E	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-208
C148	8F	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-209
C149	8G	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-210
C150	8H	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-211
C151	8J	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-212
C152	8K	MTL-23-16-1		E	MTL23-16-1-N1-213
C153	8L	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-214
C154	8M	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-215
C155	8N	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-216
C156	8P	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-217
C157	8Q	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N1-218
C158	8R	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-219
C159	8S	MTL-23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-220
C160	1A	MTL-23-8-1	H-02 (Terrain au nord de l'autoroute 40)	N	MTL23-8-1-N1-15
C161	1B	MTL-23-8-1		N	MTL23-8-1-N1-16
C162	2A/TR-7	MTL-23-8-1		E	MTL23-16-1-N1-13
C163	2B/TR-8	MTL-23-8-1		N	MTL23-16-1-N1-7
C164	9A/TR-11	MTL-23-16-1	P-02 (Terrain à l'axe de la rue Antoine-Faucon)	O	MTL23-16-1-N3-6
C165	9B/TR-12	MTL-23-16-1		-	-
C166	9C/TR-13	MTL-23-16-1		O	MTL23-16-1-N3-17
C167	9D/TR-14	MTL-23-16-1		-	MTL23-16-1-N3-20
C168	9E/TR-15	MTL-23-16-1		-	MTL23-16-1-N3-29
C169	9F/TR-19	MTL-23-16-1	H-01e (Bande de terrain vacante)	N	MTL23-16-1-N3-36
C170	2N	MTL23-16-1	H-01a (Pointe de terrain au nord du boulevard Gouin Ouest)	N	MTL23-16-1-N1-120
C171	2P	MTL23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-121
C172	2Q	MTL23-16-1		N	MTL23-16-1-N1-122
C173	2T	MTL23-16-2		N	MTL23-16-1-N1-125
C174	2X	MTL23-16-2		N	MTL23-16-1-N1-127
C175	2Z	MTL23-16-2		N	MTL23-16-1-N1-128
C176	3A	MTL23-16-2		N	MTL23-16-1-N1-129
C177	3B	MTL23-16-2		N	MTL23-16-1-N1-130
C178	3C	MTL23-16-2		N	MTL23-16-1-N1-131
C179	3D	MTL23-16-2		S	MTL23-16-1-N1-135
C180	3H	MTL23-16-2		N	MTL23-16-1-N1-138
C181	3K	MTL23-16-2		SE	MTL23-16-1-N2-143

3

Annexe

Culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, pouvant être de type floral	1	
1B01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Contenant forme indéterminée ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de contenant (?) à pans plats, ne portant pas de décor	1	
1B01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	1	
1D01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor, portant la marque moulée d'un "D" dans un losange avec un "4" à sa droite, Dominion Glass Co., 1928-1975	1	
1D01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	2	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments d'épaulé, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
1D01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant 2 sections de hachures croisées formant des losanges et délimitées par 2 lignes, portant la marque estampée "M[...] // [...]S", pouvant être une pipe de Henderson's	1	
1D01	3.1.2.1	Cuivre ind	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Inc	Bouton de type bouton-pression, à face convexe, ne portant pas de décor, breveté sous le nom de bouton-fermoir à ressort	1	
1D01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
1D01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	1	
1D01	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe à la scie	1	
1F01	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment à pâte beige-orange, pouvant être du torchis ou de la TCG (pot horticole?)	1	
1F01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge, bleu, 1820-1935 (production) 1820-1870 (popularité)	1	
1F01	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
1F01	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi de couleur vert émeraude, ne portant pas de décor	1	
1F01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
1F01	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
1G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
1G01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	1	
1M01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	1	
1M01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de fond à pied annulaire, 1 fragment de rebord et 2 éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant être du creamware (1.1.2.31)	1	
1M01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	1	
1M01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Constitué d'une large bande repliée en D, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1M01	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments effilés indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	1	
1M01	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1	Animaux sauf mollusques	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe à la scie et 1 arête de poisson	1	
1N02	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Contenant forme indéterminée	2	2	7.1	Indéterminé	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant être de la TCG ayant perdu sa glaçure ou du pot/soucoupe horticole	1	
1N02	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord et 2 fragments de fond à pied annulaire, ne portant pas de décor	1	
1N02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	7	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de fond à pied annulaire, 4 fragments de paroi et 2 éclats de paroi, ne portant pas de décor	1	
1N02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Bol ou tasse ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de fond à pied annulaire et de paroi, portant un décor moulé, à motif indéterminé, comportant de grosses côtes verticales	1	
1N02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor moulé, à motif blé à deux rangées de grains, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
1N02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de fond à pied annulaire et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor, dont 1 présentant une altération moyenne (++)	1	
1N02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	7	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	6 fragments élagués	1	
1N02	3.1	Métaux et alliages	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment composé de feuilles minces repliées, comportant chacune 3 ou 4 cercles légèrement plus épais, présentant une altération importante (+++), pouvant être plomb ou en alliage cuivreux avec éléments circulaires en plomb ajoutés?	1	
1N02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
1N02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
1N02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	5	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
1N02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	5	4	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
1N02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince et plat, présentant une concrétion importante (+++)	1	
1N02	5.1.1	Os	Ossements	13		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment d'os blanchi et 2 fragments de dents	1	
1N02	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, élagué	élagué	
1P02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	7	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de rebord, 1 fragment de paroi et 4 éclats de paroi, ne portant pas de décor	1	
1P02	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Contenant forme indéterminée	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets précédents	1	
1P02	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	6	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments et éclats de paroi, ne portant pas de décor	1	
1P02	1.1.2.51	Pearlware	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi jointifs, portant un décor peint sous la glaçure, brun, à motif indéterminé, pouvant être de type floral	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, bleu, à motif indéterminé, comportant des éléments végétaux	1	
1P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, bleu, à motif indéterminé	1	
1P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome (brun et vert), à motif indéterminé	1	
1P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge, bleu, 1820-1935 (production) 1820-1870 (popularité)	1	
1P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, comportant une bande	1	
1P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi jointifs, portant un décor à l'engobe, polychrome (bleu et brun), à motif indéterminé, comportant des bandes	1	
1P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	35	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Dix fragments et 25 éclats de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	1	
1P02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment et éclat de paroi, portant un décor imprimé, bleu, à motif indéterminé	1	
1P02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette ?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord à marli légèrement concave, ne portant pas de décor	1	
1P02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, ne portant pas de décor	1	
1P02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, portant un décor de glaçure brune	1	
1P02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
1P02	5.3.1	Plastique	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments plats et minces en plastique jaune-orange légèrement translucide, élagués	élagué	
1P02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	4	4	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragments conservés	1	
1P02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
1P02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
1P02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
1P02	5.1.1	Os	Ossements	9		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe et 1 fragment de dent	1	
1Q02	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond à pied annulaire, ne portant pas de décor, présentant une altération par la chaleur moyenne (++)	1	
1Q02	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
1R01	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Contenant forme indéterminée	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Éclat de paroi à pâte rouge, ne portant pas de décor, pouvant être de la TCG ayant perdu sa glaçure ou du pot/soucoupe horticole	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1R01	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	1	
1T02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor moulé, à motif indéterminé	1	
2A02	1.1.2.51	Pearlware	Contenant forme indéterminée	4	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment et 3 éclats de paroi jointifs, portant un décor peint sous la glaçure, bleu, à motif floral	1	
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, vert, à motif indéterminé	1	
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'éponge, bleu, 1820-1935 (production) 1820-1870 (popularité)	1	
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond, portant un décor à l'engobe, bleu, à motif indéterminé, pouvant être une bande	1	
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, à décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé	1	
2A02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	8	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Trois fragments et 5 éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets déjà décrits	1	
2A02	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée ?	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
2A02	2.2.1.3	V Teinté régulier turquoise	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
2A02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à gin	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
2A02	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	6	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	1	
2A02	5.3.1	Plastique	Indéterminé	3	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces et plats, 2 en plastique noir et 1 en plastique incolore transparent, élagués	élagué	
2A02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	4	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	2 fragments élagués	1	
2A02	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
2A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	5	5	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
2A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
2A02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	4	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
2A02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Élément cylindrique creux présentant une rainure à une extrémité et dont l'intérieur semble fileté, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
2A02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments indéterminés, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
2A02	5.1.1	Os	Ossements	16		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe à la scie	1	
2D01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor Shell Edge néo-classique, bleu, 1800-1830	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2D01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments et éclats de paroi dont 2 sont jointifs, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
2E02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment et 2 éclats de paroi, ne portant pas de décor	1	
2E02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
2E02	6	Matériau indéterminé	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince et souple de couleur beige, présentant 2 rangs de petites perforations (de couture?) pouvant être en matière plastique, élagué	élagué	
2E02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	4	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	2 fragments élagués	1	
2E02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
2E02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
2E02	3.1.1.1	Fer ind	Bande ?	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant 2 ou 3 perforations circulaires irrégulières, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	1	
2E02	5.1.1	Os	Ossements	3		6.1.1.1	Mammifères	Frag		1	
2F02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être de type floral ou géométrique	1	
2F02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	1	
2F02	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
2F02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture des objets	1	
2F02	5.1.1	Os	Ossements	2	1	6.1.1.1	Mammifères	Frag		1	
2G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, portant un décor à l'éponge, bleu, 1820-1935 (production) 1820-1870 (popularité)	1	
2G01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments de fond à pied annulaire et 1 fragment de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
2G01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	2	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragments de tuyau jointifs, ne portant pas de décor	1	
2G01	2.3.2.1	V Coul opaque blanc	Bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Ent	Bouton à perforations 4 trous, à face convexe avec dépression en cercle au milieu et à dos convexe, type Prosser portant un décor moulé, à motif de grènetis, post 1840	1	
2H01	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Contenant forme indéterminée	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Éclat de paroi, pouvant être de la TCG ayant perdu sa glaçure ou du pot/soucoupe horticole	1	
2H01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor Shell Edge non-festonné, bleu, 1840-1870	1	
2H01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment et éclat de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, bleu, à motif indéterminé, dont seule une petite partie est visible, pouvant être du pearlware (1.1.2.51)	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2H01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, polychrome (noir et vert), à motif floral	1	
2H01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor à l'engobe, polychrome (bleu et jaune), à motif de lignes	1	
2H01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, à décor indéterminé, bleu, à motif indéterminé, dont seule une petite partie est visible, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
2H01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	9	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Un fragment de rebord, 3 fragments de paroi et 5 éclats de paroi, ne portant pas de décor, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	1	
2H01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond apode et éclat de paroi, ne portant pas de décor	1	
2H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau, portant un décor estampé, à motif TD sans cartouche	1	
2H01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau et de jonction fourneau-tuyau, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
2H01	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
2H01	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	1	
2H01	5.1.1	Os	Ossements	42		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 présentant des traces de découpe à la scie et 12 fragments de dents	1	
2J01	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	1	
2J01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être de type floral ou blé	1	
2Y02	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Indéterminé	3	2	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de pâte orange et fragments de pâte beige, pouvant être de la TCG ayant perdu sa glaçure, du torchis ou de la brique	1	
2Y02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor	1	
2Y02	5.1.5	Nacre	Bouton	4	1	4.4.2.3	Attaches - sans identification	Inc	Fragments jointifs de bouton à perforations 2 trous, plat, ne portant pas de décor	1	
2Y02	5.1.1	Os	Ossements	5		6.1.1.1	Mammifères	Frag		1	
3E02	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Indéterminé	3	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de pâte beige, pouvant être du torchis	2	
3E02	1.1.1.19	TCG chamois-rose gl verte	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
3E02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor, présentant une altération moyenne (++) de sa glaçure	2	
3E02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	3	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor	2	
3E02	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Contenant forme indéterminée	7	1	7.1	Indéterminé	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant être du pot ou de la soucoupe horticole, certains pouvant appartenir aux objets déjà décrits	2	
3E02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	2	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragments conservés	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3E02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	3	3	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
3E02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) n ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
3E02	5.1.1	Os	Ossements	9		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 dent et 3 fragments de dents	2	
3F02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	3	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de rebord et de paroi jointifs, ne portant pas de décor, présentant une altération moyenne (++) de sa glaçure	2	
3F02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	2	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	1 fragment élagué	2	
3F02	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag		2	
3G02	1.1	Terre cuite	Indéterminé	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de pâte chamois-beige, ne portant pas de décor, pouvant être de la TCF ayant perdu toute sa glaçure	2	
3G02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	2	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi ayant perdu presque toute leur glaçure, pouvant aussi être de type tachetée verte (1.1.1.34)	2	
3G02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	4	2	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, fragment de paroi et éclats de paroi, ne portant pas de décor	2	
3G02	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Contenant forme indéterminée	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi près de la base, ne portant pas de décor, pouvant être du port horticole ou de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	2	
3G02	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
3G02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
3G02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	2	
3G02	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment d'os blanchi	2	
3G02	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, élagué	élagué	
3J02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
3M02	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag		2	
3G02	5.1.4	Coquille	Coquille	4		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragments de coquille d'huître, élagués	élagué	
3N02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	2	
3N02	5.1.4	Coquille	Coquille	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, élagué	élagué	
3P02	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi ou de bec verseur, ne portant pas de décor	2	
3P02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	7	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor	2	
3P02	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Contenant forme indéterminée	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Éclats de paroi à pâte orange, ne portant pas de décor, pouvant être du pot horticole ou être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure et pouvant appartenir aux objets déjà décrits	2	
3P02	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi ayant perdu presque toute sa glaçure, ne portant pas de décor	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
3P02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	2	
3P02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
3P02	5.1.1	Os	Ossements	4		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 dent	2	
3P02	5.1.4	Coquille	Coquille	1	1	6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, élagué	élagué	
3W02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
3W02	1.1.1	Terre cuite grossière (TCG)	Contenant forme indéterminée	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant être du pot horticole ou être de la TCG locale ayant perdu sa glaçure	2	
3W02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de paroi (?), ne portant pas de décor, présentant une altération lamellaire importante (+++)	2	
3W02	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille	1	1	4.2.1.2	Boissons, conservation/entreposage	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
3P02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
3P02	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment de dent	2	
3Z02	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	4.7.1.1	Matériaux de base - vitre	Frag	Fragment conservé	2	
3Z02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
4D02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	2	
4D02	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment de dent	2	
4D02	5.1.4	Coquille	Coquille	1		6.1.2	Mollusques	Frag	Fragment de coquille d'huître, élagué	élagué	
4E02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	4	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi dont certains ayant perdu presque toute leur glaçure, ne portant pas de décor	2	
4E02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de rebord, ne portant pas de décor	2	
4E02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	Pipe	1	1	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau, ne portant pas de décor	2	
4E02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
4E02	5.1.1	Os	Ossements	2		6.1.1.1	Mammifères	Frag	-	2	
4F02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi jointifs ayant perdu presque toute leur glaçure, ne portant pas de décor	2	
4F02	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
4G02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion moyenne (++)	2	
4G02	3.1.1.1	Fer ind	Bande	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
4G02	5.1.1	Os	Ossements	1		6.1.1.1	Mammifères	Frag	-	2	
4H02	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
4R02	3.1.1.1	Fer ind	Clou ?	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
5A02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Inc	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
5E02	3.1.1.12	Fer laminé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Pierrefonds
Code : MTL23-16-01

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5E02	5.2	Solides fibreux	Noyau	1	1	6.2	Végétaux	Comp	Noyau de fruit de type pêche, prune, etc., élagué	élagué	
5J02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
5N02	3.1.1	Métaux et alliages ferreux	Indéterminé	2	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bande pourvue de 3 rivets (?), présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas une bonne lecture de l'objet	2	
5N02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments minces et plats, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet, pouvant appartenir à l'objet précédent	2	
5T02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de pâte beige, pouvant être du torchis	2	
5T02	1.1.1.11	TCG chamois glaçure verte	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, ne portant pas de décor	2	
5T02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme indéterminée	11	3	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Deux fragments et 9 éclats de paroi ayant perdu presque toute leur glaçure, ne portant pas de décor	2	
5T02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	Contenant forme indéterminée	21	0	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclats de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir aux objets précédents	2	
5T02	1.1.2.1	Faïence blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de fond ayant perdu presque tout son émail, ne portant pas de décor	2	
5T02	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme indéterminée	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment et éclat de paroi, ne portant pas de décor	2	
5T02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	2	2	4.7.2.3	Fixations - clous	Comp	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
5T02	3.1.1.11	Fer forgé	Clou	1	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
5T02	3.1.1.1	Fer ind	Clou	2	1	4.7.2.3	Fixations - clous	Frag	Présentant une concrétion importante (+++)	2	
5T02	3.1.1.1	Fer ind	Indéterminé	1	1	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment mince indéterminé, présentant une concrétion importante (+++) ne permettant pas la lecture de l'objet	2	
5T02	5.1.1	Os	Ossements	14		6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dont 1 fragment de dent	2	
5W02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	Contenant forme ouverte	2	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor	2	
5W02	1.1.2.31	Creamware	Contenant forme ouverte	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de rebord, ne portant pas de décor	2	
5X02	1.1.1.32	TCG locale glaçure verte	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Éclat de paroi, ne portant pas de décor	2	
6N02	1.1.2.61	TCF blanche	Contenant forme indéterminée	1	1	4.99	Consommation indéterminée	Frag	Fragment de paroi, portant un décor peint sous la glaçure, bleu, à motif indéterminé, pouvant, pouvant être du pearlware (1.1.2.51)	2	

4

Annexe

Enregistrements photographiques

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-08-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	4812	H2	Segment de canalisation de béton et vestige d'un camp temporaire récent	S	15-nov-23	AC
2	4813	H2	Segments de canalisation abandonnés dans la friche de la zone H2	N	15-nov-23	AC
3	4814	H2	Vestiges d'un muret d'épierrement, limite sud de la zone H2, orientation est-ouest	O	15-nov-23	AC
4	4815	H2	Vestiges d'un muret d'épierrement, limite sud de la zone H2, orientation est-ouest	O	15-nov-23	AC
5	4816	H2	Zone H2, carcasse de banquette automobile		15-nov-23	AC
6	4817	H2	Quelques arbres matures dans la zone H2		15-nov-23	AC
7	4818	H2	Taillis de nerpruns, peupliers en arrière-plan		15-nov-23	AC
8	4819	H2	Nerpruns dans la zone H2		15-nov-23	AC
9	4821	H2	Portion ouest de la zone H2, fossé, talus artificiel, dépressions humides	N	15-nov-23	AC
10	548	H2	Zone H2, talus artificiel comportants blocs pierre et béton	N	2023-11-21	AC
11	549	H2	Zone H2, talus artificiel comportants blocs pierre et béton	N	2023-11-21	AC
12	550	H2	Muret de pierres, limite de parcelles ou de propriété		2023-11-21	AC
13	551	H2	Muret de pierres, limite de parcelles ou de propriété		2023-11-21	AC
14	552	H2	Autre segment du muret de pierres		2023-11-21	AC
15	553	H2	Muret de pierres		2023-11-21	AC
16	554	H2	Muret de pierres		2023-11-21	AC
17	556	H2	Segment de muret de pierres		2023-11-21	AC
18	557	H2	Segment de muret de pierres		2023-11-21	AC
19	558	H2	Monticule dans la portion nord-ouest du boisé de la zone H2	N	2023-11-21	AC
20	559	H2	Détritus, frigo et pneu		2023-11-21	AC
21	560	H2	Détritus, contenants métal ferreux et pneu de camion		2023-11-21	AC
22	561	H2	Débris de ferraille jonchant la zone H2		2023-11-21	AC
23	562	H2/1A	1A1, fin de sondage zone H2 (GPS1402) (portion nord-ouest du boisé)	N	2023-11-21	AC
24	563	H2/1B	1B1, fin de sondage zone H2 (GPS1403) (portion nord-ouest du boisé)	O	2023-11-21	AC



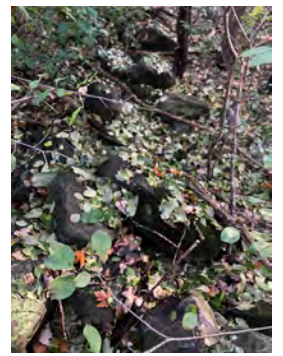
MTL23-08-1-N1-001_4812.jpeg



MTL23-08-1-N1-002_4813.jpeg



MTL23-08-1-N1-003_4814.jpeg



MTL23-08-1-N1-004_4815.jpeg



MTL23-08-1-N1-005_4816.jpeg



MTL23-08-1-N1-006_4817.jpeg



MTL23-08-1-N1-007_4818.jpeg



MTL23-08-1-N1-008_4819.jpeg



MTL23-08-1-N1-009_4821.jpeg



MTL23-08-1-N1-010_1050548.JPG



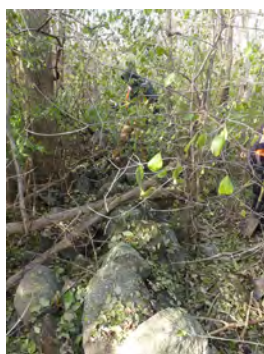
MTL23-08-1-N1-011_1050549.JPG



MTL23-08-1-N1-012_1050550.JPG



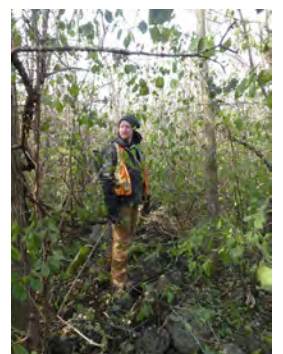
MTL23-08-1-N1-013_1050551.JPG



MTL23-08-1-N1-014_1050552.JPG



MTL23-08-1-N1-015_1050553.JPG



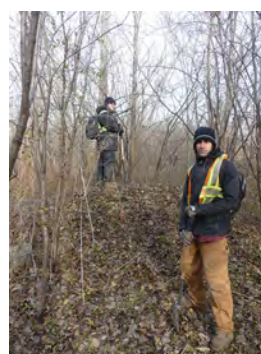
MTL23-08-1-N1-016_1050554.JPG



MTL23-08-1-N1-017_1050556.JPG



MTL23-08-1-N1-018_1050557.JPG



MTL23-08-1-N1-019_1050558.JPG



MTL23-08-1-N1-020_1050559.JPG



MTL23-08-1-N1-021_1050560.JPG



MTL23-08-1-N1-022_1050561.JPG



MTL23-08-1-N1-023_1050562.JPG



MTL23-08-1-N1-024_1050563.JPG

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-08-1-N2
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	566	H2/2B/TR-8	Pelle mécanique dans le périmètre du sondage géotechnique TR-8	S	04-déc-23	AC
2	567	H2/2B/TR-8	Enlèvement de la neige recouvrant le polygone de la tranchée exploratoire	SO	04-déc-23	AC
3	570	H2/2B/TR-8	Début de l'excavation de la tranchée TR-8	S	04-déc-23	AC
4	571	H2/2B/TR-8	TR-8 en cours de creusement, paroi nord de la tranchée	N	04-déc-23	AC
5	573	H2/2B/TR-8	TR-8 en cours de creusement	NE	04-déc-23	AC
6	574	H2/2B/TR-8	TR-8 en cours de creusement, paroi nord de la tranchée	NNE	04-déc-23	AC
7	575	H2/2B/TR-8	TR-8, paroi nord de la tranchée - coupe C-163	NNE	04-déc-23	AC
8	577	H2/2A/TR-7	Périmètre du sondage géotechnique TR-7 après enlèvement de la neige	S	05-déc-23	AC
9	578	H2/2A/TR-7	Périmètre du sondage géotechnique TR-7 après enlèvement de la neige	S	05-déc-23	AC
10	579	H2/2A/TR-7	Début de l'excavation de la tranchée TR7	N	05-déc-23	AC
11	580	H2/2A/TR-7	Paroi sud de la tranchée TR-7, en cours d'excavation	S	05-déc-23	AC
12	581	H2/2A/TR-7	Paroi sud de la tranchée TR-7, en cours d'excavation	S	05-déc-23	AC
13	582	H2/2A/TR-7	Paroi nord de la tranchée, géotextile entre deux remblais, argile à la base - C162	N	05-déc-23	AC
14	584	H2/2A/TR-7	Périmètre du sondage géotechnique TR-7 après excavation	SE	05-déc-23	AC
15	585	H2/2A/TR-7	Périmètre du sondage géotechnique TR-7 après excavation	NE	05-déc-23	AC
16	586	H2/2A/TR-7	Paroi sud de la tranchée TR-7, base de l'excavation et paroi nord	NE	05-déc-23	AC
17	587	H2/2A/TR-7	Paroi sud de la tranchée TR-7, base de l'excavation et paroi nord	N	05-déc-23	AC
18	4855	H2/2B/TR-8	Excavation mécanique du sondage géotechnique TR-8	SE	06-déc-23	AC
19	4856	H2/2B/TR-8	Excavation mécanique du sondage géotechnique TR-8	SE	06-déc-23	AC



MTL23-08-1-N2-001_1050566.jpeg



MTL23-08-1-N2-002_1050567.jpeg



MTL23-08-1-N2-003_1050570.jpeg



MTL23-08-1-N2-004_1050571.jpeg



MTL23-08-1-N2-005_1050573.jpeg



MTL23-08-1-N2-006_1050574.jpeg



MTL23-08-1-N2-007_1050575.jpeg



MTL23-08-1-N2-008_1050577.jpeg



MTL23-08-1-N2-009_1050578.jpeg



MTL23-08-1-N2-010_1050579.jpeg



MTL23-08-1-N2-011_1050580.jpeg



MTL23-08-1-N2-012_1050581.jpeg



MTL23-08-1-N2-013_1050582.jpeg



MTL23-08-1-N2-014_1050584.jpeg



MTL23-08-1-N2-015_1050585.jpeg



MTL23-08-1-N2-016_1050586.jpeg



MTL23-08-1-N2-017_1050587.jpeg



MTL23-08-1-N2-018_4855.jpeg



MTL23-08-1-N2-019_4856.jpeg

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	1	P1	Marécage recouvrant la zone p1	s	13-11-2023	MF
2	2	P1	Marécage recouvrant la zone p1	w	13-11-2023	MF
3	3	P1	Marécage recouvrant la zone p1	sw	13-11-2023	MF
4	4	H1 Pointe	Environnement, pointe	n	13-11-2023	MF
5	5	H1 Pointe	Environnement, pointe	ne	13-11-2023	MF
6	6	P2	Environnement, P2	ne	13-11-2023	MF
7	7	P2	Environnement, P2	n	13-11-2023	MF
8	8	P2	Érablière à caryer dans la portion sud de P2	n	13-11-2023	MF
9	9	H1	1A, vue en plan		13-11-2023	MF
10	10	H1	1A, paroi nord, C1	n	13-11-2023	MF
11	11	H1	1A, localisation	n	13-11-2023	MF
12	12	H1	1B, vue en plan		13-11-2023	MF
13	13	H1	1B, paroi ouest, C2	w	13-11-2023	MF
14	14	H1	1B, localisation	sw	13-11-2023	MF
15	15	H1	1C, vue en plan		13-11-2023	MF
16	16	H1	1C, paroi ouest, C3	w	13-11-2023	MF
17	17	H1	1C, localisation	sw	13-11-2023	MF
18	18	H1	1D, vue en plan		13-11-2023	MF
19	19	H1	1D, paroi sud-ouest, C4	sw	13-11-2023	MF
20	20	H1	1D, localisation	sw	13-11-2023	MF
21	21	H1	1E, vue en plan		13-11-2023	MF
22	22	H1	1E, paroi sud-ouest, C5	sw	13-11-2023	MF
23	23	H1	1E, localisation	w	13-11-2023	MF
24	24	H1	1F, vue en plan		13-11-2023	MF
25	25	H1	1F, paroi nord-ouest, C6	nw	13-11-2023	MF
26	26	H1	1F, localisation	nw	13-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
27	27	H1	Vue sur la maison, sondages en cours	s	13-11-2023	MF
28	28	H1	Anse de la rivière des Prairies devant la maison	n	13-11-2023	MF
29	29	H1	Anse de la rivière des Prairies devant la maison	ne	13-11-2023	MF
30	30	H1	1G, vue en plan		14-11-2023	MF
31	31	H1	1G, paroi sud-ouest, C7	sw	14-11-2023	MF
32	32	H1	1G, localisation	s	14-11-2023	MF
33	33	H1	1H, vue en plan		14-11-2023	MF
34	34	H1	1H, paroi nord, C8	n	14-11-2023	MF
35	35	H1	1H, localisation	e	14-11-2023	MF
36	36	H1	1J, vue en plan		14-11-2023	MF
37	37	H1	1J, paroi nord, C9	n	14-11-2023	MF
38	38	H1	1J, localisation	n	14-11-2023	MF
39	39	H1	1L, vue en plan		14-11-2023	MF
40	40	H1	1L, paroi nord-est, C11	ne	14-11-2023	MF
41	41	H1	1L, localisation	n	14-11-2023	MF
42	42	H1	1N, vue en plan		14-11-2023	MF
43	43	H1	1N, paroi nord, C13	n	14-11-2023	MF
44	44	H1	1N, localisation	n	14-11-2023	MF
45	45	H1	1P, vue en plan		14-11-2023	MF
46	46	H1	1P, paroi sud, C14	s	14-11-2023	MF
47	47	H1	1P, localisation	s	14-11-2023	MF
48	48	H1	1Q, vue en plan		14-11-2023	MF
49	49	H1	1Q, paroi sud-est, C15	se	14-11-2023	MF
50	50	H1	1Q, localisation	e	14-11-2023	MF
51	51	H1	1M, vue en plan		14-11-2023	MF
52	52	H1	1M, paroi sud, C12	s	14-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
53	53	H1	1M, localisation	e	14-11-2023	MF
54	54	H1	1R, vue en plan		14-11-2023	MF
55	55	H1	1R, paroi sud, C16	s	14-11-2023	MF
56	56	H1	1R, localisation	se	14-11-2023	MF
57	57	H1	7F, vue en plan		14-11-2023	MF
58	58	H1	7F, paroi nord-est	ne	14-11-2023	MF
59	59	H1	7F, localisation	ne	14-11-2023	MF
60	60	H1	1S, vue en plan		14-11-2023	MF
61	61	H1	1S, paroi nord-est, C17	se	14-11-2023	MF
62	62	H1	1S, localisation	se	14-11-2023	MF
63	63	H1	Ambiance, sondages en cours	sw	14-11-2023	MF
64	64	H1	Environnement, empierrement sur la rive	w	14-11-2023	MF
65	65	H1	1T, vue en plan		14-11-2023	MF
66	66	H1	1T, paroi sud-est, C18	se	14-11-2023	MF
67	67	H1	1T, localisation	se	14-11-2023	MF
68	68	H1	1W, vue en plan		14-11-2023	MF
69	69	H1	1W, paroi sud-est, C19		14-11-2023	MF
70	70	H1	1W, localisation	nw	14-11-2023	MF
71	71	H1	1X, vue en plan		14-11-2023	MF
72	72	H1	1X, paroi nord-ouest, C20	se	14-11-2023	MF
73	73	H1	1X, localisation	se	14-11-2023	MF
74	74	H1	1Y, vue en plan		14-11-2023	MF
75	75	H1	1Y, paroi sud-est, C21	se	14-11-2023	MF
76	76	H1	1Y, localisation	se	14-11-2023	MF
77	77	H1	1Z, vue en plan		14-11-2023	MF
78	78	H1	1Z, paroi sud-est, C22	sw	14-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
79	79	H1	1Z, localisation	sw	14-11-2023	MF
80	80	H1	2A, vue en plan		14-11-2023	MF
81	81	H1	2A, paroi sud-ouest, C23		14-11-2023	MF
82	82	H1	2A, localisation		14-11-2023	MF
83	83	H1	Sortie du ruisseau canalisé dans l'anse de la rivière des Prairies	w	14-11-2023	MF
84	84	H1	Butte de sols servant de digue au dépôt de neige	e	14-11-2023	MF
85	85	H1	Frêne mature abattu au pied de la butte	n	14-11-2023	MF
86	86	H1	Environnement, marge du dépôt de neige		14-11-2023	MF
87	87	H1	2B, vue en plan		14-11-2023	MF
88	88	H1	2B, paroi sud-ouest, C24	sw	14-11-2023	MF
89	89	H1	2B, localisation	sw	14-11-2023	MF
90	90	H1	2C, vue en plan		14-11-2023	MF
91	91	H1	2C, paroi sud-est, C25	se	14-11-2023	MF
92	92	H1	2C, localisation	se	14-11-2023	MF
93	93	H1	2D, vue en plan		14-11-2023	MF
94	94	H1	2D, paroi sud-est, C26	se	14-11-2023	MF
95	95	H1	2D, localisation	se	14-11-2023	MF
96	96	H1	Canalisation du ruisseau sous Gouin	nw	14-11-2023	MF
97	97	H1 Pointe	Pointe au nord de Gouin	nw	14-11-2023	MF
98	98	H1 Pointe	Pointe au nord de Gouin	nw	14-11-2023	MF
99	99	H1	Environnement, zone H1	n	14-11-2023	MF
100	100	H1	2E, vue en plan		14-11-2023	MF
101	101	H1	2E, paroi est, C27	e	14-11-2023	MF
102	102	H1	2E, localisation	se	14-11-2023	MF
103	103	H1	2F, vue en plan		14-11-2023	MF
104	104	H1	2F, paroi sud, C28	s	14-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
105	105	H1	2F, localisation	w	14-11-2023	MF
106	106	H1	2G, vue en plan		14-11-2023	MF
107	107	H1	2G, paroi nord, C29	n	14-11-2023	MF
108	108	H1	2G, localisation	ne	14-11-2023	MF
109	109	H1	2H, vue en plan		14-11-2023	MF
110	110	H1	2H, paroi nord-est, C30	ne	14-11-2023	MF
111	111	H1	2H, localisation	ne	14-11-2023	MF
112	112	H1	2J, vue en plan		14-11-2023	MF
113	113	H1	2J, paroi nord, C31	n	14-11-2023	MF
114	114	H1	2J, localisation	n	14-11-2023	MF
115	115	H1	2L, vue en plan		14-11-2023	MF
116	116	H1	2L, paroi nord, C33		14-11-2023	MF
117	117	H1	2L, localisation	w	14-11-2023	MF
118	118	H1 Pointe	2M, localisation	n	15-11-2023	MF
119	119	H1 Pointe	2M, paroi nord, C34	n	15-11-2023	MF
120	120	H1 Pointe	2N, paroi nord, C170	n	15-11-2023	MF
121	121	H1 Pointe	2P, paroi nord, C171	n	15-11-2023	MF
122	122	H1 Pointe	2Q, paroi nord, C172	n	15-11-2023	MF
123	123	H1 Pointe	2R, paroi nord, C35	n	15-11-2023	MF
124	124	H1 Pointe	2S, paroi nord, C36	n	15-11-2023	MF
125	125	H1 Pointe	2T, paroi nord, C173	n	15-11-2023	MF
126	126	H1 Pointe	2W, paroi nord, C37	n	15-11-2023	MF
127	127	H1 Pointe	2X, paroi nord, C174	n	15-11-2023	MF
128	128	H1 Pointe	2Z, paroi nord, C175	n	15-11-2023	MF
129	129	H1 Pointe	3A, paroi nord, C176	n	15-11-2023	MF
130	130	H1 Pointe	3B, paroi nord, C177	n	15-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
131	131	H1 Pointe	3C, paroi nord, C178	n	15-11-2023	MF
132	132	H1 Pointe	Ambiance, sondages avec culture matérielle 18e siècle	s	15-11-2023	MF
133	133	H1 Pointe	2Y, paroi sud-ouest, C38	sw	15-11-2023	MF
134	134	H1 Pointe	3F, paroi sud, C41	s	15-11-2023	MF
135	135	H1 Pointe	3D, paroi sud, C179	s	15-11-2023	MF
136	136	H1 Pointe	Ambiance, sondages avec culture matérielle 18e siècle	s	15-11-2023	MF
137	137	H1 Pointe	3G, paroi nord, C42	n	15-11-2023	MF
138	138	H1 Pointe	3H, paroi nord, C180	n	15-11-2023	MF
139	139	H1 Pointe	3E, vue en plan		15-11-2023	MF
140	140	H1 Pointe	3E, paroi nord, C40	n	15-11-2023	MF
141	141	H1 Pointe	3E, paroi est	e	15-11-2023	MF
142	142	H1 Pointe	3J, paroi ouest, C43	w	15-11-2023	MF
143	143	H1 Pointe	3K, paroi sud-est, C181	se	15-11-2023	MF
144	144	H1 Pointe	4J, paroi ouest, C64	w	17-11-2023	MF
145	145	H1 Pointe	4K, paroi est, C65	e	17-11-2023	MF
146	146	H1 Pointe	4L, paroi sud, C66	s	17-11-2023	MF
147	147	H1 Pointe	4M, paroi ouest, C67	w	17-11-2023	MF
148	148	H1 Pointe	4N, paroi ouest, C68	w	17-11-2023	MF
149	149	H1 Pointe	4P, paroi est, C69	e	17-11-2023	MF
150	150	H1	Zone H1, portion ouest	e	17-11-2023	MF
151	151	P1	Zone P1, fossé de drainage	sw	17-11-2023	MF
152	152	P1	Zone P1, marécage à grandeur de la zone		17-11-2023	MF
153	153	P1	Zone P1, marécage à grandeur de la zone		17-11-2023	MF
154	154	H1 Pointe	4S, paroi est, C71	e	17-11-2023	MF
155	155	H1 Pointe	4T, paroi ouest, C72	w	17-11-2023	MF
156	156	H1 Pointe	4W, paroi nord, C73	n	17-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
157	157	H1 Pointe	4X, paroi nord, C74,	n	17-11-2023	MF
158	158	H1 Pointe	4Z, paroi nord-ouest, C76	nw	17-11-2023	MF
159	159	H1 Pointe	5A, paroi nord, C77	n	17-11-2023	MF
160	160	H1 Pointe	5B, paroi sud, C78	s	17-11-2023	MF
161	161	H1 Pointe	Amas de pierres faisant jusqu'à 1m de large sur la rive nord-ouest de la pointe		17-11-2023	MF
162	162	H1 Pointe	Sommet de la pointe	n	17-11-2023	MF
163	163	H1 Pointe	Bloc erratique sous un thuya, charnière de grande porte en fer forgé en surface		17-11-2023	MF
164	164	H1 Pointe	Portion nord de la pointe	n	17-11-2023	MF
165	165	H1 Pointe	5C, paroi ouest, C79	w	17-11-2023	MF
166	166	H1 Pointe	5D, paroi sud, C80	s	17-11-2023	MF
167	167	H1 Pointe	5F, paroi est, C82	e	17-11-2023	MF
168	168	H1 Pointe	5G, paroi est, c83	e	17-11-2023	MF
169	169	H1 Pointe	Bois flotté en surface		17-11-2023	MF
170	170	H1 Pointe	5H, paroi est, c84	e	17-11-2023	MF
171	171	H1 Pointe	5J, paroi sud, C85	s	17-11-2023	MF
172	172	H1 Pointe	5K, paroi sud, C86	s	17-11-2023	MF
173	173	H1 Pointe	5L, paroi sud, C87	s	17-11-2023	MF
174	174	H1 Pointe	5M, paroi sud, C88	s	17-11-2023	MF
175	175	H1 Pointe	Environnement, sommet de la pointe	nw	17-11-2023	MF
176	176	P2	Amas de terre boulée en marge de l'érablière à caryer sur P2		20-11-2023	MF
177	177	P2	Amas de terre boulée en marge de l'érablière à caryer sur P2		20-11-2023	MF
178	178	P2	Environnement, érablière à caryer dans la portion sud de P2	w	20-11-2023	MF
179	179	P2	Environnement, érablière à caryer dans la portion sud de P2	ne	20-11-2023	MF
180	180	P2	Environnement, prairie dans la portion nord de P2		20-11-2023	MF
181	181	P2	Environnement, prairie dans la portion nord de P2		20-11-2023	MF
182	182	P2	Environnement, prairie dans la portion nord de P2		20-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
183	183	P2	7F, paroi nord, C126	n	20-11-2023	MF
184	184	P2	7G, paroi nord, C127	n	20-11-2023	MF
185	185	P2	7H, paroi nord, C128	n	20-11-2023	MF
186	186	P2	7J, paroi ouest, C129	w	20-11-2023	MF
187	187	P2	7K, paroi est, C130	w	20-11-2023	MF
188	188	P2	7L, paroi nord, C131	n	20-11-2023	MF
189	189	P2	7M, paroi ouest, C132	w	20-11-2023	MF
190	190	P2	7N, paroi est, C133	e	20-11-2023	MF
191	191	P2	7P, paroi est, C134	e	20-11-2023	MF
192	192	P2	7Q, paroi est, C135	e	20-11-2023	MF
193	193	P2	7R, paroi nord, C136	n	20-11-2023	MF
194	194	P2	7S, paroi nord, C137	n	20-11-2023	MF
195	195	P2	7T, paroi nord, C138	n	20-11-2023	MF
196	196	P2	7W, paroi nord, C139	n	20-11-2023	MF
197	197	P2	7X, paroi sud, C140	s	20-11-2023	MF
198	198	P2	7Y, paroi ouest, C141	w	20-11-2023	MF
199	199	P2	7Z, paroi sud, C142	s	20-11-2023	MF
200	200	P2	8A, paroi sud, C143	s	20-11-2023	MF
201	201	P2	8B, paroi ouest, C144	w	20-11-2023	MF
202	202	P2	8C, paroi nord, C145	n	20-11-2023	MF
203	203	P2	8B, paroi sud	s	20-11-2023	MF
204	204	P2	8C, paroi nord, C145	n	20-11-2023	MF
205	205	P2	Environnement, prairie dans la portion nord de P2	s	20-11-2023	MF
206	206	P2	Environnement, prairie dans la portion nord de P2	n	20-11-2023	MF
207	207	P2	8D, paroi nord, C146	n	20-11-2023	MF
208	208	P2	8E, paroi nord, C147	n	20-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
209	209	P2	8F, paroi nord, C148	n	20-11-2023	MF
210	210	P2	8G, paroi nord, C149	n	20-11-2023	MF
211	211	P2	8H, paroi nord, C150	n	20-11-2023	MF
212	212	P2	8J, paroi nord, C151	n	20-11-2023	MF
213	213	P2	8K, paroi est, C152	e	20-11-2023	MF
214	214	P2	8L, paroi nord, C153	n	21-11-2023	MF
215	215	P2	8M, paroi nord, C154	n	21-11-2023	MF
216	216	P2	8N, paroi nord, C155	n	21-11-2023	MF
217	217	P2	8P, paroi nord, C156	n	21-11-2023	MF
218	218	P2	8Q, paroi ouest, C157	w	21-11-2023	MF
219	219	P2	8R, paroi nord, C158	n	21-11-2023	MF
220	220	P2	8S, paroi nord, C159	n	21-11-2023	MF
221	221	P2	Inspection visuelle dans la portion nord de P2		21-11-2023	MF
222	222	P2	Chemin aménagé en gravier au centre de P2, est-ouest	w	21-11-2023	MF
223	223	P2	Chemin aménagé en gravier au centre de P2, est-ouest	e	21-11-2023	MF
224	224	P2	Chemin aménagé en gravier au centre de P2	n	21-11-2023	MF
225	225	P2	Sols bouleversés au centre de P2, est-ouest		21-11-2023	MF
226	226	P2	Asphalte en surface au centre de P2		21-11-2023	MF
227	227	H2	H2, environnement, forêt dense de jeunes nerpruns		21-11-2023	MF
228	228	H2	Empierrement à la limite sud de la zone H2, est-ouest		21-11-2023	MF
229	229	H2	Empierrement à la limite sud de la zone H2, est-ouest		21-11-2023	MF
230	230	H1 Pointe	5N, paroi nord, C89	n	21-11-2023	MF
231	231	H1 Pointe	5P, paroi nord, C90	n	21-11-2023	MF
232	232	H1 Pointe	5Q, paroi nord-est, C91	ne	21-11-2023	MF
233	233	H1 Pointe	5R, paroi nord, C92	n	21-11-2023	MF
234	234	H1 Pointe	5S, paroi nord, C93	n	21-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
235	235	H1 Pointe	5T, paroi nord, C94	n	21-11-2023	MF
236	236	H1 Pointe	Environnement, emplacement des sondages avec témoins du 18e	n	21-11-2023	MF
237	237	H1 Pointe	Mulettes et horizon organique enfoui dans le 5Y	s	21-11-2023	MF
238	238	H1 Pointe	5T, paroi nord-est	ne	23-11-2023	MF
239	239	H1 Pointe	5W, paroi nord, C95	n	23-11-2023	MF
240	240	H1 Pointe	5Y, vue en plan d'un horizon organique comprenant de nombreuses coquilles de mulettes	na	23-11-2023	MF
241	241	H1 Pointe	5Y, vue en plongée d'un horizon organique comprenant de nombreuses coquilles de mulettes	s	23-11-2023	MF
242	242	H1 Pointe	5Y, vue en plongée d'un horizon organique comprenant de nombreuses coquilles de mulettes	n	23-11-2023	MF
243	243	H1 Pointe	5X, paroi est, C96	e	23-11-2023	MF
244	244	H1 Pointe	5Y, paroi sud, C97	s	23-11-2023	MF
245	245	H1 Pointe	5Y, paroi sud, C97	s	23-11-2023	MF
246	246	H1 Pointe	5Z, paroi nord-ouest, C98	nw	23-11-2023	MF
247	247	H1 Pointe	6A, paroi nord, C99	n	23-11-2023	MF
248	248	H1 Pointe	6B, paroi nord-est, C100	ne	23-11-2023	MF
249	249	H1 Pointe	6C, paroi nord, C101	n	23-11-2023	MF
250	250	H1 Pointe	6D, paroi nord-est, C102	ne	23-11-2023	MF
251	251	H1 Pointe	6E, paroi nord-est, C103	ne	23-11-2023	MF
252	252	H1 Pointe	6F, paroi nord, C104	n	23-11-2023	MF
253	253	H1 Pointe	6G, paroi nord-est, C105	ne	23-11-2023	MF
254	254	H1 Pointe	6H, paroi sud, C106	s	23-11-2023	MF
255	255	H1 Pointe	6J, paroi est, C107	e	23-11-2023	MF
256	256	H1 Pointe	6K, paroi nord, C108	n	23-11-2023	MF
257	257	H1 Pointe	Environnement, portion ouest de la pointe	se	23-11-2023	MF

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N1
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
258	258	H1 Pointe	6L, paroi nord, C109	n	23-11-2023	MF
259	259	H1 Pointe	6M, paroi nord-est, C110	ne	23-11-2023	MF
260	260	H1 Pointe	6N, paroi nord, C111	n	23-11-2023	MF
261	261	H1 Pointe	6P, paroi ouest, C112	w	23-11-2023	MF
262	262	H1 Pointe	6Q, paroi nord-est, C113	ne	23-11-2023	MF
263	263	H1 Pointe	6R, paroi nord-est, C114	ne	23-11-2023	MF
264	264	H1 Pointe	6S, paroi nord-est, C115	ne	23-11-2023	MF
265	265	H1 Pointe	6T, paroi nord-est, C116	ne	23-11-2023	MF
266	266	H1 Pointe	6W, paroi est, C117	e	23-11-2023	MF
267	267	H1 Pointe	6X, paroi est, C118	e	23-11-2023	MF
268	268	H1 Pointe	6Y, paroi nord, C119	n	23-11-2023	MF
269	269	H1 Pointe	6Z, paroi est, C120	e	23-11-2023	MF
270	270	H1 Pointe	7A, paroi nord, C121	n	23-11-2023	MF
271	271	H1 Pointe	7B, paroi nord, C122	n	23-11-2023	MF
272	272	H1 Pointe	7C, paroi nord, C123	n	23-11-2023	MF
273	273	H1 Pointe	7D, paroi nord, C124	n	23-11-2023	MF
274	274	H1 Pointe	7E, paroi nord, C125	n	23-11-2023	MF
275	275	H1 Pointe	Environnement, vue sur la pointe de Gouin	n	24-11-2023	MF
276	276	H1 Pointe	Environnement, vue sur la pointe de Gouin	n	24-11-2023	MF



MTL23-16-1-N1-001.jpg



MTL23-16-1-N1-002.jpg



MTL23-16-1-N1-003.jpg



MTL23-16-1-N1-004.jpg



MTL23-16-1-N1-005.jpg



MTL23-16-1-N1-006.jpg



MTL23-16-1-N1-007.jpg



MTL23-16-1-N1-008.jpg



MTL23-16-1-N1-009.jpg



MTL23-16-1-N1-010.jpg



MTL23-16-1-N1-011.jpg



MTL23-16-1-N1-012.jpg



MTL23-16-1-N1-013.jpg



MTL23-16-1-N1-014.jpg



MTL23-16-1-N1-015.jpg



MTL23-16-1-N1-016.jpg



MTL23-16-1-N1-017.jpg



MTL23-16-1-N1-018.jpg



MTL23-16-1-N1-019.jpg



MTL23-16-1-N1-020.jpg



MTL23-16-1-N1-021.jpg



MTL23-16-1-N1-022.jpg



MTL23-16-1-N1-023.jpg



MTL23-16-1-N1-024.jpg



MTL23-16-1-N1-025.jpg



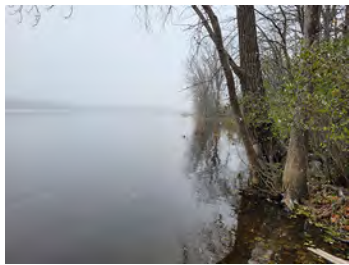
MTL23-16-1-N1-026.jpg



MTL23-16-1-N1-027.jpg



MTL23-16-1-N1-028.jpg



MTL23-16-1-N1-029.jpg



MTL23-16-1-N1-030.jpg



MTL23-16-1-N1-031.jpg



MTL23-16-1-N1-032.jpg



MTL23-16-1-N1-033.jpg



MTL23-16-1-N1-034.jpg



MTL23-16-1-N1-035.jpg



MTL23-16-1-N1-036.jpg



MTL23-16-1-N1-037.jpg



MTL23-16-1-N1-038.jpg



MTL23-16-1-N1-039.jpg



MTL23-16-1-N1-040.jpg



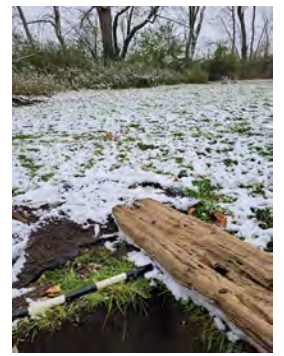
MTL23-16-1-N1-041.jpg



MTL23-16-1-N1-042.jpg



MTL23-16-1-N1-043.jpg



MTL23-16-1-N1-044.jpg



MTL23-16-1-N1-045.jpg



MTL23-16-1-N1-046.jpg



MTL23-16-1-N1-047.jpg



MTL23-16-1-N1-048.jpg



MTL23-16-1-N1-049.jpg



MTL23-16-1-N1-050.jpg



MTL23-16-1-N1-051.jpg



MTL23-16-1-N1-052.jpg



MTL23-16-1-N1-053.jpg



MTL23-16-1-N1-054.jpg



MTL23-16-1-N1-055.jpg



MTL23-16-1-N1-056.jpg



MTL23-16-1-N1-057.jpg



MTL23-16-1-N1-058.jpg



MTL23-16-1-N1-059.jpg



MTL23-16-1-N1-060.jpg



MTL23-16-1-N1-061.jpg



MTL23-16-1-N1-062.jpg



MTL23-16-1-N1-063.jpg



MTL23-16-1-N1-064.jpg



MTL23-16-1-N1-065.jpg



MTL23-16-1-N1-066.jpg



MTL23-16-1-N1-067.jpg



MTL23-16-1-N1-068.jpg



MTL23-16-1-N1-069.jpg



MTL23-16-1-N1-070.jpg



MTL23-16-1-N1-071.jpg



MTL23-16-1-N1-072.jpg



MTL23-16-1-N1-073.jpg



MTL23-16-1-N1-074.jpg



MTL23-16-1-N1-075.jpg



MTL23-16-1-N1-076.jpg



MTL23-16-1-N1-077.jpg



MTL23-16-1-N1-078.jpg



MTL23-16-1-N1-079.jpg



MTL23-16-1-N1-080.jpg



MTL23-16-1-N1-081.jpg



MTL23-16-1-N1-082.jpg



MTL23-16-1-N1-083.jpg



MTL23-16-1-N1-084.jpg



MTL23-16-1-N1-085.jpg



MTL23-16-1-N1-086.jpg



MTL23-16-1-N1-087.jpg



MTL23-16-1-N1-088.jpg



MTL23-16-1-N1-089.jpg



MTL23-16-1-N1-090.jpg



MTL23-16-1-N1-091.jpg



MTL23-16-1-N1-092.jpg



MTL23-16-1-N1-093.jpg



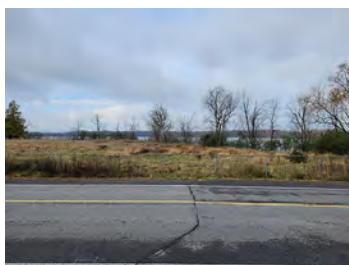
MTL23-16-1-N1-094.jpg



MTL23-16-1-N1-095.jpg



MTL23-16-1-N1-096.jpg



MTL23-16-1-N1-097.jpg



MTL23-16-1-N1-098.jpg



MTL23-16-1-N1-099.jpg



MTL23-16-1-N1-100.jpg



MTL23-16-1-N1-101.jpg



MTL23-16-1-N1-102.jpg



MTL23-16-1-N1-103.jpg



MTL23-16-1-N1-104.jpg



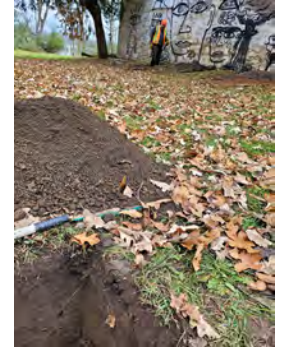
MTL23-16-1-N1-105.jpg



MTL23-16-1-N1-106.jpg



MTL23-16-1-N1-107.jpg



MTL23-16-1-N1-108.jpg



MTL23-16-1-N1-109.jpg



MTL23-16-1-N1-110.jpg



MTL23-16-1-N1-111.jpg



MTL23-16-1-N1-112.jpg



MTL23-16-1-N1-113.jpg



MTL23-16-1-N1-114.jpg



MTL23-16-1-N1-115.jpg



MTL23-16-1-N1-116.jpg



MTL23-16-1-N1-117.jpg



MTL23-16-1-N1-118.jpg



MTL23-16-1-N1-119.jpg



MTL23-16-1-N1-120.jpg



MTL23-16-1-N1-121.jpg



MTL23-16-1-N1-122.jpg



MTL23-16-1-N1-123.jpg



MTL23-16-1-N1-124.jpg



MTL23-16-1-N1-125.jpg



MTL23-16-1-N1-126.jpg



MTL23-16-1-N1-127.jpg



MTL23-16-1-N1-128.jpg



MTL23-16-1-N1-129.jpg



MTL23-16-1-N1-130.jpg



MTL23-16-1-N1-131.jpg



MTL23-16-1-N1-132.jpg



MTL23-16-1-N1-133.jpg



MTL23-16-1-N1-134.jpg



MTL23-16-1-N1-135.jpg



MTL23-16-1-N1-136.jpg



MTL23-16-1-N1-137.jpg



MTL23-16-1-N1-138.jpg



MTL23-16-1-N1-139.jpg



MTL23-16-1-N1-140.jpg



MTL23-16-1-N1-141.jpg



MTL23-16-1-N1-142.jpg



MTL23-16-1-N1-143.jpg



MTL23-16-1-N1-144.jpg



MTL23-16-1-N1-145.jpg



MTL23-16-1-N1-146.jpg



MTL23-16-1-N1-147.jpg



MTL23-16-1-N1-148.jpg



MTL23-16-1-N1-149.jpg



MTL23-16-1-N1-150.jpg



MTL23-16-1-N1-151.jpg



MTL23-16-1-N1-152.jpg



MTL23-16-1-N1-153.jpg



MTL23-16-1-N1-154.jpg



MTL23-16-1-N1-155.jpg



MTL23-16-1-N1-156.jpg



MTL23-16-1-N1-157.jpg



MTL23-16-1-N1-158.jpg



MTL23-16-1-N1-159.jpg



MTL23-16-1-N1-160.jpg



MTL23-16-1-N1-161.jpg



MTL23-16-1-N1-162.jpg



MTL23-16-1-N1-163.jpg



MTL23-16-1-N1-164.jpg



MTL23-16-1-N1-165.jpg



MTL23-16-1-N1-166.jpg



MTL23-16-1-N1-167.jpg



MTL23-16-1-N1-168.jpg



MTL23-16-1-N1-169.jpg



MTL23-16-1-N1-170.jpg



MTL23-16-1-N1-171.jpg



MTL23-16-1-N1-172.jpg



MTL23-16-1-N1-173.jpg



MTL23-16-1-N1-174.jpg



MTL23-16-1-N1-175.jpg



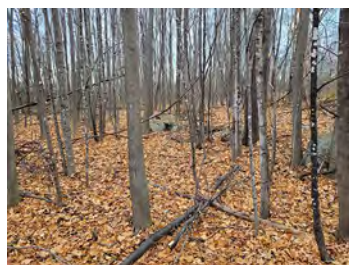
MTL23-16-1-N1-176.jpg



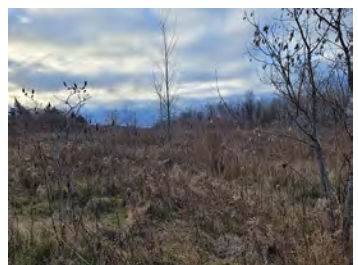
MTL23-16-1-N1-177.jpg



MTL23-16-1-N1-178.jpg



MTL23-16-1-N1-179.jpg



MTL23-16-1-N1-180.jpg



MTL23-16-1-N1-181.jpg



MTL23-16-1-N1-182.jpg



MTL23-16-1-N1-183.jpg



MTL23-16-1-N1-184.jpg



MTL23-16-1-N1-185.jpg



MTL23-16-1-N1-186.jpg



MTL23-16-1-N1-187.jpg



MTL23-16-1-N1-188.jpg



MTL23-16-1-N1-189.jpg



MTL23-16-1-N1-190.jpg



MTL23-16-1-N1-191.jpg



MTL23-16-1-N1-192.jpg



MTL23-16-1-N1-193.jpg



MTL23-16-1-N1-194.jpg



MTL23-16-1-N1-195.jpg



MTL23-16-1-N1-196.jpg



MTL23-16-1-N1-197.jpg



MTL23-16-1-N1-198.jpg



MTL23-16-1-N1-199.jpg



MTL23-16-1-N1-200.jpg



MTL23-16-1-N1-201.jpg



MTL23-16-1-N1-202.jpg



MTL23-16-1-N1-203.jpg



MTL23-16-1-N1-204.jpg



MTL23-16-1-N1-205.jpg



MTL23-16-1-N1-206.jpg



MTL23-16-1-N1-207.jpg



MTL23-16-1-N1-208.jpg



MTL23-16-1-N1-209.jpg



MTL23-16-1-N1-210.jpg



MTL23-16-1-N1-211.jpg



MTL23-16-1-N1-212.jpg



MTL23-16-1-N1-213.jpg



MTL23-16-1-N1-214.jpg



MTL23-16-1-N1-215.jpg



MTL23-16-1-N1-216.jpg



MTL23-16-1-N1-217.jpg



MTL23-16-1-N1-218.jpg



MTL23-16-1-N1-219.jpg



MTL23-16-1-N1-220.jpg



MTL23-16-1-N1-221.jpg



MTL23-16-1-N1-222.jpg



MTL23-16-1-N1-223.jpg



MTL23-16-1-N1-224.jpg



MTL23-16-1-N1-225.jpg



MTL23-16-1-N1-226.jpg



MTL23-16-1-N1-227.jpg



MTL23-16-1-N1-228.jpg



MTL23-16-1-N1-229.jpg



MTL23-16-1-N1-230.jpg



MTL23-16-1-N1-231.jpg



MTL23-16-1-N1-232.jpg



MTL23-16-1-N1-233.jpg



MTL23-16-1-N1-234.jpg



MTL23-16-1-N1-235.jpg



MTL23-16-1-N1-236.jpg



MTL23-16-1-N1-237.jpg



MTL23-16-1-N1-238.jpg



MTL23-16-1-N1-239.jpg



MTL23-16-1-N1-240.jpg



MTL23-16-1-N1-241.jpg



MTL23-16-1-N1-242.jpg



MTL23-16-1-N1-243.jpg



MTL23-16-1-N1-244.jpg



MTL23-16-1-N1-245.jpg



MTL23-16-1-N1-246.jpg



MTL23-16-1-N1-247.jpg



MTL23-16-1-N1-248.jpg



MTL23-16-1-N1-249.jpg



MTL23-16-1-N1-250.jpg



MTL23-16-1-N1-251.jpg



MTL23-16-1-N1-252.jpg



MTL23-16-1-N1-253.jpg



MTL23-16-1-N1-254.jpg



MTL23-16-1-N1-255.jpg



MTL23-16-1-N1-256.jpg



MTL23-16-1-N1-257.jpg



MTL23-16-1-N1-258.jpg



MTL23-16-1-N1-259.jpg



MTL23-16-1-N1-260.jpg



MTL23-16-1-N1-261.jpg



MTL23-16-1-N1-262.jpg



MTL23-16-1-N1-263.jpg



MTL23-16-1-N1-264.jpg



MTL23-16-1-N1-265.jpg



MTL23-16-1-N1-266.jpg



MTL23-16-1-N1-267.jpg



MTL23-16-1-N1-268.jpg



MTL23-16-1-N1-269.jpg



MTL23-16-1-N1-270.jpg



MTL23-16-1-N1-271.jpg



MTL23-16-1-N1-272.jpg



MTL23-16-1-N1-273.jpg



MTL23-16-1-N1-274.jpg



MTL23-16-1-N1-275.jpg



MTL23-16-1-N1-276.jpg

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N2
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	467	H1	Propriété Augustin-Brisebois sous la neige, début des sondages	SO	2023-11-14	AC
2	468	H1	Arrière-cour Maison Augustin-Brisebois, inventaire en cours	E	2023-11-14	AC
3	469	H1	Mur ouest de la Maison Augustin-Brisebois	E	2023-11-14	AC
4	470	H1	Arrière-cour Maison Augustin-Brisebois, inventaire en cours	E	2023-11-14	AC
5	471	H1	Zone P1/H1 au sud de Gouin, emprise du dépôt de neige	S	2023-11-14	AC
6	472	H1	Façade et muret cour latérale de la maison Augustin-Brisebois	N	2023-11-14	AC
7	473	H1/P1	Zone P1/H1 au sud de Gouin, terrain humide	SO	2023-11-14	AC
8	474	H1/P1	Zone P1/H1 au sud de Gouin, dépôt de neige et clôture nord	ESE	2023-11-14	AC
9	475	H1	Boulevard Gouin Est et zone P1 (secteur de la pointe)	N	2023-11-14	AC
10	476	H1/P1	Entrée condamnée de la zone P1 au sud du boul. Gouin	O	2023-11-14	AC
11	477	H1	Boulevard Gouin Ouest et zone P1 (secteur de la pointe)	NNO	2023-11-14	AC
12	478	H1/P1	Zone P1 au sud du boul. Gouin Ouest	SO	2023-11-14	AC
13	479	H1	Boulevard Gouin Ouest et zone P1 (secteur de la pointe)	N	2023-11-14	AC
14	480	H1	Boulevard Gouin Ouest et zone P1 (secteur de la pointe)	NNE	2023-11-14	AC
15	481	P1	Limite ouest de la zone P1 (emprise de l'aqueduc)	SSO	2023-11-14	AC
16	482	P1	Limite ouest de la zone P1 (emprise de l'aqueduc)	S	2023-11-14	AC
17	483	P1/H1	Ponceau sous le boul Gouin, joignant les zones P1 et H1 (pointe)	NNE	2023-11-14	AC
18	484	H1	Portion ouest de H1 (secteur de la pointe) gisant sous la neige	N	2023-11-14	AC
19	485	H1	Zone H1 (secteur de la pointe) après une chute de neige	NE	2023-11-14	AC
20	486	H1	Zone H1 (secteur de la pointe) après une chute de neige	NO	2023-11-14	AC
21	487	H1	Zone H1 (secteur de la pointe) après une chute de neige	NNO	2023-11-14	AC
22	488	H1/1K1	Parement ouest de la maison A-Brisebois, base du sondage 1K1	E	2023-11-14	AC
23	490	H1/1K1	Base du sondage 1K1, parement mur ouest Maison A-Brisebois	NE	2023-11-14	AC
24	491	H1/1K1	Base du sondage 1K1, parement mur ouest Maison A-Brisebois	E	2023-11-14	AC
25	493	H1/3L1	Fin de sondage 3L1, C44	NO	2023-11-16	AC
26	494	H1/3M1	Fin de sondage 3M1, C45	NO	2023-11-16	AC



DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N2
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
27	495	H1/3P1	Fin de sondage 3P1, C47	SE	2023-11-16	AC
28	496	H1/3Q1	Fin de sondage 3Q, c48	NNO	2023-11-16	AC
29	497	H1/3R1	Fin de sondage 3R1, C49	NNO	2023-11-16	AC
30	498	H1/3S1	Fin de sondage 3S1, C50	NNO	2023-11-16	AC
31	499	H1/3T1	Fin de sondage 3T1, C51	NNO	2023-11-16	AC
32	500	H1/3W1	Fin de sondage 3W1, C52	NNO	2023-11-16	AC
33	501	H1/3X1	Fin de sondage 3X1, C53	NE	2023-11-16	AC
34	502	H1/3Y1	Fin de sondage 3Y1, C54	NO	2023-11-16	AC
35	503	H1/3Z1	Fin de sondage 3Z1, C55	NO	2023-11-16	AC
36	504	H1/4A1	Fin de sondage 4A1, C56	NO	2023-11-16	AC
37	505	H1/4B1	Fin de sondage 4B1, C57	NO	2023-11-16	AC
38	506	H1/4C1	Fin de sondage 4C1, C58	SE	2023-11-16	AC
39	507	H1/4D1	Fin de sondage 4D1, C59	SE	2023-11-16	AC
40	508	H1/4E1	Fin de sondage 4E1, C60	SE	2023-11-16	AC
41	509	H1/4F1	Fin de sondage 4F1, C61	SE	2023-11-16	AC
42	510	H1/4G1	Fin de sondage 4G1, C62	NO	2023-11-17	AC
43	511	H1/4H1	Fin de sondage 4H1, C63	NNO	2023-11-17	AC
44	512	H1/4H1	Fin de sondage 4H1	NNO	2023-11-17	AC
45	513	H1/4J1	Fin de sondage 4J1, C64	NNO	2023-11-17	AC
46	514	H1/4K1	Fin de sondage 4K1, C65	NNO	2023-11-17	AC
47	515	P2/	Entrée de la zone P2 par l'est, rue Antoine-Faucon (tournebride)	O	2023-11-20	AC
48	516	P2/	Sondage dans la portion sud de P2, peuplement caryers et érables	O	2023-11-20	AC
49	517	P2/	Sondage dans la portion sud de P2, peuplement caryers et érables	S	2023-11-20	AC
50	518	P2/	Sondage (GPS1263), portion sud P2, ilot résidentiel arrière-plan	E	2023-11-20	AC
51	519	P2/	Sondage dans la portion sud de P2, peuplement caryers et érables	S	2023-11-20	AC
52	521	P2/	Prairie en friche, portion nord-est de la zone P2	N	2023-11-20	AC



DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N2
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
53	522	P2/	Plaques de béton (dalle?) portion est P2, axe Antoine-Faucon	N	2023-11-20	AC
54	523	P2/	Amas de pierres, terrain bouleversé, sud de P1, est des sondages	NNE	2023-11-20	AC
55	524	P2/	Enregistrement d'un sondage dans la zone P2	SO	2023-11-20	AC
56	525	P2/	Enregistrement d'un sondage dans la zone P2	-	2023-11-20	AC
57	526	P2/	Sondage en cours de fouille, portion sud de la zone P2	E	2023-11-20	AC
58	527	P2/	Sondage en cours de fouille, portion sud de la zone P2	E	2023-11-20	AC
59	528	P2/	Sondage en bordure de la partie bouleversée portion sud de P1	NNE	2023-11-20	AC
60	529	P2/	Sondage en cours de fouille, portion sud de la zone P2	NE	2023-11-20	AC
61	530	P2/	Détritus jonchant la limite nord du peuplement de caryers	N	2023-11-20	AC
62	531	P2/	Les caryers cèdent le terrain à une forêt pionnière composée de peupliers	S	2023-11-20	AC
63	532	P2/	Terrain bouleversé par des activités de machinerie	NO	2023-11-20	AC
64	533	P2/	Sondage en cours de fouille, portion sud de la zone P2	E	2023-11-20	AC
65	534	P2/	Sondage en cours de fouille (GPS534), portion sud de la zone P2	E	2023-11-20	AC
66	535	P2/	Amas de pierres, terrain bouleversé, sud de P1, entre les sondages GPS1366	N	2023-11-20	AC
67	536	P2/	Taillis et terrain perturbé, talus artificiel portion est, zone P2	N	2023-11-20	AC
68	537	P2/	Sondages dans la prairie dans la portion nord-est de P2	N	2023-11-20	AC
69	538	P2/	Sondages dans la prairie dans la portion nord-est de P2	S	2023-11-20	AC
70	539	P2/	Sondage en cours de fouille, portion nord-ouest de P2	-	2023-11-20	AC
71	540	P2/	Sondage en cours de fouille, portion nord-ouest de P2	-	2023-11-20	AC
72	541	P2/	Sondage en cours de fouille, portion nord-ouest de P2	NO	2023-11-21	AC
73	542	P2/	Sondage en cours de fouille, portion nord-ouest de P2	N	2023-11-21	AC
74	543	P2/	Sondage en cours de fouille, portion nord-ouest de P2	N	2023-11-21	AC
75	544	P2/	Sondage en cours de fouille, portion nord-ouest de P2	-	2023-11-21	AC
76	545	P2/	Clôture de perches, division nord-sud entre deux parcelles du même lot	S	2023-11-21	AC
77	546	P2/	Clôture de perches	N	2023-11-21	AC
78	547	P2/	Prairie portion nord-est de la zone P2	NO	2023-11-21	AC



DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13 Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N2
----------	-----------------------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
79	564	H1/MTL23-16-1-lot?	Dépression de terrain à 15 m du rivage de la RDP	N	2023-11-21	AC
80	565	H1/MTL23-16-1-lot?	Enregistrement du lot?, nombreux coquillages d'eau douce	E	2023-11-21	AC



MTL23-16-1-N2-001_0467.JPG



MTL23-16-1-N2-002_0468.JPG



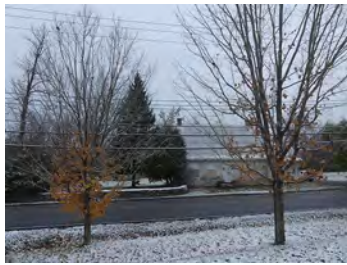
MTL23-16-1-N2-003_0469.JPG



MTL23-16-1-N2-004_0470.JPG



MTL23-16-1-N2-005_0471.JPG



MTL23-16-1-N2-006_0472.JPG



MTL23-16-1-N2-007_0473.JPG



MTL23-16-1-N2-008_0474.JPG



MTL23-16-1-N2-009_0475.JPG



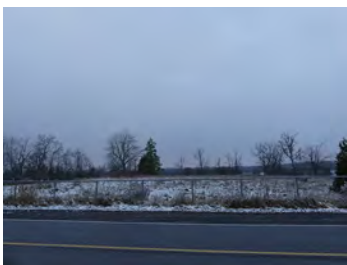
MTL23-16-1-N2-010_0476.JPG



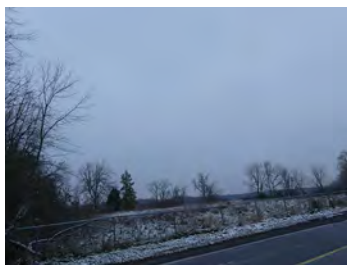
MTL23-16-1-N2-011_0477.JPG



MTL23-16-1-N2-012_0478.JPG



MTL23-16-1-N2-013_0479.JPG



MTL23-16-1-N2-014_0480.JPG



MTL23-16-1-N2-015_0481.JPG



MTL23-16-1-N2-016_0482.JPG



MTL23-16-1-N2-017_0483.JPG



MTL23-16-1-N2-018_0484.JPG



MTL23-16-1-N2-019_0485.JPG



MTL23-16-1-N2-020_0486.JPG



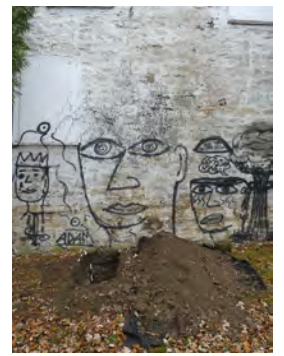
MTL23-16-1-N2-021_0487.JPG



MTL23-16-1-N2-022_0488.JPG



MTL23-16-1-N2-023_0490.JPG



MTL23-16-1-N2-024_0491.JPG



MTL23-16-1-N2-025_0493.JPG



MTL23-16-1-N2-026_0494.JPG



MTL23-16-1-N2-027_0495.JPG



MTL23-16-1-N2-028_0496.JPG



MTL23-16-1-N2-029_0497.JPG



MTL23-16-1-N2-030_0498.JPG



MTL23-16-1-N2-031_0499.JPG



MTL23-16-1-N2-032_0500.JPG



MTL23-16-1-N2-033_0501.JPG



MTL23-16-1-N2-034_0502.JPG



MTL23-16-1-N2-035_0503.JPG



MTL23-16-1-N2-036_0504.JPG



MTL23-16-1-N2-037_0505.JPG



MTL23-16-1-N2-038_0506.JPG



MTL23-16-1-N2-039_0507.JPG



MTL23-16-1-N2-040_0508.JPG



MTL23-16-1-N2-041_0509.JPG



MTL23-16-1-N2-042_0510.JPG



MTL23-16-1-N2-043_0511.JPG



MTL23-16-1-N2-044_0512.JPG



MTL23-16-1-N2-045_0513.JPG



MTL23-16-1-N2-046_0514.JPG



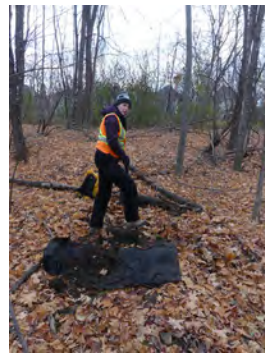
MTL23-16-1-N2-047_0515.JPG



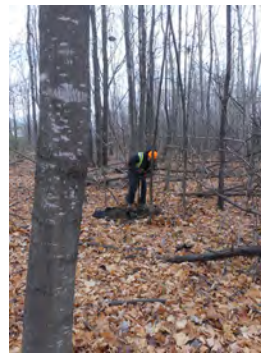
MTL23-16-1-N2-048_0516.JPG



MTL23-16-1-N2-049_0517.JPG



MTL23-16-1-N2-050_0518.JPG



MTL23-16-1-N2-051_0519.JPG



MTL23-16-1-N2-052_0521.JPG



MTL23-16-1-N2-053_0522.JPG



MTL23-16-1-N2-054_0523.JPG



MTL23-16-1-N2-055_0524.JPG



MTL23-16-1-N2-056_0525.JPG



MTL23-16-1-N2-057_0526.JPG



MTL23-16-1-N2-058_0527.JPG



MTL23-16-1-N2-059_0528.JPG



MTL23-16-1-N2-060_0529.JPG



MTL23-16-1-N2-061_0530.JPG



MTL23-16-1-N2-062_0531.JPG



MTL23-16-1-N2-063_0532.JPG



MTL23-16-1-N2-064_0533.JPG



MTL23-16-1-N2-065_0534.JPG



MTL23-16-1-N2-066_0535.JPG



MTL23-16-1-N2-067_0536.JPG



MTL23-16-1-N2-068_0537.JPG



MTL23-16-1-N2-069_0538.JPG



MTL23-16-1-N2-070_0539.JPG



MTL23-16-1-N2-071_0540.JPG



MTL23-16-1-N2-072_0541.JPG



MTL23-16-1-N2-073_0542.JPG



MTL23-16-1-N2-074_0543.JPG



MTL23-16-1-N2-075_0544.JPG



MTL23-16-1-N2-076_0545.JPG



MTL23-16-1-N2-077_0546.JPG



MTL23-16-1-N2-078_0547.JPG



MTL23-16-1-N2-079_0564.JPG



MTL23-16-1-N2-080_0565.JPG

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13	Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N3
----------	-------------	-----------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	588	P2/9A/TR-11	Localisation de la tranchée TR-11, au sud-ouest de la zone P2	SE	06-déc-23	AC
2	589	P2/9A/TR-11	Début de l'excavation de la tranchée TR11	S	06-déc-23	AC
3	590	P2/9A/TR-11	Déblais de creusement de la tranchée TR11, en cours d'excavation	SE	06-déc-23	AC
4	591	P2/9A/TR-11	Déblais de creusement de la tranchée TR11, en cours d'excavation	SE	06-déc-23	AC
5	592	P2/9A/TR-11	Tranchée TR-11, paroi est, en cours d'excavation	NE	06-déc-23	AC
6	593	P2/9A/TR-11	Tranchée TR-11, en cours d'excavation, remblai de comblement de l'aqueduc	N	06-déc-23	AC
7	594	P2/9A/TR-11	Morceau de tissu de coton extrait du remblai en cours d'excavation	-	06-déc-23	AC
8	595	P2/9A/TR-11	Ambiance, excavation TR-11	SE	06-déc-23	AC
9	596	P2/9B/TR-12	Localisation de la tranchée TR-12, au nord de TR-11, ouest de la zone P2	SE	06-déc-23	AC
10	597	P2/9B/TR-12	Localisation de la tranchée TR-12, au nord de TR-11, ouest de la zone P2	SE	06-déc-23	AC
11	599	P2/9B/TR-12	Déblais de creusement de la tranchée TR12, en cours d'excavation	SE	06-déc-23	AC
12	600	P2/9C/TR-13	Localisation de la tranchée TR-13, sentier à l'ouest de la rue Antoine-Faucon	N	06-déc-23	AC
13	601	P2/9C/TR-13	Approche de la pelle mécanique vers TR-13	O	06-déc-23	AC
14	602	P2/9C/TR-13	Ambiance, géotechnicien à l'œuvre	E	06-déc-23	AC
15	603	P2/9C/TR-13	Base de l'excavation mécanique de la tranchée TR-13, roc	NNO	06-déc-23	AC
16	604	P2/9C/TR-13	Base de l'excavation mécanique de la tranchée TR-13, roc	NNO	06-déc-23	AC
17	605	P2/9C/TR-13	Base de l'excavation mécanique de la tranchée TR-13, roc	NNO	06-déc-23	AC
18	606	P2/9D/TR-14	Localisation de la tranchée TR-14, sentier à l'ouest de la rue Antoine-Faucon	NNE	06-déc-23	AC
19	607	P2/9D/TR-14	Début de l'excavation de la tranchée TR-14	NNO	06-déc-23	AC
20	609	P2/9D/TR-14	Paroi ouest de la tranchée TR-14, en cours d'excavation	O	06-déc-23	AC
21	610	P2/9D/TR-14	Paroi ouest de la tranchée TR-14, en cours d'excavation	O	06-déc-23	AC
22	611	P2/9D/TR-14	Tranchée TR-14, en cours d'excavation	N	06-déc-23	AC
23	612	P2/9D/TR-14	Tranchée TR-14, en cours d'excavation	S	06-déc-23	AC
24	613	P2/9D/TR-14	Tranchée TR-14, prise d'échantillon de sol	S	06-déc-23	AC
25	614	P2/9D/TR-14	Fond de tranchée TR-14, roche-mère jonché de blocs calcaires	N	06-déc-23	AC
26	615	P2/9D/TR-14	Déblais de creusement de la tranchée TR14, en cours d'excavation	-	06-déc-23	AC

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13	Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N3
----------	-------------	-----------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
27	616	P2/9E/TR-15	Localisation de la tranchée TR-15, au nord de TR-12, nord-ouest de la zone P2	ENE	06-déc-23	AC
28	617	P2/9E/TR-15	Début de l'excavation de la tranchée TR-15	N	06-déc-23	AC
29	618	P2/9E/TR-15	Paroi est de la tranchée TR-15, base de l'excavation, roc, C168	E	06-déc-23	AC
30	619	H1-TR-19	Localisation de la tranchée TR-19, extension extrémité ouest de la zone H1	SE	07-déc-23	AC
31	621	H1/TR-19	Tranchée TR-19, avant excavation, RDP en arrière-plan	N	07-déc-23	AC
32	622	H1/TR-19	Début de l'excavation de la tranchée TR-19	E	07-déc-23	AC
33	624	H1/TR-19	TR-19: sous l'horizon de terre végétale, argile homogène	ENE	07-déc-23	AC
34	625	H1/TR-19	Argile grise sous argile brun clair, poursuite de l'excavation	E	07-déc-23	AC
35	626	H1/TR-19	Tranchée TR-19, niveau atteint, fin de l'excavation à 3,00 m sous la surface actuelle	S	07-déc-23	AC
36	627	H1/TR-19	Stratification de la paroi nord de la tranchée TR-19, C169	N	07-déc-23	AC



MTL23-16-1-N3-001_1050588.jpeg



MTL23-16-1-N3-002_1050589.jpeg



MTL23-16-1-N3-003_1050590.jpeg



MTL23-16-1-N3-004_1050591.jpeg



MTL23-16-1-N3-005_1050592.jpeg



MTL23-16-1-N3-006_1050593.jpeg



MTL23-16-1-N3-007_1050594.jpeg



MTL23-16-1-N3-008_1050595.jpeg



MTL23-16-1-N3-009_1050596.jpeg



MTL23-16-1-N3-010_1050597.jpeg



MTL23-16-1-N3-011_1050599.jpeg



MTL23-16-1-N3-012_1050600.jpeg



MTL23-16-1-N3-013_1050601.jpeg



MTL23-16-1-N3-014_1050602.jpeg



MTL23-16-1-N3-015_1050603.jpeg



MTL23-16-1-N3-016_1050604.jpeg



MTL23-16-1-N3-017_1050605.jpeg



MTL23-16-1-N3-018_1050606.jpeg



MTL23-16-1-N3-019_1050607.jpeg



MTL23-16-1-N3-020_1050609.jpeg



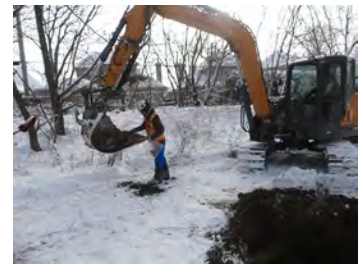
MTL23-16-1-N3-021_1050610.jpeg



MTL23-16-1-N3-022_1050611.jpeg



MTL23-16-1-N3-023_1050612.jpeg



MTL23-16-1-N3-024_1050613.jpeg



MTL23-16-1-N3-025_1050614.jpeg



MTL23-16-1-N3-026_1050615.jpeg



MTL23-16-1-N3-027_1050616.jpeg



MTL23-16-1-N3-028_1050617.jpeg



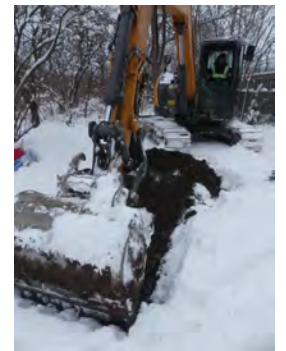
MTL23-16-1-N3-029_1050618.jpeg



MTL23-16-1-N3-030_1050619.jpeg



MTL23-16-1-N3-031_1050621.jpeg



MTL23-16-1-N3-032_1050622.jpeg



MTL23-16-1-N3-033_1050624.jpeg



MTL23-16-1-N3-034_1050625.jpeg



MTL23-16-1-N3-035_1050626.jpeg



MTL23-16-1-N3-036_1050627.jpeg

DESCRIPTION DE L'ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Projet :	850-1047-13	Lien de l'Ouest	Film n° :	MTL23-16-1-N4
----------	-------------	-----------------	-----------	---------------

N°	N° Doc.	Sous-op.	Description	Vue vers	Date	Init.
1	4808	H1/pointe	Rivage de la RDP, zone H1, secteur de la pointe, tente submergée par montée des eaux	N	13-nov-23	AC
2	4809	H1/pointe	Secteur de la pointe, emplacement d'un feu de camp près du rivage de la RDP	SSE	13-nov-23	AC
3	4810	H1/pointe	Foyer circulaire de facture récente, berge immergée de la rivière des prairies	N	13-nov-23	AC
4	4811	P2	Muret d'épierrement, limite de lot ou de parcelle	-	13-nov-23	AC
5	4823	H1	Vue générale de la pointe dans la zone H2	N	16-nov-23	AC
6	4824	H1/pointe	Colonie d'asclépiades dans la portion nord de la pointe s'avancant dans la RDP	N	16-nov-23	AC
7	4828	H1/pointe	Inventaire manuel dans le secteur de la pointe, à l'ouest de la Maison Augustin-Brisebois	SSE	16-nov-23	AC
8	4830	H1/pointe	Inventaire manuel dans le secteur de la pointe, à l'ouest de la Maison Augustin-Brisebois	SSE	16-nov-23	AC
9	4831	H1/pointe	Inventaire manuel dans le secteur de la pointe, à l'ouest de la Maison Augustin-Brisebois	NNO	17-nov-23	AC
10	4832	H1/pointe	Inventaire manuel dans le secteur de la pointe, à l'ouest de la Maison Augustin-Brisebois	NNO	17-nov-23	AC
11	4838	H1/pointe	Inventaire manuel dans le secteur de la pointe, à l'ouest de la Maison Augustin-Brisebois	N	23-nov-23	AC
12	4840	H1/pointe	Inventaire manuel dans le secteur de la pointe, à l'ouest de la Maison Augustin-Brisebois	N	23-nov-23	AC
13	4842	H1/pointe	Vue vers le rivage est de la pointe s'avancant dans la RDP	NE	23-nov-23	AC
14	4843	H1/pointe	Vue vers le rivage est de la pointe s'avancant dans la RDP	NE	23-nov-23	AC
15	4857	H1/pointe	Zone H1, secteur de la pointe sous le couvert neigeux	N	07-déc-23	AC
16	4859	H1/pointe	Zone H1, secteur de la pointe sous le couvert neigeux	NNE	07-déc-23	AC
17	4860	H1/pointe	Zone H1, secteur de la pointe sous le couvert neigeux	N	07-déc-23	AC
18	4861	H1/maison	Maison Augustin-Brisebois et muret enneigé en avant-plan	ENE	07-déc-23	AC
19	4862	H1/maison	Maison Augustin-Brisebois, corps principal et cuisine d'été	NO	07-déc-23	AC
20	4863	H1 ouest	Paroi nord de la tranchée TR-19, extension H1, limite ouest	N	07-déc-23	AC



MTL23-16-1-N4-001_4808.jpeg



MTL23-16-1-N4-002_4809.jpeg



MTL23-16-1-N4-003_4810.jpeg



MTL23-16-1-N4-004_4811.jpeg



MTL23-16-1-N4-005_4823.jpeg



MTL23-16-1-N4-006_4824.jpeg



MTL23-16-1-N4-007_4828.jpeg



MTL23-16-1-N4-008_4830.jpeg



MTL23-16-1-N4-009_4831.jpeg



MTL23-16-1-N4-010_4832.jpeg



MTL23-16-1-N4-011_4838.jpeg



MTL23-16-1-N4-012_4840.jpeg



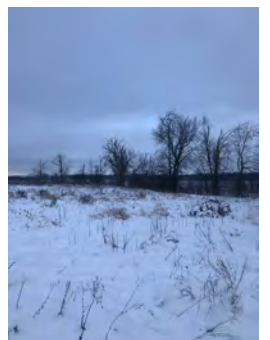
MTL23-16-1-N4-013_4842.jpeg



MTL23-16-1-N4-014_4843.jpeg



MTL23-16-1-N4-015_4857.jpeg



MTL23-16-1-N4-016_4859.jpeg



MTL23-16-1-N4-017_4860.jpeg



MTL23-16-1-N4-018_4861.jpeg



MTL23-16-1-N4-019_4862.jpeg



MTL23-16-1-N4-020_4863.jpeg

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024

Site de Hedley Cottage (CeEt-973) et site de la
corderie Brown (CeEt-975), Québec

Rapport final



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024

Site de Hedley Cottage (CeEt-973) et site de la corderie Brown (CeEt-975),
Québec

Rapport final

Division de la construction
Bureau de projet du tramway de Québec
Ville de Québec

Ville de Québec – 2025

Cette intervention archéologique a été réalisée avec le soutien du Service de l'ingénierie et du Bureau de projet du tramway de Québec de la Ville de Québec.

Permis de recherche archéologique au Québec : 24-QUEB-01

Présentation des images en page couverture, de gauche à droite :

- Ambiance de fouille, site CeEt-973, vue vers le sud-est (2024-CeEt-973.054)
- Extrait du plan « Charlesbourg Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.1 », Honorius Sisson Sitwell, 1865
- Vestige 3F100, mur sud d'un bâtiment de la corderie Brown, CeEt-975-3F100 (2024-CeEt-975.142)

© 2025

Ville de Québec

Tous droits réservés

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ville de Québec – Bureau de projet du tramway de Québec

- Véronique Miclette, responsable d'intervention, rédaction du rapport
- Stéphane Noël, coordination, révision du rapport
- Eli Blouin-Rondeau, assistant-archéologue
- Étienne Corbeil, assistant-archéologue
- Jérémy Gribaut, archéologue de terrain
- Éloïse St-Pierre, archéologue de terrain
- Anja Herzog, spécialiste en culture matérielle, inventaires des artefacts
- Benoit Mimeault, chef de tronçons
- Annie Dufour, conseillère aux relations citoyennes

Ethnoscop Inc.

- Andréanne Chouinard, archéologue de terrain, technicienne de laboratoire
- Sidy Ndour, archéologue de terrain
- Liliane Carle, cartographie
- Laurence Johnson, coordinatrice

Entreprises G.N.P. inc.

Entrepreneur général lors de l'intervention archéologique

- Steven Caron St-Cyr, chargé de projet

RÉSUMÉ

Dans le cadre des travaux préparatoires du projet de tramway de Québec, la Ville de Québec a débuté en 2023 la réfection complète d'infrastructures souterraines dans le quartier du Vieux-Limoilou; travaux qui se sont poursuivis en 2024. Ces travaux touchaient en partie les sites archéologiques connus de Hedley Cottage (CeEt-973) sur la 4^e Avenue et de la corderie Brown (CeEt-975) sur le boulevard des Capucins.

Les deux sites ont été expertisés préalablement aux travaux d'infrastructures, ce qui a permis de mettre au jour de nouveaux vestiges et d'augmenter les connaissances sur leurs occupations :

- De nouveaux vestiges en maçonnerie et des drains en bois ont permis de documenter deux phases de construction de Hedley Cottage (CeEt-973), de même que d'amasser une collection d'artéfacts représentative du 19^e siècle;
- Des vestiges reliés à la filature au sud de la corderie Brown ont pu être datés et observés en entier sur le site CeEt-975, et des vestiges plus récents ont aussi été documentés.

Au terme des interventions de 2024, il appert qu'une bonne section du site CeEt-973 était toujours intacte, et que le sud du site CeEt-975, bien que perturbé, contenait encore des témoins de l'utilisation du secteur par le complexe de la corderie. Après l'expertise archéologique des biens archéologiques en place sur les deux sites, les travaux d'infrastructures ont complètement détruit les portions des sites se trouvant dans l'emprise des excavations.

Un inventaire est tout de même recommandé avant tous travaux d'excavation dans la portion nord-est du site CeEt-973, qui a été peu perturbée. Pour le site CeEt-975, des interventions archéologiques préventives sont recommandées sur les propriétés longeant le côté est du boulevard des Capucins.

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation	ii
Résumé	iii
Table des matières	iv
Liste des figures.....	vi
Liste des photos.....	viii
Liste des tableaux	x
Liste des plans	xi
1 Introduction	1
1.1 Organisation du rapport	2
1.2 Mise en contexte et objectifs.....	5
1.3 Méthodologie	6
1.3.1 Surveillance archéologique	6
1.3.2 Inventaire archéologique	6
1.3.3 Fouilles archéologiques.....	7
2 Cadre environnemental et occupation autochtone.....	10
2.1 Cadre environnemental ancien et actuel.....	10
2.2 Occupation autochtone paléohistorique	12
2.3 Occupation autochtone historique (16 ^e au 20 ^e siècle)	12
3 Site CeEt-973 : Hedley Cottage, 4e Avenue.....	16
3.1 Rappel historique.....	16
3.1.1 Régime français : vocation agricole.....	16
3.1.2 Régime britannique et occupation par la famille Anderson	18
3.1.3 Vers la modernisation de Limoilou.....	24
3.2 Interventions archéologiques antérieures.....	27
3.3 Résultats et interprétations	28
3.3.1 Paléoenvironnement et occupation autochtone paléohistorique.....	28
3.3.2 Événement 1 : Construction du corps principal de Hedley Cottage (avant 1841)	35
3.3.3 Événement 2 : Construction d'un agrandissement au nord du corps principal de Hedley Cottage (vers 1860).....	39
3.3.4 Événement 2 : Occupation de Hedley Cottage	45
3.3.5 Événement 3 : Démolition des vestiges de Hedley Cottage, début du 20 ^e siècle.	48
3.3.6 Événement 4 : Mise en place des conduites municipales, début du 20 ^e siècle	49

3.3.7	Événement 5 : Remblais de rehaussement.....	51
3.4	Discussion et conclusion.....	52
4	Site CeEt-975 : Corderie Brown, boulevard des Capucins.....	55
4.1	Rappel historique.....	55
4.1.1	Régime français : vocation agricole.....	55
4.1.2	Régime britannique et période industrielle	55
4.1.3	Le secteur au 20 ^e siècle	61
4.2	Interventions archéologiques antérieures.....	65
4.3	Résultats et interprétations	65
4.3.1	Paléoenvironnement et occupation autochtone paléohistorique.....	65
4.3.2	Événement 1 : Construction de la filature de la corderie Brown (v. 1863)	72
4.3.3	Événement 2 : Occupation et utilisation du complexe de la corderie (1833-1898).....	83
4.3.4	Événement 3 : Abandon de la corderie	84
4.3.5	Événement 4 : Construction du moulin de Nesbitt (vers 1923)	85
4.3.6	Événement 5 : Remblais de rehaussement.....	88
4.4	Discussion et conclusion.....	90
5	Conclusion et recommandations	91
5.1	Recommandations	92
6	Bibliographie	93
	Annexe A : Catalogue des photographies	97
	Annexe B : Inventaire de la culture matérielle	116
	Annexe C : Coupes stratigraphiques.....	117
	Annexe D : Rapport d'analyse dendrochronologique	118

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Limites des sites archéologiques expertisés en 2024 dans le quartier du Vieux-Limoilou	4
Figure 2 : Détail du plan intitulé « Le Véritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image	14
Figure 3 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mesuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », Robert de Villeneuve, 1685-86.	17
Figure 4 : Détail de la « Carte du Gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur Le Comte de Ponchartrain [...] », Jean Baptiste Decouage, 1709.	17
Figure 5 : Détail de « A Correct Plan of the environs of Quebec, and of the Battle fought on the 13th September, 1759. », Thomas Jefferys, 1759.....	18
Figure 6 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », William Hall, 1799. La propriété de Hipps-Gray est encerclée en rouge	19
Figure 7 : Détail du « Plan of the seigniory of Notre-Dame-des-Anges surveyed pursuant to an approved report of Council dated the 5 May, 1838 », Joseph Bouchette fils, 9 février 1839. La propriété de Charles Smith est encadrée en rouge	20
Figure 8 : Détail du « Plan de la ferme de Charles Smith situé à la Canardière », illustrant un terrain appartenant à C. Smith et comportant des bâtiments entourés de jardins, par Joseph Bouchette Jr., 1841	20
Figure 9 : Détail du « Plan of a certain lot of land at the Canardière near Quebec, to be granted in free and common soccage to C. Smith, esquire », anonyme, 1845 ...	21
Figure 10 : Plan de lotissement de Hedleyville en 1845, Joseph Hamel, 10 octobre 1845	21
Figure 11 : Détail de « Charlesbourg Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.1 », Honorius Sisson Sitwell, 1865.....	23
Figure 12 : Annonce « To Let » pour la location du cottage Chester Home passée dans le journal « Morning Chronicle and Commercial and Shipping gazette », 16 mars 1883.....	23
Figure 13 : Annonce « à louer » passée dans le journal « L'Événement », 16 février 1887.	24
Figure 14 : Plan d'assurance-incendie de 1898, représentant Hedleyville. L'emplacement d'Hedley Cottage devrait se trouver environ sous la flèche du nord.	25

Figure 15 : Détail d'un « Insurance plan of Quebec, vol. II », Charles Edward Goad, 1912.....	26
Figure 16 : Publicité de la Quebec Land Co, Le Soleil, 30 avril 1910.....	27
Figure 17 : Exemples de cottages du 19e siècle, aussi appelés cottages anglo-normands.....	38
Figure 18 : Carte de Robert de Villeneuve, 1685-86, où est présent un bâtiment (encerclé en rouge) dans le secteur à l'étude.....	56
Figure 19 : Terres de la Vacherie et de Notre-Dame des Anges au détour de la rivière Saint-Charles, par Digby Hamilton, vers 1761. Les probables bâtiments de la famille Parent sont encerclés en rouge.	57
Figure 20 : Emplacement de la corderie de Robert Dalkin, au sud-est du secteur à l'étude	58
Figure 21 : Corderie Brown illustrée sur le plan de Sitwell 1867	59
Figure 22 : Plan de 1879 illustrant la corderie Brown.....	60
Figure 23 : Plan d'assurance-incendie de 1898 ; le complexe de la corderie est présent, mais le bâtiment de bois semble désaffecté.....	61
Figure 24 : Plan d'assurance-incendie de 1912 présentant le secteur à l'étude.....	62
Figure 25 : Plan d'assurance-incendie publié en 1923	63
Figure 26 : Plan d'assurance-incendie du secteur de 1957	64

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Décapage mécanique sur le site CeEt-973, sur la 4 ^e Avenue à l'intersection de la 4 ^e rue, vue vers le nord-ouest.....	8
Photo 2 : Parement ouest et coin du vestige 3A200, observé et enregistré lors de l'intervention de 2023, vue vers l'est	36
Photo 3 : Parement est du vestige 3A200, observé et enregistré lors de l'intervention de 2024, vue vers l'est.....	36
Photo 4 : Vestige 4C200, vue en plan	37
Photo 5 : Vestiges composant <i>Hedley Cottage</i> , vue en plongée vers l'ouest.....	39
Photo 6 : Parement nord du vestige 4D100, vue vers le sud	40
Photo 7 : Parement nord du vestige 4A100, où l'on remarque deux rondins de bois servant de sole à la structure	41
Photo 8 : Tesson de différentes céramiques provenant du lot CeEt-973-4D3	46
Photo 9 : Drain 4B100 après le retrait du couvercle et la fouille des sédiments.....	47
Photo 10 : Bouteille de colorant à cheveux, mise au jour dans le lot 4B12	48
Photo 11 : Exemple d'assiettes en terre cuite fine blanche provenant des remblais (4E6)	49
Photo 12 : Exemple d'artéfacts reliés à l'hygiène et provenant du lot 4E6.....	50
Photo 13 : Tesson de TCC vernissée verte de France, qui pourrait représenter une occupation plus ancienne (18 ^e siècle) dans le lot 4C4.....	51
Photo 14 : Mur sud (3F100) et mur de refend (1B100) de la filature de la corderie Brown	73
Photo 15 : Sole de bois sous la maçonnerie de 3F100, vue vers l'est	74
Photo 16 : Sole de bois sous la maçonnerie de 3F100, après le démantèlement du mur, vue vers le nord	74
Photo 17 : Vue d'ensemble de la sous-opération 3F, avec le vestige en maçonnerie 3F100 en arrière-plan	75
Photo 18 : Parement nord du vestige 3A100	76
Photo 19 : Parement sud du vestige 3A100, et vue d'ensemble lors de la surveillance archéologique (4A99).....	76

Photo 20 : Exemple de mortaise sur une pièce de bois retrouvée sous 1B100 (pièce B)	77
Photo 21 : Pièce de bois (A) à la jonction entre le mur de refend 1B100 (à gauche) et le mur de fondation sud (3F100, à droite). Elle se trouve simultanément sous les deux vestiges.....	78
Photo 22 : Fin de la fouille de la sous-opération 3D avec le drain en bois 3D300 (à gauche de la photo)	84
Photo 23 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 3B.....	85
Photo 24 : Fin de la fouille de la sous-opération 3B, avec le vestige 3B100 en béton....	86
Photo 25 : Détail du vestige 3B200, béton sur une assise de pierres, qui s'appuie sur le vestige 3A100 au sud	87
Photo 26 : Exemples de clous provenant des remblais supérieurs (3A99)	89
Photo 27 : Exemples de tessons de bouteilles et de contenants de verre provenant des remblais supérieurs (3A99)	89

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Résumé des lots et des événements de la fouille de CeEt-973 2024	32
Tableau 2 : Résumé des vestiges de la fouille de CeEt-973 en 2024	34
Tableau 3 : Résumé des lots et des événements de la fouille de CeEt-975	70
Tableau 4 : Résumé des vestiges et des structures de la fouille de CeEt-975	71

LISTE DES PLANS

Plan 1 : Localisation générale des emplacements expertisés en 2024 dans le Vieux-Limoilou	3
Plan 2 : Interventions archéologiques sur le site CeEt-973.....	30
Plan 3 : Détails des sous-opérations du site CeEt-973 lors de l'intervention de 2024	31
Plan 4 : Superposition des vestiges du site CeEt-973 sur un plan de Bouchette Jr. (1841)	42
Plan 5 : Superposition des vestiges du site CeEt-973 sur le plan de Sitwell (1867).....	43
Plan 6 : Interventions archéologiques sur le site CeEt-975.....	66
Plan 7 : Sous-opérations CeEt-975-3A à 3F	67
Plan 8 : Sous-opérations CeEt-975-3A à 3E.....	68
Plan 9 : Sous-opération CeEt-975-3F.....	69
Plan 10 : Superposition des vestiges du site CeEt-975 sur le plan de Sitwell de 1867 ..	80
Plan 11 : Superposition des vestiges du site CeEt-975 sur le plan d'assurance-incendie de Goad (1898).....	81
Plan 12 : Superposition des vestiges du site CeEt-975 sur le plan d'assurance-incendie de Goad (1912).....	82

1 INTRODUCTION

Au moment des travaux archéologiques, le projet du tramway de Québec prévoit l'aménagement d'un réseau de tramway moderne sur 19,3 km, entre Cap-Rouge et D'Estimauville, passant par Sainte-Foy, le centre-ville et Limoilou. Le tramway circulera dans l'axe le plus achalandé de l'agglomération et s'arrêtera à 24 stations et cinq pôles d'échanges.

Le projet du tramway de Québec étant soumis au Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, le potentiel archéologique de tous les tronçons du projet a fait l'objet d'évaluations détaillées puis de recommandations quant aux interventions à planifier (inventaire, fouilles, supervision, etc.). Plusieurs études de potentiel archéologique ont été effectuées, notamment :

- Évaluation sommaire du potentiel archéologique pour le tracé d'origine, soit du Pôle Le Gendre au Terminus de Charlesbourg, correspondant aux tronçons TW-01 à TW-18 (Simoneau 2018) ;
- Études de potentiel archéologique réalisées pour le tracé d'origine (tronçons TW-01 à TW-18) (Ethnoscop 2020a, 2020b, 2020c, 2020d) ;
- En 2021, ajout d'une nouvelle portion du tracé allant du Pôle de Saint-Roch au Pôle D'Estimauville (tronçons TW-19 et TW-20). Ces nouveaux tronçons ont également fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique (Ethnoscop 2021a ; Ethnoscop 2023a).

En 2020 et 2021, des fouilles archéologiques et des inventaires par sondages exploratoires ont été réalisés dans plusieurs zones identifiées dans les études de potentiel (Ethnoscop 2021b, 2022a, 2022b, 2023b). Les validations du potentiel archéologique sur le terrain se sont poursuivies à l'été puis à l'automne 2022, principalement pour les tronçons TW-19 et TW-20 dans les quartiers du Vieux-Limoilou, de Maizerets et le secteur D'Estimauville (Ethnoscop 2024a, 2024b). Diverses interventions archéologiques ont aussi été réalisées par la Ville de

Québec en 2023 (tronçons TW-09, TW-12 et TW-19), et se sont poursuivies en 2024.

Le présent rapport présente les résultats de deux interventions archéologiques dans le quartier du Vieux-Limoilou (plan 1). Ces interventions comprenaient des fouilles sur le site de Hedley Cottage (CeEt-973), inventorié en 2022 et 2023 (Ethnoscop 2023 ; Ville de Québec 2024), ainsi que deux tranchées d'inventaire dans une portion du boulevard des Capucins, dans l'emprise du site de la corderie Brown (CeEt-975). Une surveillance archéologique a suivi l'inventaire sur le site CeEt-975. Les deux sites archéologiques touchés témoignent des diverses occupations du secteur au 19^e siècle, soit une habitation bourgeoise et l'une des premières industries qui s'implanteront dans le secteur.

Ces interventions ont été réalisées en amont de la réfection complète des infrastructures souterraines de la 4^e Avenue et du boulevard des Capucins prévue quelques semaines plus tard au printemps 2024. Les travaux ont été effectués en préparation de la phase de réalisation du projet de tramway.

1.1 Organisation du rapport

Le rapport est divisé en six sections qui contextualisent les interventions et présentent les principaux résultats :

- Introduction, comprenant la mise en contexte et les objectifs de l'intervention
- Cadre environnemental ancien et actuel
- Rappel historique
- Interventions archéologiques antérieures
- Résultats et interprétations
- Conclusion et recommandations



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

LOCALISATION GÉNÉRALE DES
EMPLACEMENTS EXPERTISÉS EN 2024
DANS LE VIEUX-LIMOILLOU

PLAN 1



0 400 800 m
ÉCHELLE : 1/40 000



Sources : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques n°s 21L14-200-0101 et 21L14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2018
ethno-scop

Plan 1 : Localisation générale des emplacements expertisés en 2024 dans le Vieux-Limoilou



Interventions archéologiques 2024

Site de Hedley Cottage
(CeEt-973) et site de la
corderie Brown (CeEt-975),
quartier du Vieux-Limoilou,
Québec

Localisation des sites expertisés en 2024 dans le quartier du Vieux-Limoilou



0 25 50 100 m
1:3 500

Plan par : Stéphane Noël

Source : Photographie aérienne
2023, Ville de Québec

Système de coordonnées
projetées : NAD_1983_MTM_7



Figure 1 : Limites des sites archéologiques expertisés en 2024 dans le quartier du Vieux-Limoilou

1.2 Mise en contexte et objectifs

En 2023, la Ville de Québec a débuté la réfection des conduites souterraines dans plusieurs rues du Vieux-Limoilou. Ces travaux se sont échelonnés jusqu'à la fin de 2024, et ont touché des portions de la 4^e Rue, de la 5^e Rue, de la 3^e Avenue, de la 4^e Avenue, de la 6^e Avenue et du boulevard des Capucins.

À la suite des inventaires archéologiques qui se sont déroulés en 2022 et 2023 dans le secteur, la Ville de Québec a recommandé de poursuivre les recherches archéologiques dans l'emprise des sites CeEt-973 et CeEt-975 pour deux raisons principales :

- Les résultats des inventaires archéologiques réalisés sur le site de Hedley Cottage (CeEt-973) ont démontré l'intégrité des ressources archéologiques associées à cette habitation bourgeoise du 19^e siècle (Ethnoscop 2024a, Ville de Québec 2024) ;
- Les résultats de l'inventaire ayant mené à la création du site archéologique de la corderie Brown (CeEt-975 ; Ethnoscop 2024b) démontrent la présence de vestiges en place associés aux bâtiments en pierre au sud du complexe industriel et à la corderie au nord.

Pour le site de Hedley Cottage (CeEt-973), les objectifs de l'intervention visaient à effectuer la fouille complète des vestiges et des couches archéologiques dans la portion est de la 4^e Avenue, au sud de la 4^e Rue. L'inventaire réalisé par Ethnoscop en 2022 s'étant limité à la moitié ouest de la 4^e Avenue, et la tranchée d'inventaire de 2023 ayant aussi révélé des vestiges (Ville de Québec 2024), une intervention supplémentaire a été planifiée avant les travaux d'infrastructures de 2024.

L'intervention de 2024 avait également pour objectif de poursuivre la fouille des vestiges pouvant être associés au site de la corderie Brown (CeEt-975) sur le boulevard des Capucins, en particulier de part et d'autre du sondage (1B) réalisé le plus au sud par Ethnoscop (2024b).

Ces interventions ont été réalisées sous le permis **24-QUEB-01** délivré à la Ville de Québec par le MCC conformément au *Règlement sur la recherche archéologique* de la Loi sur le patrimoine culturel.

1.3 Méthodologie

1.3.1 Surveillance archéologique

Une supervision archéologique a eu lieu sur le site CeEt-975, simultanément aux travaux d'excavation mécanique pour la pose des conduites souterraines. La localisation en plan de la tranchée nécessaire à l'installation des conduites qui a été supervisée par un archéologue a été positionnée à l'aide du fichier géoréférencé des conduites souterraines et des notes de terrain. Les vestiges observés ont été géolocalisés à l'aide d'une station totale. Les données géoréférencées ont été archivées à la Ville de Québec. Les notes relatives à la surveillance ont été consignées dans des carnets d'arpentage.

1.3.2 Inventaire archéologique

L'objectif de l'inventaire archéologique est de vérifier le potentiel archéologique estimé des secteurs ciblés, et de déterminer la nature et l'intégrité des sols et des vestiges archéologiques. Pour ce faire, l'inventaire archéologique en milieu urbain documente les coupes stratigraphiques des parois afin de relever des phénomènes observés et l'ensemble des données touchant les vestiges archéologiques mis au jour. La reconstitution de la chronologie de l'occupation dans les limites de l'aire d'intervention et la caractérisation des phases d'occupation s'effectue aussi en échantillonnant des témoins de la culture matérielle.

Le présent inventaire sur le site de la corderie Brown (CeEt-975) comportait deux tranchées mécaniques (les sous-opérations CeEt-975-3A et CeEt-975-3F) à l'intérieur desquelles des sondages (CeEt-975-3B, CeEt-975-3C, CeEt-975-3D et CeEt-975-3E) ont également été fouillés manuellement. L'implantation des tranchées et leurs dimensions ont été planifiées en considérant les résultats d'un

inventaire antérieur (Ethnoscop 2024b) et des études de potentiel sur le tracé du futur tramway (Ethnoscop 2020a ; 2021a), et les connaissances des perturbations modernes (principalement les conduites municipales et entrées d'eau). De ce fait, les tranchées d'inventaire dans l'emprise du site de la corderie Brown se localisent dans le secteur sud du complexe où se trouvaient les bâtiments en pierres et non dans le secteur de la corderie en bois plus au nord.

La mise en place des sondages à l'intérieur des tranchées a été déterminée par la nature des sols et des vestiges observés. Ainsi, les éléments récents qui ne présentaient aucun intérêt archéologique (comme le revêtement et le gravier compacté formant l'infrastructure de rue) ont été retirés mécaniquement, puis dans les sondages manuels les sols ont été fouillés selon la séquence inverse de déposition.

1.3.3 Fouilles archéologiques

Dans la portion sud-est du site de Hedley Cottage (CeEt-973) ont eu lieu des fouilles archéologiques. Le décapage mécanique des couches de surface a rapidement permis d'atteindre les vestiges identifiés et protégés en 2023, et d'en mettre de nouveaux au jour. Comme des travaux de réfection d'infrastructures souterraines étaient prévus dans les semaines suivantes dans la 4^e Avenue, et donc dans l'emprise du site de Hedley Cottage, il a été décidé de procéder à des fouilles archéologiques de sauvetage. Ces interventions étaient nécessaires considérant l'intégrité des biens archéologiques, leur ancienneté et leurs valeurs archéologiques.

Après le décapage mécanique (photo 1), des sous-opérations ont été implantées dans l'objectif de récolter le plus d'informations possible sur les vestiges et les couches de sols en place. Dans ces sous-opérations, la fouille s'est effectuée de manière manuelle, selon la séquence inverse de déposition, à l'aide d'outils tels que la pelle, la pioche, la bêche et la truelle. Les notes de terrain comprennent les fiches de lots, les fiches de vestiges, les relevés stratigraphiques, les relevés en plans, la prise d'élévation et un catalogue photographique.

Conformément à la méthodologie archéologique utilisée à la Ville de Québec, le système Tikal (Parcs Canada 2005) a été utilisé pour l'identification des tranchées de toutes les interventions mentionnées plus haut, des couches stratigraphiques et des vestiges. Pour CeEt-973, il s'agissait de la quatrième intervention archéologique sur le site ; le numéro d'opération 4 a donc été utilisé. À l'intérieur de cette opération, la sous-opération 4A représente l'ensemble du décapage mécanique et les sous-opérations suivantes (4B, 4C, 4D, 4E et 4F) ont été fouillées manuellement.



Photo 1 : Décapage mécanique sur le site CeEt-973, sur la 4^e Avenue à l'intersection de la 4^e rue, vue vers le nord-ouest

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-973.002, 8 avril 2024

Sur le site CeEt-975, il y a eu un inventaire et une surveillance archéologique, qui étaient respectivement les troisième et quatrième interventions et portent donc les numéros d'opérations 3 (pour l'inventaire) et 4 (pour la surveillance). Le lot 4E99 désigne l'ensemble des sols excavés mécaniquement lors de la surveillance.

Les artefacts récoltés ont été ensachés et identifiés selon leur provenance (site, opération, sous-opération et lot) sur le terrain. Une fois en laboratoire, ils ont été nettoyés ; les céramiques et le verre furent brossés à l'eau, et le métal, à sec. Ils ont été inventoriés¹ et regroupés selon leur type.

Au terme du projet, tous les documents originaux de l'intervention ont été déposés à la Ville de Québec et des copies ont été remises au ministère de la Culture et des Communications du Québec.

¹ Voir inventaire de la culture matérielle en annexe B.

2 CADRE ENVIRONNEMENTAL ET OCCUPATION AUTOCHTONE

2.1 Cadre environnemental ancien et actuel

L'aire d'intervention se situe près de l'embouchure de la rivière Saint-Charles, dans l'actuel quartier du Vieux-Limoilou. Le secteur fait partie de la formation Les Fonds qui caractérise la dépression de Cap-Rouge–Limoilou. Cette formation est constituée d'ardoise et d'ardoise dolomitique de l'Ordovicien moyen (Ethnoscop 2020a : 15).

La carte des formations superficielles de la région de Québec montre que le quartier du Vieux-Limoilou est formé d'alluvions de terrasses fluviales. La majeure partie de la dépression de Cap-Rouge–Limoilou est recouverte de silts estuariens mis en place lors de la transgression laurentienne, soit entre 5 000 et 6 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 16 ; Dionne 2001 ; Lamarche 2011). Dans les secteurs sous 15 m d'altitude, des limons sableux estuariens recouvrent les argiles d'origine marine, tandis qu'au-dessus de 15 m d'altitude, les sols sont plutôt des sables littoraux qui forment des levées et des bas de plages (Ethnoscop 2020a : 16 ; Morneau 1989 : 40). Dans les secteurs sous 20 m d'altitude, il est jugé que les dépôts offrent un drainage qualifié de bon à moyen (Ethnoscop 2020a : 17).

Le secteur des sites CeEt-973 et CeEt-975 se situe à environ 7 m d'altitude. Les études en paléoenvironnement permettent de déterminer que la région de Québec était recouverte des glaces de l'inlandsis laurentidien jusque vers 13 000 à 12 500 ans AA, alors que s'entamait la déglaciation de la région de Québec. Un peu après 11 000 ans AA, le seuil de Québec aurait été libéré des glaces, engendrant la vidange du lac proglaciaire Candona et l'arrivée massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain.

Le relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la création du lac à Lampsilis à l'ouest de Québec vers 9 800 ans AA. L'exondation progressive du territoire passe par diverses phases menant à la création de terrasses (Lamarche 2011 : 9). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent commence sa formation à une altitude de 65 m vers

9 700 ans AA (Lamarche 2011 : 125). Des bras du Proto-Saint-Laurent coulent alors sur la rive nord du promontoire de Québec émergeant, en empruntant la dépression de Cap-Rouge–Limoilou (Ethnoscop 2020a : 19).

Jusqu'à environ 9 500 ans AA, le climat devait être assez rigoureux, avec les terres émergées caractérisées par un pergélisol recouvert d'une toundra herbeuse. Les études paléoenvironnementales indiquent toutefois que dès 9 000 ans AA, des arbres peuplaient les contreforts des Laurentides au nord de Québec, tandis qu'entre 7 000 et 8 000 ans AA, une forêt d'épinettes noires recouvrait les basses terres (Richard 1985 ; Ethnoscop 2020a : 20).

Le niveau de l'eau relatif s'abaisse progressivement, mais de façon irrégulière. Vers 7 000 ans AA, le niveau de l'eau descend à environ 10 m sous le niveau actuel, avant de remonter lors de la transgression laurentienne, entre 6 500 et 5 600 ans AA, atteignant de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel. Il descendra à nouveau sous le niveau actuel avant de remonter peu après 2 000 ans AA lors de la transgression de Mitis, atteignant de 5 à 8 m au-dessus du niveau actuel (Ethnoscop 2020a : 20 ; Dionne 2001). Les chercheurs considèrent que les conditions climatiques et les niveaux hydriques ont atteint une stabilité il y a environ 1 000 ans AA (Ethnoscop 2020a : 20).

Ainsi, le secteur à l'étude a pu être occupé par des humains il y a environ 7 000 ans AA, avant d'être submergé progressivement entre 6 500 et 5 600 ans AA. Vraisemblablement, les aires d'intervention ne redeviennent habitables qu'à partir du Sylvicole, c'est-à-dire à partir de 3 000 ans AA.

Jusqu'au 20^e siècle, les berges de la rivière Saint-Charles se situaient approximativement dans l'axe de la 2^e Rue actuelle. Il faut donc considérer que les aires d'intervention étaient auparavant plus près de la rivière qu'aujourd'hui.

Actuellement, les aires d'intervention sont dans un milieu fortement urbanisé. Les travaux d'excavation ont été réalisés dans des emprises de rues asphaltées.

2.2 Occupation autochtone paléohistorique

Lors de la période du Paléoindien récent (10 000 à 8 000 ans AA), le secteur à l'étude était complètement submergé. Un site de cette époque a été identifié dans la région de Québec à l'embouchure de la rivière Chaudière sur une terrasse entre 40 et 50 m d'altitude. Cependant, aucun site de cette époque n'a encore été mis au jour sur le promontoire de Québec.

La période de l'Archaïque (10 000 à 3 000 ans AA) a été divisée en trois sous-périodes : Archaïque ancien, Archaïque moyen et Archaïque récent. Bien que des sites de l'Archaïque ancien et moyen aient été identifiés sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, il faut attendre la période de l'Archaïque récent (6 000 à 3 000 ans AA) avant que le territoire de la ville de Québec soit occupé de façon permanente par les Autochtones. Les sites de cette époque consistent principalement en des petits campements saisonniers situés entre 10 et 20 m d'altitude (Ethnoscop 2020a : 10). Lors de l'Archaïque, les sites à l'étude étaient en bonne partie submergés, limitant ainsi leur potentiel d'occupation par les peuples autochtones.

Les sites de la période du Sylvicole (3 000 à 450 ans AA) sont mieux représentés à Québec. Des occupations du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) ont été identifiées au site de l'îlot des Palais et à Place Royale, en Basse-Ville de Québec. Ces sites ont été mis au jour entre 5 et 20 m d'altitude. La sous-période du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) est quant à elle documentée sur les sites de la place Royale, de l'îlot des Palais, du domaine Maizerets (à environ 1 km au nord-est du secteur à l'étude) et de Sillery (Ethnoscop 2023b : 15). Ainsi, l'occupation autochtone la plus probable du secteur d'intervention aurait pu débuter à partir du Sylvicole, il y a environ 3 000 ans AA.

2.3 Occupation autochtone historique (16^e au 20^e siècle)

Au cours de ses visites dans l'estuaire du Saint-Laurent, de 1534 à 1536, Jacques Cartier prend contact avec des Iroquois dans la région de Québec, et entretient avec eux des relations politiques et économiques. Plusieurs villages devaient être présents entre Québec et la côte de Beaupré. Dans ses récits, alors qu'il naviguait

à l'embouchure de la rivière Saint-Charles en septembre 1535, Cartier mentionne la présence d'une bourgade nommée Stadaconé, et estime alors sa population entre 500 et 800 personnes. La localisation du village de Stadaconé a fait l'objet de plusieurs hypothèses par les archéologues et historiens. Une analyse récente suggère qu'il serait vraisemblablement sur la rive sud de la rivière Saint-Charles, sur une terrasse de 15 m d'altitude, à environ 1,6 km (une demi-lieue) de l'embouchure de la rivière Lairet (Plourde 2008).

Pour des raisons qui demeurent largement débattues, les Iroquoiens du Saint-Laurent abandonnent la vallée du fleuve Saint-Laurent entre le passage de Cartier (1534-36) et la fondation de Québec par Samuel de Champlain, en 1608 (Ethnoscop 2023a : 23). Au début du 17^e siècle, différentes Nations autochtones (Innus, Algonquins, Malécites et Mi'kmaw) contrôlent la vallée du Saint-Laurent. L'ouverture de la mission de Sillery en 1637 attire aussi des groupes d'origine abénaquise et des Hurons-Wendats (Ethnoscop 2023a : 23).

Après une période tumultueuse au début du 17^e siècle pendant laquelle ils ont été affaiblis par les épidémies et les guerres avec les Iroquois, les Hurons-Wendats se déplacent entre autres vers Québec depuis la région de la baie Georgienne, en Ontario.

Ainsi, au printemps 1650, environ 300 Hurons-Wendats arrivent à Québec où ils sont temporairement hébergés par les Ursulines et les Augustines (Lozier 2018 : 109). Ce nombre augmente à environ 600 à partir de l'automne 1650. Ils passent l'hiver de 1650-51 près de l'Hôtel-Dieu de Québec (Jaenen 1996 : 180) et au printemps 1651, les Jésuites les conduisent à l'Île d'Orléans, sur une terre accordée pour huit ans par Éléonore de Grandmaison (Labelle 2014 : 133). Au printemps 1656, un groupe d'Iroquois attaque le village huron de l'Île d'Orléans et environ 70 individus, incluant plusieurs jeunes femmes, sont tués ou faits prisonniers (Trigger 1976 : 810).

La plupart des Hurons-Wendats retournent alors à Québec le 4 juin 1656. Quelques familles huronnes se sont aussi dirigées vers Sillery, puisque cette mission était fortifiée (Trigger 1976 : 811). En Haute-Ville, le gouverneur Louis

d'Ailleboust de Coulonge fait construire un fort pour protéger les Hurons-Wendats, tout juste à côté du fort Saint-Louis (figure 2). Ils reçoivent aussi des terres à cultiver : ils ont au moins 44 arpents en culture sur la rive sud du Saint-Laurent (Labelle 2014 : 135).



Figure 2 : Détail du plan intitulé « Le Vritable plan de Québec fait en 1663 », par Jean Bourdon, 1663. Le fort des Hurons est situé au centre de l'image

Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 3. Lien web :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689086>

En 1667, les Hurons-Wendats décident de se diriger vers Beauport à la suite de la paix instaurée entre les Français et les Iroquois (Labelle 2014 : 135). Ce séjour fut de courte durée, car en 1669, ils rejoignent la côte Saint-Michel à Notre-Dame-de-Foy (Sainte-Foy). Les Hurons-Wendats y habitent pendant quatre ans, soit assez longtemps pour cultiver des champs et construire des maisons.

En 1673, les terres et le bois commencent à manquer à Notre-Dame-de-Foy (Martin 1885 : 194). Après des consultations et des prospections, la population huronne-wendate choisit un nouvel emplacement dans la seigneurie Saint-Gabriel qui appartient aux Jésuites. Il s'agit d'un plateau sablonneux, formant une pointe située entre deux ruisseaux et la rivière Lorette. Cette nouvelle mission est nommée Notre-Dame-de-Lorette. Les Hurons-Wendats y sont demeurés de

décembre 1673 jusqu'à l'automne 1697, soit près de 24 ans (Labelle 2014 : 136-137). Après le départ des Hurons-Wendats et des Jésuites, ce village a été renommé la Vieille-Lorette, puis L'Ancienne-Lorette. Les Hurons-Wendats s'installent alors près des chutes de la rivière Saint-Charles, à un endroit nommé Jeune-Lorette. Maintenant appelé Wendake, ce village est encore aujourd'hui occupé par les Hurons-Wendats.

La documentation historique disponible ne permet pas de déterminer que les aires d'interventions ont fait l'objet d'une occupation soutenue par des Autochtones à la période historique (16^e au 20^e siècle).

3 SITE CeEt-973 : HEDLEY COTTAGE, 4E AVENUE

3.1 Rappel historique

Cette section présente un résumé de l'occupation du secteur du site de Hedley Cottage (CeEt-973), à partir du Régime français, jusqu'à nos jours.

3.1.1 Régime français : vocation agricole

Le site CeEt-973 est dans les limites d'une immense terre originalement concédée aux Jésuites et désignée comme la seigneurie Notre-Dame-des-Anges². Au 17^e siècle, le secteur de la 4^e Avenue faisait partie des terres de Pierre Normand de la Brière et Jean Normand (figure 3 et figure 4)³. L'aveu et dénombrement effectué par les Jésuites en 1733 permet de mieux comprendre la division de cette terre et de déterminer les bâtiments qui y étaient présents⁴. L'ancienne terre de Jean Normand (père) est divisée en trois parcelles et réparties entre ses fils : Joseph Normand, Charles Normand et Jean Normand. Au début des années 1730, la portion est de la terre qui correspond au secteur de la 4^e Avenue, est occupée par la veuve de Jean Normand. Selon l'aveu et dénombrement de 1733, le lot de terre de la veuve de Jean Normand fait un arpent de front sur quarante arpents de profondeur et y sont érigées une maison, une grange et une étable⁵. Puis, en 1754, cette même terre appartenait à Charles Normand, le fils de Joseph Normand (figure 5) (Côté et Pintal 2013 : 15).

² [BAnQ, Acte de concession par Henri de Lévy, Duc de Vantadour \[...\] aux Pères de la Compagnie de Jésus \[...\], 10 mars 1626](#)

[BAnQ, Acte de concession par la Compagnie de la Nouvelle-France aux Pères de la Compagnie de Jésus \[...\], 15 janvier 1637](#)

³ [BAnQ, Aveu et dénombrement de la seigneurie Notre-Dame-des-Anges \[...\], 15 octobre 1678](#)

⁴ [BAnQ, Registre contenant une copie des aveux et dénombremens des seigneuries des Révérends Pères Jésuites situées dans les districts de Québec et Montréal \[...\], 17 janvier 1733](#)

⁵ [Idem](#)



Figure 3 : Détail de la « Carte des Environs de Quebec en La Nouvelle France Mezuré sur le lieu très exactement en 1685 et 86 », Robert de Villeneuve, 1685-86.

Source : BnF, département Cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 7 P 4.

Lien Web : <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb413116963>.



Figure 4 : Détail de la « Carte du Gouvernement de Québec levée en l'année 1709 par les ordres de Monseigneur Le Comte de Ponchartrain [...] », Jean Baptiste Decouage, 1709.

Source : BAnQ, P600, S4, SS2, D192.

Lien Web : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121076>.



Figure 5 : Détail de « A Correct Plan of the environs of Quebec, and of the Battle fought on the 13th September, 1759. », Thomas Jefferys, 1759.

Source : William L. Clements Library, ID 591.

Lien Web : <https://quod.lib.umich.edu/w/wcl1ic/x-591/wcl000697>

3.1.2 Régime britannique et occupation par la famille Anderson

En 1773, Charles Normand cède sa terre à ses fils Pierre-Hyacinthe et Jean-Baptiste (Côté 2023 : 235). Ces derniers vendent ensuite la terre au marchand-boucher George Hipps (Côté et Pintal 2023 : 17). Au moment de la vente, le terrain était divisé en deux parties, chacune appartenant à l'un des frères. Chaque moitié contenait une maison et des dépendances⁶. Hipps, quant à lui, fait construire une maison et fait transporter une grange sur sa terre nouvellement acquise. À sa mort en 1781, la terre est mise aux enchères⁷. La portion à l'est appartient à Ralph Gray en 1784 et lui appartient encore en 1805 (Ethnoscop 2024b). La propriété est ensuite acquise par le marchand-boucher Charles Smith père, probablement dans les années 1820 ou 1830.

⁶ [BANQ, Enchère et mise à prix d'une terre et d'un bâtiment situés à La Canardière, dépendants de la succession de feu George Hipps, 7 juin 1781](#)

⁷ [Idem](#)

Le plan de 1838 (figure 7) confirme que Smith était bel et bien propriétaire de cette terre. À la même époque, William Hedley Anderson exploite aussi les battures de la rivière Saint-Charles au sud du secteur pour son commerce de bois équarri. Puis, en 1841, Charles Smith père vend sa grande terre à William Hedley Anderson, tout en se réservant un terrain. Le plan de 1841 joignant le procès-verbal de la vente illustre la portion du terrain acquise par Anderson (figure 8). Des plans de 1845 confirment ce partage de terrains (figure 9 et figure 10).

À l'ouest des bâtiments de ferme construits avant 1799, le plan de 1841 montre le détail du terrain réservé par Smith. Sur ce terrain sont présents trois bâtiments entourés de jardins, à l'emplacement du secteur à l'étude. Anderson projette aussi la création d'un hameau urbain dans le secteur. En 1845, il acquiert donc la devanture de la terre de Charles Smith père et y fait tracer le plan d'un lotissement par l'arpenteur Joseph Hamel (figure 10) (Côté et Pintal 2023 : 24).

Selon les superpositions du plan de 1845 (Figure 9) avec le cadastre actuel, les bâtiments à l'est du terrain réservé par Smith en 1841 seraient un peu à l'est de la 4^e Avenue actuelle, dans la partie sud de la 4^e Rue et sous les bâtiments au sud de cette rue. Il s'agirait des bâtiments de ferme de Hipps, tel qu'on peut les voir sur le plan de Hall, dressé en 1799 (figure 6).

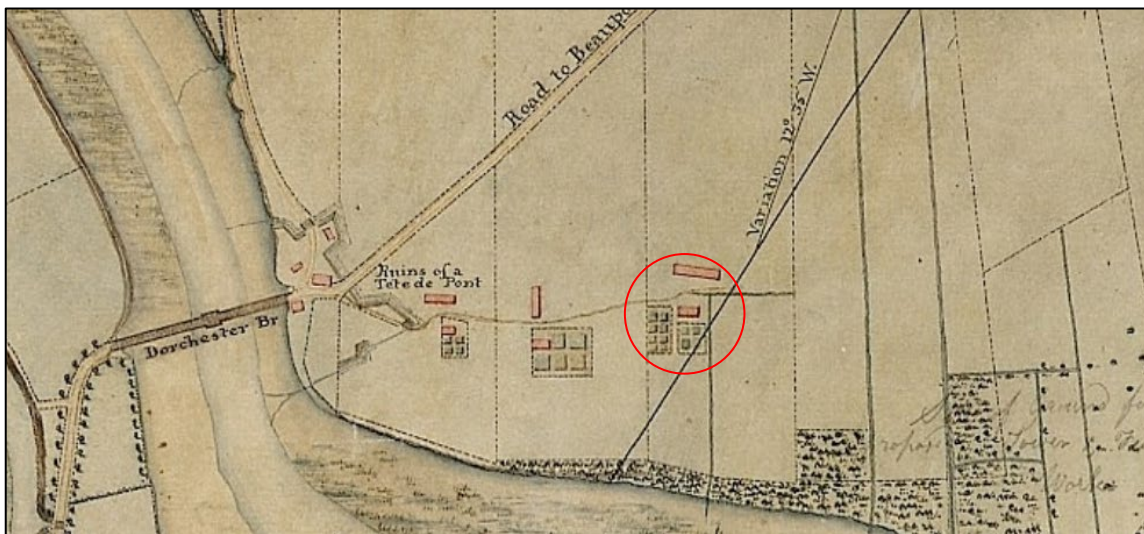


Figure 6 : Détail du « Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs », William Hall, 1799. La propriété de Hipps-Gray est encadrée en rouge

Source : BAC, no. 4128573. Lien Web : <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=4128573&lang=fra>.

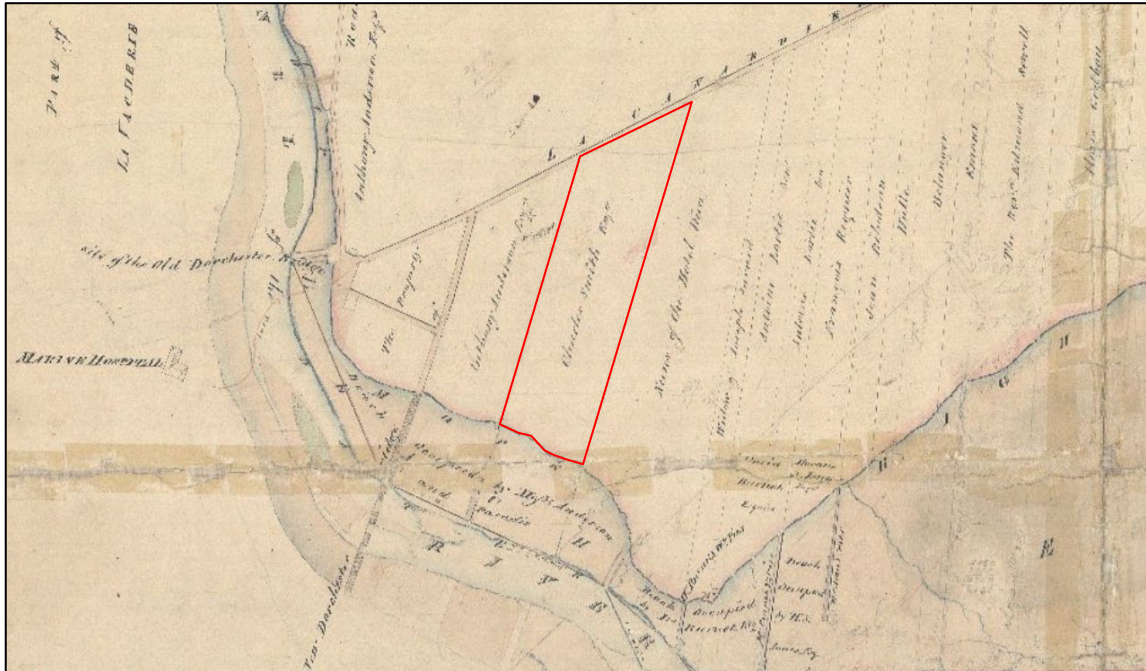


Figure 7 : Détail du « Plan of the seigniory of Notre-Dame-des-Anges surveyed pursuant to an approved report of Council dated the 5 May, 1838 », Joseph Bouchette fils, 9 février 1839. La propriété de Charles Smith est encadrée en rouge

Source : BAnQ, E21, S555, SS1, SSS22, P53.

Lien Web : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/archives/52327/3142403>

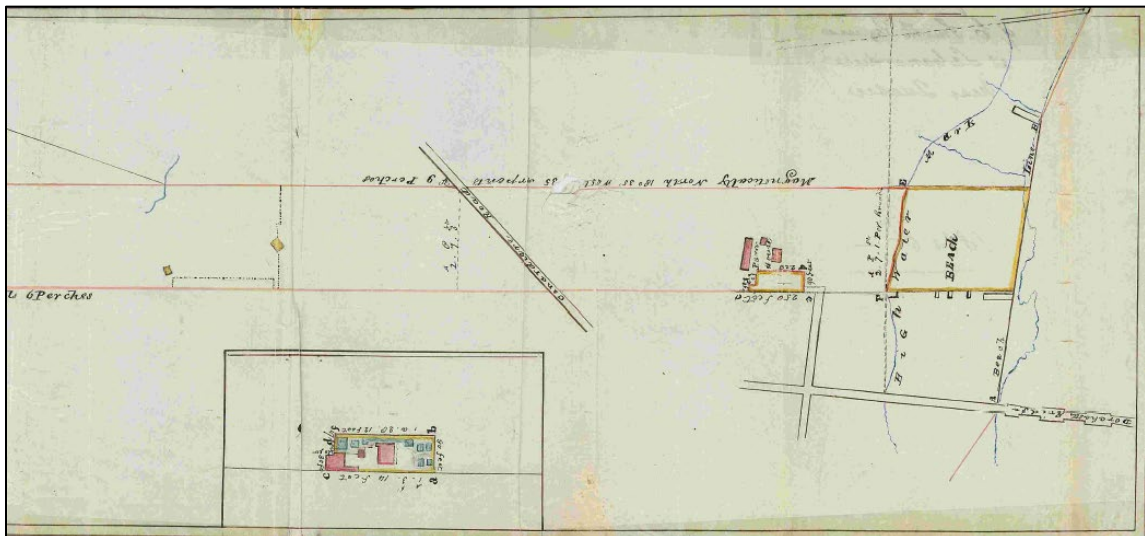


Figure 8 : Détail du « Plan de la ferme de Charles Smith situé à la Canardière », illustrant un terrain appartenant à C. Smith et comportant des bâtiments entourés de jardins, par Joseph Bouchette Jr., 1841

Source : Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL72N001_52

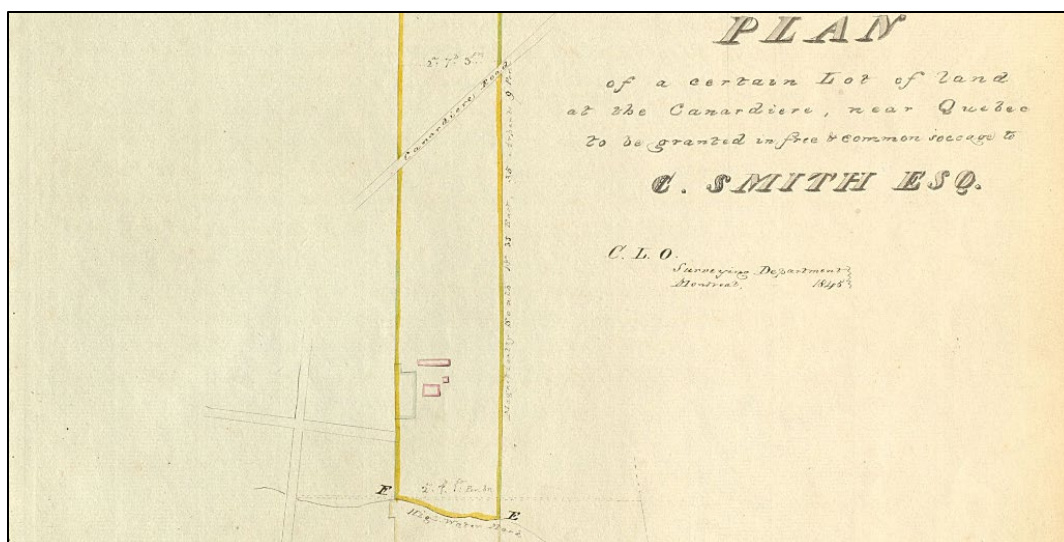


Figure 9 : Détail du « Plan of a certain lot of land at the Canardière near Quebec, to be granted in free and common soccage to C. Smith, esquire », anonyme, 1845

Source : BAnQ, E21, S80, SS1, SSS2, PB207

Lien Web : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3473033>

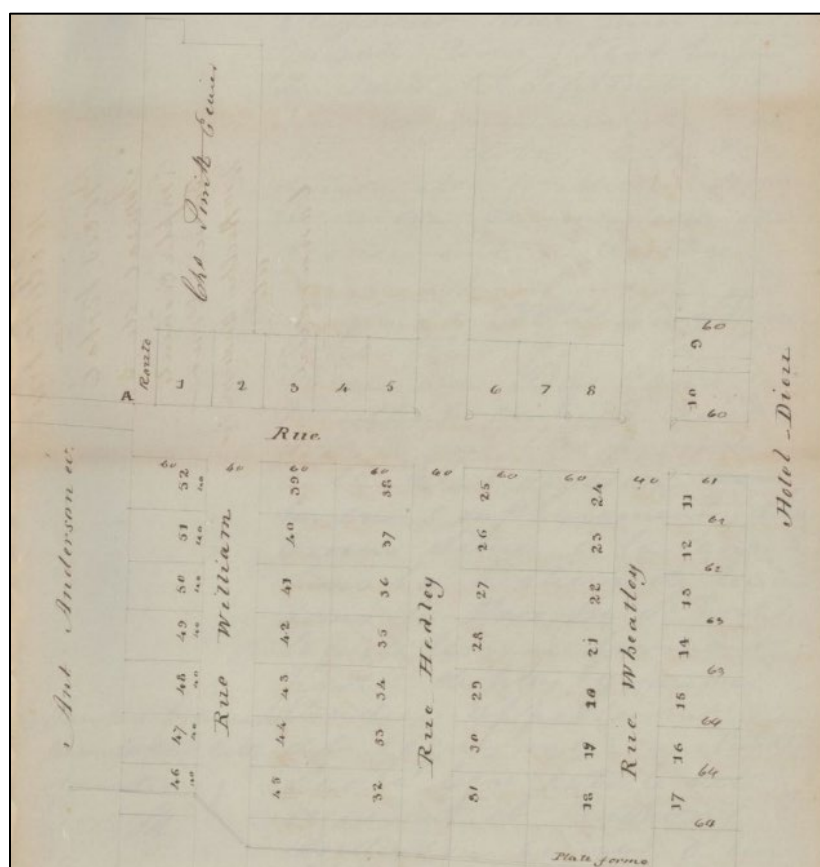


Figure 10 : Plan de lotissement de Hedleyville en 1845, Joseph Hamel, 10 octobre 1845

Source : BAnQ, CA301, S24, D34.

Lien Web : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3412219>

Puis, en 1848, Anderson achète le terrain que Charles Smith s'était réservé⁸ et qui était détaillé sur la figure 8. L'acte de vente mentionne la présence de « *houses, outhouses and other buildings* ». À la lumière des plans anciens et des documents historiques étudiés, on peut avancer que ces bâtiments ont été construits avant 1841 et sont ceux qui seront connus sous le nom de *Hedley Cottage*, par la suite appelé *Chester Home*.

Comme montré sur le plan de Sitwell (1865), l'ensemble du secteur connaîtra une urbanisation importante avec le développement de Hedleyville (figure 11). William Hedley Anderson quitta Québec en 1867 pour se diriger vers l'Angleterre⁹. Il mourut le 9 décembre 1869 au Marston Lodge, à Cheltenham dans le Gloucestershire¹⁰.

Bien qu'il ait résidé pour la majorité de sa vie à Québec dans le quartier Saint-Louis, en Haute-Ville, il a fait du cottage sa résidence dans les années 1860, avant son départ pour l'Europe¹¹. Les annuaires de la Ville de Québec lui donnent comme adresse une résidence de la rue Saint-Louis en 1861-1862 et 1862-1863, mais *Chesterholme, La Canardière* en 1864-1865¹². À cette époque, la résidence est connue sous le nom de « Chester Home » Nous sommes donc en mesure d'avancer que le cottage aurait été construit avant 1841, vraisemblablement par Charles Smith père. Ce cottage aurait appartenu à William Hedley Anderson à partir de 1848 et il en aurait fait sa résidence principale à partir de 1864.

En 1883, une annonce mettant en location le cottage mentionne l'existence d'une glacière (*Ice House*), d'une étable et d'un grand jardin (figure 12)¹³. En 1887, la propriété sera une fois de plus affichée dans les journaux, pour sa location. Cette annonce semble indiquer une reconversion de la maison en duplex puisqu'on y lit : « chacune de ces maisons peut être occupée par deux familles, ayant chacune leurs portes séparées » (figure 13).

⁸ [BAnQ, Greffe de Archibald Campbell, 9 septembre 1848](#)

⁹ [BAnQ, Ventes par le Shérif, Mars, L'événement, 23 mars 1870](#)

¹⁰ William Hedley Anderson, <https://pittvillehistory.org.uk/ppage.php?personid=11213>

¹¹ [BAnQ, Anderson, William H., Quebec Directory 1848-1849, 1848](#); [BAnQ, Anderson, W. H., Quebec Directory 1861-1862, 1861](#); [BAnQ, Anderson, W. H., Quebec Directory 1862-1863, 1862](#); [BAnQ, Anderson, W. H., Quebec Directory 1864-1865, 1864](#)

¹² [BAnQ, Died, The Quebec gazette, 18 octobre 1869](#)—

¹³ [BAnQ, To let, Morning Chronicle, 16 mars 1883](#)

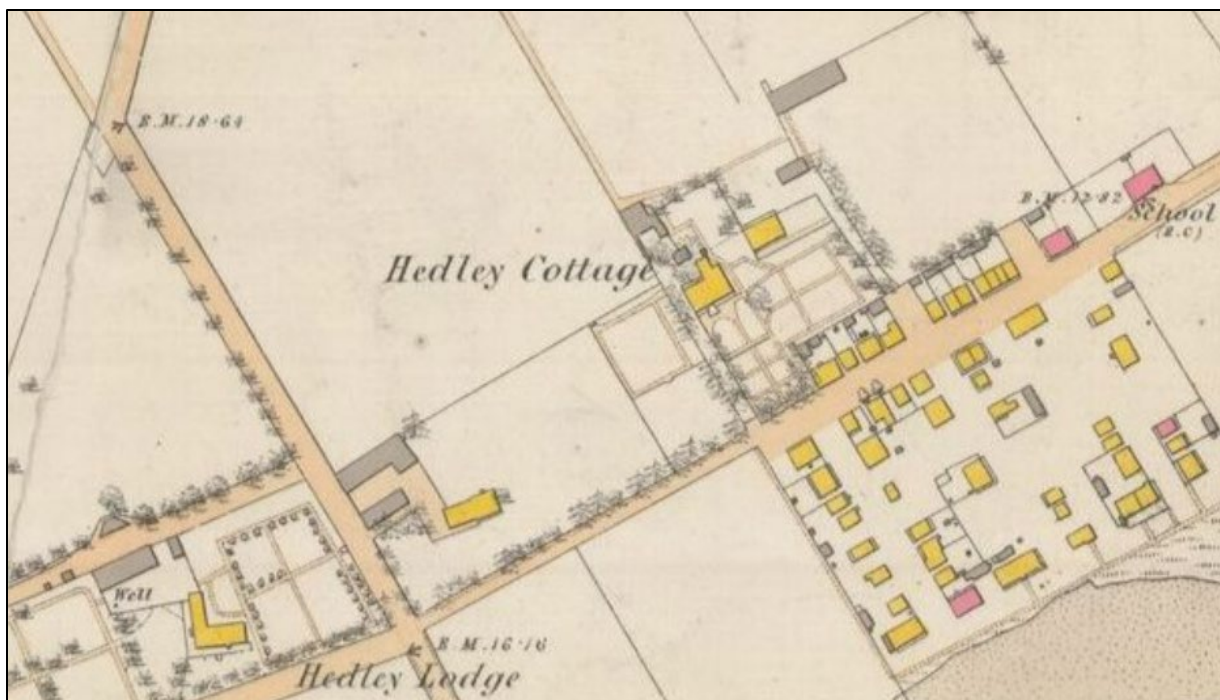


Figure 11 : Détail de « Charlesbourg Parish. Canada East. Co Quebec. Sheet IV.1 », Honorius Sisson Sitwell, 1865.

Source : BAnQ, P600, S4, SS2, D634, P11, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121128>.

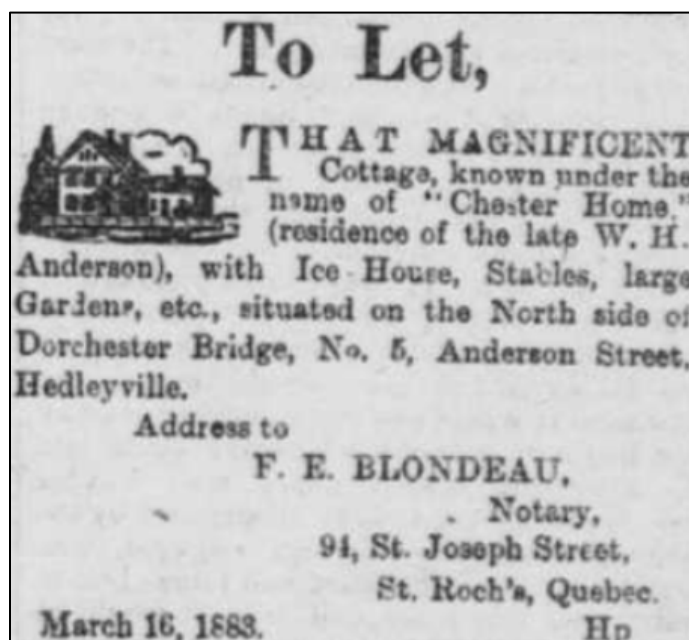


Figure 12 : Annonce « To Let » pour la location du cottage Chester Home passée dans le journal « Morning Chronicle and Commercial and Shipping gazette », 16 mars 1883.

Source : BAnQ numérique, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3603345>



Figure 13 : Annonce « à louer » passée dans le journal « L'Événement », 16 février 1887.

Source : BAnQ numérique, [1P9I5ZdLImANcJSbUC7qwQ.pdf \(banq.qc.ca\)](https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3603345)

3.1.3 Vers la modernisation de Limoilou

En septembre 1892, un important incendie ravage Hedleyville et rase la grande majorité des résidences du secteur. Selon les estimations du *Courrier du Canada*, 65 maisons auraient été détruites par les flammes et seulement 12 maisons du quartier étaient encore debout¹⁴. Malgré ce haut taux de destruction, la rue Anderson (3^e Rue) située à la limite nord d'Hedleyville et sur laquelle se trouve le cottage, a été la rue la moins touchée du quartier¹⁵. De plus, la position en retrait du cottage par rapport à la rue aurait été un facteur contribuant à préserver des flammes la résidence et ses dépendances (figure 11). En effet, un article publié le 10 septembre 1892 dans le journal « L'Électeur », mentionne que le cottage serait l'un des rares bâtiments du village à n'avoir pas été touché par l'incendie :

« Le village de Hedleyville rasé par une conflagration [...] des cent-vingt maisons environ du village, il ne reste plus à vrai dire que trois ou quatre édifices importants : l'école du village et les résidences de M. Edmond Trudel, officier de douane, M. Blondeau et le **cottage Hedleyville** à l'encoignure du chemin de Beauport, qui n'a

¹⁴ BAnQ, LE FEU A QUEBEC – NOUVELLE CONFLAGRATION – Hedleyville rasé par les flammes, *Le Courrier du Canada*, 10 septembre 1892

¹⁵ BAnQ, Morning Chronicle, 16 mars 1883, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3603345>

dû d'être préservé qu'aux arbres qui l'entourent et aux vaillants marins de l'*Aréthuse*... »¹⁶

Un plan d'assurance-incendie montre ce qu'avait l'air Hedleyville après sa reconstruction, mais Hedley Cottage n'y est pas représenté ; il est incertain si le cottage avait été détruit ou si le plan ne couvrait tout simplement pas cette portion nord-ouest du secteur (figure 14). En 1906, les héritiers de la famille Anderson vendent les différentes propriétés de William Hedley Anderson dans Limoilou¹⁷ à Trefflé Berthiaume, François Xavier Dupuis et Lawrence Alexander Wilson. Le terrain à l'étude sera revendu un peu plus d'un mois plus tard à la *Quebec Land Company*¹⁸ qui achète ces terrains dans le but de transformer Hedleyville en une banlieue moderne dotée d'avenues et de rues sur un plan orthogonal.

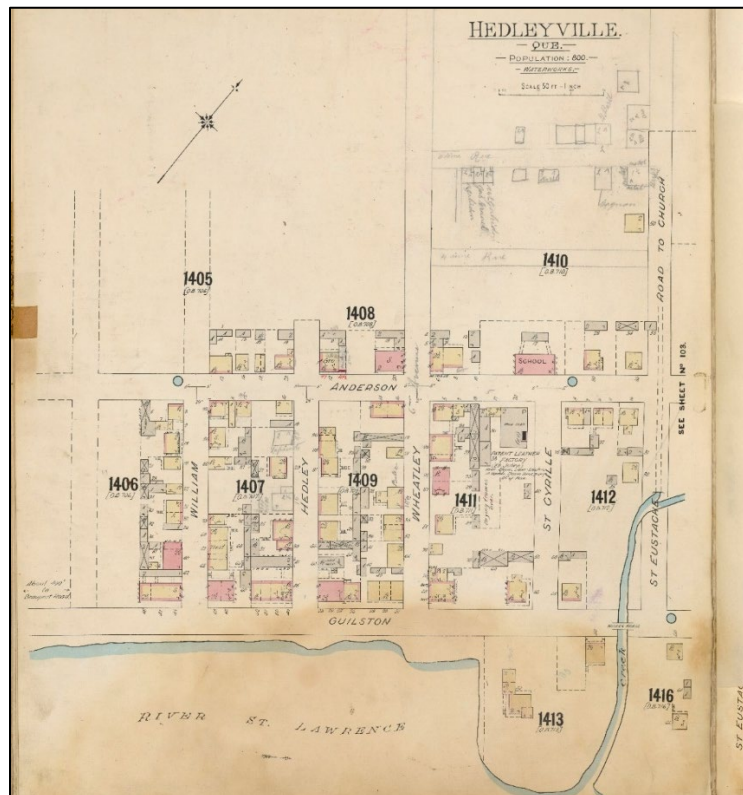


Figure 14 : Plan d'assurance-incendie de 1898, représentant Hedleyville. L'emplacement d'Hedley Cottage devrait se trouver environ sous la flèche du nord.

Source : BAnQ, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2826296>

¹⁶ BAnQ, L'Électeur, 10 septembre 1892, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2516868>

¹⁷ RFQ, Greffe de Jean Alfred Charlebois, 120 779 RB, 13 novembre 1906

¹⁸ RFQ, Greffe de Jean Alfred Charlebois, 120 780 RB, 17 décembre 1906

Le plan d'assurance-incendie de 1912 confirme la mise en place de ce plan (figure 15). À noter que le *Hedley Cottage* et ses dépendances sont absents sur le plan de 1912 et que la 4^e Avenue y apparaît telle qu'on la connaît actuellement. Les dernières transformations importantes que connaîtra l'intersection de la 4^e Avenue et de la 4^e Rue seront la mise en place du tramway sur la 4^e Rue en 1912 et son retrait 30 ans plus tard (Pharand 1998 : 164-171)¹⁹.

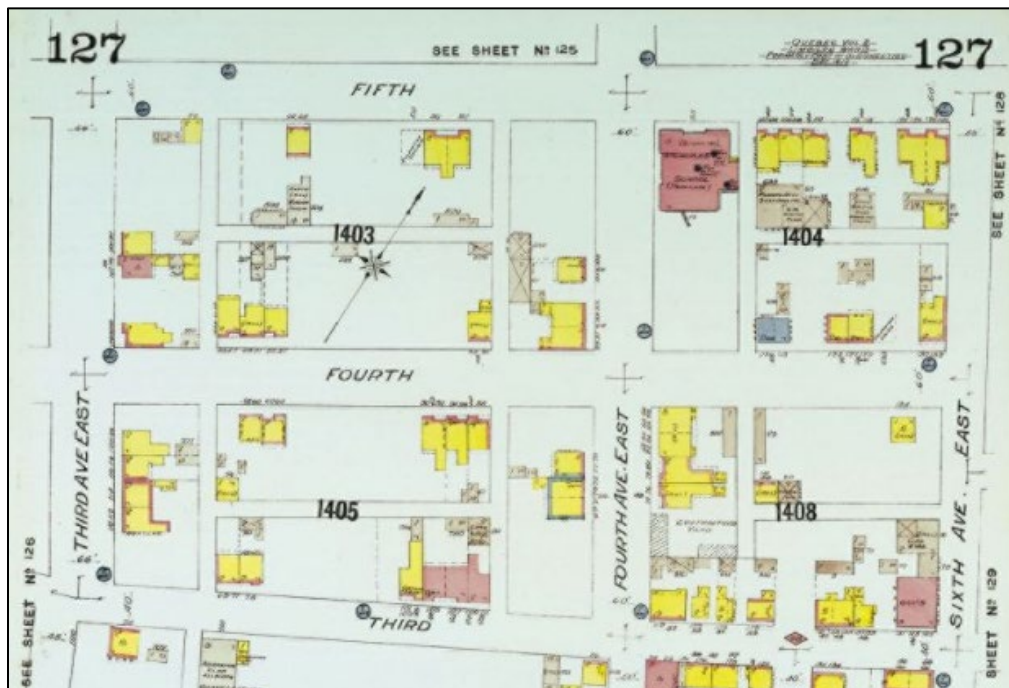


Figure 15 : Détail d'un « Insurance plan of Quebec, vol. II », Charles Edward Goad, 1912.

Source : BAnQ, 0003027565, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246680>

¹⁹ [BAnQ, La Compagnie du parc Maufile, Le Soleil, 24 août 1912](#)



Figure 16 : Publicité de la Quebec Land Co, Le Soleil, 30 avril 1910

Source : BAnQ, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3481743>

3.2 Interventions archéologiques antérieures

Le site archéologique CeEt-973 a été créé à la suite d'un inventaire archéologique mené par la firme Ethnoscop en 2022 dans le Vieux-Limoilou (Ethnoscop 2024a). Cette intervention faisait partie des travaux préparatoires au tramway et avait pour but de vérifier le potentiel archéologique du secteur, notamment celui relié à son occupation avant l'implantation de la trame urbaine actuelle, dans l'emprise de la 4^e Rue et de la 4^e Avenue.

En 2022, l'intervention sur la 4^e Avenue s'est concentrée dans l'intersection avec la 4^e Rue et s'est limitée au côté ouest de la 4^e Avenue (Ethnoscop 2024a : 101). Ces recherches ont d'abord permis de révéler les fondations d'une habitation bourgeoise du 19^e siècle (*Hedley Cottage*). Les fondations se composaient de différents vestiges de maçonnerie en pierres équarries dont le plus important était un mur mitoyen orienté nord-sud sur une longueur de 10,40 m (Ethnoscop 2024a :

105). Les vestiges avaient toutefois été considérablement endommagés par différents réseaux souterrains mis en place au 20^e siècle.

Lors de cette même intervention, les fondations d'une dépendance furent répertoriées au nord de l'intersection avec la 4^e Rue (Ethnoscop 2024a : 126). À quelques mètres au sud, une autre structure en maçonnerie a été mise au jour. Il s'agirait vraisemblablement des vestiges d'une glacière (Ethnoscop 2024a : 133).

Considérant les résultats de l'inventaire de 2022, la Ville de Québec a décidé de vérifier le potentiel archéologique dans la portion est de la 4^e Avenue à l'aide d'un inventaire qui a été effectué à l'automne 2023 (Ville de Québec 2024). Lors de cette intervention, le coin d'un vestige en maçonnerie a été mis au jour et associé au mur extérieur est de *Hedley Cottage* (Ville de Québec 2024 : 50). Un drain de bois a aussi été expertisé et un assemblage d'artéfacts représentatif d'une occupation agrodomeistique du 19^e siècle a été récolté. Cette seconde intervention a permis de confirmer la présence d'un potentiel résiduel sur le site CeEt-973 et que des fouilles devraient être envisagées avant tous les travaux d'excavation.

3.3 Résultats et interprétations

L'intervention de fouilles archéologiques sur le site de Hedley Cottage (CeEt-973) s'est déroulée du 8 au 19 avril 2024 (plan 2 et plan 3). Les résultats et interprétations sont présentés selon l'ordre des événements survenus sur le site. Des tableaux présentent un résumé des lots et des vestiges mis au jour lors de l'intervention de 2024 (tableau 1 et tableau 2).

3.3.1 Paléoenvironnement et occupation autochtone paléohistorique

Les dépôts naturels mis au jour lors de la fouille du site CeEt-973 sont représentatifs de l'accumulation d'alluvions des terrasses fluviales formées lors du retrait du proto-fleuve Saint-Laurent (Côté et Pintal 2023 : 63). Les sols naturels qui ont été observés dans les sous-opérations 3B, 3C et 3F correspondent tous à un limon argileux gris bleuté avec des marbrures orangées, moyennement compact et homogène. Le sommet de ces niveaux se trouvait à une profondeur qui varie entre 4,60 m et 4,00 m ANMM. Il est probable que le sommet des

horizons d'origine naturelle ait été dérasé par l'occupation intensive du secteur depuis le 19^e siècle, notamment par la construction d'Hedley Cottage et les différents aménagements et infrastructures urbaines des 20^e et 21^e siècles. Des rapports archéologiques antérieurs démontrent que le sol naturel se trouvait à l'origine à une altitude d'environ 4,75 m ANMM (Ethnoscop 2024a : 10 ; Houde-Therrien et al. 2008).

Conséquemment, aucun témoin d'une occupation autochtone paléohistorique n'a été mis au jour lors de la fouille du site CeEt-973.



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES SUR
LE SITE CeEt-973

PLAN 2

- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- SOUS-OP. MANUELLE 2024
- 4A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- AMAS DE PIERRES
- TUYAU
- 1A100 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-973 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2023 (VDQ 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2023 (VDQ 2024)
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1/250



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2018
ethnoscop

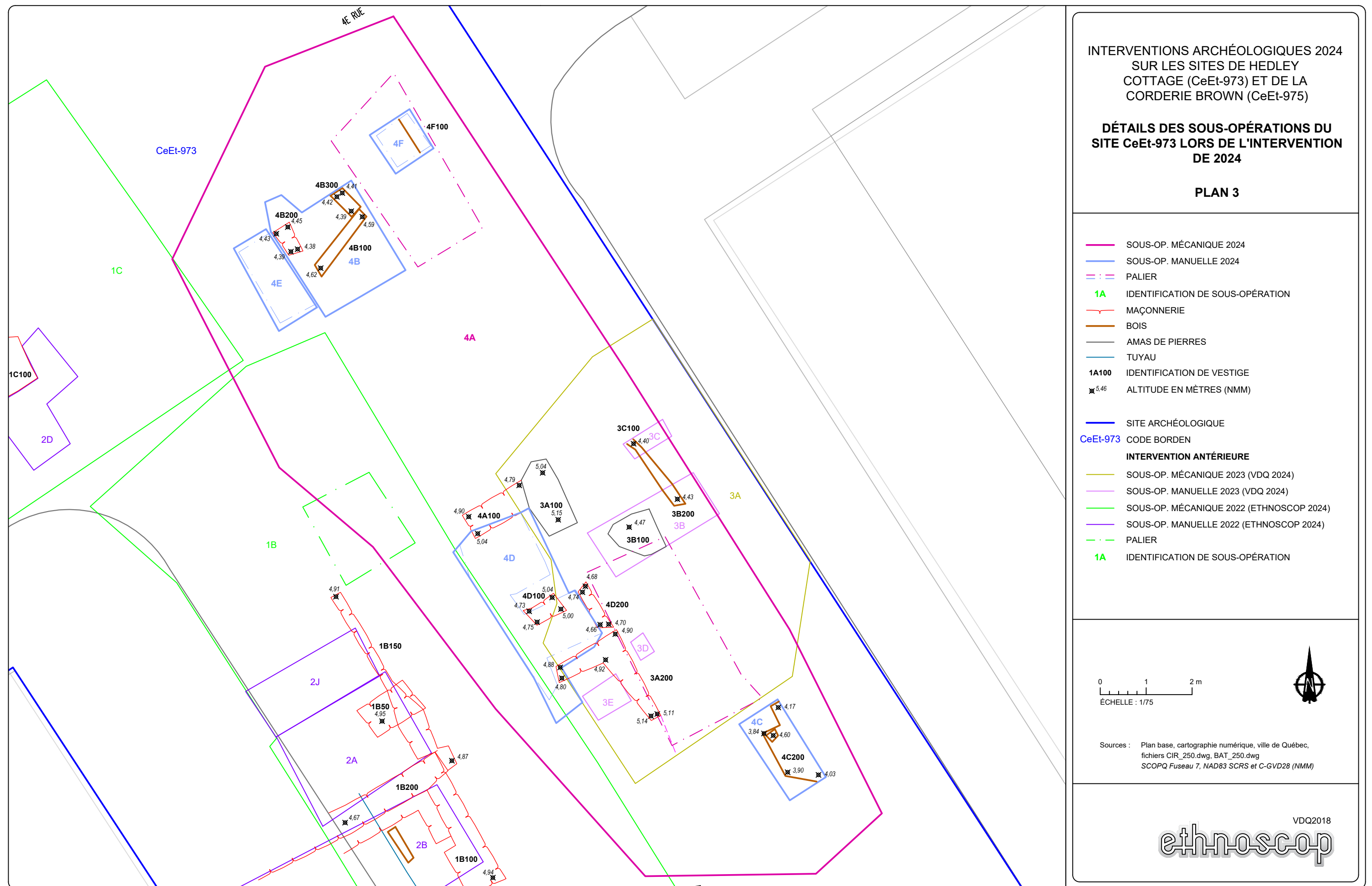


Tableau 1 : Résumé des lots de sols et des événements relevés lors des fouilles de 2024 sur le site CeEt-973

Lot	Élev. moy. sommet (m ANMM)	Élev. moy. base (m ANMM)	Description	Événement	Datation relative
4A1	4,60	Pas atteinte	Sable fin limoneux compact, brun avec des taches grises et quelques traces orangées d'oxydation. Homogène. Quelques inclusions de mortier (1%), quelques inclusions de pierres schisteuses (<1%)	Remblai indéterminé	Début 20 ^e siècle
4D1	5,07	4,75	Limon sableux gris, moyennement compact et homogène avec inclusions de gravier et de fragments de brique	Remblai infrastructure récente de rue	20 ^e siècle
4D2	5,01	4,86	Sable limoneux brun meuble et homogène, avec inclusions de blocs de pierre de grosse et moyenne dimensions (20-60 cm) (70%), de mortier jaune de briques et de fragments de brique et plusieurs artefacts (os, métal, TC, verre, cuir)	Remplissage tranchée pour conduites municipales, remise en place des lots d'occupation et des vestiges mélangés	Début 20 ^e siècle
4D3	4,75	4,72	Limon sableux brun, moyennement compact et très hétérogène, avec inclusions de lentilles de sable (50%) et de gravier (15%), quelques artefacts	Occupation de Hedley Cottage à l'extérieur de la maison, phase 1	v. 1830-1859
4D4	4,48	4,20	Limon sableux gris-brun tacheté d'orange, moyennement compact et homogène, peu d'artefacts, inclusions de quelques fragments de brique et d'anthracite	Occupation de Hedley Cottage à l'extérieur de la maison, phase 1	2 ^e moitié 19 ^e -début 20 ^e siècle
4C1	4,78	4,72	Limon sableux gris-brun homogène, peu compact avec inclusions de plaquettes de schiste de < 5 cm (25%)	Remblai indéterminé ou surface d'occupation des jardins de Hedley Cottage	v. 1830-20 ^e siècle
4C2	4,72	4,63	Argile sableuse brun-gris avec traces d'oxydation peu compact, hétérogène, avec inclusions de nodules de mortier blanc (5%), de charbon de bois (2%), de plaquettes de schiste < 5 cm (2%) et de bois	Remblai indéterminé	19 ^e ou 20 ^e siècle
4C3	4,75	4,65	Sable limoneux gris-brun, moyennement compact avec inclusions de schiste et quelques artefacts	Remblai indéterminé	19 ^e ou 20 ^e siècle
4C4	4,72	4,11	Accumulations de remblais hétérogènes au-dessus des vestiges en place 4C200 et 4C300. Limon brun avec quelques traces d'oxydation et des inclusions de nodules de mortier, de charbon de bois, d'anthracite, de schiste, de fragments de bois, et plusieurs artefacts	Remblais par-dessus la pose des vestiges 4C200 et 4C300	19 ^e siècle
4B1/4E1	4,71	4,54	Limon sableux gris avec des marbrures orangées et des lentilles de sable jaune, moyennement compact, avec des inclusions de gravier et de mortier	Remblai d'infrastructure de rue récent ou pose de conduites récentes	20 ^e - 21 ^e siècle
4B2/4B2	4,69	4,64	Limon sableux gris foncé, hétérogène avec lentilles plus pâles et plus foncées, inclusions de copeaux de bois	Sol directement au-dessus du drain 4B100	Fin 19 ^e siècle
4B3/4B4/4E4	4,68	4,41	Sable limoneux gris foncé, peu compact, avec beaucoup d'inclusions de mortier, de briques et de pierres	Remplissage d'une tranchée pour conduites municipales, remise en place des lots d'occupation et des vestiges mélangés	20 ^e siècle

Lot	Élev. moy. sommet (m ANMM)	Élev. moy. base (m ANMM)	Description	Événement	Datation relative
4B6	4,68	4,48	Limon argileux gris bleuté avec des marbrures orangées, moyennement compact, homogène	Sol naturel dont le sol d'occupation aurait été dérasé par les infras de rue qui ont été retirés mécaniquement	Avant 19 ^e siècle
4B7/4E2/4B8	4,70	4,45	Limon sableux gris bleuté avec des taches d'oxydation, moyennement compact, avec quelques inclusions de mortier	Remblai récent, après pose de conduites	20 ^e - 21 ^e siècle
4B9	4,61	4,43	Sable limoneux gris-brun, meuble, avec beaucoup d'inclusions de gravillons, de fragments de bois et de taches de mortier	Tranchée installation drain/conduite en bois	2 ^e moitié 19 ^e -début 20 ^e siècle
4B10	4,60	4,37	Limon argileux bleu-gris compact, hétérogène, avec inclusions de mortier (10%) et de bois (5%)	Section de drain déstructurée est-ouest, intérieur du drain 4B300	19 ^e siècle
4B11/4E6	4,40	3,74	Limon sableux gris bleuté avec des taches d'oxydation, peu compact, avec inclusions de mortier, de pierres, de briques, de fragments de bois, de traces de charbon	Remplissage tranchée pour conduites municipales, remise en place des lots d'occupation et des vestiges mélangés	20 ^e siècle
4B12	4,55	4,42	Sable limoneux brun foncé, meuble avec inclusions de gravillons, de nodules de mortier, de fragments de bois décomposés et plusieurs artefacts	Intérieur du drain 4B100. À proximité d'une fosse à déchets/latrines ?	19 ^e siècle
4E3	4,45	4,33	Limon sableux gris-bleuté à gris-brun avec traces d'oxydation, avec inclusions de sable brun, de mortier blanc, de gravillons, traces de charbon, copeaux de bois, compact	Couche de remblai mélangé, après excavation récente indéterminée	20 ^e – 21 ^e siècle
4E5	4,45	4,25	Sable jaunâtre, peu compact, avec quelques taches de limon gris, quelques inclusions de pierres et de mortier	Couche de remblai mélangé, après excavation récente indéterminée	20 ^e – 21 ^e siècle
4F1	4,15	4,01	Limon sableux brun-gris pâle, compact, hétérogène, avec inclusions de gravillons (5%) et de bois de drain très mal conservé	Accumulation de sédiments et d'artefacts à l'intérieur d'un drain en bois très mal préservé	19 ^e siècle
4F2	4,15	Non atteint	Limon sableux gris-brun assez meuble avec inclusions de pierres (10%), de nodules de mortier et de fragments de bois	Remplissage d'une tranchée, avec sols locaux redéposés, dans la tranchée d'installation d'une conduite en grès	20 ^e siècle
4F3	4,00	Non atteint	Limon sableux gris tacheté d'orange, très meuble	Perturbation moderne	20 ^e

Tableau 2 : Résumé des vestiges et structures relevés lors des fouilles de 2024 sur le site CeEt-973

Lot	Élév. moy. sommet (m ANMM)	Élév. moy. base (m ANMM)	Description	Structure	Datation relative
3A200	4,96	3,80	Grand vestige de maçonnerie en coin formé de deux murs (un allant vers l'ouest et l'autre vers le sud) à double parement avec blocage, dégagé sur 2,70 m et profond, mesurant 0,49 m de largeur et 1,26 m de hauteur. Pierres calcaires équarries liées par un mortier jaunâtre, joints débordants, appareil avec assises régulières, sept assises observées, sole de bois à la base	Habitation de Hedley Cottage	Phase 1 : avant 1841
4A100	4,91	4,01	Vestige de maçonnerie orienté est-ouest, large de 1,25 m, conservé sur 1,80 m et 0,90 m de haut (4-5 assises). Pierres de calcaire schisteux de moyenne et grosse dimensions liées par un mortier sableux gris-blanc (visible sur assises supérieures). L'extrémité est présente le coin d'un parement, brisé à l'ouest, légèrement déstructuré en parement nord. Double parement, à appareil à assises régulières avec blocage	Habitation de Hedley Cottage	Phase 2 : vers 1859
4D100	4,88	3,98	Vestige de maçonnerie est-ouest dégagé sur 2 m et large de 0,48 m formé de pierres de calcaire schisteux de grosseur moyenne liées par un mortier beige-gris friable. Au moins quatre assises dégagées, appareil à assises irrégulières	Habitation de Hedley Cottage	Phase 2 : vers 1859
4D200	4,70	4,44	Vestige de maçonnerie à parement simple mesurant 1,10 m de longueur et 1,30 m de largeur. Une seule assise de pierres calcaires équarries de moyenne et petite dimensions posée sur une sole de bois. Vient s'accoter au sud sur 3A200 et au nord sur 3D100	Habitation de Hedley Cottage	Phase 2 : vers 1859
4B100	4,61	4,40	Vestige en bois mesurant 1,50 m de long sur 0,26 m de large, brisé à l'ouest. Le fond est formé de planches à plat et les côtés de planches larges de 0,04 m sur le chant. La largeur interne du drain est de 0,19 m	Drain / canalisation en bois au nord du cottage	19 ^e siècle
4B200	4,41	3,70	Petit vestige maçonné, brisé au sud et à l'ouest. Mesure 0,80 m de longueur sur 0,42 m de largeur. Composé de pierres calcaires équarries	Maçonnerie indéterminée	19 ^e siècle
4B300	4,41	4,20	Vestige en bois légèrement déstructuré mesurant 0,50 m de long sur 0,25 m de large. Il reste le fond, formé de plusieurs planches à plat	Drain /canalisation en bois au nord du cottage	19 ^e siècle
4C100	4,78	4,70	Vestige en bois déstructuré, dans du remblai	Drain déstructuré au sud-est du cottage, redéposé dans remblai	19 ^e - 20 ^e siècle
4C200	4,60 (sommet poutre) 3,87(planche)	3,85	Vestige en bois formé de planches à la base sur lequel un poteau de bois à section carrée est posé	Planche en bois à plat avec poteau carré à la verticale dessus, fonction indéterminée	19 ^e siècle
4C300	4,11	4,00	Drain mesurant 0,20 m de largeur, en paroi est de la sous-opération 3C. Dégagé sur environ 0,10 m de hauteur	Drain au sud-est du cottage	19 ^e siècle

3.3.2 Événement 1 : Construction du corps principal de Hedley Cottage (avant 1841)

Description des données

Des vestiges associés au corps principal de Hedley Cottage ont été mis au jour lors de la fouille de 2024.

Une portion du parement ouest du vestige **3A200** a été observée en 2023 (Ville de Québec 2024 :42-50) (photo 2), tandis que le parement est a été dégagé et décrit lors des fouilles de 2024. Le sommet du vestige est à une altitude maximale de 5,14 m ANMM et sa base est à 3,80 m ANMM. Le vestige 3A200 a été fouillé sur une longueur de 2,70 m. Il a une largeur moyenne de 0,49 m et une hauteur maximale conservée de 1,26 m. Un segment du vestige 3A200 est orienté nord-sud, tandis qu'un segment à son extrémité nord se dirige vers l'ouest, formant ainsi le coin d'un bâtiment. Il s'agit d'une maçonnerie à parement double et remplissage médian.

Le parement est (extérieur) de la maçonnerie 3A200 est plus ou moins dressé et formé de pierres calcaires et de calcaires schisteux équarries (la majorité de formes rectangulaires et mesurant un maximum de 0,66 m sur 0,12 m), certaines plus petites pierres de schistes servent de cale (photo 3). On y observe sept assises régulières conservées qui forment un appareillage à alternance d'assises. Les pierres sont liées par un mortier blanc jaunâtre aux joints débordants, et une sole formée d'une planche de bois est visible par endroits à la base du vestige.

En stratigraphie, une possible tranchée de construction au nord de 3A200 est visible, mais aucun artefact ne lui a été directement associé, il nous est donc impossible de la dater précisément. Il s'agit de la seule indication d'une tranchée de construction à avoir été observée en lien avec les vestiges du secteur.

Au sud-est de cette fondation de maçonnerie, un vestige de bois a été mis au jour dans la sous-opération 4C. Le vestige **4C200** (photo 4) est une planche de bois de 0,10 m d'épaisseur, d'une largeur moyenne de 0,35 m et dégagée sur une longueur de 1,50 m. Sur l'extrémité nord de la planche se trouve une pièce de bois posée à la verticale, à section rectangulaire, mesurant 0,30 m sur 0,35 m.



Photo 2 : Parement ouest et coin du vestige 3A200, observé et enregistré lors de l'intervention de 2023, vue vers l'est

Photo : Véronique Miclette, 2023-CeEt-973-0045, 5 octobre 2023



Photo 3 : Parement est du vestige 3A200, observé et enregistré lors de l'intervention de 2024, vue vers l'est

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-973.209, 17 avril 2024



Photo 4 : Vestige 4C200, vue en plan
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-973.117, 15 avril 2024

Interprétations

La recherche historique permet d'aiguiller les hypothèses quant à la période de construction du corps principal de Hedley Cottage. Tout d'abord, un plan de 1841 illustre la forme originale de l'habitation, tandis qu'un second plan de 1865 illustre le même bâtiment auquel s'est ajoutée une annexe au nord (voir événement 2).

En superposant les plans de 1841 et 1865 avec les vestiges mis au jour en 2023 et 2024 (plan 4 et plan 5), on remarque que ces derniers sont près de la limite extérieure est du bâtiment, mais à l'intérieur du rectangle représentant l'habitation.

Nous interprétons le vestige 3A200 comme le coin nord-est du corps principal de *Hedley Cottage* tel qu'il apparaît sur le plan de 1841, avec le mur est se poursuivant vers le sud. La largeur et le mode de construction du mur, similaires à d'autres vestiges du mur extérieur et de refend de *Hedley Cottage* mis au jour en 2022 (Ethnoscop 2024a : 103), suggèrent aussi qu'il s'agit de la fondation du bâtiment.

La portion est du cottage, tel que représenté sur le plan de 1841, et qui déborde légèrement vers le nord et l'est, pourrait être une galerie couverte, comme il était fréquent d'en retrouver sur les cottages du 19^e siècle à Québec (figure 17). La superposition des plans anciens place le vestige 4C200 sur la limite est du bâtiment. Dans ce cas, ce vestige pourrait représenter un poteau de soutènement pour une galerie couverte.



Figure 17 : Exemples de cottages du 19^e siècle, aussi appelés cottages anglo-normands

Source : Photographies provenant de BAnQ

Liens web : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3068718> ;
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3068203?docref=Mvt22whXqmcG6KQpswgmZw> ;
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3076309> ;
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3075676>

3.3.3 Événement 2 : Construction d'un agrandissement au nord du corps principal de Hedley Cottage (vers 1860)

Description des données

Trois vestiges ont été localisés au nord du vestige 3A200, interprété comme le coin nord-est de Hedley Cottage (photo 5).

Le vestige **4D200** est situé entre le coin du cottage (3A200) et le mur 4D100 au nord. Son sommet se trouve à une altitude moyenne de 4,70 m ANMM. Il s'agit d'un mur en maçonnerie de pierres, à parement simple et orienté nord-sud. Il a été dégagé sur 1,10 m de longueur et mesurait en moyenne 0,30 m de largeur. Formé de pierres calcaires équarries de forme rectangulaire de petite à moyenne dimensions (0,10 m sur 0,30 m) liées par un mortier sableux et jaunâtre. Il y a une seule assise restante, posée sur une sole de bois.

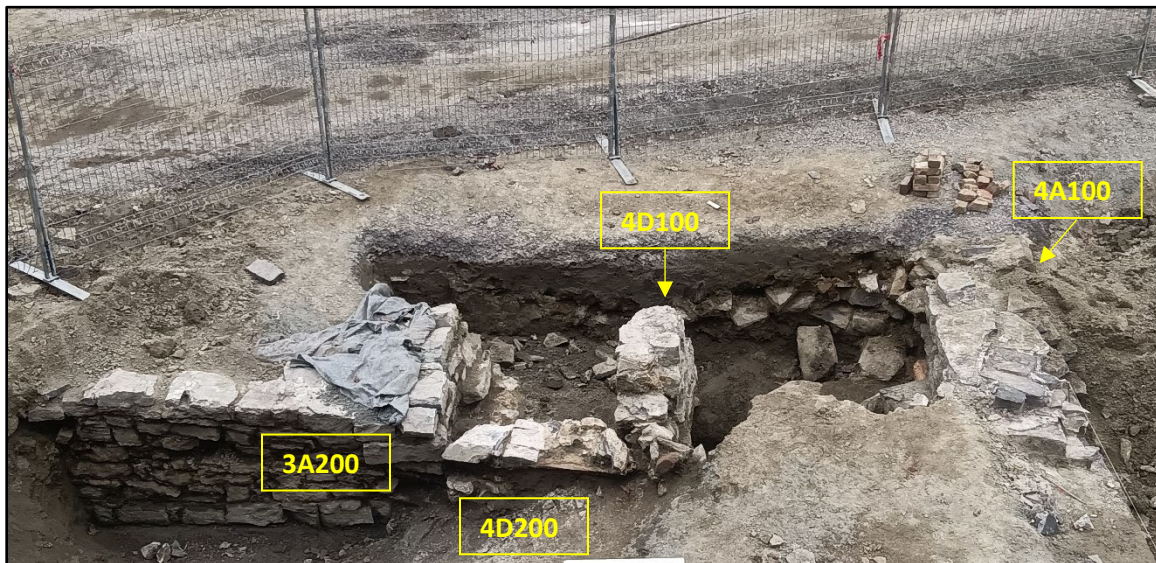


Photo 5 : Vestiges composant *Hedley Cottage*, vue en plongée vers l'ouest

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-973.254, 19 avril 2024

Le vestige **4D100**, quant à lui, est localisé au nord de 4D200 et est perturbé à ses deux extrémités (est et ouest). Il s'agit d'un vestige en maçonnerie orienté est-ouest d'une largeur maximale de 0,48 m, dégagé sur une longueur d'environ 2 m. Il a une hauteur maximale de 1,55 m, son sommet ayant été atteint à 4,88 m ANMM et sa base à 3,98 m ANMM. Il est composé de pierres de calcaires

schisteux de moyenne (0,40 m sur 0,35 m) et de petite (0,20 m sur 0,12 m) tailles liées par un mortier beige-gris assez friable contenant des inclusions de gravillons et dont les joints sont en creux. Au moins cinq assises ont été complètement dégagées et la maçonnerie a un appareil avec des assises plutôt irrégulières (photo 6). Certaines pierres sont aussi à la verticale pour combler des espaces.



Photo 6 : Parement nord du vestige 4D100, vue vers le sud

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-973.225, 18 avril 2024

Finalement, le vestige **4A100** est aussi un vestige de maçonnerie orienté est-ouest, mais il est déstructuré seulement à l'ouest, tandis que le parement est semble se poursuivre vers le sud. Il s'agit d'un vestige de maçonnerie orienté est-ouest, d'une largeur de 0,60 m au sommet et conservé sur 1,80 m de longueur. Mur à double parement et blocage médian, il est formé de pierres de calcaire

schisteux équarries épaisses de 0,15 à 0,20 m. Les pierres de l'assise inférieure sont notablement plus grandes. Il y a un appareil à assise régulière visible sur le parement sud (le parement nord est déstructuré) et repose sur des rondins de bois d'un diamètre de 0,20 m. Les pierres sont liées par un mortier sableux blanc-gris, surtout visible sur les assises supérieures, mais non observé sur les assises inférieures. En parement sud, il y a quatre assises conservées pour une hauteur de 0,90 m, et dans le parement nord (déstructuré) on compte cinq assises (photo 7). Un possible ressaut est visible dans le coin sud-est, car il y a une grosse pierre qui dépasse de la dernière assise sur 0,30 à 0,37 m.



Photo 7 : Parement nord du vestige 4A100, où l'on remarque deux rondins de bois servant de sole à la structure

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-973.022, 9 avril 2024



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

**SUPERPOSITION DES VESTIGES DU SITE
CeEt-973 SUR UN PLAN DE BOUCHETTE JR.
(1841)**

PLAN 4

- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- SOUS-OP. MANUELLE 2024
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- AMAS DE PIERRES
- TUYAU
- 1A100 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-973 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
 - SOUS-OP. MÉCANIQUE 2023 (VDQ 2024)
 - SOUS-OP. MANUELLE 2023 (VDQ 2024)
 - SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
 - SOUS-OP. MANUELLE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
 - 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1/250



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2018
ethnoscop

Plan 4 : Superposition des vestiges du site CeEt-973 sur un plan de Bouchette Jr. (1841)



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

**SUPERPOSITION DU PLAN DE SITWELL DE
1867 SUR LES VESTIGES DU SITE CeEt-973**

PLAN 5

- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- SOUS-OP. MANUELLE 2024
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BOIS
- AMAS DE PIERRES
- TUYAU
- 1A100 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-973 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2023 (VDQ 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2023 (VDQ 2024)
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 2,5 5 m
ÉCHELLE : 1/250



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2018
ethnoscop

Plan 5 : Superposition des vestiges du site CeEt-973 sur le plan de Sitwell (1867)

Interprétations

Nous interprétons les vestiges au nord de 3A200 comme appartenant à l'annexe érigée plus tard. Cette hypothèse est appuyée par une analyse dendrochronologique qui a été faite sur une pièce de bois prélevée de la sole sous 4A100²⁰. La pièce de bois n'avait pas suffisamment de cernes de croissance pour établir une année certaine d'abattage, mais les tests statistiques (test G) appliqués aux séquences de cernes présents ont permis de démarquer deux fourchettes de dates significatives pour la vie de l'arbre : 1495-1597 et 1757-1859.

D'emblée, la date de 1597 ne peut pas être retenue, puisqu'elle est beaucoup trop ancienne. Ainsi, la pièce de bois ayant servi à soutenir le mur nord de l'annexe aurait probablement été abattue vers 1859.

William Hedley Anderson a acheté la propriété en 1848 et en aurait fait sa résidence principale vers 1864 ; il est probable qu'une annexe ait été ajoutée au bâtiment principal vers 1859, 1860 ou un peu après. À noter que le vestige 4D200 est beaucoup moins profond que tous les autres vestiges. Cela pourrait être dû au fait qu'il représente la fondation d'un mur de moindre importance et non pas d'un mur porteur d'une habitation. La superposition des vestiges sur le plan de Sitwell 1865-67 (plan 5), pourrait suggérer un mur de refend de l'annexe érigée vers 1860.

Le mur 4D100, quant à lui, pourrait soit être associé à l'annexe construite vers 1859-60, ou représenter une structure un peu plus ancienne, possiblement l'ancienne fondation de la galerie du corps principal de *Hedley Cottage* (avant 1841). Il a des caractéristiques similaires et est dans le prolongement du mur de soutènement de la galerie mis au jour en 2022 (Ethnoscop 2024a).

Aucun marché de construction n'a été trouvé dans les archives concernant le bâtiment et ses dépendances. Il serait toutefois surprenant que la construction de *Hedley Cottage* dans son ensemble ait eu lieu avant le 19^e siècle, puisque l'assemblage d'artéfacts du site est très représentatif du 19^e siècle.

²⁰ Le rapport de résultats de l'analyse dendrochronologique est disponible à l'annexe D.

3.3.4 Événement 2 : Occupation de Hedley Cottage

Description des données

À l'ouest des vestiges mis au jour en 2024, une grande tranchée excavée pour la pose des conduites municipales est venue perturber les sols, et déstructurer certains vestiges (3A200, 4D100 et 4A100). À ces perturbations s'ajoutent aussi les aménagements modernes de l'infrastructure de rue et de conduites dans la portion est de la 4^e Avenue. De ce fait, il reste peu de sols en place, et peu de couches ont pu être associées directement à l'occupation de Hedley Cottage.

Notons le lot 4D3, localisé entre les vestiges 3A200 et 4D100, et donc à l'extérieur de la maison avant la construction de l'annexe, qui pourrait correspondre au début de l'époque d'occupation du cottage, soit entre v. 1830 et 1860. L'assemblage d'artéfacts qui lui est associé est représentatif d'une occupation domestique de la première moitié du 19^e siècle, avec plusieurs tessons de *Pearlware*, un tesson de type *Mason Ironstone* et un fragment d'un bec verseur d'une théière en terre cuite fine blanche vernissée rouge à glaçure de type Rockingham, mais aussi plusieurs artéfacts qui pourraient avoir été produits tout au long du 19^e siècle comme du grès à glaçure dite *Bristol* et des terres cuites fines vernissées blanches (photo 8).

Deux canalisations (drains) en bois ont été observées et sont associées à l'occupation domestique du secteur. L'intérieur du premier drain (**4C200**), localisé dans la sous-opération 4C n'a pas été fouillé, mais sa proximité avec le poteau de soutènement (4C300), fait en sorte que nous interprétons les deux vestiges comme contemporains (photo 4). Puis, dans les sous-opérations 4B et 4E, un autre vestige de canalisation (4B100) a été complètement fouillé et son contenu peut être directement associé à l'occupation d'Hedley Cottage.



Photo 8 : Tessons de différentes céramiques provenant du lot CeEt-973-4D3
Photo : Véronique Miclette

Le vestige de bois **4B100** (photo 9), dont le sommet se situe à 3,61 m ANMM, mesurait 1,50 m de long sur 0,26 m de large 0,15 cm de haut et est orienté sud-ouest – nord-est. À son extrémité ouest, on y observe aussi une portion de 0,20 m de long qui est déstructurée. Le fond de la canalisation est formé de plusieurs segments de planches, les côtés sont deux longues planches sur le chant d'une épaisseur de 0,04 m. Une troisième planche est posée sur le dessus et forme un couvercle. Au nord-est de 4B100, vient s'accoter une autre section de canalisation (4B300) en bois de 0,30 m et orientée nord-sud.



Photo 9 : Drain 4B100 après le retrait du couvercle et la fouille des sédiments

Source : Véronique Miclette, 2024-CeEt-973.246, 18 avril 2024

Interprétations

L'assemblage d'artéfacts mis au jour à l'intérieur des drains (lots 4B10 et 4B12) peut être associé à l'occupation domestique du cottage, avec des objets en production dès le début du 19^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle. Ces artéfacts sont majoritairement des contenants, de la vaisselle de table, des bouteilles, des clous forgés et découpés, mais on y retrouve aussi plusieurs cheminées de lampes ou lanternes et des bouteilles et contenants pharmaceutiques (photo 10).



Photo 10 : Bouteille de colorant à cheveux, mise au jour dans le lot 4B12

Photo : Anja Herzog

3.3.5 Événement 3 : Démolition des vestiges de Hedley Cottage, début du 20^e siècle

Comme démontré dans la section 3.1 (Rappel historique), la date exacte d'abandon ou de démolition d'Hedley Cottage n'a pu être déterminée. Elle est survenue au moins au début du 20^e siècle, lors de la mise en place de la trame urbaine actuelle du Vieux-Limoilou, et l'ouverture de la 4^e Rue. Les différentes interventions archéologiques à avoir eu lieu sur le site CeEt-973 (Ethnoscop 2024a, Ville de Québec 2024) ont révélé des vestiges directement sous la chaussée de la rue et ayant été partiellement détruits par l'implantation des conduites municipales au centre de la 4^e Avenue.

3.3.6 Événement 4 : Mise en place des conduites municipales, début du 20^e siècle

Les lots associés au remblaiement de la tranchée pour la pose des conduites municipales sont interprétés comme des sols provenant du site, remaniés, puis remis en place après l'excavation. Pour cette raison, ils contiennent des artefacts qui, bien que hors contextes, peuvent être associés à l'occupation de *Hedley Cottage*. Parmi ces lots de remblais les plus riches en artefacts, notons 4B3/4E4, 4B 11/4E 6 et 4D2, qui contiennent aussi une grande proportion de débris de démolition tels que des pierres de schiste, du mortier et de la brique.

Les assemblages sont caractéristiques d'une occupation domestique à partir des années 1820-1830 jusqu'au début du 20^e siècle, avec des artefacts plus anciens comme des tessons de *Pearlware* et de *Creamware* et de bouteilles d'alcool, mais aussi quelques artefacts ayant une date de production du début du 20^e siècle (notamment des bouteilles à médicaments) (photo 11).



Photo 11 : Exemple d'assiettes en terre cuite fine blanche provenant des remblais (4E6)

Photo : Véronique Miclette

De plus, une bonne portion de l'assemblage d'artéfacts de la sous-opération 4E peut être associée à des objets d'hygiène et pharmaceutiques avec plusieurs bouteilles de médicaments, de produits pour les cheveux, d'égouttoirs à savons et d'objets associés au rasage (photo 12). Cette information laisse croire que les excavations dans ce secteur précis auraient perturbé une fosse à déchets ou à latrines localisée juste au nord de l'habitation, ce qui concorderait aussi avec la présence de drains dans le secteur (3B100 et 3B300).

Une conduite municipale en grès a aussi été observée en bordure est de la 4^e Avenue (à une élévation de 3,65 m ANMM). Le lot 4F2 correspond à la tranchée de pose de ce tuyau, et les artéfacts qu'on y retrouve, bien que hors contexte, ont été produits tout au long du 19^e siècle jusqu'au 20^e siècle.



Photo 12 : Exemple d'artéfacts reliés à l'hygiène et provenant du lot 4E6.
À gauche, pot pharmaceutique. À droite, épaule et col de bouteille d'eau de toilette

Photo : Anja Herzog ; Véronique Miclette

3.3.7 Événement 5 : Remblais de rehaussement

Finalement, dans le secteur de la sous-opération 4C, le lot 4C4 est aussi associé à un remblai de rehaussement qui serait venu perturber les lots d'occupation au sud-est du cottage. Ces artefacts sont représentatifs d'une occupation domestique avec des artefacts produits assez tôt au 19^e siècle (et même du 18^e siècle avec de la TCC vernissée verte de France (photo 13) et du grès cérame grossier glaçuré au sel de Nottingham), ce qui appuie l'hypothèse qu'Hedley Cottage ait été érigé et occupé dès les premières décennies du 19^e siècle. Ces artefacts les plus anciens dans les lots de remblais pourraient aussi être les témoins de l'occupation du terrain à l'est d'Hedley Cottage par Hipps et Gray à la fin du 18^e siècle. Il est intéressant de noter la présence de plusieurs tessons de TCC non vernissée associés à des pots de fleurs, dans ce secteur du terrain illustré comme des jardins d'après les plans des 18^e et 19^e siècles.

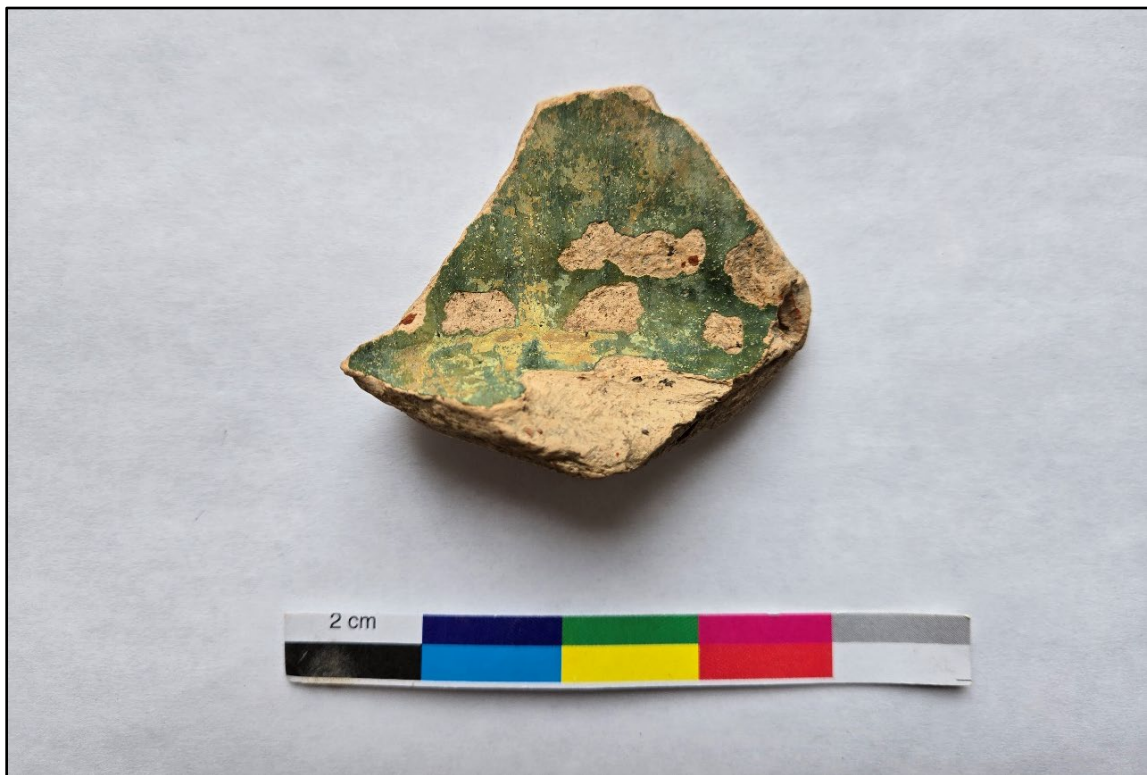


Photo 13 : Tesson de TCC vernissée verte de France, qui pourrait représenter une occupation plus ancienne (18^e siècle) dans le lot 4C4.

Photo : Véronique Miclette

3.4 Discussion et conclusion

Lors de l'intervention de 2024, aucune couche d'occupation *in situ* n'a été fouillée sur le site de *Hedley Cottage*. Toutefois, la localisation et l'enregistrement de nouveaux vestiges ont permis de mieux comprendre l'occupation du terrain et l'évolution du bâtiment principal, particulièrement au 19^e siècle. En ajoutant les présents résultats aux données de l'intervention d'Ethnoscop en 2022 (Ethnoscop 2024a : 93-136) et en superposant la carte de Sitwell (1865-67) aux vestiges, une vision globale de l'organisation de Hedley Cottage émerge, permettant d'émettre l'hypothèse de deux phases de construction distinctes.

D'abord, les modes de construction des vestiges 3A200 (Ville de Québec 2024) et 1B200 (Ethnoscop 2024a : 103-114) sont semblables : l'agencement et les dimensions des pierres calcaires, mais aussi le ressaut et la lambourde de bois visibles sur les parements intérieurs des deux vestiges. Ils seraient tous deux des murs de fondation du corps principal de *Hedley Cottage*, le vestige 3A200 correspondant au coin nord-est et se poursuivant vers le sud et 1B200 correspondant à une portion du mur nord. Puis, le vestige 1B100 (Ethnoscop 2024a : 103-114), orienté nord-sud est plutôt localisé au centre de la maison et serait un mur de refend. Il est possible que ce mur 1B100 représente la séparation entre les deux logements à louer dans *Chester Home* (anciennement *Hedley Cottage*), ayant tous deux leurs portes sur la rue Anderson.

L'intervention d'Ethnoscop a aussi permis l'observation du vestige 1B150 (Ethnoscop 2024a : 103-114), au nord, et dont le mode de fabrication est similaire au vestige 4A100, fouillé en 2024. Les deux vestiges formeraient respectivement les murs ouest et nord d'une annexe ajoutée à l'habitation vers 1859-60 (selon l'analyse dendrochronologique d'une pièce de bois sous 4A100 et le plan de Sitwell 1865-67), soit quelques années avant que William Hedley Anderson n'en fasse sa résidence principale. Cette hypothèse est aussi appuyée par le fait que l'intervention de 2022 a démontré que le vestige 1B150 était construit sur un pilier contemporain à 1B100, et qu'il lui est donc postérieur (Ethnoscop 2024a : 113).

La comparaison des plans anciens (plan 4 et plan 5) de Bouchette (1841) et de Sitwell (1865-67) démontre aussi l'aspect qu'avait le cottage avant et après l'ajout de l'annexe. Nous proposons l'hypothèse que la petite annexe visible sur le plan de 1841, au nord du coin nord-est, soit l'extrémité d'une galerie faisant tout le côté est du bâtiment. Ce type de galerie était commune sur les cottages de type anglo-normand du 19^e siècle (figure 17). Ceci expliquerait pourquoi le mur de fondation (3A200) est plus à l'ouest que ce qui est dessiné sur les plans d'époques. Ainsi, la limite à l'est dessinée sur les plans correspondrait plutôt à la galerie, soutenue à l'aide de poteaux, comme celui représenté par le vestige 4C200.

Dans la portion ouest de la 4^e Avenue, Ethnoscop avait observé et documenté en partie les dépendances de *Hedley Cottage*, telles qu'une glacière et une étable/grange (Ethnoscop 2024a : 121-136). Lors des fouilles de 2024, un des objectifs était de localiser une fosse de latrines associée à *Hedley Cottage*, possiblement au nord-est de l'habitation. Aucune fosse de latrines en place n'a été observée. Toutefois, la forte présence d'artéfacts (hygiène, pharmaceutique, domestiques) mis au jour dans les remblais de la sous-opération 4E pourraient suggérer qu'une fosse à déchets ou latrines a pu être perturbée et que son contenu ait été redéposé sur le site. Cette hypothèse est aussi supportée par la présence de deux drains en bois dans ce secteur.

L'assemblage d'artéfacts ne permet pas de distinguer la période précise d'occupation, avec des artéfacts produits relativement tôt au 19^e siècle et d'autres plus tard vers le début du 20^e siècle. À noter que c'est à l'extrémité est de l'aire de fouilles, que les artéfacts les plus anciens ont été mis au jour. Bien que leur présence dans des remblais ne permet pas de les situer dans un contexte précis, ils sont les témoins d'une occupation antérieure du secteur. Les plans anciens de la fin du 18^e et du début du 19^e siècle illustrent des bâtiments à l'est de l'aire d'intervention, possiblement érigés par Hipps quelque part avant 1781. On sait toutefois que la terre est habitée au Régime français par la famille Normand et qu'il s'y trouvait au moins deux maisons (à des emplacements à ce jour inconnus).

En conclusion, les fouilles de 2024 ont permis de mettre au jour des vestiges archéologiques additionnels sur le site CeEt-973, ce qui a permis de mieux comprendre la séquence d'occupation et de construction de *Hedley Cottage*. À la suite des fouilles, l'ensemble des vestiges et des couches archéologiques ont été détruits par l'entrepreneur responsable de la réfection des conduites municipales, sur toute la largeur de la 4^e Avenue, jusqu'au centre de l'intersection avec la 4^e Rue. Des vestiges pourraient toutefois subsister sous les bandes gazonnées et les trottoirs de part et d'autre de la 4^e Avenue. De plus, il subsiste du potentiel sur la 4^e Avenue, au nord de la 4^e Rue, ainsi que sur la 4^e Rue, à l'est de la 4^e Avenue. Dans ce dernier cas, des traces d'une occupation plus ancienne (18^e siècle) pourraient être mises au jour.

4 SITE CeEt-975 : CORDERIE BROWN, BOULEVARD DES CAPUCINS

4.1 Rappel historique

Cette section présente un résumé de l'occupation du secteur du site de la corderie Brown (CeEt-975), à partir du Régime français, jusqu'à nos jours.

4.1.1 Régime français : vocation agricole

L'emplacement du site CeEt-975 fait partie d'une terre qui a été concédée à Jean Charpentier dit Lapaille en 1668. Peu de temps après, sur une carte de 1685-86 de Villeneuve, on retrouve un bâtiment (grange ou maison ?) dans le secteur, un peu au nord-est de la rue Olier actuelle (Ethnoscop 2024b : 28) (figure 18). La terre a ensuite appartenu au maître maçon Jean Chapleau et à ses héritiers, puis elle passe aux mains de Charles Parent. Dans l'aveu et dénombrement de 1733, Parent déclare posséder une grange²¹.

Un plan de 1761 illustre deux bâtiments dans le secteur du boulevard des Capucins actuel, près du site à l'étude, et qui sont probablement les bâtiments de la famille Parent (figure 19).

4.1.2 Régime britannique et période industrielle

Après la Conquête, la propriété est cédée à Joseph Savard, menuisier, dans les années 1780 et restera dans sa famille jusqu'à sa vente aux frères Dalkin dans les années 1830 (Ethnoscop 2024b : 28). Robert Dalkin, leur père, avait fait ériger une corderie à la Canardière en 1818, au sud-est du secteur à l'étude (figure 20). Cette même corderie est incendiée quatre ans plus tard et reconstruite au même emplacement. En 1828, la corderie, localisée près de la berge de la rivière Saint-Charles, est détruite cette fois par « les hautes marées et les vents » (Reid Marcil 2000 dans Ethnoscop 2024b : 28).

²¹ Registre contenant une copie des aveux et dénombrements des seigneuries des Révérends Pères Jésuites situées dans les districts de Québec et Montréal, le premier en date du 12 décembre 1781 et le second, du 17 janvier 1733, [BAnQ numérique](#)



Figure 18 : Carte de Robert de Villeneuve, 1685-86, où est présent un bâtiment (encerclé en rouge) dans le secteur à l'étude

Source : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b59689108/f1.item.r=Villeneuve%20Villeneuve.zoom#>



Figure 19 : Terres de la Vacherie et de Notre-Dame des Anges au détour de la rivière Saint-Charles, par Digby Hamilton, vers 1761. Les probables bâtiments de la famille Parent sont encadrés en rouge.

Source : BAC, carte dite de Murray, 5446324



Figure 20 : Emplacement de la corderie de Robert Dalkin, au sud-est du secteur à l'étude

Source : BAnQ, John Adams, 1822, « Map of Quebec and its environs », <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244478>

Dans les années 1830, les frères font construire une nouvelle corderie sur le terrain à l'étude afin de remplacer celle plus au sud qui aurait été détruite en 1828 par « les hautes marées et les vents. Puis, en 1859, ils sont contraints de céder leur entreprise à Samuel Brown. Deux ans plus tard, le neveu de Samuel, John Brown, reprend la corderie et habitera dans un cottage à proximité sur le chemin de la Canardière (Ethnoscop 2024b : 28-30).

On sait par les journaux que cinq ans plus tard, la machinerie de la corderie est activée par la vapeur²². Il est probable que la vapeur ait été utilisée dès la construction de la corderie. En 1867, le complexe de la corderie Brown est constitué d'un bâtiment en pierres de trois étages au sud dans lequel est filé le chanvre et qui sert aussi d'entreposage, et d'une corderie en bois longue de 1195 pi (364 m), et d'un entrepôt en pierres au nord, comme illustré sur le plan de

²²Morning Chronicle and commercial and shipping gazette, 2 et 16 août 1864
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3597568>

Sitwell (figure 21). On y observe aussi qu'on accède à la corderie par une longue allée donnant sur la 3^e rue actuelle.



Figure 21 : Corderie Brown illustrée sur le plan de Sitwell 1867

Source : BAnQ, P600, S4, SS2, D634, P11.

Liens Web : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121128> ;
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3121130>

Au moins deux incendies ont eu lieu à la corderie Brown pendant ses années d'opération, comme en font mention divers articles de journaux²³. En juin 1868, le bâtiment en bois formant la corderie est complètement rasé par un incendie, puis rapidement rebâti et prêt à produire dès le mois d'août 1868. Un autre incendie, probablement déclenché par la foudre en septembre 1872, a détruit la corderie et beaucoup de marchandises, mais la salle des machines a été épargnée. Comme la corderie est illustrée sur des plans ultérieurs comme celui d'Hopkins de 1879 (figure 22), on peut supposer qu'elle a aussi été reconstruite après l'incendie de 1872.

²³ <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3598771> ; <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3598818> ;
<https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/4184930>

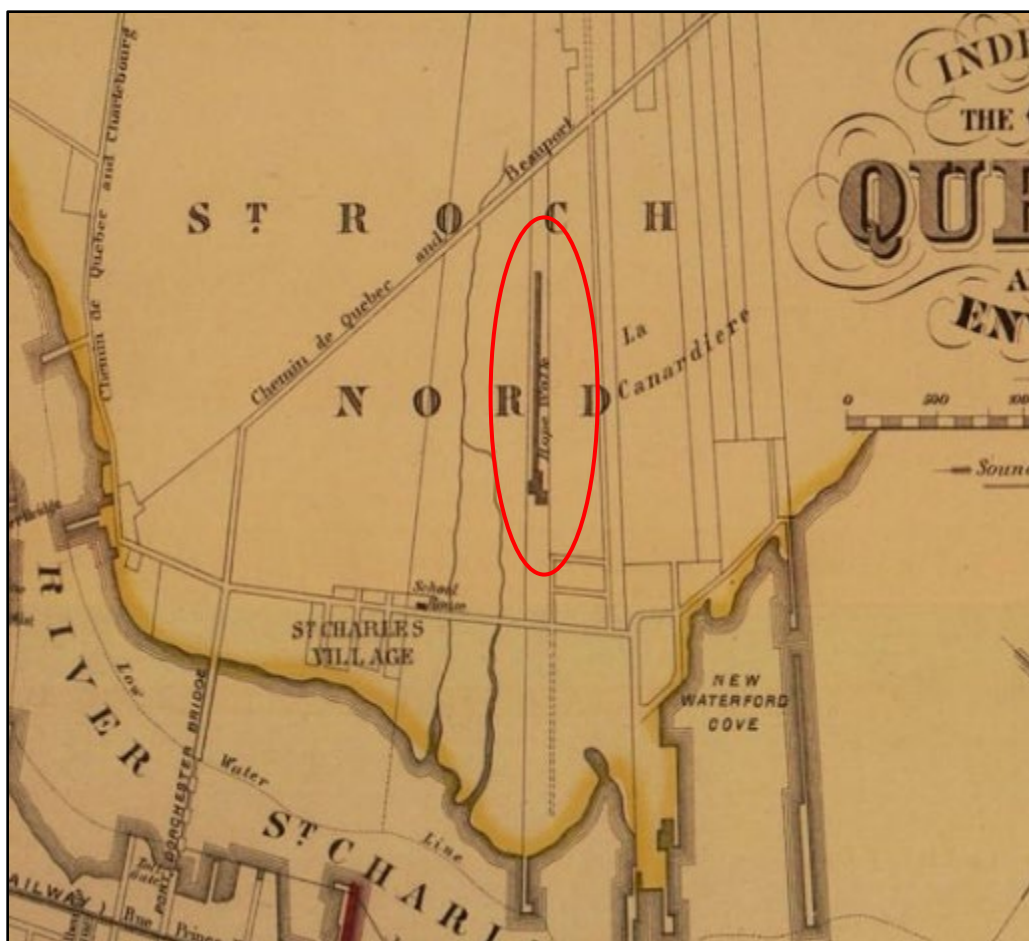


Figure 22 : Plan de 1879 illustrant la corderie Brown

Source : BAnQ, G 1144 Q4 G475 H794 1879

Lien web : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244119>

En 1896 le bâtiment en pierre utilisé auparavant comme filature a été utilisé comme chapelle temporaire pendant la construction de l'église Saint-Charles-de-Limoilou (Gallichan 1996 : 21). En 1898, le complexe de la corderie, exploité désormais par la *Consumers Cordage*, apparaît sur un plan d'assurance-incendie et l'on peut y lire : *Ropewalk seldom used*. On peut en déduire que le long bâtiment en bois de la corderie est désaffecté (figure 23).

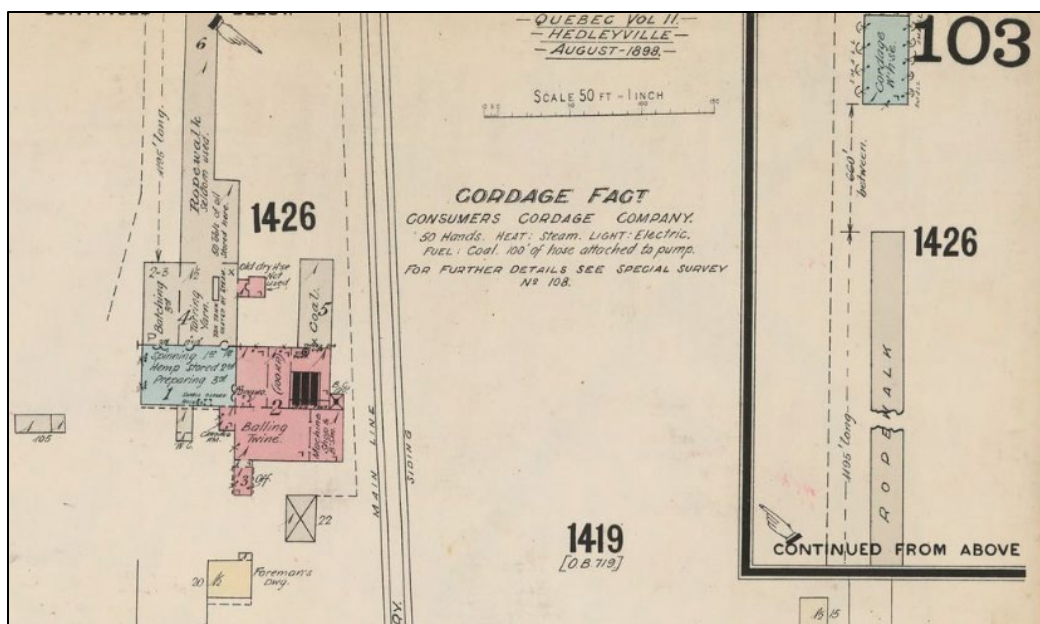


Figure 23 : Plan d'assurance-incendie de 1898 ; le complexe de la corderie est présent, mais le bâtiment de bois semble désaffecté.

Source : BAnQ, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2826296>

4.1.3 Le secteur au 20^e siècle

Au début du 20^e siècle, le complexe de la corderie est vendu à la compagnie Paquet qui y aménage des entrepôts. C'est aussi à cette époque que la 10^e Avenue est ouverte, directement à l'ouest de la corderie (Ethnoscop 2024b : 34). En 1912, quand E.T. Nesbitt, fabricant de portes et fenêtres en devient le propriétaire, le bâtiment en bois de la corderie n'existe plus et les quelques autres bâtiments du complexe sont vacants (figure 24). Nesbitt y fait ériger un grand bâtiment servant de moulin à scie et d'entrepôt comme en témoigne un article du *Quebec Chronicle* en 1914²⁴.

Un autre plan d'assurance-incendie, datant de 1923, présente le moulin à scie de Nesbitt en reconstruction (figure 25) et les bâtiments au sud toujours présents. En 1931, la 10^e Avenue y est renommée boulevard des Capucins (toponymie actuelle) et sera agrandie vers l'est en 1945, quand Nesbitt aura quitté les lieux (Ethnoscop 2024b : 37).

²⁴ « Mr E. T. Nesbitt removes plant », *The Quebec Chronicle*, 15 mai 1914, BAnQ, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/3610435>

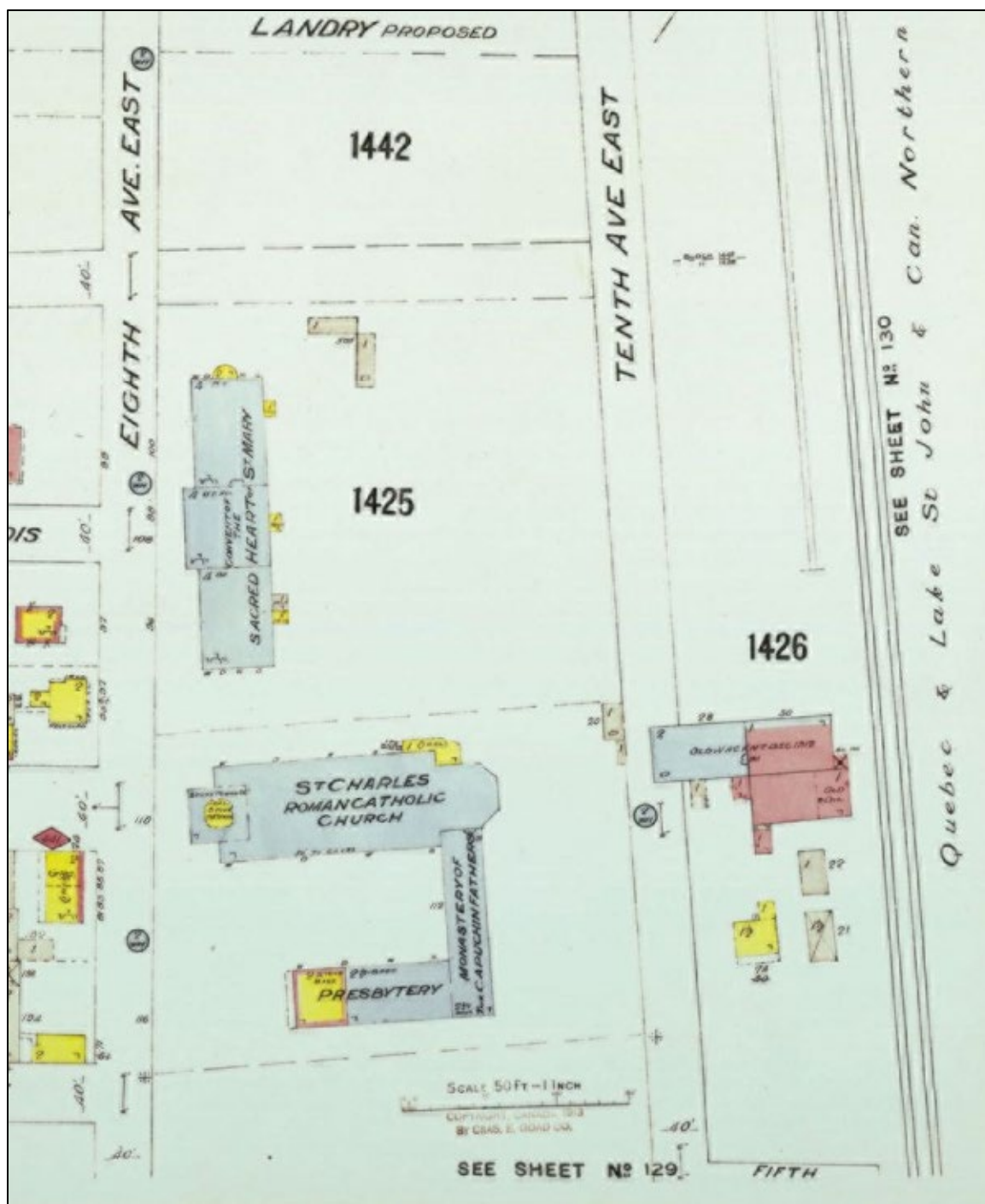


Figure 24 : Plan d'assurance-incendie de 1912 présentant le secteur à l'étude

Source : BAnQ, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246680>

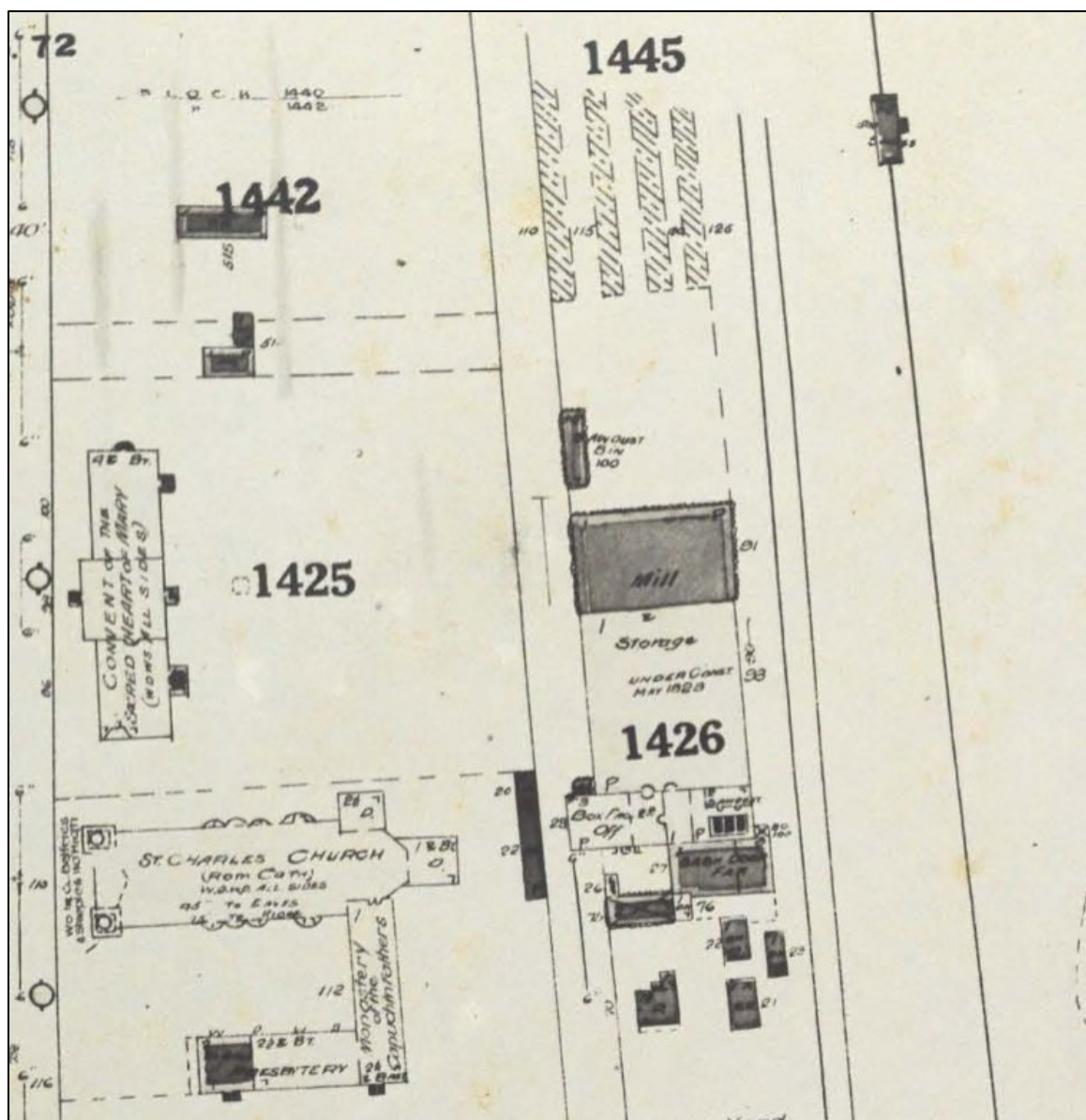


Figure 25 : Plan d'assurance-incendie publié en 1923

Source : BAnQ, <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4851248?docref=WtCHQ7v-LIM8-nYN2H7EUA>

Enfin, le plan d'assurance-incendie du secteur publié en 1957 montre qu'il ne reste plus rien de l'entreprise de Nesbitt, et par le fait même, de tous les bâtiments de l'ancienne corderie Brown (figure 26).

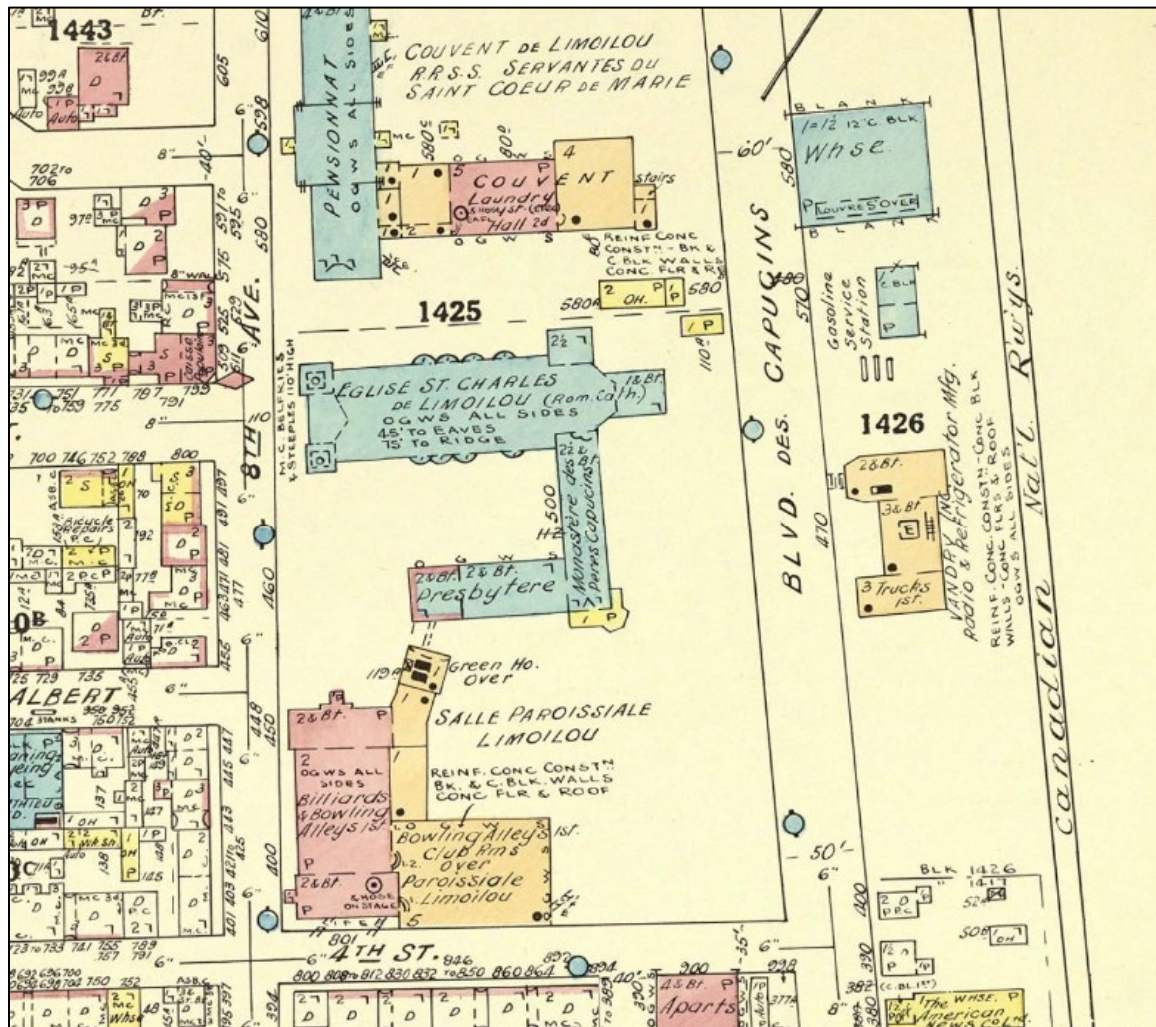


Figure 26 : Plan d'assurance-incendie du secteur de 1957

Source : BAnQ, <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2244127>

4.2 Interventions archéologiques antérieures

La seule intervention à avoir eu lieu sur le site archéologique de la corderie Brown (CeEt-975) est un inventaire en 2022. Cet inventaire a mené à la découverte et la désignation du site (Ethnoscop 2024b).

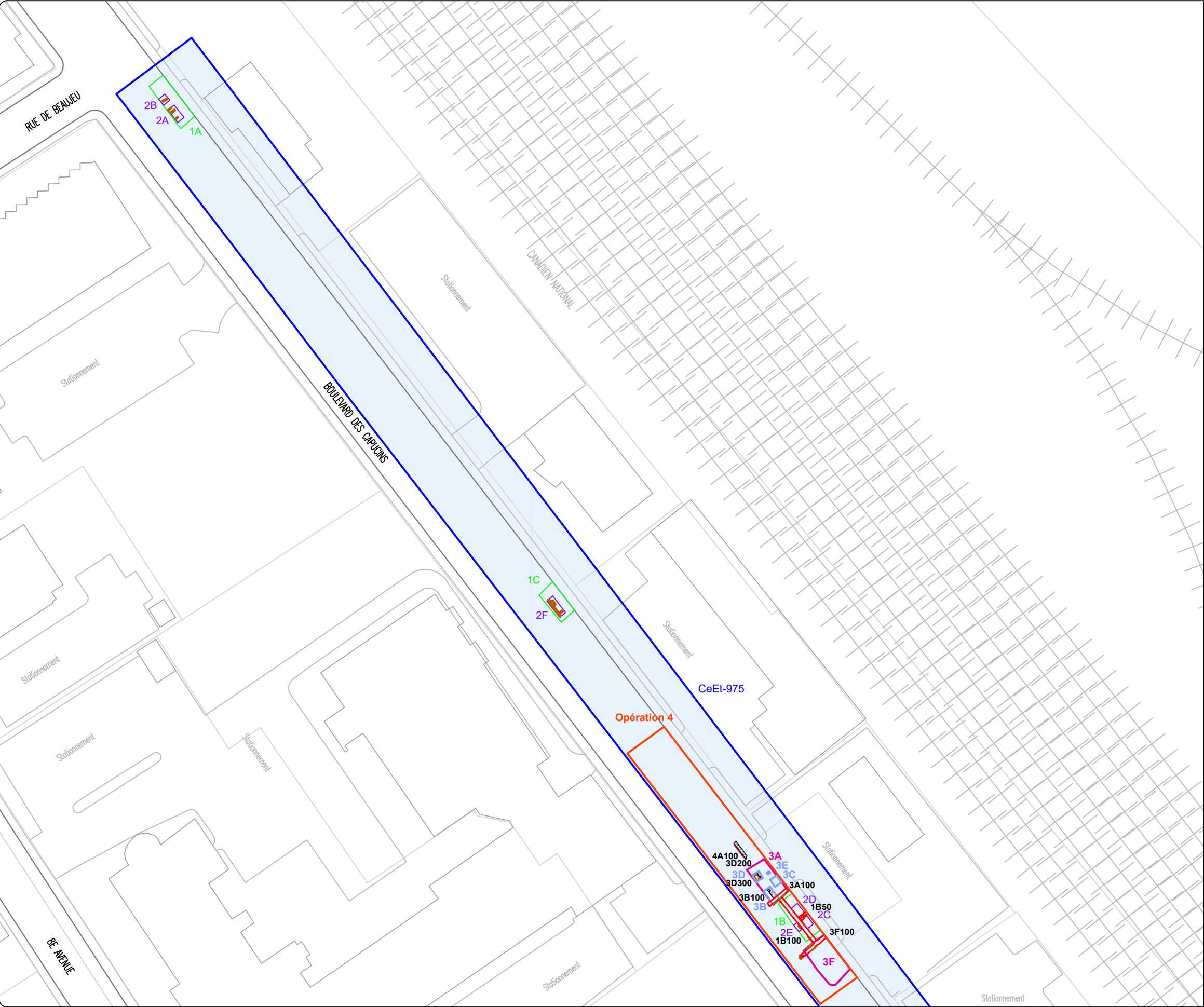
Cet inventaire s'inscrivait aussi dans les travaux préparatoires du tramway et visait à vérifier le potentiel archéologique du boulevard des Capucins. Les travaux archéologiques ont permis la mise au jour de plusieurs vestiges associés au complexe industriel du 19^e siècle de la corderie Brown dans plusieurs tranchées, malgré les perturbations modernes des infrastructures de rue et de trottoir. Des vestiges de bois ont été reliés au long bâtiment en bois de 1195 pieds qu'était la corderie (Ethnoscop 2024b : 49-70) alors que des vestiges maçonnés ont aussi été observés plus au sud et seraient associés à la filature, un bâtiment en pierre de trois étages (Ethnoscop 2024b : 71-80).

4.3 Résultats et interprétations

L'inventaire sur le site de la corderie Brown (CeEt-975) s'est déroulé en deux temps, soit du 23 au 29 avril et les 9-10 mai 2024 (plans 6 à 9). La surveillance a quant à elle eu lieu du 15 au 23 mai 2024. Les résultats et interprétations sont présentés selon l'ordre des événements survenus sur le site. Des tableaux présentent un résumé des lots et des vestiges mis au jour lors de l'intervention de 2024 (tableau 3 et tableau 4).

4.3.1 Paléoenvironnement et occupation autochtone paléohistorique

Les dépôts naturels mis au jour lors de la fouille du site CeEt-975 sont représentatifs de l'accumulation d'alluvions des terrasses fluviales formées lors du retrait du proto-fleuve Saint-Laurent (Côté et Pintal 2023 : 63). Les sols naturels qui ont été observés dans les sous-opérations 3B, 3C et 3F correspondent tous à un limon argileux gris bleuté avec des marbrures orangées, moyennement compact et homogène. Le sommet de ces niveaux se trouvait à une profondeur qui varie entre 4,20 m et 4,00 m ANMM. Il est probable que les sommets des horizons d'origine naturelle aient été dérasés par l'occupation intensive du secteur depuis le 19^e siècle, notamment par les différents éléments industriels, comme la



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

**INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES SUR
LE SITE CeEt-975**

PLAN 6

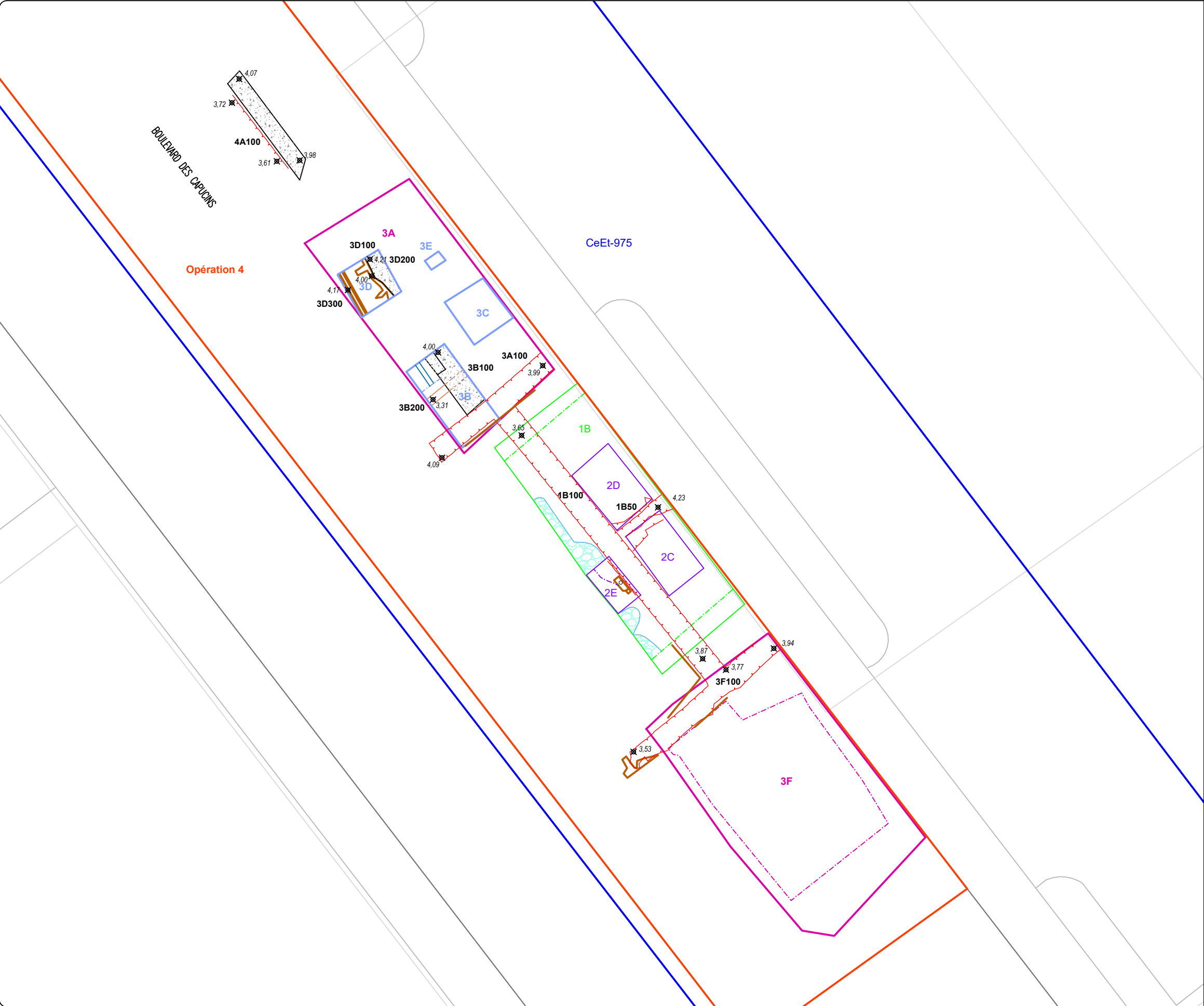
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- SOUS-OP. MANUELLE 2024
- ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2024
- 3A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON OU CIMENT
- BOIS
- 1E50 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-975 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 10 20 m
ÉCHELLE : 1/750



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

Plan 6 : Interventions archéologiques sur le site CeEt-975



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

SOUS-OPÉRATIONS CeEt-975-3A à 3F

PLAN 7

- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- SOUS-OP. MANUELLE 2024
- ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2024
- PALIER
- 3A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON OU CIMENT
- DALLAGE
- BOIS
- MÉTAL
- GRÈS
- TROU
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1B25 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-975 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- PALIER
- 1B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

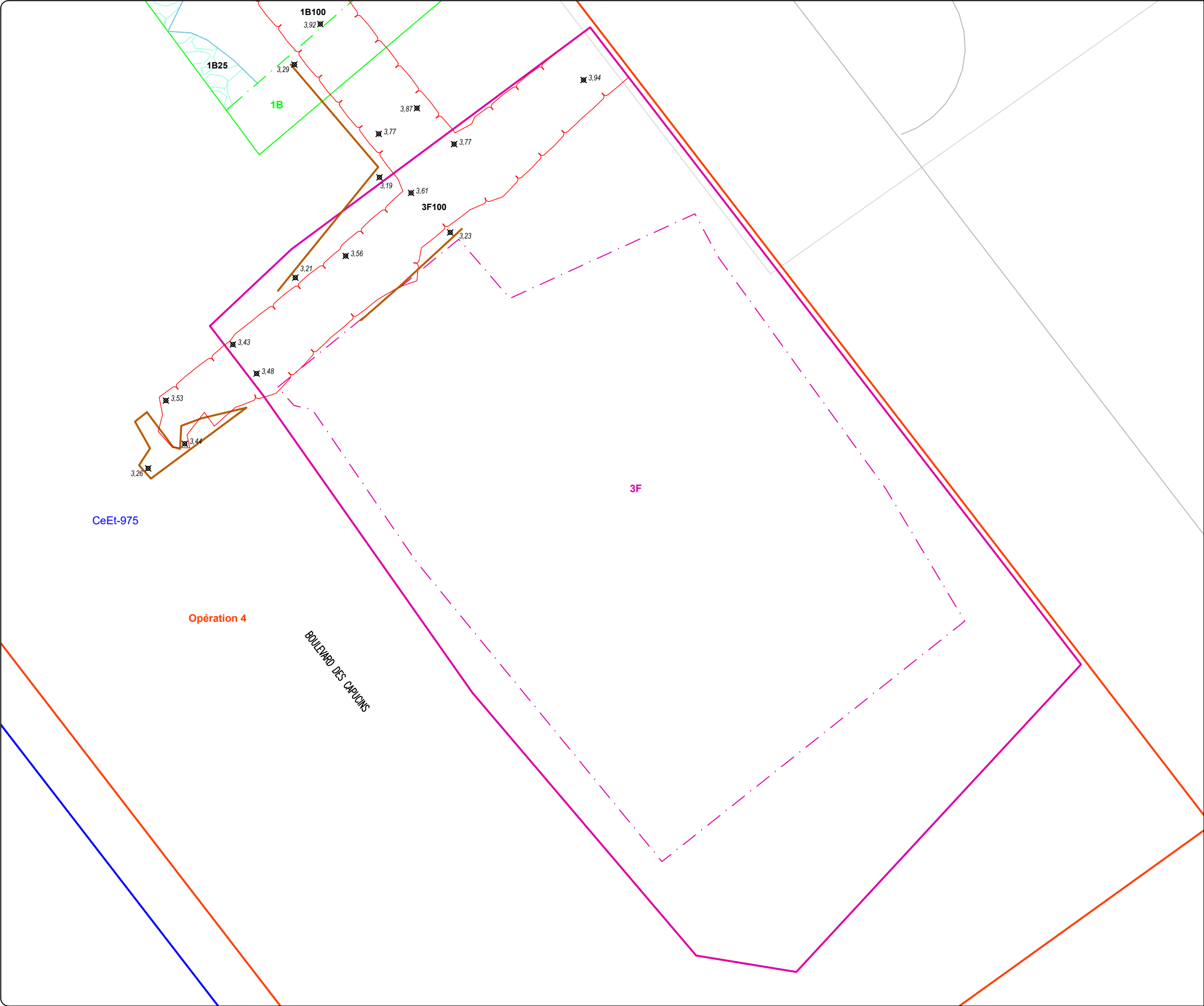
0 1,5 3 m
ÉCHELLE : 1/125



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

VDQ2018



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

SOUS-OPÉRATION CeEt-975-3F

PLAN 9

- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2024
- PALIER
- 1B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- DALLAGE
- BOIS
- 1B25 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- 5,46 ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-975 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPIQUE 2024)
- PALIER
- 1B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 0,50 1 m
ÉCHELLE : 1/40



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethnoscop

VDQ2018

Tableau 3 : Résumé des lots et des événements de la fouille de CeEt-975

Lots	Élévation moyenne sommet (m ANMM)	Élévation moyenne base (m ANMM)	Descriptions	Événement	Datation
3B1/3C1	4,25	4,11	Sable gris foncé, meuble, avec beaucoup d'inclusion de graviers anguleux et de scories.	Abandon/démo des bâtiments	Fin 19 ^e siècle
3B2/3C2	4,25	3,95	Limon sableux brun, moyennement compact, avec quelques inclusions de gravier, de mortier, de brique, moyennement compact.	Occupation de la corderie, extérieur filature, intérieur corderie	19 ^e siècle
3B3	4,20	4,01	Limon sableux brun-gris avec poches plus sableuses et brun-noir, hétérogène.	Lentille charbonneuse dans 3B2	19 ^e siècle
3B4/3B7	3,95	S.O.	Limon sableux gris foncé, moyennement compact, avec inclusions de gravier et de charbons	Remblai de tranchée pour tuyau de grès	Fin 19 ^e - début 20 ^e
3B5	3,84	3,62	Sable gris foncé, moyennement compact, avec inclusions de graviers et de charbon	Remblai de tranchée pour tuyau de fonte	20 ^e siècle
3B6	3,62	3,56	Sable gris, meuble, avec inclusions de gravier	Remblai de tranchée pour tuyau de fonte	20 ^e siècle
3C3	4,01	3,78	Limon argileux brun avec traces d'oxydation, homogène et peu compact.	Naturel	Avant 19 ^e siècle
3D1	4,51	4,12	Limon sableux à limon argileux brun-gris avec taches d'oxydation, compact, avec inclusions de pierres calcaires, de déchets métalliques, de copeaux de bois, de charbon de bois.	Construction moulin Nesbitt ?	Vers 1923
3D2	4,37	4,10	Sable limoneux brun compact avec inclusions de quelques scories, de pierres et de bois.	Remblai	Post 1923
3D3	4.55	4.40	Sable limoneux brun moyennement compact avec inclusions de charbons de bois et de pierres	Remblai	Milieu 19 ^e - fin 20 ^e siècle
3D4	4,39	4,15	Sable noir meuble et hétérogène avec beaucoup d'inclusions, de gravier et de copeaux de bois, de fragments métalliques, de nodules de brique et d'artéfacts	Tranchée construction béton?	Milieu 19 ^e - fin 20 ^e siècle
3D5	4,15	4,05	Limon légèrement argileux brun-gris avec quelques taches orange d'oxydation, peu compact avec inclusions de concrétions ferreuses, de charbon, de fragments de bois, de plaquettes de schiste et de mortier	Occupation corderie ?	19 ^e siècle
3E1	4,28	Env. 3,78	Sable blond meuble sans inclusions, observé sur 0,50 m de profondeur. Base non atteinte.	Remblai moderne	20 ^e -21 ^e siècle
4A99	S.O.	S.O.	Lot comprenant l'ensemble des excavations réalisées sous surveillance archéologique	S.O.	S.O.

Tableau 4 : Résumé des vestiges et des structures de la fouille de CeEt-975

Lot	Élévation moyenne sommet (m ANMM)	Élévation moyenne base (m ANMM)	Descriptions	Structure	Datation
3A100	4,21	3,25	Fondation en maçonnerie	Mur de fondation filature	Vers 1863
3B100	3,99	3,40	Mur en béton sur base de pierres calcaires équarries sans organisation. Épaisseur moyenne du béton de 0,30 m.	Mur ouest moulin Nesbitt	Vers 1923
3D100	4,32	3,99	Structure en bois inconnue, accotée sur 3D200. Coffrage ?	Inconnue	Indéterminée
3D200	4,00	Non atteinte	Mur en béton sur base de pierres calcaires équarries sans organisation	Mur ouest moulin Nesbitt	Vers 1923
3D300	4,19	Non atteinte	Drain en bois	Drain bois	19e siècle
3F100	3,86	3,10	Fondation en maçonnerie	Mur de fondation filature	Vers 1863
4A100	4,03	3,66	Mur en béton sur base de pierres calcaires équarries sans organisation	Mur ouest moulin Nesbitt	Vers 1923

corderie puis le moulin à bois qui s'est installé sur le terrain au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, puis par la mise en place de la 10^e Avenue qui a été élargie et qui correspond maintenant au boulevard des Capucins. Des rapports archéologiques antérieurs démontrent que le sol naturel du secteur se trouvait à l'origine à une altitude d'environ 6,80 m ANMM (Ethnoscop 2024b : 6 ; Houde-Therrien et al. 2008)

Aucun témoin d'une occupation autochtone paléohistorique n'a été mis au jour lors de l'intervention de 2024 sur le site CeEt-975.

4.3.2 Événement 1 : Construction de la filature de la corderie Brown (v. 1863)

Description des données

Des vestiges de bâtiments en association avec le complexe de la corderie Brown ont été mis au jour et nous les associons à un seul bâtiment localisé au sud du complexe de la corderie.

Deux vestiges de maçonnerie observés lors de l'intervention au printemps 2024 ont été associés au même bâtiment : les vestiges 3A100 et 3F100. Le vestige 3F100 correspond à la fondation du mur sud, incluant une courte section du mur de refend central, tandis que le vestige 3A100 représente la fondation du mur nord avec une section du mur de refend central. Le mur de refend 1B100, orienté nord-sud, a principalement été expertisé par Ethnoscop en 2022 (Ethnoscop 2024b), puis complètement dégagé lors de la surveillance archéologique de 2024.

Le mur de fondation sud du bâtiment, représenté par le vestige **3F100** (photo 14 et photo 17) a un sommet dérasé à une altitude moyenne 3,86 m ANMM, tandis que sa base est à 3,10 m ANMM. Il s'agit d'une portion de vestige orientée est-ouest dégagée et observée sur 7 m de longueur, une largeur de 0,70 m, et conservée sur une hauteur maximale de 0,75 m, avec 5 à 6 assises posées sur une sole de bois. Il est formé de pierres de calcaire schisteux équarries de dimensions variables (entre 0,35 m et 0,64 m et longueur, entre 0,30 m et 0,40 m de largeur et entre 0,07 m et 0,15 m d'épaisseur) liées par un mortier sableux gris-

beige parfois débordant. La maçonnerie présente un appareil à alternances d'assises régulières, avec des assises plus épaisses dans la portion inférieure du vestige.

La portion ouest du vestige 3F100 avait déjà été déstructurée, ce qui a permis de bien observer l'extrémité de l'épaisse pièce de bois équarrie posée à sa base (photo 15). La sole principale, longeant la limite sud du mur, mesurait environ 0,40 m de largeur sur 0,20 m de hauteur, sur 4,45 m de longueur (photo 16). Aucune tranchée de construction associée à ce vestige n'a pu être observée.



Photo 14 : Mur sud (3F100) et mur de refend (1B100) de la filature de la corderie Brown

Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-975.206, 16 mai 2024



Photo 15 : Sole de bois sous la maçonnerie de 3F100, vue vers l'est
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-975.187, 16 mai 2024



Photo 16 : Sole de bois sous la maçonnerie de 3F100, après le démantèlement du mur,
 vue vers le nord
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-975.222, 16 mai 2024



Photo 17 : Vue d'ensemble de la sous-opération 3F, avec le vestige en maçonnerie 3F100 en arrière-plan

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-975.138, 10 mai 2024

Le mur de fondation nord du bâtiment, **3A100** (photo 18 et photo 19), est similaire à la fondation sud. L'altitude moyenne du sommet du vestige est à 4,21 m ANMM, tandis que sa base est à 3,25 m ANMM. La portion orientée est-ouest a été dégagée et observée sur 5 m de longueur. La largeur moyenne du vestige de 0,70 m pour un maximum de 1,20 m de hauteur, avec huit assises qui reposent sur une sole de bois. 3A100 est formé de pierres de calcaire schisteux équarries de dimensions variables (0,25 m à 0,48 m de longueur, environ 0,30 m de largeur et entre 0,08 m et 0,13 m d'épaisseur) liées par un mortier sableux gris-beige parfois débordant. Le vestige présente un appareil de maçonnerie à alternances d'assises régulière. Puis, en stratigraphie, aucune tranchée de construction n'est visible.



Photo 18 : Parement nord du vestige 3A100
Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-975.114, 29 avril 2024



Photo 19 : Parement sud du vestige 3A100, et vue d'ensemble lors de la surveillance archéologique (4A99)
Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-975.158, 21 mai 2024

Le mur de refend (**1B100**) a été documenté une première fois lors de l'intervention de 2022 (Ethnoscop 2024b). Ses deux extrémités ont ensuite été dégagées lors de l'inventaire de 2024, puis il a été complètement exposé lors de la surveillance archéologique de 2024. L'altitude moyenne du sommet du mur de refend est à 3,90 m ANMM et sa base est entre 2,89 m ANMM au nord et 3.29 m ANMM. Il a une longueur totale de 10,70 m, a une largeur variant entre 0,65 m et 0.70 m, et sa hauteur maximale est de 1,09 m, avec huit à neuf assises qui repose sur une sole de bois. 1B100 présente un appareil de maçonnerie à alternances d'assises régulière qui est formé de pierres de calcaire schisteux équarries aux dimensions variables. La sole de bois observée sous le vestige était composée de deux longues pièces de bois, aplanies sur deux faces, l'une en pruche (pièce A, 0,35 m de diamètre) et l'autre en pin blanc (pièce B, 0,30 m de diamètre).

L'analyse dendrochronologique des deux pièces a permis de déterminer que ces arbres ont été abattus entre 1859 et 1860²⁵. De plus, la pièce B pourrait être une pièce recyclée, car on y retrouve un trou similaire à une mortaise (photo 20).



Photo 20 : Exemple de mortaise sur une pièce de bois retrouvée sous 1B100 (pièce B)

Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-975.232, 16 mai 2024

²⁵ Voir rapport d'analyse dendrochronologique à l'annexe D.

Les trois vestiges décrits ci-haut présentent une grande similitude dans leurs modes de construction. De plus, aucune jonction n'a été observée entre le mur de refend et les murs de fondations nord et sud, ce qui suggère qu'ils ont tous été construits en même temps. En effet, la sole de bois du mur de refend (1B100) était partiellement sous le mur sud (3F100) de la filature (photo 21).



Photo 21 : Pièce de bois (A) à la jonction entre le mur de refend 1B100 (à gauche) et le mur de fondation sud (3F100, à droite). Elle se trouve simultanément sous les deux vestiges

Photo : Stéphane Noël, 2024-CeEt-975.232, 16 mai 2024

Interprétations

Comme démontré, les vestiges 3A100, 3F100 et 1B100 sont associés au même bâtiment. Ce bâtiment serait la filature, située dans la portion sud du complexe de la corderie. D'abord, la superposition des plans d'assurance-incendie de Goad (1898 et 1912) positionne presque exactement les vestiges sur les murs nord et sud du bâtiment (plan 11 et plan 12). De ce fait, le long vestige de maçonnerie

orienté nord-sud ne serait pas le mur ouest de la filature comme avancé par Ethnoscop (2024b : 76), mais plutôt un mur de refend situé environ au centre de la filature. Lors de la surveillance de 2024, l'entièreté du vestige a pu être observée et aucune jonction n'a été observée, ce qui indique que les trois fondations ont été bâties en un seul événement. De plus, les pièces de bois sont à la fois sous le mur de fondation sud et le mur de refend.

Les deux échantillons de bois prélevés sous le vestige 1B100 suggèrent un abattage des arbres entre l'automne 1859 et le printemps 1860, ce qui est compatible avec les premières années de possession de la corderie par Samuel Brown en 1859 et son neveu John en 1861. De plus, on sait que ce dernier passa un marché de construction avec le maçon Louis Fournier en 1863 pour l'érection d'une manufacture et ses dépendances en lien avec la corderie (plan 10). Les spécifications quant au mode de construction des fondations en pierre de la manufacture correspondent assez bien avec les observations faites sur le terrain et sont signées par l'architecte Edward Staveley :

*« Excavation for the foundation of the buildings, piers and chimney of the dimension required by the plan, and to the depths of 5 feet below the surface of the ground, and cart away the earth to some convenient place to be pointed out by the proprietors. The masonry of the whole of the foundations must be of Beauport or Château Richer stone of the depths and thicknesses required by the drawings, it must be laid on its natural bed in good mortar and well and effectually bounded. The upper walls of the building above the stone foundation must be of Château Richer or Beauport stone. »*²⁶

Aucun lot n'a pu être associé directement à la construction du bâtiment, conséquemment aucun artéfact ne l'est non plus.

²⁶ Marché de construction entre Louis Fournier dit Larose et John Brown et Compagnie, 30 avril 1863, no 3414, greffe du notaire Samuel Isidore Glackemeyer.



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

**SUPERPOSITION DES VESTIGES DU SITE
CeEt-975 SUR LE PLAN DE SITWELL DE
1867**

PLAN 10

- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- SOUS-OP. MANUELLE 2024
- ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2024
- PALIER
- 3A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON OU CIMENT
- DALLAGE
- BOIS
- MÉTAL
- GRÈS
- TROU
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1B25 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-975 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- PALIER
- 1B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

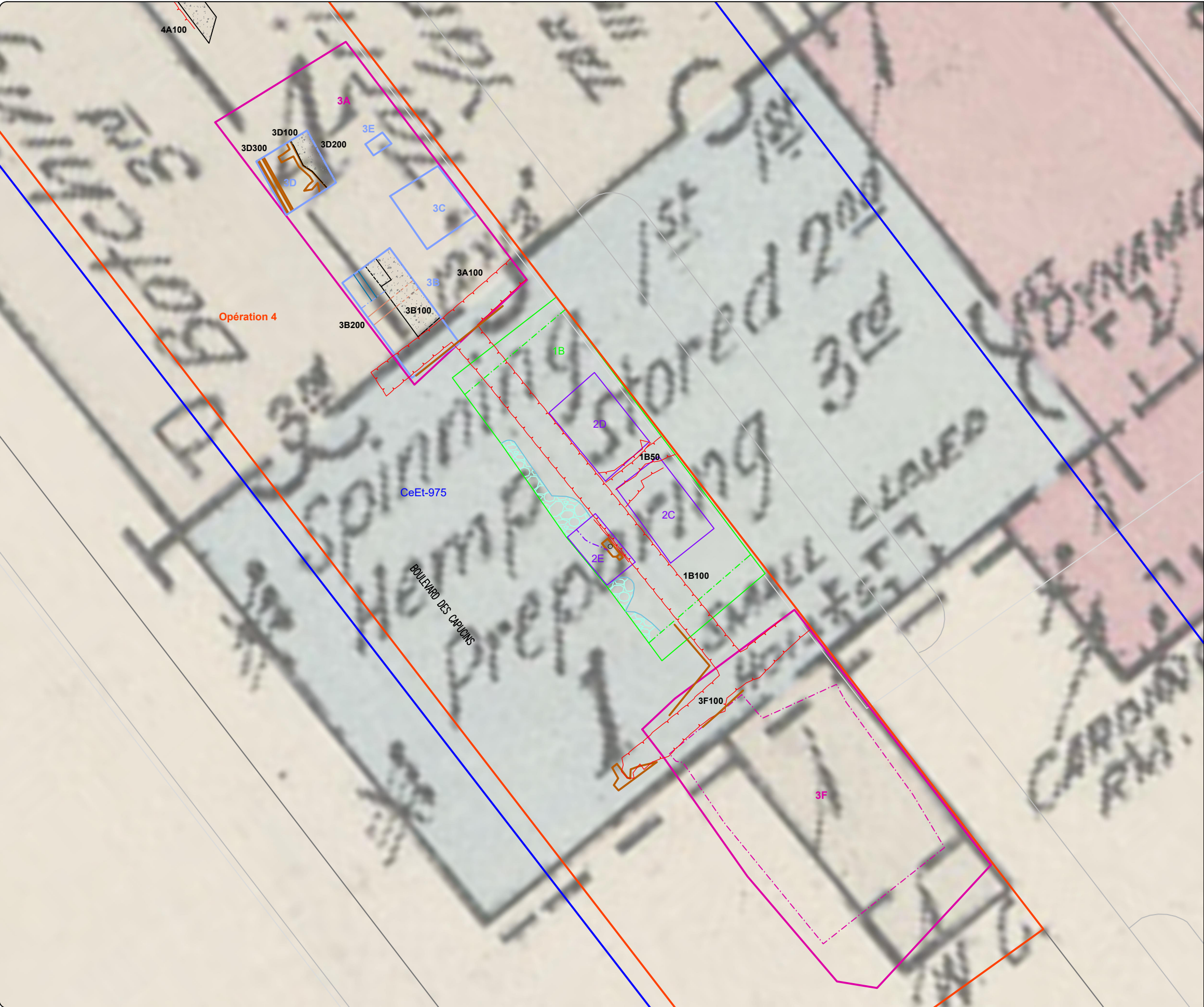
0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/100



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2018
ethnoscop

Plan 10 : Superposition des vestiges du site CeEt-975 sur le plan de Sitwell de 1867



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

SUPERPOSITION DES VESTIGES DU SITE
CeEt-975 SUR LE PLAN D'ASSURANCE-
INCENDIE DE GOAD (1898)

PLAN 11

- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- SOUS-OP. MANUELLE 2024
- ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2024
- PALIER
- 3A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON OU CIMENT
- DALLAGE
- BOIS
- MÉTAL
- GRÈS
- TROU
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1B25 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-975 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2022 (ETHNOSCOPI 2024)
- PALIER
- 1B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/100



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

Plan 11 : Superposition des vestiges du site CeEt-975 sur le plan d'assurance-incendie de Goad (1898)



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES 2024
SUR LES SITES DE HEDLEY
COTTAGE (CeEt-973) ET DE LA
CORDERIE BROWN (CeEt-975)

**SUPERPOSITION DES VESTIGES DU SITE
CeEt-975 SUR LE PLAN D'ASSURANCE-
INCENDIE DE GOAD (1912)**

PLAN 12

- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2024
- SOUS-OP. MANUELLE 2024
- ZONE DE SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE 2024
- PALIER
- 3A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON OU CIMENT
- DALLAGE
- BOIS
- MÉTAL
- GRÈS
- TROU
- PROLONGEMENT DE VESTIGE
- 1B25 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE
- CeEt-975 CODE BORDEN
- INTERVENTION ANTÉRIEURE
- SOUS-OP. MÉCANIQUE 2022 (ETHNOSCOPIQUE 2024)
- SOUS-OP. MANUELLE 2022 (ETHNOSCOPIQUE 2024)
- PALIER
- 1B IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/100



Sources : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichiers CIR_250.dwg, BAT_250.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

VDQ2018
ethnoscop

Plan 12 : Superposition des vestiges du site CeEt-975 sur le plan d'assurance-incendie de Goad (1912)

4.3.3 Événement 2 : Occupation et utilisation du complexe de la corderie (1833-1898)

Les diverses tranchées d'inventaire archéologique ont permis d'expertiser l'extérieur de la filature associée à la corderie, l'intérieur a seulement été observé en surveillance. Aucune couche de sol n'est associée à l'occupation de la filature. Toutefois, au nord, quelques lots fournissent un peu d'informations sur l'utilisation du secteur de la corderie au 19^e siècle.

D'abord, les lots 3B2 et 3C2 (entre 4,20 et 3,90 m ANMM) sont des lots qui pourraient être des témoins de l'occupation de la corderie²⁷. Ils sont composés de limon brun, semblable au sol naturel du secteur, avec des inclusions de brique, de mortier et de gravier. En effet, leur assemblage d'artéfacts présente quelques objets caractéristiques de la première moitié du 19^e siècle (tessons de *Pearlware*), mais surtout de la seconde moitié du 19^e siècle (pipes en terre cuite fine blanche en production à partir de 1847, des tessons de terre cuite fine vernissée blanche).

Dans la sous-opération 3B, immédiatement au nord du vestige 3A100, une succession de petits lots pourraient être des traces d'occupation, mais les artéfacts y sont peu diagnostiques (un mélange de clous forgés, découpés et tréfilés, des fragments métalliques, un tuyau de pipe) et n'informent pas vraiment sur la nature des activités ayant eu lieu.

Puis, un vestige en bois, 3D300 (photo 20) serait contemporain de l'occupation du secteur par le complexe de la corderie. Il s'agit d'une conduite en bois, localisée du côté ouest de la corderie. Même si aucune tranchée de construction n'est visible, la séquence stratigraphique présente le drain comme antérieur au vestige de béton 3D200, et pourrait dater de la seconde moitié du 19^e siècle ou du début du 20^e siècle.

²⁷ Voir les profils stratigraphiques CeEt-975-02-Strat-3B et CeEt-975-03-Strat-3C en Annexe C



Photo 22 : Fin de la fouille de la sous-opération 3D avec le drain en bois 3D300 (à gauche de la photo)

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-975.105, 29 avril 2024

4.3.4 Événement 3 : Abandon de la corderie

Au nord de la filature, une couche représentée par les lots 3B1, 3C1 et 3D1 a été observée et est formée d'un sable limoneux gris foncé meuble avec beaucoup d'inclusions de gravier anguleux et de scories. Elle est sous les lots de remblais de rehaussement et pourrait être en lien avec l'abandon ou la destruction du complexe de la corderie. Les artefacts qui y sont présents sont peu diagnostiques, avec des objets en production dans la première moitié du 19^e siècle et d'autres jusque dans la première moitié du 20^e siècle.

Quelques tranchées pour l'installation de conduites (en grès et en fonte) ont perturbé les sols en place, postérieurement à l'abandon/démolition des bâtiments de la corderie (photo 21). Selon les artefacts mis au jour dans les contextes mélangés des remplissages de ces tranchées (3B4/3B7, 3B5, 3B6).

Peu d'information a été recueillie quant aux événements liés à l'abandon ou même à la destruction de la corderie et des bâtiments qui lui sont associés. Les plans anciens illustrent qu'à la fin du 19^e siècle, le long bâtiment en bois est abandonné, et qu'il a disparu sur le plan de 1912. La filature et les bâtiments autour sont encore présents en 1912, mais sont remplacés par un moulin à scie en 1923. Les données archéologiques ne permettent pas plus de précisions sur ces contextes.



Photo 23 : Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 3B

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-975.095, 29 avril 2024

4.3.5 Événement 4 : Construction du moulin de Nesbitt (vers 1923)

Description des données

D'autres vestiges, localisés au nord de ceux associés à la filature, ont été mis au jour et sont très similaires entre eux : 3B100, 3D200 et 4A100. D'abord le vestige 3B100, qui s'accote sur le parement nord de 3A100 (photo 22 et photo 23), est un vestige de béton posé sur une assise en pierres sèches. Son sommet est

à une altitude moyenne de 3,99 m ANMM et sa base est à 3,40 m ANMM. Le parement ouest du vestige a été observé dans la sous-opération 3B et présente une portion de 0,20 m d'épaisseur formée d'un béton à gros agrégats posé sur une section inférieure de deux assises irrégulières de pierres équarries de calcaires schisteux sans organisation visible. De plus, aucun liant entre les pierres de la section inférieure n'a été observé. Des planches de bois (considéré comme le vestige 3D100 sur le terrain, mais) sont directement appuyées sur le parement ouest du vestige de béton et correspondrait à une portion du coffrage utilisé pour sa construction.



Photo 24 : Fin de la fouille de la sous-opération 3B, avec le vestige 3B100 en béton

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-975.091, 29 avril 2024



Photo 25 : Détail du vestige 3B200, béton sur une assise de pierres, qui s'appuie sur le vestige 3A100 au sud

Photo : Véronique Miclette, 2024-CeEt-975.103, 29 avril 2024

Dans la portion est de la sous-opération 3D, le vestige 3D200 serait la poursuite du précédent vers le nord. Il n'a pas été complètement documenté, mais son sommet a été dégagé et relevé à une hauteur de 4,00 m ANMM. Puis, en surveillance un troisième vestige de béton, sur une sole de maçonnerie et dans la poursuite de l'alignement de 3D200 et 3B100, a aussi été observé : le vestige 4A100.

En observant le profil stratigraphique, il est possible de déterminer que le lot 3D4 serait associé à la mise en place du vestige en béton, c'est-à-dire au remblayage de l'excavation nécessaire à sa construction. Le lot semble être une re-déposition des sols accumulés dans le secteur durant l'occupation de la corderie (1833-1898), avec son aspect hétérogène, ses nombreuses inclusions et quelques artefacts datant du 19^e siècle (bouteille en grès, pipe en argile, clou découpé).

Interprétations

Les vestiges en béton observés représenteraient des fondations de bâtiments plus récents que la corderie et la filature.

Bien qu'ils puissent aussi correspondre aux bâtiments sur le plan de Goad (1898), qui sont localisés immédiatement au nord de la filature en pierre, nous les associons plutôt à un événement plus récent. En effet, les bâtiments plus récents du complexe de la corderie, tels qu'illustrés sur le plan de 1898, auraient été en place depuis au moins 1879, et il serait donc improbable d'y retrouver du béton. Les vestiges de béton seraient probablement associés à un entrepôt construit en 1923. En effet, le plan d'assurance-incendie de 1923 illustre un « *Storage under const. May 1923* » au même endroit (figure 25).

4.3.6 Événement 5 : Remblais de rehaussement

Les sols qui ont été retirés à la pelle mécanique seraient tous reliés aux remblais de rehaussement en lien avec l'infrastructure de rue (en moyenne supérieurs à 4,30 m ANMM). Ces lots sont une accumulation de remblai de limon sableux, parfois de gravier et de sable, sur lequel repose de l'asphalte. Comme ils n'ont pas été fouillés manuellement, ils n'ont pas de numéros de lots, mais ils sont observables sur les coupes stratigraphiques.

Les artefacts en lien avec l'excavation mécanique (du lot 3A99) présentent un assemblage mélangé contenant des artefacts qui pourraient être qualifiés d'industriels (clous de toutes tailles et de tous types, fragments de tuyaux en grès, verre à vitre, divers objets de quincaillerie en métal, fils de cuivre, isolateur en porcelaine) et d'autres, plutôt à fonction domestique (fer à cheval, diverses bouteilles et pots en verre, semelle de chaussure, boutons) (photo 24 et photo 25).



Photo 26 : Exemples de clous provenant des remblais supérieurs (3A99)
 À gauche un clou forgé, au centre clous découpés de tailles variées, à droite clous tréfilés
Photo : Véronique Miclette



Photo 27 : Exemples de tessons de bouteilles et de contenants de verre provenant des remblais supérieurs (3A99)
Photo : Véronique Miclette

4.4 Discussion et conclusion

Les interventions archéologiques réalisées en 2024 sur le site de la corderie Brown ont permis la mise au jour de nouveaux vestiges archéologiques, notamment les murs nord et sud de la filature de la corderie.

Grâce à la mise en commun des données de 2024 avec celles recueillies en 2022 par Ethnoscop (2024b), il est possible de fournir un portrait plus détaillé de l'évolution de la corderie.

Tout d'abord, en 2022, Ethnoscop (2024b) a fait dater un poteau de soutènement qu'ils associent à la longue corderie en bois. La datation dendrochronologique la plus probable statistiquement est 1834. Ceci indique donc que la corderie en bois a été érigée au milieu des années 1830, par les frères Dalkin, comme il est avancé par les sources historiques. La filature en pierres de trois étages, dont le présent rapport fait état, aurait seulement été érigée une trentaine d'années plus tard, alors que la corderie était passée aux mains de John Brown. Sa construction aurait vraisemblablement eu lieu en 1863, puisqu'un marché de construction est conclu cette année-là pour l'érection de la filature. Cette hypothèse est également confirmée par les datations dendrochronologiques de deux pièces de bois situées sous les fondations du mur de refend de la filature.

En raison des perturbations modernes, il n'a pas été possible d'observer des traces concrètes des incendies qui ont affecté la corderie Brown en 1868 et 1872.

Les travaux de réfection de conduites réalisés sur le boulevard des Capucins, de la 4^e Avenue jusqu'au chemin de la Canardière, ont complètement détruit le tissu archéologique. Du potentiel archéologique est toutefois encore présent sur les terrains qui longent le côté est du boulevard des Capucins; des vestiges associés à la corderie pourraient y être mis au jour.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Les interventions archéologiques réalisées sur la 4^e Avenue et sur le boulevard des Capucins ont permis d'approfondir nos connaissances sur le patrimoine archéologique de ces secteurs du Vieux-Limoilou et l'organisation de deux sites du 19^e siècle.

Tout d'abord, sur le site CeEt-973, à l'intersection de la 4^e Rue et de la 4^e Avenue, de nouveaux vestiges ont pu être ajoutés au corpus de données archéologiques. Des vestiges de maçonnerie ont été associés à la résidence de Hedley Cottage et ont permis de confirmer au moins deux phases de construction du bâtiment principal. À cela s'ajoute une datation dendrochronologique reliée à l'agrandissement qui permet une meilleure mise en contexte du bâtiment. Quelques canalisations en bois ont aussi été associées à l'occupation du terrain par les habitants de Hedley Cottage dans la seconde moitié du 19^e jusqu'au début du 20^e siècle. Bien que le secteur ait été assez perturbé par les infrastructures modernes, les artefacts mis au jour dans les remblais représentent bien la fonction domestique des lieux au 19^e siècle, avant l'implantation de la trame urbaine Limouloise. Quelques artefacts du 18^e siècle pourraient aussi suggérer une occupation antérieure au domaine de Hedley Cottage dans la portion est du site.

Sur le boulevard des Capucins, l'inventaire et la surveillance se sont concentrés dans la section sud du site CeEt-975. Cette portion du complexe manufacturier de la corderie Brown accueille au fil des ans plusieurs bâtiments, comme la filature, dont des vestiges ont été mis au jour. Des fondations en maçonnerie avaient déjà été documentées par Ethnoscop en 2022 (Ethnoscop 2024b), mais la présente intervention a permis de les observer dans leur entièreté. Une analyse dendrochronologique suggère que la filature en pierre a été érigée vers 1860 ou après, comme appuyé par un marché de construction datant de 1863. Puis, des fondations en béton reposant sur une assise de pierres ont été associées à l'entrepôt du moulin à scie de Nesbitt construit en 1923, après l'abandon du complexe de la corderie Brown. Peu de couches de sols ont pu être associées directement avec les occupations industrielles du secteur, mais les artefacts

présents dans les remblais sont représentatifs d'une occupation des 19^e et 20^e siècles.

5.1 Recommandations

Au terme de la fouille sur le site de Hedley Cottage (CeEt-973), les travaux de pose de conduites municipales ont détruit les vestiges en place. Nous évaluons que la portion résiduelle du site CeEt-973 dans l'emprise de la 4^e Avenue est assez restreinte. Un certain potentiel archéologique pourrait subsister dans la portion nord-du site, au nord de la 4^e rue. Une intervention archéologique est recommandée pour tous travaux d'excavation dans cette portion résiduelle : un inventaire qui permettrait de circonscrire les limites du site est suggéré et minimalement une surveillance archéologique durant les travaux.

Pour le site CeEt-975, les travaux de réfection des conduites municipales réalisées pendant la surveillance et après ont détruit les vestiges observés. Comme ce site archéologique couvre une grande superficie, il pourrait subsister du potentiel archéologique sur les terrains privés localisés du côté est du boulevard de Capucins. Dans l'emprise publique du boulevard des Capucins, le tissu archéologique est considéré comme étant complètement bouleversé, considérant les importantes excavations effectuées en 2024. Une surveillance archéologique est recommandée lors de travaux d'excavation qui pourraient avoir lieu dans la portion est de l'emprise du site CeEt-975 aux endroits non expertisés à ce jour.

6 BIBLIOGRAPHIE

Castonguay, Carl

- 2011 *Surveillance archéologique des travaux d'enfouissement d'Hydro-Québec à Québec en 2011. Projet Limoilou/Saint-Roch/des Quais – Secteur Saint-Roch- Les résultats*. Hydro-Québec, rapport inédit.

Cérane

- 1991 *Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990*. Vol. 1, rapport final. Rapport préliminaire soumis à Hydro-Québec, Québec.

Côté, Robert

- 2023 *Hedleyville : du hameau au premier village Saint-Charles 1845-1900. Répertoire des titres avec augmentation par division cadastrale 1873-1906*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Côté, Robert et Jean-Yves Pintal

- 2023 *Hedleyville : du hameau au premier village Saint-Charles 1845-1900. Morphologies historiques et potentiel archéologique*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Dionne, Jean-Claude

- 2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day », dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper no 351, p. 271-284.

Ethnoscop

- 2020a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway*. Bureau de projet du tramway de Québec, Ville de Québec, 3 volumes.

- 2020b *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Basse-Ville (tronçons TW-11 à TW-14) Addenda : Modification du tracé du tronçon TW-12*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

- 2020c *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Station Honoré-Mercier*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

- 2020d *RSTC, Étude de potentiel archéologique des parcours Vieux-Québec (tronçon TW-10) Addenda Stations Grand Théâtre et Centre des Congrès*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

- 2021a *RSTC, Étude de potentiel archéologique du parcours du tramway Vieux-Limoilou, chemin de la Canardière et boulevard Sainte-Anne (tronçons TW-19 et TW-20)*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec, 2 volumes.

Ethnoscop (suite)

2021b *RSTC, Inventaires archéologiques 2020*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2022a *RSTC, Rue de la Croix-Rouge (CeEt-755). Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2022b *RSTC, Inventaires archéologiques, 2021 : prolongement de la rue Mendel, Université Laval et cimetière Saint-Michel-de-Sillery*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2023a *Tramway de Québec. Étude de potentiel archéologique autochtone : tronçon TW-19 (Vieux-Limoilou) et 4^e Rue, 5^e Rue, 3^e Avenue, 4^e Avenue, 6^e Avenue et boulevard des Capucins*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2023b *RSTC, Boulevard René-Lévesque Ouest à l'est de l'avenue Belvédère (CeEt-964). Inventaire et fouille archéologiques, 2021*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2024a *Tramway de Québec. Inventaires et fouilles archéologiques, 2022 : Vieux-Limoilou et boulevard Sainte-Anne (CeEt-841, CeEt-563, CeEt-973, CfEt-34 et VDQ2018)*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

2024b *Tramway de Québec. Inventaire archéologique, 2022 : Boulevard des Capucins*. Bureau de projet du tramway de Québec, Québec.

Dionne, Jean-Claude

2001 « Relative sea-level changes in the St. Lawrence estuary from deglaciation to present day », dans *Deglacial History and Relative Sea-Level Changes, Northern New England and Adjacent Canada*. Geological Society of America Special Paper no 351, p. 271-284.

Gallichan, Gilles

1996 « De Hedleyville à Limoilou », dans *Cap-aux-Diamants*, pp. 18-21.

Houde-Therrien, Juliette, Raphaëlle Lussier-Piette et Thiéfaine Terrier

2018 Le site Anderson (CeEt-950). Rapport d'intervention des sous-opérations 1A, 1B, 1C, 2A et 2B. Québec, Université Laval. 147 p.

Jaenen, Cornelius J.

1996 « Rapport historique sur la Nation huronne-wendate », dans D. Vaugeois (dir.), *Les Hurons de Lorette*, Québec : Éditions Septentrion, pp. 160-253.

Labelle, Katherine M.,

2014 *Le Pari de la dispersion : une histoire des Ouendats au dix-septième siècle*. Presses de l'Université Laval, Québec.

Lamarche, Lise

2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec. Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Thèse de doctorat. Institut national de la recherche scientifique, Québec.

Lozier, Jean-François

2018 *Flesh Reborn : The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century*. McGill-Queen's University Press, Montréal.

Martin, Félix (Dir.)

1885 *Autobiographie du Père Chaumonot de la Compagnie de Jésus et son complément par Rév. P. Félix Martin de la même compagnie*. Oudin, Paris

Morneau, François

1989 *Contribution à une méthodologie de caractérisation et de cartographie écologique en milieu urbain : le cas de la Basse-Ville de Québec*. Québec, Centre de recherche en aménagement et développement.

Parcs Canada

2005 *Manuel pour l'enregistrement des données archéologiques : fouilles et prospections*. Parcs Canada, Ottawa.

Pharand, Jacques

1998 *Les tramways de Québec*. Publications MNH, Beauport, Québec.

Plourde, Michel

2008 « Stadaconé : lieu de "demourance" de Donnacona », dans *Revue Cap-aux-Diamants*, no 93, Québec, Éditions Cap-aux-Diamants, p. 11-14.

Richard, Pierre J. H.

1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements de Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 15, nos 1-2, Montréal, p. 39-56.

Reid Marcil, Eileen

2000 *On chantait « Charley-man ». La construction des grands voiliers à Québec de 1763 à 1893*. Québec, Les Éditions GID.

Simoneau, Daniel

1990 *Rapport de surveillance archéologique. Interventions ponctuelles 1989*. Ville de Québec, Québec.

2018 *Projet du réseau structurant de transport en commun : Évaluation sommaire du potentiel archéologique*. Rapport soumis à la Ville de Québec, Québec.

Trigger, Bruce G.

1976 *Children of Aataentsic : A History of the Huron People to 1660*. McGill-Queen's University Press, Montréal.

Ville de Québec

2024 *Inventaire archéologique. Site de Hedley Cottage (CeEt-973) et 4^e Avenue, quartier Vieux-Limoilou, Québec*. Rapport soumis au MCC, Québec.

ANNEXE A

Catalogue des photographies



No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.001	20240408_115031	CeEt-973, opération 4	Retrait mécanique de l'asphalte dans l'opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.002	20240408_115058	CeEt-973, opération 4	Retrait mécanique de l'asphalte dans l'opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.003	20240408_150544	CeEt-973, opération 4	Début de l'excavation mécanique dans l'opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.004	20240408_150550	CeEt-973, opération 4	Début de l'excavation mécanique dans l'opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.005	20240408_150607	CeEt-973, opération 4	Ambiance de travail, nettoyage, excavation mécanique	Ouest	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.006	20240408_152207	CeEt-973, opération 4	Excavation mécanique de l'opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.007	20240408_152214	CeEt-973, opération 4	Excavation mécanique de l'opération 4, sondages de l'intervention 2023 sont visibles	Sud	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.008	20240408_163046	CeEt-973, opération 4	Excavation mécanique de l'opération 4, sondages de l'intervention 2023 sont visibles	Nord	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.009	20240408_163051	CeEt-973, opération 4	Excavation mécanique de l'opération 4, sondages de l'intervention 2023 sont visibles	Nord	V. Miclette	08/04/2024
2024-CeEt-973.010	20240409_084504	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille, opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.011	20240409_084512	CeEt-973, opération 4	Vue générale de l'opération 4 avant le nettoyage des vestiges de 2023	Ouest	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.012	20240409_084517	CeEt-973, opération 4	Vue générale de l'opération 4 avant le nettoyage des vestiges de 2023	Nord-ouest	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.013	20240409_113654	4B	Sous-opération 4B, début de la fouille (lots 4B1, 4B2, 4B3, 4B4, 4B5 et 4B6)	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.014	20240409_113709	4B	Sous-opération 4B, début de la fouille (lots 4B1, 4B2, 4B3, 4B4, 4B5 et 4B6)	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.015	20240409_113728	4B	Sous-opération 4B, début de la fouille (lots 4B1, 4B2, 4B3, 4B4, 4B5 et 4B6)	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.016	20240409_132801	4B	Fin de la fouille du lot 4B2, vestige 4B100	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.017	20240409_132815	4B	Fin de la fouille du lot 4B2, vestige 4B100	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.018	20240409_132832	4B	Fin de la fouille du lot 4B2, vestige 4B100	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.019	20240409_133940	CeEt-973, opération 4	Nettoyage du vestige 4A100 et ambiance générale de fouille	Ouest	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.020	20240409_133944	CeEt-973, opération 4	Nettoyage du vestige 4A100 et ambiance générale de fouille	Ouest	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.021	20240409_140154	4A1100	Parement nord du vestige 4A100	Sud	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.022	20240409_140205	4A1100	Parement nord du vestige 4A100	Sud	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.023	20240409_140213	4A1100	Parement nord du vestige 4A100	Sud	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.024	20240409_140218	4A1100	Parement nord du vestige 4A100	Sud	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.025	20240409_150716	4B1/4B7	Fin de la fouille du ot 4B1/début de la fouille de 4B7	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.026	20240409_150730	4B1/4B7	Fin de la fouille du ot 4B1/début de la fouille de 4B7	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.027	20240409_150734	4B1/4B7	Fin de la fouille du ot 4B1/début de la fouille de 4B7	Plan/oblique	V. Miclette	09/04/2024
2024-CeEt-973.028	20240410_090846	4C	Début de la fouille de 4C(4C1, 4c2, 4C100)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.029	20240410_090854	4C	Début de la fouille de 4C(4C1, 4c2, 4C100)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.030	20240410_090905	4C	Début de la fouille de 4C(4C1, 4c2, 4C100)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.031	20240410_091428	4D1	Début de la fouille de 4D (4D1)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.032	20240410_091431	4D1	Début de la fouille de 4D (4D1)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.033	20240410_091501	4D1	Début de la fouille de 4D (4D1)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.034	20240410_091505	4D1	Début de la fouille de 4D (4D1)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.035	20240410_094420	4B7	Base du lot 4B7, avec lot 4B3 en dessous	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.036	20240410_094432	4B7	Base du lot 4B7, avec lot 4B3 en dessous	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.037	20240410_094444	4B7	Base du lot 4B7, avec lot 4B3 en dessous	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.038	20240410_104553	4C1	Base du lot 4C1	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.039	20240410_104614	4C1	Base du lot 4C1	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.040	20240410_115130	4B3/4B200	Base du lot 4B3 et vestige 4B200 à l'ouest	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.041	20240410_115154	4B3/4B200	Base du lot 4B3 et vestige 4B200 à l'ouest	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.042	20240410_115206	4B3/4B200	Base du lot 4B3 et vestige 4B200 à l'ouest	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.043	20240410_115222	4B3/4B200	Base du lot 4B3 et vestige 4B200 à l'ouest	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.044	20240410_115230	4B3/4B200	Base du lot 4B3 et vestige 4B200 à l'ouest	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.045	20240410_130141	4D	Concentration de pierres de schiste sans organisation dans la portion nord de la sous-opération 4D, collé sur 4A100	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.046	20240410_130143	4D	Concentration de pierres de schiste sans organisation dans la portion nord de la sous-opération 4D, collé sur 4A100	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.047	20240410_130157	4D	Concentration de pierres de schiste sans organisation dans la portion nord de la sous-opération 4D, collé sur 4A100	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.048	20240410_130200	4D	Concentration de pierres de schiste sans organisation dans la portion nord de la sous-opération 4D, collé sur 4A100	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.049	20240410_131130	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille CeEt-973, opération 4	Sud-est	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.050	20240410_131133	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille CeEt-973, opération 4	Sud-est	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.051	20240410_131149	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille CeEt-973, opération 4	Sud-est	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.052	20240410_131151	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille CeEt-973, opération 4	Sud-est	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.053	20240410_134116	4C2	Base du lot 4C2, vestige 4C100 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.054	20240410_134129	4C2	Base du lot 4C2, vestige 4C100 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.055	20240410_134145	4C2	Base du lot 4C2, vestige 4C100 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.056	20240410_135501	4B4	Base du lot 4B4	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.057	20240410_135511	4B4	Base du lot 4B4	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.058	20240410_135520	4B4	Base du lot 4B4	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.059	20240410_135536	4B4	Base du lot 4B4	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.060	20240410_140921	4D2/4D3	Base du lot 4D2/sommet du lot 4D3	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.061	20240410_140924	4D2/4D3	Base du lot 4D2/sommet du lot 4D3	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.062	20240410_140940	4D2/4D3	Base du lot 4D2/sommet du lot 4D3	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.063	20240410_150023	4B100	Sommet du vestige 4B100 dégagé	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.064	20240410_150026	4B100	Sommet du vestige 4B100 dégagé	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.065	20240410_150049	4B100	Sommet du vestige 4B100 dégagé	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.066	20240410_150052	4B100	Sommet du vestige 4B100 dégagé	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.067	20240410_150105	4B100	Sommet du vestige 4B100 dégagé	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.068	20240410_151020	4B4	Base du lot 4B4 (démon)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.069	20240410_151027	4B4	Base du lot 4B4 (démon)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.070	20240410_151039	4B4	Base du lot 4B4 (démon)	Plan/oblique	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.071	20240410_151042	4B4	Base du lot 4B4 (démon)	Est	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.072	20240410_153613	4D	Pierres pêle-mêle sans organisation aussi sous le lot 4D2	Est	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.073	20240410_153620	4D	Pierres pêle-mêle sans organisation aussi sous le lot 4D2	Est	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.074	20240410_154505	4C100	Basse de vestige 4C100, avec un poteau vertical au centre du vestige	Sud	V. Miclette	10/04/2024
2024-CeEt-973.075	20240411_100209	4B9/4B6	Surface du lot 4B9 (tranchée drain) et lot 4B6 en cours de fouille	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.076	20240411_100227	4B9/4B6	Surface du lot 4B9 (tranchée drain) et lot 4B6 en cours de fouille	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.077	20240411_100239	4B9/4B6	Surface du lot 4B9 (tranchée drain) et lot 4B6 en cours de fouille	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.078	20240411_112948	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille CeEt-973, opération 4	Sud	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.079	20240411_112955	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille CeEt-973, opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.080	20240411_113601	4B9/4B6	Base de la tranchée 4B9 (drain) et arrêt arbitraire dans le lot 4B6	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.081	20240411_113603	4B9/4B6	Base de la tranchée 4B9 (drain) et arrêt arbitraire dans le lot 4B6	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.082	20240411_113629	4B9/4B6	Base de la tranchée 4B9 (drain) et arrêt arbitraire dans le lot 4B6	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.083	20240411_113633	4B9/4B6	Base de la tranchée 4B9 (drain) et arrêt arbitraire dans le lot 4B6	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.084	20240411_123902	4D2/4D3	Base du lot 4D3 et sommet du lot 4D2 dans la portion sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.085	20240411_123906	4D2/4D3	Base du lot 4D3 et sommet du lot 4D2 dans la portion sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.086	20240411_123933	4D2/4D3	Base du lot 4D3 et sommet du lot 4D2 dans la portion sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.087	20240411_123948	4D2/4D3	Base du lot 4D3 et sommet du lot 4D2 dans la portion sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.088	20240411_123955	4D2/4D3	Base du lot 4D3 et sommet du lot 4D2 dans la portion sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.089	20240411_145222	4A100	Vestige 4A100, paroi centrale	Sud	V. Miclette	11/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.090	20240411_145231	4A100	Vestige 4A100, paroi centrale	Sud	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.091	20240411_145234	4A100	Vestige 4A100, paroi centrale	Sud	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.092	20240411_145243	4A100	Vestige 4A100, paroi centrale	Sud	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.093	20240411_145332	4A100	Vestige 4A100, paroi centrale	Sud	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.094	20240411_145327	4A100	Vestige 4A100, paroi centrale	Sud	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.095	20240411_151038	4D2/4D3/4D4	Base du lot 4D3, sommet du lot 4D4 et poursuite du lots 4D4	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.096	20240411_151045	4D2/4D3/4D4	Base du lot 4D3, sommet du lot 4D4 et poursuite du lots 4D4	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.097	20240411_151127	4D2/4D3/4D4	Base du lot 4D3, sommet du lot 4D4 et poursuite du lots 4D4	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.098	20240411_151129	4D2/4D3/4D4	Base du lot 4D3, sommet du lot 4D4 et poursuite du lots 4D4	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.099	20240411_154401	4D	Début de la fouille d'une extension au sud-ouest de 4D (pour voir la poursuite de 3B200)	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.100	20240411_154403	4D	Début de la fouille d'une extension au sud-ouest de 4D (pour voir la poursuite de 3B200)	Plan/oblique	V. Miclette	11/04/2024
2024-CeEt-973.101	20240415_085253	4D	Pierres sans organisation/démolition ? Dans la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.102	20240415_085319	4D	Pierres sans organisation/démolition ? Dans la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.103	20240415_085324	4D	Pierres sans organisation/démolition ? Dans la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.104	20240415_085338	4D	Pierres sans organisation/démolition ? Dans la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.105	20240415_085344	4D	Pierres sans organisation/démolition ? Dans la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.106	20240415_090424	4B10	Base du lot 4B10	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.107	20240415_090430	4B10	Base du lot 4B10	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.108	20240415_090509	4B10	Base du lot 4B10	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.109	20240415_090512	4B10	Base du lot 4B10	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.110	20240415_103918	4B	Paroi ouest de la sous-opération 4B	Ouest	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.111	20240415_103936	4B	Paroi ouest de la sous-opération 4B	Ouest	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.112	20240415_103940	4B	Paroi ouest de la sous-opération 4B	Ouest	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.113	20240415_105854	4C200	Vestige 4C200 (structure de bois)	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.114	20240415_105859	4C200	Vestige 4C200 (structure de bois)	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.115	20240415_105920	4C200	Vestige 4C200 (structure de bois)	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.116	20240415_105924	4C200	Vestige 4C200 (structure de bois)	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.117	20240415_110143	CeEt-973, opération 4	Vue générale de la fouille en cours et des travaux sur la 4e avenue	Nord	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.118	20240415_110731	4E1	Début de la fouille de la sous-opération 4E, lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.119	20240415_110748	4E1	Début de la fouille de la sous-opération 4E, lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.120	20240415_110758	4E1	Début de la fouille de la sous-opération 4E, lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.121	20240415_110955	4D	Fin de la fouille à l'extérieur de 4D, au sud-ouest, pierres sans organisation en dessous	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.122	20240415_111010	4D	Fin de la fouille à l'extérieur de 4D, au sud-ouest, pierres sans organisation en dessous	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.123	20240415_111112	4D	Fin de la fouille à l'extérieur de 4D, au sud-ouest, pierres sans organisation en dessous	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.124	20240415_111117	4D	Fin de la fouille à l'extérieur de 4D, au sud-ouest, pierres sans organisation en dessous	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.125	20240415_114723	4C	Paroi sud de la sous-opération 4C	Sud	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.126	20240415_114731	4C	Paroi sud de la sous-opération 4C	Sud	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.127	20240415_124518	4D2	Fin de la fouille du lot 4D2 dans le coin sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.128	20240415_124523	4D2	Fin de la fouille du lot 4D2 dans le coin sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.129	20240415_124541	4D2	Fin de la fouille du lot 4D2 dans le coin sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.130	20240415_124546	4D2	Fin de la fouille du lot 4D2 dans le coin sud-est de la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.131	20240415_143744	4e avenue/3e rue	Travaux d'excavation à l'intersection 4e avenue/3e rue	Sud-est	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.132	20240415_143853	4e avenue/3e rue	Travaux d'excavation à l'intersection 4e avenue/3e rue	Est	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.133	20240415_145728	4E1	Fouille en cours du lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.134	20240415_145731	4E1	Fouille en cours du lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.135	20240415_145757	4E1	Fouille en cours du lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.136	20240415_145803	4E1	Fouille en cours du lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.137	20240415_151305	4C300	Planche entrant dans la paroi est dégagée, il s'agit d'une planche à plat orientée nord-sud	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.138	20240415_151308	4C300	Planche entrant dans la paroi est dégagée, il s'agit d'une planche à plat orientée nord-sud	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.139	20240415_151323	4C300	Planche entrant dans la paroi est dégagée, il s'agit d'une planche à plat orientée nord-sud	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.140	20240415_151343	4C300	Planche entrant dans la paroi est dégagée, il s'agit d'une planche à plat orientée nord-sud	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.141	20240415_152058	4C300	Planche orientée est-ouest sous la planche nord-sud	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.142	20240415_152101	4C300	Planche orientée est-ouest sous la planche nord-sud	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.143	20240415_152111	4C300	Planche orientée est-ouest sous la planche nord-sud	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.144	20240415_152113	4C300	Planche orientée est-ouest sous la planche nord-sud	Plan/oblique	V. Miclette	15/04/2024
2024-CeEt-973.145	20240416_090017	4E1	Base du lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.146	20240416_090022	4E1	Base du lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.147	20240416_090043	4E1	Base du lot 4E1	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.148	20240416_105153	4D2	Briques hors contexte, mise au jour dans la démo (lot 4D2)	Plan	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.149	20240416_105253	4D2	Briques hors contexte, mise au jour dans la démo (lot 4D2)	Plan	V. Miclette	16/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.150	20240416_105333	4D2	Briques hors contexte, mise au jour dans la démo (lot 4D2)	Plan	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.151	20240416_112242	4E2/4E3	Base des lots 4E2 et 4E3	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.152	20240416_112245	4E2/4E3	Base des lots 4E2 et 4E3	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.153	20240416_114944	4D2	Pierre de grande dimension, à plat, dans la démolition 4D2, fouille en cours	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.154	20240416_114950	4D	Fouille en cours dans la sous-opération 4D	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.155	20240416_115007	4D100/4D200	Fouille en cours dans la sous-opération 4D, vestiges 4D100 et 4D200	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.156	20240416_115012	4D (3A200)	Fouille en cours dans la sous-opération 4D, vestige 3A200	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.157	20240416_115025	4D (3A200)	Fouille en cours dans la sous-opération 4D, vestige 3A200	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.158	20240416_115027	4D (3A200)	Fouille en cours dans la sous-opération 4D, vestige 3A200	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.159	20240416_125138	4B11/4E6	Sommet des lots 4B11/4E6	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.160	20240416_125143	4B11/4E6	Sommet des lots 4B11/4E6	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.161	20240416_125154	4B11/4E6	Sommet des lots 4B11/4E6	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.162	20240416_131717	4D2	Plaque de métal dans le lot 4D2 (démolition)	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.163	20240416_131722	4D2	Plaque de métal dans le lot 4D2 (démolition)	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.164	20240416_131741	4D2	Plaque de métal dans le lot 4D2 (démolition)	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.165	20240416_132654	4e avenue/3e rue	Excavation pour conduite à l'intersection des la 4e avenue et de la 3e rue, ancienne conduite de brique visible	Nord-est	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.166	20240416_132706	4e avenue/3e rue	Excavation pour conduite à l'intersection des la 4e avenue et de la 3e rue, ancienne conduite de brique visible	Nord-est	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.167	20240416_133435	4D/4E	Fouille en cours dans les sous-opération 4D et 4E	Nord	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.168	20240416_133438	4D/4E	Fouille en cours dans les sous-opération 4D et 4E	Nord	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.169	20240416_133448	4D/4E	Fouille en cours dans les sous-opération 4D et 4E	Est	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.170	20240416_142854	4E6/4D11	Sommet des lots 4B11/4E6, partout sous le lot de sable (4E5)	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.171	20240416_142858	4E6/4D11	Sommet des lots 4B11/4E6, partout sous le lot de sable (4E5)	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.172	20240416_142917	4E6/4D11	Sommet des lots 4B11/4E6, partout sous le lot de sable (4E5)	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.173	20240416_142924	4E6/4D11	Sommet des lots 4B11/4E6, partout sous le lot de sable (4E5)	Plan/oblique	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.174	20240416_151822	3A200	Coin du vestige 3A200 nettoyé, légèrement arraché et déstructuré	Est	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.175	20240416_151826	3A200	Coin du vestige 3A200 nettoyé, légèrement arraché et déstructuré	Est	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.176	20240416_151956	3A200	Coin du vestige 3A200 nettoyé, légèrement arraché et déstructuré	Sud	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.177	20240416_152001	3A200	Coin du vestige 3A200 nettoyé, légèrement arraché et déstructuré	Sud	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.178	20240416_152050	3A200	Coin du vestige 3A200 nettoyé, légèrement arraché et déstructuré	Sud-est	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.179	20240416_152109	3A200	Coin du vestige 3A200 nettoyé, légèrement arraché et déstructuré	Sud-est	V. Miclette	16/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.180	20240416_152129	3A200	Coin du vestige 3A200 nettoyé, légèrement arraché et déstructuré	Sud-est	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.181	20240416_153038	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille	Sud	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.182	20240416_154002	4D	Ambiance de fouille sous-opération 4D, fosse vide	Plan	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.183	20240416_154010	4D	Ambiance de fouille sous-opération 4D, fosse vide	Plan	V. Miclette	16/04/2024
2024-CeEt-973.184	20240417_084907	4E6	Égouttoir ? En TCFB	Hors contexte	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.185	20240417_085150	4D	Paroi est de 4D, section sud	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.186	20240417_085155	4D	Paroi est de 4D, section sud	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.187	20240417_085301	4D	Paroi est de 4D, section nord	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.188	20240417_085310	4D	Paroi est de 4D, section nord	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.189	20240417_085325	4D	Paroi est de 4D, vue générale	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.190	20240417_085330	4D	Paroi est de 4D, vue générale	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.191	20240417_105650	4F	Drain mis au jour lors de l'excavation mécanique	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.192	20240417_105653	4F	Drain mis au jour lors de l'excavation mécanique	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.193	20240417_110246	CeEt-973, opération 4	Ambiance de fouille, nettoyage du vestige 3A200	Sud	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.194	20240417_115800	4F1/4F2	Début de la fouille de la sous-opération 4F, lots 4F1 et 4F2	Plan	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.195	20240417_115803	4F1/4F2	Début de la fouille de la sous-opération 4F, lots 4F1 et 4F2	Plan	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.196	20240417_115816	4F1/4F2	Début de la fouille de la sous-opération 4F, lots 4F1 et 4F2	Plan	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.197	20240417_132415	4E6	Fouille en cours dans le lot 4E6	Plan/oblique	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.198	20240417_132432	4E6	Fouille en cours dans le lot 4E6	Plan/oblique	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.199	20240417_132435	4E6	Fouille en cours dans le lot 4E6	Plan/oblique	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.200	20240417_135509	3A200	Vestige 3A200 (découvert en 2023) parement extérieur (est) dégagé jusqu'à la base	Ouest	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.201	20240417_135514	3A200	Vestige 3A200 (découvert en 2023) parement extérieur (est) dégagé jusqu'à la base	Ouest	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.202	20240417_135526	3A200	Vestige 3A200 (découvert en 2023) parement extérieur (est) dégagé jusqu'à la base	Ouest	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.203	20240417_135540	3A200	Vestige 3A200 (découvert en 2023) parement extérieur (est) dégagé jusqu'à la base	Ouest	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.204	20240417_135552	3A200	Vestige 3A200 (découvert en 2023) parement extérieur (est) dégagé jusqu'à la base	Ouest	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.205	20240417_135634	3A200	Vestige 3A200 (découvert en 2023) parement extérieur (est) dégagé jusqu'à la base	Nord-ouest	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.206	20240417_135637	3A200	Vestige 3A200 (découvert en 2023) parement extérieur (est) dégagé jusqu'à la base	Nord-ouest	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.207	20240417_140028	4F1/4F2	Base du lot 4F1, sommet du lot 4F2 partout	Plan	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.208	20240417_140039	4F1/4F2	Base du lot 4F1, sommet du lot 4F2 partout	Plan	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.209	20240417_142614	4e avenue/3e rue	Excavation pour conduite à l'intersection des 4e avenue et 3e rue, conduite en bois en paroi est, ancien drain ?	Est	V. Miclette	17/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.210	20240417_142617	4e avenue/3e rue	Excavation pour conduite à l'intersection des 4e avenue et 3e rue, conduite en bois en paroi est, ancien drain ?	Est	V. Miclette	17/04/2024
2024-CeEt-973.211	20240418_090323	4E6/4B11/4B6	Fin de fouille arbitraire dans les lots 4B6, 4E6 et 4B11. Portion ouest (sous-opération 4E)	Plan/oblique	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.212	20240418_090412	4E6/4B11/4B6	Fin de fouille arbitraire dans les lots 4B6, 4E6 et 4B11. Portion ouest (sous-opération 4E)	Plan/oblique	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.213	20240418_090523	4E6/4B11/4B6	Fin de fouille arbitraire dans les lots 4B6, 4E6 et 4B11. Portion est (sous-opération 4B)	Plan/oblique	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.214	20240418_090530	4E6/4B11/4B6	Fin de fouille arbitraire dans les lots 4B6, 4E6 et 4B11. Portion est (sous-opération 4B)	Plan/oblique	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.215	20240418_094151	4F3	Sommet du lot 4F3	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.216	20240418_094153	4F3	Sommet du lot 4F3	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.217	20240418_102257	4F2/4F3	Fin de la fouille du lot 4F3, lot 4F2 est présent partout	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.218	20240418_102302	4F2/4F3	Fin de la fouille du lot 4F3, lot 4F2 est présent partout	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.219	20240418_105424	4F	Fin de la fouille de la sous-opération 4F, tuyau en grès	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.220	20240418_105432	4F	Fin de la fouille de la sous-opération 4F, tuyau en grès	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.221	20240418_133545	CeEt-973, opération 4	Vue générale des vestiges 3A200 et 4D100	Ouest	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.222	20240418_133550	CeEt-973, opération 4	Vue générale des vestiges 3A200 et 4D100	Ouest	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.223	20240418_133612	CeEt-973, opération 4	Vue de 4D100 qui tourne vers le nord et du vestige 3A200 au sud	Sud/plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.224	20240418_133625	CeEt-973, opération 4	Vue de 4D100 qui tourne vers le nord et du vestige 3A200 au sud	Sud/plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.225	20240418_133716	CeEt-973, opération 4	Vue de 4D100 qui tourne vers le nord et du vestige 3A200 au sud	Sud/plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.226	20240418_133827	CeEt-973, opération 4	Vue de 4D100 qui tourne vers le nord et du vestige 3A200 au sud	Sud/plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.227	20240418_133829	CeEt-973, opération 4	Vue de 4D100 qui tourne vers le nord et du vestige 3A200 au sud	Sud/plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.228	20240418_133840	CeEt-973, opération 4	Vue de 4D100 qui tourne vers le nord et du vestige 3A200 au sud	Sud/plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.229	20240418_133842	CeEt-973, opération 4	Vue de 4D100 qui tourne vers le nord et du vestige 3A200 au sud	Sud/plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.230	20240418_134558	4B300/4B12	Début de la fouille du lot 4B12 et sommet du vestige 4B300	Est	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.231	20240418_134616	4B300/4B12	Début de la fouille du lot 4B12 et sommet du vestige 4B300	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.232	20240418_134621	4B300/4B12	Début de la fouille du lot 4B12 et sommet du vestige 4B300	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.233	20240418_140401	4F	Paroi sud de la sous-opération 4F	Sud	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.234	20240418_140405	4F	Paroi sud de la sous-opération 4F	Sud	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.235	20240418_141210	4B300	Vestige 4B300, drain en bois, fond	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.236	20240418_141214	4B300	Vestige 4B300, drain en bois, fond	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.237	20240418_145320	4B100	Vestige 4B100, visible le trou où passait le vestige 4B300	Nord	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.238	20240418_145326	4B100	Vestige 4B100, visible le trou où passait le vestige 4B300	Nord	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.239	20240418_145830	4B100	Vestige 4B100, ouverture du drain, retrait du couvercle	Plan	V. Miclette	18/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-973.240	20240418_152623	4B100	Vestige 4B100, fin de la fouille de l'intérieur du drain	Plan	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.241	20240418_152657	4B100	Vestige 4B100, fin de la fouille de l'intérieur du drain	Oblique	V. Miclette	18/04/2024
2024-CeEt-973.242	20240419_082032	CeEt-973, opération 4	Vue d'ensemble de l'opération 4	Ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.243	20240419_082046	CeEt-973, opération 4	Vue d'ensemble de l'opération 4	Ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.244	20240419_082056	CeEt-973, opération 4	Vue d'ensemble de l'opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.245	20240419_082110	CeEt-973, opération 4	Vue d'ensemble de l'opération 4	Nord-ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.246	20240419_082122	4D	Vue de la sous-opération 4D avec les vestiges	Nord-ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.247	20240419_082142	4B/4E	Vue des sous-opérations 4B et 4E	Nord-ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.248	20240419_082220	4D	Vue de la sous-opération 4D avec les vestiges	Ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.249	20240419_082226	4D	Vue de la sous-opération 4D avec les vestiges	Ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.250	20240419_103415	4A100	Vestige 4A100, coin du vestige et parement est dégagé	Sud-ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.251	20240419_103418	4A100	Vestige 4A100, coin du vestige et parement est dégagé	Sud-ouest	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.252	20240419_103427	4A100	Vestige 4A100, coin du vestige et parement est dégagé	Sud	V. Miclette	19/04/2024
2024-CeEt-973.253	20240419_103438	4A100	Vestige 4A100, coin du vestige et parement est dégagé	Plan/oblique	V. Miclette	19/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.001	37b02092	3F100	Nettoyage du parement sud du vestige 3F100	Ouest	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.002	52b58822	3A	Vue générale de l'aire d'intervention	Nord-est	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.003	77a95f07	3A	Vue générale de l'inventaire et de sous-opérations	Nord	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.004	e6a770ed7	3A	Vue générale de l'aire d'intervention	Nord	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.005	fe142aec-d1	3A	Vue générale de l'inventaire et de sous-opérations	Sud-est	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.006	20240423_094148	CeEt-975, 3A	Vue générale du nettoyage de la sous-opération après excavation mécanique	Sud	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.007	20240423_094157	CeEt-975, 3A	Vue générale du nettoyage de la sous-opération après excavation mécanique	Sud	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.008	20240423_131556	3C1	Début de la fouille de la sous-opération 3C, lot 3C1	Plan	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.009	20240423_131600	3C1	Début de la fouille de la sous-opération 3C, lot 3C1	Plan	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.010	20240423_131610	3C1	Début de la fouille de la sous-opération 3C, lot 3C1	Plan	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.011	20240423_131934	3B1	Début de la fouille de la sous-opération 3B, lot 3B1	Plan	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.012	20240423_132005	3B1	Début de la fouille de la sous-opération 3B, lot 3B1	Plan	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.013	20240423_132007	3B1	Début de la fouille de la sous-opération 3B, lot 3B1	Plan	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.014	20240423_141250	3C1	Hors contextes, plaques de métal et de goudron provenant du lot 3C1	n.a.	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.015	20240423_141300	3C1	Hors contextes, plaques de métal et de goudron provenant du lot 3C1	n.a.	V. Miclette	23/04/2024
2024-CeEt-975.016	20240425_090854	3B1	Base du lot 3B1	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.017	20240425_090858	3B1	Base du lot 3B1	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.018	20240425_091014	3C1	Base du lot 3C1	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.019	20240425_091024	3C1	Base du lot 3C1	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.020	20240425_094819	3C1	Base du lot 3C1, avec le bois retiré	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.021	20240425_094833	3C1	Base du lot 3C1, avec le bois retiré	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.022	20240425_094836	3C1	Base du lot 3C1, avec le bois retiré	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.023	20240425_113301	3B100	Vestige 3B100, ciment	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.024	20240425_113306	3B100	Vestige 3B100, ciment	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.025	20240425_113323	3B100	Vestige 3B100, ciment	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.026	20240425_113342	3B100	Vestige 3B100, ciment	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.027	20240425_130309	3C2	Base du lot 3C2	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.028	20240425_130311	3C2	Base du lot 3C2	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.029	20240425_130335	3C2	Base du lot 3C2	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.030	20240425_133604	3B3, 3B4	Tuyau de fonte dans la sous-opération 3B, et lots 3B3 et 3B4	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.031	20240425_133606	3B3, 3B4	Tuyau de fonte dans la sous-opération 3B, et lots 3B3 et 3B4	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.032	20240425_133631	3B3, 3B4	Tuyau de fonte dans la sous-opération 3B, et lots 3B3 et 3B4	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.033	20240425_133635	3B3, 3B4	Tuyau de fonte dans la sous-opération 3B, et lots 3B3 et 3B4	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.034	20240425_135211	3B3, 3B4	Lot 3B3 est visible sous le lot 3B4	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.035	20240425_135214	3B3, 3B4	Lot 3B3 est visible sous le lot 3B4	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.036	20240425_152453	3C3	Fin de fouille du lot 3C3	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.037	20240425_152506	3C3	Fin de fouille du lot 3C3	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.038	20240425_152515	3C3	Fin de fouille du lot 3C3	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.039	20240425_154402	3B5/3B6	Fouille des lots 3B5 et 3B6	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.040	20240425_154405	3B5/3B6	Fouille des lots 3B5 et 3B6	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.041	20240425_154424	3B5/3B6	Fouille des lots 3B5 et 3B6	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.042	20240425_154438	3B5/3B6	Fouille des lots 3B5 et 3B6	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.043	20240425_154450	3B5/3B6	Fouille des lots 3B5 et 3B6	Plan/oblique	V. Miclette	25/04/2024
2024-CeEt-975.044	20240426_082811	3C	Paroi nord de la sous-opération 3C	Nord	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.045	20240426_082816	3C	Paroi nord de la sous-opération 3C	Nord	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.046	20240426_082917	3C	Paroi est de la sous-opération 3C	Est	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.047	20240426_082921	3C	Paroi est de la sous-opération 3C	Est	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.048	20240426_083340	3D1, 3D2, 3D3	Début de la fouille de la sous-opération 3D, lots 3D1, 3D2 et 3D3	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.049	20240426_083346	3D1, 3D2, 3D4	Début de la fouille de la sous-opération 3D, lots 3D1, 3D2 et 3D3	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.050	20240426_083400	3D1, 3D2, 3D5	Début de la fouille de la sous-opération 3D, lots 3D1, 3D2 et 3D3	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.051	20240426_083407	3D1, 3D2, 3D6	Début de la fouille de la sous-opération 3D, lots 3D1, 3D2 et 3D3	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.052	20240426_124409	Sondage	Sondage autour poteau, pas atteinte de la base, eau remonte. Paroi sud	Sud	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.053	20240426_124423	Sondage	Sondage autour poteau, pas atteinte de la base, eau remonte. Paroi sud	Sud	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.054	20240426_124456	Sondage	Sondage autour poteau, pas atteinte de la base, eau remonte. Paroi sud	Sud	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.055	20240426_124504	Sondage	Sondage autour poteau, pas atteinte de la base, eau remonte. Paroi sud	Sud	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.056	20240426_124855	3A100/3B100	Fouille en cours de la sous-opération 3B. Tranchées est-ouest au centre du vestige 3A100, 3B100, tuyau de fonte.	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.057	20240426_124904	3A100/3B100	Fouille en cours de la sous-opération 3B. Tranchées est-ouest au centre du vestige 3A100, 3B100, tuyau de fonte.	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.058	20240426_124931	3A100/3B100	Fouille en cours de la sous-opération 3B. Tranchées est-ouest au centre du vestige 3A100, 3B100, tuyau de fonte.	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.059	20240426_124938	3A100/3B100	Fouille en cours de la sous-opération 3B. Tranchées est-ouest au centre du vestige 3A100, 3B100, tuyau de fonte.	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.060	20240426_124949	3A100/3B100	Fouille en cours de la sous-opération 3B. Tranchées est-ouest au centre du vestige 3A100, 3B100, tuyau de fonte.	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.061	20240426_124953	3A100/3B100	Fouille en cours de la sous-opération 3B. Tranchées est-ouest au centre du vestige 3A100, 3B100, tuyau de fonte.	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.062	20240426_140921	3D2/3D1	Fin de la fouille de 3D2, 3D1 partout dans la portion est de 3D	Plan	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.063	20240426_140929	3D2/3D1	Fin de la fouille de 3D2, 3D1 partout dans la portion est de 3D	Plan	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.064	20240426_150010	3B	Pièce de bois le long de 3B100 et tuyaux de fonte dans la paroi nord de 3B	Plan/oblique	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.065	20240426_150030	3B	Pièce de bois le long de 3B100 et tuyaux de fonte dans la paroi nord de 3B	Nord	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.066	20240426_150034	3B	Pièce de bois le long de 3B100 et tuyaux de fonte dans la paroi nord de 3B	Nord	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.067	20240426_150038	3B	Pièce de bois le long de 3B100 et tuyaux de fonte dans la paroi nord de 3B	Nord	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.068	20240426_150054	3B	Pièce de bois le long de 3B100 et tuyaux de fonte dans la paroi nord de 3B	Nord	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.069	20240426_153935	3D200	Structure en bois indéterminée, nommée 3D200,	Plan	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.070	20240426_153952	3D200	Structure en bois indéterminée, nommée 3D200, portion sud	Plan	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.071	20240426_154115	3B	Portion nord de la sous-opération 3B, tuyau de fonte, bois et 3B100	Plan	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.072	20240426_154119	3B	Portion nord de la sous-opération 3B, tuyau de fonte, bois et 3B100	Plan	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.073	20240426_154156	3D200	Structure en bois indéterminée, nommée 3D200, portion sud	Ouest	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.074	20240426_154202	3D200	Structure en bois indéterminée, nommée 3D200, portion sud	Ouest	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.075	20240426_154211	3D200	Structure en bois indéterminée, nommée 3D200, portion sud	Plan	V. Miclette	26/04/2024
2024-CeEt-975.076	20240429_082625	3B5	Base du lot 3B5	Plan/oblique	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.077	20240429_082629	3B5	Base du lot 3B5	Plan/oblique	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.078	20240429_082640	3B5	Base du lot 3B5	Nord	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.079	20240429_082645	3B5	Base du lot 3B5	Nord	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.080	20240429_083046	3D3/3D4	Fin du lot 3D4, sommet du lot 3D4	Ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.081	20240429_083052	3D3/3D4	Fin du lot 3D4, sommet du lot 3D4	Ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.082	20240429_091507	3D4	Fouille en cours du lot 3D4	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.083	20240429_091515	3D4	Fouille en cours du lot 3D4	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.084	20240429_091518	3D4	Fouille en cours du lot 3D4	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.085	20240429_103703	3D4/3D5	Base du lot 3D4, sommet du lot 3D5	Ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.086	20240429_103714	3D4/3D5	Base du lot 3D4, sommet du lot 3D5	Ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.087	20240429_103719	3D4/3D5	Base du lot 3D4, sommet du lot 3D5	Ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.088	20240429_113805	3B	Fin de fouille due la sous-opération 3B	Nord	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.089	20240429_113809	3B	Fin de fouille due la sous-opération 3B	Nord	V. Miclette	29/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.090	20240429_113842	3B	Fin de fouille due la sous-opération 3B	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.091	20240429_113846	3B	Fin de fouille due la sous-opération 3B	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.092	20240429_113909	3B	Fin de fouille due la sous-opération 3B	Plan	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.093	20240429_113915	3B	Fin de fouille due la sous-opération 3B	Plan	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.094	20240429_114030	3B	Paroi ouest de la sous-opération 3B	Ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.095	20240429_114034	3B	Paroi ouest de la sous-opération 3B	Ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.096	20240429_114046	3B	Paroi sud de la sous-opération 3B	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.097	20240429_114054	3B	Paroi sud de la sous-opération 3B	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.098	20240429_114138	3B	Paroi nord de la sous-opération 3B	Nord	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.099	20240429_114141	3B	Paroi nord de la sous-opération 3B	Nord	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.100	20240429_114252	3B200	Parement ouest du vestige 3B200, section nord	Est	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.101	20240429_114255	3B200	Parement ouest du vestige 3B200, section nord	Est	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.102	20240429_114350	3B200	Parement ouest du vestige 3B200, section sud	Est	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.103	20240429_114358	3B200	Parement ouest du vestige 3B200, section sud	Est	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.104	20240429_142334	3D, 3D300	Fin de fouille de la sous-opération 3D et 3D300 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.105	20240429_142338	3D, 3D300	Fin de fouille de la sous-opération 3D et 3D300 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.106	20240429_142347	3D, 3D300	Fin de fouille de la sous-opération 3D et 3D300 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.107	20240429_142353	3D, 3D300	Fin de fouille de la sous-opération 3D et 3D300 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.108	20240429_142404	3D, 3D300	Fin de fouille de la sous-opération 3D et 3D300 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.109	20240429_142412	3D, 3D300	Fin de fouille de la sous-opération 3D et 3D300 (drain?)	Plan/oblique	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.110	20240429_142501	3D	Paroi sud de la sous-opération 3D	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.111	20240429_142508	3D	Paroi sud de la sous-opération 3D	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.112	20240429_142516	3D	Paroi sud de la sous-opération 3D	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.113	20240429_154859	3A100	Parement nord du vestige 3A100	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.114	20240429_154903	3A100	Parement nord du vestige 3A100	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.115	20240429_161421	CeEt-975, 3A	Photo d'ambiance, fin de fouille	Nord-est	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.116	20240429_161442	CeEt-975, 3A	Photo d'ambiance, fin de fouille	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.117	20240429_161445	CeEt-975, 3A	Photo d'ambiance, fin de fouille	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.118	20240429_161452	CeEt-975, 3A	Photo d'ambiance, fin de fouille	Sud	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.119	20240429_161503	3D	Photo d'ambiance, fin de fouille, sou-opération 3D	Ouest	V. Miclette	29/04/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.120	20240429_161513	3B	Photo d'ambiance, fin de fouille, sou-opération 3B	Ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.121	20240429_161523	3B, 3C, 3D	Photo d'ambiance, fin de fouille, sou-opérations 3D, 3C et 3B	Nord-ouest	V. Miclette	29/04/2024
2024-CeEt-975.122	20240509_094318	3F	Nettoyage et dégagement manuel d'un vestige dans la portion nord de la sous-opération 3F	Sud	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.123	20240509_094327	3F	Nettoyage et dégagement manuel d'un vestige dans la portion nord de la sous-opération 3F	Sud	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.124	20240509_094359	3F	Nettoyage et dégagement manuel d'un vestige dans la portion nord de la sous-opération 3F	Nord-est	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.125	20240509_094945	3F	Mortier et pierres au-dessus du vestige 3F100	Oblique/ouest	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.126	20240509_094954	3F	Mortier et pierres au-dessus du vestige 3F100	Ouest	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.127	20240509_102008	3F	Fin de l'excavation mécanique	Ouest	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.128	20240509_130353	3F100	Dégagement en cours du vestige 3F100	Nord-ouest	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.129	20240509_130407	3F	Ambiance générale dans la sous-opération 3F	Nord	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.130	20240509_130547	3F	Ambiance générale dans la sous-opération 3F	Ouest	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.131	20240509_142444	3F100	Pièces de bois accotées sur le parement sud du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.132	20240509_142452	3F100	Pièces de bois accotées sur le parement sud du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.133	20240509_142458	3F100	Pièces de bois accotées sur le parement sud du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.134	20240509_154916	3F	Ambiance générale, dégagement en cours du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	09/05/2024
2024-CeEt-975.135	202405010_131326	3F100	Dégagement en cours du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.136	202405010_131404	3F100	Dégagement en cours du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.137	202405010_152701	3F100	Vestige 3F100, parement sud dégagé	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.138	202405010_152712	3F100	Vestige 3F100, parement sud dégagé	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.139	202405010_152736	3F100	Vestige 3F100, parement sud dégagé	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.140	202405010_152742	3F100	Section ouest du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.141	202405010_152746	3F100	Section ouest du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.142	202405010_152752	3F100	3F100 parement sud	Nord-est	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.143	202405010_152805	3F100	Jonction des deux modes de construction du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.144	202405010_152813	3F100	Section est du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.145	202405010_152820	3F100	Section est du vestige 3F100	Nord-ouest	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.146	202405010_152832	3F100	3F100 parement sud	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.147	202405010_152836	3F100	Section est du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.148	202405010_152840	3F100	Section est du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.149	202405010_152845	3F100	Section ouest du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.150	202405010_152848	3F100	Section ouest du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.151	202405010_152852	3F100	Section ouest du vestige 3F100	Nord	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.152	202405010_152941	3F100	Sommet du vestige 3F100	Plan	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.153	202405010_152947	3F100	Sommet du vestige 3F100	Plan	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.154	202405010_152951	3F100	Sommet du vestige 3F100	Plan	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.155	202405010_153010	3F100	Sommet du vestige 3F100	Plan	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.156	202405010_153015	3F100	Sommet du vestiges 3F100	Plan	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.157	202405010_153020	3F100	Sommet du vestige 3F100	Plan	V. Miclette	10/05/2024
2024-CeEt-975.158	20240521_140516	4A/ 3A100	Vue générale du parement sud de 3A100 avec le murs nord-sud qui est brisé au sud.	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.159	20240521_140523	4A/ 3A100	Vue générale du parement sud de 3A100 avec le murs nord-sud qui est brisé au sud.	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.160	20240521_140533	4A/ 3A100	Section est du parement sud de 3A100	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.161	20240521_140538	4A/ 3A100	Section est du parement sud de 3A100	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.162	20240521_140610	4A/ 3A100	Section est du parement sud de 3A100	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.163	20240521_140638	4A/ 3A100	Section est du parement sud de 3A100, détail	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.164	20240521_140646	4A/ 3A100	Section est du parement sud de 3A100, détail	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.165	20240521_140853	4A/ 3A100	Section ouest du parement sud de 3A100	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.166	20240521_140856	4A/ 3A100	Section ouest du parement sud de 3A100	Nord	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.167	20240521_140904	4A/ 3A100	Jonction entre 3A100 et mur nord-sud	Nord-est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.168	20240521_140945	4A/ 3A100	Jonction entre 3A100 et mur nord-sud	Nord-est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.169	20240521_140956	4A/ 3A100	Jonction entre 3A100 et mur nord-sud	Nord-est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.170	20240521_141031	4A/ 3A100	Parement ouest du vestige nord-sud	Est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.171	20240521_141037	4A/ 3A100	Parement ouest du vestige nord-sud	Est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.172	20240521_141057	4A/ 3A100	Parement ouest du vestige nord-sud	Est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.173	20240521_141104	4A/ 3A100	Parement ouest du vestige nord-sud	Est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.174	20240521_141138	4A/ 3A100	Vue générale du parement sud de 3A100 avec le murs nord-sud qui est brisé au sud.	Nord-est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.175	20240521_141147	4A/ 3A100	Vue générale du parement sud de 3A100 avec le murs nord-sud qui est brisé au sud.	Nord-est	V. Miclette	21/05/2024
2024-CeEt-975.176	IMG_6220	4A	Vue générale des travaux d'excavation en cours	Nord-est	S. Noël	15/05/2024
2024-CeEt-975.177	IMG_6221	4A	Vue générale des travaux d'excavation en cours	Nord-est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.178	IMG_6226	3F100	Détail de la jonction du parement nord d 3F100 avec le mur de refend nord-sud (1B100 Ethnoscop interventions 2022)	Sud-ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.179	IMG_6227	3F100	Détail de la jonction du parement nord d 3F100 avec le mur de refend nord-sud (1B100 Ethnoscop interventions 2022)	Sud-ouest	S. Noël	16/05/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.180	IMG_6228	3F100	Détail de la jonction du parement nord d 3F100 avec le mur de refend nord-sud (1B100 Ethnoscop interventions 2022)	Sud-ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.181	IMG_6229	3F100	Parement sud du vestige 4F100, portion ouest	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.182	IMG_6230	3F100	Parement sud du vestige 4F100, portion ouest	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.183	IMG_6231	3F100	Parement sud du vestige 4F100, portion est	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.184	IMG_6232	3F100	Parement sud du vestige 4F100, portion est	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.185	IMG_6233	3F100	Parement sud du vestige 4F100, portion est	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.186	IMG_6234	3F100	Parement sud du vestige 4F100, portion est	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.187	IMG_6235	3F100	Pièces de bois sous 4F100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.188	IMG_6236	3F100	Pièces de bois sous 4F100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.189	IMG_6237	3F100	Pièces de bois sous 4F100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.190	IMG_6238	3F100	Pièces de bois sous 4F100, extrémité ouest du vestige	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.191	IMG_6239	3F100	Pièces de bois sous 4F100, extrémité ouest du vestige	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.192	IMG_6240	3F100	Pièces de bois sous 4F100, extrémité ouest du vestige	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.193	IMG_6241	1B100	Parement ouest de 4B100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.194	IMG_6242	1B100	Parement ouest de 4B100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.195	IMG_6243	1B100/3F100	Détail de la jonction du parement nord d 3F100 avec le mur de refend nord-sud (1B100 Ethnoscop interventions 2022). Bois sous 1B100 se poursuit sous 3F100	Sud-ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.196	IMG_6244	1B100/3F100	Détail de la jonction du parement nord d 3F100 avec le mur de refend nord-sud (1B100 Ethnoscop interventions 2022). Bois sous 1B100 se poursuit sous 3F100	Sud-ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.197	IMG_6245	1B100/3F100	Détail de la jonction du parement nord d 3F100 avec le mur de refend nord-sud (1B100 Ethnoscop interventions 2022). Bois sous 1B100 se poursuit sous 3F100	Sud-ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.198	IMG_6246	3F100	Section est du parement nord de 3F100	Sud	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.199	IMG_6247	3F100	Section est du parement nord de 3F100	Sud	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.200	IMG_6248	1B100/3F100	Jonction du parement nord d 3F100 avec le mur de refend nord-sud (1B100 Ethnoscop interventions 2022).	Sud-ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.201	IMG_6249	1B100	Parement est de 1B100	Ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.202	IMG_6250	1B100	Parement est de 1B100	Ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.203	IMG_6251	1B100/3F100	Vue supérieure des vestiges 1B100 et 4F100, nord à droite	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.204	IMG_6252	1B100/3F100	Vue supérieure des vestiges 1B100 et 4F100, nord à droite	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.205	IMG_6253	1B100/3F100	Vue supérieure des vestiges 1B100 et 4F100, nord à droite	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.206	IMG_6254	1B100/3F100	Vue supérieure des vestiges 1B100 et 4F100, nord à droite	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.207	IMG_6255	1B100/3F100	Vue supérieure des vestiges 1B100 et 4F100, nord à droite	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.208	IMG_6256	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Nord	S. Noël	16/05/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.209	IMG_6257	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.210	IMG_6258	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.211	IMG_6259	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.212	IMG_6260	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.213	IMG_6261	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Sud-est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.214	IMG_6262	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Sud-est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.215	IMG_6263	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Sud-est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.216	IMG_6264	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Sud	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.217	IMG_6265	1B100/3F100	Vue générale des vestiges 1B100 et 4F100	Sud	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.218	IMG_6266	3F100	Portion ouest du vestige 1F100, arraché à l'ouest	Nord-ouest	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.219	IMG_6267	3F100	Détail des pièces de bois sous la portion ouest de 1F100	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.220	IMG_6268	3F100	Détail des pièces de bois sous la portion ouest de 1F100	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.221	IMG_6269	3F100	Détail des pièces de bois sous la portion ouest de 1F100	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.222	IMG_6270	3F100	Détail des pièces de bois sous la portion ouest de 1F100	Nord	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.223	IMG_6271	3F100	Détail des pièces de bois sous la portion ouest de 1F100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.224	IMG_6272	3F100	Détail des pièces de bois sous la portion ouest de 1F100	Est	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.225	IMG_6273	3F100	Détail des pièces de bois sous la portion ouest de 1F100	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.226	IMG_6274	3F100	Détail des pièces de bois sous la portion ouest de 1F100	Plan	S. Noël	16/05/2024
2024-CeEt-975.227	IMG_6278	1B100/3F100	Démolition des vestiges 1B100 et 4F100. Pièces de bois sous la maçonnerie	Sud-ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.228	IMG_6279	1B100/3F100	Démolition des vestiges 1B100 et 4F100. Pièces de bois sous la maçonnerie	Nord-ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.229	IMG_6280	1B100/3F100	Détail des pièces de bois sous 1B100, avec mortaises	Hors contexte	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.230	IMG_6281	1B100/3F100	Détail des pièces de bois sous 1B100, avec mortaises	Hors contexte	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.231	IMG_6282	1B100/3F100	Détail des pièces de bois sous 1B100, avec mortaises	Hors contexte	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.232	IMG_6283	1B100/3F100	Détail des pièces de bois sous 1B100, avec mortaises	Hors contexte	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.233	IMG_6284	4A	Structure de bois indéterminée, observée en face de l'entrés sud de 570, boulevard des Capucins	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.234	IMG_6285	4A	Structure de bois indéterminée, observée en face de l'entrés sud de 570, boulevard des Capucins	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.235	IMG_6286	4A	Structure de bois indéterminée, observée en face de l'entrés sud de 570, boulevard des Capucins, coupée par massif d'Hydro Québec	Sud	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.236	IMG_6287	4A	Structure de bois indéterminée, observée en face de l'entrés sud de 570, boulevard des Capucins, coupée par massif d'Hydro Québec	Sud	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.237	IMG_6288	1B100	Portion nord du vestige 1B100	Nord	S. Noël	21/05/2024

No Catalogue	Photo originale	Provenance	Description	Orientation	Photographe	Date
2024-CeEt-975.238	IMG_6289	1B100	Portion nord du vestige 1B100	Nord-ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.239	IMG_6290	1B100	Portion nord du vestige 1B100	Nord-est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.240	IMG_6291	1B100	Portion nord du vestige 1B100	Sud	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.241	IMG_6292	1B100	Portion nord du vestige 1B100	Sud	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.242	IMG_6293	1B100	Parement ouest du vestige 1B100, portion nord	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.243	IMG_6294	1B100	Parement ouest du vestige 1B100, portion nord	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.244	IMG_6295	1B100	Parement est du vestige 1B100, portion nord	Ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.245	IMG_6296	1B100	Parement est du vestige 1B100, portion nord	Ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.246	IMG_6297	1B100	Détail du parement est du vestige 1B100, portion nord, bois visible sous la maçonnerie	Ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.247	IMG_6298	1B100	Détail du parement est du vestige 1B100, portion nord, bois visible sous la maçonnerie	Ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.248	IMG_6299	1B100	Vue supérieure de la portion nord du vestige 1B100	Nord-ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.249	IMG_6300	1B100	Vue supérieure de la portion nord du vestige 1B100	Ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.250	IMG_6301	1B100	Portion nord du vestige 1B100	Sud	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.251	IMG_6302	1B100	Pièces de bois sous la portion nord de 1B00, après démolition de la maçonnerie	Plan	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.252	IMG_6303	1B100	Détail d'une pièce de bois avec mortaise qui provient de la portion nord de 1B00	Hors contexte	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.253	IMG_6304	1B100	Détail d'une pièce de bois avec mortaise qui provient de la portion nord de 1B00	Hors contexte	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.254	IMG_6305	4A	Structure de bois indéterminée dans la paroi ouest de 4A	Nord-ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.255	IMG_6306	4A	Structure de bois indéterminée dans la paroi ouest de 4A	Nord-ouest	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.256	IMG_6307	4A	Couche de cendre noire et de brique dans la paroi est de 4A, au sud de 3A100	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.257	IMG_6308	4A	Couche de cendre noire et de brique dans la paroi est de 4A, au sud de 3A100	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.258	IMG_6309	4A	Petit vestige en pierre indéterminé, en paroi est de 4A, en face du 570, boulevard des Capucins	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.259	IMG_6310	4A	Petit vestige en pierre indéterminé, en paroi est de 4A, en face du 570, boulevard des Capucins	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.260	IMG_6311	4A	Petit vestige en pierre indéterminé, en paroi est de 4A, en face du 570, boulevard des Capucins	Plan	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.261	IMG_6312	4A	Petit vestige en pierre indéterminé, en paroi est de 4A, en face du 570, boulevard des Capucins	Est	S. Noël	21/05/2024
2024-CeEt-975.262	IMG_6313	4A	Excavation en cours dans la sous-opération 4A, en face du 570, boulevard des Capucins	Ouest	S. Noël	22/05/2024
2024-CeEt-975.263	IMG_6314	4A	Excavation en cours dans la sous-opération 4A, en face du 570, boulevard des Capucins	Ouest	S. Noël	22/05/2024
2024-CeEt-975.264	IMG_6315	4A	Excavation en cours dans la sous-opération 4A, en face du 570, boulevard des Capucins	Ouest	S. Noël	22/05/2024
2024-CeEt-975.265	IMG_6319	4A	Travaux en cours dans la sous-opération 4A, au nord du 570, boulevard des Capucins	Sud	S. Noël	23/05/2024
2024-CeEt-975.266	IMG_6320	4A	Travaux en cours dans la sous-opération 4A, au nord du 570, boulevard des Capucins	Ouest	S. Noël	23/05/2024

ANNEXE B

Inventaire de la culture matérielle



CeEt-973

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00001	CeEt	973	4A99	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs?	1	1	lesson de rebord à lèvre évasée, formant un petit bandeau arrondie, le corps semble aussi arrondie	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00002	CeEt	973	4A99	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, glaçure verte et brune mouchetée	Terrine ou jatte	1	1	lesson de rebord cannelé à lèvre arrondie	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00003	CeEt	973	4A99	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Bol ou plat	1	1	grand tesson de rebord d'un contenant de grand volume, à lèvre évasée et arrondie, le dessus est décorée d'une côte et une cannelure délimite la jonction avec la paroi qui s'évase vers le haut; paroi sans décor; diamètre de la lèvre: 36 cm	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00004	CeEt	973	4A99	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	2	2	un grand tesson de corps épais et un petit tesson de corps, courbés, sans décor	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00005	CeEt	973	4A99	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Assiette	4	1	fragments de marli-bouge, décor imprimé en bleu foncé sur le dessus et la paroi intérieure, motifs géométriques et végétaux; triangles longeant la lèvre, petits croix verticaux répétitifs sur la paroi, tiges feuillues sur la paroi	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00006	CeEt	973	4A99	M1.2.2.10 - Terre cuite fine vernissée chamois		Contenant	1	1	lesson de corps à pâte chamois dure, glaçure verte sur la paroi extérieure et glaçure blanche ou engobe couvert de glaçure sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00007	CeEt	973	4A99	M1.2.2.12 - Terre cuite fine vernissée jaune		Contenant	1	1	lesson de corps courbé, sans décor	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00008	CeEt	973	4A99	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne		Soucoupe	1	1	fragment de corps, lèvre et fond d'une soucoupe, avec pied annulaire, sans décor	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00009	CeEt	973	4A99	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne		Bras de poupée	1	1	bras droit pour une grande poupée en porcelaine, composé de l'avant-bras et du départ du haut du bras et de la main aux doigts étendus; l'extrémités de quatre doigts est cassée, le pouce est complet; le bras est creux, une rainure de fixation se trouve à l'extrémité supérieure de la pièce; longueur: 10,25 cm	Incomplet	8		2025-01-09	Herzog, Anja
00010	CeEt	973	4A99	M2.2 - Verre teinté	de teinte aqua	Bouteille pharmaceutique	3	1	partie inférieure et tesson de corps d'une petite bouteille à médicament de forme rectangulaire aux coins chanfreinés; le talon est chanfreiné, le point d'appui est plat et le profil du cul est ovale, légèrement concave; le nom du fabricant du produit devait être moulé en relief à la verticale sur l'un des côtés courts, il en subsiste seulement la marque « [...] & CO »; deux tessons recollent; une marque de moule passe autour de la base et dans deux coins opposés du corps de la bouteille; fabriqué dans un moule en deux parties à base séparée	Fragmentaire		1850-1930 env.	2025-01-09	Herzog, Anja
00016	CeEt	973	4A99	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1	petit fragment	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00011	CeEt	973	4A99	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	2	2	moyens clous à large tête	Incomplet			2025-01-09	Herzog, Anja
00012	CeEt	973	4A99	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	1	1	très long clou	Incomplet			2025-01-09	Herzog, Anja
00013	CeEt	973	4A99	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	1	1	petit clou de type indéterminé, couvert de concrétions	Incomplet			2025-01-09	Herzog, Anja
00014	CeEt	973	4A99	M3.04 - Métal Ferreux		Clou?	1	1	petit fragment allongée, possiblement appartenant à un clou (pointe?)	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00015	CeEt	973	4A99	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	3		un os long, fragments divers	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00017	CeEt	973	4A99	M5.5.02 - Cuir	et alliage cuivreux	Lanière?	1	1	fragment de cuir replié et fixé par un large rivet circulaire et plat en alliage cuivreux; le rivet est couvert de concrétions verdâtres sur un côté et d'aspect rouge sur l'autre côté; sauf pour le rebord du pli, le reste du contour est déchiré	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00018	CeEt	973	4A99	E1.1 - Mollusque		Coquillage	4		fragments de coquilles d'huître	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00019	CeEt	973	4A99	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	1	1	lesson de corps fortement courbé, bouge d'assiette? Sans décor	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00020	CeEt	973	4A99	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson de corps décoré de bandes d'engobe blanc, bleu, brun foncé et brun pâle, sur le dernier, il y a la trace d'un décor cable ou similaire	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00021	CeEt	973	4A99	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Tasse	4	1	tessons de rebord et de corps d'une tasse à paroi épaisse, décor de lignes dorées sur la lèvre arrondie et sur la paroi extérieure à 2,7 cm sous la lèvre; voir aussi lot 4B99	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00022	CeEt	973	4A99	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	1	1	moyen clou	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00023	CeEt	973	4A99	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1	fragment d'os long	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00024	CeEt	973	3A200	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	petit tesson de corps, sans décor	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00025	CeEt	973	3A200	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	1	1	fragment de clou moyen	Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00026	CeEt	973	3A200	M4.1.1.03 - Calcaire		Galet	2	1	galet partiellement arrondi, de calcaire ou de schiste, la surface est rougie et le galet est brisé en deux morceaux; exposé à la chaleur intense?	Complet			2025-01-09	Herzog, Anja
00027	CeEt	973	3A200	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1		Fragmentaire			2025-01-09	Herzog, Anja
00028	CeEt	973	3A200	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	1	1	lesson comportant la trace d'un pied annulaire, sans décor	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00029	CeEt	973	3A200	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette ou plat?	1	1	grand tesson de fond plat	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00030	CeEt	973	3A200	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Assiette?	1	1	grand fragment de ce qui pourrait être un marli d'assiette, la surface supérieure est en bonne partie manquante, trace d'une dépression moulée	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00031	CeEt	973	3A200	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	1	1	fragment de tuyau sans décor ou inscription	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00032	CeEt	973	3A200	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne		Bol ou soucoupe	1	1	lesson très mince comportant un fond circulaire plat avec un pied annulaire et une paroi évasée vers le haut; décor floral imprimé en bleu sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00033	CeEt	973	3A200	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne		Contenant	1	1	petit tesson de corps très mince, décor imprimé en bleu sur la paroi extérieure, paroi intérieure légèrement bleutée	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00034	CeEt	973	3A200	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	lesson de corps cylindrique d'une bouteille	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00035	CeEt	973	3A200	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	2	2	fragment d'une tige de clou épaisse et petit clou avec tête présente	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00036	CeEt	973	3A200	M3.04 - Métal Ferreux		Plaquette	1	1	plaquette rectangulaire, vraisemblablement avec des coins arrondis, mais largement cachée par des concrétions	Complet			2025-01-10	Herzog, Anja
00037	CeEt	973	3A200	E1.1 - Mollusque		Coquillage	3		coquilles d'huître	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00038	CeEt	973	4A100	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée brune	Contenant	1	1	lesson de fond plat, avec glaçure brune foncée sur le fond intérieur	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00039	CeEt	973	4A100	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson de paroi avec une rainure et trace d'un décor bleu, dessus d'un couvercle?	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00040	CeEt	973	4A100	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Assiette?	1	1	petit tesson de marli avec trace de décor moulé et ligne peinte bleu foncé longeant la lèvre	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00041	CeEt	973	4A100	M1.3.3.2 - Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol		Bouteille à bière de gingembre	1	1	grand tesson du corps cylindrique d'une bouteille à pâte chamois et glaçure grise feldspathique sur les deux parois, texte et marque de fabricant partielle imprimés en noir sur la paroi extérieure: « [T. M. PILGR]M. / [TRADE] (logo composé des lettres superposés T, M et P) MARK / [English Brewed / [GIN]GER BEER[.] / [BRA]INTFORD, ONT. »	Fragmentaire	9	1892-1901	2025-01-10	Herzog, Anja
00042	CeEt	973	4A100	M3.03 - Métal cuivreux		Fil	1	1	fragment de fil épais, recourbé une fois et formant une minuscule bouclé près d'une extrémité	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00043	CeEt	973	4A100	M3.04 - Métal Ferreux		Tige?	1	1	tige ou autre objet allongé, long et épais, la forme est non identifiable puisque l'objet est entièrement recouvert de concrétions	?			2025-01-10	Herzog, Anja
00044	CeEt	973	4A100	E1.1 - Mollusque		Coquillage	2		fragments de coquilles d'huître	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00045	CeEt	973	4A100	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1	fragment de grosse côte, sciée aux deux extrémités	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00046	CeEt	973	4B99	M1.1.3.2 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est		Contenant	2	1	deux tessons de corps épais qui recollent, recouverts d'engobe blanc sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00047	CeEt	973	4B99	M1.1.3.5 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge		Contenant	1	1	lesson de rebord éversée large, lèvre arrondie, rainure sous le rebord, traces d'engobe blanc et glaçure verte sur les deux côtés; pâte de couleur chamois	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00048	CeEt	973	4B99	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette	1	1	lesson de marli-bouge, marli concave, sans décor; teinte jaune très claire	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00049	CeEt	973	4B99	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	petit tesson de corps fin, trace de décor de bandes d'engobe blanc et brun foncé sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00050	CeEt	973	4B99	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Assiette	1	1	grand tesson de marli avec décor imprimé en bleu de motifs géométriques associés au décor de type Blue Willow	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00051	CeEt	973	4B99	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Tasse	1	1	lesson de rebord à lèvres arrondies, décor d'une ligne dorée sur la lèvre et sur la paroi extérieure, à un pouce sous la lèvre, voir aussi lot 4A99	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00052	CeEt	973	4B99	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	1	1	très grand clou entier, à tête large et pointe aplatie	Entier			2025-01-10	Herzog, Anja
00053	CeEt	973	4B1	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	2	2	deux moyens clous fragmentaires, à tête large	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00054	CeEt	973	4B2	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	3		fragments de deux ou trois clous, dont une longue tige, un petit fragment avec tête et une pointe ou tige plus mince	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00055	CeEt	973	4B2	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	9		des fragments de côte, d'os long et d'une vertèbre et de petites éclisses; marques de scie	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00056	CeEt	973	4B3	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson plat et épais, fond de contenant, teinté bleuté, sans décor	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00057	CeEt	973	4B3	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Contenant	1	1	lesson comportant un décor moulé en relief de trois gerbes de blé placées une à côté de l'autre	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00058	CeEt	973	4B3	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1	grand fragment de verre	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00059	CeEt	973	4B3	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	fragment de corps courbé, d'épaisseur variable	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00060	CeEt	973	4B3	M3.03 - Métal cuivreux		Cartouche de fusil	2	2	deux culots de cartouche de fusil, diamètre 2,25 cm	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00061	CeEt	973	4B3	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1	un os presque entièrement couvert de mortier	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00062	CeEt	973	4B6	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	1	1	moyen clou, sans pointe	Incomplet			2025-01-10	Herzog, Anja
00063	CeEt	973	4B7	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Soucoupe	1	1	lesson de rebord-corps d'une soucoupe, décoré de lignes et bandes peintes en bleu sur la paroi intérieure, une large bande suivie d'une ligne sous le rebord, une ligne annulaire faisant le tour de la base; recolle avec des tessons du lot 4B200	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00064	CeEt	973	4B7	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	4	4	un petits et quatre moyens clous fragmentaires, dont quatre fragments avec leur tête	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00065	CeEt	973	4B7	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	3	3	trois moyens clous, dont deux avec tête, l'autre avec une trace de sa tête, les pointes sont manquantes sur deux, le troisième est fragmentaire	Incomplet			2025-01-10	Herzog, Anja
00066	CeEt	973	4B7	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	1	1	un petit clou dont le type ne peut être déterminé, trop de concrétions cachent la forme	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00067	CeEt	973	4B7	M5.1.4 - Graphite		Electrode	1	1	bâtonnet à section circulaire de graphite avec une extrémité pointue et une extrémité plate sur laquelle se forme une petite coupole; électrode pour une lampe électrique à arc	Entier	10	1877-1960 env.	2025-01-10	Herzog, Anja
00068	CeEt	973	4B8	M1.2.2.07 - Pearlware		Anse	1	1	fragment recourbé d'une anse à section ovoïde, feuilleté, paroi conservée sans décor, teinte bleutée	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00069	CeEt	973	4B8	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	grand tesson de corps courbé, sans décor	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00070	CeEt	973	4B8	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	1	1	fragment, près d'une extrémité cassé, il pourrait y avoir la trace d'un décor	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00071	CeEt	973	4B9	M1.1.3.2 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est		Contenant	1	1	petit éclat feuilleté de pâte rouge, recouvert d'engobe blanc sous glaçure d'aspect jaune sur la face conservée	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00072	CeEt	973	4B9	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette	1	1	lesson de marli-bouge, sans rebord, sans décor	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00073	CeEt	973	4B9	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Contenant	1	1	lesson de rebord droit à lèvres arrondies; décor de stries parallèles bleus partant du rebord, imprimés en bleu, mais le lesson est altéré et rugueux	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00074	CeEt	973	4B9	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	2		petits fragments	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00075	CeEt	973	4B9	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	4	4	un gros clou, un moyen clou, un fragment de tige de clou moyen ou gros et un petit clou fin	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00076	CeEt	973	4B10	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique	1	1	petit éclat avec trace de mortier	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00077	CeEt	973	4B10	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée brune	Terrine ou jatte?	1	1	lesson de rebord à lèvres épaissies et arrondies; glaçure brun foncée sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00078	CeEt	973	4B10	M1.2.2 - Terre cuite fine vernissée	type indéterminé	Anse	1	1	fragment d'une petite anse à section ovoïde, entièrement altérée par le feu et le type ne peut pas être déterminé	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00079	CeEt	973	4B10	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	lesson de corps avec décor imprimé en bleu, motif indéterminé	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00080	CeEt	973	4B10	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Bol?	1	1	lesson de rebord mince, décor imprimé en mauve sur les deux surfaces; motif linéaire et corde sous le rebord intérieur et probablement identique à l'extérieur, mais la paroi est feuilletée	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00081	CeEt	973	4B10	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Soucoupe?	1	1	lesson de fond plat avec pied annulaire de petit diamètre, pas de décor sur la paroi intérieure, mais grande marque imprimée en noir sous le fond: « (dans un arc de cercle) [..]BAN & C ^o GLASGOW / (emblème partiel avec boucle couronnée au centre soutenu par un lion (?) à gauche et une licorne à droite) / IMPERIAL / [IRO]NSTONE CHINA »	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00082	CeEt	973	4B10	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Assiette?	1	1	lesson de possible marli-bouge, sans décor	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00083	CeEt	973	4B10	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	1	1		Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00084	CeEt	973	4B10	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	2	2	un teinté vert, l'autre teinté aqua	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00085	CeEt	973	4B10	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	5	5	moynes et petits clous, trois avec leur tête	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00086	CeEt	973	4B10	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	3	3	moyen et gros clous découpés, dont un très massif avec tête relativement large, peut-être un premier modèle avec façonnage de la tête	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00087	CeEt	973	4B10	M4.4.2 - Mâchefer	Résidu de combustion		2		deux blocs de matière vitrifiée noire	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00088	CeEt	973	4B10	E1.1 - Mollusque		Coquillage	1	1	une moitié de coquille d'huître complète	Entier			2025-01-10	Herzog, Anja
00089	CeEt	973	4B10	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1	fragment d'os avec trou pour le passage d'un nerf	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00100	CeEt	973	4B11	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique	1	1	éclat de brique avec traces de mortier sur une face	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00090	CeEt	973	4B11	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson de corps épais avec début d'une courbure à une extrémité, décor de rainures multiples sur la paroi extérieure, rehaussé de bleu de cobalt	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00091	CeEt	973	4B11	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette?	1	1	lesson de fond plat avec pied annulaire, décor imprimé en brun sur la paroi intérieure, on y reconnaît une possible luge et les pieds d'un personnage debout	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00092	CeEt	973	4B11	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	petit tesson droit avec lèvres arrondies, décor imprimé en bleu, motifs géométriques	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00093	CeEt	973	4B11	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Tasse?	1	1	lesson avec rebord évasé, possiblement une tasse, sans décor	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00094	CeEt	973	4B11	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Assiette	1	1	grand tesson de marli-bouge, décor de deux lignes vertes cadrant trois lignes rouges peintes longeant le rebord, un fillet vert se trouve aussi sur le marli près du rebord du bouge	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00095	CeEt	973	4B11	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Contenant	1	1	lesson de rebord évasé et arrondi épais d'un contenant à grande ouverture, tesson feuilleté et paroi inférieure du rebord manquante	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00096	CeEt	973	4B11	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne		Tasse?	1	1	petite anse verticale à section circulaire entière, avec une partie d'une mince paroi à laquelle la partie supérieure de l'anse est attachée; décor d'un filet d'or de largeur variable sur le dessus de l'anse; voir aussi lots 4E2 et 4E4 et 4E6	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00097	CeEt	973	4B11	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Contenant	2	2	un tesson de jonction corps-épaule d'un contenant cylindrique, épaule arrondie, un tesson de corps courbé, cylindrique; pas le même verre	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00098	CeEt	973	4B11	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant	1	1	tesson de fond et de partie inférieure d'un contenant cylindrique; marque de moule sur le talon, point d'appui plat, cul en retrait, recolle avec tesson de 4B12	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00099	CeEt	973	4B11	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpe	2	2	deux moyens clous découpés, partiellement pris dans du bois minéralisé	Entier			2025-01-10	Herzog, Anja
00101	CeEt	973	4B11	M4.1.1 - Roche		Fragment	1	1	fragment plat, possiblement altéré par la chaleur, de couleur mauve	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00102	CeEt	973	4B11	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1	grand fragment scié	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00103	CeEt	973	4B12	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	2	2	fragments de tuyau sans marque ni décor; les deux sont proches de l'attache au fourneau, l'un d'entre eux est très noirci	Fragmentaire			2025-01-10	Herzog, Anja
00104	CeEt	973	4B12	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Cheminée de lampe	2	1	deux fragments qui recollent d'un rebord crénelé d'une cheminée de lampe	Fragmentaire		env. 1885 - env. 1920	2025-01-13	Herzog, Anja
00105	CeEt	973	4B12	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Cheminée de lampe	1	1	tesson de corps courbé qui est cintré en son centre; peut-être la partie inférieure globulaire d'une cheminée et sa jonction avec le col cylindrique étranglé qui est posé sur la lampe	Fragmentaire		env. 1885 - env. 1920	2025-01-13	Herzog, Anja
00106	CeEt	973	4B12	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Cheminée de lampe ou contenant?	1	1	petit fragment mince de corps courbé	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00107	CeEt	973	4B12	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Contenant?	1	1	tesson de rebord circulaire montrant un fort épaulement de faible largeur et un départ vertical; un décor d'une bande de petites facettes circulaires se trouve sur le rebord extérieur de l'objet; il pourrait s'agir d'un pied d'un objet?	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00108	CeEt	973	4B12	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant	1	1	grand tesson de rebord d'un contenant de forme ovoïde; lèvres large et plate, à rebord arrondi, le corps s'incline rapidement vers le bas, un décor de côtes verticales moulées se situe sur le corps; verre très épais; marque de moule au niveau du rebord de la lèvre	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00109	CeEt	973	4B12	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant	1	1	fragment de fond plat d'un contenant cylindrique, à talon chanfreiné, point d'appui plat et cul en retrait; marque de moule au niveau du talon; recolle avec fragment de 4B11	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00110	CeEt	973	4B12	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant	1	1	tesson d'épaule arrondie et départ de col, probablement cylindrique; verre très épais	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00111	CeEt	973	4B12	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant	5		lessons de corps courbés divers	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00112	CeEt	973	4B12	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Cheminée de lampe ou contenant?	1	1	fragment de corps courbé, verre plutôt mince	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00113	CeEt	973	4B12	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	1	1	petit fragment triangulaire	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00114	CeEt	973	4B12	M2.2 - Verre teinté	teinté aqua	Bouteille à colorant de cheveux	1	1	petite bouteille entière, de forme rectangulaire aux coins chanfreinés, à épaule arrondie, col qui se rétrécit légèrement vers le haut et une ouverture de type Perry Davis (lèvre à profil arrondi et dessus plat, bague arrondie); le fond est plat avec une petite dépression circulaire au centre; une inscription est moulée en relief à la verticale sur les deux côtés courts: « CANADIAN / HAIR DYE » sur un côté et « NORTHROP / & LYMAN S » sur l'autre; des marques de moule passent dans deux coins opposés des coins chanfreinés et se poursuivent sur l'épaule et le col jusqu'au-dessous de la finition de la bague et de la lèvre; une autre marque de moule semble se trouver au niveau du talon; soufflé dans un moule en deux parties, probablement avec une base séparée, finition à la pince de finition	Entier	11	fin du XIXe et début du XXe siècle	2025-01-13	Herzog, Anja
00115	CeEt	973	4B12	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Bouteille pharmaceutique	2		un fragment d'épaule-col, probablement d'une bouteille rectangulaire, épaule arrondie, col cylindrique, avec une marque de moule et un tesson de coin chanfreiné	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00116	CeEt	973	4B12	M2.2 - Verre teinté	teinté bleu	Bouteille à boisson minérale?	1	1	lessons de corps courbé épais; trace d'une inscription moulée en relief, perpendiculaire à la courbure: « [...]D(ou B)O(?)[...] »	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00117	CeEt	973	4B12	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Contenant ou vitre	1	1	tesson plat, mais un coin est légèrement courbé	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00118	CeEt	973	4B12	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	3	3	lessons de teintes différentes, dont un presque incolore	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00119	CeEt	973	4B12	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	1	1	petit clou entier	Entier			2025-01-13	Herzog, Anja
00120	CeEt	973	4B12	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	2	2	moyens clous, dont un entier et un incomplet	Incomplet			2025-01-13	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00121	CeEt	973	4B12	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	2		petits fragments de tige de clou dans des concrétions, probablement forgés	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00122	CeEt	973	4B12	M4.1.1.08 - Schiste		Éclat	1	1	petit éclat de schiste (ou de calcaire?), trace de mortier blanc sur une extrémité	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00123	CeEt	973	4B12	M4.4.3 - Scorées		Scorie	1	1	petite scorie informe	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00124	CeEt	973	4B12	E1.3.1.4 - Oiseaux		Ossement	4		ossements creux, dont deux os longs	Incomplet			2025-01-13	Herzog, Anja
00125	CeEt	973	4B12	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	7		os divers, dont deux phalanges complètes, deux possibles côtes et de petits fragments	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00126	CeEt	973	4B200	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Soucoupe	2	1	fragments de corps et de fond d'une soucoupe à base annulaire, décor peint annulaire en bleu vif; une bande et une ligne sous la lèvre et une ligne sur le pourtour du fond; recolle avec tessons de 4B7	Reconstituable			2025-01-13	Herzog, Anja
00127	CeEt	973	4B300	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1	fragment allongé	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00128	CeEt	973	4B300	M3.04.1 - Fer forgé		Crampon	1	1	petit crampon en U, les deux extrémités sont pointues, mais une est un peu émoussée	Entier			2025-01-13	Herzog, Anja
00129	CeEt	973	4B300	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	2	2	deux petits clous forgés, dont un seulement un petit fragment de tige, le deuxième a sa tête, mais la tige est cassée; pris dans du bois minéralisé	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00130	CeEt	973	4B300	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1	un petit os presque entier, métatarse?	Complet			2025-01-13	Herzog, Anja
00131	CeEt	973	4C1	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson de corps courbé, sur la paroi extérieure, on retrouve un décor imprimé en bleu; il y a des feuillages qui semblent appartenir à plusieurs arbres différents	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00132	CeEt	973	4C1	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	1	1		Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00133	CeEt	973	4C1	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	4		verre plat de différentes teintes et épaisseurs	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00134	CeEt	973	4C1	M3.03 - Métal cuivreux		Muselet?	2	1	fin fil cuivreux replié de façon complexe et écrasé, pris dans sa concrétion cuivreuse; une petite partie d'une des extrémité s'est cassée	Entier	12		2025-01-13	Herzog, Anja
00135	CeEt	973	4C1	M3.04.3 - Fer tréfilé		Fil	2	2	un fragment de tige mince tout droit, un fragment de tige longue plus épaisse dont une extrémité est partiellement repliée	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00136	CeEt	973	4C1	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	4		trois fragments d'os long, dont deux vont ensemble et représentent une extrémité non fusionnée; un petit fragment d'os blanchi	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00137	CeEt	973	4C2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	4	1	lessons de pot sans lèvre conservée, trois tessons recollent; décor d'au moins deux d'incisions annulaires sur le haut du corps; pâte rouge-orangée	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00138	CeEt	973	4C2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	1	1	lesson de rebord à lèvre en bandeau très épais, mais de faible hauteur; bandeau plat et dessus de la lèvre plat; décor de deux incisions annulaires sur le haut du corps; pâte rouge-brune	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00139	CeEt	973	4C2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	1	1	lesson de lèvre en bandeau légèrement épaissi, dessus et paroi de la lèvre aplati; pâte rouge-brune	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00140	CeEt	973	4C2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	3		lessons de corps, dont un avec incision horizontale, pâte rouge-orangé et rouge brune	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00141	CeEt	973	4C2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	3	1	lessons qui recollent, avec lèvre en bandeau évasé vers le haut et dessus aplati; pâte orangée	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00142	CeEt	973	4C2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	1	1	lesson de lèvre droite arrondie; pâte orangée	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00143	CeEt	973	4C2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	1	1	lesson de pot de faible hauteur à corps arrondi et fond plat, la lèvre est en bandeau très épais et arrondi; probablement même objet que 4A99; pâte orangée	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00144	CeEt	973	4C2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	1	1	lesson de corps épais, pâte orangée	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00145	CeEt	973	4C2	M1.2.2.06 - Creamware		Plat?	1	1	grand fragment de jonction lèvre-bouge?, décor d'une bande annulaire concave sur la paroi extérieure, sous la lèvre	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00146	CeEt	973	4C2	M1.2.2.07 - Pearlware		Plat?	1	1	un lesson de fond plat et bouge, un tesson de bouge, décor imprimé en bleu, motif géométrique (losanges) associé au décor Blue Willow	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00147	CeEt	973	4C2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson de corps avec carène ou de marli-bouge? Décor imprimé en bleu sur une face, motif de spirale visible sur le fragment	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00148	CeEt	973	4C2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	2		lessons plats sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00149	CeEt	973	4C2	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Assiette?	1	1	lesson de marli concave, sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00150	CeEt	973	4C2	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	2		grands fragments	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00151	CeEt	973	4C2	M3.03 - Métal cuivreux	cuivre et tissu	Fil gainé	1		fragment de fil cuivreux mince recouvert de restes de tissu; peut-être pour une utilisation dans un vêtement (renforcement, mise en forme)? Fil légèrement tordu	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00152	CeEt	973	4C2	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	3	3	un moyen clou complet recourbé et deux fragments de clou, dont un petit	Complet			2025-01-13	Herzog, Anja
00153	CeEt	973	4C2	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	2	2	deux gros clous, dont un fragmentaire et un complet	Complet			2025-01-13	Herzog, Anja
00154	CeEt	973	4C2	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	5		dont des fragments d'os long et de côte, grand mammifère	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00155	CeEt	973	4C3	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée brune	Contenant	1	1	lesson feuilleté de rebord arrondi, peut-être d'une jatte ou terrine, couvert en partie de glaçure d'aspect brun foncé	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00156	CeEt	973	4C3	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1	très grand fragment de verre	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00157	CeEt	973	4C3	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	lesson d'épaule arrondi et trace de départ du col, ou possiblement cul de bouteille, mais moins probable	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00158	CeEt	973	4C3	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	4	4	fragments de tiges de clou à section carrée, un clou est très fragmentaire	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00159	CeEt	973	4C3	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	6	6	gros clous découpés, dont cinq complets et un fragmentaire; traces de bois minéralisé sur cinq d'entre eux	Complet			2025-01-13	Herzog, Anja
00160	CeEt	973	4C3	M3.04.3 - Fer trefilé		Fil	2		deux fragments de fil relativement droits	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00161	CeEt	973	4C4	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	3	1	lessons d'un tout petit pot à fleurs conservé sur toute sa hauteur; grand trou oval pour l'écoulement de l'eau dans le fond plat, corps évasé vers le haut, lèvre en bandeau à profil légèrement arrondi et dessus plat; pâte orangée, dépôt blanchâtre sur les deux parois	Reconstituable			2025-01-13	Herzog, Anja
00162	CeEt	973	4C4	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	10	1	lessons d'un grand pot à fleurs à lèvre en bandeau très large, à profil droit et dessus plat, décoré de deux rainures sur le haut du corps; pâte rouge-brune; voir aussi lot 4C2	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00163	CeEt	973	4C4	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	1	1	lesson de rebord; paroi droite qui s'épaissit vers le haut, lèvre oblique plate, un décor appliqué d'une bande avec ondulations créées par des pressions de doigts souligne le rebord; pâte orangée	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00164	CeEt	973	4C4	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	1	1	lesson de rebord à lèvre légèrement épaissi, pâte rouge-orangée	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00165	CeEt	973	4C4	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	9		cinq lessons de corps et 4 lessons de fond, dont un avec présence d'un trou central; épaisseurs et couleurs variables	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00166	CeEt	973	4C4	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Assiette de pot à fleurs	1	1	grand fragment à paroi et fond épais de ce qui semble être une assiette pour pot à fleurs, paroi haute, lèvre légèrement épaissie et à profil arrondi, dessus plat	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00167	CeEt	973	4C4	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée verte	Contenant	3	1	un tesson de rebord arrondi, un tesson de fond plat et un tesson de corps; glaçure verte sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00168	CeEt	973	4C4	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale,, vernissée brune	Contenant	1	1	un tesson de fond plat et paroi évasée, glaçure brune sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00169	CeEt	973	4C4	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, glaçure verte et brune mouchetée	Contenant	2		un tesson de rebord arrondi et un épais fragment de fond plat; paroi intérieure couverte de glaçure mouchetée verte et brune	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00170	CeEt	973	4C4	M1.1.2.5 - Terre cuite commune vernissée verte de la France		Contenant	1	1	lesson de fond plat et paroi évasée, pâte chamois aux inclusions rougeâtres, glaçure verte sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00171	CeEt	973	4C4	M1.1.3.2 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est		Contenant	1	1	petit tesson de fond plat, recouvert d'engobe blanc et décoré à mouchetures brunes sur l'engobe	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00172	CeEt	973	4C4	M1.2.2.04 - Terre cuite fine vernissée Jackfield		Contenant	1	1	petit tesson fin à corps moulé de côtes sur la paroi extérieure, pâte violette, glaçure noir, lustre métallique argenté sur une partie de la paroi cotélee	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00173	CeEt	973	4C4	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette ou plat	3	3	un tesson de marli-bouge à marli horizontal, avec décor de bande concave sous le marli extérieur et un gros tesson de marli sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00174	CeEt	973	4C4	M1.2.2.06 - Creamware		Plat de service	1	1	un tesson de bouge-fond avec cul en retrait et début de marli aussi, sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00175	CeEt	973	4C4	M1.2.2.06 - Creamware		Tasse ou bol?	1	1	tesson de rebord droit à lèvres arrondie, sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00176	CeEt	973	4C4	M1.2.2.06 - Creamware		Bol ou Soucoupe?	1	1	tesson de rebord droit, bande d'engobe brun sous la lèvre sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00177	CeEt	973	4C4	M1.2.2.06 - Creamware		Soucoupe?	1	1	tesson de rebord, sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00178	CeEt	973	4C4	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette ou plat	1	1	un tesson courbé de bouge, sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00179	CeEt	973	4C4	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	8		lessons de fonds plat et de corps divers, tous sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00180	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette	1	1	tesson de marli à lèvre ondulante, décor moulé de type Shell Edge, rehaussé de vert	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00181	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Soucoupe	2	1	lessons de corps et de fond à pied annulaire, décor floral imprimé en bleu sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00182	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette	1	1	tesson de marli bouge, décor végétal imprimé en bleu sur le marli et le bouge, en négatif (blanc sur fond bleu sur le marli)	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00183	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette	2	2	tesson de marli à lèvre ondulante, décor moulé de type Shell Edge, rehaussé de bleu sur le premier et décor varié Shell Edge rehaussé de bleu sur le deuxième tesson	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00184	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Soucoupe?	2	1	lessons de rebord avec décor linéaire et floral imprimé en bleu sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00185	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Tasse?	2	1	lessons de rebord droit avec décor imprimé en bleu sur les deux parois; végétal sur la paroi intérieure, bande de cercles sous la lèvre et indéterminé sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00186	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette?	2	1	mince tesson de rebord, tesson plat, bande de cercles sous le rebord et losanges sur une paroi, l'autre est sans décor; deuxième tesson à décor similaire avec losanges et bande droite; motif appartenant au Blue Willow?	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00187	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	2	2	lessons de corps courbés à décor végétal imprimé sur la paroi extérieure, paroi intérieure laissée en blanc	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00188	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	12		lessons de corps et de fond plat, avec décor imprimé en bleu sur une paroi, dont au moins cinq à décor végétal, un avec motif de spirales; les autres restent indéterminés; sur deux, on retrouve un décor sur l'autre paroi, une fois linéaire, l'autre indéterminé (inscription?)	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00189	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	un tesson de fond plat avec pied annulaire, sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00190	CeEt	973	4C4	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	6		lessons divers sans décor conservé	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00191	CeEt	973	4C4	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Soucoupe?	1	1	tesson de rebord à lèvre arrondie, décor imprimé en brun, motif d'ogives sous une bande de cercles et de lignes verticales	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00192	CeEt	973	4C4	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	petit tesson de corps courbé avec décor peint en noir, rouge et vert (floral?) sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00193	CeEt	973	4C4	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Assiette	2	1	tesson de marli à grande ondulations, et tesson de marli-bouge, sans décor	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00194	CeEt	973	4C4	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Assiette?	1	1	tesson montrant une carène moulé sur la paroi extérieure, décor imprimé en noir sur la paroi intérieure, motif indéterminé, une petite feuille est visible	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00195	CeEt	973	4C4	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Assiette?	4		grand tesson de fond plat, avec trace de pied annulaire, deux lessons de corps moulé et un éclat, sans décor (autre que la forme moulée); peut-être des fragments d'assiette	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00196	CeEt	973	4C4	M1.2.2.11 - Terre cuite fine vernissée rouge		Contenant	1	1	petit tesson de corps courbé fin, pâte rouge à inclusions fines blanches, glaçure noire sur les deux parois	Fragmentaire			2025-01-13	Herzog, Anja
00197	CeEt	973	4C4	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	1	1	petit fragment, sans marque ou décor	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00198	CeEt	973	4C4	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - fourneau	1	1	fourneau fragmentaire, sans marque ou décor, noirci près du rebord intérieur	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00199	CeEt	973	4C4	M1.3.2.2 - Grès cérame grossier glazuré au sel du Derbyshire		Support?	1	1	fragment d'un disque épais, muni d'un « pied » sous forme d'un rouleau ressemblant à un tuyau de pipe, pâte beige-grise, couvert d'un enduit ferrugineux sur le dessus et le rebord et d'une glaçure saline sur presque toutes les surfaces, sauf une partie de la surface inférieure	Fragmentaire	13		2025-01-14	Herzog, Anja
00200	CeEt	973	4C4	M1.3.2.3 - Grès cérame grossier glazuré au sel de Nottingham		Contenant	1	1	lesson montrant un petit col concave de faible hauteur et un rebord à lèvres épaissies et arrondies; diamètre d'ouverture: 7 cm	Fragmentaire		XVIII ^e siècle	2025-01-14	Herzog, Anja
00201	CeEt	973	4C4	M1.3.3.3 - Grès cérame grossier glazuré au feldspath du Derbyshire (glaçure intérieure au feldspath)		Bouteille à bière de gingembre?	1	1	lesson de paroi d'une bouteille cylindrique, avec une trace de la base, couvert d'une glaçure au feldspath verdâtre sur la paroi intérieure; bouteille pour produits alimentaires, probablement de type à bière de gingembre	Fragmentaire		glaçure au feldspath: XIX ^e siècle, 1820+	2025-01-14	Herzog, Anja
00202	CeEt	973	4C4	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne		Contenant	1	1	petit tesson de corps très fin, décor imprimé en bleu sur la paroi extérieure, possiblement floral	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00203	CeEt	973	4C4	M1.6.2 - Porcelaine fine orientale		Bol?	1	1	lesson de rebord droit à large diamètre; décor peint en bleu de type floral sur la paroi extérieure, une bande de cercles avec point au centre sous le rebord intérieur	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00204	CeEt	973	4C4	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	2		fragments minces, différentes épaisseurs	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00205	CeEt	973	4C4	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	6		un très grand fragment, teintes et épaisseurs très variables	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00206	CeEt	973	4C4	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à poisson alcoolisée	10		plusieurs fragments de corps courbés d'épaisseurs différentes, sans marque de moule, un fragment de col de forme probablement renflé et un fragment de goulot, comportant une lèvre évasée et plate, fissurée et polie au feu, ainsi qu'une bague en boudin évasée vers le bas, mais fragmentée	Fragmentaire		type de goulot: XVIII ^e siècle (1770-1785)	2025-01-14	Herzog, Anja
00207	CeEt	973	4C4	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	9	9	clous moyens, couverts de beaucoup de concrétions	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00208	CeEt	973	4C4	M3.04.1 - Fer forgé		Clou de toiture?	1	1	petit clou à large tête, possiblement pour la toiture	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00209	CeEt	973	4C4	M3.04 - Métal Ferreux		Clou de toiture?	7	7	petits clous, forgés ou découpés? Couverts de beaucoup de concrétions	Complet			2025-01-14	Herzog, Anja
00210	CeEt	973	4C4	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	9	9	moyens, larges et très larges clou, certains toujours pris dans du bois minéralisé	Complet			2025-01-14	Herzog, Anja
00211	CeEt	973	4C4	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	11		fragments de clou dont le type ne peut être déterminé, trop de concrétions et/ou fragment trop petit	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00212	CeEt	973	4C4	M3.04.1 - Fer forgé		Tige?	1	1	longue tige mince à section carrée, pas un clou	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00213	CeEt	973	4C4	M3.04 - Métal Ferreux		Plaquette ou contenant?	4		fragments plats, parfois déformés, un replié, les contours sont souvent irréguliers, à fonction indéterminée	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00214	CeEt	973	4C4	M4.3.3 - Mortier		Plaquette	2		deux plaquettes aplaties de mortier, à une surface plate et la face opposée plus irrégulière; couleur chamois et gris	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00215	CeEt	973	4C4	E1.1 - Mollusque		Coquillage	7		trois grands fragments de coquilles d'huître et quatre petits éclats	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00216	CeEt	973	4C4	E1.3.1.4 - Oiseaux		Ossement	2		fragment d'os long d'oiseau, émoussé, et crâne d'oiseau, partiellement noirci	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00217	CeEt	973	4C4	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	5		plusieurs os de gros mammifère	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00218	CeEt	973	4C100	M3.04.1 - Fer forgé		Charnière	1	1	lame fixe d'une charnière en forme de T, au centre de la lame allongée, la lame a une extension sur un côté qui est courbé à 90 degrés et on y retrouve toujours un charnon en place; sur l'aile, on peut discerner la présence de deux trous de fixation, deux autres devraient s'y trouver, mais ils sont probablement cachés par les concrétions de rouille et autres; l'aile amovible est manquante	Incomplet			2025-01-14	Herzog, Anja
00219	CeEt	973	4C100	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	4	4	moyens et petits clous avec leur tête, un fragmentaire	Complet			2025-01-14	Herzog, Anja
00220	CeEt	973	4C100	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	5	5	moyens, gros et très gros clous avec leur tête	Entier			2025-01-14	Herzog, Anja
00221	CeEt	973	4C100	M3.04.3 - Fer tréfilé		Fil	3		petits sections de fil droit	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00222	CeEt	973	4C100	M3.04 - Métal Ferreux		Bande	1	1	petite plaquette rectangulaire	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00223	CeEt	973	4C200	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Pot à fleurs	1	1	lesson de corps de couleur rouge-brune	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00224	CeEt	973	4C200	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, glaçure verte et brune mouchetée	Contenant	2		un tesson de rebord cannelé et un tesson de corps, jatte ou terrine?	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00225	CeEt	973	4C200	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	2	1	Grand tesson de corps courbé et un éclat qui recolle avec le grand tesson, contenant de grande capacité; sans décor	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00226	CeEt	973	4C200	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	2		un tesson de fond plat et un éclat, sans décor; possiblement même contenant que le précédent	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00227	CeEt	973	4C200	M1.2.2.07 - Pearlware		Soucoupe	8	1	un grand fragments et plusieurs très petits tessons d'une soucoupe à décor floral imprimé en bleu, même motif que lessons de 4C4	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00228	CeEt	973	4C200	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	grand tesson de corps courbé, décor imprimé en bleu sur la paroi extérieure, motif d'un grand pont avec bâtiments en arrière et arbres du côté droit; motif des arbres déjà sur un fragment du lot 4C4	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00229	CeEt	973	4C200	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	2	2	deux tessons de corps courbés, un épais et un mince, sans marques de moule	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00230	CeEt	973	4C200	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	2	2	moyens clous avec large tête pris dans des restes de bois minéralisés, un clou fragmentaire, l'autre complet; sur le clou complet, les fibres sont orientées dans un sens sur la partie supérieure du clou, et dans le sens perpendiculaire sur la partie inférieure du clou	Complet			2025-01-14	Herzog, Anja
00231	CeEt	973	4C200	M4.2.4 - Plâtre		Fragment	1	1	petit fragment carré et plat, blanc, avec fissures sur une face; probablement plâtre ou chaux	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00232	CeEt	973	4C200	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	7		fragments de large côte qui se défit	Fragmentaire			2025-01-14	Herzog, Anja
00233	CeEt	973	4D99	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique	2	2	fragments de brique, dont un à pâte rouge-orangé et un à pâte rouge-brune, ce dernier a aussi une partie d'une surface plane conservée	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00234	CeEt	973	4D99	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Contenant ou brique	2		deux fragments plats à pâte orangée pouvant appartenir à un contenant ou possiblement à des briques	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00235	CeEt	973	4D99	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, glaçure verte et brune mouchetée	Contenant	1	1	mince fragment feuilleté d'un contenant à pâte orangée avec trace de glaçure mouchetée verte et brune sur une face	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00236	CeEt	973	4D99	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée		Contenant ou brique?	1	1	fragment feuilleté avec une surface montrant des traces d'une possible glaçure incolore, pâte brune très grossière rappelant plutôt la pâte argileuse des brique; glaçure accidentelle?	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00237	CeEt	973	4D99	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	1	1	fragment montrant une partie de surface plane et une partie très courbé, fond plat et bouge d'un plat? Sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00238	CeEt	973	4D99	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson de fond à épais pied et fond plat en retrait; paroi évasée vers le haut; sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00239	CeEt	973	4D99	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson de corps courbé, surface extérieure à décor imprimé en bleu, montrant deux larges lignes bleues foncées entrecroisées sur un fond bleu, peut-être le coin d'une clôture?	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00240	CeEt	973	4D99	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	lesson de corps courbé avec petite trace d'un décor brun, peut-être une bande d'engobe?	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00241	CeEt	973	4D99	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	petit tesson de corps, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00242	CeEt	973	4D99	M1.2.2 - Terre cuite fine vernissée		Contenant	1	1	fragment d'un épais pied annulaire, altéré par le feu et noirci, type de céramique fine indéterminé	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00243	CeEt	973	4D99	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	2		grands fragments, avec des rebords droits	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00244	CeEt	973	4D99	M4.1.1 - Roche		Galet?	1	1	fragment de roche (sédimentaire?), possiblement contenant du mica, avec traces de rouille sur la surface	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00245	CeEt	973	4D99	E1.1 - Mollusque		Coquillage	4		fragments de coquilles d'huître	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00246	CeEt	973	4D99	E1.1 - Mollusque		Coquillage	1	1	coquille de moule	Entier			2025-01-16	Herzog, Anja
00247	CeEt	973	4D99	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	5		fragments d'os divers de grand mammifère	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00248	CeEt	973	4D1	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique	1	1	petit fragment avec un côté plat	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00249	CeEt	973	4D1	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	lesson plat de rebord (marli d'assiette?), trace de décor imprimé en bleu	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00250	CeEt	973	4D1	M3.03 - Métal cuivreux		Cartouche de fusil	1	1	douille fragmentaire d'un cartouche de fusil, partiellement écrasé sur elle-même	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00251	CeEt	973	4D1	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	2	2	un gros clou fragmentaire avec tête, un petit clou incomplet	Incomplet			2025-01-16	Herzog, Anja
00252	CeEt	973	4D1	M3.04 - Métal Ferreux		Contenant	1	1	fragment de rebord de contenant en fer, renforcé par un fil de fer qui passe dans le pli du rebord	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00253	CeEt	973	4D1	M3.04 - Métal Ferreux		Contenant?	2	1	fragments repliés qui recollent et qui pourraient faire partie du rebord de contenant précédent	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00254	CeEt	973	4D1	M3.04 - Métal Ferreux		Clou?	1	1	petit fragment qui pourrait appartenir à un clou	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00255	CeEt	973	4D1	M3.04 - Métal Ferreux		Contenant ou concrétion?	2		un fragment recourbé et un petit fragment plat, avec concrétions; il pourrait s'agir de simples concrétions détachées ou de fragments de paroi de contenant	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00256	CeEt	973	4D2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique	2	2	fragment de coin de brique anglaise, pâte rouge-brune, traces de mortier et fragment avec une surface plate, pâte orangée, traces de mortier	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00257	CeEt	973	4D2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique ou contenant?	3		petits éclats informes sans paroi conservée; un à pâte orangée, un à pâte saumon et un à pâte brun	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00258	CeEt	973	4D2	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée verte	Contenant	3	1	lessons divers, dont un tesson d'anse à section ovoïde recouvert de glaçure verte, un tesson formant un rebord aminci ressemblant au rebord d'anse au niveau de l'attache de l'anse à la lèvre d'un récipient et un fragment pouvant être un rebord dont la paroi extérieure est marquée par une rainure ; la glaçure verte des trois tessons est identique, il pourrait s'agir du même récipient	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00259	CeEt	973	4D2	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée verte	Contenant	1	1	un tesson de corps courbé avec glaçure verte sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00260	CeEt	973	4D2	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée brune	Terrine ou jatte?	2	1	lessons de corps évasé et de fond plat d'un grand contenant à paroi évasée vers le haut; glaçure brune sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00261	CeEt	973	4D2	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée brune	Contenant	1	1	petit tesson de corps épais avec glaçure brune foncée sur les deux parois; possiblement partielle sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00262	CeEt	973	4D2	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, vernissée brune	Contenant	1	1	petit tesson à glaçure brun pâle sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00263	CeEt	973	4D2	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, glaçure jaune et brune mouchetée	Contenant	1	1	lesson de corps avec glaçure mouchetée jaune et brune sur les deux parois	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00264	CeEt	973	4D2	M1.1.3 - Terre cuite commune recouverte ou décorée d'engobe et vernissée	locale? Engobe blanc et glaçure brun verdâtre	Contenant	1	1	lesson de rebord à pâte rouge-brune très grossière, la lèvre est en bandeau aplati de faible hauteur, le dessus est arrondi; la paroi intérieure est manquante, mais on observe la présence de traces d'engobe blanc sur la lèvre intérieure et extérieure et d'une glaçure d'aspect brun verdâtre sur la paroi intérieure et le haut de la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00265	CeEt	973	4D2	M1.1.3.2 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est		Terrine ou jatte?	2	1	grand tesson de fond plat et paroi évasée vers le haut et grand tesson de rebord épais arrondi, paroi intérieure recouverte d'engobe blanc; possiblement une jatte ou terrine	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00266	CeEt	973	4D2	M1.1.3.2 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est		Boi?	3	1	trois tessons de corps évasés vers le haut et lèvre amincie, paroi intérieure couverte d'engobe blanc; tessons recollent	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00267	CeEt	973	4D2	M1.1.3.2 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est		Contenant	3	3	un tesson de fond plat très épais, deux tessons de corps d'épaisseur variable, tous recouverts d'engobe blanc sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00268	CeEt	973	4D2	M1.1.3.2 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est		Contenant	1	1	lesson de corps couvert d'engobe blanc sur les deux parois	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00269	CeEt	973	4D2	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette creuse	1	1	un grand tesson de marli-bouge avec trace du fond fraisé, marli légèrement concave, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00270	CeEt	973	4D2	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette	1	1	un petit tesson à marli légèrement concave, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00271	CeEt	973	4D2	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette?	1	1	un tesson de rebord plat à lèvre arrondi, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00272	CeEt	973	4D2	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	1	1	tesson de rebord à lèvre arrondie et à paroi qui se rétrécit légèrement vers le haut, grande ouverture, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00273	CeEt	973	4D2	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette ou plat	1	1	tesson de bouge et fond avec fond fraisé, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00274	CeEt	973	4D2	M1.2.2.06 - Creamware		Pot à conserves	1	1	tesson de haut de corps cylindrique de grand volume, avec large rainure sur la paroi extérieure, sous la lèvre, lèvre partiellement conservée	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00275	CeEt	973	4D2	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	10		un petit tesson de lèvre (?), un tesson de ce qui semble être un pied annulaire et huit tessons de corps, tous sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00276	CeEt	973	4D2	M1.2.2.06 - Creamware		Tasse	1	1	tesson fin de rebord légèrement évasé, lèvre arrondie, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00277	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Saladier	2	1	deux tessons épais à corps moulé pour former de larges côtes sur la paroi extérieure, pas d'autre décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00278	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Bol	2	1	grand tesson de corps avec fond plat et pied annulaire et deuxième tesson de corps qui recolle avec le premier, le haut de la paroi courbe vers l'extérieur vers la lèvre qui est manquante; décor imprimé en bleu de type Blue Willow sur les deux parois	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00279	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Pot à conserves	1	1	tesson de corps cylindrique avec lèvre arrondie et large rainure sous la lèvre sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00280	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette ou plat	4	4	tessons de marli à rebord festonné, décor de type Shell Edge, moulé et rehaussé en bleu sur deux tessons, peint seulement sur les deux autres tessons	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00281	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Bol	1	1	tesson de corps courbé vers un rebord droit à lèvre arrondie; décor une ligne d'engobe brun sous la lèvre intérieure et d'une large bande jaune cadré de lignes brunes sur la paroi extérieure, décor d'une ligne sinusoïdale brune sur le champ jaune et trace d'un décor peint en bleu sur champ blanc au-dessous	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00282	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Bol ou tasse	1	1	tesson de rebord droit à lèvre arrondie, décor imprimé en bleu sur les deux parois	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00283	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Anse de tasse	1	1	tesson de l'extrémité inférieure d'un tasse formant une pointe recourbée; section ovale; décor floral bleu imprimé sur le dessus de l'anse	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00284	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	petite tesson de rebord droit, décoral floral imprimé en bleu	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00285	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	petit tesson de rebord droit, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00286	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette?	1	1	tesson de fond avec pied annulaire, décor de type Blue Willow imprimé en bleu sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00287	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette ou soucoupe	1	1	tesson de fond avec pied annulaire, décor imprimé en brun, de type végétal	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00288	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	2	1	tessons de corps décorés de bandes d'engobe brun foncé et blanc sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00289	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	9		quatre tessons ou éclats plats avec décor imprimé en bleu, dont un de type chinoiserie; quatre tessons de corps avec décor imprimé en bleu, sur une paroi pour deux tessons et sur deux parois pour les deux autres; un tesson de fond fraisé, paroi épaisse, décor imprimé en bleu	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00290	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	10	7	tessons de fonds, dont quelques-uns recollent entre eux, appartiennent à sept objets différents, sans décor; sur un fragment épais, il y a une marque moulée fragmentaire, peut-être le chiffre « 3 » ou « 8 »	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00291	CeEt	973	4D2	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Tasse ou bol	2	1	tessons de fond à pied annulaire, trace d'un décor imprimé en bleu sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00292	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	10		tessons de corps divers, tous sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00293	CeEt	973	4D2	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Assiette	5	5	un tesson de marli-bouge à lèvre festonnée et décor géométrique et floral imprimé en noir, trois tessons de marli, un à lèvre droite avec motif linéaire imprimé en mauve le long le rebord, un à lèvre droite, épais, avec motifs géométriques (carrés avec points centraux, losanges) imprimés en bleu, un à rebord festonné avec motif à guirlande et floral imprimé en bleu, un à rebord droit, sans décor, marli légèrement concave	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00294	CeEt	973	4D2	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Tasse?	1	1	tesson de rebord droit, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00295	CeEt	973	4D2	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	2	2	tessons de corps, l'un avec couronnes d'arbres imprimées en noir, un avec motif indéterminé imprimé en mauve	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00296	CeEt	973	4D2	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	3		un fragment plat de fond et deux tessons de corps, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00297	CeEt	973	4D2	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	de type Mason Ironstone	Assiette	1	1	fragment de large marli à lèvres festonnée et décor de volutes moulé, décor d'une guirlande florale entrelacée avec deux cordons imprimé en noir, rehaussé par un décor peint polychrome sur glaçure, présence de volutes rouges longeant le rebord et de fleurs et feuilles dans les couleurs orangé, mauve, jaune et vert	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00298	CeEt	973	4D2	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	de type White Granite	Pot	1	1	grand tesson de rebord d'un pot décoratif évasé vers le haut, lèvres droite et arrondie; décor moulé sur la paroi extérieure, bande de motifs géométriques sous la lèvre, motif floral sur le corps	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00299	CeEt	973	4D2	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	de type White Granite	Assiette	1	1	tesson de marli-bouge, sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00300	CeEt	973	4D2	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	de type White Granite	Contenant	1	1	tesson de fond plat sans décor, sous le fond, on retrouve une marque de fabricant partielle imprimé en vert; motif indéterminé sous lequel on retrouve une inscription partielle: « IMP[ERIAL?]/ [IRONSTONE] »	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00301	CeEt	973	4D2	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée	de type White Granite	Tasse?	1	1	tesson de rebord à lèvres légèrement évasée et épaissie, décor de pans moulés	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00302	CeEt	973	4D2	M1.2.2.11 - Terre cuite fine vernissée rouge	à glaçure de type Rockingham	Théière	5	1	une partie du haut d'une théière de forme probablement arrondie et à ouverture circulaire; avec lèvres cannelées pour y appuyer un couvercle; le corps porte un décor moulé en relief, il y a une bande de gros points sous le rebord et des motifs annulaires ou de volutes et d'autres points plus bas; tous les tessons recollent	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00303	CeEt	973	4D2	M1.2.2.12 - Terre cuite fine vernissée jaune		Contenant	1	1	tesson de rebord droit à lèvres arrondie, feuilleté (paroi intérieure manquante), sans décor	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00304	CeEt	973	4D2	M1.2.3.2 - Terre cuite fine jaune avec engobe et vernissée (mocha wares, banded wares)		Contenant	1	1	très large et épais fragment de fond plat; une paroi est couverte d'engobe bleu-turquoise, l'autre paroi est vernissée incolore (d'aspect jaune), voir aussi 4D3 et 4E6	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00305	CeEt	973	4D2	M1.2.3.2 - Terre cuite fine jaune avec engobe et vernissée (mocha wares, banded wares)		Contenant	1	1	un tesson de corps courbé, décoré de bandes d'engobe blanc et vert sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00306	CeEt	973	4D2	M1.2.2 - Terre cuite fine vernissée	indéterminée	Assiette?	2	1	lessons dont un de marli à rebord festonné, l'autre possiblement aussi du marli, possiblement avec décor imprimé en bleu, mais toutes les surfaces sont altérées et des sédiments y adhèrent	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00307	CeEt	973	4D2	M1.2.2 - Terre cuite fine vernissée	indéterminée	Contenant	1	1	tesson entièrement feuilleté et le type ne peut donc pas être déterminé	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00308	CeEt	973	4D2	M1.3.2.3 - Grès cérame grossier glaçuré au sel de Nottingham		Contenant	1	1	petit tesson fin, probablement de rebord, mais la lèvre est manquante; petite ouverture; pâte grise et glaçure brune brillante sur la paroi extérieure, plus pâle sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00309	CeEt	973	4D2	M1.3.3.2 - Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol		Bouteille	1	1	tesson de corps cylindrique avec départ de l'épauole évasée vers le bas; enduit brun pâle sur la paroi extérieure, glaçure luisante feldspathique sur les deux parois	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00310	CeEt	973	4D2	M1.3.3.2 - Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol		Anse ou contenant?	1	1	petit tesson à section ovoïde, mais cassé à un endroit et il pourrait aussi s'agir d'un rebord très épais, une rainure se situe près d'une cassure; couvert de glaçure feldspathique gris-vertâtre	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00311	CeEt	973	4D2	M1.4.2.1 - Grès cérame fin glacuré au sel à corps blanc homogène		Bol	1	1	partie inférieure du corps globulaire ou évasé et pied annulaire d'un petit bol, paroi extérieure fortement endommagée; présence d'une côte annulaire près du fond, autrement sans décor identifiable	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00312	CeEt	973	4D2	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne	Bone China?	Tasse	1	1	lessen de rebord fin, décor imprimé en bleu sur les deux surfaces, motifs floraux	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00313	CeEt	973	4D2	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne	Bone China	Contenant	2		lessons de corps sans décor, pâte à teinte crème	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00314	CeEt	973	4D2	M1.6.2 - Porcelaine fine orientale		Assiette creuse	2	1	lessons de marli-bouge et fond qui recollent, pied annulaire, décor floral peint sur le marli et trace d'un décor peint sur le fond, lèvres manquante	Fragmentaire	32		2025-01-16	Herzog, Anja
00315	CeEt	973	4D2	M1.6 - Porcelaine fine	indéterminée	Contenant	2		deux tessons épais courbés, altérés par la chaleur avec sédiments sur les paroi, très dures et lisses sur les tranches	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00316	CeEt	973	4D2	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Cheminée de lampe	1	1	partie supérieure d'une cheminée de lampe avec rebord crenelé complet	Fragmentaire		en v 1885 - 4rv. 1920	2025-01-16	Herzog, Anja
00317	CeEt	973	4D2	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Vitre ou contenant	2	1	deux grands fragments épais qui recollent et forment un coin, la forme globale est rectangulaire, mais les deux autres côtés sont cassés, aussi: le verre n'est pas très plat, il comporte d'importantes ondulations; de plus il s'agit de verre au plomb utilisé pour le verre de table	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00318	CeEt	973	4D2	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Contenant	1	1	petit fragment courbé moyennement épais	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00319	CeEt	973	4D2	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Contenant?	1	1	lessen de verre épais relativement plat, mais d'épaisseur très inégale	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00320	CeEt	973	4D2	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille	1	1	grand tesson courbé et épais, une marque de moule traverse le fragment	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00321	CeEt	973	4D2	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant?	2	2	fragments courbés, dont un mince et l'autre très mince; possiblement aussi des fragments de cheminée de lampe	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00322	CeEt	973	4D2	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant	1	1	lessen de corps courbé, moyennement épais; possiblement une légère teinte verdâtre	Fragmentaire			2025-01-17	Herzog, Anja
00323	CeEt	973	4D2	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille à médicaments?	1	1	lessen plat avec coin courbé; possiblement un fragment de bouteille rectangulaire à coins arrondis; possiblement une légère teinte verdâtre	Fragmentaire			2025-01-17	Herzog, Anja
00324	CeEt	973	4D2	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	1	1	petit fragment plat	Fragmentaire			2025-01-17	Herzog, Anja
00325	CeEt	973	4D2	M2.2 - Verre teinté	verre au plomb, teinté vert	Flote à médicaments?	1	1	fragment d'épaule tombante et col cylindrique, courbure vers le corps; flote cylindrique? Toute les surfaces sont fortement patinées blanches	Fragmentaire			2025-01-16	Herzog, Anja
00326	CeEt	973	4D2	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Bouteille à médicaments	5	1	petite bouteille rectangulaire à coins chanfreinés fragmentaire; la partie inférieure est partiellement conservé; le talon est arrondi et le cul est de forme ovale et en retrait; une marque de moule contourne la base et monte aussi selon un des chanfreins conservé une inscription partielle en relief se trouve sur le petit côté partiellement conservé: « [...] & CO »; malheureusement, le nom de la compagnie ou du produit reste inconnu; sur la base, il semble y avoir une marque de type Owens ce qui indiquerait que cet objet a été fabriqué par une machine Owens	Fragmentaire		1904-1950?	2025-01-17	Herzog, Anja
00327	CeEt	973	4D2	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Bouteille	2	2	un fragment épais de cul de bouteille, probablement de forme sphérique avec point d'appui plat et talon possiblement chanfreiné; un tesson de corps d'une bouteille différente	Fragmentaire			2025-01-17	Herzog, Anja
00328	CeEt	973	4D2	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	20		fragments de teintes variées; un fragment plutôt coloré vert	Fragmentaire			2025-01-17	Herzog, Anja
00342	CeEt	973	4D2	M2.3.1 - Verre coloré opaque	de couleur blanche	Bouton	1	1	petit bouton à quatre trous, en verre blanc altéré, rendu tout terne	Entier			2025-01-20	Herzog, Anja
00329	CeEt	973	4D2	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée, britannique ou américain	Bouteille à boisson alcoolisée	31		sept fragment de cul, sept fragments de goulot et 17 lessons de corps de bouteilles cylindrique de diamètre limité, probablement des bouteilles à vin; les culs sont coniques ou arrondis, les cols sont renflés ou cylindriques irréguliers; la seule extrémité présente comporte une lèvre évasée vers le bas et une bague droite, les deux sont très rapprochés et la lèvre est plus large que la bague, finies à la pince de finition; aucune marque de moule ne s'observe sur les lessons; quelques lessons sont plutôt mince	Fragmentaire		après 1820	2025-01-17	Herzog, Anja
00330	CeEt	973	4D2	M3.03 - Métal cuivreux		Poignée de meuble	1	1	petite poignée de meuble complet, son extrémité forme un petit dôme, la partie centrale est concave et l'autre extrémité est plate, avec une protubérance circulaire, peut-être une sorte de vis? Couverte de concrétions cuivreuses	Entier	14		2025-01-17	Herzog, Anja
00331	CeEt	973	4D2	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	5	5	trois petits clous forgés, une tête et un fragment de tige de clou	Fragmentaire			2025-01-17	Herzog, Anja
00332	CeEt	973	4D2	M3.04.1 - Fer forgé		Piton?	1	1	il s'agit d'un objet circulaire avec une extension sur un côté, le centre est évidé; l'objet est couvert d'importantes concrétions et il est donc difficile à identifier	Complet			2025-01-17	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00333	CeEt	973	4D2	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	4	4	deux très gros clous découpés, un moyen et un petit clous fragmentaires	Incomplet			2025-01-17	Herzog, Anja
00334	CeEt	973	4D2	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	4	4	trois moyens et un petit clous tréfilés	Complet			2025-01-17	Herzog, Anja
00335	CeEt	973	4D2	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	32		le type précis des clous est difficile ou impossible à déterminer, la plupart sont de moyenne taille	Fragmentaire			2025-01-17	Herzog, Anja
00336	CeEt	973	4D2	M3.04 - Métal Ferreux		Bande	3		fragments de bandes métalliques, dont une large et deux moyennement larges	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00337	CeEt	973	4D2	M3.04 - Métal Ferreux		Tôle?	46		un très gros fragments rectangulaire, dont un rebord est replié, elle est partiellement recourbé, 43 fragments de petite à très petite taille; à élaguer?	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00338	CeEt	973	4D2	M3.04 - Métal Ferreux		Concrétions	13		morceaux de concrétions informes, certaines pourrait cacher des fragments d'objets (clous, etc.), à élaguer	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00339	CeEt	973	4D2	M3.04.3 - Fer tréfilé		Fil ou tige	1	1	tige à section ronde ou bout de fil très épais	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00340	CeEt	973	4D2	M4.1.1 - Roche		Pyrite de fer	1	1	pyrite de forme ovoïde, pourrait faire partie d'un briquet	Complet			2025-01-20	Herzog, Anja
00341	CeEt	973	4D2	M4.1.1.08 - Schiste		Éclat	1	1	petit fragment, probablement de schiste, partiellement noirci (altéré par le feu?)	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00343	CeEt	973	4D2	M4.3.3 - Mortier		Nodule	1	1	nodule ovoïde, avec trace de chaux	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00344	CeEt	973	4D2	M4.4.3 - Scories		Scorie	2	2	déchets industriels fondus informes	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00345	CeEt	973	4D2	M5.1.7 - Os	matériau composite: os et fer	Manche d'ustensile	1	1	manche fuselé de forme hexagonale, composé de deux plaquettes en os, dont la surface de chacune est composée de trois faces planes; présence d'une soie plate entre les deux côtes et de deux rivets en fer; la partie active de l'ustensile est manquante	Complet			2025-01-20	Herzog, Anja
00346	CeEt	973	4D2	M5.2.1 - Bois		Indéterminé	1	1	petit fragment avec une face plate qui montre que l'objet a été travaillé, les autres côtés sont irréguliers	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00347	CeEt	973	4D2	M5.3.3 - Plastique		Papier d'emballage	1	1	restes d'un papier d'emballage de couleur verte replié, une feuille incolore, une feuille verte sur une face et de couleur argenté (métallique) sur l'autre, à élaguer	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00348	CeEt	973	4D2	E1.1 - Mollusque		Coquillage	23		fragments de coquilles d'huître	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00349	CeEt	973	4D2	E1.3.1.4 - Oiseaux		Ossement	7			Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00350	CeEt	973	4D2	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	41		dont quatre fragments de dent et un os blanchi	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00351	CeEt	973	4D2	M5.5.02 - Cuir	Cuir et fer et cuivre	Chaussure	4	1	fragments d'une chaussure gauche comportant la semelle extérieure, un talon composé de quatre épaisseurs de cuir, une semelle intermédiaire sous la plante du pied et une semelle supérieure, avec de nombreux clous rouillés sur le pourtour ainsi que des trous de couture sur la semelle intermédiaire; un fragment de cuir séparé avec une bordure à double-rangée de trous de couture et deux bordures (du page?) percées de trous de lacet comportant des renforts en cuivre	Incomplet			2025-01-20	Herzog, Anja
00352	CeEt	973	4D2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Assiette de pot à fleurs	1	1	fragment de fond plat et paroi inférieure évasée	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00353	CeEt	973	4D2	M1.2.2.07 - Pearlware		Soucoupe	1	1	lesson de corps et petite partie du pied annulaire, décor imprimé en vert sur la paroi intérieure, motif fin de guirlandes végétales et coquillages sur la paroi, guirlande florale et de volutes longeant le bord	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00354	CeEt	973	4D2	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Contenant	1	1	lesson de fond plat mince, avec trace de courbure à deux coins du tesson	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00355	CeEt	973	4D2	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	5		teintes et épaisseurs variées; un tesson plus mince de teinte bleu-verte	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00356	CeEt	973	4D2	M2.3.1 - Verre coloré opaque	de couleur blanche	Contenant	3	1	un fragment de rebord avec lèvre enroulée, corps ou cul arrondi; deux tessons de corps courbés	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00357	CeEt	973	4D2	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	3		un fragment d'ouverture avec lèvre évasée vers le bas et bague droite, les deux très collées et la lèvre qui est plus large que la bague; deux fragments de corps courbés	Fragmentaire		après 1790	2025-01-20	Herzog, Anja
00358	CeEt	973	4D2	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	3	3	un fragment de large clou à tige à section rectangulaire, mais muni d'une large tête; deux fragments de tige à section rectangulaire	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00359	CeEt	973	4D2	M3.04 - Métal Ferreux		Clou à toiture?	1	1	petit clou toujours partiellement pris dans du bois minéralisé, type de clou indéterminé	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00360	CeEt	973	4D2	M3.04.5 - Fonte	Fonte et cuivre	Clochette?	1	1	petit objet de forme possiblement cône un rebord (de fonte) associé à un creux est visible sur un côté et un deuxième rebord cuivreux semble se superposer à celui-ci (objet emboîté?); au centre du creux, on retrouve aussi un point cuivreux en saillie; le dessus de l'objet est couvert d'importantes concrétions ferreuses dans lesquelles on retrouve aussi plusieurs autres matières collées (écaille de noix? fibres? papier?)	?	15		2025-01-20	Herzog, Anja
00361	CeEt	973	4D2	E1.3.1.4 - Oiseaux		Ossement	1	1	un os long presque complet	Complet			2025-01-20	Herzog, Anja
00362	CeEt	973	4D3	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique	4	4	un fragment de coin, trois petit fragments informes; pâte différente pour chacun (rouge-orangé, ocre, rouge-gris, chamois)	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00363	CeEt	973	4D3	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Bouchon	1	1	minuscule bouchon en céramique de forme tronconique; pour une fiole ou autre contenant de petit volume	Entier	16		2025-01-20	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00391	CeEt	973	4D3	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Perle tubulaire?	1	1	petit tube cylindrique irrégulier et non vernissé; une perle?	Entier	17		2025-01-20	Herzog, Anja
00364	CeEt	973	4D3	M1.1.3.2 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée d'Angleterre du nord-est		Contenant	1	1	très gros tesson de corps courbé, avec engobe blanc sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00365	CeEt	973	4D3	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	1	1	très petit éclat, sans décor	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00366	CeEt	973	4D3	M1.2.2.07 - Pearlware		Soucoupe	1	1	teson de corps à lèvres évasées, décor moulé de fleur (tulipe?) sur la paroi intérieure et décor imprimé au décalque en brun; motif géométrique sous le rebord et volutes, floral (?) et étoile (?) sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00367	CeEt	973	4D3	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette	1	1	petit tesson de marli festonné, décor de type Shell Edge moulé et rehaussé de vert	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00368	CeEt	973	4D3	M1.2.2.07 - Pearlware		Soucoupe?	1	1	petit tesson de lèvre droite	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00369	CeEt	973	4D3	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette	1	1	grand tesson épais de fond-bouge avec pied annulaire, sans décor, teinte bleutée; peut-être de la TCFB vitrifiée, mais la pâte est plus tendre	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00370	CeEt	973	4D3	M1.2.2.07 - Pearlware		Tasse	1	1	teson de corps épais avec attache d'anse, sans décor, teint bleutée, peut-être de la TCFB vitrifiée, mais la pâte est plus tendre	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00371	CeEt	973	4D3	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	petit tesson de corps épais et courbé, sans décor	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00372	CeEt	973	4D3	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	teson de rebord à lèvres arrondie, décor de mince bande d'engobe brun foncé sous le rebord des deux côtés; peut-être une soucoupe ou un bol	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00373	CeEt	973	4D3	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	un tesson plat avec décor imprimé en bleu pâle sur une face, on aperçoit des bâtiments	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00374	CeEt	973	4D3	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	teson de corps courbé, décor imprimé en noir sur la paroi extérieure, décor végétal	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00375	CeEt	973	4D3	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Contenant	1	1	un petit tesson avec une courbure près d'une cassure, sans décor, épais	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00376	CeEt	973	4D3	M1.2.2.11 - Terre cuite fine vernissée rouge	à glaçure de type Rockingham	Théière	1	1	gros tesson de ce qui pourrait être le départ du bec verseur collé sur une partie de la paroi, décor moulé sur la paroi extérieure; voir aussi 4D2	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00377	CeEt	973	4D3	M1.2.3.2 - Terre cuite fine jaune avec engobe et vernissée (mocha wares, banded wares)		Contenant	1	1	grand tesson de fond plat, à décor d'engobe bleuté sur une face, voir aussi 4D2 et 4E6	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00378	CeEt	973	4D3	M1.3.3.2 - Grès cérame grossier glaçuré au feldspath de Bristol		Contenant	1	1	petit tesson avec glaçure feldspathique sur les deux faces	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00379	CeEt	973	4D3	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Contenant	1	1	teson de corps courbé, bouteille à eau minérale?	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00380	CeEt	973	4D3	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1	grand fragment	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00381	CeEt	973	4D3	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	fragment de col de forme renflée	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00382	CeEt	973	4D3	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	4	4	un large et deux moyens clous, un fragment de tige d'un autre clou découpé	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00383	CeEt	973	4D3	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	6	6	fragments de clous, type indéterminé	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00384	CeEt	973	4D3	M3.04 - Métal Ferreux		Indéterminé	1	1	petite concrétion qui pourrait cacher un autre objet, peut-être un clou	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00385	CeEt	973	4D3	M4.1.1.08 - Schiste		Eclat	1	1	gros éclat allongé et convexe, possiblement altéré par le feu, traces blanches (mortier?)	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00386	CeEt	973	4D3	M4.4.3 - Scories		Scorie	1	1	bloc de forme angulaire, lourd	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00387	CeEt	973	4D3	M5.5.02 - Cuir	cuir et fer	Chaussure	7	1	plusieurs fragments appartenant à un talon de chaussure, dont le talon à deux épaisseurs conservées et clouées ensembles, un fragment d'une troisième couche ainsi que deux sections de rebord avec chacun comportant toujours trois clous conservés dans le cuir ainsi qu'un dernier clou et deux pointes de clou séparés	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00388	CeEt	973	4D3	M5.7 - Aliments		Oeuf	1	1	petit éclat de coquille d'oeuf	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00389	CeEt	973	4D3	E1.1 - Mollusque		Coquillage	6		fragments de coquilles d'huître	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00390	CeEt	973	4D3	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	9		divers petits et moyens fragments, dont un scié, une phalange	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00392	CeEt	973	4D4	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique	1	1	petit éclat sans surface d'origine conservée	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00393	CeEt	973	4D4	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	1	1	petit fragment de fond plat, sans décor	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00394	CeEt	973	4D4	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Assiette?	1	1	lesson avec pied annulaire, pas de décor sur le fragment	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00395	CeEt	973	4D100	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Contenant	1	1	lesson de corps avec décor d'une fine ligne dorée (brun lustrée) sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00396	CeEt	973	4D100	M1.3.2 - Grès cérame grossier glaçuré au sel		Tuyau?	1	1	gros fragment avec rebord plat, à pâte très, très grossière de couleur beige; surface intérieure verdâtre et extérieure ainsi que le rebord brun-rouge; deux bandes concaves se trouvent sur la paroi extérieure	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00397	CeEt	973	4D100	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	2		gros fragments	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00398	CeEt	973	4D100	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée, britannique ou américain	Bouteille à boisson alcoolisée	1	1	lesson de corps avec talon d'une bouteille cylindrique	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00399	CeEt	973	4D100	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	2	2	moyens clous avec tête, pointes manquantes	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja
00400	CeEt	973	4D100	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	2		large côte et large vertèbre fragmentaires, marques de coupe	Fragmentaire			2025-01-20	Herzog, Anja

CeEt-975

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00001	CeEt	975	3A99	M1.2.2.09 - Terre cuite fine vernissée blanche vitrifiée		Contenant	1	1	lesson de corps courbé épais, sans décor	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00002	CeEt	975	3A99	M1.3.2 - Grès cérame grossier glaçuré au sel		Tuyau	1	1	lesson de corps, pâte rouge très grossière, beaucoup de grandes inclusions blanches; glaçure d'aspect brun sur les deux surfaces; la surface extérieure porte trois rainures horizontales	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00003	CeEt	975	3A99	M1.5 - Porcelaine Commune		Isolateur?	1	1	fragment d'un tube de petit diamètre, une extrémité présente, à lèvre arrondie	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00004	CeEt	975	3A99	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Bouteille ou gobelet?	1	1	fragment de corps et trace de la base d'un contenant de forme cylindrique; le talon est arrondi, il y a la trace d'un cul qui remonte, mais la forme reste inconnue	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00005	CeEt	975	3A99	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille Pepsi Cola	1	1	fragment de corps d'une bouteille, décor et inscription moulé en relief à la verticale: « (champ de décor linéaire abstrait) / [PEPSI C]OLA / (champ de décor linéaire abstrait) / PEPSI COL[A] / (champ de décor linéaire abstrait) »; les zones d'écriture et de décor forment des bandes ondulantes à la verticale sur la paroi	Fragmentaire	1893+		2025-01-31	Herzog, Anja
00006	CeEt	975	3A99	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille ou pot	2	1	deux fragments qui recollent d'un contenant cylindrique à talon arrondi et cul concave; la partie inférieure de la paroi est forme de six côtes horizontales moulées; verre très épais; marque de moule et marque de moule fantôme verticales sur la paroi, une marque horizontale autour du cul; inscription moulée sous le cul: « D D(dans un losange) I / [...]D 192[...] » visibles sur le fragment de cul conservé; fabriqué à la machine	Fragmentaire	1889+		2025-01-31	Herzog, Anja
00007	CeEt	975	3A99	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille ou pot	1	1	tesson de fond d'une petite bouteille ou d'un petit pot à basse ovale; une carène sépare la base à talon arrondi du corps qui semble s'évaser; le cul est légèrement concave est porte une inscription moulée en relief: « 10 / 7331 / F D(dans un losange) 1 »; une petite marque circulaire en creux se trouve décentré sous le fond; fabriqué à la machine	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00008	CeEt	975	3A99	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Gobelet ou bouteille	1	1	lesson de corps montrant un décor cannelé couvrant la paroi extérieure de l'objet, quatre cannelures sont visibles	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00009	CeEt	975	3A99	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille	1	1	fragment représentant le col et l'extrémité d'une bouteille; le col est cylindrique surmonté d'une bague annulaire et d'une extrémité à lèvre fileté, le filetage est continu; l'évasement de l'épaule est visible autour du col; deux marques de moule verticales se rendent jusqu'à la lèvre et une marque horizontale se trouve sous la bague; fabriqué à la machine	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00010	CeEt	975	3A99	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille?	1	1	fragment d'un col cylindrique long de petit diamètre	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00011	CeEt	975	3A99	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	1	1	petit fragment épais	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00012	CeEt	975	3A99	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	3	2	deux teintes vertes différentes	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00013	CeEt	975	3A99	M2.3.1 - Verre coloré opaque	« verre » Prosser, opaque blanc	Bouton	1	1	petit bouton à quatre trous, le rebord est décoré de traits rayonnants moulés en creux, les quatre trous se trouvent dans une dépression centrale; le dos est convexe	Entier			2025-01-31	Herzog, Anja
00014	CeEt	975	3A99	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert pâle	Bouchon	1	1	bouchon de type club sauce, à tête circulaire et horizontale, à dessus légèrement bombé et orné de côtes sur le pourtour de la paroi extérieure, la surface inférieure est plate; le tenon s'effile vers le bas; la face inférieure est irrégulière	Entier	1	fin XIX ^e au début XX ^e siècle	2025-01-31	Herzog, Anja
00015	CeEt	975	3A99	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert moyen, de type 7-UP	Bouteille	4		deux fragments plats à épaisseur variable, peut-être des tessons de fond, dont un avec une inscription partielle moulée en relief: « [...] K[...] / [...] G[...] »; un fragment de corps courbé et un tesson d'épaule-col; couleur verte de type 7-UP	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00016	CeEt	975	3A99	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert moyen, de type 7-UP	Bouteille	3		lessons de corps plat avec de minces côtes verticales parallèles, un des fragments comporte un coin arrondi; couleur verte de type 7-UP	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00017	CeEt	975	3A99	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille carrée	8	2	fragments de deux petites bouteilles à base carrée et aux coins arrondis; le corps de l'objet plus complet est évasé vers le haut, son talon est arrondi et son cul est en retrait, avec grand bouton circulaire plat en relief au centre; la deuxième bouteille a aussi un talon arrondi et un cul en retrait, mais on y retrouve la trace de trois petits points circulaires en relief près de trois des coins de la bouteille, au lieu d'un bouton central; il y a aussi deux extrémités conservées en entier, les deux ont une lèvre rabattu assez irrégulière; probablement les mêmes bouteilles que les tessons de 3B2 et 3B4	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00018	CeEt	975	3A99	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	1	1	un très gros clou	Complet			2025-01-31	Herzog, Anja
00019	CeEt	975	3A99	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	9	9	moyens à très gros clous, dont une tige sans tête et une tête séparée	Complet			2025-01-31	Herzog, Anja
00020	CeEt	975	3A99	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	28	28	grands à très grands clous, entiers ou complets	Entier			2025-01-31	Herzog, Anja
00021	CeEt	975	3A99	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	9	9	fragments de clous dont le type ne peut être déterminé	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00022	CeEt	975	3A99	M3.04 - Métal Ferreux		Indéterminé	2		fragments plats à double épaisseur, repliés; sur un fragment, on retrouve deux rebords droit avec un coin arrondi, sur l'autre fragment, il y a un rebord droit conservé;	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00023	CeEt	975	3A99	M3.06 - Métal Plombifère		Bandes	2		un gros et long fragment allongé et plat et une bande plus petite; le plus gros fragment est plat, mais ses côtés sont très irréguliers, le plus petit fragment ressemble à une lanière, avec un côté plutôt concave que plat; les deux fragments sont tordus	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00024	CeEt	975	3A99	M3.04.1 - Fer forgé		Crochet ou piton?	1	1	longue tige droite à section rectangulaire qui se termine à une extrémité par un large anneau, l'autre extrémité entame une courbure, mais est cassée; peut-être un crochet ou un piton?	Incomplet			2025-01-31	Herzog, Anja
00025	CeEt	975	3A99	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	14		dont une longue côte et d'autres os de gros mammifère	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00026	CeEt	975	3A99	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	1	1	fragment de tuyau épais avec éperon large et départ d'un décor de côtes et cannelures à la base du fourneau	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00027	CeEt	975	3A99	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Contenant	1	1	lesson moyennement épais légèrement courbé; teinte verdâtre très pâle	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00028	CeEt	975	3A99	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	8	2	lessons de corps courbés et épais appartenant probablement à deux bouteilles cylindriques différentes (deux couleurs verdâtres différentes)	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00029	CeEt	975	3A99	M3.04.1 - Fer forgé		Fer à cheval	1	1	grand fer à cheval entier, avec talons recourbés, trois clous toujours présents dans le fer, à tige à section rectangulaire, mais la tête d'un des clous visibles est carrée; sur la partie avant, il y a une protubérance triangulaire	Entier	2		2025-01-31	Herzog, Anja
00030	CeEt	975	3A99	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	4	4	moyens à gros clous	Complet			2025-01-31	Herzog, Anja
00031	CeEt	975	3A99	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	1	1	gros clou	Complet			2025-01-31	Herzog, Anja
00032	CeEt	975	3A99	M3.04 - Métal Ferreux		Clou découpé? Éperon?	1	1	longue tige plate partiellement recourbé, l'extrémité plus large est cachée par des concrétions, un clou découpé?; mais la tige semble quasiment trop mince; cette tige pourrait appartenir à un autre objet, peut-être un éperon?	Incomplet			2025-01-31	Herzog, Anja
00033	CeEt	975	3A99	M3.04 - Métal Ferreux		Clou?	3	3	tiges métalliques de fer dont la fonction ainsi que la forme précise restent indéterminées; une est particulièrement épaisse, la deuxième, également épaisse, semble en partie tordue, la troisième se désagrége	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00034	CeEt	975	3A99	M5.5.02 - Cuir		Semelle de chaussure?	1	1	grand fragment de cuir, en bonne partie arrondi avec un côté droit; peut-être une semelle de chaussure pour la partie avant du pied? avec le contour arrondi marqué de traces de concrétions de métal ferrique sur une face; un trou circulaire se trouve près du rebord non contourné par les traces métalliques; ces dernières pourraient être associés à des clous rouillés ayant servi à fixer la semelle au reste de la chaussure	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00035	CeEt	975	3B1	M1.2.2.06 - Creamware		Assiette	1	1	lesson de marli légèrement concave à lèvre droite	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00036	CeEt	975	3B1	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille	1	1	fragment d'une bouteille à pans plats, avec talon arrondi et cul en retrait, une inscription est moulé en relief sur le cul: « 1607[...]? »	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00037	CeEt	975	3B1	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant	1	1	lesson de col-épaule? Le fragment a une double-courbure qui rappelle une jonction entre épaule et col, mail il y a aussi une rainure moulé près d'une cassure qu'il est alors difficile à situer sur l'objet	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00038	CeEt	975	3B1	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Éclat	1	1	petit éclat de verre dont l'appartenance reste indéterminée	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00039	CeEt	975	3B1	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	1	1	petit fragment	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00040	CeEt	975	3B1	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	19		moyens et petits fragments	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00041	CeEt	975	3B1	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille carrée	1	1	lesson de pan plat marqué de faibles côtes verticales (apparence striée)	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00042	CeEt	975	3B1	M3.03 - Métal cuivreux		Tube ou douille	1	1	petit tube à section circulaire, légèrement aplati; une extrémité est partiellement conservé et montre une lèvre évasée	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00043	CeEt	975	3B1	M3.03 - Métal cuivreux		Fil	1	1	fil épais et robuste, replié à un endroit, une extrémité est aplatie, l'autre semble sectionnée	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00044	CeEt	975	3B1	M3.03 - Métal cuivreux		Fil	1	1	petit bout de fil fin, replié une fois	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00045	CeEt	975	3B1	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	21		fragments de clous ou clous plus complets, mais le type reste indéterminé en raison des importantes concrétions; certains ont un profil plutôt angulaires et pourraient être des clous découpés ou forgés	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00046	CeEt	975	3B1	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	4	3	un très gros clou, un gros clou et deux fragments, dont un avec tête	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00047	CeEt	975	3B1	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1	grand fragment d'os avec plusieurs marques de sciage	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00048	CeEt	975	3B2	M1.1.1 - Terre cuite commune non vernissée		Brique	1	1	gros éclat, couvert de traces de mortier sur une face	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00049	CeEt	975	3B2	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	1	1	grand fragment	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00050	CeEt	975	3B2	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	7		fragments de teinte différente	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00051	CeEt	975	3B2	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert moyen, de type 7-UP	Bouteille carrée	1	1	lesson de corps plat avec trace d'un coin arrondi	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00052	CeEt	975	3B2	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille carrée	2		lessons de corps plats avec coins arrondis, dont un avec trace de talon arrondi et cul en retrait; pourraient appartenir aux mêmes petites bouteilles que les tessons trouvés dans 3A99 et 3B4	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00053	CeEt	975	3B2	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Flasque?	4	1	tessons de corps, d'épaule et de col; on trouve un pan plat dans le dessus est arrondi comme pour les flasques, des coins arrondis, l'épaule est arrondie aussi et le début du col est présent	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00054	CeEt	975	3B2	M3.03 - Métal cuivreux		Grelot	1	1	grelot de grandeur moyenne, complet, la partie inférieure qui comporte une fente est partiellement écrasé sur lui-même; une attache pourrait toujours se trouver sur le dessus, mais c'est caché par des concrétions; l'intérieur n'a pas pu être évité au complet, vu l'écrasement de la paroi inférieure; au centre, il y a une bande en saillie (endroit d'assemblage)	Complet	3		2025-01-31	Herzog, Anja
00055	CeEt	975	3B2	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	2	2	tiges à section carrée, sans tête, probablement des clous forgés de taille moyenne	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00056	CeEt	975	3B2	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	9	9	gros clous, état très variables, beaucoup de concrétions	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00057	CeEt	975	3B2	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	31	31	moyens à très gros clous, têtes circulaires plates	Entier			2025-01-31	Herzog, Anja
00058	CeEt	975	3B2	M3.04.3 - Fer tréfilé		Anse?	2	1	longue tige à section circulaire, replié une fois sur elle-même; une extrémité forme un crochet, l'autre extrémité est cassée; deuxième tige à section circulaire et une extrémité enroulée pour former un œillet, ce fragment est couvert de beaucoup de concrétions	Complet			2025-01-31	Herzog, Anja
00059	CeEt	975	3B2	M3.04.5 - Fonte		Boulon	1	1	très gros boulon à tige à section circulaire et tête plate et ronde; longueur: 23,3 cm	Entier			2025-01-31	Herzog, Anja
00060	CeEt	975	3B2	M3.04.5 - Fonte		Boulon	1	1	boulon épais de moyenne longueur, tige à section circulaire, tête probablement ronde	Entier			2025-01-31	Herzog, Anja
00061	CeEt	975	3B2	M3.04.5 - Fonte		Contenant	3	1	fragments courbés épais, peut-être provenant d'un chaudron en fonte?	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00062	CeEt	975	3B2	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	22	22	clous très dégradés ou couverts de trop de concrétions pour déterminer le type, certaines ont une section à côtés plats	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00063	CeEt	975	3B2	M3.04 - Métal Ferreux		Concrétions	8		fragments divers, dont plusieurs plats	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00064	CeEt	975	3B2	M3.04 - Métal Ferreux		Indéterminé	1	1	fragment plat trop mince et large pour être un clou, pas une lame de couteau non plus	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00065	CeEt	975	3B2	M4.1.1.03 - Calcaire		Eclat	1	1	petit fragment plat, mêlé au métal, couvert de rouille et de traces de mortier	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00066	CeEt	975	3B2	M4.4.3 - Scories		Scories	2		un petit nodule et un fragment allongé comportant possiblement un fragment d'une tige tordue	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00067	CeEt	975	3B2	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	2		une côte longue et un os long	Fragmentaire			2025-01-31	Herzog, Anja
00068	CeEt	975	3B4	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	1	1	petit fragment, sans décor ou inscription	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00069	CeEt	975	3B4	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	2	2	deux fragments de tige à section carrée, probablement appartenant à à de gros clous	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00070	CeEt	975	3B4	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	4	4	trois moyens et un gros clou tréfilé	Complet			2025-02-03	Herzog, Anja
00071	CeEt	975	3B4	M3.04 - Métal Ferreux		Clou?	1	1	petit clou ou fragment de tige, probablement forgé	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00072	CeEt	975	3B4	M3.07 - Métal Stannifère		Tôle?	1	1	fragment d'une plaque repliée sur elle-même, seulement un petit côté droit, les autres côtés sont irréguliers, ne réagit pas à l'aimant; aspect gris-verdâtre en surface, par endroit blanchâtre dans les cassures, peut-être un alliage d'étain (potin)?	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00073	CeEt	975	3B4	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	2		deux fragments d'os sciés; dont une vertèbre	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00074	CeEt	975	3B4	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1		Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00075	CeEt	975	3B4	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille carrée	6	1	tessons de corps à pans plats et coins arrondis d'une bouteille carrée de petit diamètre, un tesson d'épaule et un fragment de l'extrémité à lèvre rabattue qui comporte aussi le col court et la courbure vers l'épaule arrondie; le talon est arrondi et le cul est en retrait; voir aussi les fragments trouvés dans 3A99 et 3B2	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00076	CeEt	975	3B4	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	3	3	fragments de tige de clous forgés de taille moyenne et petite, couverts de concrétions	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00077	CeEt	975	3B4	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	7	7	clous de taille moyenne à très gros	Incomplet			2025-02-03	Herzog, Anja
00078	CeEt	975	3B4	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	5	5	moyens clous	Incomplet			2025-02-03	Herzog, Anja
00079	CeEt	975	3B4	M3.04 - Métal Ferreux		Clou ou Boulon	1	1	fragment avec tête subarrondie, très épais, clou ou boulon?	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00080	CeEt	975	3B4	M3.04 - Métal Ferreux		Clou ou indéterminé	6		fragments de ce qui pourrait être des clous indéterminés, un fragment est composé de deux tiges « entortillées » entre eux	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00081	CeEt	975	3B4	M3.04.5 - Fonte		Collet ou tuyau?	1	1	fragment de tuyau ou collet avec filetage sur toute la surface intérieure	Entier			2025-02-03	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00082	CeEt	975	3B5	M1.3.2.2 - Grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire		Bouteille	1	1	tesson de corps allongé, trace d'une inscription en creux près d'une cassure: « [...]O(?) » (dans un cercle gravé) »; enduit ferrugineux brun qui couvre la surface extérieure	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00083	CeEt	975	3B5	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	1	1	tige de clou de type indéterminé	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00084	CeEt	975	3B5	M3.04 - Métal Ferreux		Boulon et écrou	1	1	boulon court mais épais à large tête, en haut de la tige, il y a un autre élément annulaire qui pourrait être un écrou; la tige est cachée par des concrétions et du bois minéralisé, très lourd, fonte ou fer forgé?	Entier			2025-02-03	Herzog, Anja
00085	CeEt	975	3B5	M3.04 - Métal Ferreux		Contenant ou tuyau?	1	1	plaquette relativement mince qui est recourbé, cylindrique, très corrodé	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00086	CeEt	975	3B5	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	1	1	moyen clou à tige à section ronde et tête ronde et plate	Entier			2025-02-03	Herzog, Anja
00087	CeEt	975	3B5	M5.5.02 - Cuir		Retailles et résidus	22		fragments moyens et petits à très petits, aux contours irréguliers, sauf pour les plus gros fragments qui semblent avoir été au moins partiellement découpés	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00088	CeEt	975	3B7	M1.1.3.5 - Terre cuite commune avec engobe et vernissée de la Saintonge		Contenant	1	1	tesson de corps feuilleté, de forme évasée, seulement la paroi extérieure est partiellement conservée avec des traces de glaçure vert pomme sur la partie évasée (rebord?) du fragment; pâte chamois-rose avec inclusions ferrugineuses typiques de la Saintonge du XVIII ^e siècle, mais aucune trace d'engobe sur cette paroi	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00089	CeEt	975	3B7	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	1	1	petit tesson de corps courbé, sans décor	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00090	CeEt	975	3B7	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Gobelet	1	1	tesson de corps qui montre sur une partie de la paroi un décor moulé de cannelures larges et concaves; à extrémité arrondie, qui alternent avec des cannelures minces et en forme de V, à extrémité pointue	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00091	CeEt	975	3B7	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1		Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00092	CeEt	975	3B7	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille carrée	3	1	partie inférieure d'une bouteille à section carrée aux coins arrondis dont la paroi s'évase vers le haut; petite taille; à talon arrondi et cul en retrait, avec trois points surélevés situés près de trois des coins du cul; identique à d'autres bouteilles dont une avec le même type de cul dans les lots précédents (3A99, 3B2 et 3B4); aux moins trois bouteilles différentes;	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00093	CeEt	975	3B7	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	3	2	un gros clou dont la pointe est détachée et un moyen clou	Incomplet			2025-02-03	Herzog, Anja
00094	CeEt	975	3B7	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	2	2	un très gros clou et un moyen clou	Incomplet			2025-02-03	Herzog, Anja
00095	CeEt	975	3B7	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	5	5	un très gros, deux moyens et deux petits clous	Incomplet			2025-02-03	Herzog, Anja
00096	CeEt	975	3B7	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	6	6	clous ou fragments dont le type ne peut être déterminé	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00097	CeEt	975	3C1	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	tesson de corps qui porte un décor de bandes d'engobe sur la paroi extérieure: une large bande bleu pâle, une petite bande blanche, un moyenne bande brune foncée, une bande blanche	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00098	CeEt	975	3C1	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	3		deux tessons de fond fraisé et un tesson courbé de corps ou bouge; tous sans décor	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00099	CeEt	975	3C1	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Soucoupe?	1	1	petit tesson de rebord, décor peint polychrome sur la paroi intérieure: une bande rouge sous la lèvre et une feuille(?) partielle en bleu; voir aussi 3C2	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00100	CeEt	975	3C1	M1.6.1 - Porcelaine fine européenne		Contenant	1	1	un tesson de fond plat, avec trace d'un pied ou d'un cul en retrait, sans décor; couleur blanc cassé, pâte moyennement vitrifiée comportant des minuscules inclusions noires	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00101	CeEt	975	3C1	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	1	1	petit fragment sans décor ou inscription	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00102	CeEt	975	3C1	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - embout	1	1	embout de tuyau couvert de glaçure brune	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00103	CeEt	975	3C1	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Contenant	1	1	tesson de corps cylindrique de verre moulé-pressé, motifs rayonnants près de deux cassures opposés du fragment, l'espace entre ces motifs est couvert d'un décor d'aspect granuleux	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00104	CeEt	975	3C1	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Bouteille	1	1	grand tesson de corps épais avec une inscription partielle moulée en relief, conservée partiellement dans une cassure où la moitié supérieure des lettres est toujours présente: « M A I (ou L) D E N (?) [...] »	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00105	CeEt	975	3C1	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1	grand fragment de coin à angle droit	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00106	CeEt	975	3C1	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	25	1	fragments d'une bouteille cylindrique; trois tessons appartiennent à un fond à cul concave avec un ressaut et des cercles concentriques sous le fond ainsi que des stries horizontales sur la paroi; fabrication probablement dans un moule à relation; un goulot à col rétréci vers le haut, extrémité à lèvre aplatie haute; (des stries horizontales se trouvent même sur le col)	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00107	CeEt	975	3C1	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille à boisson alcoolisée	14	1	tessons de corps d'une bouteille cylindrique de teinte plus pâle que la précédente; des marques horizontales s'observent sur la paroi, aucune marque de moule sur les tessons	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00108	CeEt	975	3C1	M3.03 - Métal cuivreux		Ressort de mécanisme?	1	1	petite tige convexe muni d'une sorte de « patte » aux deux extrémités, pattes qui permettent de fixer la tige dans un mécanisme aux deux côtés?	Entier	4		2025-02-03	Herzog, Anja
00109	CeEt	975	3C1	M3.03 - Métal cuivreux		Plaquette	3		petits fragments plats rectangulaires, des traces d'os semblent visibles dans la concrétion sur une face	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00110	CeEt	975	3C1	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	2	2	un moyen et un petit clous découpés	Incomplet			2025-02-03	Herzog, Anja
00111	CeEt	975	3C1	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	4	4	trois gros clou tréfilés et un fragment de tige à section ronde; couverts de beaucoup de concrétions	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00112	CeEt	975	3C1	M3.04 - Métal Ferreux		Clou forgé ou découpé	2	2	fragments de clou à section carrée ou rectangulaire, forgés ou découpés	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00113	CeEt	975	3C1	M3.04 - Métal Ferreux		Clou découpé?	3	3	fragments de clou qui semblent avoir une tige à section rectangulaire; couverts de beaucoup de concrétions	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00114	CeEt	975	3C1	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	18		fragments de ce qui semble être des clous dont le type ne peut pas être déterminé; il y a beaucoup de concrétions	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00115	CeEt	975	3C1	M3.04 - Métal Ferreux		Concrétions	4		petites concrétions, à élaguer	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00116	CeEt	975	3C1	M3.06 - Métal Plombifère		Indéterminé	2	2	un fragment d'une large bande épaisse et courbée, aux rebords irréguliers; un fragment moulé en une bande à section rectangulaire et courbée, avec une deux face opposées en retrait par rapport à leurs contours, sur une de ces face, on observe une bande en saillie au centre	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00117	CeEt	975	3C1	M4.2.1 - Chaux		Plaquette	1		petit fragment plat	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00118	CeEt	975	3C1	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	5		dont deux phalanges, une est brisée	Fragmentaire			2025-02-03	Herzog, Anja
00119	CeEt	975	3C2	M1.1.2 - Terre cuite commune vernissée	locale, glaçure mouchetée brune	Contenant	1	1	tesson de rebord concave, paroi épaisse	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00120	CeEt	975	3C2	M1.2.2.07 - Pearlware		Assiette	1	1	petit tesson de marli à lèvres ondulante, décor moulé Shell Edge rehaussé de bleu	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00121	CeEt	975	3C2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	petit tesson avec trace de décor imprimé en bleu, peut-être d'un arbre appartenant à un motif de chinoiserie	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00122	CeEt	975	3C2	M1.2.2.07 - Pearlware		Contenant	1	1	tesson de corps courbé, sans décor	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00123	CeEt	975	3C2	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Soucoupe	15	1	lessons divers d'une soucoupe avec décor floral peint en polychromie (rouge, bleu, noir); une bande rouge sous le rebord, des motifs floraux rouges avec feuillage bleu et tiges noires pour les feuilles; voir aussi 13C1	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00124	CeEt	975	3C2	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Assiette ou soucoupe?	2	1	tesson de fond plat et de corps (marli-bouge?), décor peint polychrome avec fleurs rouges, feuilles vertes et tiges noires	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00125	CeEt	975	3C2	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	2		deux fragments, dont un avec une inscription partielle: « [M] DOUGALL / GLASGOW »	Fragmentaire		1846-1967	2025-02-05	Herzog, Anja
00126	CeEt	975	3C2	M2.1.1 - Verre incolore au plomb		Contenant	1	1	tesson très courbé, peut-être un fragment de goulot	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00127	CeEt	975	3C2	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	2		petit fragments, teinte très foncée	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00128	CeEt	975	3C2	M3.03 - Métal cuivreux		Poulie?	1	1	petits disques parallèles avec un espace concave entre eux; partiellement cachés par des concrétions	Entier	5		2025-02-05	Herzog, Anja
00129	CeEt	975	3C2	M3.03 - Métal cuivreux		Poulie?	1	1	petite plaquette avec deux extrémités arrondis sur laquelle sont montés deux disques avec une concavité entre la plaquette et le disque; poulie ou autre pièce de mécanisme?	Entier	6		2025-02-05	Herzog, Anja
00130	CeEt	975	3C2	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	9	9	clous de taille moyenne à très gros	Complet			2025-02-05	Herzog, Anja
00131	CeEt	975	3C2	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	1	1	grand clou	Entier			2025-02-05	Herzog, Anja
00132	CeEt	975	3C2	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	2	2	clous couverts de beaucoup de concrétions, au moins un probablement forgé	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00133	CeEt	975	3C3	M1.2.2 - Terre cuite fine vernissée		Contenant	1	1	tesson de corps courbé, avec décor probablement imprimé en bleu sur la paroi extérieure; le tesson est très altéré par la chaleur, la glaçure a un aspect bleuté qui semble lié à l'altération	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00134	CeEt	975	3D1	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	1	1	petit fragment, sans décor ou inscription	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00135	CeEt	975	3D1	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Contenant	1	1	fragment de verre épais, probablement une jonction d'épaule-col d'une bouteille	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00136	CeEt	975	3D1	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	4	4	fragments de tige à section carrée	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00137	CeEt	975	3D1	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	1	1	fragment de tige à section ronde	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja

No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00138	CeEt	975	3D1	M3.04.3 - Fer tréfilé		Fil	1	1	fragments de fil, une extrémité pointue	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00139	CeEt	975	3D1	M3.04 - Métal Ferreux		Clou?	6	5	fragments de clou? Couverts de concrétions	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00140	CeEt	975	3D1	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	1	1	phalange complète	Entier			2025-02-05	Herzog, Anja
00141	CeEt	975	3D2	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	1	1	très légère teinte verdâtre, presque incolore	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00142	CeEt	975	3D2	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur verte, de type 7- Up	Contenant	1	1	lesson de verre épais et plat	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00143	CeEt	975	3D2	M3.03 - Métal cuivreux		Fil	4		fin fil cuivreux, les deux plus longs fragments sont repliés sur eux-mêmes une fois et deux fois, un autre long fragments et un petit fragment	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00144	CeEt	975	3D2	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	2	2	un moyen et un gros clou	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00145	CeEt	975	3D2	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	4	4	trois moyens et un gros clou	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00146	CeEt	975	3D2	M3.04.3 - Fer tréfilé		Boulon ou clou?	1	1	long tige épaisse à section ronde, plutôt légère; un très gros clou ou un boulon? Couvert de concrétions	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00147	CeEt	975	3D2	M3.04.4 - Acier		Alène	1	1	petite alène dont la majeure partie est couverte de concrétion, mais les deux extrémités sont visibles; une extrémité a une section carrée est et pointue, l'autre extrémité est aplatie et également pointue	Entier	7		2025-02-05	Herzog, Anja
00148	CeEt	975	3D3	M2.3.1 - Verre coloré opaque	de type Prosser, de couleur bleu pâle	Bouton	1	1	petit bouton circulaire, à deux faces bombées; il y a quatre trous, sur la face supérieure, ils sont insérés dans une dépression; sur la face inférieure on retrouve les irrégularités typiques du « verre » de type Prosser	Entier			2025-02-05	Herzog, Anja
00149	CeEt	975	3D3	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	1	1	gros clou entier	Entier			2025-02-05	Herzog, Anja
00150	CeEt	975	3D4	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - fourneau	1	1	fragment de fourneau d'une pipe à effigie, montrant le moulage d'une partie d'un visage du Hussard, on y voit l'œil droit, le nez, la bouche avec une moustache et le menton	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00151	CeEt	975	3D4	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	4		fragments d'épaisseurs variées, le plus fin montre la trace d'une glaçure brune	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00152	CeEt	975	3D4	M1.3.2.2 - Grès cérame grossier glaçuré au sel du Derbyshire		Bouteille ou encier?	1	1	lesson de corps et d'épaule d'un objet cylindrique avec carène et épaule tombante; pas de glaçure sur la paroi intérieure	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00153	CeEt	975	3D4	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé	1	1	moyen clou	Incomplet			2025-02-05	Herzog, Anja
00154	CeEt	975	3D5	M1.2.2.08 - Terre cuite fine vernissée blanche		Assiette?	1	1	lesson de marli plat à rebord droit, décor linéaire imprimé en bleu pâle sur un côté	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00155	CeEt	975	3D5	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - fourneau	1	1	petit fragment sans décor ou inscription	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00156	CeEt	975	3D5	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	4		dont un fragment avec une inscription partielle: « [MUR]RAY / GLA[SGOW] »; un fragment avec trace de glaçure jaunâtre	Fragmentaire		1830-1861	2025-02-05	Herzog, Anja
00157	CeEt	975	3D5	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	3		teintes variées	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00158	CeEt	975	3D5	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Indéterminé	1		fragment de verre fondue, formant une languette pointue et repliée	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00159	CeEt	975	3D5	M3.04.1 - Fer forgé		Clou forgé?	1	1	probablement un fragment d'un clou forgé avec tête et tige carrée	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00160	CeEt	975	3D5	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé?	2	2	probablement un clou découpé et un fragment de tige de clou découpé	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00161	CeEt	975	3D5	M3.04 - Métal Ferreux		Clou	2	2	deux clous de type indéterminé, trop de concrétions sur les objets	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00162	CeEt	975	3D5	M3.04 - Métal Ferreux		Clou?	2		deux fragments allongés, possiblement des clous; trop de concrétions	Fragmentaire			2025-02-05	Herzog, Anja
00163	CeEt	975	3F	M3.03 - Métal cuivreux		Bouton	1	1	petit bouton circulaire et plat, légèrement replié, sur une face il y a une dépression circulaire centrale, sur la face opposée, il y a plus de concrétions; le mode d'attache ne peut pas être déterminé	Incomplet			2025-02-06	Herzog, Anja
00164	CeEt	975	3F	M3.06 - Métal Plombifère		Baile de fusil	1	1	baile sphérique dont la surface montre de multiples traces d'altération, incluant deux zones voisines aplaties, deux dépressions circulaires peu profondes et plusieurs petites rainures; diamètre: 1,8 cm; poids: 30,8 g	Entier			2025-02-06	Herzog, Anja
00165	CeEt	975	3F1	M1.2.2.06 - Creamware		Contenant	2	2	deux tessons de fond plat d'épaisseurs différentes, sans décor	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja

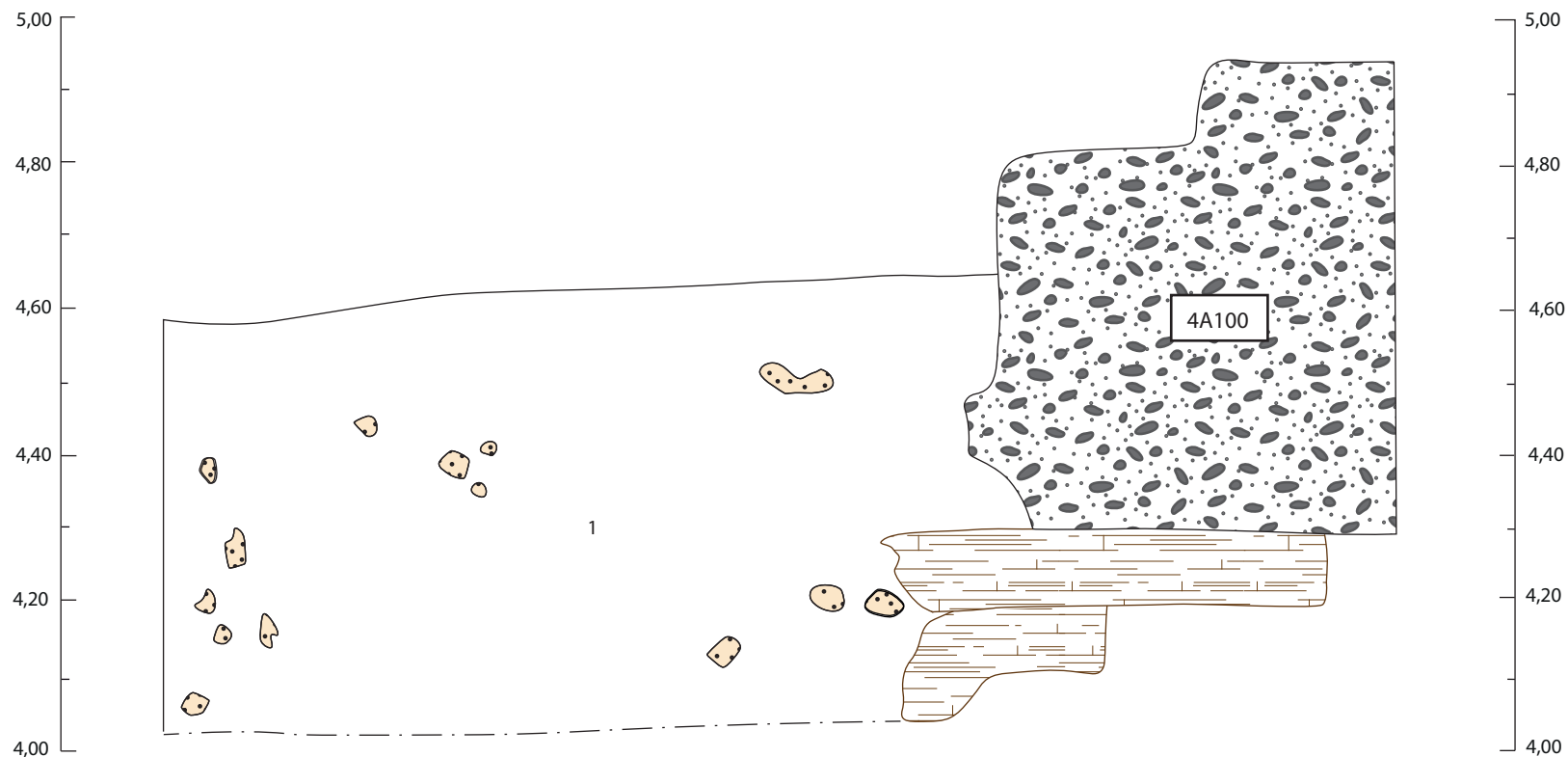
No. d'inventaire	Code (À sélectionner)	Site	Op_Sous-op_lot	Code VQ - Matériau (à sélectionner)	Détail matériau (Hypothèse ou précision)	Nom objet	Nb fragments	Nb objet	Description	Intégrité (à sélectionner)	Catalogue	Datation	Date (aaaa-mm-jj)	Fiche créée par (Nom, Prénom)
00166	CeEt	975	3F1	M1.2.4.1 - Terre cuite fine à pipe blanche		Pipe - tuyau	2	2	fragments, dont un plus long et fuselé, avec une inscription partielle en creux: « [HEN]DERSON / MONTRE[AL]	Fragmentaire		1847-1876	2025-02-06	Herzog, Anja
00167	CeEt	975	3F1	M1.6.2 - Porcelaine fine orientale		Assiette?	1	1	tesson de rebord plat, mais probablement légèrement oblique, à lèvre droite; décor peint (ou imprimé?) bleu foncé, comportant des volutes et ovales	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00168	CeEt	975	3F1	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Bouteille	1	1	tesson de corps très épais, peut-être appartenant à une épaule d'une bouteille champenoise; légère teinte mauve	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00179	CeEt	975	3F1	M2.1.3 - Verre incolore sans plomb		Vitre	1	1	petit fragment, couvert de rouille et autre taches, probablement incolore, avec un léger aspect jaunâtre	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00169	CeEt	975	3F1	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Bouteille	2	2	un fragment d'une extrémité de bouteille, de type arrondi; un fragment de corps courbé épais	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00170	CeEt	975	3F1	M2.2 - Verre teinté	teinté vert	Vitre	2	2	un gros fragment épais et un fragment plus mince	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00171	CeEt	975	3F1	M2.2 - Verre teinté	teinté bleu	Bouteille	1	1	fragment de corps épais comportant un pan plat et un pan recourbé, avec un petit ressaut délimitant les deux pans; teinte bleu très claire	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00172	CeEt	975	3F1	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur verte, de type 7-Up	Bouteille	2	1	lessons de fond et base de paroi courbé, cul en retrait, plusieurs lignes d'usure (?) sur la base et la paroi d'un des fragments, l'autre fragment montre une courbure du corps moins prononcée (forme ovoïde?)	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00173	CeEt	975	3F1	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille carrée	2	1	tesson de corps à pan plat et coin arrondi, un tesson d'extrémité montrant une lèvre rabattue	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00174	CeEt	975	3F1	M2.3.2 - Verre coloré transparent	de couleur vert foncée	Bouteille carrée	1	1	tesson de corps plat avec coin arrondi, la surfaces est marquée de lignes rapprochées parallèles	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00175	CeEt	975	3F1	M3.03 - Métal cuivreux		Vis	1	1	vis à tête à une fente; longueur: 3,8 cm	Entier			2025-02-06	Herzog, Anja
00176	CeEt	975	3F1	M3.03 - Métal cuivreux		Anneau	1	1	bande en alliage cuivreux repliée pour fermer un anneau, légèrement comprimé et ovoïde, avec extrémités superposées;	Entier			2025-02-06	Herzog, Anja
00177	CeEt	975	3F1	M3.03 - Métal cuivreux		Pièce de mécanisme?	1	1	bande solide en alliage cuivreux, moulée en forme recourbé, probablement cassée aux deux extrémités; une face est plate, sur l'autre face il y a deux protubérances qui ont l'aspect de petits tenons, peut-être pour fixer l'objet dans un mécanisme quelconque	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00178	CeEt	975	3F1	M3.03 - Métal cuivreux		Treillis métallique	3		treillis composé de fil métallique tissé, probablement cuivreux ou un autre métal; les quelques concrétions présentes sont verdâtres, mais pas très couvrants, les fragments sont repliés pour former une double-épaisseur et ont l'aspect de petites bandelettes allongées; à l'extrémité de l'une de ces bandelettes se trouve un petit disque qui pourrait être du plomb	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00180	CeEt	975	3F1	M3.04.2 - Fer laminé		Clou découpé	2	2	un très long clou sans sa tête, un fragment d'un clou moyen ou gros	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00181	CeEt	975	3F1	M3.04.3 - Fer tréfilé		Clou tréfilé	13	12	dont sept clous très gros, dont quatre pris dans des restes de bois minéralisé; et cinq clous de petite ou moyenne taille, dont un s'est séparé en deux moitiés selon un axe vertical	Complet			2025-02-06	Herzog, Anja
00182	CeEt	975	3F1	M3.04.3 - Fer tréfilé		Fil	1	1	un très long fragment de fil, replié à angle droit en son milieu	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00183	CeEt	975	3F1	M3.04.5 - Fonte		Clé?	1	1	outil moulé avec un long manche plat et effilé à son extrémité proximal arrondie; l'extrémité distale forme une courbe vers un côté, mais est cassé, possiblement une clé pour tourner des gros vis, mais la courbure intérieure est concave et non angulaire	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00184	CeEt	975	3F1	M3.04.5 - Fonte		Plaquette décorative	1	1	plaquette ressemblant à une partie d'une banderole à contours ondulants dont une face porte un décor moulé, dont on peut toujours identifier des volutes; l'objet est cassé aux deux extrémités et la partie centrale du décor pourrait être manquant; une bonne partie de la surface décorée est cachée par des concrétions	Fragmentaire	8		2025-02-06	Herzog, Anja
00185	CeEt	975	3F1	M3.04.5 - Fonte		Outil?	1	1	longue tige dont plus que la moitié est à section rectangulaire, surmontée d'une tête circulaire à cette extrémité, l'autre extrémité est épaissie et à section ronde, cette extrémité est cassée emportant la partie active de l'objet qui reste non identifié; à première vue, la tige ressemble à un très gros clou, mais elle semble avoir eu une autre fonction	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00186	CeEt	975	3F1	M3.04 - Métal Ferreux		Concrétions	26		différentes concrétions et un fragment de bois minéralisé, probablement détachées des objets métalliques en fer; élaqués	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja
00187	CeEt	975	3F1	E1.3.1.5 - Mammifères		Ossement	7		divers fragments, plusieurs avec des marques de sciage	Fragmentaire			2025-02-06	Herzog, Anja

ANNEXE C

Coupes stratigraphiques



Paroi sud de la sous-opération CeEt-973-4A

**Description des lots :**

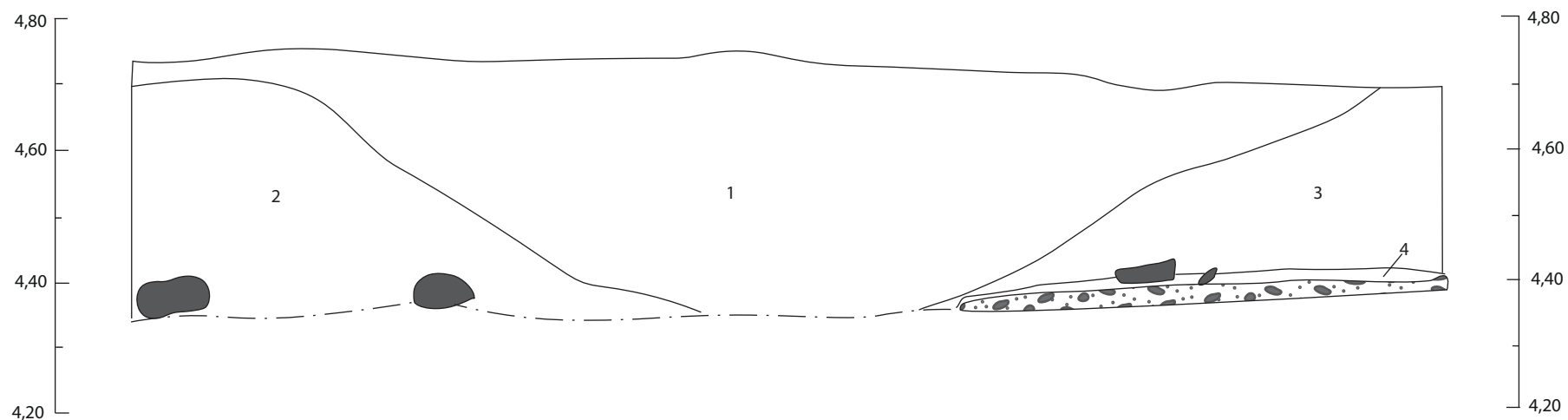
1 : 4A1. Sable fin limoneux compact, brun avec taches griess et quelques traces orangées d'oxydation. Homogène. Quelques inclusions de mortier (1%), quelques inclusions de pierres schisteuses (<1%)

Légende :

- | | |
|-------|-------------------|
| 1 | Numéro de couche |
| 4C100 | Numéro de vestige |
| - . - | Limite de fouille |
| — | Limite de couche |
| | Bois |
| | Maçonnerie |
| | Mortier |

0 20 cm
1:10

Paroi ouest de la sous-opération CeEt-973-4B

**Description des lots :**

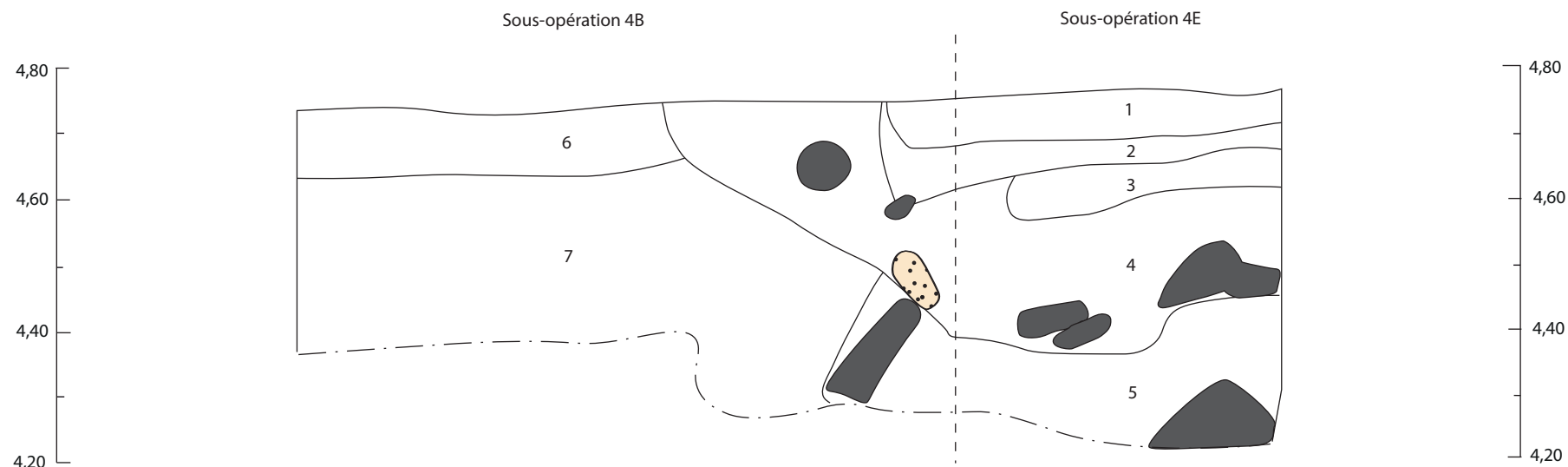
- 1 : 4B1. Sable jaune moyennement compact avec inclusions de taches de limon sableux et d'oxydation.
- 2 : 4B7. Limon sableux gris bleuté avec des marcrures orangées, compact avec inclusion de taches de sable jaune et quelques inclusions de mortier.
- 3 : 4B7. Limon sableux gris bleuté avec des marcrures orangées, compact avec inclusion de taches de sable jaune et quelques inclusions de mortier.
- 4 : Mortier beige gris jaunâtre avec inclusions de quelques petites pierres et taches de sable limoneux gris foncé.

Légende :

- 1 Numéro de couche
- . — Limite de fouille
- Limite de couche
- Maçonnerie
- Pierre

0 20 cm
1:10

Paroi sud des sous-opérations CeEt-973-4B et CeEt-973-4E

**Description des lots :**

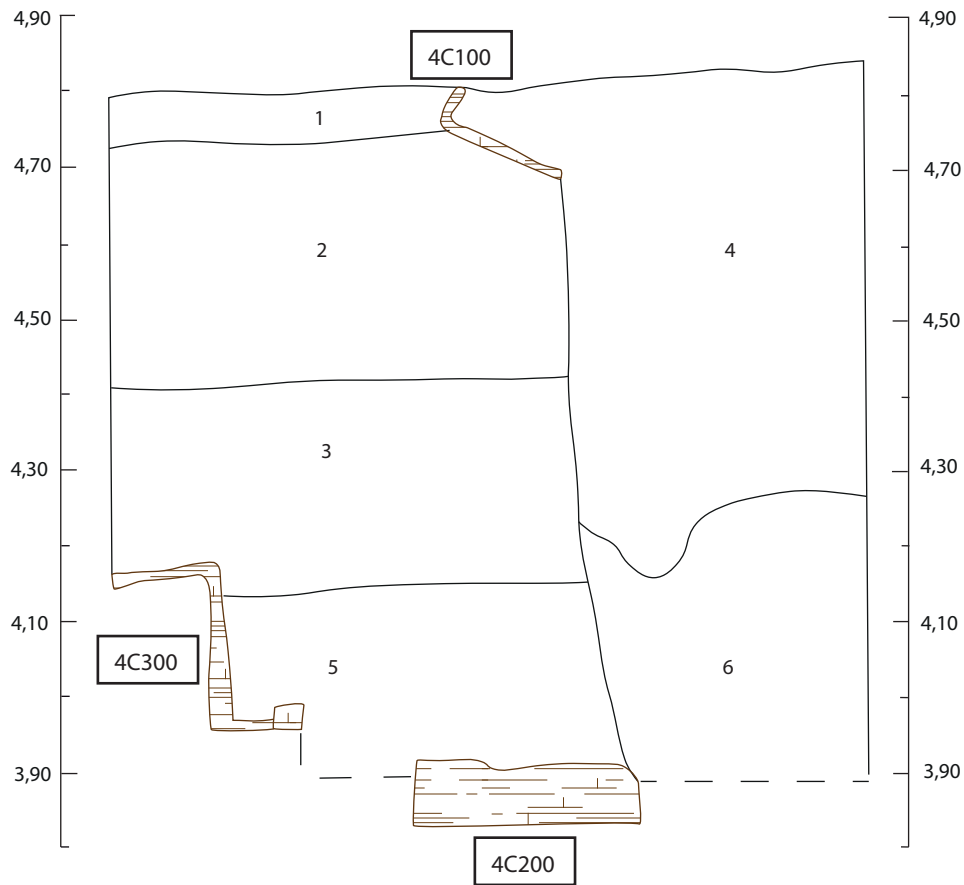
- 1 : 4B1/4E1. Limon sableux gris avec des marbrures orangées et des lentilles de sable jaune, moyennement compact, avec des inclusions de gravier et de mortier.
- 2 : 4B7/4E2. Limon sableux gris bleuté avec des taches d'oxydation, moyennement compact, avec quelques inclusions de mortier.
- 3 : 4E5. Sable jaunâtre, peu compact, avec quelques taches de limon gris, quelques inclusions de pierres et de mortier.
- 4 : 4B3/4E4. Sable limoneux gris foncé, peu compact, avec beaucoup d'inclusions de mortier, de brique et de pierre.
- 5 : 4B11/4E6. Limon sableux gris bleuté avec des taches d'oxydation, peu compact, avec inclusions de mortier et de pierres.
- 6 : 4B6. Limon brun avec des taches plus orangées, compact.
- 7 : 4B6. Limon argileux gris bleuté avec des marbrures orangées, moyennement compact, homogène.

Légende :

- 1 Numéro de couche
- . — Limite de fouille
- Limite de couche
- - - Limite de sous-opération
- Pierre
- Mortier

0 20 cm
1:10

Paroi sud de la sous-opération CeEt-973-4C

**Description des lots :**

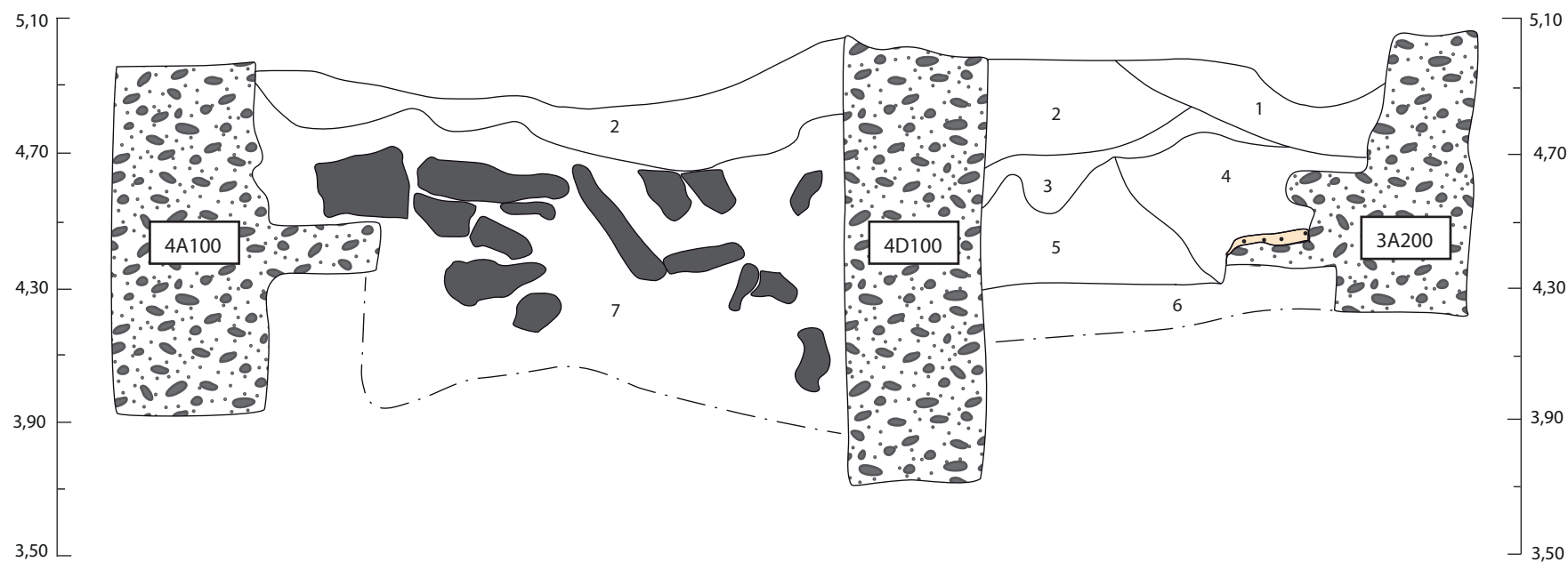
- 1 : 4C1. Limon sableux gris-brun homogène, peu compact avec inclusions de plaquettes de schiste de <5 cm(25%).
- 2 : 4C4. Limon sableux, hétérogène, brun-gris avec quelques traces d'oxydation, compact, inclusions de nodules de mortier blanc (2%), de charbon de bois (1%), d'anthracite (1%), de nodules de brique (1%), de plaquettes de schiste (1%), d'huître (1%).
- 3 : 4C4. Limon brun compact, avec quelques inclusions de limon argileux gris-bleu, de plaquettes de schiste <5 cm (3%), huîtres (1%), nodules de mortier blanc (1%) et de charbon de bois (1%).
- 4 : 4C2. Argile sableux brun-gris avec traces d'oxydation peu compact, hétérogène, avec inclusions de nodules de mortier blanc (5%), de charbon de bois (2%), de plaquettes de schiste <5cm (2%) et de bois.
- 5 : 4C4. Limon sableux brun-gris compact, avec traces d'oxydation, quelques pierres de schiste de <5cm (1%).
- 6 : Sable gris-brun, meuble, avec traces d'oxydation.

Légende :

- 1 Numéro de couche
- 4C100 Numéro de vestige
- Limite de fouille
- Limite de couche
- Bois

0 20 cm
1:10

Paroi est de la sous-opération CeEt-973-4D

**Description des lots :**

- 1 : 4D1. Limon sableux gris, moyennement compact et homogène avec inclusions de graviers et de fragments de brique.
- 2 : 4D1. Limon argileux gris
- 3 : 4D3. Limon sableux brun, moyennement compact et très hétérogène, avec inclusions de poches de sable (50%) et de graviers (15%).
- 4 : 4D4. Limon sableux gris-brun tacheté d'orange, moyennement compact et homogène, peu d'artéfacts.
- 5 : 4D2. Limon sableux brun-gris, moyennement compact et homogène, peu d'artéfacts.
- 6 : 4D4. Limon sableux brun tacheté d'orange, moyennement compact et homogène, avec inclusions de fragments de brique et d'anthracite, peu d'artéfacts.
- 7 : . Sable limoneux brun meuble et homogène, avec inclusions de blocs de pierre de grosse et moyenne dimensions (20-60 cm)(70%), de mortier jaune de briques et de fragments de brique et plusieurs artéfacts (os, métal, TC, verre, cuir).

Légende :

1 Numéro de couche

4C100 Numéro de vestige

--- Limite de fouille

— Limite de couche

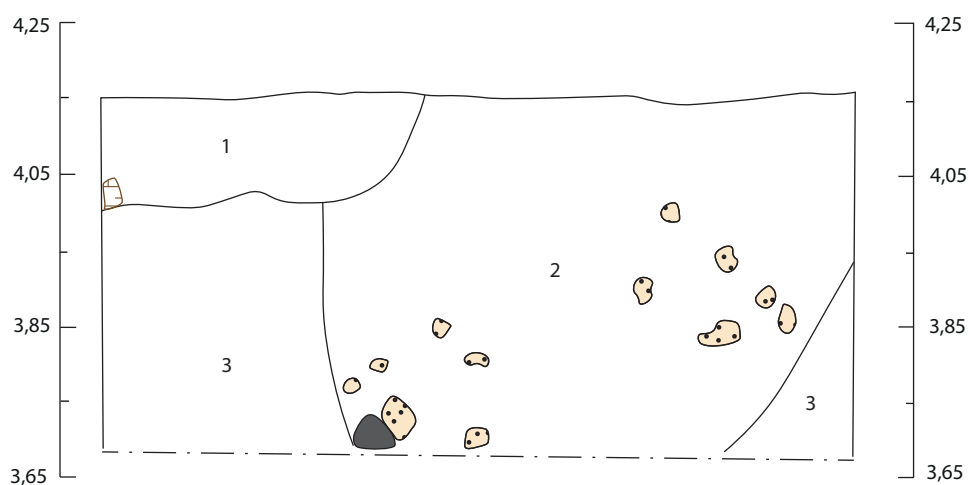
Maçonnerie

Mortier

Pierre

0 40 cm
1:20

Paroi sud de la sous-opération CeEt-973-4F

**Description des lots :**

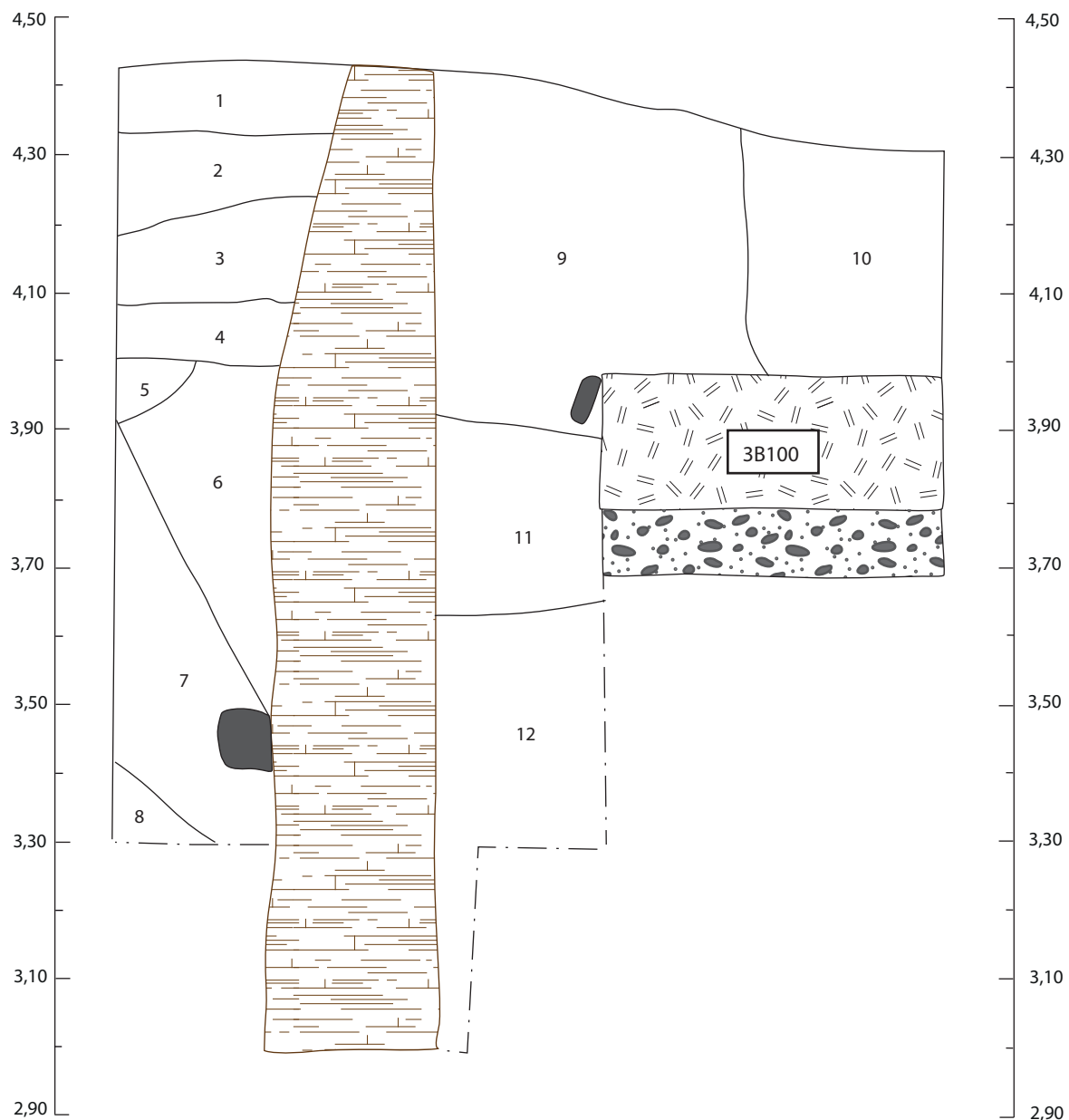
- 1 : 4F1. Limon sableux brun-gris pâle, compact, hétérogène, avec inclusions de gravillons (5%) et de bois de drain très mal conservé.
- 2 : 4F2. Limon sableux gris-brun assez meuble avec inclusions de pierres (10%), de nodules de mortier et de fragments de bois
- 3 : Limon sableux gris tacheté d'orange, très meuble.

Légende :

- 1 Numéro de couche
- . — Limite de fouille
- Limite de couche
- Bois
- Mortier
- Pierre

0 20 cm
1:10

Paroi nord de la sous-opération CeEt-975-3B

**Description des lots :**

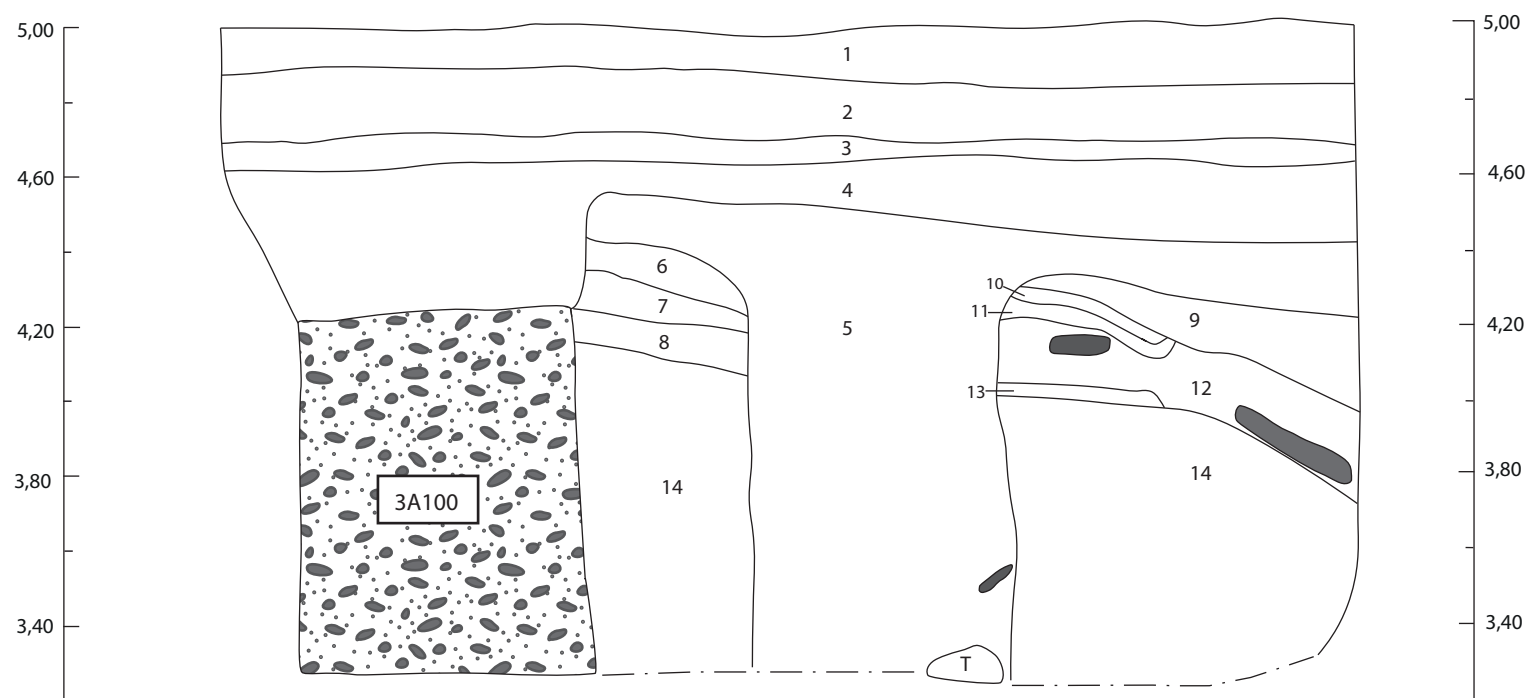
- 1 : 3B2. Sable limoneux gris foncé avec tache d'oxydation, meuble, avec inclusions de pierres et de mortier.
 2 : 3B2. Limon sableux gris-brun avec taches orangées, moyennement compact.
 3 : 3B2. Sable limoneux gris foncé, peu compact, avec inclusions de graviers, de brique et de mortier.
 4 : 3B2. Sable brun jaunâtre et compact.
 5 : 3B4. Sable gris foncé, moyennement compact, avec inclusion de tôle et de charbon.
 6 : 3B4. Sable gris pâle très meuble.
 7 : 3B7. Sable limoneux gris foncé avec des taches oranges, moyennement compact.
 8 : 3B7. Limon argileux gris-bleuté avec taches oranges, moyennement compact.
 9 : 3B2. Limon sableux brun, moyennement compact, avec quelques inclusions de gravier.
 10 : 3B1. Sable gris foncé, meuble, avec beaucoup d'inclusion de graviers anguleux et de scories.
 11 : 3B7. Limon sableux brun, peu compact, avec inclusions de bois et de quelques pierres.
 12 : 3B7. Limon gris bleuté avec des taches orangées, moyennement compact.

Légende :

- 1 Numéro de couche
 3B100 Numéro de vestige
 - - - Limite de fouille
 ——— Limite de couche
 Bois
 Maçonnerie
 Béton
 Pierre

0 20 cm
 1:10

Paroi ouest de la sous-opération CeEt-975-3B



Description des lots :

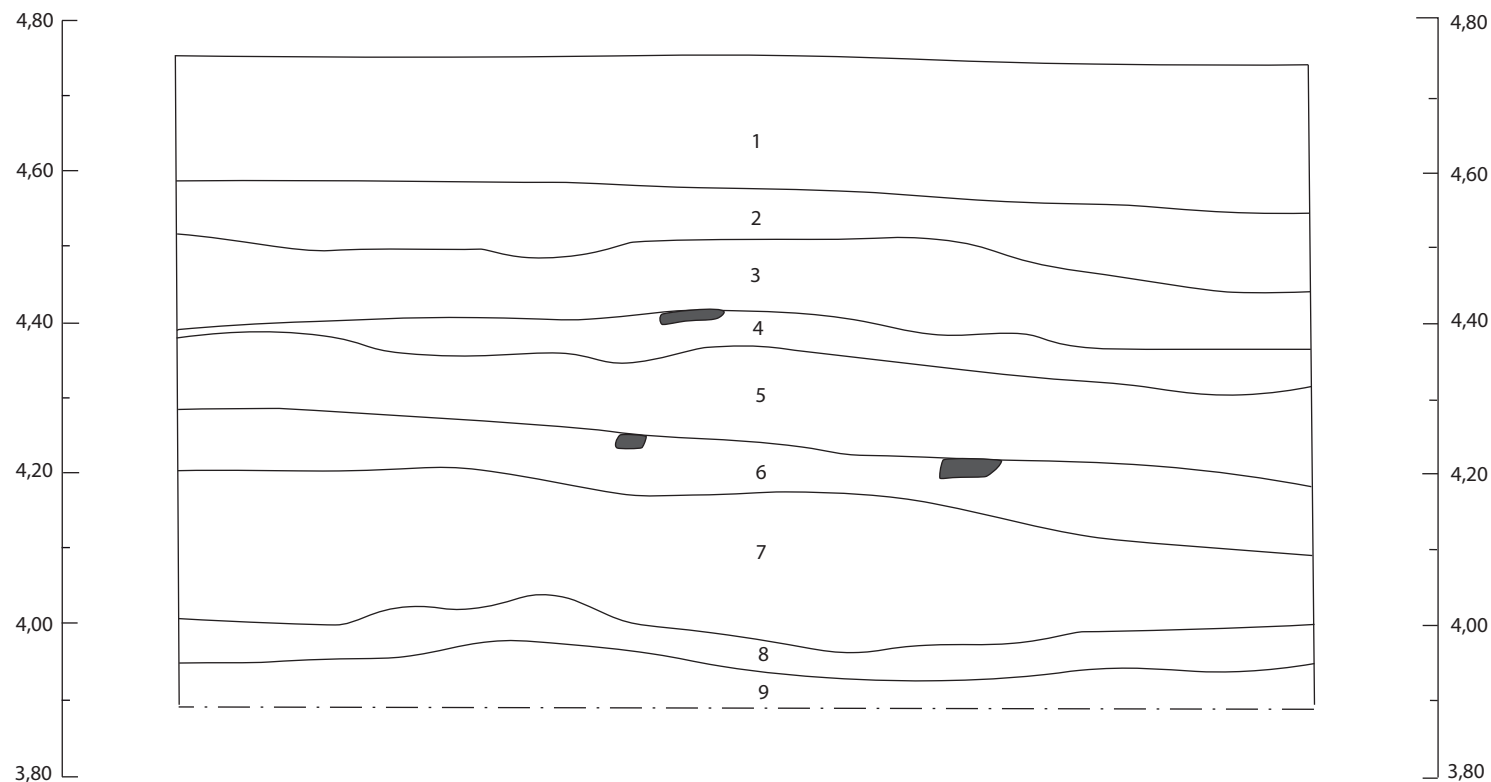
- 1 : Asphalte.
 2 : Béton
 3 : Sable jaune, très compact, avec beaucoup d'inclusions de graviers arrondis, subanguleux et anguleux.
 4 : Sable limoneux gris, meuble, avec inclusions.
 5 : 3B4/ 3B7. Limon sableux gris avec des taches orangées, hétérogène, moyennement compact, avec inclusions de petites pierres et de taches de mortier.
 6 : 3B4. Sable gris-jaune, compact, avec beaucoup d'inclusions de mortier et de graviers..
 7 : 3B4. Sable limoneux brun clair avec des taches oranges, moyennement compact.
 8 : 3B3. Charbon noir, moyennement compact.
 9 : 3B2. Limon sableux hétérogène gris, brun et orange, peu compact, avec inclusions de pierres, de mortier et de briques.
 10 : 3B2. Sable jaune avec taches noires et une pierre.
 11 : 3B2. Charbon noir, moyennement compact.
 12 : 3B5. Limon sableux gris-brun, moyennement compact, avec inclusions de deux grandes pierres.
 13 : Charbon noir, moyennement compact.
 14 : Limon argileux gris bleuté avec des taches orangées, moyennement compact.

Légende :

- 1 Numéro de couche
 3A100 Numéro de vestige
 - - - Limite de fouille
 — Limite de couche
 T Tuyau
 Maçonnerie
 Pierre

0 40 cm
 1:20

Paroi est de la sous-opération CeEt-975-3C

**Description des lots :**

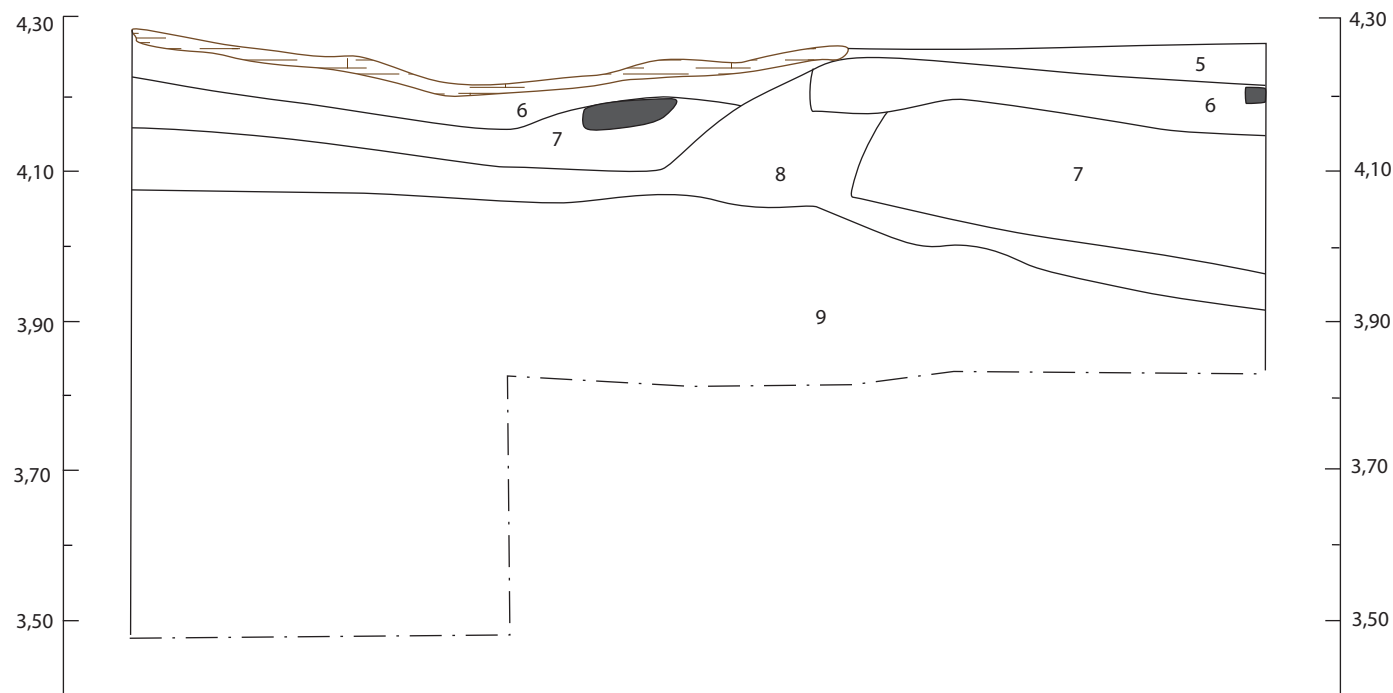
- 1 : Asphalte.
- 2 : Pierre concassée 0-3/4
- 3 : Sable fin jaunâtre avec inclusions de cailloux de schiste arrondis, de quartzite et de silex.
- 4 : Sable fin gris, homogène meuble, avec quelques inclusions de pierres schiste.
- 5 : Sable fin, brun clair, homogène et friable.
- 6 : 3C1. Limon sableux gris foncé, avec inclusions de déchets métalliques, de charbon de bouts et de mortier.
- 7 : 3C2. Limon argileux gris foncés, organique homogène et peu compact.
- 8 : 3C2. Limon argileux gris, très organique, homogène et peu compact.
- 9 : 3C3. Limon argileux brun avec traces d'oxydation, homogène et peu compact.

Légende :

- 1 Numéro de couche
- . — Limite de fouille
- Limite de couche
- T Tuyau
- Pierre

0 20 cm
1:10

Paroi nord de la sous-opération CeEt-975-3C

**Description des lots :**

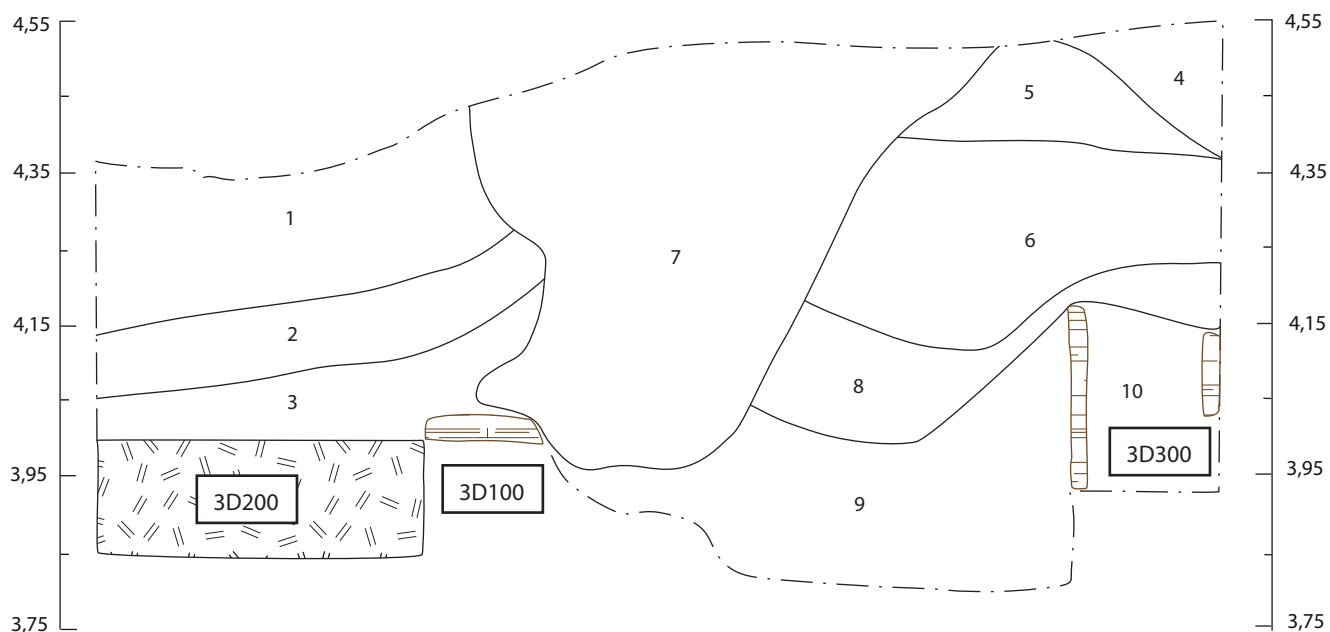
- 5 : 3C1. Sable fin, brun clair, homogène et friable.
 6 : 3C1. Limon sableux gris foncé, avec inclusiosn de scories, de charbon de bous et de mortier.
 7 : 3C2. Limon argileux gris foncés, organique homogène et peu compact.
 8 : 3C2. Limon argileux gris, très organique, homogène et peu compact.
 9 : 3C3. Limon argileux brun avec traces d'oxydation, homogène et peu compact.

Légende :

- 1 Numéro de couche
 - . - Limite de fouille
 — Limite de couche
 T Tuyau
 □ Bois
 ■ Pierre

0 20 cm
 1:10

Paroi sud de la sous-opération CeEt-975-3D

**Description des lots :**

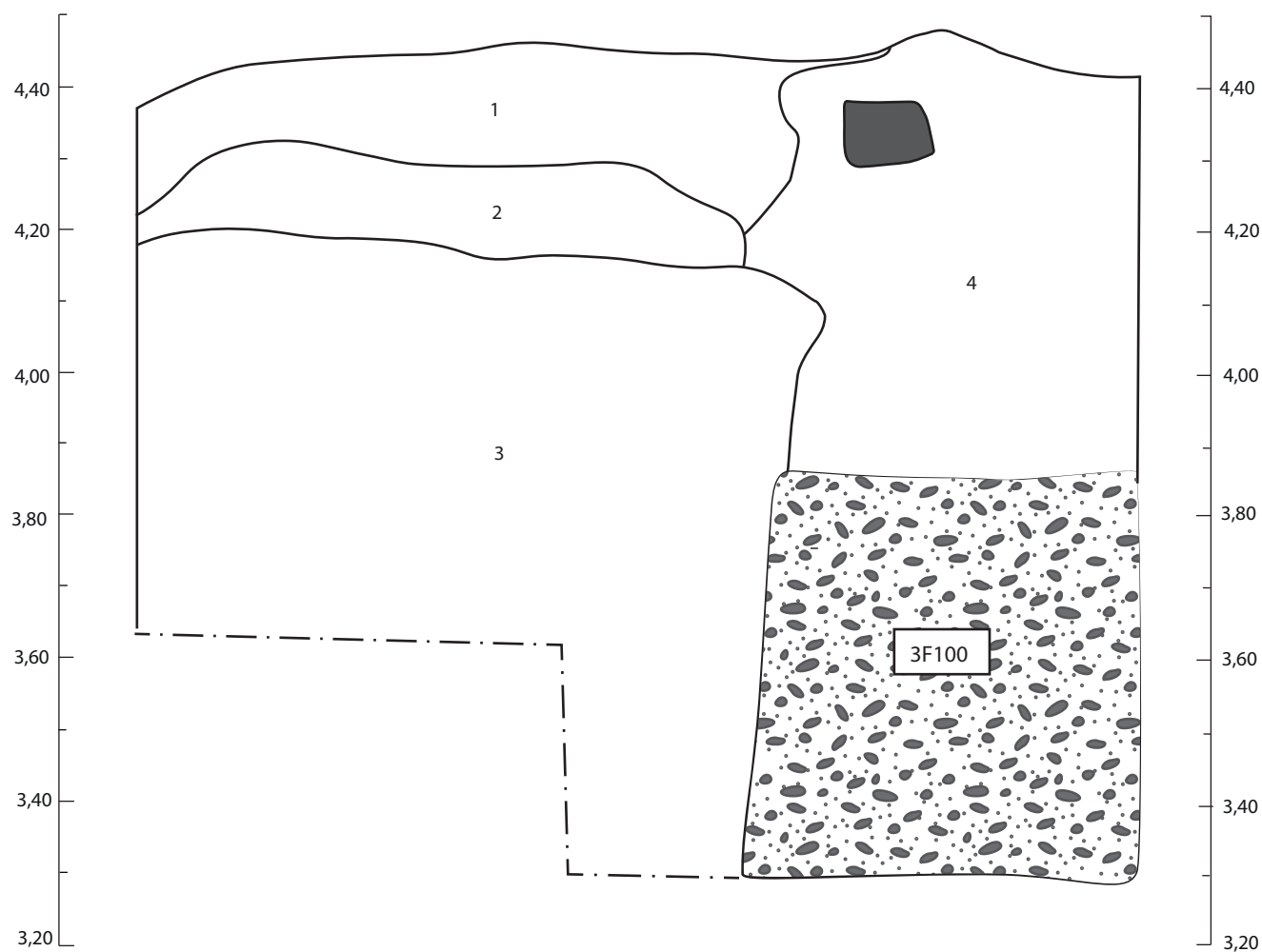
- 1 : 3D2. Sable limoneux brun, meuble, avec inclusions de scories, de pierres calcaires de moins de 5 cm, et de bois.
- 2 : 3D2. Sable limoneux brun-gris avec taches d'oxydation et quelques inclusions d'argile, peu compact, avec quelques inclusions de charbon de bois
- 3 : Couche de béton désagragé.
- 4 : 3D3. Limon sableux brun foncé, peu compact, avec inclusions de pierres calcaires (entre 5-10 cm) et des copeaux de bois.
- 5 : 3D3. Sable fin beige avec inclusions de limon sableux brun-gris.
- 6 : 3D4. Limon brun foncé peu compact, avec inclusions de traces de mortier.
- 7 : 3D1. Limon sableux à limon argileux brun-gris avec taches d'oxydation, compact, avec inclusions de pierres calcaires, de déchets métalliques, de copeaux de bois, de charbon de bois.
- 8 : 3D5. Limon sableux brun, peu compact, avec inclusions de quelques déchets métalliques et de charbon de bois.
- 9 : Limon argileux brun-gris avec taches d'oxydation, compact.
- 10 : Sable limoneux noir, hétérogène.

Légende :

- 1 Numéro de couche
- 3D100 Numéro de vestige
- . — Limite de fouille
- Limite de couche
- Bois
- Béton

0 20 cm
1:10

Paroi ouest de la sous-opération CeEt-975-3F

**Description des lots :**

1 : Concassé de pierre 0-3/4.

2 : Concassé de pierre 0-3/4.

3 : Limon sableux gris avec taches d'oxydation, moyennement compact, avec des inclusions de scorie, de traces de bois et de mortier.

4 : Limon sableux brun foncé, peu compact, avec beaucoup d'inclusions de pierres calcaires ébauchées et équarries (90%), de mortier et de brique rouge.

Légende :

1 Numéro de couche

3F100

Numéro de vestige

- . - Limite de fouille

— Limite de couche

 Maçonnerie

 Pierre

0 20 cm
1:10

ANNEXE D

Rapport d'analyse dendrochronologique



ANALYSE DENDROCHRONOLOGIQUE DES PIÈCES DE BOIS

CeEt-975A, CeEt-975B et CeEt-973-4A100

PROVENANT DE LA VILLE DE QUÉBEC

Rapport préparé

par le

Laboratoire de dendrochronologie

Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

UNIVERSITÉ LAVAL

Août 2024

Laboratoire de dendrochronologie



Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique

AVANT-PROPOS	3
MÉTHODES	4
Identification des espèces	4
Préparation des échantillons	4
Mesure de la largeur des cernes	4
Standardisation et interdatation des courbes	4
RÉSULTATS CEET-975A ET CEET-975B	5
Identification des espèces	5
Dénombrement et mesure de la largeur des cernes	6
Interdatation de la série indicée de l'échantillon CeEt-975A	11
Interprétation des résultats	14
Interdatation de la série indicée de l'échantillon CeEt-975B	15
Interprétation des résultats	17
RÉSULTATS CEET-973-4A100	18
Identification de l'espèce	18
Dénombrement et mesure de la largeur des cernes	19
Interdatation de la série indicée de l'échantillon CeEt-973-4A100	21
Interprétation des résultats	23
RÉFÉRENCES	24
LISTE DES TABLEAUX	25
LISTE DES FIGURES	25

AVANT-PROPOS

Le Laboratoire de dendrochronologie de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval a procédé, à la demande de monsieur Stéphane Noël, archéologue à la ville de Québec, à l'analyse dendrochronologique de trois pièces de bois (CeEt-975A, CeEt-975B et CeEt-973-4A100) provenant de la ville de Québec. La détermination des espèces, l'analyse dendrochronologique et la rédaction du rapport ont été réalisées par Ann Delwaide.

MÉTHODES

Identification des espèces

Des petites pièces de bois ont été prélevées sur les coupes transversales afin de procéder à l'identification des espèces.

Préparation des échantillons

Les coupes transversales ont été d'abord sablées, puis finement poncées jusqu'à ce que les cellules de bois soient visibles à la loupe binoculaire.

Mesure de la largeur des cernes

La mesure de la largeur des cernes annuels a été prise le long de deux rayons opposés à l'aide d'un micromètre Velmex (précision de 0,001 mm) à un grossissement de 40X. Les courbes des valeurs mesurées ont d'abord été tracées en attribuant l'année fictive 1000 au premier cerne complet présent sur chacun des rayons.

Standardisation et interdatation des courbes

Les courbes de chacun des rayons mesurés ont été standardisées en utilisant un modèle d'ajustement de type spline cubique dans le but d'atténuer les variations à long terme de la croissance radiale (par exemple, la diminution de la croissance radiale avec l'âge) et de mettre en évidence les variations inter-annuelles. Les valeurs ont ensuite été exprimées en indices de croissance, afin de faciliter la comparaison avec la série de référence appropriée.

La datation des pièces de bois a été tentée par similarité des variations inter-annuelles de la croissance radiale, à l'aide de tests de corrélation (r de Pearson), du calcul du test T (Baillie et Pilcher, 1973) et d'un test de signes (*Gleichläufigkeit*) (Huber, 1943). Le test *Gleichläufigkeit* est complémentaire aux tests de corrélation ; il permet de calculer le pourcentage des variations similaires (hausses ou baisses) d'une année à l'autre. Les datations ne sont pas basées sur ce test, mais il est utilisé en appui aux autres tests. La datation de la série a également été tenté en analysant séparément des segments de 50 ans, décalés de 25 ans à l'aide du logiciel COFECHA (Holmes, 1983). Ce logiciel permet de segmenter la série à dater en périodes (de 40 ans par exemple, déplacés par bonds) et de comparer individuellement ces segments à la série de référence. Cette méthode permet notamment de vérifier si des cernes sont manquants dans la série à dater et si l'ensemble des segments sont bien synchronisés. Les meilleures positions de chacun des segments de la courbe à dater par rapport à la série de référence sont basées sur les coefficients de Pearson de même que sur le test T (test de Student modifié).

RÉSULTATS CeEt-975A et CeEt-975B

Identification des espèces

L'identification des espèces a été réalisée grâce à l'observation des caractères microscopiques des trois plans ligneux (radial, transversal et tangentiel ; figure 1). Les identifications sont affichées au tableau 1.

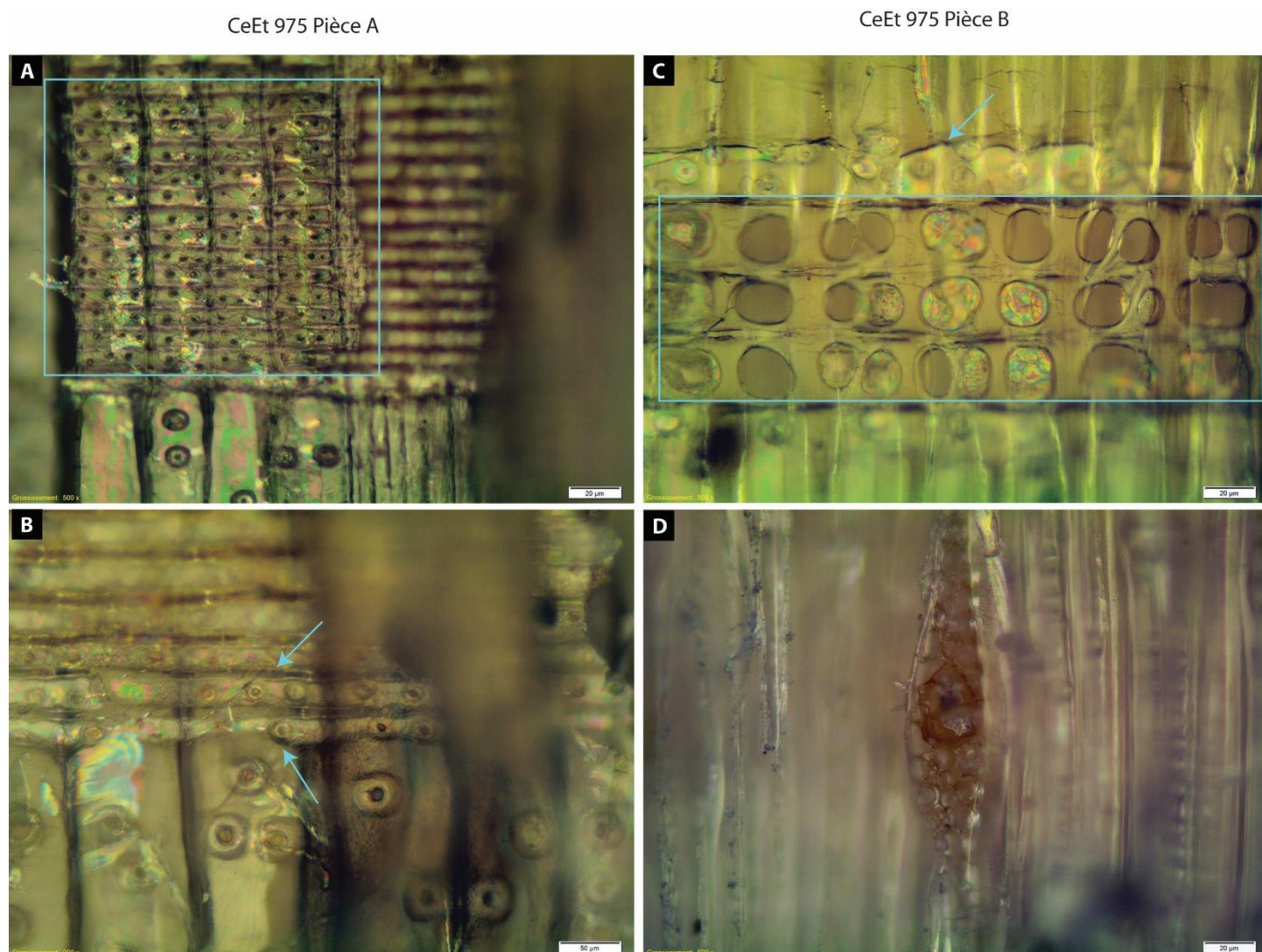


Figure 1. Anatomie du bois de l'échantillon CeEt-975A. A- Ponctuations de champ de croisement de type picéioïde (rectangle bleu), sur le plan radial du bois. B : Présence de trachéides transversales de part et d'autre des champs de croisement, visibles sur le plan radial du bois. Absence de canaux résinifères radiaux et longitudinaux. Il s'agit d'une pièce de pruche.

Anatomie du bois de l'échantillon CeEt-975B. C- Ponctuations de champ de croisement de type fenestriforme (rectangle bleu) et présence de trachéides transversales (flèche bleue), visibles sur le plan radial du bois; D : Canal résinifère radial, visible sur le plan tangentiel du bois. Il s'agit d'une pièce de pin blanc.

Tableau 1. Identification des espèces

Pièce	Espèce
CeEt-975A	<i>Tsuga canadensis</i> (L.) CARR.
CeEt-975B	<i>Pinus strobus</i> L.

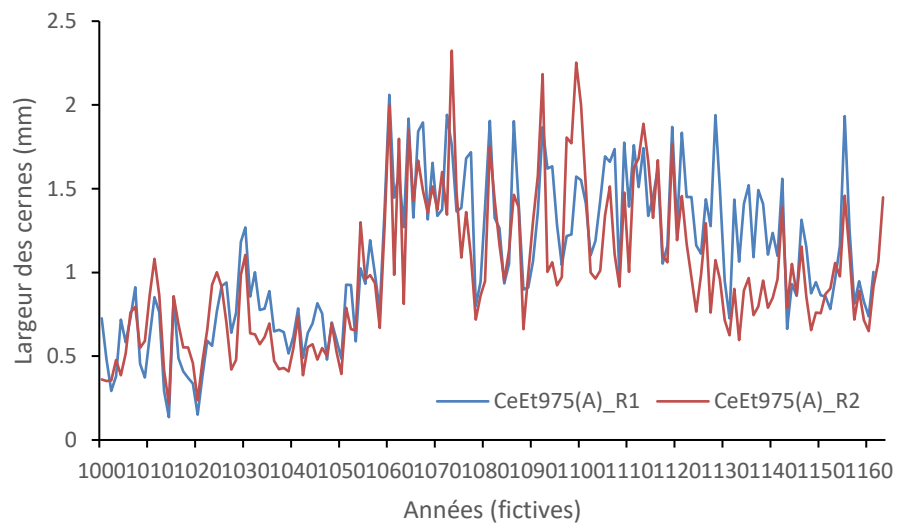
Dénombrement et mesure de la largeur des cernes

Le nombre de cernes présents sur chaque pièce de bois est affiché au tableau 2.

Tableau 2. Caractéristiques des rayons analysés.

Échantillons	Rayon	Nombre de cernes	Périodes (fictives)
CeEt-975A	R1	162	1000-1161
	R2	164	1000-1163
CeEt-975B	R1	112	1000-1111
	R2	110	1000-1109

Pour chaque rayon, la mesure de la largeur des cernes a été effectuée (figures 2 et 3).

**Figure 2.** Largeur des cernes le long des deux rayons de l'échantillon CeEt-975A.

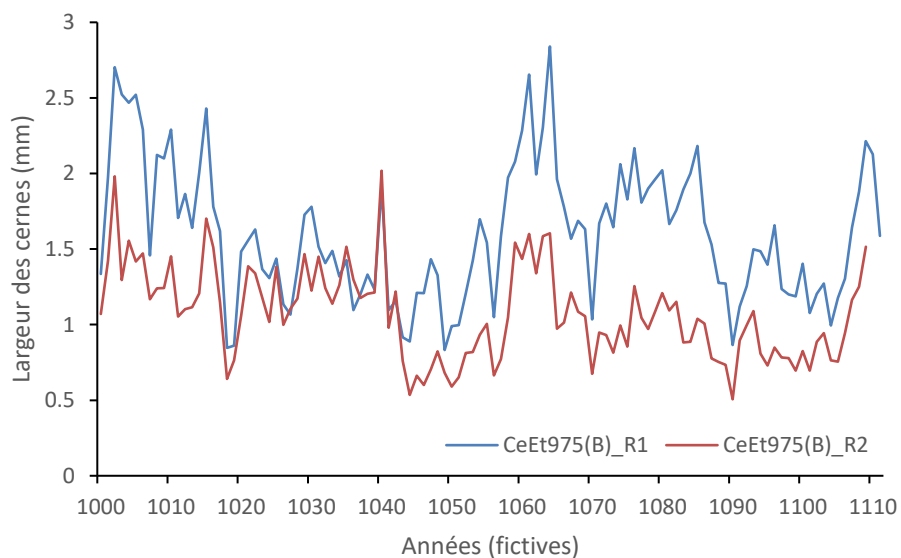


Figure 3. Largeur des cernes le long des deux rayons de l'échantillon CeEt-975B.

Afin de permettre une meilleure comparaison des variations interannuelles de la croissance radiale entre les échantillons, nous avons procédé à la standardisation des courbes. Des splines cubiques d'une longueur de 9 ans ont été calculées pour chacun des rayons (figures 4 à 7).

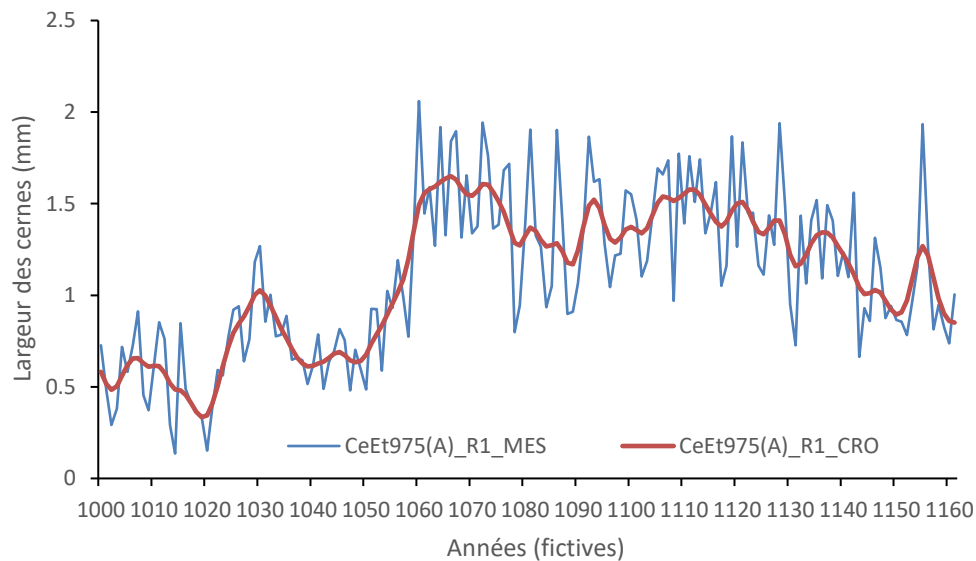


Figure 4. Valeurs mesurées (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 1 de l'échantillon CeEt-975A.

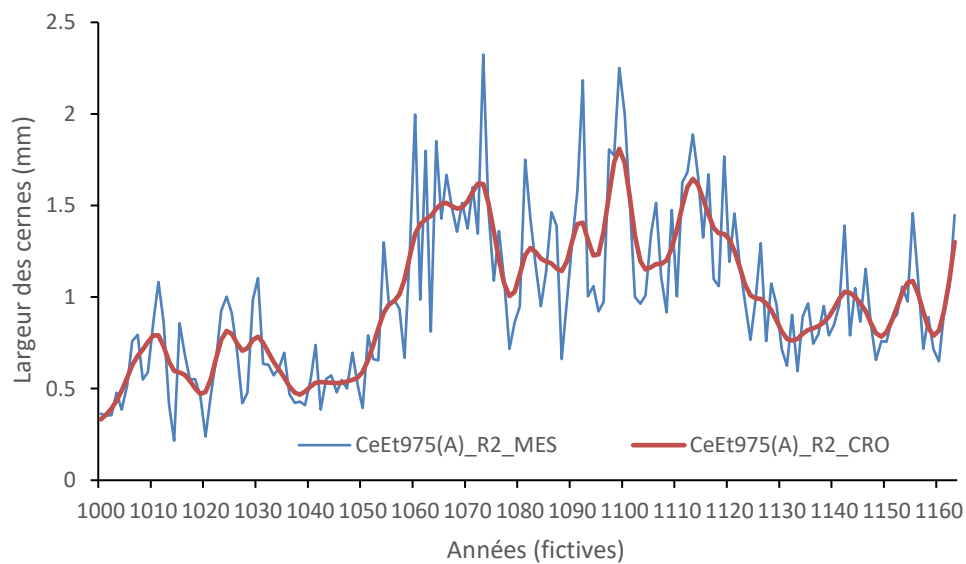


Figure 5. Valeurs mesurées (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 2 de l'échantillon CeEt-975A.

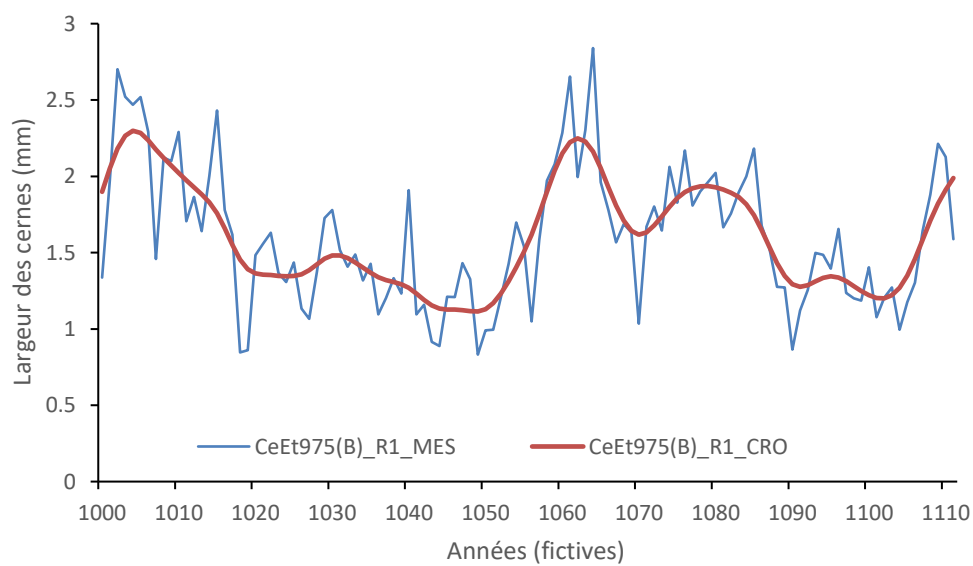


Figure 6. Valeurs mesurées (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 1 de l'échantillon CeEt-975B.

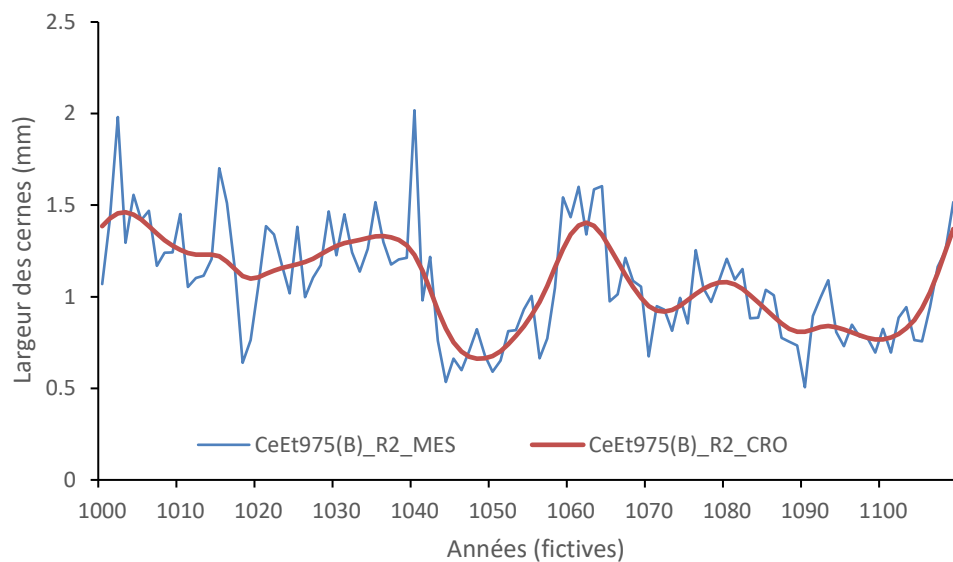


Figure 7. Valeurs mesurées (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 2 de l'échantillon CeEt-975B.

Des indices de croissance radiale (valeurs mesurées / valeurs du modèle) ont ensuite été calculés et reportés sous forme graphique (figures 8 et 9).

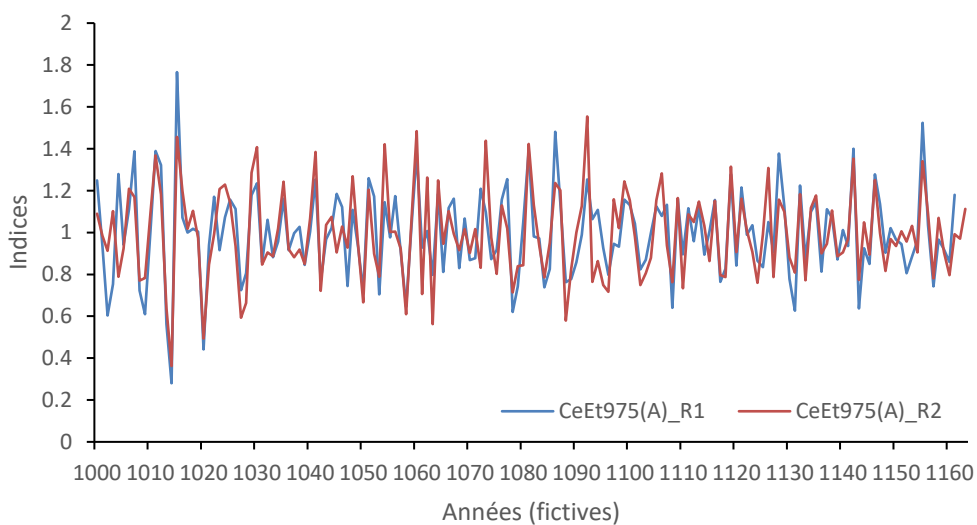


Figure 8. Superposition des séries indicées des deux rayons de l'échantillon CeEt-975A.

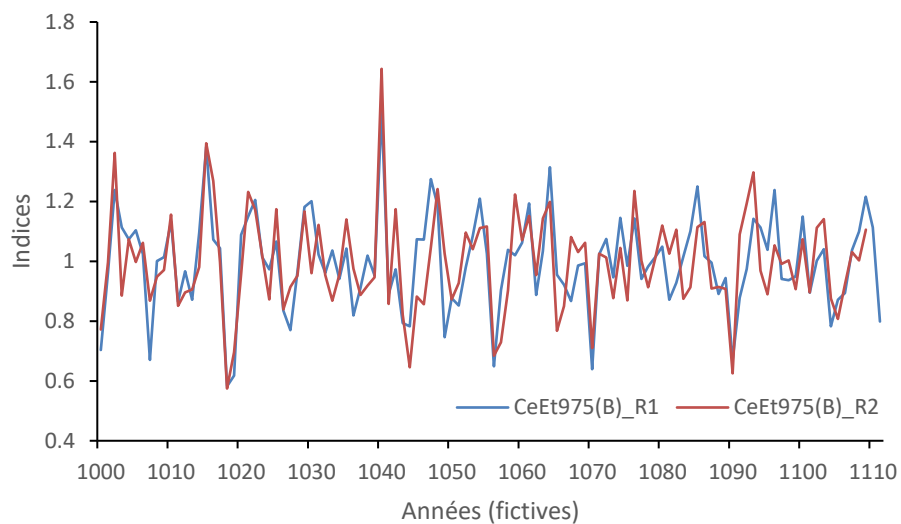


Figure 9. Superposition des séries indicées des deux rayons de l'échantillon CeEt-975B.

Pour chaque échantillon, une série moyenne indicée a été calculée (figures 10 et 11). Ces séries comprennent respectivement 164 et 112 cernes de croissance.

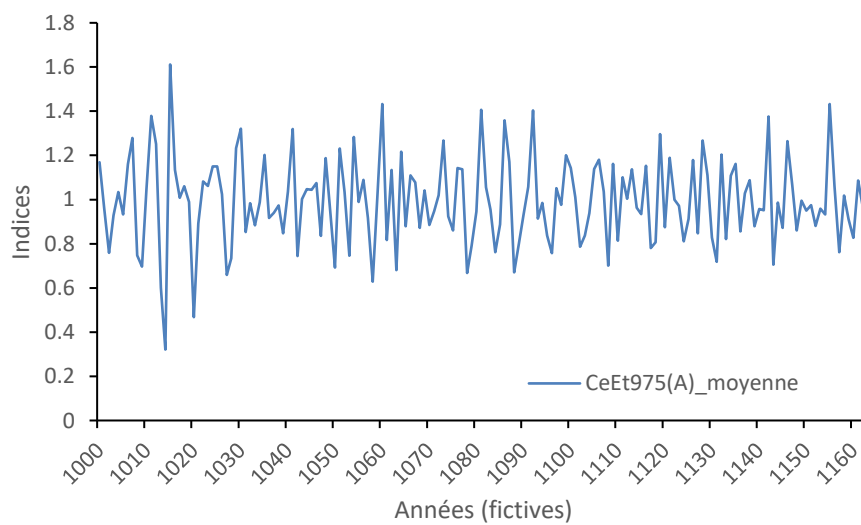


Figure 10. Série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A.

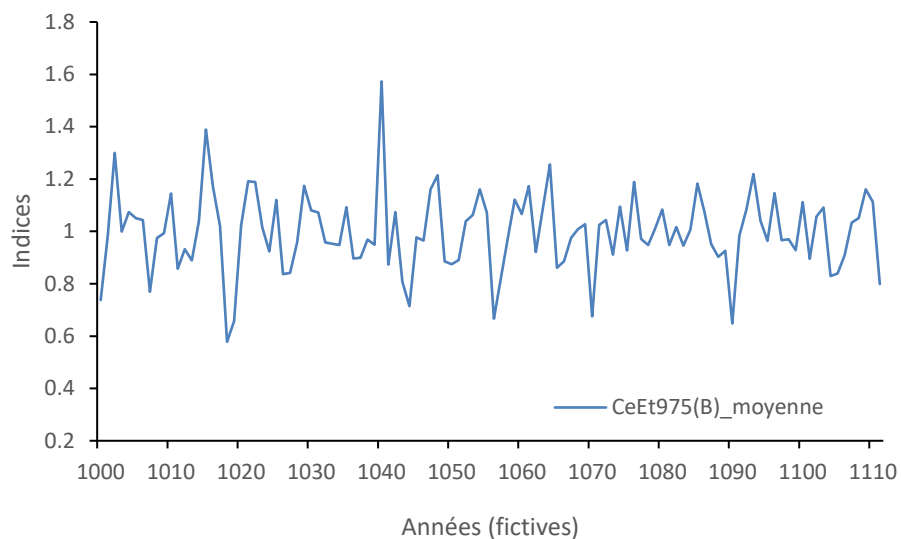


Figure 11. Série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B.

Interdatation de la série indicée de l'échantillon CeEt-975A

La série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A a été comparée à la série de référence de la pruche. Cette série a été constituée d'arbres provenant de la Rivière-du-Moulin dans Lotbinière (Delwaide et Fillion, 1999, mise à jour en 2023). Elle couvre la période 1460 à 2023. Les coefficients de corrélation pour chacune des positions ont été calculés et sont présentés à la figure 12. La période 1696-1859 ressort significativement de l'analyse, tant au point de vue des corrélations (r de Pearson) que de l'analyse *Gleichläufigkeit*.

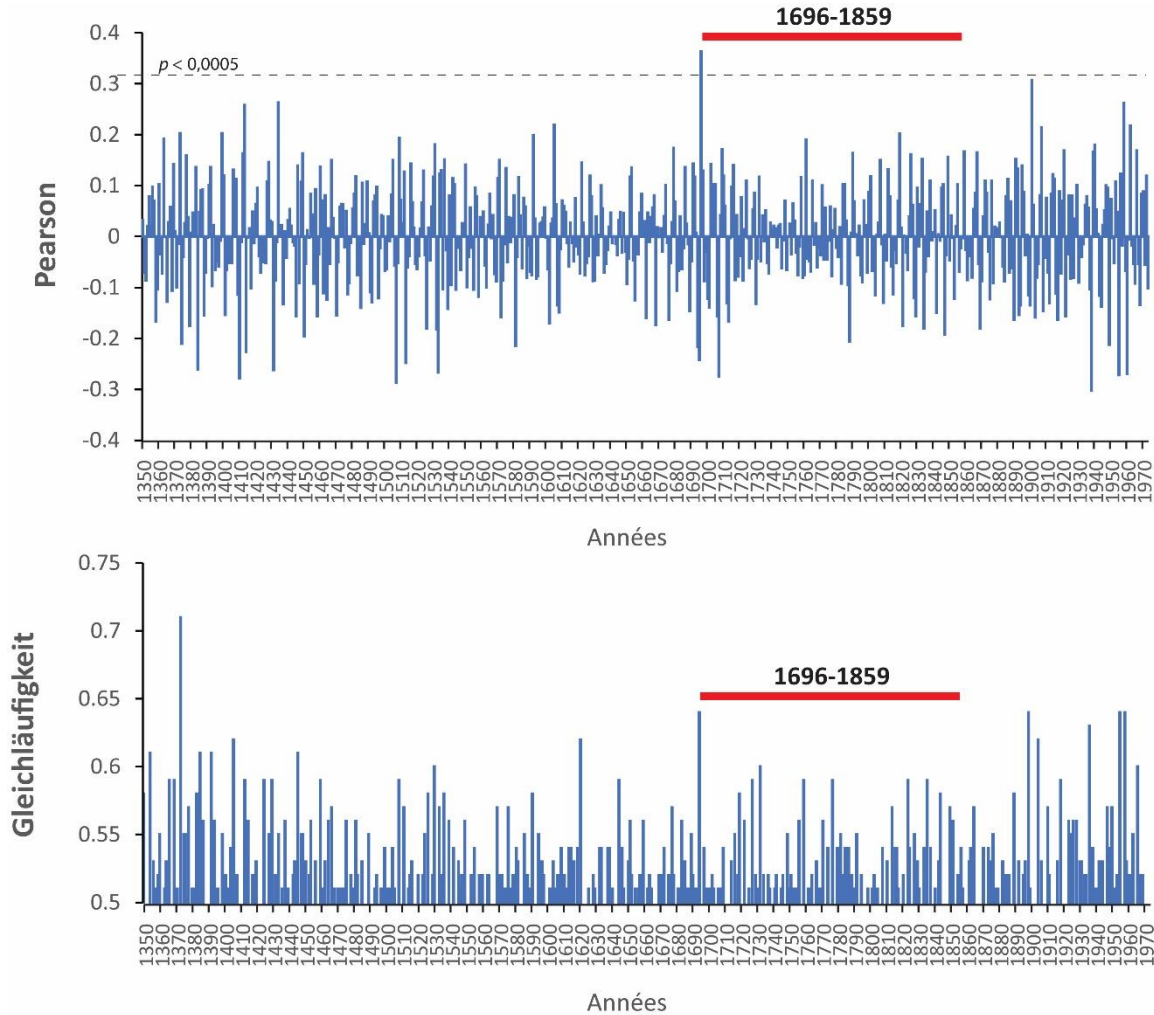


Figure 12. Corrélogramme entre la série de référence de la pruche et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A.

Les statistiques complètes sont affichées au tableau 3.

Tableau 3. Statistiques obtenues pour la superposition de la série de référence et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975(A) pour la période 1696-1859.

Période	Nb de cernes	N ajusté (Ordre 1)	N ajusté (Ordre 2)	Pearson	Gleichläufigkeit	Test T	P
1696 - 1859	164	158	138	0.363	0.64	4.958	< 0.0005

La superposition de la série indicée CeEt-975A et de la série de référence de la pruche pour la période retenue est illustrée à la figure 13. La superposition de la période commune est affichée à la figure 14.

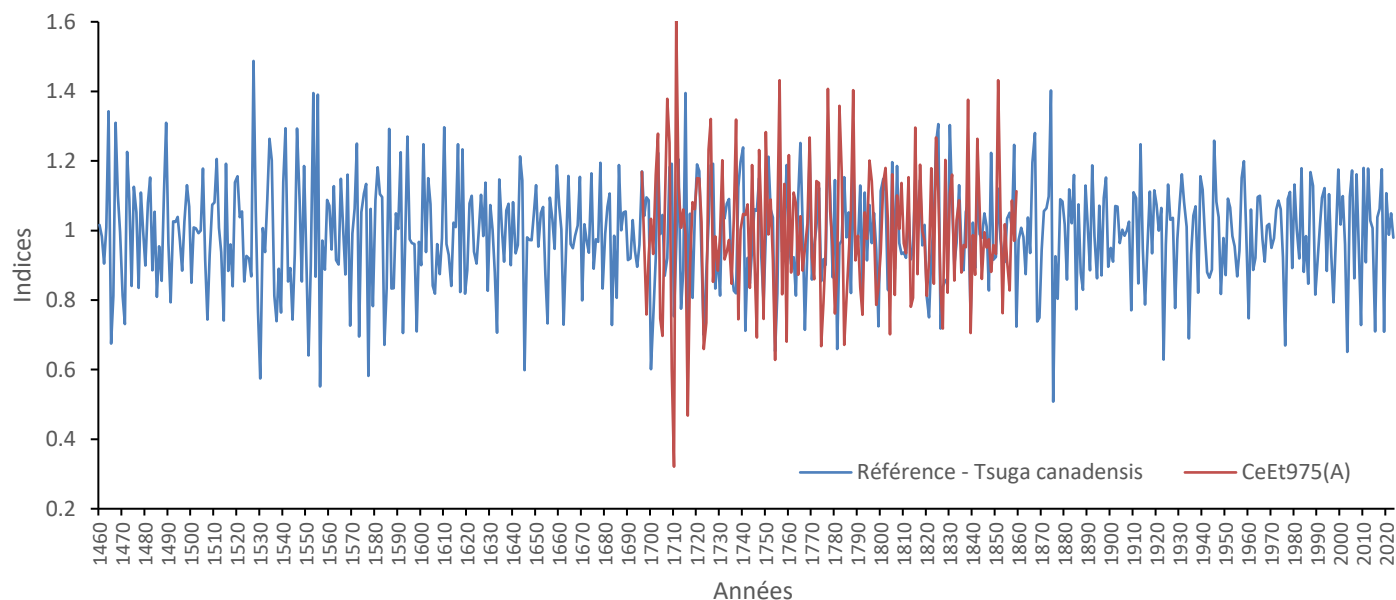


Figure 13. Superposition de la série de référence de la pruche et de la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A à la position retenue (1696-1859).

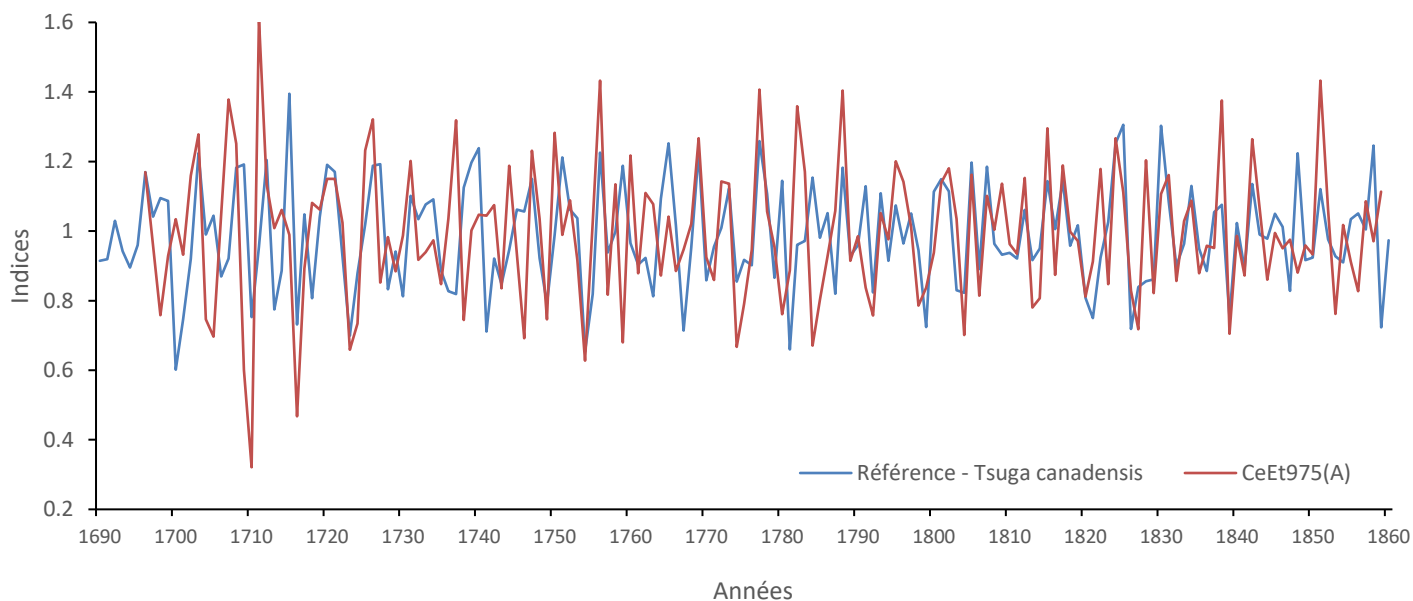


Figure 14. Agrandissement de la superposition de la série de référence de la pruche et de la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A à la position retenue (1696-1859).

L'analyse COFECHA a également été réalisée. Pris un à un, les différents segments affichent des coefficients de corrélation élevés lorsque comparés à la série de référence de la pruche (tableau 4).

Tableau 4. Analyse COFECHA. La série de l'échantillon CeEt-975A a d'abord été placée à la meilleure possibilité statistique, telle qu'établie par la comparaison de la série complète (position 1696-1859). Un déplacement de +0 représente la meilleure possibilité statistique pour les segments considérés.

PART 8: ADJUSTMENTS FOR UNDATED SERIES: Title

10:35 Wed 31 Jul 2024 Page

Time span 1460 2023 564 years, best matches for 60-year segments lagged 25 years
Listed in order from highest correlation

Series	Counted Segment	Corr Add # 1	Corr Add # 2	Corr Add # 3	Corr Add # 4	Corr Add # 5	Corr Add # 6	Corr Add # 7	Corr Add # 8	Corr Add # 9	Corr Add #10	Corr Add #11
CEET975	1696 1755	25 .38	214 .33	199 .30	-236 .30	9 .29	-184 .29	-210 .29	-243 .28	-143 .28	137 .28	0 .27
CEET975	1721 1780	91 .51	-258 .40	-159 .38	-182 .36	-201 .36	185 .33	28 .32	0 .32	-140 .32	-161 .32	177 .31
CEET975	1746 1805	0 .43	-159 .42	-91 .41	-74 .40	-104 .38	65 .34	-207 .34	28 .34	35 .33	205 .32	55 .32
CEET975	1771 1830	0 .53	-250 .48	-119 .44	-129 .40	-17 .38	-290 .38	163 .37	-113 .37	-262 .37	-187 .36	192 .35
CEET975	1796 1855	0 .59	-323 .42	36 .41	-260 .39	-262 .39	-208 .39	46 .37	-116 .36	-123 .35	-187 .34	150 .33
CEET975	1800 1859	Lag from prior segment 4 years; insufficient										
5 segments -												
Number of segments	5											
Add No R_av	+0 5 .43	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av

Interprétation des résultats

L'interdatation de la série indicée de l'échantillon CeEt-975A est appuyée sur des statistiques élevées et significatives.

Bien que la pièce de bois ne comporte pas d'écorce, la limite externe de la pièce de bois, lisse et régulière, suggère que le dernier cerne est probablement présent sur l'échantillon. Si la pièce de bois est complète, le dernier cerne correspondrait à l'année 1859. L'abattage de cet arbre aurait donc eu lieu entre la fin de la saison de croissance de 1859 et le début de la saison de croissance de 1860, donc entre septembre 1859 et juin 1860.



Figure 15. Portion externe de l'échantillon CeEt-975A. Le dernier cerne (1859) est complètement formé (flèche jaune).

Interdatation de la série indicée de l'échantillon CeEt-975B

La série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B a été comparée à la série de référence du pin blanc pour la région de Québec (Delwaide et Filion, 1999, mise à jour en 2023). Elle couvre la période 1457 à 2006. Les coefficients de corrélation pour chacune des positions ont été calculés et sont présentés à la figure 16. La période 1748-1859 ressort significativement de l'analyse, tant au point de vue des corrélations (r de Pearson) que de l'analyse *Gleichläufigkeit*. Toutefois, comme c'est souvent le cas de courtes séries, une autre position (1488-1599) s'avère significative au point de vue des coefficients de corrélation. Quoique possible, cette position n'est que peu probable.

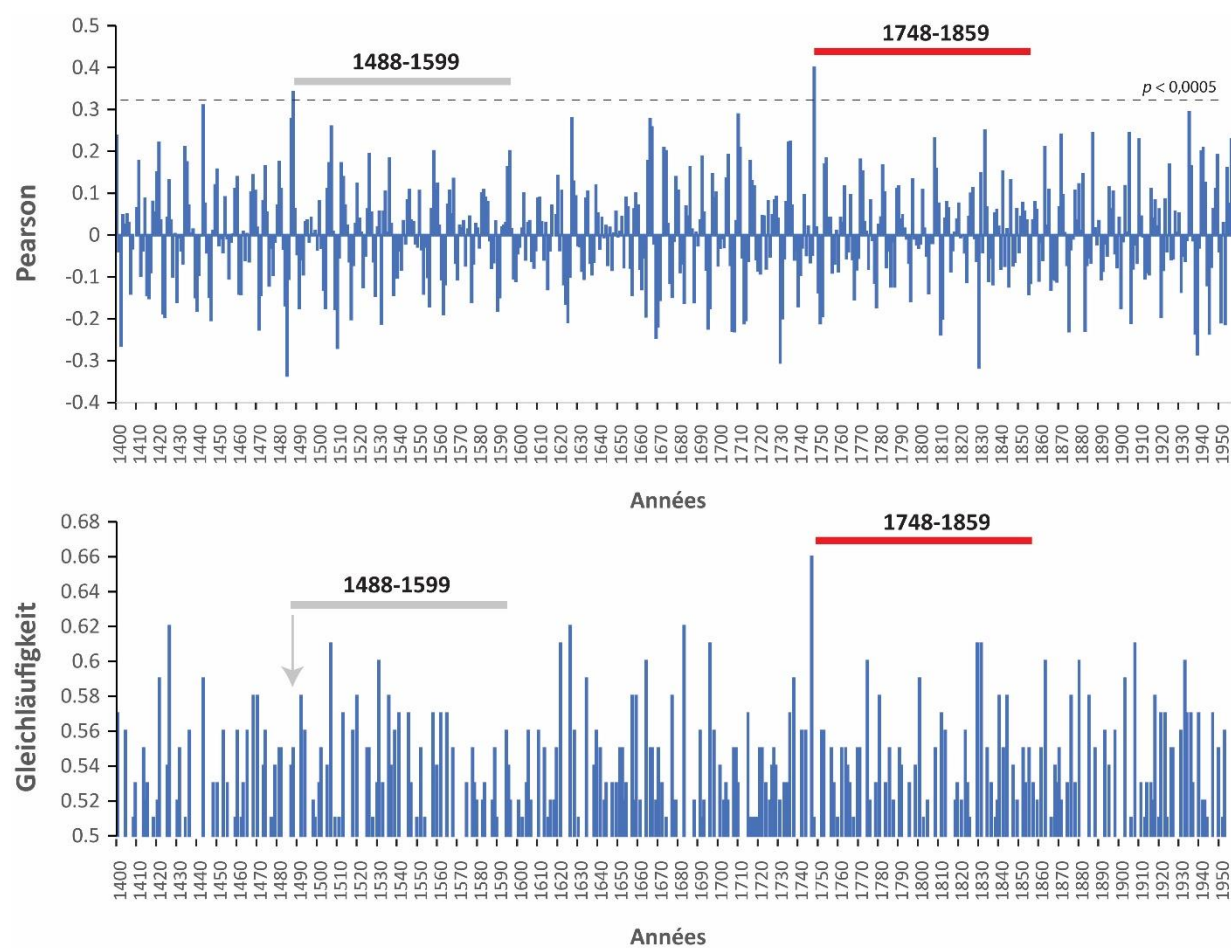


Figure 16. Corrélogramme entre la série de référence du pin blanc et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B.

Les statistiques complètes sont affichées au tableau 5.

Tableau 5. Statistiques obtenues pour la superposition de la série de référence et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B pour la période 1748-1859.

Période	Nb de cerne	N ajusté (Ordre 1)	N ajusté (Ordre 2)	Pearson	Gleichläufigkeit	Test T	P
1748 - 1859	112	111	106	0.399	0.66	4.564	< 0.0005

La superposition de la série indicée CeEt-975B et de la série de référence du pin blanc pour la période retenue est illustrée à la figure 17. La superposition de la période commune est affichée à la figure 18.

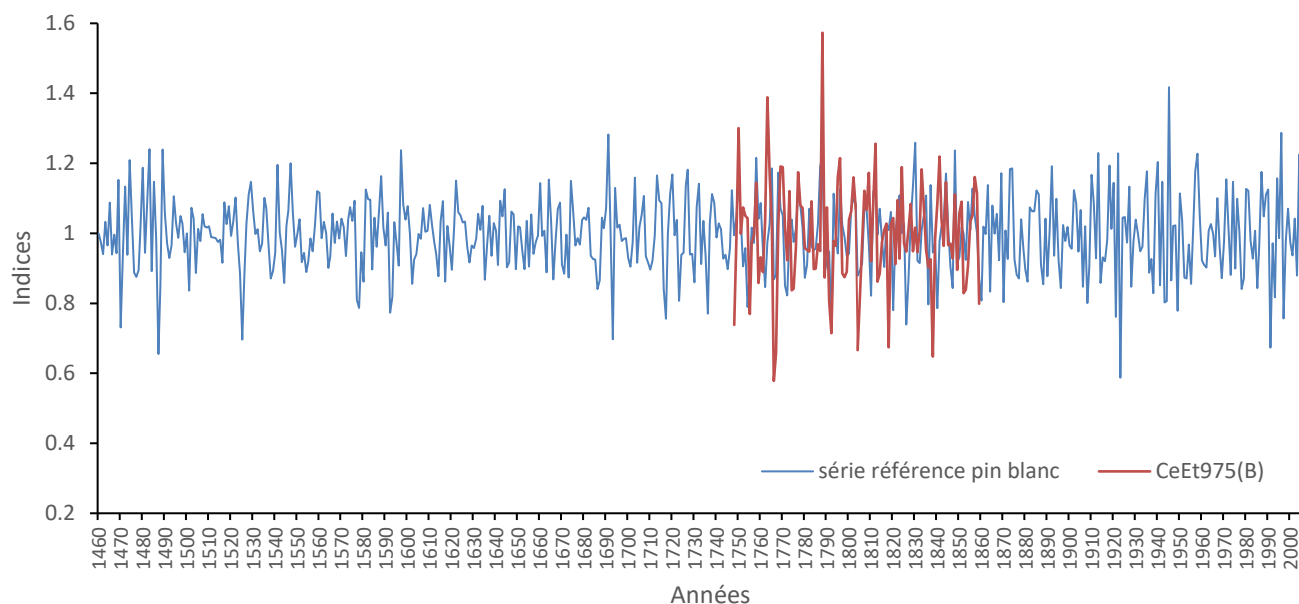


Figure 17. Superposition de la série de référence du pin blanc et de la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B à la position retenue (1748-1859).

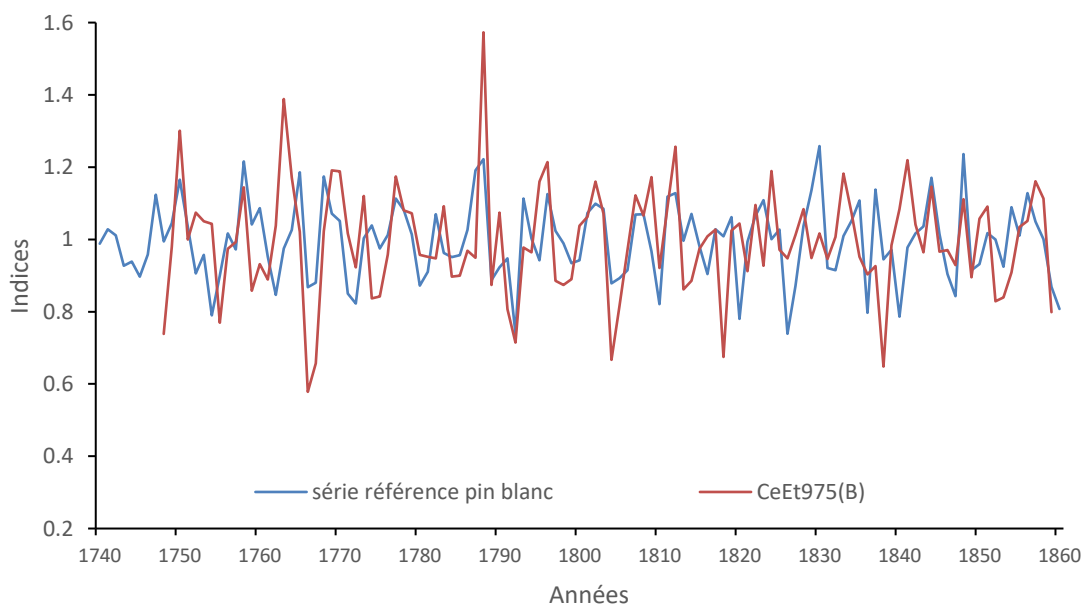


Figure 18. Agrandissement de la superposition de la série de référence du pin blanc et de la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B à la position retenue (1748-1859).

L'analyse COFECHA a également été réalisée. Pris un à un, les différents segments affichent des coefficients de corrélation élevés lorsque comparés à la série de référence du pin blanc (tableau 6).

Tableau 6. Analyse COFECHA. La série CeEt-975B a été placée à la meilleure possibilité statistique, telle qu'établie par la comparaison de la série complète (position 1748-1859). Un déplacement de +0 représente la meilleure possibilité statistique pour les segments considérés.

PART 8: ADJUSTMENTS FOR UNDATED SERIES: Title

10:20 Wed 31 Jul 2024 Page

Time span 1696 1859 164 years, best matches for 60-year segments lagged 25 years

Listed in order from highest correlation

Series	Counted Segment	Corr Add # 1	Corr Add # 2	Corr Add # 3	Corr Add # 4	Corr Add # 5	Corr Add # 6	Corr Add # 7	Corr Add # 8	Corr Add # 9	Corr Add #10	Corr Add #11
CEET975	1748 1807	0 .53	19 .45	-13 .34	-51 .31	-32 .28	-38 .27	-43 .26	32 .24	52 .22	-21 .21	-28 .20
CEET975	1773 1832	0 .62	-51 .36	19 .32	-77 .30	-59 .29	-40 .27	-62 .24	-30 .21	-75 .20	-21 .19	-19 .19
CEET975	1798 1857	-.72 .39	-29 .31	-64 .30	-34 .27	-75 .24	-100 .23	-47 .22	0 .22	-51 .20	-94 .20	-24 .19
CEET975	1800 1859	Lag from prior segment 2 years; insufficient										
3 segments												
Number of segments												
Add No R_av		Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	Add No R_av	
-51 3 .29		+0 3 .46										

Interprétation des résultats

Malgré un nombre restreint de cernes comparés (112), l'interdatation de la série indicée de l'échantillon CeEt-975B est appuyée sur des statistiques relativement élevées et significatives.

Bien que la pièce de bois ne comporte pas d'écorce, la limite externe de la pièce de bois, lisse et régulière, suggère que le dernier cerne est probablement présent sur l'échantillon. Le dernier cerne correspond à l'année 1860, mais puisque ce cerne n'est pas complètement formé (figure 19), il n'a pas été mesuré. L'abattage de cet arbre aurait donc eu lieu vers la fin de l'été 1860, avant que le bois final ne se soit développé.

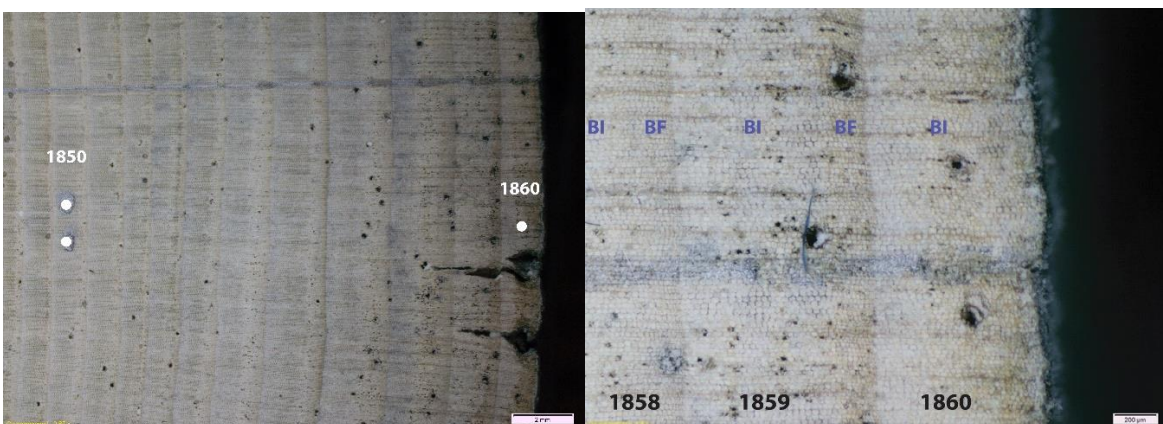


Figure 19. Portion extérieure de l'échantillon CeEt-975B. Le cerne de 1860 n'a pas été mesuré puisqu'il n'est pas entièrement formé. Le bois final (BF) de l'année 1860 est incomplet.

RÉSULTATS CeEt-973-4A100

Identification de l'espèce

L'identification de l'espèce a été réalisée grâce à l'observation des caractères microscopiques des trois plans ligneux (radial, transversal et tangential ; figure 20). L'identification est affichée au tableau 7.

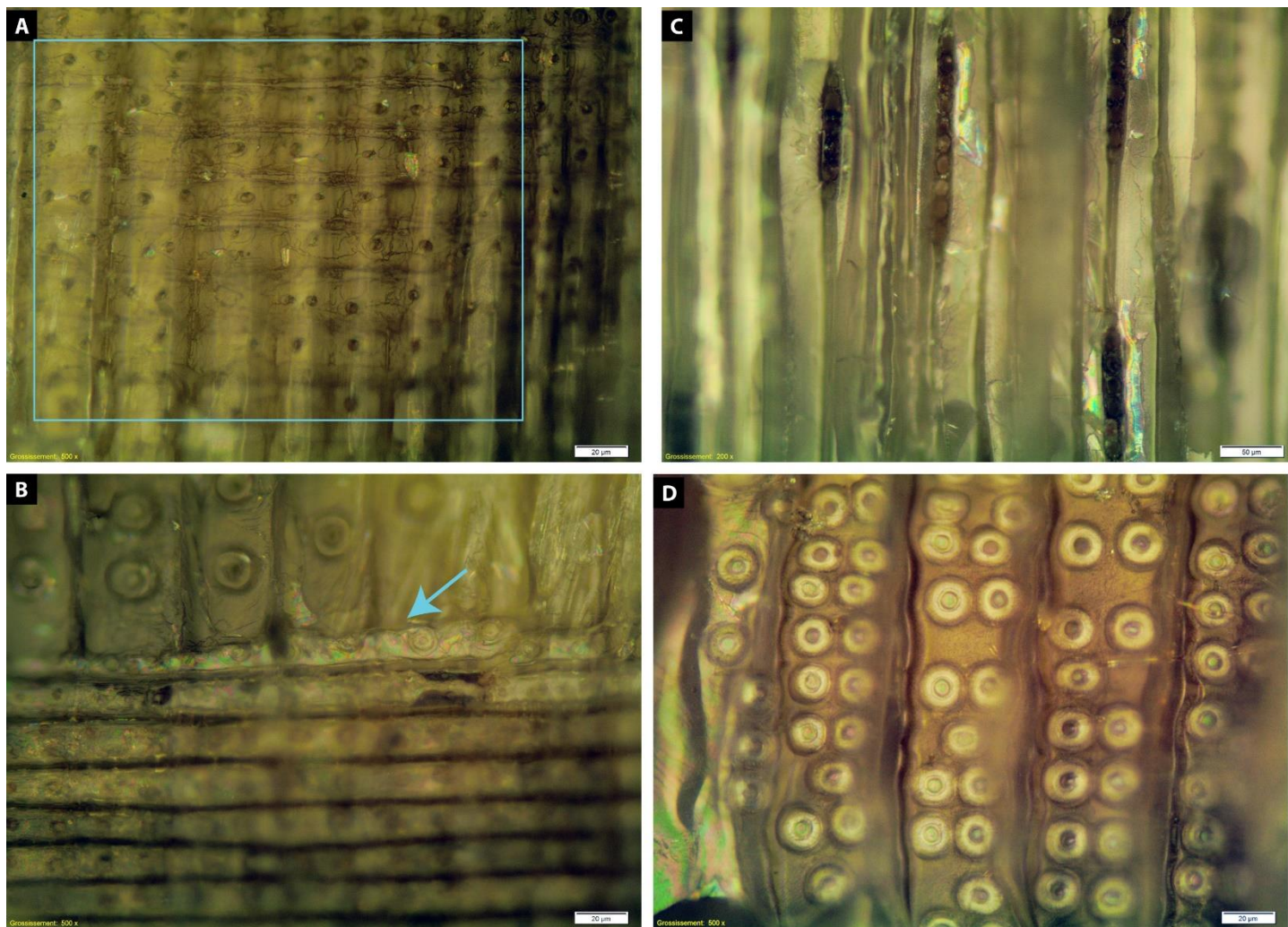


Figure 20. Anatomie du bois de l'échantillon CeEt-973-4A100. **A-** Ponctuations de champ de croisement de type picéïde (rectangle bleu), visibles sur le plan radial du bois. **B :** Présence de trachéides transversales situées de part et d'autre des champs de croisement, visibles sur le plan radial du bois. **C :** Absence de canal résinifère sur le plan tangential du bois. **D :** Bi-sériation des trachéides longitudinales, visible sur le plan radial du bois. Il s'agit d'une pièce de pruche.

Tableau 7. Identification de l'espèce

Pièce	Espèce
CeEt 973-4A100	<i>Tsuga canadensis</i>

Dénombrement et mesure de la largeur des cernes

Le nombre de cernes présents le long des deux rayons est affiché au tableau 8.

Tableau 8. Caractéristiques des rayons analysés.

Échantillons	Rayon	Nombre de cernes	Périodes (fictives)
CeEt-973-4A100	R1	103	1000-1102
	R2	91	1000-1090

Pour chaque rayon, la mesure de la largeur des cernes a été effectuée (figure 21).

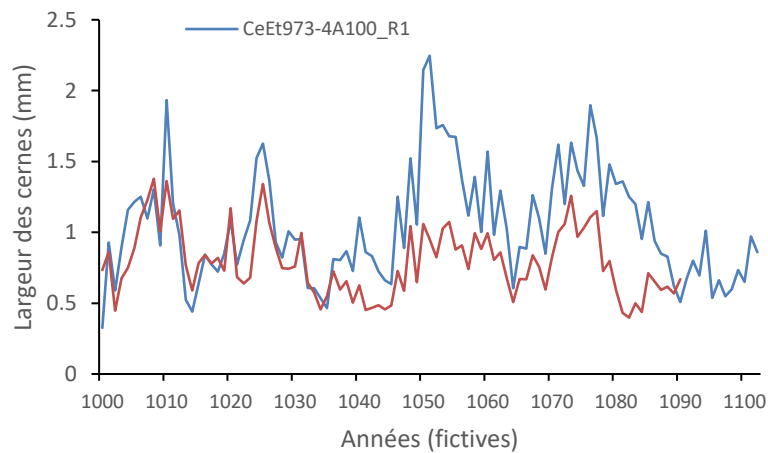


Figure 21. Largeur des cernes le long des deux rayons de l'échantillon CeEt-973-4A100.

Afin de permettre une meilleure comparaison des variations interannuelles de la croissance radiale entre les échantillons, nous avons procédé à la standardisation des courbes. Des splines cubiques d'une longueur de 9 ans ont été calculées pour chacun des rayons (figures 21 et 22).

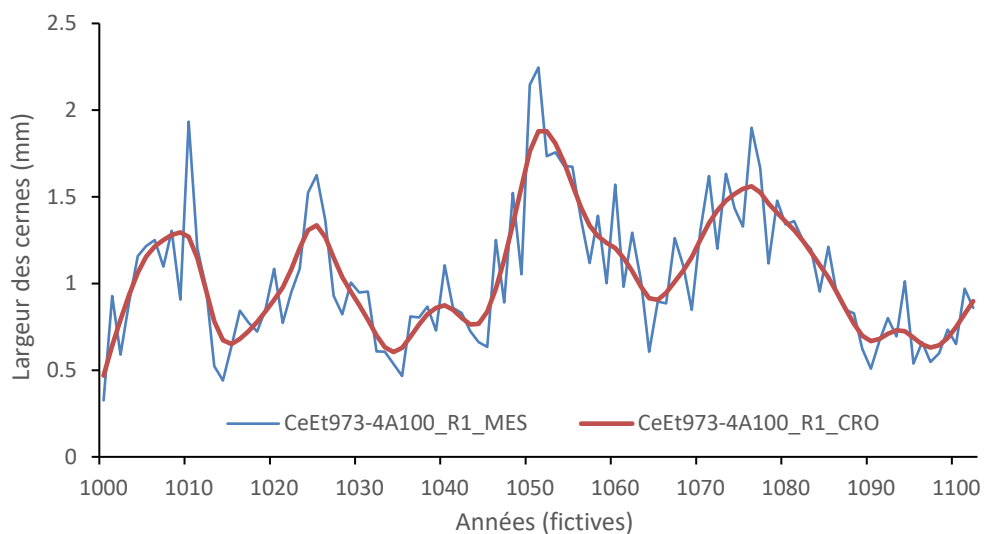


Figure 22. Valeurs mesurées (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 1 de l'échantillon CeEt-973-4A100.

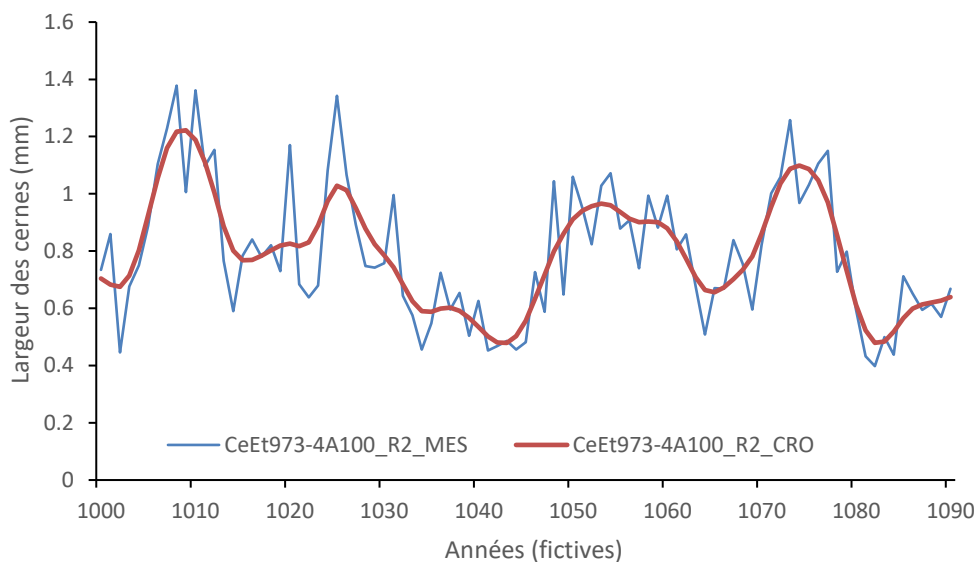


Figure 23. Valeurs mesurées (en bleu) et spline cubique (en rouge) du rayon 2 de l'échantillon CeEt-973-4A100.

Des indices de croissance radiale (valeurs mesurées / valeurs du modèle) ont ensuite été calculés et reportés sous forme graphique (figure 24).

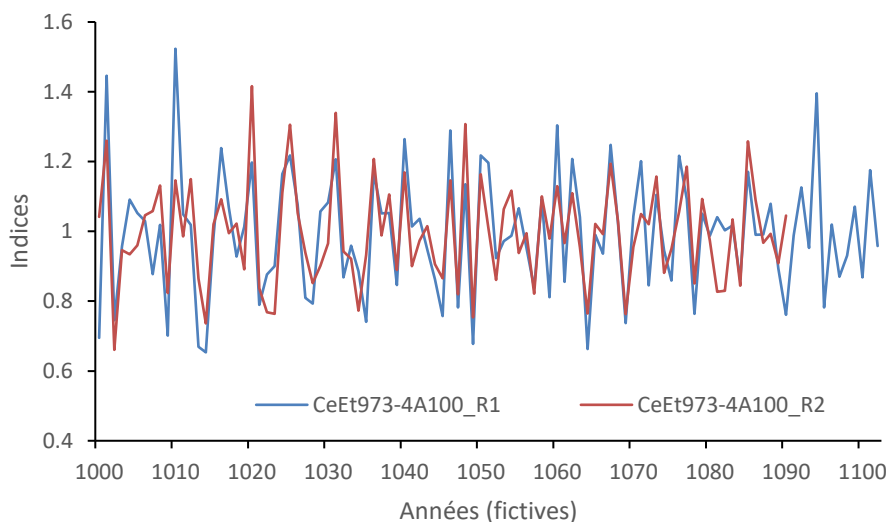


Figure 24. Superposition des séries indicées des deux rayons de l'échantillon CeEt-973-4A100.

Une série moyenne indicée a été calculée (figure 25). Cette série comprend 103 cernes de croissance.

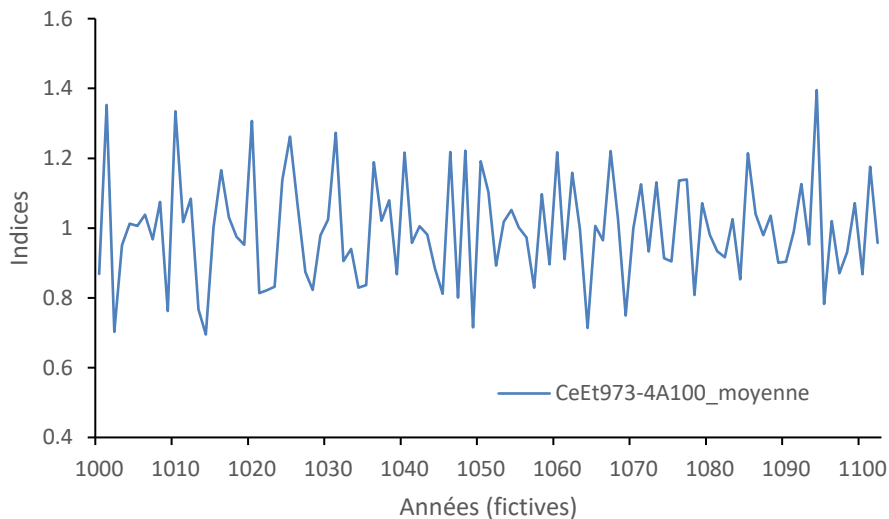


Figure 25. Série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-973-4A100

Interdatation de la série indicée de l'échantillon CeEt-973-4A100

La série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-973-4A100 a été comparée à la série de référence de la pruche. Cette série a été constituée d'arbres provenant de la Rivière-du-Moulin dans Lotbinière (Delwaide et Fillion, 1999, mise à jour en 2023). Elle couvre la période 1460 à 2023. Les coefficients de corrélation pour chacune des positions ont été

calculés et sont présentés à la figure 26. Aucune position claire ne ressort de l'analyse. La période 1495-1597 excède de peu le seuil de signification du coefficient de Pearson. D'autres positions sont légèrement situées près de ce seuil.

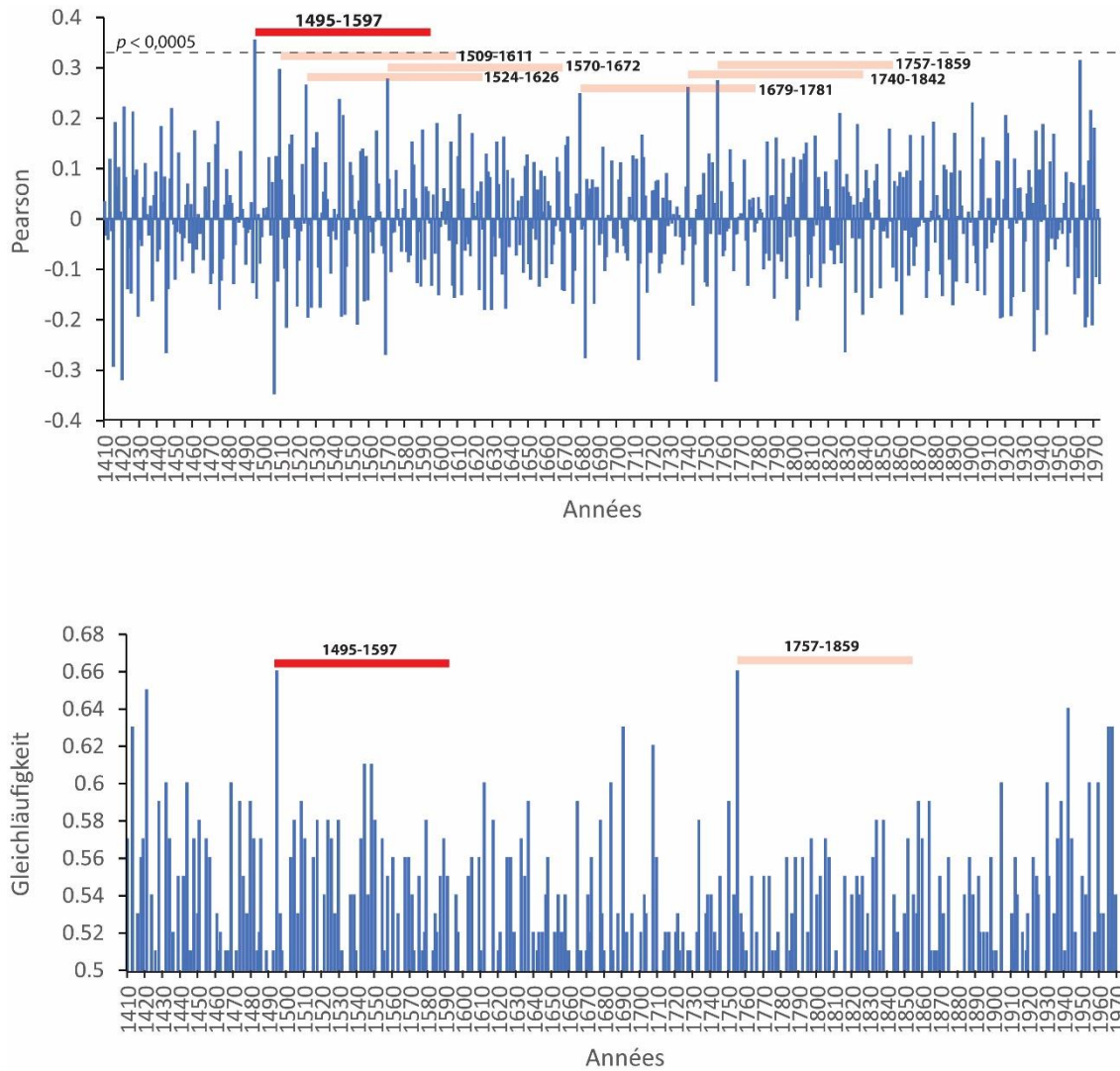


Figure 26. Corrélogramme entre la série de référence de la pruche et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-973-4A100.

Les périodes possibles, avec les statistiques correspondantes, sont affichées au tableau 9.

Tableau 9. Statistiques calculées (placés en ordre décroissant du coefficient de Pearson) pour les 7 positions illustrées à la figure 26.

Période	Pearson	<i>Gleichläufigkeit</i>	<i>p</i>
1495 - 1597	0.354	0.66	<0.0005
1509 - 1611	0.296	0.59	0.0013
1570 - 1672	0.277	0.56	0.0024
1757 - 1859	0.273	0.66	0.0027
1524 - 1626	0.264	0.58	0.0037
1740 - 1842	0.26	0.54	0.0042
1679 - 1781	0.247	0.58	0.0062

Interprétation des résultats

Aucune position ne se démarque au point de vue des tests de corrélation. Le faible nombre de cernes sur la pièce CeEt-973-4A100 est en partie responsable de cette situation. Plusieurs positions sont possibles mais aucune ne se démarque.

Puisque la portion externe de la pièce de bois est lisse et régulière, il est probable que l'échantillon soit complet (figure 28). Le dernier cerne mesuré est identifié par la flèche. Dans l'éventualité que l'échantillon soit complet, la fine couche de bois initial (bois pâle) formé à la droite du dernier cerne complet signifierait que l'abattage de l'arbre aurait eu lieu au début de la saison de croissance suivant le dernier cerne mesuré.

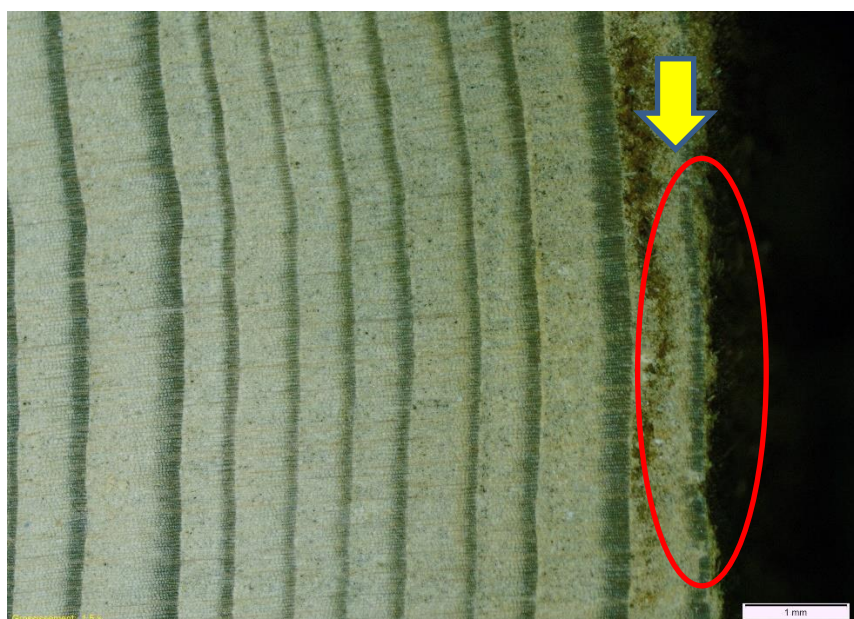


Figure 27. Portion extérieure de l'échantillon CeEt-973-4A100.

RÉFÉRENCES

- Baillie, M.G.L., Pilcher, J.R. 1973. **A simple cross-dating program for tree-ring research**. Tree-Ring Bulletin, 33, 7-14.
- Cook, E.R. 1982. **A long-term drought sequence for the Hudson Valley, New York**. In: M.K. Hughes, P.M. Kelly, J.R. Pilcher, and V.C. LaMarche, Jr., eds., *Climate from Tree Rings*. Cambridge University Press, Cambridge, United Kingdom: 163-165.
- Delwaide, A. et L. Fillion. **Dendroséries du pin blanc (*Pinus strobus* L.) et de la pruche de l'est (*Tsuga canadensis* L.[Carr.]) dans la région de Québec**. *Géographie physique et Quaternaire* 53.2 (1999): 265-275.
- Holmes, R. L., 1983. **Computer-assisted quality control in tree-ring dating and measurement**. Tree-Ring Bulletin 43: 69-78.
- Huber, B., 1943. **Über die Sicherheit jahrringchronologischer Datierung**. Holz Roh- u. Werkst. 6, 263–268.

Liste des tableaux

Tableau 1. Identification des espèces.....	6
Tableau 2. Caractéristiques des rayons analysés.....	6
Tableau 3. Statistiques obtenues pour la superposition de la série de référence et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975(A) pour la période 1696-1859.	12
Tableau 4. Analyse COFECHA. La série de l'échantillon CeEt-975A a d'abord été placée à la meilleure possibilité statistique, telle qu'établie par la comparaison de la série complète (position 1696-1859). Un déplacement de +0 représente la meilleure possibilité statistique pour les segments considérés.	14
Tableau 5. Statistiques obtenues pour la superposition de la série de référence et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B pour la période 1748-1859.....	15
Tableau 6. Analyse COFECHA. La série CeEt-975B a été placée à la meilleure possibilité statistique, telle qu'établie par la comparaison de la série complète (position 1748-1859). Un déplacement de +0 représente la meilleure possibilité statistique pour les segments considérés.....	17
Tableau 7. Identification de l'espèce	19
Tableau 8. Caractéristiques des rayons analysés.....	19
Tableau 9. Statistiques calculées (placés en ordre décroissant du coefficient de Pearson) pour les 7 positions illustrées à la figure 26.....	23

Liste des figures

Figure 1. Anatomie du bois de l'échantillon CeEt-975A. A- Ponctuations de champ de croisement de type picéοide (rectangle bleu), sur le plan radial du bois. B : Présence de trachéides transversales de part et d'autre des champs de croisement, visibles sur le plan radial du bois. Il s'agit d'une pièce de pruche.	5
Figure 2. Largeur des cernes le long des deux rayons de l'échantillon CeEt-975A.	6

Figure 3. Largeur des cernes le long des deux rayons de l'échantillon CeEt-975B.....	7
Figure 4. Valeurs mesurées (en bleu) et spline calculée (en rouge) du rayon 1 de l'échantillon CeEt-975A.	7
Figure 5. Valeurs mesurées (en bleu) et spline calculée (en rouge) du rayon 2 de l'échantillon CeEt-975A.	8
Figure 6. Valeurs mesurées (en bleu) et spline calculée (en rouge) du rayon 1 de l'échantillon CeEt-975B.	8
Figure 7. Valeurs mesurées (en bleu) et spline calculée (en rouge) du rayon 2 de l'échantillon CeEt-975B.	9
Figure 8. Superposition des séries indicées des deux rayons de l'échantillon CeEt-975A.	9
Figure 9. Superposition des séries indicées des deux rayons de l'échantillon CeEt-975B.	10
Figure 10. Série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A.....	10
Figure 11. Série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B.	11
Figure 12. Corrélogramme entre la série de référence de la pruche et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A.	12
Figure 13. Superposition de la série de référence de la pruche et de la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A à la position retenue (1696-1859).	13
Figure 14. Agrandissement de la superposition de la série de référence de la pruche et de la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975A à la position retenue (1696-1859).	13
Figure 15. Portion externe de l'échantillon CeEt-975A. Le dernier cerne (1859) est complètement formé (flèche jaune).	14
Figure 16. Corrélogramme entre la série de référence du pin blanc et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B.	15
Figure 17. Superposition de la série de référence du pin blanc et de la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-975B à la position retenue (1748-1859).	16
Figure 18. Agrandissement de la superposition de la série de référence du pin blanc et de la série moyenne indicée de	

l'échantillon CeEt-975B à la position retenue (1748-1859)..... 16

Figure 19. Portion extérieure de l'échantillon CeEt-975B. Le cerne de 1860 n'a pas été mesuré puisqu'il n'est pas entièrement formé. Le bois final de l'année 1860 (BF) semble incomplet. 17

Figure 20. Anatomie du bois de l'échantillon CeEt-973-4A100. **A-** Ponctuations de champ de croisement de type picéoïde (rectangle bleu), visibles sur le plan radial du bois. **B :** Présence de trachéides transversales situées de part et d'autre des champs de croisement, visibles sur le plan radial du bois. **C :** Absence de canal résinifère sur le plan tangentiel du bois. **D :** Bi-sériation des trachéides longitudinales, visible sur le plan radial du bois. Il s'agit d'une pièce de pruche. 18

Figure 21. Largeur des cernes le long des deux rayons de l'échantillon CeEt-975 (A). 19

Figure 22. Valeurs mesurées (en bleu) et spline calculée (en rouge) du rayon 1 de l'échantillon CeEt-973-4A100..... 20

Figure 23. Valeurs mesurées (en bleu) et spline calculée (en rouge) du rayon 2 de l'échantillon CeEt-973-4A100. 20

Figure 24. Superposition des séries indicées des deux rayons de l'échantillon CeEt-973-4A100..... 21

Figure 25. Série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-973-4A100..... 21

Figure 26. Corrélogramme entre la série de référence de la pruche et la série moyenne indicée de l'échantillon CeEt-973-4A100..... 22

Figure 27. Portion extérieure de l'échantillon CeEt-973-4A100..... 23



**LE TRAMWAY
DE QUÉBEC**



Inventaire archéologique 2024

Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

Rio-Tinto

Bilan des activités de l'année 2024



Jany-Claude Bouchard et Érik Langevin

Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO)

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Permis no. 24-UQAC-06

Février 2025

Photo : Environnement, secteur lac Askeen

RIO-TINTO

Inventaires archéologiques Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean Année 2024

Permis de recherche archéologique au Québec : 24-UQAC-06

Interventions supervisées par :
Jany-Claude Bouchard et Érik Langevin, archéologues

Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental
Université du Québec à Chicoutimi
555, Boulevard de l'Université
Saguenay, Qc
G7H 2B1
Téléphone : 418-545-5011 poste : 5503
Adresse de courriel : erik_langevin@uqac.ca

Février 2025

Équipe de réalisation

Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental de l'Université du Québec à Chicoutimi

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet, rédaction
Jany-Claude Bouchard	Archéologue, chargée de terrain, rédaction
Noémie Plourde	Archéologue, technicienne sénior, cartographie
Marc-André Béchar	Archéologue, technicien sénior
Véronique Duguay	Archéologue, technicienne juniore
Virginie Boissonnault	Archéologue, technicienne juniore

Sommaire

Pour une trente-huitième année consécutive, les responsables du Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean (PSBLSJ) de Rio Tinto ont confié au Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) le mandat d'effectuer l'inventaire archéologique annuel. Les activités archéologiques consistaient, comme à l'habitude, à inspecter des berges du lac Saint-Jean dont la plupart ont déjà été inventoriées au cours des précédentes phases du programme de stabilisation des berges (1986-2023). Au cours de l'automne 2024, les responsables du PSBLSJ ont identifié sept lieux où des travaux de stabilisation devaient être effectués.

En 2024, en plus de ces inspections, s'est ajoutée une fouille partielle sur le site DeFa-07, de même qu'une supervision des lieux lors de l'intervention des bûcherons. Celle-ci consistait à simplement faire une scission entre les souches encore dans la berge et le tronc qui sera déplacé lors des travaux prévus par Rio Tinto.

Comme à l'habitude, la largeur maximale du talus riverain inspectée fut habituellement d'environ 35 mètres. Il s'agit d'une moyenne ; les conditions environnementales et géographiques du terrain ainsi que l'ampleur des travaux prévus amenant parfois les archéologues à élargir cette bande sur près de 50 mètres.

Chacun des lots retenus pour inventaire fut visuellement inspecté sur toute sa largeur. La distance linéaire inspectée lors de l'inventaire automnal était d'environ 6200 m linéaires. Une bande totale de berges (longueur x 35 m de largeur: zone de marnage non comprise) d'au minimum 217 000 m² a été évaluée.

Les travaux ont eu lieu les 29 et 31 octobre ainsi que le 14 novembre dans le cadre du permis 24-UQAC-06.

Table des matières

Équipe de réalisation	III
Sommaire	IV
1. Introduction.....	1
1.1 Objectifs	1
2. Méthodologie	3
2.1 Mandat de la firme en archéologie.....	3
2.2 Déroulement et activité	4
2.2.1 Relevé d'intervention	4
2.2.2 Inspection visuelle	5
2.2.3 Inventaire	6
2.2.4 Fouille	6
2.3 Découverte de biens ou de sites archéologiques	7
2.3.1 Évaluation de la découverte : Contexte d'occupation paléohistorique.....	8
2.3.2 Délimitation d'un site archéologique confirmé ou à confirmer.	9
2.3.3 Relevé et plan d'un site archéologique confirmé	9
2.3.4 Collecte des données archéologiques	9
2.4 Localisation des aires visitées	10
2.5 Composition de l'équipe et déroulement des activités.....	11
3. Milieu naturel du bassin hydrographique du Saguenay Lac-Saint-Jean.	13
3.1 Le relief	13
3.2 Glaciation du Quaternaire	16
3.3 Profil géologique.....	20
3.4 Hydrographie.....	20
3.5 Hydrométéorologie.....	23
3.6 Climat.....	26
3.7 Flore	27
3.8 Faune	30
3.8.1 La faune halieutique	30
3.8.2 L'avifaune.....	32
3.8.3 La faune terrestre	34

3.9 Conclusion.....	35
4. Milieu humain	36
4.1 La période paléohistorique (du début de l'occupation humaine jusqu'à Cartier) ...	36
4.2 Période protohistorique	39
4.3 Période historique.....	40
5. Résultats de l'inventaire sur le terrain.....	42
5.1 Résultats de l'inventaire de l'automne 2024	42
5.1.1 Alma (01).....	42
Projet 96.01.01 (25)	42
Recommandation	45
5.1.2 Saint-Gédéon (02).....	46
Projet 93.02.02 (25)	46
Recommandation	49
5.1.3 Métabetchouan (03).....	50
5.1.4 Desbiens (04)	50
5.1.5 Chambord (05).....	50
5.1.6 Roberval (06)	50
5.1.7 Mashteuiatsh (07)	50
5.1.8 Saint-Prime (08)	50
5.1.9 Saint-Félicien (09)	50
5.1.10 Saint-Méthode (10).....	50
5.1.11 Mistassini (11)	50
Projet 92.11.01/86.11.01 (25).....	50
Recommandation	53
5.1.12 Péribonka (13)	55
5.1.13 Saint-Monique (14).....	55
5.1.14 Saint-Henri-de-Taillon (15).....	55
Projet 95.15.02 (24)	55
Recommandation	58
5.1.15 Delisle (16)	58
5.2 Résultats de la fouille partielle du site DeFa-07	59

5.2.1 Sommaire de l'intervention	59
5.2.2 Stratigraphie.....	59
5.2.2 Vestiges trouvés et interprétations.....	66
6. Synthèse des activités archéologiques 1986-2024 et contribution des interventions	75
6.1 Synthèse des activités d'inventaire 1986-2024	75
6.1.1 Indice de productivité	75
Liste des interventions:.....	81
Liste des interventions (suite):	82
Liste des interventions:.....	83
Liste des interventions:.....	84
Liste des interventions:.....	85
Liste des interventions:.....	86
Liste des interventions:.....	87
Liste des interventions:.....	88
Liste des interventions (suite):	89
Liste des interventions:.....	90
Liste des interventions:.....	91
Liste des interventions:.....	92
Liste des interventions:.....	93
6.1.2 Rythme des interventions	93
6.1.3 Richesses archéologiques différentielles du nord et du sud	94
6.1.4 Étendue couverte par les inventaires	95
6.2 Contribution des inventaires au cadre archéologique régional	96
6.2.1 Appartenance culturelle et chronologique des sites inventoriés.....	96
6.2.2. Sommaires des sites réévalués lors des inventaires.....	101
6.2.3 Les processus taphonomiques : contribution de l'inventaire annuel.....	102
6.2.4 L'occupation de l'espace : contribution de l'inventaire annuel	103
7. Recommandations et conclusion.....	104
Bibliographie	106

Liste des figures

Figure 1 : Localisation des secteurs visités lors du calendrier 2024-2025 du PSBLSJ.....	12
Figure 2 : localisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la province de Québec.	14
Figure 3 : caractéristiques hypsométriques du Saguenay–Lac-Saint-Jean. (Source : Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean).....	15
Figure 4 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Source : Leduc 2016, p.135).....	18
Figure 5 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres. (Source : Leduc 2016 : p. 48).....	19
Figure 6 : réseau hydrographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	22
Figure 7 : Principaux bassins versants du Saguenay-Lac-Saint-Jean.	24
Figure 8 : Caractéristiques écologiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	29
Figure 9 : Projet 96.01.01 (25). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.....	43
Figure 10 : Projet 96.01.01 (25). État du secteur.	44
Figure 11:Projet 93.02.02 (25). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.....	47
Figure 12:Projet 93.02.02 (25). État du secteur.	48
Figure 13:Projet 92.11.01 (25). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.....	51
Figure 14:Zone inspectée visuellement, Dolbeau-Mistassini (86.11.01).....	52
Figure 15: Zone inspectée visuelle, Dolbeau-Mistassini (92.11.01)	54
Figure 16: Projet 95.15.02 (24). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.....	56
Figure 17:Projet 95.15.02 (24). État du secteur.	57
Figure 18:Projet 13.14.01 (25). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.....	61
Figure 19: Distribution des sondages réalisés pour le projet 04.08.01.....	62
Figure 20:Carte de distribution des vestiges archéologiques sur le site DeFa-7 (tiré du rapport de 2010).	63
Figure 21: Carte des sites archéologiques (triangle bleu) près de l'embouchure de la rivière Péribonka, En jaune, limite du site DeFa-7.....	64
Figure 22: Profil stratigraphique de la berge, secteur lac Askeen.	65
Figure 23: Pointes de projectile trouvées sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024	68
Figure 24: Grattoir trouvé sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024.....	69
Figure 25: Burin trouvé sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024	70
Figure 26: Tessons de poterie trouvés sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024	71

Figure 27: Tessons de poterie trouvés sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024 (Pointé en jaune : Quartzite).	72
Figure 28: Tesson de poterie trouvé sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024 .	73

Liste des photos

Photo 1 : **accumulation** de sédiments lors de la cure exceptionnelle de 1996, rivière
Pikauba..... 25

Liste des tableaux

Tableau 1 : Liste des lieux touchés par le PSBLSJ en 2024.....	11
Tableau 2 : les affluents du Saguenay et du lac Saint-Jean.	23
Tableau 3 : Évolution du couvert forestier au nord du Québec.....	27
Tableau 4 : Inventaire des ressources ichthyologique du lac Saint-Jean.	31
Tableau 5 : inventaire de la sauvagine du Lac-Saint-Jean.	33
Tableau 6 : inventaire des principaux mammifères du Lac-Saint-Jean.....	35
Tableau 7 : Alma (01) : synthèse des activités archéologiques.	76
Tableau 8 : Saint-Gédéon (02) : synthèse des activités archéologiques.	77
Tableau 9: Métabetchouan (03) : synthèse des sites archéologiques.	78
Tableau 10: Métabetchouane (03) : synthèse de sites archéologiques.	79
Tableau 11: Desbiens (04) : synthèse des activités archéologiques.	80
Tableau 12: Chambord (05) : synthèse des activités archéologiques.....	81
Tableau 13: Chambord (05) : synthèse des activités archéologiques (suite)	82
Tableau 14: Roberval (06) : synthèse des activités archéologiques.....	83
Tableau 15 : Mashteuiatsh (07) : synthèse des activités archéologiques.	84
Tableau 16: Saint-Prime (08) : synthèse des activités archéologiques.....	85
Tableau 17 : Saint-Félicien (09) : synthèses des activités archéologiques.	86
Tableau 18 : Saint-Méthode (10) : synthèse des activités archéologiques.	87
Tableau 19 : Mistassini (11) : synthèse des activités archéologiques.	88
Tableau 20 : Mistassini (11) : synthèse des activités archéologiques (suite).	89
Tableau 21 : Péribonka (13) : synthèse des activités archéologiques.....	90
Tableau 22 : Sainte-Monique (14) : synthèse des activités archéologiques.	91
Tableau 23 : Saint-Henri-de-Taillon (15) : synthèse des activités archéologiques.	92
Tableau 24 : Delisle (16) : synthèse des activités archéologiques.	93
Tableau 25 : Nombres d'interventions et distances couvertes pour chacune des municipalités riveraines.	95
Tableau 26 : Liste des sites touchés par les inventaires 1986-2023.	98
Tableau 27 : Liste des sites touchés par les inventaires 1986-2023.	99
Tableau 28 : Liste des sites touchés par les inventaires 1986-2023.	100
Tableau 29 : Références des tableaux.....	100

1. Introduction

Les travaux effectués dans le cadre du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean de Rio Tinto sont assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement en vertu des articles 31.1 et suivants de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) (L.R.Q. c.Q-2) et de l'article 2 du règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q. r.9).

La LQE stipule, aux articles 31.1, que les sites archéologiques et historiques ainsi que les biens culturels doivent être considérés à titre de paramètres d'analyses dans l'étude d'impact sur l'environnement. Le règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts précise que l'étude d'impact peut traiter les aspects des inventaires qualitatifs et quantitatifs du patrimoine culturel, archéologique et historique du milieu visé par le projet d'aménagement (section III, art. 3b).

C'est dans ce contexte que le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) a été mandaté pour procéder à l'inventaire des berges touchées par des travaux de stabilisation. Les travaux archéologiques ont consisté à une inspection visuelle de chacun des secteurs sélectionnés. Les interventions ont eu lieu les 29 et 31 octobre ainsi que le 14 novembre

1.1 Objectifs

Dès le début de la première phase du PSBLSJ, la variable archéologique a été prise en compte par ALCAN, maintenant Rio Tinto, au moment de la réalisation des travaux. Un premier exercice a consisté en l'évaluation du potentiel des berges du lac qui devaient faire l'objet d'ouvrages de protection (Archéotec 1983). Par la suite, il devint évident que la grande richesse archéologique qui caractérise une bonne partie des berges requerrait la mise en place de mesures particulières de protection. Ainsi, dès 1986, il fut convenu qu'annuellement, et ce préalablement à la mise en place des mesures de mitigation, des archéologues inspecteraient les lieux qui devaient faire l'objet de travaux dans le cadre du programme de stabilisation. L'objectif de l'inventaire archéologique était d'identifier les lieux où la richesse du potentiel se confirmait. À la suite de quoi, ces lieux devaient être exclus de la liste des zones d'intervention. L'ultime but étant alors de s'assurer qu'aucun site archéologique ne soit affecté par les travaux de stabilisation des berges.

Avec le temps, où tout au moins depuis 1990, cet objectif a été modifié et, en accord avec les différents partenaires, il a été convenu de glisser d'une exclusion systématique vers une minimisation des effets négatifs. En effet, il arrive que les mesures de protection mises de

l'avant par Rio Tinto aient des effets positifs sur l'intégrité des sites archéologiques. En exemple, le rechargement en sable sur les berges du Grand Marais de Saint-Gédéon permet de façon minimale de recouvrir des structures de combustion ainsi que des témoins culturels qui autrement seraient exposés aux quatre vents en raison de l'érosion des berges.

Pour les archéologues qui, au cours des 37 dernières années, ont été mandatés pour effectuer l'inventaire annuel, ces interventions constituent aussi une chance unique de découvrir de nouveaux sites ; donc, de contribuer à l'histoire de l'occupation humaine sur les rives du lac Saint-Jean.

Il s'agit également d'un trente-septième inventaire à avoir lieu dans le cadre du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean de Rio Tinto (Arkéos 1987, 1988 et 1990; Arsenault 1989; Bouchard, Plourde et Langevin 2024; Gadbois et Langevin 2014 ; Langevin 1991, 1995b, 1997, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2010, 2011, 2012, 2013, 2016 et 2018; Langevin et Béchard 2019; Langevin et Girard, 1996, 1998, 1999 et 2000; Langevin et Moreau, 1992, 1993 et 1994 ; Langevin et Painchaud 2009 ; Plourde et Langevin 2020, 2020a, 2022 et 2023; Skeene-Parent et Langevin 2015; Béchard et Langevin 2019). À ces inventaires s'ajoutent des surveillances archéologiques lors de la mise en marche des chantiers (Langevin 1991b, 1996a, 1996b, 1997a, 2001a et 2002a ; Langevin, Girard et Moreau 1994 ; Langevin et LeBlanc 2001a ; Larouche 1987), certains travaux complémentaires sur le terrain (Arkéos 1989 et 1990a ; Laliberté 1987 ; Laliberté et Moreau 1988 ; Langevin 1991b ; Langevin et Girard 1996a ; Langevin et Lavoie-Painchaud 2011 ; Larouche 1988) ainsi que quelques exercices de synthèse des données (Archéotec 1983 ; Langevin 1991a ; Langevin et Girard 1996b).

Ce rapport annuel traite de l'inventaire archéologique de l'automne 2024. Comme à l'habitude, il couvre cinq chapitres. Le chapitre initial présente les objectifs présidant à l'inventaire annuel, ainsi que la méthodologie adoptée au cours de l'intervention. Le second et le troisième chapitre s'attardent à décrire l'environnement naturel et humain qui caractérise la région à l'étude. Les résultats de l'inventaire et de la fouille partielle composent le quatrième chapitre. Le cinquième et dernier chapitre s'inscrit en continuité du bilan 1986-1996 paru à l'été 1996. S'y trouvent les statistiques relatives à chaque intervention tenue depuis 1986 avec en plus, les apports de celles-ci à la connaissance archéologique régionale.

Ce rapport des activités de l'automne 2024 serait incomplet sans des photographies, cartes et autres illustrations qui facilitent la compréhension du déroulement de l'intervention annuelle. S'y ajoute une description de chacun des lieux où nous sommes intervenus ainsi qu'une copie des notes de terrain.

2. Méthodologie

L'étude du potentiel archéologique menée par Archéotec au début des années quatre-vingt (1983) reconnaissait l'impact des interventions humaines sur la configuration naturelle du lac Saint-Jean. Il demeure que la firme n'a pu ou n'a su en tenir compte lorsqu'il a fallu, à micro-échelle, évaluer le potentiel des berges. Des sections ayant subi une forte occupation (construction de quai, de routes ou de résidences) ont été insérées à l'intérieur de grands espaces qui, considérés globalement, semblaient receler un fort potentiel.

Dès 1990, il était évident que les évaluations proposées par Archéotec surestimaient le potentiel archéologique des berges du lac Saint-Jean. Depuis ce temps (Langevin 1991), l'évaluation individuelle des projets se fait avant tout à partir des trois critères que sont: l'intensité des perturbations anthropiques et/ou naturelles depuis 1926, la géomorphologie locale de l'endroit et les données archéologiques recueillies depuis les années soixante. Prenons pour exemple l'inventaire de l'automne 1996 où il a été jugé inutile de faire des sondages sur les projets 97.06.01 et 97.06.02. Ces projets, quoique situés dans un espace dont le potentiel était qualifié de fort par Archéotec, montraient des berges irrémédiablement affectées par l'étalement urbain.

La méthodologie utilisée dans le cadre de l'opération archéologique précédant la mise en œuvre des travaux de stabilisation sur les berges du lac Saint-Jean a été remise à jour au cours de l'année 2016. La base de ce nouveau cadre méthodologique repose sur les mêmes fondamentaux que le cadre qui existait auparavant. C'est ainsi qu'en marge des exigences minimales de Rio Tinto, dont le but est de favoriser une continuité dans les travaux, peu importe qui en est responsable, l'équipe d'archéologues mandatée conserve une certaine marge de manœuvre lui permettant d'adapter ladite méthodologie aux spécificités du terrain prospecté.

2.1 Mandat de la firme en archéologie

Le mandat de la firme en archéologie consiste à procéder à un inventaire archéologique pour l'ensemble des sites déterminés par Rio-Tinto avec leur accord. La méthode prescrite ci-dessous prend en considération les connaissances acquises sur le territoire à ce jour tout en intégrant les volets paléohistoriques et historiques.

La firme archéologique est invitée à prendre en considération les travaux antérieurs qui, réalisés depuis 1987, ont été effectués manuellement avec la réalisation d'un rapport synthèse produit tous les 10 ans.

Du point de vue méthodologique, une harmonisation et une consultation des travaux en cours dans la région est indispensable. Dans cette optique, les spécialistes en archéologie

de l'Université du Québec à Chicoutimi constitueront des personnes-ressources privilégiées avec lesquelles Rio-Tinto s'est assuré une coopération.

La firme responsable du mandat devra s'assurer de détenir tous les permis, autorisations et formations nécessaires préalables à la réalisation des travaux.

De plus, suite à des travaux archéologiques, des recommandations devront être émises afin que le promoteur applique des mesures envers les éventuelles ressources archéologiques localisées et/ou que celui-ci procède à des opérations de sauvetage devant précéder les travaux d'aménagement. Pour ce faire les collections archéologiques déjà répertoriées jusqu'à ce jour, devront être examinées en ce qui a trait aux sites localisés dans l'emprise des travaux.

Les travaux d'inventaire s'effectueront aux endroits où sont annuellement prévus des travaux de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Rio-Tinto s'engage à faire parvenir à la firme la localisation des différents projets à mesure que ceux-ci sont identifiés. Les travaux d'inventaire archéologique doivent être effectués le plus tôt possible suivant l'identification des lieux ou encore au moment jugé opportun avec l'accord des autorités du Programme de Stabilisation des Berges du Lac-Saint-Jean (PSBLSJ).

Chaque inventaire sera classé par lot cadastral pour fins de rationalisation, et tout le lot sera inventorié, sauf exception après entente avec le PSBLSJ. Dans ce dernier cas, des données GPS devront permettre de situer sur une base géographique le début et la fin du secteur inventorié.

2.2 Déroulement et activité

2.2.1 Relevé d'intervention

La firme d'archéologie doit prévoir des relevés d'intervention qui permettent de définir les grands paramètres de chacun des projets visités. Ces paramètres doivent autant toucher à des aspects historiques, archéologiques, qu'environnementaux et visent à caractériser chacun des secteurs d'interventions.

Parmi ces critères, un certain nombre d'entre eux constitue des incontournables qui devront nécessairement se retrouver dans le relevé d'intervention.

- 1) identification du projet, ex. 24.11.01
- 2) localisation cadastrale
- 3) surface linéaire
- 4) bassin hydrographique

- 5) niveau quotidien du lac, échelle d'étiage de Roberval
- 6) interventions antérieures
- 7) photos associées
- 8) éléments de topographie
- 9) types de matériaux de surface
- 10) drainage
- 11) couvert végétal
- 12) niveau de perturbation et identification
- 13) intensité de l'occupation humaine
- 14) potentiel archéologique présumé
- 15) présence ou non d'un site archéologique et caractéristique
- 16) résultats de l'intervention
 - type d'intervention
 - nombre de sondages (le cas échéant)
- 17) recommandation
- 18) nom de l'intervenant et date d'intervention

2.2.2 Inspection visuelle

Ne sont pas soumis à des sondages les projets ayant déjà été inventoriés dans le cadre d'interventions antérieures du PSBLSJ, ou encore dans le cadre d'autres interventions archéologiques ayant les mêmes standards méthodologiques ou supérieurs à ceux du PSBLSJ.

Une inspection visuelle rigoureuse est effectuée sur tous les projets visités, peu importe s'ils ont déjà fait l'objet de recherche dans le passé, auquel cas aucun sondage n'est effectué. L'inspection ne se limite pas à la berge, mais s'étend autant sur la terrasse arrière que sur la zone de marnage qui, sauf exception, se trouve submergée. La répétition des inspections visuelles a cependant des limites. D'une part, l'expérience démontre qu'au-delà des 15 pieds (101,08 mètres) d'élévation du plan d'eau (sur l'échelle d'étiage du quai de Roberval), les inspections visuelles s'avèrent le plus souvent infructueuses. Ce niveau constitue une limite supérieure fixée arbitrairement en fonction des cueillettes de surface les plus productives, alors que le niveau du lac se situait en deçà de la barre des 13 pieds (100,48 mètres). D'autre part, depuis l'inventaire de l'automne 1996, suite à des pourparlers entre Rio Tinto et les archéologues de l'UQAC, il a été convenu de ne pas reconduire l'inspection visuelle de certains projets qui ont fait l'objet d'au moins trois évaluations négatives lorsqu'aucun site archéologique connu ne s'y trouve. L'élimination de ces projets semble d'autant plus justifiable que les travaux de stabilisation se limitent souvent à l'entretien d'aménagements existants ; et qu'ils n'ont alors pas d'impact réel sur la variable

archéologique. Néanmoins, si au moment de l'inventaire, le niveau du lac s'abaisse à moins de 13 pieds (100,48 mètres), il est entendu que l'inspection de ces projets est reconduite. Dans la mesure où un site archéologique se trouve sur un projet, l'inspection visuelle est automatiquement reconduite.

Les secteurs dont les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, les secteurs en fortes pentes, les milieux humides et les affleurements rocheux qui ne sont pas propices à la réalisation de sondages doivent néanmoins faire l'objet d'une inspection visuelle dans la mesure où l'environnement physique et sécuritaire le permet. Advenant le cas où les sondages ne peuvent être effectués, la firme devra en justifier la raison et des photos explicatives devront accompagner le constat.

2.2.3 Inventaire

Toutes les superficies propices doivent faire l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 12 à 15 mètres. Chaque sondage doit avoir une dimension minimale de 30 cm X 30 cm (surface de 900 cm²).

Le positionnement de chacun des sondages archéologiques qu'il soit positif ou négatif devra être noté avec un GPS nonobstant la marge d'erreur de l'appareil employé. Les relevés ainsi effectués devront être reportés sur des cartes, afin que le promoteur puisse avoir une idée relativement juste de l'effort archéologique.

Le contenu excavé dans chaque sondage doit être examiné minutieusement et le couvert végétal et organique superficiel déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Lorsque les excavations sont réalisées dans un secteur ayant fait l'objet d'un aménagement paysagé (ex. : halte routière, parterre de fleurs, propriété à usage résidentiel, etc.), le couvert végétal doit être prélevé de manière à permettre la remise en état des lieux et le terrain doit être nettoyé une fois les sols remis en place.

Le responsable d'intervention peut diminuer l'intervalle entre les sondages lorsqu'il juge le risque de découverte archéologique élevé. Chaque sondage doit être comptabilisé en distinguant les positifs des négatifs et la répartition par secteur.

2.2.4 Fouille

2.2.4.1 Site paléohistorique

Les fouilles des niveaux archéologiques en place et non perturbées doivent être effectuées à la truelle.

Un quadrillage doit être établi selon le système de coordonnées cartésiennes formé d'unités d'un m². L'identification cartésienne des m² se fait selon l'axe nord (N) et l'axe ouest (W) et selon la ligne numérique (ex. : N100W100) et à partir du coin nord-ouest.

Chaque unité de fouille est subdivisée en quatre quadrants, de 50 cm X 50 cm (quadrants nord-ouest, nord-est, sud-est et sud-ouest).

La fouille des m² s'effectue par niveau stratigraphique et par quadrant. C'est-à-dire que l'ensemble du niveau stratigraphique à l'intérieur de l'unité de fouille doit être fouillé avant que ne soit amorcée la fouille du niveau stratigraphique suivant. Une exception s'applique toutefois aux foyers et autres structures qui doivent être entièrement dégagés et fouillés distinctement des unités de fouille.

Advenant la découverte d'un foyer ou d'une autre structure anthropique en cours de fouilles (ex. : amas de pierres rougies par le feu, etc.), ceux-ci doivent être laissés en place jusqu'à ce qu'ils puissent être entièrement dégagés et recouverts d'une bâche qui les protégera des intempéries ou de la contamination. Une fois l'aire d'occupation délimitée, la fouille des unités restantes peut être réalisée, en priorisant les structures et les secteurs montrant une forte concentration d'artefacts.

Les biens archéologiques doivent être localisés horizontalement et verticalement selon la méthodologie prescrite lors d'une découverte archéologique. La localisation horizontale des artefacts et des structures se fait à partir des parois nord et ouest de l'unité de fouilles.

L'ensemble des sols d'occupation excavés dans le sondage initial et dans les sondages complémentaires doit être tamisé à travers une grille perforée aux 3 mm (1/8").

2.2.4.2 Site historique

Le système Tikal doit être employé lors d'interventions sur un site historique. Le système de codification doit être conforme aux stipulations présentées dans ce document.

Pour tout mandat de fouilles archéologiques historiques, le prestataire de services doit proposer une méthodologie tenant compte du contexte des fouilles et des découvertes par l'entremise de son programme de travail.

2.3 Découverte de biens ou de sites archéologiques

En cas de découverte de biens ou de site archéologique, la méthodologie applicable est la suivante :

- Dans le cas de vestiges en surface, chacun des objets devra être localisé par GPS, en indiquant le niveau d'imprécision. Advenant le cas où des concentrations de

vestiges sont présentes, le consultant pourra procéder par concentrations. Les localisations ainsi notées devront être reproduites sur un plan à l'échelle.

- Tout bien ou site archéologique susceptible de représenter une contrainte archéologique et de subir des préjudices lors des travaux doit être signalé au PSBLSJ le plus rapidement possible. Les informations transmises doivent inclure la superficie et les coordonnées géographiques approximatives du site.

- Advenant le cas où les vestiges sont découverts dans des sondages, le dégagement des biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit se faire manuellement, à la truelle.

Les données prélevées lors d'une évaluation doivent permettre au PSBLSJ de produire une estimation détaillée de la découverte et des coûts d'application des recommandations et mesures d'atténuation émises, ce qui comprend au moins les éléments suivants :

- Estimation de la superficie du site;
- Description des structures observées;
- Type d'intervention requise pour lever toute contrainte à la réalisation des travaux du PSBLSJ;

2.3.1 Évaluation de la découverte : Contexte d'occupation paléohistorique

Si la nature des biens ou des sites archéologiques s'avère être de nature paléohistorique, le PSBLSJ prévoit la méthodologie suivante:

- Lorsque des biens archéologiques paléohistoriques sont mis au jour à l'intérieur d'un sondage, l'évaluation doit se poursuivre à la truelle et le sondage doit être agrandi pour atteindre une dimension minimale de 50 cm X 50 cm (surface de 2 500 cm²). Des sondages complémentaires de même dimension doivent ensuite être réalisés à 5m, dans toutes les directions, du sondage positif initial. L'ensemble des sols excavés dans le sondage initial et dans les sondages complémentaires doit être tamisé à travers une grille perforée aux 3 mm (1/8").

- Lorsque des vestiges architecturaux sont mis au jour dans les limites d'un projet, le consultant doit réaliser une tranchée ayant une longueur minimale de 1 m par une largeur minimale de 50 cm, perpendiculairement à chaque vestige dans le but de déterminer sa hauteur et sa largeur ainsi que la profondeur des fondations. Les dimensions de la tranchée doivent être ajustées en fonction de la dimension du

vestige de manière à obtenir un dégagement de 50 cm X 50 cm de part et d'autre de celui-ci.

- La périphérie de chaque vestige observé doit faire l'objet d'une série de sondages complémentaires réalisés à une distance maximale de cinq mètres.

2.3.2 Délimitation d'un site archéologique confirmé ou à confirmer.

Suite à l'éventuelle découverte d'un bien ou d'un site archéologique, le prestataire se doit d'en délimiter la superficie :

- La périphérie de tout site archéologique dont la présence est confirmée ou à confirmer à l'intérieur des limites d'un projet doit être localisée et délimitée avec précision.

2.3.3 Relevé et plan d'un site archéologique confirmé

Advenant que la découverte d'un site archéologique soit confirmée, le PSBLSJ exige que:

- Pour tout site archéologique confirmé à l'intérieur des limites d'un projet, un relevé précis et détaillé des éléments observés doit être réalisé et l'ensemble des données suivantes doit être reporté sur les feuillets fournis par le PSBLSJ
 - Les sondages positifs;
 - Les sondages négatifs en périphérie des sondages positifs;
 - Les vestiges mobiliers ou immobiliers observés;
 - Les données générales sur l'organisation de l'espace.

2.3.4 Collecte des données archéologiques

La mise au jour et le traitement de différents artefacts doivent également suivre une méthodologie particulière. Ainsi, le PSBLSJ prévoit que :

- Lors d'une intervention dans un contexte d'occupation paléohistorique, tous les éléments suivants doivent être localisés avec précision, horizontalement à partir des parois nord et est (X et Y) et verticalement à partir d'un repère topométrique (Z) :
 - Outil et fragment d'outil;
 - Tesson de poterie;
 - Concentration d'éclats, de poterie, de charbon, d'os, ou de tout autre bien archéologique pertinent;
 - Écofact;

- Aménagements et structures (trous de piquet, foyers, etc.) et autres biens archéologiques associés.
- Tous les biens archéologiques doivent être localisés selon la couche archéologique de provenance;
- Indifféremment du contexte d'occupation, un relevé stratigraphique de tous les sondages positifs ainsi que des croquis stratigraphiques types des sondages négatifs en périphérie doivent être produits.
- Les échantillons de sol, de charbon de bois, de matériel organique ou toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites archéologiques doivent être prélevés adéquatement. Le cas échéant, le Centre de conservation du Québec (CCQ) doit être contacté afin de déterminer la méthodologie appropriée pour le prélèvement et la conservation des artefacts.

2.4 Localisation des aires visitées

En plus de cartes globales du lac Saint-Jean où se trouvaient les projets à évaluer (figure 1), la direction du PSBLSJ transmet des photocopies de carte cadastrales sur lesquelles chaque projet d'intervention est localisé à une micro-échelle. Fais également partie du dossier de travail, une liste exhaustive indiquant le numéro du projet, sa localisation précise (nouveau et ancien cadastre), ainsi que la description sommaire des travaux de stabilisation devant être effectués (tableau 1).

Unité	Lieu	Visuel (km)	Sondage (km)	Interventions précédentes	Site connu	Recommandation
96.01.01 (25)	Alma, canton De L'île, rang III, lots 11 à 13	0,50	0,00	88.01.01 (sondages lot 11) 93.01.01 (sondages, lot 13) 96.01.01 (visuel) 88.01.01 (visuel, lot 11)	nil	Visuel, lots 12 et 13
93.02.02 (25)	Saint-Gédéon, canton Signay, rang X, lots 6 à 8	0.30	0,00	87.02.04a (sondages, lots 7 et 8) 93.02.02 (97) (visuel, lots 7 et 8) 93.02.02 (02) (visuel, lots 6 à 8) 93.02.02 (05) (visuel, lots 6 à 8)	nil	Visuel, lot 6
94.03.01 (25)	Métabetchouan, canton Caron, rang B, lots C et D (lac)	0,00	0,00	87.03.01b (sondages) 91.03.02b (visuel) 94.03.01 (visuel) 94.03.01 (24)	nil	nil
90-08.01 (25)	Saint-Prime, canton Ashuapmushuan, rang I, lot 1	0,00	0,00	90.08.01 (sondages) 90.08.01 (97) (visuel) 90.08.01 (15) (visuel)	nil	nil
94.11.02 (25)	Dolbeau-Mistassini, canton Racine, rang II, lots 19 et 20	0,00	0,00	87.11.03 (sondages) 94.11.02 (visuel) 87.11.03 (00) (visuel)	nil	nil
92.11.01 (25) 86.11.01 (25)	Dolbeau-Mistassini, canton Racine, rang I, lot 1 à 3	3,30	0,00	86.11.01 (sondages lot 2 et 3) 88.11.01 (sondages lot 1) 92.11.01 (visuel, lot 1) 95.11.01 (visuel lot 1) 88.11.01 (98) (visuel lot 1) 92.11.01 (01) (visuel lot 1) 96.11.01 (08) (visuel lot 1) 86.11.01 (14) (visuel lots 2 et 3) 88.11.01 (15) (visuel, lot 1) 96.11.01 (16) (visuel, lot 1) 88.11.01 (19) (visuel, lot 1)	DeFa-5	visuel
86.13.01 (25)	Péribonka, canton Dalmas, rang II, lots 9-10	0,00	0,00	86.13.01 (sondages) 95.13.03 (visuel) 05.13.01 (visuel lot 10) 86.13.01 (12) (visuel lot 9) 86.13.01 (22) (visuel) 86.13.01 (24) (visuel)	nil	nil
13.14.01 (25)	Ste-Monique, canton Taillon, rang I, lot 86 -88	2,00	0.00	05.14.01 (sondages) 09.14.01 (visuelle) 11.14.01 (fouilles)	DeFa-06 et 07	visuel
95.15.02 (24)	Saint-Henri, canton Taillon, rang 1, lots 17a et 17b	0,10	0,00	90.15.02 (sondages) 91.15.01 (visuel)	nil	visuel
Multiplés						
TOTAL		6.20	0.00			

Tableau 1 : Liste des lieux touchés par le PSBLSJ en 2024.

2.5 Composition de l'équipe et déroulement des activités

Les interventions de 2024 réalisées les 29 et 31 octobre et le 14 novembre ont requis les services d'une chargée d'intervention et de quatre techniciens pour l'inspection visuelle et la fouille partielle du site DeFa-07.

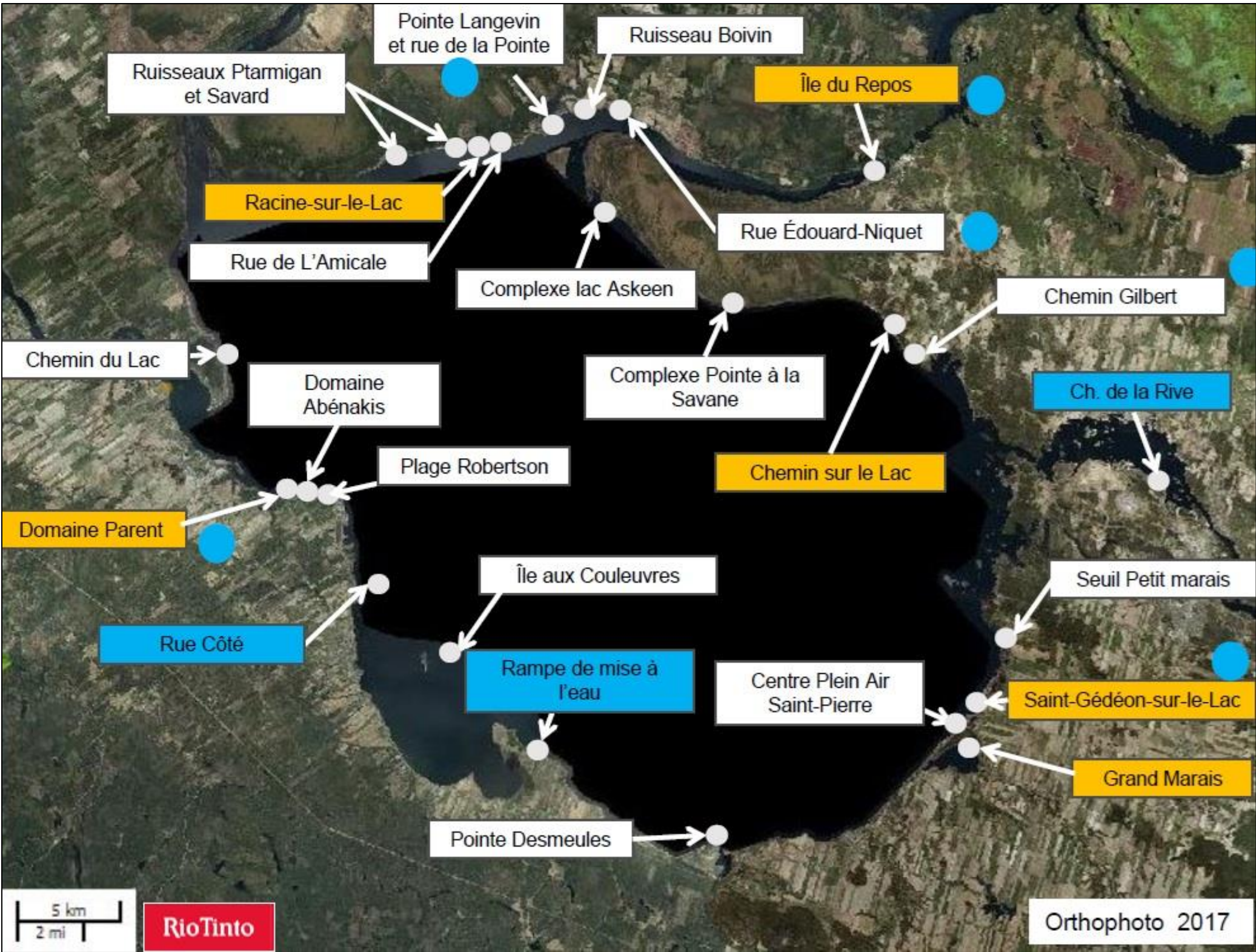


Figure 1 : Localisation des secteurs visités lors du calendrier 2024-2025 du PSBLSJ.

3. Milieu naturel du bassin hydrographique du Saguenay Lac-Saint-Jean.

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean telle que décrite ici est l'espace circonscrit par les basses terres du Lac-Saint-Jean et du Saguenay ainsi que les hautes terres du massif intérieur (Dufour 1977). Le découpage politique régional utilisé pour définir cet espace géographique s'étend approximativement d'est en ouest, de Tadoussac (exclusivement) au lac Nicabau (inclusivement) dans le parc de Chibougamau. Du nord au sud, de ce même lac Nicabau jusqu'au nord-est du lac Métabetchouane dans le parc des Laurentides. Plus précisément, il s'agit, au sud, de l'espace compris entre l'extrémité nord-ouest du comté de Montmorency, au nord et à l'ouest, du comté de lac Saint-Jean Ouest, et à l'est, de celui du Saguenay (figure 2).

3.1 Le relief

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se divise en neuf unités hypsométriques dont la plus importante, dans le cadre de ce rapport, est celle des basses terres du lac Saint-Jean (Dufour 1981: pl. A-2). Ces basses terres s'étendent sur une superficie d'environ 6 000 km², à une altitude moyenne de 120 mètres au-dessus du niveau de la mer; les cotes minimales et maximales étant respectivement de 100 et 150 mètres environ (figure 3).

La topographie du Saguenay–Lac-Saint-Jean est donc caractérisée par la présence du lac Saint-Jean, d'une surface de 1 048.9 km², à la source du Saguenay donc à l'intérieur même du Bouclier canadien. Son axe le plus long s'étend du nord-ouest au sud-est. Le lac se situe au sud-est d'une vaste fosse tectonique dont les escarpements des lignes de faille marquent les limites des basses terres.

Pour tracer l'origine de la nappe lacustre et des basses terres qui la ceinturent, il faut remonter à la fin de la dernière glaciation vers 7 500 avant notre ère, au moment où la calotte glaciaire occupe encore l'extrémité nord de la cuvette du lac Saint-Jean.

Toutes les terres situées en deçà de 180 mètres du niveau actuel de la mer sont alors immergées et forment un vaste étendu d'eau salée appelée mer de Laflamme (figure 4). Cette incursion marine ne durera qu'un bref moment et moins d'un millénaire plus tard la mer de Laflamme aura déjà fait place aux eaux douces (Parent et al. 1985). Selon les données actuelles, il faudra cependant attendre le troisième millénaire avant notre ère pour que le niveau du lac Saint-Jean atteigne à peu près le niveau moyen qui prévalait avant 1926 (Tremblay 1985), année où le premier barrage hydroélectrique construit sur ce bassin entrainait en opération.

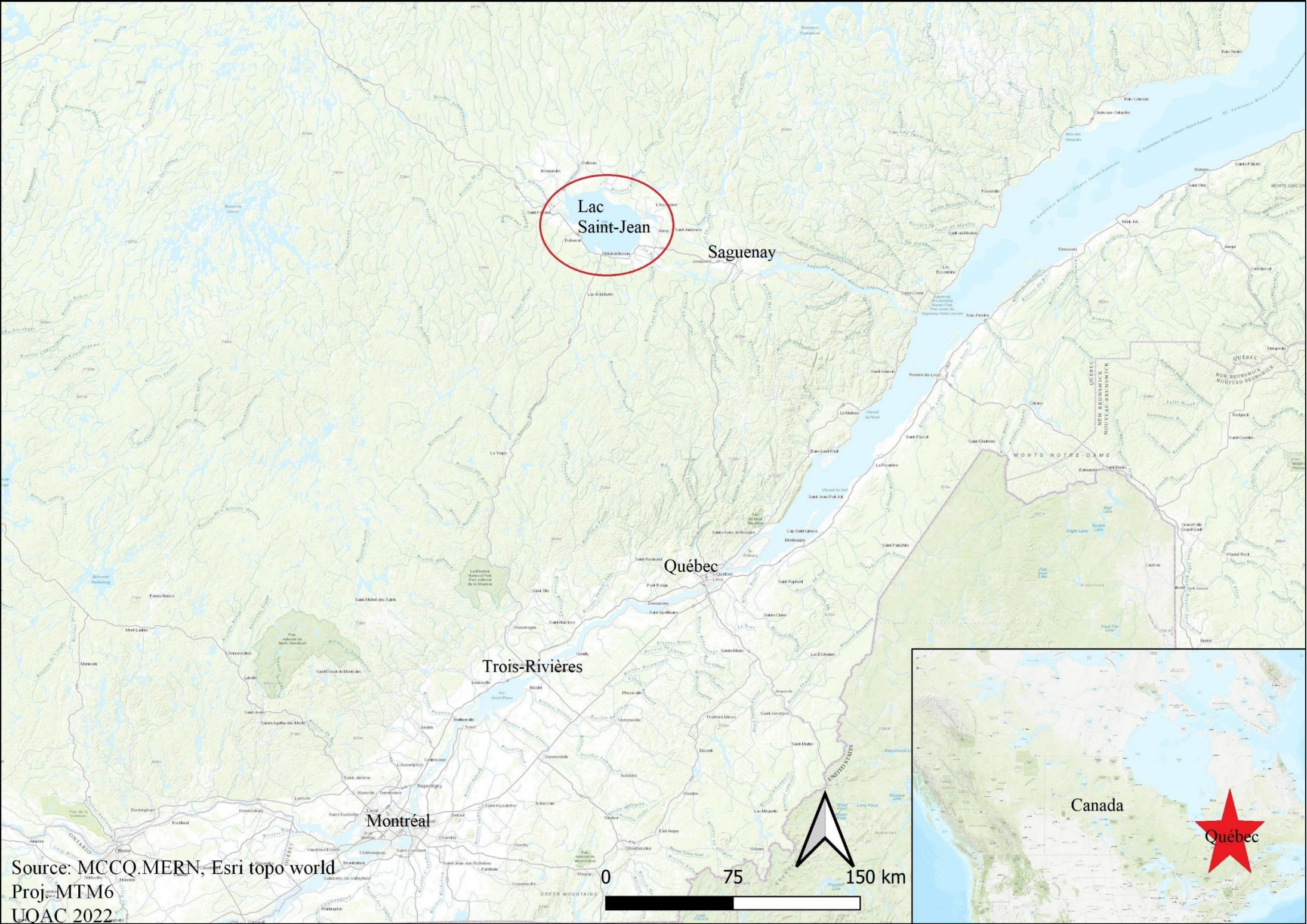


Figure 2 : localisation du Saguenay–Lac-Saint-Jean dans la province de Québec.

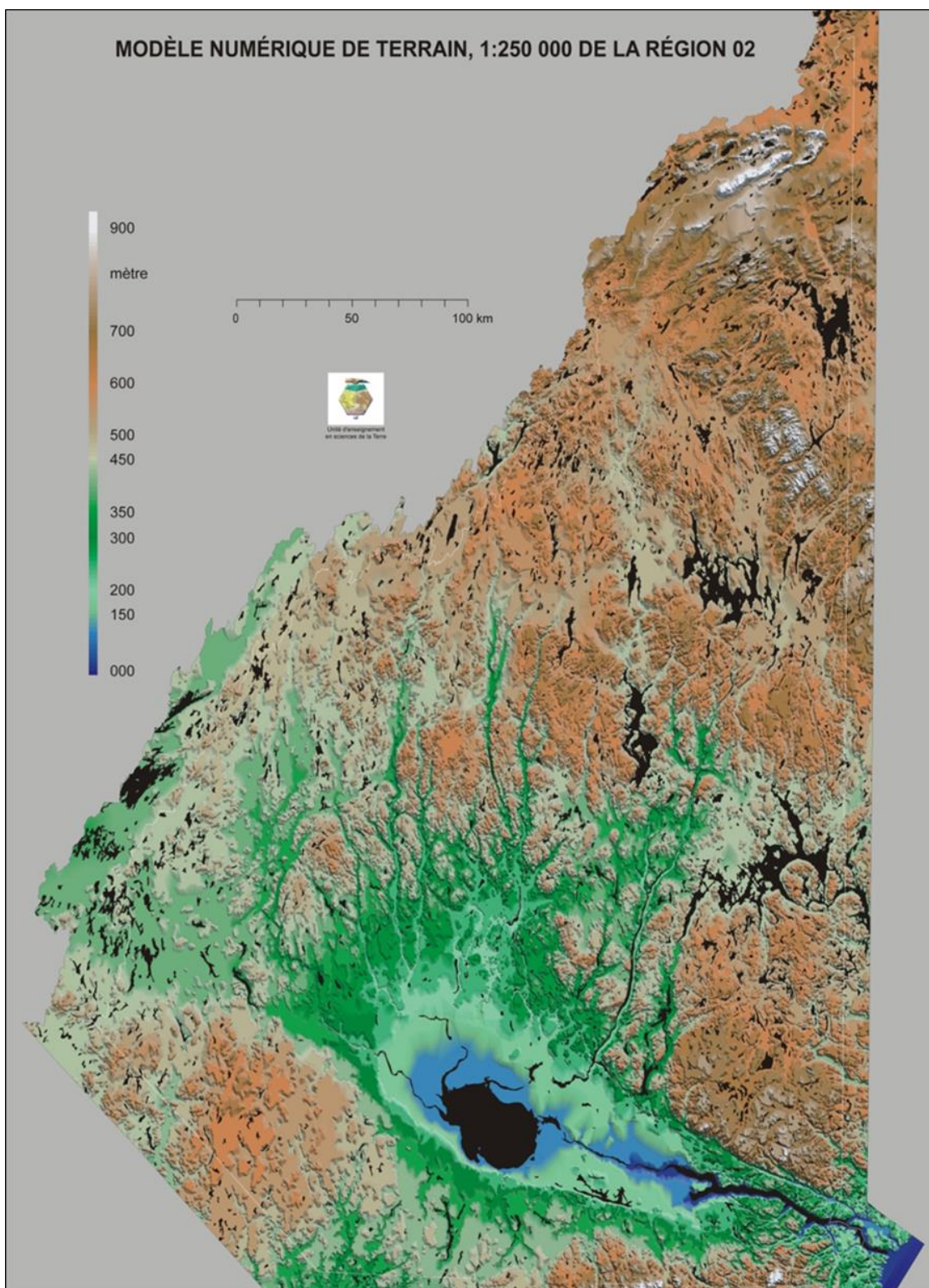


Figure 3 : caractéristiques hypsométriques du Saguenay–Lac-Saint-Jean. (Source : Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean)

Le retrait de la nappe marine a laissé d'épais dépôts d'argile, de limon et de sable fin. Sur les sables deltaïques accumulés par les trois grandes rivières que sont la Péribonka, la Mistassini et l'Ashuapmushuan, se sont développées de grandes tourbières particulièrement présentes dans les dépressions. Finalement, en d'autres endroits, l'assise rocheuse de la plaine effleure sous la forme de gneiss granitique avec, en des endroits limités, des lambeaux de calcaire et de schiste (Savard 1989).

3.2 Glaciation du Quaternaire

La dernière période glaciaire est connue au Québec sous le nom du Wisconsinien supérieur. Localement, cet épisode glaciaire est, entre autres, marqué par la présence simultanée de « l'Inlandsis Laurentidien et de calottes glaciaires régionales dans la région du Golfe du Saint-Laurent » (Houde-Poirier, 2014, p. 6). À son extension maximum, autour de 18 000 AA, l'Inlandsis Laurentidien était composé de trois « dômes coalescents » qui couvraient une majorité du territoire québécois ainsi qu'une partie du Canada et des États-Unis (Leduc 2016, p.140). Seuls quelques sommets pointaient au-dessus de cette énorme mer de glace qui pouvait atteindre jusqu'à trois km d'épaisseur (Leduc 2016, p. 140). Suivant son extension optimale, on assiste à un réchauffement climatique à l'échelle globale. L'immense étendue de glace qu'est l'Inlandsis Laurentidien entame alors son lent retrait vers le nord jusqu'à sa disparition complète lors de l'Holocène, vers 6000 AA. (Leduc 2016, p. 142) (Figure 3).

Au Québec, le retrait de l'Inlandsis Laurentidien franchit la région du lac Mégantic autour de 13 000 AA pour atteindre la rive sud du Saint-Laurent autour de 12 700 A.A. (Leduc 2016, p. 142). Vers 12 000 A.A., la marge inférieure de l'Inlandsis se situait le long de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent. Un millénaire plus tard, le front se situait au sud-est de la réserve faunique des Laurentides et à l'extrémité est de l'embouchure de la rivière Saguenay. Vers 10 000 A.A., l'Inlandsis ne couvrait plus que la partie nord-ouest du lac Saint-Jean (Langevin 2020).

La cartographie des dépôts meubles du Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que le retrait glaciaire de la région se serait effectué selon trois séquences distinctes (Leduc 2016). La première période se situe entre 10 500 AA et 10 000 AA (Leduc 2016, p. 146). Cet épisode est marqué par une accélération du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Alors que le front du glacier atteint le sud-est du territoire, le sud du Lac-Saint-Jean dut attendre que le front du glacier atteigne le lac des Commissaires avant que ne commence sa déglaciation. (Leduc 2016, p. 147). Quant au territoire qui se trouve au nord de la rivière Saguenay, ce sont les monts Valin qui vont être libérés en premier de l'épais manteau de glace. L'Inlandsis effectue alors son retrait en direction nord-ouest.

Déjà autour de 10 000 ans, les parcelles des basses terres fraîchement libérées des glaces sont submergées par la mer de Laflamme. Celle-ci commence même à s'étendre graduellement à tout le fjord du Saguenay. Les deltas glaciomarins révèlent que la mer de Laflamme atteint l'altitude maximum de 137 m dans la région de Petit-Saguenay, 166 m dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite et de 168 m près de la Baie des Ha! Ha! (Leduc 2016, p. 150). C'est également le début de la seconde séquence qui se situe, toujours selon Leduc entre 10 000 et 9 600 A.A. Cette période est caractérisée principalement par le retrait de « la marge glaciaire des hautes terres au sud du Lac-Saint-Jean ». C'est également à cette période que se forment certaines terrasses de kame comme celle de Desbiens.

La dernière période identifiée par Leduc est celle de 9 600 à 8 500 A.A. proposée comme séquence finale de la déglaciation. En somme, c'est le retrait total de cette immense étendue de glace du territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean dans un mouvement nord-ouest et nord, nord-ouest. Alors qu'autour de 9 600 l'altitude maximale de la Mer Laflamme atteignait 170 m près de Bagotville et 190 m près du village de l'Ascension, son altitude maximale atteindra jusqu'à 216 m au nord du territoire suite à la phase finale du retrait de l'Inlandsis Laurentidien.

Autour de 6000 A.A., les glaces ne couvrent plus que 70 000 km² de l'Ungava et on remarque une hausse de température de 1 à 2° de plus lors de la saison estivale comparativement à aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche dominent la flore du Québec méridionale tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est (Richard et Grondin 2009). On dénombrait également beaucoup plus de bouleaux blancs dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

La fonte des glaciers est la cause de nombreux phénomènes naturels dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, le mouvement des avancées et des reculs des glaces a grandement contribué à façonner le paysage actuel en surcreusant les vallées (Plourde, Langevin et Piédalue 2018). L'important volume d'eau qu'a provoqué la fonte a favorisé l'apport de divers dépôts de sédiments qui se sont étendus en plaine d'épandage à maints endroits sur la région. Le socle rocheux en bordure des basses terres (Hydro-Québec 2002), ainsi que les chutes de la rivière Ouatichouan qui présentent une dénivellation de 72 mètres, ne sont que quelques-uns des témoignages de la couverture de glace qui a longtemps recouvert la région (Figures 4 et 5).

De la fonte de l'Inlandsis résulte également un réseau hydrographique qui va évoluer dans le temps et l'espace. De nombreux lacs et rivières formés lors du retrait vont totalement disparaître au fil du temps. On assiste alors à des modifications profondes du réseau hydrographique.

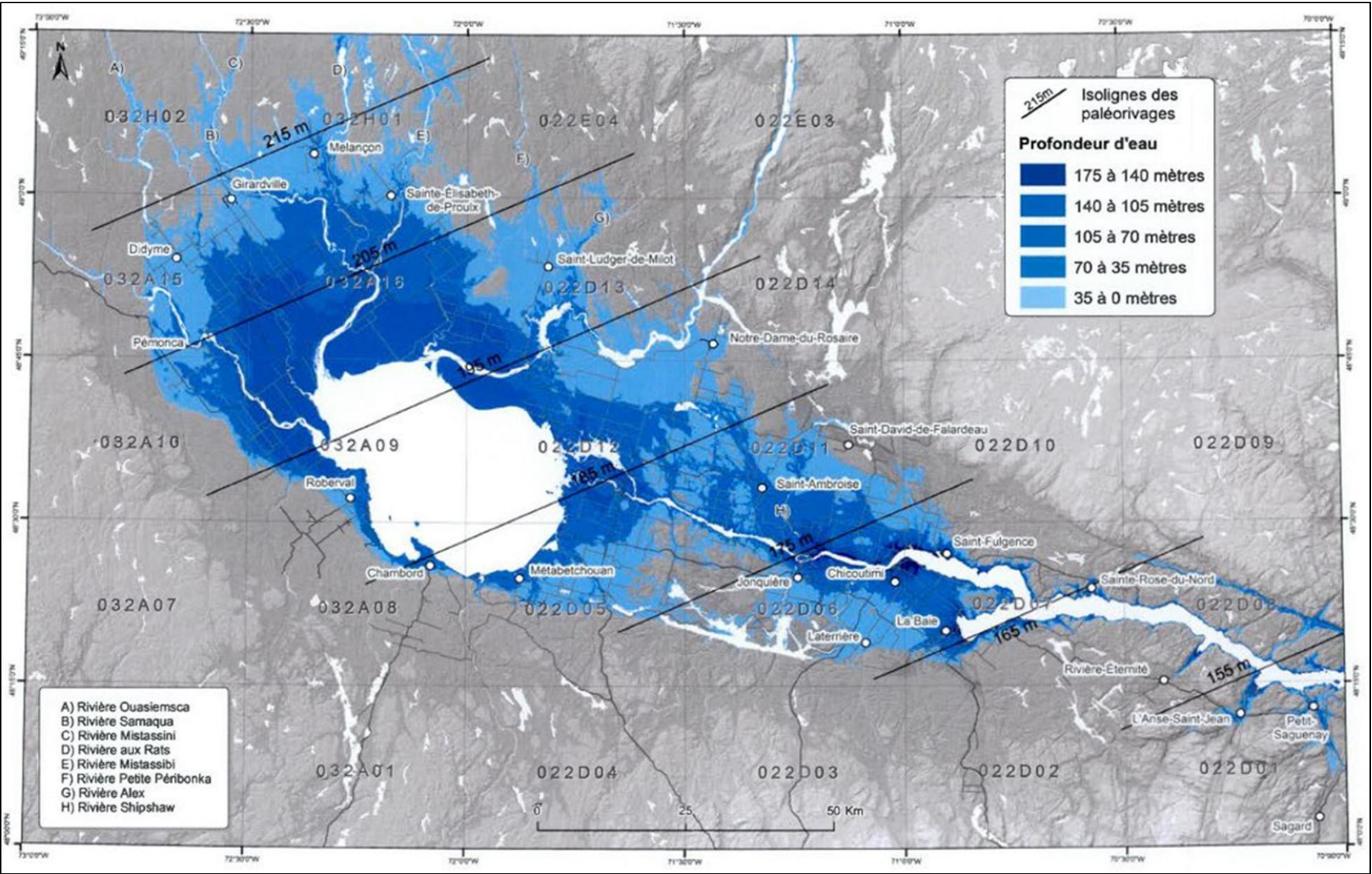


Figure 4 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Source : Leduc 2016, p.135)

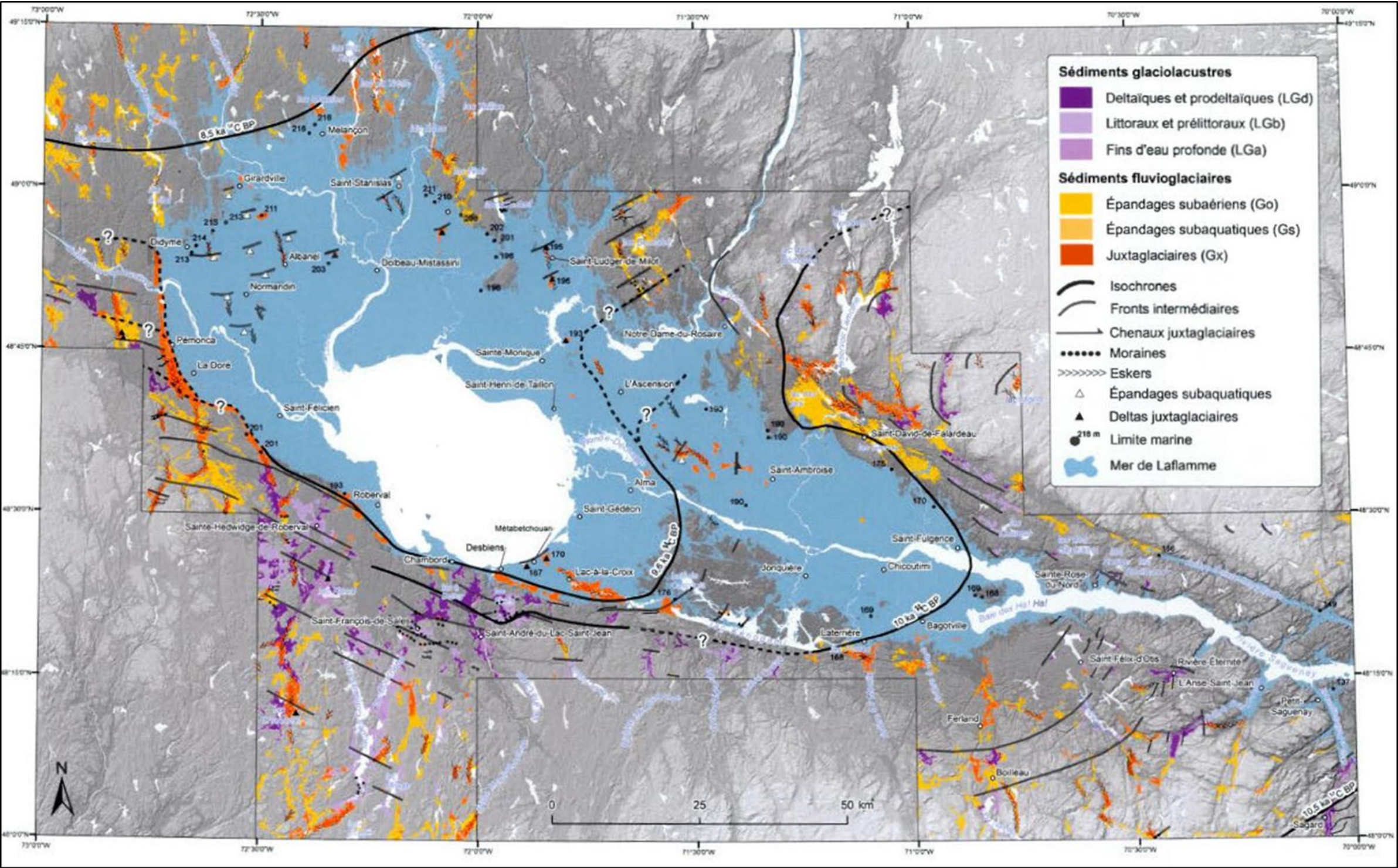


Figure 5 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres. (Source : Leduc 2016 : p. 48)

3.3 Profil géologique

Les dépôts de surface de la région résultent de la dernière déglaciation. La majorité du territoire est recouverte d'une couche de till d'épaisseur variable ou encore de sédiments résultants de l'épisode de la mer de Laflamme (figure 6). À maints endroits, surtout en bordure des basses terres, le socle rocheux affleure, alors que dans certaines vallées, se retrouvent plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur de sédiments (Hydro Québec 2002).

La fonte du glacier a produit l'écoulement d'un grand volume d'eau et le transport de beaucoup de sédiments. Ces sédiments se sont déposés en de longues plaines d'épandage réparties un peu partout sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

La plupart des affluents du Saguenay et du lac Saint-Jean ont établi leur lit dans des sédiments de même texture que ceux des plaines d'épandage. Il arrive parfois que des dépôts purement fluviaux se retrouvent le long de ces rivières. Localement, des dépôts de kame ou juxta-glaciaires sont associés aux dépôts d'épandage. Associés à ces plaines d'épandages se retrouvent des eskers.

À une échelle locale, des dépôts meubles plus particuliers sont parfois observés. C'est le cas de la Pointe-Taillon où une longue plaine d'épandage a été localisée, de même qu'à la sortie des rivières Petite-Pérignon et Métabetchouane où se trouvent des éboulis importants. Les chutes de la rivière Ouatichouan constituent, avec leurs 72 mètres de dénivellation, un autre phénomène géologique impressionnant.

Les eaux de fonte ont également formé de grands lacs qui sont disparus ou dont la superficie a décliné en laissant des sédiments glacio-lacustres. Le lac Saint-Jean ne doit cependant pas être pris en exemple de ce phénomène, son élargissement étant plutôt lié à l'incursion marine de la mer de Laflamme. Des dépôts glacio-lacustres le long d'un nombre important d'affluents du lac Saint-Jean et de quelques-uns du Saguenay (exemple de la rivière Chicoutimi) suggèrent la présence de grandes étendues d'eaux calmes disparues à la suite de la fonte complète des différents bouchons glaciaires qui se formaient au gré du recul glaciaire et de l'hypsométrie des territoires ainsi dégagés.

3.4 Hydrographie

De nombreux lacs se sont formés lors de la fonte de l'Inlandsis laurentien. Nombreux sont ceux qui ont disparu depuis, ce qui implique des modifications profondes du réseau hydrographique dans le temps et dans l'espace. Ainsi, dans le millénaire qui suivit le retrait glaciaire, le niveau du lac Kénogami était nettement plus élevé et une partie de l'eau de ce lac post-glaciaire se serait écoulée vers l'ouest par la rivière Belle-Rivière. Il en est de

même de la rivière Péribonka dont l'ancien cours inférieur retrouvait celui de la rivière Shipshaw, via le lac Tchitogama (Langevin et LeBlanc 2005).

Deuxième plus important affluent du fleuve Saint-Laurent, le bassin versant de la rivière Saguenay est cerné à l'est par celui de la rivière Betsiamites; à l'ouest par celui de la rivière Saint-Maurice, et au nord par les bassins versants orientaux de la baie James. Moins vaste que le bassin versant de la rivière Outaouais celui de la rivière Saguenay (incluant le bassin versant du lac Saint-Jean) n'en irrigue pas moins une superficie de 88 000 km² (figure 6).

Ses eaux s'écoulent principalement le long de trois axes géographiques (tableau 2, figure 8). La plus grande partie se décharge le long d'un axe nord-sud par les rivières Ashuapmushuan, Ticouapé, Mistassini, Mistassibi et Péribonka. À elles seules, ces trois rivières drainent une superficie de plus de 64 500 km² et fournissent près de 90 % des apports en eau du lac Saint-Jean (Marsan et al. 1983). Le second axe montre une orientation sud-nord. Les rivières aux Iroquois, Ouatichouan et Métabetchouane en sont les principaux affluents vers l'ouest, alors qu'à l'est, les rivières Pikauba, Chicoutimi, du Moulin, à Mars, Ha! Ha!, Éternité, Saint-Jean et Petit-Saguenay alimentent la rivière Saguenay. Le dernier de ces axes présente une orientation ouest-est. Il inclut les rivières Shipshaw, une des branches de la Sainte-Marguerite et la rivière Saguenay, cette dernière prenant sa source dans le lac Saint-Jean, réceptacle de plusieurs rivières qui coulent le long des deux premiers axes.

Le bassin hydrographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean se démarque des autres bassins hydrographiques du Québec de deux façons. D'une part, la rivière Saguenay est alimentée par le lac Saint-Jean qui, avec ses 1048.9 km² (Tremblay 1971), constitue l'une des plus grandes étendues d'eau douce du Québec. D'autre part, parallèlement à l'invasion du Saguenay par la mer (marée de 4.3 mètres à La Baie et de 4 mètres à Chicoutimi), il y a au seuil de Tadoussac une brusque remontée du fond marin qui, d'une profondeur de 245 mètres, remonte brusquement en l'espace de quelques centaines de mètres à 20 mètres. Les eaux douces de l'intérieur se mélangent aux eaux froides et salées de la mer qui s'avancent à contre-courant et forment ainsi un environnement riche en micro-organismes à la base de la chaîne trophique.

La superficie et la morphologie du bassin hydrographique du Saguenay–Lac-Saint-Jean en font un territoire très perméable aux mouvements des populations paléohistoriques de tout le subarctique oriental. En remontant les différents affluents du lac Saint-Jean, il est possible d'atteindre tout aussi bien la baie James, le fleuve Saint-Laurent, que les Grands Lacs à partir desquels tout le continent nord-américain est accessible (Delâge 1985; Murray 1888).

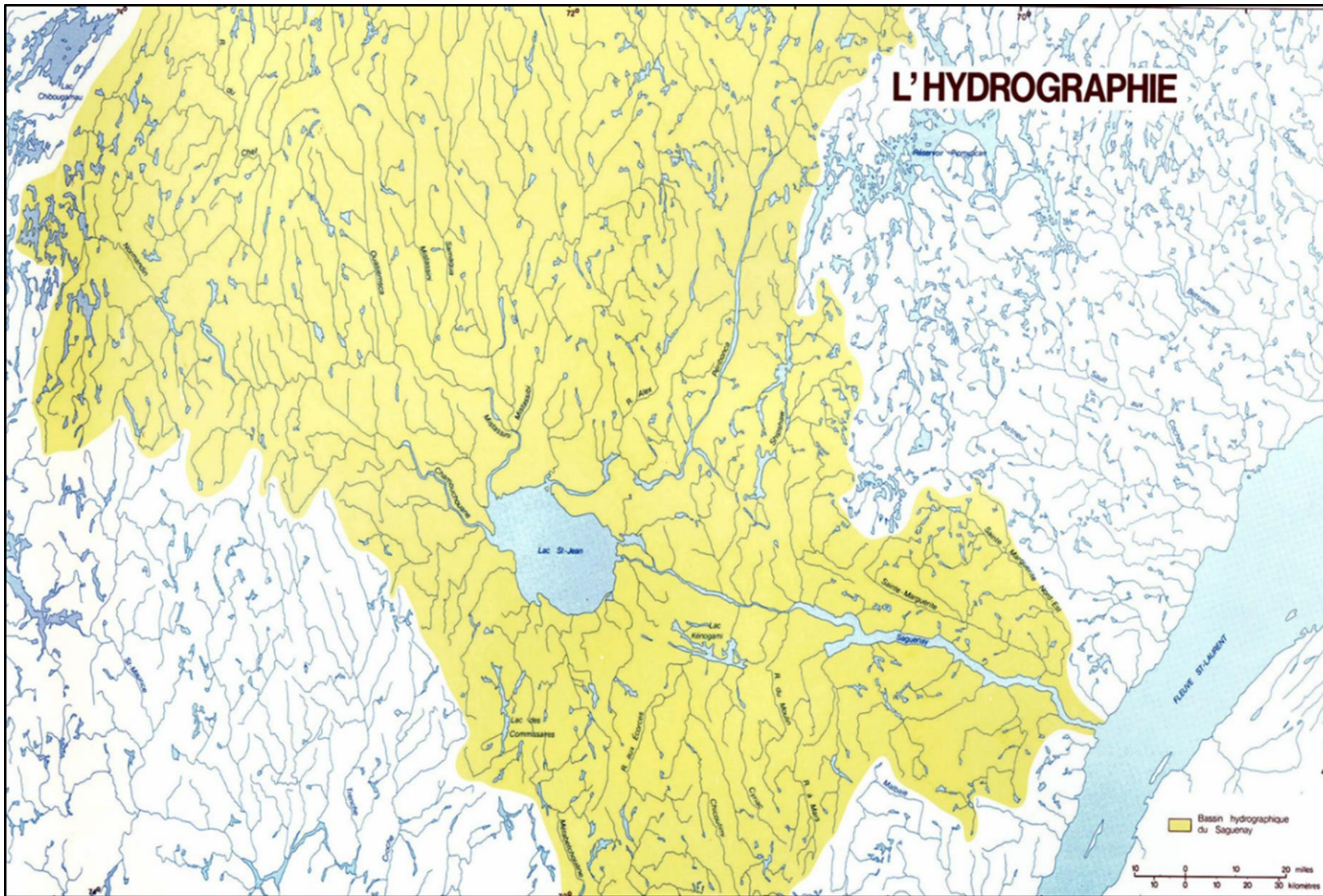


Figure 6 : réseau hydrographique du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Axe	Rivière	Cours (km)	Bassin (km ²)	Feuillet 1 : 50 000
Sud-Nord	Petit-Saguenay	80	816	21 M/16 ; 22 D/1
	Saint-Jean	55	756	22 D/1 et 2
	Ha! Ha!	73	609	22 D/2 et 7
	à Mars	133	660	21 M/10, 14 et 15 ; 22 D/2, 3 et 7
	du Moulin	70	373	21 M/14 ; 22 D/3 et 6
	Chicoutimi	36	ind.	22 D/6
	Cyriac	100	443	21 M/14 ; 22 D/3 et 6
	Pikauba	165	3497	21 M/11 et 14 ; 22 D/3 et 6
	aux Écorces	113	1311	21 M/13 ; 22 D/4, 5 et 6
	Belle Rivière	50	503	22 D/4 et 5
	Métabetchouane	165	2326	22 D/4 et 5 ; 21 M/5, 12 et 13 ; 31 P/9 et 16 ; 32 À/1 et 8
	Ouiatchouan	36,4	956	32 A/1 et 8
	Ouiatchouaniche	63,5	352	32 A/1, 8 et 9
	Aux Iroquois	Ind.	Ind.	32 A/8 et 9
Nord-Sud	Ashuapmushuan	184	15751	32 A/9, 10, 14 et 15 ; 32 H/3, 4, 5 et 6
	Ticouapé	50	Ind.	32 A/9, 15 et 16
	Mistassini	310	21891	32 À/9 et 16 ; 32 H/1, 2, 7, 10 et 15 ; 32 I/2, 7, 9, 10 et 16
	Mistassibi	478	12357	32 A/16 ; 32 H/1, 8, 9 et 16 ; 32 I/1, 8, 9 et 16 ; 22 E/5, 12 et 13 ; 22 L/4, 5, 12 et 13
	Péribonka	547	26943	32 À/9 et 16 ; 22 D/12, 13 et 14 ; 22 E/3, 6, 11 et 14 ; 22 L/3, 6 et 11
Ouest-Est	Shipsaw	128	2274	22 D/6, 11, 14 ; 22 E/3, 6 et 7
	Valin	76	756	21 M/6, 9, 10, 15 et 16
	Sainte-Marguerite	216	3246	22 C/5 ; 22 D/7, 8, 9 et 10

Tableau 2 : les affluents du Saguenay et du lac Saint-Jean.

3.5 Hydrométéorologie

Comme les rivières Péribonka, Mistassini et Ashuapmushuan fournissent près de 90 % des eaux au lac Saint-Jean, elles sont grandement responsables des variations saisonnières de son niveau (Langelier 1898 ; Marsan et al. 1983). Préalablement à 1926, l'écart entre le niveau le plus bas (au printemps avant la crue) et celui le plus haut (période de la crue) pouvait atteindre six mètres. Au plus fort de la crue, compte tenu de la faible élévation des berges, plusieurs hectares de berge devenaient momentanément inaccessibles.

Au moins deux phénomènes sont responsables de ces six mètres d'écart de niveau. D'une part, il y a le ratio inégal d'affluents et de confluents. Le lac Saint-Jean est alimenté par une dizaine de rivières dont certaines ont plus d'une centaine de mètres de largeur lorsqu'elles se jettent dans le lac. À l'autre bout, ne se trouve qu'un seul exutoire encombré d'îlots rocheux et d'une largeur maximale d'environ cent mètres. D'autre part, le lac Saint-Jean prend la forme d'une cuvette de faible profondeur (rarement plus de dix mètres) caractérisée par un faible bassin de rétention. Ce lac retient donc peu d'eau tout en ayant les caractéristiques d'un entonnoir qui en reçoit sans arrêt.



Figure 7 : Principaux bassins versants du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La principale conséquence de telles inondations a trait à l'accumulation subite de sédiments le long de certaines parties des principales rivières. Ainsi, tant la crue annuelle que des phénomènes exceptionnels comme celui de 1996 contribuent à enfouir profondément les vestiges qui auraient pu être laissés par les populations du passé (photo 1).

Au-delà des variations saisonnières, le niveau moyen du lac Saint-Jean a-t-il varié de façon significative au cours des cinq derniers millénaires? Si tel est le cas, et selon l'amplitude de la variation, il pourrait être possible d'ordonner les sites archéologiques sur une échelle chronologique en fonction de leur position par rapport au niveau naturel d'avant 1926 (Moreau 1996). À ce jour, il n'existe aucune étude détaillée sur les niveaux du lac pour les quatre derniers millénaires. Néanmoins, le retrait des eaux, amorcé il y a de cela environ 7000 ans, s'est poursuivi sans interruption jusqu'à ce que le lac Saint-Jean atteigne son niveau moyen d'avant 1926 (Germain Tremblay 1988: communication personnelle). Le seul élément de certitude connu, c'est qu'entre -5000 et -3000 avant notre ère, le lac serait passé du seuil de 120 mètres



Photo 1 : accumulation de sédiments lors de la crue exceptionnelle de 1996, rivière Pikauba.

à celui de 105 mètres, soit près de cinq mètres au-dessus du niveau moyen d'avant 1926 (Marsan et *al.* 1983; Parent et *al.* 1985; Tremblay 1985). La marque de 105 mètres correspond au retrait définitif des eaux salines.

Les maigres indices réunis à ce jour ne permettent cependant pas de préciser si les courbes obtenues pour la période de -5000 à -3000 correspondent au niveau moyen d'alors ou à des variations saisonnières d'amplitude peut être semblables, vraisemblablement différentes de celles enregistrées actuellement. Il est probable que les populations qui ont fréquenté les berges du lac au cours du quatrième et du troisième millénaire avant Jésus-Christ ont côtoyé une nappe lacustre de plus grande envergure.

Le niveau de la rivière Saguenay a également varié au cours des dix derniers millénaires. La fonte des glaciers, les phénomènes d'isostasie et d'eustasie, ainsi que l'amplitude des marées, se sont associés pour dessiner un fjord sensiblement différent de l'actuel (Daigneault 1985; Dionne et Occhietti 1996). Actuellement, le niveau des précipitations saisonnières n'a pas d'effet palpable sur la variation quotidienne du Saguenay. La forte inclinaison de la rivière entre sa sortie du lac Saint-Jean et la ville de Chicoutimi, à quelque 60 km en aval, fait que la crue du printemps passe inaperçue.

Des variations, si minimes soient-elles, vont avoir des effets sur la dynamique qui préside à l'occupation des berges. Le long du Haut Saguenay, il y a 5000 ans, les effets combinés des marées, des incursions marines et du déversement plus important de la part du lac Saint-Jean ont provoqué des variations à la hausse du niveau des eaux. Par conséquent, la superficie des berges occupables a nécessairement diminué. Au Bas Saguenay, hormis quelques anses, criques et rares embouchures de rivière, peu d'endroits recèlent les qualités recherchées par ceux qui circulaient sur le Saguenay avant le XIX^e siècle. Or, comme le démontrent les travaux accomplis dans ce secteur au cours des dernières années, il est probable que ces quelques endroits ont tous, à un moment donné ou l'autre, été occupés (Langevin 2004). Pour ce qui est des occupations récentes (les trois derniers millénaires), on devrait pouvoir observer les traces de ces occupations à proximité des berges actuelles; l'effet des marées ayant été présent de la même façon. Dans le cas de sites plus anciens (plus de 3000 ans), il faudra chercher plus à l'arrière, près des anciennes lignes de rivage (Langevin 2004a).

3.6 Climat

Pour l'essentiel, les conditions climatiques actuelles auraient prévalu au cours des 5000 dernières années. En conséquence, les populations humaines qui ont exploité les ressources de la zone d'étude ont dû organiser leur rythme de déplacement et d'exploitation en regard de ces conditions saisonnières.

Les températures moyennes annuelles du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont de 2.2°C pour le secteur de Chicoutimi et de 1.1°C à l'ouest, non loin de Chibougamau. La zonation s'oriente selon un axe ouest-est en relation avec l'axe du lac. De plus, la nappe lacustre paraît jouer un rôle sur la diminution des écarts thermiques moyens de l'été.

“En somme, sur le plan thermique, la région constitue une oasis inscrite à l'intérieur du bouclier. À bien des égards, les isothermes régionaux sont semblables à ceux de la région de Québec.” (Dufour 1981: pl. A-3)

Quant aux précipitations annuelles, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se compare à celle de l'ensemble du Québec méridional, mais est moins arrosée que la région de Québec

(44 à 50 pouces ou 1100 à 1250 mm). Outre la variation de leur distribution spatiale, les précipitations varient selon les saisons. La région est sous l'influence d'un climat continental humide caractérisé par un été frais. En conséquence, par rapport aux espaces de même latitude, elle a l'apparence d'une oasis qui a pu jouer un rôle d'attraction vis-à-vis d'un bon nombre de groupes amérindiens (Nixon 1828, p. 161). Du moins, c'est l'avis de Murray (1888: 160-161) qui souligne de façon exaltée le côté exceptionnel du climat de la région, et plus particulièrement celui du territoire jeannois.

3.7 Flore

Lors de son retrait, la masse glaciaire a grandement contribué au façonnement du paysage. Celui-ci conditionne les étapes de mise en place de la flore. Quelques études palynologiques et de macrorestes permettent de dresser un portrait assez fidèle de la chronologie de la mise en place du couvert végétal (tableau 3).

Type de forêt	Caractéristiques
Désert périglaciaire (11-9000 A.A.)	- Le retrait du glacier Inlandis s'est effectué dans un axe nord-ouest et s'est produit de 11 000 à 9500 ans A.A. - Laisse un désert périglaciaire abondant en sable avec des sédiments pauvres en matière organique. - Le paysage est donc dépourvu de toute végétation malgré la présence de nombreux lacs.
Toundra (9-7200 AA)	- La toundra est dominée par les Cypéracées et les Graminées. - Se retrouve aussi des Artemisia, Ambrosia, Rosacées et autres, des arbustes tels le bouleau glanduleux (sp. arbustive), plusieurs espèces de saules, l'aulne crispé et l'if. - Une toundra herbeuse s'installe d'abord suivie d'une toundra arbustive où bouleaux, saules et ifs dominent successivement. - La toundra a perduré assez tardivement là où l'altitude élevée du massif montagneux, freinant aussi la forêt boréale.
Taïga (8-5200 AA)	- Caractérisée par l'apparition de bosquets d'épinettes noires séparés pas de vastes étendues occupées principalement par les Cladonies (lichen). - En bordure des bosquets, il peut y avoir des bouleaux glanduleux et de l'aulne vert. - Le mélèze laricin fait parfois partie du paysage en milieu humide. - L'épinette blanche et le sapin baumier y sont rares.
Pessière	- C'est le royaume de l'épinette. Elle contient surtout de l'épinette noire et de l'épinette blanche. - Les pessières sont encore présentes aujourd'hui sur l'essentiel de la réserve faunique des Laurentides, de même qu'au nord des basses terres du lac Saint-Jean, en particulier en haute altitude (800 mètres et plus). - Elles se caractérisent par du sapin baumier, parfois de l'épinette, ainsi que le mélèze laricin en milieu humide. - Le bouleau blanc et le peuplier faux-tremble participent au stade forestier de transition menant à la pessière climatique.
La Sapinière à bouleau blanc	- Principalement constituée de sapin baumier et de bouleau blanc. - Parfois un peu d'épinette noire ou d'épinette blanche et beaucoup plus rarement de l'érable à sucre. - Présence de l'aulne rugueux près des tourbières et le long des cours d'eau.

Tableau 3 : Évolution du couvert forestier au nord du Québec.

À travers le temps, la variable hypsométrique contribue à différencier de façon significative le profil végétatif et à y créer la variabilité observable à une échelle tant diachronique que synchronique.

Pour les populations paléohistoriques, le couvert végétal constitue un paramètre crucial en ce sens que s'y trouve associée la biomasse animale. L'exploitation de cette biomasse

requiert des techniques de prédation qui varient selon les mœurs et coutumes de chacune des espèces animales. Le schème d'établissement des humains est lui aussi étroitement lié à la disponibilité de ces ressources. Or, grâce aux analyses polliniques, il est souvent aisé de documenter, pour un territoire donné, l'évolution du couvert forestier (et par extension du climat).

Au centre sud du Québec, le retrait du glacier Inlandsis s'est fait dans la direction nord-ouest, depuis les basses terres du Saint-Laurent dans la région de Québec (voir figure 5). Partout, au retrait glaciaire succède une période de sédimentation où les premiers niveaux organiques se mettent en place (Richard 1973, p. 583) et sont suivis par une augmentation rapide du substrat pédologique. C'est ainsi que sur la bordure de terre enclavée entre les rivages des mers de Goldwaith et De Champlain et le contrefort des Laurentides, la toundra se serait circonscrite à une bande rapprochée le long du front glaciaire. Il est probable que la même situation s'est produite dans la bordure entre le front glaciaire et les rives de la mer de Laflamme. Ainsi, en raison du froid et de la remontée des eaux liée à la formation des mers de Champlain, de Laflamme et de Goldwaith, il a fallu attendre plusieurs siècles avant que ne se développe une végétation arborescente (Labelle et Richard 1981).

Dans le détail, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se caractérise comme suit : un territoire de forêts mixtes qui bordent la rivière Saguenay et le lac Saint-Jean, enclavé au sein de la forêt boréale de conifères et se subdivisant en plusieurs écorégions. Ces dernières correspondent alors à des portions de territoire caractérisées par des climats régionaux distincts illustrés par la distribution de la végétation (Jurdant et al. 1972).

Deux types de forêts composent l'essentiel du cadre écorégional actuel. D'une part, la forêt boréale qui s'étend surtout sur les hautes terres. On y retrouve une flore typique de celle du Bouclier: l'épinette noire et le sapin Baumier adaptés au climat froid. D'autre part, dans les basses terres se retrouve presque exclusivement la forêt laurentienne (figure 8). Il s'agit de forêts mixtes dominées par le sapin et l'épinette noire, le bouleau jaune ou l'érable rouge. Y sont également présents, quoiqu'en moins grand nombre: le pin rouge, le pin blanc et le frêne noir (ibid: 41).

Au sein de cette forêt, la plaine du lac Saint-Jean est, selon Jurdant (1972), le domaine de la sapinière à érable rouge. Toutefois, à l'échelle locale, le couvert végétal actuel est partiellement le résultat d'activités récentes. Les informations sur la flore, tant du Saguenay que du Lac-Saint-Jean, avant les transformations de la colonisation sont rares et incomplètes. Notons ce commentaire d'un employé du Poste de Chicoutimi il y a environ 150 ans.

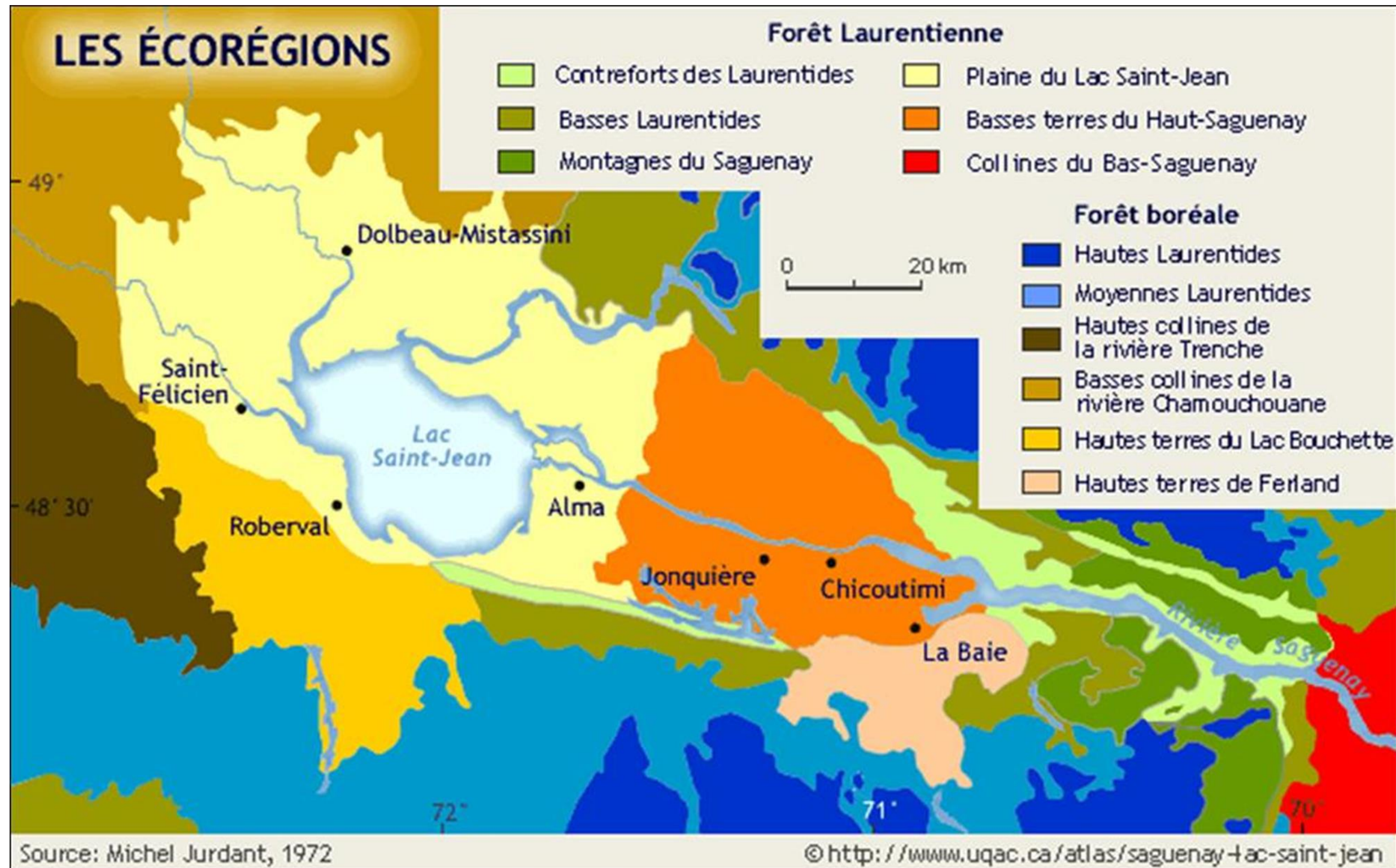


Figure 8 : Caractéristiques écologiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

De façon générale, les données palynologiques indiquent que depuis 7000 ans, l'épinette noire, le sapin baumier et la plupart des essences courantes de la forêt laurentienne sont localement présents (Richard 1985).

3.8 Faune

3.8.1 La faune halieutique

À l'intérieur du territoire drainé par le réseau hydrographique du Saguenay, la présence de nombreux sites localisés le long de l'embouchure des affluents, suggère qu'il s'agissait d'endroits où la pêche de l'une ou l'autre des nombreuses espèces (29 pour le lac Saint-Jean; 90 pour la rivière Saguenay) de poissons actuellement répertoriés aurait pu constituer une des activités de subsistance des populations autochtones.

De la comparaison entre les espèces répertoriées au Lac-Saint-Jean et au Saguenay, découle des constats qui illustrent la division tripartite de l'environnement écohydrographique du réseau hydrographique du Saguenay. Ainsi, certaines espèces se retrouvent exclusivement dans le Lac-Saint-Jean et ses affluents, alors que d'autres comme la Truite mouchetée (Omble de fontaine), le grand Brochet, le Doré, le Meunier noir ou rouge et la Perchaude se retrouvent dans le Saguenay-rivière (Haut Saguenay) et le lac Saint-Jean (tableau 4). En fait, dans la majeure partie du Haut Saguenay (soit entre le lac Saint-Jean et la rivière Shipshaw), on ne retrouve que des espèces dulcicoles caractéristiques des communautés boréales et des lacs-réservoirs où le Brochet, le Doré et le Meunier noir constituent les espèces dominantes (Mousseau et Armellin 1995, p. 78). En aval de la rivière Shipshaw s'ajoutent quelques espèces anadromes et catadromes telles que le Saumon Atlantique, l'Anguille d'Amérique et la Truite de mer.

En termes d'abondance et de dominance, peu d'études ont été effectuées. Au Lac-Saint-Jean, où les recensements les plus systématiques ont été effectués, ce sont les poissons de fourrage qui dominent. Dans la partie supérieure du Haut Saguenay, deux inventaires ont permis de constater que des espèces comme la Perchaude, le Doré ou le Brochet semblent venir au premier rang, quoique l'abondance de certaines espèces de fourrage aurait été sous-estimée.

Les résultats d'aujourd'hui en termes d'abondance sont assurément biaisés par les différentes pressions qu'a subies le réseau hydrique depuis le XIX^e siècle et ne sont par conséquent que le pâle reflet de la richesse qu'ont pu apprécier les populations paléohistoriques. Par exemple, la surexploitation ainsi que la mise en œuvre d'importants aménagements sur le cours inférieur de la Grande et de la Petite Décharge du lac Saint-Jean ont eu des effets négatifs sur la richesse. La situation se détériora à un point tel que dès 1920, la richesse ichtyologique du lac ne constituait plus qu'un vague souvenir (Longstreth 1922; Potvin 1923). Avant cette époque, non seulement l'embouchure de la

Grande Décharge, mais également les affluents du lac étaient reconnus comme des lieux très riches en poissons de toutes sortes (Doré, Brochet, Ouananiche et Perchaude). Cette grande productivité atteignait son pic entre mai et octobre, au moment où, pour des raisons de reproduction, plusieurs espèces fréquentaient assidûment ces lieux.

Barbotte brune	Chabot tacheté	Chabot visqueux
Cisco de lac	Doré jaune	Éperlan arc-en-ciel
Épinoche à cinq épines	Épinoche à trois épines	Fondule barré
Fouille-roche zébré	Grand brochet	Grand corégone
Lotte	Méné de lac	Méné émeraude
Méné à nageoires rouges	Meunier noir	Meunier rouge
Mulet à cornes	Mulet perlé	Naseux des rapides
Omisco	Omble de fontaine	Ouananiche
Ouitouche	Perchaude	Poulamon
Queue à tache noire	Touladi	

Source : Desrosiers 1995 ; Lapointe 1985 ; SIFA 1996 ; Talbot et Lapointe 1978

Tableau 4 : Inventaire des ressources ichtyologique du lac Saint-Jean.

Même encore aujourd'hui, certains de ces affluents montrent de grandes richesses. Ainsi, l'embouchure de la rivière Ashuapmushuan et celle de la rivière Mistassini constitue des endroits de prédilection pour ce qui est de la productivité des habitats ripariens.

“Le secteur nord-ouest du lac, situé dans l'axe des rivières Ashuapmushuan et Mistassini, renferme les habitats ripariens les plus vastes ce qui confère à ce secteur d'être au moins deux fois plus productif qu'ailleurs. La ouananiche, le doré et le corégone sont les trois principales espèces de poissons d'intérêt sportif, dont on retrouve des zones de fraie dans la rivière Mistassini, en plus d'être un secteur de pêche pour le doré.” (Municipalité de Saint-Méthode 1996: 47)

Les contextes archéologiques locaux sont rarement révélateurs en ce qui a trait au niveau d'exploitation des ressources marines dans les temps passés. Sur les berges du Bas-Saguenay, seuls les sites DbEl-4 et DbEl-9 (rivière Sainte-Marguerite), DcEp-3 et DcEp-2 (Anse à la Croix) ont révélé la présence de poissons dans l'alimentation des populations paléohistoriques, et il ne s'agit que de traces ténues (Gates 2002; Ostéothèque 1997, 1998 et 1999). Dans le Haut-Saguenay, le site DcEs-1 (site de Chicoutimi) s'est avéré un peu plus productif avec sept espèces représentées, chacune par quelques fragments. Notons la présence de l'Esturgeon noir devenu rare depuis ce temps; du Doré, du Grand Brochet, de la Morue Franche et d'un salmonidé (Chapdelaine 1984 ; Ostéothèque 2006). Globalement, on ne parle malgré tout que de 60 fragments (37 de 1969 à 1972 ; 23 en 2004) sur un total de 8357 os (5960 de 1969 à 1972; 2397 en 2004), ce qui suggère, toute chose étant égale, que moins de 1% de la diète se composait de poisson. Au Lac-Saint-Jean, peu d'analyses ostéologiques ont été effectuées malgré le grand nombre de sites répertoriés. Seul le site

DcEx-1 dont l'occupation principale remonte à la fin de la paléohistoire et à la période de contact a, sur les berges du lac Saint-Jean, livré un certain nombre de vestiges (Laliberté et Moreau 1988; Ostéothèque 2002). Parmi les espèces identifiées se trouvent le brochet, le meunier, la ouananiche et l'omble de fontaine. Seulement 57 des 7904 fragments osseux découverts représentent des espèces dulcicoles, soit moins de 1%. Ce résultat est d'autant plus étonnant qu'encore de nos jours l'embouchure de la rivière Métabetchouane (directement devant ce site) est reconnue comme un excellent endroit de pêche. L'absence relèverait dès lors plus de contingences culturelles que naturelles. Les travaux effectués dans le cadre de la mise en place par Hydro-Québec, d'un barrage sur la rivière Péribonka, ont permis de procéder à des analyses ostéologiques sur les vestiges de trois sites situés aux environs de la confluence des rivières Péribonka et aux Serpents. Ces analyses ont révélé la présence du brochet et de la lotte sur seulement l'un des trois sites. Encore une fois, il y a là démonstration que les ressources ichtyologiques étaient somme toute peu importantes dans la subsistance des populations amérindiennes préalablement à l'arrivée des Européens (Ostéothèque 2005a).

3.8.2 L'avifaune

Plus de 300 espèces d'oiseaux nicheurs ou migrateurs ont été dénombrées à l'intérieur du réseau hydrographique du Saguenay (Savard et Cormier 1995).

“Avec sa riche plaine agricole située à 160 km du Saint-Laurent, le Lac-Saint-Jean sert de point de ralliement à bien des oiseaux de terrain ouvert qui sont soit égarés ou en migration, au-dessus de la forêt boréale.” (Aubry, Gosselin & Yank, 1991, n-p)

Parmi toutes ces espèces, la moitié (51 %) nicherait à l'intérieur des limites du Haut ou du Bas Saguenay, 19 % ne font que passer, 5 % ne sont présentes qu'en hiver et 25 % en été.

“Mises à part les battures de Saint-Fulgence et la baie des Ah ! Ah !, il y a très peu d'habitats significatifs pour ces oiseaux.” (Mousseau et Armellin 1995, p. 112)

Au Lac-Saint-Jean par contre, les aires de nidification, d'alimentation et de repos de la sauvagine sont bien identifiées et documentées. Au total, on a dénombré 47 espèces d'oiseaux migrateurs (tableau 5) qui fréquentent de façon plus ou moins régulière les battures du lac Saint-Jean. Il est à peu près impossible de se représenter la situation préalablement au maintien des eaux du lac Saint-Jean à leur niveau naturel le plus élevé. Par conséquent, la distribution spatiale des zones pouvant accueillir la sauvagine a certainement été modifiée.

“De par leur profil biophysique, le fjord du Saguenay et le lac Saint-Jean constituent un corridor de migration naturel pour plusieurs espèces qui vont de l'Atlantique à l'Arctique pour

y nicher. [] Pour ces espèces nichant dans l'Arctique, la région constitue la première (ou la dernière dépendant du sens de la migration!) oasis au travers de la forêt boréale.” (Savard et Cormier 1995: 11)

Cette ressource saisonnière devait constituer un attrait pour l'occupation des environs immédiats des zones de marnage ou de marécages du lac Saint-Jean et du fjord de la rivière Saguenay. Actuellement, les battures de Saint-Fulgence, refuge printanier et automnal pour des milliers d'oiseaux de plusieurs espèces, attirent encore l'attention de milliers de personnes. La cause de l'intérêt n'est plus la même, mais l'attrait demeure.

<u>Canards plongeurs</u>	*harle couronné	*canard chipeau
Arlequin plongeur	*harle huppé	canard huppé
*bec-scie à poitrine rousse	harel de Kakawi	canard siffleur d'Amérique
*bec-scie commun	macreuse à ailes blanches	*canard souchet
*bec-scie couronné	macreuse à bec jaune	*canard branchu
*garrot commun	macreuse à front blanc	*canard colvert
canard kakawi	macreuse noire	*sarcelle à ailes bleues
canard roux	macreuse brune	*sarcelle à ailes vertes
eider à duvet	morillon à collier	sarcelle canelle
fuligule à dos blanc	morillon à tête rouge	*sarcelle d'hiver
*fuligule à tête rouge	*petit fuligule	<u>Oies</u>
*fuligule à collier	petit garrot	bernache cravant
fuligule milouian	petit morillon	*bernache du Canada
garrot de Barrow	<u>Canards barboteurs</u>	oie des neiges
*garrot à œil d'or	*canard malard	oie rieuse
grand morillon	*canard noir	<u>Cygne</u>
*grand harle	*canard pilet	Cygne siffleur
*Espèce nicheuse (réf. Desrosiers 1995, Savard et Cormier 1995)		

Tableau 5 : inventaire de la sauvagine du Lac-Saint-Jean.

Archéologiquement, l'avifaune est peu documentée dans les assemblages ostéologiques. Divers types de canards, des représentants de la famille des Laridés (goélands, mouettes, sternes), des Accipitridés (oiseaux rapaces), des Gavidés (Huarts) et de celle des Tétraoninés (Gélinottes, Tétras et Lagopèdes) figuraient au menu des groupes qui ont occupé l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite au cours des six derniers millénaires (Gates 2000, 2000a et 2002; Ostéothèque 1998). Un peu plus en amont, à l'Anse-à-la-Croix, les Anatidés (Canards plongeurs et barboteurs) de même que les Tétraoninés (Gélinottes, Tétras et lagopèdes) sont présents (Ostéothèque 1998 et 1999). Dans les deux cas, le nombre d'ossements d'oiseaux surpasse celui des poissons.

Le Haut Saguenay n'est représenté que par le site de Chicoutimi. Les oiseaux y représentent 4,9% des os identifiés de la couche indienne (Chapdelaine 1984, p. 305). Parmi les espèces identifiées, les Gavidés sont les mieux représentés. Les autres espèces découvertes sur la Sainte-Marguerite sont également représentées, à l'exception des oiseaux de proie. Au Lac-

Saint-Jean, le site DcEx-1 n'a livré que quelques vestiges de plusieurs des espèces identifiées ailleurs (Laliberté et Moreau 1988). Il s'agit du seul endroit où la classe des oiseaux est moins bien représentée que celle des poissons. Les sites DjEt-1, 4 et 7, sis sur le cours moyen de la rivière Péribonka, ont livré quelques rares traces de sauvagines (Ostéothèque 2005, 2005a et 2005b)

3.8.3 La faune terrestre

Les commentaires portant sur la faune d'avant et du début de l'ouverture du Saguenay–Lac-Saint-Jean à la colonisation sont aussi rares que laconiques. Pour la région, on parle occasionnellement du Castor, de l'Ours, de la Loutre, de la Martre, du Renard, du Loup-cervier (Lynx), du Lièvre, du Caribou, du Carcajou, du Porc-épic, de la Marmotte, de la Mouffette, de l'Orignal et du Loup (C.E.R.H.S 1968a; Chambers 1904; Murray 1888; Normandin 1732). Ni ces informations historiques, ni les quelques données ostéologiques provenant de sites archéologiques (DcEx-1, DdFb-40, DdEw-12, DcEs-1, DjEt-1, 4 et 7, DcEp-2 et 3, DbEl-4, 9 et 10) ne démontrent de différences notables entre la faune telle qu'elle se présentait avant l'ouverture du territoire au cours de la période pré-colonisation et celle d'aujourd'hui.

Seules quelques-unes des 47 espèces mentionnées (Cameron et Orkin 1949) sont récemment disparues ou rares à proximité des zones habitées (tableau 6). C'est le cas du Carcajou (on en trouvait près de Chicoutimi au début du XIX^e siècle), du Caribou (cheptel d'environ 10 000 têtes au début XIX^e siècle), du Loup et du Cerf de Virginie (Langevin, Dionne, Longuépée, Tremblay et Moreau 2003 et 2004). Des 44 espèces, moins de la moitié ont des qualités qui rendent leur exploitation vraisemblable par les Amérindiens (Guitard et Laliberté 1985). S'il est vraisemblable que la densité générale de la faune terrestre a diminué avec la colonisation, il demeure difficile de quantifier le phénomène.

<u>avec valeur économique</u>		<u>sans valeur économique</u>
Loup	Lièvre	Musaraigne (6 espèces)
Renard roux	Loutre	Taupe
Renard arctique	Rat musqué	Chauve-souris (5 espèces)
Martre	Porc-épic	Rat, Souris et Campagnol (7 espèces)
Pélan	Marmotte	Souris-sauteuse (2 espèces)
Vison	Écureuil roux	Mouffette rayée
Carcajou	Tamias	
Lynx	Grand polatouche	
Caribou	Hermine	
Orignal	Belette pygmée	
Castor	Coyote	
	Cougar	

Ours noir	Cerf de Virginie
(Cameron et Orkin 1949; Guitard et Laliberté 1985)	

Tableau 6 : inventaire des principaux mammifères du Lac-Saint-Jean.

Les découvertes effectuées sur les sites DbEl-4 et DbEl-10, situés à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, démontrent que la faune actuelle s'est mise en place dès le quatrième millénaire avant Jésus-Christ. La présence du castor, du caribou et autres y ont été attestés (Gates 2000 et 2000a; Langevin 2000a; Langevin et Girard 1997 et 1998a; Langevin, Girard et Fortin 1999, 1999a; Langevin, Girard et Rioux 2000 et 2001; Ostéothèque 1997, 1998 et 1999).

Globalement, que ce soit à l'embouchure de la rivière Chicoutimi (DcEs-1), de la Métabetchouane (DcEx-1) ou encore le long de la rivière Péribonka (DjEt-1 à 4), le castor ressort toujours comme la principale espèce représentée, que ce soit avant ou après l'arrivée des Européens.

3.9 Conclusion

Affirmer que la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean se caractérise par un environnement très accueillant pour les populations humaines tant paléohistoriques qu'historiques, constitue un fait commun. Ce qui distingue le secteur à l'étude des autres c'est sa position géographique particulière, à cheval sur des environnements subarctiques et tempérés.

La superposition d'une forêt mixte et d'une forêt boréale engendre une diversité qui a dû constituer un attrait pour les populations humaines. La littérature ethnohistorique atteste d'ailleurs de la rencontre de nations amérindiennes se donnant rendez-vous à l'embouchure des rivières Chicoutimi et Métabetchouane. Le terme de carrefour culturel paraît dès lors approprié. Il illustre une grande complexité culturelle que l'archéologue tente de déchiffrer à l'aide des traces laissées ici et là par le passage rapide de petites populations durant plus de cinq millénaires.

4. Milieu humain

4.1 La période paléohistorique (du début de l'occupation humaine jusqu'à Cartier)

Selon les données actuelles, la région du Lac-Saint-Jean aurait été définitivement occupée au cours du quatrième millénaire avant Jésus-Christ (Langevin et Plourde 2017). La pénétration par l'intérieur des terres se serait effectuée par la région du lac Champlain, pour atteindre le lac Saint-Jean via les rivières Saint-Maurice et Ouiatchouan. Rapidement, l'occupation du Lac-Saint-Jean se serait faite sur une base continue.

Entre le Lac-Saint-Jean et le Haut Saguenay, les plus anciens sites se situent pour la plupart à l'est du lac Saint-Jean, aux entrées de la Petite et de la Grande Décharge. Les Amérindiens de cette époque n'occupaient cependant pas que ce secteur ; des indices de leur présence ayant été notées à quelques endroits le long de la rivière Ticouapé (à l'ouest du lac Saint-Jean), sur les berges du lac des Commissaires (au sud du lac Saint-Jean) et à l'extrémité est du lac Kénogami (Langevin et Plourde 2017). Il est aussi probable qu'ils remontaient l'un et/ou l'autre des affluents septentrionaux du lac Saint-Jean, du fait que dès le troisième millénaire avant Jésus-Christ, soit quelques siècles à peine après leurs premières incursions, ils auraient déjà été en possession du quartzite des lacs Mistassini/Albanel (Langevin, McCaffrey, Moreau et Hancock 1995).

Au cours de l'Archaïque final (entre 2000 et 1000 avant notre ère), les indices d'occupation se font plus nombreux. Des vestiges ont été recueillis à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka (Langevin et Plourde 2017) ainsi que sur les anciens rivages de Mashteuiatsh. Il y a là démonstration d'un ancrage progressif sur le réseau hydrographique du lac Saint-Jean. La tendance observée au début de l'Archaïque est encore présente, car c'est principalement à l'est, le long des deux déversoirs du lac Saint-Jean, que se trouvent les plus grandes concentrations de vestiges. C'est néanmoins par le sud-ouest du lac Saint-Jean que les influences culturelles sont les plus tangibles. Les sous-réseaux des rivières Métabetchouane, Ouiatchouan, voire de la rivière aux Iroquois et de la rivière Ouiatchouaniche, servent alors de voies de transit pour les échanges entre régions.

“L’ancrage dans le territoire se fait particulièrement sentir par l’utilisation plus importante qu’avant de matières premières locales, ou tout au moins régionales. Il y a là démonstration d’une emprise de plus en plus grande du territoire et de ses richesses. Cependant, on parle encore d’une très faible démographie de l’ordre de moins de 0,05 habitant par kilomètre carré. Seuls des déplacements spatiaux importants peuvent justifier cette grande connaissance du territoire, et une fois de plus on doit s’interroger sur les motivations profondes de ces déplacements. Il est peu probable que ceux-ci soient nécessaires du point de vue de la subsistance. Le territoire est immensément riche (altithermal), encore à peu près vierge et peu peuplé. En bonne partie, ces déplacements pourraient être motivés par les interactions avec des groupes plus ou moins apparentés qui eux se déplacent pour à peu près les mêmes raisons.” (Langevin 2000a, p. 12)

De nombreux assemblages du lac Saint-Jean dateraient de la fin de l’Archaique et du début du Sylvicole (circa –1000). L’influence des courants idéologiques du Centre Est américain se retrouve dans quelques assemblages régionaux. C’est le cas d’un site du lac Vert, à l’ouest du lac Kénogami, et de la Grande Décharge du lac Saint-Jean (Langevin 2015). Au nord du lac Saint-Jean, peu de sites témoignent de cette période. Les populations nouvellement arrivées semblent plus enclines à échanger avec les groupes du sud, qu’à exploiter les ressources nordiques.

Même si l’apparition de la poterie, suivie de près par les premiers essais d’utilisation de plantes domestiquées dans la vallée du Saint-Laurent, n’affecta pas de façon sensible le mode de vie des populations du Subarctique oriental, des changements se firent sentir au niveau du schème d’établissement. Jamais les Amérindiens du Lac-Saint-Jean n’adopteront le mode de vie agraire, pas plus qu’ils ne deviendront potiers ou qu’ils ne se sédentariseront. Malgré tout, leur cycle de transhumance va se réduire et leurs camps estivaux, traditionnellement situés en périphérie de la Grande et de la Petite Décharge, seront déplacés vers les embouchures des rivières Ouiatchouan et Métabetchouane (Langevin 2015).

En parallèle, l’intérieur des terres témoigne d’une occupation intense. Des lacs peu ou jamais occupés jusqu’alors verront leurs richesses exploitées, vraisemblablement au cours de la saison hivernale. Dans la même foulée, la calcédoine et le quartz, matières premières locales de qualité discutable, prennent largement le pas sur le quartzite de la rivière Témiscamie réduit, au moment du Contact, à un matériel de taille marginal dans les assemblages. Les groupes autochtones se régionalisent plus que jamais et de nouveaux liens privilégiant les contacts par l’ouest et le nord se mettent en place. Ces liens perdureront jusqu’à la période du Contact et même au-delà.

Que ce soit la rivière Ashuapmushuan, la Mistassini ou la Péribonka, c’est à partir du Sylvicole moyen que les assemblages témoignent d’un dynamisme et d’une intensité sans

précédent de l'occupation paléohistorique. Ainsi, plus le nombre des interventions augmente sur les bassins versants de ces rivières, plus le nombre de sites archéologiques croît. Ces sites, au nombre de plusieurs dizaines, témoignent d'une occupation de l'arrière-pays d'au moins 3000 ans (Langevin 2015), donc du début du Sylvicole moyen.

Des fragments de céramique typique du milieu du Sylvicole (entre 500 et 1000 A.D.) ont été recueillis sur les bassins versants des rivières Péribonka et Mistassini. Il ne s'agit pas de centaines de sites, encore moins de centaines de vases, mais de quelques traces qui laissent entrevoir qu'on remontait ces rivières pour en exploiter les ressources, tout en se servant de ces chemins d'eau pour atteindre d'autres bassins hydrographiques (Langevin et LeBlanc 2005 ; Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005). La grande connaissance du milieu, sous-entendue par l'explosion relative du nombre de sites du Sylvicole, laisse d'ailleurs supposer que de telles expéditions auraient débuté dès la fin de l'Archaïque.

Avec la fin du Sylvicole va s'accroître la prise en main du territoire. Les lieux d'arrêts semblent se multiplier et deux tendances se dessinent ; l'une représente des sites paléohistoriques dont le contenu archéologique se limite presque totalement aux matériaux disponibles localement (Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2005). Ces sites auraient été occupés par des groupes ayant peu de contacts avec l'extérieur, ou encore témoigneraient de la poursuite d'activités résolument orientées vers les ressources de l'intérieur. Quant à l'autre tendance, elle se caractérise par des assemblages dont le contenu laisse entrevoir la présence de contacts récurrents avec les cultures du sud.

Les peuples nomades du Lac-Saint-Jean ont dû s'adapter à un système de subsistance basé sur deux saisons dominées par deux grands principes opposés. Il y avait d'une part, l'été, de la mi-avril à la fin août. On se rassemblait à des endroits favorables, presque toujours situés en bordure de cours d'eau majeurs. Les groupes qui s'y retrouvaient échangeaient des biens matériels et en profitaient pour sceller ou raffermir des alliances matrimoniales. Puis il y avait l'hiver qui s'amorçait dès septembre et perdurait jusqu'à la mi-avril. Cette saison était marquée par l'isolement. La bande se dispersait en petits groupes de deux ou trois familles pour gagner les territoires de chasse, généralement situés à l'intérieur des terres, le long de cours d'eau qui serpentent à travers les montagnes.

Ce sont des sites de ce genre qui sont découverts dans les terres de l'intérieur. Or, les sites d'hiver sont plus difficiles à déceler pour les archéologues. D'une part, ils sont petits, temporaires, parfois occupés à une seule reprise et c'est à ce moment que les Amérindiens produisent le moins de matériel lithique. D'autre part, au-delà de ces difficultés appréhendées, de tels sites peuvent révéler différents aspects du mode de vie des populations du Subarctique. La conquête de l'hiver étant un phénomène relativement

récent dans l'histoire de l'humanité, la découverte de sites hivernaux mènerait à une meilleure compréhension des mécanismes d'adaptation à l'hiver, ainsi que l'évolution matérielle et culturelle en lien avec cette saison.

4.2 Période protohistorique

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, la protohistoire se définit comme la période précédant l'installation des postes de traite, au cours de laquelle les Amérindiens occupant la région vivaient de la chasse, de la pêche et de la cueillette de manière traditionnelle, tout en intégrant des aspects de la technologie européenne (Moreau et Langevin 1992). Les contacts entre les deux cultures se limitent alors à la sphère technologique. Par conséquent, l'impact sur le mode de vie traditionnel demeure assez faible.

Les premiers contacts officiels documentés entre les populations algonquiennes du bassin hydrographique du Saguenay et les pêcheurs européens se seraient produits au moment de l'arrivée de Champlain au début du XVII^e siècle. Avant cette époque, le Bas Saguenay, tout comme le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de Tadoussac, aurait été un territoire fréquenté plus assidûment par les Iroquoiens que par les Algonquiens (Langevin 2015). C'est d'ailleurs avec les premiers que Cartier et les Basques feront des échanges. Suite à la disparition des Iroquoiens du Saint-Laurent, un certain nombre de peuples algonquiens (dont les Kakouchaks) prendront le relais et se rendront à Tadoussac pour commercer avec les Européens.

Il faudra attendre près d'un demi-siècle avant qu'une première incursion non-autochtone documentée ait lieu au lac Saint-Jean. Au milieu du XVII^e siècle, différents événements ont raison de la timidité française. D'une part, il y a la présence anglaise dans le nord qui engendre une compétition féroce entre eux et les Français pour l'accès aux fourrures autochtones. D'autre part, il y a la destruction de la Huronie (1649) et la menace constante que font vivre les Iroquois sur les nations algonquiennes du nord et sur la jeune colonie. Ce n'est cependant que suite à la prise en charge de la Nouvelle-France par le roi (1664) et la paix fragile (1667-1680) avec les Iroquois imposés par l'arrivée du régiment de Carignan, que le mariage d'intérêt de la France avec les Montagnais célébré par Champlain au début du XVII^e siècle sera consommé. L'ouverture du territoire s'explique avant tout par une convergence d'événements relativement indépendants.

L'élément archéologique le plus significatif de cette période est sans contredit la perle de verre, dont certains modèles sont chronologiquement assignables au début du XVII^e siècle. Que ce soit le long des rivières Ashuapmushuan, Métabetchouane, Péribonka, voire Ticouapé,

de nombreuses perles de verre de cette période ont été découvertes un peu partout (Langevin 2015).

4.3 Période historique

Jusqu'au milieu du XVII^e siècle, les Pekuakamiulnuatsh ne connaissaient des Européens que les quelques biens matériels (haches, couteaux, chaudrons, etc.) qui s'échangeaient à Tadoussac et s'écoulaient par la suite à l'intérieur des terres (Moreau et Langevin 1992). L'isolement relatif des Algonquiens du Lac-Saint-Jean s'estompa à compter des années 1640. Le bassin hydrographique du Saguenay (dont le lac Saint-Jean fait partie intégrante) fit dès lors l'objet d'explorations sporadiques par les missionnaires. Ayant échoué dans leurs tentatives de sédentariser les Algonquiens, les Jésuites développèrent le concept de « missions volantes » qui consistait à suivre les Autochtones lors de leurs déplacements saisonniers. Les incursions des missionnaires devaient mener à la découverte de nouveaux territoires et s'inscrivaient dans la philosophie de développement colonial qu'entretenait la France pour ses colonies; le principe étant qu'un territoire découvert est un territoire possédé.

Les Amérindiens des bassins hydrographiques du Saguenay et du lac Saint-Jean qui, jusqu'au XVII^e siècle, n'avaient eu que de rares contacts avec les Européens, furent dès lors soumis à une politique d'acculturation dont les motivations étaient d'ordres économiques, politiques et apostoliques. La multiplication des relations entre Européens et Amérindiens entraîna la nation kakouchak dans un cycle où les épidémies et la surexploitation du territoire engendrèrent une désorganisation presque totale des structures traditionnelles de la société amérindienne. À la fin du XVII^e siècle, la population autochtone du Saguenay–Lac-Saint-Jean était presque anéantie. Ceux qui avaient survécu fréquentaient souvent des terres plus éloignées, à la recherche de fourrures.

Depuis les explorations de Pierre-Esprit de Radisson et de Médart Chouart en 1668, le commerce des fourrures des Anglais était bien établi sur les rives de la baie d'Hudson. Le gouvernement royal français, désirant exploiter au maximum les ressources naturelles de sa colonie de la Nouvelle-France, jugea qu'il fallait tout mettre en œuvre pour reprendre le commerce des fourrures en provenance de la baie d'Hudson. Les autorités coloniales prirent des mesures concrètes pour parvenir à ces fins. Elles avaient comme objectif de découvrir de nouveaux territoires, d'établir de nouveaux tracés qui mèneraient les Eurocanadiens ainsi que les Amérindiens à cette région riche en pelleteries et de ramener dans le giron français les Autochtones qui y commerçaient avec les Anglais. Plusieurs visites de missionnaires-explorateurs empruntèrent alors des trajets traditionnellement empruntés par les Autochtones.

Dans ces récits de voyage, les explorateurs rapportent que les Kakouchaks du Saguenay–Lac-Saint-Jean faisaient des échanges avec d’autres Autochtones apparentés à la grande famille des Algonquiens : les Oukesestigouek (du secteur de Bersimis), les Outakouamiouek (de Nicabau et Ouakouni), les Mistassinouek (des lacs Mistassini et Albanel), les Mouchaouaustirinouek (fréquentant le site de Mouchau-Ouaraganich), les Ounaschkapiouek (les Naskapis de l’intérieur des terres) et les Oupapinachiouek (Papinachoix).

Outre les expéditions missionnaires, le gouvernement royal investit également dans la construction d’infrastructures (postes de traite et/ou missions) dont Chicoutimi (1676), Métabetchouane (1676), Mistassini (1679), Némiscau (1679) et Ashuapmushuan (1683). Ces installations jouaient un rôle rassembleur au moment même où les sites traditionnels de foires, souvent situés à courte distance du poste, disparaissaient peu à peu. Au poste, les Amérindiens avaient accès à la chapelle et au missionnaire.

La présence des postes transformait graduellement les nouvelles relations de production. De territoire indéterminé en termes de propriété collective, les Amérindiens commencèrent à se constituer en « bandes de postes de traite ». Formées à partir d’un réseau lâche de familles nucléaires qui s’assemblaient près du même comptoir, ces bandes commencèrent à délimiter le territoire et à s’opposer aux intrus. Les postes influencèrent également les déplacements saisonniers des autochtones qui s’ajustèrent aux exigences de la traite et une concurrence pour les bons territoires s’amorça. Les postes de traite prirent l’habitude de s’attacher leurs « Indiens » et instituaient l’installation de campements ou de cabanes regroupées en petits villages (Leacock 1980, p. 86).

Ce réseau de postes de traite/mission eut une vie plutôt brève. La prospérité de la Traite de Tadoussac déclina dès 1701, avec la Paix de Montréal. L’une des conséquences de ce traité fut d’ouvrir l’accès au commerce des fourrures en provenance des Grands Lacs et de l’Ouest américain, plus profitable que celui du Nord-du-Québec. L’effort missionnaire, intimement lié au commerce des pelleteries, diminua puis cessa complètement pour une durée d’une vingtaine d’années. Il faut attendre 1720 pour qu’un Jésuite, le père Pierre Laure, prenne à nouveau en main le Domaine du Roy.

5. Résultats de l'inventaire sur le terrain

5.1 Résultats de l'inventaire de l'automne 2024

Dans le cadre de l'intervention réalisée à l'automne 2024, les travaux de nature archéologiques se sont effectués sur cinq projets déterminés préalablement par Rio Tinto et considérés comme recelant un potentiel archéologique.

5.1.1 Alma (01)

Dans le cadre de son programme de stabilisation des berges 2023-2024, Rio-Tinto prévoit intervenir sur un projet à l'intérieur de la municipalité d'Alma. Le projet 96.01.01 (25) nécessitait une intervention archéologique.

Projet 96.01.01 (25)

Les zones à inspecter se trouvaient derrière les adresses du 2055 (à droite) et 2025 (à gauche) du chemin de la Rive. Les archéologues sur le terrain n'ont pas observé de vestiges à l'intérieur des fissures dans le sol causé par l'érosion.



Figure 9 : Projet 96.01.01 (25). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.



Figure 10 : Projet 96.01.01 (25). État du secteur.

Archéologie

Relevé d'inventaire (berge et plage)

Identification du projet : 96.01.01 (25)

Date : 31/10/2024

Municipalité : Alma

Lot {s} : 11-13

Rang : III

Canton : De L'île

Nouveau cadastre :

Surface : 0,50 km

Niveau du Lac : 100.53{mètres}

Bassin hydrographique : Riv. Grande Décharge

Interventions antérieures : 88.01.01, 93.01.01, 96.01.01, 88.01.01

Orientation géographique : est

Photo : XXXXX

Topographie

Plane { } Bosselée { } Dépression {x} Vallonnée { } Accidentée { }

Pente : Faible { } Moyenne {x} Forte { }

Matériaux de surface

Sur la berge : Sable{x} Gravier{ } Argile{ } Organique {x} Tourbière { } Affleurement rocheux{ } Autre { }

Sur la plage : Limon { } Sable { } Gravier { } Argile { } Affleurement rocheux { }

Blocs : Petit { } Moyen { } Gros { } Éparse{ } Abondant { }

Drainage

Bon {x} Moyen { } Mauvais { }

Note : Secteur aménagé.

Végétation

Herbacée {x} Arbustive {x}

Arborescente : Conifères { } Feuillus { } Mixte { } Champs en culture { } Friche { } Déboisée { } Autre {x} Bosquet aménagé (Tuya)

Perturbation :

Anthropique : Remblais { } Déblais { } Aménagement {x}

Naturelle : Érosion {x} Déflation { }

Note : Le niveau de l'eau était haut, nous n'avons pas atteint la plage.

Recommandation

Le projet 88.01.01 (25) a fait l'objet d'une inspection visuelle archéologique en amont de sa réalisation. Aucun vestige ne fut découvert en périphérie du secteur à réaménager.

5.1.2 Saint-Gédéon (02)

Dans le cadre de son calendrier 2024-2025, le PSBLSJ a prévu intervenir sur un projet (93.02.02) à l'intérieur de la municipalité de Saint-Gédéon. Ce projet nécessitait une intervention archéologique.

Projet 93.02.02 (25)

La zone à inspecter se trouvait derrière les adresses 1 à 19 du chemin Saint-Gédéon-sur-le-Lac. En marchant sur la plage, les archéologues ont constaté, à des niveaux différents de gravité, l'érosion de la berge. Notons qu'à plusieurs endroits, les sols n'étaient pas « naturels » et découlaient de travaux de réaménagements effectués par les villégiateurs afin de ralentir l'érosion de la berge. Le peu de sol naturel qui se dégrade n'a livré aucun vestige archéologique.



Figure 11:Projet 93.02.02 (25). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.



Figure 12:Projet 93.02.02 (25). État du secteur.

Archéologie

Relevé d'inventaire (berge et plage)

Identification du projet : **93.02.02**

Date : **31/10/2024**

Municipalité : **Saint-Gédéon**

Lot {s} : **6 à 8**

Rang : **X**

Canton : **Signay**

Nouveau cadastre :

Surface : **0.30 km**

Niveau du Lac : 100.53{mètres}

Bassin hydrographique : **Belle Rivière**

Interventions antérieures : **87.02.04a, 93.02.02**

Orientation géographique : **sud-est**

Photo : **XXXX**

Topographie

Plane {x} Bosselée { } Dépression { } Vallonnée { } Accidentée { }

Pente : Faible {x} Moyenne { } Forte { }

Matériaux de surface

Sur la berge : Sable{x} Gravier{ } Argile{ } Organique {x} Tourbière { } Affleurement rocheux{ } Autre { }

Sur la plage : Limon { } Sable {x} Gravier { } Argile { } Affleurement rocheux { }

Blocs : Petit { } Moyen { } Gros { } Éparse{ } Abondant { }

Drainage

Bon {x} Moyen { } Mauvais { }

Note : Secteur aménagé.

Végétation

Herbacée {x} Arbustive {x}

Arborescente : Conifères { } Feuillus { } Mixte {x} Champs en culture { } Friche { } Déboisée { } Autre { }

Perturbation :

Anthropique : Remblais { } Déblais { } Aménagement {x}

Naturelle : Érosion {x} Déflation { }

Note :

Recommandation

Le projet 93.02.02 (25) a fait l'objet d'une inspection visuelle archéologique en amont de sa réalisation. Aucun vestige ne fut découvert en périphérie du secteur à réaménager.

5.1.3 Métabetchouan (03)

Dans le cadre de son calendrier 2024-2025, le PSBLSJ a prévu intervenir sur un projet (94.03.01) à l'intérieur de la municipalité de Métabetchouan. Ce projet n'a pas nécessité d'intervention archéologique.

5.1.4 Desbiens (04)

Aucun projet archéologique au calendrier 2024-2025.

5.1.5 Chambord (05)

Aucun projet archéologique au calendrier 2024-2025.

5.1.6 Roberval (06)

Aucun projet archéologique au calendrier 2024-2025.

5.1.7 Mashteuiatsh (07)

Aucun projet archéologique au calendrier 2024-2025.

5.1.8 Saint-Prime (08)

Dans le cadre de son calendrier 2024-2025, le PSBLSJ a prévu intervenir sur un projet (98.08.01) à l'intérieur de la municipalité de Saint-Prime. Ce projet n'a pas nécessité d'intervention archéologique.

5.1.9 Saint-Félicien (09)

Aucun projet archéologique au calendrier 2024-2025.

5.1.10 Saint-Méthode (10)

Aucun projet archéologique au calendrier 2024-2025.

5.1.11 Mistassini (11)

Dans le cadre de son calendrier 2024-2025, le PSBLSJ a prévu intervenir sur deux projets contiguës (92.11.01/86.11.01 (25)) à l'intérieur de la municipalité de Mistassini. Ce projet nécessitait une intervention archéologique.

Projet 92.11.01/86.11.01 (25)

Ces deux projets étaient situés pour l'un à la pointe Langevin et pour l'autre derrière les adresses du 128 à 136 de la rue de la Pointe. Une forte érosion de sols naturels a été constatée par les archéologues. À quelques endroits, la berge était grugée laissant une paroi bien droite d'une hauteur d'un mètre. Aucun vestige archéologique n'a été observé.



Figure 13:Projet 92.11.01 (25). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.



Figure 14: Zone inspectée visuellement, Dolbeau-Mistassini (86.11.01)

Archéologie

Relevé d'inventaire (berge et plage)

Identification du projet : 92.00.01 /86.11.01 (25) Date : 31/10/2024
 Municipalité : **Dolbeau-Mistassini** Lot {s} : 1 à 3
 Rang : **I** Canton : **Racine**
 Nouveau cadastre :
 Surface : **3.30 km** Niveau du Lac : 100.53{mètres}
 Bassin hydrographique : **Mistassini**
 Interventions antérieures : **86.11.01, 88.11.01, 92.11.01, 95.11.01, 96.11.01**
 Orientation géographique : **Nord**
 Photo :

Topographie

Plane {x} Bosselée { } Dépression { } Vallonnée { } Accidentée { }
 Pente : Faible {x} Moyenne { } Forte { }

Matériaux de surface

Sur la berge : Sable{x} Gravier{ } Argile{ } Organique {x} Tourbière { } Affleurement rocheux{ } Autre { }
Sur la plage : Limon { } Sable {x} Gravier { } Argile { } Affleurement rocheux { }
 Blocs : Petit { } Moyen { } Gros { } Éparse{ } Abondant { }

Drainage

Bon {x} Moyen { } Mauvais { }
 Note : Secteur aménagé.

Végétation

Herbacée {x} Arbustive {x}
 Arborescente : Conifères { } Feuillus { } Mixte {x} Champs en culture { } Friche { }
 Déboisée { } Autre { }

Perturbation :

Anthropique : Remblais { } Déblais { } Aménagement {x}
Naturelle : Érosion {x} Déflation { }

Note :

Recommandation

Le projet 92.11.01 (25) a fait l'objet d'une inspection visuelle archéologique en amont de sa réalisation. Aucun vestige ne fut découvert en périphérie du secteur à réaménager.



Figure 15: Zone inspectée visuelle, Dolbeau-Mistassini (92.11.01)

5.1.12 Péribonka (13)

Dans le cadre de son calendrier 2024-2025, le PSBLSJ a prévu intervenir sur un projet (86.13.01) à l'intérieur de la municipalité de Péribonka. Ce projet n'a pas nécessité d'intervention archéologique

5.1.13 Saint-Monique (14)

Voir section 5.2 pour description

5.1.14 Saint-Henri-de-Taillon (15)

Dans le cadre de son calendrier 2024-2025, le PSBLSJ a prévu intervenir sur un projet (95.15.02) à l'intérieur de la municipalité de Mistassini. Ce projet nécessitait une intervention archéologique.

Projet 95.15.02 (24)

La zone à inspecter se situait derrière les adresses du 597 à 603 du chemin Gilbert. À cet endroit, la végétation semblait ralentir les effets de l'érosion. La pente était douce et **les archéologues n'ont pas observé de vestiges archéologiques.**

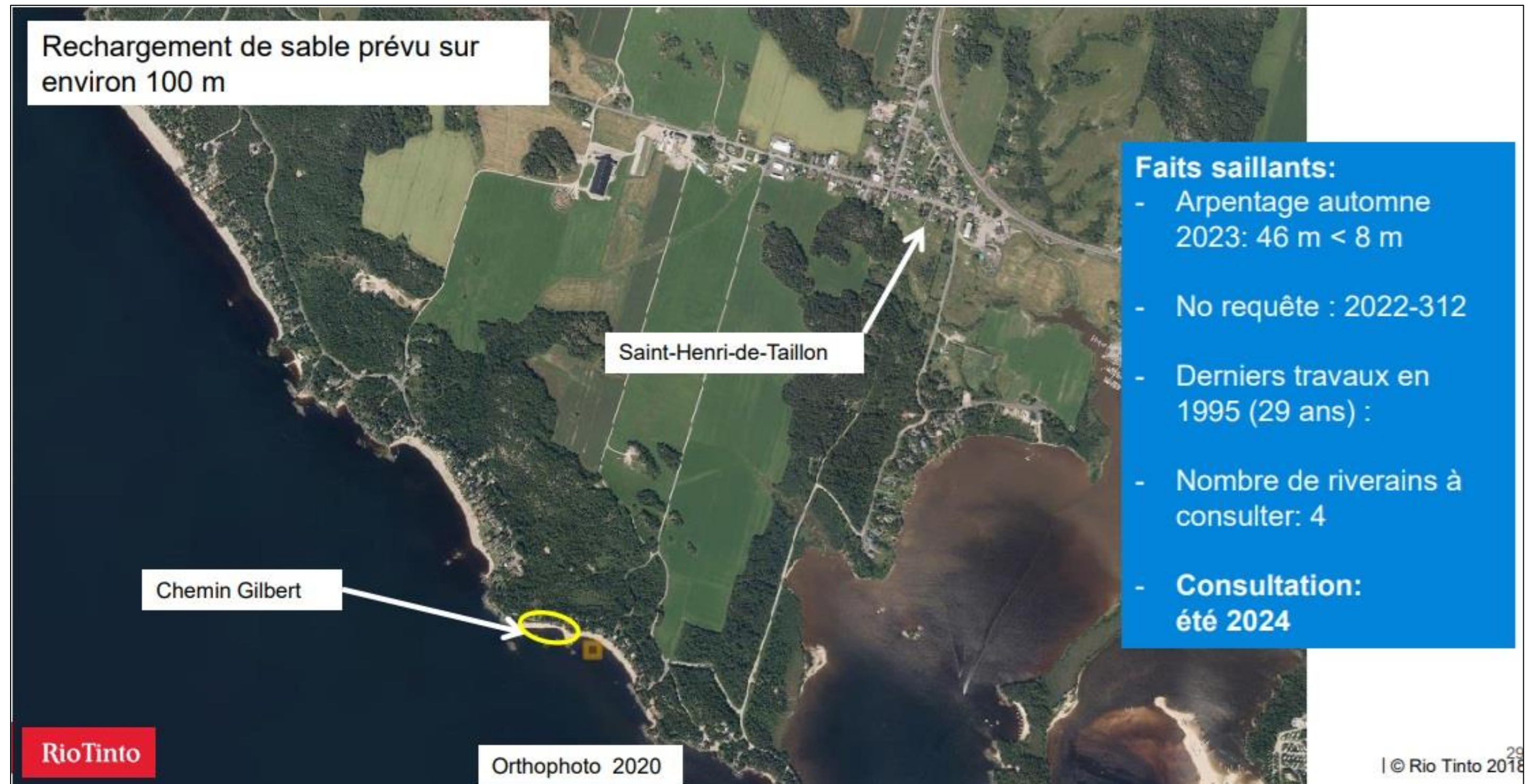


Figure 16: Projet 95.15.02 (24). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.



Figure 17:Projet 95.15.02 (24). État du secteur.

Archéologie

Relevé d'inventaire (berge et plage)

Identification du projet : 95.15.02 **Date : 31/10/2024,**
Municipalité : Saint-Henri-de-Taillon **Lot {s} : 17a et 17b**
Rang : I **Canton : Taillon**
Nouveau cadastre :
Surface : 0,10 km **Niveau du Lac : 100.53 {mètre}**
Bassin hydrographique : Pérignonka
Interventions antérieures : 90.15.02, 91.15.01
Orientation géographique : Nord est
Photo :

Topographie

Plane {x} Bosselée { } Dépression { } Vallonnée { } Accidentée { }
Pente : Faible {x} Moyenne { } Forte { }

Matériaux de surface

Sur la berge : Sable{x} Gravier{ } Argile{ } Organique {x} Tourbière { } Affleurement rocheux{ } Autre { }
Sur la plage : Limon { } Sable {x} Gravier { } Argile { } Affleurement rocheux {x}
Blocs : Petit { } Moyen {x} Gros { } Éparse{x} Abondant { }

Drainage

Bon {x} Moyen { } Mauvais { }
Note : Secteur aménagé.

Végétation

Herbacée {x} Arbustive {x}
Arborescente : Conifères { } Feuillus { } Mixte {x} Champs en culture { } Friche { }
Déboisée { } Autre { }

Perturbation :

Anthropique : Remblais { } Déblais { } Aménagement {x}
Naturelle : Érosion {x} Déflation { }

Note :

Recommandation

Le projet 95.15.02 (24) a fait l'objet d'une inspection visuelle archéologique en amont de sa réalisation. Aucun vestige ne fut découvert en périphérie du secteur à réaménager.

5.1.15 Delisle (16)

Aucun projet archéologique au calendrier 2024-2025.

5.2 Résultats de la fouille partielle du site DeFa-07

5.2.1 Sommaire de l'intervention

Le secteur à l'étude se trouve à l'intérieur des limites du Parc Nationale de la Pointe-Taillon, sur la rive ouest, dans le secteur du lac Askeen. Une première intervention archéologique s'est effectuée le 29 octobre 2024, puis une deuxième le 12 novembre (figure 18). Les travaux prévus par Rio Tinto comprenaient un prolongement et l'ajout de nouveaux îlots de pierres. Dans l'une des zones ciblées, la berge allait être aménagée.

La première intervention consistait en une inspection visuelle des berges là où les travaux de protection étaient prévus. Lors de cette intervention, l'équipe y a trouvé plusieurs vestiges qui, juste en eux-mêmes, permettaient de proposer que le site découvert eût été occupé sur au moins deux périodes paléohistoriques distinctes (se référer à 5.2.3).

À cette étape, les archéologues ont dû intervenir une deuxième fois pour fouiller les chablis qui s'étaient détachés de la berge dans le secteur où les vestiges avaient été découverts. L'intervention a révélé, encore une fois, les mêmes traces d'occupations dans une parcelle de sol tombé avec un bouleau. L'équipe a trouvé les vestiges à environs 5 à 10 cm dans le sol, à l'interface entre l'humus et le sable gris (AE mélangé) jusqu'au sable beige.

Au total, 14 sondages ont été effectués dans ce secteur (figure 19). Certains ont été faits à même la berge encore en place tandis que d'autres ont été faits sur les grandes parcelles de sol détachées.

Finalement, en comparant les points géoréférencés de la concentration d'artefacts versus l'endroit où les fouilleurs sont intervenus en 2010, nous pouvons affirmer qu'ils sont au même endroit (figures 19 et 20). Ce que les archéologues ont trouvé est donc issu du site DeFa-7.¹ On peut aussi remarquer qu'entre les deux photos (2010 et 2023), l'érosion a eu un effet sur la berge où se trouve le site.

5.2.2 Stratigraphie

Globalement, les séquences pédologiques rencontrées étaient les mêmes dans tous les sondages effectués (figure 23). L'équipe a dégagé légèrement une partie de la berge qui montrait bien les différents niveaux de sol. Voici leur description en ordre croissant de profondeur : (1) matrice organique noire, sablonneuse, (2) sols mélangés contenant du sable éluvié (AE) ainsi qu'un sable fin gris, (3) retour sur un organique noir sablonneux, (4) un sable orangé-beige fin et finalement, (5) un sable gris pâle zébré noir, fin.

Les premiers niveaux sont vraisemblablement perturbés dû aux phénomènes dynamiques des arbres qui se renversent avec le temps. Ces chablis peuvent mélanger les premières

¹ À noter que l'emplacement de DeFa-7 n'est pas le bon sur le portail du ministère de la Sécurité Publique (figure 21).

matrices et c'est pour ces mêmes raisons que l'on retrouve une matrice organique à 20 centimètres de profondeur.

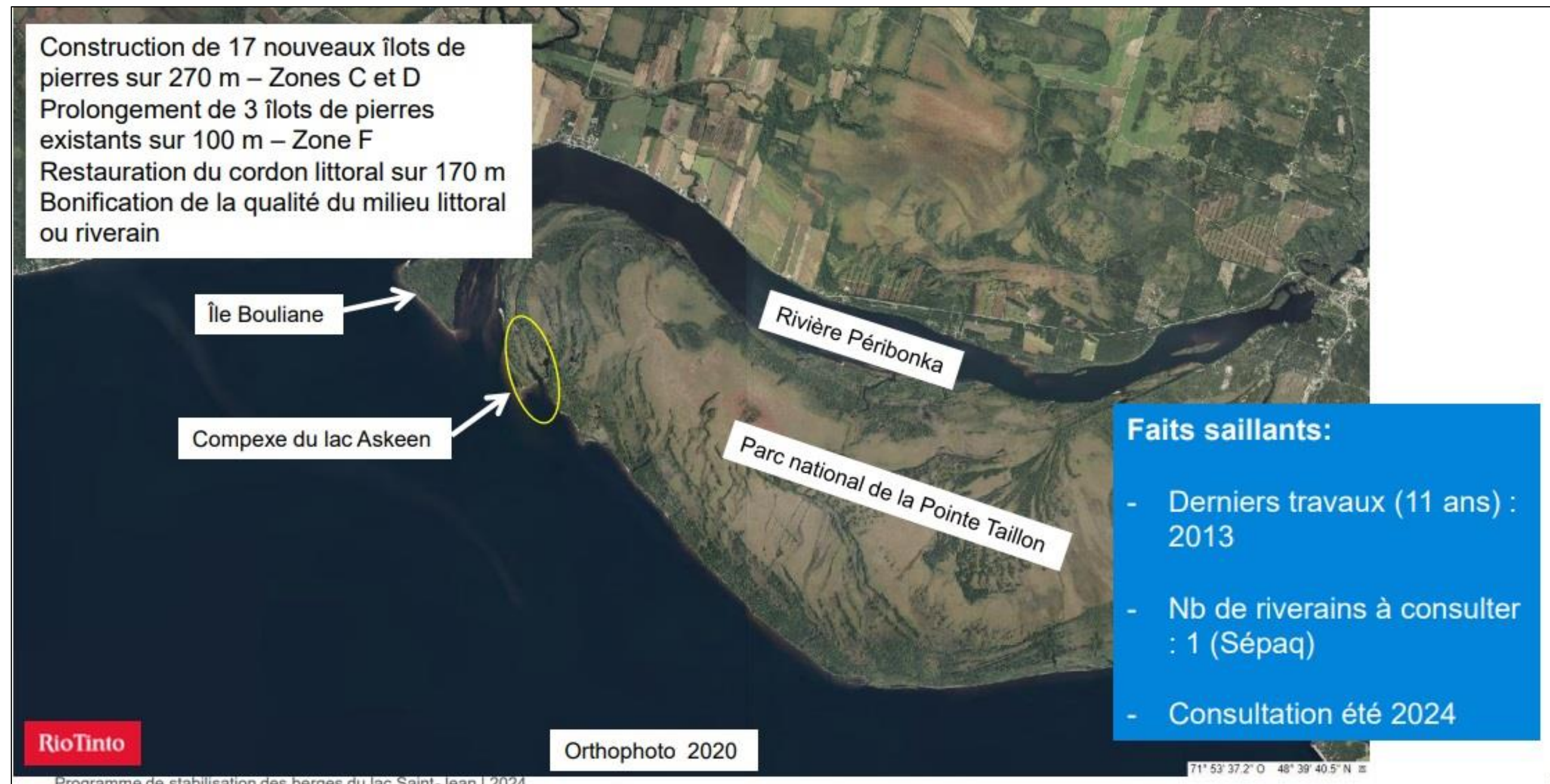


Figure 18:Projet 13.14.01 (25). Secteur d'intervention prévu par le PSBLSJ pour l'année 2024-2025.



Figure 19: Distribution des sondages réalisés pour le projet 04.08.01

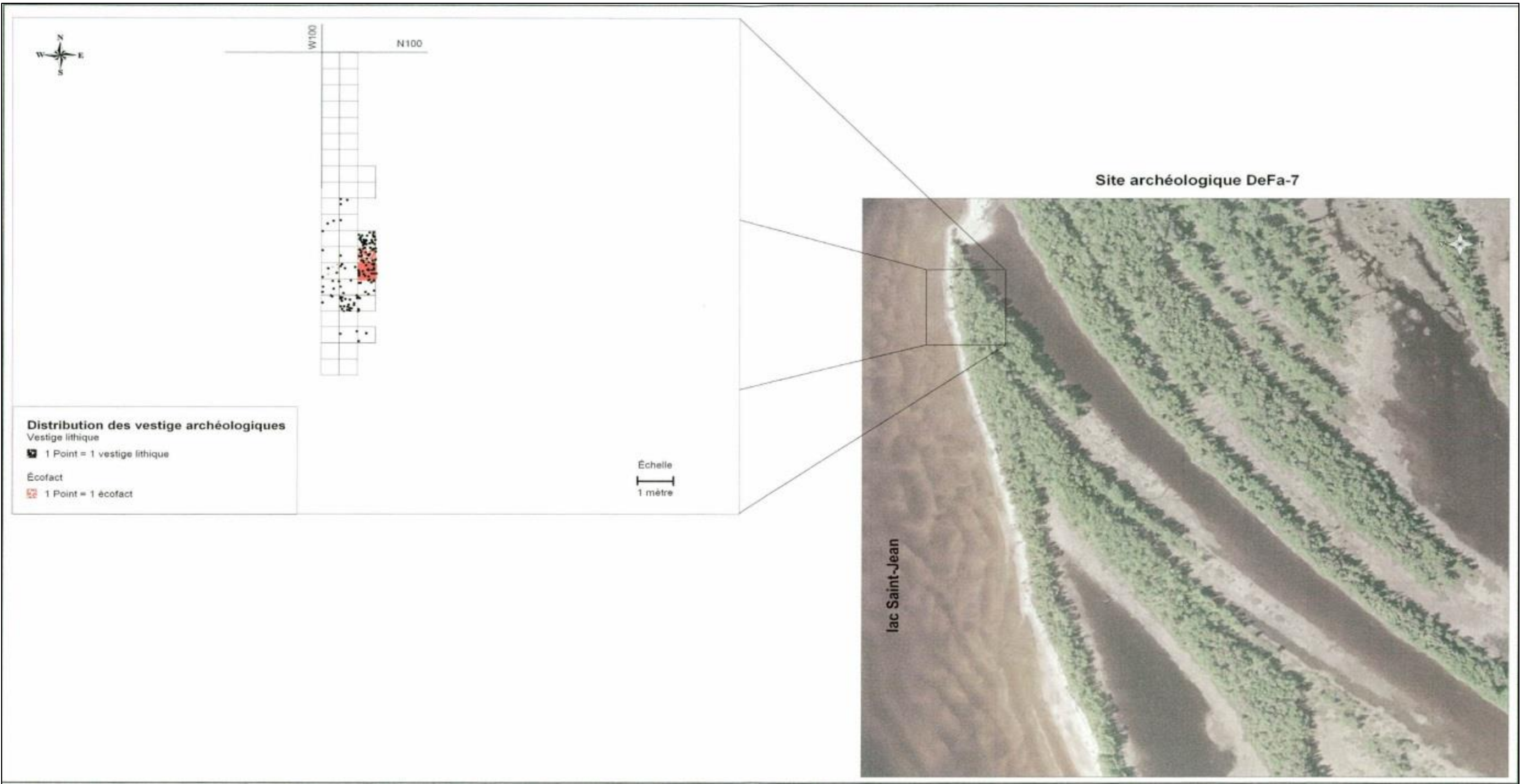


Figure 20: Carte de distribution des vestiges archéologiques sur le site DeFa-7 (tiré du rapport de 2010).



Figure 21: Carte des sites archéologiques (triangle bleu) près de l'embouchure de la rivière Péribonka, En jaune, limite du site DeFa-7.

**Programme de stabilisation des berges
du lac Saint-Jean**

2024

Profil stratigraphique de la berge

Description des niveaux de sol

- 1: Matrice organique, noire, sablonneuse.
- 2: Matrice perturbée contenant de l'AE (sable éluvié) et du sable fin gris.
- 3: Matrice organique noire, sablonneuse.
- 4: Sable orangé-beige, fin.
- 5: Sable gris pâle, zébré noir, fin

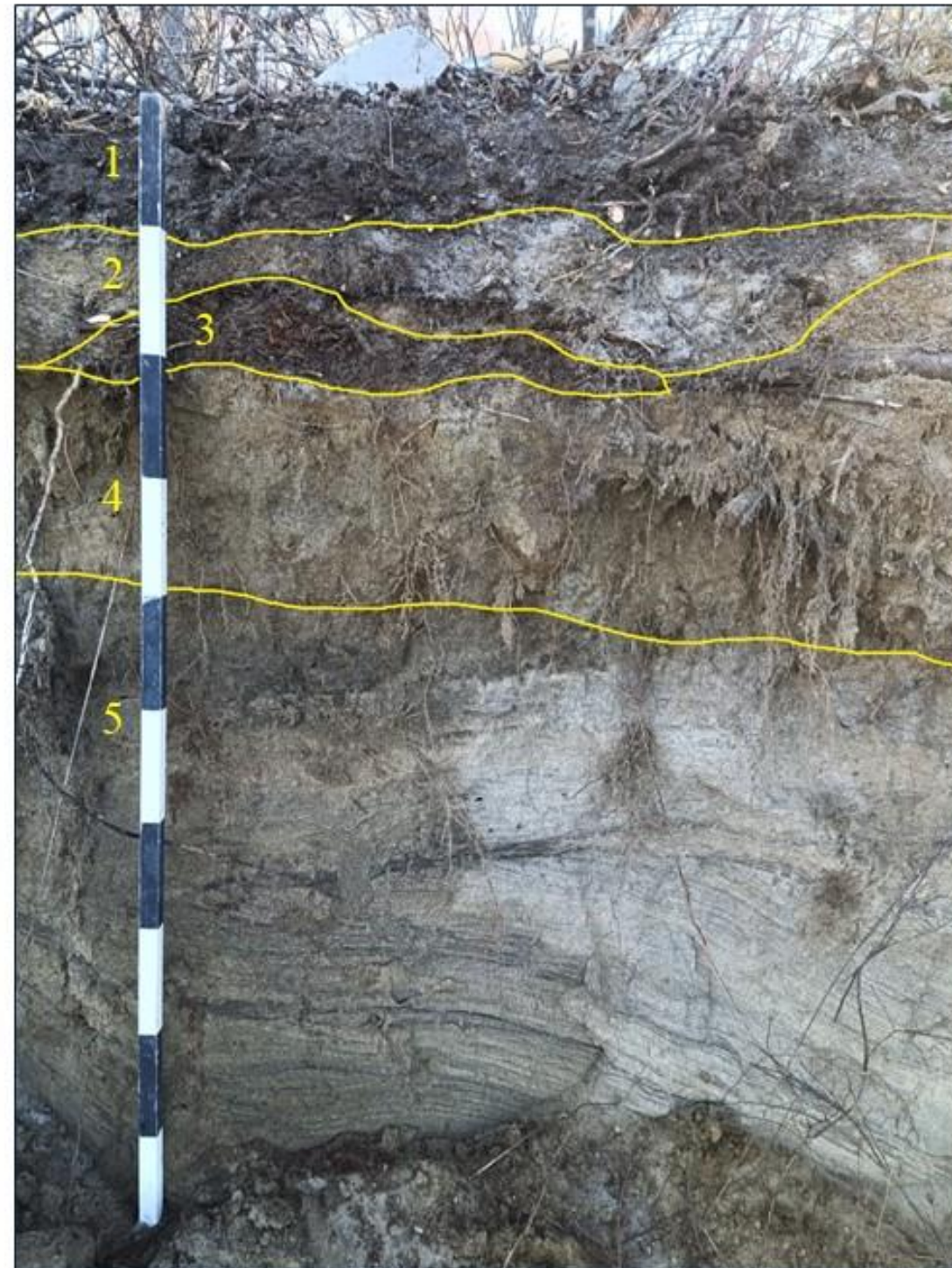


Figure 22: Profil stratigraphique de la berge, secteur lac Askeen.

5.2.2 Vestiges trouvés et interprétations

Pendant les deux jours d'interventions sur les berges du lac Askeene, les archéologues ont trouvé un total de 428 vestiges archéologiques, dont 375 fragments osseux blanchis Tremblay 2024, annexe 5). Les pièces restantes sont des déchets de taille/nucléus/éclats retouchés (n=35), des outils ou fragments d'outil (n=5) ou des tessons de terre cuite (n=13) (Bouchard 2024, annexe 6). Il est à noter qu'aucun échantillon de sol, de pierre ou d'écofact n'a été prélevé dans le but d'y faire des analyses isotopiques.

Les vestiges lithiques recueillis lors de l'intervention de l'automne 2024 témoignent de la prépondérance de certaines matières premières dans l'assemblage de DeFa-7. Ainsi, sur 40 pièces lithiques mises au jour, le quartzite domine largement (n=23). Les matériaux résiduels sont la pierre métamorphique (n=8), le chert (n=3), le siltstone (n=1) et le quartz (n=1). Soulignons ici que les cinq outils découverts sont en quartzite. Quant à la provenance de ces matières premières, plus de 93 % proviennent de la région du lac Saint-Jean, contre un 8% trouvé à l'extérieur de celle-ci.

Comme mentionné, les quelques outils recueillis au cours de l'intervention de l'hiver 2024 ont été fabriqués sur du quartzite dont la source pourrait être celle de la rivière Témiscamie. Parmi ces objets, notons trois fragments de pointe de projectile, un grattoir et un burin (voir figure 22-24).

L'équipe a également recueilli un total de 13 tessons de poterie (figure 25-27), dont cinq ont un décor visible, effectué à partir d'un peigne. Certaines portent le décor nommé *Pseudo Scalop Shell*. Aussi, en observant la pâte des tessons, nous avons découvert que du quartzite avait été utilisé comme dégraissant dans cinq des 13 tessons (figure 26, flèche jaune).

L'analyse de l'assemblage archéologique de DeFa-7, trouvé lors de l'intervention de l'automne 2024, nous permet de supposer une occupation datant de la période du Sylvicole moyen (1000-2400 ans) jusqu'au Sylvicole inférieur (2400-3000). Ces constats sont appuyés par les éléments diagnostiques et la ventilation de la matière première. Quant aux éléments diagnostiques, nous y trouvons la typologie de la pointe la plus complète qui correspond à une adaptation régionale typique du courant Meadowood (2000-2400) et les différents tessons de poterie. Parmi ceux-ci, certains semblent être associés à la période du Sylvicole tardif (+/- 1000 ans) (figure 25) tandis que les autres sont davantage associés à la période du Sylvicole moyen ancien (+/- 3000 ans).

La présence majoritaire du quartzite sur le site de DeFa-7 appuie cette idée d'une occupation assez ancienne, car les archéologues ont pu remarquer une utilisation accrue de la calcédoine du lac Saint-Jean au Sylvicole supérieur (Plourde 2022). Par le fait même, la présence de ces matières premières est un marqueur temporel important. Ainsi, l'absence marquée de la calcédoine sur le site de DeFa-7 peut alors être synonyme d'une occupation

vraisemblablement issue du Sylvicole moyen et/ou d'une période plus ancienne. Notons aussi l'utilisation du quartzite comme dégraissant dans la pâte des tessons de poterie. Cela peut supposer qu'elle a été fabriquée à un moment où cette matière première est encore très utilisée. Toutefois, mentionnons que la poterie trouvée au lac Saint-Jean est acquise par échange avec les Premières Nations pratiquant l'agriculture et ces échanges remontent jusqu'à 3000 ans A.A (Langevin 2020, Plourde 2021).



Figure 23: Pointes de projectile trouvées sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024



Figure 24: Grattoir trouvé sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024



Figure 25: Burin trouvé sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024



Figure 26: Tessons de poterie trouvés sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024



Figure 27: Tessons de poterie trouvés sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024 (Pointé en jaune : Quartzite).



Figure 28: Tesson de poterie trouvé sur DeFa-7 lors des interventions de l'automne 2024

Archéologie

Relevé d'inventaire (berge et plage)

Identification du projet : **13.14.01 (25)**

Date : **29/10/2024, 14/11/2024**

Municipalité : **Sainte-Monique**

Lot {s} : **86-88**

Rang : **I**

Canton : **Taillon**

Nouveau cadastre :

Surface : **2,00 km**

Niveau du Lac : **100.52 et 100,94{mètre}**

Bassin hydrographique : **Pérignonka**

Interventions antérieures : **05.14.01, 09.14.01, 11.14.01**

Orientation géographique : **Nord**

Photo :

Topographie

Plane {x} Bosselée { } Dépression { } Vallonnée { } Accidentée { }

Pente : Faible {x} Moyenne { } Forte { }

Matériaux de surface

Sur la berge : Sable{x} Gravier { } Argile{ } Organique {x} Tourbière { } Affleurement rocheux{ } Autre { }

Sur la plage : Limon { } Sable {x} Gravier { } Argile { } Affleurement rocheux { }

Blocs : Petit { } Moyen {x} Gros { } Éparse{x} Abondant { }

Drainage

Bon {x} Moyen { } Mauvais { }

Note :

Végétation

Herbacée {x} Arbustive {x}

Arborescente : Conifères { } Feuillus { } Mixte {x} Champs en culture { } Friche { } Déboisée { } Autre { }

Perturbation :

Anthropique : Remblais { } Déblais { } Aménagement {x}

Naturelle : Érosion {x} Déflation { }

Note :

6. Synthèse des activités archéologiques 1986-2024 et contribution des interventions

Depuis 1986, l'inventaire a permis de broser un portrait (environnement, bilan archéologique et facteurs taphonomiques) de chacune des 15 sous-régions où nous sommes intervenus. Les tableaux (tableaux 7 à 24) qui suivent sont le résultat des 38 années d'inventaire. Les données compilées dans les tableaux subséquents ont été tirées des rapports suivants: (Arkéos 1987, 1988 et 1990; Arsenault 1989; Bouchard, Plourde et Langevin 2024; Gadbois et Langevin 2014 ; Langevin 1991, 1995b, 1997, 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2010, 2011, 2012, 2013, 2016 et 2018; Langevin et Girard, 1996, 1998, 1999 et 2000; Langevin et Moreau, 1992, 1993 et 1994 ; Langevin et Painchaud 2009 ; Plourde et Langevin 2020, 2020a, 2022 et 2023; Skeene-Parent et Langevin 2015; Béchard et Langevin 2019).

6.1 Synthèse des activités d'inventaire 1986-2024

6.1.1 Indice de productivité

L'indice de productivité à jour pour donner suite à l'intervention de 2024 ne diffère pas de celui noté dans le rapport archéologique de l'année précédente en ce sens où tous les projets inventoriés lors de l'automne 2024 l'avaient déjà été au cours d'interventions précédentes. Ainsi la productivité des 38 inventaires (ratio site découvert/kilométrage inventorié) demeure à 1/4.9, soit un nouveau site découvert par tranche de 4,9 kilomètres inventoriés (total de 225.85 km pour 45 nouveaux sites). Ce ratio est sensiblement moins élevé que celui de 1/3.70 obtenu en confrontant le nombre total de sites découverts le long des berges du lac Saint-Jean (N=117) au kilométrage total du territoire à l'étude (436.2 km).

L'écart entre les deux ratios tend à s'accroître à mesure que le nombre de nouveaux secteurs d'inventaire augmente parce que les motivations des archéologues, notamment Joseph-Henri Fortin (principal découvreur des sites archéologiques du lac Saint-Jean), et de la société Rio-Tinto diffèrent passablement. En effet, Fortin travaillait au printemps alors que le niveau de l'eau était à son plus bas. Quant à l'inventaire de Rio Tinto, il a toujours lieu à l'automne alors que le niveau du lac dépasse souvent 101.08 mètres (15 pieds) sur l'échelle d'étiage de Roberval, ce qui limite grandement les chances de découvrir de nouveaux sites sur la zone de marnage. Par ailleurs, les principaux critères de sélection qui président au choix de l'une ou l'autre projet d'intervention dans le cadre du Programme de stabilisation des berges de Rio-Tinto reposent sur l'impact de l'érosion et, secondairement, au niveau d'occupation actuelle des berges. Fortin, quant à lui, visitait prioritairement les lieux qui offraient un excellent potentiel archéologique sur la base du mode de vie traditionnel des Amérindiens. Bref, il est indéniable que plusieurs endroits évalués par les archéologues dans le cadre du Programme de stabilisation des berges suscitaient peu d'intérêt chez les populations anciennes. En outre, il appert que de nombreux secteurs inventoriés depuis le

début du second volet du PSBLSJ se situent dans des zones fortement affectées par les activités anthropiques modernes, ce qui réduit d'autant les chances de découvrir des sites archéologiques. Tant le ratio de 1/4,90 des inventaires que celui de 1/3,70 pour l'ensemble des sites répertoriés sur le littoral constituent des sous-évaluations de la richesse des berges du lac Saint-Jean. En effet, considérer l'ensemble du littoral, ce n'est pas tenir compte, qu'historiquement, la rive nord du lac Saint-Jean (six sous-régions pour 236,4 km) n'a été que peu visitée par les archéologues.

M.R.C.: Lac-Saint-Jean-Est				Bassin hydrographique: Grande et Petite Décharge				
Nb de projets d'inventaire: 31				Longueur de la S-R: 36,5 km				
Longueur couverte:		<u>Linéaire</u>	25.28 km					
		<u>Pourcentage</u>	69,3%					
Potentiel archéologique: Fort: rang V et I				Sites répertoriés: DdEw-2, 8, 17, 20, 25 à 28				
Moyen: rang III								
Liste des interventions :								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilométrage Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
86.01.01	Alma	De l'île	III	16-17	0,70	65	-	-
86.01.02	Alma	De l'île	II	34	0,45	25	-	-
86.sup#1	Alma	De l'île	II	33	0,30	14	-	-
87.01.01	Alma	De l'île	III	23 à 25	0,85	88	-	-
88.01.01	Alma	De l'île	III	11	1,30	33	-	-
88.01.02	Alma	De l'île	III	20-21 (péninsule)	2,80	105	-	-
89.01.02	Alma	De l'île	III	27 à 29	2,55	53	-	-
89.01.03	Alma	De l'île	V	6-7	0,55	21	-	-
90.01.01	Alma	De l'île	III	21-22	0,60	19	-	-
90.01.02	Alma	De l'île	II	32-33	0,60	10	-	-
91.01.01	Alma	De l'île	III	16	0,35	-	-	-
91.01.02	Alma	De l'île	V	8 à 11	3,80	-	DdEw-25	-
92.01.01	Alma	De l'île	III	10	0,30	17	-	-
92.01.02	Alma	De l'île	V	6-7	0,55	-	-	-
93.01.01	Alma	De l'île	III	13 à 16	1,30	35	-	-
93.01.02	Alma	De l'île	III	18 à 20	1,50	112	-	-
93.01.03	Alma	De l'île	III	26-27	1,05	63	-	-
94.01.01	Alma	De l'île	III	17-18	0,80	-	-	-
96.01.01	Alma	De l'île	III	11 à 13	1,70	-	-	-
96.01.02	Alma	De l'île	III	29 à 33	4,70	301	-	-
98.01.02	Alma	De l'île	III	20	1,40	-	-	-
98.01.03	Alma	De l'île	V	10	0,45	-	-	-
98.01.03 (03)	Alma	De l'île	V	10-11	1,00	32	-	DdEw-25
12.01.01	Alma	De l'île	III	17	0,10	-	-	-
94.01.02 (15)	Alma	De l'île	V	7	0,30	-	-	-
15.01.01	Alma	De l'île	II	34-1	0,45	-	-	-
15.01.02	Alma	De l'île	I	36-15 et 37-24	1,80	98	-	DdEw-20
16.01.01	Alma	De l'île	II	33 et 34	0,75	-	-	-
88.01.01 (23)	Alma	De l'île	III	11	1,30	-	-	-
98.01.03 (23)	Alma	De l'île	V	10	0,45	-	-	DdEw-25
96.01.01 (25)	Alma	De l'île	III	11 à 13	1,70	-	-	-
Contexte archéologique de la sous-région :								
Les sites connus dans cette sous-région sont situés sur le versant sud de l'île d'Alma, à proximité de la Petite Décharge. La plupart d'entre eux a livré des objets en pierre qui témoignent d'une occupation de l'Archaïque, au cours du troisième et du second millénaire avant notre ère. Selon le matériel découvert (pointe, grattoir, hache, etc.), ces sites auraient été occupés en raison de leur emplacement stratégique en regard de la subsistance, de la protection contre les vents violents et dans le contexte de contacts avec d'autres groupes situés à l'est. Au moins un de ces sites (DdEw-8) témoignerait d'activités funéraires. On y a, en effet, découvert des types d'outils uniques non seulement dans la région, mais assez rares au Québec (Girard et Langevin 1996).								
Quelques-uns de ces sites ont aussi livré du matériel historique qui témoigne de l'occupation de ces îles au cours du XIX ^e et du XX ^e siècle, au moment où la Grande Décharge et la Petite Décharge constituaient des destinations touristiques internationales en raison des richesses halieutiques qu'on y retrouvait.								
De ces sites, un seul a été découvert dans le cadre de l'inventaire de Rio-Tinto (DdEw-25). À l'automne 1990, l'équipe d'archéologues a en effet découvert quelques éclats et une longue pointe de jet en pierre (Langevin 1991).								

Tableau 7 : Alma (01) : synthèse des activités archéologiques.

Intervention archéologique 2024

Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean de Rio Tinto

LHASO

M.R.C.: Lac-Saint-Jean-Est				Bassin hydrographique: Petite-Décharge et riv. Belle Rivière				
NB de projets d'inventaire: 42				Longueur de la S-R: 27,6 km				
Longueur couverte:		Linéaire	16,23 km					
		Pourcentage	58,8%					
Potentiel archéologique: Fort: rang A et Sud du rang X					Sites répertoriés: DdEw-1, 3, 7, 22 à 24			
Moyen à faible: ailleurs					DcEw-3 à 5, 7 à 9, 17			
Liste des interventions :								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilométrage Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
86.02.01	Saint-Gédéon	Signay	X	10 à 12	0,75	25	-	-
86.02.02	Saint-Gédéon	Signay	X	15	0,50	22	-	-
87.02.01	Saint-Gédéon	Signay	A	24 et 25	2,50	87	DdEw-22	-
87.02.02	Saint-Gédéon	Signay	X	19 à 21	2,50	70	DdEw-23	-
87.02.03	Saint-Gédéon	Signay	X	16 et 17	0,80	33	DdEw-24	-
87.02.04a	Saint-Gédéon	Signay	X	7 à 9	0,80	83	-	-
87.02.04b	Saint-Gédéon	Signay	X	13 et 14	0,55	voir 87.02.04a	-	-
87.02.05a	Saint-Gédéon	Signay	X	1 et 2	1,00	69	-	-
87.02.05b	Saint-Gédéon	Signay	B	9	0,50	voir 87.02.05a	-	DcEw-7
88.02.02	Saint-Gédéon	Signay	X	22	0,40	20	-	-
88.02.05	Saint-Gédéon	Signay	X	4 et 5	1,10	57	DcEw-17	DcEw-3, 4
89.02.03	Saint-Gédéon	Signay	B	7 et 8	1,30	58	-	DcEw-8, 9
90.02.01a	Saint-Gédéon	Signay	A	37	0,25	44	-	-
90.02.01b	Saint-Gédéon	Signay	A	30A	0,95	voir 90.02.01a	-	-
90.02.02	Saint-Gédéon	Signay	X	21	0,60	-	-	DdEw-23
90.02.03	Saint-Gédéon	Signay	X	16 et 17	0,80	9	-	DdEw-24
91.02.01	Saint-Gédéon	Signay	A	24 et 25	2,50	-	-	DdEw-22
92.02.01	Saint-Gédéon	Signay	X	20 et 21	0,70	-	-	DdEw-23
92.02.02	Saint-Gédéon	Signay	X	10	0,55	-	-	-
93.02.01	Saint-Gédéon	Signay	A	33	0,30	14	-	-
94.02.01	Saint-Gédéon	Signay	X	20 et 21	0,70	-	-	DdEw-23
94.02.02	Saint-Gédéon	Signay	X	14	0,30	-	-	-
95.02.01	Saint-Gédéon	Signay	A	27 et 28	1,60	140	-	-
95.02.02	Saint-Gédéon	Signay	X	10	0,25	-	-	-
95.supp#1	Saint-Gédéon	Signay	X	21 et 22	1,42	-	-	DdEw-23
97.02.01	Saint-Gédéon	Signay	X	20 et 21	0,70	-	-	DdEw-23
93.02.02 (97)	Saint-Gédéon	Signay	X	7 et 8	0,70	-	-	-
90.02.03 (98)	Saint-Gédéon	Signay	X	16 et 17	0,80	-	-	DdEw-24
94.02.01 (99)	Saint-Gédéon	Signay	X	20 et 21	0,70	-	-	DdEw-23
88.02.02 (99)	Saint-Gédéon	Signay	X	22	0,40	-	-	-
95.02.01 (99)	Saint-Gédéon	Signay	A	28	1,26	-	-	-
02.02.01	Saint-Gédéon	Signay	A	24	0,50	-	-	DdEw-22
94.02.02 (02)	Saint-Gédéon	Signay	X	12 et 13	0,40	-	-	-
93.02.02 (02)	Saint-Gédéon	Signay	X	6 à 8	1,00	25	-	-
94.02.03 (04)	Saint-Gédéon	Signay	X	15 et 16	0,85	-	-	DdEw-24
87.02.04 (05)	Saint-Gédéon	Signay	X	10 à 14	1,25	-	-	-
93.02.05 (05)	Saint-Gédéon	Signay	X	6 à 8	1,00	-	-	-
88.02.02 (06)	Saint-Gédéon	Signay	X	21	0,60	-	-	DdEw-23
98.02.01 (14)	Saint-Gédéon	Signay	X	15	0,10	-	-	-
92.02.01 (15)	Saint-Gédéon	Signay	X	18b et 19	0,40	9	-	-
90.02.01 (22)	Saint-Gédéon	Signay	A	37	0,25	-	-	-
93.02.02 (25)	Saint-Gédéon	Signay	X	6 à 8	0,30	-	-	-
Contexte archéologique de la sous-région :								
La plupart des sites répertoriés dans cette sous-région témoignent de petites aires d'activités ponctuelles, tel que démontré par leur superficie et leur contenu. Peu ont cependant été délimités avec précision. Il semble que seuls quelques-uns d'entre eux aient survécu aux effets combinés de l'érosion et des activités de villégiature. Seulement quelques-uns de ces sites ont livré des objets qui permettent de tracer l'histoire de l'occupation humaine, que ce soit au cours de la paléohistoire ancienne ou lors de la période historique.								

Tableau 8 : Saint-Gédéon (02) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Lac-Saint-Jean-Est			Bassin hydrographique: riv. Belle Rivière et riv. Métabetchouane					
Nb de projets d'inventaire: 47			Longueur de la S-R: 23,2 km					
Longueur couverte:			<u>Linéaire</u>	18,12 km				
			<u>Pourcentage</u>	78,1%				
Potentiel archéologique:			Fort: rang B (marécage)			Sites répertoriés: DcEw-6, 10 à 17, 19 et 20		
			Moyen à faible: ailleurs			DcEx-7		
Liste des interventions :								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
86.03.01	Métabetchouan	Caron	Nord	84 et 85	0,90	24	DcEx-7	-
86.supp#7	Métabetchouan	Caron	A	76 (lac)	0,20	14	-	-
87.03.01a	Métabetchouan	Caron	A	77 à 83	2,75	269	-	-
87.03.01b	Métabetchouan	Caron	B	A à F (lac)	1,20	voir 87.03.01a	-	-
87.03.01c	Métabetchouan	Caron	Nord	83	0,20	voir 87.03.01a	-	-
87.03.02a	Métabetchouan	Caron	A	74 à 75 (marais)	0,80	171	-	-
87.03.02b	Métabetchouan	Caron	B	A à F (marais)	1,65	voir 87.03.02a	DcEw-15-16	DcEw-11
87.03.03	Métabetchouan	Caron	I	46	0,05	20	-	-
87.03.04	Métabetchouan	Métabetchouan	A	4 à 6	1,10	87	-	-
87.03.05	Métabetchouan	Métabetchouan	A	9 et 10	0,65	61	-	-
88.03.03	Métabetchouan	Métabetchouan	A	11 à 14	1,50	68	-	-
90.03.01	Métabetchouan	Caron	A	64 à 69	1,20	27	DcEw-20	-
90.03.02	Métabetchouan	Caron	Sud	95 à 100	1,30	5	-	-
91.03.01	Métabetchouan	Caron	B	A à F (marais)	1,65	-	-	DcEw-11,15,16
91.03.02a	Métabetchouan	Caron	A	77 et 78 (lac)	0,80	-	-	-
91.03.02b	Métabetchouan	Caron	B	A à F (lac)	1,20	voir 91.03.02a	-	-
91.03.03	Métabetchouan	Caron	Nord	85 et 86	0,70	19	-	DcEx-7
91.03.04	Métabetchouan	Caron	Sud	95 à 99	1,10	-	-	-
91.03.05	Métabetchouan	Métabetchouan	A	2	0,35	8	-	-
91.03.06	Métabetchouan	Métabetchouan	A	4 et 5	0,75	-	-	-
92.03.01a	Métabetchouan	Caron	A	74 à 76 (marais)	2,00	80	-	-
92.03.01b	Métabetchouan	Caron	B	A	0,20	-	-	-
92.03.02	Métabetchouan	Caron	A	82 et 83	0,65	-	-	-
94.03.01	Métabetchouan	Caron	B	C et D (lac)	0,40	-	-	-
94.03.02	Métabetchouan	Caron	A	76 et 77 (lac)	0,58	-	-	-
94.03.03	Métabetchouan	Métabetchouan	A	2	0,35	-	-	-
95.03.02	Métabetchouan	Caron	A-Nord	83, 83 à 85	1,33	-	-	DcEx-7
98.03.01	Métabetchouan	Caron	A	63 à 64, 72 à 74	1,22	30	-	DcEw-12,
95.03.04 (99)	Métabetchouan	Caron	A	80 et 81	1,10	-	-	-
98.03.01 (03)	Métabetchouan	Caron	A	63 et 64	1,22	-	-	DcEw-12,
91.03.01 (03)	Métabetchouan	Caron	B	A à F (marais)	1,65	-	-	DcEw-11,15-16
92.03.01 (03)	Métabetchouan	Caron	A	74 à 76 (marais)	2,00	-	-	-
95.03.04 (03)	Métabetchouan	Caron	A	80 et 81	1,10	74	-	-
95.03.03 (04)	Métabetchouan	Caron	B	12 et 13	0,70	-	-	-
94.03.01 (05)	Métabetchouan	Caron	Nord	85 et 86	0,70	-	-	-
92.03.02 (06)	Métabetchouan	Caron	A	82	0,45	-	-	-
91.03.01 (12)	Métabetchouan	Caron	B	A-3, P-A	0,40	-	-	DcEw-11
14.03.01/02	Métabetchouan	Caron	X	G à K	1,80	179	-	DcEw-17
95.03.04 (15)	Métabetchouan	Caron	A	80-81	1,10	-	-	-
91.03.04 (16)	Métabetchouan	Caron	Sud	95	0,50	-	-	-

Contexte archéologique de la sous-région :
S'il ne s'agit pas de la sous-région la plus riche, c'est assurément l'une de celles qui représente le mieux la fin de la Paléohistoire dans la région du lac Saint-Jean. C'est en effet dans cette sous-région que se retrouve la plus grande concentration de sites à céramique et possiblement, la plus grande concentration de sites ayant livré du matériel de la période historique ancienne. Cette situation n'est guère étonnante compte tenu que la Belle-Rivière qui coule dans cette sous-région servait traditionnellement de voie de passage entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.
Les sites découverts dans cette sous-région ont souvent livré des vestiges sinon uniques, tout au moins rares. On a ainsi découvert autour du Grand Marais de Saint-Gédéon des objets en pierre (hache, gouge, poids de filet et pointe) qui suggèrent une occupation des lieux dès la période Archaique. Y ont également été retrouvées des vestiges qui témoigneraient de la période Sylvicole ancienne (autour de l'an 0), médiane (premier millénaire de notre ère) et supérieure (second millénaire): céramique, atelier de taille de pierre, pointe de flèche diagnostique. On parle dans le cas de cette sous-région d'une occupation couvrant plusieurs millénaires. Qui plus est, les indices retrouvés tendent à démontrer que les lieux ont de tout temps été visités pour des fins d'exploitation des ressources alimentaires (Langevin 2015).

Tableau 9: Métabetchouan (03) : synthèse des sites archéologiques.

M.R.C.: Lac-Saint-Jean-Est			Bassin hydrographique: riv. Belle Rivière et riv. Métabetchouane					
Nb de projets d'inventaire: 47			Longueur de la S-R: 23,2 km					
Longueur couverte:			<u>Linéaire</u>	18,12 km				
			<u>Pourcentage</u>	78,1%				
Potentiel archéologique:			Fort: rang B (marécage)			Sites répertoriés: DcEw-6, 10 à 17, 19 et 20		
			Moyen à faible: ailleurs			DcEx-7		
Liste des interventions :								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
91.03.01 (18)	Métabetchouan	Caron	B	A à F (marais)	0,40	-	-	DcEw-11,15 et 16
02.03.01 (18)	Métabetchouan	Caron	B	78 et 79	0,35	-	-	-
91.03.05 (18)	Métabetchouan	Métabetchouan	A	2	0,05	-	-	-
92.03.02 (18)	Métabetchouan	Caron	A	82 et 83	0,65	-	-	-
91.03.01 (19)	Métabetchouan	Caron	B	A à F (marais)	0,40	-	-	DcEw-11,15 et 16
95.03.02 (22)	Métabetchouan	Caron	A-Nord	83, 83 à 85	1.33	-	-	DcEx-7
91.03.05 (23)	Métabetchouan	Métabetchouan	A	2	0.05	-	-	-
Contexte archéologique de la sous-région :								
S'il ne s'agit pas de la sous-région la plus riche, c'est assurément l'une de celles qui représente le mieux la fin de la Paléohistoire dans la région du lac Saint-Jean. C'est en effet dans cette sous-région que se retrouve la plus grande concentration de sites à céramique et possiblement, la plus grande concentration de sites ayant livré du matériel de la période historique ancienne. Cette situation n'est guère étonnante compte tenu que la Belle-Rivière qui coule dans cette sous-région servait traditionnellement de voie de passage entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.								
Les sites découverts dans cette sous-région ont souvent livré des vestiges sinon uniques, tout au moins rares. On a ainsi découvert autour du Grand Marais de Saint-Gédéon des objets en pierre (hache, gouge, poids de filet et pointe) qui suggèrent une occupation des lieux dès la période Archaïque. Y ont également été retrouvés des vestiges qui témoigneraient de la période Sylvicole ancienne (autour de l'an 0), médiane (premier millénaire de notre ère) et supérieure (second millénaire): céramique, atelier de taille de pierre, pointe de flèche diagnostique. On parle dans le cas de cette sous-région d'une occupation couvrant plusieurs millénaires. Qui plus est, les indices retrouvés tendent à démontrer que les lieux ont de tout temps été visités pour des fins d'exploitation des ressources alimentaires (Langevin 2015).								

Tableau 10: Métabetchouane (03) : synthèse de sites archéologiques.

M.R.C.: Lac-Saint-Jean-Est			Bassin hydrographique: riv. Métabetchouane					
Nb de projets d’inventaire: 6			Longueur de la S-R: 5,5 km					
Longueur couverte:								
<u>Linéaire</u>			1,65 km					
<u>Pourcentage</u>			30%					
Potentiel archéologique: Fort: partout			Sites répertoriés: DcEx-3 à 8					
Liste des interventions :								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
88.04.01	Desbiens	Métabetchouan	A	bloc H	0,20	44	-	-
93.04.01	Desbiens	Métabetchouan	est	19	0,45	25	-	-
04.04.01	Desbiens	Métabetchouan	A	18 à 20	1,00	45	-	-
15.04.01	Desbiens	Métabetchouan	A	18 à 20	1,00	-	-	-
18.04.01	Desbiens	Métabetchouan	A	15 à 21, A B et H	1,00	-	-	-
19.04.01	Desbiens	Métabetchouan	A	15 à 21, A B et H	1,00	-	-	-
Contexte archéologique de la sous-région :								
Les quelques sites connus dans cette toute petite sous-région se démarquent particulièrement par leur composante historique. Dans presque tous les cas, du matériel datant d'avant l'arrivée des populations de souche européenne est présent mais en petit nombre. Il s'agit alors de collections résiduelles provenant vraisemblablement de sites plus importants qui ont été détruits par plusieurs siècles d'occupation euro-québécoise d'une grande intensité. Cette sous-région fut témoin de la construction du seul poste de traite à avoir été érigé au lac Saint-Jean. L'ancien emplacement présumé du poste de traite de la "Hudson Bay" est aujourd'hui occupé par le Centre d'Histoire et d'Archéologie de la Métabetchouane (Langevin, Girard et Gagnon 1996). Il y a peu d'espoir de découvrir de nouveaux sites dans cette sous-région, si ce n'est de la partie la plus au sud, qui, à quelques endroits, montre des terrasses moins perturbées par l'érosion et la villégiature.								

Tableau 11: Desbiens (04) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Domaine-du-Roy Bassin hydrographique: riv. Métabetchouane et riv. Ouïatchouan								
Nb de projets d'inventaire: 76			Longueur de la S-R:			30,8 km		
Longueur couverte: <u>Linéaire</u>			25,01 km					
			<u>Pourcentage</u>			81,2%		
Potentiel archéologique: Élevé: ouest Pointe de Chambord et emb. riv. Métabetchouane; Moyen à faible: ailleurs DcFa-1 à 13								
Sites répertoriés: DcEx-1, 2, 9								
Liste des interventions:								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
86.05.02a	Chambord	Métabetchouan	I	29 et 30	0,60	64	-	-
86.05.02b	Chambord	Métabetchouan	III	sud	0,10	voir 86.05.02a	-	-
86.supp#5	Chambord	Métabetchouan	II	sud	0,30	9	-	-
87.05.02	Chambord	Charlevoix	C	56	0,90	103	DcFa-6, 7	-
87.05.03	Chambord	Chambord	A	6	0,30	31	DcFa-8	-
88.05.01	Chambord	Charlevoix	I	18	0,45	32	-	-
88.05.02	Chambord	Métabetchouan	C	52 à 54	0,90	50	-	-
89.05.01	Chambord	Charlevoix	A	9 à 11	0,95	19	-	-
89.05.02	Chambord	Charlevoix	B	14 à 16	1,60	40	-	DcFa-5
89.05.03	Chambord	Charlevoix	-	Ile de la Traverse	3,20	183	-	-
90.05.01	Chambord	Métabetchouan	D	5N	0,45	9	-	-
90.05.02a	Chambord	Métabetchouan	I	29	0,30	-	-	-
90.05.02b	Chambord	Métabetchouan	II	sud	0,30	-	-	-
90.05.02c	Chambord	Métabetchouan	III	sud	0,10	-	-	-
90.05.03	Chambord	Charlevoix	A	56F	0,90	8	-	DcFa-6,7
90.05.04	Chambord	Charlevoix	A	11 et 12	0,80	17	DcFa-9	-
90.05.05a	Chambord	Charlevoix	B-I	9 et 10	0,60	75	DcFa-10	-
90.05.05b	Chambord	Charlevoix	I	11	0,35	voir 90.05.05a	-	-
91.05.01a	Chambord	Métabetchouan	I	28 et 29	0,60	-	-	-
91.05.01b	Chambord	Métabetchouan	II	sud	0,30	voir 91.05.01a	-	-
91.05.01c	Chambord	Métabetchouan	III	sud	0,10	voir 91.05.01a	-	-
91.05.02	Chambord	Métabetchouan	C	56	0,90	-	-	DcFa-6,7
91.05.03	Chambord	Charlevoix	I	10	0,30	-	-	-
92.05.01	Chambord	Métabetchouan	I	45	0,25	15	-	-
92.05.02	Chambord	Métabetchouan	C	56	0,90	-	-	DcFa-6, 7
92.05.03	Chambord	Charlevoix	A	6 à 9	1,10	44	-	DcFa-8
93.05.01	Chambord	Métabetchouan	I	31 et 32	0,60	22	-	-
93.05.02	Chambord	Métabetchouan	I	43b-44a-44b	0,45	14	-	-
93.05.03	Chambord	Métabetchouan	I-C	46a-47a-47b	0,60	32	-	-
93.05.04	Chambord	Charlevoix	B	14b-14a-15a-16a	1,10	-	-	DcFa-5
94.05.01a	Chambord	Métabetchouan	I	nord	0,17	-	-	-
94.05.01b	Chambord	Métabetchouan	I	nord	0,20	-	-	-
94.05.01c	Chambord	Métabetchouan	I	sud	0,33	-	-	-
94.05.02a	Chambord	Charlevoix	A	1 et 2	0,60	19	-	-
94.05.02b	Chambord	Métabetchouan	C	55 et 56	1,00	voir 94.05.02a	-	Dcfa-6,7
94.05.03	Chambord	Charlevoix	A	3 à 6	1,30	64	-	DcFa-8
94.05.04	Chambord	Charlevoix	A	11 et 12	0,80	-	-	DcFa-9
95.05.01	Chambord	Métabetchouan	I-IIS-IIIS	29	0,70	-	-	-
95.05.02	Chambord	Métabetchouan	I	35 à 40	1,60	57	-	-
95.05.03	Chambord	Charlevoix	I	11 à 14	1,32	46	-	DcFa-4
95.supp#2	Chambord	Métabetchouan	I	30 et 31	0,59	-	-	DcEx-a
96.05.01	Chambord	Métabetchouan	IV et V	Nord	0,85	44	DcEx-9	DcEx-1
96.05.02	Chambord	Charlevoix	A	11 à 13	1,56	235	DcFa-12	DcFa-3
96.05.03	Chambord	Charlevoix	A	12 et 13	2,15	voir 05.02	DcFa-13	DcFa-3
96.05.05	Chambord	Charlevoix	I	11	0,35	-	-	-
89.05.01 (97)	Chambord	Charlevoix	A	9 à 11	0,95	-	-	-
93.05.04 (97)	Chambord	Charlevoix	B	14 à 16	1,60	31	-	DcFa-5

Tableau 12: Chambord (05) : synthèse des activités archéologiques.

Liste des interventions (suite):

Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
96.05.04 (97)	Chambord	Charlevoix	C	54 à 56	1,60	35	-	DcFa-6,7
94.05.05 (99)	Chambord	Charlevoix	Pr.N et 1	D, 29 et 30	1,35	-	-	DcEx-a
92.05.03 (99)	Chambord	Charlevoix	A	6 à 9	1,10	-	-	DcFa-8
94.05.02 (99)	Chambord	Charlevoix	A et C	1 et 2, 55 et 56	1,60	-	-	DcFa-6, 7
94.05.03 (99)	Chambord	Charlevoix	A	3 à 6	1,30	-	-	-
93.05.03 (99)	Chambord	Métabetchouan	C	47 et 48	1,20	20	-	DcFa-1
95.05.03 (01)	Chambord	Charlevoix	I	13 et 14	0,70	-	-	-
94.05.01 (01)	Chambord	Métabetchouan	I No, I Su	11 à 13 et 13 à 16	0,55	-	-	-
90.05.04 (01)	Chambord	Charlevoix	A	12	1,00	-	-	-
96.05.04 (03)	Chambord	Charlevoix	C	54 à 56	1,60	-	-	DcFa-6,7
89.05.02 (04)	Chambord	Charlevoix	B	14 à 16	1,60	-	-	DcFa-5
94.05.02 (05)	Chambord	Charlevoix	A	1 et 2	0,60	-	-	-
96.05.04 (07)	Chambord	Charlevoix	C	56F	0,45	-	-	DcFa-6
09.05.01*	Chambord	Métabetchouan	A	7	0,50*	37	-	-
94.05.02 (09)	Chambord	Métabetchouan	B	4	0,30	-	-	-
93.05.04 (12)	Chambord	Charlevoix	B	15	0,50	-	-	DcFa-5
94.05.05 (14)	Chambord	Métabetchouan	I/III	29 et Sud	0,60	-	-	DcEx-b
96.05.04 (14)	Chambord	Charlevoix	A	56	0,10	-	-	DcFa-6,7
89.05.01 (14)	Chambord	Charlevoix	B	9 à 11	0,50	-	-	-
94.05.01 (15)	Chambord	Métabetchouan	I	Nord	0,45	-	-	-
14.05.01	Chambord	Charlevoix	I	19A et 20D	0,75	38	-	DcFa-11
90.05.05 (16)	Chambord	Charlevoix	B-1 et I	9 à 11	0,95	-	-	DcFa-10
94.05.02 (18)	Chambord	Charlevoix	A	1 et 2	0,05	-	-	DcFa-6,7
94.05.03 (19)	Chambord	Charlevoix	A	3 à 6	1,30	-	-	DcFa-8
93.05.02 (20)	Chambord	Charlevoix	I	43b,44a-44b	0,45	-	-	-
14.05.01 (21)	Chambord	Charlevoix	I	19A et 20D	0,75	-	-	DcFa-11
93.05.04 (21)	Chambord	Charlevoix	B	15	0,50	-	-	DcFa-5
92.05.03 (21)	Chambord	Charlevoix	A	6 à 9	1,10	-	-	DcFa-8
94.05.05 (22)	Chambord	Métabetchouan	Pr.N et 1	D, 29 et 30	1,35	-	-	DcEx-a

Contexte archéologique de la sous-région :

La sous-région de Chambord est celle qui au cours des 25 années d'inventaire de Rio Tinto, fut la plus régulièrement visitée. Du versant ouest de la rivière Métabetchouane au versant ouest de la rivière Ouiatchouan, ne se trouvent pas moins d'une vingtaine de gisements dont certains sont très riches et prometteurs (Langevin n-d). Ces sites sont d'autant plus intéressants qu'une bonne partie d'entre eux semblent révéler des contextes peu perturbés. Ainsi, deux des trois nouveaux sites découverts au cours de l'inventaire de l'automne 1995 ont montré des niveaux d'occupation riches et intègres. L'un, étant de toute évidence un site d'occupation (DcEx-9), l'autre un atelier de taille (DcFa-13). Globalement, comme dans le cas de la sous-région de Métabetchouan, c'est principalement la Paléohistoire récente qui est représentée sur les 31 kilomètres de berge en question. Quelques rares sites suggèrent une occupation plus ancienne, possiblement de l'Archaïque. C'est le cas d'une section du site DcFa-5 et du site DcFa-11 qui ont livré des objets de pierre.

* Contrairement à ce qui était effectué depuis le début de l'inventaire, le lot n'a pas été sondé dans sa totalité, mais seulement dans la section où Rio Tinto intervenait.

Tableau 13: Chambord (05) : synthèse des activités archéologiques (suite)

M.R.C.: Domaine-du-Roy

Bassin hydrographique: riv. Ouiatchouan et Ouiatchouaniche

Nb de projets d'inventaire: 21

Longueur de la S-R: 17,7 km

Longueur couverte: Linéaire 11,47 km
Pourcentage 65%

Potentiel archéologique: Fort: île aux Coulevres, rg A
Moyen : ailleurs, Nul: rg. B

Sites répertoriés: DdFb-11, 13 à 15

Liste des interventions:

Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
87.06.01	Roberval	Roberval	B	39	0,20	32	-	-
88.06.01	Roberval	Roberval	B	Ile au Couleuvre lot 415	2,40	40	DdFb-11	-
88.06.02	Roberval	Roberval	B	60 à 64	0,90	-	-	-
90.06.01	Roberval	Roberval	B	122 à 124	0,55	47	-	-
91.06.01	Roberval	Roberval	B	34 à 36	0,70	38	-	-
91.06.02	Roberval	Roberval	A	27	1,25	26	-	-
92.06.01	Roberval	Roberval	B	Ile au Couleuvre lot 415	2,40	76	DdFb-13, 14 et a	DdFb-11
93.06.01	Roberval	Roberval	B	124 à 126	0,50	34	-	-
94.06.01	Roberval	Roberval	B	159 et 160	0,38	15	-	-
94.06.02	Roberval	Roberval	B	141 et 145	0,76	39	-	-
94.06.03	Roberval	Roberval	A	2 à 4	0,76	38	-	-
95.06.01	Roberval	Roberval	B	132 à 135, 147 à 150, 154 à 156	1,01	36	-	-
96.06.01	Roberval	Roberval	B	65 à 69	0,83	-	-	-
91.06.02 (97)	Roberval	Roberval	A	27	1,25	-	-	-
97.06.01	Roberval	Roberval	B	58 à 60	0,50	-	-	-
97.06.02	Roberval	Roberval	B	39 et 40	0,55	-	-	-
00.06.01	Roberval	Roberval	B	126 et 129	0,50	-	-	-
92.06.01 (02)	Roberval	Roberval	B	Ile au Couleuvre lot 415	2,40	-	-	DdFb-13,14
06.06.01	Roberval	Roberval	B	40 et 42	0,30	-	-	-
90.06.01 (13)	Roberval	Roberval	B	122 et 123	0,41	-	-	-
94.06.02 (20)	Roberval	Roberval	B	141 et 145	0,76	-	-	-

Contexte archéologique de la sous-région :

Si les sous-régions précédentes étaient passablement riches, il en est tout autrement de celle de Roberval dont les berges n'ont somme toute livré aucun indice d'occupation archéologique tant au cours de l'inventaire, qu'au moment d'autres interventions (Langevin et Girard 2004).

Les seuls sites qui ont été découverts dans cette sous-région l'ont été au large des berges de Roberval sur l'île aux Coulevres. L'île est déjà en soit un site, compte tenu qu'il s'agit de la seule source connue de calcédoine du lac Saint-Jean, une pierre prisée par les autochtones à la fin de la Paléohistoire. Le site DdFb-13 témoigne d'ailleurs très bien de cette situation. Il s'agit d'un petit campement datant probablement du Sylvicole moyen ou supérieur, qui n'a été que rapidement évalué, où on a néanmoins découvert de la calcédoine associée à de petites aires de combustion. Un second site (DdFb-14) est bien plus intéressant en ce sens qu'il se trouve plus profondément à l'intérieur de l'île et qu'il ne contient aucun objet fabriqué dans la matière première locale. Toutes les pièces qu'on y a retrouvées avaient été tirées d'une matière première sans équivalent dans les autres sites régionaux. La dimension et la morphologie générale des objets sont tout aussi étonnantes. Les différents indices plaident pour une occupation archaïque de cet endroit. Le dernier site, DdFb-11, toujours sur l'île aux Coulevres, se limite à la découverte isolée et en surface de deux pointes de jet. La forme de ces dernières tend à favoriser une utilisation à la fin de l'Archaïque ou au début du Sylvicole.

Tableau 14: Roberval (06) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Domaine-du-Roy

Bassin hydrographique: riv. Ashuapmushuan

Nb de projets d'inventaire: 38

Longueur de la S-R: 9,5 km

Longueur couverte: Linéaire 8,30 km
Pourcentage 87%

Potentiel archéologique: Fort: ouest du rg A
Moyen : ailleurs,
Nul: centre-nord rg. A

Sites répertoriés: DdFb-1 à 3, 6 à 10 & 16

Liste des interventions:

Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
86.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	C	1 à 3	0,40	51	DdFb-6	-
86.supp#4	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	1 à 3	1,90	121	DdFb-9,10	DdFb-3
86.supp#6	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	C	5	0,20	24	-	-
87.07.01a	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	B	2 et 3	0,80	97	DdFb-7,8	DdFb-1
87.07.01b	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	C	6	0,30	87.07.01a	-	DdFb-2
88.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	21	0,50	24	-	-
90.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	24	0,80	46	-	-
90.07.02	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	20 et 21	0,70	-	-	-
90.07.03	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	C	1 et 2	0,30	-	-	-
91.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	23	0,35	32	-	-
91.07.02	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	21	0,50	-	-	-
91.07.03	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	1	0,75	-	-	DdFb-9
91.07.04	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	B	2 et 3	0,80	-	-	DdFb-1, 7, 8
92.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	25	0,65	39	-	-
92.07.02	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	3 à 12	1,20	9	-	-
93.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	19 et 20	0,40	11	-	-
94.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	B	3 et 4	0,40	-	-	DdFb-1
94.07.02	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	C	5 et 6	0,60	-	-	DdFb-2
96.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	3,4,11 et 12	0,61	-	-	-
96.07.02	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	1 et 2	1,65	-	-	DdFb-3, 9, 10, 16
90.07.03 (97)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	C	1 et 2	0,30	-	-	-
98.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	20 et 21	0,80	-	-	-
88.07.02 (00)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	1 et 2	1,65	-	-	DdFb-9, 16
94.07.01 (00)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A et B	4 et 1	0,20	-	-	DdFb-16
94.07.02 (00)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	C	5 et 6	0,60	-	-	DdFb-2
86.07.01 (00)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	C	4	0,15	-	-	-
03.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	26 et 27	0,50	47	-	-
88.07.02 (06)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	1 à 3	1,65	-	-	DdFb-3, 9, 10, 16
88.07.02 (07)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	1 à 3	1,65	-	-	DdFb-3, 9, 10, 16
94.07.01 (08)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A et B	4 et 1	0,85	-	-	DdFb-16
08.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	29	0,20	10	-	-
90.07.03 (09)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	1 à 3	1,65	-	-	DdFb-3, 9, 10, 16
88.07.02 (15)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	1 à 2	1,65	-	-	DdFb-3, 9, 10, 16
18.07.01	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	16 et 17	0,19	-	-	-
87.07.02 (18)	Mashteuiatsh	Ouitachouan	A	1 à 3	0,40	-	-	DdFb-3, 9, 10, 16
19.07.01	Mashteuiatsh	Ouitachouan	A	16 et 17	0,19	-	-	-
90.07.01 (22)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	A	20 et 21	0,70	-	-	-
94.07.02 (23)	Mashteuiatsh	Ouiatchouan	5	5 et 6	0,60	-	-	DdFb-2

Contexte archéologique de la sous-région :

À l'exception d'un seul (DdFb-16), tous les sites de la sous-région de Mashteuiatsh sont entièrement détruits. C'est à la fois les processus d'érosion et l'occupation massive des berges qui ont joué sur leur destruction. Par ailleurs, il n'existe à peu près plus d'endroits où l'on espère découvrir des sites encore intègres. Malgré tout, DdFb-16 l'a démontré, des petits miracles sont encore possibles (Langevin, Girard & Fortin 1997). Les nombreux sites qui ont été découverts par Fortin au cours des années soixante ont livré du matériel qui, au moins dans certains cas, est riche en information. À en juger par les collections, c'est encore la Paléohistoire récente qui serait la mieux représentée. En fait, on y a découvert des tessons de poterie et de la calcedoine locale en quantité, deux indices assez révélateurs à ce sujet. Aucun site ne témoigne d'une occupation qui daterait d'avant l'an 0 de notre ère. Cela ne signifie pas pour autant que la pointe de Mashteuiatsh n'a pas été occupée à ce moment.

Tableau 15 : Mashteuiatsh (07) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Domaine-du-Roy				Bassin hydrographique: riv. aux Iroquois et Ashuapmushuan				
Nb de projets d'inventaire: 21				Longueur de la S-R: 14,3 km				
Longueur couverte:		Linéaire	7,67 km					
		Pourcentage	50%					
Potentiel archéologique: Fort: nord-ouest du rg. I DdFb-4 & 12 Fort à moyen: ailleurs				Sites répertoriés: DdFc-1 à 3, 5 DdFb-4, 12				
Liste des interventions:								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
87.08.01	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	17 et 18	1,00	34	-	-
87.08.02	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	25 à 28	1,25	113	DdFc-3	-
89.08.01	Saint-Prime	Ashuapmushuan	A	1 à 3	1,00	94	-	-
90.08.01	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	1	0,25	25	-	-
90.08.02	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	4 à 6	1,00	15	-	-
90.08.03	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	27 et 28	0,55	-	-	DdFc-3
91.08.01a	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	9 à 11	0,80	31	DdFb-12	-
91.08.01b	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	11 à 13	0,90	voir 91.08.01a	-	-
92.08.01	Saint-Prime	Ashuapmushuan	A	2	0,40	-	-	-
94.08.01	Saint-Prime	Ashuapmushuan	A	1 et 2	0,65	-	-	-
94.08.02	Saint-Prime	Ashuapmushuan	A	6 à 8	0,80	-	-	-
95.supp#3	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	27 et 28	0,55	-	-	DdFc-3
90.08.01 (97)	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	1	0,25	-	-	-
94.08.02 (00)	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	7 et 8	0,54	-	-	-
00.08.01	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	12 et 13	0,50	-	-	-
04.08.01	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	13 et 14	0,75	37	-	DdFb-4
94.08.02 (07)	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	7 et 8	0,54	-	-	-
90.08.01 (15)	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	1	0,25	-	-	-
94.08.03 (20)	Saint-Prime	Ashuapmushuan	II	28	0,10	-	-	DdFc-3
88.08.01 (20)	Saint-Prime	Ashuapmushuan	II	17 et 18	1,00	-	-	-
04.08.01 (21)	Saint-Prime	Ashuapmushuan	I	13 et 14	0,75	-	-	-
Contexte archéologique de la sous-région :								
Cette sous-région comprend moins d'une demi-douzaine de sites qui, pour la plupart comprennent moins de 150 pièces. De ces sites, seuls DdFb-4, DdFc-2 et DdFc-5 ont pu être rattachés à une période précise de la paléohistoire, soit le Sylvicole moyen et le Sylvicole supérieur (Langevin, Girard et LeBlanc 1999). La pauvreté relative enregistrée dans cette sous-région dépend au moins partiellement de l'importance de l'érosion à l'intérieur de la baie de Saint-Prime. En effet, en cet endroit, le recul des berges habitables en raison du rehaussement du niveau des eaux a été particulièrement important, plus d'un kilomètre dans certains secteurs. Les éventuels sites archéologiques peuvent être bien éloignés des berges où nous les cherchons aujourd'hui.								

Tableau 16: Saint-Prime (08) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Domaine-du-Roy				Bassin hydrographique: riv. Ashuapmushuan et à l'Ours				
Nb de projets d'inventaire: 6				Longueur de la S-R: 17,5 km				
Longueur couverte:								
				<u>Linéaire</u> 3,65 km				
				<u>Pourcentage</u> 21%				
Potentiel archéologique:				Sites répertoriés: DeFc-2 à 5, DdFc-4				
				Moyen à faible: rive nord				
				Nul à faible: rive sud				
Liste des interventions:								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
89.09.01	Saint-Félicien	Ashuapmushuan	II	40 et 41	1,20	40	-	-
90.09.01	Saint-Félicien	Ashuapmushuan	III	48 et 49	0,65	16	-	-
91.09.01	Saint-Félicien	Ashuapmushuan	III	45 à 48	1,30	-	-	-
92.09.01	Saint-Félicien	Ashuapmushuan	III	49	0,40	-	-	-
93.09.01	Saint-Félicien	Ashuapmushuan	II	42 et 43	0,75	42	-	-
96.09.01	Saint-Félicien	Ashuapmushuan	III	49	0,30	-	-	-
Contexte archéologique de la sous-région :								
Aucun site archéologique, paléohistorique ou historique, n'a été découvert dans cette région lors des 25 années d'inventaire Rio Tinto. Par ailleurs entre les limites occidentales de la sous-région de Saint-Prime et la municipalité de Saint-Félicien, aucun site archéologique n'est connu. Les seuls sites à avoir été identifiés à l'intérieur des limites de cette municipalité l'ont été à l'ouest du tracel qui traverse la rivière Ashuapmushuan à l'ouest, et au nord de la municipalité, non loin du parc industriel. Encore ne s'agit-il que de sites mal connus, peu révélateurs malgré une bonne intégrité stratigraphique. Contrairement à la sous-région précédente la pauvreté de la sous-région de Saint-Félicien n'est probablement pas circonstancielle. Compte tenu des caractéristiques géomorphologiques des berges, celles-ci n'ont jamais dû constituer un endroit accueillant pour les Amérindiens de passage.								

Tableau 17 : Saint-Félicien (09) : synthèses des activités archéologiques.

M.R.C.: Domaine-du-Roy **Bassin hydrographique:** riv. Ashuapmushuan, Ticouapé et Mistassin
Nb de projets d'inventaire: 40 **Longueur de la S-R:** 52,0 km
Longueur couverte: Linéaire 16,30 km Pourcentage 31%
Potentiel archéologique: Fort: rangs. IV, VII à XII **Sites répertoriés:** DeFc-1, 6 à 9, DdFb-5 et 17
Moyen: rangs. III, V & VI

Liste des interventions:

Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
86.10.01	Saint-Méthode	Parent	III	77 et 78	0,70	92	-	-
86.sup#2	Saint-Méthode	Parent	III	79	0,50	91	DdFb-5	-
88.10.01	Saint-Méthode	Parent	III	79	0,50	16	-	DdFb-5
88.10.02	Saint-Méthode	Parent	IV	68 à 73	1,60	97	-	-
89.10.01	Saint-Méthode	Parent	III	74 à 76	0,90	40	-	-
89.10.02	Saint-Méthode	Parent	IV	63 à 66	1,10	24	-	-
90.10.01	Saint-Méthode	Parent	IV	76 à 78	0,90	89	-	-
90.10.02	Saint-Méthode	Parent	IV	58 à 63	2,00	107	DeFc-7 et 8	-
90.10.03	Saint-Méthode	Parent	IV	52	0,30	27	DeFc-6	-
90.10.04	Saint-Méthode	Parent	VI	7 à 9	1,00	60	-	-
91.10.01	Saint-Méthode	Parent	III	73 à 75	0,90	28	-	-
91.10.02	Saint-Méthode	Parent	IV	82 et 83	0,63	46	-	-
91.10.03	Saint-Méthode	Parent	IV	57 et 58	0,90	24	DeFc-9	DeFc-7, 8
93.10.01	Saint-Méthode	Parent	III	69 à 73	1,40	106	-	-
94.10.01	Saint-Méthode	Parent	III	78 et 79	0,93	-	-	DdFb-5
94.10.02	Saint-Méthode	Parent	IV	3 et 4	1,05	44	-	-
95.10.01	Saint-Méthode	Parent	III	66 à 69	1,20	66	-	-
95.sup#4	Saint-Méthode	Parent	IV	59	0,31	-	-	-
96.sup#1	Saint-Méthode	Parent	III	81 à 83	0,80	79	-	DdFb-17
97.10.01	Saint-Méthode	Parent	IV	53	1,00	43	-	DeFc-1
98.10.01	Saint-Méthode	Parent	III	79 à 83	0,80	-	-	DdFb-5, 17
91.10.02 (99)	Saint-Méthode	Parent	III	82 et 83	0,63	-	-	DdFb-17
93.10.02 (99)	Saint-Méthode	Parent	IV	63 à 65	0,70	-	-	-
90.10.04 (00)	Saint-Méthode	Parent	VII	7 et 8	0,57	-	-	-
90.10.01 (01)	Saint-Méthode	Parent	IV	76 à 79	1,10	-	-	-
04.10.01	Saint-Méthode	Parent	VII	2 à 4	1,20	66	-	-
90.10.04 (05)	Saint-Méthode	Parent	VII	7 et 8	0,57	-	-	-
93.10.02 (06)	Saint-Méthode	Parent	IV	63 à 66	1,10	-	-	-
91.10.02 (07)	Saint-Méthode	Parent	III	79 à 84	1,00	15	-	DdFb-5, 17
91.10.02 (09)	Saint-Méthode	Parent	IV	73 et 74	0,60	-	-	-
93.10.02 (09)	Saint-Méthode	Parent	IV	60 et 72	0,60	-	-	-
91.10.02 (12)	Saint-Méthode	Parent	III	79 à 83	0,80	-	-	DdFb-17
94.10.01 (12)	Saint-Méthode	Parent	III	79	0,05	-	-	DdFb-5
90.10.04 (13)	Saint-Méthode	Parent	VI	7	0,21	-	-	-
91.10.02 (15)	Saint-Méthode	Parent	III	82 et 83	0,53	-	-	DdFb-17
90.10.01 (15)	Saint-Méthode	Parent	IV	76 à 78	0,90	-	-	-
91.10.02 (16)	Saint-Méthode	Parent	III	82 et 83	0,53	-	-	DdFb-17
91.10.02 (18)	Saint-Méthode	Parent	III	82 et 83	0,10	-	-	DbFb-17
90.10.03 (18)	Saint-Méthode	Parent	IV	52	0,30	-	-	DeFc-6
91.10.02 (22)	Saint-Méthode	Parent	III	82 et 83	0,53	-	-	DdFb-17

Contexte archéologique de la sous-région :

À ce jour, sept sites ont été répertoriés dans la sous-région de Saint-Méthode. Tous, à l'exception d'un (DdFb-5), se situent sur le versant nord de la pointe de Saint-Méthode. Qui plus est, cinq d'entre eux sont concentrés dans un rayon d'un kilomètre, soit à la confluence des rivières Ticouapé et Mistassini. Parmi ces sites fortement affectés par le recul des berges (500 mètres) ou encore recouverts par une quantité importante de limons arrachés ailleurs à la berge, deux sites (DeFc-1 & 9) ont livré du matériel très rare au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces sites ont en effet livré du matériel qui suggère une occupation de plusieurs millénaires, depuis l'Archaïque jusqu'à la période de Contact. C'est la richesse des occupations du Sylvicole inférieur (autour de l'an 0 de notre ère) et du début du Sylvicole moyen (seconde partie du premier millénaire de notre ère) qui rend ces gisements si exceptionnels. On y a découvert des types de céramique uniques ainsi que de nombreux outils polis et une dent de requin. Tous sont des objets rares et significatifs de l'importance qu'accordaient à ce lieu les Amérindiens de la paléohistoire (Moreau et Langevin 1994b).

Tableau 18 : Saint-Méthode (10) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Maria-Chapdelaine			Bassin hydrographique: riv. Ticouapé, Mistassini et Petite Péribonka					
Nb de projets d’inventaire: 49			Longueur de la S-R: 44,0 km					
Longueur couverte:			<u>Linéaire</u> 14,10 km					
			<u>Pourcentage</u> 32,1%					
Potentiel archéologique: Fort: rangs. I, VIII & IX			Sites répertoriés: DeFb-1, DeFa-5					
Moyen: rangs. II à VII								
Liste des interventions:								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
86.11.01	Mistassini	Racine	I	2-3	0,70	60	-	-
86.11.02	Mistassini	Racine	III	30-31	0,55	55	-	-
86.11.03	Mistassini	Racine	V	55	0,30	39	-	-
87.11.01	Mistassini	Racine	I	4-5	0,55	49	-	-
87.11.02	Mistassini	Racine	I	10 à 12	0,85	83	-	-
87.11.03	Mistassini	Racine	II	19-20	0,60	36	-	-
87.11.04	Mistassini	Racine	III	32-33	0,50	48	-	-
88.11.01	Mistassini	Racine	I	1	2,60	118	-	-
88.11.03	Mistassini	Racine	II	26-27	0,60	32	-	-
88.11.04	Mistassini	Racine	III	34 à 36	0,70	20	-	-
91.11.01	Mistassini	Racine	III	30 à 32	0,80	-	-	-
91.11.02	Mistassini	Racine	II	23 à 25	0,80	62	DeFb-1	-
92.11.01	Mistassini	Racine	I	1	2,60	-	DeFa-5	-
94.11.01	Mistassini	Racine	II	26 à 28	0,95	-	-	-
94.11.02	Mistassini	Racine	II	19-20	0,60	-	-	-
95.11.01	Mistassini	Racine	I	1-4	0,70	25	-	DeFa-5
95.11.02	Mistassini	Racine	I	10 à 12	0,80	-	-	-
95.11.03	Mistassini	Racine	III	31 à 33	0,76	-	-	-
88.11.01 (98)	Mistassini	Racine	I	1	2,60	-	-	DeFa-5
87.11.03 (00)	Mistassini	Racine	II	19-20	0,60	-	-	-
92.11.01 (01)	Mistassini	Racine	I	1	2,60	-	-	DeFa-5
02.11.01	Mistassini	Dolbeau	IX	9 et 10	0,80	30	-	-
87.11.02 (02)	Mistassini	Racine	I	11 à 13	1,20	24	-	-
05.11.01	Mistassini	Dolbeau	IX	9 et 10	0,80	-	-	-
94.11.01 (05)	Mistassini	Racine	II	26 à 28	0,95	-	-	-
94.11.01 (06)	Mistassini	Racine	II	26 à 28	0,95	-	-	-
88.11.04 (07)	Mistassini	Racine	III	35	0,30	-	-	-
96.11.01 (08)	Mistassini	Racine	I	1-4	0,70	-	-	DeFa-5
08.11.01	Mistassini	Racine	III	26 à 36	3,20	176	-	-
95.11.02 (10)	Mistassini	Racine	I	13	0,35	-	-	-
91.11.02 (11)	Mistassini	Racine	II	108 à 152	0,80	-	-	DeFb-1
12.11.01 (R. Sav)	Mistassini	Racine	I	15	0,25	20	-	-
86.11.01 (14)	Mistassini	Racine	I	2 et 3	0,70	-	-	-
91.11.02 (15)	Mistassini	Racine	II	23 à 25	0,80	-	-	DeFb-1
95.11.02 (15)	Mistassini	Racine	I	10 à 12	0,25	-	-	-
88.11.01 (15)	Mistassini	Racine	I	1	0,10	-	-	DeFa-5
95.11.01 (15)	Mistassini	Racine	I	1	0,10	-	-	DeFa-5

Tableau 19 : Mistassini (11) : synthèse des activités archéologiques.

Liste des interventions (suite):

Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
96.11.01 (16)	Mistassini	Racine	I	1-4	0,40	-	-	DeFa-5
95.11.01 (16)	Mistassini	Racine	I	1-4 (Pte Périb)	0,70	-	-	-
Ptarmigan	Mistassini	Racine	I	15	0,30	-	-	-
Savard	Mistassini	Racine	III	29	0,30	-	-	-
Ptarmigan (18)	Mistassini	Racine	I	15	0,30	-	-	-
Savard (18)	Mistassini	Racine	III	29	0,30	-	-	-
Ptarmigan (18)	Mistassini	Racine	I	15	0,30	-	-	-
Savard (18)	Mistassini	Racine	III	29	0,30	-	-	-
88.11.01 (19)	Mistassini	Racine	I	1	2,60	-	-	-
91.11.02 (20)	Mistassini	Racine	II	23 à 25	0,80	-	-	DeFa-1
95.11.03 (20)	Mistassini	Racine	III	31 à 33	0,76	-	-	-
92.11.01 (25)	Mistassini	Racine	I	1	2,60	-	-	DeFa-5

Contexte archéologique de la sous-région :

Seulement deux gisements ont été répertoriés sur les 44 kilomètres de berge de cette sous-région, ce qui en fait l'une des sous-régions les moins productives du point de vue archéologique. Il faut mentionner que les inventaires n'ont favorisé l'inspection que d'une faible partie de ce total et que la presque totalité des berges situées à l'embouchure de la rivière Mistassini n'ont jamais fait l'objet de visites de la part d'archéologues. Les deux petits sites qui ont d'ailleurs été répertoriés dans le cadre des activités de l'inventaire n'ont livré aucun indice sérieux sur le type d'occupation de ce secteur. Ce qui paraît néanmoins acquis, c'est que cette pauvreté relève probablement plus de la faible intensité de la recherche que de la réalité. En effet, tant le profil des berges que les caractéristiques de la rivière Mistassini suggèrent que cette sous-région a assurément été très fréquentée par les amérindiens depuis des millénaires. Des écrits ethnohistoriques démontrent que la rivière Mistassini était empruntée par les Amérindiens qui montaient ou redescendaient du nord. Par ailleurs des travaux archéologiques effectués à l'intérieur des limites de la municipalité de Dolbeau/Mistassini ont révélé la présence de plusieurs occupations anciennes (Langevin et LeBlanc 1999 et 2001; LeBlanc 1997).

Tableau 20 : Mistassini (11) : synthèse des activités archéologiques (suite).

M.R.C.: Maria-Chapdelaine

Bassin hydrographique: riv. Péribonka et Petite Péribonka

Nb de projets d'inventaire: 31

Longueur de la S-R: 26,5 km

Longueur couverte: Linéaire 19,31 km
Pourcentage 73%

Potentiel archéologique: Fort: rangs. I, VIII & IX
Moyen: rangs. II à VII

Sites répertoriés: Site #1, DeEx-5, DeFa-4

Liste des interventions:

Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
86.13.01	Péribonka	Dalmas	II	9-10	0,55	150	-	-
86.sup#3	Péribonka	Dalmas	II	11	0,30	21	-	-
87.13.01	Péribonka	Dalmas	II	32-33	0,60	30	-	-
88.13.01	Péribonka	Dalmas	I	60-61	0,65	-	-	-
89.13.01	Péribonka	Dalmas	II	59	0,65	29	-	-
89.13.02	Péribonka	Dalmas	II	27 à 29	0,90	33	-	-
89.13.03	Péribonka	Dalmas	II	12-13	0,65	13	-	-
90.13.01	Péribonka	Dalmas	I	57-58	0,60	25	-	-
90.13.02a	Péribonka	Dalmas	I	37	0,25	50	-	-
90.13.02b	Péribonka	Dalmas	I	35-36	0,55	voir 90.13.02a	-	-
90.13.03	Péribonka	Dalmas	I	20 à 22	0,85	33	DeFa-4	-
92.13.01	Péribonka	Dalmas	II	8-9 (Pte Péribonka)	0,85	22	-	-
92.13.02	Péribonka	Dalmas	II	6-5	1,20	62	-	-
93.13.01	Péribonka	Dalmas	I	29b-30-31	0,75	52	-	-
93.13.02	Péribonka	Dalmas	I	37 à 42	1,60	78	-	-
95.13.01	Péribonka	Dalmas	II	61 à 65	2,60	122	DeEx-5	-
95.13.02	Péribonka	Dalmas	I	42 à 45	1,08	30	-	-
95.13.03	Péribonka	Dalmas	II	9-10	0,55	-	-	-
95.13.04	Péribonka	Dalmas	I	1-2	1,30	74	-	-
96.13.01	Péribonka	Dalmas	I	46 à 49	1,08	-	-	-
98.13.01	Péribonka	Dalmas	II	12-14	1,25	-	-	-
98.13.02	Péribonka	Dalmas	II	26	0,27	13	-	-
99.13.01	Péribonka	Dalmas	II	7	0,50	20	-	-
03.13.01	Péribonka	Dolbeau	I	7 à 9	1,20	104	-	-
05.13.01	Péribonka	Dalmas	II	10, 15 à 17	0,90	-	-	-
07.13.01	Péribonka	Dalmas	I	26	0,30	27	-	-
10.13.01	Péribonka	Dalmas	I	25	0,30	7	-	-
86.13.01 (12)	Péribonka	Dalmas	II	9	0,25	-	-	-
90.13.03 (18)	Péribonka	Dalmas	I	20 à 22	0,10	-	-	DeFa-4
95.13.02 (18)	Péribonka	Dalmas	I	42 à 45	0,10	-	-	-
99.13.01(23)	Péribonka	Dalmas	II	7	0,5	-	-	-

Contexte archéologique de la sous-région :

Il s'agit encore d'une sous-région nordique qui, malgré un kilométrage important de berge, s'est avérée fort peu productive durant les 30 années d'inventaire. Le tableau qui précède mentionne deux sites découverts au cours du programme d'inventaire, le premier montre uniquement une composante historique alors que le second (DeEx-5) fut identifié au cours d'une surveillance ayant eu lieu pendant l'hiver 1995, sur l'unité 95.13.01. Ces deux sites n'ont cependant livré que quelques pièces très peu parlantes.

La sous-région de la rivière Péribonka semble archéologiquement très pauvre à première vue. Il est vrai que globalement les berges de la rivière sont peu accueillantes. Encore une fois pourtant, il faut tenir compte que le cours inférieur d'une rivière constitue rarement un endroit d'arrêt privilégié pour les populations amérindiennes. Ce qui est occupé, ce sont les cours moyen et supérieur et l'embouchure de la rivière (Langevin et LeBlanc 2005 ; Langevin & Langlois 2002 ; Langevin, Tremblay, Girard et Moreau 2004 ; Langevin, Tremblay et Rioux 2003).

Tableau 21 : Péribonka (13) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Lac-Saint-Jean-Est				Bassin hydrographique: riv. Péribonka				
Nb de projets d'inventaire: 22				Longueur de la S-R: 52,0 km				
Longueur couverte:								
<u>Linéaire</u>				8,95 km				
<u>Pourcentage</u>				17,2%				
Potentiel archéologique: Fort partout				Sites répertoriés: DeFa-1 à 3 et 5 à 8, DeEx-4 et 5				
Liste des interventions:								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
91.14.01a	Ste-Monique	Taillon	I	53 à 55	0,90	32	DeEx-4	-
91.14.01b	Ste-Monique	Taillon	I	58-59	0,60	voir 91.14.01a	-	-
91.14.02	Ste-Monique	Taillon	II	39 à 41	0,90	29	-	-
91.14.03	Ste-Monique	Taillon	II	35	0,55	21	-	-
93.14.01a	Ste-Monique	Taillon	V	37-38	0,40	35	-	-
93.14.01b	Ste-Monique	Taillon	IV	29b	0,40	voir 93.14.01a	-	-
95.supp#5	Ste-Monique	Dalmas (Ile du Repos)	II	94	1,10	-	-	DeEx-2
96.14.01	Ste-Monique	Taillon	IV-V	30-31, 39	1,10	105	-	-
91.14.01a (00)	Ste-Monique	Taillon	I	53 à 55	0,90	-	-	-
91.14.01b (00)	Ste-Monique	Taillon	I	58-59	0,60	-	-	-
91.14.02 (00)	Ste-Monique	Taillon	II	38-39	0,70	18	-	-
05.14.01	Ste-Monique	Taillon	I	81, 86 à 88	2,00	-	DeFa-6 et 7	-
06.14.01	Ste-Monique	Taillon	I	78 à 80	1,50	33	DeFa-8	-
07.14.01	Ste-Monique	Taillon	II	37 et 38	0,30	20	-	-
09.14.01	Ste-Monique	Taillon	I	81, 86 à 88	2,00	47	DeFa-9	DeFa-6 et 7
06.14.01 (09)	Ste-Monique	Taillon	I	78 à 80	1,50	-	-	DeFa-8
93.14.01a (10)	Ste-Monique	Taillon	V	37-38	0,40	-	-	-
93.14.01b (10)	Ste-Monique	Taillon	IV	29b	0,40	-	-	-
11.14.01	Ste-Monique	Taillon	I	81, 86 à 88	2,10	16	-	DeFa-6, 7, 9
06.14.01 (11)	Ste-Monique	Taillon	I	78 à 80	1,50	-	-	DeFa-8
15.14.01	Ste-Monique	Taillon	I	81	1,00	-	-	DeFa-9
13.14.01 (25)	Ste-Monique	Taillon	I	86 à 88	2,00	14	-	DeFa-6 et 7
Contexte archéologique de la sous-région :								
À l'origine, le versant sud-est du cours inférieur de la rivière Péribonka, quoique plus accueillant que le versant nord-ouest, n'avait pas livré beaucoup plus de sites que celui-ci. Les seuls sites connus dans ce secteur étant les sites DeEx-1 et DeEx-2. DeEx-2, se situe sur l'île du Repos et est à ce jour le site le plus intéressant sur les berges au nord de la pointe de Saint-Méthode et de la Grande Décharge. La découverte de céramique a permis de lier ce dernier à la fin de la Paléohistoire. D'autres travaux permettront assurément de préciser les activités qui ont eu lieu à cet endroit.								
Les inventaires successifs et plus particulièrement ceux des 10 dernières années ont quelque peu changé la donne. En effet, cinq nouveaux gisements ont été récemment découverts. L'un de ces gisements daterait vraisemblablement du XIX ^e siècle, alors que les quatre autres montrent des composantes paléohistoriques, auxquels s'ajoutent quelques vestiges plus récents.								
Sept autres sites sont connus dans ce secteur. Quatre se trouvent à l'embouchure de la rivière, sur l'île Bouliane. Trois d'entre eux ont été découverts dans les années soixante-dix par un archéologue amateur. Selon ce dernier, il s'agit de sites avec un bon contexte stratigraphique. Seules quelques pièces nous sont parvenues, ce qui interdit toute interprétation quant à l'ancienneté de l'occupation si ce n'est qu'elle est paléohistorique. Il est cependant intéressant de noter que les amérindiens se rendent encore sur les lieux pour la chasse à la sauvagine. Quant au quatrième site, il a été découvert par un amateur qui nous a cédé les objets recueillis en surface au cours de l'automne 2004 (Langevin 2005 et 2006).								
Notons la présence non-négligeable de sites (deFa-6 et 7) sur la Pointe-Taillon, proximité du lac Askeene.								

Tableau 22 : Sainte-Monique (14) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Lac-Saint-Jean-Est					Bassin hydrographique: riv. aux Cochons et Grande Décharge			
Nb de projets d'inventaire: 30					Longueur de la S-R: 21,5 km			
Longueur couverte: <u>Linéaire</u> 12,85 km								
<u>Pourcentage</u> 59,8%								
Potentiel archéologique: Fort à moyen partout					Sites répertoriés: DdEx-1 & 2, DdEw-9, DeE			
Liste des interventions:								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
87.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	21-22	0,80	74	DdEx-1	-
88.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	II	24 à 26	1,20	46	-	-
88.15.03	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	17	0,30	26	-	-
89.15.02	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	18-19	1,00	27	DdEx-2	-
90.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	18-19	1,00	-	-	DdEx-2
90.15.02	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	16-17	0,80	24	-	-
91.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	16-17	0,80	-	-	-
91.15.02	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	8-9	2,10	38	-	-
93.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	A	5	0,65	44	-	-
94.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	21-22	0,80	-	-	DdEx-1
95.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	A	5-6	1,15	40	-	-
95.sup#6	St-Henri-de-Taillon	Taillon	II	24	0,60	-	-	-
96.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	14B	1,80	107	-	-
94.15.01 (97)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	21	0,43	-	-	DdEx-1
97.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	II	35-36	0,55	23	-	-
97.15.03	St-Henri-de-Taillon	Taillon	A	1-2	1,60	78	-	DdEw-3
91.15.02 (98)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	8-9	2,10	-	-	-
98.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	A	4-6	0,50	0	-	-
88.15.01 (99)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	II	24-25	0,65	-	-	-
98.15.02 (99)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	II	23-24	1,10	11	-	-
94.15.01 (99)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	21	0,43	-	-	DdEx-1
01.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	12-14	3,20	70	DdEw-29	-
91.15.02 (05)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	8-9	2,10	-	-	-
88.15.01 (14)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	II	24-26	0,90	-	-	-
94.15.01 (15)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	21-22	0,36	-	-	DdEx-1
14.15.01	St-Henri-de-Taillon	Taillon	A	3A-14	0,85	23	-	-
01.15.01 (15)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	I	12 à 14	0,10	-	-	DdEw-29
94.15.01 (18)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	1	21 et 22	0,10	-	-	DdEx-1
94.15.01 (19)	St-Henri-de-Taillon	Taillon	1	21 et 22	0,10	-	-	DdEx-1
95.05.02 (24)	St-Henri-de-Taillon	Taillom	I	17a et 17b	0,10	-	-	-
Contexte archéologique de la sous-région :								
Trois petits sites ont été découverts dans le cadre des 25 années d'inventaire dans cette sous-région. Aucun des objets découverts sur ces sites n'est diagnostique d'une quelconque période de la paléohistoire. Il s'agit probablement de lieux d'arrêt temporaire (quelques heures). Les trois gisements sont sévèrement affectés par l'érosion des berges.								

Tableau 23 : Saint-Henri-de-Taillon (15) : synthèse des activités archéologiques.

M.R.C.: Lac-Saint-Jean-Est				Bassin hydrographique: Grande Décharge				
Nb de projets d'inventaire: 17				Longueur de la S-R: 49,0 km				
Longueur couverte:				<u>Linéaire</u>	28,10 km			
				<u>Pourcentage</u>	57,3%			
Potentiel archéologique: Fort: rang. I (sauf extrême est)				Sites répertoriés: DdEw-10 à 16, 19 à 21				
Moyen à faible: ailleurs								
Liste des interventions:								
Projets	Municipalité	Canton	Rang	Lots	Kilom. Linéaire	Sondages	Site répertorié	Site connu
87.16.01	Delisle	De l'île	II	11-12	1,45	118	-	-
87.16.02	Delisle	De l'île	II	24 à 26	1,55	129	-	-
88.16.01	Delisle	De l'île	I	10	1,20	4	-	-
88.16.02	Delisle	De l'île	II	27-28	3,00	97	-	-
89.16.01	Delisle	De l'île	I	9	1,30	-	-	-
89.16.02	Delisle	De l'île	II	Ile Lebel	0,55	28	-	-
89.16.03	Delisle	De l'île	II	29 à 35	2,80	79	-	-
89.16.04	Delisle	De l'île	I	43 et île	0,50	35	-	-
90.16.01	Delisle	De l'île	II	22-23	1,50	7	-	-
90.16.02	Delisle	De l'île	II	29 à 31	1,00	-	-	-
91.16.01	Delisle	De l'île	II	19 à 21	2,00	63	-	-
92.16.01a	Delisle	De l'île	II	16 à 18	2,60	111	-	-
92.16.01b	Delisle	De l'île	III	18	0,30	voir 92.16.01a	-	-
93.16.01	Delisle	De l'île	II	13 à 16	3,00	23	-	-
95.16.01	Delisle	De l'île	II	26 à 31	3,60	144	-	-
96.16.01	Delisle	De l'île	II	27 à 32	2,98	293	-	-
96.16.02	Delisle	De l'île	I-II	37-38	2,10	125	-	-
Contexte archéologique de la sous-région :								
Même si aucun nouveau site n'a été découvert dans le cadre des 25 inventaires d'e Rio Tinto, la sous-région de Delisle n'en demeure pas moins l'une des plus riches du Saguenay–Lac-Saint-Jean. C'est également celle-ci qui a livré les sites les plus anciens (avec celle d'Alma) et parmi les plus riches. À l'embouchure de la Grande décharge se trouvent donc des sites qui témoignent de plus de 4000 années d'occupation ininterrompue (Langevin 1990 et 1993). On y a découvert des lieux de campement, de taille de la pierre et vraisemblablement un site de sépulture. La richesse de la sous-région de Delisle se limite cependant à l'embouchure de la Grande Décharge et aux îles qui constellent son entrée. Or, toutes les interventions effectuées dans le cadre des inventaires Rio Tinto ont eu lieu à l'intérieur de la Grande Décharge. Ce cours d'eau n'échappe pas à la règle émise plus tôt. En effet, les Amérindiens préféraient s'arrêter aux embouchures. Par ailleurs, la géomorphologie du bassin intérieur de la Grande Décharge ne favorise donc aucunement l'occupation des lieux.								

Contexte archéologique de la sous-région :

Même si aucun nouveau site n'a été découvert dans le cadre des 25 inventaires d'e Rio Tinto, la sous-région de Delisle n'en demeure pas moins l'une des plus riches du Saguenay–Lac-Saint-Jean. C'est également celle-ci qui a livré les sites les plus anciens (avec celle d'Alma) et parmi les plus riches. À l'embouchure de la Grande décharge se trouvent donc des sites qui témoignent de plus de 4000 années d'occupation ininterrompue (Langevin 1990 et 1993). On y a découvert des lieux de campement, de taille de la pierre et vraisemblablement un site de sépulture. La richesse de la sous-région de Delisle se limite cependant à l'embouchure de la Grande Décharge et aux îles qui constellent son entrée. Or, toutes les interventions effectuées dans le cadre des inventaires Rio Tinto ont eu lieu à l'intérieur de la Grande Décharge. Ce cours d'eau n'échappe pas à la règle émise plus tôt. En effet, les Amérindiens préféraient s'arrêter aux embouchures. Par ailleurs, la géomorphologie du bassin intérieur de la Grande Décharge ne favorise donc aucunement l'occupation des lieux.

Tableau 24 : Delisle (16) : synthèse des activités archéologiques.

6.1.2 Rythme des interventions

La somme des données des tableaux 8 à 25 indique que les 38 années d'inventaire effectuées dans le cadre du Programme ont amené les équipes d'archéologues à parcourir 225.85 des 436,2 kilomètres linéaires, soit 51,77% du périmètre du territoire à l'étude. Pour y parvenir, ces équipes sont intervenues à 457 reprises. Le systématisme des inventaires ne répondant à aucune autre logique que celle liée au réaménagement ponctuel des berges, il n'est pas étonnant que des sous-régions aient été visitées plus souvent. Toutes ont reçu la visite d'archéologues à au moins à une reprise, sauf celle de Dolbeau. Or tout, ce sont les berges de Chambord (n=67), Mistassini (n=47), Saint-Méthode (n=40), Métabetchouan (n=42), Saint-Gédéon (n=39) et Mashteuiatsh (n=36) qui ont été les plus souvent visitées. Outre celle de Mistassini, il s'agit pour l'essentiel de sous-régions contiguës situées au sud ou sud-est du lac, affectées par les vents dominants venant du nord-ouest. À l'opposé, les

sous-régions de Desbiens et de Saint-Félicien n'ont été visitées qu'à six occasions. Le faible niveau d'inventaire de ces deux sous-régions pourrait s'expliquer par une faible superficie dans le cas de celle de Desbiens et par l'aménagement important des berges et leur configuration actuelle dans le cas de celle de Saint-Félicien.

6.1.3 Richesses archéologiques différentielles du nord et du sud

La répartition des interventions en fonction de leur localisation géographique générale (nord-est, nord-ouest, sud-est et sud-ouest) indique, nous l'avons déjà souligné, qu'à une macro-échelle, les berges du lac Saint-Jean et de l'embouchure de ses tributaires ont été inventoriées de façon différente (tableau 25). Ainsi, la partie nord-est allant de l'embouchure est de la rivière Péribonka à la partie nord de la Grande Décharge (sous-régions 14 à 16) a vu ses berges inventoriées à 65 reprises. Quant à la partie sud-est qui s'étend de la partie sud de la Grande Décharge à la rive est de la rivière Métabetchouane (sous-régions 01 à 04), les archéologues mandatés par Rio Tinto sont intervenus 118 fois. Les zones sud-ouest et nord-ouest, allant respectivement de la rive ouest de la rivière Métabetchouane à la rive sud de la rivière Ashuapmushuan et de la rive nord de la rivière Ashuapmushuan à la rive ouest de la rivière Péribonka (sous-régions 05 à 09 et 10 à 13), ont quant à elles été inspectées à 150 et 117 reprises. En tout et pour tout, on compte donc 182 interventions dans la partie nord et 268 dans la partie sud, pour un ratio de 1/1,48; soit une visite au nord pour 1,48 intervention au sud. La quantité de sites découverts lors de ces interventions paraît proportionnelle à l'effort archéologique qui caractérise le Sud et le Nord. De sorte que 28 nouveaux sites ont été répertoriés au sud, alors que 17 l'ont été au nord, soit un site au nord pour 1,65 au sud.

Il ressort donc que la disparité de la productivité archéologique nord-sud ne résulte pas de conditions artificielles liées uniquement à l'intensité de la recherche. Comment dès lors l'expliquer ? D'une part, le processus naturel continu (possiblement amplifié par le rehaussement artificiel des eaux) de transformation des berges aurait été, et est encore, particulièrement actif à l'embouchure des rivières que sont l'Ashuapmushuan, la Mistassini et la Péribonka. Recul et déposition se succèdent pour engendrer des perturbations majeures destructrices du contexte archéologique, et ce, malgré le fait que la partie nord du lac est celle où, en raison des vents dominants, l'énergie des vagues est la moins forte. D'autre part, l'aspect édenté de la côte de l'embouchure des rivières Mistassini et Péribonka nous en rend l'accès difficile et parfois périlleux. Finalement, il se pourrait que les berges du versant nord aient été très fréquentées pour des raisons de transport, mais peu occupées pour des raisons d'accessibilité. Seul un programme exhaustif de recherches archéologiques pourrait déterminer la nature de la disparité de la richesse archéologique qui prédomine entre les versants nord et sud du lac Saint-Jean.

Sous-régions	Nb Interventions					Distance linéaire couverte (%)
	1986-1995	1996-2005	2006-2022	2023-24	1986-2023	
Dolbeau (12)	0	0	0	0	0	0
Ste-Monique (14)	6	4	8	1	19	17
Saint-Félicien (09)	6	0	0	0	6	21
Desbiens (04)	2	1	3	0	6	30
St-Méthode (10)	19	9	12	0	40	31
Mistassini (11)	18	8	22	1	49	32
Saint-Prime (08)	11	4	5	0	20	50
Delisle (16)	16	0	0	0	16	57
St-Gédéon (02)	22	12	7	1	42	59
Saint-Henri-de-Taillon (15)	13	10	8	1	32	60
Roberval (06)	13	6	2	0	21	65
Alma (01)	20	3	5	1	29	69
Péribonka (13)	19	5	5	2	31	73
Métabetchouan (03)	22	8	12	1	43	78
Chambord (05)	36	14	14	1	65	81
Mashteuiatsh (07)	19	8	10	1	38	88
Total	242	92	113	10	457	51.77

Tableau 25 : Nombres d'interventions et distances couvertes pour chacune des municipalités riveraines.

6.1.4 Étendue couverte par les inventaires

Dix des 15 sous-régions considérées ont été inspectées sur au moins 50% de leur étendue et parmi elles, sept l'ont été sur plus de 60% et quatre sur plus de 70% (voir tableau 25). Paradoxalement, deux d'entre elles (Delisle et Roberval) ne se retrouvent pas parmi les dix sous-régions ayant été le plus souvent visitées par les archéologues. Ainsi, n'y a-t-il pas une relation directement proportionnelle entre le nombre d'interventions et la longueur de berges inventoriées (en pourcentage). Une sous-région a pu être visitée moins souvent qu'une autre tout en montrant un pourcentage d'étendue couverte plus important. Dans ce cas, c'est soit l'étendue totale de la sous-région qui explique l'absence de relation (voir par exemple la sous-région de Mashteuiatsh), soit l'importance linéaire de chacune des interventions (sous-région de Delisle). Le nombre d'interventions successives en un même endroit peut également contribuer à distancer les deux variables. C'est ainsi que la sous-région de Mashteuiatsh a été inventoriée sur 87% de sa superficie linéaire alors que la sous-région de Sainte-Monique n'a vu que 17% de ses berges être évaluées. La disparité flagrante entre le versant nord et le versant sud du lac tend maintenant à s'accroître. Les sous-

régions du sud (01 à 09) ont été explorées sur 59% de leur superficie alors que celles du nord (10-16) ne l'ont été que sur 41%.

6.2 Contribution des inventaires au cadre archéologique régional

Les inventaires successifs ont, depuis 1986, permis de répertorier 45 nouveaux sites archéologiques. À ceux-ci, s'ajoute la visite de 45 sites (parmi lesquels 22 sites découverts dans des cadres autres que ceux de l'inventaire annuel), dont le potentiel a pu être réévalué (souvent à plusieurs reprises) au cours des 38 années d'inventaire (tableaux 26 à 29). Tous les sites, les nouveaux comme les autres, ont été brièvement décrits à l'intérieur des rapports couvrant l'inventaire annuel qui avait mené à leur découverte ou à leur réévaluation. Il a été ainsi possible de raffiner le cadre paléohistorique régional, et ce, autant par le matériel qu'on y a découvert que par la seule présence de ces sites dans l'espace régional. Par ailleurs, s'il paraît difficile de déterminer l'impact des inventaires de Rio-Tinto sur tel ou tel aspect de la discipline, il est néanmoins certain que préalablement à 1986, peu avait été accompli en termes de projet de grande envergure (Chapdelaine 1984:9) dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Sans attribuer aux activités archéologiques liées au programme de stabilisation des berges le mérite exclusif de l'avancement de tel ou tel aspect de la paléohistoire régionale, il est crucial de reconnaître qu'en dehors de la simple découverte de sites, l'inventaire annuel de Rio-Tinto a également contribué de diverses manières à l'élaboration du cadre archéologique régional.

6.2.1 Appartenance culturelle et chronologique des sites inventoriés

Parmi les 45 sites mis au jour et les sites réévalués, neuf pourraient receler une occupation de l'Archaïque (entre 4000 et 1000 avant Jésus-Christ.). Il s'agit de DdEw-25, situé sur la baie Moïse près de la Grande Décharge, qui n'a livré qu'un éclat et une pointe, tous deux en surface (91.01.02: Langevin 1991); de DdEw-20, identifié par Simard dans les années 1960 ; de DdEw-3, sites dont les pièces sont tellement roulées qu'elles ne laissent que peu d'espoir sur l'intégrité de ce site (Langevin 1997 et 1997a); peut-être de DcEw-12, situé sur la rive sud de la baie à l'embouchure de la rivière Belle Rivière, qui a livré 464 éclats et outils essentiellement en surface (Fortin 1968; Beaudin 1982; 90.03.01: Arkéos 1990); de DeFc-1 et 9 localisés sur le versant nord de la pointe de Saint-Méthode qui, au cours des années, ont livré plusieurs milliers d'outils, éclats et fragments osseux ou céramique (Fortin 1972; 91.10.03: Langevin 1991; Moreau et Langevin 1994b); de DdFb-14, situé sur l'île aux Coulevres, qui a livré 78 éclats et outils frustrés dans une pierre calcaire d'origine inconnue (92.06.01: Langevin et Moreau 1992) et peut-être de DcFa-11, dont la composante paléohistorique soulève bien des interrogations (Langevin, Gadbois et Mattson 2012). Finalement, la fouille initiale de DeFa-7 et les travaux de cet automne (2024) ont livré des indices laissant présumer d'une occupation ancienne sur la Pointe Taillon

(Langevin et Lavoie-Painchaud 2011). Aucun de ces sites n'est, sur la base des indices qu'on possède actuellement, assurément représentatif de la période de l'Archaïque. En fait, parmi eux, ce sont DdEw-25 et DdEw-3 qui, par leur localisation, semblent les plus susceptibles de receler une occupation aussi ancienne.

La période du Sylvicole (-1000 à 1534) est bien mieux représentée parce que l'identification des sites de cette période repose généralement sur la présence de cet élément diagnostique qu'est la poterie amérindienne. En effet, s'il semble probable que seule une fraction des sites d'époque Sylvicole du Lac-Saint-Jean vont un jour livrer un assemblage où la poterie sera présente (Moreau, Langevin et Verreault 1991), la présence de cet élément diagnostique n'a aucun équivalent pour la période de l'Archaïque, ce qui facilite d'autant son assignation culturelle (Langevin 2015). Par ailleurs, avec le temps et l'accumulation de connaissances dans la région, il est maintenant possible sur la base d'autres indices que la céramique, de donner à un assemblage une assignation culturelle de type Sylvicole. Quatorze nouveaux sites (DcEw-15 et 17, DcEx-9, DcFa-12 et 13; DdFb-6, 8, 9, 13 et 16; DeFc-7 et 9; et DeFa-5 et 7) assignables à la période Sylvicole ont été mis au jour. Parmi eux, DcEw-15 et 17, DcEx-9, DdFb-8, DeFc-7 et DeFc-9 l'ont été sur la base, entre autres, de la céramique alors que les autres le furent sur la base de l'assemblage lithique. Dix sites déjà connus, dont on présumait déjà qu'ils avaient été occupés lors du Sylvicole, ont été revisités. Dans quelques rares cas, cette visite a permis de confirmer les indices d'occupation.

Site	Intervention	Municipalité	Aff. chrono	Affiliation spécifique	Intégrité	Id. vestiges	# obj.	Réf.*
DdEw-25	91.01.02	Alma	paléohistorique	Archaïque (???)	surface	lithique	2	5
	98.01.03 (03)	Alma	paléohistorique	Archaïque (???)	surface	nil	Nil	17
	88.01.01 (23)	Alma	paléohistorique	Archaïque (???)	surface	nil	Nil	37
	15.01.02	Alma	paléohistorique	Archaïque (???)	surface	nil	nil	29
DcEw-3	88.02.05	Saint-Gédéon	paléohistorique	Sylv. moyen et supér.	surface	lithique	3	2
DcEw-4	88.02.05	Saint-Gédéon	paléo./hist.	Indéterminé	surf./strat.	lith./mét./plât	11	2
DcEw-7	87.02.05	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	1
DcEw-8	89.02.03	Saint-Gédéon	paléo./hist.	Indéterminé	surface	nil	nil	3
DcEw-9	89.02.03	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	3
DcEw-17	88.02.05	Saint-Gédéon	paléo./hist.	Sylv. sup.; mi XVII ^e -XVIII ^e	surf./strat.	lit./pot./os/sil.	97	2
	14.03.01 et 02	Saint-Gédéon	paléo./hist.	Sylv. sup.; mi XVII ^e -XVIII ^e	surf./strat	nil	nil	28
DdEw-22	87.02.01	Saint-Gédéon	Paléohi9+-storiq	Indéterminé	surface	lithique	3	1
	91.02.01	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	5
	02.02.01	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	16
DdEw-23	87.02.02	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	1	1
	90.02.02	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	4
	92.02.01	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	6
	94.02.01	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	8
	95.supp#1	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	9
DdEw-24	97.02.01	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	11
	94.02.01 (99)	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	13
	88.02.02 (06)	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	21
	87.02.03	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	1	1
	90.02.03	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	12
	90.02.03 (98)	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	10
	94.02.03 (04)	Saint-Gédéon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	19
DcEw-11	87.03.02	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylvicole; indét.	surface	nil	nil	1
	91.03.01	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy et sup.; indét	surface	lit./os/pot./div.	169	5
	91.03.01 (03)	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy et sup.; indét	surface	lithique	4	17
	91.03.01 (12)	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy et sup.; indét	surface	nil	-	26
	91.03.01 (18)	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy et sup.; indét	surface	nil	-	31
DcEw-12	91.03.01 (19)	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy et sup.; indét	surface	nil	-	32
	98.03.01	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylvicole, Archaïque	surface	nil	nil	12
	98.03.01 (03)	Métabetchouan	paléo./hist paléohistorique	Sylvicole, Archaïque	surface	Lith./cér./hist.	19	17
DcEw-15	87.03.02	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy., moy/sup., sup.	surface	nil	nil	1
	91.03.01	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy., moy/sup., sup.	surface	lithi/os/poter	503	5
	91.03.01 (03)	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy., moy/sup., sup.	surface	lithi/os/poter	17	17
	91.03.01 (18)	Métabetchouan	paléo./hist	Sylv. moy., moy/sup., sup.	surface	nil	nil	31
	91.03.01 (18)	Métavetchouan	paléo./hist.	Sylv. moy., moy/sup., sup.	surface	nil	nil	32
DcEw-16	87.03.02	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. Moy., sup./hist.	surface	lit./cér./histnil	nil	1
	91.03.01	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. Moy., sup./hist.	surface	l	nil	5
	91.03.01 (03)	Métabetchouan	paléo./hist.	Sylv. Moy., sup./hist.	surface	nil	nil	17
	91.03.01 (18)	Métavetchouan	paléo./hist	Sylv. Moy., sup./hist.	surface	nil	nil	31
	91.03.01 (18)	Métavetchouan	paléo./hist.	Sylv. Moy., sup./hist.	surface	nil	nil	32
DcEw-20	90.03.01	Métabetchouan	historique	XX ^e siècle	surface	divers	137	4
DcEx-7	86.03.01	Métabetchouan	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	lithique	1	1
	91.03.03	Métabetchouan	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	5
	95.03.02	Métabetchouan	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	9
DcEx-1	95.03.02 (22)	Métabetchouan	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	36
	96.05.01	Chambord	paléo./hist.	Sylv., XV ^{le} -XIX ^e siècle	surf./stratig.	lit./cér./histnil	73	10
	86.05.01 (23)	Chambord	paléo/hist	Sylv., XV ^{le} -XIX ^e siècle	surf /stratigr	lit./cér./histnil	2	37
DcEx-9	96.05.01	Chambord	paléo./hist.	Sylvicole, XVI ^e siècle	stratigraphie	lith/os/ferr	565	10
DcEx-a	95.supp#2	Chambord	historique	Indéterminé	surface	nil	nil	9
	94.05.05 (99)	Chambord	historique	Indéterminé	surface	nil	nil	13
	94.05.05 (14)	Chambord	historique	Indéterminé	surface	nil	nil	28
DcFa-1	93.05.03 (99)	Chambord	paléo./hist.	Sylvicole	surface	nil	nil	13
DcFa-3	93.05.02	Chambord	paléohistoire	Sylvicole	surface	nil	nil	10
	96.05.03	Chambord	paléohistoire	Sylvicole	surface	nil	nil	10
	95.05.03	Chambord	paléo./hist.	Indéterminé	surface	nil	nil	9
DcFa-5	89.05.02	Chambord	paléo./hist.	Archaiq, Sylv. Moy., sup./hist	surf./stratig.	nil	nil	3
	93.05.04	Chambord	paléo./hist.	Archaiq, Sylv. Moy., sup./hist.	surf./stratig.	nil	nil	7
	93.05.04 (97)	Chambord	paléo./hist.	Archaiq, Sylv. Moy., sup./hist.	surf./stratig.	nil	nil	11
DcFa-6	89.05.02 (04)	Chambord	paléo./hist.	Archaiq, Sylv. Moy., sup./hist.	surf./stratig.	nil	nil	19
	93.05.04 (12)	Chambord	paléo./hist.	Archaiq, Sylv. Moy., sup./hist.	surf./stratig	nil	nil	26
	93.05.14 (21)	Chambord	paléo./hist.	Archaiq, Sylv. Moy., sup./hist.	surf./stratig.	nil	nil	34
	87.05.02	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	lithique	3	1
	90.05.03	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	4
	91.05.02	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	5
	92.05.02	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	6
	94.05.02	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	8
	96.05.04 (97)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	11
	94.05.02 (99)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	13
	96.05.04 (03)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	17
	96.05.04 (07)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	21
	96.05.04 (14)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	28
	96.05.04 (18)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	31
	87.05.02	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	lithique	1	1
DcFa-7	90.05.03	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	4
	91.05.02	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	5
	92.05.02	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	6
	94.05.02	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	8
	96.05.04 (97)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	11
	94.05.02 (99)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	13
	96.05.04 (03)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	17
	96.05.04 (14)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	28
	94.05.02 (18)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	31
	87.05.03	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	lithique	1	1
	92.05.03	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	6
	94.05.03	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	8
	92.05.03 (99)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	13
	92.05.03 (19)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	32
	92.05.03 (21)	Chambord	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	34
DcFa-9	90.05.04	Chambord	paléo./hist.	Indéterminé; XXe siècle	surface	lithique/divers	39	4
	94.05.04	Chambord	paléo./hist.	Indéterminé; XXe siècle	surface	nil	nil	8
	90.05.04 (01)	Chambord	paléo./hist.	Indéterminé; XXe siècle	surface	nil	nil	15
DcFa-10	90.05.05	Chambord	paléo./hist.	Indéterminé; XXe siècle	surface	lithique/verre	7	4
	90.05.05 (16)	Chambord	paléo./hist.	Indéterminé; XXe siècle	surface	nil	nil	30
DcFa-11	14.05.01	Chambord	paléo./hist.	Indéterminé	strat/surf	nil	nil	29
	14.05.01 (21)	Chambord	paléo/hist.	Indéterminé	strat/surf	nil	nil	35
DcFa-13	96.05.02	Chambord	paléohistorique	Sylvicole	stratigraphie	lithique	80	10
	96.05.03	Chambord	paléohistorique	Sylvicole	stratigraphie	lithique	198	10
DdFb-11	88.06.01	Roberval	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	2	3
DdFb-13	92.06.01	Roberval	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	6
	92.06.01	Roberval	paléohistorique	Sylvicole (???)	sub-surface	lithique/os	245	6
DdFb-14	92.06.01 (02)	Roberval	paléohistorique	Sylvicole (???)	sub-surface	nil	nil	16
	92.06.01	Roberval	paléohistorique	Archaïque (???)	sub-surface	lithique	78	6
DdFb-a	92.06.01 (02)	Roberval	paléohistorique	Archaïque (???)	sub-surface	nil	nil	16
	92.06.01	Roberval	historique	Indéterminé	surface	cuivre	1	6

Tableau 26 : Liste des sites touchés par les inventaires 1986-2023.

Site	Intervention	Municipalité	Aff. chrono	Affiliation spécifique présumée	Intégrité	Id. vestiges	# obj.	Réf.*
DdFb-1	87.07.01	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	1
	91.07.04	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	5
	94.07.01	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	8
DdFb-2	87.07.01	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	1
	94.07.02	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	8
	94.07.02 (00)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	14
DdFb-3	94.07.02 (23)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	37
	86.supp#4	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole supérieur	surface	nil	nil	1
	96.07.02	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole supérieur	surface	nil	nil	10
	88.07.02 (06)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole supérieur	surface	nil	nil	20
	88.07.02 (07)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole supérieur	surface	nil	nil	21
	90.07.03 (09)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole supérieur	surface	nil	nil	23
	88.07.02 (15)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole supérieur	surface	nil	nil	29
	88.07.02 (18)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole supérieur	surface	nil	nil	31
DdFb-6	86.07.01	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	strat/surf	lithique	222	1
	90.07.03	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	strat/surf	nil	nil	4
	90.07.03 (97)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	strat/surf	nil	nil	11
DdFb-7	86.07.01 (00)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	strat/surf	nil	nil	14
	87.07.01	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	3	1
	91.07.04	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	5
DdFb-8	94.07.01	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	8
	87.07.01	Mashteuiatsh	paléo./hist.	Sylvicole sup.; XIXe siècle	surface	poter./céram.ni	4	1
	91.07.04	Mashteuiatsh	paléo./hist.	Sylvicole. sup.; XIX° siècle	surface	l	nil	5
	94.07.01	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole. sup.; XIX° siècle	surface	nil	nil	8
	86.supp#4	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphie	lithique/os	142	1
	91.07.03	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphie	nil	nil	5
	96.07.02	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphie	nil	nil	10
	88.07.02 (00)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphie	nil	nil	14
	88.07.02 (06)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphie	nil	nil	20
	88.07.02 (07)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphie	nil	nil	21
	90.07.03 (09)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphie	nil	nil	23
	88.07.02 (15)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphie	nil	nil	29
DdFb-10	88.07.02 (18)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole (???)	stratigraphe	nil	nil	31
	86.supp#4	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	1	1
	96.07.02	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	10
	88.07.02 (06)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	20
	88.07.02 (07)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	21
	90.07.03 (09)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	23
DdFb-16	88.07.02 (15)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	29
	96.07.02	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf./stratig.	lithique	nil	10
	88.07.02 (00)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf./stratig.	nil	nil	14
	94.07.01 (00)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf./stratig.	nil	nil	14
	88.07.02 (06)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf./stratig.	nil	nil	20
	88.07.02 (07)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf./stratig.	nil	nil	21
	94.07.01 (08)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf./stratig.	nil	nil	22
	90.07.03 (09)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf/stratig	nil	nil	23
	88.07.02 (15)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf/stratig	nil	nil	29
	88.07.02 (18)	Mashteuiatsh	paléohistorique	Sylvicole	surf/stratig	nil	nil	31
DdFb-4	04.08.01	Saint-Prime	paléo./hist.	Sylvicole sup./historique	surface	nil	nil	18
DdFb-12	04.08.01 (21)	Saint-Prime	paléo/hist.	Sylvicole sup./historique	surface	lithique	ind	35
	91.08.01	Saint-Prime	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	287	5
	87.08.02	Saint-Prime	historique	XIX° siècle	stratigraphie	divers	106	1
DdFc-3	90.08.03	Saint-Prime	historique	XIX° siècle	stratigraphie	nil	nil	4
	95.supp#3	Saint-Prime	historique	XIX° siècle	stratigraphie	nil	nil	9
	94.08.03 (20)	Saint-Prime	historique	XIX° siècle	stratigraphie	nil	nil	33
DdFb-5	86.supp#2	Saint-Méthode	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	lithique	1	1
	88.10.01	Saint-Méthode	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	2
	94.10.01	Saint-Méthode	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	8
	98.10.01	Saint-Méthode	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	12
	91.10.02 (07)	Saint-Méthode	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	21
DdFb-17	94.10.01 (12)	Saint-Méthode	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	nil	nil	26
	96.supp#1	Saint-Méthode	paléo./hist.	Sylvicole.; XVII°-XX°	surface	nil	nil	10
	98.10.01	Saint-Méthode	paléo./hist.	Sylvicole.; XVII°-XX°	surface	nil	nil	12
	91.10.02 (99)	Saint-Méthode	paléo./hist.	Sylvicole.; XVII°-XX°	surface	lithique	28	13
	91.10.02 (07)	Saint-Méthode	paléo./hist.	Sylvicole.; XVII°-XX°	surface	lithique	1	21
	91.10.02 (12)	Saint-Méthode	paléo./hist	Sylvicole.; XVII°-XX°	surface	nil	nil	26
	91.10.02 (15)	Saint-Méthode	paléo./hist	Sylvicole.; XVII°-XX°	surface	nil	nil	29
	91.10.02 (16)	Saint-Méthode	paléo./hist	Sylvicole.; XVII°-XX°	surface	nil	nil	30
	91.10.02 (18)	Saint-Méthode	paléo/hist	Sylvicole.; XVII°-XX°	surface	nil	nil	31
DeFc-1	97.10.01	Saint-Méthode	paléohistorique	Sylvicole et Archaique	surface	nil	nil	11
DeFc-6	90.10.03	Saint-Méthode	paléo./hist.	Indéterminé; XX° siècle	surface	lithiqu/divers	23	4
DeFc-7	90.10.03 (18)	Saint-Méthode	paléo/hist	Indéterminé; XX° siècle	surface	lithiqu/divers	nil	31
	90.10.02	Saint-Méthode	paléo./hist.	Sylvicole; XX° siècle	surface	lithiqu/divers	57	4
	91.10.03	Saint-Méthode	paléo./hist.	Sylvicole.; XX° siècle	surface	nil	nil	5
DeFc-8	90.10.02	Saint-Méthode	paléohistorique	indéterminé	surface	lithique	5	4
DeFc-9	91.10.03	Saint-Méthode	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	5
	91.10.03	Saint-Méthode	paléo./hist.	Arch./Sylv. moy. et sup.; XVII°	surface	lit./os/pot./div	318	5
DeFa-5	92.11.01	Mistassini	paléo./hist.	Sylvicole; XX° siècle	surface	lithique/pipe	3	6
	95.11.01	Mistassini	paléo./hist.	Sylvicole; XX° siècle	surface	nil	nil	9
	88.11.01 (98)	Mistassini	paléo./hist.	Sylvicole; XX° siècle	surface	nil	nil	12
	92.11.01 (01)	Mistassini	paléo./hist.	Sylvicole; XX° siècle	surface	nil	nil	15
	96.11.01 (08)	Mistassini	paléo./hist.	Sylvicole; XX° siècle	surface	nil	nil	22
	88.11.01 (15)	Mistassini	paléo./hist	Sylvicole; XX° siècle	surface	nil	nil	29
	95.11.01 (15)	Mistassini	paléo./hist	Sylvicole; XX° siècle	surface	nil	nil	29
	96.11.01 (16)	Mistassini	paléo./hist	Sylvicole; XX° siècle	surface	nil	nil	30
DeFb-1	91.11.02	Mistassini	paléohistorique	indéterminé	stratigraphie	lithique	10	5
	91.11.02 (11)	Mistassini	paléohistorique	indéterminé	stratigraphie	nil	nil	25
	91.11.02 (15)	Mistasini	paléohistorique	indéterminé	stratigraphie	nil	nil	29
	91.11.02 (20)	Mistassini	paléohistorique	indéterminé	stratigraphie	nil	nil	33
DeFa-4	90.13.03	Péribonka	Historique	XX° siècle	Surface	Divers	Nil	4
DeEx-5	90.13.03 (18)	Péribonka	Historique	XXe siècle	surface	nil	nil	31
	95.13.01	Péribonka	paléohistorique	Indéterminé	stratigraphie	lithique	2	9

Tableau 27 : Liste des sites touchés par les inventaires 1986-2023.



Site	Intervention	Municipalité	Aff. chrono	Affiliation spécifique	Intégrité	Id. vestiges	# obj.	Réf.*
DeEx-2	95.sup#5	Sainte-Monique	paléohistorique	Sylvicole supérieur (Fortin 1968)	surface	lithique	144	9
DeEx-4	91.14.02	Sainte-Monique	historique	Indéterminé	surface	métal	1	5
	91.14.01 (00)	Sainte-Monique	historique	Indéterminé	surface	nil	nil	14
	91.14.01 (23)	Sainte-Monique	historique	Indéterminé	surface	nil	nil	37
DeFa-6	05.14.01	Sainte-Monique	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique/os	32	19
	06.14.01 (09)	Sainte-Monique	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	10	23
	11.14.01	Sainte-Monique	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	25
	13.14.01 (23)	Sainte-Monique	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	37
DeFa-7	05.14.01	Sainte-Monique	paléo./hist.	Indéterminé	surface	lithique/divers	12	19
	06.14.01 (09)	Sainte-Monique	paléo./hist.	Indéterminé	surface	nil	nil	23
	11.14.01	Sainte-Monique	paléo/hist.	Indéterminé	stratigraphie	lithique	4	25
	13.14.01 (23)	Sainte-Monique	paléo/hist	Indéterminé	stratigraphie	nil	Nil	37
	13.14.01	Sainte-Monique	paléo/hist	Sylvicole inf, moy et sup	surface	lithique/os/cér	420	38
DeFa-8	06.14.01	Sainte-Monique	historique	début XX ^e siècle	stratigraphie	métal et verre	10	20
	06.14.01 (09)	Sainte-Monique	historique	début XX ^e siècle	stratigraphie	nil	nil	23
	6.14.01 (11)	Sainte-Monique	historique	début XX ^e siècle	stratigraphie	nil	nil	25
DeFa-9	09.14.01	Sainte-Monique	paléositorique	Indéterminé	surface	lithique	1	23
	11.14.01 (11)	Sainte-Monique	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	25
	15.14.01	Sainte-Monique	paléo/hist.	Indéterminé	surface	nil	nil	29
DdEx-1	87.15.01	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	1	1
	94.15.01	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	8
	94.15.01 (97)	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	11
	94.15.01 (99)	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	17
	94.15.01 (15)	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	29
	94.15.01 (18)	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	31
	94.15.01 (19)	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	32
DdEx-2	89.15.02	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surf./stratig.	lithique/os	13	3
	90.15.01	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surf./stratig.	nil	nil	4
DdEw-3	97.15.03	S-H-Taillon	paléohistorique	Archaïque	surface	lithique	6	11
DdEw-29	01.15.01	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	lithique	9	15
	01.15.01 (15)	S-H-Taillon	paléohistorique	Indéterminé	surface	nil	nil	29

Tableau 28 : Liste des sites touchés par les inventaires 1986-2023.

(1) Rocheleau 1987	21) Langevin 2007
(2) Arkéos 1988	(22) Langevin 2008
(3) Arsenault 1989	(23) Langevin et Painchaud 2009
(4) Arkéos 1990	(24) Langevin 2010
(5) Langevin 1991	(25) Langevin 2011
(6) Langevin et Moreau 1992	(26) Langevin 2012
(7) Langevin et Moreau 1993	(27) Langevin 2013
(8) Langevin et Moreau 1994	(28) Gadbois et Langevin 2014
(9) Langevin 1995b	(29) Skeene-Parent et Langevin 2015
(10) Langevin et Girard 1996	(30) Langevin 2016
(11) Langevin 1997	(31) Langevin 2018
(12) Langevin et Girard 1998	(32) Langevin et Béchard 2019
(13) Langevin et Girard 1999	(33) Plourde et Langevin 2020
(14) Langevin et Girard 2000	(34) Plourde et Langevin 2020a
(15) Langevin 2001	(35) Plourde et Langevin 2022
(16) Langevin 2002	(36) Plourde et Langevin 2023
(17) Langevin 2003	(37) Bouchard, Plourde et Langevin 2024
(18) Langevin 2004	(38) Bouchard et Langevin 2025
(19) Langevin 2005	
(20) Langevin 2006	

Tableau 29 : Références des tableaux.

Trente sites (dont 24 ont été répertoriés durant les inventaires) ont livré une occupation paléohistorique qu'il a été impossible de situer plus précisément dans le temps. Ceux-ci ont alors été inscrits sous la rubrique indéterminée en attendant que de nouvelles pièces nous aident à en préciser le contenu.

Finalement, 25 gisements montrent une ou plusieurs occupations assignables à la période historique. De ce nombre, huit étaient déjà connus.

En tout et pour tout, les 45 nouveaux sites ont livré un peu plus de 3000 pièces supplémentaires dont la majorité sont des objets en pierre, quelques-uns des fragments osseux ou de céramique.

6.2.2. Sommaires des sites réévalués lors des inventaires

L'inventaire a permis, en de nombreuses occasions, de réévaluer des sites archéologiques qui, pour la plupart, avaient été découverts par Joseph-Henri Fortin au milieu des années soixante. Ses travaux s'étant limités à des récoltes de surface, le retour sur ces sites a permis de procéder aux évaluations de l'espace présumément couvert, de l'assignation culturelle et chronologique ainsi qu'à l'identification des processus taphonomiques (c'est-à-dire de perturbations) à l'œuvre. Une autre partie de ces réévaluations a été menée sur des sites qui, au fil des ans, avaient été découverts dans le cadre de l'inventaire annuel de Rio Tinto. Parce qu'il s'agit souvent de sites de surface dont le contenu artéfactuel apparaît en fonction du lessivage produit par les vagues, la réévaluation permet parfois de recueillir de nouvelles pièces qui précisent l'assignation culturelle et/ou chronologique du site.

En ne tenant compte que des inventaires annuels, les archéologues ont ainsi procédé à la réévaluation de 45 sites (nouveaux ou anciens), qui pour certains ont été visités à plusieurs reprises. Les réévaluations ont permis d'ajouter 987 pièces aux collections existantes de treize sites (DeFc-1/9, DcEx-1, DeEx-2, DcEw-3, 4, 6, 11, 12 et 15, DdEw-9 et DdFb-13, 14 et 17). Parmi ceux-ci, dix ont été répertoriés à l'extérieur des cadres de l'inventaire. Il faut également mentionner que six de ces sites sont situés sur le grand marais de Saint-Gédéon (la série des DcEw-).

Rarement, le nouveau matériel a contribué à augmenter la finesse de l'assignation culturelle et/ou chronologique des sites concernés. C'est le cas néanmoins sur les sites DdFb-13 et 14, ainsi que sur DdFb-17 où les secondes visites ont ajouté à la démonstration de cette assignation. Sur DdFb-17, la découverte de quelques outils en pierre et de fragments de poterie a, entre autres, permis de confirmer la présence d'occupations du Sylvicole, en plus de celles associées à l'histoire ancienne. La réévaluation de ces sites peut donc contribuer à documenter l'évolution des processus d'érosion, tout en précisant les conclusions exprimées par les inventaires précédents.

6.2.3 Les processus taphonomiques : contribution de l'inventaire annuel

La question de l'intégrité des sites situés le long des berges du lac Saint-Jean est certes l'une des plus complexes et des plus intéressantes à avoir été posée au cours des dernières années. Alors que durant les années 60 et 70, Fortin et Simard croyaient fermement en la présence de nombreux sites jeannois avec un contexte valable, la décennie 80 a vu de nombreux archéologues professionnels affirmer que très peu de ces sites avaient survécu aux effets accélérés de l'érosion (Archéotec 1983; Rocheleau 1987 et 1988).

Cependant suite à une série de travaux sur trois sites du Grand marais de Saint-Gédéon, une position plus nuancée émergea: l'intégrité des sites a souffert du maintien des eaux lacustres à de hauts niveaux mais, en quelques occasions, le contexte demeure peu perturbé (Arsenault 1989; Langevin 1990, 1991, 1991a, 1993 et 1996, 2005; Langevin et Girard 1995; Langevin et Moreau 1991; Larouche 1988; Moreau 1996; Moreau et Langevin 1994, 1994a et 1994b). Les travaux d'inventaire commandés par Rio Tinto ne sont pas étrangers à cette modification de la pensée.

En effet, c'est dans le cadre d'une activité archéologique particulière organisée conjointement avec l'UQAC et Rio Tinto, qu'on découvrit trois importants sites dont le contexte semblait peu perturbé (Larouche 1988). Ces trois sites situés le long de la rive sud-ouest du Grand marais de Saint-Gédéon ont alors livré 4351 objets et quelques structures. Dès l'année suivante, en 1989, Arsenault mentionnait cette activité et inscrivait au rapport subséquent que:

“... plusieurs sites archéologiques sont probablement encore en place sur les rives du lac St-Jean, et ce, malgré le fait que les modifications naturelles et artificielles avaient pu entraîner la disparition d'un certain nombre de sites réels.” (Arsenault 1989: 3)

La même année (Langevin 1989), il était démontré à partir d'un exercice informatique que le matériel du site DdEw-12, situé sur la Grande Décharge, semblait, en certaines occasions, avoir été récolté depuis un contexte relativement intègre. Un mémoire de maîtrise ainsi que de nouvelles données récoltées depuis lors sur ce site ont confirmé cet état de fait. Autre exemple, la fouille du site DcEw-14 a mené à la conclusion suivante :

“La circulation verticale des objets due à des facteurs taphonomiques tant récents que plus anciens semble avoir été réduite au minimum, la presque totalité des objets ayant été découverts dans le même niveau.” (Langevin et Girard 1995 : 29)

Les inventaires ont également contribué à préciser l'identification des éléments perturbateurs qui ont été et sont encore en opération sur les berges du lac Saint-Jean. La situation n'est pas aussi simple qu'elle le paraît, car à la responsabilité de Rio Tinto en tant que maître d'œuvre du maintien des eaux lacustres à leurs niveaux historiques de l'été et de l'automne, s'ajoutent la problématique de la villégiature, ainsi que l'impact des pillages

systématiques au moment des bas niveaux printaniers et l'érosion naturelle des berges (Langevin et LeBlanc 1999). Dans ce contexte, le maintien des eaux à des niveaux élevés a un effet plus que positif sur l'intégrité de la ressource archéologique (Langevin 1995b), mais négatif en regard des limites que ces niveaux imposent à l'exploitation et l'interprétation scientifiques des données.

6.2.4 L'occupation de l'espace : contribution de l'inventaire annuel

Depuis le milieu des années quatre-vingt, en dépit de l'accumulation de données, peu de changements sont venus modifier l'idée qu'on avait de l'occupation de l'espace régional par des populations paléohistoriques. Globalement, plusieurs sites ont continué à être découverts au sud du lac, plus particulièrement près des principaux tributaires. Les berges septentrionales du lac semblent vouloir conserver leur statut de “parent pauvre” au niveau de l'occupation humaine paléohistorique, et ce malgré la découverte de quelques sites dans des contextes autres que celui de l'inventaire annuel (LeBlanc 1997 ; Langevin et LeBlanc 1999 et 2001a).

Certains éléments ont cependant pu être vérifiés. C'est ainsi qu'on a identifié la source de la calcédoine du Lac-Saint-Jean. Au cours de l'inventaire de 1988, les archéologues se sont rendus sur l'île aux Coulevres, au large de Roberval, et ont dès lors confirmé ce que Fortin avait déjà suggéré :

“Notre calcédoine-agate est particulièrement abondante au site H tout comme au site E [...]. On sait que l'île Aux Coulevres qui se trouve à proximité de ces deux sites serait le lieu où se trouvent les galets ou rognons de cette calcédoine.” (Fortin 1969: 8)

Les archéologues sont retournés depuis ce temps sur l'île et une thèse de maîtrise terminée en 2004 a permis de mieux caractériser ce matériel (LeBlanc 2004).

Autre développement majeur, l'importance du Grand marais de Saint-Gédéon en tant que voie de passage entre le lac Saint-Jean et la vallée de la rivière Chicoutimi a été confirmée. D'abord suggérée par les travaux de Larouche (1988), l'hypothèse a été appuyée par ceux de quelques équipes archéologiques liées ou non à l'inventaire annuel (Arkéos 1990 ; Langevin 1991 ; Langevin et Girard 1995). Le statut protohistorique du site DcEx-1 a également été démontré au cours de cette période où les intervenants (M.C.C.Q, Rio Tinto alors Alcan, UQAC et la municipalité de Desbiens) se sont unis pour mettre en valeur les environs du site du poste de traite. Des interventions récentes viennent d'ailleurs confirmer l'importance de ce lieu à l'époque historique ancienne (Langevin 2015 ; Langevin, Girard, Fortin, Rioux et Moreau 2001 ; Tremblay et Langevin n-d et n-d (a)).

7. Recommandations et conclusion

L'inventaire de l'automne 2024 était le second du quatrième volet du Programme de stabilisation des berges de Rio-Tinto. À l'intérieur de ce volet, il semble que non seulement les impacts sur la ressource archéologique seront réduits, mais que peu de nouveaux projets seront touchés par les travaux de stabilisation. En effet, pour l'essentiel, les travaux ont lieu sur des projets déjà inventoriés, souvent à plus d'une reprise. Ces travaux consistent le plus souvent en entretien de perré, en rechargements ou autres réfections mineures.

L'intervention de 2024 a permis d'inspecter visuellement 6,20 kilomètres de berges déjà inventoriées. À ce jour, 230,85 kilomètres sur un total de 436,2 kilomètres de berges, soit 52,92% des berges du lac Saint-Jean gérées par Rio-Tinto, ont été inventoriés par les archéologues.

Dans le cadre du programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean de Rio Tinto, cinq secteurs ont été évalués pour le calendrier 2024-2025. Si aucun bien ni vestige archéologique n'ont été mis au jour sur quatre de ces cinq projets, le projet 13.14.01 (2025) a quant à lui révélé des informations très intéressantes.

En ce qui concerne les projets :

- 96.01.01 (25)
- 93.02.02 (25)
- 92.11.01/86.11.01 (25)
- 95.15.02 (24)

Considérant l'absence de vestiges paléohistoriques et/ou historiques dans les limites des projets prévus par le Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto (PSBLSJ), **les travaux prévus par le mandataire peuvent être réalisés sans contrainte du point de vue de l'archéologie.**

En ce qui concerne le projet 13.14.01 (secteur sondage 7)

Considérant :

- (a) La présence de nombreux vestiges importants quant à la compréhension de l'occupation paléohistorique du lac Saint-Jean,
- (b) L'éventualité que des parties du site soit intactes,
- (c) L'emplacement où ont été trouvés les vestiges se retrouve dans le même secteur où des fouilles partielles du site DeFa-7 ont été conduites en 2010.

Il a été convenu que dans un premier temps (automne 2024), Rio Tinto envoie des bûcherons accompagné d'un archéologue afin de couper les arbres tombés à leur base dans

le secteur où une forte densité de vestiges archéologiques a été observée. Ainsi, le déplacement de ces arbres en amont des travaux de stabilisation lors de l'hiver 2025 n'engendrera pas de dommage à la berge intacte, la machinerie n'ayant pas à tirer sur les racines qui sont encore bien implantées dans la berge.

Dans un second temps (printemps 2025), nous recommandons qu'une fouille partielle soit effectuée afin de sauver les vestiges se trouvant dans le talus d'érosion actif. Une nouvelle demande de permis archéologique sera transmise.

Notons que ces recommandations ne valent que dans la mesure où les limites des travaux prévus par le promoteur correspondent à celle illustrée sur les cartes que celui-ci nous a fournies préalablement à l'intervention de 2024. Si ces travaux devaient affecter d'autres zones que celles mentionnées, il conviendrait de procéder à des expertises supplémentaires.

Bibliographie

ARCHÉOTEC, 1983: *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Potentiel archéologique*. Annexe 10. Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Alcan, Montréal.

---, 1998 : *Rivière Betsiamites. Potentiel résiduel. Étude de potentiel archéologique et inventaire archéologique partiel*. Rapport préparé pour la Direction Expertise et Support technique de production d'Hydro-Québec, Montréal, 92 p.

---, 2000 : *Potentiel résiduel de la rivière Betsiamites. Dérivation partielle Manouane. Inventaire archéologique 1999*. Rapport préparé pour Unité Conception des Installations et programmes Hydro-Québec, Montréal, 82 p.

ARKÉOS inc, 1988: *Inventaire archéologique, Lac-Saint-Jean (1988)*. Société d'Électrolyse et de chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean.

---, 1989: *Programme de stabilisation des berges, travaux supplémentaires, zones 88.02.05 (Belle-Rivière) et 88.05.01 (Ile aux Coulevres)*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Limitée. 35 p.

---, 1990: *Inventaire archéologique, Lac-Saint-Jean (1990)*. Montréal, Rapport remis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

---, 1990a: *Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean. Relevés supplémentaires au site DeFc-6 (zone 90.10.03), Saint-Méthode*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Limitée. 9 p.

ARSENAULT, Daniel, 1989: *Inventaire archéologique 1989. Saint-Félicien*. Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Limitée. Aquagénie.

AUBRY, Y., M. Gosselin et R. Yank, 1991: "Les observations saisonnières: le printemps 1991." *QuébecOiseaux* 3 (2): 24-28.

BEAUDIN, Luc, 1982: *Lac-Saint-Jean, région de la Belle-Rivière: étude technologique de matériel archéologique*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

BOUCHARD, Jany-Claude, Noémie Plourde et Érik Langevin, 2024 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2023*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 105 p + annexes.

C.E.R.S.H. (CENTRE d'études et de recherches historiques du Saguenay), 1968: *Incursion documentaire dans le Domaine du Roi, 1780-1830*. Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi.

----, 1968a: *Exploration du Saguenay 1828*. Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi.

CAMERON, A. W., et A.P. Orkin, 1949: *Mammals of the Lake St-John Region, Quebec*. Annual Report of the National Museum for the Fiscal Year 1948-1949, Ottawa, National Museums of Canada, Bull. 110, pp. 95-108.

CHAMBERS, E.T.D., 1904: *Quebec, Lake St-John and the new route to the far-famed Saguenay*. New-York, Harper & Brothers Publishers.

CHAPDELAINE, Claude, 1984 : *Le site de Chicoutimi. Un campement paléohistorique au pays des Kakouchacks*. Ministère des Affaires Culturelles, Dossiers 61, Québec.

DAIGNEAULT, Robert-André, 1985 : “Cadre géologique des sites archéologiques DbEj-11 et DbEj-13 de Grandes Bergeronnes (été 1984)”, in J.-F. Moreau et al., *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes. Été 1984*. Laboratoire d’histoire et d’archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Montréal, Montréal, 44 p.

DALLAIRE, Joane, Frédéric Gagnon, Marie-Andrée Boivin et Érik Langevin, 1997 : “Études archéologiques dans la région du lac Vert et du lac Kénogamishish: les sites DcEv-6 et DcEv-8”. *Saguenayensia*, vol. 39 (3) : 35-38.

DELAGE, Denis, 1985 : *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-est, 1600-1664* . Boréal Express, Montréal, 419 p.

DESROSIERS, Alain, 1995 : *Liste de la faune vertébrée du Québec*. Ministère de l'environnement et de la faune, Nouv. éd., Publication du Québec, Québec, 122 pp.

DIONNE J.C. et Serge Occhiatti, 1996 : “Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec”, *Géographie physique et quaternaire*, 50 (1): 5-34.

DUFOUR, Jules, 1977 : “La Sagamie: un nouveau régionyme pour la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean”, *Annales de l'ACFAS* : 44 (2): 105-110.

----, 1981 : “ “L'hypsométrie“, “Le Climat I, II, III”, “l'Hydrographie” et les “Ecorégions””, in Magella Gauthier et L.-M. Bouchard, *Atlas Régional du Saguenay–Lac-St-Jean* . Gaëtan Morin éditeur, Chicoutimi, n.p.

FORTIN, Joseph-Henri, 1968 : *Sites du lac Saint-Jean 1965-1967, Mention 1964. Rapport d'activités*. Publication “Archéologie au Royaume du Saguenay”. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi.

----, 1969 : *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du Peok8agamy, année 1969. Rapport d'activités*. Société d'archéologie du Saguenay, 36 p.

---, 1970 : *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du Peok8agamy, année 1970. Rapport d'activités*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 23 p.

---, 1972 : *Sommaire de notre travail, autour du Lac-Saint-Jean et de sa périphérie sud, en 1972*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 25 p.

GADBOIS, Raphaël et Érik Langevin 2014 : *Inventaire archéologique, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Rio tinto alcan. Bilan des activités de l'automne 2013*. Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Chicoutimi, 120p.

GATES, Christian, 2000 : *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DbEl-4, Rivière Sainte-Marguerite*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 16 p.

---, 2000a : *Rapport d'analyse zooarchéologique des sites du Cap de Bon-Désir (Haute-Côte-Nord) et de la Rivière Ste-Marguerite (Saguenay)*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 15 p.

---, 2002 : *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DbEl-9b, Rivière Sainte-Marguerite*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 9 p.

GAUTHIER, Geneviève, Frédéric Côté et Érik Langevin, 1997 : “Aspects de la paléohistoire du lac de la Belle-Rivière”. *Saguenayensia*, vol. 39 (3) : 31-34.

GIRARD, Joane et Érik Langevin, 1996 : L'Archaïque Laurentien au lac Saint-Jean: “Le témoignage des outils polis”, in C. Larouche et C. Saint-Germain (éd.), *Actes du 14^e colloque annuel de l'Association des Archéologues du Québec, Archéologiques n° 9*, Montréal, p. 24-28.

GUITARD, Michelle, et Marcel Laliberté, 1985 : *Les amérindiens de Pointe-Bleue et leur environnement*. Société du Village Amérindien de Pointe-Bleue, Québec, 290 p.

HYDRO-QUÉBEC, 2002 : *Régularisation des crues du bassin versant du Lac Kénogami. Études d'impact sur l'environnement*. RP3.2 Aménagement du Réservoir Pikauba, Hydro-Québec et Ministère des ressources naturelles.

JURDANT, M., J. Beaubien, J.L. Bélair, J.C. Dionne, et V. Gérardin, 1972 : *La carte écologique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Notice explicative. Vol. 1, L'environnement et ses ressources : identification, analyse et évaluation, Environnement Canada, Centre de recherche forestière des Laurentides, Rapport d'information, Q-F-X-31, 93 p.

LABELLE, Claude et Pierre Richard, 1981 : “Végétation tardiglaciaire et postglaciaire au sud-est du parc des Laurentides, Québec”, *Géographie physique et Quaternaire* vol. XXXV (3): 345-359.

LALIBERTÉ, Marcel, 1987 : *Les fouilles archéologiques de l'été 1986 sur les berges du Lac-Saint-Jean, attenantes au site DcEx-1 à Chambord*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Limitée, Québec.

LALIBERTÉ, Marcel et Jean-François Moreau, 1988 : *DcEx-1, un site traditionnel d'échange sur les berges du lac Saint-Jean*, Ministère des Affaires Culturelles, 122 pp.

LANGELIER, J.-C., 1898 : *Industrie de la pulpe et du papier dans la région du Lac St-Jean. Régions de Québec, du Lac St-Jean, de Chicoutimi et de la Côte Nord du Saint-Laurent: description des comtés arpentés, explorations de territoires et arpentage des rivières et des lacs, de 1889 à 1908*. Ministère des Terres et Forêts, Québec: p. 49-69.

LANGEVIN, Érik, 1989 : *Reconstitution informatisée d'un espace paléohistorique à partir des données d'un archéologue amateur: méthode et résultats*. Communication livrée dans le cadre de la session spéciale "Espace et Paléohistoire" du colloque annuel de l'Association Canadienne des Géographes.

---, 1990 : *DdEw-12: 4 000 ans d'occupation sur la Grande-Décharge du lac Saint-Jean*. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 147 p.

---, 1991 : *Inventaire Archéologique 1991*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Groupegénie Inc., Chicoutimi, 267 p.

---, 1991a : *Inventaire Alcan 1986-1990: synthèse des travaux et résultats*. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 88 p.

---, 1991b : *Complément à l'Inventaire Archéologique 1991 des Berges du lac Saint-Jean*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 29 p.

---, 1993 : *L'archéologie en Sagamie : rétrospective et prospectives*. Ministère des affaires culturelles, Chicoutimi, 2 volumes.

---, 1995 : *Y a pas d'quoi en faire un plat.... un pot peut-être?* Examens de doctorat. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal. Inédit.

---, 1995a : *Adaptation et échanges: cause et conséquences*. Examens de doctorat. Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal. Inédit

---, 1995b : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1994*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 173

p.

---, 1996a : *Surveillance sur le site DeEx-5, Sainte-Monique*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 15 p.

---, 1996b : *Surveillance sur le site DeEx-2, Sainte-Monique*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 22 p.

---, 1997 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1996*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 168 p.

---, 1997a : *Surveillance de chantier sur le site DdEw-9, unité 97.15.03*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, 21 p.

---, 1999 : *Surveillance sur le site DdFb-17, Saint-Méthode*. Complément au rapport d'inventaire de l'automne 1998. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 21 p.

---, 2000 : "Il était une fois l'Anse à la Croix.", *Saguenayensia*, vol 42 (3): 3-13.

---, 2000a : "Le tourisme de l'an 2000...avant Jésus-Christ.", *Téoros*, vol. 19, n.1, pp. 9-13.

---, 2001 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2000*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 114 p.

---, 2001a : *Surveillance sur le site DcEx-1, Chambord*. Complément au rapport d'inventaire de l'automne 2000. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 16 p.

---, 2002 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2001*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 112 p.

---, 2002a : *Surveillance archéologique sur le site DdFb-14, île aux Coulevres, Roberval*. Complément au rapport d'inventaire de l'automne 2001. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 14 p.

---, 2003 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2002*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 123 p.

---, 2004 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2003*. Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 135 p.

---, 2004a : "Écologie humaine à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite : les plus anciennes occupations.", in *Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Norman Clermont* par Claude Chapdelaine et Pierre Corbeil, Paléo-Québec 31: 177-202.

---, 2005 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2004*. Alcan, Division Métal Primaire, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 135 p.

---, 2006 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2005*. Alcan, Division Métal Primaire, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 115 p.

---, 2007 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2006*. Alcan, Division Métal Primaire, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 127 p + annexes.

---, 2008 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2007*. Alcan, Division Métal Primaire, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 101 p + annexes.

---, 2010 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2009*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 98 p + annexes.

---, 2011 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2010*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 103 p + annexes.

---, 2012 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2011*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 121 p + annexes.

---, 2015 : *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux : variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada)*. Thèse de doctorat, Fculté des Arts et des Sciences, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 763 p.

---, 2018 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2017*. Rio Tinto, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 160 p + annexes.

LANGEVIN, Érik et Marc-André Béchar, 2019 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2018*. Rapport d'inventaire préparé pour Rio-Tinto, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 126 p.

LANGEVIN, Érik, Hélène Dionne, Hugues Longuépée, Éric Tremblay et Jean-François Moreau, 2003 : *Étude de potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides et Parcs nationaux de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins. Document synthèse. Corridor de la route 175*. Document soumis au Service du soutien technique du ministère des Transports du Québec. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 54 p.

---, 2004 : *Étude de potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides et Parcs nationaux de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins*. Document soumis au Service du soutien technique du ministère des Transports du Québec. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p, 2 volumes.

LANGEVIN, Érik et Joane Girard, 1995 : *Sites du Grand Marais de Saint-Gédéon*. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à

Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p.

----, 1996 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1995*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 195 p.

----, 1996a : *Évaluation archéologique des basses terres situées entre les rivières Ashuapmushuan et Mistassini (sites DeFc-1, 6, 7, 8 et 9; DdFb-5 et 17; DfFd-1)*. Municipalité de Saint-Méthode et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane. Subarctique Enr., Chicoutimi, 71 p.

----, 1996b : *Recherche et inventaires archéologiques 1986-1996*. Annexe 4. Rapport préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges d'Alcan. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi. 68 p.

----, 1997 : *Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1996*. Ministère de l'Environnement et Faune, Parc Saguenay. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

----, 1998 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1997*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 182 p.

----, 1998a : *Fouilles du site DbEl-4. Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1997*. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 89 p.

----, 1999 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1998*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 147 p.

----, 2000 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1999*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 112 p.

----, 2000a : *Inventaire des ressources archéologiques. Ermitage Saint-Antoine, lacs Bouchette et Ouatichouan (Lac-Saint-Jean). Activités de l'été 1998*. Ermitage Saint-Antoine et Centre d'histoire et d'Archéologie de la Métabetchouane. Subarctique Enr.,

Chicoutimi, 121 p.

---, 2004 : *Projet enfouissement du réseau câblé, Roberval, 2003*. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 84 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Hélène Dionne et Élise Maire, 2004 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2001*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 111 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Marie-Josée Fortin, 1997 : *Un atelier de taille en territoire Inu. Le site DdFb-16*. Conseil des Montagnais de Mashteuiatsh. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 123 p.

---, 1999 : *Intervention archéologique sur les sites DcEp-1, DcEp-2 et DcEp-3, Anse à la Croix, Bas-Saguenay*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 216 p.

---, 1999a : *Des occupations cinq fois millénaires à l'Anse à la Croix, Bas-Saguenay. Activités de l'été 1998*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 2 volumes, 226 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Gisèle Gagnon, 1996 : *Surveillance archéologique sur les sites DcEx-3 et DcEx-8*. Rapport d'activité soumis au Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane. Subarctique Enr., Chicoutimi, 57 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et David LeBlanc, 1999 : *Intervention archéologique sur la rivière à l'Ours, Saint-Prime, Lac-Saint-Jean. Sites DdFc-2 et DdFc-5*. Subarctique Enr., Chicoutimi, 42 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Jean-François Moreau, 1994 : *Surveillance archéologique sur le site DcFa-9, Baie des Dorés*. Rapport d'activité soumis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 20 p.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Alain Rioux, 2000 : *Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1999*. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 126 p.

---, 2001 : *De la pierre et de l'argile à l'Anse à la Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2000*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi. 128 p.

Intervention archéologique 2024

Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean de Rio Tinto

LHASO

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Marie-Josée Fortin, Alain Rioux et Jean-François Moreau, 2001 : *De nouvelles fouilles sur le site DcEx-1. Intervention de l'été 2000, Embouchure de la rivière Métabetchouane, Lac-Saint-Jean*. Rapport soumis au Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi. Deux volumes.

LANGEVIN, Érik et Jannick Langlois, 2002 : *Étude de potentiel archéologique du territoire compris entre les monts Valin et les monts Otish*. Dans le cadre du projet ARUC, Mise en valeur du potentiel récréotouristiques des monts Valin et des monts Otish. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 44 p.

LANGEVIN, Érik et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2009 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2009*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société Rio Tinto-Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 118 p.

---, 2011, *Fouille de sauvetage du site DeFa-7, lac Askeen, Parc de la Pointe Taillon, lac Saint-Jean. Activité de l'automne 2010*. Rapport d'activité préparé pour la Société Rio Tinto-Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 27 p. + annexes.

LANGEVIN, Érik et David LeBlanc, 1999 : *Paléohistoire de la Pointe des Pères, Dolbeau-Mistassini. Activités de l'automne 1998*. Municipalité de Dolbeau-Mistassini. Subarctique Enr., Chicoutimi, 92 p.

---, 2001 : *Intervention supplémentaire sur la Pointe des Pères, Dolbeau-Mistassini. Activités de l'automne 2000*. Municipalité de Dolbeau-Mistassini. Subarctique Enr., Chicoutimi, 22 p.

---, 2001a : *Surveillance de chantier sur le site DdEw-29, unité 01.15.01*. Rapport d'intervention préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

---, 2005 : *Intégration de la production de la centrale Péribonka au réseau de transport d'Hydro-Québec TransÉnergie. Ligne à 161 kv Péribonka-Simard. Étude de potentiel archéologique*. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 82 p.

LANGEVIN, Érik, Moïra McCaffrey, Jean-François Moreau et R.G.V. Hancock, 1995 : “ Le cuivre natif dans le nord-est québécois: contribution d'un site du lac Saint-Jean (Québec central)”, in A.-M. Balac, C. Chapdelaine, N. Clermont et F. Duguay (éd.), *Archéologies québécoises*, Paléo-Québec n°23, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, p. 307-320.

LANGEVIN, Érik et Jean-François Moreau, 1991 : “L'état du patrimoine archéologique en Sagamie: diagnostique et palliatifs”, *Saguenayensia* 33 (2): 5-10.

---, 1992 : *Rapport d'activités. Inventaire archéologique (1992)*. Rapport remis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 161 p.

---, 1993 : *Inventaire Archéologique de l'automne 1992*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p.

---, 1994 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 1993*. Rapport d'inventaire préparé pour la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 165 p.

LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005 : *Aménagement hydroélectrique de la rivière Péribonka. Bilan des activités archéologiques 2004*. Rapport soumis à Hydro-Québec. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 303 p.

LANGEVIN, Érik, Roland Tremblay et Alain Rioux, 2003 : *Inventaire archéologique. Lac Onistagane (Haut Lac-Saint-Jean) Automne 2002*. ARUC, Mise en valeur du potentiel récréotouristique des Monts Valin et des monts Otish. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, UQAC, Chicoutimi, 88 p.

LAROUCHE, Céline, 1987 : *Surveillance archéologique partie est du site 87.3.2, Grand Marais de Saint-Gédéon, Lac-Saint-Jean est*. Le Groupe Leblond, Tremblay, Bouchard, Chicoutimi. 13 p.

---, 1988 : *Intervention archéologique de surface sur les berges du lac Saint-Jean et du Grand Marais de Saint-Gédéon, printemps 1987*. Université du Québec à Chicoutimi, Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Chicoutimi.

LASALLE, P., Martineau, G. et Chauvin, L., 1977 : *Morphologie, stratigraphie et déglaciation dans la région de Beauce - Monts Notre-Dame - Parc des Laurentides*. Ministère des richesses naturelles du Québec, 74 p.

LEACOK, Eleanor, 1980 : “*Les relations de production parmi les peuples chasseurs-cueilleurs et trappeurs des régions subarctiques du Canada*”, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. X (1-2) : 79-89.

LEBLANC, David, 1997 : *Rivières Mistassini, Mistassibi et Petite Péribonka. Étude de potentiel archéologique*. Rapport de recherche présenté dans le cadre du cours Analyse des témoins en archéologie. Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 18 p.

---, 2004 : *Caractérisation géochimique de matières premières lithiques : Analyse de la quarzite de Mistassini (colline Blanche, rivière Témiscamie) et de la calcédoine du Lac-Saint-Jean (Île aux Coulevres, Lac-Saint-Jean)*. Mémoire remis pour l’obtention du titre de MS aux sciences de la terre, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 97 p + annexes.

LEDUC, Éric, 2016, *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Québec : Cartographie, Sédimentologie, modélisation de l’extension marine et paléogéographie*, Mémoire de la maîtrise en Géographie, Université du Québec à Montréal, 184 p.

LONGSTRETH, T.M., 1922 : *The Laurentians: the hills of the habitant*, Toronto, McClelland & Stewart.

MARSAN, A., et Associés, 1983 : *Étude d’impact sur l’environnement et le milieu social. Le milieu, le phénomène d’érosion et l’analyse de gestion des niveaux du lac*. Tome 1. Programme de stabilisation des berges d’Alcan, Montréal.

MOREAU, Jean-François, 1994 : “Des perles de la "protohistoire" au Saguenay-Lac-Saint-Jean? ”, *Recherches amérindiennes au Québec* XXIV (1-2): 31-48.

---, 1996 : *Natural and Anthropic Wetlands in the Eastern Subarctic, Canada: the Case of Lake Saint-Jean*. Communication présentée au colloque Hidden Dimensions. The Cultural Significance of Wetland Archaeology. Vancouver, University of British Columbia, 27-30 avril 1995.

MOREAU, Jean-François et Érik Langevin, 1992 : “Premières manifestations européennes en pays amérindien”. *Recherches amérindiennes au Québec* XXII (4): 37-47.

---, 1994 : *Le site Harvey (DcFa-5), Pointe des pins, lac Saint-Jean. Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1990*. Laboratoire d’histoire et d’archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

---, 1994a : *Le site DcFa-5 (Harvey), Pointe des pins, lac Saint-Jean. Rapport des fouilles archéologiques du printemps 1992*. Laboratoire d’histoire et d’archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

---, 1994b : *Le site Lavertu (DeFc-9/1), rivière Tikouapé, lac Saint-Jean*. Laboratoire

d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.

MOREAU, Jean-François, Érik Langevin, et Louise Verreault, 1991 : "Assessment of the Ceramic Evidence for Woodland-Period Cultures in the Lac Saint-Jean Area, Eastern Quebec". *Man in the Northeast* (41): 33-64.

MOUSSEAU, Pierre, et Alain Armellin, 1995 : *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du Saguenay*. Rapport technique, Zones d'intervention prioritaire 22 et 23. Centre Saint-Laurent, Conservation de l'environnement, Environnement Canada- Région du Québec, 222 p.

MUNICIPALITÉ de Saint-Méthode, 1996 : *Plan de conservation, d'aménagement et de mise en valeur des milieux fauniques Tikouamis*. Le Groupe Leblond, Tremblay, Bouchard et le Centre de formation et de recherche en environnement du Moyen-Nord, Saint-Méthode, 134 p.

MURRAY, W.H.H., 1888 : *The Doom of Mamelons, a Legend of the Saguenay , with a Description and Map of the Lake St-John and Saguenay Region*. Québec.

NIXON, W., 1828 : *Extraits du journal d'un voyage d'exploration depuis Québec jusqu'au Lac St-Jean, autour du dit lac et de là à Québec*. Exploration du Saguenay (C.E.R.H.S.), Séminaire de Chicoutimi, Chicoutimi, p. 139-167.

NORMANDIN, Joseph Louis, 1732 : *Journal du voyage que Joseph Laurent Normandin a fait dans le Domaine du Roy en Canada depuis le Poste de Chicoutimi jusqu'aux limites de la hauteur des terres en 1732*. Archives publiques du Canada, Ottawa.

OSTÉOTHÈQUE Inc., 1997 : *Identification des restes osseux provenant du site DbEl-4, Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*. Rapport #169, Montréal.

---, 1998 : *Identification de restes osseux provenant des sites DcEp-2, DcEp-3 et DbEl-4*. Rapport #178, Montréal.

---, 1999 : *Identification de restes osseux provenant des sites DcEp-2, DcEp-3, DcEp-4 et DbFb-40*. Rapport #186, Montréal.

---, 2002 : *Identification de restes osseux provenant du site DcEx-1*. Rapport #186, Montréal.

---, 2005 : *Étude de l'assemblage archéozoologique du site DjEt-1, rivière Péribonka, Lac-Saint-Jean*. Rapport 243b. Montréal, 15 p. + annexes.

---, 2005a : *Étude de l'assemblage archéozoologique du site DjEt-4, rivière Péribonka, Lac-Saint-Jean*. Rapport 243c. Montréal, 19 p. + annexes.

----, 2005b : *Étude de l'assemblage archéozoologique du site DjEt-7, rivière Péribonka, Lac-Saint-Jean*. Rapport 243a. Montréal, p. + annexes.

----, 2006 : *Étude de l'assemblage archéozoologique du site DcEs-1, Poste de traite de Chicoutimi (Chicoutimi, Saguenay)*. Rapport 245. Montréal, 25 p. + annexes.

PARENT, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque, et Gérard Larocque, 1985 : “ Paléogéographie du Québec méridional entre 12,500 et 8000 ans BP. ” *Recherches amérindiennes au Québec*, col. XV (1-2): 17-37.

PLOURDE, Noémie et Érik Langevin, 2020 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2019*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 112 p + annexes.

----, 2020a : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2020*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 101 p + annexes.

----, 2022 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2021*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 106 p + annexes.

----, 2023 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2022*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 117 p + annexes.

POTVIN, Damase, 1923 : *The Saguenay trip*. Québec.

RICHARD, Pierre J.H., 1973 : “Histoire postglaciaire comparée de la végétation dans deux localités au nord du parc des Laurentides, Québec.”, *Le Naturaliste Canadien*, vol 100 : 577-590.

----, 1985 : “Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans A.A., l'habitabilité dans un milieu changeant”. *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2) : 39-56.

ROCHELEAU, Claude, 1987 : *Inventaire archéologique, Lac-Saint-Jean (1986 et 1987)*. Montréal, Rapport remis à la Société d'Électrolyse et de Chimie Alcan Ltée, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

SAVARD, G. et C. Cormier, 1995 : *Liste annotée des oiseaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Club des ornithologues amateurs du Saguenay--Lac-Saint-Jean, Jonquière, 175 p.

SAVARD, Michel, 1989 : *Pour que demain soit*. Les Éditions JCL inc, Chicoutimi, 331 p.

SIMARD, Robert, 1970 : *Le site de Métabetchouan, Lac-Saint-Jean, rapport préliminaire*. Société archéologique du Saguenay, Chicoutimi, 90 p.

SKEENE-PARENT, Jonathan et Érik Langevin, 2015 : *Inventaire Archéologique Alcan. Bilan des activités de l'automne 2014*. Rio Tinto Alcan, Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 181 p + annexes.

TREMBLAY, Germain, 1971 : “Conséquences géomorphologiques du relèvement artificiel du niveau du lac Saint-Jean”, *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 15 (34): 115-130.

---, 1985 : *Genèse et évolution de Pointe-Taillon (Lac-Saint-Jean)*. Département de géographie, Université Laval, 1985.

TREMBLAY, Roland et Érik Langevin, n-d : *Fouilles de l'été 2001 sur le site DcEx-1. Chambord, Lac-Saint-Jean*. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, UQAC et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane, Chicoutimi. À paraître.

---, n-d (a) : *Fouilles de l'été 2002 sur le site DcEx-1. Chambord, Lac-Saint-Jean*. Laboratoire d'histoire et d'archéologie du subarctique oriental, UQAC et Centre d'histoire et d'archéologie de la Métabetchouane, Chicoutimi.

Annexe 1 : Catalogue photo

# de photo	Description	Direction
1725463575749	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1725463590717	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725464408605	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1725464445357	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725464567795	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725464737452	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725464978420	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725465027369	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725465071999	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725465132044	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725465165956	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725465345426	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725465354139	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1725465406076	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725465445993	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725465476118	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725465911968	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725466039040	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1725467390608	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1725467488412	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1725467500040	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725467905184	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725467925120	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468030462	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468111843	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468225615	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468324896	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468333694	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468370693	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468408528	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468424559	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468434257	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468517161	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468614042	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725468650138	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468685707	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468734058	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725468792084	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468850144	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468872074	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468929985	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725468949772	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725469027793	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469064149	Environnement, secteur lac Askeene	Est

1725469113670	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469146449	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469179503	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469200605	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469274183	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469324251	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725469393384	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469478540	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469487988	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725469581414	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469690388	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469741084	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469771899	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469805562	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469900262	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725469922579	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470021633	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725470228447	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725470280961	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1725470321807	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725470365492	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725470384692	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470401187	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725470435028	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470492914	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725470541365	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470588015	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470656681	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470698767	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470771333	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470779189	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470843939	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470900562	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470920358	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470955595	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725470969386	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725471016741	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725471083269	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725471122092	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725471161628	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725471201500	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725471301686	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1725471309496	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725471378114	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1725471485018	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1725471493413	Environnement, secteur lac Askeene	Sud

1730207005949	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730207356870	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730207747007	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730208125905	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730208278883	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730208385945	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730208420725	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730208529014	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730208883666	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730209859257	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730209891074	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730209973259	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730210104755	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1730210457862	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730210479193	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730211836043	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1730212074481	Environnement, secteur lac Askeene	S/O
1730212272943	Environnement, secteur lac Askeene, découvertes	Est
1730212296819	Environnement, secteur lac Askeene, découvertes	Est
1730212653891	Environnement, secteur lac Askeene, découvertes	Est
1730214923450	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730215292466	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1730215301175	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730215892886	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730216024484	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730216193875	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730216220751	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730216279531	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730216553700	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730216830197	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730217118080	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730218976917	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730219006908	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730219280164	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730219470766	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1730219700298	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1730220060483	Environnement, secteur lac Askeene	Ouest
1730220068405	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1730220076032	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730220785250	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730229414548	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1730229766946	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1731596294900	Stratigraphie, secteur lac Askeene	Est
1731597335693	Environnement, secteur lac Askeene	Sud
1731597355979	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1731597373127	Environnement, secteur lac Askeene	Est

1731597458876	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1731597470012	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1731597593800	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1731597656472	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1731597736154	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1731597835722	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1731597866635	Environnement, secteur lac Askeene	Nord
1731598235452	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1731598394166	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1731598429754	Environnement, secteur lac Askeene	Est
1731600555478	Environnement, secteur lac Askeene, découvertes	Est
1731606961648	Environnement, secteur lac Askeene, découvertes	Est
1731609777771	Environnement, secteur lac Askeene, découvertes	Est
1730394205332	Environnement, Alma	Sud
1730394254050	Environnement, Alma	Sud
1730394272472	Environnement, Alma	Sud
1370394290752	Environnement, Alma	Sud
1730394515585	Environnement, Alma	Sud
1730394524893	Environnement, Alma	Sud
1730385605829	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Ouest
1730385617053	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Nord
1730385633744	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Est
1730385747474	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Est
1730385757166	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Ouest
1730385905367	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Est
1730385960774	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Nord
1730383048071	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Est
1730386717410	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Est
1730386746187	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Nord
1730386767421	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Nord
1730386797659	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Nord
1730386837754	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Nord
1730386848990	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Est
1730386993332	Environnement, Dolbeau-Mistassini	Ouest
1730400447293	Environnement, Saint-Gédéon	Est
1730400522406	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730400555549	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730400616404	Environnement, Saint-Gédéon	Nord
1730400630815	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730400721502	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730400816948	Environnement, Saint-Gédéon	Nord
1730400904219	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730400957361	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730400997472	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730401014573	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730401059419	Environnement, Saint-Gédéon	Nord

1730401103999	Environnement, Saint-Gédéon	Nord
1730401113764	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730401195710	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730401266725	Environnement, Saint-Gédéon	Sud
1730391406772	Environnement, Saint-Henri	Est
1730391427594	Environnement, Saint-Henri	Est
1730391479635	Environnement, Saint-Henri	Est
1730391491132	Environnement, Saint-Henri	Est

Annexe 2 : Photo



1725463575749



1725463590717



1725464408605



1725464445357



1725464567795



1725464737452



1725464978420



1725465027369



1725465071999



1725465132044



1725465165956



1725465345426



1725465354139



1725465406076



1725465445993



1725465476118



1725465911968



1725466039040



1725467390608



1725467488412



1725467500040



1725467905184



1725467925120



1725468030462



1725468111843



1725468225615



1725468324896



1725468333694



1725468370693



1725468408528



1725468424559



1725468434257



1725468517161



1725468614042



1725468650138



1725468685707



1725468734058



1725468792084



1725468850144



1725468872074



1725468929985



1725468949772



1725469027793



1725469064149



1725469113670



1725469146449



1725469179503



1725469200605



1725469274183



1725469324251



1725469393384



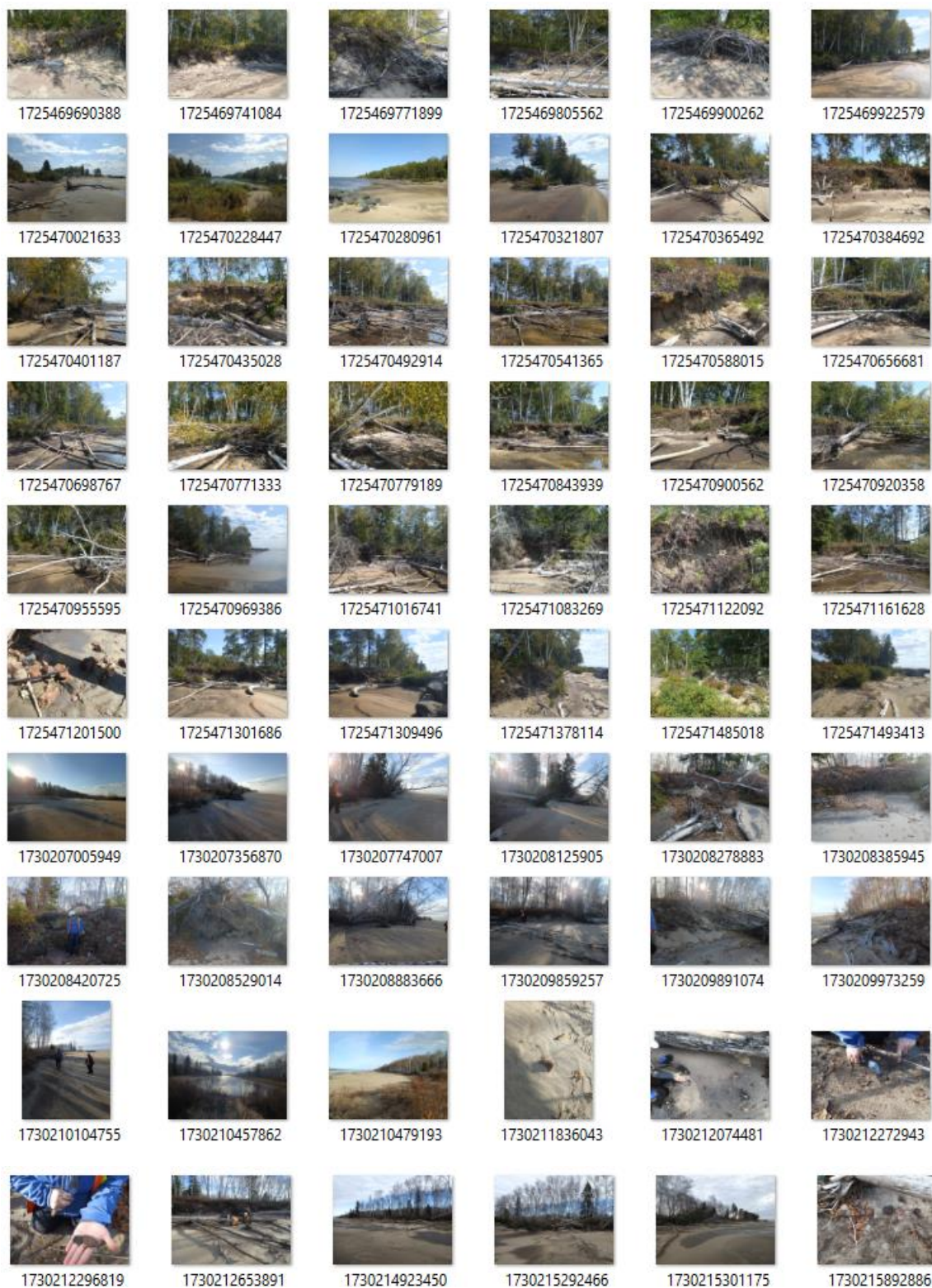
1725469478540



1725469487988



1725469581414





1730216024484



1730216193875



1730216220751



1730216279531



1730216553700



1730216830197



1730217118080



1730218976917



1730219006908



1730219280164



1730219470766



1730219700298



1730220060483



1730220068405



1730220076032



1730220785250



1730229414548



1730229766946



1731596294900



1731597335693



1731597355979



1731597373127



1731597458876



1731597470012



1731597593800



1731597656472



1731597736154



1731597835722



1731597866635



1731598235452



1731598394166



1731598429754



1731600555478



1731606961648



1731609777771



1730394205332



1730394254050



1730394272472



1730394290752



1730394515585



1730394524893



1730385605829



1730385617053



1730385633744



1730385747474



1730385757166



1730385905367



1730385960774



1730386048071



1730386717410



1730386746187



1730386767421



1730386797659



1730386837754



1730386848990



1730386993332



1730400447293



1730400522406



1730400555549



1730400616404



1730400630815



1730400721502



1730400809920



1730400816948



1730400904219



1730400957361



1730400997472



1730401014573



1730401059419



1730401103999



1730401113764



1730401171334



1730401195710



1730401266725



1730391406772



1730391427594



1730391479635



1730391491132

Annexe 3 : Coordonnée GPS

Sondage	Résultat	Longitude	Latitude
0	Négatif	-72.06792580533602	48.7274408098109
1	Négatif	-72.06790570628527	48.727469872578865
2	Négatif	-72.06788222698036	48.72745470775877
3	Négatif	-72.067895	48.72749999999999
4	Négatif	-72.067901	48.72753800000001
5	Négatif	-72.06798244182723	48.727792046625524
6	Négatif	-72.068079	48.727824
7	Positif	-72.06856	48.72906499999999
8	Négatif	-72.068534	48.72899699999999
9	Négatif	-72.068544	48.72899899999999
10	Négatif	-72.068543	48.72899799999996
11	Négatif	-72.068531	48.728980999999976

Annexe 4 : Notes de terrain

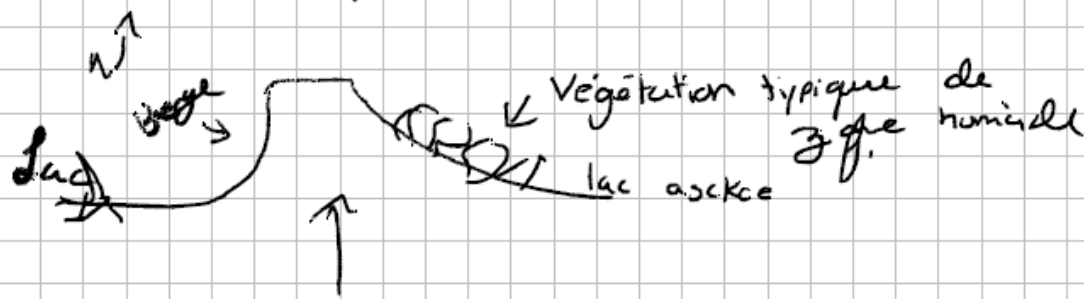
Début des travaux d'inventaire. Lac Asken
Nous nous sommes rendu au bout où est-ce
qu'il va y avoir vraiment une dégradation des sols
lors des intervention de RTA en hiver.

En arrivant au bout, nous sondons la petite terrasse.



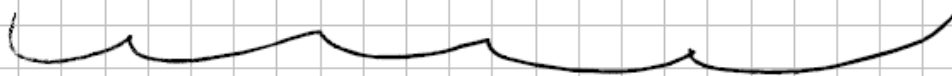
Nous nous rendons compte aussi que la
berge s'est plus dégradé que prévue et
justement, la partie périlleuse à inventorier
est sonnée toute assez mince.

Ex croquis lat



Donc on suit la bande.

S'il y a des "trou" dans les lignes de sondages c'est parce qu'il n'y avait ~~de~~ pas réellement. (On se voit en parais par centre)

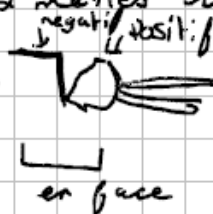


Notre somme revenue où nous avions trouvé notre "site".

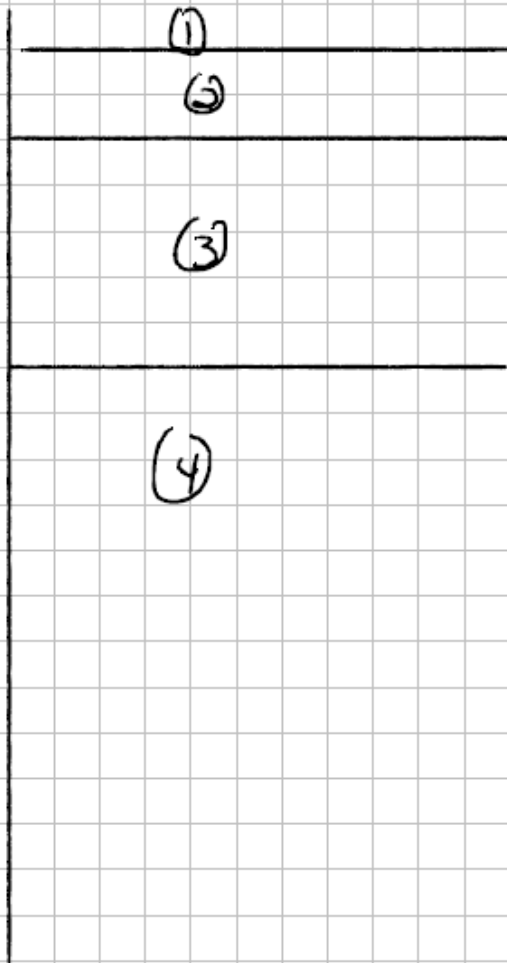
Dans le sondage 7, vers a trouvé une pointe brisée à l'interface de l'organique noir et du AE. On trouve plusieurs os cuits, dans "orange" (c'est mélangé et très claire).

En continuant de fouiller à la même place, (sondage 7) on se rend compte, que les os sont aussi dans la couche orange, pas que dans AE et cette mélange grise.

J'ai fait un sondage, à 2 mètres sur la berge, et il s'est avéré négatif.



Croquis Paris Est. Berge à l'échelle
près des pierres



- 1) humus + organique noir; sablonneux
- 2) mélange d'organique noir + AZ
- 3) Sable orangé, fin
- 4) sable gris, zébré noir, fin.

Observation des berges

128 à 136

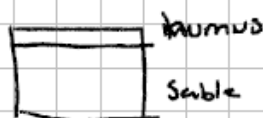
Dolbeau, - Mistassini

92.11.01, 86.11.01

on constate sur les lieux une dalle de béton cassé.

Plage avec berge qui s'effrite, beaucoup de sable qui la retient, semble être du sable ramené.

0 d'artefacts.



230 à 234

Zone semblable, plus abrupte.

10-15 cm humus, après sable grossier

berge au 90°

└─ plage ─┤ 1 m 20

inclusion de petits cailloux.

On dirait 0 du remblais comme 128-136.

Au plus haut, la berge est coupée 90 à 1 m 20.

597-603 chemin Gilbert St-Henri de taillon

semble avoir moins de dépôt de sable.
+ naturelle.

les travaux se trouverais derrière la
maison.

Présence de pierre.

On ne voit & réellement de sol / strat.

& d'icefact.

petite zone

Alma 2005

on regarde les quai

Archéologiquement parlant, & grand élément
à observer ici, & de sol

Marche en béton, empierrement

2055

muret de pierre qui s'effondre.

trop d'eau pour marché sur la
plage.

Saint - Gédéon

sable rapporté, peu de naturelle.

Anthropique. pierre, déjà en des trancaux.

Au bout, beige subit érosion + galerie
jaune.

↳ d'artefact

Annexe 5 : Évaluation zooarchéologique DeFa-7 (Tremblay 2024)

1. ZOOARCHÉOLOGIE : MATÉRIEL ET MÉTHODE APPLIQUÉE

La zooarchéologie zooarcheology a pour but de déterminer la relation de l'homme et le monde animal. Par relation on s'entend sur l'utilisation de cette ressource dans des activités : économiques, alimentaires, de rituels et d'identité sociale. Ces relations peuvent être déterminées grâce à l'analyse des restes osseux collectés lors des fouilles de sites archéologiques (Chaix & Ménéral 2001 : 9; Reitz & Wing 2008 : 1; Lyman 2008).

1.1 Contexte

En prévision de travaux commandité par Rio Tinto, une portion de la rivière Péribonka a fait l'objet d'une reconnaissance/fouille afin d'en évaluer le potentiel archéologique (Bouchard & Plourde nov. 2024). Cette portion du rivage a fourni suffisamment de reste osseux pour en faire une évaluation zooarchéologique qui favorisera la compréhension de cette zone d'intérêt.

1.2 Problématique

La problématique de recherche est la suivante: Que révèle l'assemblage osseux découvert lors de la reconnaissance/fouille du secteur Lac Askeen DeFa-7b ?

2. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

- a. Le nombre d'os/fragments mis au jour est de (NR=369). Il faut ajouter un petit sachet de fragments de 1-3 mm. On a un seul os complets, une phalange (N=1) et une cinquantaine de fragments de moins de 2 cm qui sont identifiables à l'espèce et/ou à une catégorie (NRe=53). Ces derniers sont ceux qui ont servi pour l'étude (annexe-1).
- b. L'assemblage est très fragmenté. On a un seul fragment de plus de 2 cm (N=1) et tout le restant a 2 cm et moins (N=368).
- c. Les reste osseux sont ceux des trois classes d'animaux principaux soit : un mammifère (N=1), un oiseau (N=1) et un poisson (N=1). Il n'y a aucun mollusque (N=0).
- d. Le nombre minimum d'individu est de trois (NMI=3) : il y a un castor (NMI=1), un oiseau de moyenne grosseur telle la perdrix ou un petit canard (NMI=1) et un poisson (NMI=1). Il n'y a pas de fragments pouvant suggérer un gros mammifère tel l'ours/l'original.
- d. Du point de vue taphonomique, tous les os/fragments portent la marque d'une combustion complète. Ils sont tous carbonisés/blanchis par le feu (400-700c), aucun n'est noircis (200-300C) et aucun n'est calciné (800-900C).
- e. Aucune trace de lame n'a été observée et aucun ossement n'a été grugé.

DISCUSSION/CONCLUSION

Intervention archéologique 2024

Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean de Rio Tinto

LHASO

L'assemblage osseux est celui d'une accumulation de restes alimentaires. Ce sont des restes jetés dans un foyer à ciel ouvert après la consommation de la viande. Le blanchiment des os résulte d'une cuisson de longue durée à une température moyenne, car aucun os n'est noirci, ni calciné. S'il n'y a pas de roche et/ou d'élément de foyer à proximité de la zone de cueillette, on est probablement en présence d'une fosse/secteur de rejet après le nettoyage d'un foyer. Le fait que l'on ait des éléments de trois (3) classes d'animaux différents dans un secteur si restreint, suggère qu'on est en présence d'un groupe humain pratiquant un mode de subsistance généraliste plutôt que spécialiste.

RÉFÉRENCES

- Barone, Robert. 2010. Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome 1, Ostéologie. Éd. Vigot, Paris, 761 p.
- Chaix, L. et Méniel, P. 2001. Archéozoologie : Les animaux et l'archéologie. Éd Errance, Paris, France, 239 p.
- Lyman R. L. 2008. Quantitative Paleozoology. Cambridge University press, N-Y, 348 p.
- Reitz, Elizabeth, Wing Elizabeth. 2008. Zooarchaeology. Cambridge University press, New-York. Second Edition, 533 p.

Martin Tremblay

Tremblay_martin@msn.com

ANNEX-1 : INVENTAIRE

- 1- Castor tibia épiphyse proximal 1
- 2- Castor tibia épiphyse distal 1
- 3- Castor mandibule frag. 1
- 4- Castor crâne fragment 11
- 5- Mammifère moyen frag. 31 pourrait être castor
- 6- Oiseau phalange-1 1
- 7- Oiseau coracoïde-dist. frag. 1 genre perdrix, petit canard
- 8- Oiseau os long frag. 1
- 9- Oiseau phalange 1
- 10- Castor? fibula dist. 1
- 11- Castor phalange-1 1

12- Castor phalange-1 dist. 1

13- c.f. Castor phalange-2 1

14- Poisson vertèbre frag. 1 un poisson d'au moins 20cm.

15- Mammifère frag. 1-2 cm 50

16 Mammifère frag. 1 cm 265

NRt 36

Site	Année	No.	à	No.	Nb.	Puit/Sondage	Quadrant	Niveau	N	W	P	R	PR/HI	Identifiant	Matière première	Prov.	Couleur	Typologie	Type de base	Intégrité	Surface	Morphologie	Poids(gramme)	Long (mm)	Large (mm)	Épaisseur	Commentaires
DeFa-7	2024	1			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Pointe Meadowood	Encoche latérale	Incomplète distale	Inf.600		4.81	33.75	23.60	4.25	
DeFa-7	2024	2			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Pointe	Encoche latérale	Complète	Inf.600	Réutilisé	3.59	27.85	20.69	5.07	
DeFa-7	2024	3			1	Sondage 7 fouille		Fin humus début AE, 10 cm sous surface						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Pointe	Encoche	Frag. Proximal	Inf.600	Chauffé	1.48	18.09	20.80	4.12	
DeFa-7	2024	4			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Grattoir/racloir		complet	Sup.600		26.38	38.85	50.74	10.47	
DeFa-7	2024	5		11	7	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Poterie	Argile	Supra	Beige	Tesson			Inf.600		24.04				Type grossier
DeFa-7	2024	12		16	5	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Poterie	Argile	Supra	Beige	Tesson	Avec déco Pseudo Scallop Shell		Inf.600		22.71				Quartzite comme dégrasant
DeFa-7	2024	17			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Poterie	Argile	Supra	Beige	Tesson	Avec déco peigne		Sup.600		25.08				
DeFa-7	2024	18			1	Sondage 10 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Burin			Inf.600		1.42				
DeFa-7	2024	19			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Chert Onondaga	Supra	Gris rubanné	Éclat			Inf.600		2.94				Lié occupation Meadowood
DeFa-7	2024	20			1	Sondage 9, inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Éclat			Inf.600		0.90				
DeFa-7	2024	21			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Métamorphique	Local	Noir	Nucléus			Sup.600		431.71				
DeFa-7	2024	22			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Chert	Supra	Gris	Éclat			Inf. 600		1.50				
DeFa-7	2024	23		24	2	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Métamorphique	Local	Noir	Éclat			Sup.600		35.55				
DeFa-7	2024	25		29	5	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Métamorphique	Local	Noir	Éclat			Inf.600		10.33				
DeFa-7	2024	30			1	Sondage 11 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Eclat			Inf.600	Chauffé	1.30				
DeFa-7	2024	31		32	2	Sondage 2 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Éclat			Inf.600		9.00				
DeFa-7	2024	33		34	2	Sondage 2 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Éclat			Inf.200		0.39				
DeFa-7	2024	35		36	2	Sondage 6 inspect		Surface/Plage						Écofact	Os	Local	Blanc				Inf.600	Chauffé	0.83				
DeFa-7	2024	37			1	Sondage 6 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Éclat			Inf.600	Chauffé	1.05				
DeFa-7	2024	38			1	Sondage 4 et 5 inspect		Surface/Plage						Écofact	Os	Local	Blanc				Inf.600	Chauffé	0.26				
DeFa-7	2024	39			1	Sondage 4 et 5 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Éclat			Inf.200		0.02				
DeFa-7	2024	40			1	Sondage 4 et 5 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Éclat			Inf.600		2.14				
DeFa-7	2024	41			1	Sondage 4 et 5 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Éclat			Inf.600	Chauffé	0.69				
DeFa-7	2024	42			1	Sondage 7 fouille		Fin humus début AE, 10 cm sous surface						Lithique	Chert	Supra	Gris	Éclat			Inf.600		0.63				
DeFa-7	2024	43			1	Sondage 7 fouille		Fin humus début AE, 10 cm sous surface						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Éclat			Inf.600		1.90				
DeFa-7	2024	44		46	3	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Écofact	Os	Local	Blanc				Inf.600	Chauffé	0.77				
DeFa-7	2024	47			1	Sondage 10 inspect		Surface/Plage						Lithique	Silstone	Local	Beige	Éclat			Sup.600		20.89				
DeFa-7	2024	48			1	Sondage 10 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Éclat retouché			Sup.600		6.61				
DeFa-7	2024	49			1	Sondage 10 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Éclat			Inf.600		1.14				
DeFa-7	2024	50		51	2	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Éclat			Inf.200		0.28				
DeFa-7	2024	52			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartz	Reg	Cristallin	Nucléus			Inf.600		42.49				
DeFa-7	2024	53			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blace	Éclat			Inf.600		1.60				
DeFa-7	2024	54			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Débitage			Inf.600		4.27				
DeFa-7	2024	55			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Éclat			Inf.600		2.11				
DeFa-7	2024	56		57	2	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Gris	Éclat			Sup.600		24.28				
DeFa-7	2024	58			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Éclat			Sup.600		8.05				
DeFa-7	2024	59			1	Sondage 7 inspect		Surface/Plage						Lithique	Quartzite	Reg	Blanc	Éclat retouché			Sup.600		15.75				



UQAC

**Centre des Premières Nations
Nikanite**
Université du Québec à Chicoutimi

Intervention archéologique 2024

DcEp-5b

Anse-à-la-Croix, Bas-Saguenay

Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Stage en archéologie 2024



Noémie Plourde et Érik Langevin

Archéologue, chargée de cours

Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental (LHASO)

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Décembre 2024



Photo de couverture : Étudiants en début de fouille au sud-ouest de l'aire N300 W300.



Municipalité de Saint-Félix-D'Otis

Centre de la Nation Atikamekw
Centre des Premières Nations Nikanite

Fouille archéologique 2024
Intervention archéologique sur le site DcEp-5b
Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay
Municipalité de Saint-Félix-D'Otis

Permis de recherche archéologique au Québec : 24-UQAC-04

Rapport présenté par :
Noémie Plourde et Érik Langevin

Université du Québec à Chicoutimi
555, Boulevard de l'Université
Saguenay, Qc
G7H 2B1
Téléphone : 418-545-5011 poste : 4805

Décembre 2024

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024



Équipe de réalisation

Corporation touristique de l'Anse-à-la-Croix (STAC)

Hélène Gagnon Directrice générale, Corporation touristique de l'Anse-à-la-Croix

Dany Desbiens Directeur des communications, médias et marketing

Centre des Nations Atikamekw (CNA)

Claudia Petiquay Responsable du projet

Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN)

Danielle Rousselot Responsable

Caroline Duchesne Collaboratrice

Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO)

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Noémie Plourde Archéologue, chargée de cours et d'intervention, rédaction, édition, analyse lithique.

Érik Langevin, Archéologue, directeur du Laboratoire, histoire et d'archéologie du Subarctique oriental, UQAC

Martin Tremblay Archéologue, analyse et rédaction zooarchéologique,

Isabelle Veillette Archéologue assistante, auxiliaire d'enseignement.

Claudia Petiquay Stagiaire en archéologie

Magalie Petiquay Stagiaire en archéologie

Julianne Ottawa Stagiaire en archéologie

Réginald Flamand Stagiaire en archéologie

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

Sommaire

Dans le cadre de la réalisation des cours 4ARL150 et 4ANT202 de l'UQAC, une fouille archéologique en contexte d'occupation paléohistorique s'est déroulée sur le site archéologique DcEp-5 (Station B).

Projet	Municipalité	MRC	Nature des travaux	Site archéologique	Nombre de m ² fouillés	Date de réalisation	Résultat
Stage en archéologie sur le terrain LHASO CPNN CNA	St-Félix-d'Otis	Le fjord du Saguenay	Fouilles	DcEp-5b	8 m ²	Du 22 juillet au 01 août 2024 et du 06 au 16 septembre 2024	Positif

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique 2024

Notons que les niveaux stériles n'ont pu être atteints dans les mètres N299 W297, N300 W297, N300 W298, N301 W297 (Q.SE et SW) et le N301 W298 (Q. SE et SW). Si ce n'est de terminer les fouilles dans ces mètres et de poursuivre les travaux afin de mieux documenter l'occupation de l'Anse-à-la-Croix et de ses diverses terrasses, aucune nouvelle recommandation spécifique n'est émise par suite de cette intervention.



Remerciements

Ont contribué à la réalisation des fouilles de l'été 2024 sur les sites archéologiques de l'Anse-à-la-Croix, les organismes suivants : la Corporation touristique de l'Anse-à-la-Croix, la MRC du Fjord-du-Saguenay (STAC), le Centre des Nations Atikamekw (CNA), le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) de l'Université du Québec à Chicoutimi, le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental de l'Université du Québec à Chicoutimi (LHASO) et la direction régionale du Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

Doivent également être remerciées les personnes étudiantes ayant suivi avec succès le stage en archéologie de l'UQAC.



Table des matières

Équipe de réalisation.....	iv
Sommaire	v
Remerciements.....	vi
1. Introduction	1
2. Localisation générale	3
3 . Méthodologie	5
3.1 Durée du séjour sur le terrain.....	5
3.2 Description du mandat	5
3.3 Technique de fouille	5
3.4 Enregistrement des données.....	7
3.5 Photogrammétrie.....	7
3.6 Coupes stratigraphiques	8
3.7 Distribution horizontale	8
4. Compte rendu de la recherche.....	9
5. État des connaissances archéologiques du secteur à l'étude.....	11
6. Contexte géographique et environnemental.....	14
6.1 Caractéristique physique et environnementale	14
6.2 La paléogéographie.....	15
7. Cadre ethnohistorique et archéologique.....	18
7.1 Synthèse du cadre paléohistorique régionale.....	18
7.1.1 Occupation/fréquentation 5000 à 3000 AA. (Langevin et Plourde 2017).....	18
7.1.2 Occupation/fréquentation 3000 à 450 AA. (Langevin 2015)	19
7.2 Synthèse du cadre paléohistorique du projet à l'étude.....	20
7.2.1 La période pré-3000 A.A.	20



7.2.2 Segment chronologique 3000 à 2400 A.A.	23
7.2.3 Segment chronologique 2400 à 1500 A.A. (tiré de Langevin 2015)	24
7.2.4 Segment chronologique 1500 à 1000 A.A. (Transition Sylvicole moyen tardif/Sylvicole supérieur) (tiré de Langevin 2015).....	24
7.2.5 Segment chronologique 1000 à 450 A.A. (Sylvicole supérieur) (Langevin 2015)	34
7.2.6 La période du Contact (XVI ^e - début XIX ^e siècle)	35
8. Résultats de l'intervention été 2024.....	39
8.1 Le matériel lithique	43
8.1.1 Quantité de matériel	43
8.1.2 Caractérisation de l'assemblage lithique	43
8.1.3 Provenance du matériel.....	47
8.2 Le matériel céramique.....	51
8.3 Les vestiges osseux	53
8.3.1 Les nombres de reste total (NRt) et nombre minimum d'individus (NMI).....	55
8.3.2 Le nombre minimum d'individus par espèce.....	56
8.3.3 Discussion	59
8.4 Le matériel de contact.....	60
8.5 Traces d'établissement.....	65
8.6 Séquence stratigraphique et distribution verticale des vestiges	67
8.7 Distribution horizontale	72
9. Discussion	80
10. Conclusion et recommandations	89
Bibliographie.....	90
Annexe 1: catalogue photo.....	99
Annexe 2 : photo	102
Annexe 3 : notes de terrain	105

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale de l'Anse-à-la-Croix.	4
Figure 2 : Ouverture de quatre mètres avec les personnes étudiantes.	10
Figure 3 : Carte topographique de l'Anse-à-la-Croix, échelle 1 : 50 000 (22 D/7) avec les divers sites archéologiques répertoriés.	13
Figure 4 : Interventions annuelles sur la terrasse B de DcEp-5, années 2002 à 2024.	40
Figure 5 : Distribution des vestiges lithiques sur l'aire N300W300 de la station B du site DcEp-5 pour les années d'intervention de 2002 à 2024.	45
Figure 6 : possibles pierres à fusil en calcédoine trouvées dans le sud-est de l'aire N300 W300.....	46
Figure 7 : Ventilation des matières premières pour l'année 2024 et les saisons de fouilles précédentes.....	49
Figure 8 : Distribution des matières premières dominante sur l'aire N300W300.	50
Figure 9 : Distribution des vestiges céramiques sur la station B du site DcEp-5.	52
Figure 10 : Distribution des vestiges osseux pour saison 2024.	54
Figure 11 : Répartition des restes osseux par catégorie DcEp-5b	55
Figure 12 : En brun, os dense et compact de caribou DcEp-5b (Ostéothèque, UQAC)...	57
Figure 13 : Fragment de mandibule d'un gliridae DcEp-5b.....	58
Figure 14 : Os brun, Ulnar carpal d'un canard barboteur DcEp-5b (Ostéothèque UQAC)	58
Figure 15 : Nombre de restes par espèce et nombre minimum d'individus DcEp-5b	59
Figure 16 : Distribution des vestiges historique sur l'aire N300W300 de la station B du site DcEp-5.	62
Figure 17 : Ventilation des vestiges de nature historique par typologie.....	63



Figure 18 : Vestiges historiques découverts lors de l'intervention 2024.....	64
Figure 19 : plan de surface réalisé en 2014 montrant à la fois la structure de sudation ainsi que les clous sur bois.	66
Figure 20 : Séquence pédologique au sud-ouest de l'aire N300W300 avec un niveau de pavage en cailloux.....	70
Figure 21 : Séquence stratigraphique au sud-est de l'aire N300W300 avec une perturbation dans le niveau organique.....	71
Figure 22 : Quelques éclats de taille de pierre en chert et en calcédoine mis à jour dans le niveau 2.....	74
Figure 23 : Surface du niveau 2 du mètre N302W304 où se trouvent les pierres rougies par le feu.....	75
Figure 24 : Vestiges de nature historique découverts à la fin du niveau organique et au début du Ae en lien avec la concentration d'os de cuisson.....	78
Figure 25 : concentration d'os dans le niveau 1 avec vue en coupe liée à l'occupation historique de contact.	79
Figure 26 : Distribution des vestiges lithiques comparée à la distribution des vestiges historiques.	82
Figure 27 : Distribution des vestiges osseux, des vestiges historiques et de la calcédoine.	83
Figure 28 : Comparaison entre les concentrations des vestiges osseux sur les deux stations de DcEp-5.	84
Figure 29 : Répartition du caribou forestier dans le secteur d'étude.	86
Figure 30 : Extrait de la carte de 1748 démontrant les déplacements des Premières Nations de Chicoutimi jusqu'au portage à l'Anguille. Source :« Rivière de Saguenay de l'embouchure à Chekoutimi] ; Vue de Chekoutimi du côté de l'ouest sud ouest ; Perspective de Chekoutimi du côté du Nord-est, Date d'édition : 1748, Notice de recueil : http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41197523c , https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968888w.r=Saguenay%20carte?rk=128756;0# ».....	87



Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique 2024.....	v
Tableau 2 : Caractéristique physique et environnementale.	14
Tableau 3 : Site DcEp-5, station B, toutes aires de fouille confondues, ventilation des vestiges archéologiques, années 2002 à 2024.....	42
Tableau 4 : types d'aménagement/structures découverts sur la terrasse B du site DcEp-5.	67



Liste des photos

Photo 1 : L'équipe du stage en archéologie sur le terrain.....	2
Photo 2 : L'Anse-à-la-Croix entre les pics escarpés du fjord.	3
Photo 3 : Les étudiants préparent le terrain pour la fouille.....	39
Photo 4 : Concentration de vestiges osseux dans le sud-est de l'aire N300 W300.	53
Photo 5 : concentration de perles de verre dans le N299 W297 (Q.NE).	61
Photo 6 : N302W303 et N302W304 en cours de fouille. On peut y voir une différence pédologique flagrante.....	68
Photo 7 : les mètres ouverts au sud-ouest de l'aire.	73
Photo 8 : les mètres ouverts en cours de fouille dans la partie sud-est de l'aire N300W300.	77
Photo 9 : Le retour d'une chasse au caribou sur l'eau (source : Archives Deschâtelets dans Charest, 2020, p. 153).	85



1. Introduction

Dans le cadre du stage archéologique annuel de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), il a été convenu que des travaux archéologiques 2024 s'effectuent à l'intérieur des limites de l'Anse-à-la-Croix sur la station B du site DcEp-5 avec l'accord de la Corporation touristique de l'Anse-à-la-Croix.

Inscrit dans le programme court de premier cycle en archéologie pour les Premières Nations, le stage s'est fait en collaboration avec le Centre de la Nation Atikamekw (CNA) et uniquement pour les membres de la nation Atikamekw. L'intervention archéologique s'est tenue sur une période de 20 jours fractionnée en deux périodes de 10 jours, soit du 22 juillet au 01 août 2024 et du 06 au 16 septembre 2024. Une équipe de l'UQAC composée d'une chargée d'intervention avec l'aide d'une assistante a pris en charge les quatre étudiant.s.es stagiaires pour effectuer la fouille de la station B du site archéologique DcEp-5 (photo 1).

Parce que des fouilles ont été réalisées dans l'Anse-à-la-Croix sur une période de 23 années consécutives entre 1996 et 2019, les sites archéologiques de l'Anse-à-la-Croix sont parmi les mieux connus du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Sur la base des travaux antérieurs, les différentes occupations actuellement documentées à l'Anse-à-la-Croix s'échelonnent de la période paléohistorique à la période historique.

Ce rapport présente donc le cadre méthodologique de l'intervention, le contexte archéologique régional, les résultats des différentes interventions archéologiques ainsi que les conclusions et des recommandations d'usage. Évidemment, ce rapport de l'été 2024 serait incomplet sans des photographies, cartes et autres illustrations qui facilitent la compréhension du déroulement de l'intervention. S'y ajoutent, en annexe, une série de plans et de stratigraphies, des photos des objets significatifs, les catalogues des objets, etc. Notez que la forme de ce rapport diffère des précédents pour mieux cadrer aux normes du MCCQ.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024



Photo 1 : L'équipe du stage en archéologie sur le terrain.

2. Localisation générale

L'Anse-à-la-Croix est l'une des nombreuses anses entre La Baie et Tadoussac qui, à première vue, constituent des oasis entre les pics escarpés du fjord (photo 2). Or, les observations des dernières années démontrent que tout au plus une dizaine de ces anses présente les caractéristiques nécessaires à une occupation même brève des lieux (Langevin 2015).

Localisée sur la rive sud du Saguenay, à mi-chemin environ des municipalités de La Baie (15 km) et de Rivière Éternité (25 km), l'Anse-à-la-Croix se situe à la sortie de la baie des Ha! Ha! directement devant l'étranglement qui mène vers le Haut Saguenay (figure 1).



Photo 2 : L'Anse-à-la-Croix entre les pics escarpés du fjord.

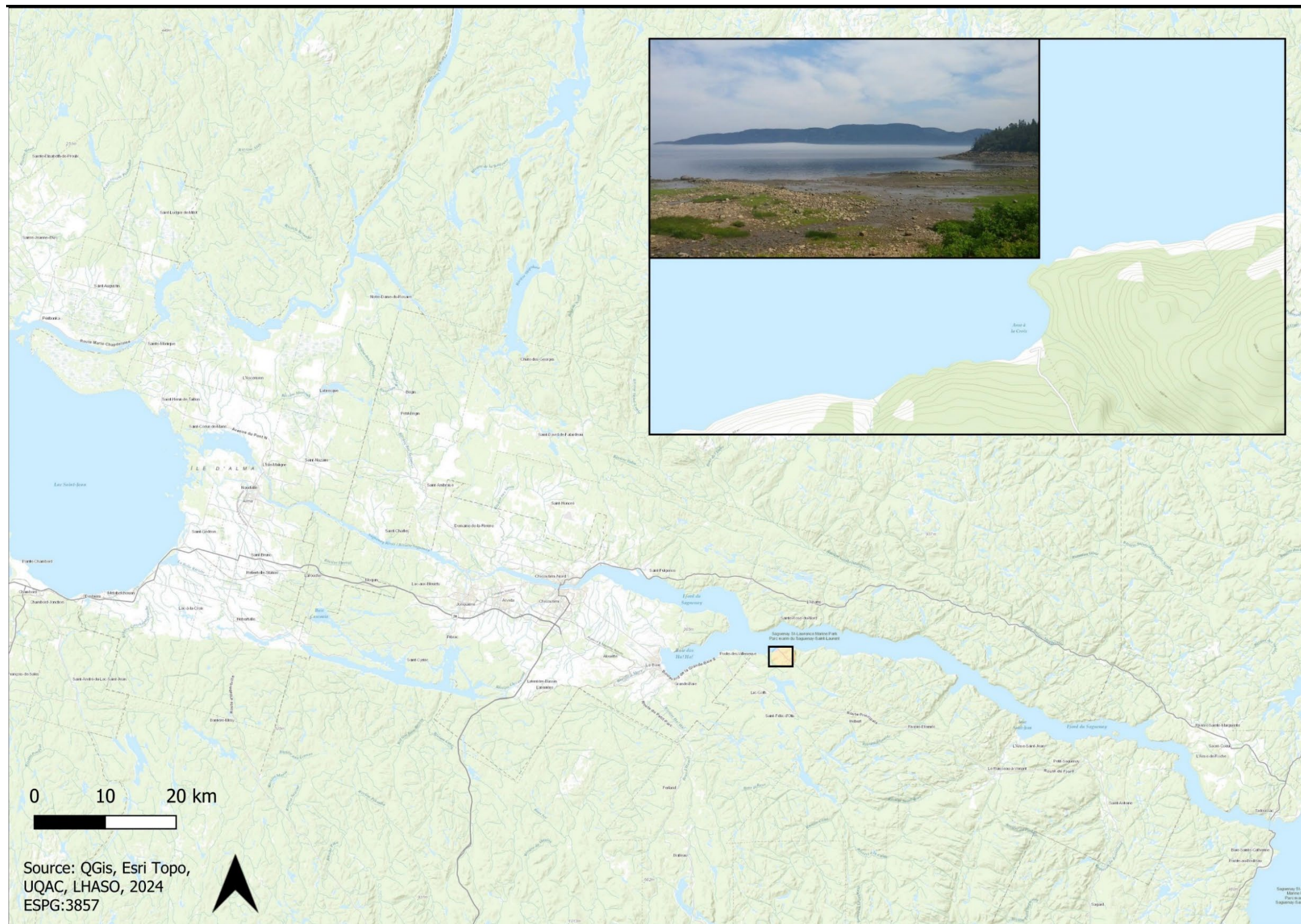


Figure 1 : Localisation générale de l'Anse-à-la-Croix.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024



3. Méthodologie

3.1 Durée du séjour sur le terrain

L'intervention archéologique s'est déroulée sur deux périodes de 10 jours pour un total de 20 jours de terrain soit, du 22 juillet au 01 août 2024 et du 06 au 16 septembre 2024. La décision de scinder le cours en deux périodes tient d'une entente prise avec le Centre des Premières Nations Atikamekw afin de faciliter l'accès au stage archéologique pour les membres de la communauté.

3.2 Description du mandat

Dans le cadre du stage en archéologie (4ANT202 et 4ARL150) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), une fouille archéologique du site DcEp-5b fut réalisée en collaboration avec le Centre des Nations Atikamekw (CNA), le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) et la municipalité de Saint-Félix d'Otis.

Les travaux archéologiques réalisés comprenaient :

- a. La fouille de 8 mètres² en périphérie du N300 W300. Quatre mètres vers l'est et quatre mètres vers l'ouest.

Outre le volet enseignement, le principal objectif de ces travaux archéologiques visait à positionner en stratigraphie l'occupation historique de contact et, tenter de mieux documenter l'occupation de nature paléohistorique. La présence de quelques tessons de poterie sur le site intrigue. L'ouverture en périphérie de l'occupation à céramique cherchait aussi à répondre à ce questionnement.

3.3 Technique de fouille

En termes méthodologiques, l'étape suivant la mise au jour d'un site consiste à circonscrire celui-ci spatialement, chronologiquement et culturellement. Cette tâche peut s'étendre sur plusieurs années. Par ailleurs, nous considérons qu'une évaluation de l'état de conservation

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024



de même que l'identification des éléments perturbateurs actifs font partie intégrante des objectifs de toute intervention archéologique.

L'intervention à l'Anse-à-la-Croix est l'un des premiers exercices de fouille à long terme dans le Bas-Saguenay. Parce qu'elle s'inscrivait à l'intérieur d'un plan d'action qui s'étendait sur plus d'une année, qui en cumule aujourd'hui plus d'une vingtaine, il convenait d'adopter une méthodologie rigoureuse qui favorisait la continuité entre chacune des interventions annuelles. Les attentes du promoteur du projet doivent cependant être prises en considération et influencent grandement la façon de faire.

Au tout début de la campagne d'intervention à l'Anse-à-la-Croix, en 1996, les travaux avaient comme objectif d'évaluer par le biais d'un inventaire la richesse des secteurs les plus achalandés du site touristique. Si initialement les chercheurs ne voyaient pas un énorme potentiel archéologique pour cette anse, avec seulement quelques occupations révélant de haltes ponctuelles, les découvertes ont eu tôt fait de soulever toute la richesse de cet endroit. Malgré les multiples saisons de fouilles, l'Anse-à-la-Croix continue de fournir de nouvelles données aux archéologues. D'années en années, l'un des mandats qui orientent les interventions réalisées est de poursuivre la fouille des sites, tout en demeurant visibles pour les touristes qui visitent l'Anse-à-la-Croix.

En 2024, des fouilles archéologiques ont eu lieu sur un site connu et déjà fouillé lors des années antérieures, soit la station B de DcEp-5, notamment l'aire N300W300, afin d'explorer le pourtour de cette terrasse qui est très riche, mais qui se draine très mal. L'été plutôt sec a permis l'ouverture de ces mètres. Dans l'ensemble, la fouille s'est poursuivie selon les procédures des années antérieures et le même quadrillage a été utilisé. Les mètres carrés ainsi excavés l'ont été à l'intérieur des limites connues du site, soit à partir des aires de fouille des années précédentes.

Les outils, les objets de grande taille ainsi que tout autre phénomène sortant de l'ordinaire étaient localisés selon la technique des coordonnées (distance en centimètres par rapport

aux murs nord et ouest du quadrant), alors que les autres étaient sommairement associés au quadrant d'où ils provenaient. Tout le sol retiré des quadrants était passé au tamis de 3 mm. Outre les fiches individuelles de localisation des témoins, l'appareil de notes utilisé au cours de l'intervention de 2024 à l'Anse-à-la-Croix comprenait des fiches permettant de décrire chaque niveau d'un mètre carré, de manière à enregistrer les observations faites lors du déroulement de la fouille. Des notes plus générales ont également été prises par les responsables du terrain. De nombreuses photos, prises systématiquement pour toutes les surfaces de chacun des mètres carrés, ainsi que des plans globaux viennent évidemment compléter ces informations.

En laboratoire, les objets ont été nettoyés et marqués selon une suite séquentielle de numéros portant tous en avant-scène le code Borden du site, l'année de la fouille (24. dans le cas présent). Un catalogue a ensuite été constitué. Notons que la séquence de numérotation des pièces recommence annuellement au numéro 1. Outre le numéro séquentiel annuel, chaque pièce se voit attribuer le nom du site où elle a été découverte, de même que, le cas échéant, la lettre correspondant à la station (ex : DcEp-5b 24.1).

3.4 Enregistrement des données

Les données enregistrées sur le terrain ont été rassemblées par l'un et l'autre des responsables de terrain. Ces données visent à caractériser chacune des aires où il y a eu intervention. Les mesures de localisation qui permettent de retracer la localisation de chacun des sondages, ainsi que des aires de fouille, se trouvent dans les cahiers de notes tenus par les chargés de terrain et les autres participants au projet.

3.5 Photogrammétrie

Une technique de photogrammétrie rapprochée a été adoptée sur la station B du site DcEp-5, afin de produire une image 3D des aires de fouille. Cette technique, utilisée depuis 2014, permet de livrer un plan précis des puis de fouille en coordonnées X, Y et Z, à différentes étapes de la fouille. De plus, toutes les parois des mètres carrés ont été photographiées en

utilisant cette technologie afin de documenter la déposition stratigraphique des sols. Parmi les avantages de ce procédé sont une rapidité d'acquisition des images, un résultat à la fois réel et précis permettant des mesures tridimensionnelles et les possibilités de traitement et d'immortalisation post-fouille.

3.6 Coupes stratigraphiques

Ont été reproduits sur support informatique les murs latéraux des mètres fouillés au cours de l'été 2024. Ces murs ont été dessinés sur papier-millimétrique au moment de la fouille et/ou ont fait l'objet d'une photogrammétrie. Une description des séquences propres à chaque aire ouverte se retrouve dans les chapitres qui traitent de ceux-ci. S'ajoutent à ces plans les modèles réalisés par photogrammétrie.

3.7 Distribution horizontale

Pour des fins de compréhension et d'interprétation, diverses cartes de distribution ont été incluses au texte pour chacun des sites ayant fait l'objet de travaux en 2024. Ces cartes traitent de la distribution différentielle des types de vestiges et occasionnellement des matières premières et des catégories typologiques.

4. Compte rendu de la recherche

Dans le cadre du stage en archéologie (4ANT202 et 4ARL150) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), une fouille archéologique du site DcEp-5b fut réalisée en collaboration avec le Centre des Nations Atikamekw (CNA), le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) et la Société touristique de l'Anse-à-la-Croix (STAC).

L'intervention archéologique s'est déroulée sur deux périodes de 10 jours pour un total de 20 jours de terrain soit, du 22 juillet au 01 août 2024 et du 06 au 16 septembre 2024. La décision de scinder le stage en deux périodes découle d'une entente prise avec le Centre des Premières Nations Atikamekw afin de faciliter l'accès au stage archéologique pour les membres de la communauté.

Outre le volet enseignement, le principal objectif de ces travaux archéologiques visait à positionner en stratigraphie l'occupation historique de contact et, essayer de mieux documenter l'occupation de nature paléohistorique. La présence de quelques tessons de poterie sur le site intriguait dans la mesure où des vestiges de la période du Contact avaient également été découverts. L'ouverture des mètres en périphérie de l'occupation à céramique cherchait aussi à répondre à ce questionnement (figure 2). Les mètres fouillés sont les N299 W297, N300 W297, N300 W298, N301 W297 (Q.SE et SW) et le N301 W298 (Q. SE et SW).

L'équipe sur le terrain s'est composée d'une archéologue chargée d'intervention et chargée de cours, d'une assistante, et d'un certain nombre de personnes stagiaires.



Figure 2 : Ouverture de quatre mètres avec les personnes étudiantes.

5. État des connaissances archéologiques du secteur à l'étude

Sur la base des travaux antérieurs, les différentes occupations actuellement documentées à l'Anse-à-la-Croix s'échelonnent de la période paléohistorique à la période historique (figure 3).

En effet, selon les données recueillies au cours des étés de 1996 à 2019 et en 2024, nous sommes en mesure d'affirmer que les terrasses où se trouvent les sites DcEp-1, DcEp-4, et peut-être la station C de DcEp-5, auraient été fréquentées dès le troisième, voire le quatrième millénaire avant Jésus-Christ.

Des vestiges recueillis sur le site DcEp-2, ainsi que sur les stations A, B et D de DcEp-5 à proximité, plaident pour une occupation de la période Sylvicole, donc postérieure à 3000 avant aujourd'hui (A.A.) (Langevin 2015). Différents objets suggèrent une occupation de l'Anse-à-la-Croix dès le Sylvicole inférieur sur la station B de DcEp-5. D'autres témoins culturels, plus équivoques, témoignent pour leur part d'occupations ponctuelles de la station A de DcEp-5 dès la période du Sylvicole moyen ancien et qui se poursuivent jusqu'au Sylvicole moyen tardif. À partir de cette dernière période, le site DcEp-2 accueille des occupations qui s'étendent du Sylvicole moyen tardif jusqu'au Sylvicole supérieur ancien (Gallo 2013). Jusqu'à maintenant, la station A de DcEp-5 ne semble pas avoir été occupée simultanément à DcEp-2 puisqu'on y constate un hiatus d'occupation, celle-ci ne reprenant qu'un peu plus tard lors du Sylvicole médian sur la station A (Gallo 2013).

En ce qui a trait aux périodes plus récentes, des éléments des périodes historiques anciennes et possiblement protohistoriques ont été recueillis sur trois sites, soit DcEp-3 et les stations B et C de DcEp-5. Pour ces deux dernières stations, des perles de verre, des pierres à fusil, de la chevrotine, des cendrées ainsi que divers objets en métal (boutons, clous, haches...) témoignent d'une occupation lors de la période de la traite de la fourrure, plus ou moins entre 1650 et 1750, voire d'une période antérieure à la colonisation. Conjointement à ces objets de facture européenne ont également été découverts des artefacts qui témoignent de

la tradition lithique des Premières Nations. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant ne suggèrent pas qu'il y ait eu contemporanéité entre toutes ces occupations, si ce n'est peut-être un lien entre celle de la station C de DcEp-5 et celle de DcEp-3. Une occupation plus ancienne est toutefois observée sur la station C de DcEp-5, ce qui n'est pas le cas sur le site DcEp-3. Pour ce dernier site, les témoins archéologiques révèlent en effet d'une présence des Premières Nations lors de la période protohistorique, au moment où les groupes algonquiens étaient les seuls à fréquenter le Bas Saguenay. Malgré quatre années d'intervention, il est impossible de déterminer avec précision la nature des activités qui ont présidé à l'occupation de ce dernier site, si ce n'est qu'il s'agit vraisemblablement d'un site d'hiver ou du printemps. Les interventions précédentes sur la station C de DcEp-5 indiquent par contre qu'il s'agit d'un campement temporaire, où une structure de foyer ainsi qu'une fosse ont été aménagées. Des carcasses animales y ont été découpées, de la viande y a été cuite et éventuellement consommée et certaines matières ont été broyées. En ce qui concerne la station B de DcEp-5 si, tout comme sur la station C, on y observe deux périodes d'occupation dont l'une est paléohistorique et l'autre historique, ces moments sont horizontalement et verticalement assez bien isolés. La nature de l'occupation paléohistorique semble être celle d'une halte de campement. De plus, la mise au jour de plusieurs lentilles de bois associées à des clous, révélant une ancienne structure légère décomposée, et un amoncellement de pierres chauffées et fracturées en association avec une aire de combustion ont été mis au jour. La disposition de ces vestiges suggère qu'il pourrait s'agir d'une suerie.

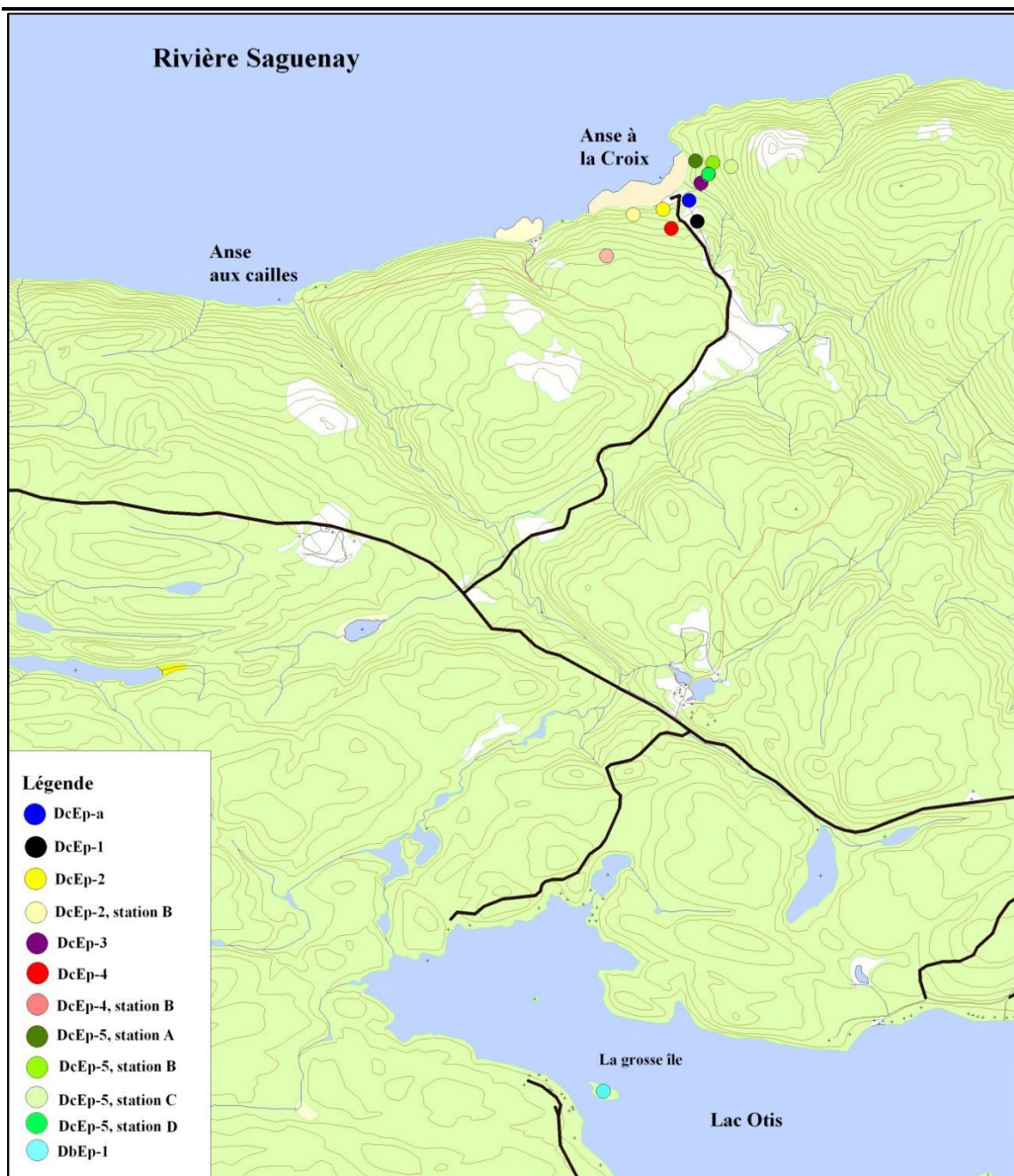


Figure 3 : Carte topographique de l'Anse-à-la-Croix, échelle 1 : 50 000 (22 D/7) avec les divers sites archéologiques répertoriés.

6. Contexte géographique et environnemental

6.1 Caractéristique physique et environnementale

Le secteur d'intervention se situe à l'intérieur de la MRC du Fjord-du-Saguenay à l'intérieur de la municipalité de Saint-Félix d'Otis dans la région écologique la Colline ceinturant le lac Saint-Jean (Berger et Blouin 2001).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Stage en archéologie sur le terrain Fouille archéologique	5d Colline ceinturant le lac Saint-Jean	094 Lac Simoncouche	094L 008 Collines de Poste-des-Villeneuve	Berger et Blouin 2001 1 ^{er} édition

Tableau 2 : Caractéristique physique et environnementale.

Localisée sur la rive sud du Saguenay, à mi-chemin environ des municipalités de La Baie (15 km) et de Rivière Éternité (25 km), l'Anse-à-la-Croix se situe à la sortie de la baie des Ha! Ha! directement devant l'étranglement qui mène vers le Haut Saguenay.

On peut considérer que l'Anse-à-la-Croix se trouve au contact de trois zones climatiques distinctes: l'une côtière, l'autre continentale et la dernière, de montagne. Globalement, on parle alors d'un climat tempéré continental pluvieux à hiver froid et à été frais. Cependant, parce que ces anses sont encavées à l'intérieur des limites du graben, certaines d'entre elles se trouvent en totalité ou en partie abritées des vents, qu'ils proviennent du Nord, de l'Ouest ou de l'Est.

Cette anse, dont la superficie de la zone de marnage est de plus de 100 000 m², occupe entièrement ou partiellement les lots 9a et 9b, 10a et 10b, rang 8 du canton d'Otis (voir figure 3). Derrière la zone de marnage, cinq niveaux de terrasses plus ou moins planes s'étendent sur quelques centaines, voire plusieurs milliers de mètres carrés. Entre ces plateaux, la déclinaison est généralement accentuée et rend difficile l'accès à l'Hinterland.

Dans sa largeur maximale actuelle, l'Anse-à-la-Croix s'étend sur un peu plus de 600 mètres pour un creux d'environ 220 mètres. Il s'agit, dans le contexte du Bas-Saguenay, d'une anse relativement vaste (voir figure 6). Son principal attrait réside dans la superficie de terrasses planes qu'on y trouve et du panorama qu'elle offre. L'altitude moyenne des terres qui ceignent l'Anse-à-la-Croix (moyenne d'environ 160 mètres) couplée à une rapide déclinaison rend cette anse moins hospitalière que celle de la rivière Sainte-Marguerite (Langevin 2015), située à 75 kilomètres en aval et sur la rive opposée. Malgré tout, on y trouve des terrasses aisément accessibles pour quiconque naviguait sur la rivière Saguenay.

6.2 La paléogéographie

Tout comme les rivières Sainte-Marguerite, Petit-Saguenay ou Saint-Jean, la rivière à la Croix coule dans les vallées secondaires perpendiculaires au fjord du Saguenay. L'intérieur de la cuvette formée par la vallée qui a donné naissance à la rivière à la Croix a subi plusieurs transformations au cours du temps et des quatre glaciations qui se sont succédé au cours du Quaternaire. Le relief actuel résulte en fait des effets de la dernière glaciation (Wisconsin) qui a atteint son maximum il y a environ 18 000 ans (Dyke & Prest 1987).

Bien que la dernière période glaciaire du Wisconsin se termine vers 10 000 A.A., c'est vers 18 000 A.A. qu'un réchauffement climatique s'opère impactant l'épais couvert de glace qui englobe pratiquement toute l'Amérique du Nord (Leduc 2016). L'estuaire du fleuve Saint-Laurent entame sa libération autour de 14 000 A.A., même si le reste du Québec demeure encore prisonnier de l'Inlandsis laurentidien. Ce n'est que deux millénaires plus tard que le front du glacier atteindra Tadoussac, laissant derrière lui une mer postglaciaire d'une hauteur de 140 mètres au-dessus du niveau de la mer actuel (Dionne et Occhietti 1996).

La température en périphérie de l'Inlandsis laurentidien était celle d'un climat périglaciaire. Les vents catabatiques et froids du front du glacier mélangés aux eaux froides de la mer de

Champlain offraient un climat peu invitant sur les seules terres émergées qui possédaient un environnement naturel de toundra herbacée (Richard et Grondin 2009).

Au recul des glaciers et à la mise en place de dépôts glaciaires au fond de la vallée et sur les hauts plateaux, a succédé l'invasion marine de la mer de Goldwaith, dont une extension devait envahir non seulement la rivière Saguenay jusqu'au lac Saint-Jean (mer de Laflamme), mais également toute une série de vallées secondaires. En tenant compte du fait que les eaux froides de la mer ont submergé toutes les terres dont l'élévation était inférieure à 141.5 mètres (Lasalle 1965), le paysage d'alors offrirait un panorama différent de l'actuel. On y aurait observé une étroite langue de mer pénétrant profondément à l'intérieur de la vallée de la rivière à la Croix, ainsi qu'une rivière dont le débit était plus impétueux qu'il ne l'est aujourd'hui (voir figures 4 et 5). Cette projection montre par ailleurs que l'anse passa d'une forme en demi-lune à une forme ovoïde à mesure que le niveau des eaux augmenta.

C'est également autour de 4000 ans A.A. que les terres du Québec sont complètement libérées des glaciers, même si certaines zones côtières du nord demeurent submergées, car elles sont encore assujetties au relèvement isostatique. La diminution de certaines espèces comme le Noyé cendré, le Tilleul d'Amérique et des Caryers dans les érablières méridionales démontre un refroidissement du climat qui s'étend à toute l'Amérique du Nord. On note également une hausse du bouleau jaune, même si le pin blanc demeure important (Ghassen Ibrahim 2011).

Pendant le refroidissement du Petit Âge Glaciaire qui s'est produit au courant des deux derniers millénaires, on remarque un accroissement de l'épinette rouge (Richard et Grondin 2009). La présence du bouleau jaune demeure, mais il y a une diminution de l'érable et du hêtre. Néanmoins, ce dernier va s'accroître avec la hausse de la température, mais moins rapidement que l'érable à sucre (Richard et Grondin 2009). De ce fait, il semble que la recrudescence du hêtre dans les érablières à sucre aujourd'hui démontre un retour à la

normale des températures. Malgré ces petites fluctuations de température qui se sont produites depuis les deux derniers millénaires, les conditions climatiques sont sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

C'est au moment du retrait des eaux marines, 2000 ans plus tard, que se sont formées les terrasses observables sur les deux versants de la rivière. Les terrasses les plus élevées se situent à une altitude de 100-115 mètres, non loin d'où se trouve le pavillon d'accueil du site de la Nouvelle-France, soit à un peu plus d'un demi-kilomètre de la berge actuelle. Dès qu'on s'avance vers le Saguenay sur un axe nord-ouest, trois autres terrasses sont observables, dont la plus récente est la zone intertidale actuelle. Les autres terrasses se situent à des niveaux de 70-75 mètres, 30-35 mètres, 20-25 mètres et 5-15 mètres.

« Exondées lors de l'abaissement du niveau marin, ces terrasses fluvio-glaciaires ont des dimensions qui varient en fonction des conditions locales et du temps d'arrêt de la mer à un niveau donné. La mer de Golthwait a, en effet, connu lors de son retrait des périodes de stabilité relative auxquelles correspondent les différentes terrasses. » (Bonenfant 1991)

7. Cadre ethnohistorique et archéologique

7.1 Synthèse du cadre paléohistorique régionale¹

Sur la base des données actuelles, la présence humaine au Lac-Saint-Jean remonterait à environ 5000 ans (Langevin et Plourde 2017). La pénétration vers le lac Saint-Jean se serait faite à partir de la région du lac Champlain en empruntant la rivière Saint-Maurice via les rivières Ouiatchouan et Métabetchouane. Ceinturée de ses basses terres, la richesse faunique et naturelle du Lac-Saint-Jean faisait de cette région un endroit idéal pour s'y installer.

7.1.1 Occupation/fréquentation 5000 à 3000 AA. (Langevin et Plourde 2017)

D'après l'état actuel des connaissances, les plus vieilles occupations sur le territoire se trouvent majoritairement à l'est du lac Saint-Jean, soit aux entrées de la Petite et de la Grande Décharge. Toutefois, l'occupation ne se fait pas exclusivement que dans cette partie du territoire.

«... des indices de leur présence ont été notés le long de la rivière Ticouapé (à l'ouest du lac Saint-Jean), sur les berges du lac des commissaires (au sud du Lac), à l'extrémité est du lac Kénogami et depuis peu, à l'intérieur même des limites de la communauté de Mashteuiatsh» (Plourde, Langevin et Piédalue 2018, p.31).

En tout, il est question de 53 gisements archéologiques qui pourraient témoigner de la période de l'Archaïque supérieur. De tous ces sites, peu ont fait l'objet de fouilles complètes et de datations radiochronologiques. La plupart a été identifiée sur la base de témoins diagnostiques comme des pointes de projectiles ou de gros outils polis.

Lors de la phase finale de la période de l'Archaïque, les indices de présence se font plus nombreux. Même si on remarque la même tendance qui prévalait encore des milliers d'années plus tard, c'est-à-dire que les indices de présence sont plus nombreux à l'est du lac, on observe tout de même la présence de vestiges sur les rives occidentales, soit à

¹ Les données de ce chapitre sont tirées de Langevin *et al*, 1996 à 2024.

l'embouchure de la rivière Métabetchouane, au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka. Ces occupations démontrent qu'il y a un ancrage progressif sur le réseau hydrographique de la région.

7.1.2 Occupation/fréquentation 3000 à 450 AA. (Langevin 2015)

Le début de cette période dénommée Sylvicole par les archéologues témoigne d'une intensification de l'occupation du territoire par les Premières Nations. C'est au cours de cette période, au cours du dernier millénaire, que les groupes de la vallée du Saint-Laurent firent leurs premiers essais agraires. Cette nouvelle économie ne devait cependant jamais s'implanter au lac Saint-Jean.

Bien avant ce moment, vers 2500 A.A., la poterie se retrouve à l'occasion dans les assemblages archéologiques, soulignant ainsi de la vastitude des réseaux de circulation des biens à l'échelle du Nord-Est de l'Amérique du Nord. Quoiqu'occasionnellement présente dans les assemblages et toujours en petite quantité, la céramique demeura, tout au cours du Sylvicole, un produit d'importation sur les basses terres du lac Saint-Jean. Certains changements vont tout de même se faire sentir, notamment via les cycles de transhumance des groupes locaux. Certains lieux de rencontre comme ceux de la Petite et la Grande Décharge vont être transférés vers les embouchures des rivières Ouiatchouan et Métabetchouane. Le cycle va également se réduire à deux saisons à la fin de la période.

D'autre part, on remarque que l'occupation vers l'intérieur des terres s'intensifie au courant de cette période.

« Des lacs peu ou jamais occupés jusqu'alors verront leurs richesses exploitées vraisemblablement au cours de la saison hivernale. Dans la même foulée, la calcédoine et le quartz, matière première locale de qualités discutables, prennent largement le pas sur le quartzite des lacs Mistassini/Albanel réduit, au moment du contact, à un matériel de taille marginal dans les assemblages. Les groupes autochtones se régionalisent plus que jamais et de nouveaux liens privilégiant les contacts par l'ouest et le nord se mettent en place. Ces liens perdureront jusqu'à la période du Contact et même au-delà. » (Plourde, Langevin et Piédalue, 2018, p.33-34)

7.1.3 Protohistoire régionale

Les premiers échanges entre Européens et membre des Premières Nations n'eurent pas lieu dans la région avant le XVII^e siècle avec l'arrivée de Champlain. En conséquence, le mode de vie des Premières Nations ne fut pas réellement affecté avant le milieu du XVII^e siècle, si ce n'est des objets européens qui atteignent occasionnellement le territoire.

Ce n'est qu'à partir des années 1640 que les premières incursions des missionnaires vont mettre fin à l'isolement volontaire ou non des Kakouchacks. La multiplication des échanges entre les deux cultures va entraîner un impact important sur le mode de vie des Premières Nations locales, allant même jusqu'à la désorganisation presque totale des structures traditionnelles (Plourde, Langevin et Piédalue 2018, p.37). Ceux-ci se virent progressivement soumis à une politique d'acculturation dont les motivations étaient à la fois politiques, apostoliques et économiques.

7.2 Synthèse du cadre paléohistorique du projet à l'étude

Tous lieux d'occupation confondus, le territoire de l'Anse-à-la-Croix révèle une fréquentation plusieurs fois millénaire de la part des Premières Nations. Si l'archéologie n'a pas cette capacité de déterminer qualitativement cette continuité, à savoir par exemple si celle-ci a subi des interruptions au cours des siècles, voire des millénaires, elle demeure cependant en mesure d'estimer la répétitivité d'un comportement et ainsi d'affirmer qu'un lieu fut fréquenté de façon récurrente, sur de courtes et/ou de longues périodes, pendant un laps de temps plus ou moins bien déterminé.

7.2.1 La période pré-3000 A.A.

Comment se caractérise l'occupation antérieure à 3000 A.A. de l'Anse-à-la-Croix comparativement à celle du lac Saint-Jean et d'ailleurs au Bas Saguenay ? Un récent article produit par les auteurs de ce rapport en tire les grandes lignes (Langevin et Plourde 2017). En amont, au Lac-Saint-Jean, les occupations pré-3000 A.A. sont dominées par le quartzite des lacs Mistassini-Albanel avec en parallèle la présence de cherts venant du sud. Ces

assemblages ont livré de très nombreuses pointes de jet taillées (Otter Creek, Brewerton, etc) de même que des dizaines, voire des centaines de grattoirs. L'outillage poli est représenté par des haches, herminettes et occasionnelles gouges polies, ainsi que quelques rares ulus. Les sites se trouvent toujours à la confluence des principaux cours d'eau. Seuls quelques rares fragments osseux ayant été recueillis, généralement dans des contextes perturbés, il est à ce jour impossible de déterminer ce qu'il en fut de l'alimentation de ces voyageurs.

Les parallèles avec les occupations de l'Anse-à-la-Croix sont les suivants : domination de la pierre taillée parmi lesquels de nombreux grattoirs et pointes de jet, présence importante du quartzite et de cherts, représentation de l'outillage poli par quelques gouges et haches, ainsi que rareté des déchets culinaires.

Plus à l'est, au Bas Saguenay, des assemblages de la rivière Sainte-Marguerite comptent parmi les plus riches du Québec. L'outillage y est très largement dominé par le polissage de la pierre. Le schiste et le siltstone sont les principales matières premières travaillées. Les grattoirs sont absents des assemblages alors que les outils polis (pointe, ulu, gouge, herminette, hache, couteau et autres) s'y trouvent en très grand nombre. Des centaines de milliers de fragments osseux témoignant d'une exploitation des ressources marines (en particulier du phoque) ont été retirés du sol lors de chaque intervention. Malgré une certaine proximité environnementale, en bordure du fjord du Saguenay, les similitudes avec l'Anse-à-la-Croix sont peu nombreuses. En effet, malgré un emplacement géographique et un écosystème somme toute similaires, l'outillage lithique des sites les plus anciens de l'Anse-à-la-Croix montre peu de liens avec celui des assemblages de la rivière Sainte-Marguerite. De là à suggérer que ce sont les ressources terrestres qui étaient privilégiées par ceux qui occupèrent la terrasse de 25 mètres de l'Anse-à-la-Croix (Langevin 2004), il n'y a qu'un pas à franchir.

Au-delà de l'identité et des habitudes de vie des occupants de ces trois lieux, les assemblages, de même que la géographie spécifique à ceux-ci, peuvent expliquer certaines

des différences observées. Les sites de la rivière Sainte-Marguerite sont vraisemblablement des sites d'habitation hivernale, ou tout au moins de la fin de l'automne et du début du printemps. Plusieurs individus y résidaient pendant plusieurs semaines, voire des mois, dans une relative quiétude, à l'abri des vents dominants et près d'une source abondante de nourriture (phocidés). Quant aux sites du Lac-Saint-Jean, il s'agit vraisemblablement de sites estivaux. Eux-aussi ont pu être occupés pendant plusieurs semaines par des groupes qui, au contraire des premiers, ne s'y trouvaient pas reclus, mais plutôt dans un contexte de regroupements sociaux. Dans les deux cas, l'occupation y est soutenue alors que la présence de traits culturels étrangers y est diamétralement opposée. Les données recueillies à ce jour suggèrent que l'Anse-à-la-Croix n'a joué que le rôle de bivouac pour les groupes paléohistoriques pré-3000 A.A. Ce ne sont ni ses ressources, ni sa capacité à drainer traditionnellement les groupes de la région vers elle qui en faisaient un point d'arrêt recherché, sinon obligatoire, mais sa position stratégique. Sa localisation, à mi-chemin entre le lac Saint-Jean et la sortie du Saguenay dans le fleuve, l'accès facile à ses berges, la présence d'un ruisseau et la direction des vents dominants qui poussent naturellement les embarcations vers ses rives, représentaient un ensemble de conditions favorables à son occupation.

Pour en revenir à l'identité culturelle des habitants de l'Anse-à-la-Croix au cours de la paléohistoire ancienne, les vestiges laissés sur place suggèrent qu'il y aurait eu à cette époque, une population locale exploitant des ressources provenant du fjord auxquelles pouvaient s'ajouter des ressources de la côte. Alors que les groupes qui ont résidé à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite venaient sans aucun doute de la rive Sud du Saint-Laurent et peut-être de la Côte-Nord (la rivière Sainte-Marguerite constituant dans ce contexte l'extension occidentale maximale d'une population dont le cycle de transhumance semble avoir couvert une étendue spatiale particulièrement vaste), le quartz et (possiblement) le quartzite retrouvés à l'Anse-à-la-Croix, de même que la prédominance de la taille de la pierre comme technologie lithique prédominante, témoignent du passage de gens bien adaptés à l'intérieur des terres (ce qui n'exclut aucunement la vallée du Saint-

Laurent en amont de Tadoussac). Malgré tout, les différences entre les assemblages du Lac-Saint-Jean et de l'Anse-à-la-Croix sont suffisamment importantes pour que des interrogations naissent quant à la contemporanéité des bivouacs des deux secteurs. Nous aurions donc à faire ici avec un petit groupe dont le mode de vie serait à cheval entre la côte (contacts pour les matières premières) et l'intérieur (ressources fauniques terrestres). Ce groupe a alors pu contribuer à faire le pont entre les deux autres populations qui semblent, dans l'ordre actuel des choses, très éloignées l'une de l'autre en termes technologiques, économiques et, vraisemblablement, idéologiques. De surcroît, on ne peut rejeter du revers de la main la possibilité que ces occupations ne soient pas toutes contemporaines et qu'elles témoignent d'une adaptation progressive des populations pré-3000 A.A. à un environnement nouveau et changeant. Seules de bonnes datations chronométriques pourraient permettre de répondre à cette question.

Dans tous les cas, les diverses interventions archéologiques réalisées dans l'Anse-à-la-Croix offrent un tableau d'occupation très varié, s'échelonnant sur presque toutes les périodes entre 3000 avant aujourd'hui jusqu'à la période du contact. Malgré la concordance qu'on peut parfois attribuer à l'élévation d'une terrasse par rapport à son moment d'occupation, dans le cas présent, il semble évident que ce ne sont pas les terrasses les plus près des berges qui ont été privilégiées. Il semble clairement qu'on ait préféré fréquenter les terrasses plus hautes, éloignées des berges actuelles et passées.

7.2.2 Segment chronologique 3000 à 2400 A.A.

Ce segment chronologique qu'on dénomme traditionnellement « Sylvicole inférieur » pourrait être représenté à l'Anse-à-la-Croix sur la station D du site DcEp-5, ainsi que sur une portion de la station B de DcEp-5. En effet, une pointe de jet dont la morphologie s'apparente fortement aux types caractéristiques de cette période y a été découverte. Un grattoir bifacial en éventail, également typique de cette période, fait également partie de l'assemblage. Se sont ajoutés en 2014 quelques armatures ainsi qu'un grattoir en quartzite qui semblent évoquer cette période. Pour l'instant, peu d'indices ont été découverts, pour

affirmer que l'Anse-à-la-Croix a été fréquentée au cours de cette période somme toute peu représentée dans la vallée du Saint-Laurent.

7.2.3 Segment chronologique 2400 à 1500 A.A. (tiré de Langevin 2015)

Cette période de la Paléohistoire (communément dénommée Sylvicole moyen ancien) n'est à ce jour représentée que dans deux parties de la station A de DcEp-5. Certains indices lithiques suggéraient déjà une occupation plus ancienne que l'an 1000 de l'ère chrétienne. C'est ainsi que certaines pointes de jets montraient des similitudes avec les types Meadowood et Adena, trouvées ailleurs dans des contextes du dernier millénaire BC. La découverte de tessons supportant des impressions ondulantes est en effet venue attester d'une telle occupation (Gallo 2013). Il s'agit du second site avec la station B de DbEl-9 à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite à livrer de la céramique de cette période dans le fjord de la rivière Saguenay.

La continuité occupationnelle présente dans ces deux lieux ne signifie pourtant pas nécessairement que des groupes ethniquement liés aient occupé les lieux. En effet, les endroits qui dans le fjord présentent des caractéristiques favorisant leur occupation n'étant pas tellement nombreux, il pourrait s'agir d'une simple coïncidence.

7.2.4 Segment chronologique 1500 à 1000 A.A. (Transition Sylvicole moyen tardif/Sylvicole supérieur) (tiré de Langevin 2015)

Depuis 1997, les vestiges lithiques et osseux assignés à la fin du Sylvicole moyen et au début du Supérieur se comptent par dizaines de milliers, démontrant du même coup l'importance de l'anse à un moment où de nouvelles habitudes socio-économiques se mettaient en place. Il s'agit en effet d'une période de l'histoire autochtone où un mode de vie s'apprête à en remplacer un autre. Bientôt, la haute vallée du Saint-Laurent ne sera plus seulement habitée par des populations nomades. Des horticulteurs de plus en plus sédentaires vont apparaître et leur influence s'exercera largement au-delà des terres cultivables. La rivière Saguenay, et plus particulièrement le Bas Saguenay, semble être l'un

de ces endroits où des populations en phase de voir se transformer leur schème d'établissement conservent d'une façon non-équivoque des éléments d'un mode de vie millénaire. En fait, la chasse comptera toujours pour une proportion importante dans la diète des agriculteurs de la vallée du Saint-Laurent.

La terrasse de 7 à 10 mètres de l'Anse-à-la-Croix semble avoir été un témoin privilégié de ces pérégrinations qui amenèrent les ancêtres des Iroquoiens à remonter la rivière Saguenay (entre autres lieux) pour y exploiter des ressources terrestres et marines dans le cadre de vastes déplacements. Il suffit d'examiner avec attention une carte topographique du Bas Saguenay pour constater que l'Anse-à-la-Croix, tout comme les anses en périphérie de la rivière Sainte-Marguerite (station B du site DbEl-9), compte parmi les rares emplacements accueillants entre La Baie et Tadoussac, soit sur une distance de près de 100 kilomètres. À l'Anse-à-la-Croix, cette distance paraît d'autant plus grande que les gens des Premières Nations devaient affronter des couloirs montagneux où les vents soufflent violemment, où la marée et le courant s'affrontent et se liguent pour limiter les déplacements. La présence d'une anse aux berges peu élevées constituait alors un lieu de choix.

C'est avant tout par la poterie que cette période se révèle sur le site DcEp-2. En effet, suivant les éléments typochronologiques actuellement connus au Québec, il nous est possible de distinguer divers éléments céramiques qui témoignent d'une occupation lors de la période du Sylvicole moyen tardif, qui s'échelonne plus ou moins entre l'an 500 et 1000 de notre ère. Ce sont ainsi deux équivalents de vases et neuf tessons de corps décorés qui ont été assignés à cette période sur la base d'élément morpho-stylistique pouvant s'associer directement ou non à la tradition Melocheville. Conjointement à ces vases, il est également bon de soulever la présence d'une tradition possiblement un peu plus récente, se situant à la transition entre le Sylvicole moyen tardif et le Sylvicole supérieur ancien. Plusieurs tessons appartenant vraisemblablement à un seul vase ont ainsi été découverts sur le site DcEp-2, présentant des décors suggérant un style où se rencontrent différentes traditions, moment où l'arrivée des groupes iroquoiens se fait probablement plus sentir (Gallo 2013).

L'occupation de l'Anse-à-la-Croix lors du Sylvicole moyen n'est toutefois pas uniquement l'apanage de DcEp-2. En effet, des vestiges s'inspirant de la tradition Melocheville ont également été reconnus sur la station A de DcEp-5, avec deux équivalents de vase et 33 tessons de corps décorés. Notons toutefois qu'à ce jour, ce sont uniquement des témoins d'une occupation du Sylvicole moyen tardif qui ont été découverts sur ce site, aucun ne pouvant être attribués à la période de transition vers le Sylvicole supérieur.

Ont également été découverts sur DcEp-2, des fragments de pipes en terre cuite trop fragmentés pour qu'il soit possible d'en discerner la forme. En ce qui a trait à l'assemblage lithique, plusieurs pointes de projectiles découvertes sur la terrasse de 7-10 mètres rappellent, par leur morphologie, le type Jack's Reef. Globalement, l'occupation de la fin du Sylvicole moyen sur le site DcEp-2 montre plusieurs similitudes avec celle de la Station 4 de Pointe-du-Buisson. La même influence qui a eu cours à Pointe-du-Buisson et, dans une moindre mesure, à Place-Royale semble s'être exercée sur la terrasse inférieure de l'Anse-à-la-Croix. Jouissant d'un bon contexte archéologique, les sites DcEp-2 et dans une moindre mesure la station A de DcEp-5, ont livré des indications propres à l'habitation des populations ayant occupé les lieux. La comparaison avec Pointe-du-Buisson n'en demeure pas moins boiteuse. En effet, demeure avant tout un bivouac occupé à plusieurs reprises, tout au plus pendant quelques semaines à chaque fois, mais dont l'intensité occupationnelle n'a rien à voir avec l'histoire de la Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine 1982). Des comparaisons avec le site de Place-Royale seraient peut-être plus appropriées si ce n'était du contexte particulièrement perturbé de ce dernier lieu.

Dans ce contexte, les assemblages recueillis sur la station B du site DbEl-9, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, donc à 75 kilomètres en aval, pourront éventuellement contribuer à la compréhension du phénomène du Sylvicole moyen tardif à l'Anse-à-la-Croix. À ce jour, plus d'une vingtaine de mètres ont été fouillés sur ce site à composante chronologique multiple. Le Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 A.A.) n'en semble pas moins la principale de ces composantes comme en témoigne la vingtaine de

vases différents recueillis, pour un peu plus de 1000 tessons. En plus d'y découvrir plusieurs dizaines de milliers de fragments osseux qui témoignent du régime alimentaire des occupants, ce site a livré un nombre impressionnant de pièces lithiques. Entre les deux sites, des similitudes ressortent déjà au niveau des matières premières utilisées, du style des pointes de jet et de la décoration sur la poterie (Langevin 2015).

Lorsque comparées, les distributions de matières premières peuvent parfois donner des indications chronologiques. C'est ainsi que sur le bassin supérieur du Saguenay, au Lac-Saint-Jean, les quelques assemblages de cette période qui sont documentés témoignent de différences profondes avec ceux de l'Anse-à-la-Croix. Sur le site DcEp-2, les matières premières d'origine locale dominant (48%), suivies des régionales (34%) et des suprarégionales (16%), alors que sur DcEp-5, ce sont les matériaux suprarégionaux (71%) qui prédominent (la situation du quartzite demeurant floue), alors que les locaux sont peu représentés (7%). Du moment où il est admis que l'Anse-à-la-Croix (surtout DcEp-2) accueillait des voyageurs de passage, ce constat n'étonne pas et la similitude avec les assemblages de Place-Royale, eux aussi dominés par des matières premières locales, doit être soulignée (Clermont et al. 1992). En fait, dans le cadre de leurs activités quotidiennes, les tailleurs du site DcEp-2 ont avant tout utilisé du matériel local, peu importe ses qualités clastiques. L'utilisation de matériel régional, presque uniquement du quartz, vient compléter ce tableau où des groupes cherchent à exploiter les ressources locales pour en faire des outils jetables après usage. La situation est largement différente au lac Saint-Jean où le quartzite de la rivière Témiscamie, de même que la calcédoine du lac Saint-Jean, matériel local aux qualités clastiques indéniables en autant qu'on en découvre un galet convenable, dominant largement les assemblages. Encore une fois, le cas de la station A de DcEp-5 soulève certaines interrogations. Les différences profondes entre les deux assemblages pourtant localisés à quelques dizaines de mètres, tendent de plus en plus à suggérer une chronologie séparée.

C'est en partie sur la base de ces différences qu'on a estimées que les occupants de cette période à l'Anse-à-la-Croix (DcEp-2) venaient de la vallée du Saint-Laurent et non pas de l'intérieur des terres. Mentionnons que près de 20% des pièces lithiques de DcEp-2 consiste en cherts appalachiens largement représentés au niveau des outils les plus transformés, tels que les pointes, les perçoirs, les grattoirs et les éclats retouchés. Par ailleurs, plusieurs de ces outils en chert auraient été taillés sur place (Rochefort 2012). Dans l'assemblage de la station A de DcEp-5, ce même pourcentage est de 65% pour le total des vestiges lithiques et de 30% pour les outils (ce faible pourcentage est lié à l'importante quantité d'outils sur masse centrale, parmi lesquels les haches, percuteurs et marteaux, qui sont toujours tirés de galets locaux). Si, dans le cas de DcEp-2, nous avons l'impression que plusieurs objets arrivaient déjà fabriqués sur les lieux, pour la station A de DcEp-5, toutes les étapes de la chaîne opératoire semblent représentées pour certaines variétés de chert, depuis le bloc jusqu'à l'outil fini. Or, le chert, matière première privilégiée par les ancêtres des Iroquoiens vivants dans la vallée du Saint-Laurent, demeure rare sur le bassin supérieur du lac Saint-Jean. Sur la station A de DcEp-5, il s'agit de loin de la principale matière première, alors que le quartz suit, très loin derrière. Notons d'ailleurs que tant sur DcEp-2, que sur la station A de DcEp-5, les matériaux privilégiés sur les sites algonquiens de l'intérieur sont pratiquement absents de l'assemblage.

Un autre indice suggérant la présence des ancêtres des Iroquoiens à l'Anse-à-la-Croix est celui du traitement particulier réservé aux os de castors sur le site DcEp-2. En effet, les vestiges de castor découverts ne semblent pas avoir profité d'un traitement privilégié. Ils semblent avoir été jetés pêle-mêle, sans grands soins, ce qui entre en contradiction avec les soins traditionnellement apportés aux restes de ces animaux par les Algonquiens de la période historique.

Il se pourrait donc que l'anse ait été fréquentée par des groupes proto-iroquoiens qui exploitaient les richesses du Bas Saguenay et des rivières qui s'y jettent comme un arrêt naturel où l'on traitait les bêtes capturées en amont ou à quelques kilomètres à l'intérieur

des terres. Peut-être ne convient-il plus de considérer l'Anse-à-la-Croix comme un simple site d'abri temporaire, mais plutôt comme un camp de base saisonnier dont les activités tournaient autour du castor.

À l'instar des ossements et du lithique, se trouvent d'autres éléments artéfactuels qui témoignent de liens avec l'extérieur de la région immédiate du site. Ainsi, la poterie est, à n'en pas douter, l'apanage des populations du Sud. Exception faite de l'Abitibi, il semble bien que les Algonquiens du Subarctique oriental n'aient jamais totalement intégré l'argile cuite à leur univers technologique. Ils vont l'utiliser couramment comme le démontre sa présence dans des endroits aussi nordiques que la Jamésie ou la Basse Côte-Nord, mais ne l'auraient pas fabriquée.

Les hypothèses suggérant l'utilisation locale de vases fabriqués ailleurs sont largement plus nombreuses que celles suggérant une fabrication indigène par des groupes locaux. Dans ce contexte, dans le Subarctique oriental, de quelle façon peut-on déterminer l'ethnicité des occupants d'un lieu sur la base de la présence de céramique? Dans la mesure où la poterie était cuite ailleurs par d'autres, on ne devrait pas s'attendre à trouver sur place des éléments qui en indiqueraient la fabrication locale. La caractérisation des argiles et, encore plus, la présence de rebuts, sont probablement les indices les plus fiables pour identifier un lieu de cuisson. Aucun des nombreux sites du Lac-Saint-Jean où l'on a découvert de la poterie n'a révélé la présence de rebuts de pâte. Même le site de Chicoutimi qui est selon Chapdelaine (1984) un site typiquement iroquoien n'en a livré aucun. Étonnamment, le site DcEp-2 en a produit plusieurs dizaines depuis 2000. Comment interpréter ce fait si ce n'est que les occupants occasionnels ont tenté lors de leur bref passage de répéter des comportements de leur quotidien technologique ou encore de combler un besoin urgent.

Les indices précédents auxquels s'ajoute un aménagement de pierre suggérant la présence d'une habitation de forme ovale, tendent à démontrer que le site DcEp-2, ainsi que la station A de DcEp-5, faisaient partie d'une halte saisonnière printanière privilégiée pour des groupes proto-iroquoiens. En cours d'année, au moment où les ressources végétales

domestiquées ne comblaient pas les besoins immédiats, la rivière Saguenay constituait vraisemblablement un garde-manger des plus attirants, combinant ressources terrestres et maritimes, pour autant qu'on ose pénétrer de quelques kilomètres à l'intérieur des terres. Évidemment, il est peu probable que l'Anse-à-la-Croix ait été à la source du déplacement des Proto-Iroquoiens à l'intérieur du Saguenay. Cette halte s'inscrivait vraisemblablement à l'intérieur d'un cycle de transhumance beaucoup plus large.

Les berges de la rivière Saguenay étaient d'autant plus intéressantes qu'elles semblent avoir été peu ou pas exploitées par les groupes de l'intérieur. Sur la base des recherches archéologiques effectuées depuis près de vingt ans dans le fjord du Saguenay, il semble que les groupes des Premières Nations de l'intérieur ne fréquentaient que rarement les eaux tumultueuses de la rivière Saguenay, alors que tout au cours de la Paléohistoire, ce cours d'eau aurait été considéré par les groupes du Saint-Laurent, comme une extension naturelle du fleuve (Langevin 2015).

En ce qui a trait aux activités qui ont un cours sur un site, et plus particulièrement encore sur sa fonction à l'intérieur d'un schéma d'exploitation d'un territoire, comment l'évaluer si ce n'est par sa localisation géographique et par son contenu artéfactuel, particulièrement celui qui découle des activités quotidiennes ? À l'Anse-à-la-Croix et tout particulièrement sur le site DcEp-2, les déchets culinaires constituent l'un des indices parmi les plus parlants.

L'analyse d'une partie des fragments osseux recueillis sur DcEp-2 indique que c'est le castor qui était l'élément de subsistance de prédilection des groupes qui ont utilisé la principale aire de combustion. De plus, les analyses ont démontré que des carcasses complètes étaient dépecées sur le site (Ostéothèque 1998 ; Ostéothèque 1999). Au castor, s'ajoutent quelques autres représentants de la faune terrestre (porc-épic, lièvre et cervidés, dont le caribou), ainsi que quelques poissons (dont l'anguille) et oiseaux.

Étonnamment, le castor ne fréquente que très rarement la rivière Saguenay et il semble peu probable que ces rongeurs aient été capturés sur le cours inférieur des affluents situés à proximité, compte tenu des caractéristiques physiques de leurs berges, de leur débit inégal

et de l'amplitude de la pente. D'où venaient donc ces castors? La découverte du site DbEp-1, située sur une île du lac Otis, à environ 3 km à l'intérieur des terres, au sud de l'Anse-à-la-Croix, pourrait au moins partiellement répondre à cette question. L'assemblage lithique de DbEp-1 contient en effet les mêmes matières premières que le site DcEp-2. Bref, de très nombreux repas ont été pris sur la seule terrasse inférieure de l'Anse-à-la-Croix, ce qui laisserait sous-entendre que l'anse n'était pas seulement un lieu de passage pour visiteurs en difficulté. Ceux qui s'y sont arrêtés ont pénétré à l'intérieur des terres afin de se procurer la viande et, accessoirement, la fourrure de cet animal.

Non seulement les os, mais également les objets façonnés ou modifiés, ainsi que les matières premières plaident pour une occupation du site sur plusieurs jours, voire quelques semaines. C'est en tout cas ce que suggère l'intense activité de taille des galets locaux sur DcEp-2. En effet, pourquoi s'adonner à la taille d'outils (hache, grattoir, racloir, perçoir, etc) à partir d'une matière première granitique, si on ne s'arrête à un endroit que pendant quelques heures. Outils au surplus abandonnés sur place lors du départ. Aucun outil fabriqué dans ce matériel local n'a en effet été découvert sur les autres sites localisés sur les berges de la rivière Saguenay ou en amont. Sur les sites d'arrêts temporaires, il est courant de ne trouver que des éclats de réaffûtage, souvent taillés dans des matériaux de sources éloignées. Occasionnellement, il pourrait arriver qu'un visiteur surpris et dépourvu s'adonne à la taille d'un objet sur une matière première aux faibles qualités clastiques. Or, tant sur le site DcEp-2 que, dans une moindre mesure, sur la station A du site DcEp-5, des centaines de galets locaux ont été transformés. Sur les deux sites, on retrouve une quantité importante de marteaux qui ont pu servir à enfoncer des piquets. L'usure de ces marteaux ne fait pas qu'illustrer la difficulté à enfoncer un piquet dans le gravier de cette terrasse, mais aussi de la quantité de piquets qui y auraient été enfoncés.

En termes d'outillage, la terrasse de 7 à 10 mètres (plus particulièrement le site DcEp-2) a livré une centaine de grattoirs, une soixantaine d'éclats retouchés, un peu moins de 50 pièces esquillées, mais seulement quelques dizaines de pointes et de petits bifaces, la

plupart du temps fragmentaires. Notons que ces outils de travail domestique que sont les grattoirs, éclats retouchés et pièces esquillées sont susceptibles d'être égarés sur les lieux de travail. Qui plus est, leur petitesse fait en sorte qu'ils peuvent glisser d'un sac ou être accidentellement enfouis. Quant aux pointes, couteaux et bifaces, leurs dimensions font en sorte qu'ils risquent moins d'être égarés outre lorsqu'on les utilise. De par leur forme, les risques de fragmentation sont cependant plus élevés. C'est lors du réaffutage, de même que lors de l'activité de prédation que ces outils sont les plus susceptibles d'être brisés (leur présence étant alors associée aux carcasses animales rapportées sur le site de campement). Les analyses osseuses ayant démontré que l'Anse-à-la-Croix était un endroit où les carcasses étaient démembrées, l'hypothèse des activités de prédation semble attrayante.

En conclusion, la terrasse de 7 à 10 mètres de l'Anse-à-la-Croix n'est pas qu'un endroit d'arrêt temporaire (une nuit). La fouille du site DcEp-2, de même que les travaux préliminaires sur la station A du site DcEp-5, démontrent que l'Anse-à-la-Croix aurait supporté un ou plusieurs camps saisonniers printaniers peut-être voués à la chasse au castor. L'exploitation de cette ressource se faisait à quelques kilomètres à l'intérieur des terres, sur le lac Otis et ailleurs. Profitant de la croûte de glace qu'on retrouve sur la neige au mois d'avril, les carcasses étaient ramenées sur le site. L'orignal et le caribou devaient également faire partie des espèces recherchées. Les mentions ethnohistoriques soulignent que c'est au printemps que ces grands cervidés sont généralement capturés, parce que la croûte de neige peut supporter le poids des chasseurs, mais pas celui des cervidés (Clermont, 1980).

Pourrait-on imaginer que l'Anse-à-la-Croix fut témoin de sécheries de chair d'orignal ou de caribou?

« Le jour de Pasques tombe ordinairement au temps que les Sauvages font leur provision de chair D'Eslan... époque où ils font aussi sècherie d'Elan » (Vimont 1642, dans Relations des Jésuites)

Se peut-il que les traces de poteaux observées sur le site DcEp-2 correspondent à des perches plantées là pour y installer les échafaudages nécessaires au séchage de la viande?

« Ils vous étendront sur des perches les deux costez d'un grand Orignac, en ayant osté les os; si la chair est trop épaisse, ils la levent pas lesches, et en autre la tailladent, afin que la fumée la dessèche et la pénètre partout. » (Le Jeune 1634, dans Relations des Jésuites)

Il est vraisemblable que la chair du castor était « boucanée » de la même façon. Pour ce dernier aussi, la chasse printanière peut s'avérer intéressante. L'hypothèse d'une occupation printanière du site (entre les mois de mars et le début de mai) paraît très vraisemblable, d'autant plus que rapidement la rivière Saguenay se libère de ses glaces, alors que la neige recouvre encore le sol des forêts avoisinantes. Les galets locaux étant visibles grâce aux effets des marées qui libèrent les berges de leurs glaces, il n'est pas étonnant que les occupants de l'anse aient prioritairement exploité cette matière première aisément accessible.

La présence d'ossements de fœtus de castor (Ostéothèque 1999) constitue à ce point de vue une indication indéniable d'occupation tôt en saison du site, car la période de gestation de la femelle castor est de 100-110 jours et s'étend entre les mois de février et de mai. Une partie des os retrouvés sur le site aurait donc appartenu à une femelle qui s'apprêtait à mettre bas.

Comme on l'a déjà mentionné, il est vraisemblable que quelques centaines de repas aient été servis sur le site DcEp-2. Sur la base de calculs élaborés par Clermont (1980), la seule structure orientale du site DcEp-2 aurait fourni un minimum de 40 repas, sûrement beaucoup plus si on tient compte de la présence d'ossements de cervidés et de nombreux autres petits et moyens mammifères associés à ceux de castor. On parle donc d'une occupation répétitive par un ou plusieurs groupes.

Ces résultats ne font pas de la terrasse de 7 à 10 mètres de l'Anse-à-la-Croix un lieu de rencontre millénaire où quelques centaines d'individus se réunissaient. Ils indiquent cependant qu'il s'agit d'un endroit qui était bien plus qu'un arrêt de fortune utilisé ponctuellement lorsque les événements requéraient une halte.

7.2.5 Segment chronologique 1000 à 450 A.A. (Sylvicole supérieur) (Langevin 2015)

Des découvertes effectuées au moment de l'intervention de 1996 suggéraient que c'est au cours de la période 1000 à 450 A.A. que l'occupation aurait été la plus soutenue sur le site DcEp-2. Les fouilles subséquentes n'ont cependant pas permis de confirmer cette première impression. Quelques rares pièces sont venues ultérieurement suggérer que des composantes du segment 1000 à 450 A.A. étaient probablement représentées, mais sans plus. Parmi ces pièces, notons la découverte de trois perles discoïdes en stéatite et d'une perle de nacre, objets occasionnellement trouvés dans ces contextes iroquoiens (Pendergast 1985 ; Wintemberg 1908 ; Wintemberg 1972).

Depuis ce temps, la présence d'une telle composante chronologique à l'Anse-à-la-Croix s'est vérifiée non seulement dans la partie sud-est du site DcEp-2, mais aussi sur la station A du site DcEp-5. C'est à ce dernier endroit que furent découverts quelques tessons de céramiques de cette période. Selon Roland Tremblay (2003 : communication personnelle), les tessons en question seraient caractéristiques de la phase Saguenay de l'Iroquoisie laurentienne (Tremblay 1998; Tremblay 1999). Caractéristique d'une période se situant plus ou moins entre 1200 et 1350 de notre ère, ce n'est toutefois qu'un seul vase de cette tradition qui a pu être identifié jusqu'à maintenant.

Pour le moment, quelques aires de combustion ont été identifiées en association avec des déchets culinaires. Les assemblages lithiques liés à ces structures témoignent de la présence de groupes venant de la vallée du Saint-Laurent. L'utilisation de galets locaux vient alors démontrer que cette présence peut s'étendre sur plusieurs jours, voire quelques semaines. En ce qui a trait aux matériaux venant de la vallée du Saint-Laurent (cherts et rhyolite pour ne nommer que ceux-là), toute la chaîne opératoire est représentée ce qui tend à démontrer que les expéditions pouvaient s'étirer sur plusieurs semaines et que, prudents, les voyageurs gardaient avec eux une réserve de matière première. Les matières premières caractéristiques des sites contemporains au Lac-Saint-Jean (quartzite et calcédoine), sont à toutes fins pratiques absentes de l'assemblage.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

En amont, à la confluence des rivières Chicoutimi et Saguenay, l'une des occupations importantes du site DcEs-1 daterait des quelques siècles précédant l'arrivée des Européens. La phase Saguenay de l'Iroquoisie laurentienne y est particulièrement présente. Se peut-il alors que l'Anse-à-la-Croix ait été une étape sur le chemin que parcouraient ceux-ci lors de leurs pérégrinations sur le Saguenay ? Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que les matières premières découvertes sur la station A du site DcEp-5 sont, pour l'essentiel, les mêmes qui composent l'assemblage du site de Chicoutimi. Il s'agit de cherts d'origine appalachienne (Langevin 2015).

7.2.6 La période du Contact (XVI^e- début XIX^e siècle)

Il s'agit ici d'une période où le bassin hydrographique du Saguenay est officiellement fermé à la colonisation. Une période où la seule activité tolérée est la traite des fourrures sur laquelle les compagnies du Roy et la toute puissante Compagnie de la Baie d'Hudson, exercent un monopole rigoureux. Les objets qui, sur le site DcEp-2 et les stations B et C du site DcEp-5, témoignent de cette période sont essentiellement des biens de traite offerts aux autochtones en échange de leurs fourrures. On parle dans ce cas de perles de verre qui viennent remplacer les perles de wampum traditionnelles, de chaudrons de cuivre rapidement découpés dont on trouve des retailles dans les contextes archéologiques, de quelques objets métalliques comme des haches, des clous et autres utilisés à des fins diverses (Langevin 2015).

Le site DcEp-3 situé au sud-est de l'Anse-à-la-Croix a également livré un certain nombre de perles de verre, de cendrées, chevrotines et pierres à fusil témoignant de cette période. Dans le cas de ce dernier site, ces vestiges ont d'ailleurs permis de rattacher l'unique composante chronologique de ce site à la première moitié du XVII^e siècle. Au regard de la fonction du site DcEp-3, les résultats de l'analyse ostéologique soulèvent plus de questions qu'ils ne donnent de réponses. Malgré la petitesse de ce site, on y a dénombré les restes osseux de plusieurs animaux, principalement du gros gibier. Les analyses effectuées sur les assemblages de 1997 et 1998 avaient révélé la présence d'au moins trois carcasses de

caribous et d'un orignal ayant été partiellement ou entièrement dépecé sur les lieux. S'ajoutent à ceux-ci, des ossements d'à peu près toutes les espèces de moyens mammifères répertoriés dans les forêts du Subarctique. Les salmonidés et certains oiseaux, telle la perdrix, sont également représentés.

Compte tenu du nombre d'espèces représentées, l'arrêt sur le site DcEp-3 n'aurait pas été aussi bref qu'estimé au départ. Le transport et la consommation de trois carcasses de caribou et l'une d'orignal, ainsi que la fabrication d'un certain nombre d'objets en os constituent des activités qui non seulement doivent s'étendre sur plusieurs jours, mais en plus, requièrent l'énergie de plus d'un individu. Tout comme pour le site DcEp-2, il est probable que le site DcEp-3 était un camp de base saisonnier (automne ou hiver), alors que des chasseurs exploitaient les ressources qui se trouvent à l'intérieur des terres, le long du Saguenay. Rappelons que le fjord du Saguenay se caractérise par trois types d'environnements: des basses terres laurentiennes, un environnement subarctique et un environnement de taïga sur quelques hauts sommets. Pour des chasseurs, il suffisait de parcourir quelques kilomètres pour avoir accès à des ressources diversifiées. Au cours des années, des milliers de fragments d'os se sont ajoutés et sur la base des observations effectuées en cours de fouille, le nombre de carcasses s'est sensiblement accru. Tous ces vestiges se retrouvent à l'intérieur de quelques mètres carrés, répartis dans une (peut-être deux) concentration de faibles dimensions, ayant eu peu d'impacts sur le sol où elles se trouvent. Que représente cette distribution où d'autres éléments, qu'ils soient lithiques ou historiques, se retrouvent indifférenciés ? Les os cuits et les écrus y sont eux aussi mélangés. Ces possibles concentrations — non délimitées par des pierres, des bourrelets ou des fosses, et sans transformation géochimique du sol — ne sont peut-être que des aires de rejet. Si tel est le cas, cela signifierait qu'une structure d'habitation avec de réelles aires de combustion se trouve quelque part, non loin de l'aire de fouille. De 2000 à 2002, les efforts de fouille se sont sans succès orientés vers la recherche de cette habitation.

Les occupants du site DcEp-3 auraient eu un comportement similaire à celui des Iroquoiens et Proto-Iroquoiens qui les avaient précédés de plusieurs siècles sur le site DcEp-2. Ils auraient alors profité des neiges printanières pour effectuer des prélèvements dans la biomasse de l'intérieur des terres, peu exploitées jusqu'à ce moment. Compte tenu de ce qui semble avoir été une chasse très heureuse, il est intrigant que ces derniers ne soient pas revenus plus souvent sur les lieux.

En parallèle de l'occupation du site DcEp-3, la station B de DcEp-5 présente une occupation à peu près contemporaine, mais qui semble présenter une nature quelque peu différente. En ce lieu, divers vestiges historiques (perles de verres, pierres à fusil, cendrées, chevrotines, clous et autres objets métalliques) ont été découverts et certains d'entre eux témoigneraient de la première partie du XVI^e siècle et peut-être même d'avant. Parmi ces objets se trouve une perle de verre semi-translucide de la grosseur d'un raisin qui, selon Côté (Hélène Côté 2004 : communication personnelle), pourrait dater d'avant le XVI^e siècle. D'autres perles de verre aux formes et couleurs bigarrées ont également été recueillies dans une aire de seulement quelques mètres carrés. Toutefois, la hache « d'abordage » ou « tomahawk » retrouvée semble ancrer le site à une période plus récente, à savoir la deuxième moitié du XVII^e siècle. Des efforts supplémentaires tant sur le terrain que dans l'analyse de la collection semblent donc fortement nécessaires afin de distinguer si la collection est le fait d'une ou de plusieurs périodes d'occupations historiques.

Ces objets seraient associés à une vaste aire de combustion accompagnée de très nombreux fragments osseux et d'une accumulation de graisse animale. En 2014, la fouille de mètres contigus a mené à la découverte de ce qui semble être les vestiges d'une tente de suage en association avec des clous retrouvés avec du bois en décomposition. Ces indices suggèrent la présence d'une installation physique sur les lieux nettement plus importante qu'autrefois suggérée. L'ancienneté de cette occupation historique semble d'autant plus probante que certains des vestiges lithiques, de même que de la céramique amérindienne, y seraient associés. Notons toutefois que l'intégrité de la distribution verticale ne permet pas de bien

saisir la relation chronologique entre ces artefacts : il est donc tout autant possible que ces deux occupations ne soient pas contemporaines. La distribution horizontale des vestiges suggère également que l'on soit devant plusieurs moments de fréquentation sur la terrasse. Il semble toutefois vraisemblable que, même lors de la période d'occupation historique, une certaine taille de la pierre fut réalisée.

Jusqu'à 2013 tout laissait croire que l'occupation humaine sur la station C de DcEp-5 était plusieurs fois millénaire. Les fouilles effectuées depuis deux ans ont permis de mettre au jour une occupation historique datant vraisemblablement de la période se situant entre la deuxième moitié du XVII^e siècle et la première moitié du XVIII^e siècle, sur la base tant des perles de verre que la typologie d'un bouton en cuivre retrouvé sur le site. La nature de l'occupation sur cette terrasse possède de nombreux parallèles avec ce qui est observé sur le site DcEp-3. On y retrouve ainsi une zone de combustion importante ayant livré plus de 4200 écofacts ainsi que divers objets métalliques, dont des fragments d'un chaudron en cuivre jetés au feu. À proximité, une fosse remplie de la matrice du foyer a été retrouvée, en association avec une pierre (meule) pouvant avoir servi à la fracturation des os ou d'autres matières organiques. Par ailleurs, sur la base de traces de découpe sur plusieurs os, il semble bien que des activités de boucheries ont dû avoir lieu sur le site.

Le tableau qui se dessine est donc le suivant : un campement de quelques jours, possiblement un arrêt suivant une période de chasse. Aucune trace de structuration d'un espace domestique n'a toutefois pu être identifiée. Si la fréquentation de cette terrasse au cours de la période historique s'est révélée être une surprise pour les archéologues en raison de sa situation hypsométrique, il n'en demeure pas moins que les fouilles récentes semblent avoir ciblé l'essentiel de l'aire d'occupation puisque la productivité artéfactuelle en périphérie a grandement diminué. Il s'agirait alors d'une petite zone occupée, de moins de 10 mètres carrés.

8. Résultats de l'intervention été 2024

L'intervention 2024 sur la station B du site archéologique DcEp-5 s'est centralisée sur l'aire N300W300. Après une pause de cinq années, la réouverture du site de la Nouvelle-France a donné le coup d'envoi pour une nouvelle campagne de fouille dans le cadre du stage en archéologie de l'UQAC (photo 3). La dernière intervention réalisée sur l'aire N300W300 remontait quant à elle à l'année 2016 (figure 4). L'intervention archéologique s'est tenue sur une période de 20 jours fractionnée en deux périodes de 10 jours, soit du 22 juillet au 01 août 2024 et du 06 au 16 septembre 2024.



Photo 3 : Les étudiants préparent le terrain pour la fouille.

L'objectif de l'intervention visait à déterminer les limites spatiales de l'occupation, mais également à obtenir (1) une meilleure compréhension des aires d'occupations de la période historique, tel qu'identifiée lors des années précédentes, puis (2) de mieux cerner l'occupation des groupes à céramique présente dans les niveaux stratigraphiques sous-jacents.

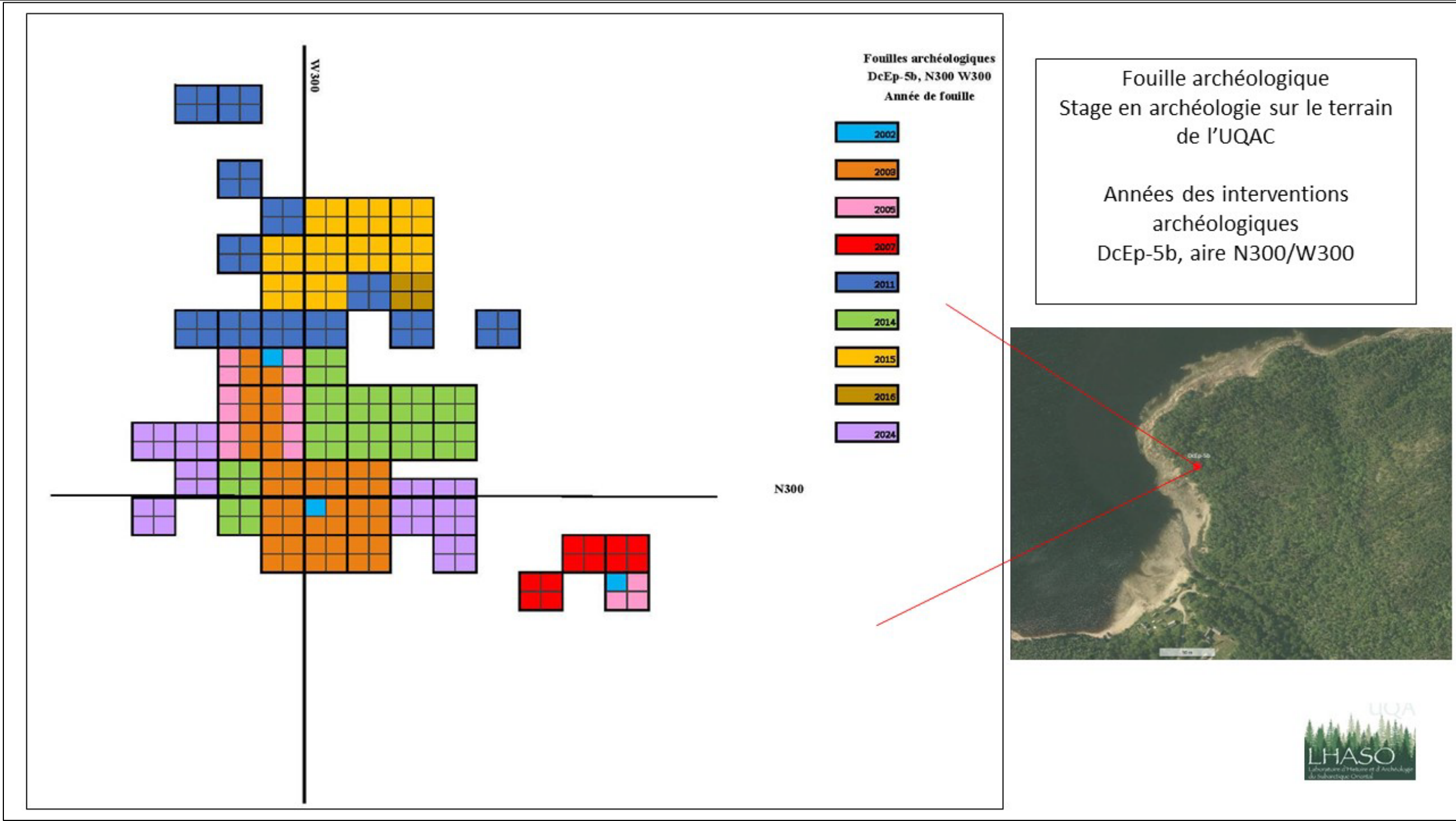


Figure 4 : Interventions annuelles sur la terrasse B de DcEp-5, années 2002 à 2024.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

L'objectif de l'intervention visait à déterminer les limites spatiales de l'occupation, mais également à obtenir (1) une meilleure compréhension des aires d'occupations de la période historique, tel qu'identifiée lors des années précédentes, puis (2) de mieux cerner l'occupation des groupes à céramique présente dans les niveaux stratigraphiques sous-jacents.

La productivité artéfactuelle pour l'année 2024 est de 2813 artéfacts, parmi lesquels on compte 140 vestiges lithiques, 89 vestiges de nature historique, 2 boulettes d'ocre ainsi que 2559 écofacts, essentiellement vestiges osseux. Les résultats s'ajoutent au corpus de données accumulées lors des années précédentes (tableau 4).



Année d'intervention	2002	2003	2005	2006	2007	2011	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2024	Total
Superficie fouillée en m ²	1	16,25	7,75	10	10	13	10	22	9	6	12,75	14	11	8	150,75
Lithique débitage	84	1865	1462	1143	848	1249	637	266	3112	200	1040	1566	2963	133	16 568
Outils	1	18	7	38	8	17	20	31	16	1	6	16	19	7	205
Écofacts	59	4269	0	0	0	15	0	20	21	0	0	0	0	2582	6966
Poterie	0	16	0	5	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	22
Historique	2	223	1	2	0	3	2	18	0	0	1	3	1	89	345
Divers	0	0	0	2	0	0	2	1	0	0	21	3	4	2	33
Total	146	6391	1470	1190	856	1285	661	336	3149	201	1068	1588	2987	2813	21337

Tableau 3 : Site DcEp-5, station B, toutes aires de fouille confondues, ventilation des vestiges archéologiques, années 2002 à 2024.

8.1 Le matériel lithique

8.1.1 Quantité de matériel

Cent-quarante vestiges lithiques ont été recueillis lors de l'intervention de l'été 2024. De ce nombre, 133 sont des déchets de tailles alors que sept vestiges sont des outils parmi lesquels se trouvent quatre éclats retouchés et/ou utilisés, un percuteur ainsi que deux possibles grattoirs et/ou pierre à fusil (voir la discussion) (figure 5).

Bien que la distribution des vestiges lithiques témoigne d'une occupation paléohistorique plus importante au nord de l'aire couverte par le site, l'occupation semble s'être étendue sur l'ensemble de sa superficie. Une légère augmentation des vestiges lithiques au sud-est laisse entrevoir une autre concentration possible. La poursuite de la fouille dans ce secteur pourra apporter un éclairage sur l'intensité réelle et la nature de l'occupation.

8.1.2 Caractérisation de l'assemblage lithique

Lors des interventions précédentes, il avait été noté que les vestiges découverts sur l'aire N300W300 évoquaient à la fois une occupation paléohistorique et historique des lieux. L'intervention de 2024 ne s'est pas inscrite dans cette tendance, seul le fruit du débitage de la pierre a été découvert sur l'ensemble des mètres ouverts. Un grattoir en calcédoine suggère que du travail sur peaux a été effectué sur les lieux.

Bien que l'usage de matériaux lithique comme outils soit généralement associé au mode de vie des populations vivant à la période de la paléohistoire, son usage ne s'arrête probablement pas du jour au lendemain avec l'arrivée des Européens. Ce phénomène transitoire entre deux technologies dont l'une est millénaire demeure peu ou prou documenté. L'assemblage lithique mis au jour dans le sud-est de l'aire lors de la saison de fouille 2024 pourrait documenter cette poursuite de l'utilisation de la matière première lithique tout au moins pour certains usages.

C'est ainsi que dans l'assemblage lithique de la station B de DcEp-5, il semblerait qu'au moins une matière lithique couramment utilisée lors de la paléohistoire ait été utilisée pour

tailler de possibles pierres à fusil. En plus de témoigner d'un syncrétisme technologique, cette situation permet de jeter la lumière sur la chronologie de l'occupation, à savoir le début de la période du Contact. La faible productivité artéfactuelle ne permet cependant pas d'aller plus loin dans les hypothèses sur la nature de l'occupation (figure 6).

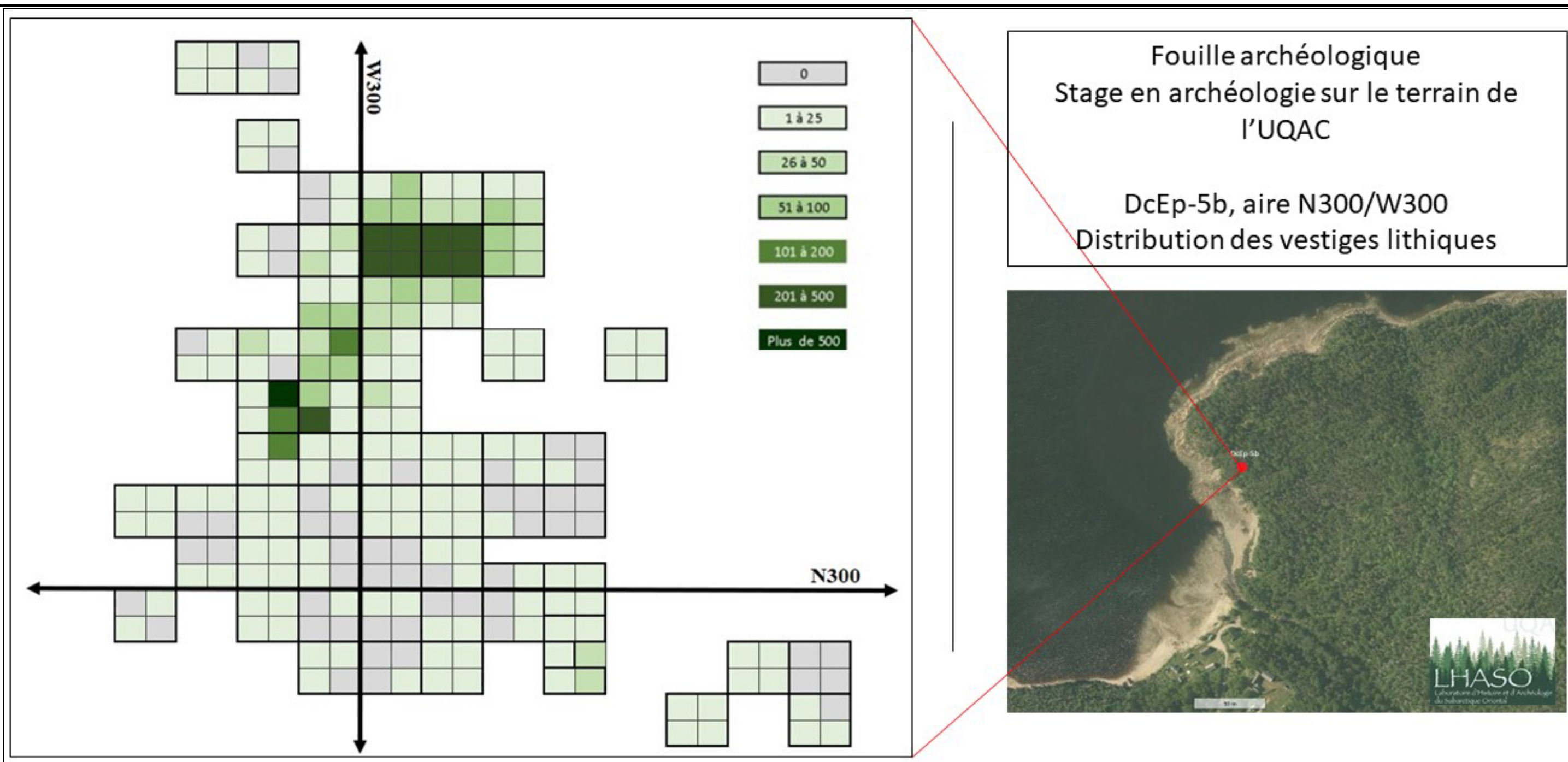


Figure 5 : Distribution des vestiges lithiques sur l'aire N300W300 de la station B du site DcEp-5 pour les années d'intervention de 2002 à 2024.



Figure 6 : possibles pierres à fusil en calcédoine trouvées dans le sud-est de l'aire N300 W300.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

8.1.3 Provenance du matériel

Dans sa thèse, Langevin (2015) mentionne que les interventions effectuées depuis le milieu des années 1990 sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay démontrent comment l'identification des sources de matières premières utilisées par les occupants paléohistoriques est fondamentale pour comprendre les comportements économiques. De l'identification de ces sources dépend notre capacité à percevoir les tendances socio-économiques et même l'identification culturelle et géographique des populations concernées (Rochefort 2012). Par extension, on attribue aux quelques sources connues des variétés qui pourraient provenir d'ailleurs.

Langevin (2015) mentionne ainsi que depuis 2000, dans le cadre de ces recherches, il utilise une méthode de ségrégation évolutive des matières premières qui tente de tenir compte de ces variables. Dans ce cadre, les matières premières sont catégorisées non pas selon leur origine, mais selon l'éloignement présumé de leur source.

« Une matière première a ainsi été considérée comme **locale** lorsque sa source se situe vraisemblablement à l'intérieur d'une journée de marche ou de navigation (aller-retour) du site. Dans le cadre du Bas-Saguenay par exemple, il s'agit souvent de matières premières d'origine plutonique, volcanique ou métamorphique (anorthosite, andésite, basalte, gneiss, diorite, amphibolite etc.) que les occupants des sites pouvaient se procurer à même la berge et qui, dans certains cas, ont même été des matériaux préférentiels, alors que dans la plupart des cas, il s'agit de matières premières qui se trouvent dans les assemblages en faible proportion. Plus en amont, sur les basses terres du lac Saint-Jean, la calcédoine constituait un matériel local.

Une matière première a été considérée comme **régionale** lorsque sa source est susceptible d'être présente à l'intérieur d'un rayon de 100 kilomètres du site. Le quartz, parce qu'il abonde dans le Bouclier sans pourtant que des sources exploitables soient connues entre Tadoussac et Chicoutimi ou même ailleurs au lac Saint-Jean, a été considéré comme tel. La calcédoine occasionnellement présente sur les sites du Bas-Saguenay est considérée comme régionale sur ces sites, parce qu'elle peut venir du Haut-Saguenay ou encore de galets trouvés ici et là sur la grève. Les quartzites blanchâtres, parce qu'on présume que certains d'entre eux ne proviennent pas de la rivière Témiscamie, mais plutôt du fjord sur la base de quelques expertises menées par LeBlanc (2004), ont été considérés comme régionaux.

Une matière première a été considérée comme **suprarégionale** lorsque sa source est fortement susceptible d'être présente au-delà du rayon de 100 kilomètres du site. Il s'agit de la catégorie la plus difficile à cerner d'un point de vue méthodologique car elle intègre des

matériaux dont la source est souvent *présumée* ou carrément inconnue. Sur l'essentiel du réseau hydrographique de la rivière Saguenay, les cherts, le schiste, l'argilite, le siltstone et la rhyolite ont été inclus dans cette catégorie. Notons que le schiste constitue un cas intéressant. En effet, particulièrement présent dans certains assemblages du fjord où il est peu présent à l'état naturel, il est à toute fin pratique absent des assemblages des basses terres du lac Saint-Jean où se trouvent pourtant de nombreux gisements.» (Langevin 2015 : 101-102)

L'aire de fouille 2024 de la station B du site DcEp-5 démontre que parmi les 140 vestiges lithiques identifiés, la calcédoine est la matière dominante avec 109 artefacts (78%), suivi par le quartzite (18%) avec 29 artefacts. Les autres matières, quant à elles résiduelles, ne dépassant pas une représentation de 5% de l'assemblage. Les matières représentées dans cette section sont entre autres le chert (4), le jaspe (1), et le métamorphique local (1).

Les matières premières dominantes vont à l'encontre des résultats obtenus lors des années précédentes où prédomine le quartzite à 76% (figure 7). La calcédoine ne compte que pour 1% de l'assemblage lithique sur le reste de l'aire. Au regard de la distribution des matières premières lithiques, la nature de l'occupation ne semble pas de même nature dans le nord que vers le sud, sud-est (figure 8).

Ventilation des matières premières

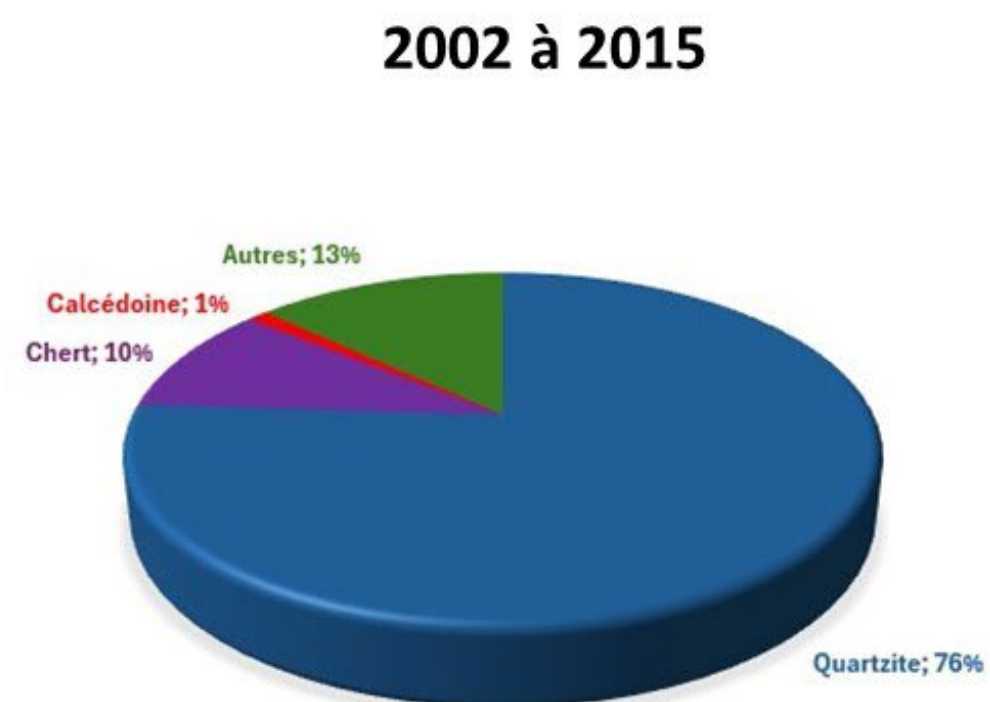
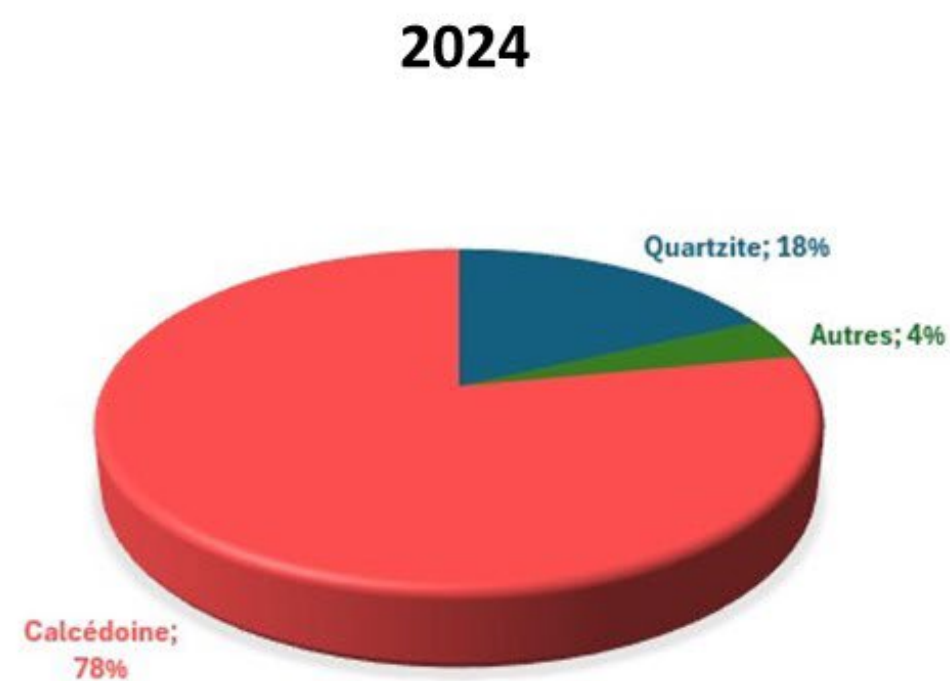


Figure 7 : Ventilation des matières premières pour l'année 2024 et les saisons de fouilles précédentes.

Fouille archéologique
Stage en archéologie sur le terrain de l'UQAC

DcEp-5b, aire N300/W300
Ventilation des matières premières

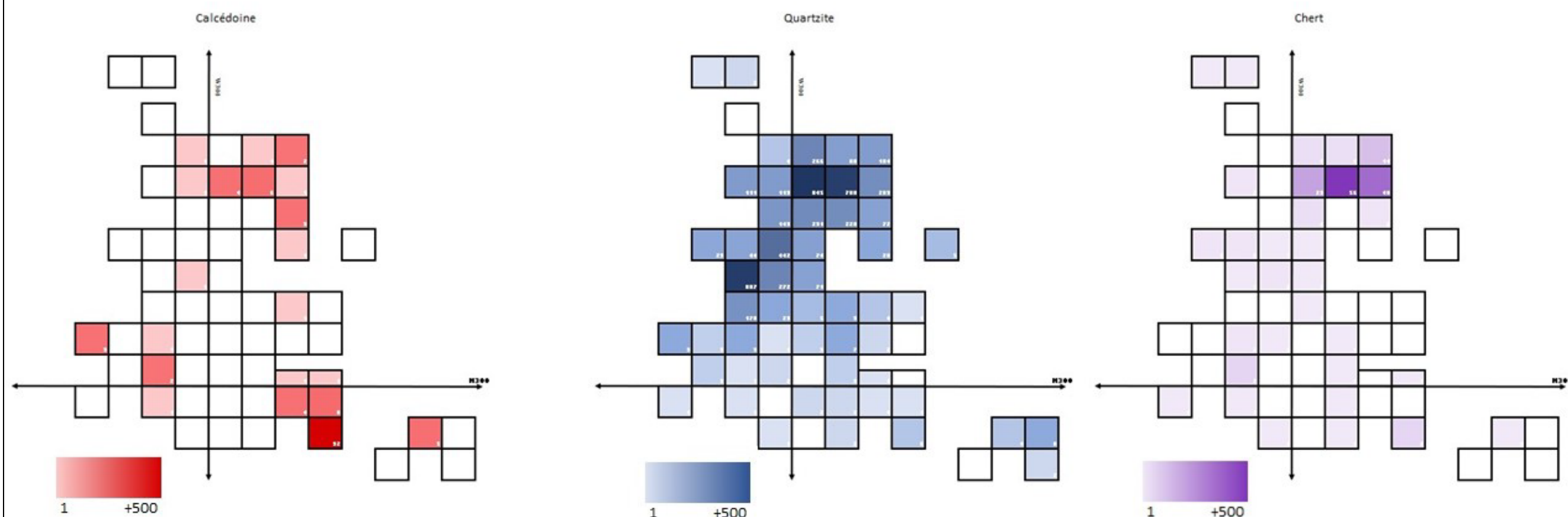


Figure 8 : Distribution des matières premières dominante sur l'aire N300W300.

8.2 Le matériel céramique

Lors de l'intervention de 2003, 2006 et 2011, 22 tessons de céramiques ont été découverts dans l'aire N300 W300 de la station B du site DcEp-5 (figure 9). Ces marqueurs culturels par excellence, témoin de la présence des Premières Nations sur les lieux, ne donnent cependant que peu d'indices sur la nature de l'occupation. En effet, parce que sans décoration apparente, la découverte ne permet pas d'émettre une hypothèse sur l'identité des occupants.

L'intervention 2024, en périphérie des vestiges céramiques, visait à répondre à la problématique. Question qui est restée sans réponse, car aucun vestige de cette nature n'a été mis au jour lors de l'intervention archéologique documentée dans ce rapport.

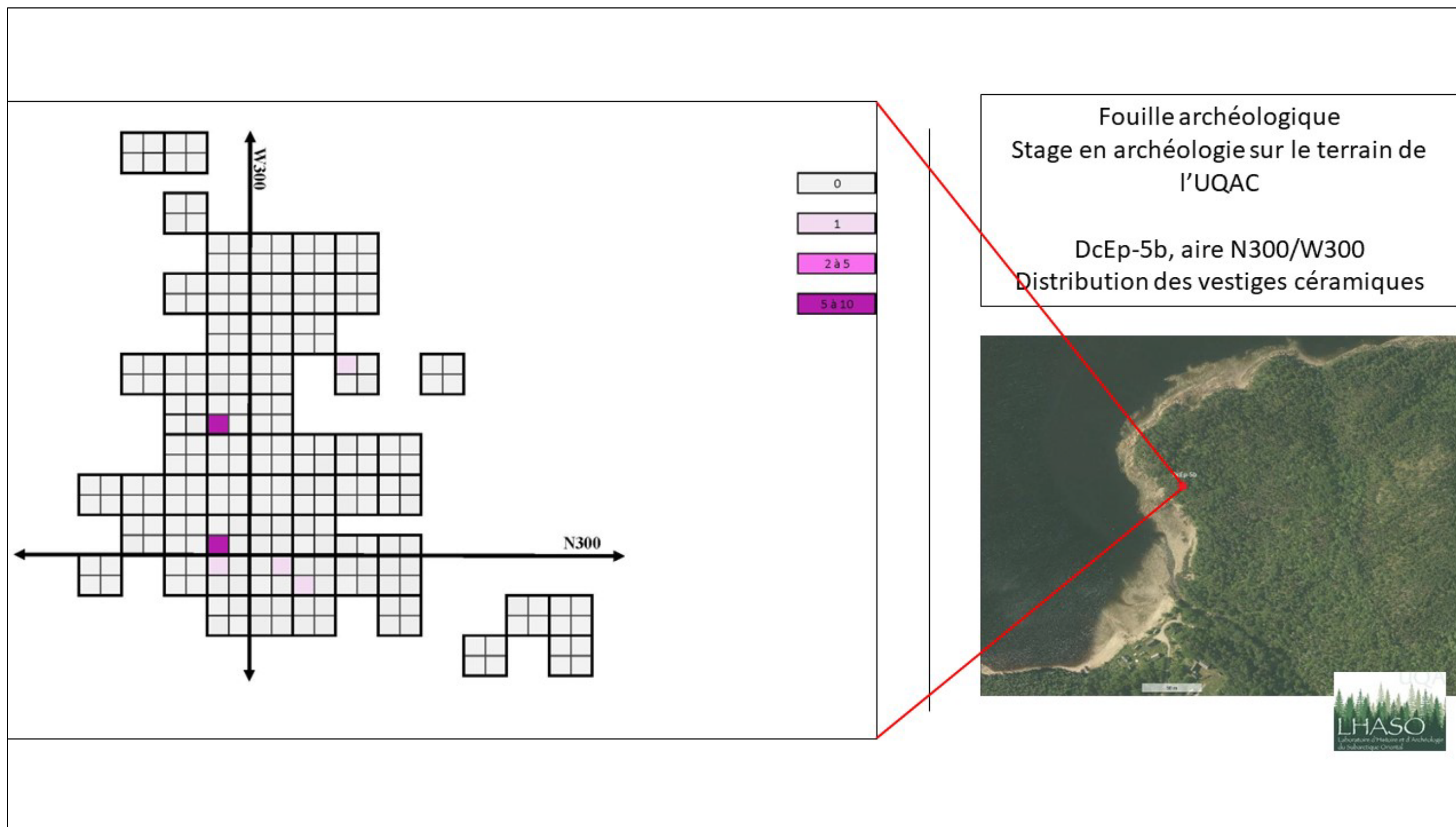


Figure 9 : Distribution des vestiges céramiques sur la station B du site DcEp-5.

8.3 Les vestiges osseux

Les vestiges osseux comptent pour 91% de l'assemblage archéologique totaux. L'ensemble de l'assemblage se situe au sud-est de l'aire N300 W300 (N300W297 (Q.NE) et N301W297 (Q.SE) et semble se poursuivre vers l'est (photo 4 et figure 10). L'analyse des vestiges osseux a été réalisée par monsieur Martin Tremblay. Un rapport connexe complet est joint aux données ci-dessous.



Photo 4 : Concentration de vestiges osseux dans le sud-est de l'aire N300 W300.

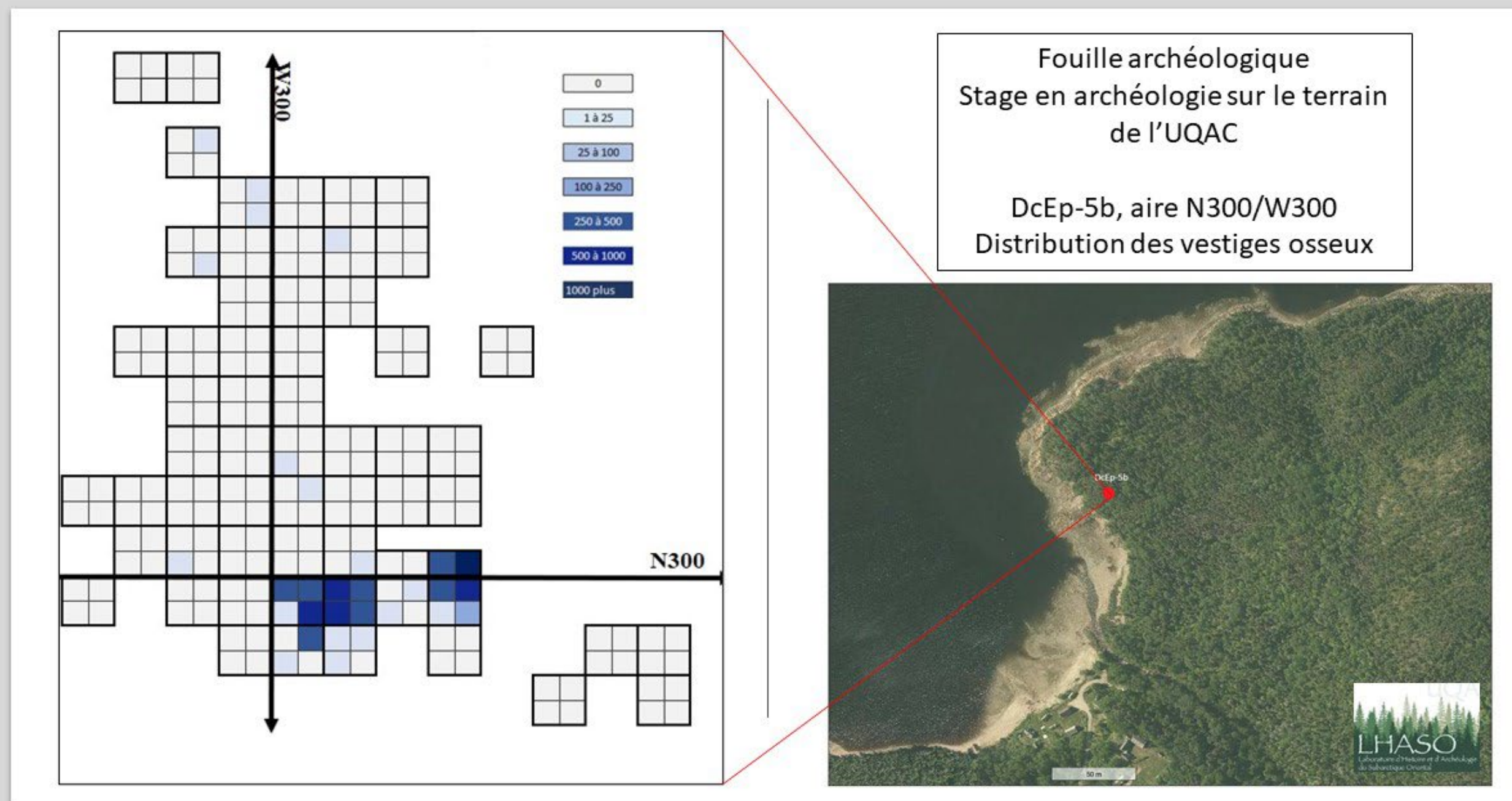


Figure 10 : Distribution des vestiges osseux pour saison 2024.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

Rapport de monsieur Martin Tremblay

L'assemblage osseux à l'étude était en bonne condition, peu nettoyée, mais très bien identifiable. La collection est fragmentée, aucun os n'est complet. Tous les os sont carbonisés. Outre les facteurs taphonomiques physiques et chimiques affectant l'intégrité des os, la fragmentation peut être expliquée par plusieurs effets soit : les actions anthropiques sur les os pour l'extraction de la moelle, l'utilisation de l'os comme matériaux pour alimenter le feu, la cuisson, le piétinement ou le remaniement du sol. Du point de vue taphonomique, ce sont seulement les os enfouis qui nous parviennent (Chaix & Meniel 2001).

8.3.1 Les nombres de reste total (NRt) et nombre minimum d'individus (NMI)

Le nombre de restes total est de (NRt=2559). Ils ont été mis au jour sur deux niveaux de fouille (Niv-1 et Niv-2) et ce dans seulement deux mètres carrés (N300W297 et N301W297). Le taux de réussite des restes identifiés à l'espèce est de 1.02% (NRe=26). La majorité consiste en petits fragments de 1 à 2 cm d'os long de gros mammifères (LTM). Le nombre total d'individus est (NMI=3), dont deux sont des mammifères qui sont un caribou, une marmotte et un canard barboteur (figure 11). À cette étape des analyses, l'usage de la collection de référence osseuse de l'UQAC a été un élément déterminant pour la détermination des espèces de l'assemblage DcEp-5b (Ostéothèque UQAC).

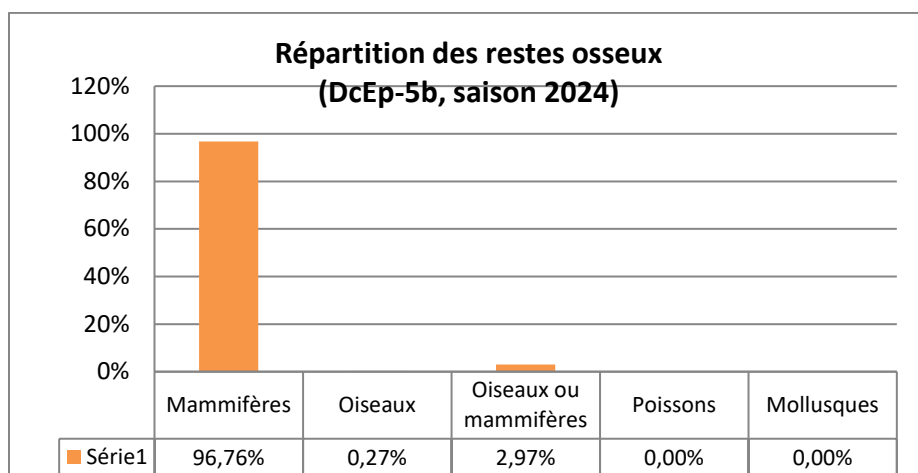


Figure 11 : Répartition des restes osseux par catégorie DcEp-5b

8.3.1.1 Les mammifères

La fouille a mis au jour deux mille quatre-cent soixante-six os/fragments de mammifères (N=2476), ce qui représente 96,8% de l'assemblage. Notons que nous n'avons aucun os/fragment de castor.

8.3.1.2 Les oiseaux

Pour ce qui est des os/fragments d'oiseaux, on en a sept confirmés à cette catégorie (ANASP=7). À noter que l'assemblage contient un certain nombre de fragments non identifiés qui peuvent être attribués aux oiseaux ou aux lièvres (OIS/MAM=76).

8.3.1.3 Les poissons et mollusques

Aucun élément n'appartient aux poissons ni aux mollusques.

8.3.2 Le nombre minimum d'individus par espèce

8.3.2.1 Les mammifères

On a deux caribous *Rangifer tarandus* (NMI=2). N'ayant pas d'autres gros mammifères identifiés à l'espèce que le caribou, on peut sans trop se tromper joindre les fragments d'os long (LBF=1133) de gros mammifères (LTM) à ceux du caribou (CAR=18).



Figure 12 : En brun, os dense et compact de caribou DcEp-5b (Ostéothèque, UQAC)

Cet usage des données (CAR 18+LTM 1133=1141) ne change pas le NMI, mais donne un excellent taux de réussite d'identification à l'espèce de 45,29%. Une donnée à ne pas négliger dans notre discussion. Le caribou est principalement représenté par des fragments d'os denses de l'extrémité des pattes avant et arrière, d'un morceau de vertèbre du cou et l'un d'omoplate (figure 12). Nous avons donc des restes pouvant appartenir à des carcasses de bêtes assez complètes (Hull 2019 : 13).

Il y a au moins un Gliridae, une marmotte (NMI=1), identifié grâce à un fragment de maxillaire carbonisé (figure 13).



Figure 13 : Fragment de mandibule d'un gliridae DcEp-5b

8.3.2.2 Les oiseaux

Pour ce qui est des oiseaux, on a un gros canard barboteur de la famille des Anatidae (NMI=1) qui est identifié grâce à deux petits os des ailes Ulna carpal et deux phalanges distales (figure 14).



Figure 14 : Os brun, *Ulnar carpal* d'un canard barboteur DcEp-5b (Ostéothèque UQAC)

8.3.2.3 Les poissons/mollusques

Il n'y a aucun fragment de poisson ni de mollusque dans l'assemblage (POIS=0, MOL=0).

DcEp-5b	Nre	NMI	%
Caribou	18	1	69,23
Canard barboteur (ANASP)	7	1	26,92
Sciuridae	1	1	3,85
Cervidae	0	0	0
Castor	0	0	0
Lièvre	0	0	0
	26	3	100

Figure 15 : Nombre de restes par espèce et nombre minimum d'individus DcEp-5b

8.3.3 Discussion

Nous considérons notre assemblage DcEp-5b comme un événement unique. Pour l'avoir observé et en avoir discuté avec l'archéologue responsable du site, il a été convenu que les os/fragments du niveau-1 se confondent en tout point à ceux du niveau-2. D'ailleurs deux fragments découverts au mètre N300W297 appuient ce constat soit; un premier fragment distal de phalange-1 au niveau-2 et un fragment du niveau-1 qui s'associe parfaitement au premier (figure 15).

La présence de deux *ulna carpal* d'un gros canard barboteur, supporte bien une occupation printanière, d'été ou automnale alors que la rivière Saguenay et les lacs environnants sont recouverts de glace. Tous les mammifères et les oiseaux de notre assemblage peuvent être considérés comme avoir été consommés, même si on a observé peu de traces de boucherie.

Notre analyse considère dans son évaluation les résultats des analyses zooarchéologiques antérieures des sites DcEp-2 et DcEp-3 (Ostéothèque 1998 et 1999). Notre attention se concentre sur les os/fragments identifiés à l'espèce (NRe), le nombre minimum d'individus (NMI) et le nombre de restes (NR). Il y a une certaine similitude entre notre assemblage DcEp-5b et celui de DcEp-3, situé à faible distance, en bordure de la rivière à la Croix, où le caribou domine et le castor est peu ou pas représenté.

- DcEp-2 (1998-1999) : le castor est numériquement abondant et le caribou peu abondant. Le castor (NRe 11+114=125) et (NMI 1+4=5), les cervidae (NR 2+8=10) et (NMI 0+0=0) et le caribou (NR 0+1=1) et (NMI 0+1=1).
- DcEp-3 : le castor est numériquement peu abondant et le caribou est abondant. Le castor (NRe 0+13=13) et (NMI 0+1=1), les cervidae (NR 13+108=121) et (NMI 0+0=0) et le caribou (NRe 5+53 d'os frais=58) et (NMI 1+3=4).
- DcEp-5b (2024) : le castor est absent et le caribou est numériquement abondant. Le castor (NRe=0) et (NMI=0), les cervidae (NR=1133* os carbonisés) et (NMI=0) et le caribou (NRe=18 os carbonisés) et (NMI=1). *Les fragments de cervidae sont fort probablement ceux d'un caribou.

En revanche, la majorité des os/fragments de caribou de DcEp-3 n'est pas cuite et il y a présence de dents et morceaux de dents. À l'opposé, ceux de DcEp-5b sont tous carbonisés, sans dent ni morceau. Ce pourrait-il que DcEp-3 soit un site d'abattage et DcEp-5b un site de consommation/campement?

8.4 Le matériel de contact

De nombreux vestiges témoignent d'une présence euro-qubécoise sur l'aire N100W100 et l'aire N300W300 de la station B du site DcEp-5. Les vestiges de nature historique comptent pour 3% de l'assemblage archéologique. Toutefois, en retirant les vestiges osseux de l'assemblage, on obtient un total de 38% de l'ensemble artéfactuel qui se distribue au sud-est de l'aire de fouille.

Le matériel correspondant à la période de contact comprend des perles blanches (nmb=74), des clous forgés/découpés (nmb=5), des pierres à fusil de couleur brune (nmb=3) ainsi que des éclats de silex associés (figure 18) et des chevrotines (nmb=2). Ces vestiges s'inscrivent dans la continuité avec le matériel découvert lors des interventions précédentes.



Photo 5 : concentration de perles de verre dans le N299 W297 (Q.NE).

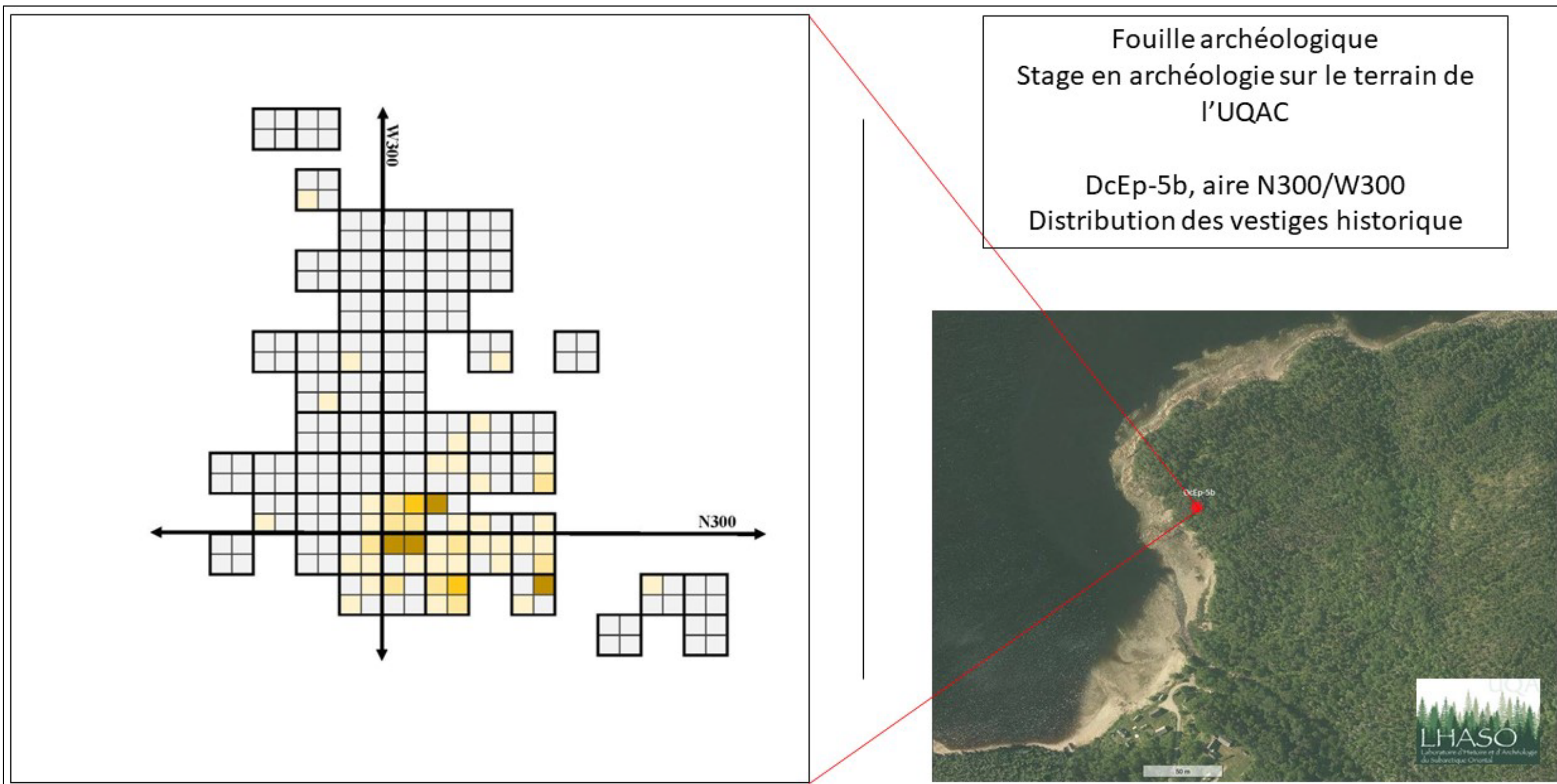


Figure 16 : Distribution des vestiges historique sur l'aire N300W300 de la station B du site DcEp-5.

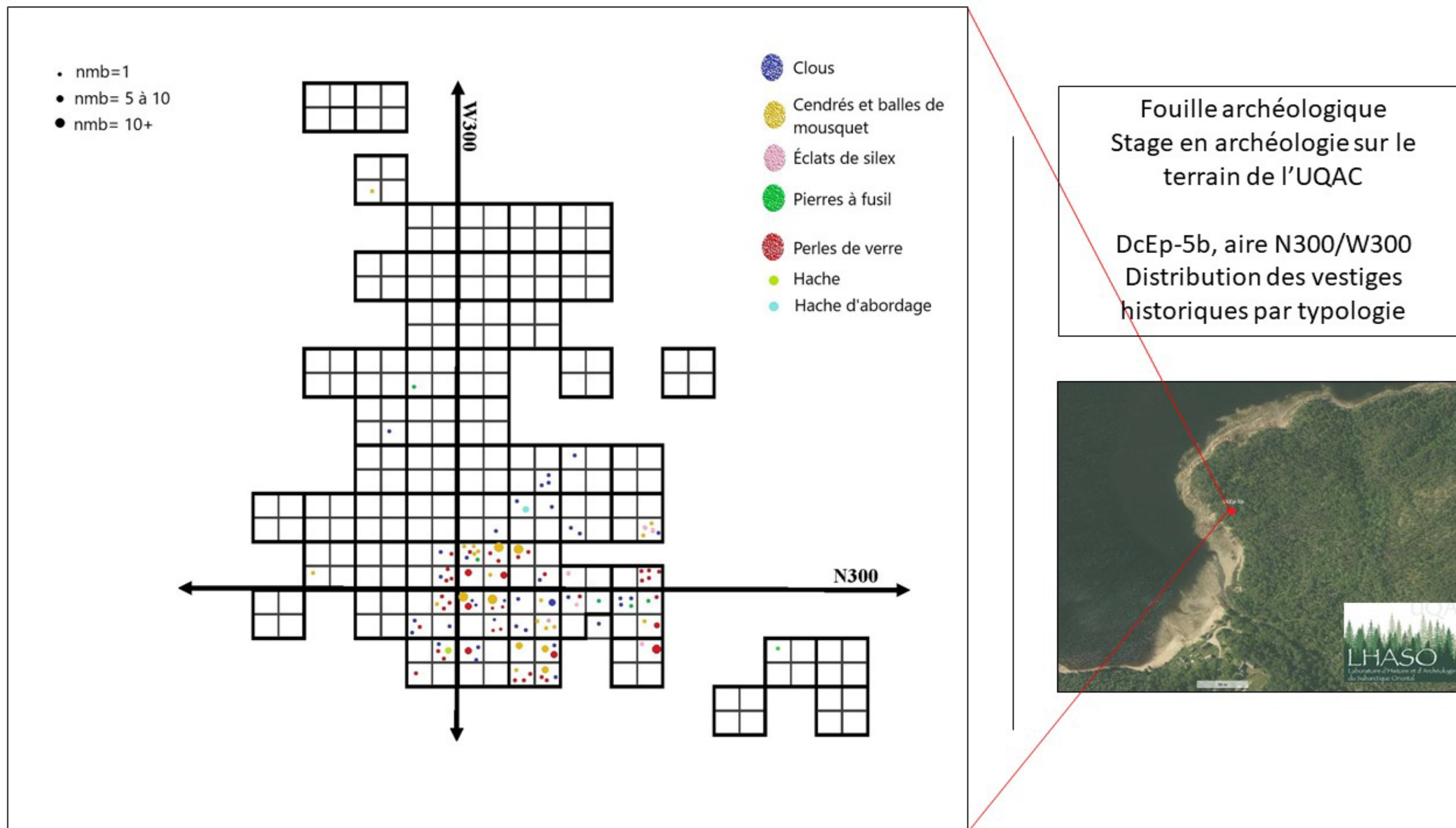


Figure 17 : Ventilation des vestiges de nature historique par typologie.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024



Figure 18 : Vestiges historiques découverts lors de l'intervention 2024.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

8.5 Traces d'établissement

Bien qu'aucune trace d'établissement ne fût découverte lors de l'intervention de 2024, les traces d'établissement à proximité supposent une continuité de l'occupation déjà documentée lors des années antérieures.

Comme mentionné à plusieurs reprises, la station B de DcEp-5 a fait l'objet d'occupations à différents moments du passé. Sur l'aire N100W100, ce sont essentiellement des traces d'une occupation paléohistorique qui ont été retrouvées, alors que sur N300W300 les périodes paléohistoriques et historiques sont juxtapuées. Au-delà des objets archéologiques qui témoignent de ces deux périodes, différentes traces de l'organisation de l'espace ont été identifiées depuis 2003 (tableau 4).

En regard des données obtenues en 2014, l'hypothèse d'une structure datant de la période de contact fut émise d'après l'organisation spatiale des clous retrouvés (voir figure 19). Les vestiges découverts en 2024 pourraient étayer cette hypothèse. L'agrandissement de l'aire vers le sud-est pourrait permettre d'y voir plus clair.



Figure 19 : plan de surface réalisé en 2014 montrant à la fois la structure de sudation ainsi que les clous sur bois.

Type d'aménagement	Mètre	Quadrants	Indices
Aire N300W300 Aire de combustion 2002	Sondage #4	Nil	Os cuits
Aire N300W300 Aire de combustion/habitation 2003	N299-30 W299-301	Tous quadrants	Os cuits Pierres chauffées Sol rubéfié Vestiges brûlés
Aire N100W100 Aire de combustion 2007-2013	N101W104 N101W105	Nord-ouest Sud-ouest	Sol rubéfié Pierres chauffées
Aire N100W100 Pavage de graviers (Aire de combustion?) 2013	N102W104 N102W105 N103W104 N103W105	Tous Nord-ouest Nord-est, Sud-ouest, Sud-est Tous	Pierres Pierres chauffées
Aire N300W300 Structure en bois (Tente de suage?)	N303W300 N303W299 N302W300 N302W299	Sud-est Sud-est, Sud-ouest Nord-est Nord-est, Nord-ouest	Bois en décomposition Charbon Clous
Aire N300W300 Tente de suage	N303W299 N303W298 N302W299 N302W298	Sud-est Sud-est, Sud-ouest Nord-est Nord-est, Nord-ouest	Fosse Pierres chauffées Pierres éclatées Charbon
Aire N100W100 Pavage de graviers (poursuite de 2013)	N104W100 à N104W105 N103W100 à N103W102 N103W105 N102W105	Tous quadrants	Pierres Pierres chauffées

Tableau 4 : types d'aménagement/structures découverts sur la terrasse B du site DcEp-5 (Source : Plourde, Langevin, Bouchard et Pilette, 2020).

8.6 Séquence stratigraphique et distribution verticale des vestiges

La séquence pédologique de l'aire N300W300 est ce qu'on peut qualifier de classique avec un podzol forestier bien défini. On distingue une première couche organique pouvant atteindre une épaisseur de 5 à 20 cm, qui recouvre un sable éluvié ayant une épaisseur moyenne de 7 à 8 cm puis un sable orangé Bf.

Les nombreuses interventions sur l'aire N300W300 témoignent d'une distribution plus ou moins égale des vestiges dans tous les niveaux de sol. Outre quelques exceptions dans la séquence pédologique, l'intervention de 2024 témoigne de la même distribution verticale des artefacts et de la même stratigraphie type.

Dans les mètres ouverts au sud-ouest de l'aire, seuls le mètre N302W303 et une partie du mètre N302W204 montre un niveau sol éluvié beige très caillouteux entre le niveau organique et le sable orangé (photo 6, figure 20). Cette matrice ressemble beaucoup à celle décrite dans l'aire N100W100 de la station B. Peu d'artéfact s'y trouvait et lors des découvertes, celles-ci ne semblaient pas être liées l'une à l'autre.



Photo 6 : N302W303 et N302W304 en cours de fouille. On peut y voir une différence pédologique flagrante.

Quant aux mètres ouverts au sud-est de l'aire, une perturbation située dans le niveau organique noir de la paroi est du m² N300 W297 (Q. NW) et du m² N301 W297 (Q. SW). La perturbation se constitue d'un sol organique hétérogène plus dense incluant des lentilles de sol éluvié (Ae) ainsi que beaucoup d'os de cuisson (figure 21).

Stratigraphie DcEp-5b
Aire N300W300
Paroi Nord
UQAC, LHASO, 2024



Figure 20 : Séquence pédologique au sud-ouest de l'aire N300W300 avec un niveau de pavage en cailloux.

Stratigraphie DcEp-5b
Aire N300W300
Paroi Est
UQAC, LHASO, 2024

N301 W297

N300 W97



- 1: Niveau organique noir avec des racines et des radicelles.
- 1.1: Niveau organique perturbé hétérogène avec os dedans et du sable éluvié.
- 2: Sable éluvié blanc, beige à grain fin.
- 3: Sable orangé Bf.

Figure 21 : Séquence stratigraphique au sud-est de l'aire N300W300 avec une perturbation dans le niveau organique.

8.7 Distribution horizontale

Dans les mètres ouverts au sud-ouest de l'aire, peu de traces d'occupation ont été laissées (photo 7). Somme toute, quelques éclats de taille de pierre ont été mis au jour à la fin du niveau organique et au début du niveau 2 (figure 22). Malgré tout, aucune concentration, ni d'outils diagnostiques ne sont ressortis. Seul le changement de sol et quelques pierres éclatées par le feu pourraient être de nature anthropique, mais ils ne semblent liés à aucun vestige en particulier (figure 23). Le même type de pierre rougie a été identifié dans les mètres périphériques fouillés en 2003 sans structure apparente. Notons par ailleurs que les vestiges lithiques ne se situent pas à la même hauteur dans le niveau de sable éluvié (niveau 2). Aucun vestige ne se trouve dans le niveau subséquent. Outre l'occupation de nature paléohistorique déjà documentée, l'ouverture de ces mètres n'amène pas de nouvelles pistes sur la nature de l'occupation, si ce n'est du changement de sol qui soulève tout de même quelques questions et ces quelques pierres rougies par le feu.



Photo 7 : les mètres ouverts au sud-ouest de l'aire.



Figure 22 : Quelques éclats de taille de pierre en chert et en calcédoine mis à jour dans le niveau 2.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

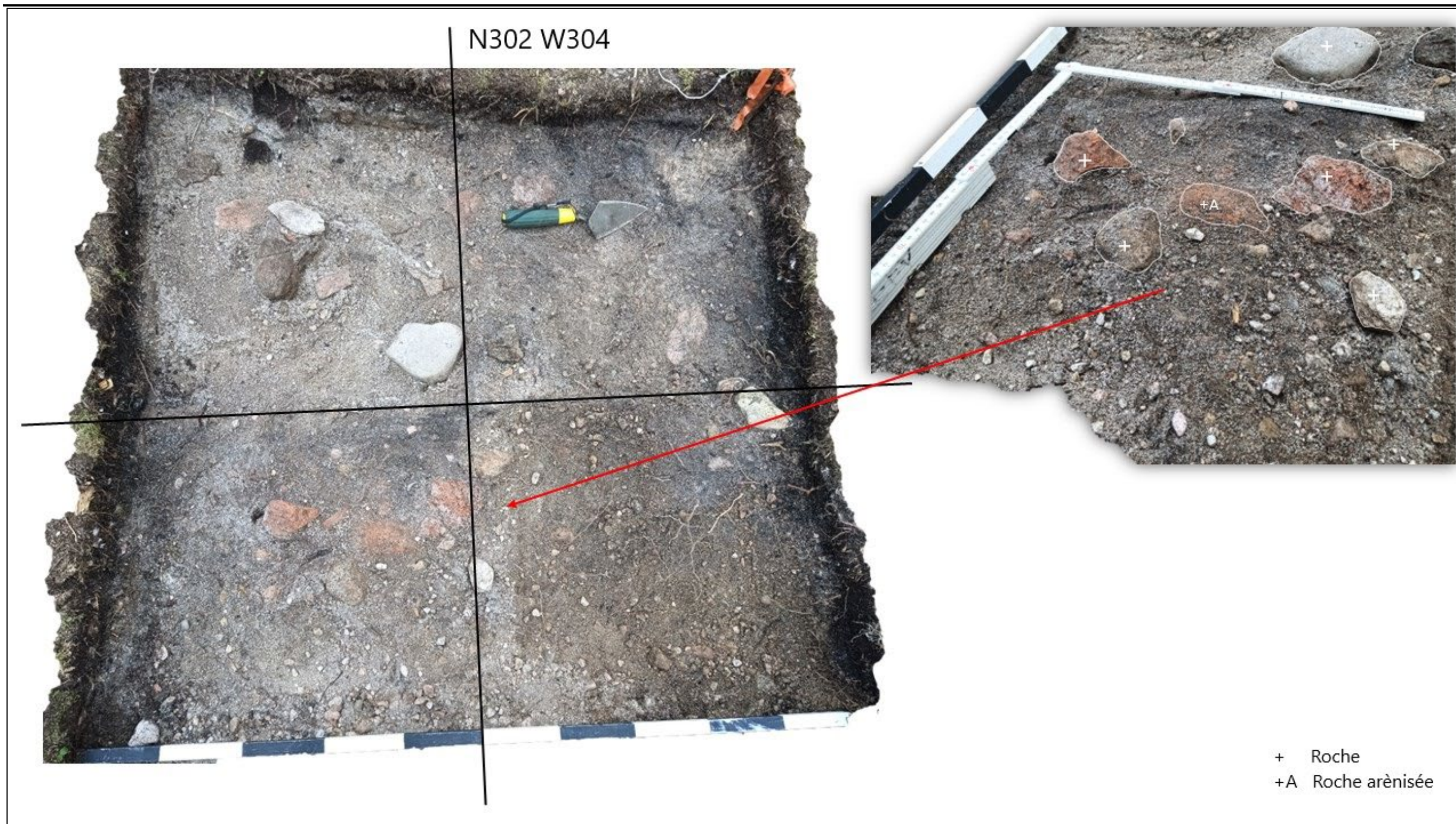


Figure 23 : Surface du niveau 2 du mètre N302W304 où se trouvent les pierres rouges par le feu.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

Quant au mètre ouvert dans le sud-est de l'aire N300W300 (photo 8), la distribution horizontale témoigne clairement de l'occupation de la période de contact et d'une occupation paléohistorique déjà documentée. Les vestiges historiques commencent à sortir à la fin de l'humus et début Ae (figure 24). Suivant ce niveau, une concentration importante d'os de cuisson se trouve liée aux artefacts de cette nature (figure 25). Une grosse part de la concentration se trouve dans le niveau 1.1, soit dans la perturbation organique du mètre du m² N300W297 (Q. NW) et du m² N301W297 (Q. SW). Elle se poursuit vers l'est (voir figure 10).

Chevauchant les vestiges de nature historique, les vestiges lithiques se situent au début du sol éluvié, à quelques exceptions près. Une concentration de calcédoine découverte dans le mètre N299W297 est fort probablement liée à l'occupation des lieux au moment de la période de contact. Les vestiges lithiques dominent l'ensemble des niveaux sous-jacents.

Ceux-ci se trouvent dans toute l'épaisseur du niveau 2 jusque dans le sable orangé. D'ailleurs, la présence de quelques vestiges encore présente dans les derniers cm de la fouille indique que le niveau stérile n'est pas atteint. Les niveaux stériles devront être atteints lors des prochaines années de fouille.



Photo 8 : les mètres ouverts en cours de fouille dans la partie sud-est de l'aire N300W300.



Figure 24 : Vestiges de nature historique découverts à la fin du niveau organique et au début du Ae en lien avec la concentration d'os de cuisson.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024



Figure 25 : concentration d'os dans le niveau 1 avec vue en coupe liée à l'occupation historique de contact.

9. Discussion

Considérant l'ensemble des données recueillies lors de la campagne de fouille archéologique de 2024, la nature de l'occupation de la station B du site DcEp-5 soulève encore de multiples questionnements. Effectués dans le cadre du stage en archéologie sur le terrain, les quelques mètres ouverts à la fois au sud-ouest et au sud-est de l'aire N300W300 donnent un bon aperçu du potentiel restant à découvrir pour les années suivantes.

Commençons par les quatre mètres ouverts dans la partie sud-ouest. Du point de vue artéfactuelle, ces mètres semblent être la limite ouest de l'occupation de la terrasse. La présence de la pente à proximité en est possiblement la cause. La présence de pierres rougies par le feu dans le quadrant sud-est du mètre N302W304 sans vestiges associés ainsi que le changement de matrice pédologique dans le mètre N302W303 peut être l'indice d'un aménagement de l'espace de nature anthropique. La présence de tessons de poterie en périphérie, le niveau de sable rocailleux important, et les pierres rougies pourraient être des marqueurs d'un lieu de cuisson de nourriture dans des pots en céramique?

D'un autre côté, en regard des hypothèses déjà émises, se pourrait-il que le changement dans la matrice pédologique soit le reflet d'un nivellement de sol? Si on admet la présence d'un petit bâtiment, voire un petit entrepôt d'objets de traite, l'hypothèse de nivellement peut être la bonne. À cette étape-ci, il faudrait reprendre les photos de sol des années précédentes afin de mieux percevoir jusqu'où s'étend cette matrice et si elle correspond bien à l'aire d'occupation historique.

La présence d'une occupation des lieux au moment de la période de contact est indiscutable. La distribution des vestiges lithique et historique est très parlante à cet égard. L'usage de la terrasse ne se fait pas dans le même espace comme le démontrent les concentrations de vestiges (figure 26). La ventilation des matières premières suggère que le changement

d'espace s'effectue à la fin de la paléohistoire par la présence plus importante de calcédoine dans le sud-ouest du site (figure 27). De plus, l'usage de cette matière première pour en faire des pierres à fusil suppose soit une réutilisation de la matière première trouvée sur le site lors de la traite des fourrures, soit une occupation des lieux par les Premières Nations, mais avec des vestiges européens lors de ladite période. Quoiqu'il en soit, ces vestiges symbolisent le moment de transition entre deux modes de vie, entre deux mondes qui se rencontrent.

L'analyse des vestiges osseux découverts au sud-est de l'aire dans les N300W297 (Q. NE) et N301W297 (Q. SE) permet de faire des liens sur la nature de l'occupation d'au moins un autre site, DcEp-3. Tel que le mentionne Tremblay (voir section 8.3 de ce rapport), le caribou domine les vestiges osseux identifiables sur les deux sites. La grande différence se situe dans le traitement des os. Sur le site DcEp-3, l'essentiel des os est cru alors que sur le site DcEp-5b, ils le sont tous. Ce fait suggère que DcEp-3, qui se trouve à la hauteur du site DcEp-2 (voir figure 3), pourrait être un site d'abattage alors que la terrasse 5b serait possiblement une aire de campement.

D'après les données ethnohistoriques, les Innus du Labrador font la chasse aux caribous lors des phases de migrations, soit l'automne ou le printemps (Charest 2020, p.151) avec la collaboration de plusieurs familles. La chasse s'effectue en canot, avec des lances, lorsque la horde est dans l'eau. Le caribou est ensuite apporté sur le rivage où il est dépecé (photo 9). Bien que selon le père Charles Arnaud (Arnaud, 1855, p.90-91), les « Montagnais » privilégient le caribou lors de la saison hivernale, les sites de l'Anse-à-la-Croix témoignent plus d'une chasse lors d'une migration saisonnière. Au vu des données sur la répartition du caribou forestier, l'Anse à la Croix se trouve en plein centre de deux zones à caribou (figure 29). Une carte de 1748 montre le passage des Premières Nations de Chicoutimi jusqu'au portage à l'Anguille situé à proximité de l'Anse-à-la-Croix (figure 30).

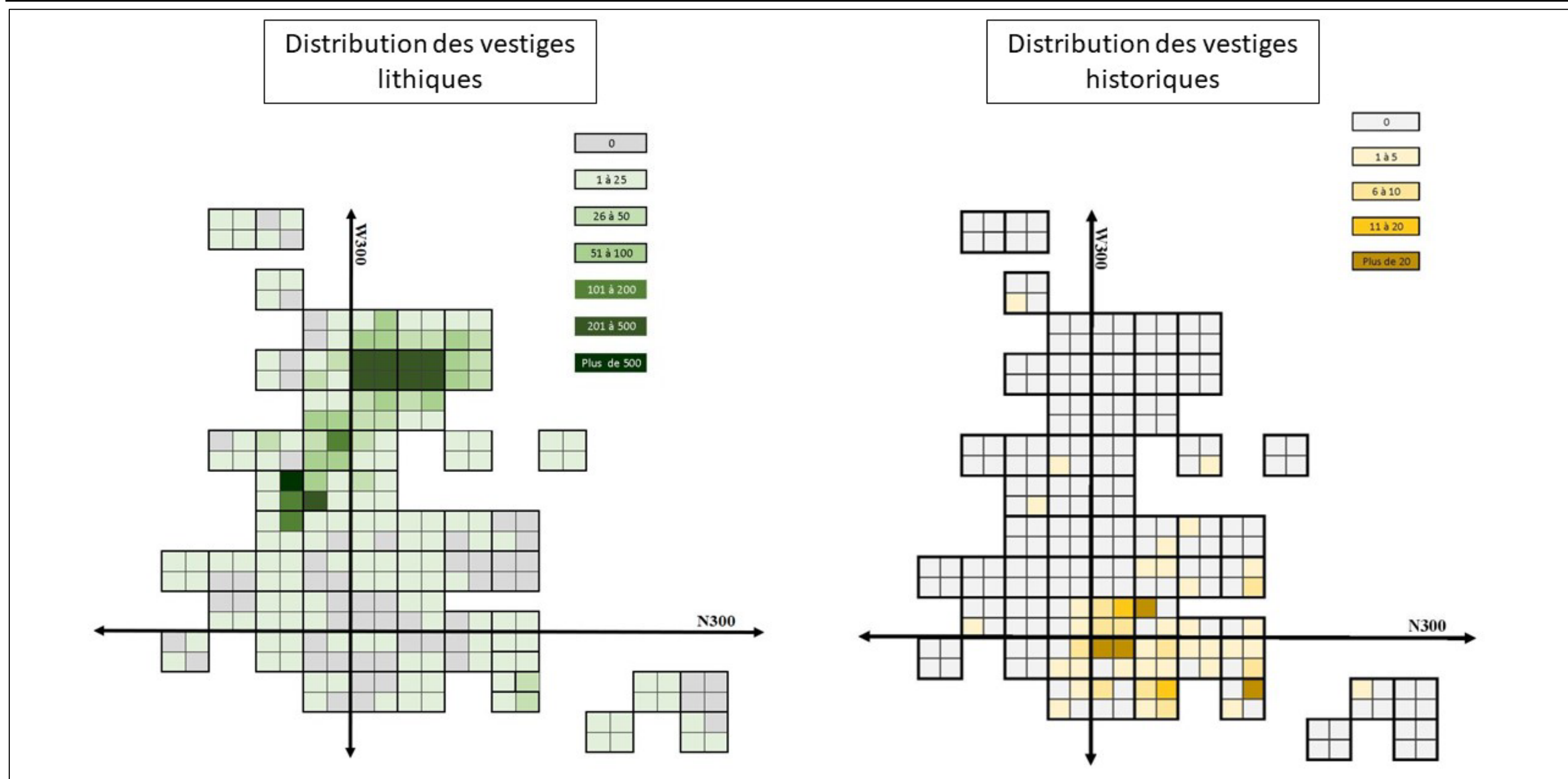


Figure 26 : Distribution des vestiges lithiques comparée à la distribution des vestiges historiques.

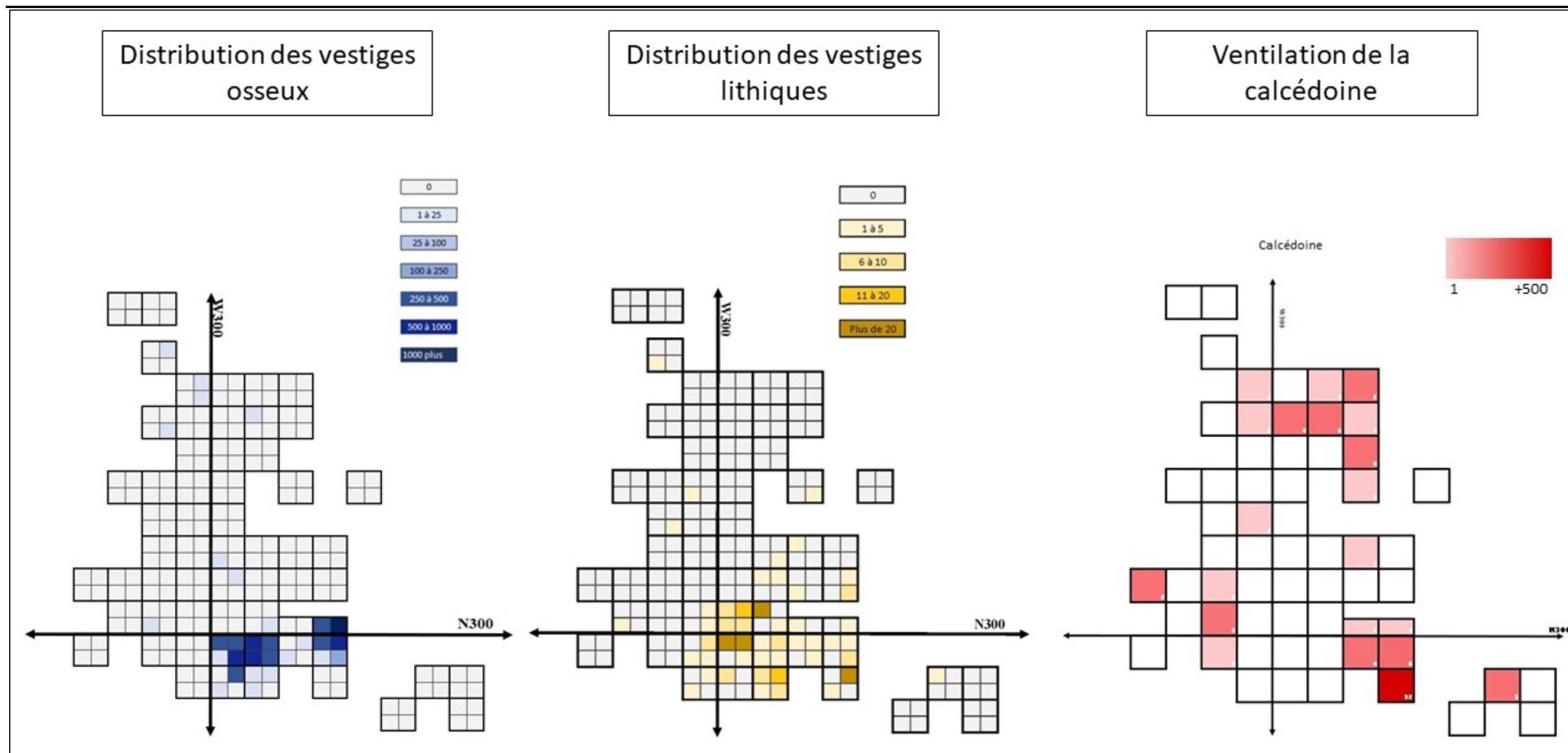


Figure 27 : Distribution des vestiges osseux, des vestiges historiques et de la calcédoine.



Concentration d'os DcEp-5b 2024



Fosse DcEp-5c 2014

Figure 28 : Comparaison entre les concentrations des vestiges osseux sur les deux stations de DcEp-5.



Photo 9 : Le retour d'une chasse au caribou sur l'eau (source : Archives Deschâtelets dans Charest, 2020, p. 153).

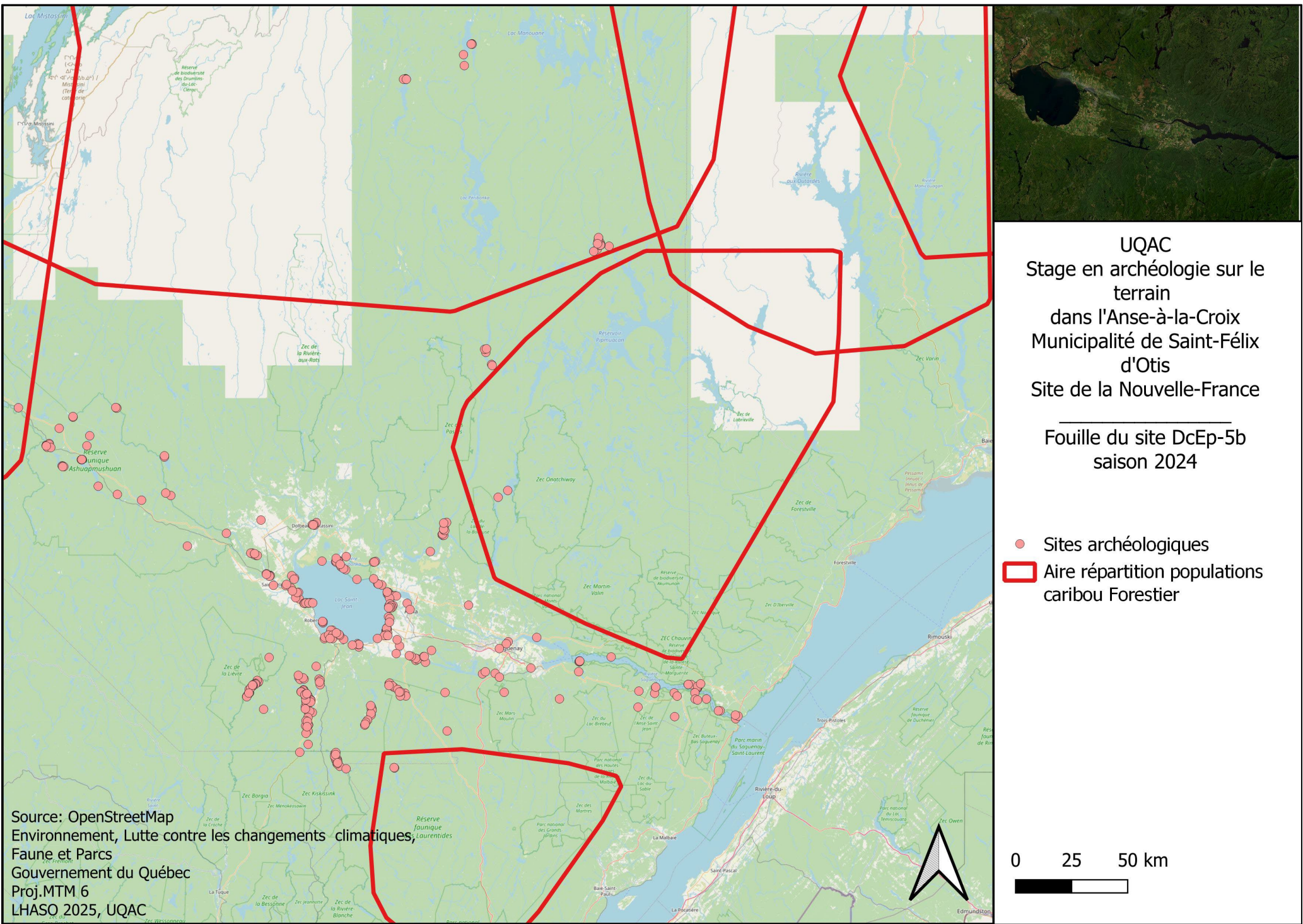


Figure 29 : Répartition du caribou forestier dans le secteur d'étude.

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024



Figure 30 : Extrait de la carte de 1748 démontrant les déplacements des Premières Nations de Chicoutimi jusqu'au portage à l'Anguille. Source : « Rivière de Saguenay de l'embouchure à Chekoutimi » ; Vue de Chekoutimi du côté de l'ouest sud ouest ; Perspective de Chekoutimi du côté du Nord-est, Date d'édition : 1748, Notice de recueil : <http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb41197523c>, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b5968888w.r=Saguenay%20carte?rk=128756;0#> ».

Faut-il également voir un lien entre ces sites et la station C de DcEp-5? Si les vestiges liés à la période de contact correspondent, l'analyse des os de ce dernier assemblage pourrait nous aiguiller. Elle est d'ailleurs en cours au moment de l'élaboration de ce rapport. L'aire d'occupation présente aussi une fosse à os qui se trouve à proximité d'une aire de combustion (voir figure 28). Ce pourrait-il que ce soit le même schéma qui se dessine sur l'aire N300W300 de la station B de DcEp-5? Pourquoi autant de caribou en lien avec les vestiges liés à la traite des fourrures, alors que le castor demeure une des peaux les plus en demande? D'ailleurs, Les sites de l'Anse-à-la-Croix sont majoritairement considérés comme des lieux d'habitation temporaire inclus dans le cycle de transhumance saisonnier. Or, il est rare de faire une telle chasse lors de ces déplacements car le temps est généralement compté (Charest, 2020, p.100). Est-ce que ce comportement témoigne d'un bouleversement du mode de vie des Premières Nations lié à la traite des fourrures?

Plusieurs questions demeurent en suspens. La poursuite de la fouille vers le sud-est et le résultat de l'analyse des vestiges osseux qui s'en suivra pourront peut-être répondre à celles-ci.

10. Conclusion et recommandations

Préalablement à 1996, aucun site majeur n'était connu sur les berges du Bas Saguenay. La contribution des sites découverts depuis lors a permis de dresser un schéma d'établissement des populations paléohistoriques et protohistoriques circulant à l'intérieur du fjord du Saguenay au cours des cinq derniers millénaires. Les seules données provenant de l'Anse-à-la-Croix informent non seulement sur les populations elles-mêmes, mais soulignent l'adaptabilité des Premières Nations de la Paléohistoire qui, à 75 kilomètres à l'intérieur des terres, dans un environnement qui, sans être totalement différent, n'en demeure pas moins plus rigoureux que celui de la Vallée du Saint-Laurent, vont tenter de fabriquer de la céramique, ériger un ou plusieurs abris, tout en exploitant des ressources de riches territoires peu exploités. Les occupants qui, d'avant 3000 A.A. jusqu'au début de la période du Contact, ont foulé du pied l'Anse-à-la-Croix, ont probablement ajouté ce lieu à l'intérieur d'un cycle de transhumance bien plus vaste qui devait inclure la rivière Sainte-Marguerite en aval et la rivière Chicoutimi en amont. De tout temps, ces visiteurs de passage demeuraient très méridionaux dans leurs comportements, ayant peu de contacts avec les groupes de l'intérieur des terres, notamment ceux du Haut-Saguenay (Saguenay rivière) et du Lac-Saint-Jean.

Après plus de 22 ans, il semble encore pertinent de mentionner que l'Anse-à-la-Croix recèle un potentiel de découverte marqué et de suggérer que des fouilles se poursuivent dans les prochaines années. Seulement avec les données de 2024, une poursuite de l'intervention sur l'aire N300W300 de la station B se dessine comme étant d'intérêt afin de mieux cerner les liens entre les terrasses de DcEp-3 et les stations B et C de DcEp-5.



Bibliographie

- ARCHAMBAULT, Marie-France, 1995: «Les occupations pré-céramiques de la région de l'embouchure du Saguenay : typologie des pointes et séquence régionale» *Archéologiques* (9) : 60-67
- BONENFANT, Robert, 1991: *Delta de la rivière Sainte-Marguerite (Saguenay); Géomorphologie et histoire quaternaire*. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Québec, 71 p.
- BOURQUE, Bruce J., 1995: *Diversity and Complexity in Prehistoric Maritime Societies : A Gulf of Maine Perspective*, Plenum Press, New York, 414 p.
- BROWN, A. G. (1997). *Alluvial Geoarchaeology : Floodplain Archaeology and Environmental Change*. Cambridge Manuals in Archaeology. Cambridge : Cambridge University Press.
- CHAPDELAINE Claude, 1984 : *Le site de Chicoutimi. Un campement préhistorique au pays des Kakouchacks*. Ministère des Affaires Culturelles, Dossiers 61, Québec, 336 p.
- CHAREST, Paul, *Des tentes aux maisons. La sédentarisation des Innus*. Québec, Éd. Gid, 2020, 1024 p.
- CLERMONT, Norman, 1980: "Le contrat avec les animaux. Bestiaire sélectif des Indiens nomades du Québec au moment du contact". *Recherches amérindiennes au Québec*, X, 1-2: 91-109.
- CLERMONT, Norman et Claude Chapdelaine, 1982: *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 170 p.
- CLERMONT, Norman, Claude Chapdelaine et Jean Guimont, 1992: *L'occupation historique et paléohistorique de Place-Royale*, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Patrimoine dossier 76, Québec, 426 p.
- DAIGNEAULT, Robert-André, 1985: "Cadre géologique des sites archéologiques DbEj-11 et DbEj-13 de Grandes-Bergeronnes (été 1984)", in J.-F. Moreau dir., *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes. Été 1984*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Montréal, Montréal, 44.



- DIONNE, Jean-Claude et Serge Occhietti, 1996: "Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec". *Géographie physique et quaternaire*, 50, 1: 5-34.
- ETHNOSCOP, 1990: *Intervention archéologique à l'Anse-à-la-Croix. Site du plateau de tournage de "Black Robe"*, Cinégramme V, Montréal, 14 p.
- GADBOIS-LANGEVIN, Raphaël et Érik Langevin , 2014 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2013*. Corporation touristique de l'Anse-à-la-Croix/UQAC, rapport inédit, 170 p.
- GADBOIS-LANGEVIN, Raphaël, Noémie Plourde et Érik Langevin, 2015 : *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités du printemps et de l'été 2014*. Société touristique de l'Anse à la Croix et Municipalité de Saint-Félix-d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi.
- GALLO, Tiziana, 2013: *Analyse comparative des témoins céramiques du site DcEp-2 et de la station A du site DcEp-5 à L'Anse-à-la-Croix*, Université de Montréal, Travail dirigé, Montréal, 91 p.
- GATES, Christian, 2000a: *Rapport d'analyse zooarchéologique des sites du Cap de Bon-Désir (Haute-Côte-Nord) et de la Rivière Ste-Marguerite (Saguenay)*, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 15 p.
- , 2000b: *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DbEl-4, Rivière Sainte-Marguerite*, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, Montréal, 16 p.
- , 2002: *Rapport d'analyse zooarchéologique du site DbEl-9b, Rivière Sainte-Marguerite*, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 9 p.
- GOLDBERG, P. et MCPHAIL, R. (2006). *Practical and theoretical geoarchaeology*. Malden : Blackwell Pub.
- LABERGE, Marie et Hélène St-Pierre, 1986: *Cartographie de la région de St-Félix-D'Otis*, Module de Biologie, Département des sciences fondamentales. Écologie appliquée. UQAC, Chicoutimi



- LANGELIER, Jean-Claude, 1898: *Industrie de la pulpe et du papier dans la région du Lac St-Jean. Régions de Québec, du Lac St-Jean, de Chicoutimi et de la Côte Nord du Saint-Laurent: description des comtés arpentés, explorations de territoires et arpentage des rivières et des lacs, de 1889 à 1908*, Ministère des Terres et des Forêts, Québec, 49-69 p.
- LANGEVIN, Érik et Noémie Plourde, « La question des identités culturelles au cours de l'archaïque supérieur sur le bassin de la rivière Saguenay : du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent », *Paléo-Québec*, 36, 2017, p.151 à 186.
- LANGEVIN, ÉRIK, Noémie Plourde et Dany Desbiens, 2014, « L'Anse-À –La-Croix : Aux origines de Saint-Félix », *Saguenayensia*, 55. Numéro 4, p.15.
- LANGEVIN, Érik, 2000: "Il était une fois l'Anse-à-la-Croix ". *Saguenayensia*, 42, 3: 3-13
- , 2004: "Écologie humaine à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite : les plus anciennes occupations", in C. Chapdelaine, P. Corbeil dir., *Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Norman Clermont*, Recherches Amérindiennes au Québec, Montréal, 177-202.
- , 2015 : *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux. Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada)*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal, Montréal, 769 p.
- LANGEVIN, Erik, Hélène Dionne, Hugues Longuépée, Éric Tremblay et Jean-François Moreau, 2004a: *Étude de potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides, Parc des Grands Jardins et Parc de la Jacques-Cartier. Zone d'étude et corridor de la route 175*, Service du soutien technique, Directions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Québec, Ministère des transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p.
- LANGEVIN, Érik et Marie-Josée Fortin, 1996: *Évaluation archéologique de l'Anse-au-Cheval, Bas-Saguenay (DbEl-5)*, Parc Saguenay, Direction régionale du ministère de l'Environnement et de la Faune. Subarctique Enr., Chicoutimi, 32 p.
- LANGEVIN, Érik et Raphaël Gadbois, 2013: *Intervention archéologique sur les terrasses de L'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2012*, Laboratoire d'archéologie, UQAC, inédit, 101 p.



- LANGEVIN, Érik et Joane Girard, 1997: *Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1996*, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi et Direction régionale du Ministère de l'environnement et de la Faune, division Parc Saguenay, Chicoutimi, 131 p.
- , 1998: *Fouilles du site DbEl-4. Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1997*, Laboratoire d'archéologie de Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 82 p.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Hélène Dionne et Élise Maire, 2004b: *Intervention archéologique sur les terrasses de L'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2003*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 102 p.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Hélène Dionne et Alain Rioux, 2003a: *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2002*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 100 p.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Hélène Dionne et Alain Rioux, 2003b: *Intervention et fouilles archéologiques dans les limites de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis, Bas Saguenay. Activités de l'été 2002*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 165 p.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Marie-Josée Fortin, 1997: *Évaluation archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas-Saguenay*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr. et Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 149 p.
- 1999a: *Des occupations cinq fois millénaires à l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 1998*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 226 p.
- , 1999b: *Intervention archéologique sur les sites DcEp-1, DcEp-2 et DcEp-3, Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 216 p.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2008: *Intervention archéologique sur les terrasses de L'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activité de*



-
- l'été 2007*, Société touristique de L'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 77 p.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard et Alain Rioux, 2000: *Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Campagne archéologique du printemps 1999*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 126 p.
- , 2001a: *De découvertes en découvertes. Une quatrième année de fouille à l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 1999*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 104 p.
- , 2001b: *De la pierre et de l'argile à l'Anse-à-la-Croix. Archéologie à l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2000*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 128 p.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Alain Rioux et Hélène Dionne, 2002a: *Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2001*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 165 p.
- , 2002b: *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2001*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 111 p.
- LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Alain Rioux et Hélène Dionne et Éric Chalifoux, 2001c: *Embouchure de la Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2000*, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 156 p.
- LANGEVIN, Érik et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2012: *Intervention archéologique sur les terrasses de L'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activité de l'été 2011*, Société touristique de L'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 71 p.
- LANGEVIN, Érik et Jonathan Mattson, 2005: *Intervention archéologique sur les terrasses de l'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activités de l'été 2004*, Société touristique de l'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 59 p.
- LANGEVIN, Érik, Jonathan Mattson et Jean-Michel Lavoie-Painchaud, 2007: *Intervention archéologique sur les terrasses de L'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay*.



-
- Activité de l'été 2006*, Société touristique de L'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 111 p.
- LANGÉVIN, Érik et Jean-François Moreau, 1990: *Évaluation du site DcEo-1 de Saint-Basile-de-Tableau (Canton Durocher)*. , Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 13 p.
- LASALLE, Pierre, 1965: "Radiocarbon date from the Lake St. John area, Quebec". *Science*, 149, 3686: 860-862.
- LAVOIE-PAINCHAUD, Jean-Michel, 2008: "Aux origines de l'histoire Saguenéenne : La rivière Sainte-Marguerite". *Saguenayensia*, 50, 2: 17-23.
- LAVOIE-PAINCHAUD, Jean-Michel et Érik Langevin, 2011: *Intervention archéologique sur les terrasses de L'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activité de l'été 2010*, Société touristique de L'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr et Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 81 p.
- LE CLERCQ, C. 1691 : *Nouvelle relation de la Gaspésie : qui contient les moeurs et les religions des sauvages Gaspésiens Porte-Croix, adorateurs du soleil et d'autres peuples de l'Amérique septentrionale, dite le Canada*. A. Auroy, Paris, 572 p.
- LEBLANC, David, 2004: *Caractérisation géochimique de matière premières lithiques: Analyse de la quartzite de Mistassini et de la calcédoine du Lac Saint-Jean*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 106 p.
- LESCARBOT, Marc, 1617 : *Histoire de la Nouvelle-France*. Édition électronique de 2007, Projet Gutenberg.
- MADDY, D. (1997). Uplift-driven Valley Incision and River Terrace Formation in Southern England. *Journal of Quaternary Science*, 12 (6), 539-545.
- MAHEUX, Arthur, 1954: *William Price et la compagnie Price*, Price Brothers and Co. Ltd., Québec
- MATTSON, Jonathan et Érik Langevin, 2010: *Intervention archéologique sur les terrasses de L'Anse-à-la-Croix, Bas Saguenay. Activité de l'été 2009*, Société touristique de

-
- L'Anse-à-la-Croix et Municipalité de Saint-Félix d'Otis. Subarctique Enr, Chicoutimi, 76 p.
- MILLER, M. 2015 : Spike Tomahawks. Fur trade axes & tomahawks (en ligne). <http://www.furtradetomahawks.com/spike-tomahawks.html> (Page consultée le 12/2/2015)
- MOUSSEAU, P. et A. Amellin, 1995: *Synthèse des connaissances sur les communautés biologiques du Saguenay*, Rapport technique, Zones d'intervention prioritaire 22 et 23. Centre Saint-Laurent, Conservation de l'environnement, Environnement Canada- Région du Québec, Québec, 222 p.
- OSTÉOTHÈQUE, 1997: *Identification des restes osseux provenant du site DbEl-4, Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite*, Rapport #169, Montréal, p.
- , 1998: *Identification de restes osseux provenant des sites DcEp-2, DcEp-3 et DbEl-4*, Rapport #178, Montréal
- , 1999: *Identification de restes osseux provenant des sites DcEp-2, DcEp-3, DcEp-4 et DbFb-40*, Rapport #186, Montréal
- PARENT, Michel, Jean-Marie M. Dubois, Pierre Bail, Armand Larocque, et Gérard Larocque, 1985: « Paléogéographie du Québec méridional entre 12,500 et 8000 ans BP. », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2): 17-37.
- PENDERGAST, J.F., 1985: "Huron-St. Lawrence Iroquoian Relations in the Terminal Prehistoric Period". *Ontario Archaeology*, 44: 23-39.
- PICARD, L.-P. et P.G. L'anglais, 2012 : *Découvertes archéologiques dans le parc des Braves à Québec*. CCBN, rapport inédit, 54 p.
- PLOURDE Michel, 2011: *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal, Montréal, 335 p.
- PLOURDE Michel, Érik Langevin et Alyson McGain, 2001: *Recherches archéologiques menées dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent en l'an 2000 : Cap-de-Bon-Désir (109G), Pointe-à-John 2 (DbEj-22), Fours basques (DbEi-5) et Baie-Sainte-Marguerite (DbEl-10)*, Bergeronnes, Centre Archéo Topo



RELATIONS des Jésuites, 1972 : *Relations des Jésuites 1611-1672*, Éditions du Jour, Montréal, tome 1 à 6.

ROCHEFORT, Frank, 2012: *Examiner le geste afin de comprendre l'espace : analyse technologique des artefacts en chert du site DcEp-2, Anse-à-la-Croix*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 223 p.

TACHÉ, Karine, 2008 : *Structure and Regional Diversity of the Meadowood Interaction Sphere*. Simon Fraser University, Department of Archaeology, thèse de doctorat, 393 p.

TACHÉ, karine, 2010: *Le sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction meadowood au québec (Québec)*. Rapport finale soumis à la direction du patrimoine et de la muséologie, ministère de la culture et des communications et de la condition féminine du québec. 135 p.

TICE, W. K., 2003 : *Dating buttons ; a chronology of button types, makers, retailers and their backmarks*. Published by Warren K. Tice, Vermont, 424 p.

TREMBLAY, L., J. Martin et C. Larouche, 1987: *Inventaire du patrimoine forestier du Bas-Saguenay*, Le Groupe Leblond, Tremblay et Bouchard, Chicoutimi

TREMBLAY, Roland, 1998: "Le site de l'anse à la Vache et le mitan du Sylvicole supérieur dans l'estuaire du Saint-Laurent", in R. Tremblay dir., *L'éveilleur et l'ambassadeur. Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn*, Paléo-Québec no. 27, Montréal, 91-126.

---, 1999: "Regards sur le passé : réflexion sur l'identité des habitants de la vallée du Saint-Laurent au XVI^e siècle ". *Recherches amérindiennes au Québec*, XXIX, 1: 41-52.

WATERS, M. R. (1992). *Principles of Geoarchaeology : A North American Perspective*. Tucson : University of Arizona Press.

WINTERBERG, W.J., 1908: "The Use of Shells by the Ontario Indians". *Annual Archaeological Report of Ontario*, 1907: 38-90.

---, 1972: *Roebuck prehistoric village site, Grenville County, Ontario*, Ottawa, National Museum of Canada, Bulletin 83, Anthropological Series No. 19, 178 p.



Textes publiés par les missionnaires oblats de Marie-Immaculé et par Monseigneur F.X. Bossé (Charest, 2020).

« Lettre du R.P Arnaud, O.M.I, Missionnaire des Sauvages Montagnais, à sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec (Mgr Turgeon) » 10 novembre 1854, Rapport sur les missions du Diocèse de Québec, no 11, 1855 :66-107.



Annexe 1: catalogue photo

Nom.Photo	Direction	Description	Longitude (LLNad83)	Latitude (LLNad83)	Date
1721745841734.jpg	S	Entrée du sentier d'accès	-70.6562225	48.35311110000001	2023-07-23
1721745851296.jpg	E	Pont en construction	-70.6562205	48.35309050000001	2024-07-23
1721833461936.jpg	NW	Aménagement de l'air de travail	-70.6558637	48.35488910000001	2024-07-25
1721833487190.jpg	SW	Aménagement de l'air de travail	-70.6559633	48.354923299999996	2024-07-25
1721833506773.jpg	N	Aire de repos, vu de la fin du sentier d'accès	-70.6560501	48.35503460000001	2024-07-25
1721834300192.jpg	W	Bâche des fouilles précédentes	-70.6559267	48.3549333	2024-07-25
1721840045993.jpg	SW	Identification des mètres de fouilles par les étudiants	-70.6558588	48.354883299999998	2024-07-25
1721840096154.jpg	SW	Identification des mètres de fouilles par les étudiants	-70.6558103	48.3548672	2024-07-25
1721845393422.jpg	SW	Détermination des quadrant de fouille	-70.6558406	48.354915699999964	2024-07-25
1721846865095.jpg	S	N300W304, niveau 1	-70.6557608	48.354950799999998	2024-07-25
1721999017320.jpg	E	N301W303, niveau 1	-70.655719	48.354975199999984	2024-07-26
1721999140730.jpg	SE	Ambiance	-70.6557167	48.355012899999999	2024-07-26
1722002288258.jpg	SW	Visite d'Adelphine Bonneau	-70.6558575	48.354935399999999	2024-07-26
1722002429163.jpg	NW	Visite d'Adelphine Bonneau	-70.6558288	48.354951599999999	2024-07-26
1722002441025.jpg	N	Ambiance	-70.6557013	48.3549816	2024-07-26
1722267063709.jpg	N	N300W304, niveau 2	-70.6558792	48.354903299999999	2024-07-26
1722267319389.jpg	N	N301W303, niveau 2	-70.6558197	48.354988499999999	2024-07-30
1722343843169.jpg	W	N302W304 et N302W303 niveau 2	-70.6558511	48.354870199999999	2024-07-30
1722359573755.jpg	E	N300W304, Éclat de chert onondaga	-70.6559208	48.354854899999999	2024-07-31
1722359757985.jpg		Éclat de chert onondaga	-70.655965	48.354852600000015	2024-07-31
1722359987178.jpg	S	N302W303 niv.2 pavage rocaille	-70.656004	48.354851099999999	2024-07-31
1722360003870.jpg	SE	Ambiance et environnement	-70.656004	48.354961	2024-07-31
1722360013285.jpg	SW	Ambiance	-70.65599666666667	48.354948333333334	2024-07-31
1722360037964.jpg	E	Ambiance	-70.6559965	48.354937000000001	2024-07-31
1722432571821.jpg	N	N300W304, QNW	-70.6558344	48.354863500000002	2024-07-31
1722518415992.jpg	S	N302W304, pierre rougis par le feu niv.2	-70.6559405	48.354869699999995	2024-08-01
1722518508905.jpg	S	N302W304, éclat calcédoine	-70.6559514	48.354838700000045	2024-08-01
1725628872092.jpg	SW	Ambiance	-70.6559367	48.354973299999998	2024-09-06
1725628884547.jpg	NW	Ambiance	-70.6559227	48.3549903	2024-09-06
1725636798170.jpg	W	N302W304, pierre rougis par le feu niv.2	-70.6557837	48.354896700000001	2024-09-07
1725636896523.jpg	SW	N302W304, QSE, IDEM DE PROCHE	-70.6559227	48.354974600000002	2024-09-07



1725642376856.jpg	W	N300 w304 niv.3	-70.6558875	48.3548849	2024-09-07
1725715153396.jpg	SE	Nouvelle aire de fouilles	-70.655885	48.35494829999999	2024-09-07
1725715191922.jpg	S	Environnement	-70.6558493	48.354949799999986	2024-09-07
1725715206844.jpg	SW	Ambiance	-70.6558364	48.35496599999999	2024-09-07
1725715937811.jpg	W	Ambiance	-70.6559509	48.35505890000002	2024-09-07
1725716006647.jpg	S	N300W304	-70.65595	48.355073333333365	2024-09-07
1725722335686.jpg	W	Niv.3, 0-10cm fin de fouille, n301 w303, n302 w303 et n302 w304	-70.6560279	48.35502309999998	2024-09-08
1725722416167.jpg	N	Idem	-70.6559698	48.354973099999995	2024-09-08
1725722437384.jpg	E	Ambiance et environnement	-70.65595499999999	48.35497000000001	2024-09-08
1725722454602.jpg	NE	Ambiance et environnement	-70.6559308	48.35493410000001	2024-09-08
1725722480515.jpg	W	Ambiance et environnement	(-70.6558959	48.3549821	2024-09-08
1725729266458.jpg	W	N30W304, Paroi W	-70.6558187	48.35499200000001	2024-09-08
1725730227147.jpg	W	N302W304, Paroi W	-70.6557651	48.3547844	2024-09-08
1725730266247.jpg	NW	N302W304, Coin NW	-70.6558202	48.354973599999994	2024-09-08
1725730343616.jpg	NW	N302W304, Coin NW	-70.6557373	48.35491600000003	2024-09-08
1725730423746.jpg	N	N302W304 et 302W303, Paroi N	-70.6558374	48.354941999999994	2024-09-08
1725730704954.jpg	W	Ambiance	-70.6558283	48.35493629999999	2024-09-08
1725730734503.jpg	W	Final W, 2024-09-07	-70.6558102	48.35494159999999	2024-09-08
1725801984095.jpg	SE	Ambiance	-70.6558038 48	48.354739300000006	2024-09-08
1725802004641.jpg	SE	Ambiance	(-70.65586666666667	48.35487833333332	2024-09-08
1725802038043.jpg	SE	Ambiance	-70.6559017	48.35492829999998	2024-09-08
1725804378644.jpg	E	N300W298, Niv.1	-70.6555146	48.35432110000002	2024-09-08
1725804571591.jpg	S	N299W297, Niv.1	-70.6561286	48.35456740000001	2024-09-08
1725804702977.jpg	S	N300W297, Niv.1	-70.6562121	48.354911000000044	2024-09-08
1725804970104.jpg	S	N301W298	-70.65594833333333	48.354881666666667	2024-09-08
1725805054430.jpg	SE	Ambiance	-70.655984	48.354891899999956	2024-09-08
1725806266303.jpg		Perle dans le N300W298, Surface Niv.1	-70.6558067	48.3549137	2024-09-08
1725816484629.jpg	N	Clou decoupé dans N300W298, QSE	-70.6559448	48.35498659999996	2024-09-09
1725887987043.jpg	N	N300W298, Q.SE, Pierre à fusil	-70.65581333333333	48.35481833333333	2024-09-09
1725888155195.jpg	N	Pierre à fusil	-70.655885	48.354901666666668	2024-09-09
1725894717376.jpg	N	N300W297 Quadrant NE, Contexte de la perle	-70.655885	48.354901666666668	2024-09-10
1725894827297.jpg	N	N300W297, Quadrant NE, Niv.1, Perle	-70.65583	48.35491830000001	2024-09-10
1725895107796.jpg	E	N300W297, QNE, Niv.1, Zoom sur la perle	-70.6557916	48.354906700000015	2024-09-10
1725978946962.jpg	E	N300W298, QNW, Niv.1 interface 2	-70.655815	48.354854999999986	2024-09-10
1725979013882.jpg	E	N300W298, QNE, Niv. 1 interface 2, Clou ?	-70.6557817	48.35483669999999	2024-09-10



1725992797403.jpg	S	Concentration d'os	-70.6558086	48.35480939999999	2024-09-11
1725992839379.jpg	W	Concentration d'os	-70.6557559	48.35491059999998	2024-09-11
1725992884869.jpg	NW	Concentration d'os	-70.6557491	48.354815299999956	2024-09-11
1725992954506.jpg	NW	Concentration d'os	-70.6557251	48.35484790000004	2024-09-11
1725993000047.jpg	NE	Pierre à fusil	-70.65581333333333	48.35509333333334	2024-09-11
1725993078142.jpg	E	Concentration d'os	-70.6556253	48.3548299	2024-09-11
1726065425533.jpg	E	N299W297, QNE	-70.6557698	48.3548816	2024-09-11
1726065515279.jpg	E	Concentration, Perle, Niv. 2 interface 1	-70.6557983	48.35491830000001	2024-09-11
1726066704808.jpg	S	Pierre a fusil chauffée, N300W297, QNE	-70.6556915	48.35482489999998	2024-09-11
1726078550590.jpg	E	Os, pierre à fusil, clou	-70.6555537	48.354960300000016	2024-09-12
1726078582765.jpg	N	os, pierre à fusil, clou	-70.6555825	48.35496599999999	2024-09-12
1726078601601.jpg	E	Os, pierre à fusil, clou, N300W297, QNW	-70.6555806	48.35496520000001	2024-09-12
1726247521003.jpg	E	niv.3	-70.655878	48.354783200000014	2024-09-14
1726247547979.jpg	SE	Ambiance et environnement	-70.6558658	48.354766900000016	2024-09-14
1726247584538.jpg	S	N300W297, N301W298, Niv.3	-70.6553687	48.354689500000006	2024-09-14
1726247723164.jpg	NW	Visite de Ségolène Vandavelde	-70.6557933	48.354854999999986	2024-09-14
1726247739856.jpg	NW	Ambiance	-70.6557922	48.35476700000001	2024-09-14
1726337572687.jpg	S	aire est, niv. 3	-70.6557619	48.3547772	2024-09-15
1726337594773.jpg	E	Idem	-70.6557208	48.354774599999985	2024-09-15
1726337605022.jpg	E	Idem	-70.6557169	48.35477950000001	2024-09-15
1726337623546.jpg	W	Idem	-70.6557368	48.35478230000004	2024-09-15
1726337955519.jpg	W	Paroi ouest N301W297 QSE et N300W297 QNE	-70.6556672	48.354500299999984	2024-09-15
1726338019409.jpg	W	Idem	-70.655638	48.354663399999964	2024-09-15
1726338033976.jpg		Ambiance	-70.65560333333333	48.35478333333333	2024-09-15
1726407171912.jpg	S	N299W297, Paroi Sud	-70.6558665	48.3549007	2024-09-15
1726407220744.jpg	S	Idem	-70.656295	48.355320000000006	2024-09-15
1726407240396.jpg	S	N299W297, Paroi Sud	-70.6560283	48.355088300000006	2024-09-15
1726408599618.jpg	E	Fermeture du site	-70.65574	48.354822600000034	2024-09-15
1726408675836.jpg	NW	Décollage du drone	-70.6558123	48.354865099999984	2024-09-15
1726408686488.jpg	S	Ambiance	-70.6558083	48.354866699999974	2024-09-15
1726408699030.jpg	SW	Site fermé	-70.6558068	48.3548624	2024-09-15

Annexe 2 : photo

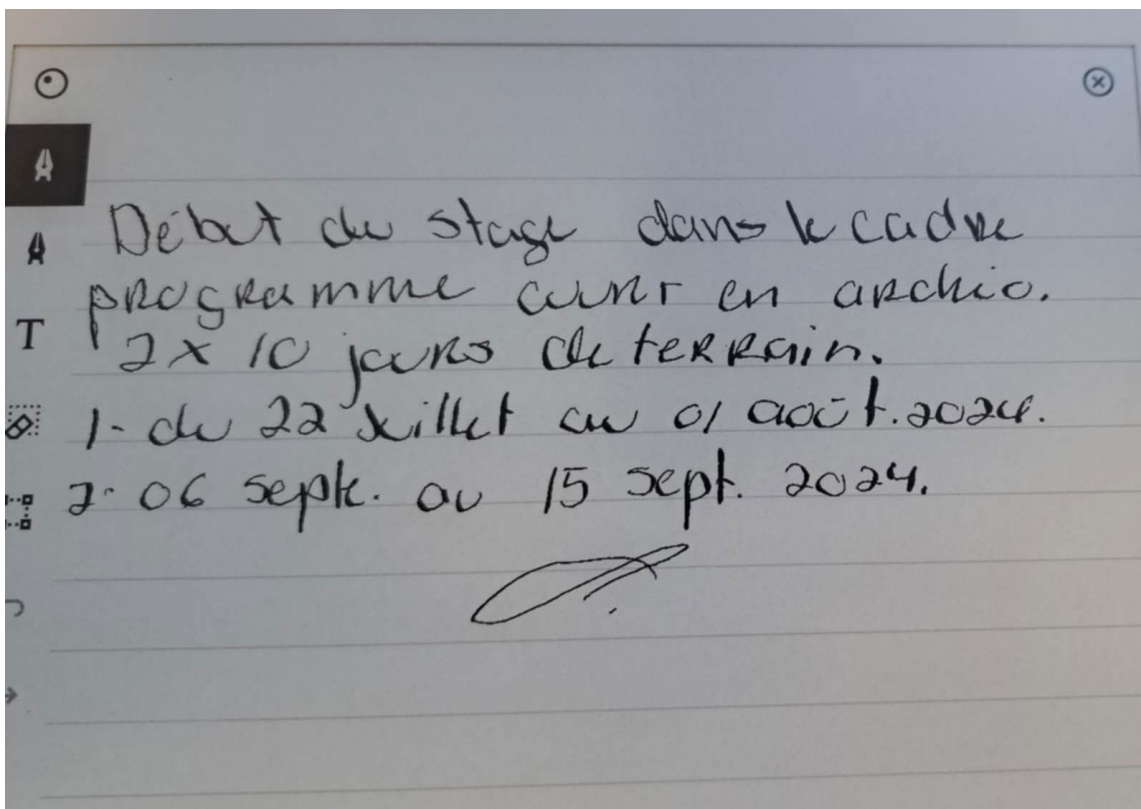




Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024



Annexe 3 : notes de terrain



A
A
T
Note de terrain
27 juillet 2024

Préparation du terrain.
Rode de Métal, difficile à
traverser. La Forêt a repris
son cerne pendant les dernières
années sans faille sur le site.

J'ai décidé d'avoir les mètres
N300 W304, N301 W303, N302 W303
et N302 W304.

Le but étant d'aller vérifier
vers l'ouest la possibilité de
trouver une aine de combustion
à côté du N301 W302 faillé en
2014 où il y avait une concentration
d'os avec.

○
A soue 1 Anse à la croix.
22 juillet 2024. DcEp-5b.
A Assistante Isabelle Veillette
T aussi membre de la communauté
attikamek.
4 étudiants / 7 inscrits.
← 1 désistement = Christina.
→ Martha - Karine présente au 2^e stage
Atisoke arrive vendredi, 25 juillet
ne vient pas finalement
Présent : Réginald, Magalie,
Sélimane, Claudia.
Nous avons installé un pont
de fortune pour traverser la
Rivière à la croix.
- Débroussaillage du sentier
menant à DcEp-5b

N302 W304 1sa
1sa NW et SW
T Rien dans son humus

N302 W303
1 éclats de Cretze dans humus
NE.

Dans les mètres N302 W303 et
N301 W303 il ya du sable
de Remblai des Grèves 2014
dans les G. E

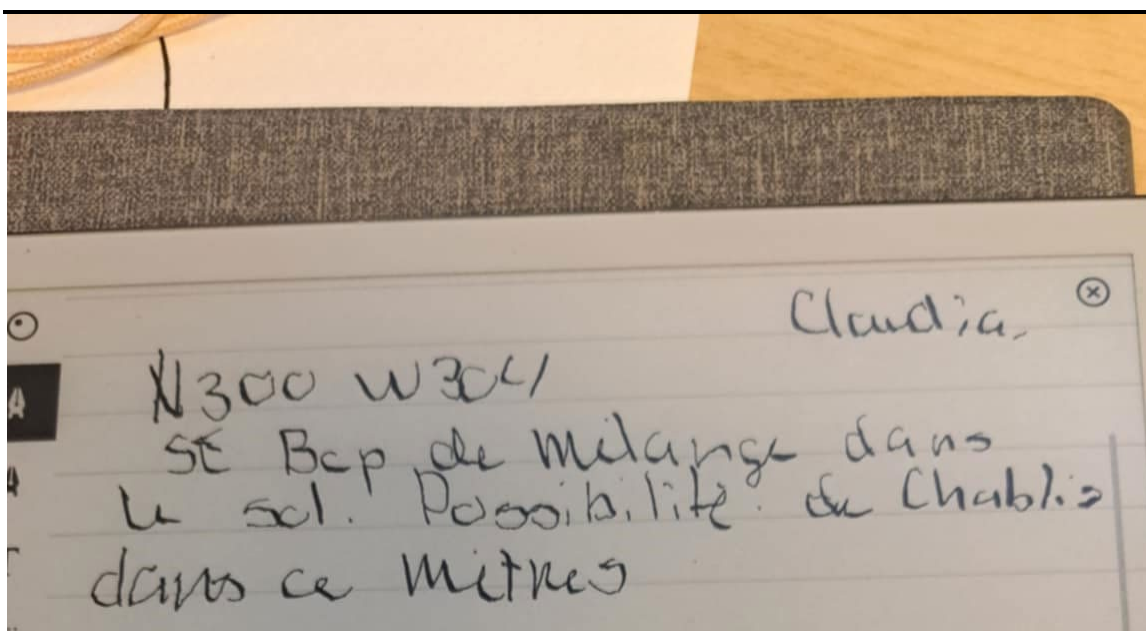
Econce de sorbier.
Riches contenu la grippe
ou brachite.

Les vestiges
N301 W303 Mag.
NE - p. éclats niv. 1
Quartz,
1 calce?
1 cuivre. (perdre par 100).

N301 W303 Sélicum.
Q. DE et SW
1 éclats dans chaque

N300 W304 Reg.
NE 1 éclats en Quartzit.

Claudia,
N300 W304
SE Bep de Milange dans
le sol. Possibilité de Chablis



No.	Date	Page
No.	Date	Page
	St. Félix 2024	
	Stage archéol. Att.	
	1/2 (nick dans le rempart kabyle)	
	le niv. 1 des m. à l'extérieur	
	le 29 juillet 2024	
	Le 30 juillet entre le	
	niv. 2	
	le sol différencie	
	dans le m. N300 W303	
	un sol meuble avec petit	
	caillou. On dit qu'il y a	
	du sable de plage.	
	Les attikamucks: Du sable	
	pour faire cuire du la	
	Bannière.	
	Niannons, dans le m. N300 W303	
	Nous avons trouvé un éclat de chert	
	en danger de conservation	
	très gros pas caractérisé	

No.....	Date.....	Page.....
se trouvait dans le Q.5E. Rien indiqué entre cette zone et celle de la coupe.		
Nous avons terminé les 4 mètres ouverts en direction du nord.		
N300 W304, N301 W303 N302 W303, et N302 W304		
les stratifiés N300 W304 présentent un charbon dans le NW et stratifié type de la phase 5.		
N302 W303 et N302 W304 Présentent nord.		
Dans le coin nord-est. il y a un humus déblé en coupe avec sable entre les deux.		
Le niveau de la coupe est très évident dans l'ouest N des deux m.		
Nous en séparons deux. vers l'est.		
Nous avons ouvert les m. N300 W298, N300 W299 N301 W298 et N299 W297		
Une paroi blanche est visible du N300 W298 à NW à la surface de l'humus.		
Une concentration de sable dans l'humus est visible au centre des Q. NE et NW du N300 W297 et W298. SE et SW du N300 W297.		

Intervention archéologique sur la station B du site DcEp-5 de l'Anse-à-la-Croix, UQAC 2024

RioTinto

UQAC
Université du Québec
à Chicoutimi

Rapport de surveillance archéologique du site DcEx-1
Programme de Stabilisation des Berges du Lac-Saint-Jean
Municipalité de Chambord



Noémie Plourde, Jany-Claude Bouchard et Érik Langevin
Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO)
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
Permis no. 24-UQAC-01

Juillet 2024

Rapport de surveillance archéologique

Programme de Stabilisation des Berges du Lac-Saint-Jean

Municipalité de Chambord

Rapport réalisé par
Noémie Plourde, Jany-Claude Bouchard et
Érik Langevin

Permis de recherche archéologique au Québec : 24-UQAC-01
Titulaire du permis de recherche archéologique : Noémie Plourde

Municipalité de Chambord
1526 rue Principale,
Chambord,
QC G0W 1G0

Juillet 2024

Sommaire

Le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) s'est vu confier par Rio Tinto le mandat de procéder à la surveillance archéologique des travaux de réfection du muret de bois suivit d'une opération d'empierrement sur le site DcEx-1 à Chambord, dans le cadre du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean. La surveillance fut réalisée du 08 au 11 avril 2024.

La zone d'étude couvre une superficie approximative de 23 mètres de longueur par trois mètres de large. Elle se situe en bordure du lac Saint-Jean, le long de la rivière Métabetchouane, dans le secteur de Pointe-aux-Trembles, municipalité de Chambord à l'intérieur de la MRC du Domaine-du-Roy.

Le déplacement accidentel du muret protecteur et l'érosion d'une portion du site DcEx-1 qui a suivi nécessitait une intervention d'urgence de la part du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto en collaboration avec les archéologues de l'UQAC. Suite aux pourparlers avec le ministère de la Culture et des Communications (MCCQ), il fut convenu d'ajuster et de réinstaller temporairement le muret de protection en 2023, le temps qu'une action plus pérenne soit étudiée. La réfection du muret de protection suivit d'une opération d'empierrement s'est effectuée en avril 2024 sous une surveillance archéologique.

Table des matières

Sommaire	I
Équipe de réalisation.....	V
1. Introduction.....	1
2. Localisation générale	2
3. Méthodologie	4
4. Description environnementale	8
4.1 La paléogéographie (tirée de Plourde 2022)	8
4.2 Paléoécologie régionale (inspirée de Plourde et Langevin 2017)	13
4.3 Rivière Métabetchouane et bassin versant	13
5. Occupation humaine	15
5.1 La paléohistoire du Lac-Saint-Jean	15
5.2 Paléohistoire du secteur à l'étude.....	17
6. État des connaissances archéologiques	27
7. Résultat de l'intervention archéologique	32
8. Conclusion et recommandation.....	37
Bibliographie.....	38
Annexe 1 : catalogue photo.....	42
Annexe 2 : photo	43
Annexe 3 : note de terrain	44
Annexe 4 : Limite du site classé	45

Liste des figures

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (source de la carte : MCCQ. MERN, Openstreet map, Forêt ouverte. Gouv. QC. Proj. MTM 6, LHASO 2024).....	3
Figure 2 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Source : Leduc 2016, p. 135)..	11
Figure 3 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvioglaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres. (Source : Leduc 2016, p. 48).....	12
Figure 4 : extrait d'un plan d'arpentage, Pierre-Alexis Tremblay, 1855. (Source : Greffe en ligne, PL04M004_C).....	21
Figure 5 : Carte de 1872 d'Horace Dumais, village de Métabetchouan. (Source : Arpentage des terres du domaine de l'État et des Frontières du Québec, https://appli.mern.gouv.qc.ca).	22
Figure 6 : Description officielle de la municipalité de Saint-Louis-de-Chambord. (Source : F.X. Lemieux, Limite des territoires administratifs, https://appli.mern.gouv.qc.ca).	23
Figure 7 : Photo aérienne de 1926 montrant la Pointe-aux-Trembles sans bâtiments (en bas à droite) . (Source Géoctopus, 2023, http://www.geoctopus.com/)	24
Figure 8 : Photo aérienne de Pointe-aux-Trembles en 1947 sans bâtiment. (Source : Géoctopus 2023, http://www.geoctopus.com).....	25
Figure 9 : Distribution des sites archéologiques sur la rivière Métabetchouane. (Source : Langevin 2020)	29
Figure 10 : Distribution des sites archéologiques en périphérie et à l'intérieur du projet à l'étude.	30
Figure 11 : Carte de distribution des vestiges localisés sur le site DcEx-5 et DcEx-6. (Source : Quesnel 1990).	31
Figure 12 : Surveillance archéologique à l'intérieur des limites du site classé DcEx-1 (source de la carte : MCCQ. MERN, Forêt ouverte. Gouv. QC. Proj. MTM 6, LHASO 2024).	33
Figure 13 : Installation du muret de bois pour protéger le site DcEx-1 de l'érosion.....	34
Figure 14 : Les légères perturbations laissées par les travaux de réfection.	35
Figure 15 : Mise en état du site après les travaux de réfection.	36

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique.....	1
Tableau 2 : Ventilation des données écologiques, projet de surveillance archéologique du site DcEx-1.....	8
Tableau 3 : Sites archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Métabetchouane. (Source : Langevin 2020).....	28

Équipe de réalisation

Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental

Université du Québec à Chicoutimi

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet, édition
Noémie Plourde	Archéologue, chargée de terrain et rédaction
Jany-Claude Bouchard	Archéologue Assistante

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de la surveillance archéologique des travaux d’entretien effectués au printemps 2024 sur le site DcEx-1 à Chambord dans le cadre du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean.

Afin de s’assurer de l’état des lieux en termes d’intégrité et, deuxio, veiller à ce que le site DcEx-1 ne soit pas perturbé par les travaux d’entretien, les archéologues ont procédé à une surveillance des travaux de la réfection du muret de protection suivit d’une opération d’empierrement. Si des découvertes archéologiques subvenaient, les archéologues devaient s’assurer de colliger les données nécessaires. Au cours de l’intervention, ils devaient également documenter l’activité par la prise de photos, de relevés GPS, noter la stratigraphie, etc.

Cette surveillance archéologique, réalisée du 8 avril au 11 avril 2024, s’inscrit dans le cadre de l’application de la Loi sur le Patrimoine culturel et de la Loi sur le Développement durable afin de protéger le patrimoine archéologique du Québec.

Projet	Municipalité	MRC	Type d’intervention	Résultat
Stabilisation des berges	Chambord	MRC du Domaine-du-Roy	Surveillance	Négatif

Tableau 1 : Sommaire de l’intervention archéologique.

2. Localisation générale

Le site classé DcEx-1 se situe à la Pointe-aux-Tremble sur la rive ouest de la rivière Métabetchouane. Dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le site de l'ancien poste de traite fondé en 1676 se situe dans la MRC du Domaine-du-Roy (municipalité de Chambord), à la jonction de la MRC Lac-Saint-Jean-Est (municipalité de Desbiens) (figure 1).



Figure 1 : Localisation de la zone d'étude (source de la carte : MCCQ, MERN, Openstreet map, Forêt ouverte, Gouv. QC, Proj. MTM 6, LHASO 2024).

3. Méthodologie

La méthodologie prescrite est la suivante:

- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques préhistoriques et historiques connus, à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-canadienne qu'amérindienne, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un ou plusieurs rapports d'inventaires archéologiques;
- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires concernant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.

3.1 Technique de surveillance

La surveillance archéologique est une mesure qui doit demeurer exceptionnelle en raison des contraintes que ce type d'intervention impose au déroulement d'un chantier et des coûts qui peuvent en résulter. Bien que l'approche préventive préalable au déroulement des travaux soit préférable, certains projets possèdent des caractéristiques ne permettant pas la réalisation d'expertises archéologiques préventives. Lorsqu'un prestataire de services se voit confier un mandat de surveillance archéologique, il doit prévoir un plan de travail permettant aux travaux de demeurer le plus fluide possible. Il doit alors circonscrire au maximum le secteur d'intervention et doit appliquer une méthodologie limitant les temps d'arrêt des chantiers, le tout en conformité avec les exigences de la LPC.

En tout temps, le plan de travail proposé doit prendre en compte les contraintes de l'entrepreneur responsable du chantier et proposer des solutions adaptées à celles-ci. La méthodologie proposée par un prestataire de services doit favoriser une surveillance de

courte durée dans la mesure où il est possible d'arrimer la solution au programme de l'entrepreneur responsable.

Enfin, toute recommandation émise doit favoriser les solutions préventives pouvant être mises en œuvre avant les travaux.

3.2 Découverte de biens et de sites archéologiques :

Advenant la mise au jour de biens sur des sites archéologiques situés à l'intérieur des limites du projet il fut entendu avec le chargé d'activité que :

- le promoteur serait aussitôt avisé de la découverte par le chargé de projet du prestataire de service;
- que les vestiges mis au jour seraient dûment identifiés et localisés;
- le prestataire de services doit procéder à l'évaluation qualitative et quantitative de toute découverte de biens ou de sites archéologiques :
 - a) Le prestataire de services doit transmettre, les coordonnées géographiques de tout bien ou site archéologique susceptible d'être impacté par les travaux;
 - b) L'évaluation qualitative et quantitative doit permettre au prestataire de services de déterminer s'il est en présence d'un site archéologique;
 - c) Nonobstant la conclusion de l'évaluation, le prestataire de services doit justifier ses interprétations et recommandations;
 - d) Le prestataire de services doit transmettre, suivant la fin de l'intervention, la superficie estimée de la dispersion des biens mis au jour lors de l'intervention, qu'il soit ou non en présence d'un site archéologique.
- suivant leur découverte, le dégagement des biens archéologiques mobiliers ou immobiliers doit se faire manuellement, à la truelle. Toute autre méthodologie doit être prévue au devis ou au programme de travail.

- les données prélevées lors de l'intervention doivent permettre de produire une estimation détaillée de la découverte et des coûts d'application des recommandations et mesures d'atténuation émises, ce qui comprend au moins les éléments suivants :

- a) Estimation de la superficie du site;
- b) Estimation du nombre, de la superficie et de la profondeur des aires d'occupation;
- c) Estimation du volume en m³ de l'ensemble des niveaux d'occupation;
- d) Estimation du nombre d'artefacts;
- e) Description des structures observées;
- f) Estimation de la dimension des structures;
- h) Nature des expertises requises pour la suite;
- i) Évaluation et description des contraintes techniques prévisibles.

3.3 Laboratoire

En laboratoire, les actions suivantes sont entreprises :

- Les biens archéologiques recueillis seront lavés, nettoyés et emballés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;
- Les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) seront traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'emballage;
- Tous les outils et fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période préhistorique et les biens archéologiques de la période historique seront identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet;
- L'identification préliminaire de la matière première sera effectuée, ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et des éclats de la période préhistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;

- Les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs seront reportés au rapport sous forme de tableau, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;
- Un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés sera produit.

4. Description environnementale

Le secteur à l'étude se situe dans la région écologique de la plaine du Lac-Saint-Jean. Cette région suit le pourtour du Lac-Saint-Jean et elle s'étend surtout au nord-est. La rivière Métabetchouane se retrouve au cœur de cette région. Il se trouve dans une zone de végétation tempérée nordique dont le domaine bioclimatique est la sapinière à bouleaux jaunes (Blouin et Berger 2008).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Surveillance archéologique DcEx-1	4e Plaine du Lac-Saint-Jean et du Saguenay	60 Plaine du Lac	60P007 Métabetchouane	Blouin et Berger ; 2008

Tableau 2 : Ventilation des données écologiques, projet de surveillance archéologique du site DcEx-1.

4.1 La paléogéographie (tirée de Plourde 2022)

La dernière période glaciaire est connue au Québec sous le nom du Wisconsinien supérieur. Localement, cet épisode glaciaire est, entre autres, marqué par la présence simultanée de « l'Inlandsis Laurentidien et de calottes glaciaires régionales dans la région du Golfe du Saint-Laurent » (Houde-Poirier 2014, p.6). À son extension maximale, autour de 18 000 AA, l'Inlandsis Laurentidien était formé de trois « dômes coalescents » qui couvraient une majorité du territoire québécois ainsi qu'une partie du Canada et des États-Unis (Leduc 2016, p.140). Seuls quelques sommets pointaient au-dessus de cette énorme mer de glace qui pouvait atteindre jusqu'à trois kilomètres d'épaisseur (Leduc 2016, p.140).

Suivant son extension optimale, on assiste à un réchauffement climatique à l'échelle globale. L'immense étendue de glace qu'est l'Inlandsis Laurentidien entame alors son lent retrait vers le nord jusqu'à sa disparition complète lors de l'Holocène, vers 6000 A.A. (Leduc 2016, p.142) (figure 3). Au Québec, le retrait de l'Inlandsis Laurentidien franchit la région du lac Mégantic autour de 13 000 AA pour atteindre la rive sud du Saint-Laurent autour de 12 700 A.A. (Leduc 2016, p.142). Vers 12 000 A.A., la marge inférieure de l'Inlandsis se situait le long de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent. Un millénaire plus tard, le front se situait au sud-est de la réserve faunique des Laurentides et à l'extrémité est de l'embouchure de la rivière Saguenay. Vers 10 000 A.A., l'Inlandsis ne couvrait plus que la partie nord-ouest du lac Saint-Jean (Langevin 2020).

La cartographie des dépôts meubles du Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que le retrait glaciaire de la région se serait effectué selon trois séquences distinctes (Leduc 2016). La première période se situe entre 10 500 AA et 10 000 AA (Leduc 2016, p.146). Cet épisode est marqué par une accélération du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Alors que le front du glacier atteint le sud-est du territoire, le sud du Lac-Saint-Jean a dû attendre que le front du glacier atteigne le lac des Commissaires avant que ne commence sa déglaciation. (Leduc 2016, p147). Quant au territoire qui se trouve au nord de la rivière Saguenay, ce sont les hauts sommets des monts Valin qui vont être tout d'abord être libérés en premier du manteau de glace. L'Inlandsis effectue alors son retrait en direction nord-ouest.

Autour de 10 000 ans, les parcelles des basses terres fraîchement libérées des glaces sont submergées par la mer de Laflamme. Cette dernière commence même à s'étendre graduellement à tout le fjord du Saguenay. Les deltas glaciomarins révèlent que la mer de Laflamme atteint l'altitude maximum de 137 m dans la région de Petit-Saguenay, 166 m dans la vallée de la rivière Sainte-Marguerite et de 168 m près de la Baie des Ha! Ha! (Leduc 2016, p.150). C'est également le début de la seconde séquence qui se situe, toujours selon Leduc, entre 10 000 et 9 600 A.A. Cette 2^e période est notamment caractérisée par le retrait de « la marge glaciaire des hautes terres au sud du Lac-Saint-Jean ». C'est également à cette période que se forment certains kames comme celle de Desbiens.

La 3^e et dernière période identifiée par Leduc est celle de 9 600 à 8 500 A.A. proposée comme séquence finale de la déglaciation. En somme, c'est la disparition de cette immense étendue de glace du territoire du Saguenay Lac-Saint-Jean dans un mouvement nord-ouest et nord, nord-ouest. Alors qu'autour de 9 600 A.A. l'altitude maximale de la mer de Laflamme atteignait 170 m près de Bagotville et 190 m près du village de l'Ascension, son altitude maximale atteignit 216 m au nord du territoire suite à la phase finale du retrait de l'Inlandsis Laurentidien. Autour de 6000 A.A., les glaces ne couvrent plus que 70 000 km² de l'Ungava et on remarque une hausse de température de 1 à 2° de plus lors de la saison estivale comparativement à aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche dominent la flore du Québec méridionale tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est (Richard et Grondin

2009). On dénombrerait également beaucoup plus de bouleaux blancs dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

La fonte des glaciers est la cause de nombreux phénomènes naturels dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, le mouvement des avancées et des reculs des glaces a grandement contribué à façonner le paysage actuel en surcreusant les vallées (Plourde, Langevin et Piédalue 2018). L'important volume d'eau qu'a provoqué la fonte a favorisé l'apport de divers dépôts de sédiments qui se sont étendus en plaine d'épandage à maints endroits sur la région. Le socle rocheux en bordure des basses terres (Hydro-Québec 2002), ainsi que les chutes de la rivière Ouiatchouan qui présentent une dénivellation de 72 m, ne sont que quelques-uns des témoignages de la couverture de glace qui a longtemps recouvert la région (figure 4).

De la fonte de l'Inlandsis résulte également un réseau hydrographique qui va évoluer dans le temps et l'espace. De nombreux lacs et rivières formés lors du retrait vont disparaître au fil du temps. On assiste alors à des modifications profondes du réseau hydrographique.

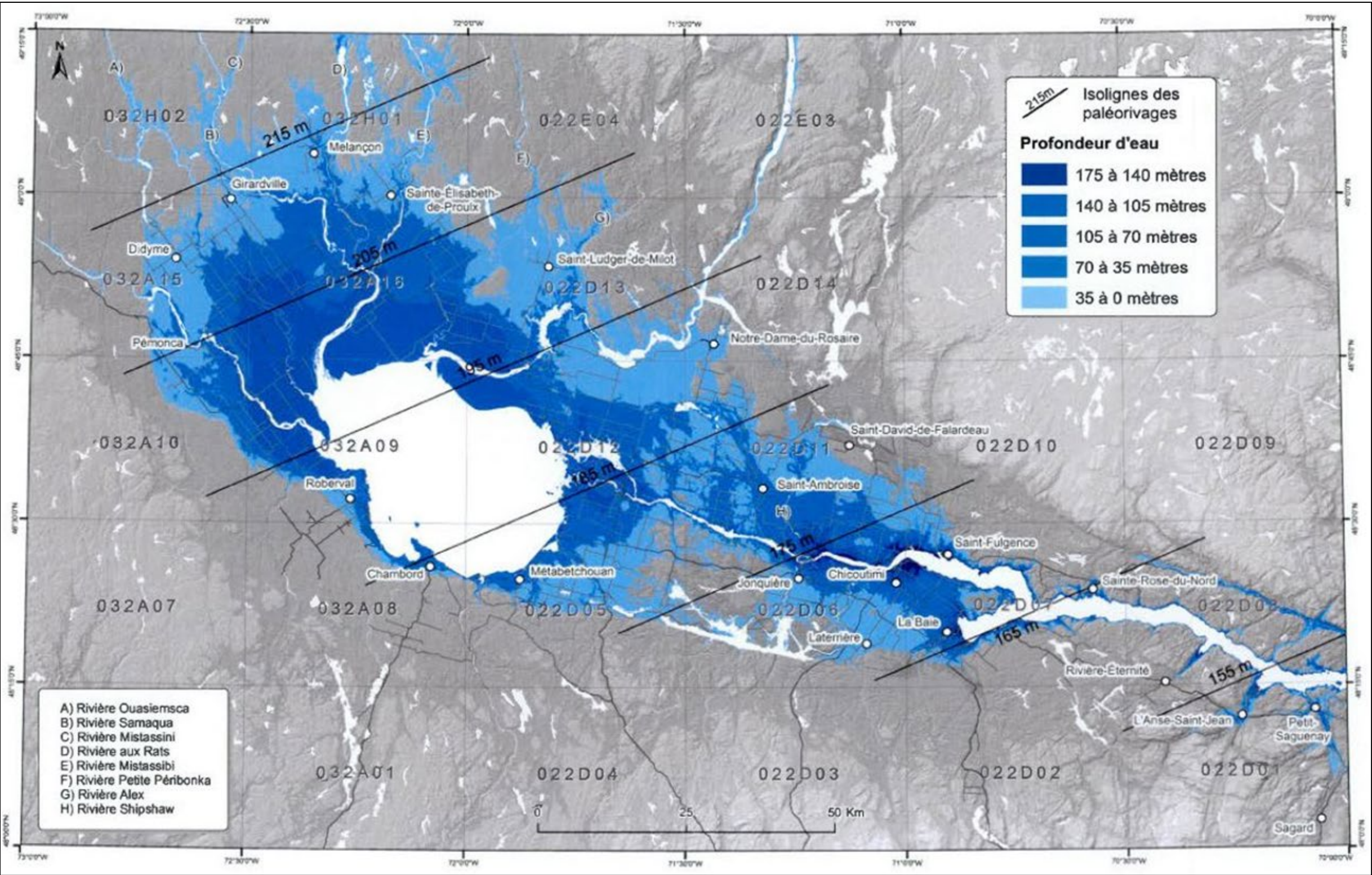


Figure 2 : Étendue maximale, profondeur et isobases des paléorivages de la Mer de Laflamme dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Source : Leduc 2016, p. 135)

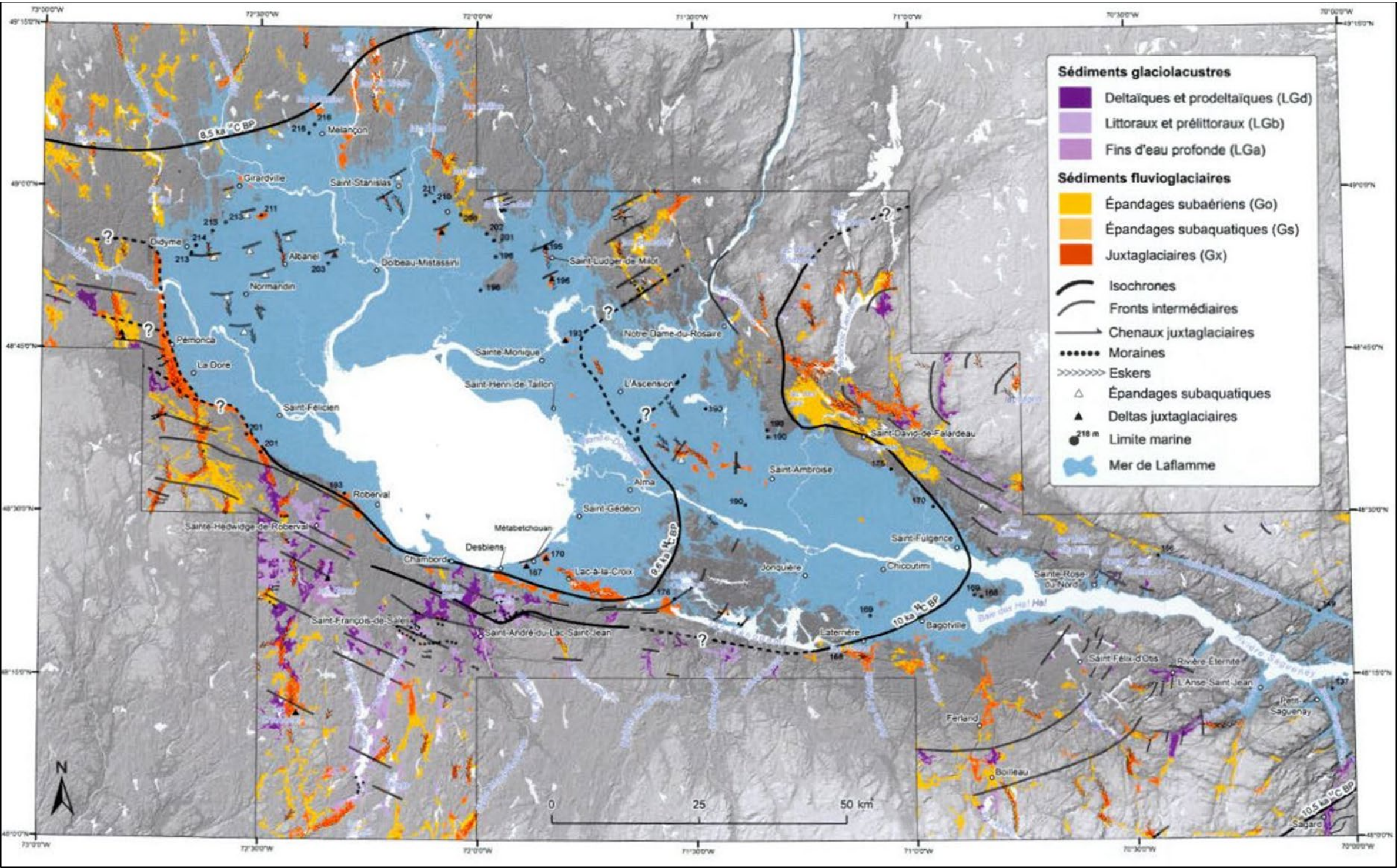


Figure 3 : Schéma de la déglaciation du Saguenay-Lac-Saint-Jean, répartition de séquences fluvio-glaciaires superficielles et enfouies et des sédiments glaciolacustres. (Source : Leduc 2016, p. 48)

4.2 Paléoécologie régionale (inspirée de Plourde et Langevin 2017)

Dès le début du VIII^e millénaire, le processus du recul glaciaire s'accélère à certains endroits, alors que le couvert végétal demeure à peu près le même aux endroits où l'altitude annule les acquis du réchauffement climatique. En périphérie des lacs Malbaie et Jacques-Cartier, la toundra prédomine jusqu'aux environs de 8000 A.A. La taïga qui ne cessera de se restreindre depuis lors prendra la relève.

Au nord, en périphérie du lac Kénogami, le milieu du VIII^e millénaire est marqué par le développement rapide d'une sapinière à bouleaux blancs qui, peut-être en raison d'un abaissement temporaire des températures, céda rapidement la place à une pessière fermée qui va perdurer pendant plus d'un millénaire, entre 6800 et 5400 A.A. À cette pessière succéda progressivement le couvert forestier moderne, c'est-à-dire une sapinière à bouleau jaune (Richard 1977)

Pour l'essentiel, les conditions climatiques actuelles auraient donc prévalu au cours des 5000 dernières années. En conséquence, les populations humaines qui ont exploité les ressources de la zone d'étude ont dû organiser leur rythme de déplacement et d'exploitation en regard de conditions saisonnières. Les températures moyennes annuelles du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont de 2.2°C pour le secteur de Chicoutimi et de 1.1°C à l'ouest, non loin de Chibougamau. De plus, le lac Saint-Jean paraît jouer un rôle sur la diminution des écarts thermiques moyens de l'été. En conséquence, par rapport aux espaces de même latitude, elle a l'apparence d'une oasis qui a pu jouer un rôle d'attraction vis-à-vis plusieurs groupes des Premières Nations (Murray 1888; Nixon 1828).

4.3 Rivière Métabetchouane et bassin versant

D'une longueur de 170 km, la rivière Métabetchouane prend sa source dans la réserve faunique des Laurentides et termine sa course dans le lac Saint-Jean. C'est ainsi le plus important affluent méridional du lac Saint-Jean (MNRF 2021). Non loin de sa source, on retrouve celle de la rivière Jacques-Cartier, ce qui aurait pu permettre à d'éventuels utilisateurs de passer d'une rivière à l'autre. De plus, son parcours l'amène à effleurer des cours d'eau qui donnent accès au bassin hydrographique du Saint-Maurice, qui à son tour

est un axe de circulation majeur au moment de la période de contact (Langevin et Girard 2000). De plus, la sous-zone de la rivière Métabetchouane comprend 2500 lacs sur son territoire (OBV Lac-Saint-Jean 2014).

5. Occupation humaine

5.1 La paléohistoire du Lac-Saint-Jean

Sur la base des données actuelles, la présence humaine au lac Saint-Jean remonterait à environ 5000 ans (Langevin et Plourde 2017). La pénétration vers le lac Saint-Jean se serait faite à partir de la région du lac Champlain en empruntant la rivière Saint-Maurice via les rivières Ouiatchouan et Métabetchouane.

Occupation/fréquentation 5000 à 3000 AA. (tirée de Langevin et Plourde 2017)

D'après l'état actuel des connaissances, les plus vieilles occupations sur le territoire se trouvent majoritairement à l'est du lac Saint-Jean, soit aux entrées de la Petite et de la Grande Décharge. Toutefois, l'occupation ne se fait pas exclusivement que dans cette partie du territoire : « ... des indices de leur présence ont été notés le long de la rivière Ticouapé (à l'ouest du lac Saint-Jean), sur les berges du lac des commissaires (au sud du Lac), à l'extrémité est du lac Kénogami et depuis peu, à l'intérieur même des limites de la communauté de Mashteuiatsh » (Plourde, Langevin et Piédalue 2018, p.31).

En tout, il est question de 53 gisements archéologiques qui, dans la région du lac Saint-Jean, pourraient témoigner de la période de l'archaïque supérieur. Parmi tous ces sites, très peu ont fait l'objet de fouilles complètes et de datations radiochronologiques. En grande majorité, ils ont été identifiés sur la base de témoins diagnostiques comme les pointes de projectiles. Le seul site fouillé est DjEt-1, qui se trouve sur le cours moyen de la rivière Péribonka. Une datation radiocarbone de ce site témoigne d'une occupation environnant 3300 AA.

Lors de la phase finale de la période archaïque, les indices d'occupations se font plus nombreux. Même si on remarque la même tendance qui prévalait pendant les derniers millénaires, c'est-à-dire que les indices se font beaucoup plus nombreux sur les sites à l'est, il y a tout de même la présence de vestiges à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka. Ces occupations démontrent qu'il y a un ancrage progressif sur le réseau hydrographique de la région. De plus, l'usage plus marqué pour les matières premières locales, voire régionales, vient appuyer ce constat.

Occupation/fréquentation 3000 à 450 AA. (tirée de Langevin 2020)

Le début de cette période dénommée sylvicole par les archéologues témoigne d'une intensification de l'occupation du territoire par les Premières Nations. C'est à ce moment, au cours du dernier millénaire, que les groupes de la vallée du Saint-Laurent firent leurs premiers essais agraires. Cette nouvelle économie ne devait jamais s'implanter au lac Saint-Jean.

Bien avant ce moment, vers 2500 A.A., la poterie, matériel courant dans les sites archéologiques de la région de Montréal, se retrouve à l'occasion dans les assemblages archéologiques régionaux, soulignant ainsi de la vastitude des réseaux de circulation des biens à l'échelle du nord-est de l'Amérique du Nord. Quoiqu'occasionnellement présente dans les assemblages du SLSJ et toujours en petite quantité, la céramique demeura, tout au cours du Sylvicole, un produit d'importation. Certains changements vont tout de même se faire sentir, notamment via les cycles de transhumance des groupes locaux. Certains sites comme ceux de la Petite et la Grande Décharge vont se déplacer aux embouchures des rivières Ouiatchouan et Métabetchouane.

D'autre part, on remarque que l'occupation vers l'intérieur des terres s'intensifie au courant de la période. « Des lacs peu ou jamais occupés jusqu'alors verront leurs ressources exploitées, vraisemblablement au cours de la saison hivernale. Dans la même foulée, la calcédoine et le quartz, matières premières locales de qualité discutable, prennent largement le pas sur le quartzite des lacs Mistassini/Albanel réduit, au moment du contact, à un matériel de taille marginal dans les assemblages. Les groupes autochtones se régionalisent plus que jamais et de nouveaux liens privilégiant les contacts par l'ouest et le nord se mettent en place. Ces liens perdurèrent jusqu'à la période du Contact et même au-delà. » (Plourde, Langevin et Piedalue, 2018, p.33-34)

Protohistoire régionale (tirée de Langevin 2020)

Les premiers échanges entre Européens et membres des Premières Nations ne se firent pas dans la région avant le début du XVII^e siècle. En conséquence, le mode de vie des

populations autochtones du lac Saint Jean ne sera pas affecté avant le milieu du XVII^e siècle si ce n'est des objets européens qui circulent sur le territoire entre la première moitié du XVI^e siècle et le début du XVII^e.

Ce n'est qu'à partir des années 1640 que les premières incursions des missionnaires vont mettre fin à l'occupation unilatérale du territoire saguenéen par les Premières Nations. Dès lors, les Premières Nations régionales vont progressivement être soumises à une politique d'acculturation dont les motivations étaient à la fois politiques, apostoliques et économiques. La multiplication des échanges entre les mondes autochtone et occidental va causer un impact important sur le mode de vie des Pekuakamiulnuatsh, allant même jusqu'à la désorganisation presque totale des structures traditionnelles. C'est sans compter les nombreuses épidémies qui frappèrent de plein fouet les Premières Nations, causant presque une disparition totale des populations régionales à la fin du XVII^e siècle (Langevin 2020).

5.2 Paléohistoire du secteur à l'étude

Paléohistoire

Les sites à composante paléohistorique de la rivière Métabetchouane sont encore aujourd'hui difficiles à rattacher aux périodes les plus anciennes de l'occupation du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pourtant, à l'Archaique récent (6000 A.A- 3000A.A), les sites se multiplient dans la région. On retrouve des vestiges qui témoignent de cette période au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka. Les données archéologiques indiquent que c'est en provenance du sud-ouest que les influences culturelles se font le plus sentir. Par exemple, les rivières aux Iroquois et de la Ouiatchouaniche ont pu servir de voies de transit entre les régions.

Concernant la rivière Métabetchouane, les données ne sont pas claires. Les sites situés à son embouchure révèlent quelques objets épars qui ne permettent pas une explication précise de l'occupation ancienne (Langevin et autres 2001). Prenons l'exemple du site DcEx-5, qui malgré les 4270 artefacts recueillis ne compterait qu'un seul objet, un grattoir, qui peut-être, pourrait témoigner d'une occupation aussi ancienne (Langevin 2020). La Métabetchouane est une rivière difficilement navigable sur de longues distances et ne

communiquer qu'indirectement avec les autres axes de circulation majeurs comme la rivière Saint-Maurice. En ce sens, il se peut que la rivière Métabetchouane n'ait pas été exploitée intensément lors de la période Archaïque.

Il fallut attendre une certaine forme de régionalisation avant de voir la rivière Métabetchouane occupée plus intensément.

« Même si l'apparition de la poterie (entre -500 et 800 A.D) suivie de près par les premiers essais d'utilisation de plantes domestiquées dans la vallée du Saint-Laurent, ne devaient pas affecter au quotidien le mode de vie des populations du subarctique oriental, il semble bien que des changements se produisent au niveau du schème d'établissement. Jamais les Amérindiens du Lac-Saint-Jean n'adopteront l'agriculture, pas plus qu'ils ne deviendront sédentaires. Cependant, les développements qui affectent les groupes du sud semblent avoir une influence sur les Amérindiens du centre qui réduisent leur cycle de transhumance et déplacent leurs camps estivaux des deux décharges vers les embouchures des rivières Ouiatchouan et Métabetchouane. » (Langevin, 2000a)

C'est au sud-ouest du lac Saint-Jean, entre les rivières Métabetchouane et Ashuapmushuan que les vestiges associés à la période du Sylvicole (3000 A.A – 500 A.A) sont les plus nombreux. On estime que ces deux endroits ont été des pôles d'activités importants tout au cours de la paléohistoire et particulièrement pendant la période de contact. La rivière Métabetchouane le devient tout particulièrement pendant le Sylvicole supérieur (1000 A.A- 500 A.A) (Langevin et autres 1996 et 2001; Quesnel 1990). En effet, les sites DcEx-1 et DcEx-9 témoignent de cette affluence. Les fouilles effectuées à l'été 2000 viennent corroborer cette hypothèse, soit une occupation de la rivière Métabetchouane remontant au XV^e siècle de notre ère. Les motifs qui ont poussé les populations à occuper les lieux ne sont toutefois pas clairs. La poterie et les matières premières lithiques découvertes sur le site DcEx-1 sont les seules preuves matérielles démontrant que la principale occupation s'est produite à la toute fin de la paléohistoire (Langevin et autres 2001). De plus, les témoignages du jésuite DeQuen au XVII^e siècle mentionnent l'embouchure de la rivière comme un important lieu de rencontre. Précisons tout de même que d'autres témoignages mentionnent que les Kakouchaks ne sont plus qu'une dizaine au Lac-Saint-Jean lors du passage de Normandin en 1732. Cependant, le jésuite Albanel parle de l'embouchure de la

Métabetchouane comme d'un lieu occupé jadis par plus d'une vingtaine de nations. Des doutes subsistent cependant eu égard aux ressources nécessaires à la survie d'autant d'individus à cet endroit.

Quoi qu'il en soit, c'est la constitution d'une mission à l'embouchure de la Métabetchouane qui marque le début de l'occupation euro-qubécoise du Lac-Saint-Jean. L'établissement du poste de traite par Pierre Bécart de Granville en 1676 était sans doute motivé par les mêmes raisons géographiques qui ont amené les Premières Nations à cet endroit. Les vestiges euro-qubécois découverts au cours des fouilles archéologiques tendent à démontrer une occupation de la rive ouest de ce premier poste de traite français. Ajoutons que pour le moment, aucun matériel français n'a été découvert sur la rive est. Les indices archéologiques témoignent plutôt de la présence anglaise, d'ailleurs appuyée par des archives écrites (Langevin et autres 2001).

Malgré tout, un problème demeure. Lorsqu'on regroupe l'ensemble du matériel recueilli au cours des différentes interventions versus l'importance historique présumée de l'embouchure de la rivière Métabetchouane, les données ne collent pas. Ce qui, lorsqu'on commençait à peine à connaître le passé archéologique de la région, constituait un site majeur n'est plus aujourd'hui qu'un site mineur, assez peu productif (Langevin et autres 2001). Comment expliquer ce fait ? Se pourrait-il que les fouilles n'aient pas eu lieu aux bons endroits ? Le site a-t-il été détruit par les activités anthropiques subséquentes ?

5.3 Histoire récente du secteur à l'étude

Avec la signature du Traité de Paris en 1763, le transfert du commerce des fourrures aux Anglais permet de préciser l'occupation de l'embouchure de la rivière Métabetchouane. Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que nous pouvons attester l'existence du poste de traite sur la rive est de l'embouchure de la Métabetchouane. À partir de plans détaillés de 1855, 1858 et de 1860, nous pouvons confirmer la présence du poste de traite de la Compagnie de la Baie d'Hudson (figure 5). Sur le plan détaillé de 1858 apparaissent des bâtiments de ferme, des maisons, les limites du jardin, un cimetière et trois autres bâtiments non identifiés. Dans les années qui suivirent, l'endroit subit de nombreux changements avec le

déplacement de certains bâtiments ainsi que la démolition et la reconstruction de certains autres. Le poste de traite fut abandonné en 1880 au profit de celui de Mashteuiatsh (Quesnel 1990).

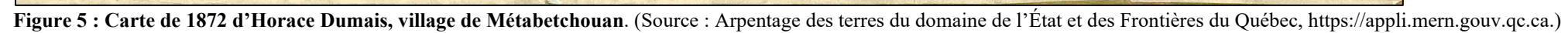
Ajoutons à ceci que le territoire reçut ses premiers colons dès 1851. Au total, une cinquantaine d'habitants se sont installés à proximité des bâtiments de la Compagnie de la Baie d'Hudson (Fortin 1989). Quelques témoignages confirment aussi que la pointe était cultivée et servait de pâturage (Quesnel 1990). La construction d'un traversier (Bac) en 1876, ainsi qu'un deuxième en 1906, permit de relier les deux rives de la Métabetchouane. Une petite maison fut alors aménagée pour les responsables du bateau, approximativement sur l'emplacement de l'actuel site DcEx-6 (Quesnel 1990).

C'est en 1852 que Price s'installa sur la rive occidentale de la rivière Métabetchouane, à l'endroit même où le poste français avait été érigé (Guitard 1987). La compagnie possédait tout le terrain localisé au sud du chemin de fer (Quesnel 1990). Une carte ancienne de 1872 montre quelques bâtiments présents sur les deux rives à l'embouchure de la rivière (figure 6).

Selon l'album souvenir de Desbiens pour son cinquantième sorti en 1976 (Dufour, 1976), ce serait en 1896 que Louis Desbiens et Georges Perron construisirent une scierie qui regroupait dans son entourage cinq ou six familles afin de pourvoir la main-d'œuvre. Ces derniers vendirent le moulin à scie à Price en 1900. Une série d'incendies frappa la scierie en 1903 et 1915. Suite au second brasier, Price construira un écorceur en remplacement de la scierie qui sera incendiée également en 1919. Une monte billot sera alors installé sur le terrain jusqu'en 1922 (http://www.desbiens123.ca/desbiens/recits/moulin_price/). Environ 11 ans après la fermeture du poste de traite de la Métabetchouane, en 1891, on y construisit le chemin de fer qui traverse alors toute la pointe de Desbiens. Avec ces travaux d'aménagements, le territoire fut considérablement bouleversé, ce qui permit aux travailleurs d'exhumer des ossements humains à proximité de la poudrière (DcEx-3) (Fortin 1989).



Figure 4 : extrait d'un plan d'arpentage, Pierre-Alexis Tremblay, 1855. (Source : Greffe en ligne, PL04M004_C)



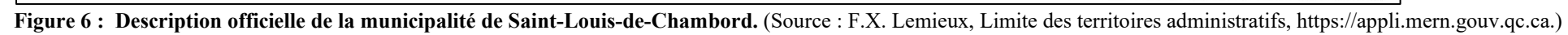




Figure 7 : Photo aérienne de 1926 montrant la Pointe-aux-Trembles sans bâtiments (en bas à droite) . (Source Géotopus, 2023, <http://www.geotopus.com/>)



Figure 8 : Photo aérienne de Pointe-aux-Trembles en 1947 sans bâtiment. (Source : Géoctopus 2023, <http://www.geoctopus.com>)

Au cours du XX^e siècle, les travaux d'aménagements de la pointe de Desbiens s'accroissent. On y construit la route et le pont en 1921, le monument du père Jean DeQuen en 1947 et une multitude d'autres bâtiments dans les décennies qui vont suivre (Quesnel 1990). Rappelons l'aménagement de chalets, d'un hangar, d'une fosse septique ainsi que la construction d'un quai pour l'Association Chasse et Pêche (Quesnel 1990). De plus, les travaux d'un débarcadère et d'un quai du côté du lac ont eu lieu. Ajoutons à cela l'installation du Centre d'interprétation et des autres travaux officiels réalisés par le gouvernement et la municipalité. Sur la rive ouest, une route apparaît sur un plan de la municipalité de Saint-Louis-de-Chambord de 1931 où figure la Pointe-aux-Trembles (figure 7) alors qu'aucun bâtiment n'est présent sur la pointe en 1927 et en 1947 (Géotop 2023) (figures 8 et 9).

Tout comme les nombreuses communautés autour du lac Saint-Jean, le territoire de la municipalité de Desbiens a subi de nombreux bouleversements au cours de son histoire. Les sites archéologiques de l'embouchure de la rivière Métabetchouane sont d'une grande importance pour l'histoire régionale. L'établissement de postes de traite à cet endroit n'est sans doute pas un hasard. La fin du commerce des fourrures marquée par l'arrivée de l'industrie forestière s'ajoute aux événements historiques marquants du territoire de Desbiens. Les nombreux vestiges archéologiques retrouvés sur place témoignent à leur tour de la richesse historique de l'endroit.

6. État des connaissances archéologiques

La rivière Métabetchouane est un secteur bien connu du paysage archéologique régional. En effet, les expertises archéologiques antérieures démontrent un potentiel élevé quant à la fréquentation de ses rives pendant la paléohistoire régionale. Historiquement parlant, son embouchure a été occupée depuis l'établissement du premier poste de traite par Pierre Bécart de Granville en 1676 (Tremblay 2012).

Actuellement, nous dénombrons 35 sites archéologiques sur les cours de la rivière Métabetchouane (tableau 3) dont 9 qui se trouvent à son embouchure et dans ses environs (figure 10). La recherche archéologique dans ce secteur a été initiée en 1939 par W.J Wintenberg qui effectua une première intervention scientifique (DcEx-1) (Langevin et autres 2001). Toutefois, nous devons attendre en 1964 avant que les premiers vestiges soient recueillis. La découverte de deux squelettes humains approximativement au même endroit, tout près de DcEx-1, remet alors en perspective la valeur archéologique des lieux (Fortin 1964). Les découvertes effectuées par Joseph Henri Fortin initièrent une série de récoltes surfaciques et de sondages à l'embouchure de la rivière Métabetchouane (Fortin 1972; Simard 1967; 1970). Il faudra attendre les années 1980 pour que soient réalisées d'autres expertises archéologiques par des archéologues professionnels (Laliberté 1984; Boucher-Dallaire 1983). Ces études conclurent à un endommagement sévère des sites archéologiques par divers facteurs de perturbation tel que l'érosion des berges et l'activité humaine. Par conséquent, le ministère des Affaires culturelles initia des fouilles par l'intermédiaire de l'UQAC et de la compagnie Alcan de 1986 à 1987. Celles-ci menèrent à une meilleure compréhension du secteur. Le site DcEx-1 fut classé en 1988 par le ministère de la Culture et des Communications. Les recherches démontrent un lieu de passage, de rencontre et d'établissement par les Premières Nations. De plus, les sites archéologiques de la Métabetchouane présentent un intérêt pour leur valeur historique comme établissement du commerce des fourrures.

La majeure partie des interventions archéologiques qui suivirent furent effectuées ponctuellement à proximité des rives de la rivière Métabetchouane. Ainsi, c'est dans le cadre du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto Alcan que fut découvert un

nouveau site (DcEx-9), qui ne serait qu'une extension de DcEx-1 (Langevin 1996). Le site semble davantage lié à une occupation paléohistorique préalable à celle du poste de traite (350-100-AA) (Langevin et autre 2001). Les sites archéologiques aujourd'hui répertoriés dans le secteur DcEx sont pour la plupart des bâtiments répertoriés pour leur grande valeur patrimoniale (Répertoire du patrimoine 2021). Trois de ces sites se retrouvent dans le secteur des travaux (figure 11). Le secteur comprend donc : le site classé du poste de traite original (DcEx-1 et 9), les emplacements probables de postes de traite anglais et de la poudrière (DcEx-3), les vestiges de l'industrie forestière (DcEx-5), l'emplacement probable de la maison du passeur (DcEx-6), les sépultures (DcEx-8) et d'autres sites archéologiques paléohistoriques (DcEx-2, 4 et 7) (figure 12).

Code Borden	Feuillet 1 : 50000	Type intervention	Nb d'objets	Typologie					État vertical	Chronologie (A.A.)
				lithique	cér.	hist.	oss.	str.		
DcEx-1	22 D/05	fouille	~70 000	ca-qzt	X	X	X	X	surf./strat.	0 à 350; 350 à 1000; 1000 à 2400; 3000 à 6000 ??
DcEx-2	22 D/05	sondages	701	ca-qzt	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 1000
DcEx-3	22 D/05	sondages	843	ca-qzt	-	X	X	-	stratigr.	100 à 350; 350 à 6000
DcEx-4	22 D/05	insp. vis.	191	ca-qzt	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 3000; 3000 à 6000
DcEx-5	22 D/05	sondages	~4270	qzt-qz	-	X	X	X	surf./strat.	50 à 250; 350 à 6000
DcEx-6	22 D/05	sondages	86	-	-	X	-	-	stratigr.	50 à 150
DcEx-7	22 D/05	sondages	1	ca	-	-	-	-	stratigr.	350 à 6000
DcEx-8	22 D/05	sondages	3	-	-	X	X	X	stratigr.	50 à 250
DcEx-9	22 D/05	fouille	7369	ca-qzt	48	X	X	X	stratigr.	0 à 350; 350 à 1000
DaEx-1	22 D/04	insp. vis.	25	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-2	22 D/04	insp. vis.	5	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-3	22 D/04	insp. vis.	16	ca	-	-	X	-	surface	350 à 1000
DaEx-4	22 D/04	insp. vis.	228	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-5	22 D/04	insp. vis.	24	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 1000
DaEx-6	22 D/04	insp. vis.	20	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-7	22 D/04	insp. vis.	15	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DaEx-8	22 D/04	insp. vis.	61	qzt	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
DbEx-1	22 D/04	insp. vis.	41	qzt	-	X	X	-	surface	0 à 350; 3000 à 6000
DbEx-2	22 D/04	insp. vis.	83	qzt-ca	-	-	X	-	surface	350 à 6000
DbEx-3	22 D/04	insp. vis.	297	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-3	31 P/16	insp. vis.	128	qzt	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-4	31 P/16	insp. vis.	12	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-5	31 P/16	insp. vis.	17	qzt-ca	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-6	31 P/16	insp. vis.	150	qzt-qz	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-7	31 P/16	insp. vis.	45	qzt	-	-	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-8	31 P/16	insp. vis.	83	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-9	31 P/16	insp. vis.	51	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-10	31 P/16	insp. vis.	24	qzt-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-11	31 P/16	insp. vis.	51	qzt-ca	-	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-12	31 P/16	insp. vis.	159	qzt-qz	1	X	X	-	surface	0 à 350; 350 à 1000; 3000 à 6000 ??
ClFa-13	31 P/16	insp. vis.	88	qzt-qz	-	X	-	-	surface	0 à 350; 350 à 6000
ClFa-14	31 P/16	insp. vis.	320	ch-qz	-	X	X	-	surface	0 à 350; 2400 à 3000
ClFa-15	31 P/16	insp. vis.	17	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFa-16	31 P/16	insp. vis.	29	qzt	-	-	-	-	surface	350 à 6000
ClFb-01	31 P/16	insp. vis.	8	cal	qz	-	-	-	surface	350 à 6000

Tableau 3 : Sites archéologiques du bassin hydrographique de la rivière Métabetchouane. (Source : Langevin 2020)

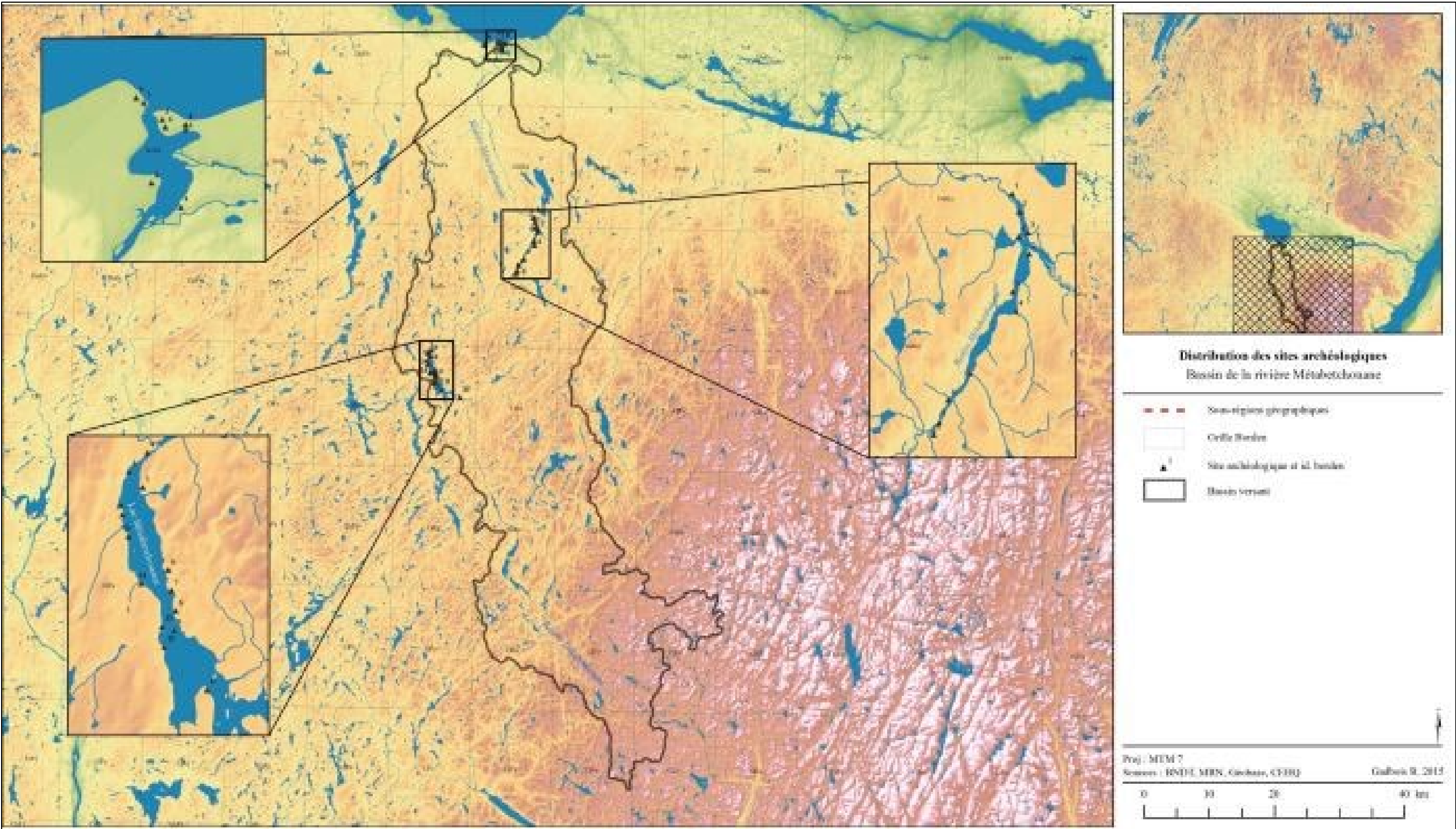


Figure 9 : Distribution des sites archéologiques sur la rivière Métabetchouane. (Source : Langevin 2020)

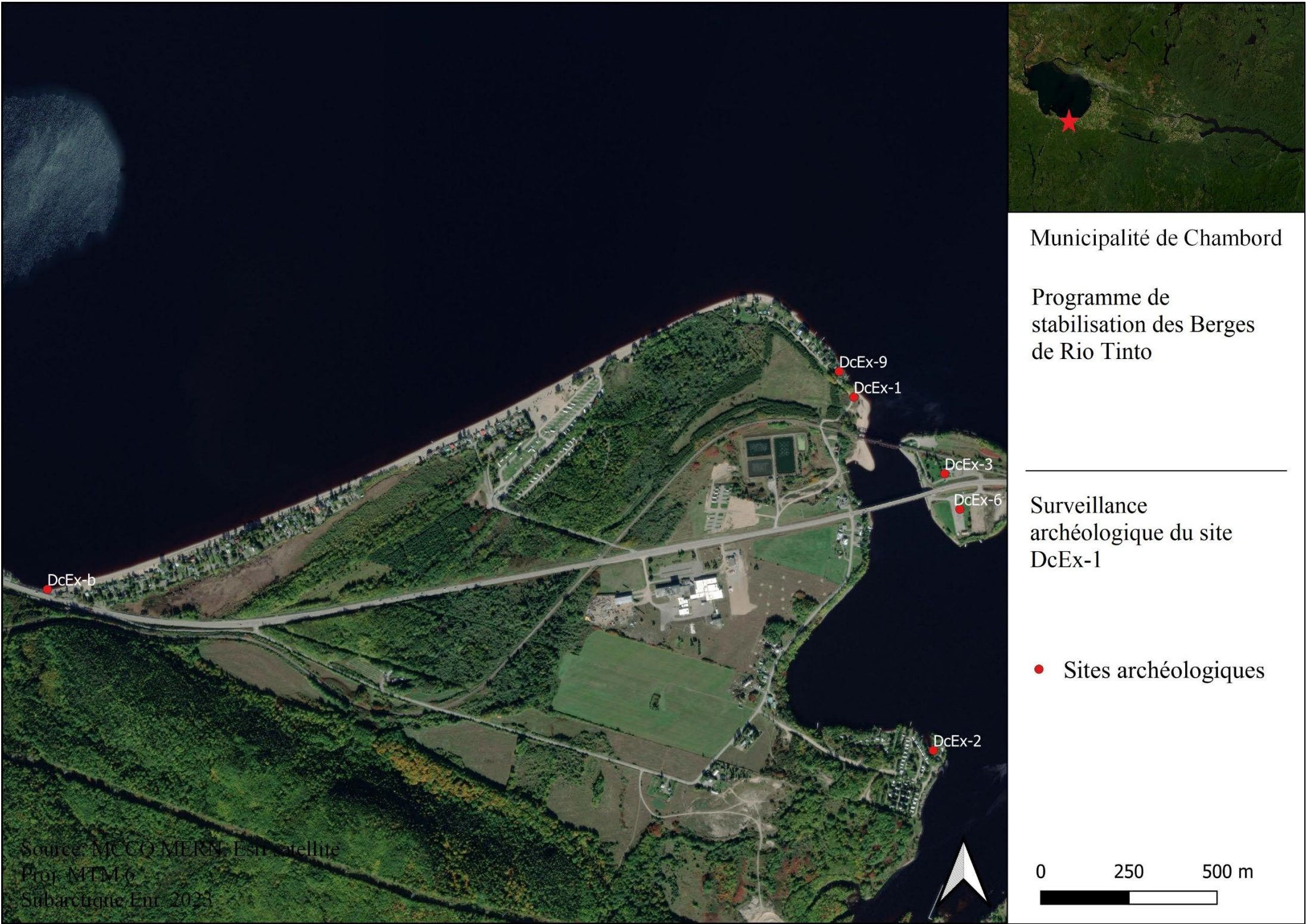


Figure 10 : Distribution des sites archéologiques en périphérie et à l'intérieur du projet à l'étude.

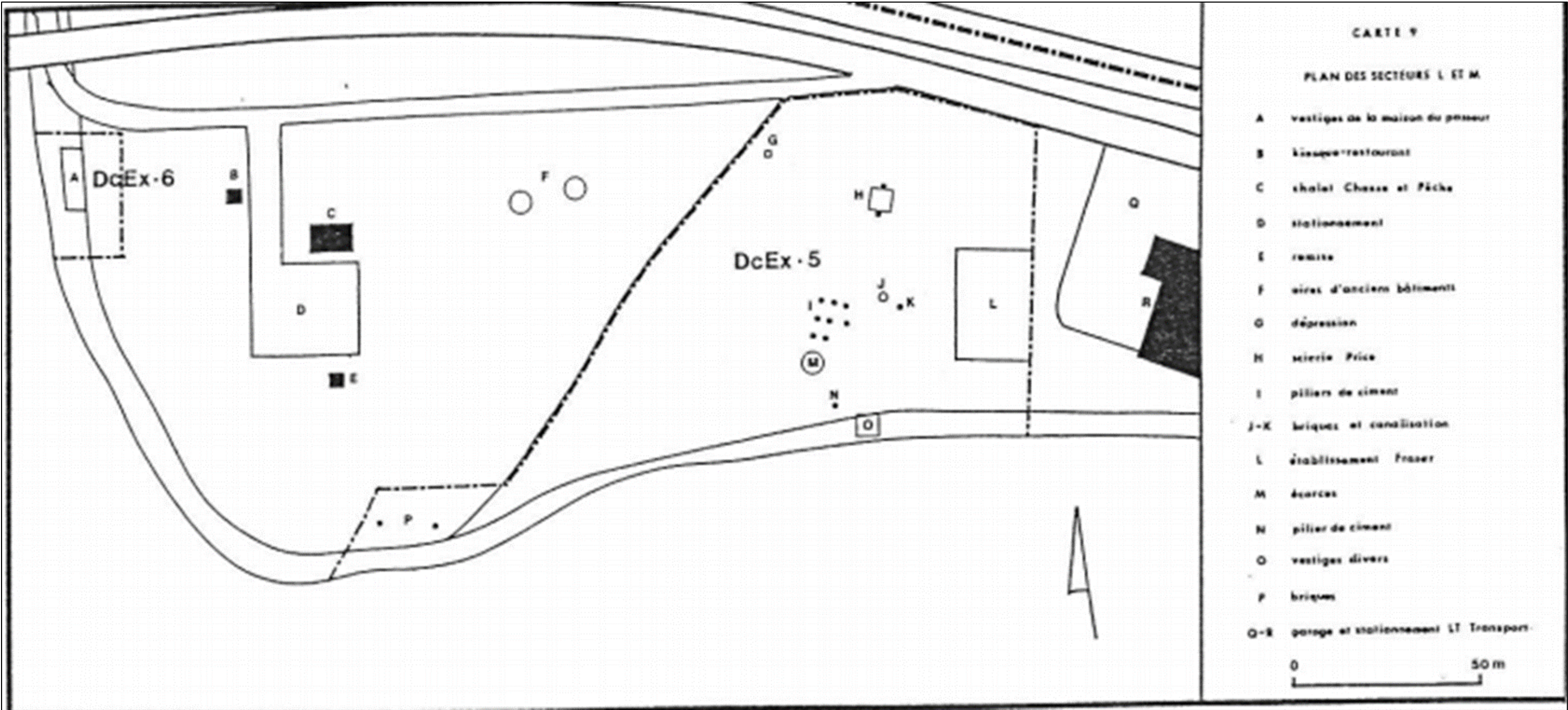


Figure 11 : Carte de distribution des vestiges localisés sur le site DcEx-5 et DcEx-6. (Source : Quesnel 1990)

7. Résultat de l'intervention archéologique

Dans le cadre du Programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean (PSBLSJ), le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) s'est vu confier par Rio Tinto le mandat de procéder à la surveillance archéologique des travaux de réfection du muret de protection au printemps 2024 sur le site classé DcEx-1 à Chambord (figure 12). L'intervention fait suite aux travaux d'urgence effectué en 2023.

Compte tenu de la forte érosion des berges du site classé DcEx-1, en lien avec le déplacement d'un muret de protection et de l'exposition conséquente du talus d'érosion aux vagues, une intervention d'urgence de la part du Programme de stabilisation des berges de Rio Tinto, en collaboration avec les archéologues de l'UQAC, a été autorisée par le MCCQ et ajoutée au calendrier 2023 du PSBLSJ. D'un commun accord, il fut convenu d'ajuster et de réinstaller le muret de protection en bois déjà existant de manière temporaire.

La réfection complète du muret de bois suivit d'un empierrement s'est tenue du 08 au 11 avril 2024 (figure 13). Tout comme en 2023, une surveillance archéologique a été nécessaire à la réalisation des travaux. D'autant plus que l'opération d'empierrement a entraîné des légères perturbations sur le site classé (figure 14). Ceux-ci n'ont toutefois relevé aucune trace d'occupation dans le sol.

Les travaux se sont terminés avec une mise en état du site sans qu'aucun vestige archéologique ne soit découvert (figure 15).

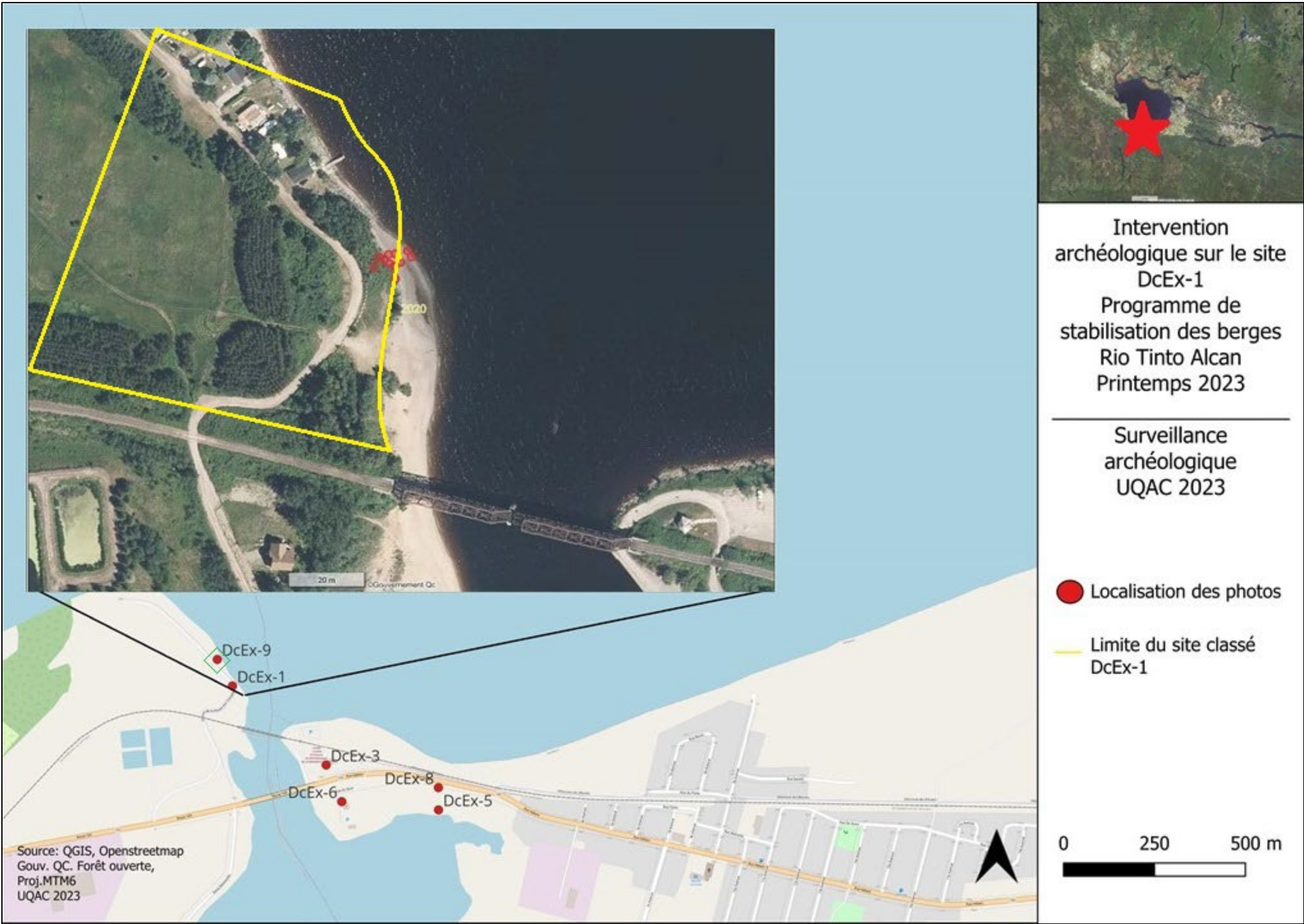


Figure 12 : Surveillance archéologique à l'intérieur des limites du site classé DcEx-1 (source de la carte : MCCQ. MERN, Forêt ouverte. Gouv. QC. Proj. MTM 6, LHASO 2024).



Figure 13 : Installation du muret de bois pour protéger le site DcEx-1 de l'érosion.



Figure 14 : Les légères perturbations laissées par les travaux de réfection.



Figure 15 : Mise en état du site après les travaux de réfection.

8. Conclusion et recommandation

Le Laboratoire d'Histoire et d'Archéologie du Subarctique Oriental (LHASO) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) s'est vu confier par le Programme de stabilisation des berges du Lac-Saint-Jean (PSBLSJ) de Rio Tinto le mandat de procéder à la réfection du muret de bois suivit d'une opération d'empierrement sur le site DcEx-1 à Chambord afin de préserver l'intégrité du site classé.

Le déplacement par des vagues au cours de l'automne 2022 du muret de bois qui protégeait une portion du site classé DcEx-1 de l'érosion a nécessité au printemps 2023 une intervention d'urgence, autorisée par le MCCQ, de la part du PSBLSJ en collaboration avec les archéologues de l'UQAC. Les travaux archéologiques visaient à déterminer d'une part, l'état des lieux en termes d'intégrité et, deuxio, veiller à ce que le site DcEx-1 ne soit pas perturbé lors des travaux d'entretien d'urgence. Suivant les recommandations, la réfection complète du muret de bois suivit d'une opération d'empierrement ont été réalisés sous surveillance archéologique en avril 2024.

La présente intervention va assurer une protection permanente du site. Toutefois, nous devons mentionner que les parois de la limite nord-est du site DcEx-1 qui longe le muret présente encore des traces d'érosion. Dans l'éventualité où les parois derrière le muret s'affaissent, il conviendrait de procéder à une fouille archéologique complète du secteur d'érosion.

Bibliographie

BERGER, J.-P. et J. Blouin; 2008 : *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 5b,c,d* – Colline ceinturant le lac Saint-Jean, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques.

BOUCHARD, Russel. 1995, *Le dernier des Montagnais, de la préhistoire au début du XVIIIe siècle*. Vie et mort de la nation ilnu. Russel Bouchard, Chicoutimi, 211 p

CHAIX, L. et MÉNIEL, P. 2001. *Archéozoologie : Les animaux et l'archéologie*. Éd Errance, Paris, France, 239 p.

CHAMBERS, E.T.D. 1904, *Quebec, Lake St-John and the new route to the far-famed Saguenay*, New-York, Harper & Brothers Publishers, 62 p.

CRESPIEUL, François de, 1674 : *Relations inédites de la Nouvelle-France (1672-1679)*.

DAWSON, Nelson-Martin. 2011, *Fourrures et forêts métissèrent les Montagnais*, Septentrion, Québec, 322 p.

DELAGE, Denis, 1985: *Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-est, 1600-1664* . Boréal Express, Montréal, 419 p.

DUFOUR, Laurent (supervision), *Album souvenir de Desbiens à l'occasion de son cinquantenaire*, municipalité de Desbiens, 1976, 31 p.

FORTIN, Joseph-Henri. 1967, *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du lac Saint-Jean. 1964-1967*. Rapport d'activités. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 153 p.

FORTIN, Marie-Josée, *Le site du poste de traite de Métabetchouan : rapport final de la recherche historique*, inédit, 1989, 74 pages.

GUITARD, Michelle. 1984, *Des fourrures pour le roi au poste de Métabetchouan, Lac-Saint-Jean*, Québec, MAC, 244 pages.

HOUDE-POIRIER, Myriane. 2014, *Écoulements glaciaires au Wisconsinien supérieur, déglaciation et variations du niveau marin relatif dans la région de Gaspé, Québec*, Mémoire, Montréal (Québec, Canada), Université du Québec à Montréal, Maîtrise en géographie, 174 p.

JURDANT, Michel *et al.* 1972, *La carte écologique de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Notice explicative. Vol. 1, L'environnement et ses ressources : identification, analyse et évaluation, Environnement Canada, Centre de recherche forestière des Laurentides, Rapport d'information, Q-F-X-31, 93 p.

PLOURDE, Noémie, Érik Langevin et Gisèle Piédalue, 2018 : *Fouille archéologique sur le site DdFb-18*, automne 2017, Mashteuiatsh, lac Saint-Jean, mars 2018, 116 p

LANGELIER, J.-C. 1898, *Industrie de la pulpe et du papier dans la région du Lac-Saint-Jean. Régions de Québec, du Lac-Saint-Jean, de Chicoutimi et de la Côte-Nord du Saint-Laurent : description des comtés arpentés, explorations de territoires et arpentage des rivières et des lacs, de 1889 à 1908*. Ministère des Terres et Forêts, Québec, p. 49-69.

LANGEVIN, Érik. 1993, *L'archéologie au Saguenay-Lac Saint-Jean: rétrospective et prospectives*. Ministère de la Culture, direction régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chicoutimi, 44 p.

LANGEVIN, Érik, 2015 : *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux. Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada)*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 763 p.

LANGEVIN, Érik, et Noémie Plourde, 2017 : «Du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent. La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay». Dans : BURDE, A. L. et C. CHAPDELAIN (édit.), *L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne*, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 36, Montréal. p. 151-186.

LANGEVIN ET AUTRES, 2001, *De nouvelles fouilles sur le site DcEx-1, Intervention de l'été 2000, Rivière Métabetchouane, Chambord, Lac-Saint-Jean*. Volume 1, Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi, 151 pages.

LEDUC, ERIC. 2016, *Le quaternaire de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec : Cartographie, sédimentologie, modélisation de l'extension marine et paléogéographie, Mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en géographie, Université du Québec à Montréal, 185 p.

LASALLE, Pierre, Ghismont Martineau et Luc Chauvin, 1977 : *Morphologie, Stratigraphie et déglaciation dans la région de la Beauce, Mont Notre Dame, Parc des Laurentides*, La division, ministère des Richesses naturelle, 74 p.

MARSAN, André, et Associés. 1983, *Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social. Le milieu, le phénomène d'érosion et l'analyse de gestion des niveaux du lac*. Tome 1, ALCAN, Programme de stabilisation des berges d'Alcan, Montréal, 262 P.

MURRAY, W.H.H., 1888: *The Doom of Mamelons, a Legend of the Saguenay, with a Description and Map of the Lake St-John and Saguenay Region*. Québec.

PARENT, Michel, et al. 1885, « Paléogéographie du Québec méridional entre 12,500 et 8000 ans BP. » *Recherches amérindiennes au Québec*, col. XV (1-2), 1pp. 17-37.

QUESNEL, Annie, 1990, *Inventaire des sites archéologique DcEx-3, DcEx-5, DcEx-6 et DcEx-8*, Rapport archéologique, Desbiens, Lac Saint-Jean. Québec, 84 pages.

RICHARD, Pierre J.H., 1973 : "Histoire postglaciaire comparée de la végétation dans deux localités au nord du parc des Laurentides, Québec.", *Le Naturaliste Canadien*, vol 100 : 577-590.

RICHARD, Pierre J.H., 1985 : “Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans A.A., l'habitabilité dans un milieu changeant”. *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XV (1-2) : 39-56

SAVARD, Germain et Claudette CORMIER. 1995, *Liste annotée des oiseaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean*. Club des ornithologues amateurs du Saguenay--Lac-Saint-Jean, Jonquière, 175 p.

SIFA. 1996, *Système d'information sur la faune aquatique*, Ministère de l'Environnement et de la Faune, dossiers de lacs.

TALBOT, Jean et André LAPOINTE. *Population de poissons du lac Saint-Jean*. Ministère du Loisir, Chasse et Pêche, SAEF-02, 1978, 52 p.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI. « Épisode de la mer Laflamme », carte prise dans l'Atlas régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sous la direction de Majella Gauthier, Réal Daigneault, Unité d'enseignement en Sciences de la Terre, Département des Sciences Appliquées, UQAC.

WRIGHT, James V. 1995, *A History of the Native People of Canada*, Collection Mercure 152, volume 1 (10 000-1000 B.C.). Canadian Museum of Civilisation, Ottawa, 564 p.

Ressources électroniques

BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE EN ARCHÉOLOGIE, *Culture et communications du Québec*, [en ligne], <https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/>,

BANQ SAGUENAY, *Bibliothèque et archives nationales du Québec*, [en ligne], <https://numerique.banq.qc.ca/> Consulté le 15 février 2022.

Géotopos, *Groupe Conseil Nutshimit-Nippour* [en ligne], consulté le 29 mars 2023, <http://www.geotopos.com>

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, « Portail régional de l'eau, Saguenay-Lac-Saint-Jean (région administrative 02) », Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, consultation 07 février 2022, [En ligne], <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/regions/region02>

GREFFE DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL, *Énergie et Ressources naturelles du Québec* [en ligne], <https://appli.mern.gouv.qc.ca/Gagq/CarteInteractive/Bureau?g=2b739d1c-c2a1-40c4-bf48-2d21e97539f6>

INSTITUT DE RECHERCHER ET DE DÉVELOPPEMENT EN AGRONOMIE, *Études pédologiques*, [en ligne], Consulté le 07 février 2022, <https://www.irda.qc.ca/fr/services/protection-ressources/sante-sols/information-sols/etudes-pedologiques>

PORTAIL MSP, Ministère de la Culture et des Communications, [en ligne], <https://geoegl.msp.gouv.qc.ca/>, Consulté le 13 février 2022,

SIMARD, Jocelyn, Desbiens123, consultation le 13 février 2022 [En ligne], http://www.desbiens123.ca/desbiens/recits/moulin_price/

Annexe 1 : catalogue photo

# Photo	Direction	Description	Point GPS
1712581227491	Est	Environnement	-71.966644 48.421963000000005
1712585207247	Sud-est	Arrivée de la pelle	-71.966536 48.422042000000005
1712584927465	Ouest	Début des travaux	-71.966503 48.421971999999998
1712662089659	Ouest	Réfection du muret	-71.966539 48.422043
1712669915926	Ouest	Idem	-71.9666437 48.4221053
1712772887668	Est	Idem proche des parois en érosion	-71.96654333333332 48.421968333333325
1712749337393	Ouest	Dépôt de pierre pour empierrement	-71.9665178 48.421541499999999
1712755628839	Est	Trace laissé lors du ramassage de la pierre	-71.9667159 48.421578300000002
1712680957057	Sud-est	Dépôt de pierre pour empierrement	-71.9666398 48.421598000000002
1712748735493	Sud-ouest	Perturbation laissée par la pelle	-71.9662419 48.4219597
1712754082036	Ouest	Idem Lors du ramassage des pierres	-71.9666963 48.421605099999994
1712837763172	Sud-ouest	Opération d'empierrement	-71.9663104 48.422013899999996
1712839137148	Ouest	Remise en état du site	-71.9666256 48.421605099999994
1712840327756	Sud-est	Empierrement terminé	-71.9666728 48.422185499999998
1712845047466	Est	Remise en état du site	-71.9668434 48.421499999999998
1712843519272	Sud-ouest	Idem	-71.966229 48.4218808

Annexe 2 : photo



1712585207247



1712584927465



1712662089659



1712669915926



1712772887668



1712749337393



1712755628839



1712680957057



1712748735493



1712754082036



1712837763172



1712839137148



1712840327756



1712845047466



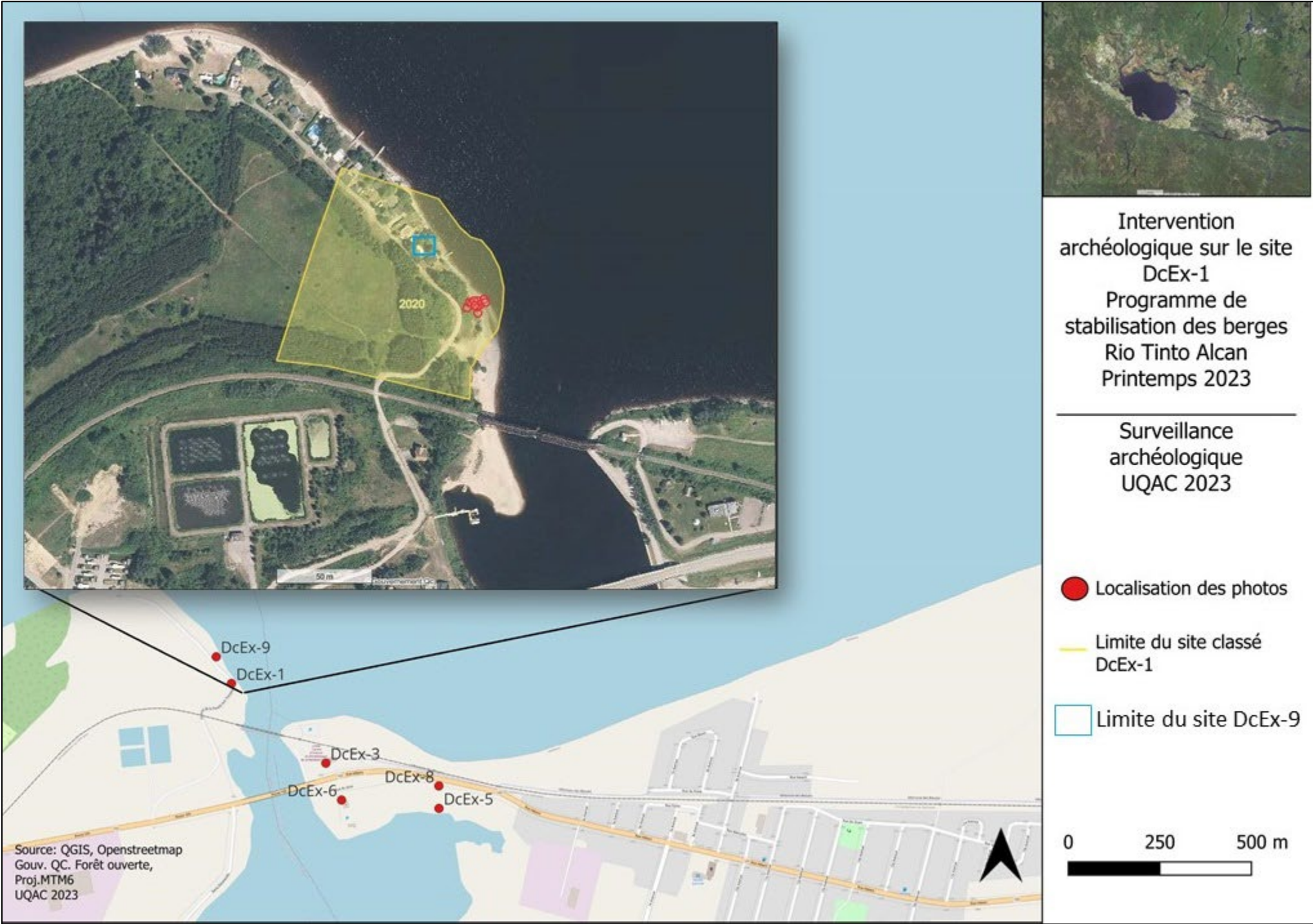
1712843519272



1712581227491

Annexe 3 : note de terrain

Annexe 4 : Limite du site classé



Nouvelle ligne de distribution, secteur de la
rue Saint-George, Yamachiche



Interventions archéologiques, printemps 2024

Nouvelle ligne de distribution, secteur de la rue Saint-George, Yamachiche

Interventions archéologiques, printemps 2024

Préparé pour Hydro-Québec

Ethnoscop, 2025



FICHE-SYNTHÈSE

Hydro-Québec Distribution prévoit de modifier la configuration d'une ligne de distribution en prévision de travaux de reconstruction d'un pont sur la rue Saint-Georges à Yamachiche. Ces travaux sont susceptibles d'affecter d'éventuels vestiges d'occupation ancienne. Des occupations autochtones préhistoriques pourraient avoir laissé des traces en bordure de la rivière. De plus, une portion des travaux sera effectuée dans les limites du cimetière de la paroisse Sainte-Anne de Yamachiche, ce qui pourrait porter atteinte à des sépultures. Hydro-Québec a donc confié à Ethnoscop le mandat d'effectuer une intervention archéologique.

Le plantage de trois nouveaux poteaux et une excavation mécanique ont été soumis à une expertise archéologique les 2 et 3 avril 2024. Les trois sondages aux emplacements de poteaux ont révélé une séquence stratigraphique de remblais récents reposant au sommet du sol naturel probablement dérasé. Dans la tranchée mécanique sous la rue Saint-George, la séquence stratigraphique se compose de remblais associés à la construction de la rue reposant sur le sol naturel archéologiquement stérile. Aucun vestige n'a été mis au jour. Il n'est pas requis de poursuivre la recherche archéologique dans l'emprise de ces travaux.

Mots clés :

Archéologie, Yamachiche, rue Saint-George, Petite rivière Yamachiche, Hydro-Québec

Référence pour citation :

Ethnoscop (2024). *Nouvelle ligne de distribution, secteur de la rue Saint-George, Yamachiche. Inventaire et surveillance archéologiques, printemps 2024*. Montréal, Hydro-Québec, 40 p. et annexes

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES CARTES	VII
LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	IX
LISTE DES PARTICIPANTS	XI
1. INTRODUCTION	1
1.1 Mandat et objectifs	1
1.2 Déroulement des travaux et enregistrement des données	5
2. BILAN DES CONNAISSANCES	9
2.1 Cadre environnemental	9
2.2 Cadre culturel - période autochtone	14
2.3 Cadre culturel - période eurocanadienne	17
2.4 Interventions archéologiques antérieures	26
3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	27
3.1 Inventaire archéologique	27
3.2 Surveillance archéologique	36
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	39
BIBLIOGRAPHIE	41
ANNEXE. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES	43

LISTE DES CARTES

Carte 1.	Localisation générale	3
Carte 2.	Localisation des travaux.....	7
Carte 3.	Sites archéologiques mentionnés dans le rapport	15
Carte 4.	Sous-opérations 1A à 1D.....	29

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Tracé de la Petite rivière Yamachiche (Forêt Ouverte)	9
Figure 2.	Séquence de déglaciation du sud du Québec (tiré de Dalton <i>et al</i> 2023)	10
Figure 3.	Localisation de la moraine de Saint-Narcisse (tiré de Occhietti 2007).....	12
Figure 4.	Évolution des niveaux d'eau relatifs du Lac à <i>Lampsilis</i> et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur du lac Saint-Pierre d'après les âges IRSL (<i>Infra Red Luminescence stimulation</i>) et les âges 14C (Lamarche 2005)	13
Figure 5.	Lignes de rivage des dix derniers millénaires de la rive nord du lac Saint-Pierre dans le secteur de Louiseville (adapté de Lamarche 2006)	13
Figure 6.	Délimitation des fiefs Grosbois Ouest et Grosbois Est (Bellemare 1901).....	19
Figure 7.	Carte de Gédéon de Catalogne de 1709 montrant la répartition des terres de part et d'autre de la Petite rivière Yamachiche (Bellemare 1901)	20
Figure 8.	Extrait de la carte de Murray de 1761 montrant le secteur de l'embouchure des deux rivières Yamachiche (https://www.flickr.com/photos/lac-bac/51224574063/in/album-72157719223389847).....	21
Figure 9.	Extrait de la carte de l'arpenteur Jean-Baptiste Legendre de 1835 montrant le nouvel emplacement de l'église (BAnQ E21,S555,SS3,SS4,P40.1)	22
Figure 10.	Extrait de la carte de Hopkins de 1879 (BAnQ 0000445480).....	22
Figure 11.	Carte du village de Yamachiche de 1887 (source inconnue).	23
Figure 12.	Carte de l'Underwriters' Survey Bureau de 1926 (BAnQ 0000235305).....	24
Figure 13.	Extrait d'une carte topographique de 1981 (BAnQ 0002677040).....	25
Figure 14.	Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A, paroi sud	31
Figure 15.	Croquis stratigraphique de la sous-opération 1B, paroi sud	34
Figure 16.	Croquis stratigraphique de la sous-opération 1C, paroi sud	35
Figure 17.	Croquis stratigraphiques de la sous-opération 1D, paroi nord-est.....	38

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Localisation du sondage 1A, vue vers le sud (HYD2405-2024-NUM1-4)	28
Photo 2.	Localisation du sondage 1B, vue vers le sud-ouest (HYD2405-2024-NUM1-10)	28
Photo 3.	Localisation du sondage 1C, vue vers le nord (HYD2405-2024-NUM1-15)	33
Photo 4.	Localisation de la tranchée 1D avant son excavation, vue vers le sud-est (HYD2405-2024-NUM1-21)	36
Photo 5.	Paroi nord-est de la sous-opération 1D et vestige d'un poteau de bois, vue vers le nord-est (HYD2405-2024-NUM1-33)	37

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'INTERVENTION

Hydro-Québec

Isabelle Duval Archéologue – Conseillère expertise environnementale

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop

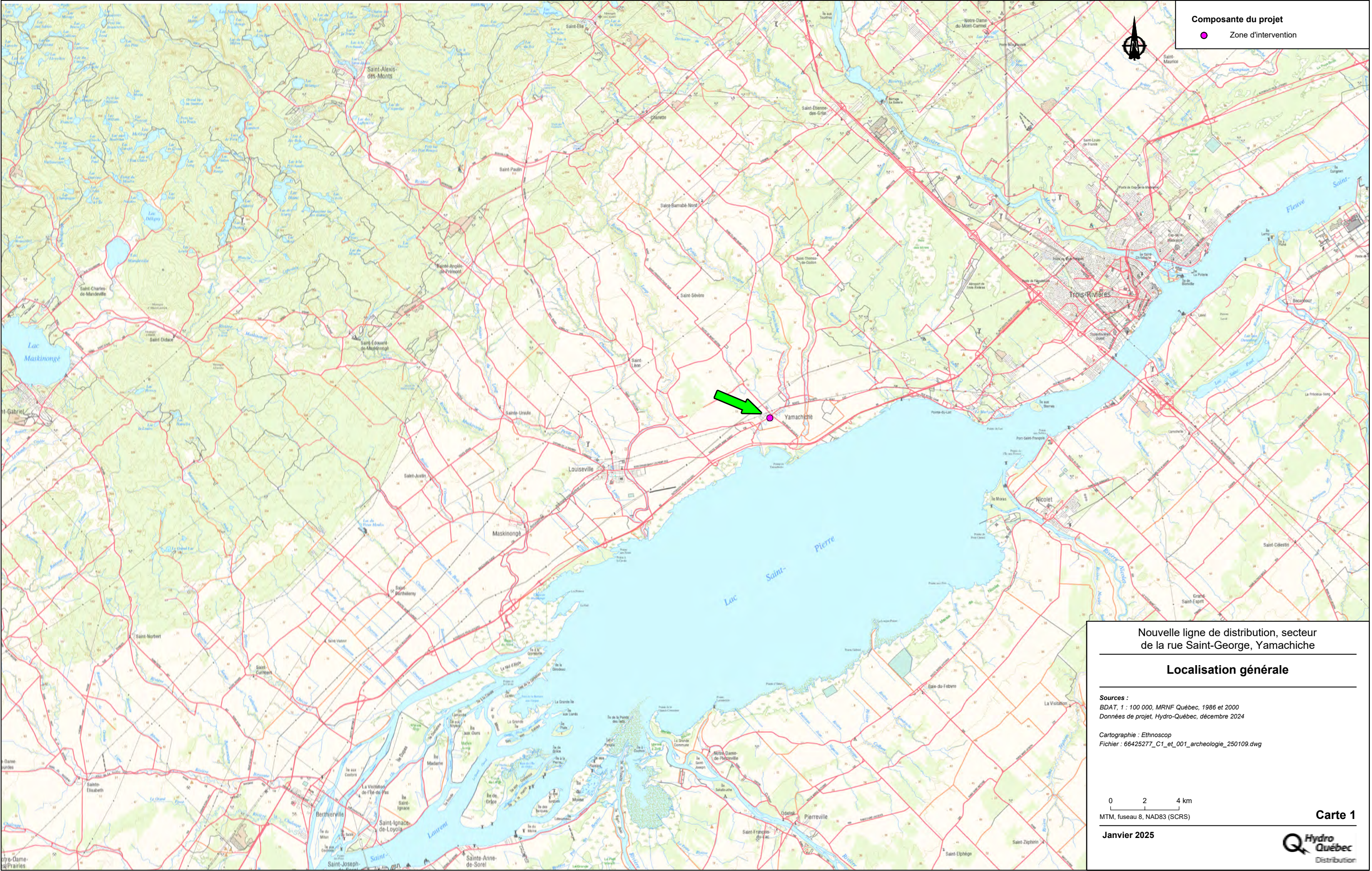
Laurence Johnson	Ethnohistorienne, coordonnatrice et réviseure du rapport
Hugo Comète	Archéologue, chargé de projet et rédacteur du rapport
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

Hydro-Québec Distribution prévoit de modifier la configuration d'une ligne de distribution en prévision de travaux de reconstruction d'un pont sur la rue Saint-Georges à Yamachiche (carte 1). Les travaux d'Hydro-Québec, soit l'implantation de trois nouveaux poteaux de part et d'autre de la rivière et l'enfouissement d'une section de la ligne de distribution sous la rue Saint-Georges, sont susceptibles d'affecter d'éventuels vestiges d'occupation ancienne. En effet, des occupations autochtones préhistoriques pourraient avoir laissé des traces dans les bandes de terres en bordure de la rivière. De plus, les travaux d'enfouissement, dont une portion sera effectuée dans les limites du cimetière de Sainte-Anne, pourraient porter atteinte à des sépultures. Hydro-Québec a donc confié à Ethnoscop le mandat d'effectuer une intervention archéologique.

1.1 Mandat et objectifs

Tel qu'énoncé par Hydro-Québec, le mandat prévoyait la réalisation d'un inventaire par sondages aux trois endroits où seront implantés les nouveaux poteaux. Les travaux d'excavation pour l'enfouissement de la ligne vers la résidence Yamachiche devaient quant à eux être effectués sous surveillance archéologique. Hydro-Québec cherche ainsi à s'assurer que la réalisation des travaux projetés ne mette pas en péril l'intégrité de ressources archéologiques potentielles. L'objectif de l'intervention archéologique était de recueillir des données liées à l'occupation ancienne ainsi qu'à la déposition stratigraphique et à la géomorphologie de l'aire des travaux. Il était donc attendu que soit documentée l'intégrité du tissu archéologique et qu'en la présence de vestiges ils soient évalués. Le cas échéant, l'intervention avait pour objectif de mettre de l'avant des mesures d'atténuation des impacts sur les ressources archéologiques.



1.2 Déroulement des travaux et enregistrement des données

L'intervention archéologique a été réalisée sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-12 octroyé par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). L'inventaire archéologique s'est déroulé sur une seule journée, soit le 2 avril 2024. La surveillance s'est échelonnée sur deux jours, les 2 et 3 avril 2024. Les deux phases de l'intervention archéologique ont été effectuées par un archéologue chargé de projet.

L'intervention visait deux nouveaux poteaux du côté est de la Petite rivière Yamachiche et un dernier du côté ouest (carte 2). La tranchée visée par la surveillance s'étend depuis un poteau dans le cimetière, se profile sous la rue Saint-Georges jusqu'à l'emplacement du nouveau puits de raccordement PAC-00188. L'inventaire archéologique a été réalisé au moyen de sondages manuels mesurant 50 cm de côté et implanté au lieu de plantage des nouveaux poteaux. Une fois complétés, les sondages ont été remblayés. La localisation des sondages correspond au marquage effectué par l'équipe d'Hydro-Québec pour l'emplacement des poteaux (piquet ou marque de peinture). Les notes au terrain ont été consignées dans un carnet de notes et un relevé photographique des sondages et des environs a été effectué systématiquement.

2. BILAN DES CONNAISSANCES

2.1 Cadre environnemental

La zone d'intervention se trouve au cœur du village de Yamachiche, en bordure de la Petite rivière Yamachiche. Cette dernière prend sa source près du village de Charette, environ 20 km au nord (figure 1). La Petite rivière Yamachiche coule vers le sud sur environ 34,6 km avant de se jeter dans le lac Saint-Pierre. Tout au long de son parcours depuis la limite sud du Bouclier canadien, elle méandre à travers les basses-terres du Saint-Laurent, caractérisées par un relief très faible.



Figure 1. Tracé de la Petite rivière Yamachiche (Forêt Ouverte)

Dans le secteur de la zone d'intervention, la rivière entaille les dépôts meubles de surface laissés lors de l'épisode marin de la mer de Champlain (argile) et plus tardivement du lac à Lampsilis (limon, sable fin, dépôt organique). Préalablement à ces phases marine et lacustre, la zone d'intervention se trouve sous l'inlandsis laurentidien (figure 2). Dans le secteur de Yamachiche, cet épisode se termine vers 11 000 ans AA¹ (Dalton *et al* 2020). La mise en place de la mer de Champlain se fait rapidement dès 11 100 ans AA plus au sud. Puisque la limite nord de la mer s'accote au front glaciaire, au fur et à mesure qu'il régresse, le territoire s'enneige immédiatement. À son maximum, le niveau de la mer a atteint entre 185 et 200 m d'altitude.

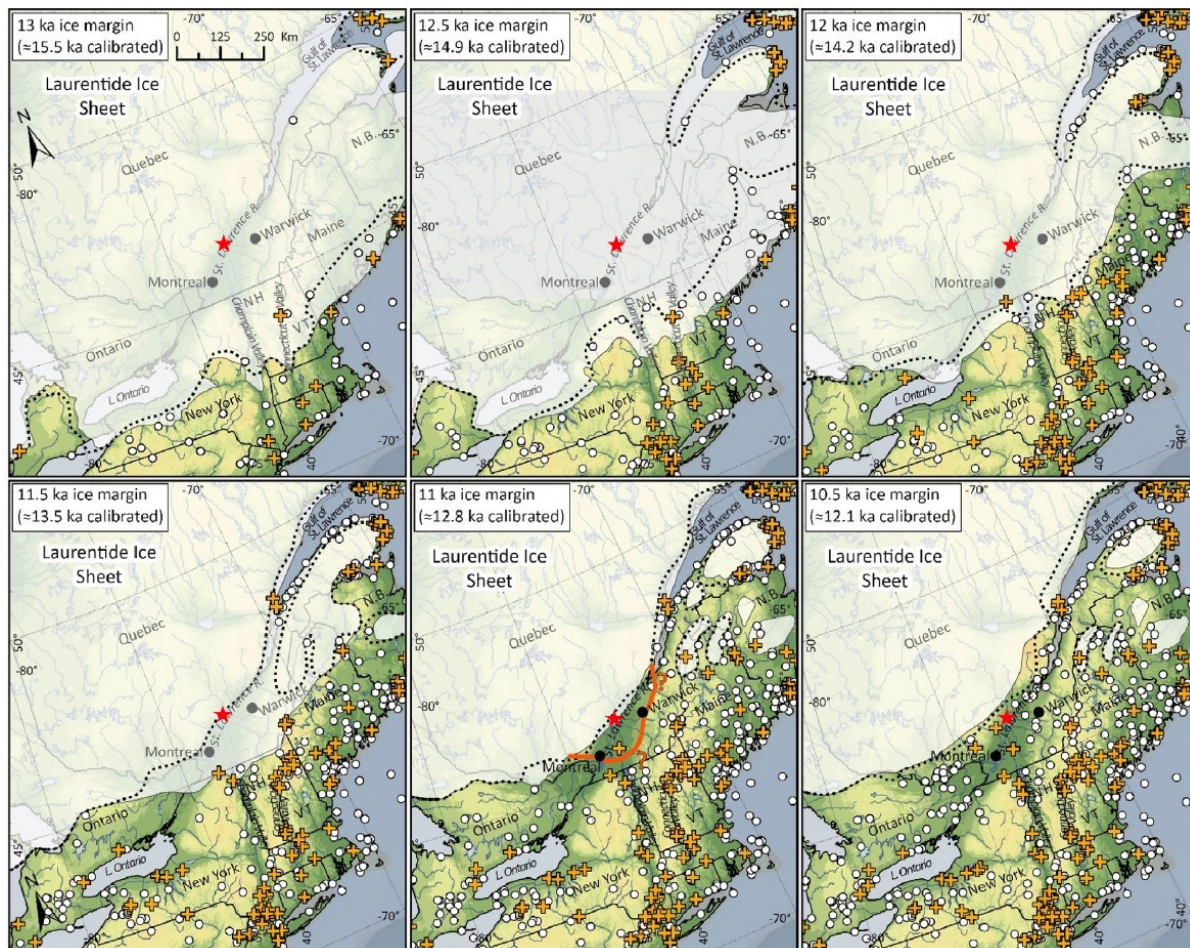


Figure 2. Séquence de déglaciation du sud du Québec (tiré de Dalton *et al* 2023)

¹ Âge 14C conventionnel

Lors du Dryas récent (10 900-10 000 ans AA), le front glaciaire se stabilise, ce qui permet la mise en place de la moraine de Saint-Narcisse (Occhietti 2007). Cette moraine longue de 750 km est visible dans le secteur de Charrette, environ 20 km au nord (figure 3). Au moment de sa mise en place, l'aire d'intervention repose alors au fond de la mer, sous environ 90 m d'eau. C'est durant cette période marine que se dépose l'épaisse couche d'argile qui caractérise les sols des basses-terres du Saint-Laurent. Peu de temps après la fin du Dryas récent, une bande de terre est exondée entre le front glaciaire et la mer de Champlain. Cet espace est rapidement colonisé par une végétation de toundra herbacée, puis arbustive (Richard et Grondin 2009). L'apport en eau douce provenant de la fonte de l'inlandsis conduit à la dessalure de la mer qui laisse place au lac à Lampsilis, l'ancêtre du lac Saint-Pierre. Cet épisode se produit vers 9800 ans AA, alors que le niveau de l'eau s'est abaissé aux environs de 60 m². À partir de ce moment caractérisé par un abaissement du niveau de l'eau plus lent, se mettent en place des terrasses lacustres à 60 m (niveau de Rigaud), à 31 m (niveau de Montréal) et à 20 m (niveau de Saint-Barthélemy). Cette dernière, facilement identifiable à 2,5 km au nord de l'aire d'intervention, s'est formée lors de la dernière phase du lac à Lampsilis il y a 8000 ans AA. À cette époque, alors que le front glaciaire se situe approximativement à la hauteur de la baie James, le territoire au nord du lac à Lampsilis est peuplé par des forêts dominées d'abord par la pessière noire, graduellement remplacée par la sapinière à bouleau jaune, puis par l'érablière. S'initie par la suite un régime fluvial associé au proto-Saint-Laurent. Si antérieurement le niveau de l'eau a connu un abaissement continu, lors de cet épisode, il connaît des hausses et baisses successives d'ampleur variable (figures 4 et 5).

C'est vers 2200 ans AA que l'aire d'intervention pourrait avoir émergé pour la première fois. En effet, un bas niveau du proto-Saint-Laurent aux alentours de 10 m pourrait avoir découvert les environs de l'actuel village de Yamachiche durant une courte période d'un siècle, plus ou moins. Comme les terres environnantes présentent un très faible dénivelé, le secteur pourrait avoir conservé un caractère humide soumis aux aléas saisonniers du fleuve. Ces conditions ne semblent pas favorables à un établissement humain de longue durée. D'ailleurs, quelques siècles plus tard, un peu après 2000 ans AA, l'aire d'intervention est probablement ennoyée une dernière fois avec un haut niveau qui atteint une altitude d'environ 12 m vers 1500 ans AA. La cote de 10 m semble de nouveau atteinte vers 1300 ans AA. Depuis, le niveau de l'eau s'abaisse continuellement. La végétation devait initialement se composer d'espèces adaptées à un environnement relativement humide. Finalement, alors que la rive du lac s'éloigne de plus en plus de l'actuel village de Yamachiche et que le climat est alors comparable à celui d'aujourd'hui, la région s'est alors peuplée d'une forêt de plus en plus dense. La région de Yamachiche se situe dans le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul. Malgré cet abaissement du niveau de l'eau, il demeure que le secteur de Yamachiche connaît des épisodes d'inondation ponctuels. Une portion du village, notamment en bordure des cours d'eau, se situe d'ailleurs en zone inondable.

² Les altitudes mentionnées dans le texte sont en mètre au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM)

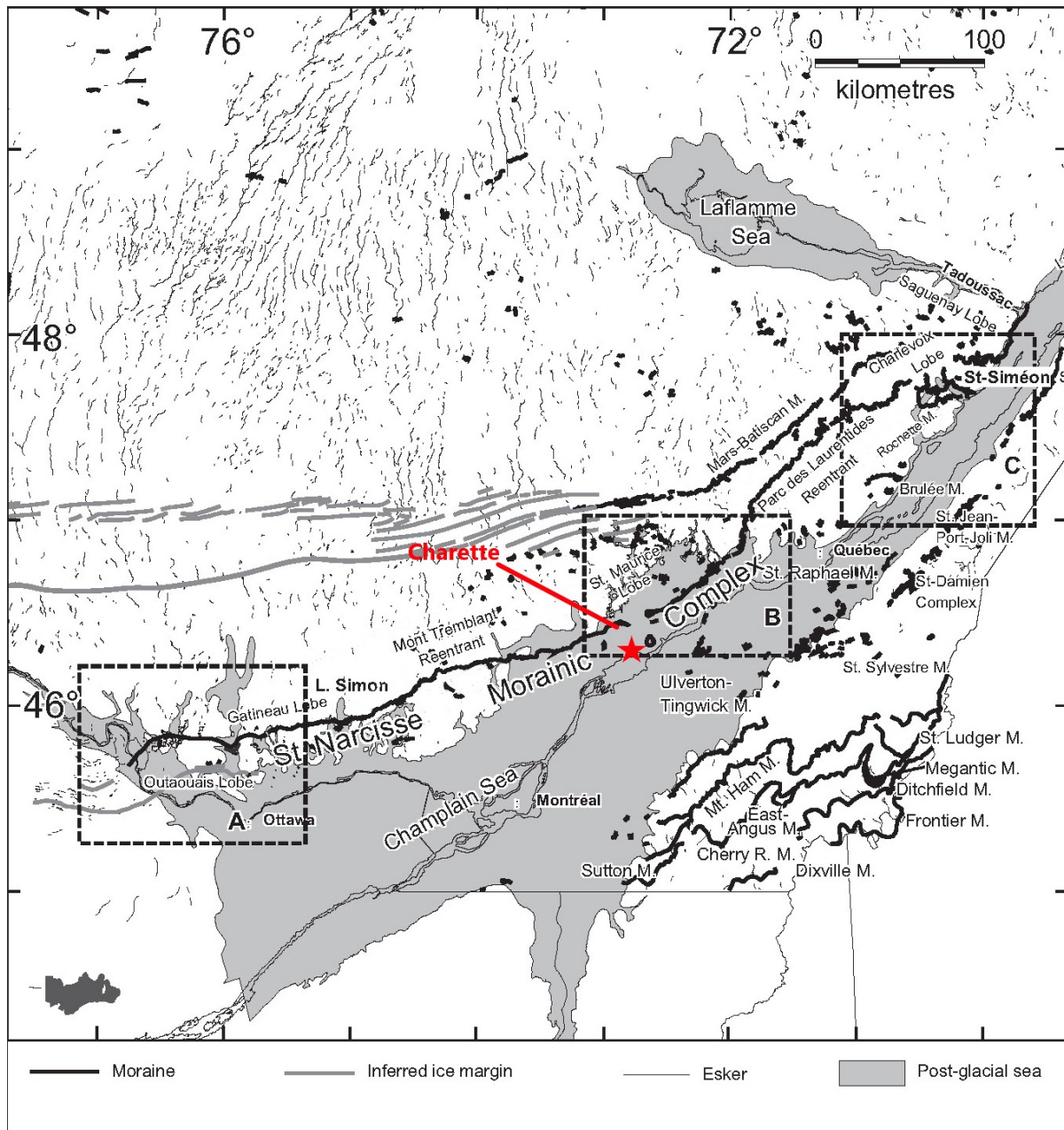


Figure 3. Localisation de la moraine de Saint-Narcisse (tiré de Occhietti 2007)

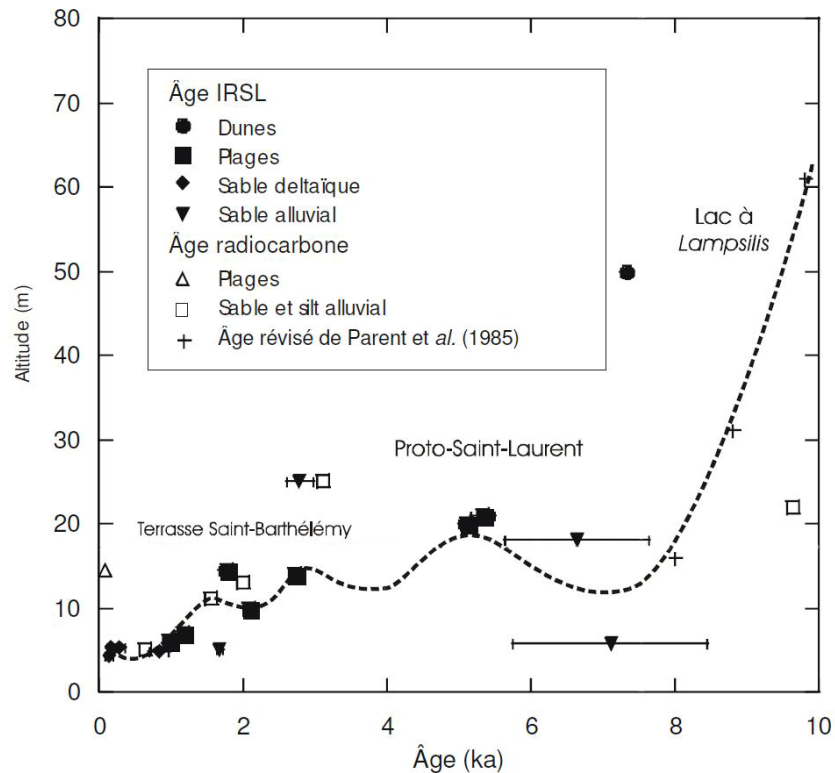


Figure 4. Évolution des niveaux d'eau relatifs du Lac à Lampsilis et du Proto-Saint-Laurent dans le secteur du lac Saint-Pierre d'après les âges IRSL (*Infra Red Luminescence stimulation*) et les âges ^{14}C (Lamarche 2005)

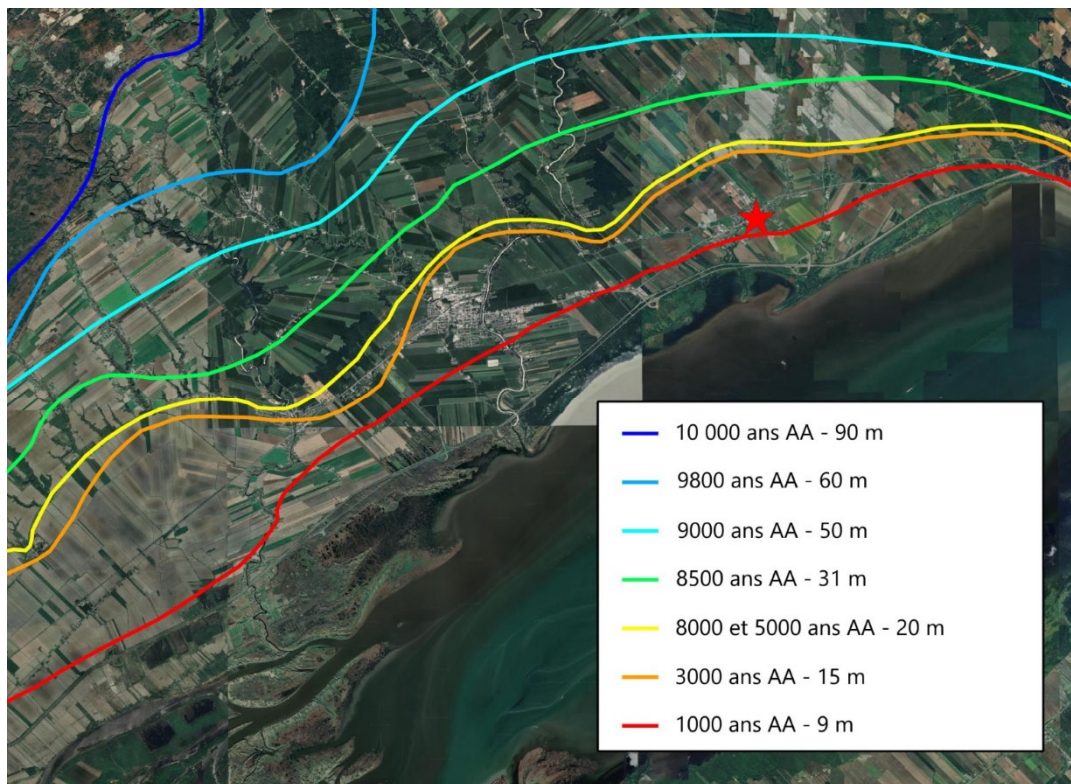


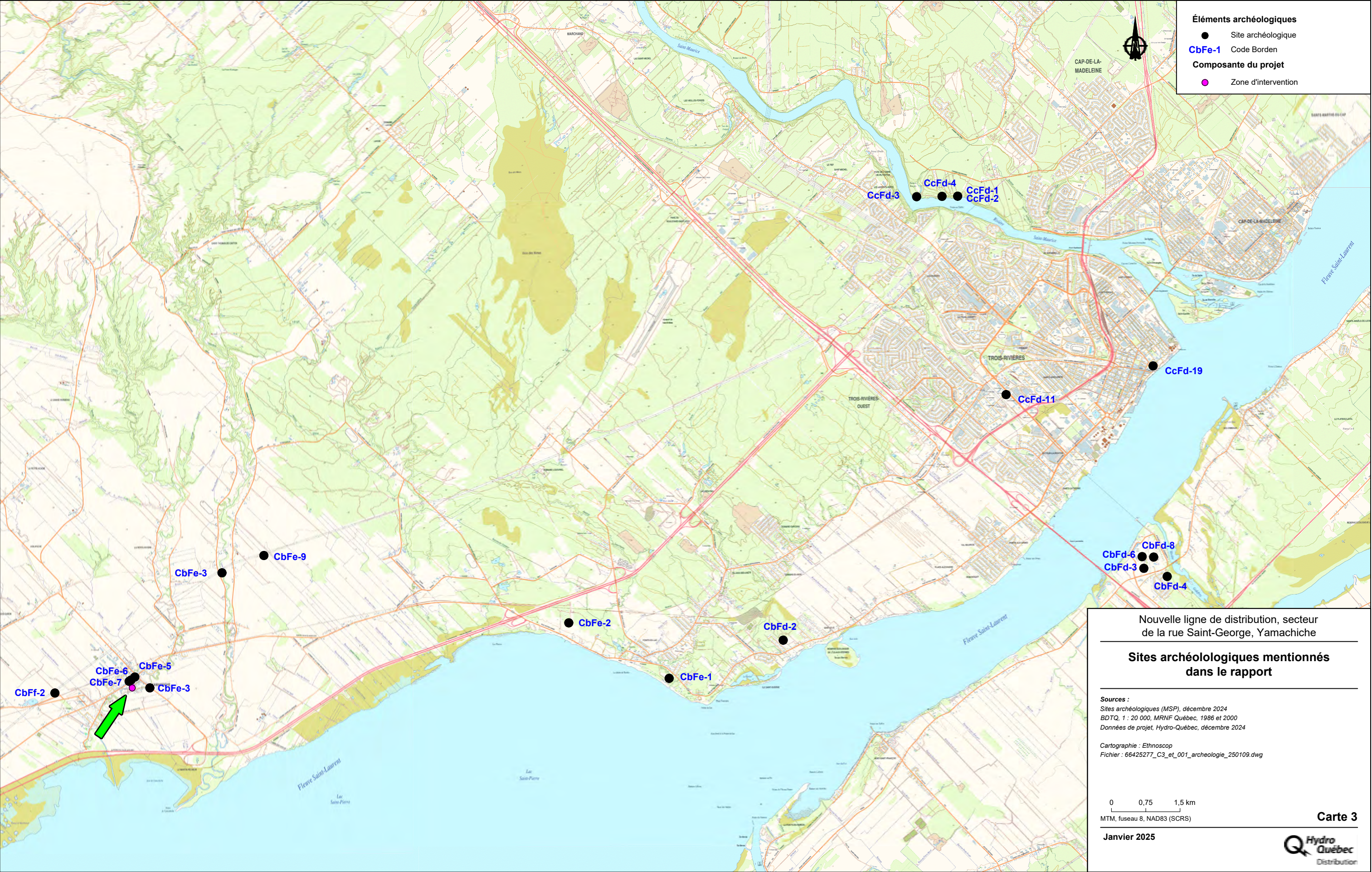
Figure 5. Lignes de rivage des dix derniers millénaires de la rive nord du lac Saint-Pierre dans le secteur de Louiseville (adapté de Lamarche 2006)

2.2 Cadre culturel - période autochtone

Puisque la zone d'intervention se situe à une altitude relativement basse et donc exondée tardivement, les occupations humaines ne peuvent avoir débuté avant le Sylvicole (3000 – 500 ans AA). En effet, lors de la période du Paléoindien (10 000 – 8000 ans AA) le territoire étudié est constamment sous les eaux. C'est à l'Archaïque (8000 – 3000 ans AA) que les terres légèrement plus hautes au nord du secteur d'intervention pourraient avoir été occupées pour la première fois. La plus grande partie de la période Archaïque reste méconnue, jusqu'à l'Archaïque laurentien, soit entre environ 6000 ans AA et 4000 ans AA. À ce moment, des groupes de chasseurs-cueilleurs circulent souvent dans la région entre l'Outaouais et le Saint-Maurice comme le démontrent quelques sites archéologiques situés à l'intérieur des terres au nord du Saint-Laurent (Gagné 1999; Laurin 1989; Marois et Ribes 1975; Plourde 2005; Ribes et Klimov 1974). Situés à moins de 15 km de l'aire d'intervention (carte 3), les sites CbFd-2 (altitude 18 m) et CbFe-9 (altitude 20 m) témoignent de cette présence au cours de l'Archaïque récent (Archeotec 2012).

La présence humaine dans la région continue également tout au long du Sylvicole (Ethnoscop 1987; 1988; 1989; Ribes et Klimov 1974; Tremblay 2005, Chapdelaine 1990; Gagné 1999; 2002; Laliberté 1999; Laurin 1989). Le site CbFd-2, sur lequel une composante de l'Archaïque est également présente, et le site CbFe-2 (altitude de 12 m) comptent parmi ces sites de la région occupés lors du Sylvicole ancien. Au Sylvicole moyen, les occupations se poursuivent. À 1,6 km à l'ouest, à une altitude de 11 m, se trouve le site CbFf-2. Vers l'est, dans le secteur de Trois-Rivières et sur la rive sud dans les environs de Saint-Grégoire, se trouve une concentration de sites de la même période (CbFd-3, CbFd-4, CbFd-6, CbFd-8, CbFe-1, CcFd-1, CcFd-2, CcFd-3, CcFd-4, CcFd-11 et CcFd-19). Enfin, quelques sites du Sylvicole supérieur répartis autour de l'aire d'intervention confirment une occupation continue du territoire dans les derniers siècles précédant l'arrivée des premiers explorateurs européens. Le site CbFe-8 (altitude de 20 m), situé à 3 km au nord-est de l'aire d'intervention, constitue le site de cette période le plus proche. Contrairement aux sites des périodes précédentes qui semblent situés à proximité du lac Saint-Pierre, ce dernier se situe quatre kilomètres en retrait. Il a toutefois un accès au lac par la rivière Yamachiche adjacente. Au cours de cette période, la région du lac Saint-Pierre est hautement fréquentée. En effet, ce vaste plan d'eau à la confluence du fleuve et d'importantes rivières comme la Saint-Maurice, la Yamaska, la Saint-François et le Richelieu constitue un pôle d'attraction pour des échanges, mais également de conflits.

Au début de la période historique, cette région est fréquentée par les Algonquins, omniprésents au nord du Saint-Laurent après la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent. Le territoire où se situe l'aire d'intervention est vraisemblablement occupé par une bande algonquine dirigée par le chef Batiscan (Laverdière 1870 : vol.II: 356, 398; vol. IV: 1198). Selon les cartes de Champlain, le territoire de la bande à Batiscan regroupe les sources des rivières Matawin, Maskinongé, L'Assomption, du Loup et Yamachiche (Ratelle 1993 : 29).



2.3 Cadre culturel - période eurocanadienne

Le développement de Yamachiche par les premiers explorateurs européens débute au XVII^e siècle. L'actuel village se situe dans le fief Grosbois concédé le 23 mai 1653 au Gouverneur de Trois-Rivières, Pierre Boucher. Cette terre de 1 ½ lieue (7,37 km) de front sur 2 lieues (9,82 km) de profondeur partait du lac Saint-Pierre pour atteindre les environs de Saint-Sévère, au nord. En 1693, Boucher procède au morcellement du fief, ce qui conduit à la création des fiefs Grosbois-Est et Grosbois-Ouest (figure 6). La portion ouest devient alors propriété de Lambert Boucher, sieur de Grandpré. La portion est demeure entre les mains de Pierre Boucher jusqu'en 1702, moment où les frères Charles et Julien Lesieur en prennent possession. Les premiers colons à s'établir à Yamachiche sont trois frères de la famille Gélinas. En effet, en 1704 ou un peu avant, ces trois frères se sont établis sur le fief Grosbois-Ouest, à la limite avec le fief Grosbois-Est. Ils y résident puisque le 19 octobre 1704 naît le premier enfant à Yamachiche. L'acte de baptême signé du frère Récollet Siméon Dupont mentionne que « Ce jourd'hui, 19 octobre de l'an 1704, a été baptisé par moy, Étienne Gélinas, à la maison à Ogmachiche... » (Bellemare 1901). Cela confirme que le territoire est alors au moins occupé par cette famille. La carte de 1709 de Gédéon de Catalogne permet également de confirmer que les terres de part et d'autre de la Petite rivière Yamachiche sont habitées, dont trois par les frères Gélinas (figure 7).

À cette époque la population demeure très réduite. Selon le recensement de 1706, la population totale des paroisses de Yamaska, de Rivière-du-Loup, de Maskinongé et de Yamachiche atteint 165 personnes. Malgré le fait que les premiers occupants de Yamachiche se sont installés en bordure de la petite rivière, c'est le secteur de la grande rivière qui attire le plus de nouveaux occupants. En 1722, la paroisse de Yamachiche est érigée civilement et l'année suivante, dans l'aveu et dénombrement, il y est mentionné que l'église Sainte-Anne est alors construite. La construction de l'église dans ce secteur n'est certainement pas étrangère au fait que la population y est surtout concentrée. Cette dernière est rebâtie en 1724, cette fois-ci en pierre. L'emplacement original de cette église ne se trouve pas à proximité de l'église actuelle. En effet, elle était située plus proche du lac Saint-Pierre, environ 2,4 km de distance (figure 8).

Avec la population grandissante, notamment avec l'arrivée d'Acadiens qui sont installés dans le secteur de la Petite rivière Yamachiche au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, un nouveau lieu de culte devenait requis. Le recensement de 1765 permet pour la première fois de connaître le détail de la population de Yamachiche. La paroisse est alors constituée de 140 ménages pour une population totale de 636 personnes. 25 ans plus tard, en 1790, ce sont maintenant 1669 âmes qui peuplent la paroisse. Dans les années 1780, après un débat important sur l'emplacement d'une nouvelle église en pierre à la suite de la destruction de la précédente par la foudre, il a été décidé de déménager sur un terrain en bordure nord de la Petite rivière Yamachiche. C'est à partir de 1794 que les fidèles célèbrent à ce nouvel emplacement (figure 9). Cela contribue également à concentrer la population dans ce secteur au tournant du XIX^e siècle.

Bien que l'exploitation forestière et les activités agricoles déjà bien amorcées au siècle précédent se développent de plus en plus, de nouvelles industries s'installent graduellement. Lors du deuxième quart du XIX^e siècle, Yamachiche compte deux briqueteries et quatre potiers (CbFe-3); des industries qui ont poursuivi leurs activités tout au long du siècle et même au cours du XX^e siècle pour certaines d'entre elles. Le noyau villageois profite de cette présence et cela se traduit par la construction de nouvelles maisons et de nouveaux bâtiments institutionnels non loin de l'aire d'intervention, surtout le long de la rue Sainte-Anne.

Un des plus ambitieux projets de l'époque concerne la construction de l'hospice des Sœurs de la Providence sur un terrain jadis occupé par un méandre de la Petite rivière Yamachiche. En effet, ce terrain, tout juste à l'est du cimetière, était occupé par un méandre qui avançait vers le nord dans le village (figure 9). Sous les directives de l'abbé Dorion, ce méandre a été comblé afin de redresser le cours de la rivière et ainsi pouvoir construire l'édifice en plein cœur du village, voisin de l'église (figure 10). Ce bâtiment a été construit entre 1871 et 1875 et a accueilli des pensionnaires jusqu'au moment où il est détruit par un incendie en 1922. Il a été remplacé par le foyer Ernest-Jacob en 1945 et au fil du temps se sont ajoutées des annexes menant à la configuration de l'édifice actuel qui abrite la Résidence Yamachiche.

Au même moment où l'hospice est en construction, un autre grand chantier s'est mis en branle. Malgré les rénovations importantes apportées à l'église de 1794, elle est rendue trop petite pour accueillir la population et un nouveau lieu de culte est alors construit en 1873, tout juste à l'ouest. La carte de 1887 (figure 11) permet de constater les bâtiments institutionnels situés à proximité de l'aire d'intervention. Cette illustration permet également de constater la densification du cadre bâti dans le village, ce qui a inévitablement conduit à l'ouverture de nouveaux axes de circulation. Il est possible de voir que la rue Saint-George, ouverte après 1879, est munie d'un pont qui enjambe la rivière pour se connecter à une rue nord-sud qui longe le cimetière et permet de relier la rue Sainte-Anne. Le coin nord-est du cimetière est occupé par un bâtiment de petites dimensions correspondant à un caveau. Un plan de 1926 montre que le secteur ne semble plus occupé par le chemin nord-sud, mais que le pont de la rue Saint-George est toujours présent et que la rue s'interrompt au cimetière (figure 12). Malgré qu'elle ne soit pas illustrée, elle devait tout de même effectuer un virage vers le nord pour continuer de se joindre à la rue principale du village. Les quelques petits bâtiments en bois illustrés dans les limites du cimetière ou sur le terrain adjacent correspondent probablement à des remises. Outre ces bâtisses, le terrain en bordure de la rivière demeure vacant. Plus tardivement, le cimetière est agrandi vers l'est et le sud jusqu'à la rivière (figure 13). La rue Saint-George est quant à elle toujours à son emplacement originel et n'a probablement subi que des travaux de modernisation avec le temps.

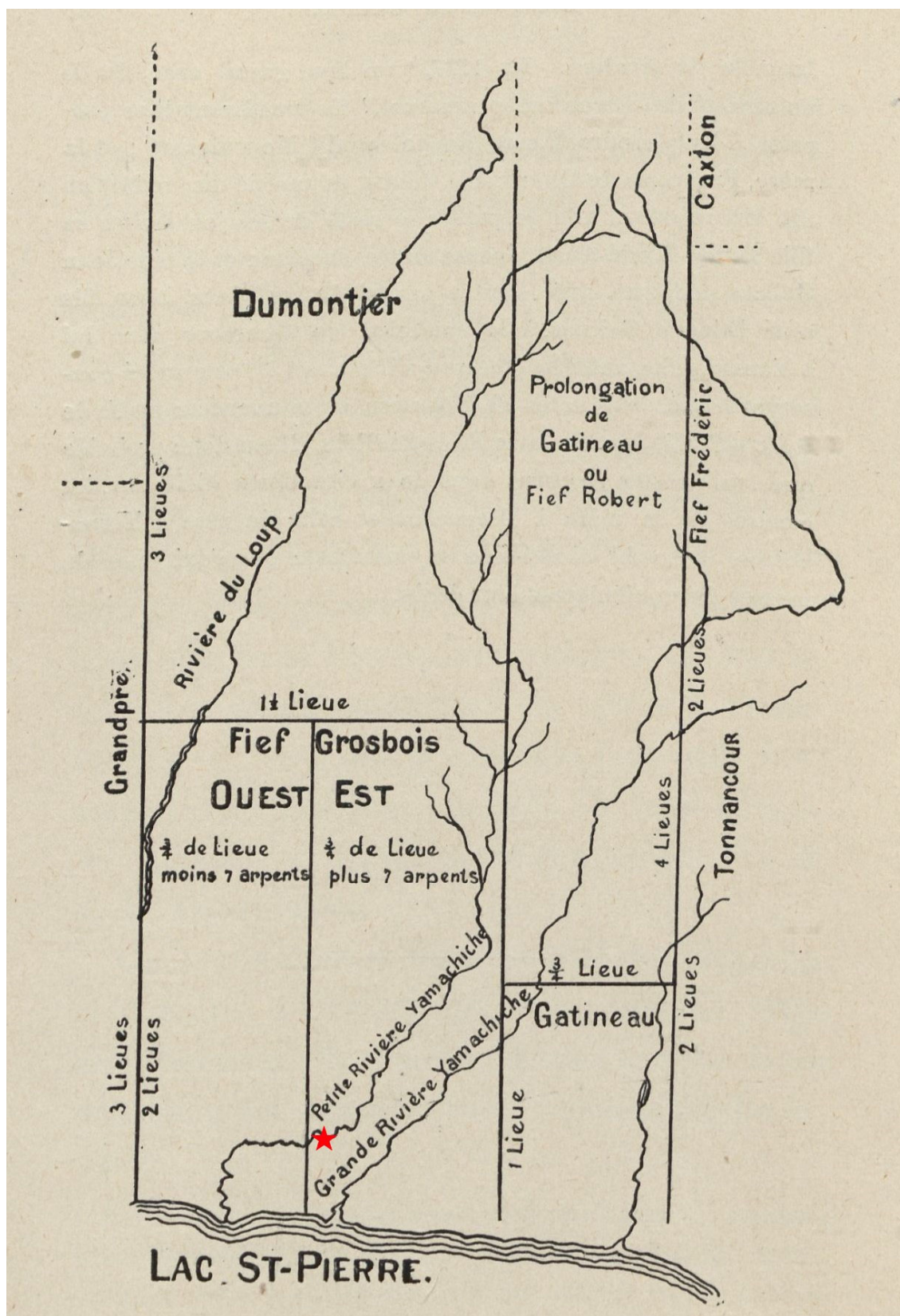


Figure 6. Délimitation des fiefs Grosbois Ouest et Grosbois Est (Bellemare 1901)

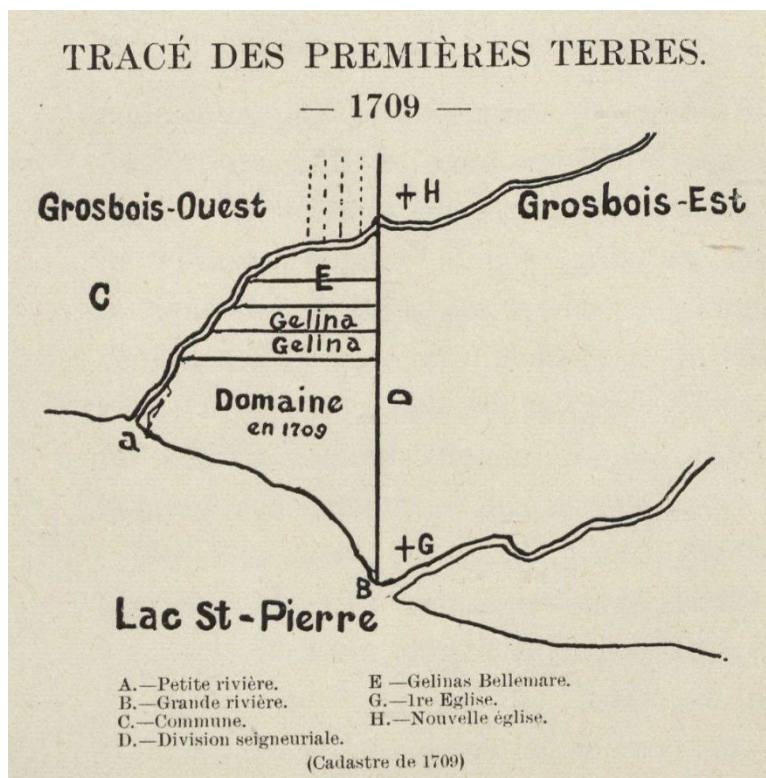
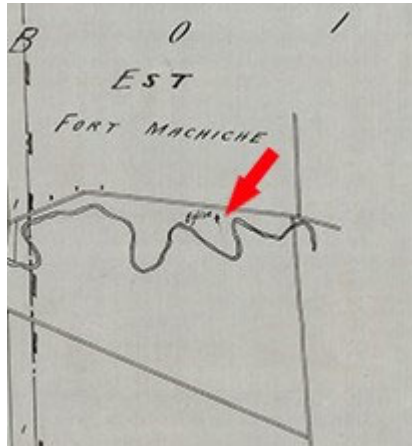


Figure 7. Carte de Gédéon de Catalogne de 1709 montrant la répartition des terres de part et d'autre de la Petite rivière Yamachiche (Bellemare 1901)



Figure 8. Extrait de la carte de Murray de 1761 montrant le secteur de l'embouchure des deux rivières Yamachiche (<https://www.flickr.com/photos/lac-bac/51224574063/in/album-72157719223389847>). La flèche pointe l'église de 1724 et l'ellipse indique l'aire approximative d'intervention.





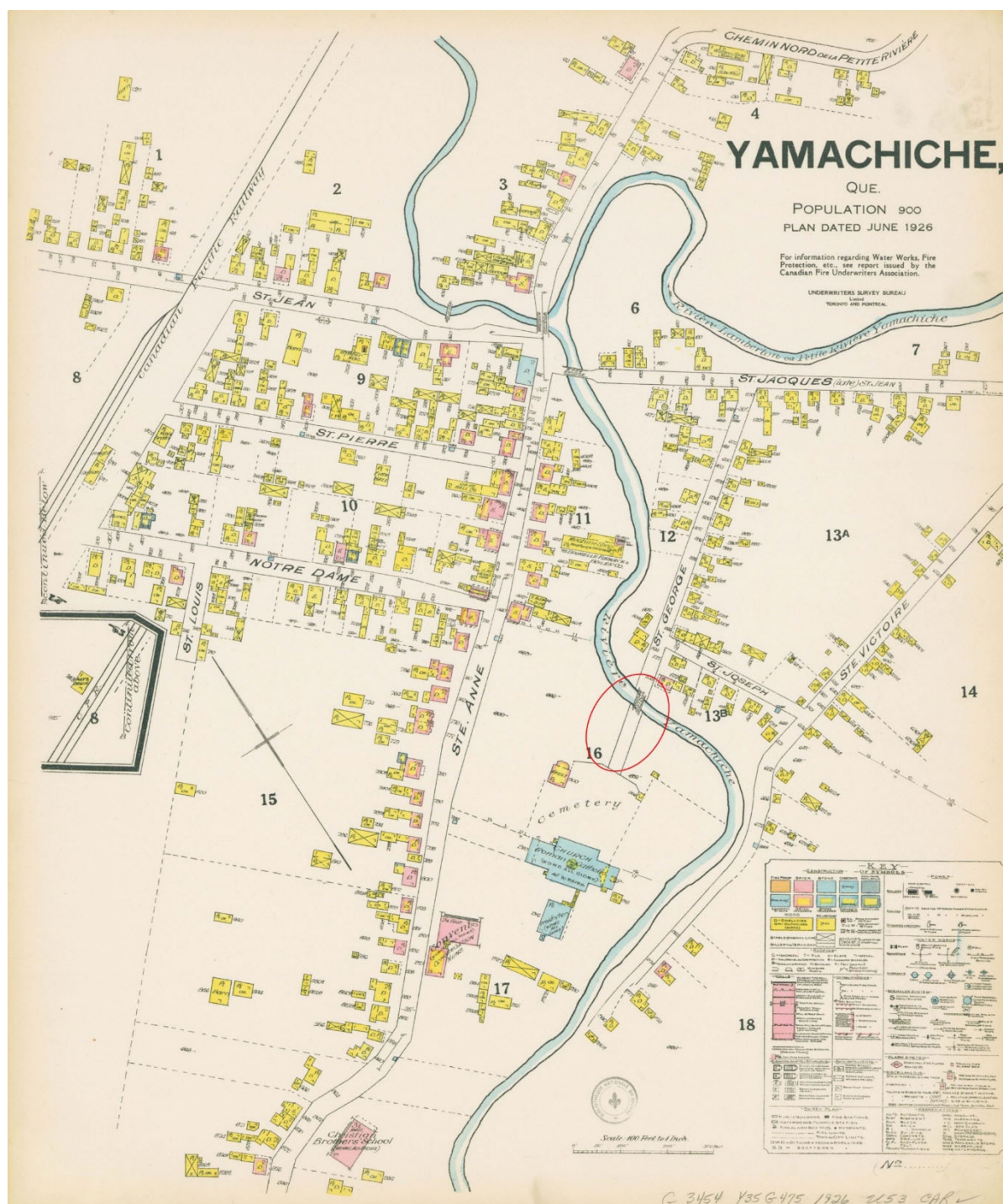


Figure 12. Carte de l'Underwriters' Survey Bureau de 1926 (BANQ 0000235305). L'ellipse montre l'aire approximative d'intervention.

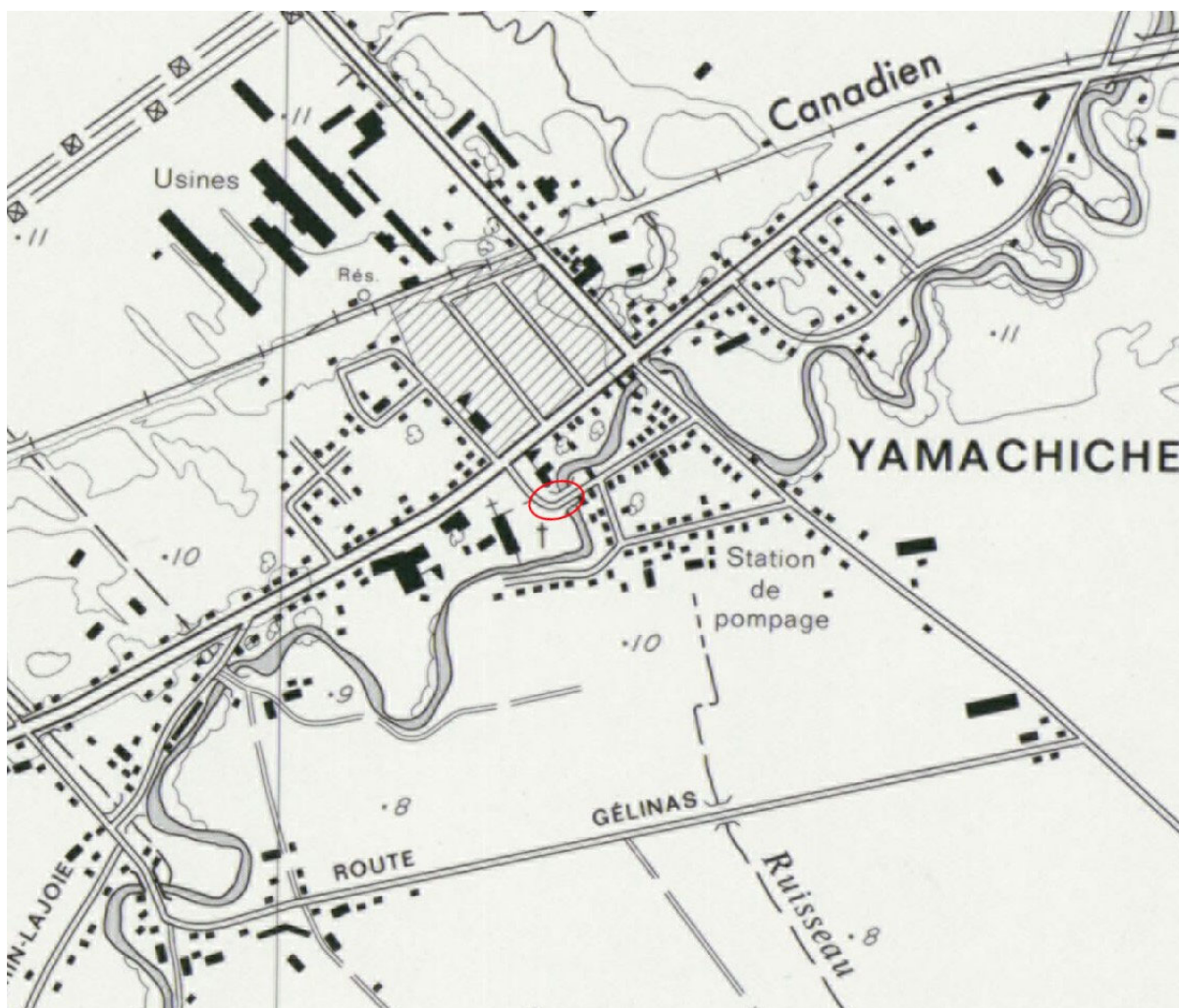


Figure 13. Extrait d'une carte topographique de 1981 (BAnQ 0002677040). L'ellipse montre l'aire approximative d'intervention.

2.4 Interventions archéologiques antérieures

Dans l'emprise de l'aire d'intervention, aucune intervention archéologique antérieure n'a été réalisée. Toutefois, en 2006, dans l'emprise de la rue Sainte-Anne, des travaux d'enfouissement du réseau de distribution électrique ont conduit à diverses phases de surveillance et d'inventaire archéologiques. Les vestiges mis au jour dans les sites CbFe-5 et CbFe-7 peuvent être associés à des édifices qui occupaient les lieux entre le premier tiers et la deuxième moitié du XIX^e siècle. Les interventions effectuées sur le site CbFe-6 ont permis de dégager des vestiges associés à une petite résidence dont la date de construction n'a pas été établie. Enfin, les travaux effectués sur le site CbFe-7 ont permis de localiser des murs de fondation probablement aménagés pour recevoir le manoir Gudy (Castonguay 2009). Dans le secteur de l'intersection de la route 153 et de la rue Sainte-Victoire, environ 500 m à l'est, une intervention archéologique a eu lieu en 1974. Cette intervention a consisté en la réalisation de sondages manuels sur le terrain ayant jadis été occupé par le potier Jean-Baptiste Briaire (CbFe-3). Ces sondages ont permis la mise au jour de tessons de terre cuite grossière associés à la production du potier (Langlois 1979).

3. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

3.1 Inventaire archéologique

Située de part et d'autre de la rivière, la zone d'inventaire, du côté ouest, couvre une bande de terrain s'étendant depuis le haut du talus de la rivière jusqu'à environ 30 m de celui-ci. Du côté est, l'aire est plus limitée et s'étend également depuis le haut du talus, mais sur une distance maximale de 8 m. Dans ce secteur la rivière effectue un virage d'environ 90 degrés, passant d'un axe à prédominance est-ouest à un axe à prédominance nord-sud. Cela fait en sorte que la rive ouest est soumise à une érosion alors que la rive est constitue une zone d'accumulation.

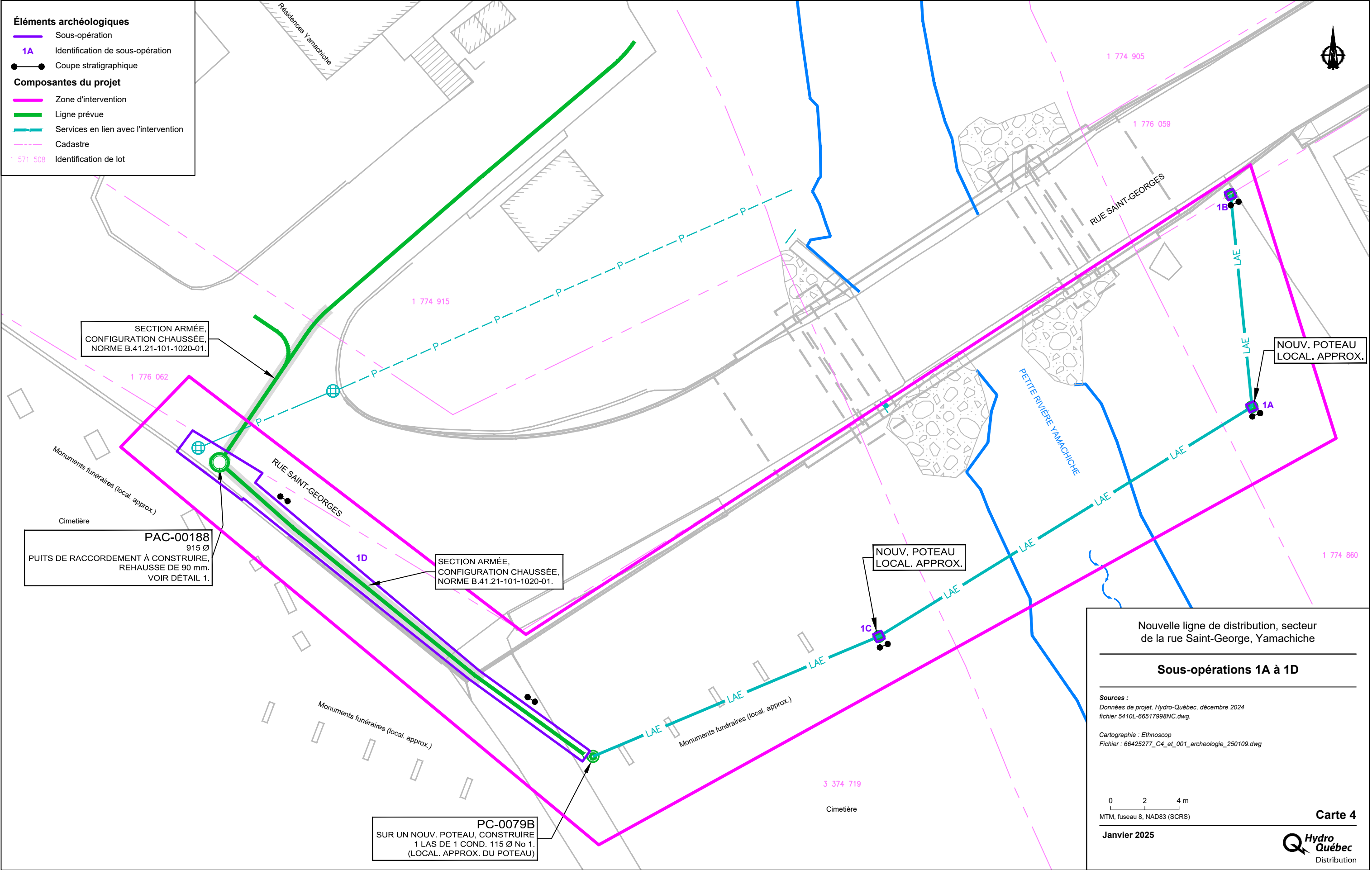
Du côté est de la rivière, deux sondages manuels ont été effectués (carte 4). Le sondage 1A a été implanté à 2 m du rebord du talus de la rivière, à une distance de 13 m de la rue (photo 1). Le sondage 1B a été réalisé à un peu plus de 1 m de la rue et à environ 4 m du rebord du talus de la rivière (photo 2). Le sondage 1A présente une séquence stratigraphique simple constituée de trois couches (figure 14). La couche de surface (lot 1A1, couche 1), de l'argile sableuse et graveleuse brun beigeâtre atteint 0,18 m d'épaisseur. Elle semble s'associer au sol naturel en place, peut-être l'horizon de surface remanié. Elle repose au sommet d'une couche à matrice similaire, mais contenant des marbrures orangées et brun foncé (lot 1A2, couche 2). Cette couche fait un peu moins de 0,15 m d'épaisseur. Finalement, excavé sur une épaisseur de 0,17 m, le lot 1A3 (couche 3) correspond à une accumulation de minces lits peu marqués de sable argileux à argile limoneuse brun grisâtre. Il a également été noté la présence d'un peu de gravier et de cailloux arrondis à subarrondis. Le mince litage de cette couche permet de confirmer qu'il s'agit du sol naturel non remanié. Aucun élément de culture matérielle n'a été mis au jour dans ce sondage.



Photo 1. Localisation du sondage 1A, vue vers le sud (HYD2405-2024-NUM1-4)



Photo 2. Localisation du sondage 1B, vue vers le sud-ouest (HYD2405-2024-NUM1-10)



profondeur en mètres

0,00

0,00

①

②

③

0,50

0,50

- ① Argile sableuse et graveleuse brun beigeâtre, homogène et ferme; sol naturel de surface remanié
- ② Argile sableuse et graveleuse brun beigeâtre avec des marbrures orangées, homogène et ferme, contenant un peu de gravier; sol naturel remanié
- ③ Mince lits de sable argileux à argile limoneuse brun grisâtre, légèrement graveleux et caillouteux, hétérogène et compact; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

Nouvelle ligne de distribution, secteur
de la rue Saint-George, Yamachiche

Croquis stratigraphique de la sous-opération 1A, paroi sud

Sources :

Cartographie : Ethnoscop

Fichier : 66425277_f14_et_001_archeologie_250109.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 14

Janvier 2025

**Hydro
Québec**
Distribution

Le sondage 1B présente une séquence stratigraphique différente et plus complexe qui témoigne d'activités anthropiques plus intenses dans ce secteur à proximité de la rue Saint-Georges. La couche supérieure (lot 1B1, couche 1), de 0,13 m d'épaisseur, est composée d'argile sableuse brun foncé homogène (figure 15). Il s'agit d'un terreau d'aménagement moderne. Il repose sur une couche d'argile sableuse gris jaunâtre présentant des marbrures brun orangé (lot 1B2, couche 2). Cette couche atteint 0,07 m d'épaisseur. La couche sous-jacente (lot 1B3, couche 3), d'un peu plus de 0,10 m, est composée de sable argileux brun foncé à roux contenant du gravier et des cailloux. Ces deux couches s'associent au rehaussement et au nivellement du terrain. C'est cependant la couche suivante qui confirme la nature des trois premières couches, mais surtout leur caractère moderne. En effet, le lot 1B4 (couche 4) est constitué de lentilles d'argile sableuse brun grisâtre à beigeâtre contenant du gravier, des cailloux et des fragments de ciment. Cette couche atteint 0,2 m d'épaisseur. La présence de ciment confirme un niveau relativement récent qui pourrait être associé à des travaux de construction sur le terrain ou encore dans la rue adjacente. La dernière couche (lot 1B5, couche 5), atteinte 0,52 m sous la surface, se compose de sable légèrement argileux et très faiblement graveleux. De couleur brun grisâtre à beigeâtre, cette elle semble s'associer à la couche 3 du sondage 1A, soit le sol naturel archéologiquement stérile. Excavé sur une épaisseur de 0,13 m, ce niveau n'a révélé la présence d'aucun témoin d'activité anthropique.

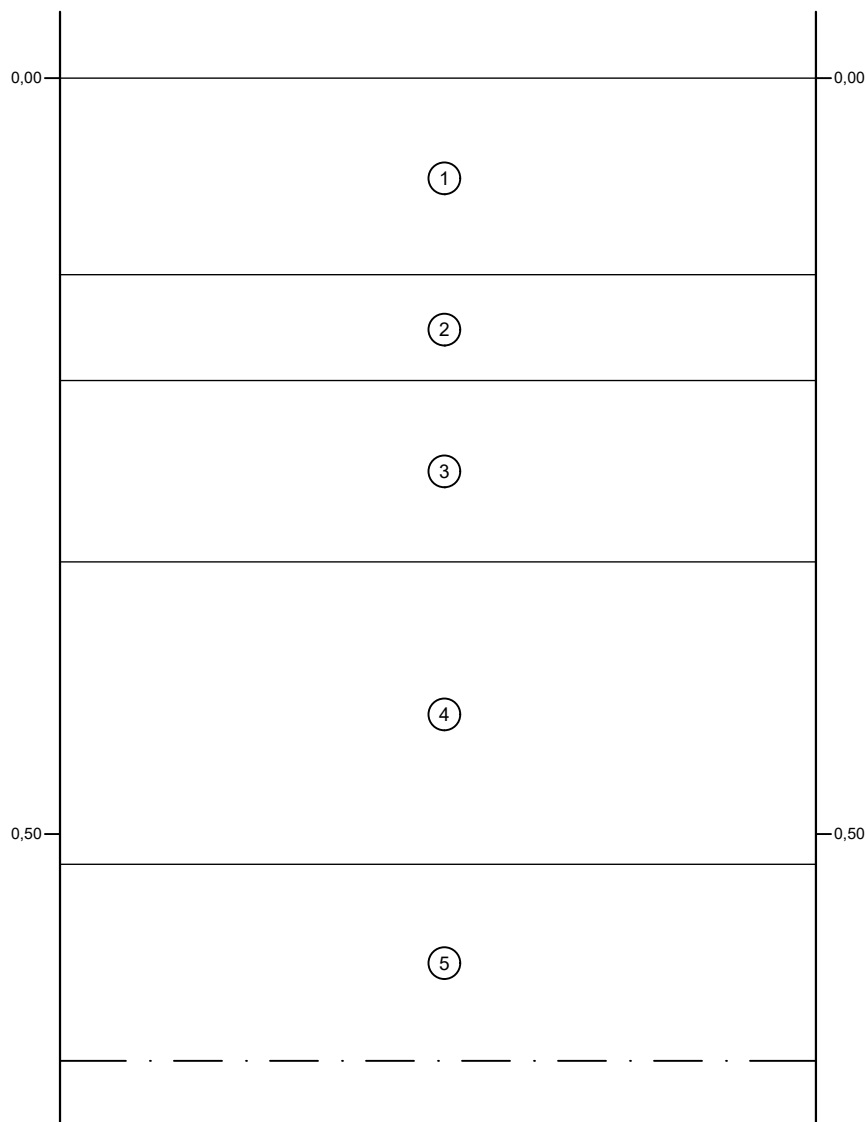
Le troisième sondage manuel a été excavé du côté ouest du cours d'eau, dans les limites du cimetière Sainte-Anne. Il se situe environ 1 m du rebord du talus de la rivière et à un peu plus de 10 m de la rue (photo 3). Ce sondage présente une séquence stratigraphique constituée de cinq couches. La couche supérieure (lot 1C1, couche 1), de 0,20 m d'épaisseur, est composée de limon sableux brun foncé contenant des fragments de briques, de mortier et de ciment (figure 16). Quelques fragments de verre à vitre y ont également été découverts. Cette couche correspond au terreau d'aménagement de surface. Il repose au sommet d'une couche de 0,10 m d'épaisseur composée de mottes d'argile sableuse brun grisâtre à noirâtre contenant du gravier et des cailloux ainsi que quelques gros fragments de calcaire (lot 1C2, couche 2). Des pièces de métal informe corrodé et quelques tessons de verre à bouteille portant l'inscription 7UP ont été notés. Cette couche de rehaussement repose sur une couche de sable gris-roux contenant également du verre à bouteille (lot 1C3, couche 3). Elle peut elle aussi être associée au rehaussement du terrain. Le lot 1C4 (couche 4) se présente en de grosses lentilles d'argile sableuse gris brunâtre consolidées. Seul du verre à vitre a été découvert dans ce niveau également considéré comme rehaussement du terrain. La dernière couche excavée (1C5, couche 5) correspond à une accumulation de sable argileux brun grisâtre contenant du gravier et des fragments de calcaire. Quelques tessons de verre à vitre ont également été mis au jour dans cette couche. Le sondage a été interrompu dans ce niveau à une profondeur de 0,65 m. Ce sondage, dont la séquence stratigraphique est exclusivement constituée de couches de remblai, semble témoigner d'un secteur où des déblais ont été déposés afin de rendre le terrain plus horizontal. D'ailleurs, lors de l'intervention archéologique, il a été possible de discuter avec monsieur André Desaulniers, ancien conseiller municipal de Yamachiche, qui a mentionné que ce secteur avait été partiellement rehaussé, car il s'agissait d'une ancienne section de la rivière comme montré aux figures 9 et 10. Cela permet de consolider l'hypothèse

que les couches documentées constituent des phases rapprochées de rehaussement du terrain. Aucun ossement, trace de sépulture ou quelconque vestige d'occupation n'a été mis au jour dans ce sondage.



Photo 3. Localisation du sondage 1C, vue vers le nord (HYD2405-2024-NUM1-15)

profondeur en mètres



- ① Argile sableuse brun foncé homogène et ferme; terreau d'aménagement
- ② Argile sableuse gris jaunâtre avec des marbrures brun orangé, hétérogène et ferme; remblai
- ③ Sable argileux brun foncé à roux, hétérogène et ferme, contenant du gravier et des cailloux; remblai
- ④ Argile sableuse brun grisâtre à beigeâtre, hétérogène et ferme, contenant du gravier, des cailloux et des fragments de ciment; remblai
- ⑤ Sable légèrement argileux et très faiblement graveleux brun grisâtre à beigeâtre, homogène et ferme; sol naturel non remanié

— · — Limite de fouille

Nouvelle ligne de distribution, secteur de la rue Saint-George, Yamachiche

Croquis stratigraphique de la sous-opération 1B, paroi sud

Sources :

Cartographie : Ethnoscop

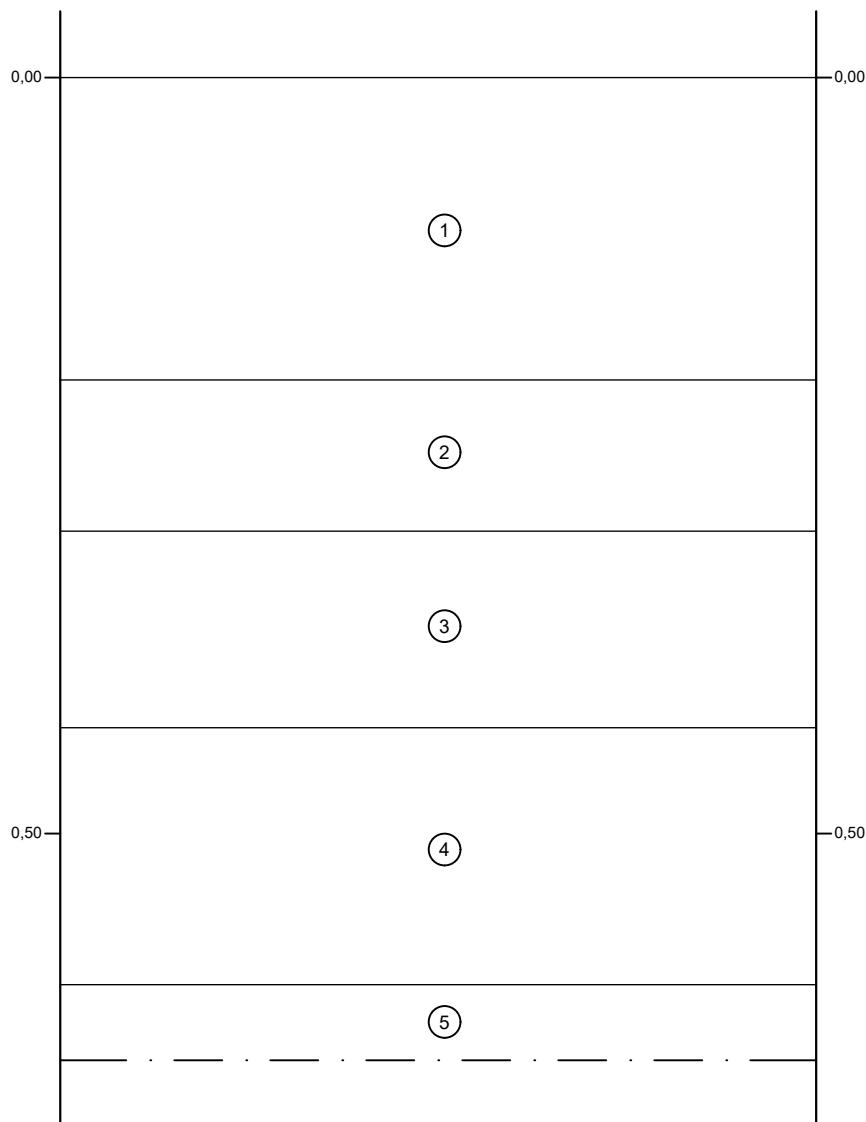
Fichier : 66425277_f15_et_001_archeologie_250109.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 15

Janvier 2025

profondeur en mètres



- ① Limon sableux brun foncé, homogène et ferme, contenant des fragments de briques, de mortier et de ciment; terreau d'aménagement
 - ② Mottes d'argile sableuse brun grisâtre à noirâtre, hétérogène et ferme, contenant du gravier et des cailloux ainsi que quelques gros fragments de calcaire; remblai
 - ③ Sable gris-roux, homogène et ferme, contenant un peu de gravier; remblai
 - ④ Grosses lentilles d'argile sableuse gris brunâtre, hétérogène et ferme; remblai
 - ⑤ Sable argileux brun grisâtre, homogène et meuble, contenant du gravier et des fragments de calcaire; remblai
- · — Limite de fouille

Nouvelle ligne de distribution, secteur
de la rue Saint-George, Yamachiche

Croquis stratigraphique de la sous-opération 1C, paroi sud

Sources :

Cartographie : Ethnoscop

Fichier : 66425277_f16_et_001_archeologie_250109.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 16

Janvier 2025

**Hydro
Québec**
Distribution

3.2 Surveillance archéologique

Dans l'emprise du cimetière et de la rue Saint-Georges, la tranchée excavée (sous-opération 1D) pour y construire un nouveau massif de conduits a fait l'objet d'une surveillance archéologique (carte 4 et photo 4). Cette excavation d'une longueur de 25 m atteint une largeur jusqu'à 0,70 m sur tout son parcours à l'exception de la portion ouest, là où est le nouveau puits de raccordement PAC-00188 allait être construit. Dans ce secteur, sur une longueur de 3,5 m, la largeur est portée à 1,6 m. Tout le long de la tranchée, la profondeur est relativement constante à 1 m. En approchant de la position du nouveau puits de raccordement, elle augmente graduellement pour atteindre 1,8 m.

Dans la section se trouvant dans l'emprise du cimetière, la séquence stratigraphique (section sud) est constituée d'une épaisseur de 0,20 m de limon sableux brun correspondant au terreau d'aménagement (figure 17, couche 1). Ce niveau repose au sommet d'une couche d'argile sableuse gris brunâtre contenant du gravier et des cailloux épars (couche 2). Cette couche atteint une épaisseur de 0,70 m et semble correspondre à un remblai de rehaussement. À 0,90 m sous la surface, une couche d'argile gris bleuté apparaît. Bien que d'apparence naturelle, ce niveau constitue un remblai (couche 3). En effet, à environ 3 m de distance du nouveau poteau (PC0079B), sous cette couche bleutée, à environ 1 m de profondeur, apparaît une couche de cendres gris pâle. L'excavation s'est interrompue dans ce niveau sans que le sol naturel en place ne soit mis au jour.



Photo 4. Localisation de la tranchée 1D avant son excavation, vue vers le sud-est (HYD2405-2024-NUM1-21)

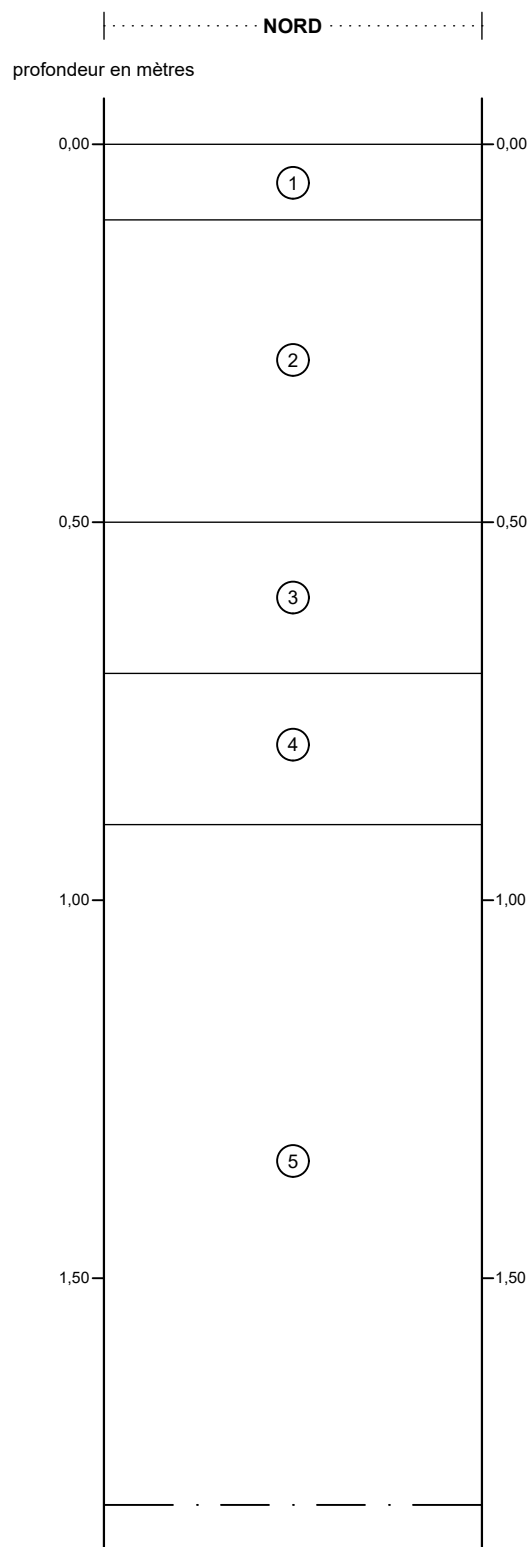
Dans l'emprise de la rue, la séquence stratigraphique (section nord) diffère légèrement. Sous une couche d'asphalte de 0,10 m d'épaisseur (figure 17, couche 1) se trouve la fondation granulaire de la rue constituée de sable graveleux brun roux (couche 2). Cette couche atteint 0,30 m d'épaisseur et recouvre une couche hétérogène (couche 3) composée de sable et d'argile brun foncé à brun grisâtre contenant des cailloux du gravier et des lentilles de résidu

de combustion similaires à ce qui a été noté dans l'emprise du cimetière (photo 5). Cette couche est présente jusqu'à 0,70 m sous la surface. À partir de ce niveau, une couche d'argile sableuse brun beigeâtre à grisâtre apparaît (couche 4). D'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, elle ne contient qu'un peu de gravier. Sa texture laisse croire à une couche de remblai, mais elle pourrait également correspondre à une couche naturelle remaniée. La couche sous-jacente, dont le sommet apparaît entre 0,90 m et 1 m sous la surface de la rue, est constituée d'argile sableuse beige et correspond au sol naturel non remanié (couche 5). Ce niveau est présent jusqu'à la base de l'excavation, soit 1,80 m dans le secteur du nouveau puits de raccordement.

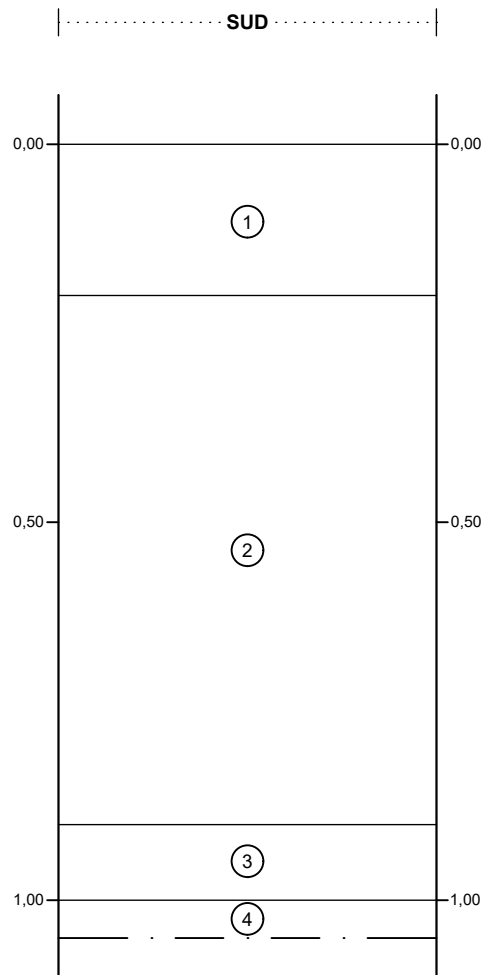
Aucun élément de culture matérielle n'a été mis au jour dans cette tranchée. Il a tout de même été possible de localiser deux poteaux en bois dont le sommet dérasé est apparu à environ 0,75 m de profondeur (photo 5). Ces éléments, dont le bois était encore très bien conservé semble se rapporter à des poteaux électriques. L'emplacement de la tranchée suggère de tels équipements.



Photo 5. Paroi nord-est de la sous-opération 1D et vestige d'un poteau de bois, vue vers le nord-est (HYD2405-2024-NUM1-33)



- ① Asphalte; chaussée
- ② Sable graveleux, brun-roux, homogène et ferme; fondation granulaire
- ③ Argile sableuse brun foncé à brun grisâtre, hétérogène et ferme, contenant des cailloux, du gravier et des lentilles de cendres grises; remblai
- ④ Argile sableuse brun beigeâtre à grisâtre, hétérogène et ferme, contenant du gravier; remblai
- ⑤ Argile sableuse beige, homogène et ferme; sol naturel non remanié
- · — Limite de fouille



- ① Limon sableux brun, homogène et ferme; terreau d'aménagement
- ② Argile sableuse gris brunâtre, hétérogène et ferme contenant du gravier et des cailloux épars; remblai
- ③ Argile gris bleuté, homogène et ferme; remblai
- ④ Cendres grises, homogène et meuble; rejet de combustion
- · — Limite de fouille

Nouvelle ligne de distribution, secteur de la rue Saint-George, Yamachiche

Croquis stratigraphiques de la sous-opération 1D, paroi nord-est

Sources :
Cartographie : Ethnoscop
Fichier : 66425277_f17_et_001_archeologie_250109.dwg

0 0,05 0,1 m

Figure 17

Janvier 2025

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'intervention archéologique réalisée à Yamachiche au moyen de sondages manuels et de la surveillance d'une tranchée mécanique n'a pas permis de révéler la présence de contextes anthropiques anciens. Les deux sondages réalisés du côté est de la Petite rivière Yamachiche ont permis de documenter une succession de remblais reposant au sommet du sol naturel dérasé. L'unique sondage effectué de l'autre côté de la rivière a quant à lui démontré que l'espace semble correspondre à une ancienne dépression, peut-être un segment de la rivière, comblée afin de contrer l'érosion à cet endroit. Cela a également permis d'agrandir légèrement le terrain du cimetière vers l'est afin de rendre sa surface plus horizontale. Aucun élément lié à des sépultures ou toute autre forme d'occupation ancienne n'a été mis au jour dans ce sondage. Dans la tranchée réalisée dans le cimetière et la rue Saint-Georges, une succession de remblais surmonte le sol naturel dont la surface pourrait avoir été remaniée. Seuls deux vestiges de poteaux électriques ont été localisés. Leur préservation (presque intact) indique qu'ils ne sont pas très anciens. Considérant l'absence de sol présentant un intérêt archéologique dans l'emprise de cette tranchée, aucun sondage manuel n'a été effectué. Les travaux proposés par Hydro-Québec peuvent se poursuivre sans intervention archéologique supplémentaire.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOTEC

- 2012 *Poste de Francheville. Inventaire archéologique dans le cadre de travaux de démantèlement des circuits 1499, 2356 et 2359 par Hydro-Québec entre Sorel et Trois-Rivières. Inventaire 2012.* Hydro-Québec.
- 2013 *Ligne biterne à 230 kV au poste de Francheville et démantèlement des circuits 1499, 2356 et 2359. Fouilles archéologiques.* Hydro-Québec.

BELLEMARE, R.

- 1901 *Les bases de l'histoire d'Yamachiche 1703-1903.* Montréal. C. O. Beauchemin et Fils.

CASTONGUAY, Carl

- 2009 *Surveillance archéologique. Interventions ponctuelles, été 2006. Interventions à Yamachiche.* Hydro-Québec.

CHAPDELAINE, Claude

- 1990 « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, n° 1, p. 19-35.

ETHNOSCOPI

- 1987 *Évaluation patrimoniale du Domaine de Mascouche. Rapport d'expertise. Tome 2.* Montréal, Ville de Mascouche et Ministère des Affaires culturelles.
- 1988 *Inventaire archéologique des espaces-cibles "Lac Iveteaux" et "Lac à la Maison de Pierre" 1988.* Montréal, M.R.C. Antoine-Labelle, Ministère des Affaires culturelles du Québec.
- 1989 *Étude de potentiel archéologique préhistorique du Domaine de Mascouche.* Montréal, Ministère des Affaires culturelles.

GAGNÉ, Michel

- 1999 *Inventaire archéologique dans les régions de Repentigny, Saint-Sulpice (BiFi-2) et de la rivière l'Assomption (BiFi-1).* Repentigny, M.R.C. de L'Assomption.
- 2002 *Inventaire archéologique de la M.R.C. de l'Assomption et fouille du site Bélanger-Forest (BiFj-1).* Montréal, M.R.C. de l'Assomption.

LALIBERTÉ, Marcel

- 1999 « Le Sylvicole moyen dans la vallée de la rivière des Outaouais ». In Jean-Luc Pilon, éd., *La préhistoire de l'Outaouais*, n° 6, p. 69-81. Hull, Société d'histoire de l'Outaouais.

LAMARCHE, Lise

- 2006 *Reconstitution géologique du lac Saint-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène.* Réunion annuelle de l'AQQUA.

LAURIN, Serge

1989 *Histoire des Laurentides*. Les régions du Québec, n° 3. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.

LAVERDIÈRE, abbé C. H.

1870 *Oeuvres de Champlain, 4 volumes*. Québec, Geo.-E. Desbarats.

LANGLOIS, Jacques

1979 *Le potier Jean-Baptiste Briaire. 1811-1884*. Service du patrimoine. Ministère de la Culture du Québec.

MAROIS, Roger et René RIBES

1975 *Indices de manifestations culturelles de l'Archaïque, la région de Trois-Rivières*. Collection Mercure n° 41. Ottawa, Musée national de l'Homme.

OCCHIETTI, Serge

2007 *Le complexe morainique de Saint-Narcisse et les événements au début du Dryas récent sur la marge sud-est de l'Inlandsis laurentidien*. Géographie physique et Quaternaire vol. 61, n°s 2-3, p. 89-118.

PLOURDE, Michel

2005 « Découverte d'une nouvelle composante archéologique (CcFc-4) de l'Archaïque laurentien à l'est de Trois-Rivières », *Archéologiques*, vol. 18, p. 50-58.

RATELLE, Maurice

1993 « La localisation des Algonquins de 1534 à 1650 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 23, n°s 2-3, p. 25-38.

RIBES, René et Alexis KLIMOV

1974 « Archéologie de la Mauricie: reconnaissance archéologique dans la région du lac Nemiskachi », *Paléo-Québec*, vol. 5. Musée d'Archéologie préhistorique de Trois-Rivière, Trois-Rivière.

RICHARD, P.J.H. et P. GRONDIN

2009 *Histoire postglaciaire de la végétation*. Extrait de Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Manuel de foresterie, 2^{ème} édition, Ouvrage collectif, Éditions MultiMondes, Québec, 1510 p.

TREMBLAY, Roland

2005 « Un petit soupçon dans la Petite Nation : la découverte d'une pierre aviforme en Outaouais », *Archéologiques*, n° 18, p. 59-70.

Annexe. Catalogue des photographies

Projet : HYD2405 - rue Saint-George, Yamachiche

Archéologue : Hugo Comète

Film n° : HYD2405-2024-NUM1

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2024-04-02	1	20240402_073138	1C	Vue générale de la zone du sondage	S.-E.
2024-04-02	2	20240402_073228	1A	Vue générale de la zone du sondage	S.-E.
2024-04-02	3	20240402_081851	1A	Vue générale de la zone du sondage	S.
2024-04-02	4	20240402_081857	1A	Vue générale de la zone du sondage	S.
2024-04-02	5	20240402_082804	1A	1A2 surf.	S.
2024-04-02	6	20240402_101441	1A	paroi est	E.
2024-04-02	7	20240402_101506	1A	paroi est	E.
2024-04-02	8	20240402_102455	1A	sondage complété	E.
2024-04-02	9	20240402_103427	1A	sondage remblayé	S.-O.
2024-04-02	10	20240402_103444	1B	Vue générale de la zone du sondage	S.-O.
2024-04-02	11	20240402_110917	1B	sondage complété	E.
2024-04-02	12	20240402_110924	1B	paroi est	E.
2024-04-02	13	20240402_110928	1B	paroi est	E.
2024-04-02	14	20240402_112351	1B	sondage remblayé	S.
2024-04-02	15	20240402_112913	1C	Vue générale de la zone du sondage	N.
2024-04-02	16	20240402_112925	1C	Vue générale de la zone du sondage	O.
2024-04-02	17	20240402_120549	1C	paroi sud	S.
2024-04-02	18	20240402_120653	1C	paroi sud	S.
2024-04-02	19	20240402_120655	1C	paroi sud	S.
2024-04-02	20	20240402_122529	1C	sondage remblayé	S.
2024-04-02	21	20240402_144838	1D	Vue générale de la zone de la tranchée	S.-E.
2024-04-02	22	20240402_144844	1D	Vue générale de la zone de la tranchée	E.
2024-04-02	23	20240402_144919	1D	portion sud de la tranchée	S.-E.
2024-04-03	24	20240403_072926	1D	excavation mécanique en cours	N.-O.
2024-04-03	25	20240403_100947	1D	paroi nord-est vers le centre de la tranchée	N.-E.
2024-04-03	26	20240403_100956	1D	excavation mécanique en cours portion centrale	N.-O.
2024-04-03	27	20240403_110654	1D	excavation mécanique en cours portion centrale	N.
2024-04-03	28	20240403_110707	1D	paroi nord-est portion centrale	N.-E.
2024-04-03	29	20240403_111218	1D	paroi nord-est portion centrale	N.-E.
2024-04-03	30	20240404_070435	1C	piquet implanté pour poteau et sondage adjacent	E.
2024-04-03	31	20240404_082859	1D	excavation mécanique en cours portion nord	S.
2024-04-03	32	20240404_111531	1D	excavation mécanique en cours portion nord	N.
2024-04-03	33	20240404_111916	1D	paroi nord-est portion nord	N.-E.
2024-04-03	34	20240404_113550	1D	paroi nord-est portion nord	N.-E.



20240402_110928



20240402_112351



20240402_112913



20240402_112925



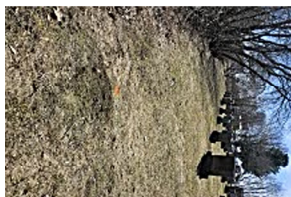
20240402_120549



20240402_120653



20240402_120655



20240402_122529



20240402_144838



20240402_144844



20240402_144919



20240403_072926



20240403_100947



20240403_100956



20240403_110654



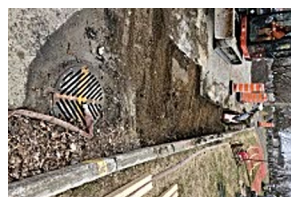
20240403_110707



20240403_111218



20240404_070435



20240404_082859



20240404_111531



20240404_111916



20240404_113550



20240402_073138



20240402_073228



20240402_081851



20240402_081857



20240402_082804



20240402_101441



20240402_101506



20240402_102455



20240402_103427



20240402_103444



20240402_110917



20240402_110924



Projet sécurisation tunnels et maçonnerie HDM

**Supervision archéologique, sondages et relevé architectural dans
le préau, Hôtel-Dieu de Montréal (BjFj-220), CHUM**

Stationnement P1 : Musée des Hospitalières
Automne 2023



Par
Maude Chapdelaine, M.Sc.
Mars 2024

En couverture :

Tranchée 9A, vue nord.

Photo du retrait mécanique de la partie centrale du tunnel souterrain P1, encastré dans le roc, situé dans l'aire de stationnement P1 derrière le musée des Hospitalières sis au 201 avenue des Pins ouest. Intervention devant la façade sud du pavillon Vimont (1859).

Photo prise le 21 septembre 2023 par l'autrice.

Résumé

Dans le cadre de la démolition du tunnel mécanique souterrain situé à l'arrière du musée des Hospitalières sis au 201 avenue des Pins Ouest à Montréal, une supervision archéologique, deux sondages manuels et un relevé architectural ont été réalisés lors des excavations mécaniques dans l'aire de stationnement P1 entre le 18 septembre et le 10 octobre 2023. Deux tranchées mécaniques ont été ouvertes. La tranchée 9A, mesurant 23 mètres de longueur, comprend les coupes stratigraphiques C1 et C3 à l'est et C2 à l'ouest. La tranchée 9B, mesurant 10 mètres de longueur, comprend les sondages A (ouest) et B (est), ainsi que le relevé architectural des fondations du pavillon Vimont (C4). Il a été démontré que la surface du tunnel se situait entre 51,12 NMM et 50,78 NMM du nord vers le sud, soit entre 2 cm et 50 cm sous la surface selon l'endroit. Le tunnel souterrain a été aménagé directement dans le roc du mont Royal. En excluant les perturbations du 20e siècle, le roc se situe environ à 50 cm sous la surface. Une veine de cornéenne localisée dans la partie nord du stationnement a été repérée à environ 50,80 NMM, mais aucun indice d'exploitation n'a été relevé. D'ailleurs, aucune trace d'occupation autochtone n'a été décelée durant l'intervention. L'intervention archéologique a permis de mettre au jour les fondations du pavillon Vimont sur trois assises et de constater que le bâtiment de 1859 a été aménagé directement sur le roc. Deux vestiges archéologiques historiques ont été mis au jour. D'abord, un ancien chemin de circulation sous la forme d'un rang de pierre dans la paroi est de la tranchée 9A (voir la coupe stratigraphique C3) correspondant à un chemin piétonnier tel que visible sur les photos datées entre 1940 et 1952 (figures 17, 21, 24 à 26). Le rang de pierres se trouve à 45 cm sous la surface (51.04 NMM). Le deuxième vestige est une surface pavée orientée est-ouest telle que visible sur le plan d'Underwritter de 1920 (figure 19). Il se trouve à environ 15 cm sous la surface (51.63 NMM). Nous estimons que ce vestige est toujours en place sur 85% de sa superficie initiale. Suite à cette intervention archéologique, il est clair que l'aire de stationnement P1 (l'ancien Préau) a été occupée activement à partir de la deuxième partie du 19e siècle, puisque les vestiges immobiliers (surfaces circulatoires) et les artefacts (thermomètre, pipes, restes osseux, vaisselles) représentent la fonction principale de ce lieu, soit une zone transitoire entre le musée, la maison des aumôniers (résidence des chapelains), la chapelle, le pavillon Vimont, le pavillon Marie-Morin et l'avenue des Pins ouest. Nous recommandons que tout projet d'excavation en bordure du pavillon Vimont soit précédé d'un inventaire archéologique manuel compte tenu de la présence d'un vestige en place et des artefacts découverts. Finalement, il a été démontré que l'absence de végétation dans le préau est contraire à son usage morpho-historique et que la minéralisation représente une aliénation de sa vocation patrimoniale.

Mots-clés : tunnel souterrain, Musée des Hospitalières, CHUM, Pavillon Vimont

Table des matières

Résumé	3
Table des matières	4
Liste des figures	6
Liste des participants	9
1. Localisation	10
2. Contexte de l'intervention	16
3. Mandat	18
4. Cadre environnemental	18
5. Cadre culturel préhistorique	20
6. Cadre culturel historique	20
6.1 Fondation de Montréal	21
6.2 Hôtel-Dieu de Montréal sur la montagne	23
6.3 Évolution morpho-historique du préau: cadre bâti	26
6.4 Évolution morpho-historique du préau : surface	31
7. Données connues	36
7.1 Rapports géotechniques	38
7.1.1 Compagnie nationale de forages (1953)	38
7.1.2 WSP (2016)	38
7.1.3 GHD (2023)	39
7.1.4 Arkéos (2022)	39
7.2 Interventions archéologiques antérieures	40
7.2.1 Archéotec 2019	40
7.2.2 Parc Lucia Kowaluk (Ethnoscop 2020)	40
7.2.3 Arkéos 2022	41
7.2.4 Arkéos 2023	41
8. INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE (stationnement P1)	42
8.1 La méthodologie	42
8.2 Excavation de la tranchée 9A	45
8.3 Excavation de la tranchée 9B	49

9. RÉSULTATS.....	49
9.1 Tranchée 9A.....	49
9.1.1 Tranchée de construction et coupes stratigraphiques.....	49
9.1.2 Perturbation	51
9.1.3 Vestiges	51
9.2 Tranchée 9B.....	52
9.2.1 Perturbations et sondages manuels.....	52
9.2.2 Vestige	53
9.2.3 Tranchées de construction	64
9.2.4 Complétion	64
10. Discussion	65
10.1 Potentiel préhistorique	65
10.2 Morpho-historicité	65
10.3 État des vestiges dans le préau	66
10.4 Gentrification des services	67
10.5 Concordance avec le site BjFj-220.....	67
10.6 Résumé	69
11. Conclusion	71
12. RECOMMANDATIONS.....	72
12.1 Recommandations archéologiques	72
12.2 Recommandations patrimoniales	72
13. Bibliographie.....	74
14. ANNEXES.....	76
14.1 Autorisation de travaux.....	76
14.2 Permis de recherche archéologique.....	77
14.3 Composition des jardins des RHSJ, Cha (2014)	78
15. Dossier technique	79
15.1 Catalogue artefact	79
15.2 Catalogue photo	83
15.3 Notes de terrain.....	84

Liste des figures

Figure 1: Emplacement du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal (Musée des Hospitalières), image tirée de Google Map 2024.....	11
Figure 2: Emprise du site BjFj-220 situé à l'intérieur des limites du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal sur le flan est du mont Royal à Montréal	12
Figure 3: Nom des bâtiments de l'Hôtel-Dieu de Montréal et leur année de construction, carte tirée de la géomatique de la ville de Montréal	13
Figure 4: Site de l'HDM avec le nom des cours, des jardins, des pavillons, des stationnements et des rues, carte tirée de Cha 2014.....	14
Figure 5: Plan de l'HDM et de la communauté RHSJ réalisé par Monsieur Deschamps daté de 1920, Archives des RHSJ	15
Figure 6: Plan des tunnels mécaniques souterrains 17, 18, 36A, 36B, 56 et 67 situés dans les stationnements P3 et P9 de l'HDM	16
Figure 7: Gauche : Photo de l'intérieur du tunnel souterrain 17, Droite : Photo de l'intérieur du tunnel souterrain 56. Les deux photos montrent la présence de supports verticaux pour supporter des charges véhiculaires	17
Figure 8: Représentation iconographique de l'arrivée de Jacques Cartier à Hochelaga, village situé au pied du mont Royal, 1535, Bibliothèque et Archives Canada	21
Figure 9: Emprise du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal (polygone rouge) sur le lot 944, plan Terrier, 1662; extrait de carte tirée de Arkéos 2020	24
Figure 10: Emprise du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal (polygone rouge) sur le plan dessiné par Charles Turgeon en 1822, extrait de carte tirée de Arkéos 2020	25
Figure 11: Plan du premier Hôtel-Dieu de Montréal situé dans le Vieux Montréal, 1734-1828, dessiné par l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne	25
Figure 12: Illustration de la façade de l'HDM avec la présence d'un escalier au rez-de-jardin dans le Préau (flèche rouge), plan de l'architecte Victor Bourgeau, 1859, Archives des RHSJ	27
Figure 13: Plan de Sitwell 1868 superposée sur la trame urbaine, extrait de carte tirée de Arkéos 2022	27
Figure 14: Carte postale de l'HDM, vue vers le nord, vers 1890 (V3747, coll Notman du Musée McCord).....	28
Figure 15: Plan d'Underwriter 1920 avec une superposition de la trame urbaine actuelle, extrait de carte tirée d'Arkéos 2022	28
Figure 16: Photo aérienne vers 1960, le préau perd les galeries étagées au profit de vignes murales, BANQ P97 S1D11103-11103.....	29
Figure 17: Le préau est muni d'un auvent orienté nord-sud au centre de la cour, environ 1960, extrait de carte tirée d'Arkéos 2022.....	29
Figure 18: Plan d'Underwriter daté de 1940 sur la trame actuelle, carte extraite d'Arkéos 2022	30
Figure 19: Plan d'Underwriter daté de 1957 sur la trame actuelle, carte extraite d'Arkéos 2022	30
Figure 20: Plan de Drummond et Sitwell, 1869 sur lequel on voit que tous les espaces ou presque sans bâtiment sont exploités par la communauté RHSJ pour des jardins et des potagers	31

Figure 21: Préau en 1952, photo tirée de Cha 2014	32
Figure 22: Préau en 2022, photo tirée du Répertoire culturel du Québec	32
Figure 23: Extraction du préau sur la carte de Sitwell (1868) et sur des photos aériennes de 1949, 1960 et 1979 tirées d'Arkéos (2020)	33
Figure 24: Vue du préau 1903, photo tirée de Cha (2014).....	34
Figure 25: Arrangements floraux de la soeur sacristine Beaudoin 1940 pour la mise en culture des fleurs d'autels, photo tirée de Cha (2014).....	34
Figure 26: Persistance du jardin ornamental de style victorien dans le préau avec ilots arrondis (1907) et ilots géométriques (1940).....	35
Figure 27: Photo aérienne de 1979, tirée d'Arkéos 2020	35
Figure 28: Plan schématique des emplacements ayant fait l'objet de forages géotechniques (cercles gris), d'études de potentiel (cercles bleus) et d'interventions archéologiques (cercles rouges) à l'intérieur et à proximité de l'Hôtel-Dieu de Montréal	37
Figure 29: Coupe du dénivellement en altitude du lot de l'HDM entre les avenues Duluth et des Pins, tirée de Cha 2014.....	38
Figure 30: Plan d'intervention archéologique dans l'aire de stationnement P1 (l'ancien préau)	43
Figure 31: Plan d'intervention archéologique dans l'aire de stationnement P1 (l'ancien préau) zoom	44
Figure 32: Coupe stratigraphique C1, secteur sud de la tranchée 9A.....	46
Figure 33: Coupe stratigraphique C2, secteur centre de la tranchée 9A	47
Figure 34: Coupe stratigraphique C3, secteur nord de la tranchée 9A.....	48
Figure 35: Photographies des parois correspondantes aux coupes stratigraphiques C1, C2 et C3	49
Figure 36: Fragment de vaisselle TCFB de type Willow.....	50
Figure 37: Fragment de tasse ou de petit bol en porcelaine fine dure de type européen	50
Figure 38: Fragment de fourneau de pipe avec un motif de trèfle irlandais	51
Figure 39: fragment mésio-proximal de thermomètre à mercure.....	51
Figure 40: Photo de la veine de cornéenne orientée nord-sud située du côté ouest de la tranchée 9A.....	52
Figure 41: Présence fugace d'une mince couche de chaux au-dessus d'une dalle en pierre, dans une zone de remblais, côté est de la tranchée 9B	53
Figure 42: Localisation de la dalle de pierre rectangulaire située du côté ouest de la tranchée 9B	53
Figure 43: Base de béton (30X30 cm) trouvé sous une tache fugace de chaux du côté ouest de la tranchée 9B directement au nord de la dalle de pierre rectangulaire.....	54
Figure 44: Fragment de tuyau de pipe découvert dans le sondage A.....	55
Figure 45: Tronçon de la même veine de cornéenne que dans la tranchée 9A, trouvée au fond du sondage A (côté ouest de la tranchée 9B) (la flèche pointe le nord magnétique)	55
Figure 46: Surface de circulation ancienne sous le caniveau en bordure du pavillon Vimont, la flèche pointe une pierre triangulaire forée (base structurante).....	55
Figure 47: Plan de la surface pavée sous le caniveau en bordure des fondations du pavillon Vimont.....	56
Figure 48: Fragments d'un pichet en TCF jaune avec glaçure à décor moka	57
Figure 49: Bec de théière en TCF rouge avec glaçure claire.....	57

Figure 50: Pierre calcaire triangulaire forée; ci-haut : on voit la partie inférieure de l'objet, i.e. la portion enfouie; ci-bas : Pierre triangulaire de côté permettant de voir les deux orifices du forage, la partie plate du bas est celle exposée sur les figures 45, 46, 50 et 51	61
Figure 51: Pierre triangulaire forée en contexte archéologique	62
Figure 52: Relevé architectural des fondations du pavillon Vimont (1859)	63
Figure 53: Comparaison des surfaces pavées (chemins piétonniers) entre Arkéos 2023 et Chapdelaine 2023	68
Figure 54: Agrandissement proposé des limites du site BjFj-220 pour inclure les aires de stationnement P1, P2A, P2B, la rue des Anges et P9, secteurs inhérents à l'origine du site de la Cité-des-Hospitalières	70
Figure 55: Potentiel archéologique résiduel du site BjFj-220	73

Liste des participants

CHUM, Hôtel-Dieu de Montréal

Marc Savard, ing., PMP	Gestionnaire de projet sécurisation tunnels et maçonnerie, Hôtel-Dieu de Montréal (HDM)
------------------------	---

Archéophone

Maude Chapdelaine, M.Sc.	Archéologue, chargée de projet, spécialiste en patrimoine urbain, rédaction du rapport
--------------------------	--

Francis Bellavance, M.Sc.	Archéologue de terrain, spécialiste en préhistorique
---------------------------	--

Archéo-CAD

Marie Fournier	Cartographie et dessins techniques
----------------	------------------------------------

Ville de Montréal

Marie-Ève Dupuis	Archéologue, conseillère en aménagement, Division du patrimoine
------------------	---

1. Localisation

Le site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal est situé dans la partie sud du quadrilatère formé par les avenues des Pins Ouest, du Parc, Duluth ouest et la rue Saint-Urbain à Montréal. Il occupe actuellement les lots 3 899 318, 6 001 894 et 6 001 895 (anciennement PC-38487). Baptisé Terre de la Providence, le lot PC-38487 se situe sur le versant est du mont Royal. L'institution a été aménagée entre 1859 et 1862 et comprend deux entités distinctes. À l'ouest, se trouve la Maison mère des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (RHSJ). La ville de Montréal a acquis cette propriété en 2017. Elle est désormais désignée comme étant la Cité-des-Hospitalières et correspond au site archéologique BjFj-220. À l'est, c'est officiellement en 1973 que le gouvernement du Québec prend le relais dans la gestion des services de soins de santé à l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal (HDM), quoique la laïcisation des soins de santé et le retrait graduel de la gestion de l'HDM par la communauté des RHSJ aient débuté en 1960 avec la Loi de l'Assurance-hospitalisation (Cha, 2014, p.122). Depuis le 1er octobre 1996, le site de l'Hôtel-Dieu de Montréal (HDM) est administré par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM). Le CHUM sera annexé au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS) à partir de 2024.

À l'origine, le secteur ouest du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal est occupé par la communauté des RHSJ et comprend la chapelle de la Maison-mère (avec la coupole iconique), l'oratoire, la chapelle de Saint-Joseph, la sacristie, le réfectoire (ou Grande galerie), le solarium, l'aile ouest de la communauté RHSJ et des dépendances comme la chapelle de l'Immaculée-Conception, les anciennes écuries (devenu des garages) et l'ancien caveau à légumes. Ces dépendances sont toutes situées dans le Jardin Sainte-Vierge. Le Jardin Sainte-Vierge à l'ouest du lot ancestral est à distinguer du jardin Saint-Joseph situé au centre nord du lot PC-38487. Le côté ouest du cadre bâti de l'institution des RHSJ restera inchangé jusqu'à l'ajout de l'ancien généralat en 1950 devenu la résidence Marie de la Ferre.

Le secteur est du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal, en bordure de la rue Saint-Urbain, est occupé par l'HDM et comprend le Pavillon Vimont, le pavillon Olier, la chapelle mortuaire et la buanderie située dans l'ancienne aile des pauvres. Entre 1885 et 1925, on agrandit l'aile des pauvres au nord et au sud qui devient alors le Pavillon Marie-Morin auquel on ajoute l'ancien dispensaire. Ces agrandissements servent à loger le personnel soignant, augmenter le nombre de lits et aménager des salles chirurgicales. Du côté de l'avenue des Pins, on construit en même temps l'ancienne résidence des aumôniers devenue le musée des Hospitalières. Une deuxième vague d'agrandissement a lieu entre 1941 et 1964 pour tripler la superficie de l'hôpital. On ajoute les pavillons le Royer en 1941-1942 (spécifique pour l'aménagement de chambres privées et une hospitalisation de luxe, Cha 2014, p.90), Jeanne-Mance (1950), de Bullion (1951-1952 et agrandi en 1955-

1956) et Masson à l'HDM. Après 1965, l'Hôtel-Dieu de Montréal ajoute d'autres structures, comme la passerelle aérienne dans l'aire de stationnement P3 et une annexe moderne au musée des Hospitalières dans le stationnement P1. Les stationnements P6 et P7 sont asphaltés vers 1970 après la démolition des maisons résidentielles de la rue Bagg construites en 1909.

En résumé, l'HDM sis au 201-225 avenue des Pins ouest est construit dès 1859. Les premiers patients sont admis le 8 mai 1860. La direction médicale est confiée à l'École de médecine et de chirurgie de Montréal, tandis que les pavillons et les soins sont octroyés par la communauté des Hospitalières.

La figure 1 localise l'HDM (Musée des Hospitalières) sur la carte de Montréal et la figure 2 montre l'emplacement du site de l'HDM (CHUM) par rapport à sa proximité avec le mont Royal. Cette figure indique aussi la position de l'HDM dans l'arrondissement Plateau Mont-Royal et sa position dans les limites du site patrimonial déclaré du mont Royal (en mini pointillé). La figure 3 indique le nom des bâtiments du CHUM et leur année de construction. La figure 4 montre le secteur occupé par la communauté religieuse des Hospitalières et celui occupé par l'institut hospitalier. Elle indique aussi le nom des aires, y compris celle des jardins et des stationnements de l'HDM. La figure 5 indique le nom traditionnel des pavillons et des cours intérieures tels qu'en 1920.

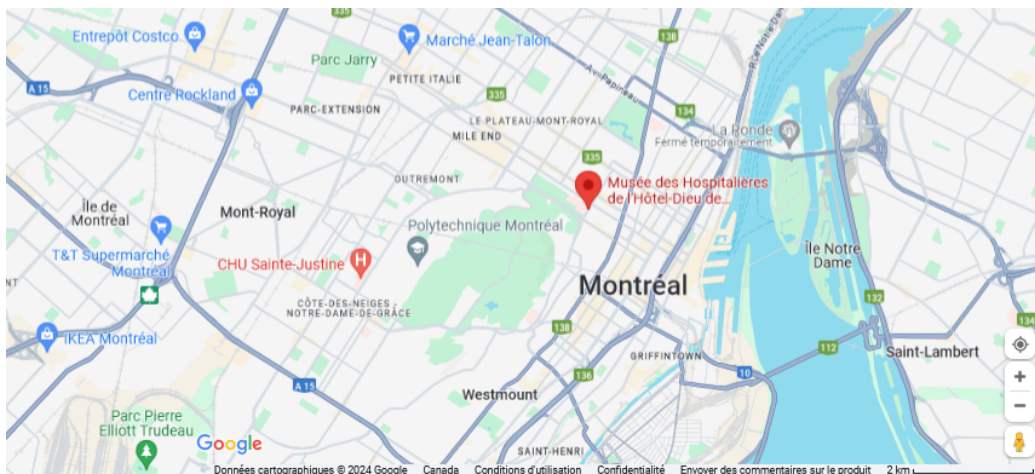


Figure 1: Emplacement du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal (Musée des Hospitalières), image tirée de Google Map 2024



Figure 2: Emprise du site BfJ-220 situé à l'intérieur des limites du site patrimonial classé de l'Hôtel-Dieu de Montréal sur le flan est du mont Royal à Montréal

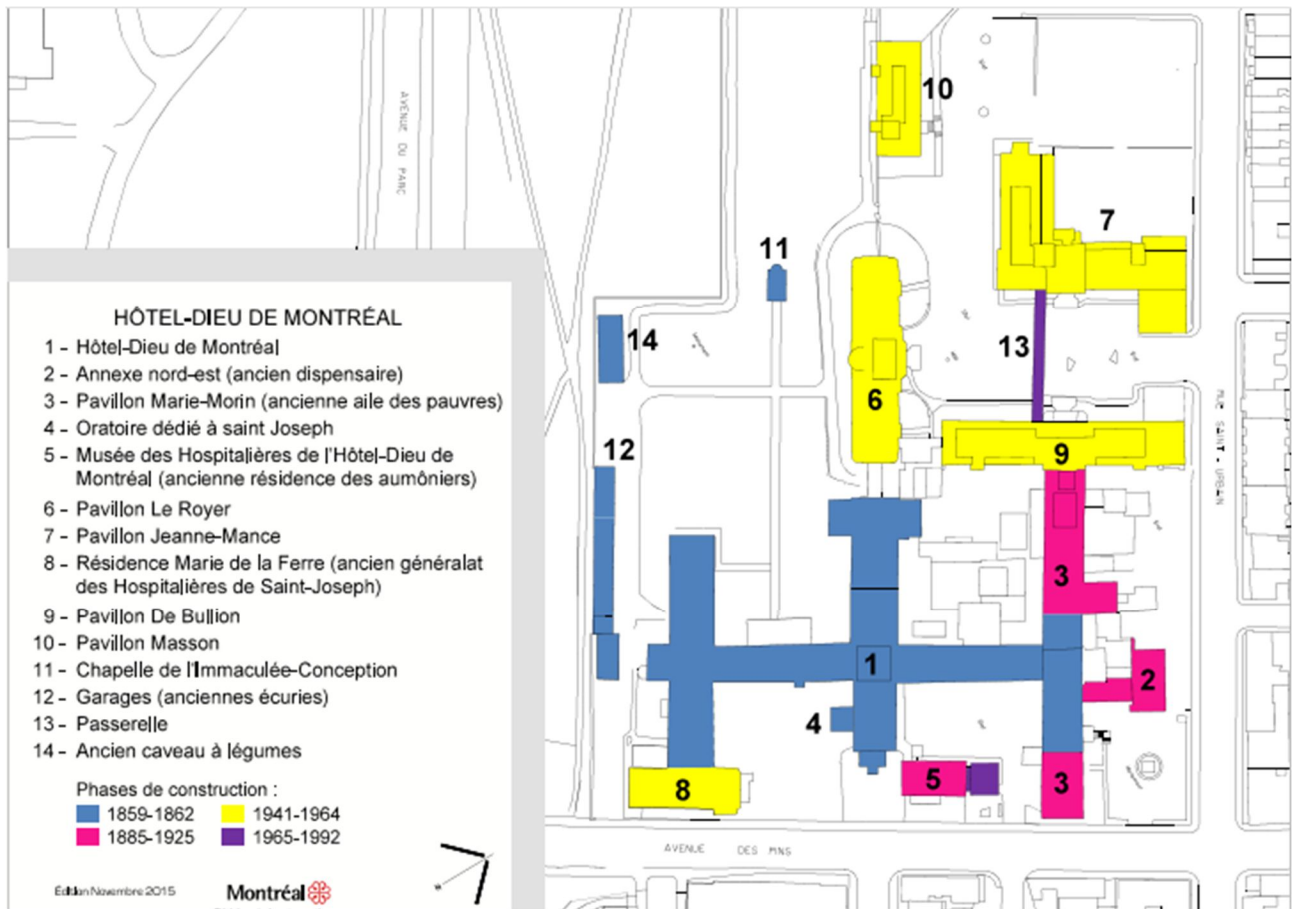


Figure 3: Nom des bâtiments de l'Hôtel-Dieu de Montréal et leur année de construction, carte tirée de la géomatique de la ville de Montréal

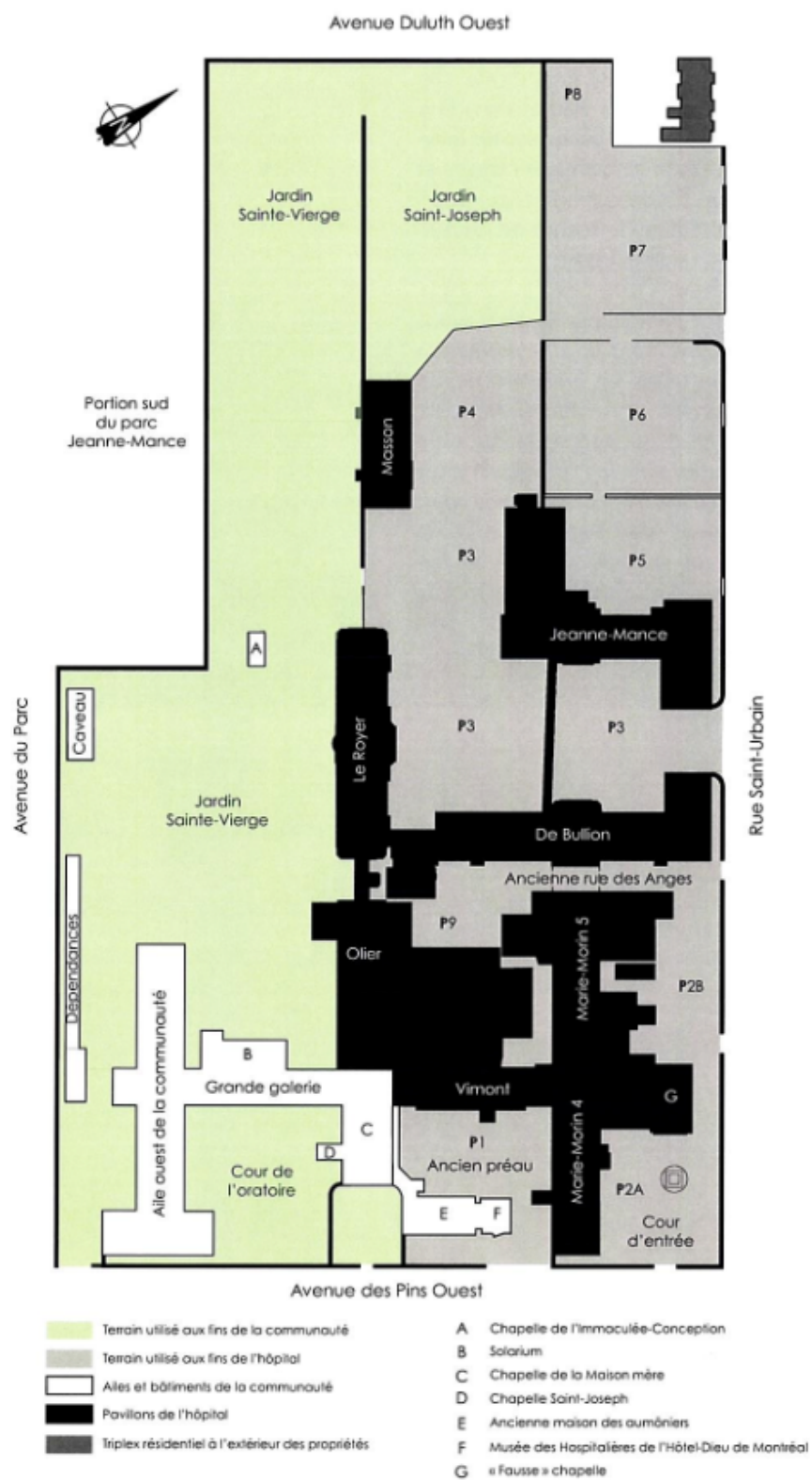
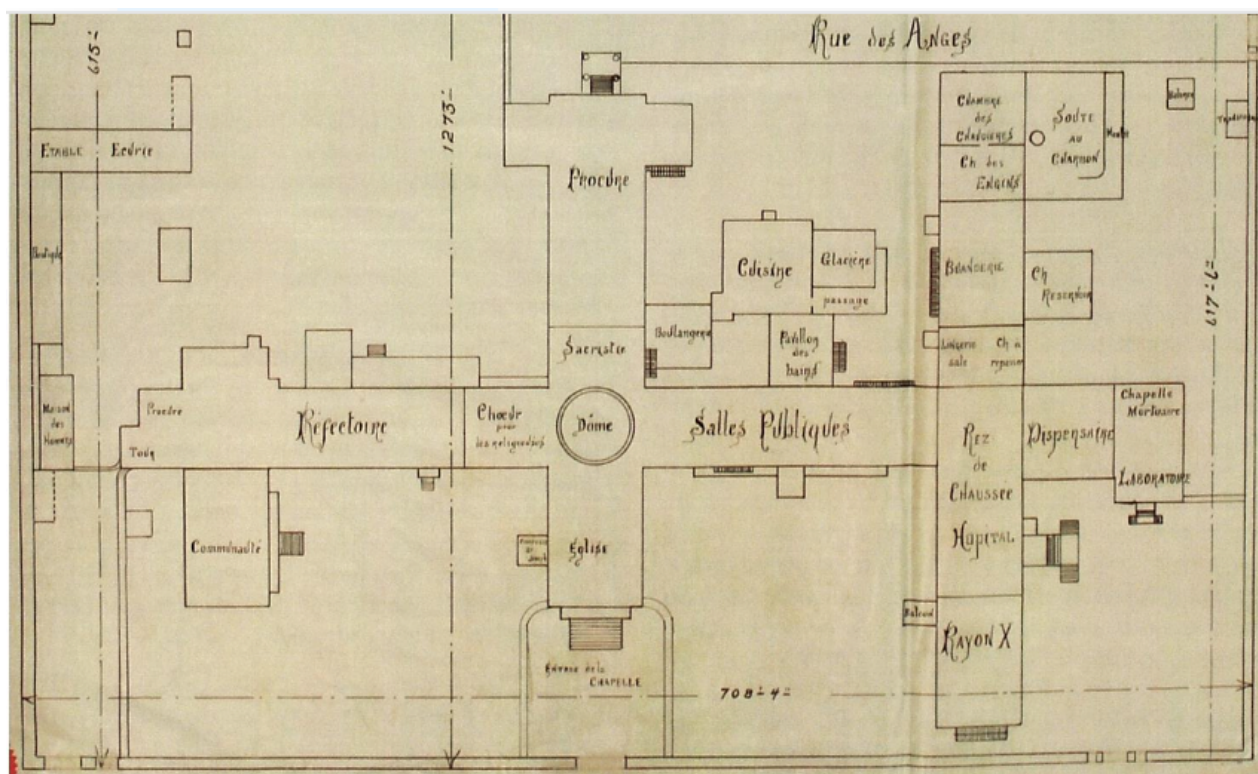


Figure 4: Site de l'HDM avec le nom des cours, des jardins, des pavillons, des stationnements et des rues, carte tirée de Cha 2014



2. Contexte de l'intervention

Pour alimenter en eau froide, en eau chaude, en vapeur, en chauffage, en oxygène et en gaz les bâtiments récents, on met en place un système de canalisations à l'intérieur de plusieurs tunnels souterrains à partir de 1953. Ces tunnels de services ont été construits en béton à partir des bâtiments anciens (1859-1862) vers les plus récents (20e siècle). Au total, sept tunnels souterrains ont été aménagés à partir de l'année 1953.

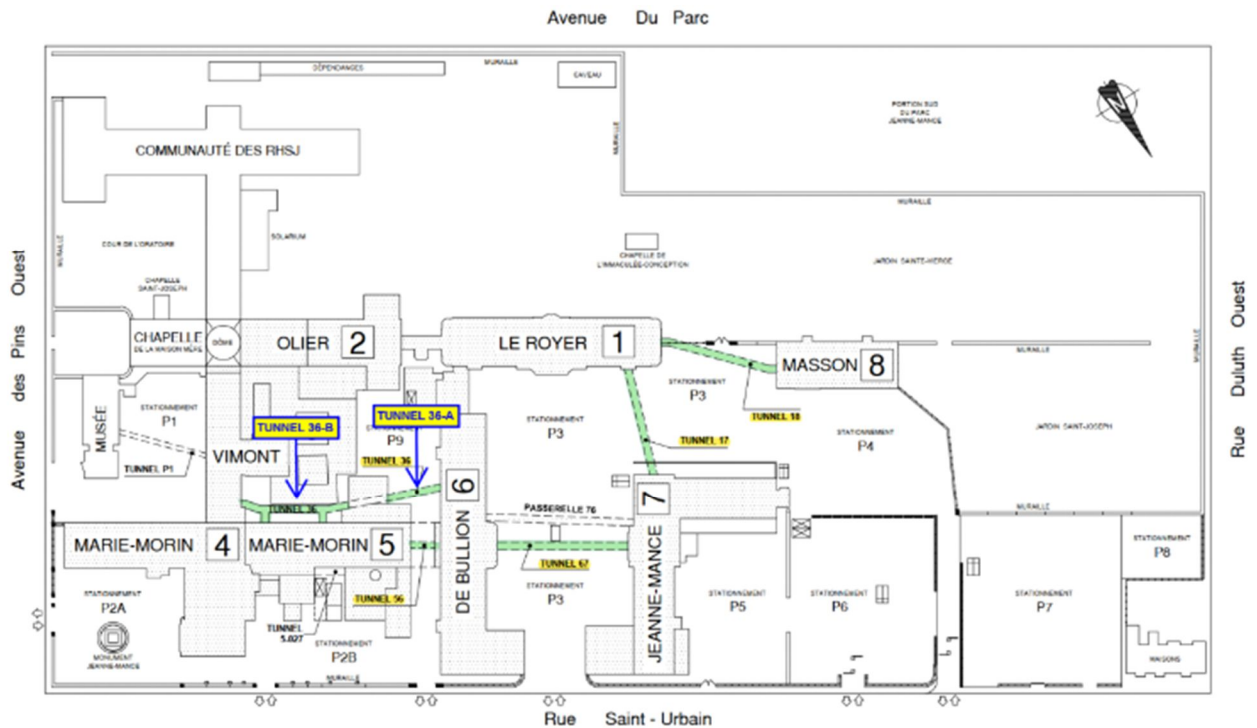


Figure 6: Plan des tunnels mécaniques souterrains 17, 18, 36A, 36B, 56 et 67 situés dans les stationnements P3 et P9 de l'HDM

Tel que visible sur la figure 6, le tunnel P1 se trouve entre le bâtiment Vimont et le Musée des Hospitalières (anciennement la résidence des aumôniers). Le tunnel 36 a été enfoui entre les pavillons Vimont, Marie-Morin (5) et de Bullion (6). Plus précisément, le segment 36A se trouve dans l'aire de stationnement P9 et le segment 36B se trouve à l'ouest du pavillon Marie-Morin, à côté de l'ancienne glacière et du pavillon des bains. Le tunnel 56 se trouve entre les pavillons Marie-Morin (5) et de Bullion (6). Le tunnel 67 a été enfoui entre les pavillons de Bullion (6) et Jeanne-Mance (7). Le tunnel 17 a été enfoui entre les pavillons Jeanne-Mance (7) et Le Royer (1). Finalement, le tunnel 18 a été enfoui entre les pavillons Le Royer (1) et Masson (8). Les tunnels 36B et P1 ont vraisemblablement été

aménagé à la fin du 19e siècle voir au début du 20e siècle, alors que les autres tunnels auraient été implantés vers la fin de la première moitié du 20e siècle. Puisque toutes les structures souterraines ont été aménagées avant 1975, ces tunnels contiennent de l'amiante.

Pour résumer, le tunnel souterrain P1 se situe dans l'aire de stationnement P1, les tunnels 17, 18 et 67 dans l'aire de stationnement P3 et les tunnels 36A, 36B et 56 dans l'aire de stationnement P9.

Suite à une étude technique, il appert que la structure en béton de ces tunnels n'est pas apte à supporter de lourdes charges. En effet, l'étude de capacité portante de EXP 2022 a démontré que la structure en béton des tunnels 17, 36A, 56 et 67 est incapable de supporter le poids des véhicules d'urgence. Certaines structures de ces tunnels dans les stationnements P3 et P9 sont si fragiles qu'elles menacent de s'écrouler. Le CHUM a dû installer des supports verticaux d'appoint temporaires pour solidifier la structure des tunnels en béton, comme on peut le voir sur la figure 7 ci-dessous. Comme le toit des tunnels menace de s'écrouler advenant de lourde charge, le CHUM a décidé de tous les réhabiliter à l'exception du tunnel P1. Concernant le tunnel P1 situé dans l'aire de stationnement en arrière du musée des Hospitalières, il a été décidé de le retirer et de le remblayer.



Figure 7: Gauche : Photo de l'intérieur du tunnel souterrain 17, Droite : Photo de l'intérieur du tunnel souterrain 56. Les deux photos montrent la présence de supports verticaux pour supporter des charges véhiculaires

3. Mandat

Dans le cadre de la démolition du tunnel mécanique souterrain situé dans le stationnement P1 du CHUM (l'ancien préau), qui relie le musée des Hospitalières (anciennement la maison des aumôniers) et le pavillon Vimont, le CHUM a obtenu une autorisation de travaux de la part de la Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire (DPMVT) de la ville de Montréal. L'autorisation de travaux a été délivrée sous trois conditions (Annexe 1). D'abord, réaliser une supervision archéologique de l'ensemble des travaux prévus, ensuite une condition concernant la mise au jour de vestiges archéologiques, puis finalement la transmission d'un rapport d'étape à la DPMVT un mois suivant la fin de l'intervention archéologique. Le MCC a également délivré un permis de recherche archéologique (23-CHAM-02) avec une condition concernant la découverte de sépulture ou de restes humains (Annexe 2).

Suite aux rencontres entre le propriétaire des lieux (le CHUM), l'archéologue et l'entrepreneur général (Demospec), il a été décidé de réaliser les travaux de démolition en deux temps afin d'avoir constamment un accès véhiculaire d'urgence dans l'aire de stationnement P1, de part et d'autre du tunnel. Les travaux ont débuté le 18 septembre 2023, puis le remblaiement et le murage des ouvertures dans les deux bâtiments ont été complétés le 10 octobre 2023. Toutes les excavations ont fait l'objet d'une supervision archéologique par l'archéologue Maude Chapdelaine M.Sc.

4. Cadre environnemental

Le mont Royal est essentiellement composé de roche sédimentaire. Lors du plissement de la couche terrestre causé par le hot spot qui créa les neuf collines de la chaîne Montérégienne il y a plusieurs millions d'années, le magma s'est cristallisé, ce qui a introduit des dykes et créé différents minéraux dans la montagne. C'est ainsi que la roche métamorphique cornéenne s'est créée. Au cours des millénaires, la surface du Mont-Royal a été érodée par le climat et les cycles de glaciation. Suite à un réchauffement planétaire il y a environ 12 000 ans, l'île de Montréal a été submergée par une nappe d'eau salée : la mer de Champlain (Ruddiman et Wright 1987, LaRocque 1999). La découverte de fossile de coquillage dans les roches sédimentaires du Vieux-Montréal est typique de cette période. Or, la fonte des glaciers retire une lourdeur sur la croûte terrestre qui la fait se rehausser créant du coup une exondation des eaux salées vers l'océan. C'est alors que le lac Lampsilis, une nappe d'eau douce, prend place autour du mont Royal.

Selon le modèle d'émersion des terres de Parent et al. (1985), le réseau hydrographique, proto-Saint-Laurent a pris place entre 10 000 et 8 000 ans avant aujourd'hui (Martineau et Hocq 1994). L'altitude du niveau des eaux est passée de 200 mètres au-dessus du niveau moyen de la mer (NMM) pendant l'épisode de la mer de Champlain, à 74 NMM vers 11,200 avant aujourd'hui (AA) (rivage équivalent à la hauteur de Rigaud) à 30 NMM vers 9,500 AA (rivage correspondant à la rue Sherbrooke) puis à 20 NMM vers 8,700 AA (rivage correspondant à la rue de la Commune).

Aujourd'hui, le mont Royal se compose de trois sommets dont le sommet d'Outremont qui culmine à 211 NMM, le sommet de Westmount qui culmine à 201 NMM et le sommet du Mont-Royal sur le versant sud-est qui culmine à 233 NMM (Poitras 2011).

Pour compléter le portrait paléoenvironnemental du Mont-Royal, avant l'arrivée des populations sédentaires, la faune et la flore devaient être très riches et variées, puisqu'en ce moment, on compte plus de 790 espèces de plantes et d'arbres répertoriés sur le site du mont Royal (www.lemontroyal.qc.ca). On compte aussi plus de 180 espèces d'oiseaux, dont plusieurs migrateurs, des nicheurs estivaux et des espèces présentes à l'année comme le canard, les bruants, le dindon sauvage ou encore la tourte voyageuse (Paquin et Caron, 2011). Plus d'une vingtaine d'espèces de mammifères, deux espèces d'amphibiens et deux espèces de reptiles ont aussi été répertoriés sur le mont Royal (www.lemontroyal.qc.ca, Prescott et Richard 2013).

Au niveau climatique, la température moyenne en hiver sur le mont Royal est d'environ - 23 degrés Celsius et de 23 degrés Celsius en été selon un rapport du NRC de 1965. Notons que ces températures sont variables à travers les siècles comme le démontrent les analyses de pollen dans la région des Grands Lacs (Warrick 1984). En effet, une période de refroidissement dans la vallée du Saint-Laurent a été détectée entre 1300 et 1400-1450 de notre ère, suivie d'un redoux, avant de ramener un second climat froid entre 1562 et 1601 (Le Roy Ladurie 2011). Cet événement météorologique est connu comme étant le Petit âge glaciaire. Malgré ces fluctuations de température, le secteur de Montréal se trouve dans la partie de la province où la saison chaude favorise une végétation plus longue, ce qui représente un avantage pour toutes personnes qui exploitent les ressources naturelles ou qui font de l'agriculture (Lajoie et Baril 1956).

5. Cadre culturel préhistorique

Au Québec (excluant le Nunavik), l'occupation du territoire par les groupes autochtones se décline en trois grandes périodes. D'abord, il y a la période qui s'étend de la dernière déglaciation (il y a 12,500 ans) jusqu'à 9000 ans avant aujourd'hui (AA). Il s'agit de la période Paléoindienne. La période qui suit s'échelonne de 9000 à 3000 ans AA, c'est la période Archaïque. La période suivante se divise elle-même en trois périodes. Il y a la période du Sylvicole inférieur daté de 3000 ans à 2600 ans avant aujourd'hui. La période du Sylvicole moyen qui couvre la période située entre 2600 à 1000 ans avant aujourd'hui et la période du Sylvicole supérieur datée de 1000 à 450 avant aujourd'hui (Pintal, J.-Y. et als, 2015). Autrement dit, la période du Sylvicole supérieur est datée de +1000 à +1550.

Le potentiel préhistorique du mont Royal est associé à sa fréquentation par des groupes autochtones en vertu de l'utilisation de l'espace comme point de repère dans l'environnement, d'exploitation des ressources naturelles et d'emblème de valeurs spirituelles. En effet, les versants du mont Royal ont pu servir de lieu de passage, de ravitaillement en eau, d'observation, de halte pour le repos ou la cueillette, de pêche à la période paléoindienne, de chasse et de capture de mammifères ou d'oiseaux lors des périodes plus récentes. De plus, il est attesté que le mont royal a servi de lieu d'extraction et de transformation de la matière lithique (site BjFj-97), de lieu d'agriculture (BjFj-136), d'inhumation des défunts (chemin de la Côte-Sainte-Catherine) et d'établissement de hameau entre 1300 et 1705 (site BiFj-93).

La période débutant vers les années 1550 est considérée comme étant la période de Contact avec les Européens. Dans la vallée du Saint-Laurent, la période de contact désigne particulièrement la rencontre entre les peuples autochtones du nord-est de l'Amérique du Nord avec les premiers voyageurs occidentaux, à savoir Jacques Cartier et son équipage entre 1534 et 1542.

6. Cadre culturel historique

Lorsque Jacques Cartier et son équipage accostèrent sur l'île de Montréal, ils firent la rencontre de la communauté autochtone connue sous le nom des Iroquoiens. Il s'agit d'une communauté sédentaire résidente de façon semi-permanente sur le territoire et qui pratiquait l'horticulture, en particulier la culture des trois plantes sœurs (maïs, haricot, courge). Selon le récit de voyage du célèbre explorateur français, les Iroquoiens avaient construit un village palissadé avec des maisons longues en bois, le village nommé Hochelaga, qui était situé au pied du mont Royal (figure 8). L'extrait suivant est tiré de la fiche « Les Iroquoiens du Saint-Laurent accueillent Jacques Cartier à Hochelaga » disponible sur le site internet du Répertoire culturel du Québec (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca).

« ... 3 octobre, Cartier s'aventure dans une forêt de chênes sur quelques kilomètres. À mi-chemin, il rencontre un chef iroquoien qui l'invite à suspendre son excursion le temps de livrer un discours. Les Français se font ensuite guider à travers des champs de maïs et arrivent aux portes du village. Situé au pied de la montagne, cet établissement est entouré d'une palissade en bois d'une hauteur de dix mètres.

Selon le récit de voyage de Cartier, on y retrouve une cinquantaine de maisons dont les dimensions atteignent jusqu'à 35 mètres de long et 7 mètres de large. Chaque maison longue héberge plusieurs familles d'une même lignée matriarcale. On estime que la population d'Hochelaga était d'environ 1500 personnes. Lors de sa visite, Cartier fait la connaissance du grand chef (agouhanna) qui lui organise un banquet. Le court passage de Jacques Cartier au village d'Hochelaga se termine par l'ascension de la montagne qu'il nomme mont Royal. Une fois au sommet, il constate la présence des rapides de Lachine. Cet obstacle naturel freine abruptement ses ambitions initiales. Cartier et son équipage rebrousse chemin le 5 octobre 1535. Ils passent l'hiver à Stadaconé et regagnent la France en 1536. »



Figure 8: Représentation iconographique de l'arrivée de Jacques Cartier à Hochelaga, village situé au pied du mont Royal, 1535, Bibliothèque et Archives Canada

6.1 Fondation de Montréal

Ville-Marie est cofondée en 1642 par le Sieur Paul de Chomedey de Maisonneuve qui s'occupe de l'administration de la colonie et par Jeanne-Mance qui s'occupe de la

communauté française. Jeanne Mance est la première infirmière laïque au Canada. Elle fonde le premier dispensaire le 18 mai 1642, un établissement qui offre gratuitement des soins de santé à la population. Le dispensaire deviendra l'hôpital Saint-Joseph en 1645 (futur l'Hôtel-Dieu de Montréal) (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca). Les premières hospitalisations se font le 10 août 1645. L'hôpital Saint-Joseph se trouve alors à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Sulpice dans le Vieux-Montréal. À cette époque, l'hôpital dispose de huit lits (six pour les hommes et deux pour les femmes). En raison de la demande, une annexe est construite en 1653. Comme aujourd'hui, il y a une pénurie de main-d'œuvre dans le domaine de la santé. Jeanne Mance retourne en France en 1658 et recrute trois religieuses de la congrégation des hospitalières de Saint-Joseph. C'est ainsi que Judith Moreau de Brésoles, Catherine Macé et Marie Maillet arrivent à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie le 20 octobre 1659. Jeanne Mance meurt en 1673 et les trois sœurs hospitalières deviennent propriétaires et gestionnaires de l'hôpital en 1678. Elles administrent d'ailleurs les biens des Pauvres et leurs propriétés depuis 1676 (curatrices et déléguées testamentaires). Avec ces propriétés, les dons, les aumônes, les pensions, les legs, les emprunts, les dots, les subventions, pour ne nommer que ces sources de revenus là, les Hospitalières sont douées pour trouver des sources de financement alternatif (Cha, 2014). Ce n'est qu'en mai 1849 qu'une Loi autorisant la communauté à accéder à la propriété et à posséder des biens immobiliers qui leur permettra de construire l'HDM dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Concomitamment, la trame urbaine se développe principalement en trois étapes dans le Vieux-Montréal. Le sulpicien François Dollier de Casson trace les premières rues de Montréal en 1672. La ville compte trois rues parallèles au fleuve et de sept rues perpendiculaires. Entre 1685 et 1800, la ville est fortifiée. Durant le 17^e siècle, Ville-Marie devient la plaque tournante de la traite des fourrures en raison de sa position géographique et hydrographique stratégique. La Grande Paix de Montréal signée en 1701 augmente le commerce des fourrures avec les Premières Nations et accentue le peuplement de Montréal. En 1695, en 1721 et en 1734, l'Hôtel-Dieu du Vieux-Montréal est détruit à trois reprises par des incendies. Cet hôpital sera le seul établissement dévoué à la santé sur l'île de Montréal jusqu'à la fondation du Montreal General Hospital en 1820.

Au 19^e siècle, le potentiel d'agrandissement du Vieux-Montréal a des contraintes physiques et sa croissance démographique est forte. La demande en soin est croissante auprès de la clientèle de l'Hôtel-Dieu du Vieux-Montréal, mais aussi auprès de la clientèle irlandaise de l'Hôpital Saint-Patrick situé au coin des rues Guy et Dorchester, également administrée par les religieuses de Saint-Joseph. En plus des problèmes d'hygiène, de salubrité et de cacophonie urbaine, les Hospitalières, avec l'aide de Monseigneur Ignace Bourget, vont construire un nouvel hôpital qui fusionnera les deux centres de soins « en campagne », c'est-à-dire à l'extérieur du Vieux-Montréal, dans l'air frais et silencieux du mont Royal. Le nouvel Hôtel-Dieu est ainsi érigé au 201-225 avenue des Pins ouest, sur

un terrain appartenant déjà aux Hospitalières depuis 1730. Malgré le déménagement civique, l'institution de l'Hôtel-Dieu demeure le premier hôpital francophone de recherche en Amérique du Nord, le deuxième hôpital fondé en Amérique du Nord et la plus ancienne institution de Montréal (www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca).

6.2 Hôtel-Dieu de Montréal sur la montagne

À l'origine, le parcellaire sur lequel a été érigé l'HDM est la concession 944 du plan Terrier de la Nouvelle-France. Il a été concédé au notaire Bénigne Basset en 1662. Il s'agit d'un immense lot rectangulaire orienté nord-sud situé au pied du mont Royal qui a été agrandi d'un autre 30 arpents au nord en 1707 (figure 9). Entre 1662 et 1730, la famille Basset avait une maison, probablement située en bordure de la rue Sherbrooke, et plusieurs dépendances comme une grange, une étable, ainsi qu'un verger. Les Basset ont accordé un contrat aux Hospitalières en 1688 pour exploiter la pierre calcaire d'une carrière à ciel ouvert située sur leur terre. Les religieuses acquièrent cette concession en 1730 suite à un legs des héritiers Basset qu'elles baptisent Terre de la Providence (Caron, 2014). Un document historique daté de 1745 confirme que les religieuses exploitent un four à chaux sur cette concession (Arkéos, 2020). Plusieurs documents historiques nous informent que des parcelles de la Terre de la Providence sont louées par baux, sous-louées ou vendues avec rente annuelle entre 1783 et 1839. On apprend que les terres sont exploitées pour le bois de chauffage, l'extraction de pierres, l'exploitation de vergers ou de fermes laitières. Elles sont aussi laissées en jachère ou en prairie et on apprend qu'elles ont des fossés et des clôtures dès 1791. On apprend que la Terre de la providence a été nivelée en 1821 en plus d'avoir connu l'édification de plusieurs dépendances à travers le temps (Arkéos, 2020, p.51). Sur la carte de 1822, l'emprise du futur HDM est occupée par un champ (en jachère? en pré?), tandis que les deux carrés hachurés derrière la maison en bordure de la rue Sherbrooke sont en guéret (figure 10). En 1849, le gouvernement autorise la communauté des Hospitalières à vendre et acquérir des biens au profit de l'Hôtel-Dieu grâce à une nouvelle législation (Caron, 2014, p.37).

En 1855, un autre lotissement est autorisé sur la Terre de la Providence. On perce l'avenue du Mont-Royal, la rue Sainte-Famille et on prolonge quatre rues existantes. Monseigneur Bourget propose aux religieuses de déménager l'Hôtel-Dieu sur la montagne. Pour ce faire, elles acquièrent les deux terres latérales à leur concession en février 1859 pour élargir le front sur l'avenue des Pins ouest. Suite à quoi, la Ville élargit les rues Saint-Urbain et Bagg. Toujours en 1859, l'architecte natif de Lavaltrie Victor Bourgeau s'inspire de l'architecture de l'Hôtel-Dieu du Vieux-Montréal, créée par l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne (figure 11), pour dessiner les plans du futur site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal. L'édification débute la même année avec des pierres calcaires tirées de la carrière à ciel ouvert située à proximité de l'hôpital. Le site de l'HDM est complètement aménagé en deux ans. En 1894, l'HDM est desservie par un système viaire

efficace avec des rues dans des axes nord-sud et est-ouest permettant un accès multidirectionnel à l'institution (Cha, 2014, p.52).

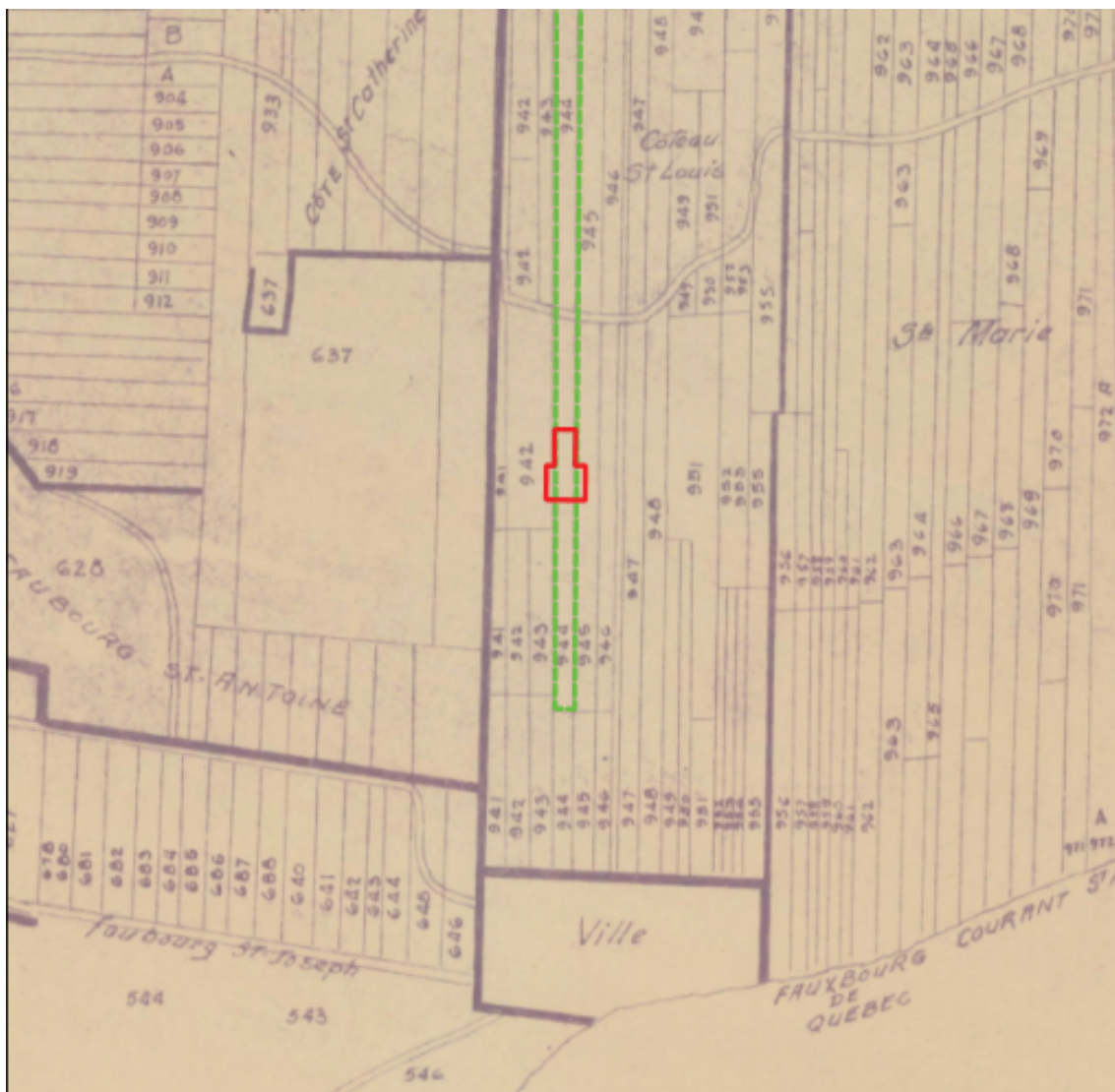


Figure 9: Emprise du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal (polygone rouge) sur le lot 944, plan Terrier, 1662; extrait de carte tirée de Arkéos 2020

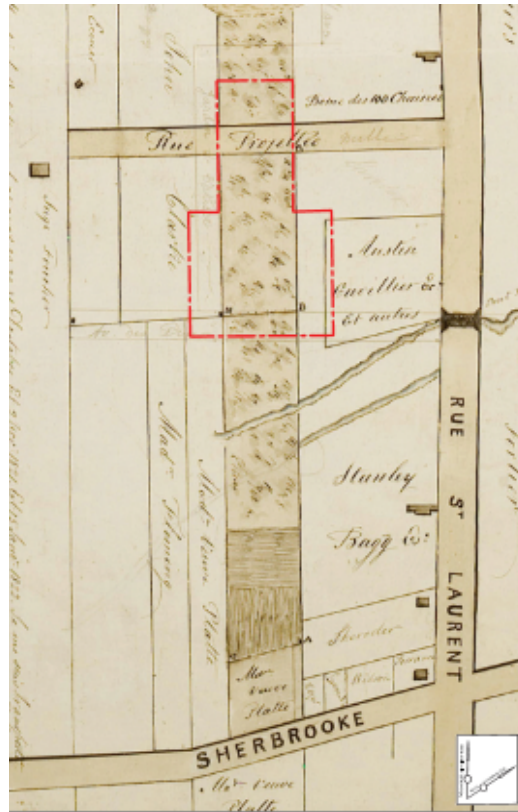


Figure 10: Emprise du site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal (polygone rouge) sur le plan dessiné par Charles Turgeon en 1822, extrait de carte tirée de Arkéos 2020

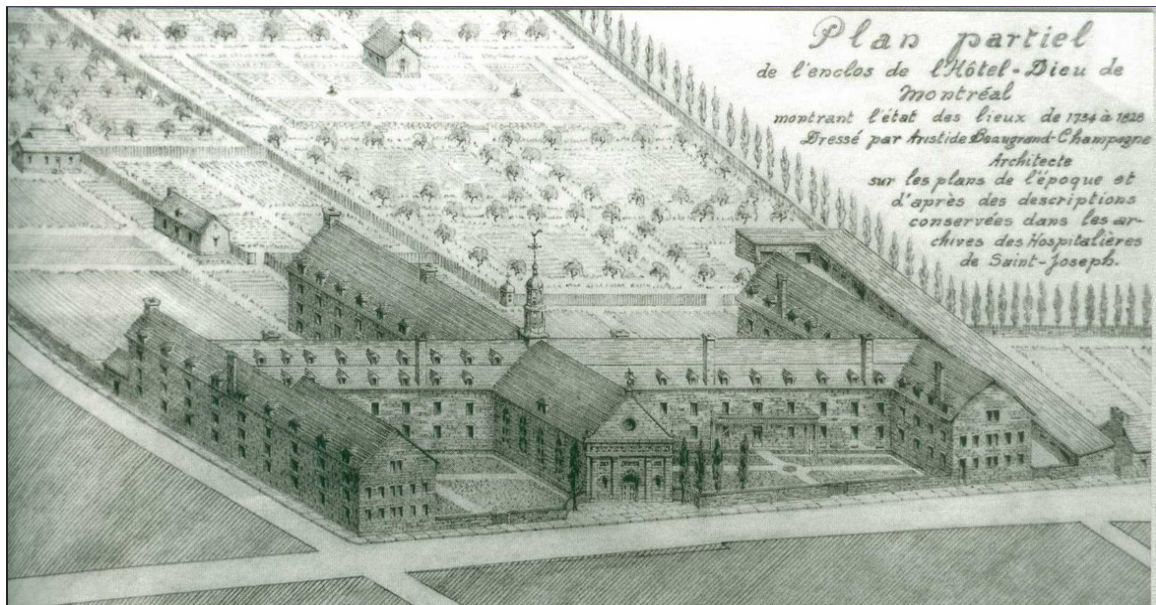


Figure 11: Plan du premier Hôtel-Dieu de Montréal situé dans le Vieux Montréal, 1734-1828, dessiné par l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne

6.3 Évolution morpho-historique du préau: cadre bâti

La figure 4 localise l'emplacement du stationnement P1 situé en arrière du musée des Hospitalières sis au 201 avenue des Pins ouest. Le P1 correspond à l'ancien Préau, soit une cour intérieure cloîtrée et réservée aux usag.e.s de l'institution hospitalière. Pour comprendre l'évolution du cadre bâti du préau, nous analyserons les cartes anciennes et les photos aériennes.

D'abord, le plan de l'architecte Bourgeau daté de 1859 illustre la présence d'un escalier menant du rez-de-jardin jusqu'au premier étage dans la zone du Préau (figure 12). Sur la carte de Sitwell 1868, on ne voit pas de structure ni d'annexe dans la cour du Préau (figure 13). Par contre, sur une carte postale restaurée (figure 14), on remarque que la façade du pavillon Vimont est munie d'une grande galerie rectangulaire multiétagée orientée est-ouest. L'empreinte au sol de cette structure hors-sol est attestée sur le plan d'Underwritter de 1920 (figure 15). En effet, sur ce dernier plan, on note la présence d'une surface rectangulaire en pointillé désignant une structure en dur dont le centre est muni d'un carré jaune. Ce carré désigne un cadre bâti en bois. Cette structure au sol de même de la colonne en bois est aussi représentée sur le plan de 1920 (figure 5). Dans la deuxième partie du 20^e siècle, le Préau n'a plus les grandes galeries en façade sud du pavillon Vimont (figure 16). Les galeries ont été démolies à partir des années 1950 en raison de leur vétusté, mais surtout en raison du déplacement des patients vers les nouveaux pavillons modernes. Par la suite, le préau se munit d'un auvent étroit orienté nord-sud au centre de la cour dans les années 1960 (figure 17). L'auvent a sans doute été retiré avec la transformation du préau en stationnement.

Mentionnons que la partie sud-ouest du préau a été tronquée par l'agrandissement de la maison des aumôniers et par l'ajout de l'annexe qui deviendra le musée des Hospitalières. Ainsi, la résidence des aumôniers n'est pas encore construite sur le plan d'Underwritter de 1920 (figure 15), mais elle est visible sur le plan d'Underwritter de 1940 (figure 18) et l'agrandissement du bâtiment vers l'est est visible sur le plan de 1957 (figure 19). On voit d'ailleurs la résidence des aumôniers (1925) et son extension (1952) sans la construction moderne (1995) sur les photos aériennes des années 1960 (figures 16 et 17).



Figure 12: Illustration de la façade de l’HDM avec la présence d’un escalier au rez-de-jardin dans le Préau (flèche rouge), plan de l’architecte Victor Bourgeau, 1859, Archives des RHSJ

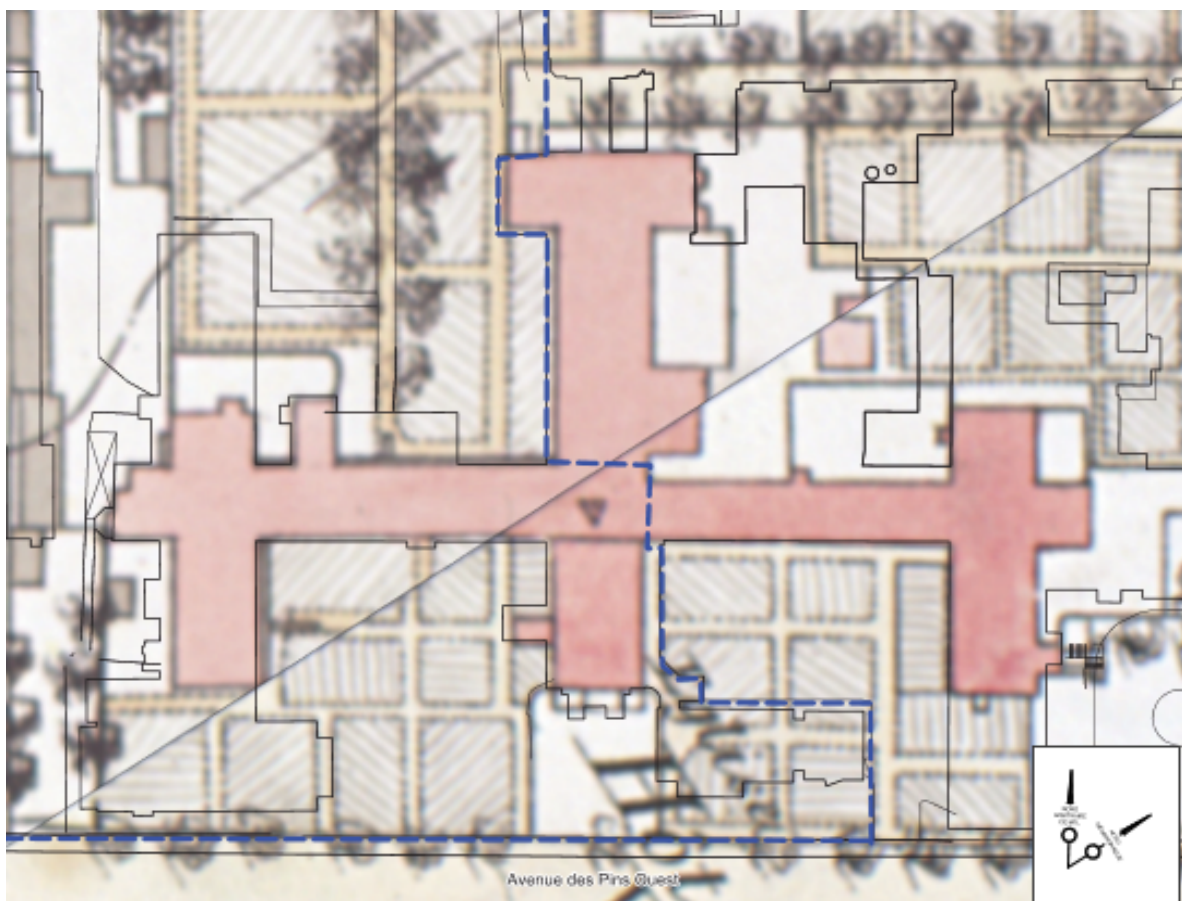


Figure 13: Plan de Sitwell 1868 superposée sur la trame urbaine, extrait de carte tirée de Arkéos 2022



Publisher: International Post Card Co., Montreal-No. 2038

Figure 14: Carte postale de l'HDM, vue vers le nord, vers 1890 (V3747, coll Notman du Musée McCord)

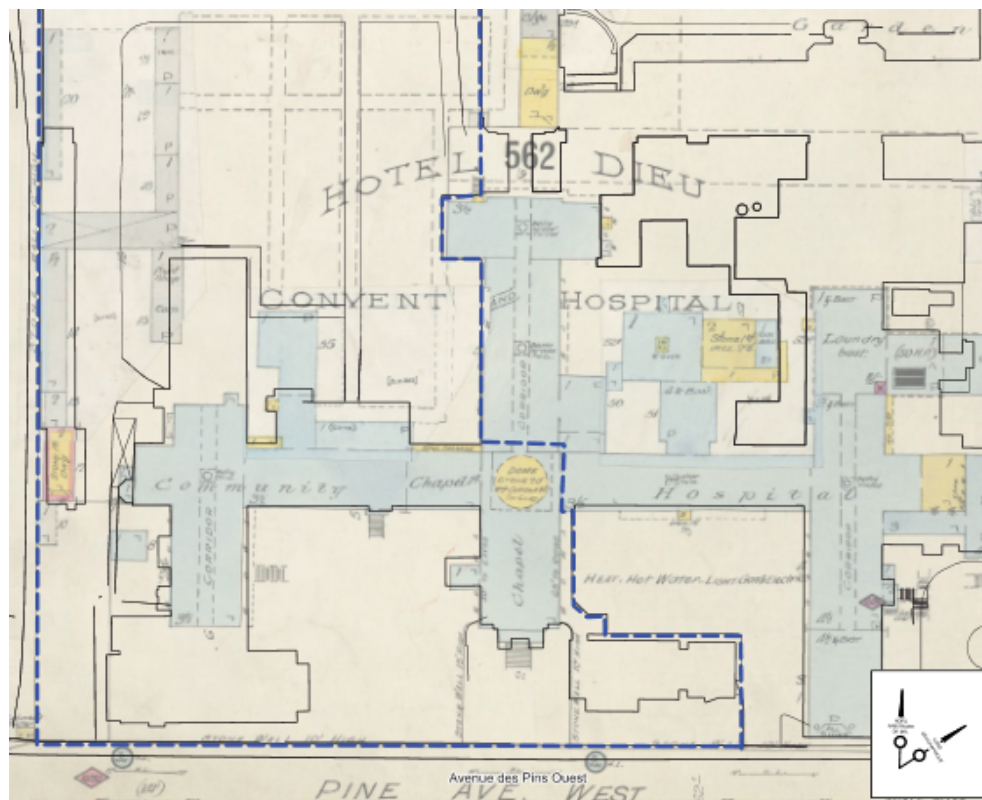


Figure 15: Plan d'Underwriter 1920 avec une superposition de la trame urbaine actuelle, extrait de carte tirée d'Arkéos 2022



Figure 16: Photo aérienne vers 1960, le préau perd les galeries étagées au profit de vignes murales, BANQ P97 S1D11103-11103

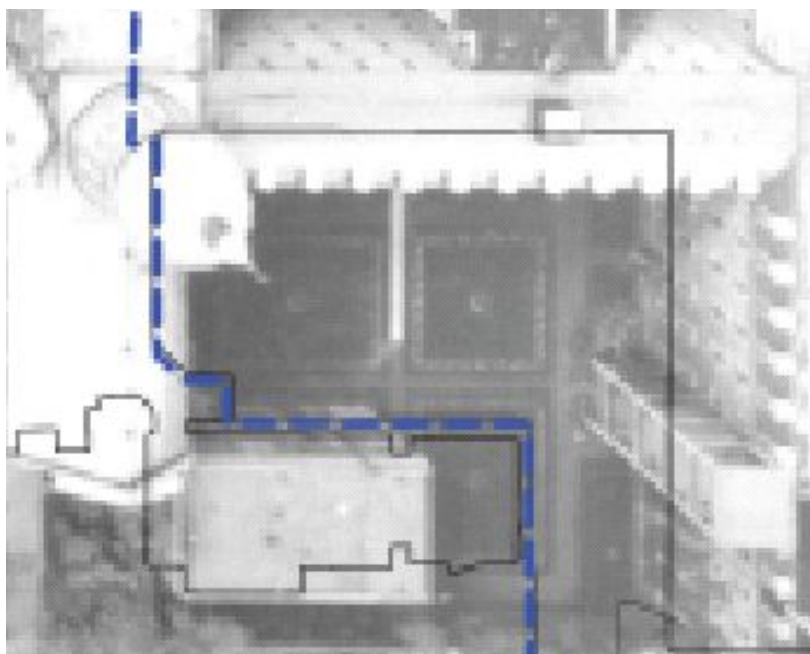


Figure 17: Le préau est muni d'un auvent orienté nord-sud au centre de la cour, environ 1960, extrait de carte tirée d'Arkéos 2022

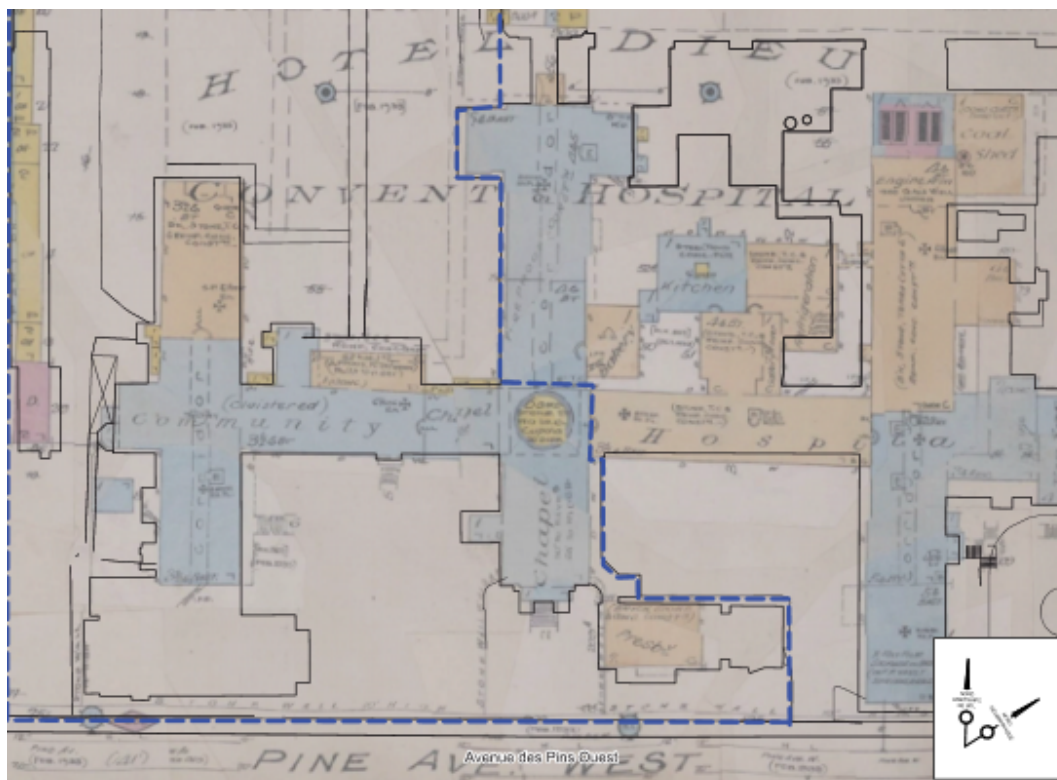


Figure 18: Plan d'Underwriter daté de 1940 sur la trame actuelle, carte extraite d'Arkéos 2022

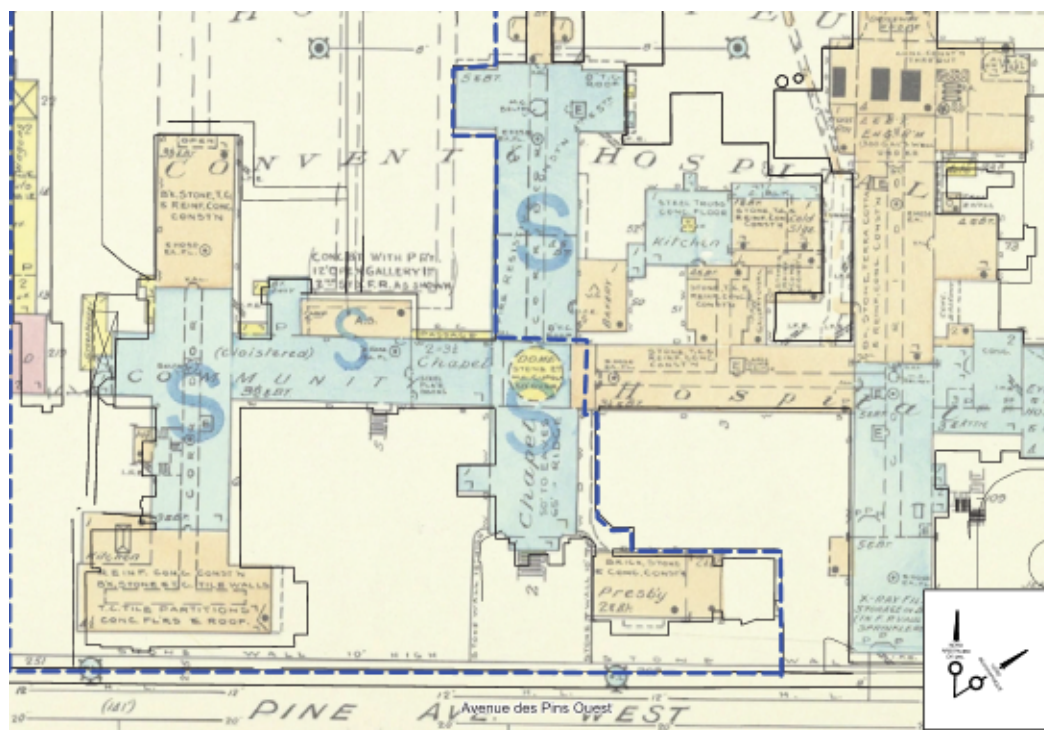


Figure 19: Plan d'Underwriter daté de 1957 sur la trame actuelle, carte extraite d'Arkéos 2022

6.4 Évolution morpho-historique du préau : surface

À l'origine, le mont Royal était une forêt mixte composée essentiellement d'érables à caryer. À la période Sylvicole supérieure, certains versants de la montagne étaient utilisés pour la culture des trois plantes sœurs par les Iroquoiens comme l'attestent les sites archéologiques BjFj-137 et BjFj-138.

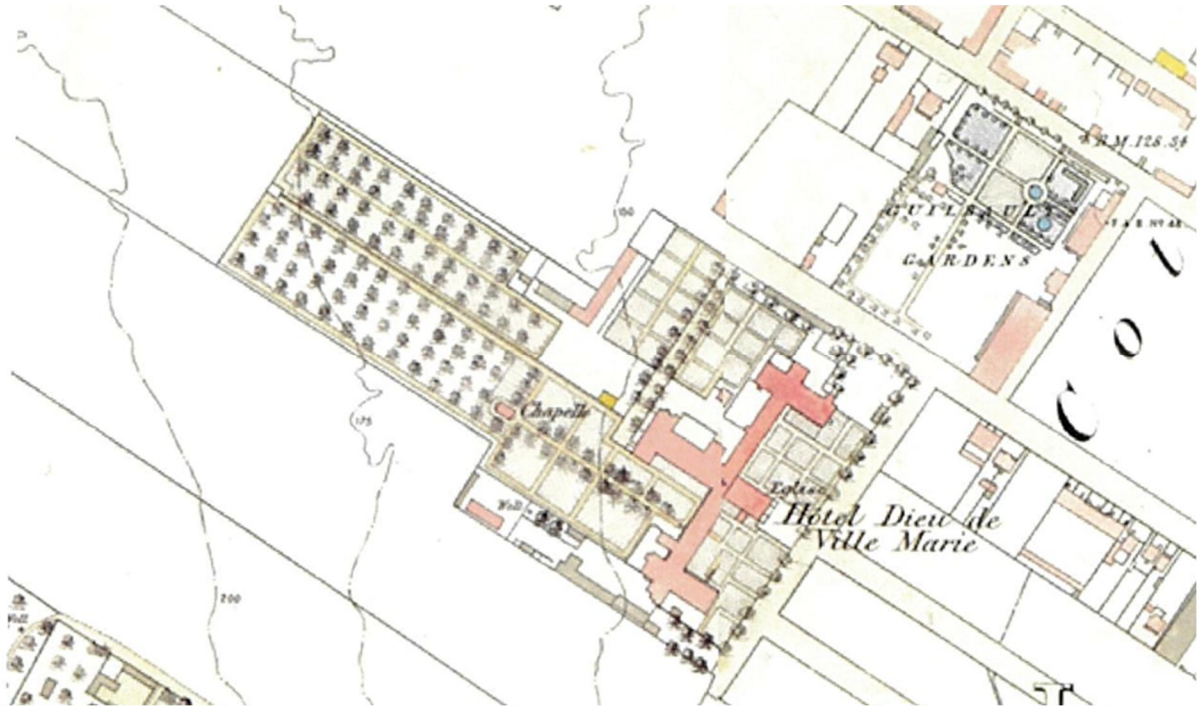


Figure 20: Plan de Drummond et Sitwell, 1869 sur lequel on voit que tous les espaces ou presque sans bâtiment sont exploités par la communauté RHSJ pour des jardins et des potagers

Les premiers plans et archives de la colonie nous informent que la zone occupée par le site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal a été en jachère, puis cultivée, puis en prairie et en verger en plus d'être exploitée pour ses ressources lithiques (figures 9, 10 et 13). En 1862, c'est la Sœur Dépositaire qui est chargée de mettre les sols en verger et en jardins au profit d'une production alimentaire (Cha 2014, p.55). À ce moment, l'idée d'un jardin ornemental est absente. Le plan de Drummond et Sitwell daté de 1869 est équivoque quant à la rentabilité alimentaire des sols (figure 20). En effet, le plan de 1869 illustre l'exploitation agricole y compris dans les aires de stationnement de l'HDM. Sur ce plan, on constate que l'ensemble du jardin Sainte-Vierge, sauf l'allée menant à la chapelle, est en culture pour nourrir la communauté des religieuses. Le jardin Saint-Joseph, aussi appelé jardin des pauvres, alimente les patients de l'hôpital. On dit que l'aménagement des jardins a nécessité l'excavation de 20,556 verges de sol (Cha, 2014, p.57). Selon les

archives des RHSJ, la Dépositaire avait un mandat précis se déclinant ainsi selon l'extrait de Cha suivant (p.57) :

Les allées seront larges et spacieuses, toujours sablées s'il se peut, et entretenues fort propres; les bordures, les arbrisseaux bien taillés dans la saison. [...] Le Jardin sera divisé en plusieurs carrés plantés etensemencés de racines, d'herbes potagères, de salade et autres légumes nécessaires à la maison, le tout en espèce et quantité suffisantes. Les fleurs pour l'autel seront en quelque lieu séparé⁴⁵.

Comme le souligne Cha (2014), le début des années 1900 marque l'introduction de l'embellissement des cours en bordure de l'avenue des Pins ouest. En 1902, le préau est transformé de jardin potager à jardin ornamental aussi décrit comme étant un jardin d'agrément. Dans le préau, la sœur Beauchamp plante des arbres fruitiers et des herbes médicinales dès 1902. Le préau est alors connu sous le nom de « jardin des malades » ou « jardin de la pharmacie ». Avec la construction de la maison de l'aumônier (l'ancien logement du chapelain) et de l'agrandissement du pavillon Marie-Morin, on ajoute des galeries dans le préau en 1906. Les galeries sont adjacentes à des chambres privées afin d'offrir des « cures d'air » aux patients. Rappelons qu'à ce moment, le secteur de l'HDM est peu urbanisé et la proximité du mont Royal renforce l'idée de la campagne et de son air pur. Les notes de la Sœur Stanilas nous informent qu'une vigne poussa sur la façade du pavillon Vimont dès 1906, mais on l'arracha en 1924 (archives RHSJ). La vigne réapparaît en 1952, mais est définitivement absente aujourd'hui (figures 21 et 22). Depuis les agrandissements et l'ajout de galeries, le préau est devenu une zone promue à la béatitude des malades et est devenu synonyme de lieu de repos (Cha 2014, p.78).



Figure 21: Préau en 1952, photo tirée de Cha 2014



Figure 22: Préau en 2022, photo tirée du Répertoire culturel du Québec

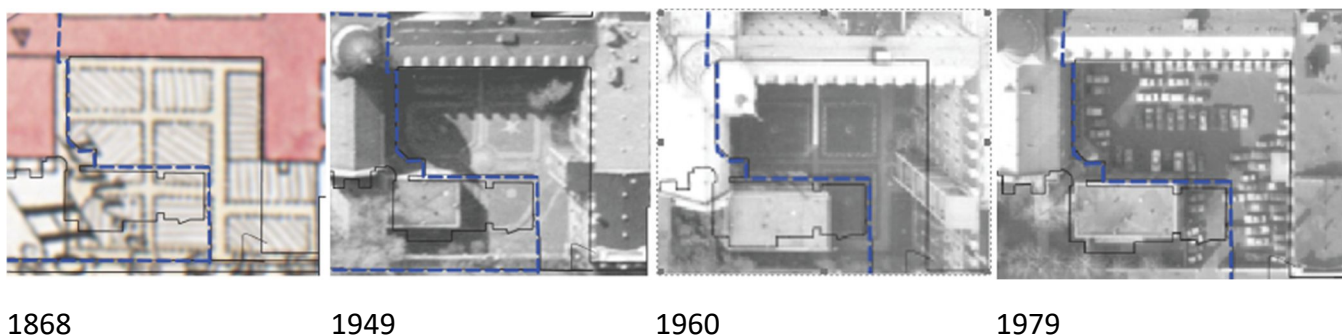
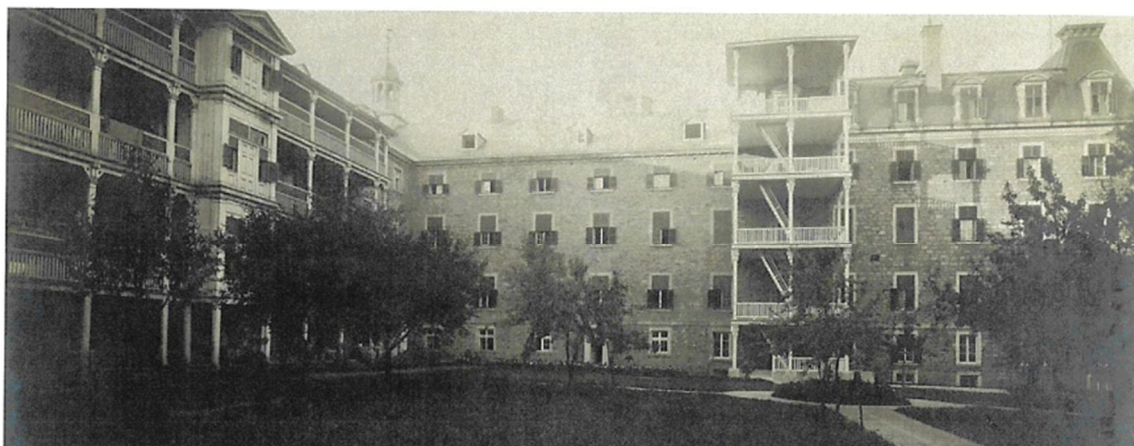


Figure 23: Extraction du préau sur la carte de Sitwell (1868) et sur des photos aériennes de 1949, 1960 et 1979 tirées d'Arkéos (2020)

La figure 23 illustre l'évolution chronologique du verdissement du préau sur le plan de Sitwell daté de 1868 et sur les photos aériennes datées de 1949, 1960 et 1979 tirées de l'étude de potentiel de la firme Arkéos (2020). Sur la carte ancienne, le préau est aménagé selon la formule classique de « *crux quadrata* » (Cha 2014, p.65). On peut observer la présence de deux allées parallèles orientées nord-sud, favorisant la marche, dont l'un semble être situé dans l'alignement de l'escalier de Bourgeau daté de 1859 (figure 12). Ensuite, quatre chemins piétonniers orientés est-ouest coupent les chemins nord-sud. Le plan de 1868 montre la présence de six ilots de verdure de formes géométriques entre le mur d'enceinte et le pavillon Vimont. Deux autres zones verdies sont identifiées sur le côté est du préau dans l'emprise même du futur agrandissement du pavillon Marie-Morin. En fonction du motif de ces carrés de verdure, il pourrait s'agir de guéret (terre en labour) à l'instar des motifs représentés dans les carrés hachurés sur la figure 10.

Les photos aériennes de la figure 23 montrent l'évolution du verdissement du jardin des malades/jardin de la pharmacie. On constate d'office que l'ilot dans l'espace sud-ouest du préau a été tronqué par l'aménagement de la maison des aumôniers (1925) et son agrandissement (1952). Sur la photo aérienne de 1949, on constate que la surface du préau est toujours de forme *crux quadrata* mais de style victorien. Il est désormais muni de deux axes de circulation pavés (nord et sud) qui forment quatre ilots arrondis et s'entrecroisent au centre de la cour. Au centre, comme tout jardin victorien, devait se trouver une structure. En 1903, il y avait une fosse verdie circulaire comme sur la photo de Notman (figure 24). En fait, il y avait plusieurs arbres dans le préau en 1903. La perte des arbres au profit d'un jardin ornemental dans la première partie du 20^e siècle est sans doute le fait de la sœur sacristine Beaudoin. Cette dernière aurait créé tous les arrangements floraux dans la cour du préau au début des années 1920. Son rôle au sein de la congrégation était la mise en culture des fleurs d'autels (Cha, 2014, p.74). La beauté des arrangements floraux est visible sur les photos tirées des archives des RSHJ datées de 1940 (figure 25).



Vue du préau, William Notman (1903), ARHSJ.

Figure 24: Vue du préau 1903, photo tirée de Cha (2014)



Le préau et la maison des aumôniers (ou résidence des chapelains) (c. 1940), ARHSJ.

Figure 25: Arrangements floraux de la soeur sacristine Beaudoin 1940 pour la mise en culture des fleurs d'autels, photo tirée de Cha (2014)

À partir de 1949, c'est l'horticulteur Lambert de Wit qui s'occupera de l'aménagement ornemental du préau jusqu'à son départ pour s'occuper des serres du Jardin botanique de Montréal. Vers 1950, le préau présente le même schéma aménagé, mais la forme des corbeilles de fleurs change au profit de forme étoilée, puis redevient circulaire. Les photos de 1907 et 1940 sur la figure 26 illustre la permanence d'un jardin de style victorien dans le préau tout en passant d'une forme arrondie à rectangulaire. On remarque aussi le déplacement des corbeilles de fleurs. Finalement, le préau devient définitivement le stationnement P1 au milieu de la deuxième partie du 20e siècle tel que visible sur la photo de 1979 (figure 27).



Vue du préau (1907), ARHSL

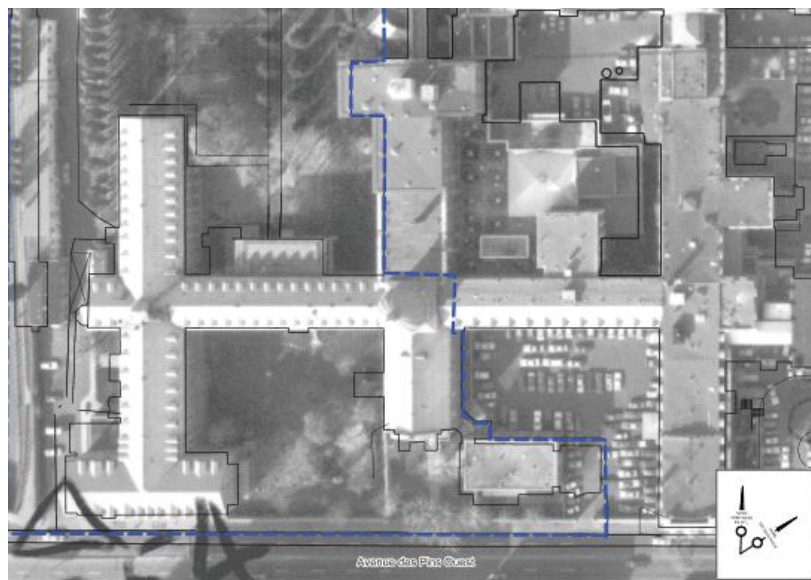
1907



Galerie des salles des malades donnant sur le préau (c. 1940), ARHSL

1940

Figure 26: Persistance du jardin ornemental de style victorien dans le préau avec ilots arrondis (1907) et ilots géométriques (1940)



Avenue des Pins Ouest

Figure 27: Photo aérienne de 1979, tirée d'Arkéos 2020

7. Données connues

Le site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal et ses environs ont fait l'objet d'une douzaine d'interventions tant au niveau géologique qu'archéologique. Les firmes spécialisées en forages géotechniques, soit la Compagnie nationale de forages, WSP et GHD ont respectivement produit un rapport géotechnique en 1953, 2016 et 2023. Les firmes en archéologie Arkéos et Ethnoscop ont chacune produit des études de potentiel archéologique dans les vingt dernières années. L'étude de potentiel de la firme Arkéos (2020) vise le secteur ouest du terrain du site, c'est-à-dire la portion du parcellaire devenu la Cité-des-Hospitalières en 2017 (anciennement la Maison Mère des RHSJ). La seconde firme a réalisé trois études de potentiel, l'une dans le parc Jeanne-Mance (2004), une autre sur la rue Saint-Urbain jusqu'à l'avenue des Pins (2018) et une dernière sur l'avenue des Pins ouest entre l'avenue du Parc et Saint-Denis (2023). Seule la dernière étude de potentiel a été consultée pour le présent rapport. Finalement, quatre interventions archéologiques ont été menées dans ou à côté du site de l'HDM. Il y a d'abord, l'intervention de la firme Archéotec sur le trottoir nord de l'avenue des Pins Ouest (2019). Ensuite, l'intervention d'Ethnoscop dans le parc Lucia Kowaluk (2020), ainsi que deux interventions archéologiques de la firme Arkéos sur le terrain des RHSJ. Arkéos a mené une intervention archéologique en bordure de la rue Duluth dans le jardin Sainte-Vierge (2022). Cette intervention impliquait des forages géotechniques, un relevé géoradar et une analyse de macrorestes botaniques dans le jardin Sainte-Vierge. La seconde intervention a eu lieu dans l'entrée de la cour entre l'aile ouest de la communauté et les dépendances (2023).

La figure 28 montre grossièrement l'emprise des forages géotechniques qui ont été réalisés à l'intérieur et à proximité de l'Hôtel-Dieu de Montréal (cercles gris), les études de potentiel archéologique qui ont été rédigées (cercles bleus) et les interventions archéologiques qui ont été réalisées sur le site et à proximité de l'HDM (cercles rouges). Dans l'optique d'évaluer et de comparer les découvertes archéologiques mises au jour dans l'aire de stationnement P1, il importe de faire un bilan de ces connaissances et des découvertes à ce jour.



Figure 28: Plan schématique des emplacements ayant fait l'objet de forages géotechniques (cercles gris), d'études de potentiel (cercles bleus) et d'interventions archéologiques (cercles rouges) à l'intérieur et à proximité de l'Hôtel-Dieu de Montréal

7.1 Rapports géotechniques



Figure 29: Coupe du dénivellement en altitude du lot de l'HDM entre les avenues Duluth et des Pins, tirée de Cha 2014

La Terre de la Providence a été aménagée sur un lot présentant une déclivité de 20 mètres du nord vers le sud. Comme le montre la figure 29, la dénivellation passe de 70 mètres NMM à la hauteur de l'avenue Duluth jusqu'à une élévation d'environ 50 NMM à l'avenue des Pins ouest. La variabilité de la profondeur du roc a été révélée par plusieurs rapports géotechniques au cours des dernières décennies.

7.1.1 Compagnie nationale de forages (1953)

Des forages géotechniques ont été réalisés dans la section sud du parc Jeanne-Mance en 1953. Les forages ont eu lieu dans l'emplacement d'une carrière à ciel ouvert à proximité de la rue Duluth exploitée avant 1900. Au centre de la carrière, il a été déterminé que le roc se situait entre 3,35 et 10,36 mètres de profondeur, tandis que le roc était situé entre 30 cm et 1,82 mètre de profondeur (équivalent à une altitude de 67,29-73,58 NMM) aux abords de la carrière (Arkéos, 2022).

7.1.2 WSP (2016)

Le rapport de caractérisation des sols de WSP décrit la réalisation de 18 forages géotechniques dans les limites du jardin Sainte-Vierge des RHSJ. Ils ont tous démontré l'absence de sol naturel dans ce jardin. Les carottages montrent une succession de sols passant d'un niveau de terre végétale, à un sol granulaire et de remblais. Ce remblai aurait été amené sur le site pour combler les zones d'exploitation de la pierre. En fait, le seul forage qui montre un sol brun, sans inclusion ni élément anthropique, est situé à l'extérieur du site des RHSJ (Arkéos 2022). Le rapport précise que le roc se situe entre 61 cm et 1,22 m de profondeur, soit entre 62,92 NMM-52,25 NMM sur le terrain des jardins. Le rapport indique que le roc se situe plutôt à une élévation de 50,50-49,40 NMM en bordure de l'avenue des Pins en raison de la déclivité du terrain.

7.1.3 GHD (2023)

La firme Bouthillette Parizeau, engagée par le CHUM dans le cadre du projet de sécurisation des tunnels de l'HDM, a fait réaliser 6 forages géotechniques et 4 tranchées exploratoires par la firme GHD en juin 2023. Dans leur rapport, on constate que quatre forages ont eu lieu dans le stationnement P3 (F-01, F-02, F-03, F-04) et deux autres dans le stationnement P9 (F-05, F-06), tandis que trois tranchées exploratoires ont été réalisées dans le stationnement P3 (TR-01, TR-02, TR-03) et une autre tranchée dans le stationnement P9 (TR-04). Pour résumer, les carottages géotechniques démontrent que l'épaisseur du remblai varie entre 30 cm et 1,78 mètre et que la profondeur du roc se trouve entre 1,01 m et 2,36 mètres de profondeur. Les forages F-01 et F-03 ainsi que la TR-03 sont contaminés aux HAP (hydrocarbures aromatiques polycycliques), ce qui correspond aux zones les plus fréquentées par des véhicules à essence. Finalement, les tranchées exploratoires ont toutes été excavées au-dessus des tunnels souterrains existants. Par conséquent, leur stratigraphie est constituée de remblais.

7.1.4 Arkéos (2022)

Concomitant à l'intervention archéologique menée par Arkéos aux abords de l'avenue Duluth ouest, 12 forages géotechniques disposés aux 40 mètres ont été réalisés parallèlement à l'avenue du Parc dans les jardins Sainte-Vierge et Saint-Joseph. Les forages ont permis de diagnostiquer la présence de 3 ou 4 niveaux de circulation (surface actuelle, une ou deux surfaces datées du 20e et/ou du 19e et le roc. Dans le forage 3D, dix couches de sol composé de remblai de rehaussement et de remblais de comblement ont été identifiées. Les douze forages ont montré l'absence de sol naturel en place dû à l'arasement des surfaces et à l'exploitation du calcaire. La composition de ces remblais est essentiellement un limon légèrement argileux hétérogène avec gravelle et cailloux de couleur brune avec trace de chaux et de pierre calcaire. Arkéos émet l'hypothèse que ces traces de chaux, charbon, scorie, brique et de pierre calcaire correspondent à un niveau de rejet possiblement associé à des activités liées à l'exploitation des carrières, ce qui explique du même coup l'absence d'objet-témoins. L'hypothèse d'Arkéos est que les jardins ouest (au nord et au sud du de la chapelle de l'Immaculée-Conception, voir figure 3) ont probablement connu un cadre bâti associé à l'exploitation du calcaire, mais aucun vestige pour prouver cette hypothèse n'a été trouvé jusqu'à ce jour. En effet, aucun vestige associé à un four à chaux, à la présence d'un puits ou d'autres structures hors sol n'a été découvert.

Durant la même intervention, un relevé géoradar a été réalisé dans le secteur nord et ouest des jardins. Celui-ci a démontré la déclivité du roc de la montagne vers le sud, la présence d'au moins deux cavités dont l'une rectangulaire (exploitation de la pierre pour

créer le monticule de rocaïlle dans la cour de l'oratoire?) et les traces de quatre anciens sentiers piétonniers dont trois sont situés dans le jardin Sainte-Vierge. L'un de ces sentiers se trouve devant la chapelle Immaculée-Conception et l'autre devant la porte nord du mur d'enceinte nord, ce qui corrobore les informations tirées des forages géotechniques. Le géoradar a détecté la présence d'amas de pierres près du contrefort de l'entrée de pierre sur l'avenue Duluth sans toutefois laisser présager la présence d'une structure en dur hors de tout doute. Le géoradar a indiqué la présence de trois autres concentrations de pierres gisant directement sur le roc (ancien four à chaux?).

7.2 Interventions archéologiques antérieures

7.2.1 Archéotec 2019

Dans le cadre de l'enfouissement d'une conduite de Bell entre le trottoir nord de l'avenue des Pins ouest et l'enceinte fortifiée de l'HDM, dans le terre-plein gazonné, une surveillance archéologique a eu lieu par la firme Archéotec. Il a été démontré que le trottoir et son assise mesurent 35 cm d'épaisseur et que le niveau sous-jacent est un limon argileux brun moyen marbré gris hétérogène et compact avec présence de graviers et calcaire (50,05-49,75 NMM). Cette couche (1A3) avait un fragment de vaisselle de type pearlware (1830) et est associée à une exploitation agricole des lieux. Le niveau 1A3 devient plus limoneux en profondeur (1A4). Cette couche repose directement sur le roc sis à 49,70 NMM. Le rapport émet l'hypothèse que les sols naturels ont été arasés pour l'aménagement de l'avenue des Pins ouest. Le niveau 1A11 pourrait correspondre à un ancien niveau de circulation sous le trottoir actuel.

7.2.2 Parc Lucia Kowaluk (Ethnoscop 2020)

Un échangeur étagé en béton avait été aménagé à l'intersection des avenues des Pins ouest et du Parc entre 1959 et 1962. L'échangeur a été démantelé entre 2005 et 2008, puis un comblement a permis de rehausser le niveau des rues pour permettre l'aménagement d'une intersection sécuritaire au même niveau pour les cyclistes et les piétons. Par la suite, le parc Lucia Kowaluk, anciennement le parc Léo-Pariseau, a été inauguré au coin sud-est de l'intersection des avenues des Pins ouest et du Parc. Or, une intervention archéologique a eu lieu dans ce parc en novembre 2020 par la firme Ethnoscop (rapport indisponible). Il appert qu'un remblai de plus de 2 mètres d'épaisseur a servi à remblayer l'ancien échangeur sur l'ensemble du site, y compris le parc Lucia Kowaluk. Les archéologues ont remarqué la présence de plastique dans un remblai moderne à partir de la surface jusqu'à l'atteinte du roc (communication personnelle). Par conséquent, ce secteur a été complètement arasé et ne possède aucun potentiel archéologique.

7.2.3 Arkéos 2022

Une intervention archéologique a été réalisée dans la portion nord du site BjFj-220. Il en a résulté que le potentiel préhistorique était faible, voire nul, puisque les sols naturels avaient tous été arasés par des événements postérieurs à 1861. Cela dit, les contextes archéologiques associés aux occupations du 19^e et du 20^e siècle étaient toujours en place. Les autres résultats consistent à avoir déterminé l'emplacement d'une carrière de calcaire à ciel ouvert localisé au nord de la rue Duluth, soit à l'extérieur des limites du site BjFj-220. Au sud de l'avenue Duluth, dans le site BjFj-220, des sondages ont été réalisés autour de l'ancien vestibule de la porte d'entrée nord des jardins. Plusieurs vestiges en pierres associés à cette entrée ont été trouvés (sondages 1A et 1B). Il s'agit d'un seuil en pierre dont la base est située à environ 62,80 NMM (daté de 1861), de la fondation du mur central du jardin (1861), de la découverte d'un pilier en pierre (1958-1960) et d'un contrefort en pierres bouchardées.

Dans la même intervention, une analyse archéobotanique a été réalisée par la firme Gaia. Au total, 20 échantillons provenant de différentes couches de différentes parties du jardin des Hospitalières ont été analysés. Il s'agit de restes botaniques récents (certains datés de 10 ans et moins) avec contaminants modernes qui ont été difficilement préservés, ce qui est conséquent avec l'absence de sol naturels antérieurs à la fondation de l'Hôtel-Dieu. Ainsi, 28 taxons ont été identifiés et ont été classés en quatre catégories : plantes comestibles (framboise, ronce, tomates, cerise, pavot, etc.), plantes rudérales (ortie, morelle), plantes semi-aquatiques (cresson, laïches et renoncule scélérate) et herbacées (pissenlit, rosier, etc.). La conclusion de cette étude de macrorestes est que les plantes cultivées constituent un faible pourcentage de l'échantillon et celles présentes sont récentes, ce qui est conséquent pour un secteur dont l'usage était vraisemblablement l'exploitation lithique.

7.2.4 Arkéos 2023

Une intervention archéologique a été menée dans l'entrée principale des RHSJ sise au 251, av des Pins Ouest. Plus précisément, une excavation a eu lieu dans l'aire asphaltée entre la partie sud de l'ancienne écurie (garages) et l'aire ouest de la communauté (le réfectoire). Le sol naturel aurait été découvert entre 58 et 66 cm sous la surface (52,56-52,64 NMM) et aurait servi de niveau d'occupation lors de l'édification du couvent des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu en 1859. Ce sol naturel est une argile très sablonneuse à grains fins avec gravier et présence de calcaire plutôt homogène et compact de couleur beige. Les autres niveaux successifs sont essentiellement des remblais de rehaussement entrecoupés de niveaux de circulation. L'occupation de ce secteur est associée à la présence et au milieu de vie d'ouvriers sur le site des Hospitalières dans la deuxième partie du 19^e siècle. Le rapport réitère la présence de potentiel autochtone considérant la découverte de sol naturel en place et l'absence de trace d'exploitation de minerais à proximité de l'avenue des Pins ouest.

8. INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE (stationnement P1)

8.1 La méthodologie

La supervision est un type d'intervention fréquemment utilisée en milieu urbain pour inventorier une parcelle de terrain ou dégager sans effort un site dont les niveaux supérieurs sont composés de remblais.

Concrètement, la machinerie lourde retire efficacement les niveaux récents comme l'asphalte et le lit de pose, mais elle ne peut pas fouiller un sol avec minutie ni la décrire ou en comprendre l'usage ou la spatialité. L'archéologue est donc en contact constant avec l'opérateur de la machinerie pour lui demander de ralentir la cadence, prendre des pauses ou encore élargir/approfondir l'excavation.

En gardant le rythme et l'orientation des excavations, l'archéologue exerce un contrôle de la vitesse des travaux afin d'obtenir les meilleurs enregistrements pour la connaissance et la préservation du patrimoine archéologique. Grâce à cette méthode, l'archéologue peut vérifier la composition des sols, procéder à la collecte d'artefacts et déterminer la présence de niveaux d'occupation anthropique. La technique privilégiée sur le terrain a été d'excaver mécaniquement couche par couche. Durant les pauses mécaniques, qu'elles aient été demandées par l'archéologue ou imposées pour des motifs techniques, par exemple l'arrivée de camions de sable, l'archéologue prend des notes dans un cahier de notes, fait des enregistrements sur des papiers prévus à cet effet, élabore des planigraphies et des stratigraphies sur du papier millimétrique, opère une couverture photo, collecte les artefacts et les ensache par provenance, etc. Le but de cette supervision est la compréhension générale du site, comprendre sa richesse, sa valeur et identifier l'occupation du site. La méthode d'intervention préconisée dans le stationnement P1 a été la supervision archéologique lors des excavations mécaniques. L'intervention a été divisée en deux étapes afin de laisser un accès véhiculaire aux véhicules d'urgence en tout temps.

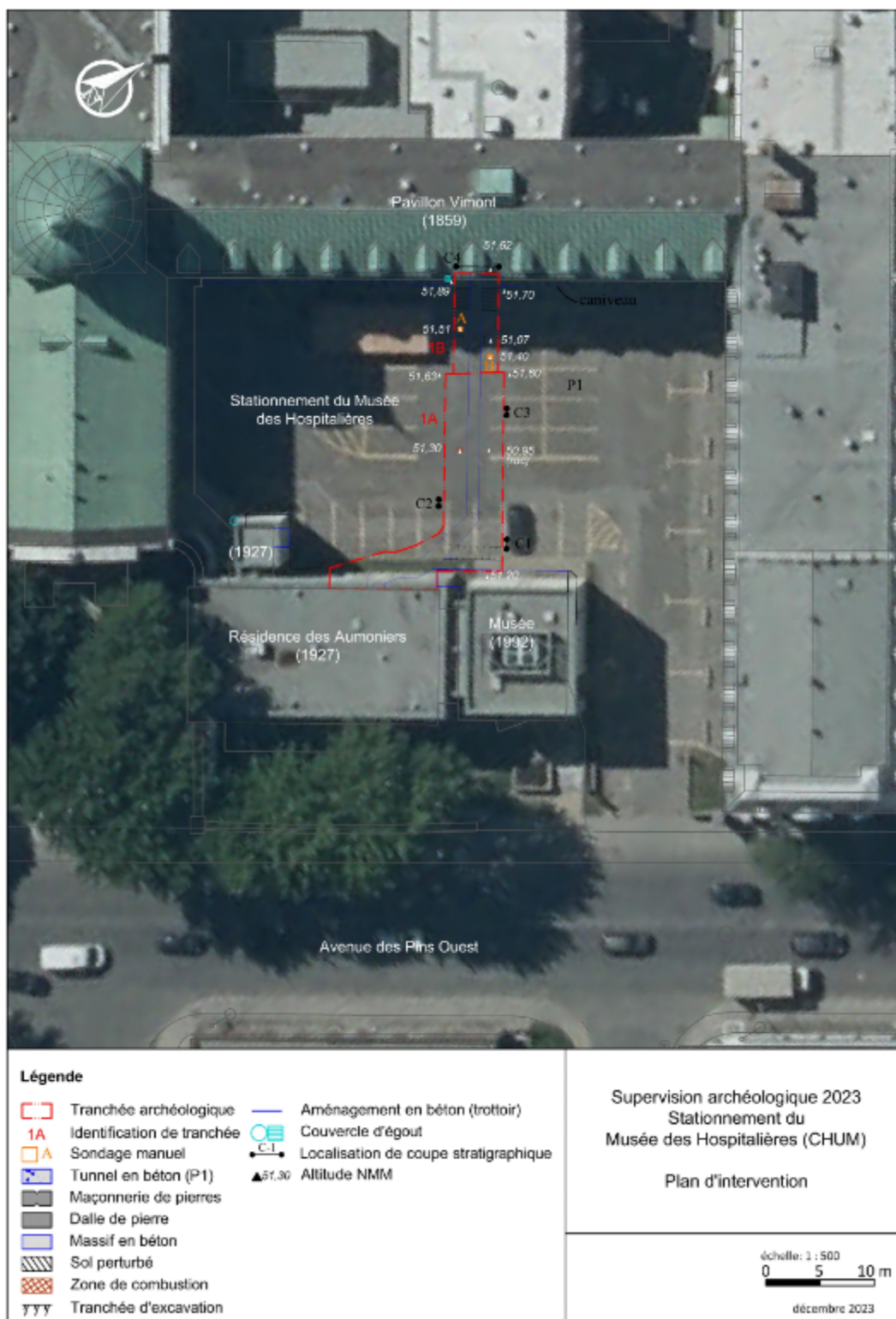


Figure 30: Plan d'intervention archéologique dans l'aire de stationnement P1 (l'ancien préau)
(Tranchées 1A et 1B sont devenues respectivement 9A et 9B)

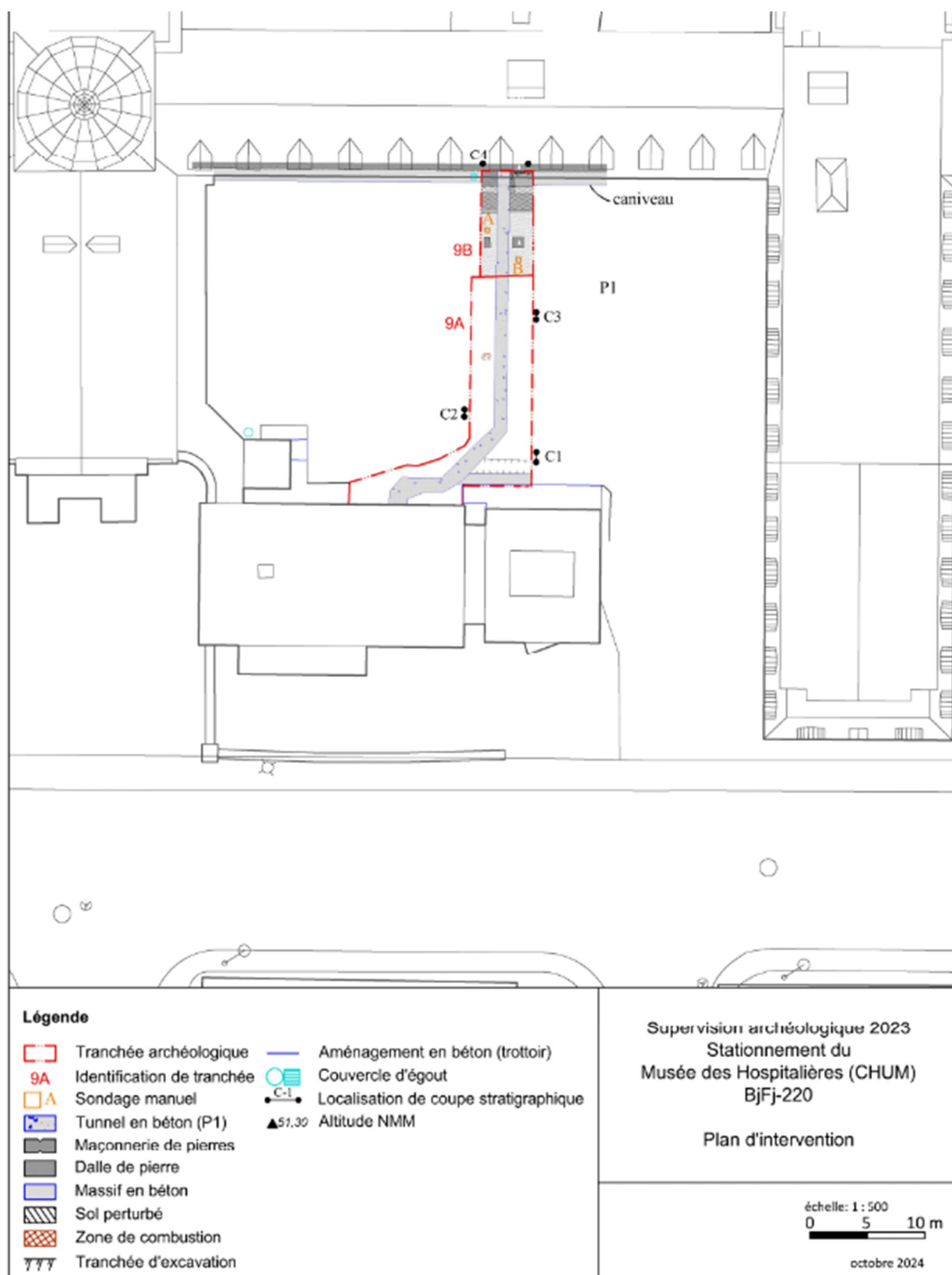


Figure 31: Plan d'intervention archéologique dans l'aire de stationnement P1 (l'ancien préau) zoom

8.2 Excavation de la tranchée 9A

La première tranchée (1A) a fait l'objet d'une supervision archéologique entre le 18 et le 21 septembre 2023. La tranchée 9A a été excavée par une rétrocaveuse Komatsu de type PC 360 LC avec une pelle de 1,80 mètre (6 pieds) de largeur. La tranchée 9A se situe dans la partie sud du stationnement P1 (figure 30). Durant la supervision des travaux de cette tranchée, nous avons réalisé les coupes stratigraphiques C1, C2 et C3 (figures 31, 32 et 33). Les photographies de ces coupes sont visibles en figure 34.

L'entrepreneur avait pour information que le tunnel P1 reliait la partie centrale du pavillon Vimont à l'annexe du musée des Hospitalières (bâtie en 1992) dans un axe direct nord-sud. Nous avons d'abord réalisé une supervision lors du sciage de la surface centrale du stationnement. Il est rapidement apparu que la dalle structurale du tunnel était située directement sous l'asphalte du stationnement, à environ 23 cm de profondeur. Il était donc facile de repérer visuellement la largeur de 1,55 mètre du tunnel en béton et son orientation nord-sud. Or, l'entrepreneur a été bien surpris lorsque l'orientation du tunnel a soudainement bifurqué en diagonale vers le sud-ouest sur une longueur d'environ 7,50 mètres. L'orientation du tunnel a rechangé de direction, cette fois vers l'ouest, tout en longeant l'extension du bâtiment des aumôniers, c'est-à-dire la section ajoutée en 1957, sur une longueur de 3,30 mètres. Le tunnel s'est réorienté une dernière fois, cette fois vers le sud, pour se connecter à la partie la plus orientale du bâtiment original des aumôniers bâti en 1925. Nous avons visité le sous-sol de la partie la plus vieille du musée (maison des aumôniers). Il a été difficile de trouver l'embranchement du tunnel du côté intérieur du bâtiment, puisque l'ouverture avait été murée, plâtrée et peinte depuis belle lurette. En plus d'avoir déterminé le lieu exact de l'embranchement, nous avons déterminé l'emplacement exact du tunnel P1 dans l'aire de stationnement P1.

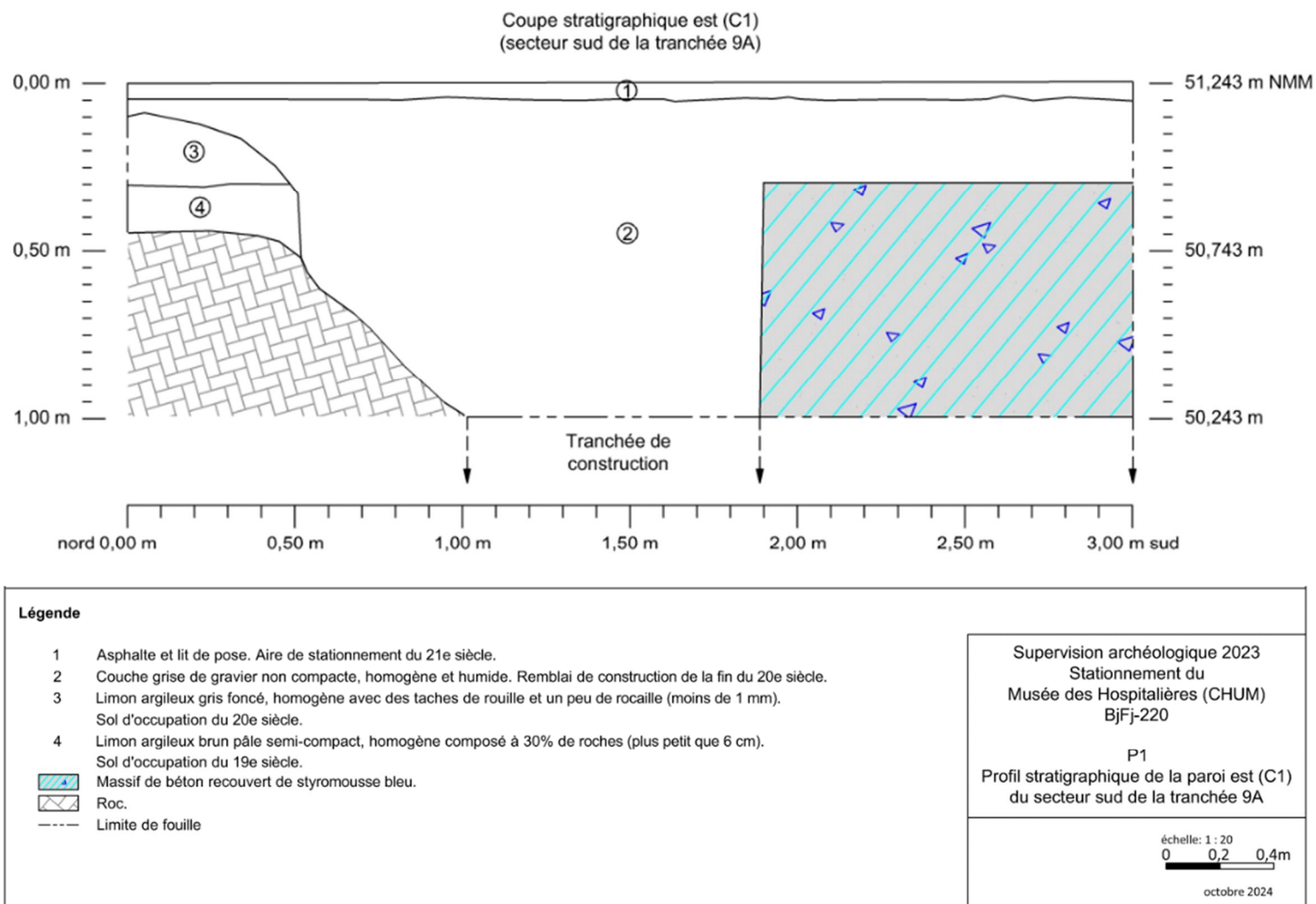


Figure 32: Coupe stratigraphique C1, secteur sud de la tranchée 9A

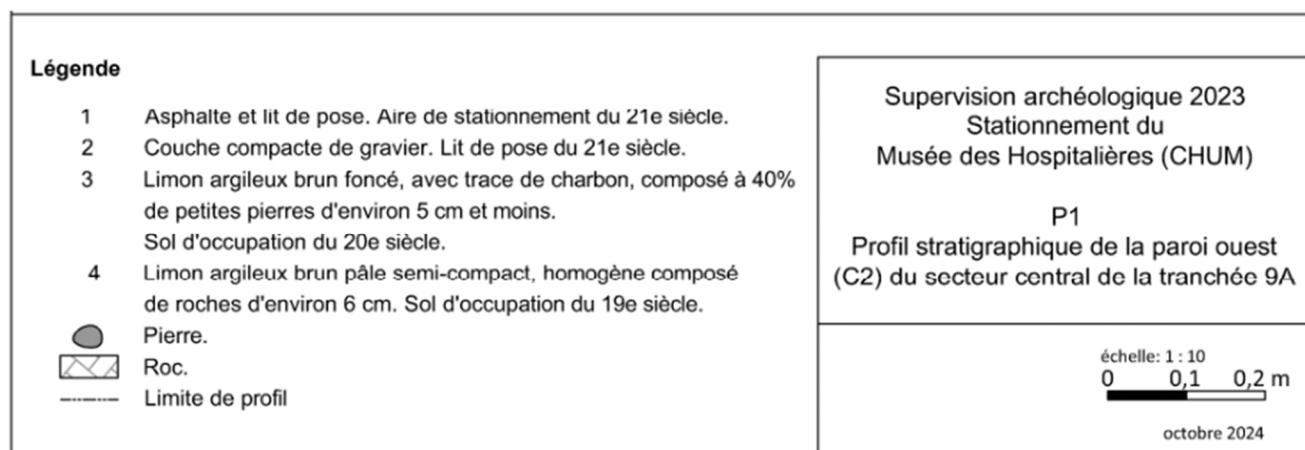
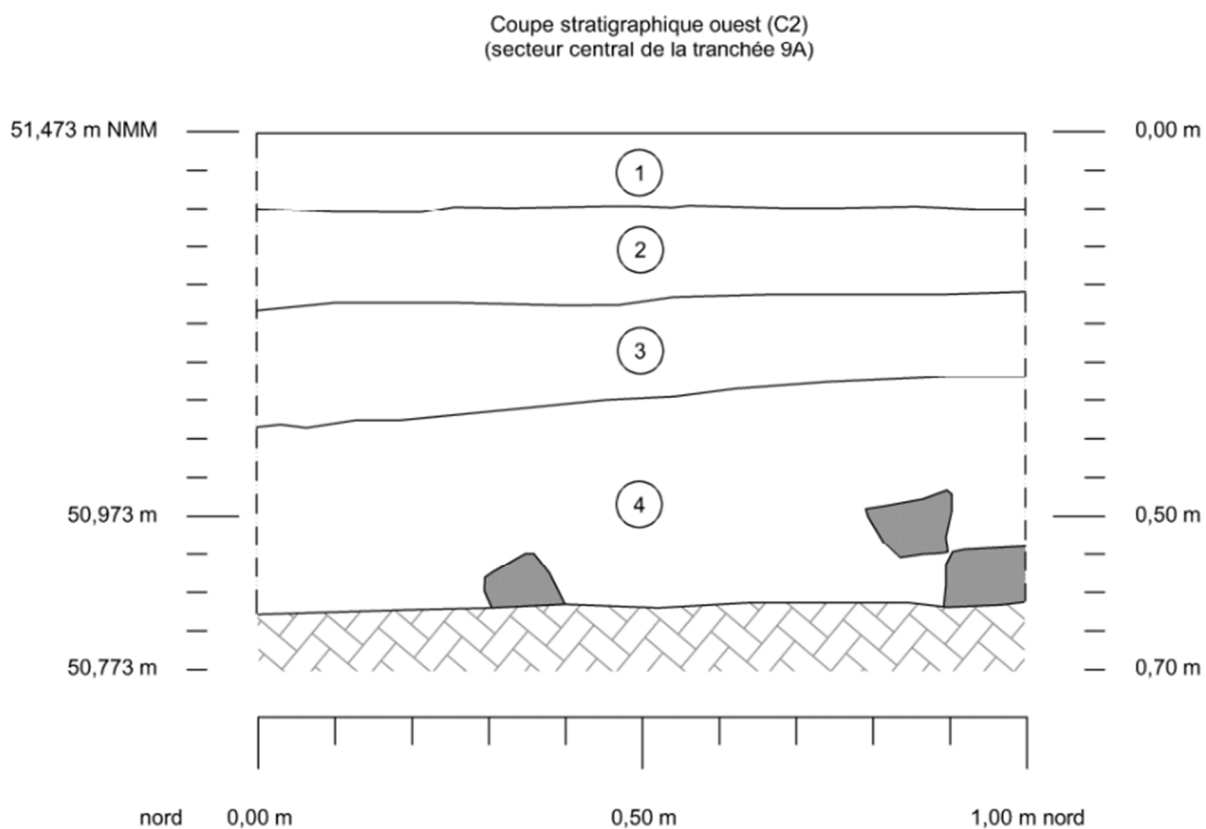
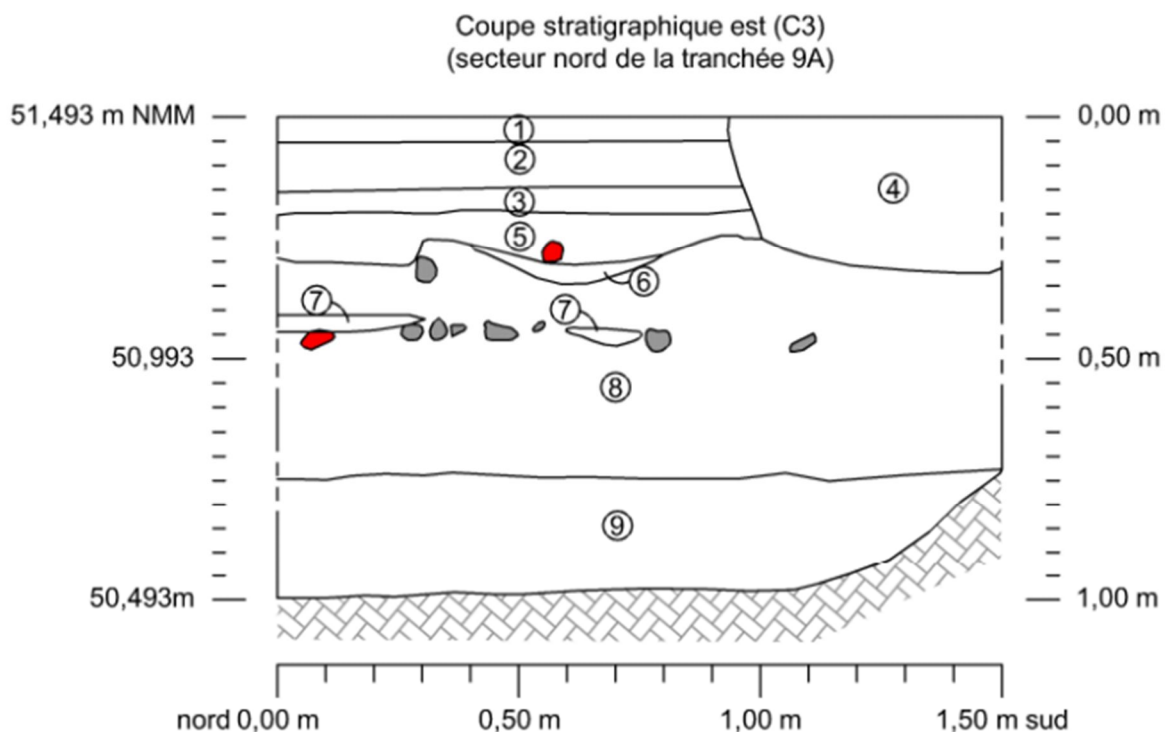


Figure 33: Coupe stratigraphique C2, secteur centre de la tranchée 9A



Légende

- 1 Asphalte récent. Aire de stationnement de 2005.
- 2 Asphalte antérieur. Aire de stationnement de 1972.
- 3 Couche compacte argileuse de petites pierres et de poussière.
Lit de pose.
- 4 Cuvette de remblai de pierres concassées composée de gravier
et de fragments de briques. Perturbation récente.
- 5 Limon argileux noirâtre compact et homogène avec des fragments
de briques. Couche de nivellement (?).
- 6 Limon légèrement argileux brun marbré gris et blanc avec
du charbon. Zone de rejet de combustion (?).
- 7 Niveau de limon hétérogène brun pâle peu compact avec
des inclusions de mortier et fragments de briques et une rangée
de pierres plus ou moins plates. Sentier piétonnier aménagé entre
1903 et 1947.
- 8 Limon argileux gris foncé, homogène sans inclusion, humide. Sol
d'occupation (équivalent à la couche 3 de C1 et C2).
- 9 Limon argileux brun pâle semi-compact, homogène composé à 30%
de roches plus petites que 6 cm. Sol d'occupation (équivalent
à la couche 4 de C1 et C2).

- Pierre.
- Brique.
- Roc.
- Limite de profil

Supervision archéologique 2023
Stationnement du
Musée des Hospitalières (CHUM)
BjFj-220

P1
Profil stratigraphique de la paroi est (C3)
du secteur nord de la tranchée 9A

échelle: 1 : 20
0 0,2 0,4 m

octobre 2024

Figure 34: Coupe stratigraphique C3, secteur nord de la tranchée 9A



C1 : vue vers l'est



C2 : vue vers l'ouest



C3 : vue vers l'est

Figure 35: Photographies des parois correspondantes aux coupes stratigraphiques C1, C2 et C3

8.3 Excavation de la tranchée 9B

La deuxième tranchée (1B) a fait l'objet d'une supervision archéologique entre le 25 et 27 septembre 2023. Comme nous connaissions la séquence des horizons et la possibilité d'avoir des traces de structures ou des zones de perturbation, l'opérateur a changé de machinerie. La tranchée 9B a été excavée par une machine de plus petite envergure, un modèle Takenchi TB 290 avec une pelle de 1,20 m (4 pieds) de largeur. La tranchée 9B se trouve dans la partie nord du stationnement P1 et faisait environ 10 mètres de longueur dans une orientation linéaire nord-sud sans bifurcation. Un relevé architectural des fondations du pavillon Vimont a été réalisé, ainsi que deux sondages (A et B) tellement peu probants qu'ils n'ont pas fait l'objet de stratigraphie.

9. RÉSULTATS

9.1 Tranchée 9A

Durant l'excavation de la tranchée 9A, nous avons constaté la présence du roc du mont Royal qui se situe de façon générale à une profondeur d'environ 50 cm. Le tunnel P1 de la tranchée 9A faisait une hauteur de 1,37 mètre, par 1,55 mètre de largeur avec une épaisseur des parois d'environ 10 cm. Nous avons pu constater que les deux tiers de la hauteur du tunnel a été aménagée directement dans le roc.

9.1.1 Tranchée de construction et coupes stratigraphiques

La supervision a permis de constater la présence d'un massif en béton rectangulaire entouré de styrofoam bleu directement au nord du trottoir situé derrière l'annexe du musée situé au sud de la tranchée de construction de l'annexe du musée. Dans le remblai de construction, conséquente à l'aménagement de ce massif, se trouvaient des fragments de briques, un sac plastique blanc à usage unique, la partie distale d'un clou tréfilé et des restes de planches de bois traitées de 2 cm d'épaisseur (objets élagués). Dans le même remblai, un fragment de tuyau en plomb a été déterré à une distance de 1,10 mètre au nord du trottoir derrière le musée. Le roc a été mis au jour à une distance de 2,50 mètres au nord du trottoir derrière le musée, à une profondeur d'environ 50 cm. La coupe C1 représente la tranchée de construction pour l'aménagement du massif en béton dans la partie la plus au sud de la tranchée 9A ainsi que la tranchée de construction dont le fond n'a pas été atteint dans le cadre des opérations (figure 31). Alors que le promoteur s'affairait à couper le béton de la dalle structurante du tunnel avec une scie rotative

manuelle, opération délicate en bordure des fondations de la maison des aumôniers, nous avons réalisé les deux autres coupes stratigraphiques.

La coupe C2 représente la stratigraphie la plus représentative de l'état des horizons dans le stationnement P1 en l'absence de perturbation. En effet, sous le niveau d'asphalte et le lit de pose (horizon 1 et 2), se trouve la couche 3 dont la matrice est un limon argileux brun foncé hétérogène composé à 40% de petites pierres de 5cm ou moins avec traces de charbon. Les artefacts associés au niveau 3 sont une tasse TCF, des fragments de verre de lampe à l'huile, du verre, du métal dont un crochet (objets non photographiés). Cette couche repose sur le niveau 4 qui est composé d'un limon argileux brun pâle plutôt homogène et semi-compact. Les artefacts associés à la couche 4 dans la tranchée 9A sont de la vaisselle TCG rouge, TCBF de type Willow (post 1810) (figure 35), TCFB, un fragment de tasse en porcelaine fine dure de type européen (1960) (figure 36), trois fragments de pipe dont un avec un motif de trèfle irlandais (figure 37), un fragment mésio-proximal de thermomètre à mercure (figure 38) et des minéraux brûlés. Sous le niveau 4 se trouve directement le roc.



Figure 36: Fragment de vaisselle TCFB de type Willow



Figure 37: Fragment de tasse ou de petit bol en porcelaine fine dure de type européen



Figure 38: Fragment de fourneau de pipe avec un motif de trèfle irlandais



Figure 39: fragment mésio-proximal de thermomètre à mercure

9.1.2 Perturbation

Dans la partie nord de la tranchée 9A, la supervision archéologique a permis de constater la présence de plusieurs perturbations qui ont bouleversé la stratigraphie au centre du stationnement P1. Dans ce secteur, le roc se situe plutôt à une profondeur de 1 mètre. Des éclisses de bois ont été trouvées lors des excavations mécaniques dans la couche 3 du côté est du tunnel à environ 11 mètres au nord du trottoir derrière le musée. Une zone de perturbation située à environ 11,50 mètres au nord du trottoir derrière le musée (élévation de 51,30 NMM) a été détectée dans la même couche, mais du côté ouest du tunnel. Il est plausible que ces perturbations et la présence d'éclisses aient été causées ou apportées par la transformation du préau en jardin ornemental de type victorien entre 1903 et 1949 (figure 23).

9.1.3 Vestiges

Après le retrait des remblais de part et d'autre du tunnel dans la partie nord de la tranchée 9A, une inspection visuelle de la tranchée et des parois par l'archéologue a révélé deux phénomènes. Le premier phénomène observé est la présence d'un alignement de roches calcaires plus ou moins aplaties dans la paroi Est. La coupe C3 montre un alignement de pierres situé à 45cm sous la surface (51.04 NMM) (figure 33). Cet alignement pourrait représenter la fondation d'un sentier piétonnier daté de 1947 tel qu'identifié sur les figures 23, 24 et 26. Mentionnons que le sol situé sous l'alignement de pierre était plus homogène que la matrice au-dessus de l'alignement. La couche sous l'alignement était aussi plus compacte et avait plus de résidus calcaires. La distinction était plutôt tactile que

visible d'où l'absence de distinction entre les sols au-dessus et dessous la rangée de pierre dans la coupe C3. Quoiqu'il en soit, il n'y avait aucun sol naturel dans ce secteur. La coupe C3 montre aussi une série de perturbation au-dessus de l'alignement de pierres dont une possible zone de rejet de combustion (?) et une cuvette de remblai. Cette cuvette a probablement été creusée dans la deuxième partie du 20e siècle compte tenu de son altitude. Il ne pourrait pas représenter une excavation pour une structure du type corbeille de fleurs pré-1947 car la cuvette coupe les deux niveaux d'asphalte vraisemblablement apposés en 1972 et en 2005.

Le deuxième phénomène observé est la présence d'une mince veine de cornéenne orientée nord-sud dans le roc du côté ouest de la tranchée mécanique 1A (figure 39). Mentionnons que la flèche pointe le nord magnétique. Cette veine semble intacte et ne montre aucun signe d'exploitation.



Figure 40: Photo de la veine de cornéenne orientée nord-sud située du côté ouest de la tranchée 9A

9.2 Tranchée 9B

L'opérateur a retiré rapidement les deux niveaux supérieurs contemporains puis a mis au jour la couche 3 à une profondeur de 20 cm sous la surface. Dans la partie sud de la tranchée 9B, soit à 10 mètres au sud du pavillon Vimont, le roc se trouvait à environ 50 cm de profondeur.

9.2.1 Perturbations et sondages manuels

Dans la tranchée 9B, deux zones de perturbations ont été repérées lors de la supervision archéologique. Tout d'abord, à environ 6 mètres au sud du pavillon Vimont, une zone de perturbation composée de remblais jusqu'à une profondeur de 75 cm a été mise au jour de part et d'autre du tunnel. La perturbation était clairement orientée est-ouest et mesurait environ 1 mètre de large. Plus précisément, la perturbation était située entre 5,50 et 6,30 mètres de distance par rapport à la façade sud du pavillon Vimont. À cette distance, du côté est, une tache de chaux très mince de forme rectangulaire a été trouvée directement au-dessus d'une dalle de pierre rectangulaire. La trace rectangulaire était très mince et fugace (figure 40). À la même profondeur, soit 75 cm sous la surface, à une distance légèrement plus au sud, mais du côté ouest, une zone très perturbée composée

de remblais et de petites roches avec des nodules de chaux a été détectée gisant directement au-dessus d'une dalle de pierre rectangulaire plutôt identique à celle du côté est (figure 41).



Figure 41: Présence fugace d'une mince couche de chaux au-dessus d'une dalle en pierre, dans une zone de remblais, côté est de la tranchée 9B



Figure 42: Localisation de la dalle de pierre rectangulaire située du côté ouest de la tranchée 9B

Du côté ouest de la tranchée 9B, quelques centimètres au nord de la dalle en pierre telle que visible sur la figure 41, nous avons découvert une autre tache de chaux très mince, mais cette fois, de forme circulaire. Encore une fois, la trace de chaux était mince et fugace. Cette tache de chaux fugace reposait directement au-dessus d'une base de béton carré mesurant 30X30 cm au centre duquel un anneau en métal était visible (figure 42).



Figure 43: Base de béton (30X30 cm) trouvé sous une tache fugace de chaux du côté ouest de la tranchée 9B directement au nord de la dalle de pierre rectangulaire

La base de béton était entourée d'une faible quantité de sable. Ce sable pourrait confirmer la présence d'un ancien sentier dans le secteur (51,66 NMM), puisque la soeur Dépositaire avait le mandat de garder les allées larges, spacieuses et toujours sablées dès 1862 (Cha, 2014, p.55). Considérant l'envergure de cette large perturbation rectangulaire orientée est-ouest et la présence des dalles de pierres de part et d'autre du tunnel soit le résultat du remblaiement suite à l'installation des colonnes de soutien de part et d'autre de l'auvent rectangulaire en place vers 1960 (figure 17). Les dalles de pierre représenteraient les assises des colonnes de soutien et la base carrée aurait pu servir de base à un poteau vertical associé à cette structure.

Considérant ces découvertes (socle de béton et dalles de pierres), nous avons réalisé deux sondages manuels de 50X50 cm à partir de la couche 3 jusqu'au roc. Le sondage A a été réalisé du côté ouest du tunnel P1 à une distance d'environ 5 mètres au sud du pavillon Vimont. Le sondage avait deux niveaux. Le premier niveau est équivalent à la couche 3 de la stratigraphie du préau. Nous y avons découvert un os écriu de mammifère, probablement du bœuf, et un fragment de tuyau de pipe (figure 43). L'os de bœuf montre

un stigmat qui ressemble à une ponctuation de dent de carnivore. La couche sous-jacente, équivalent à l'horizon 4, n'a révélé qu'un seul fragment d'os blanchi de mammifère. Le roc a rapidement été atteint et une veine de cornéenne orientée nord-sud a été mise au jour à 70 cm sous la surface (figure 44). Il s'agit de la même veine de cornéenne que dans la tranchée 9A (figure 45). Mentionnons que la flèche pointe le nord magnétique.



Figure 44: Fragment de tuyau de pipe découvert dans le sondage A



Figure 45: Tronçon de la même veine de cornéenne que dans la tranchée 9A, trouvée au fond du sondage A (côté ouest de la tranchée 9B) (la flèche pointe le nord magnétique)

Le sondage B a révélé la même séquence stratigraphique que le sondage A. Le sondage B a été réalisé à une distance d'environ 1 mètre au sud de la dalle en pierre située du côté est du tunnel. Nous avons visé spécifiquement ce secteur car une épingle en cuivre à tête roulée datée post-1824 a été trouvée lors des excavations mécaniques (photo ci-jointe).



La couche supérieure du sondage B, équivalente au niveau 3 de la stratigraphie du préau, a dévoilé plusieurs ossements d'oiseau (individu adulte), de poisson (vertèbre) et de mammifère, dont un éclat d'os qui semble possiblement montrer des traces de dent de carnivore. De la vitre et un fragment de TCG rouge avec glaçure verte ont aussi été découverts dans la couche 3 du sondage B. Cependant, aucun artefact n'a été mis au jour dans la couche sous-jacente et le roc a rapidement été atteint. En raison de la séquence des lots similaire à la stratigraphie de la coupe C2 et de l'absence de données probantes, aucune stratigraphie n'a été réalisée pour les sondages A et B.

Une seconde zone de perturbation composée de remblais a été découverte à proximité du pavillon Vimont. La tranchée rectangulaire orientée est-ouest mesure environ 2 mètres de largeur. Du côté est du tunnel, la zone est située à une distance entre 1,50 et 3,50 du pavillon. Du côté ouest, la zone se trouve aussi à une distance de 1,50 mètre du pavillon, mais se termine à environ 4 mètres du pavillon. La tranchée perturbée est-ouest se trouve directement sous l'asphalte et est entrecoupée par le tunnel P1. Les limites est et ouest n'ont pas été délimitées dans le cadre de cette intervention. Aucune structure ni dalle n'a été trouvée dans ce remblai et le fond n'a pas été atteint.

9.2.2 Vestige

Au pied de la façade du pavillon Vimont se trouve un caniveau d'une largeur de 1,40 mètre tout le long de la façade. Du côté ouest du tunnel se trouve un puits pluvial. Nous avons procédé au retrait du caniveau bordant le pavillon en deux temps. Pour des enjeux de gestion des déblais, nous avons débuté par le côté ouest. L'opérateur de l'excavatrice a retiré le caniveau du côté ouest en évitant de perturber l'intégrité du puits pluvial. De larges blocs de pierres calcaires plates ont été retirés en même temps que le béton surfacique. Nous avons dégagé les trois assises des fondations du pavillon Vimont sous la surface puis atteint le roc rapidement à une profondeur de 48 cm sous la surface. Le roc était friable et de mauvaise qualité. Parmi les larges blocs de pierres plates retirées, il y avait des morceaux de crépis, du sable et un clou rouillé. Ces indices laissaient croire à un

aménagement anthropique situé directement sous le caniveau. C'est pourquoi nous avons fait plus attention lors du retrait du caniveau du côté est du tunnel.

Du côté est du tunnel, nous avons retiré minutieusement le béton du caniveau avec le pousse de la machinerie au lieu de la pelle mécanique. La matrice du sol située directement sous le caniveau en béton peut être décrite comme étant une couche mince d'argile brun verdâtre hétérogène comprenant des inclusions de petites roches, de sable et de nodule de chaux. Les artefacts associés à cette couche mince d'argile verte sont de la vitre et une vis tréfilée non rouillée. Sous cette couche argileuse sous le caniveau, nous avons mis au jour une ancienne surface de circulation située à une altitude moyenne de 51,48 NMM. Cette surface est possiblement présente sur la photo du préau en 1903 (figure 24), elle est définitivement illustrée sur le plan d'Underwritter en 1920 (figure 15), mais a disparu des plans en 1957 (figure 19). Le niveau de circulation est constitué de pierres de calcaire large et plate aménagées de façon uniforme, au même niveau et sans espacement ni trou (figure 45). Considérant que la largeur de la tranchée 9B est d'environ 5 mètres et que le vestige fait environ 33 mètres selon le plan d'Underwritter, la surface anthropique serait toujours intacte sur 85% de sa superficie initiale.



Figure 46: Surface de circulation ancienne sous le caniveau en bordure du pavillon Vimont, la flèche pointe une pierre triangulaire forée (base structurante)

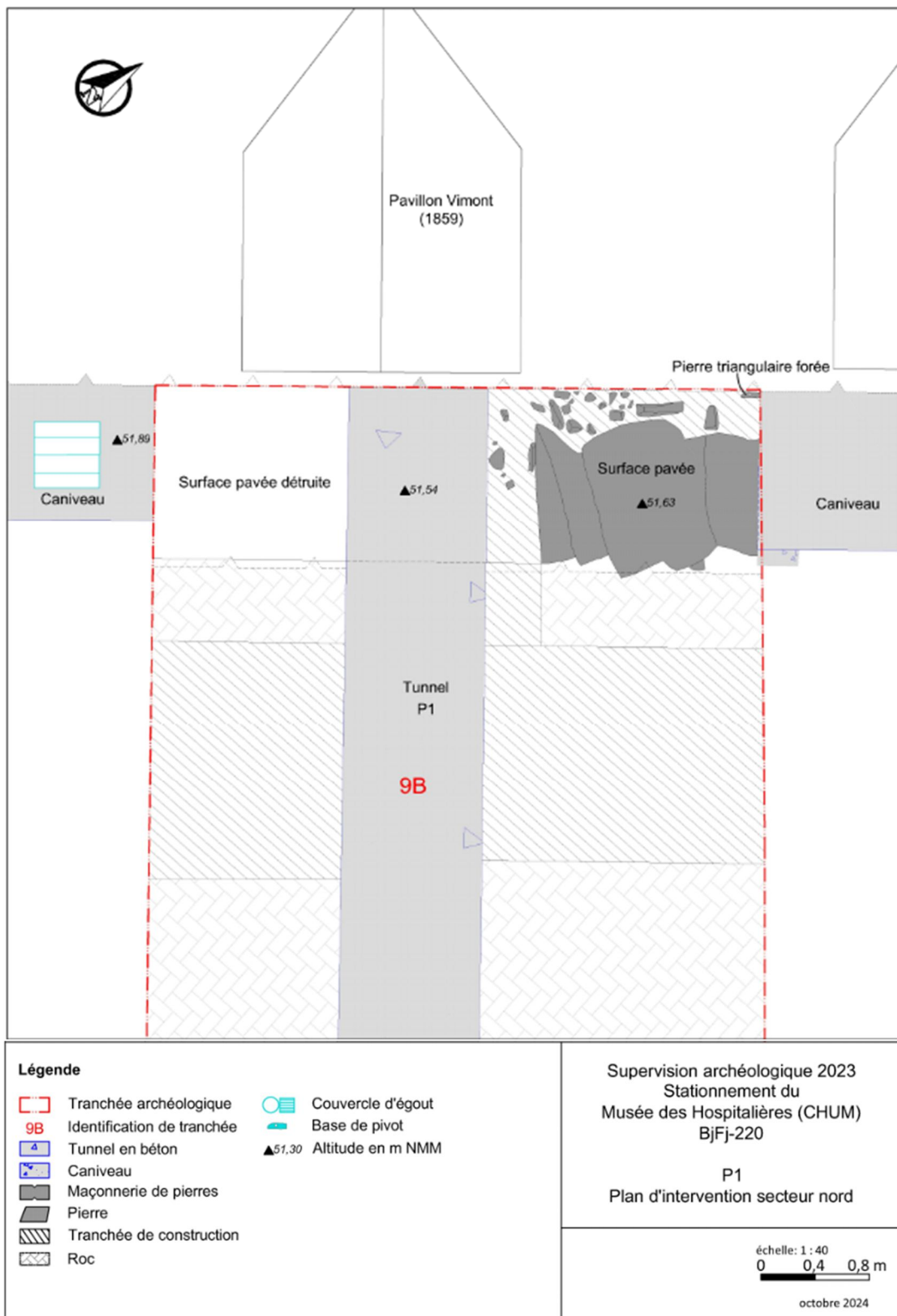


Figure 47: Plan de la surface pavée sous le caniveau en bordure des fondations du pavillon Vimont

Sous le vestige, dans un niveau équivalent à la couche 3 de la stratigraphie du préau, les artefacts sont des fragments d'un pichet en TCF jaune avec glaçure à décor moka (figure 47), un bec de théière en TCF rouge avec glaçure claire (figure 48), de la vaisselle TCFB vitrifiée, un fragment de pot à fleurs (?) en TCG rouge sans glaçure, un clou en fer et du crépi. Nous avons aussi découvert des fragments organiques comme un aiguillon de poisson et une coquille d'huître. L'artéfact le plus intéressant associé à l'utilisation de la surface d'occupation est sans doute la pierre calcaire de forme triangulaire munie d'un trou cylindrique à fonction non déterminée (figures 49 et 50). Ce percement foré aurait possiblement servi de réceptacle pour un élément associé aux galeries aménagées dans le préau au début du 20e siècle, par exemple pour tenir/passer un tuyau d'écoulement des eaux de pluie. Cette pierre triangulaire forée est visible dans le coin inférieur droit de la figure 45 ainsi que sur le relevé architectural (figure 51). Sous ce niveau de circulation, à la jonction de la tranchée de construction du pavillon, la matrice de sol était une argile hétérogène grise tachetée jaune et compacte avec inclusion de petites roches calcaires jusqu'à l'atteinte du roc situé à 37 cm sous la surface. Il n'y avait pas de trace de la couche 4 telle que répertoriée ailleurs dans 1A et 1B.



Figure 48: Fragments d'un pichet en TCF jaune avec glaçure à décor moka



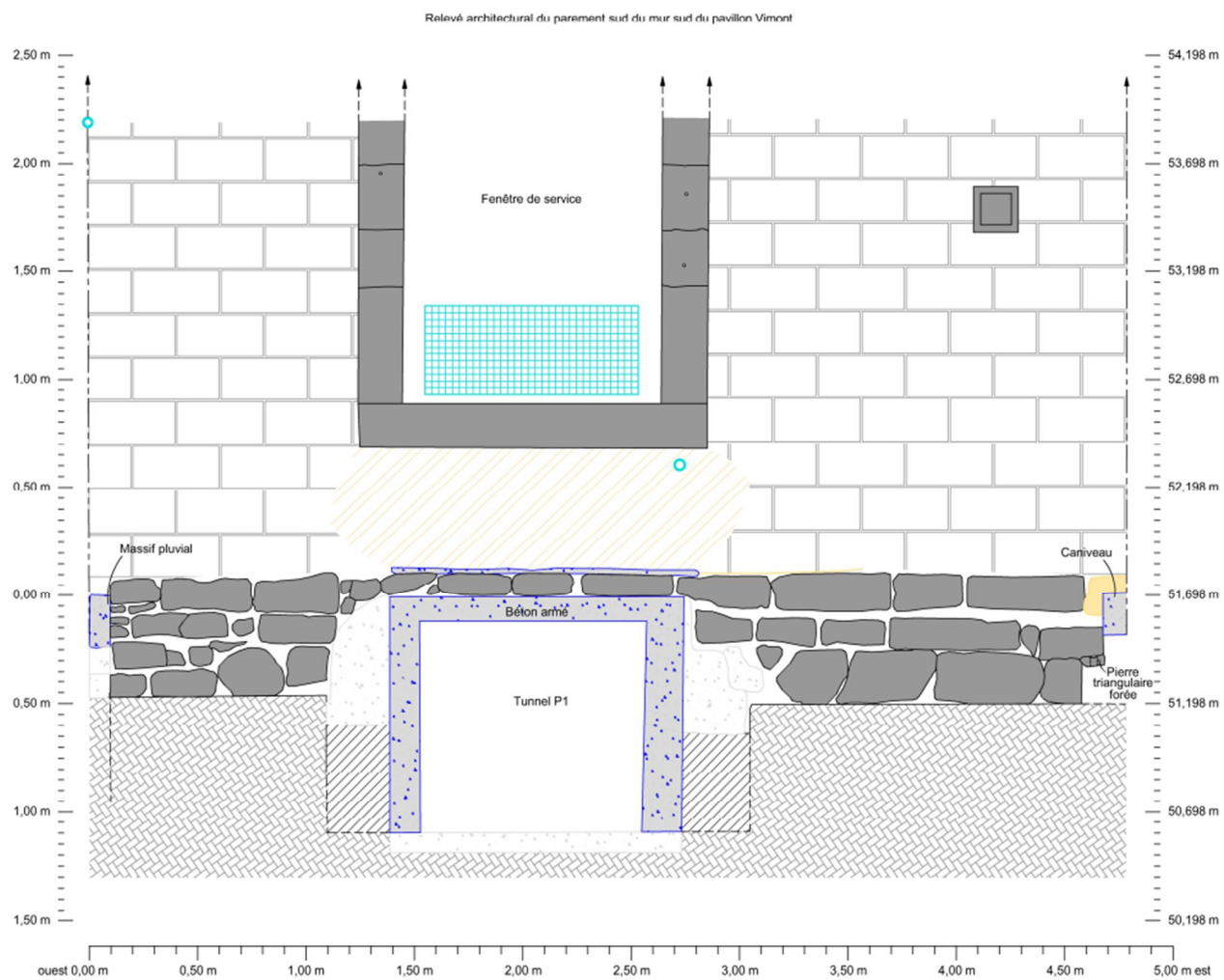
Figure 49: Bec de théière en TCF rouge avec glaçure claire



Figure 50: Pierre calcaire triangulaire forée; ci-haut : on voit la partie inférieure de l'objet, i.e. la portion enfouie; ci-bas : Pierre triangulaire de côté permettant de voir les deux orifices du forage, la partie plate du bas est celle exposée sur les figures 45, 46, 50 et 51



Figure 51: Pierre triangulaire forée en contexte archéologique



Légende

- Maçonnerie de pierres
- Pierre perçée
- Schéma du parement sud du pavillon Vimont
- Muré
- Crépi
- Crépi en décomposition
- Béton
- Ciment
- Tuyau de métal
- Grille de métal pour la ventilation mécanique
- Tranchée de construction
- Roc
- Limite approximative
- Limite de profil

Supervision archéologique 2023
Stationnement du
Musée des Hospitalières (CHUM)
Relevé architectural de la fondation
de l'Hôtel Dieu (1860)
C4

échelle: 1 : 20
0 0,2 0,4 m
février 2024

Figure 52: Relevé architectural des fondations du pavillon Vimont (1859)

9.2.3 Tranchées de construction

En complétant les excavations mécaniques à proximité du pavillon Vimont, la tranchée de construction des fondations du pavillon Vimont a été mise au jour. Cette tranchée fait environ 10 cm de largeur sous le caniveau. Une autre tranchée de construction a été identifiée de part et d'autre du tunnel P1. En effet, la tranchée de construction du tunnel P1 mesure environ 30 cm de largeur. Ces deux tranchées sont visibles sur le plan de la surface pavée de la figure 46.

9.2.4 Complétion

Finalement, l'archéologue est restée disponible pour le promoteur en tout temps jusqu'à la fin des travaux de murage des ouvertures dans les fondations des deux bâtiments Vimont et des aumôniers. Le remblaiement final et le réasphaltage des surfaces ont été complétés le 10 octobre 2023.

10. Discussion

10.1 Potentiel préhistorique

Nous avons vu dans la section cadre culturel que le mont Royal était fréquenté depuis des millénaires par des communautés autochtones. La figure 28 et le chapitre sur les connaissances et les données connues concernant le potentiel préhistorique sont tout à fait éloquentes. De plus, les figures 8 et 14 situent l'emplacement des communautés autochtones et des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph dans une zone possiblement voisine. Or, l'intervention dans l'aire de stationnement P1 (ancien préau) n'a pas révélé d'indice d'occupation des lieux antérieurs à 1859. Bien qu'une veine de cornéenne ait été détectée dans le roc gisant entre 50 cm et 1 mètre sous la surface, aucune trace d'occupation autochtone n'a été décelée dans l'emprise des travaux. Dans le chapitre 6.4, nous avons soulevé le fait que 20,556 verges de sol ont été bouleversées pour créer les jardins du site de l'HDM selon Cha (2014), ce qui inclut définitivement les sols des deux cours intérieures en devanture de l'HDM selon nous. Le potentiel archéologique est considéré comme exclusivement historique dans l'emprise du préau. Toutefois, considérant les conclusions de l'étude de potentiel d'Ethnoscop 2021 et les résultats des interventions archéologiques d'Archéotec 2019 et Arkéos 2023, ainsi que la possibilité de trouver des sols naturels en place près de l'avenue des Pins, le potentiel autochtone est plausible dans l'aire minéralisée située entre le trottoir nord de l'avenue des Pins ouest et le musée des Hospitalières.

10.2 Morpho-historicité

Le site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal est un immense site qui regroupe la Cité-des-Hospitalières à l'ouest et l'ancien hôpital Hôtel-Dieu à l'est. La conception originale de l'institution selon le plan de Victor Bourgeau était un grand bâtiment en pierres bouchardées avec une architecture typique des couvents et des hôpitaux du 19^e siècle. En façade, l'HDM est conçu en forme de E avec trois cours, dont une seule est extérieure. En effet, la cour-parvis de la chapelle est accessible via une porte dans le mur d'enceinte. Les deux autres cours en façade sont intérieures et originalement cloîtrées par l'enceinte: la cour de l'oratoire et le préau. Une partie de l'enceinte qui cloîtrait autrefois le préau a été retirée dans les années 1950. En effet, sur la figure 23, le mur d'enceinte est continu devant le préau en 1949, mais il est percé en 1960. Aujourd'hui, le préau est toujours une cour intérieure qui a tout de même gardé un esprit intime grâce au rétrécissement de l'entrée monumentale engendré par l'édification de la maison des aumôniers construite en 1925-1926, à son agrandissement en 1952 et à l'édification de l'annexe au musée en

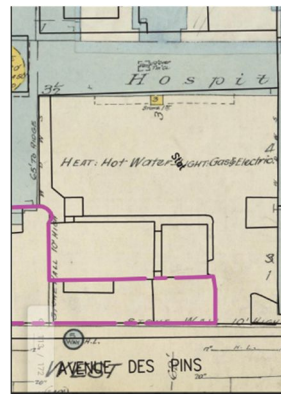
1992. Ces ajouts ont eu pour effet de cloisonner partiellement le préau malgré le retrait d'une partie de l'enceinte.

L'intervention archéologique de 2023 a démontré la présence de perturbations antérieures à l'implantation du tunnel P1 (1953), mais aussi postérieures à la minéralisation de la surface (1973 et 2005). L'intervention archéologique a aussi démontré la séquence d'occupation et collecté des artefacts associés à son histoire qui a vraisemblablement évoluée de zone agricole (dès 1662), de pré à préau (1859), à jardin potager (1906), à jardin ornemental avec arbres fruitiers (par Sœur Beaudoin 1920), qui devient alors le « jardin des malades » ou le « jardin de la pharmacie », à une zone de « cure d'air » jusqu'en 1947 (sœur Beauchamp) avec la vigne en façade jusqu'en 1924, à jardin d'agrément horticole (par M. de Wit), à l'apparition d'une nouvelle vigne en 1952 jusqu'à la minéralisation des surfaces, phénomène typique aux années 1970.

10.3 État des vestiges dans le préau

Considérant la présence d'un rang de pierres en paroi de la coupe C3, qui correspond vraisemblablement à un ancien sentier piétonnier, nous estimons qu'une partie des chemins associés aux aménagements des jardins victoriens ornementaux datés de 1903 à 1952 tels que visibles sur les plans et photos anciennes (figures 17, 20, 21, 23 à 26 et 45) pourraient toujours être en place dans la couche 3 sous les niveaux récents et ce dans tous les endroits non perturbés dans le stationnement P1. Bien sûr, l'épaisseur plutôt mince, la matrice fugace et les perturbations récentes rendraient difficile de repérer ces aménagements lors d'excavation mécanique. La présence de sable en grande quantité dans les sols pourrait aider à faire correspondre la présence de sentiers anciens avec les emplacements sur les cartes anciennes. Un second vestige a été découvert en bordure du pavillon Vimont.

Ce second vestige est une surface pavée de circulation visible sur le plan d'Underwritter ci-joint datée de 1920. La surface a été détruite sur une superficie estimée à 15%. Le vestige se trouve à une profondeur de 5 cm sous le caniveau autant du côté ouest que du côté est du tunnel P1.



10.4 Gentrification des services

La surface pavée est un aménagement probablement associé à la construction et l'utilisation des galeries aménagées au début du 20^e siècle pour des motifs de « cures d'airs ». L'apparition des galeries dans la cour du préau est consécutive à une gentrification des patients-usagés de l'HDM. En effet, on ajoute des galeries dans le préau en 1906 pour offrir des « cures d'air » aux patients qui ont accès à des chambres privées fraîchement aménagées dans les pavillons Vimont et Marie-Morin. L'apparition de chambres privées a poussé les plus nantis de la société montréalaise à demander « des chambres de première classe » (Cha 2014). Ce motif de privation de services luxueux, accouplé à l'augmentation des besoins en santé, a encouragé la communauté RHSJ à construire de nouveaux pavillons dans les années 1940 (Cha, 2014) dont le pavillon de Bullion (figure 4) reconnu à l'époque pour sa modernité et le confort luxueux de ses chambres.

Il est très probable que la gentrification des services aux usagers a impacté la transformation du préau de jardin potager à jardin fleuriste motivée par le concept de « cures d'air ». Malheureusement, la nature des sols dans les tranchées 9A et 9B n'a pas semblé suffisamment riche pour justifier une analyse de microrestes ni d'analyse archéobotanique. De fait, l'intervention archéologique de 2023 a eu lieu essentiellement dans les sentiers piétonniers plutôt que dans les aires fleuries telles que visibles sur les figures 23, 25 et 26. Il est possible que des lambeaux de sols ayant des traces des végétaux utilisés par les sœurs Beaudoin et Beauchamp et par l'horticulteur M. de Wit soient toujours intacts dans le préau. Il est donc plausible que des analyses de microrestes soient toujours pertinentes dans les zones non perturbées du préau. Pour connaître les végétaux plantés dans le préau, on peut toutefois se rabattre sur l'analyse des photographies anciennes et éplucher davantage les archives des RHSJ.

10.5 Concordance avec le site BjFj-220

À la lumière de l'intervention réalisée en automne 2023 dans la cour du préau (stationnement P1), aucun sol naturel n'a été mis au jour, alors que celui-ci a été détecté en bordure du trottoir de l'avenue des Pins par Archéotec en 2019 et dans la cour d'entrée des RHSJ par Arkéos en 2022. Toutefois, il y a plusieurs similitudes autant dans l'occupation spatiale que dans le choix des matériaux entre le préau et le site BjFj-220.

En effet, l'intervention d'Arkéos en 2022 a montré la présence d'une surface de circulation pavée en pierres calcaires (sondage 8A) entre la résidence Marie-Morin (la partie sud de l'ancienne écurie) et le couvent (partie ouest du bâtiment principal). Les artefacts trouvés, sous ce niveau, sont surtout du métal (clous), des pipes, de la vaisselle (TCF, TCG) et deux éléments organiques associés à la consommation de nourriture

(coquille, os). L'intervention de 2023 dans l'aire de stationnement P1 a montré la présence de deux surfaces de circulation pavées, dont l'une, dégagée sous le caniveau en bordure des fondations du pavillon Vimont, contenait aussi du métal et de la vaisselle, mais plus de restes alimentaires (poisson, mammifère et oiseau). En comparant les deux surfaces de circulation, on constate une similitude dans le choix des matériaux et dans la structure (figure 52). Les autres traits communs entre le préau et le site BjFj-220, outre l'absence de trace préhistorique, sont un arasement des sols naturels dans les secteurs éloignés de l'avenue des Pins et une occupation intense dès la deuxième partie du 19e siècle.



Surface pavée, tranchée 7B, Arkéos 2023



Surface pavée, tranchée 1B, M. Chapdelaine 2023

Figure 53: Comparaison des surfaces pavées (chemins piétonniers) entre Arkéos 2023 et Chapdelaine 2023

Une autre concordance avec le site BjFj-120 concerne l'utilisation des lieux. L'intervention d'Arkéos en 2022 dans la cour d'entrée conclut que l'occupation de ce secteur est associée à la présence et au milieu de vie d'ouvriers sur le site des Hospitalières dans la deuxième partie du 19e siècle. Pareillement, l'intervention 2023 dans le préau démontre que l'occupation de cette cour est d'abord associée à la production alimentaire puis à une culture pharmaco-florale puis associée au bien-être des malades, en particulier à la gentrification des services pour « cures d'air » via l'expérience de galeries devant un jardin ornemental à partir de chambres privées, suivi par une utilisation toujours privée des lieux comme zone de transit automobile. Les vestiges mobiliers dans le préau appuient, à l'instar du site BjFj-220, une occupation par des employé.e.s (chapelain, aumônier,

infirmière) qui auraient possiblement eu un chien (traces de dent de carnivore sur les restes alimentaires osseux). La présence de la pierre triangulaire forée semble également démontrer la débrouillardise technique de ces ouvriers. Par conséquent, nous croyons fermement que les limites du site archéologique BjFj-220 devraient être agrandies pour inclure non seulement le préau, mais l'ensemble de la partie est de l'HDM, soit jusqu'à la rue Saint-Urbain vers l'est et jusqu'à la rue des Anges au nord (figure 5).

10.6 Résumé

Suite à cette intervention archéologique, il est clair que l'aire de stationnement P1 a été occupée activement à partir de la deuxième partie du 19^e siècle, et ce, de façon ininterrompue. L'interprétation de la séquence de déposition des couches observées, la présence de vestiges immobiliers et la distribution des artéfacts nous permettent de confirmer l'utilisation de ce lieu comme étant un lieu plaisant de transit entre le musée (anciennement la maison des aumôniers qui était la résidence des chapelains), la Chapelle, le pavillon Vimont, le pavillon Marie-Morin et l'avenue des Pins ouest autant pour des patients stationnaires sur les galeries que pour des marcheurs voire des pic-niqueurs (et leur chien?) dans le jardin. Le concept d'un lieu de tranquillité transitoire et fleuri (proche de la nature) est d'autant plus soutenu par l'absence de banc au rez-de-jardin sur les photos anciennes que par la présence de sentiers non carrossables. Concernant ce dernier point, mentionnons qu'aucun document consulté ni photo ancienne ne mentionnent la présence de chien domestique sur le site de l'HDM, alors que trois ossements trouvés dans le préau montrent des traces de ponctuation faites par des dents de carnivore.

Il est désormais attesté que l'ancien préau conserve des sols d'occupation et des structures datées du 19^e et du 20^e siècle sous la surface asphaltée. La surface du stationnement P1 cloîtré entre l'annexe du musée et le pavillon Vimont mesure environ 1306 mètres carrés. L'emprise des tranchées 1A et 1B faisait environ 175 mètres carrés, ce qui représente 13% des surfaces. Les sols du préau sont inexplorés sur au moins 80% de la superficie.

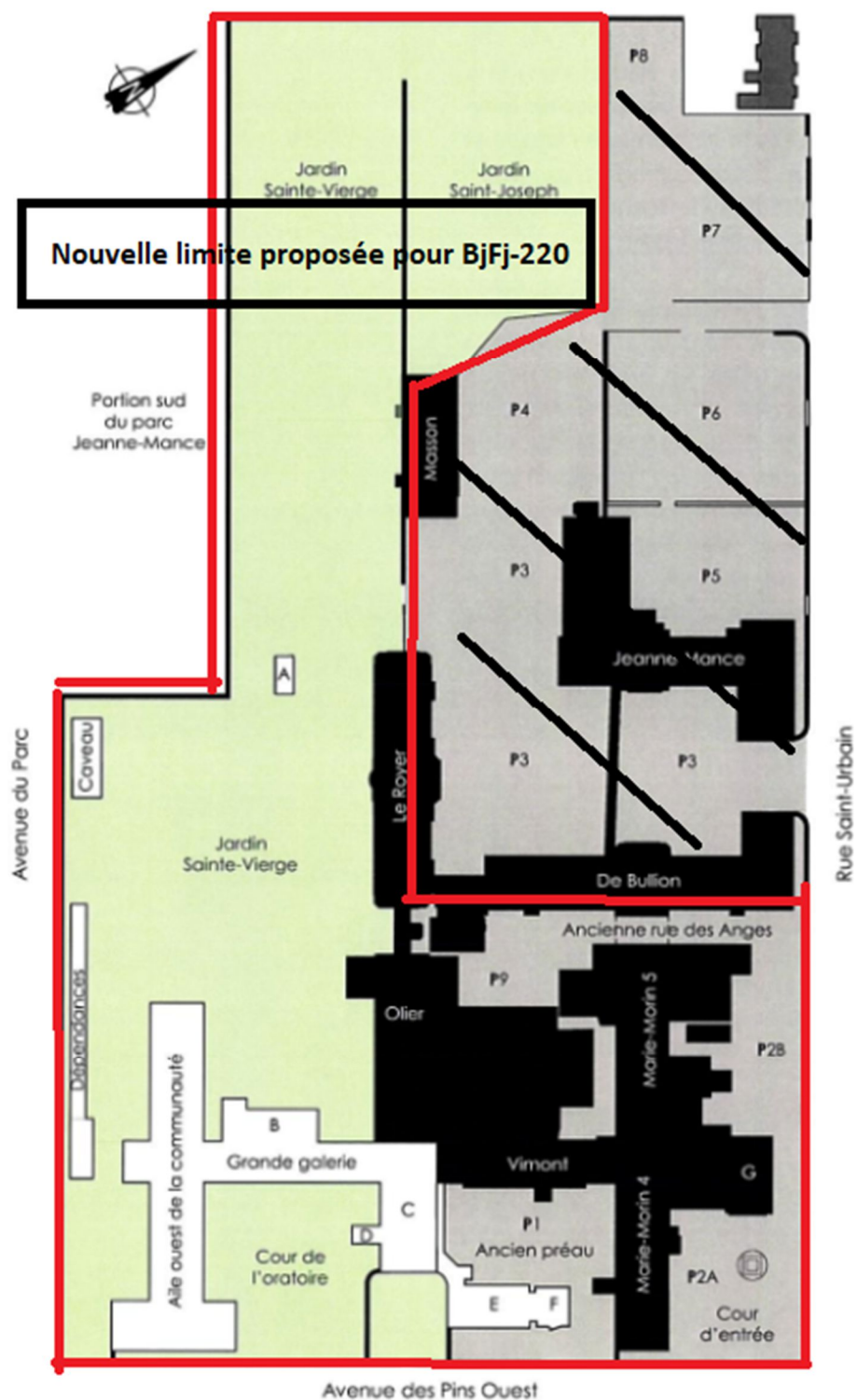


Figure 54: Agrandissement proposé des limites du site BjFj-220 pour inclure les aires de stationnement P1, P2A, P2B, la rue des Anges et P9, secteurs inhérents à l'origine du site de la Cité-des-Hospitalières

11. Conclusion

Le stationnement P1 entre dans la description des éléments architecturaux qui caractérisent les grands ensembles religieux, autant dans la structure des jardins de type victorien qu'à la conception architecturale, c'est à dire à un cloître, un mur d'enceinte, une relation avec une voie de circulation importante, un accès privé, un usage restreint, etc (Cha, 2014 p.37). D'ailleurs, l'aire de stationnement P1 est toujours un cloître malgré l'entrée monumentale, puisque l'accès est limité aux gens autorisés. En effet, le cloître, par définition, sert à limiter les contacts avec l'extérieur, à éviter les regards extra-muros et à créer un milieu intime. Le préau, même asphalté, est encore une aire de repos pour les travailleurs en pause (un lieu pour le lunch?), un lieu de contemplation ou même de recueillement s'il y a lieu (faire un appel privé? réfléchir seul.e?). Nous tenons à rappeler que c'est essentiellement la clientèle et la morphologie des surfaces qui ont changé et non le lien intrinsèque au bâtiment ni le sentiment d'appartenance entre le lieu et la communauté des Hospitalières.

Le site patrimonial de l'Hôtel-Dieu-de-Montréal est un exemple de grand couvent et d'institution en milieu urbain ayant conservé un ensemble paysager de qualité. Bien que l'ancien lot PC-38487 compte juridiquement comme deux propriétés distinctes, avec deux confessions différentes (laïc et catholique), deux comptabilités différentes et deux approvisionnements différents en nourriture (jardin Sainte-Vierge et Saint-Joseph), le site compte un bâtiment unique et original dessiné par un seul architecte, Victor Bourgeau, il est composé d'un seul mur d'enceinte, une même technique de construction pour l'ensemble institutionnel, de matériaux similaires et est occupé par une seule communauté de femmes. Le préau est certes situé du côté est du parcellaire, mais il fait partie intégrante de l'ensemble institutionnel en fonction des arguments susmentionnés. Par conséquent, son emprise devrait être incorporée dans les limites du site archéologique BjFj-220 qui correspond à un seul site ayant deux aires spatiales. Ce stationnement fait partie intégrante d'un bâtiment patrimonial important pour l'identité montréalaise. La végétation et l'évolution morpho-historique des jardins, y compris les jardins du préau, sont un élément majeur du paysage de l'HDM. Le préau fait partie de l'identité du lieu et toutes données pouvant approfondir les connaissances à son sujet sont privilégiées.

Mentionnons en terminant que toutes les autres aires de stationnement possèdent une forme de végétation qu'elle soit spontanée, grimpante, en bande, sur un talus ou ponctuelle, alors que l'aire de stationnement P1, pourtant un ancien jardin ornemental spectaculaire, est absolument dégarnie outre une minuscule section de gazon dans une ramification de l'annexe du musée. L'absence de végétation est contraire à son usage morpho-historique et constitue une dégradation, voire une aliénation, de sa vocation patrimoniale.

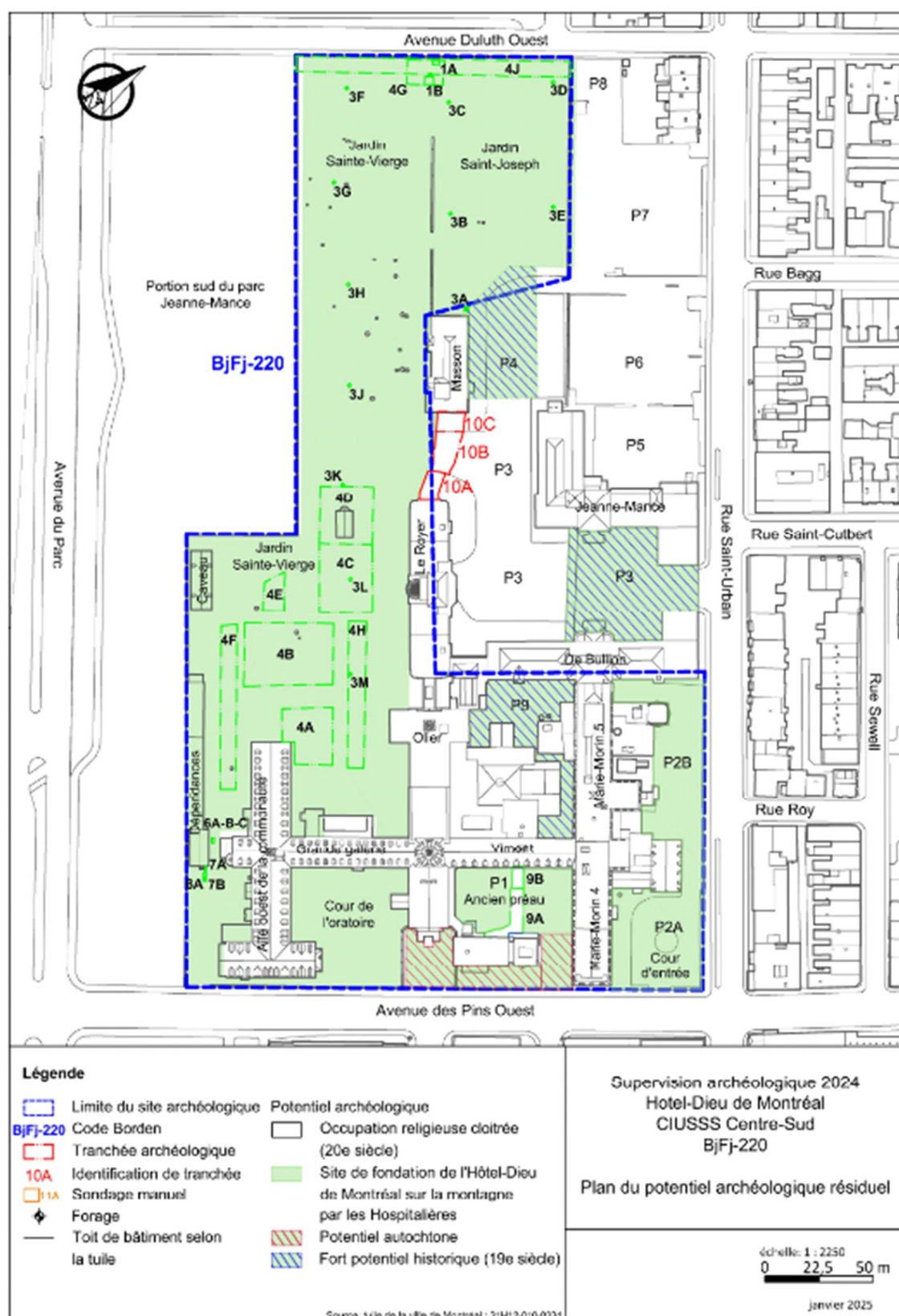
12. RECOMMANDATIONS

12.1 Recommandations archéologiques

- Agrandir les limites du site archéologique BjFj-220 pour inclure les aires de stationnement P1, P2A, P2B, la rue des Anges et P9 (figures 54 et 55);
- Considérant la possibilité de trouver des sols naturels intacts dans l'aire asphaltée entre le musée et l'avenue des Pins ouest, une intervention archéologique est recommandée lors d'excavation de grande envergure;
- Nous recommandons que toutes excavations de plus de 15 cm de profondeur sur une aire conséquente dans l'emprise du P1 fassent l'objet d'un avis archéologique par un professionnel en archéologie;
- Nous recommandons que tout projet d'excavation en bordure du pavillon Vimont soit précédé d'un inventaire archéologique manuelle compte tenu de la présence d'un vestige en place sur 85% de sa grandeur initiale et des nombreux artefacts découverts;

12.2 Recommandations patrimoniales

- Considérant les informations obtenues par les archives des RHSJ dans Cha 2014 sur les plantes, herbes et arbres fruitiers des jardins (annexe 14.3), ainsi que les données fournies par l'analyse archéobotanique dans Arkéos 2022, nous recommandons de mettre en valeur le patrimoine olfactif de la communauté RHSJ. Il serait intéressant de mettre en relation les odeurs telles que perçues par la communauté au 19^e versus au 20^e siècle, et ce, selon les saisons;
- Dans l'éventualité où un thème devait être sélectionné pour une mise en valeur du patrimoine de l'HDM et de la communauté RHSJ, nous croyons que l'expression « cures d'air » exprimée par sœur Beauchamp en 1906 est un filon à exploiter;
- Si jamais le stationnement P1 devait changer de vocation, nous recommandons qu'au moins une partie de l'aire soit de nouveau aménagée en jardin ornemental (via rehaussement des sols, évitons les excavations). Ce secteur de l'HDM devrait conserver sa vocation de lieu transitoire, intime et sélectif, de calme et de contemplation.



13. Bibliographie

Archéotec, (2019), *Surveillance archéologique, Bell Canada, prolongement d'une conduite souterraine dans l'avenue des Pins, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille, Surveillance archéologique 2018*, Montréal.

Arkéos, (2020), *Site de la Cité des Hospitalières, Étude de potentiel archéologique*, Montréal, Service de l'urbanisme et de la mobilité.

Arkéos, (2022), *Site de la Cité des Hospitalières, BjFj-220, Inventaire archéologique 2021*, Montréal.

Arkéos, (2023), *Projet de reconfiguration des espaces à la résidence Marie-Morin de la Cité des Hospitalières, Intervention archéologique 2022, BjFj-220*, Montréal.

BPA Ingénierie d'impact, (2023), *Étude de faisabilité et de phasage: CHUM Réfection des tunnels de l'Hôte-Dieu: structure, mécanique et électricité*, 3 octobre 2023.

Caron, D., (2014), *La terre de la Providence. L'évolution de la propriété des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal*, Ville de Montréal.

Cha, J., (2014), *Étude paysagère de l'Hôtel-Dieu, CHUM*, Montréal.

Ethnoscop, (2021), *Étude de potentiel archéologique de l'avenue des Pins, entre l'avenue du Parc et la rue Saint-Denis*, Montréal.

GHD, Investigation géotechnique, (2023), *Réfection de tunnels à l'Hôtel-Dieu: 3840, rue Saint-Urbain, Montréal, Qc*, pour Bouthillette Parizeau Inc, 16 août 2023.

Lajoie, P. et R. Baril, (1956), *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Blizard dans la province du Québec*, Ottawa.

LaRocque, A., (1999), *La déglaciation d'une partie du Haut Saint-François, Estrie, Sud du Québec*, Thèse de doctorat, Université de Montréal.

Le Roy Ladurie, E., (2011), *Les fluctuations du climat: de l'an mil à nos jours*, Paris.

Montréal, (2016), *Énoncé de l'intérêt patrimonial: Le site de l'Hôtel-Dieu de Montréal*.

Poitras, C., (2011), *L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, une montagne dans la ville. Une identité façonnée par les interactions entre les activités humaines et un milieu naturel*, Rapport présenté au Bureau du Mont-Royal et au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, Institut national de la recherche scientifique (INRS), Montréal.

Prescott, J. et P. Richard, (2013), *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, 3e édition revue et augmentée, Éditions Michel Quintin

Ruddiman, W. et H. Wright, (1987), North America and adjacent Oceans during the Last Deglaciation, *Geology of North America*, vol. 32, Boulder (Co), Geological Society of America.

Warrick, Gary, (1984), *Reconstructing Ontario Iroquoian village organization*, Musées nationaux du Canada, Collection Mercure, 124: 1-180.

www.lemontroyal.qc.ca

www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca

14. ANNEXES

14.1 Autorisation de travaux



AUTORISATION

Articles 64, 65 et 179.1 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002)

No Référence demande :
20238380

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la Ville de Montréal autorise :

Monsieur Marc Savard
Centre hospitalier de l'Université
de Montréal
850, rue Saint-Denis S06.202
Montréal (Québec) H2X 0A9

À réaliser les actes ou travaux suivants :

Dans le stationnement se trouvant entre le Musée des Hospitalières et le Pavillon Vimont, excavation d'une tranchée et démolition d'un tunnel mécanique. Obturation des ouvertures du tunnel à la jonction des bâtiments et étanchéisation des parois extérieures des murs impactés, dans la largeur de la section excavée. Remblayage et réfection, à l'identique, du pavage asphalté du stationnement.

Conformément aux plans et devis de Daniel Durand, architecte (DFS), datés du 5 juin 2023, aux plans de l'Équipe Laurence, ingénierie civile, datés du 6 juin 2023, et aux plans de Llyes Belhamri, ingénieur en structure (Bouthillette Parizeau), datés du 9 juin 2023.

Sur le(s) bien(s) suivant(s) :

Situé dans un site patrimonial - Site patrimonial du Mont-Royal (déclaré)
201, avenue des Pins Ouest
Montréal (Québec) H2W 1R6
Lot 6 001 894

Selon les conditions et exigences suivantes :

Réaliser une supervision archéologique de l'ensemble des travaux prévus, avec la possibilité de réaliser des sondages archéologiques manuels à l'intérieur de l'emprise de la tranchée si des contextes archéologiques intègres sont exposés. L'intervention devra inclure les relevés architecturaux des fondations du pavillon Vimont, aux emplacements de l'excavation seulement.

- Advenant la découverte de vestiges archéologiques en place (à l'exception de sépultures et/ou ossements humains), en informer la Ville de Montréal, mettre en œuvre des mesures adaptées à la nature et la valeur des vestiges pour permettre l'enregistrement complet des données archéologiques.

- Transmettre un rapport d'étape à la Division du patrimoine au plus tard un (1) mois suivant la date de fin de l'intervention archéologique. Ce rapport, qui peut prendre la forme d'une lettre ou d'un courriel, doit faire état des activités archéologiques réalisées, des résultats et interprétations préliminaires, des recommandations en lien avec le patrimoine archéologique du secteur visé. Il doit aussi inclure une localisation approximative des activités réalisées ainsi que des vestiges archéologiques mis au jour, le cas échéant, de même que des photos des éléments les plus significatifs (stratigraphies, vestiges, artefacts, etc.). Une fois les vestiges documentés, et lorsqu'applicable, le rapport devra faire mention de l'état dans lequel ils ont été laissés suite aux travaux.

Important

Par le seul effet de la Loi sur le patrimoine culturel (ci-après la « LPC »), la présente autorisation est retirée si le projet visé n'est pas entrepris un an après la délivrance de l'autorisation ou s'il est interrompu pendant plus d'un an (articles 51 et 67 de la LPC).

Toutes modifications aux actes ou travaux autorisés par la présente, incluant les imprévus en cours de chantier, doivent faire l'objet d'une demande de modification et être autorisées par le ministre de la Culture et des Communications ou la Ville de Montréal préalablement à leur réalisation.

La présente autorisation peut aussi être révoquée ou modifiée par la Ville de Montréal si elle a été obtenue à partir d'informations inexacts ou incomplètes (article 197 de la LPC).

La présente autorisation ne dispense pas de l'obtention de tout autres permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la LPC ou toute autre loi ou règlement applicable, notamment un permis de travaux émis par l'amondissement concerné de la Ville de Montréal.

La présente autorisation ne dispense pas de l'obligation d'aviser sans délai le ministre responsable de la Culture et des Communications du Québec de toute découverte de bien ou de site archéologique, conformément à l'article 74 de la LPC.

Signée en vertu du chapitre VI.1 de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) et de l'article 2 du Règlement intérieur du comité exécutif sur la délégation de pouvoirs liés à la délivrance d'autorisations en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RCE 18-008) de la Ville de Montréal.

Délivrée le 2023-08-02

Karim Charef, Chef de Division
Direction de la planification et de la mise en valeur
du territoire
Service de l'urbanisme et de la mobilité

14.2 Permis de recherche archéologique



Numéro de
permis : 23-CHAM-02

PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Sur la base des documents et renseignements soumis, le ministre délivre un permis de recherche archéologique à :

Madame Maude Chapdelaine
1860-1, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Montréal (Québec) H1B 5R9

Le permis est valide pour une durée d'un an à compter de la date de sa délivrance, conformément à l'article 70 de la Loi sur le patrimoine culturel (*chapitre P-9.002*).

Le détenteur du permis est autorisé à effectuer les interventions archéologiques suivantes :

- Supervision archéologique incluant collecte, prélèvements d'échantillons, relevés et sondages dans le cadre de la démolition du tunnel sous le stationnement P1 du CHUM en arrière du musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu sur l'avenue des Pins ouest, à Montréal.

La responsable de l'intervention archéologique est :

- Maude Chapdelaine
- Francis Bellavance

À l'endroit suivant :

- Stationnement P1 du CHUM situé en arrière du Musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, au 201 avenue des Pins Ouest, à Montréal, lot 6 001 894 (PC-38487).

Selon la condition suivante :

- Advenant la découverte de sépulture ou de restes humains, arrêter l'intervention archéologique à l'emplacement de la découverte et informer le ministre de la Culture et des Communications sans délai.

Important :

Conformément au deuxième alinéa de l'article 69 de la LPC, le titulaire du permis de recherche archéologique est autorisé à effectuer, conformément aux conditions déterminées par la *Loi sur le patrimoine culturel (LPC)* (chapitre P-9.002), le *Règlement sur la recherche archéologique (RRA)* (chapitre P-9.002, r. 2.1) et le ministre, des fouilles ou des relevés aux endroits spécifiés au permis par le ministre. De plus, en vertu de l'article 72 de la LPC, le titulaire du permis doit faire au ministre, selon la teneur et les modalités déterminées par le RRA, un rapport annuel de ses activités.

Par ailleurs, conformément à l'article 74 de la LPC, quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques.

Le présent permis de recherche archéologique ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu d'une loi ou de règlements.

Délivré le

Le ministre de la Culture et des Communications,

Signé en vertu d'une délégation faite conformément
à l'article 78 par. 8 de la Loi sur le patrimoine
culturel.

Par

Stéphanie Simard, directrice par intérim
Direction des opérations en patrimoine

14.3 Composition des jardins des RHSJ, Cha (2014)

Jardin Sainte-Vierge

Pommiers : 212

Poiriers : 2

Pruniers : 38

Gadelliers : 316

Pimbina : 55

Aliziers : 25

Noyers tendres : 322

Groseilliers : 61

En tout 1 021 tiges d'arbres fruitiers, puis 16 lilas⁴³

Jardin Saint-Joseph

Pommiers : 5

Pruniers : 10

Cerisiers : 7

Vigne sauvage : 14

Vigne française : 25

Gadelliers : 100

Groseilliers : 25

Merisiers : 3

Le jardin alimentaire produit des fruits et des légumes, des produits laitiers et de la viande, ainsi que des céréales qui proviennent de leurs champs adjacents. Parmi les légumes cultivés, nous retrouvons du maïs, des aubergines, des concombres, des tomates, des pommes de terre, des poivrons, des courges, de la rhubarbe, des oignons, des carottes, de la laitue, des fèves, des betteraves, des céleris, des choux, des choux fleurs, des radis, des poireaux, des épinards et du cresson. Les fruits cultivés sont les framboises, les fraises, les bleuets, les mûres, les groseilles, les châtaignes, les pommes, les poires, les melons, les cerises et les raisins bleus. Du côté des herbes médicinales, il y a de l'anis, de la citronnelle, du laurier, du séné alexandrin, du persil, etc.. Les sœurs utilisent toutes les ressources naturelles pour faire des huiles, des pommades, des onguents, des comprimés, des poudres avec notamment de la gomme d'épinette, de l'écorce de cerisier et de la résine de cerise. Sur le site, on retrouve plusieurs animaux tels des poulets, des pintades, des dindes, des moutons, des vaches, des cochons et des chevaux.

Cha, 2014, p.57

15. Dossier technique

15.1 Catalogue artefact

Inventaire des artefacts et écofacts									
Site : Stationnement Musée Hospitalières Tunnel P-1: Tranchée 1A et 1B Code Borden : BJFJ-220				Archéologue : Maude Chapdelaine M.Sc. Analystes : Maude Chapdelaine, Christian Roy Claire Saint-Germain				Date : Octobre 2023 Collection :	

Couche	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. .	Code fonctio	Fonction	Intégrité	Commentaires	Détails	Photo
1A3	1.1.2.54	TCF avec glacure jaune vitrifiée?	Tasse ?	1		4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Frag d'épaulement de vaisselle d'environ 1,5 cm de largeur en forme de triangle isocèle de 0,4 cm d'épaisseur avec une courbe concave d'environ 45 degrés.		N
1A3	2.1.1	Verre incolore sans plomb	Verre de lampe à l'huile	1		4.8.2	Éclairage	Frag	Frag de verre incolore mesurant 8X 3cm et 2mm d'épaisseur, avec une courbure marquée, présence d'une bulle d'air au centre, patine visible sur les deux surfaces.		N
1A3	3.1.1.1	Fer indet	Rode	1		4.7.1	Matériau de construction	Frag	Tige de métal de forme parallélogramme mesurant 7 cm de longueur dans la partie maximale et 4.5cm dans la partie minimale, et mesurant un demi pouce de diamètre. Les extrémités sont biseautées. Plutôt corrodé.		N
1A3	3.1.1.1	Fer indet	Crochet	1		4.7.2.4	Fixation de fermeture	Cp	Croche, tige et fixation en métal complet mesurant 8 cm de longueur. La partie distale comprend la tête en pointe, la tige est corrodé et aminci, tandis que la partie proximale possède le clou?vis? de fixation en sens opposé. La tête de cette vis ou clou est visible sous la couche de métal corrodé.		N
1A4	1.1.1.33	TCG Rouge avec glacure brune	Contenant ouvert	1		4.1.99	Alimentation indet	Frag	Frag de céramique rouge-brun de 2 cm de côté et d'une épaisseur de 1 cm, sans glacure du côté extérieur, l'intérieur est glacé brun, de forme plutôt parallèle		N
1A4	1.1.2.71	TCFB	Assiette ou soucoupe à décor Willow	1		4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Partie sous le rebord d'un contenant ouvert mesurant 2,5 cm de largeur par 1,6cm de largeur et 0.3 cm de hauteur. Épaisseur de la vitrification 0,001cm. Encoche de 190 degrés. Décor willow: côté intérieur muni d'un décor bleu; géométrique dans la partie supérieure et floral dans la partie inférieure. Côté extérieur uniquement blanc.	post 1810	Y 2538
1A4	1.3.2.21	Porcelaine fine dure, type Européen	Tasse à café ou petit bol	1		4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Rebord de tasse à café mesurant 4 cm de longueur par 2,6 cm de hauteur et 0,6 cm d'épaisseur. A 3 mm sous le rebord courbé se trouve une ligne verte forêt mesurant 0,015 cm de largeur. La ligne verte parcourt tout le tour de la tasse. Le côté intérieur est uniforme blanc et muni de plusieurs ponctuations minuscules.	1960	Y 2540
1A4	1.1.2.71	TCFB	Contenant ouvert	3		4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Frag plus petit que 3 cm cube dont deux des trois vaiselles sont vitrifiées de chaque côté dont l'un porte un motif orientalisant? bleu pâle		N
1A4	1.1.2.71	TCFB vitrifié	Assiette	1		4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Frag triangulaire blanc d'un rebord d'assiette de 3 cm, l'intérieur présente un motif en relief. Le diamètre de l'assiette serait d'environ 20 cm.		N

1A4	1.1.2.71	TCFB vitrifié	Contenant ouvert	1	4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Frag mésio-longitudinal de corps de céramique légèrement courbé, l'intérieur est glacé jaunâtre et l'extérieur possède une bande couleur en alternance: bleu-blanc-jaune successif		N
1A4	1.1.2.990	TCFB sans glacure	Founeau de pipe	1	4.2.2	Consommation de tabac	Frag	Partie proximale d'un fragment latéral de fourneau de pipe blanche mesurant 2,8 cm de longueur par 1,7 cm de largeur et 0,6 cm d'épaisseur. Coté extérieur: motif de trèfle blanc à trois feuilles en relief. Coté intérieur: la partie distale du tuyau de fumé est visible sur 0,5 cm de longueur, empreinte de combustion.	Y 2542	
1A4	1.1.2.990	TCFB sans glacure	Founeau de pipe	1	4.2.2	Consommation de tabac	Frag	Frag mésial de la totalité de la hauteur d'un fourneau de pipe mesurant 3,5 de hauteur par 1,5 cm de largeur et 0,045mm dans la partie la plus épaisse. Rebord mince, aucune inscription ni décor.		N
1A4	1.1.2.990	TCFB sans glacure	Founeau de pipe	1	4.2.2	Consommation de tabac	Frag	Frag de fourneau de pipe mesurant 0,6cm X 0,3 cm avec un motif floral?, 2mm d'épaisseur		N
1A4	2.1.1.9	Verre incolore non-identifié	Embout de Thermomètre	1	4.5	Soin du corps	Frag	Cylindre de 2,6 cm de longueur muni d'un étranglement à 2,1 cm. Le verre sous l'étranglement est plein, il mesure 0,4 cm de diamètre et est muni d'une surface plane. À l'opposé de ce replat, se trouve une bande blanche opaque. Le cylindre au-dessus de l'étranglement est creux et mesure 0,3 cm de diamètre. aucun gradient visible.	Y 2537	
1A4	2.1	Verre incolore sans plomb	Verre de lampe à l'huile	1	4.1.99	Alimentation indet	Frag	Frag en forme triangulaire équilatéral d'environ 1 cm de coté avec 1mm d'épaisseur, translucide avec une légère courbe		N
1A4	3.1.1.1	Fer indet	Clou	2	4.7.2.3	Fixation	Cp	Deux clous en métal avec tête et pointe mesurant 5 et 5,5 cm de longueur, le plus long est légèrement courbé. Assez corrodé.		N
1A4	4.1	Agrégat de minéraux	Concrétion brûlée	1	7.4	Témoin de combustion	Frag	Concrétion polygonale de minéraux blanchis mesurant 1,5 cm		N
1A4	5.1.1	Os de mammifère	Éclats d'os blanchis	1	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Frag d'éclat d'os de mammifère, frag mésial d'os long mesurant moins de 1,5 cm		N
1A4	5.1.1	Os de mammifère	os long	3	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Frag mésio-latéral d'un os long de mammifère, probablement du boeuf. Os scié transversalement à chaque extrémité par une lame métallique, mesurant 4,5 cm de longueur, os médullaire de 2,5 cm de diamètre.		N
1A4	5.1.1	Os de mammifère	éclat d'os long	3	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Os long de mammifère mesurant 4X1,5cm, effet de wheathering, la couche corticale se pèle et couleur bruni.		N
1A4	5.1.1	Os de mammifère	calcanéum?	3	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Frag distale tres endommagé et massif avec une surface articulaire d'un calcanéum? de boeuf?		N
1A4	5.1.4	Coquille	Huitre	1	6.1.2	Consommation de mollusque	Cp	Une des coquilles d'un bivalve mesurant 9X5,5 cm avec nacre intérieur		N
1B3	1.1.1.3	TCG Rouge locale sans glacure	Pot à fleur?	1	4.10	Entreposage indet	Frag	Frag de céramique rouge grossière fait au tour sans flacure ni décor de moins de 3 cm de coté et 6 mm d'épaisseur. On voit l'empreinte digital du potier sur le coté extérieur		N
1B3	1.1.1.32	TCG Rouge locale avec glacure verte	Contenant ouvert	1	4.99	Consommation indet	Frag	Frag mésio-longitudinale d'environ 1cm de coté avec engobe verdâtre	sondage B niv 1	N

1B3	1.1.1.32	TCG Rouge locale avec glacure verte	Contenant ouvert	1	4.99	Consommation indet	Frag	Frag de rebord de céramique brune dont la glacure verdâtre se trouve sur le côté intérieur et sur le rebord jusqu'à l'ourlet. Sous le rebord, du côté extérieur, aucune glacure. Le contenant ferait XXX de diamètre, le rebord mesure 1,5 cm de longueur par 1 cm d'épaisseur.		N
1B3	1.1.2.71	TCFB	éclat	1	4.1.3.3	Vaisselle indet	Frag	Éclat de corps, probablement extérieur, d'une pâte blanche vitrifiée		N
1B3	1.1.2.71	TCFB vitrifié	Assiette	1	4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Frag de rebord d'environ 3 cm de côté d'une assiette en TCFB vitrifié uniforme sans décor, mais avec motif en relief sur le rebord intérieur. Épaisseur maximale de 4mm		N
1B3	1.1.2.990	TCFB sans glacure	Tuyau de pipe	1	4.2.2	Consommation de tabac	Frag	Partie distale d'un tuyau de pipe incluant la base du fourneau, coude manquant, mesurant 2,7 cm de longueur, diamètre de 0,7 cm dans la partie proximale et 1,4 cm dans la partie distale. Le tuyau de fumé mesure 0,03cm de diamètre. Pâte uniforme épuré sans motif ni écriture.	Sondage A Niv 1	Y 2544
1B3	2.1	verre incolore	Vitre	1	4.7.1.1	Matériaux de construction	Frag	Frag rectangulaire de verre translucide de moins de 1,5 cm de côté et 1 mm d'épaisseur	sondage B niv 1	N
1B3	2.1	verre incolore	Vitre	1	4.7.1.1	Matériaux de construction	Frag	Frag triangulaire de verre translucide de moins de 1 cm de côté et 2mm d'épaisseur		N
1B3	3.1.1.1	Fer indet	Crochet	1	4.7.2.4	Fixation de fermeture	Cp-	Crochet et tige mesurant 6 cm de longueur, la tête semble avoir perdu l'extrémité pointue, la tige n'a pas		N
1B3	3.1.1.12	Fer laminé	Clou découpé	1	4.7.2.3	Fixation	Cp	Clou de 5 cm de longueur avec la tête complète et une tige mince et aplati mesurant 3 mm d'épaisseur	1810 à 1900	N
1B3	3.1.1.22	Cuivre	Épingle à tête roulée	1	4.4.2	Attachement habillement	Cp	Épingle en cuivre mesurant 3,2 cm de longueur par 1mm de largeur muni d'un tête d'épingle complète de 2 mm de diamètre	Sondage B Niv 1 post 1824	Y 2546
1B3	5.1.1	Os de mammifère	os long	1	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Frag méso-latéral d'un os de mammifère, probablement du bœuf. Cassure en escalier avec ponctuations; dent de carnivore?	sondage A niv 1	Y
1B3	5.1.1	Os de mammifère	Os long blanchi	1	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Frag mésial de diaphyse d'os long de mamm indet blanchi du côté extérieur et carbonisé dans l'os	Sondage B niv 1	Y
1B3	5.1.1	Os d'oiseau	Trochlée	1	6.1.1.2	Consommation d'oiseau	Frag	Frag distal d'humérus d'oiseau adulte	Sondage B niv 1	Y
1B3	5.1.1	Os de mammifère	Éclat d'os	9	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	9 frag d'os long écru, trace de dent de carnivore?	Sondage B niv 1	Y
1B3	5.1.1	Os de poisson	Vertèbre	1	6.1.1.5	Consommation de poisson	Cp1	Tambour complet de vertèbre de poisson sans apophyse mesurant 0,9 cm de diamètre	Sondage B niv 1	Y
1B3	5.1.1	Os de mammifère	Fémur	1	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Partie proximo-latéral de la diaphyse d'un fémur de mammifère incluant la base de la tête fémoral	Sondage B niv 1	Y
1B3	5.1.1	Os de mammifère	Épiphyse de métatarse	1	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Frag latéral d'une épiphyse de mammifère (juvénile) d'un métatarse	Sondage B niv 1	Y

1B3 sous caniveau	1.1.2.91	TCF jaune à glacure avec décor moka bleu	Pichet	14	4.1.3.4	Vaisselle de service	Frag	Partie inférieure d'un pichet glacuré claire sur les deux cotés mesurant 6,5 cm de hauteur et 5cm de longueur sur le rebord (0,5 cm de largeur). Le contenant ferait 15 cm de diamètre. Coté intérieur: sans motif mais on voit les renflements successifs dû à la fabrication au tour. Le rebord s'allonge vers l'intérieur sur une distance de 1,4 cm avant de former une pointe puis de descendre plus ou moins verticalement. Coté extérieur: 4 registres de motif. À 3 cm au-dessus du rebord se trouve le première registre: 3 lignes parallèles: brune-jaune-brune, mesurant toutes 2 mm de largeur. Le second registre est une large bande de 1,3 cm. le 3eme registre est identique au première. Au-dessus celui-ci, le 4eme registre est une glacure bleue de type moka, le motif semble être des vagues d'eau avec reflet blanchâtre.	Y 2555
1B3 sous caniveau	1.1.2.103	TCF Rouge avec glacure claire	Bec de théière	1	4.2.1.1	Absorption de boisson	Frag	Partie distale d'un bec verseur d'une théière de couleur rouge-brun uniforme sans décor ni motif mesurant 2,5 cm de longueur avec un angle de 110 degré. Le tuyau de liquide est de forme plutôt elliptique et mesure 0,9 cm X 0,8 cm de diamètre. La glacure est épaisse (0,025).	Y 2547
1B3 sous caniveau	4.1.1	Calcaire	Socle de pivot? Gond en Moellon?	1	4.7.2.5	Support de quincaillerie d'architecture	Cp	Prisme de calcaire de forme triangulaire avec une base en forme de triangle isocèle (5,5 X 12,5 X 14 cm) et trois cotés latéraux dont la crête culmine à 5,7 cm de hauteur. Plus ou moins au centre du prisme se trouve un cylindre dont l'intérieur est poli, qui passe de bord en bord du moellon. Le trou fait 3/4 de pouce de diamètre. Une des trois faces du socle a été arraché (cassure fraîche).	Y 2550 a 2554
1B3? sous caniveau	1.1.1.3	TCG Rouge sans glacure	Pot à fleur?	2	4.10	Entreposage indet	Frag	Frag polygonal de l'intérieur d'un pot rouge mesurant moins de 3 cm de coté, sans coté.	N
1B3? sous	1.1.2.71	TCFB vitrifié	Contenant ouvert	1	4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Frag d'environ 2 cm cube vitrifié sur les deux cotés sans décor ni motif.	N
1B3? sous	1.1.2.71	TCFB vitrifié	Contenant ouvert	1	4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Frag d'environ 1 cm cube vitrifié sur les deux cotés avec un décor bleu sur fond blanc.	N
1B3? sous caniveau u au	1.1.2.71	TCFB vitrifié	Contenant ouvert	1	4.1.3.3	Vaisselle de table	Frag	Rebord de vaisselle blanche vitrifié sur les deux cotés mesurant 1,5cm de coté. La circonférence du contenant serait d'environ 13 cm	N
1B3? sous caniveau u au	2.1	verre incolore	Vitre	8	4.7.1.1	Matériaux de construction	Frag	Frag majoritairement rectangulaire de verre translucide de mesurant entre 2 et 6 cm de longueur, entre 0,015 et 0,030 mm d'épaisseur. L'un d'entre eux est plus opaque.	N
1B3? sous caniveau	3.1.1.1	Fer indet	Clou	1	4.7.2.3	Fixation	Cp	Tige en métal d'une longueur de 4 pouces par 1/4 de pouce de diamètre sans tête ni pointe, plutôt corrodé	N
1B3? sous caniveau u au	3.1.1.13	Fer tréfilé	vis	1	4.7.2.3	Fixation	frag	Frag distal d'une vis tréfilée mesurant 3,5 cm de longueur et 4 mm de diamètre, peu rouillé	N
1B3? sous caniveau u au	4.2.5	Ciment	Crépis	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Frag de crépis de 5 cm de coté et d'un demi pouce d'épaisseur	N

1B3? sous caniveau u au	5.1.1	Os d'oiseau	os long sans épiphyse	3	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Diaphyse d'un os long, humérus, d'oiseau avec trace de ponctuation au centre	N
1B3? sous caniveau u au	5.1.1	Os de poisson	Aiguillon?	3	6.1.1.5	Consommation de poisson	Frag	Frag distal d'un aiguillon, l'os est teinté par la couveleur verte, signe d'un contact avec du cuivre.	N
1B3? sous caniveau u au	5.1.4	Coquille	Huitre blanchis	1	6.1.2	Consommation de mollusque	Frag	Frag plu ou moins carré d'environ 2 cm de coté de la coquille d'une huitre blanchi	N
1B3? sous caniveau u au	7.99	Matériau composite métal indet et plastique	Fil métallique dans une gaine verte	1	7.1	Indet	frag	Morceau mésial d'un cylindre en plastique moulé vert de 0,04 cm de diamètre mesurant 1,6 cm de longueur entourant un fil métallique	
1B4	5.1.1	Os de mammifère	Os blanchi	1	6.1.1.1	Consommation d'animaux	Frag	Frag d'os long de mammifère de moins d'un cm blanchi	Sondage A niv 2 N
Remblais démo	1.1.1.3	TCG Rouge sans glacure	Pot à fleur?	1	4.10	Entreposage indet	Frag	Frag de céramique rouge grossière fait au tour sans flacure ni décor de 3 cm de coté et 1,2 cm d'épaisseur	N

15.2 Catalogue photo



8983 1A Vue NW
debut excavation



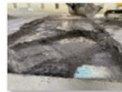
8983 1A vue W



8985 1A Vue N



8986 1A Vue plan
tranchée trottoir
sud



8992 1A Vue N



8993 1A Vue W



8994 1A Vue N



8995 1A Vue W
C1



9001 1A Vue W
C2



9004 1A Vue N



9005 1A Vue plan



9006 1A Vue plan
corneenne



9008 1A Vue W



9009 1A Vue W



9010 1A Vue W



9011 1A Vue E C3



9023 1A Paroi E



9026 1A Vue SW
Fondation Musée



9029 1A Vue N
P1 dans le roc



9033 P1 Interieur



9036 1A Vue N
début 1B



9040 1A Vue S
Ouverture
Fondation Musée



9042 1A Vue S
base P1 dans roc



9115 1B Vue N
arasement
surface



9117 1B Vue N



9118 1B Vue Plan
base socle béton



9121 1B Vue plan



9123 1B Vue N
P1 dans
fondation
Vimont



9124 1B Vue S
sondage A



9126 1B Vue plan
sondage B



9127 1B Vue plan
Fin sondage A



9128 1B Vue plan
Debut sondage B



9129 1B Vue N
cote W pierre
rectang



9132 1B Vue N
Surface pavé Pav
Vimont



9133 1B Vue N
Pierre triang
foree



9136 1B Vue Plan
Fin sondage B



9138 1B Vue N
Surface pavé Pav
Vimont



9139 1B Vue N
Excava P1
general



9142 1B Vue N
Roc sous Surface
pavée Pav
Vimont



9143 1B Vue N
Profondeur Roc
Pav Vimont



9148 1B Vue plan
Pierre rectang
cote W



9152 1B Vue N
Fin excava



9157 1B Vue N
Fin excava



9158 1B Vue N
P1 dans Vimont



9161 1B Vue N
P1 dans Vimont



9163 1B Vue NW
Vimont direct sur
ROC

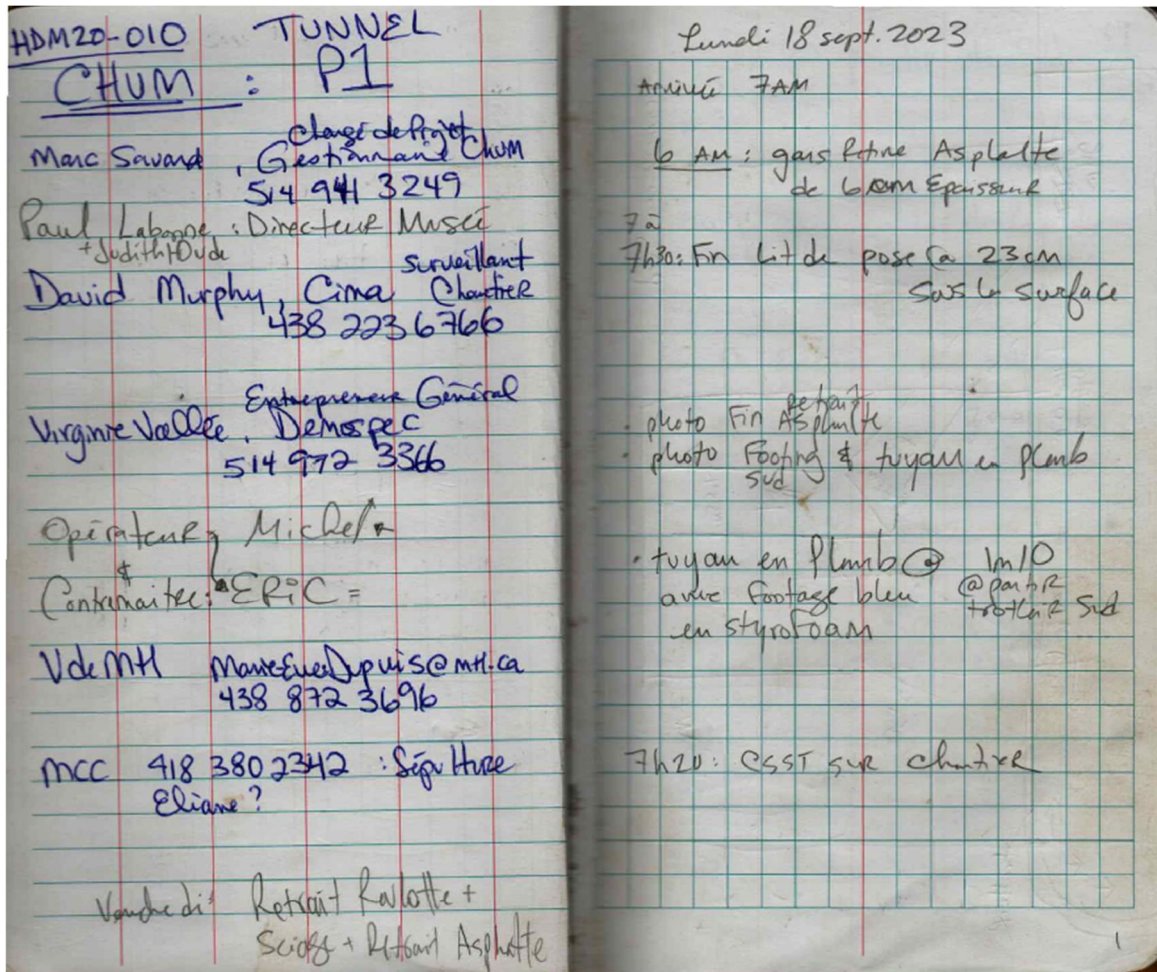


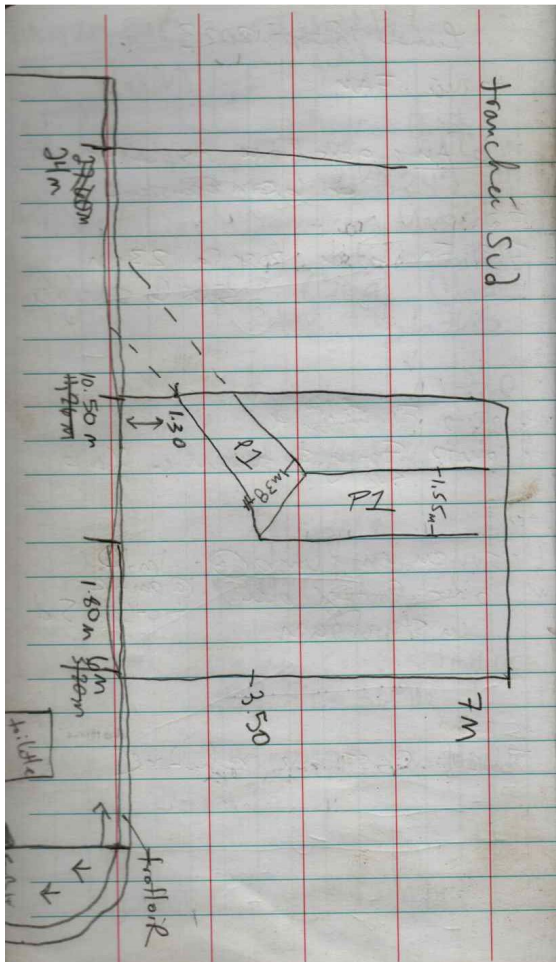
9164 1B Vue SE
Remblaiement
final



IMG_E8553 1B
Vue N Ouverture
Vimont bouchee

15.3 Notes de terrain





tunnel
Défaut à 7m @ partir du Sud
On a mis une plaque en ~~acier~~ ^{Acier}

7m30: Retrait du lit de Pos de
Pos & d'entre du Tunnel

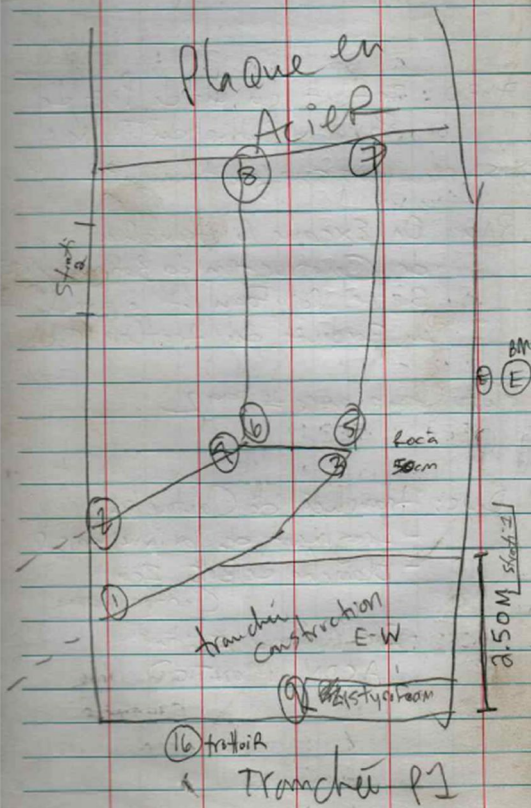
7m5 *elevations surface tunnel P1

8Am: On Excave la tranchée
de Construction du bâtiment Musée
Entre PolyFoam et le tunnel P1
en Bordure du trottoir Sud

Photo Ambiance # 8992

- Des: tranchée de Construction
- fragment de brique Rouge
 - planche de Bois 2cm
 - Contre plaque
 - Sac Plastique Ecriture
 - ...ACON MONTED

BM = Ecart : 51.143 NM



A 2.50m, décauveté de 2
cassises de Pierre Calcaire
Maçonnerie, Pas de chaux
sans joint, m hauteur
que le sol Brun

Pas un mur = fin tranchée
Construction

- Sous Styrodan bleu ya Massif Béton

- Roc à 45 cm - 50 cm

8h15 : Palanquissement pour VAP si
c'est le mur est un MUR
Mais Non, fin tranchée Construction
et début Roc

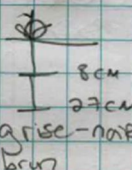
9 AM : Excavation Côté W

Desc couche 4

Limon Argileux brun pâle
assez Homogène compact
30% de Roche < 6 cm
plein-compact
avec Artefact : TCF

3

	Hauteur Appareil	Hauteur de l'instrument	mes points	Altitude de mes point
BM 1	V. AFR	H.I.	V. AV.	Elevations
51.143	1.44	52.583	15.2	51.063
↓	↓	↓	15.1	51.073
			14.2	51.163
			14.2	51.163
			1.32	51.263
			1.31	51.273
			1.23	51.353
			1.22	51.363
			1.79	50.793
Egout			1.44	51.143
8.			1.51	51.073
1.			1.525	51.058
			1.09	51.493
Mon Appareil est à 1.44 au dessus				
de la couverture de l'égoût				
(au NE du coin du Musée)				
(16) trottoir			1.38	51.203
Surface stat. Est.			1.32	51.263
Surface stat. W			1.11	51.473
Zone de Combustion			1.28	51.303
(15)			0.95	51.633
(15)			0.98	51.603



- Asphalt 8cm
- Pose de lit 27cm
- Couche Argile grise-noir
- ↓ - Couche sol brun

Descript: Argile gris Fanci plutôt
Couche 3 homogène, peu d'inclusion
de rocaille < 1mm,
tâche de Paville,
semi-compact

- Présence d'un clou trefilé
3.5cm longueur

Tranchée de Construction
@ 2.50 m au Nord du trottoir
Sud/Nord
photo 8986: Footing & tranchée
Construction

- Tranchée de Construction
- clous trefilés en Fer (pour dalle)

1859-61: Chapelle-Eglise+Crypte

Presbytère 1923

1927 bâtiment Macconnière

1992: Musée

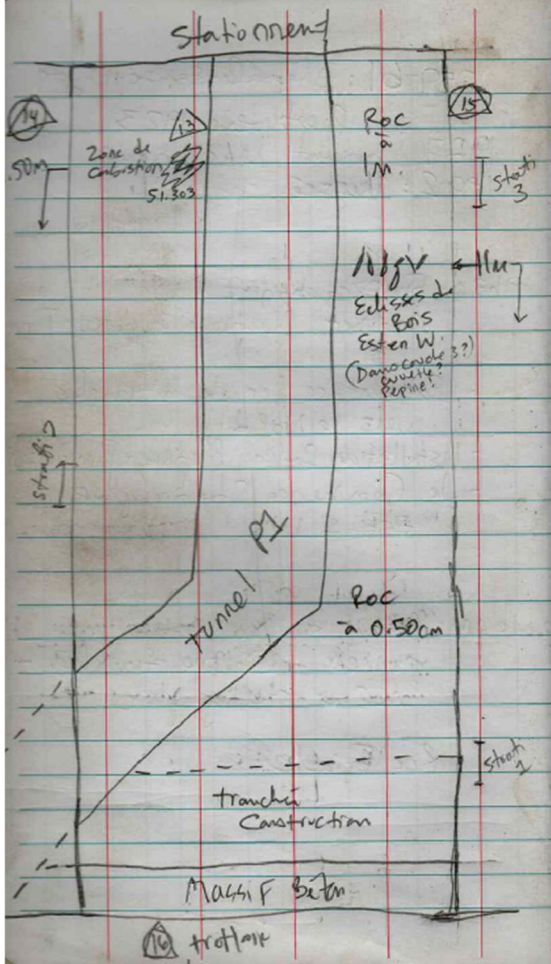
9h30: Fin Excavation E & W

On met Plastique Audessus Tunnel

- Excavatrice recule la tranchée vers le Nord
- Installation Pavéau Plastique + Pavéau Bois
- Je Commence Stratigraphie Est & W

10AM: Prendre sur face Avant du tunnel - Centre tranchée - même stratigraphie

Roc Friable



Tranchée P1 section 3/4 sud

W du tunnel : Zone de (section Nord) Combustion

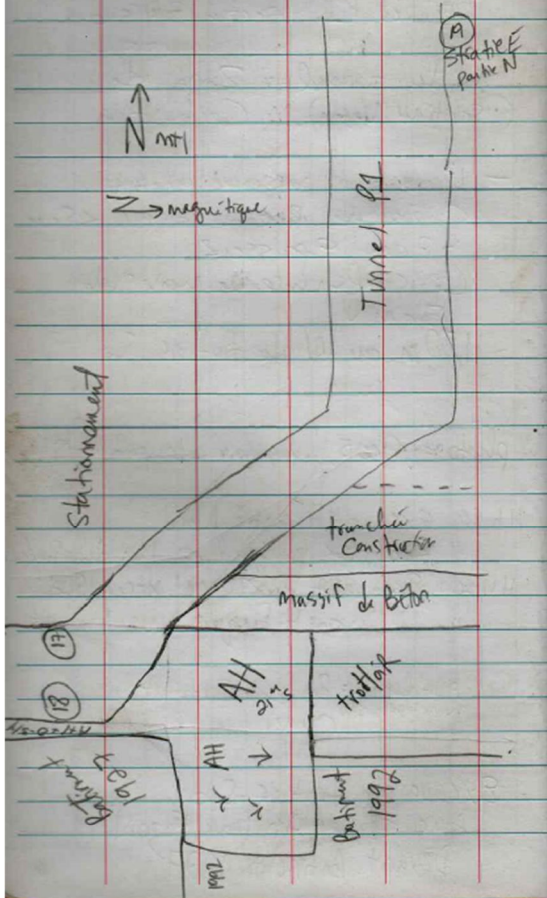
- Limon brun poreux avec charbon
Composé de Rocaille à 40% < 5cm
± 7cm épaisseur
Craquelure de moins de 5cm
- 11.50m au N du trottoir Sud

photo # 9005 : surface occupée 17m²

- 11h20: Excavation partie Nord
Roc plus profond @ 1m de la surface
- 11h30: Excavation du Tunnel extrême Sud
là où ça bifurque vers l'ouest

Au-dessus = Batiment Graphique
Tunnel extrême W Clou

Excave le trottoir Sud
Avec terre An (pas en zone)
Devant Batiment 1927



Section x-tron Sud-W du P1
 Recouvrement de 1530 cm Ah
 Aménagement Surface 21^m 5.

Statif
 Le Couvreille Plastique de bassin chaude
 à usage unique

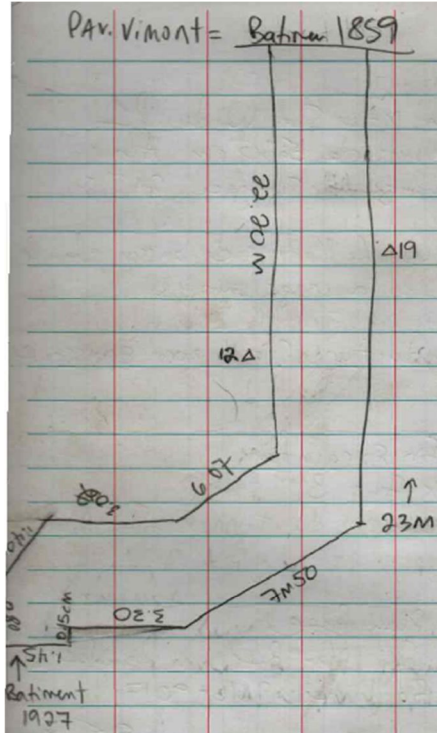
Les murs du tunnel = 4 parcs épaissure

1pm. fin Excavation,
 de Feis 3^{me} strat
 Mesures du Tunnel avec Marc

1h30: Plan Base

2h45: fin Plan Base, en Ramasse
 # photo fin journée: 9016 + 9017

W: 7 @ 3^{h30} pm, sans pause = 8,5 hr



✓ Q = Profondeur de la
Fin de la Tranchée de Construction

✓ Q = trouver l'Altitude de l'égout par
mes Elevations

3410: Ask Equipe sur des Pins W
Pour l'Altitude du Point Géodésique
sur Batiment des Hospitalières

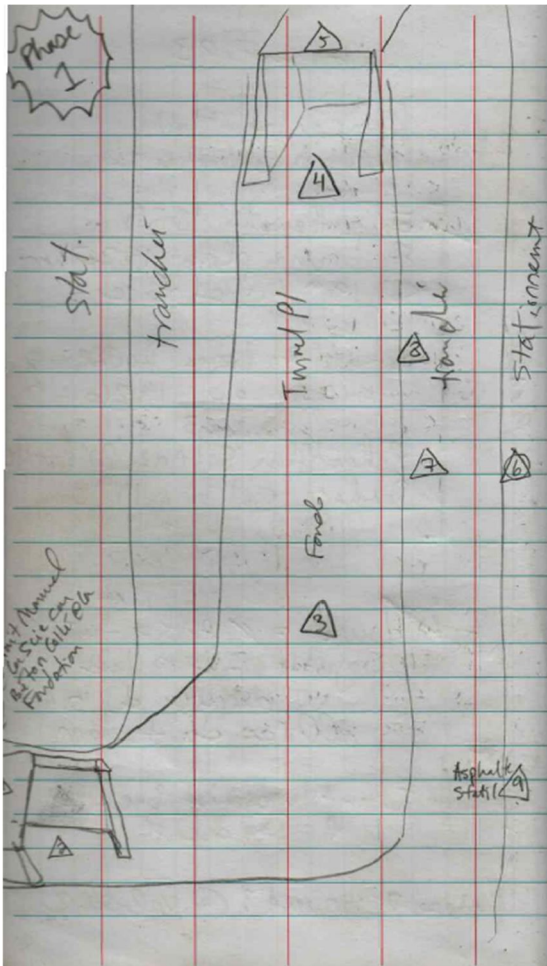
CB-21: 53.083 NMN

✓ Q: ~~stat 3~~ - stat 3, différence
de sol Ancien &
sans la ligne
de Roche?

✓ Q: type de Roche
+ décrire la cavité

Fin Jour 1
 HDM-20-10
 Debut Jour 2 →
 Conclu:
 • Roc 50 à 1m sur surface
 • Sol 19^{ans} présent @ -40cm
 • Autochtone Prés du roc

21 sept. 23
 Rencontre 9AM
 • discussion sur observation Sud
 Empattement 1859
 Voie plan 1920
 • Sol 19^{ans} fins en place
 phase 2
 Archa
 • Echantillon Sol nœ 20^{ans} à -40cm
 • Sondage Sol brun 19^{ans}
 Carche #4
 Carche 3
 1947 00 1926
 Virginie + Marc
 Heure = 8h put de jours
 juste Fin @ midi
 au lieu de 10 AM
 allées du terrain
 Fata
 Tumbi
 • Fallait vraiment Bucket de
 40 peds de délage
 phase 2 : quand ? @ valider



Jeudi 21 sept. 23
6h30 AM: Terrain

photo Strati 3: 9024

Desc: Sol audessus ligne Roche
limon peu argileux homogène
Sans inclusion brm pâle humide

Desc: Sans Ca Usé

Limon plus argileux homogène
enrochement avec 15% Roche calcaire
Brm moyen, plus compact

△ Descus tunnel S

△ Fond tunnel

△ Fond tunnel dans Carbet

△ Fond tunnel Entrée Phase 2

△ Descus tunnel N

△ Station: Centre-Est

△ Roc mi-tranchée sud

△ Roc devant stat 3

△ Station, Strati #1

Egout : 51.143 NMM

BM	V.AN	H.I.	V.AV	Elevation
Dessus trottoir	0.90	52.043	1.015	51.028
Fond trottoir			2.04	50.003
Fond trottoir			2.045	49.998
Fond trottoir			1.87	50.173
Dessus trottoir			0.50	51.543
Strati. devant Strati 3			0.64	51.403
• POC			1.09	50.953
• POC			1.61	50.433
51.143	1.89	52.533	1.29	51.243

Surface Strati 1 →

Mon appareil est à
Egout 0.90 au dessus d'Egout

Le BM CB.21 est à 53.083 NMM
Il est à 2.05 au dessus du trottoir
Donc le trottoir est à : 51.033
Mon Appareil est à 0.765 au dessus du trottoir
Mon Appareil est à 51.798
Lecture pour Egout : 0.655

Donc Egout @ 51.143 NMM

Description du chemin 1947

limon peu argileux brun
hétérogène semi-compact
avec inclusion marbre, briques
pièce Calcaire < 1cm

Δ Devant Strati 3, POC plus profond
car POC plus haut du côté W
voir PC # 9036

Strati 3 : La cuvette au Sud

Partie Supérieure : Gravier +
Asphalte
avec Sable

Partie Inf. :

Limons Argileux brun compact
hétérogène avec marbre et Sable
brique et Roche < 5cm tantôt
Calcaire gris tantôt roche jaunâtre
(surmont du Calcaire (feuille par eau))

7 AM: On seie les betons pûs Fondation
du bâtiment de 1927.

7h30: 1^{er} Camion pour sortir
les blocs de béton du tunnel

7h30 @ : Fin Calcul des Altitudes

8h30 et Corrobo avec Strati et
plan Base) avec Michel

Il me manquait une altitude, David Murphy
a tenu la mire

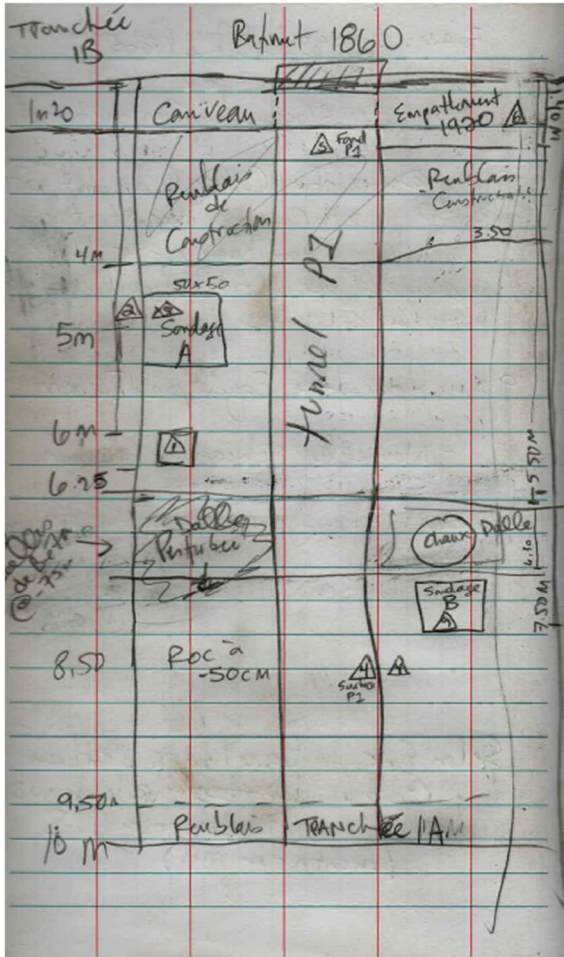
9 AM: Rencontre Equipe Team

- Nouvelle échéancier demain

10 AM: Fin Journée

W: 6h30 à 10 AM = 3,5 hr
(4 hr minimum?)

Selon Eric, la ligne base était au
Centre du ~~top~~ sur le dessus
du tunnel direction N-S
(orientation MTH)



25 sept 2023

Avec Peipin

6h45 : Epic Peipin Surface
Asphalte, à environ 10cm
de Lit de Pose

Tranchée 1A : 1.80m (6 pieds)
machine Gross PC 360 LC de Komatsu
Tranchée 1B : 1.20m (4 pieds)
machine + Petite TB 290 Takeuchi

Photo 9115 + 9116 : début Excavat.
Mécanique
Tranchée 1B

1B : Niveau sup : ~~0~~ - 3/4 + Brigue
à la base

On commence avec le côté W
du Tunnel PZ en l'absence
technique (Gestion des déblais)

1B3 : Dès 20 cm, surface photo 9117

51,143				
BM	V.A.C.	H.I.	V. Av.	Elevations
Base de la borne	1.96	53.39	1.73	51.66
Surface stabiliment			1.395	51.995
Surface sondage			1.875	51.515
Surface tunnel			1.58	51.81
Fin tunnel			2.68	50.71
Surface Emplacement ES1			1.77	51.62
Surface RAC W			1.96	51.43
Surface Massif			1.50	51.89
Equit Pluvial			1.99	51.40
Surface sondage B			1.78	51.61
NW			1.74	51.65
NE			1.96	51.43
SE			2.01	51.38
SW			2.16	51.23
Fin sondage B				51.23 NMM

On a trouvé une base de
Borne d'identification de
30 cm X 30 cm à 6 m au
Sud du Mur, côté W du P2

Base en Béton entouré de sable

Interface B3+ B4 : Présence de
Nodule de Chaux
@ 245 cm

8 AM : • Début Sondage A
• Eric Pète la surface du tunnel
On retrouve le Cariveau en
bordure de l'H.D.

Bordure de H.D., sans cariveau :
Niv. - morceau de Calcaire + Crips
Sable, clou fouille décomposé

Tunnel P1 défoncé
- présence d'une ligne large
de 12 cm de largeur
sur le Crépis du Béton
photo 9122

Côté Est du P1

Présence d'un rectangle E-W
qui se dirige vers la base de la
borne : 0.44 largeur # 2
1m de longueur ↔

- le rectangle est coupé par la
tranchée du P1 @ 25cm sous
la surface
- rectangle fugace : 20ms

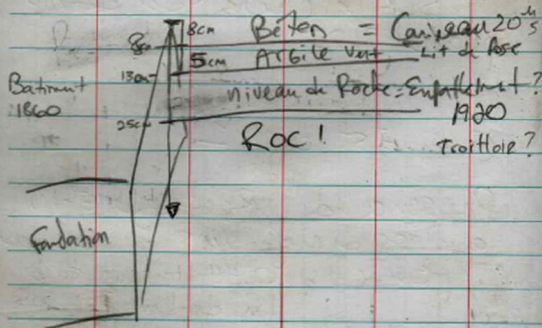
Intérieur du rectangle =

doc: Arrière compact brun foncé
tacheté noir hétérogène
avec inclusion de roches
calcaires, sable et m. br. q.
avec 10% de roche < 10cm

photo # 9125

Fin Sondage A @ -70cm
photo 9127 : Sur Venne ^{concreto} 15

Stratig.
Vue EST



Bordure du Batiment 1860
Sous le Caniveau

- Araille brun-verdâtre hétérogène avec inclusion de petite Roche. Inm. sable, nodule de chaux et morceaux Briques
- + Quelques Artefacts: vitre, cloute, vis, trefle, Non Pouille

9 AM: Dégagement de l'Empâtement de 1920 à l'Est de l'I Pan Francis + Avec la Repine, Retrait tous les sols du Café W de l'I incluant Sondage A

On retire l'Empâtement à l'W
On met les fondations à jour

Côté
Empattement W de P1
En Plan

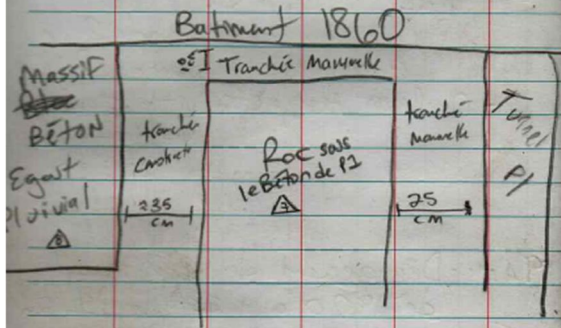


photo 9149

Sondage Bâ 7.50m du Bâtiment N
50 x 50 cm au Centre de la tranche
(photo surface # 9128)
qui mesure 2.20m de large

Arrière: Eric 9h15 @ 10h45 Pense

Côté Est, ^{Pied} ~~base~~ de la Fondation et
surface trottoir Ancien.
Présence d'une charnière
Photo # 9133 + 9134

Côté W

Surface de la base de la base
en Béton @ - 70 cm
photo 9129

10 am: Je commence Planigraphie E
de l'Empattement? trottoir?
En bordure

Côté Est, à -70cm, spot
de chaux à 30cm de
diamètre, au Nord du
Sondage B,
direct. Au dessus dalle
de Béton, in dalle
que côté W

La Dalle est entre 5.50 à 6.30
du bâtiment 1860 elle
~~passé~~ est orienté Est-W

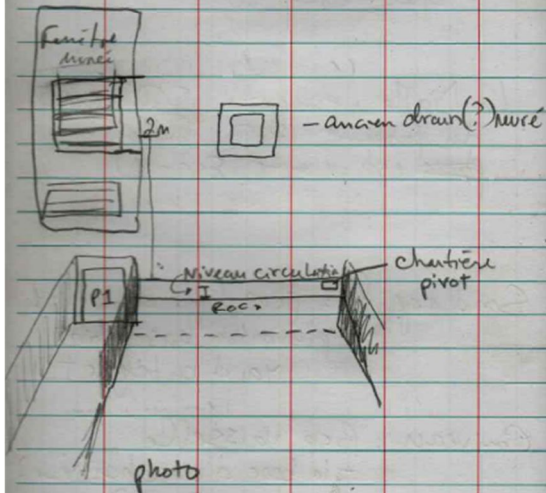
Sondage B = plus profond en Altitude
plus on va bas, moins
ya d'artefact

Coniveau : Bcp vaisselle
+ la base d'une chaudière?
base de Pivote?
Prof: Roche avec trou

Il y a On change de bucket pour
péter le niveau de surface

18

Côté Est de P1



11AM

Au dessus de la Surface
Dans le mur de Malanemo

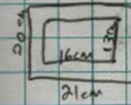


photo 9138

2 m de Chemin/Epave/robinet

Cette structure Carré aussi du
Côté W.

Devait servir à soutenir les
Galeries talus visible sur
plan #

11h30. Eric Sépare les Matériaux = Béton
& on Rête les Murs du Tunnel P1

• Fin Francis 7h30 à 11h30 = 4h
+ 1hr déplacement

paré 5hr

Midi: On Enlève L'engastement à l'Est

L'Empattement a été mise au jour
sur une largeur de $\approx 1.50 + 2 \text{ m} + 1.50$
 $= 5 \text{ m.}$ W Est destruction
Tonne 1921

Selon le plan de 1920,
Cet empattement ferait $\approx 33 \text{ m.}$
On a détruit 15 % de l'empattement

Dedans le tunnel = tuyau, fils
électrique

Sans Cariveau, sans niveau de
Circulation/Empattement/trafic

Desc. Sol: Argile grise tachetée
Jaune, hétérogène Compact
Avec inclusion de
Roche Calcaire $< 5 \text{ cm}$
Au dessus du ROC
 $a \approx 37 \text{ cm}$ sous la surface de P1

* Devant Mardi
 voir Paul Labonne
 du Musée pour la
 demande c'est qu'il a
 structure en B.S.
 Sur plan 1920 photo 926

Midi: Eric Netter la tranchée de dipe

12h30: Je fais la Strate N.
Peleux Architectural H.D.

photo 9148: Dalle E-W sise à
7.5 m au Sud de H-D
Cote W

Fondation HD 1860

W: 3 assises sous la surface
Cot: Idem

Les fondations grisent direct.
sur le roc à ≈ -48 cm
sous la surface / caniveau

△ Aucune Nappe phréatique

2h30: Fin Peleux Architectural
+ 30 MIN Penton de Danner

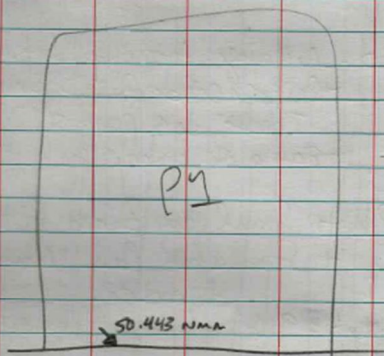
W: 7 à 3pm = 8h sans pause 20

Hand-drawn floor plan of a pavilion on lined paper. The plan shows a rectangular building with a central entrance labeled "Entrée" and a small square structure labeled "Dalle" with a triangle inside. Dimensions are given in meters: 2.5m, 1.20m, 2m, 1.60m, 5.50m, 6.30m, and 1.60m. A legend on the right identifies symbols for "Pavillon", "Entrée", and "Dalle".

- Transi T.C. Gross Commune Rouge au tour
style pot de fleur
Dou, Remblai de démolition 21

W. 8 à 10 AM = 4 hr MW

10h15: Rencontre avec ~~Antoine~~ et Judith Houde



~~Tr~~
Terfair

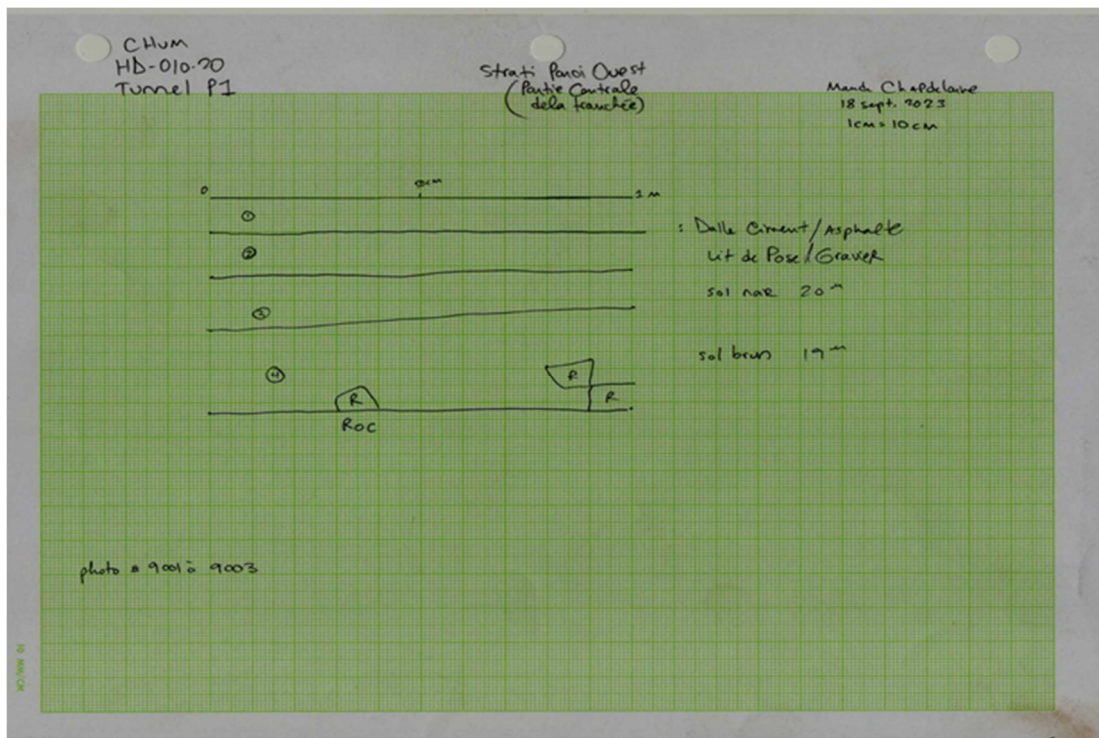
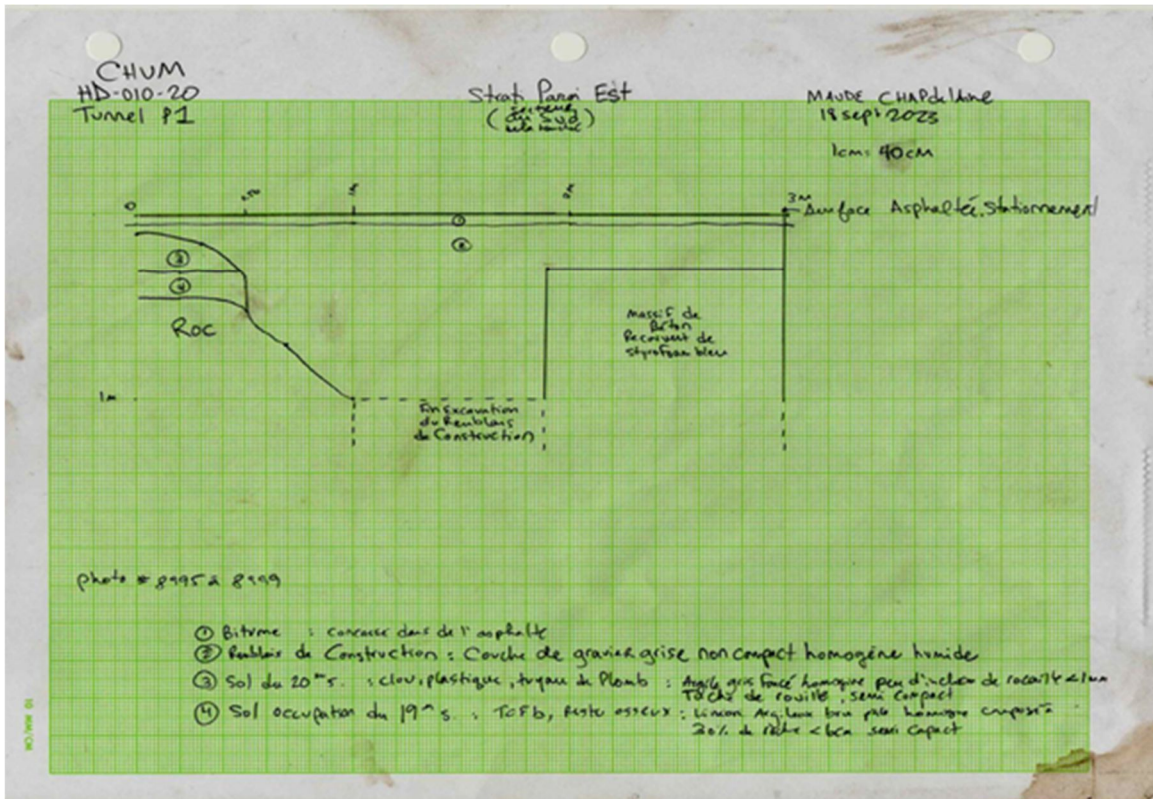
Batiment

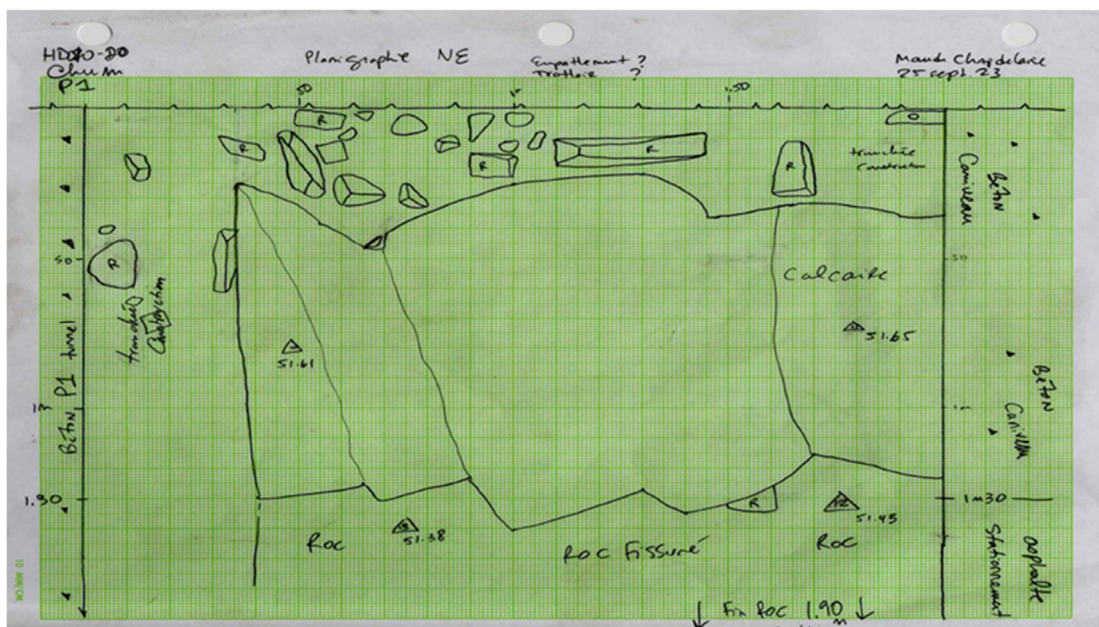
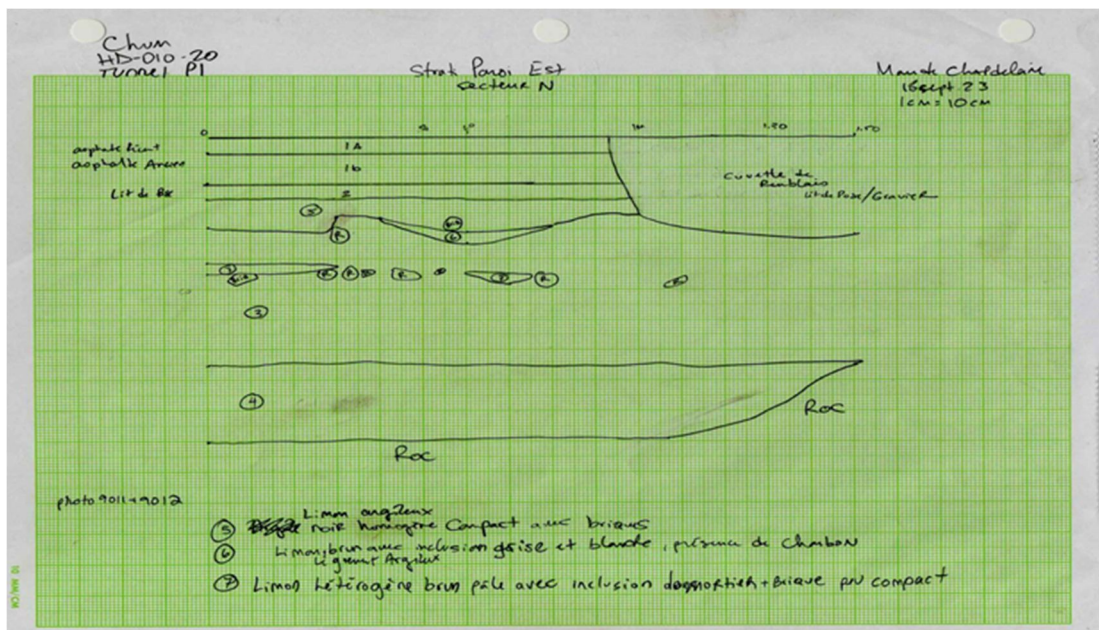
1926: Résidence des Aumoniers

- Escalier Pecqueur en Bas en Colimaçon?
- Sortie de Secours?

Judith

Collection @ musées des
hospitalières - qc.ca





PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN (CeEt-19), RUE DES GRISONS
(CEEt-105), ÎLOT MONT-CARMEL (CEEt-748) ET LHNC DU 57-63,
RUE SAINT-LOUIS (416G)



INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES, 2024 ET HIVER 2025

Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19), rue des Grisons (CeEt-105), Îlot Mont-Carmel (CeEt-748) et LHNC du 57-63, rue Saint-Louis (416G)

Interventions archéologiques, 2024 et hiver 2025

Ethnoscop
2025

Page couverture

Vestige 9F300 à la pointe nord du cavalier, vue vers le nord-est (CeEt-19-24-NUM1-326)

RÉSUMÉ

La Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) a entrepris de réaliser la consolidation et la réfection des murs de fortification entourant le parc du Cavalier-du-Moulin sis au 31, rue Mont-Carmel à la haute-ville de Québec. Ce projet devrait s'échelonner sur cinq ans et nécessitera, entre autres, d'importants travaux d'excavation en des endroits revêtant un potentiel archéologique. La CCNQ a mandaté Ethnoscop pour réaliser des interventions archéologiques dans et sur le pourtour du cavalier lors d'excavations, de démantèlement de murs ou de sondages exploratoires. En 2024 et à l'hiver 2025, les travaux ont été concentrés aux abords des murs C à L.

La surveillance archéologique et les inventaires ont permis de révéler la présence de diverses ressources archéologiques. Un vestige de la tenaille du Cap (1713-vers 1777) a peut-être été découvert à la base du mur K, alors que l'extrémité ouest du mur sud du cavalier initial (1693) a été dégagée en contrebas du mur I2. Au centre du site, des fondations d'un hangar à charbon et à outils (existant dans les années 1820) ont été trouvées. Concernant l'extrémité nord du cavalier, un imposant mur est présent sur la butte, ainsi que des éléments se rattachant au cavalier augmenté et à des réfections au deuxième quart du XIX^e siècle et dans les années 1970. Enfin, des vestiges vraisemblablement rattachés à un corps de garde construit vers 1820 et démoli au milieu des années 1850 ont été mis au jour au pied du mur E; un bel assemblage d'objets témoignant de la vie des soldats a également été récolté à cet endroit.

Il fut convenu de préserver la plupart de ces ressources archéologiques, dont ceux du cavalier initial et du cavalier augmenté. Des mesures de protection temporaires ont été apportées à ces vestiges pour la saison hivernale. Une surveillance archéologique demeure requise lors de la poursuite des travaux de réfection. Des mesures de protection et de conservation devront être appliquées advenant la découverte de ressources archéologiques insoupçonnées. L'intégration de certains vestiges ou un rappel de ceux-ci devrait être envisagé dans l'aménagement du parc.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	VII
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	XI
LISTE DES PLANS	XIII
LISTE DES PARTICIPANTS	XV
1. INTRODUCTION	1
2. CADRE ENVIRONNEMENTAL	7
2.1 Cadre environnemental ancien	7
2.2 Cadre environnemental actuel	9
3. CADRE HISTORIQUE	11
3.1 Occupation autochtone (avant 1663)	11
3.2 Moulin à vent (1663-1693)	11
3.3 Cavalier du Moulin (1693-1763)	14
3.4 Occupation domestique (1763-1844)	21
3.5 Jardins privés (1844-1962)	27
3.6 Parc public (1962-)	32
4. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES	33
4.1 Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19)	33
4.2 Îlot Mont-Carmel (CeEt-748)	35
4.3 LHNC du 57-63, rue Saint-Louis (416G)	35
4.4 Rue des Grisons (CeEt-105)	36
5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES	37
5.1 Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19)	40
5.1.1 Sous-opération CeEt-19A	40
5.1.2 Sous-opération 9B	61
5.1.3 Sous-opération 9C	69
5.1.4 Sous-opération 9E	71
5.1.5 Sous-opération 9F	72
5.1.6 Forages et percée exploratoire dans le mur C	83
5.2 Îlot Mont-Carmel (CeEt-748)	90
5.3 LHNC du 57063, rue Saint-Louis (416G)	95
5.3.1 Vestiges 416G16A100 à 16A300	95
5.3.2 Sous-opération 416G16B	100
5.3.3 Sous-opération 416G16C	102
5.3.4 Sous-opération 416G16D	104
5.3.5 Sous-opération 416G16E	106
5.4 Rue des Grisons (CeEt-105)	107
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	109
MÉDIAGRAPHIE	111
ANNEXES	
Annexe 1.	Inventaires des artefacts et des écofacts
Annexe 2.	Catalogues des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	« Nomenclature pour les travaux projetés » (La Horde patrimoine appliqué 2023c : figure 76)	2
Figure 2.	« La ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France », 1670 (Archives nationales d'outre-mer [ANOM] 20220328_133023)	12
Figure 3.	Robert de Villeneuve, « Plan de la ville et chasteau de Quebec », 1685 (ANOM 20220328_130429)	13
Figure 4.	Robert de Villeneuve, « Plan de Quebec en la Nouvelle France », 1690 (ANOM 20221111_014226)	13
Figure 5.	Robert de Villeneuve, « Plan de la ville de Québec en la Nouvelle France », 1692 (ANOM 03_03DFC0439A04_H)	14
Figure 6.	« Plan de la ville de Quebec capitale de la Nouvelle France », 1693 (ANOM 20220328_125509)	15
Figure 7.	Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la Ville et cha'u de Quebeck En La presente année 1695 » (ANOM 20220328_130143)	16
Figure 8.	Jacques Levasseur de Neré, « Plan de Quebec », 1699 (ANOM 20220328_124023)	16
Figure 9.	« Plan de Quebec », 1702 (ANOM 20220328_132401)	17
Figure 10.	Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la ville de Québec », 1709 (ANOM 20220328_131626)	17
Figure 11.	Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Plan, et Elevation, de la Redoute du moulin », 1710 (ANOM 20221111_014610)	18
Figure 12.	Josué Dubois Berthelot de Beaucours, plan de Québec, 1710 (ANOM 20220328_134114)	19
Figure 13.	Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Plan de la ville de Quebec 1713 » (ANOM 20220328_130814)	19
Figure 14.	Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Developemens de la Batterie du moulin, tenaille du cap, et redoute du cap au diamant marqué sur le Plan GRH », 1713 (ANOM 03_DFC0398A03_H)	19
Figure 15.	François Lemaître Lamorille, « Plan des emplacements concédés et situés dans la Haute-Ville de Québec ainsi que les noms qui les possèdent », 1756 (Bibliothèque et Archives nationales du Québec [BAnQ] Québec E21,S555,SS1,SSS22,P39)	20
Figure 16.	Richard Short, « Vue de l'hôpital des Orphelins desservi par les Ursulines », 1761 (Bibliothèque et Archives Canada [BAC] C000358)	21
Figure 17.	William Faden, « <i>Plan of the City and Environs of Quebec</i> », 1776 (BAC 100 00 1C-65)	21
Figure 18.	S. Greathead, « <i>Plan of the Town and Suburbs of Quebec</i> », 1783 (BAC NMC 53161)	22
Figure 19.	Irvine, « Plan de la partie de la haute ville de Quebec au Sud de la rue St. Louis », 1808 (Archives du Séminaire de Québec [ASQ], carton des lettres W n° 23)	22
Figure 20.	Joseph Bouchette, « Plan de la Ville de Quebec et des faubourgs St-Jean-Baptiste et Saint-Roch », 1814 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P51)	24
Figure 21.	T.W.E. Sowter, « <i>Plan of Quebec</i> », 1816 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P4A)	25
Figure 22.	Elias Walker Durnford, « <i>Quebec</i> », 1823 (BAC H4/350-Quebec-1823)	26
Figure 23.	Elias Walker Durnford, « <i>Plans Sections and Elevations of Mount Carmel House and Offices</i> », 1823 (BAC H3/350 Quebec 1823)	26

Figure 24.	Charles E. Ford, « <i>Sketch shewing AA tinted yellow the War Department Properly Known as "Mount Carmel" applied for by Mr Bowen</i> », 1866 (BAC H3/340/Quebec/1866).....	27
Figure 25.	Charles E. Ford, « <i>Quebec</i> », 1868 (BAC NMC 121407).....	28
Figure 26.	D.A. Sanborn, « <i>Insurance plans of the City of Quebec</i> », 1875 (BAnQ Québec P600,S4,SS1,D65)	29
Figure 27.	Charles Edward Goad, « <i>Insurance plan of the City of Quebec</i> », 1898 (BAnQ 3028680_09).....	29
Figure 28.	Charles Edward Goad, « <i>Insurance plan of the city of Quebec</i> », 1910 (BAnQ 174395_09A)	30
Figure 29.	Underwriters' Survey Bureau, « <i>Insurance plan of the city of Quebec</i> », 1923 (BAnQ 3851855_009).....	31
Figure 30.	« <i>Portion of Mount Carmel improved as a simkin garden</i> », 1925 (Parcs Canada 25-101).....	32
Figure 31.	Lamorille, 1756. Plan des emplacements concédés et situés dans la Haute-Ville de Québec ainsi que les noms qui les possèdent. BAnQ)	47
Figure 32.	Maquette Duberger 1806-1808.....	47
Figure 33.	Anonyme 1811. Centre de documentation de Parcs Canada	48
Figure 34.	Joseph Bouchette, 1814. Plan de la Ville de Québec et des faubourgs St-Jean-Baptiste et Saint-Roch (BAnQ)	48
Figure 35.	Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 9D	51
Figure 36.	E. W. Durnford 1823 (APC H41350-Quebec-1823)	52
Figure 37.	Mur mitoyen CeEt-19 9A400 (tiré du dossier du ministère des Affaires culturelles, 1970)	52
Figure 38.	Vue en coupe des vestiges 9A300 et 9B100.....	54
Figure 39.	Interventions archéologiques réalisées en 2021 (La Horde 2023 : 2)	57
Figure 40.	Représentation de la déposition des sols de la paroi sud de la sous-opération CeEt-19 2A (La Horde 2023 : 28)	57
Figure 41.	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération 9A.....	59
Figure 42.	Croquis stratigraphique de la paroi sud de la sous-opération 9A.....	60
Figure 43.	Vestiges 9B100 et 9B200 en 1977 (Kirjan 1977)	68
Figure 44.	Photographie des travaux à la jonction du mur D et E prise le 27 mai 1970 (Tiré du dossier du ministère des Affaires culturelles 1970)	75
Figure 45.	Plan de l'état actuel des lieux-1980 (Archives de la SQT.....	76
Figure 46.	Plan de localisation des forages (points rouges)	84
Figure 47.	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-748-5A	91
Figure 48.	Croquis stratigraphique de la paroi est de la sous-opération CeEt-748-5B.....	93
Figure 49.	Plan de 1866 (Parcs Canada)	97
Figure 50.	Les latrines et le corps de garde (flèche orange) après 1940 (tiré de Simoneau 2001 : 62) ..	98
Figure 51.	Massif de pierre à la base du mur E d'après une photographie prise le 27 janvier 1970 (Tiré du dossier du ministère des Affaires culturelles 1970)	99
Figure 52.	Le massif semble avoir été démonté sur une photo prise le 14 août 1970 (Tiré du dossier du ministère des Affaires culturelles 1970).....	99
Figure 53.	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 416G16B.....	101

Figure 54.	Coupe stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération 416G16C.....	103
Figure 55.	Coupe stratigraphique de la paroi nord de la sous-opération 416G16D	105
Figure 56.	Croquis stratigraphique de la paroi ouest de la sous-opération CeEt-105-4A	108

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1.	Parement est du mur CeEt-19-9A100 (K) et ces phases de construction (lignes orange), vue vers le sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-139)	43
Photo 2.	Parement est du mur CeEt-19-9A200 (J) et son décroché dans la partie supérieure, vue vers le nord-ouest (CeEt-19-24-NUM1-154).	44
Photo 3.	Décalage dans l'alignement du mur 9A200 (J) à son extrémité nord butant sur le vestige 9A300, vue vers l'ouest (CeEt-19-24-NUM1-162).	44
Photo 4.	Restauration ancienne du mur CeEt-19-9A400 (mur L) par l'ajout de béton, vue vers le sud (CeEt-19-24-NUM1-223)	50
Photo 5.	Partie enfouie du mur 9A400 dans la sous-opération CeEt-19 9E, vue vers le sud-est (CeEt-19-24-NUM1-278)	50
Photo 6.	Vestige CeEt-19-9A300, vu vers le nord-ouest (CeEt-19-24-NUM1-49)	53
Photo 7.	Vestige CeEt-19-9A500, vu vers le sud (CeEt-19-24-NUM1-228)	56
Photo 8.	Parement est du mur H (CeEt-19-24-NUM1-172)	62
Photo 9.	Décrochements dans l'alignement du mur G, vue vers le sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-173)	62
Photo 10.	Vestiges CeEt-19-9B100, 9B200 et 9B300, vue vers l'ouest-sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-72)	67
Photo 11.	Vestige 9B100 sous le mur I (CeEt-19-24-NUM1-212)	68
Photo 12.	Parement est du mur F, vu vers le sud (CeEt-19-24-NUM1-178)	70
Photo 13.	Excavation de la sous-opération CeEt-19 9E, vue vers le sud (CeEt-19-24-NUM1-277)	71
Photo 14.	Portion sud du mur CeEt-19-9F100, vue vers l'ouest-sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-340)	77
Photo 15.	Mur E en lien avec le vestige 9F100 et 9F200, vue vers le nord (CeEt-19-24-NUM1-308)	77
Photo 16.	Retour du vestige 9F100 vers le nord-est-sud-ouest, vue vers le nord (CeEt-19-24-NUM1-346)	78
Photo 17.	Massif de pierres CeEt-19-9F200 à la jonction des murs D et E, vue vers le nord-ouest (CeEt-19-24-NUM1-312)	80
Photo 18.	Fortification CeEt-19-9F300 de l'époque de Beaucours, vue vers le sud-est (CeEt-19-24-NUM1-338)	81
Photo 19.	Partie nord du mur CeEt-19-9F400, vue vers l'est-nord-est (CeEt-19-24-NUM1-352)	82
Photo 20.	Séquence stratigraphique de la paroi sud dans la sous-opération 9F (CeEt-19-24-NUM1-307)	83
Photo 21.	Forages en cours dans le mur C, vu vers le sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-371)	84
Photo 22.	Carotte du forage CeEt-19 9G1 (CeEt-19-24-NUM1-361)	85
Photo 23.	Carotte du forage CeEt-19 9G2 entre 0,50 m et 1,10 m (CeEt-19-24-NUM2-15)	85
Photo 24.	Carotte du forage CeEt-19 9G3 (CeEt-19-24-NUM2-11)	86
Photo 25.	Fin de la carotte du forage CeEt-19 9G4 (CeEt-19-24-NUM1-383)	87
Photo 26.	Pierre de grès à 1,15 m de profondeur (CeEt-24-NUM1-375)	87
Photo 27.	Fin de la carotte du sondage CeEt-19-9G6 et présence de sol à son extrémité (CeEt-19-24-NUM1-370)	88
Photo 28.	Carotte du forage CeEt-19 9G7 (CeEt-19-24-NUM2-27)	88

Photo 29.	Vue latérale vers le sud de la percée CeEt-19-9G8 (CeEt-19-24-NUM1-399)	89
Photo 30.	Excavation dans la sous-opération CeEt-74 5A (CeEt-748-24-NUM1-02)	90
Photo 31.	Aperçu de la semelle du mur D dans la tranchée CeEt-748-5B, vue vers l'est (CeEt-748-24-NUM1-10)	92
Photo 32.	Ressaut (?) 416G16A100 au pied du mur E, vue vers le sud-ouest (416G24R06E-80)	95
Photo 33.	Massif 416G16A200, vu vers l'est (416G24R06E-88)	96
Photo 34.	Mur 416G16A300, vue vers l'est (416G24R06E-84)	96
Photo 35.	Boutons trouvés dans le sondage 416G16B.....	100
Photo 36.	Surface de mortier et de pierres dans la sous-opération 416G16D, vue en plan vers le sud.....	104
Photo 37.	Trace d'aménagement dans le cran rocheux au pied du mur I, vue vers le nord-est (416G24R06E-23)	106
Photo 38.	Début de l'excavation le long du mur de cour arrière du Conservatoire d'art dramatique de Québec, vue vers le sud-sud-ouest (CeEt-105-NUM1-2)	107

LISTE DES PLANS

Plan 1.	Localisation de l'aire d'intervention.....	3
Plan 2.	Localisation des sites CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 et 416G sur une spatiocarte.....	5
Plan 3.	Localisation des sites archéologiques.....	38
Plan 4.	Localisation des sous-opérations	39
Plan 5.	Détails des sous-opérations de la portion sud	41
Plan 6.	Superposition du plan anonyme de 1713 à la trame actuelle.....	46
Plan 7.	Superposition du plan anonyme de 1693 à la trame actuelle.....	55
Plan 8.	Superposition du plan de Levasseur de Neré de 1709 à la trame actuelle	64
Plan 9.	Superposition du plan de Durnford de 1823 à la trame actuelle	65
Plan 10.	Superposition du plan de Ford de 1868 à la trame actuelle	66
Plan 11.	Détails des sous-opérations de la portion nord.....	73
Plan 12.	Superposition du plan de Levasseur de Neré de 1695 à la trame actuelle.....	79
Plan 13.	Superposition du plan de Sanborn de 1875 à la trame actuelle	94

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION

Commission de la capitale nationale du Québec

Juan Vargas	Directeur de l'aménagement et de la mise en valeur
Carine Nadeau	Conseillère en architecture
David Girard	Conseiller en histoire et patrimoine

Ville de Québec

Manon Goyette	Archéologue
---------------	-------------

Parcs Canada

Marie-Michelle Dionne	Archéologue
-----------------------	-------------

RÉALISATION

Ethnoscop

Martin Royer	Coordonnateur, rédacteur des sections 3, 4 et 5.4
Michel Huot	Archéologue responsable de l'intervention au terrain, rédacteur des sections 1, 5.1 à 5.3 et 6
Nicolas Fortier	Archéologue préhistorien, arpentage et rédaction de la section 2
Nicolas Drolet	Technicien-archéologue
Dominic Drouin	Technicien-archéologue
Sidy Ndour	Technicien-archéologue et de laboratoire
Isabelle Hade	Spécialiste en culture matérielle
Andréanne Chouinard	Technicienne de laboratoire
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

La Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ) a entrepris de réaliser la consolidation et la réfection des murs de fortification entourant le parc du Cavalier-du-Moulin, sis au 31, rue Mont-Carmel, à la haute-ville de Québec (plans 1 et 2). Ce projet devrait s'échelonner sur cinq ans et nécessitera, entre autres, d'importants travaux d'excavation en des endroits revêtant un potentiel archéologique (La Horde patrimoine appliqué 2023c). La CCNQ a mandaté Ethnoscop pour réaliser une surveillance archéologique des excavations et de démantèlement des murs. Un inventaire fut également commandé afin de valider l'état du mur D et E, ainsi qu'au pied du mur I dans le but de trouver des traces du cavalier d'origine.

Pour la saison 2024, les travaux ont été concentrés aux abords des murs C à L (figure 1). Les interventions archéologiques se sont déroulées de manière ponctuelle du 3 mai 2024 au 6 février 2025. Les ressources archéologiques présumées sur le cavalier se rattachent à l'occupation autochtone (avant 1663), au moulin à vent (1663-1693), au cavalier (1693-1763), à l'occupation domestique (1763-1844), aux jardins (1844-1960) et au parc (1960 à aujourd'hui). Pour la partie basse, ce sont surtout des traces de dépendances ou de couches anthropiques aménagées pendant l'occupation de l'hôpital de la garnison (1811-1940). Les résultats des interventions de cette saison tendent à infirmer la présence d'éléments se rattachant aux premières occupations du site, du moins dans l'aire expertisée. Les couches anthropiques et les vestiges architecturaux mis au jour témoignent des périodes postérieures, depuis la création du cavalier (1693) jusqu'à nos jours.

Le mandat a été réalisé sous le permis de recherche archéologique 24-ETHN-11. L'enregistrement des données a été effectué suivant le système de Tikal. Les opérations CeEt-19-9, CeEt-748-5 et CeEt-105-4 ainsi que les sous-opérations 416G16A et 16E désignent les interventions mécaniques et les vestiges s'y rattachant alors que les sous-opérations 416G16B à 16D sont associées aux emplacements où on a procédé à une fouille ponctuelle des sols.

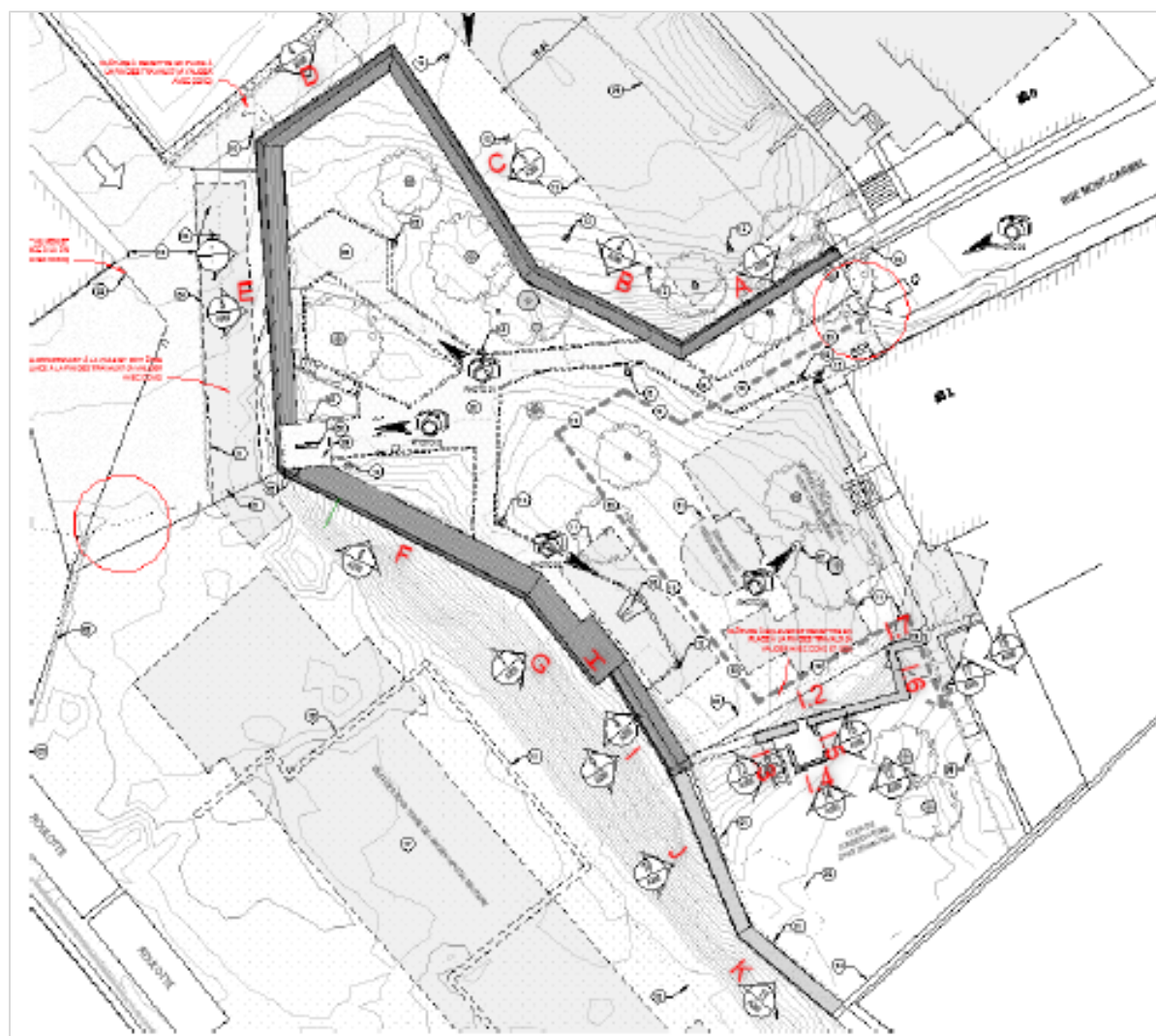


Figure 1. « Nomenclature pour les travaux projetés » (La Horde patrimoine appliqué 2023c : figure 76)



**CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
PLAN 1
LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION**

- AIRE D'INTERVENTION
- SITE ARCHÉOLOGIQUE TOUCHÉ PAR L'INTERVENTION
- CeEt-19** CODE BORDEN
- 416G** CODE DE PARCS CANADA

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Carte topographique n° 21L14-200-0102
© Gouvernement du Québec
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 200 400 m
ÉCHELLE : 1/20 000



CCN2339
ethnoscop

2. CADRE ENVIRONNEMENTAL

2.1 Cadre environnemental ancien¹

L'objectif de cette section est de synthétiser les connaissances les plus récentes quant à l'évolution du paysage, ce qui permettra d'établir l'environnement dans lequel les premières populations humaines ont pu venir s'établir dans ou aux abords de l'aire d'intervention. Cette synthèse repose surtout sur les recherches menées par Lamarche (2011) et Dionne (2001). Il a été possible d'avoir l'image la plus complète des environnements anciens en les combinant à d'autres travaux réalisés en divers endroits le long du fleuve Saint-Laurent.

Dès le début de la déglaciation, le seuil de Québec a été impliqué dans une dynamique complexe entre les parties orientale et occidentale de la future vallée du fleuve Saint-Laurent en raison de sa forme et de sa position. Le rôle du secteur demeurera important tout au long de la fonte du glacier wisconsinien, de l'exondation des terres et de la mise en place de conditions environnementales telles qu'on les connaît aujourd'hui. Il correspond en effet à un goulot d'étranglement qui, il y a plus de 13 000 ans avant aujourd'hui (AA), était toujours occupé par les glaces de l'indlansis laurentidien, au contraire du reste du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent qui étaient déjà libérés du glacier depuis environ 13 300 ans AA (Lamarche 2011). Le seuil de Québec était occupé par un front glaciaire qui limitait l'écoulement des eaux entre le lac Candona à l'ouest et la mer de Goldthwait à l'est. La déglaciation de la région de Québec, entre l'île d'Orléans et Saint-Augustin-de-Desmaures, aurait pour sa part débuté entre 13 000 et 12 500 ans AA (Lamarche 2011 et Richard 2007).

Peu après 11 000 ans AA, le passage aurait été libéré selon Richard et Occhietti (2005). Le niveau des eaux devenues saumâtres à l'est de Québec se situe alors à une altitude d'environ 140 m (Lamarche 2011 : 123). La fonte du glacier à la hauteur de Québec engendre la vidange du lac proglaciaire Candona et amène une incursion massive d'eaux salées dans la vallée du Saint-Laurent, formant de ce fait la mer de Champlain. À cette occasion, le niveau d'eau à l'ouest de Québec s'abaisse de 30 à 60 m (Parent et Occhietti 1988 : 239). La limite orientale de la mer de Champlain devait se trouver au niveau du seuil de Québec; à l'est de celui-ci, la mer de Goldthwait occupe la vallée du Saint-Laurent jusque vers 6 500 ans AA

¹ Cette section provient d'Ethnoscop 2024a.

(Dionne 1988 et 2001 et Lamarche 2011 : 126). Le relèvement isostatique fait que le niveau des eaux se situe autour de 100 m d'altitude. Les glaces ont alors essentiellement disparu du Québec méridional, le front glaciaire étant désormais à la hauteur de Saint-Félicien au lac Saint-Jean; le complexe glaciaire des Appalaches est également disparu. Une végétation de type non arborescente s'installe à mesure que le glacier recule et qu'un réchauffement de la température se fait sentir. Cette végétation est alors dominée par des plantes arctiques et des arbustes typiques de la toundra. La phase d'afforestation suit rapidement, soit entre 10 500 et 10 000 ans AA (Hamann 2008). En effet, les endroits libres des eaux sont dès lors colonisés par des forêts très ouvertes constituées d'épinettes noires, de pins gris et de bouleaux blancs.

La poursuite du relèvement isostatique et le drainage des eaux saumâtres de la mer de Champlain mènent à la formation du lac à Lampsilis à l'ouest du seuil de Québec vers 9 800 ans AA (Richard et Occhietti 2005). La densification de la végétation amène les forêts à se refermer. Dans la région de Québec s'installe une sapinière à bouleau blanc, qui compte également des sapins, des pins et des bouleaux jaunes (Hamann 2008 et Richard 2020). Dans la région de Québec, le Proto-Saint-Laurent est en formation lorsque le niveau de l'eau atteint les 65 m d'altitude (Lamarche 2011 : 125). Dès lors, l'exondation progressive du territoire passe par diverses phases (Lamarche 2011 : 9) qui entraînent la création de terrasses délimitant les niveaux de Rigaud (60 m, 9 800 ans AA), de Montréal (31 m, 8 800 ans AA) et de Saint-Barthélémy (20 m, 8 000 ans AA). Le sommet du promontoire de Québec émergeant, des bras du Proto-Saint-Laurent coulent désormais au nord de celui-ci en empruntant la dépression de Cap-Rouge-Limoilou. L'aire d'intervention a été libérée des eaux entre 10 200 ans AA et 9 400 ans AA environ.

Cet épisode lacustre est absent à l'est du seuil de Québec. En effet, la désalinisation de la mer de Goldthwait tarde, s'étirant jusque vers 8 400 ans AA selon Dyke et Prest (1987 et 1989) et jusque vers 6 500 ans AA selon Dionne (1988, 1999 et 2001). Vers 8 000 à 7 000 ans AA, une dense forêt d'épinettes noires recouvre déjà les basses terres (Richard 1985).

Le niveau de l'eau relatif par rapport aux terres environnantes continuera à s'abaisser progressivement, mais irrégulièrement. Il descendra même d'environ 10 m sous le niveau actuel vers 7 000 ans AA (Dionne 2001) avant de remonter lors de la Transgression laurentienne qui a débuté vers 6 500 ans AA et qui a connu son paroxysme vers 5 600 ans AA, atteignant une altitude de 10 à 15 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Il s'abaissera à nouveau en deçà de l'actuel par la suite pour remonter peu après 2 000 ans AA (Dionne 2001). Cette dernière remontée, nommée Transgression de Mitis (Allard et Séguin 1992 et Garneau 1997), a atteint un niveau de 5 à 8 m au-dessus de l'actuel (Dionne 2001 et Lamarche 2011). Ces mouvements du niveau hydrique dans la dépression de Cap-Rouge-Limoilou ont façonné trois terrasses, soit celle de la rue De Saint-Vallier (15 m), celle de 8-10 m et celle de 5-6 m (Garneau 1997). Après la Transgression laurentienne, c'est l'érablière à tilleuls qui colonise la région de Québec. Il a été établi qu'il y a plus ou moins 1 000 ans AA, les conditions climatiques et les niveaux hydriques se sont stabilisés. Il en résulte qu'à l'arrivée des Européens en Nouvelle-France, la végétation n'avait que peu changé (Hamann 2008).

2.2 Cadre environnemental actuel

Le parc du Cavalier-du-Moulin occupe un secteur fortement urbanisé de la haute-ville de Québec. Le promontoire de Québec, où se trouve la haute-ville, s'étire de l'embouchure de la rivière Saint-Charles jusqu'à celle de la rivière du Cap Rouge. Compris dans une portion des Appalaches au nord du fleuve Saint-Laurent, le socle rocheux de l'aire d'intervention fait partie de la Formation Ville de Québec. Il est principalement composé de calcaire argileux intercalé avec des lits de shale, de calcarénite et de grès calcaireux (De Souza et Tremblay 2012). Des lambeaux d'olistostrome (Formation de Citadelle) existent au sud de la rue des Glacis. Composé de shale, ce dernier recèle des nodules de chert à radiolaires. Sur le promontoire de Québec, les dépôts superficiels sont issus de l'altération du socle rocheux. Leur épaisseur peut atteindre 0,50 à 1 m (Bolduc *et al.* 2003).

Le monticule sur lequel un moulin a été érigé en 1663 apparaît sur les plans anciens à partir du XVII^e siècle. Après avoir accueilli le cavalier du Moulin au tournant du XVIII^e siècle et une maison dans les années 1770, des jardins ont été aménagés au milieu du XIX^e siècle. Le lieu sert de parc depuis 1962.

3. CADRE HISTORIQUE

3.1 Occupation autochtone (avant 1663)

Compte tenu de son altitude élevée (plus de 76 m pour la partie haute et environ 73 m pour la partie basse), l'occupation de l'espace couvert par le parc du Cavalier-du-Moulin pourrait remonter à 9 000 ans AA. Aucune preuve d'une fréquentation des lieux au cours de la préhistoire n'a encore été découverte, cependant cet emplacement (une butte surmontant les environs) était stratégique dès cette époque.

3.2 Moulin à vent (1663-1693)

Le mont Carmel est concédé en 1663 au procureur fiscal Simon Denys de la Trinité, qui y fait reconstruire le moulin à vent érigé cinq ans auparavant à l'emplacement actuel de la redoute du Cap. Illustré sur un plan de 1670 (figure 2), le moulin est vendu par Denys de la Trinité à Nicolas Dupont de Neuville (son collègue au Conseil souverain), avec « une Maison en collombage commēce a Bastir » (BAnQ, greffe de Romain Becquet, 9 octobre 1672, « Vente de la place nommée le Montmcarmel ») – peut-être le petit bâtiment visible à l'est du moulin sur le plan de 1670. L'ingénieur Robert de Villeneuve représente le moulin en 1685 (« moulin a M^r du pont », figure 3), 1690 (« Moulin de M^r du Pont, ou Est Une batterie de 3 pièces » en 48 sur la figure 4) – où il est intégré à l'enceinte du major Provost – et 1692 (figure 5), peut-être avec la maison en colombage au sud-est du moulin sur ce dernier plan.

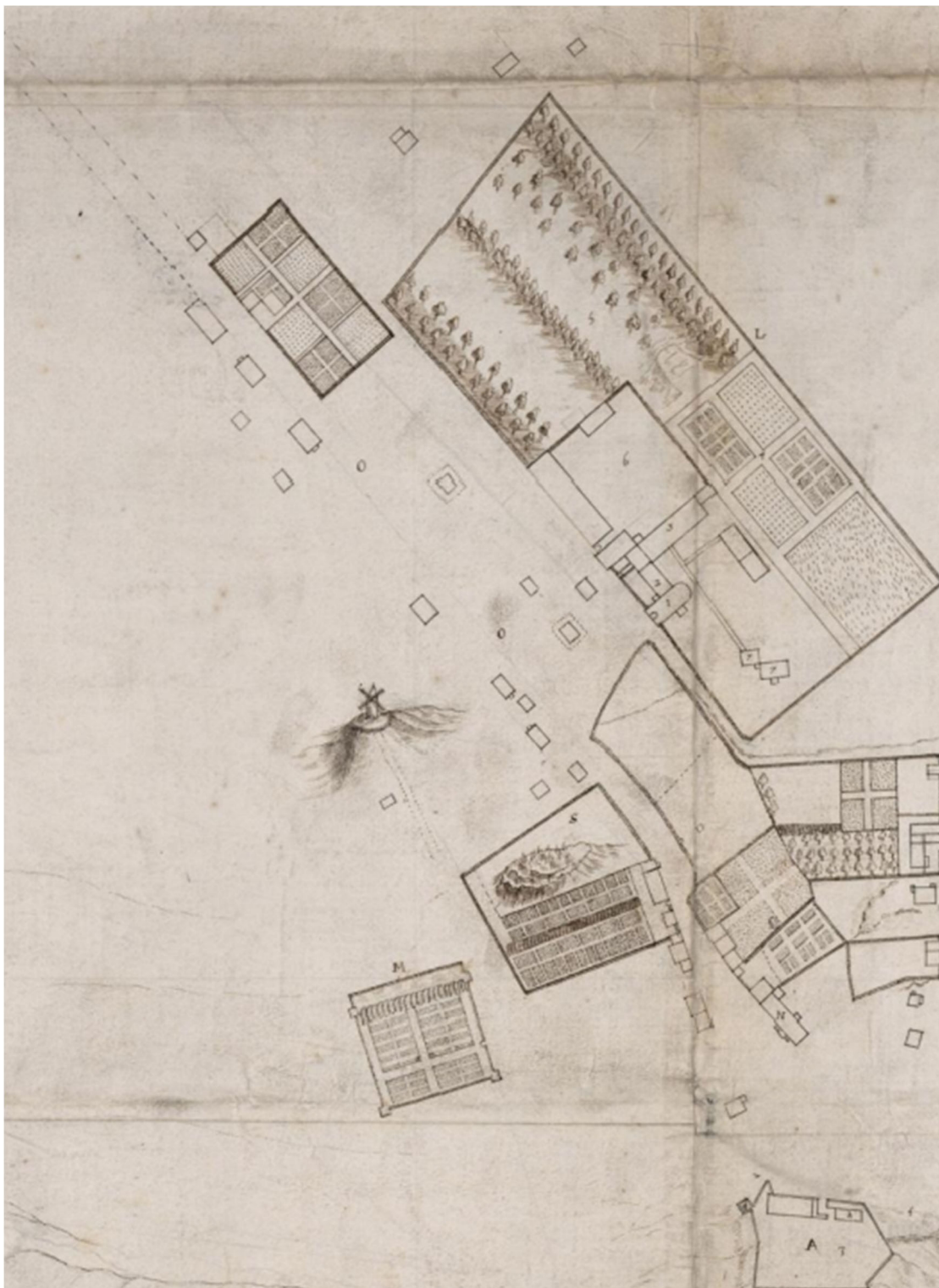


Figure 2. «La ville haute et basse de Quebec en la Nouvelle France», 1670 (ANOM 20220328_133023) – le nord est à droite.



Figure 3. Robert de Villeneuve, « Plan de la ville et chasteau de Quebec », 1685 (ANOM 20220328_130429) – le nord est au coin inférieur droit.

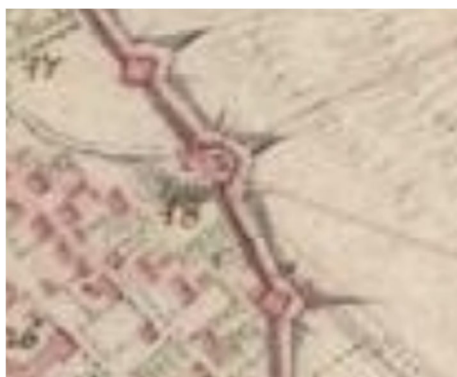


Figure 4. Robert de Villeneuve, « Plan de Quebec en la Nouvelle France », 1690 (ANOM 20221111_014226) – le nord est au coin supérieur gauche.

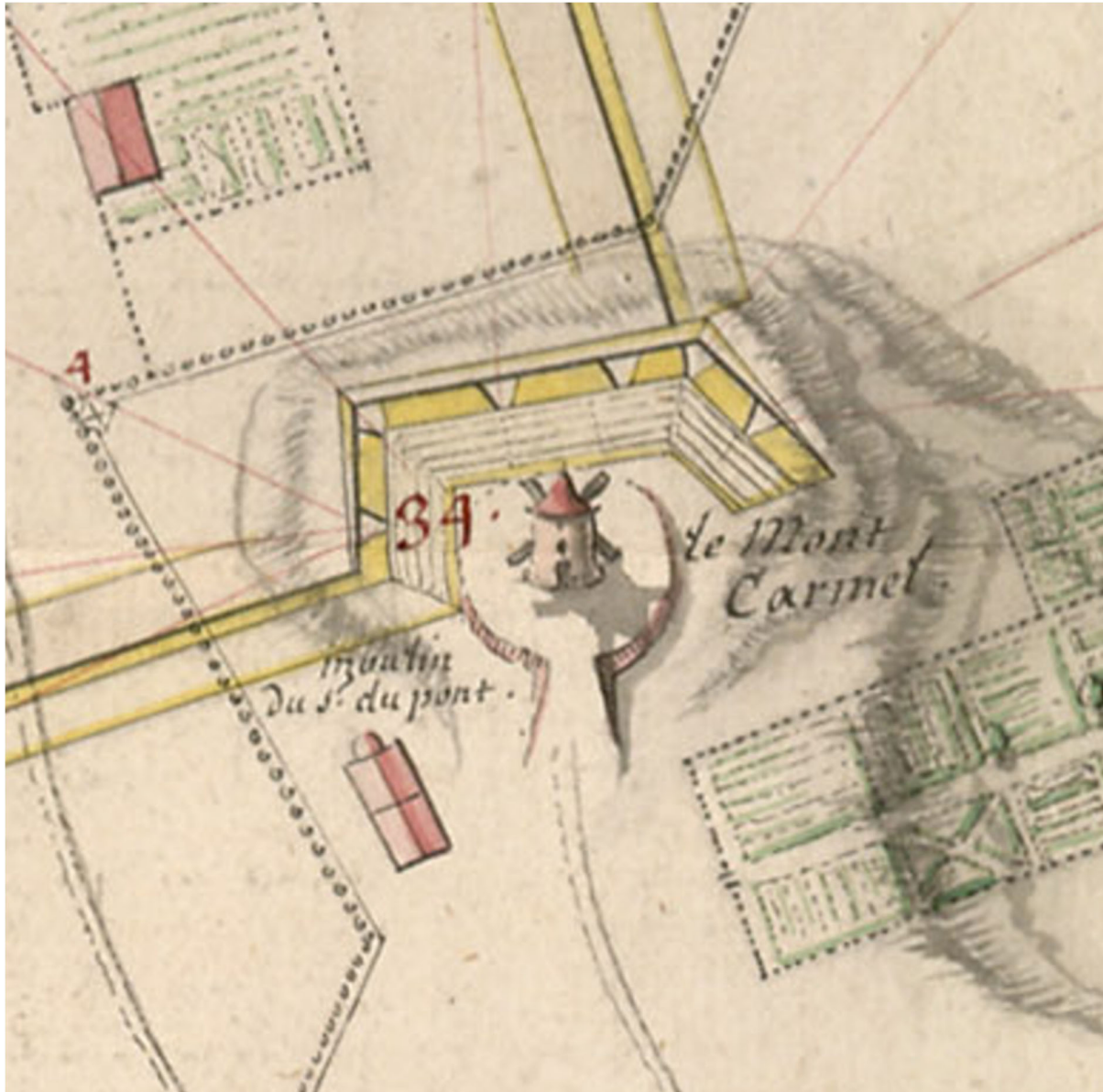


Figure 5. Robert de Villeneuve, « Plan de la ville de Québec en la Nouvelle France », 1692 (ANOM 03_03DFC0439A04_H) – le nord est à droite.

3.3 Cavalier du Moulin (1693-1763)

Un plan de 1693 montre un ouvrage entourant le moulin du mont Carmel : il s'agit d'un cavalier (« Moulin fortifié ou L'on peut manier quatre Canons » en G sur la figure 6), conçu par l'ingénieur Josué Dubois Berthelot de Beaucours et destiné à commander la palissade qu'il fait alors ériger plus à l'ouest. Le cavalier est situé dans la gorge du bastion Saint-Louis aussi construit en 1693, comme le reste de la première ligne de fortification de Beaucours (une palissade terrassée). Deux ans plus tard sont débutés des travaux d'agrandissement du cavalier vers le nord, et ce, à la demande de l'ingénieur militaire Jacques Levasseur de Néré (« Cavallier Augmenté », figure 7); l'ingénieur représente le profil du cavalier et, en contrebas,

celui du bastion qu'il commande. Le cavalier apparaît en cours d'agrandissement sur un plan de 1699, également de la main de Levasseur de Neré (« Cavalier du Moulin et Magasin a poudre » en 7 sur la figure 8). Sur ce plan, le rouge symbolise les ouvrages en maçonnerie, comme le moulin, alors que le jaune désigne ceux en construction, comme le cavalier à agrandir et la poudrière – celle-ci ne sera jamais construite. L'agrandissement du cavalier semble complété en 1702 (figure 9), cependant une note de Beaucours indique plutôt l'année 1707 à ce propos : « Redoute du moulin commencé en 1694, de mon dessein et augmentée par Mr. Levasseur et enfin mise en Etat de tirer par moy en 1707, elle contient sept pieces de canons montée, et lon y pouroit mettre deux mortiers, elle na point de logement que la tour d'un moulin a vent » (BAC, Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Explications des fortifications de Québec », 1712). Autrefois situé en son centre, le moulin se trouve désormais dans la portion sud du cavalier, une fois celui-ci agrandi. En 1709, la légende d'un plan de Levasseur de Neré (figure 10) précise à nouveau l'artillerie présente et ses visées : « Cavalier du moulin avec 7 piesces, dont 2 battent dehors Et toutes les 5 endedans les retranchements pour les destruire au cas que l'Ennemi S'en emparait ». L'année suivante, Beaucours trace une vue en élévation et un plan du cavalier avec le moulin (figure 11).

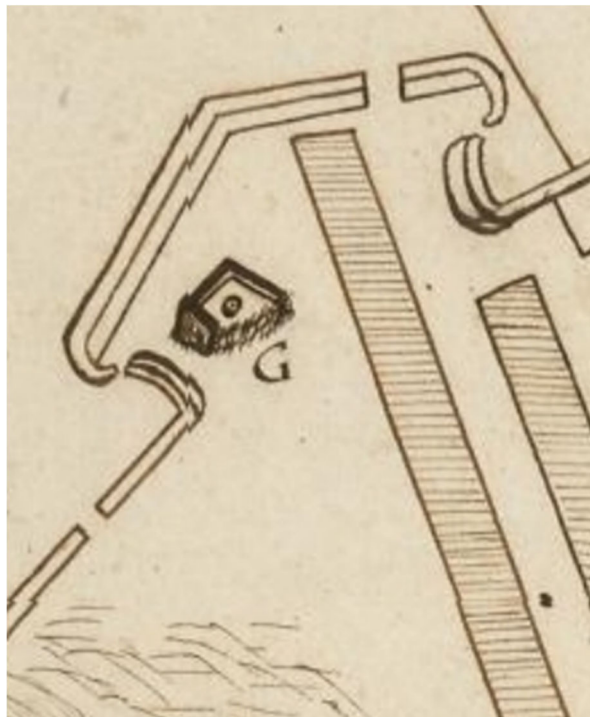


Figure 6. « Plan de la ville de Quebec capitale de la Nouvelle France », 1693 (ANOM 20220328_125509) – le nord est à droite.

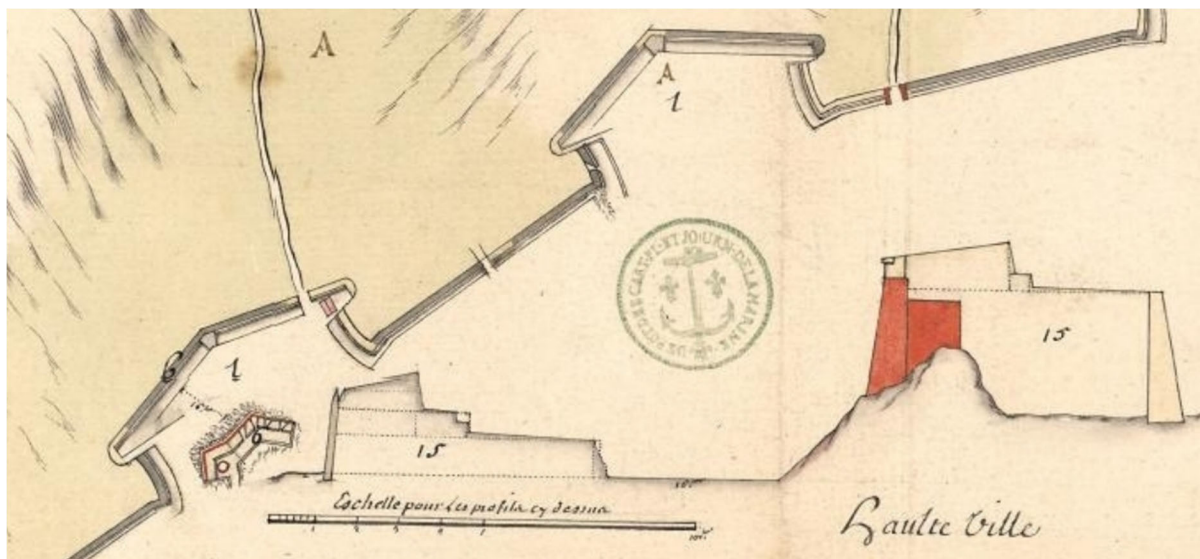


Figure 7. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la Ville et cha'u de Quebec En La presente année 1695 » (ANOM 20220328_130143) – le nord est à droite.

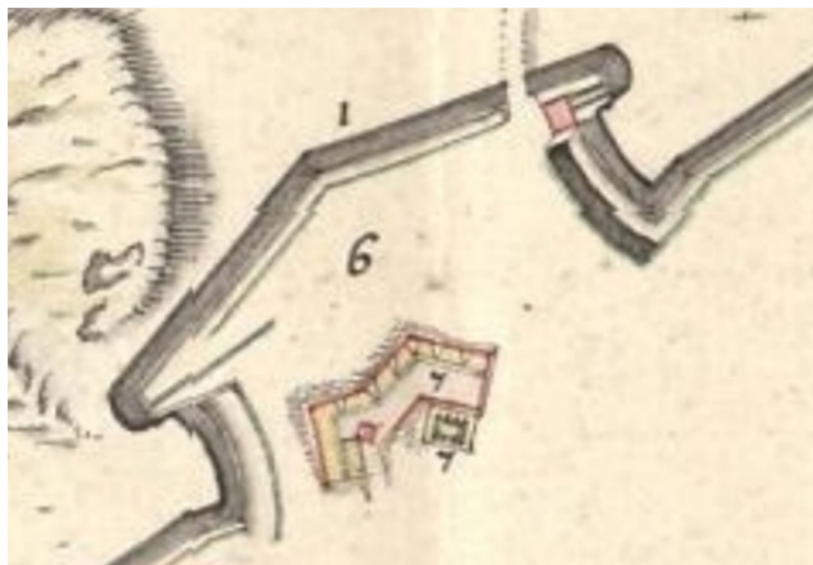


Figure 8. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de Quebec », 1699 (ANOM 20220328_124023) – le nord est à droite.



Figure 9. « Plan de Quebec », 1702 (ANOM 20220328_132401) – le nord est à droite.



Figure 10. Jacques Levasseur de Neré, « Plan de la ville de Québec », 1709 (ANOM 20220328_131626) – le nord est à droite.

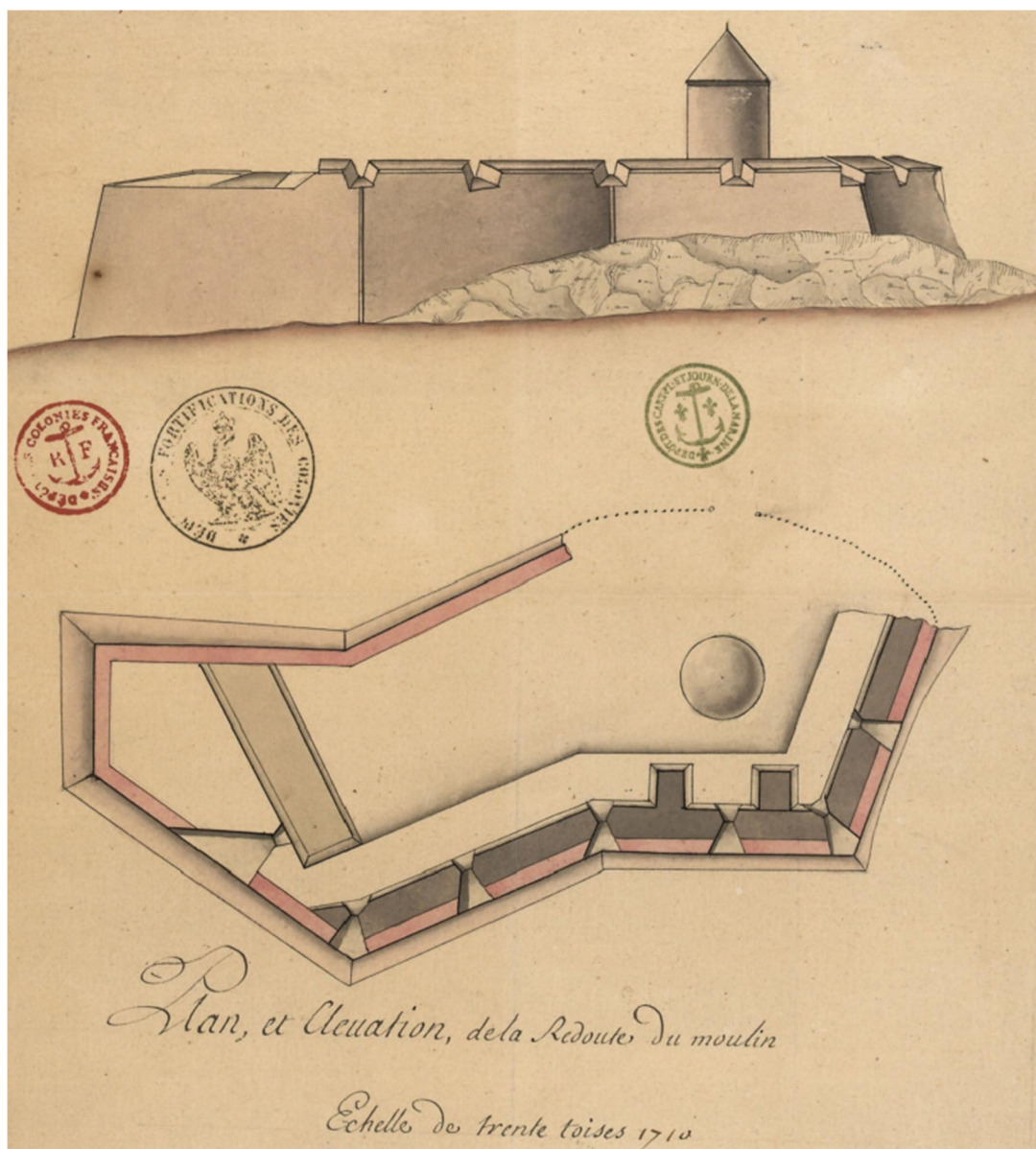


Figure 11. Josué Dubois Berthelot de Beaucours, « Plan, et Elevation, de la Redoute du moulin », 1710 (ANOM 20221111_014610)

Aussi de Beaucours, en 1710, un autre plan représente une tenaille double (la tenaille du Cap) entre le cavalier du Moulin et la redoute du Cap (figure 12); cette tenaille double, composée de deux demi-bastions et d'une courtine en maçonnerie, reprend le tracé de la palissade de 1693 dans ce secteur, probablement en récupérant les terres. De l'autre côté, soit au nord, la face gauche du bastion Saint-Louis (reconstruit en maçonnerie) vient buter contre l'extrémité ouest du mur nord du cavalier. Toujours du même auteur, un plan de 1713 révèle l'emplacement des embrasures dont sont dotés le demi-bastion nord de la tenaille du Cap, le cavalier du Moulin et le bastion Saint-Louis (figure 13). Trois ans plus tard, l'ingénieur militaire Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry dessine une vue en élévation s'étendant du cavalier du Moulin jusqu'à la redoute du Cap – le « Moulin d'Artigny » illustré sous cette redoute se trouvait en fait à l'actuelle place George-V.

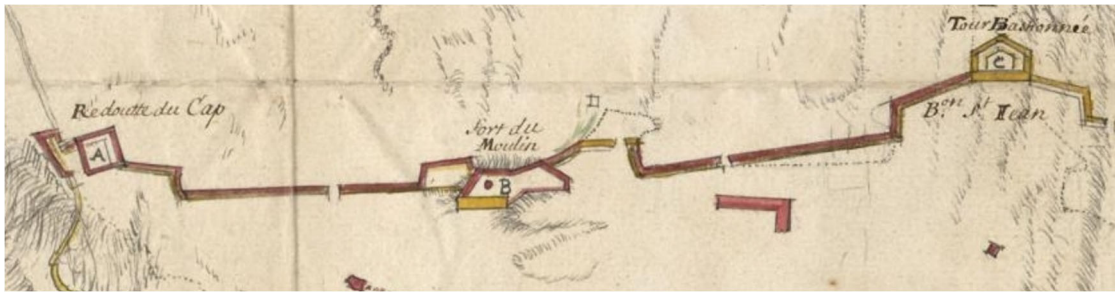


Figure 12. Josué Dubois Berthelot de Beaujours, plan de Québec, 1710 (ANOM 20220328_134114) – le nord est au coin inférieur droit.

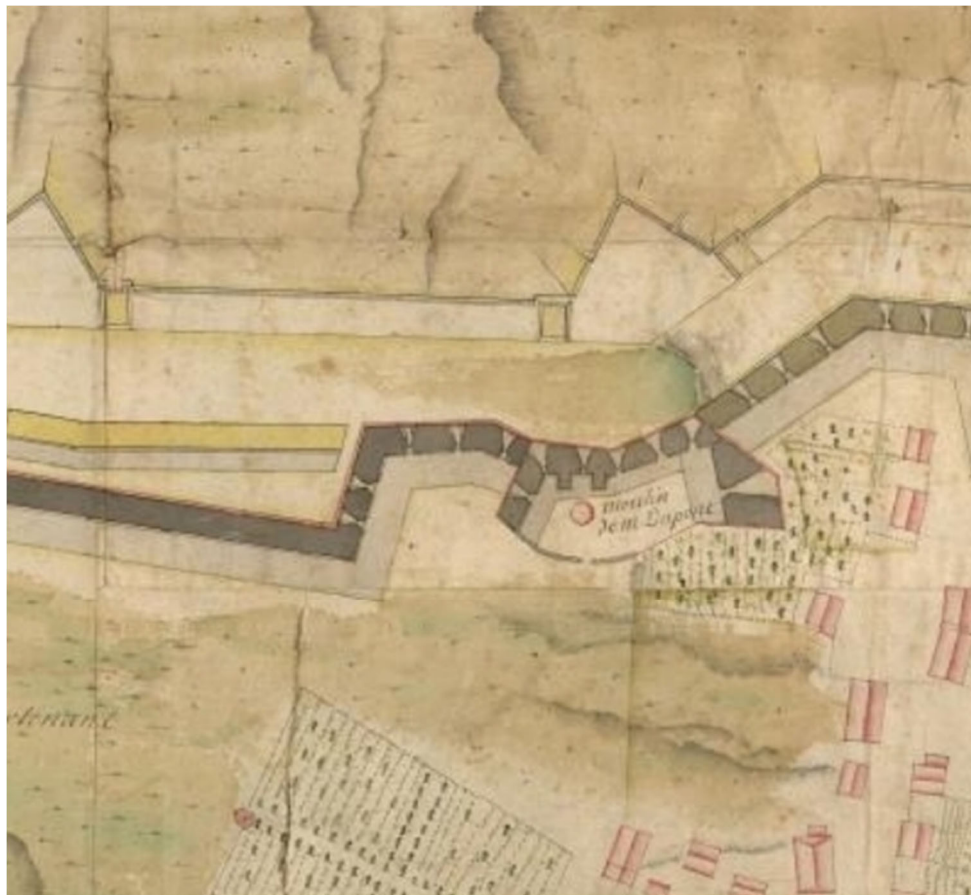


Figure 13. Josué Dubois Berthelot de Beaujours, « Plan de la ville de Québec 1713 » (ANOM 20220328_130814) – le nord est au coin inférieur droit.

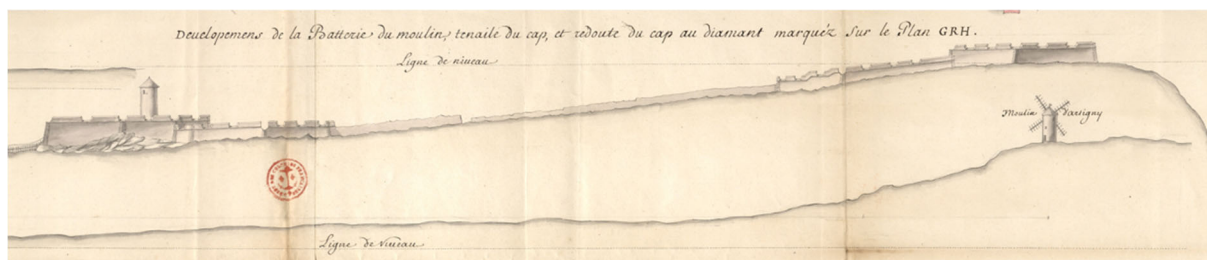


Figure 14. Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry, « Developemens de la Batterie du moulin, tenaille du cap, et redoute du cap au diamant marqué sur le Plan GRH », 1713 (ANOM 03_DFC0398A03_H)

Chaussegros de Léry n'accorde guère de valeur défensive au cavalier du Moulin, qui est probablement abandonné à la suite de la construction, au milieu des années 1740, d'une nouvelle ligne de fortification plus à l'ouest (La Horde patrimoine appliqué 2023c : 22). La propriété du petit-fils de Nicolas Dupont est ainsi décrite en 1740 : « Sur laquelle place de Montcarmel est batie un Moulin à vent Construit en pierre de vingt pieds de large Et vingt cinq pieds de haut, une maison en bois de piece Sur piece de trente pieds de long, Sur vingt de large, une Etable, et Ecurie, Joignant Ensemble aussy en bois de piece Sur piece de trente pieds Sur vingt de large Le Surplus en court jardin et potage » (BAnQ, Nicolas Marie Renault Davaine Desmeloises, « Déclaration 280 au Domaine du Roi », 20 juillet 1740). Le cavalier et le moulin apparaissent sur des plans de l'arpenteur royal François Lemaître Lamorille de 1756 (« Moulin et terrain de M^r. De Meloise » en C sur la figure 15) et de 1758.



Figure 15. François Lemaître Lamorille, « Plan des emplacements concédés et situés dans la Haute-Ville de Québec ainsi que les noms qui les possèdent », 1756 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P39) – le nord est au coin inférieur gauche.

3.4 Occupation domestique (1763-1844)

Les plans de la fin du Régime français et du début du Régime anglais (Oakley 1759, MacKellar 1759, Scots Magazine 1759, Symes 1759, Murray 1761, Jefferys 1762 et Bellin 1764), parfois basés sur ceux du début du XVIII^e siècle, sont généralement peu précis et visent pour la plupart à montrer les positions des belligérants lors de la Guerre de Conquête. C'est pourquoi la tenaille du Cap y est parfois absente, même si sa démolition surviendra bien plus tard. Richard Short, en 1761, est peut-être le dernier à dessiner le moulin, que l'on distingue à l'arrière du monastère des Ursulines et en contrebas de la redoute du Cap (figure 16).



Figure 16. Richard Short, « Vue de l'hôpital des Orphelins desservi par les Ursulines », 1761 (BAC C000358)

En 1776, le cartographe William Faden est le premier à représenter une habitation un peu au nord de l'ancien emplacement du moulin (figure 17). La forme de cette habitation dotée d'appentis est mieux définie sur le plan du dessinateur S. Greathead de 1783 (figure 18). On constate par ailleurs qu'au début du Régime anglais, la tenaille du Cap est démolie jusqu'à la limite nord de l'avenue Sainte-Geneviève et le demi-bastion à son extrémité nord disparaît. C'est ce que montrent les plans de Faden et de Greathead, aussi celui d'Irvine de 1808 (figure 19) et des plans postérieurs.



Figure 17. William Faden, « Plan of the City and Environs of Quebec », 1776 (BAC 100 00 1C-65)



Figure 18. S. Greathead, « Plan of the Town and Suburbs of Quebec », 1783 (BAC NMC 53161) – le nord est au coin supérieur droit.

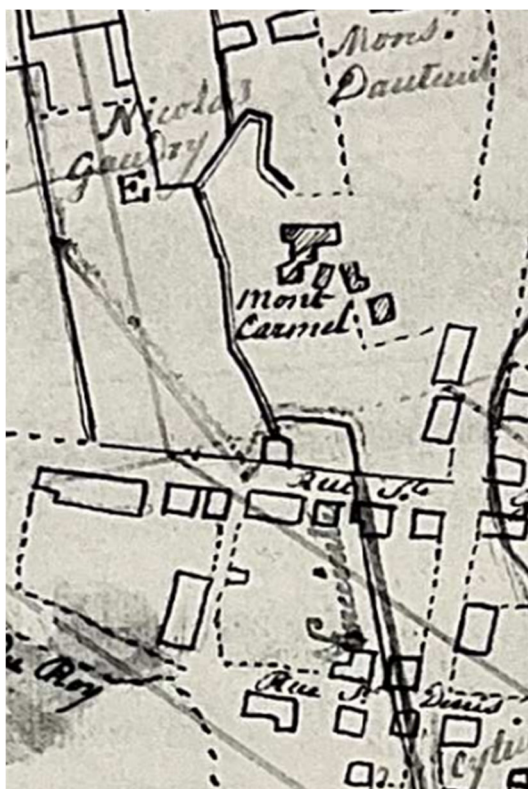


Figure 19. Irvine, « Plan de la partie de la haute ville de Quebec au Sud de la rue St. Louis », 1808 (ASQ, carton des lettres W n° 23)

La maison Mont-Carmel et ses dépendances apparaissent sur d'autres plans de la haute-ville (figures 20 et 21²), mais c'est celui de 1823 du commandant Elias Walker Durnford qui est le plus précis (figure 22). On y voit la maison (« *Mount Carmel house* » longue de 62 pi et d'une largeur maximale de 45 pi), une dépendance regroupant une laiterie et des chambres de domestiques (« *Dairy & Servant Room* » [*Servants Rooms* sur une copie de 1826]), un porche, une remise-écurie (« *Coach house & Stables* » longue de 43 pi) et une autre dépendance, qu'on sait être un hangar à charbon et à outils grâce à un plan plus détaillé (figure 23). Sont aussi présents des jardins (haut et bas), un mur séparant ces jardins et un escalier permettant de circuler de l'un à l'autre. Le mur de soutènement (l'ancien cavalier) est en mauvais état (« *old wall much fallen* »). La maison et le terrain appartiennent alors au major-général Henry Charles Darling, secrétaire militaire du gouverneur général Dalhousie. Darling déménage en 1828 : « *Will be sold on FRIDAY next, the 5th Sept, at the residence of Major General DARLING, Mount Carmel House, at one o'clock precisely, ALL his valuable HOUSEHOLD FURNITURE, Horses, Carriages, Carts, Saddles, Cows, &c. &c. and a quantity of Wine, and other Liquors* » (*Gazette de Québec*, 1^{er} septembre 1828). Puis la propriété est rasée par un incendie en 1844 : « Hier l'après-midi, à 1 heure, le feu éclata dans l'étable attachée à la maison nommée Mont-Carmel, en arrière des casernes des officiers, rue Saint-Louis, occupée par le gouvernement. Le feu s'est communiqué à la maison qui a été bientôt réduite en cendre » (*Le Journal de Québec*, 18 mai 1844). Le compte rendu du journal concurrent est plus détaillé :

A fire broke out, this afternoon, between one and two o'clock, in the stable attached to the "Mount Carmel House," in rear of the Officers' Barracks, St. Lewis Street, owned by Government. The wind blowing fresh at the time, it soon communicated to the house, which was also burnt to the ground. The house was occupied by Lieut BURNABY, R. E. and we learn that the fire originated by a servant man going into the stable with a lighted pipe.— A part of the house was also occupied by Dr. YOUNG, of the Royal Artillery (The Quebec Gazette, 17 mai 1844).

² La figure 21 et certaines des suivantes illustrent également, en contrebas du cavalier, un hôpital militaire et un corps de garde construits au début des années 1810.



Figure 20. Joseph Bouchette, « Plan de la Ville de Quebec et des faubourgs St-Jean-Baptiste et Saint-Roch », 1814 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P51)

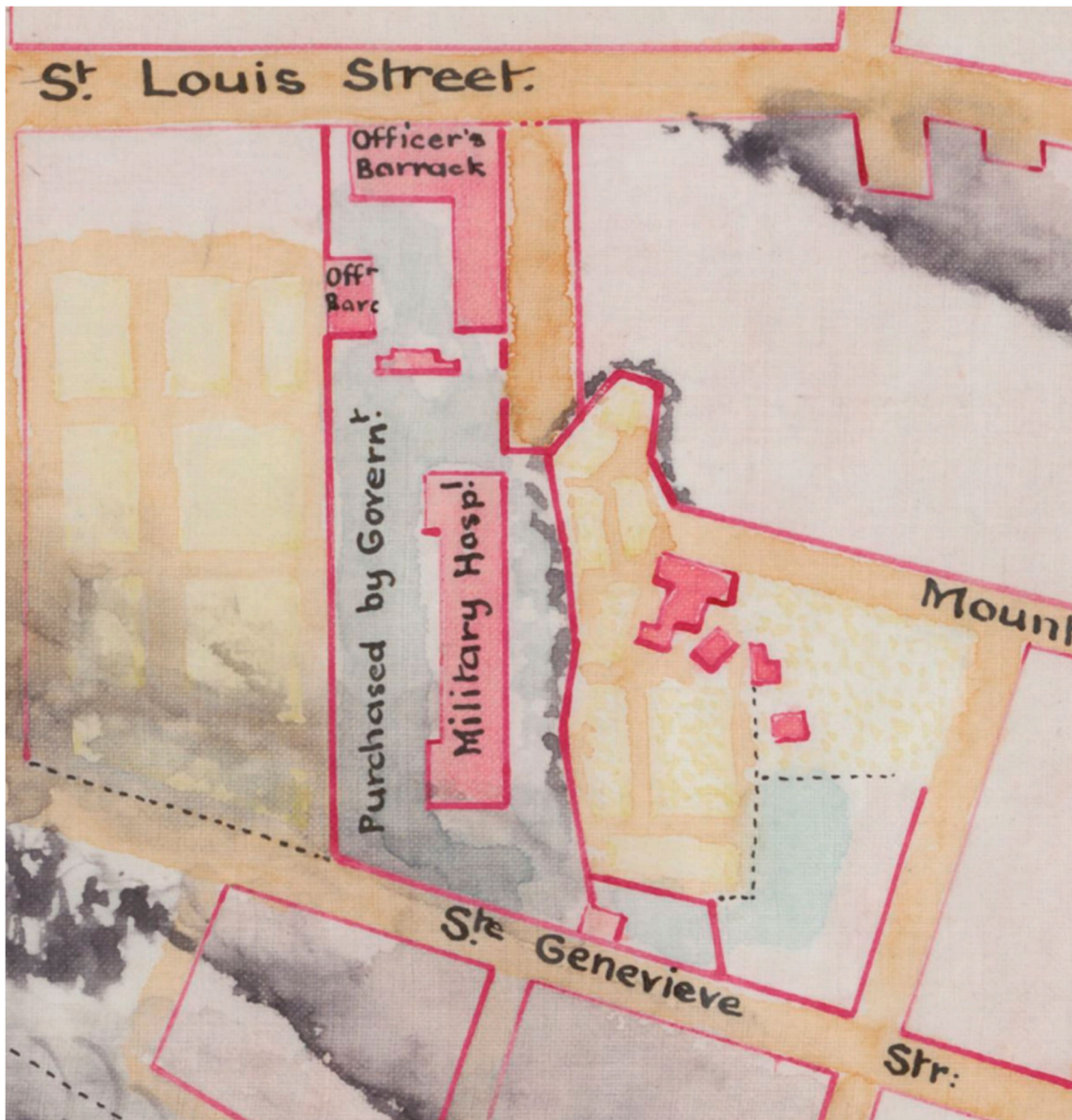


Figure 21. T.W.E. Sowter, « Plan of Quebec », 1816 (BAnQ Québec E21,S555,SS1,SSS22,P4A)

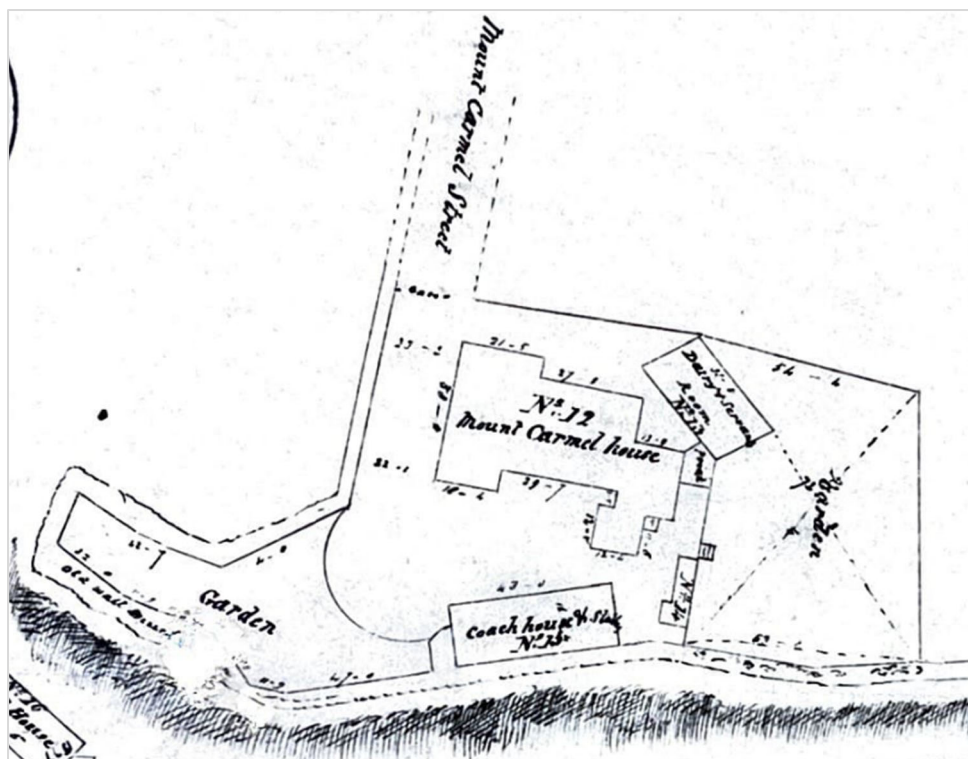


Figure 22. Elias Walker Durnford, « Quebec », 1823 (BAC H4/350-Quebec-1823) – le nord est à gauche.

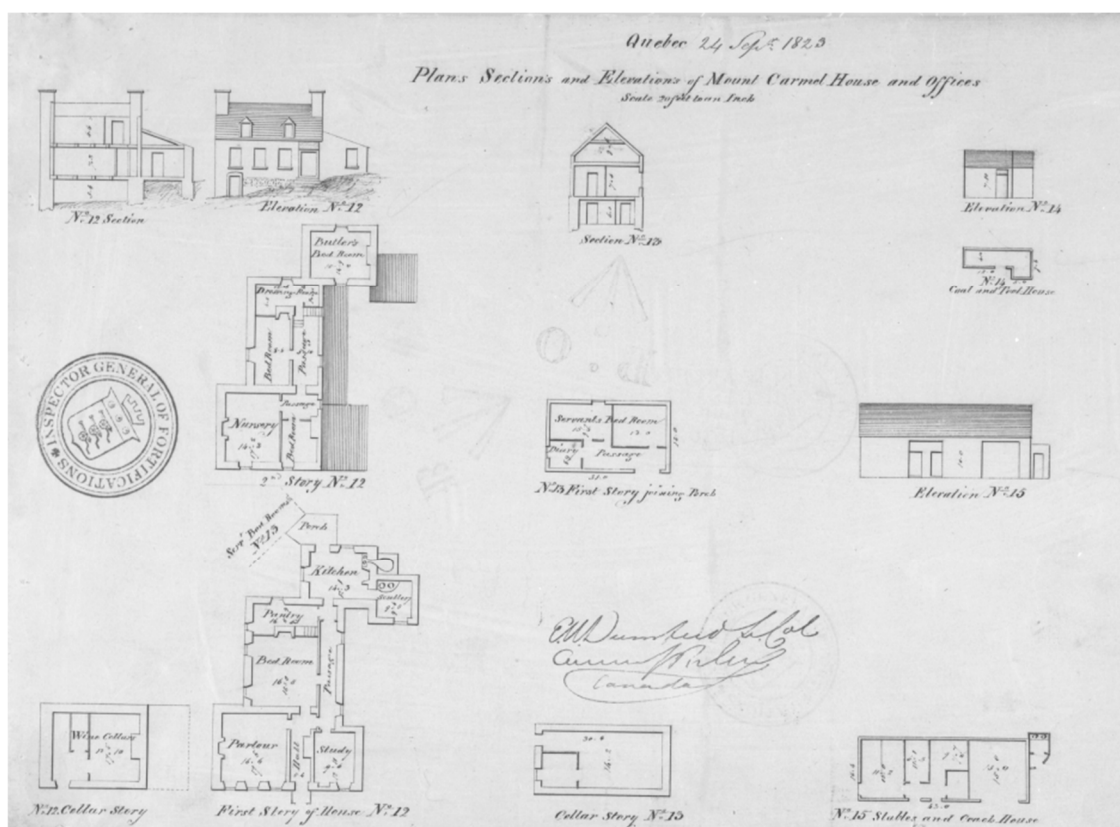


Figure 23. Elias Walker Durnford, « Plans Sections and Elevations of Mount Carmel House and Offices », 1823 (BAC H3/350 Quebec 1823)

3.5 Jardins privés (1844-1962)

À partir du troisième quart du XIX^e siècle, les plans représentent l'ancien cavalier (les murs de soutènement) avec la même configuration, soit les mêmes angles qu'aujourd'hui (figures 24 et 25) – étant en ruines dans les années 1820, comme le mentionnent les plans de Durnford, ils ont sans doute été reconstruits au deuxième quart du XIX^e siècle. Les jardins bordent désormais la maison du juge Edward Bowen, puis de son fils le notaire Noël Hill Bowen. On note l'existence, avant 1898, d'un appentis en bois à l'extrémité est du mur délimitant le haut et le bas jardin. De 1875 à 1923, le terrain demeure un jardin (figures 26 à 29). Ce que ne révèlent pas ces plans, c'est la pérennité du mur de jardin, avec en 1925 un belvédère à l'emplacement de l'escalier (figure 30) – l'homme visible sur cette photographie est probablement le propriétaire, Arthur Amos, chef du service hydraulique de la Ville de Québec. Par ailleurs, ce n'est qu'à partir du tournant du XX^e siècle que des bâtiments sont érigés en contrebas de la pointe nord du cavalier.

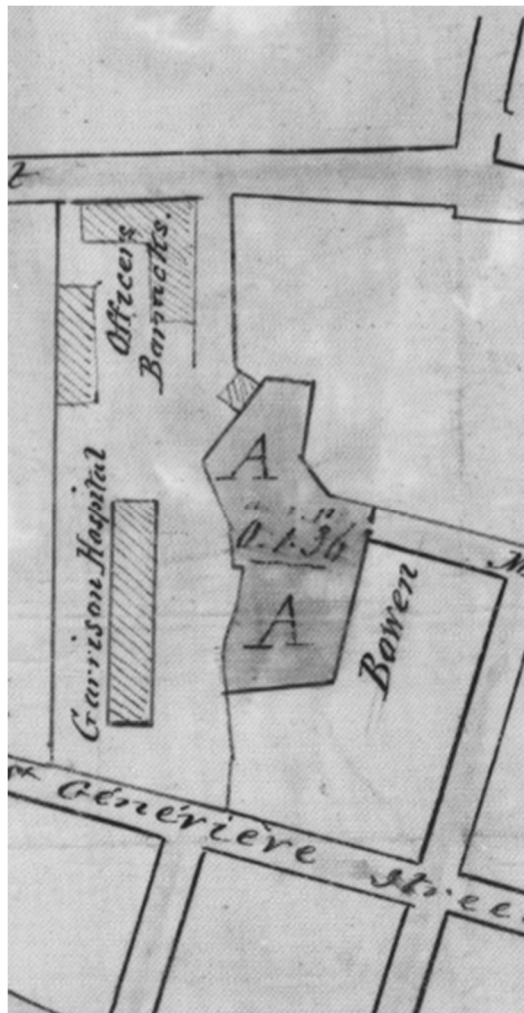


Figure 24. Charles E. Ford, « Sketch shewing AA tinted yellow the War Department Properly Known as "Mount Carmel" applied for by Mr Bowen », 1866 (BAC H3/340/Quebec/1866)

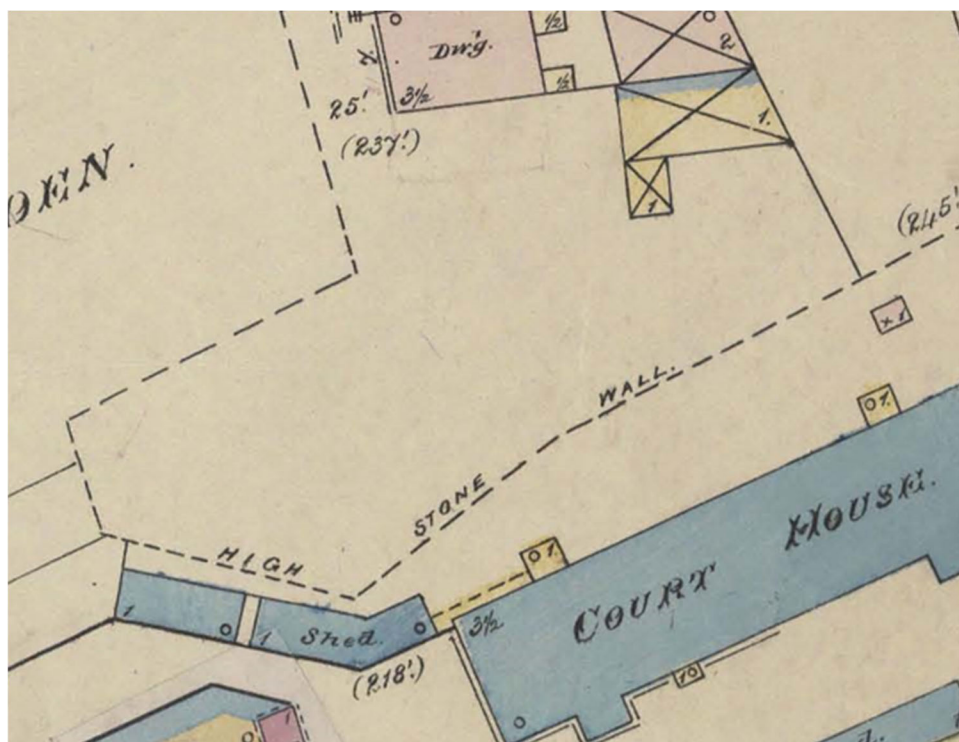


Figure 26. D.A. Sanborn, « Insurance plans of the City of Quebec », 1875 (BAHQ Québec P600,S4,S51,D65) – le nord est à gauche.

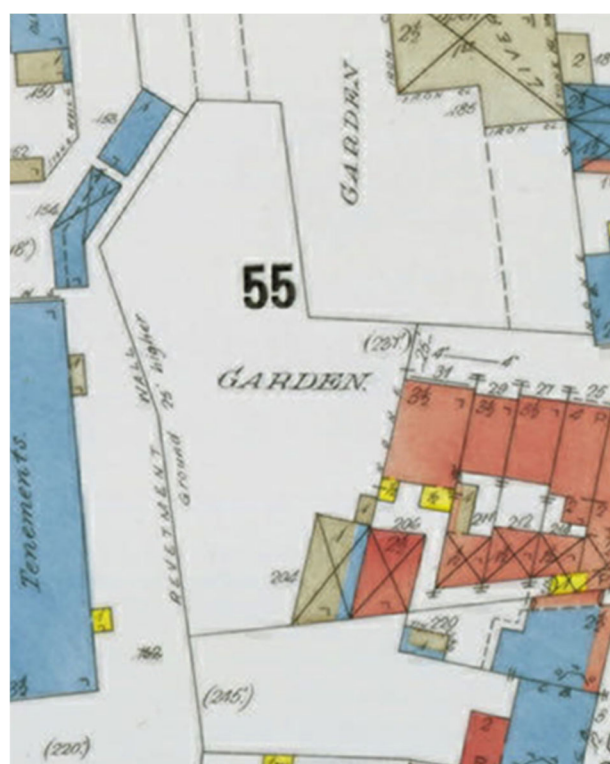


Figure 27. Charles Edward Goad, « Insurance plan of the City of Quebec », 1898 (BAHQ 3028680_09)



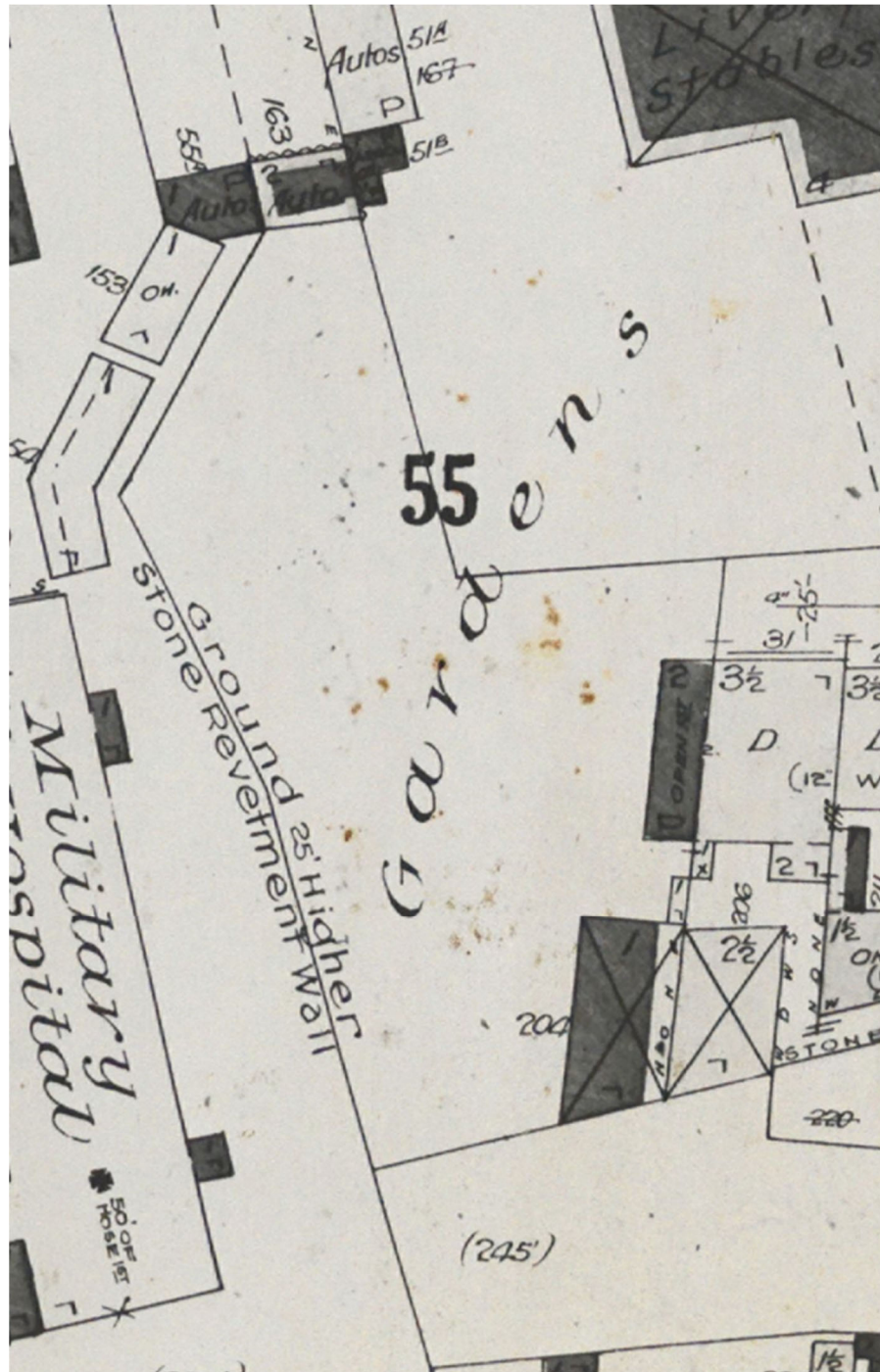


Figure 29. Underwriters' Survey Bureau, «Insurance plan of the city of Quebec », 1923 (BAnQ 3851855_009)



Figure 30. « Portion of Mount Carmel improved as a simkin garden », 1925 (Parcs Canada 25-101)

3.6 Parc public (1962-)

Le terrain est acquis par le Gouvernement du Québec en 1962 et des travaux de réfection des murs sont réalisés au cours des années 1970 et en 1992. La CCNQ est propriétaire du parc du Cavalier-du-Moulin depuis 2004 – à cette date, tous les édifices au pied du cavalier avaient disparu.

4. RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES ANTÉRIEURES

4.1 Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19)

Kirjan 1977

Le code Borden CeEt-19 a été attribué au parc du Cavalier-du-Moulin à la suite de la découverte, en 1976, de divers vestiges architecturaux lors des travaux de reconstruction des murs de soutènement. Plusieurs photographies ont été prises, sans indications quant aux portions du parc qu'elles représentent. On sait toutefois que des contreforts (?) du cavalier auraient alors été mis au jour (Gaumond 1994 : 27). Le rapport de Corneliu Kirjan de 1977 comprend un inventaire sommaire de la culture matérielle recueillie : terre cuite grossière locale, *creamware*, *pearlware*, terre cuite fine blanche, tuyaux de pipes en terre cuite fine argileuse, grès grossier du Derbyshire, porcelaine, verre incolore et verre opaque bleu, soit un assemblage du Régime anglais vraisemblablement associé à l'occupation de la maison Mont-Carmel.

La Horde patrimoine appliqué 2023a

En 2021, une surveillance archéologique a été réalisée par La Horde lors de l'excavation de tranchées pour dégager des segments des murs existants, et ce, afin d'en déterminer l'état. Dans la partie basse du parc, une couche du XIX^e siècle a été atteinte à environ 0,80 m sous la surface, puis le sol naturel stérile à environ 2 m de profondeur. Un drain moderne a été mis au jour à près de 1,50 m sous la surface, à la jonction des murs G à I. Un ouvrage maçonné, peut-être une plateforme à canon, a été découvert à la jonction des murs E et F. Il a en outre été estimé que des portions du mur E dataient du Régime français et du Régime anglais; un vestige à la jonction des murs A et B pourrait par ailleurs provenir du cavalier.

La Horde patrimoine appliqué 2023b

À la fin de 2022 et au début de 2023, une autre surveillance archéologique a été faite par La Horde, cette fois dans le cadre de la mise en œuvre de forages et de percées exploratoires dans les murs. La présence d'assises de grès du XIX^e siècle a été constatée au pied du mur A, où le roc a été atteint à 8 pi de profondeur. Des ouvrages possiblement plus anciens ont été détectés à l'intérieur des murs B à E, G, I et J.

La Horde patrimoine appliqué 2023c

Une étude de potentiel archéologique et un inventaire ont été réalisés au printemps et à l'été 2023 par La Horde. L'étude a révélé que le parc pourrait receler des vestiges du moulin à vent, du cavalier initial, du cavalier agrandi, de la tenaille du Cap, de la maison Mont-Carmel et de ses dépendances. L'inventaire a compris six sondages de 1 m de côté. Au nord des murs I2 à I7, un vestige architectural est apparu à moins de 0,20 m sous la surface, alors qu'au pied de ces murs, quatre couches ont été fouillées avant le dégagement d'un autre vestige à environ 0,55 m sous la surface. Dans ce secteur, soit dans la partie haute du parc, la culture matérielle date du Régime anglais. L'ouvrage trouvé en retrait des murs I2 à I7 appartient peut-être au moulin à vent, alors que celui dégagé plus près de ces derniers représente vraisemblablement le coin sud-ouest de la maison Mont-Carmel. Un coin d'une dépendance fut aussi mis au jour. Dans la partie basse du parc, le roc est apparu à moins de 1 m de profondeur. La surveillance archéologique de l'automne 2023 fait suite aux recommandations formulées au regard des résultats de cet inventaire.

Ethnoscop 2024

La surveillance archéologique de l'automne 2023 par Ethnoscop a fait suite aux recommandations formulées au regard des résultats de l'inventaire de La Horde. Elle a permis de révéler la présence de diverses ressources archéologiques, principalement liées à l'occupation domestique des lieux du début du Régime anglais jusqu'à 1844. Pour les plus anciennes, il s'agit de murs de fondation de la maison Mont-Carmel et de certaines de ses dépendances, de la base d'un escalier monumental, d'une rigole et du mur de jardin originel. Ont aussi été découverts les vestiges d'un hangar à carriole du milieu du XIX^e siècle, ainsi qu'une allée de briques aménagée en 1980.

4.2 Îlot Mont-Carmel (CeEt-748)

Ethnoscop 1990

À la suite d'une évaluation de potentiel archéologique par la Ville de Québec en 1980, Ethnoscop a délimité cinq zones à potentiel archéologique dans l'îlot Mont-Carmel. À l'arrière des 49 à 53, rue Saint-Louis, où pouvaient exister des ressources archéologiques remontant à la deuxième moitié du XVII^e siècle, la tenue d'un inventaire fut recommandée. Pour quatre autres zones, une surveillance archéologique a été recommandée : à l'intérieur du 33, rue Saint-Louis; à l'intérieur du 8c, rue Haldimand; à l'arrière du 41-43, rue Saint-Louis; et dans la partie nord de la rue du Corps-de-Garde.

Cloutier 1996

Formé de quatre sondages manuels et d'une tranchée mécanique, un inventaire réalisé en 1995 par la Ville de Québec dans l'îlot Mont-Carmel avait pour principal objectif de valider l'évaluation de 1980 et l'étude de 1990. À l'arrière du 51, rue Saint-Louis, la fouille des sondages manuels a établi la présence d'un tissu archéologique couvrant la deuxième moitié du XVII^e siècle au XX^e siècle; des vestiges d'une maison érigée vers 1760 et démolie vers 1830 ont aussi été trouvés. Pour sa part, l'excavation de la tranchée au pied du mur C du cavalier a été faite à travers des remblais modernes.

Simoneau 1998

Une surveillance archéologique a été menée par la Ville de Québec lors des excavations pour l'aménagement d'un stationnement souterrain à l'est du cavalier en 1997. Sur le site CeEt-748, des vestiges d'une écurie du XIX^e siècle ont été mis au jour à l'arrière du 49, rue Saint-Louis.

4.3 LHNC du 57-63, rue Saint-Louis (416G)

Simoneau 2001

Un inventaire comprenant neuf sondages manuels a été mis en œuvre en 2000 par la Ville de Québec sur le site 416G (CeEt-416), à l'ouest du cavalier du Moulin. Seules des grenades non amorcées se rattacheraient à l'occupation des lieux avant le XIX^e siècle. Les découvertes se rattachent principalement à l'hôpital militaire et à ses dépendances (début des années 1810-milieu du XX^e siècle).

Patrimoine Experts 2015

À l'automne 2014 et l'hiver 2015, Patrimoine Experts a effectué une surveillance archéologique lors de travaux de décontamination à l'arrière du 57-63, rue Saint-Louis. Malgré l'absence généralisée de tissu archéologique, il a été constaté que les vestiges de l'hôpital militaire étaient préservés. Un muret de cour et des latrines antérieurs à 1823, ainsi qu'un segment des latrines des officiers (XIX^e siècle) et une maçonnerie plus ancienne que l'hôpital font aussi parties des découvertes.

GAIA 2021

L'arbre au boulet, l'une des attractions touristiques du Vieux-Québec, a dû être abattu en 2021 puisqu'il menaçait de s'écrouler – le boulet est en réalité une bombe anglaise de 13 po (L'Anglais 2022). Lors de la surveillance archéologique de l'excavation requise pour scier les racines de l'orme, une maçonnerie est apparue à une très faible profondeur; il pourrait s'agir du coin nord-est d'une habitation du Régime français.

Groupe DDM 2022

En 2020, un inventaire de La Horde pour la Ville de Québec a couvert dix secteurs du site 416G. Des vestiges des latrines des officiers et des latrines mixtes (début des années 1810-après 1871?), de drains aménagés vers 1730 et vers 1800, une assise d'un mur d'une cuisine (entre 1816 et 1823-entre 1879 et 1894), un mur de soutènement du XX^e siècle, un dépôt associé à la palissade de 1693, un nivellement du XVIII^e siècle et des sédiments dans le plus ancien drain ont alors été trouvés.

4.4 Rue des Grisons (CeEt-105)

Tremblay 1984

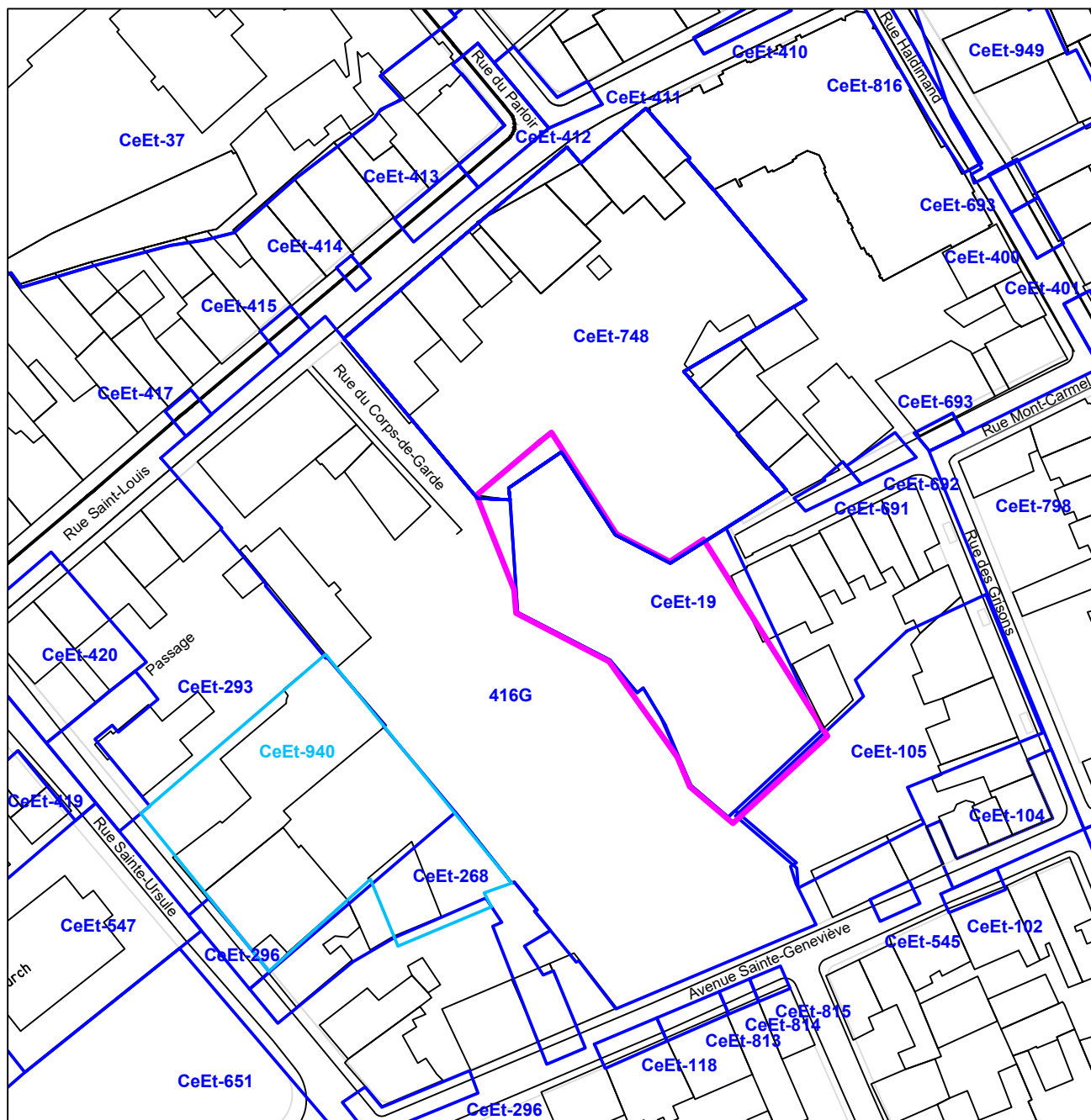
Des travaux d'enfouissement du réseau d'Hydro-Québec ont été réalisés en 1983 devant le 10-12, rue des Grisons. Seule la fondation du bâtiment a alors été décrite.

La Horde patrimoine appliqué 2023a

En 2021, une surveillance archéologique a été effectuée lors de l'excavation d'une tranchée exploratoire au pied du mur L, soit à l'extrémité ouest du site CeEt-105. Sous un rehaussement du XX^e siècle a été excavé un remblai du XIX^e siècle, dans lequel des objets plus anciens (XVIII^e siècle) étaient présents. Il fut par ailleurs constaté que la portion enfouie du mur L est plus ancienne que sa portion apparente.

5. RÉSULTATS DES INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

Les travaux de consolidation et de restauration au Cavalier du moulin et dans son pourtour pour la saison 2024-2025 ont été réalisés dans l'emprise de trois codes Borden soit CeEt-19, CeEt-748 et 4016G (plan 3). En ce qui concerne le site CeEt-19, l'opération 9 a été retenue, ainsi que six sous-opérations pour identifier différentes zones de travail. Elles sont situées aux pieds intérieurs des murs C à L. Deux sondages ont été positionnés à la base extérieure du mur D (CeEt-748) et enregistrés sous le numéro d'opération 5 (sous-opérations 5A et 5B). Un premier inventaire fut mené au pied du mur E dans le site 416G et correspondant à l'opération 16 (sous-opérations 16A à 16C). Un second a eu lieu à la base extérieure du mur I (sous-opération 16D) et une surveillance fut menée lors du décapage de cette même zone (sous-opération 16E, plan 4). Des forages ainsi qu'une percée furent pratiqués dans le mur C et identifiés comme la sous-opération CeEt-19-9G. Enfin, dans la cour arrière (stationnement) du Conservatoire d'art dramatique du Québec, une tranchée exploratoire a été désignée par le code CeEt-105-4A.



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
PLAN 3
LOCALISATION DES SITES ARCHÉOLOGIQUES

— AIRE D'INTERVENTION
— SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
CeEt-19 CODE BORDEN
416G CODE DE PARCS CANADA

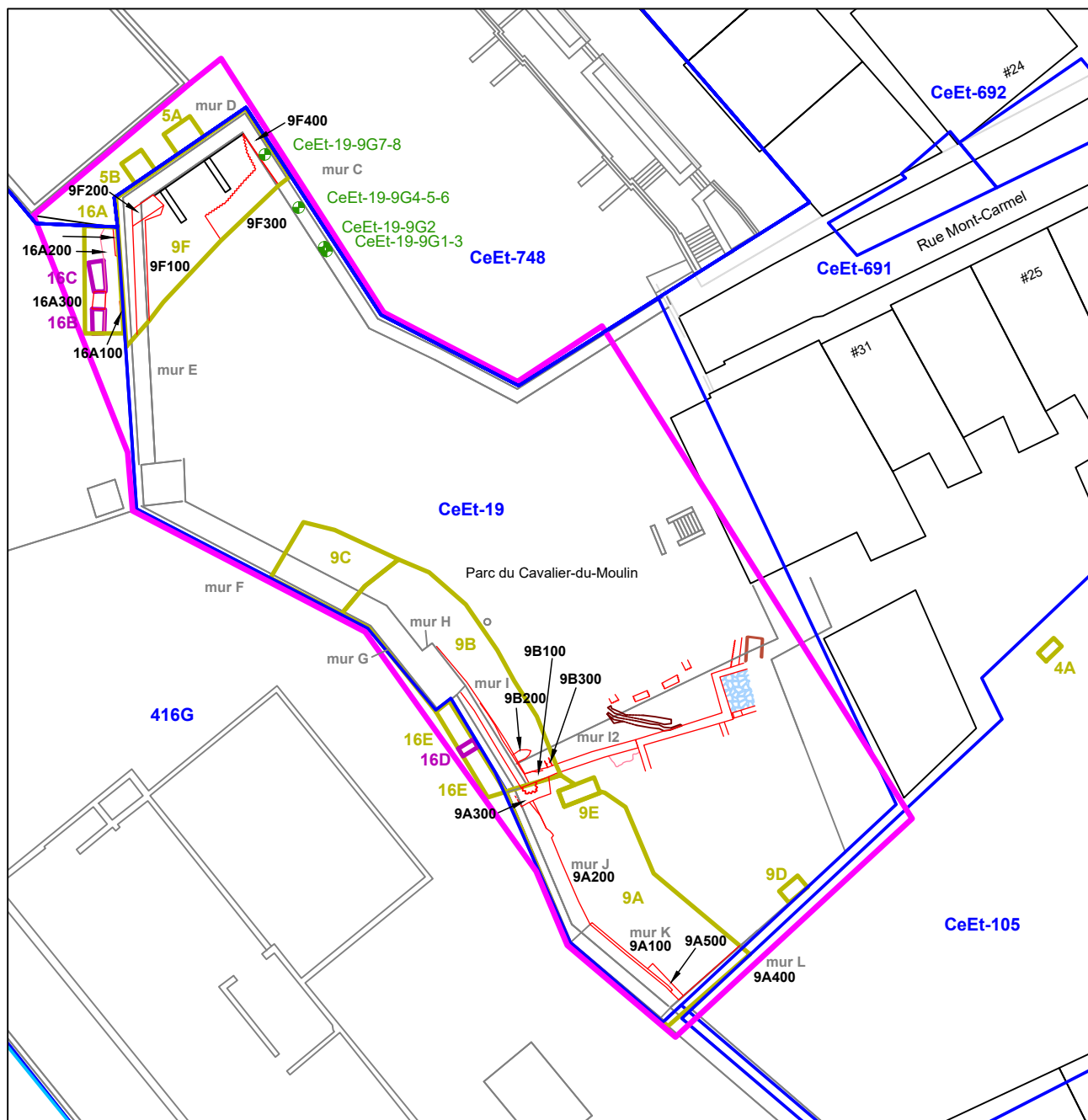
— DRAIN DE PIERRES
— SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
CODE BORDEN



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
SCOPE Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 15 30 m
ÉCHELLE : 1/1250

CCN2339
ethnoscop



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
PLAN 4
LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

- | | |
|---|---|
| — SOUS-OPÉRATION 2024-2025 (MÉCANIQUE) | — MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER |
| — SOUS-OPÉRATION 2024 (MANUELLE) | — BÉTON |
| ● # 1 FORAGE DU MUR 2024 | ▨ DALLAGE DE PIERRES |
| 9A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION | — DRAIN DE PIERRES |
| — MAÇONNERIE | — SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ |
| — BRIQUE | CeEt-19 CODE BORDEN |

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
SCOPE Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500



ethnoscop CCN2339

5.1 Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19)

5.1.1 *Sous-opération CeEt-19A*

La largeur de cette tranchée, atteignant jusqu'à 6,30 m (en haut de talus) le long du mur mitoyen au site CeEt-105, se réduit à 2,30 m près du mur I2 (plan 5). Dans sa partie sud, sa profondeur a atteint près de 4 m, soit une altitude de 68,97 m. L'excavation de la sous-opération 9A a permis de dégager le parement est des murs J (9A200), K (9A100) ainsi qu'une petite portion du parement nord du mur mitoyen 9A400. Elle a mis en évidence des phases de construction des trois murs tout en menant au dégagement des vestiges 9A300 et 9A500.

PLAN 5
DÉTAILS DES SOUS-OPÉRATIONS DE LA
PORTION SUD



ethnoscop

CCN2339

Murs K (9A100) et J (9A200)

Avant notre intervention, la couronne de béton et une certaine quantité de pierre avaient été enlevés aux murs de soutènement 9A100 (mur K) et 9A200 (mur J) pendant des travaux préliminaires. Le parement intérieur de ces murailles était composé de calcaire schisteux brut avec quelques moellons de granite, le tout lié de mortier de chaux. Le noyau médian se composait de béton et le parement ouest de pierres de grès vert. Ces murs étaient imbriqués et ils comptaient au moins six phases de constructions dans le parement est dont peut-être un empiètement ou un vestige plus ancien à la base de 9A100 (photos 1 et 2). Ce présumé empiètement mesurait 10 cm dans la section la plus large pour disparaître à 1 m du mur mitoyen 9A400. Le mur 9A400 venait s'appuyer contre 9A100, alors que 9A200 était appuyé contre le mur I. La base des murs 9A100 et 9A200 épousait le profil du roc qui, soit dit en passant, n'avait pas été aménagé pour recevoir lesdits murs. Il a été constaté un décalage dans l'alignement de 0,11 m vers l'ouest dans la portion nord du mur 9A200, entre les premières assises au-dessus du roc et le reste de l'ouvrage (photo 3). À cet endroit, 9A200 dans sa partie inférieure, venait buter sur le vestige 9A300. Par ailleurs, le mur 9A200 montrait un décroché dans sa partie supérieure, ainsi que des traces d'une restauration moderne réalisée dans les années 1980 et à la suite d'une expertise menée en 2021 (La Horde 2023 : 31). Le mur 9A200 a été entièrement démantelé, alors que « l'empiètement » et trois assises du mur 9A100 ont été conservés.



Photo 1. Parement est du mur CeEt-19-9A100 (K) et ces phases de construction (lignes orange), vue vers le sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-139)



Photo 2. Parement est du mur CeEt-19-9A200 (J) et son décroché dans la partie supérieure, vue vers le nord-ouest (CeEt-19-24-NUM1-154).



Photo 3. Décalage dans l'alignement du mur 9A200 (J) à son extrémité nord butant sur le vestige 9A300, vue vers l'ouest (CeEt-19-24-NUM1-162).

Les plans historiques démontrent que les murs J (9A200) et K (9A100) font partie de la ligne de défense du début des années 1710 (plan 6). Il est cependant légitime d'avoir des doutes sur leur intégrité, compte tenu des nombreux aménagements qu'a connus le secteur. De plus, la présence du ressaut à la base de K qui disparaît près du mur 9A400, le décrochement dans l'alignement au pied de J et la séquence stratigraphique sont des indicateurs de possibles réaménagements de ces murs.

Déjà en 1756, selon le plan de Lamorille, ils sont identifiés comme « Anciennes fortifications » (figure 31). Au début du XIX^e siècle, leurs états semblent fluctuants. Ils ont disparu ou fortement rabaissé d'après la maquette de Duberger (figure 32) pour être de nouveau présents sur un plan de 1811 (figure 33) et être absents sur celui de Bouchette de 1814 (figure 34). À partir de 1816, les murs J et K sont représentés sur tous les plans. Selon Michel Gaumond (s.d.), la muraille du cavalier en ruine en 1826, fut entièrement refaite. Ils ont pu aussi être restaurés lors de l'ajout d'un parement de pierre de grès sur les faces extérieures du cavalier dans la première moitié du XIX^e siècle et lors de phase de restauration dans les années 1970 et 1992.



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
PLAN 6
SUPERPOSITION DU PLAN ANONYME DE 1713 À LA TRAME ACTUELLE

- SOUS-OPÉRATION 2024-2025 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2024 (MANUELLE)
- 9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER
- BRIQUE
- BÉTON

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Anonyme, Plan de la ville de Québec, 1713 (FR_ANOM_03DFC387A)
SCOPE Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

- DALLAGE DE PIERRES
- DRAIN DE PIERRES
- 9A200 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN



0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

CCN2339
ethnoscop



Figure 31. Lamorille, 1756. Plan des emplacements concédés et situés dans la Haute-Ville de Québec ainsi que les noms qui les possèdent. BANQ)



Figure 32. Maquette Duberger 1806-1808

Mur mitoyen (9A400) et sous-opération CeEt-19-9D

Dans la partie sud de l'excavation, une première portion de plus de 3 m de long du mur fermant le parc au sud, 9A400, a été dégagée jusqu'à sa base (plan 6 et photo 4). La section enfouie mesurait 2,30 m et un empattement de 0,10 m était présent à 1,2 m de profondeur. On y comptait environ neuf assises de pierre de calcaire schisteux brutes liées au mortier de chaux. Des traces de crépis étaient visibles près de la partie à découvert. Il est apparu qu'une consolidation de fortune en béton avait été réalisée au cours du XX^e siècle à la hauteur de son ressaut et que celui-ci reposait sur du sol plutôt que sur le roc.

Une autre section a été dégagée dans la sous-opération CeEt-19-9D soit sur une distance de 2,90 m dans la partie supérieure du sondage (plan 6 et photo 5). L'excavation est descendue à 3,10 m de profondeur et le roc ne fut pas atteint. Le mur est toujours en pierre de calcaire schisteux brut lié au mortier de chaux. La profondeur de l'excavation ne nous a pas permis de bien dégager le parement, mais le mur 9A400 présentait un empattement à la même altitude que dans la sous-opération 9A et des traces de crépis étaient aussi visibles. Sous la surface gazonnée (9D1), une tranchée de construction ou plus vraisemblablement de réfection (9D2) a été enregistrée et descendait jusqu'au ressaut (figure 35). Celle-ci fut creusée dans un remblai de loam brun foncé (9D3) dans lequel se retrouvaient quelques fragments de pierre de calcaire schisteux, des nodules de mortier et des racines. L'absence d'artefact ne nous permet pas de positionner chronologiquement cette couche. Cependant, elle serait postérieure à la construction du mur, car elle vient buter sur celui-ci.



Photo 4. Restauration ancienne du mur CeEt-19-9A400 (mur L) par l'ajout de béton, vue vers le sud (CeEt-19-24-NUM1-223)



Photo 5. Partie enfouie du mur 9A400 dans la sous-opération CeEt-19 9E, vue vers le sud-est (CeEt-19-24-NUM1-278)

PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN
CeEt-19
SOUS-OPÉRATION 9D, PAROI OUEST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

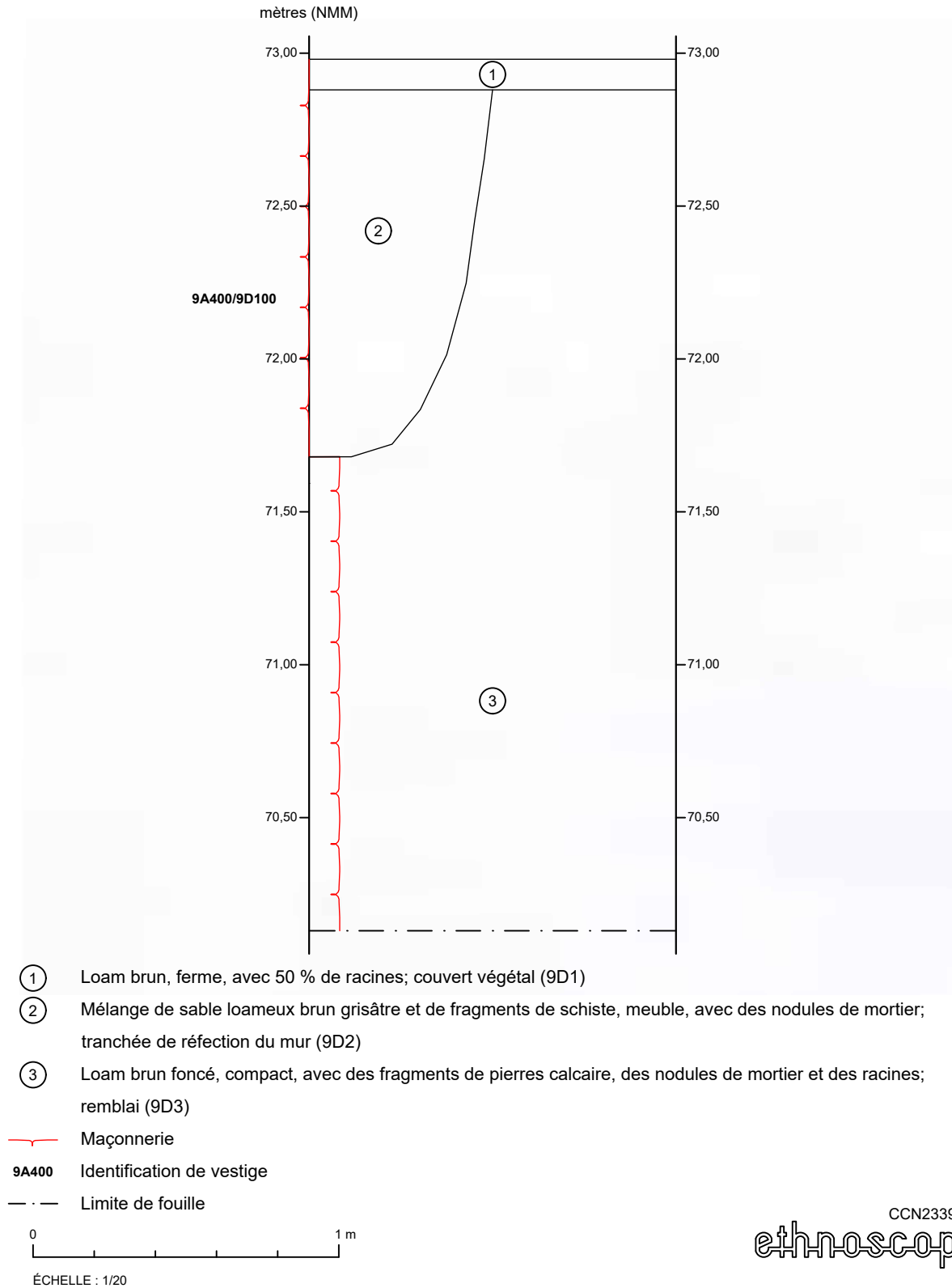


FIGURE 35

Une division entre le site du « Mount Carmel » et les jardins des propriétés plus au nord-est est déjà marquée sur le plan de Greathead de 1783 (figure 18). Cependant, elle désignerait vraisemblablement plus une limite de propriété; au mieux, l'emplacement d'une clôture. Il pourrait en être de même dans la première moitié du XIX^e siècle (figure 36). Ce n'est que sur un plan de 1868-1871 qu'il est clairement indiqué la présence d'un mur mitoyen (figure 25). La partie haute du mur a pu être restaurée lors des travaux de 1970, car celui-ci semble en mauvais état selon une photographie de cette époque (figure 38).

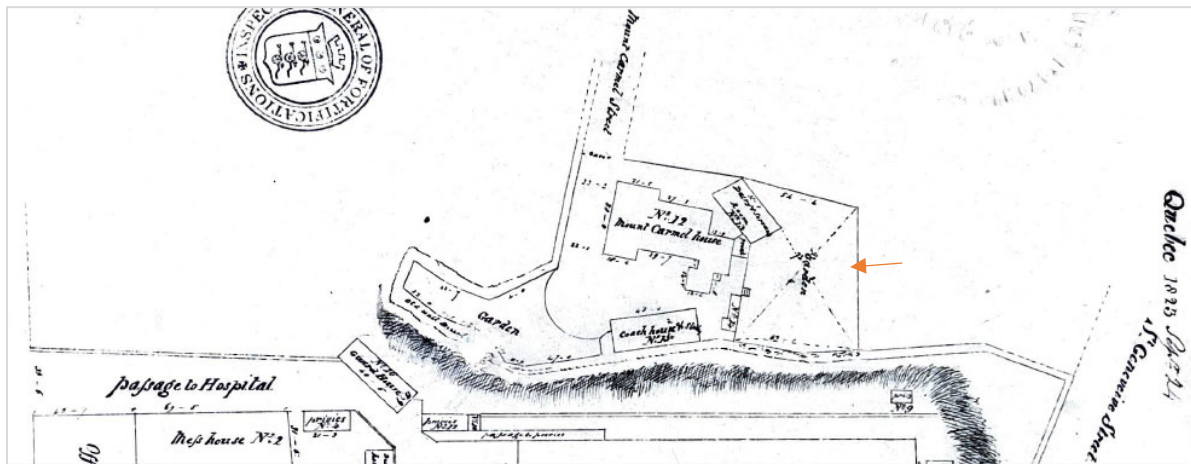


Figure 36. E. W. Durnford 1823 (APC H41350-Quebec-1823)



Figure 37. Mur mitoyen CeEt-19 9A400 (tiré du dossier du ministère des Affaires culturelles, 1970)

Vestige 9A300

Ce dernier, en calcaire schisteux, est d'une largeur d'au moins 1,26 m; il semble se poursuivre sous le mur 9B100 au nord, portant sa largeur à 2,12 m. Cependant, les relevés altimétriques tendent à infirmer cette hypothèse (figure 38). Il est préservé à partir de 74,65 m d'altitude sur une longueur de 2,30 m et une hauteur de 0,60 m (photo 6). Il possède un fruit d'environ 15° et il repose sur le roc. Sa partie centrale avait été altérée par la mise en place d'un poteau et d'ancrages de bois ayant vraisemblablement supporté une clôture. Quelques clous tréfilés ont été trouvés dans les encoches de ciment servant à encastrer le poteau. Le mur 9A200 (mur J) recouvre partiellement le mur 9A300, alors que le mur 9B100 repose dessus. Par sa position, le vestige 9A300 représente vraisemblablement un segment du mur sud du cavalier originel de 1693 (plan 7).



Photo 6. Vestige CeEt-19-9A300, vu vers le nord-ouest (CeEt-19-24-NUM1-49)

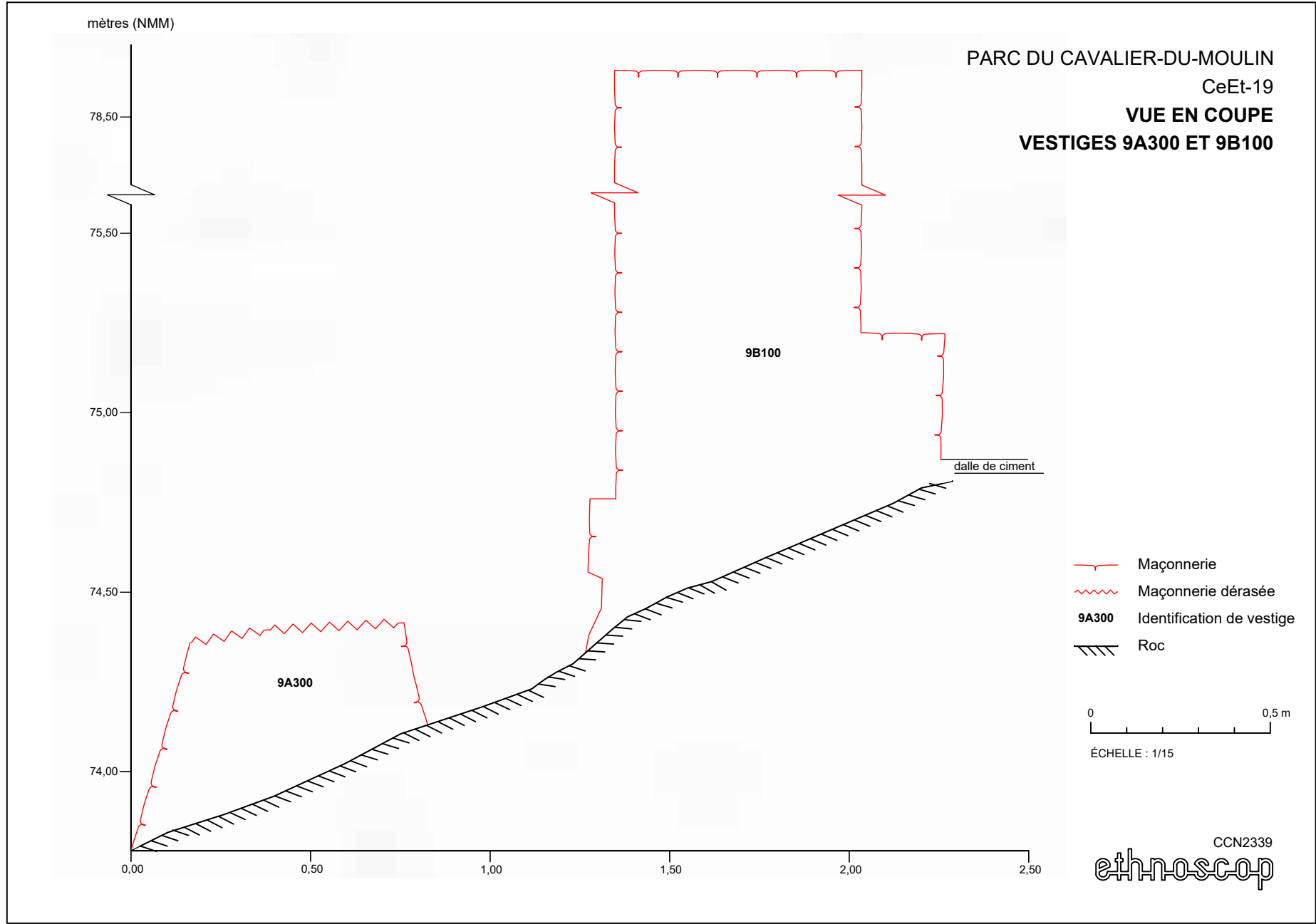
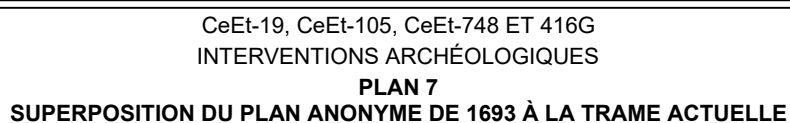


FIGURE 38



- Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Anonyme, Plan et élévation de la ville de Québec 1693
(ANOM_FR_CAOM_03DFC434B)
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)



CCN2339

ethnoscop

Vestige 9A500

Le vestige 9A500 est apparu au pied du mur 9A100 (mur K) dans sa partie sud. Il s'agit d'un petit massif de calcaire schisteux lié au mortier de chaux. Celui-ci comblait les anfractuosités du roc et fut dégagé sur 3,50 m de longueur, jusqu'au mur mitoyen (photo 7). Il pourrait se poursuivre sous le mur 9A400, alors qu'il se termine au nord par une pierre qui s'encastre dans le mur 9A100. L'empattement du mur 9A100 repose dessus. Le vestige 9A500 était entouré d'une argile brun rougeâtre comprenant des plaquettes ou des fragments de schiste, similaire au sol naturel du secteur; peut-être le reste du remblai du bastion.



Photo 7. Vestige CeEt-19-9A500, vu vers le sud (CeEt-19-24-NUM1-228)

Son identification demeure incertaine. Il pourrait s'agir d'un aménagement pour asseoir le mur 9A100 (mur L), ou d'un vestige de la tenaille du Cap construite au début des années 1710 et s'étendant entre le cavalier du Moulin et la redoute du Cap (plan 6).

En ce qui concerne la déposition des sols pour cette zone, il faut préciser qu'au moins trois interventions connues ont perturbé la séquence originale. En effet, en 2021 des sondages exploratoires ont été réalisés dont un à la jonction des murs J et K dans le but d'en établir les phases de construction (figure 39). L'aire ciblée mesurait 5,19 m sur 7,40 m en haut de talus et sur une profondeur totale de 2,72 m (La Horde 2023 : 27). Une séquence de cinq couches horizontales butant contre le mur fut enregistrée (figure 40). Pendant cette excavation, une conduite de drainage fut observée dans la couche 2 qui longeait les parements ainsi qu'un tuyau de fonte qui perçait le mur K. Ces aménagements ont été effectués lors de travaux d'entretien dans les années 1970 ou 1980. Enfin, une consolidation du mur 9A400 à partir du mur K et sur 3,10 m de long vers l'est dans le courant du XX^e siècle, a contribué à l'excavation d'une bande dans la partie sud de la tranchée jusqu'à une profondeur de 1,20 m.

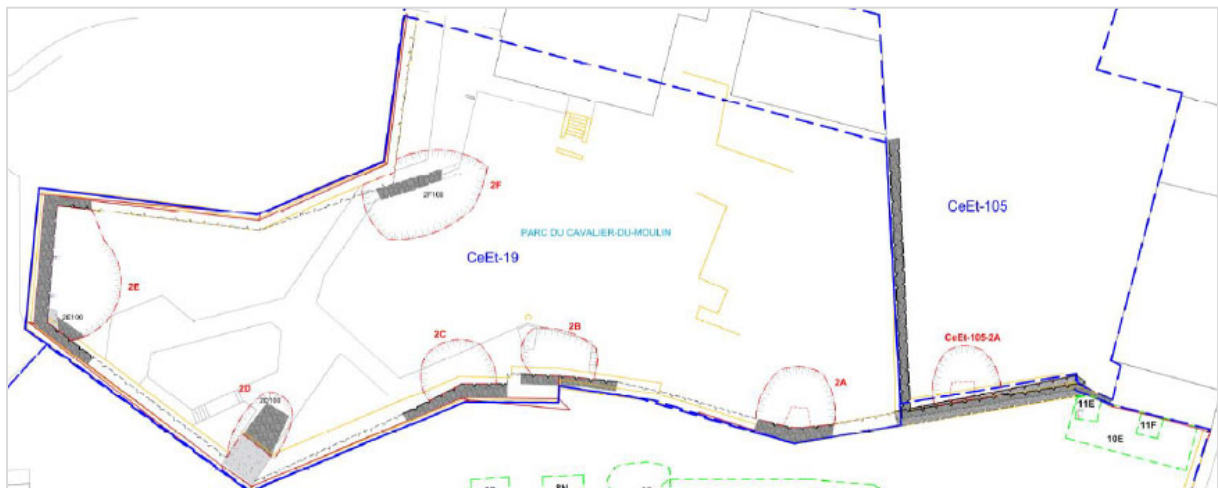


Figure 39. Interventions archéologiques réalisées en 2021 (La Horde 2023 : 2)

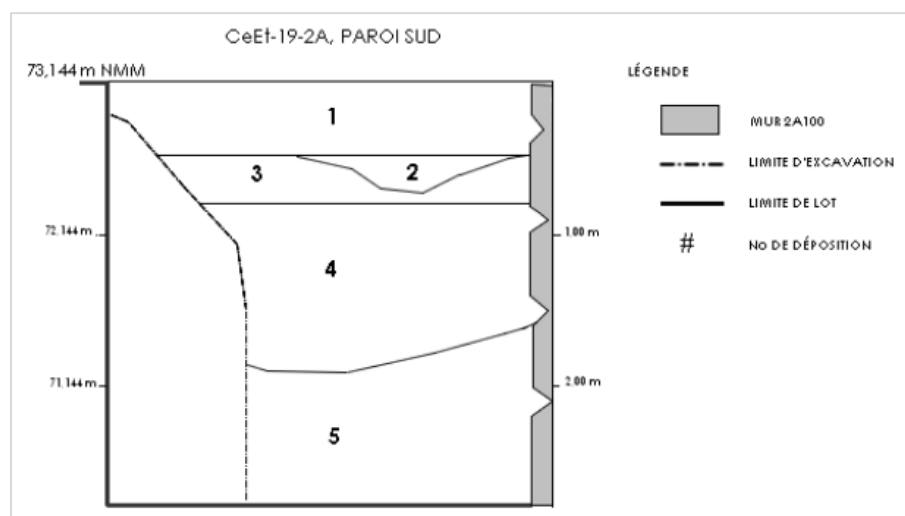


Figure 40. Représentation de la déposition des sols de la paroi sud de la sous-opération CeEt-19 2A (La Horde 2023 : 28)

Les sols bordant les deux murs de soutènement comprenaient une couche d'humus, mise en place lors de l'aménagement paysager, suivi d'un remblai de loam brun foncé (9A1) d'au moins 2,45 m d'épaisseur (figure 41). Dans ce remblai et dans la partie à l'est de la jonction des deux murs, une lentille longue de 3,20 m et formée d'un mélange de sable loameux et de loam sableux brun foncé ou rougeâtre bordait le mur 9A100, à partir d'une altitude de 71,84 m (figure 42). Elle renfermait de gros moellons de granite et des éclats de schiste. Cette lentille possédait une pente vers l'ouest. Elle pourrait avoir été déposée à la suite de la reconstruction des murs de soutènement au deuxième quart du XIX^e siècle ou être en lien avec la cinquième phase de construction dont les élévations sont similaires. Cet état dans le mur J correspond au décrochement visible dans la partie supérieure (photo 2).

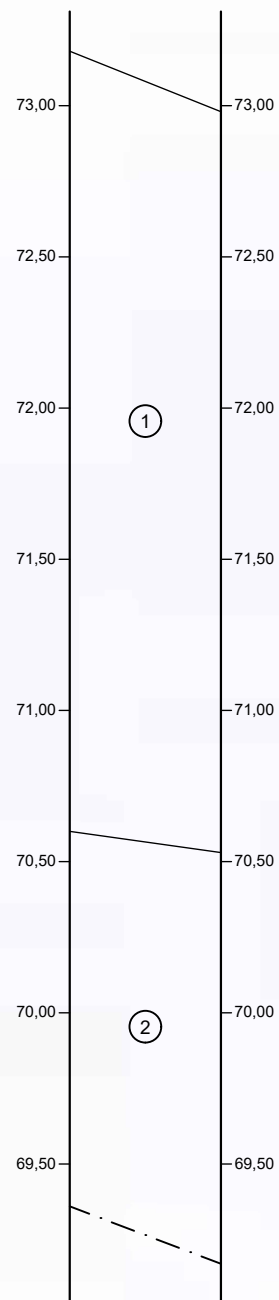
Un certain nombre d'artefacts étaient présents dans le lot 9A1. On y a trouvé surtout des fragments de vaisselle de table. Dans une moindre mesure, des tessons de pot à plantes, de verre à vitre ou de bouteille d'alcool. Il s'y trouvait également un échantillon d'ardoise à toiture. Ces objets sont liés à l'occupation de la maison Mont-Carmel.

PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN
CeEt-19
SOUS-OPÉRATION 9A, PAROI EST

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

- ① Loam brun foncé, compact, avec des petits fragments de calcaire schisteux, des racines, des fragments de briques communes rouges et des nodules de mortier; remblai (9A1)
- ② Argile brun rougeâtre, compacte, avec des lamelles ou des fragments de calcaire schisteux et des racines; sol naturel ou talus dérasé du retour de l'orillon du bastion du cavalier (?) (9A2)
- · — Limite de fouille

mètres (NMM)



ÉCHELLE : 1/25

CCN2339
ethnoscop

FIGURE 41

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE

PARC DU CAVALIER-DU-MOULIN

CeEt-19

SOUS-OPÉRATION 9A, PAROI SUD

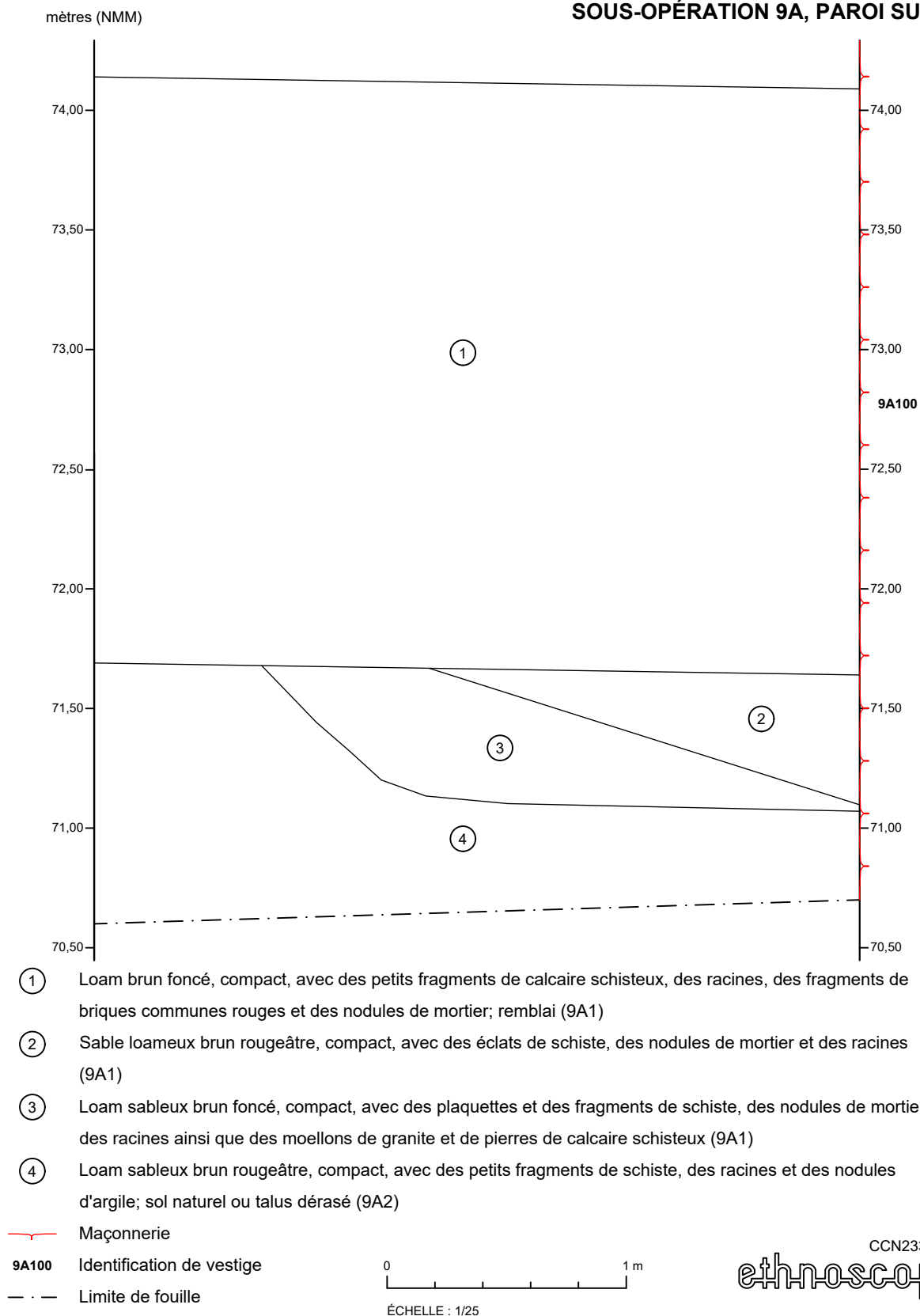


FIGURE 42

La seconde couche de la tranchée CeEt-9A se situe à une altitude de 70,63 m et est composée d'un sol argileux brun rougeâtre compacte dans laquelle se trouvent des fragments ou lamelles de calcaire schisteux ainsi que des racines. Ce sol vient buter sur les murailles J et K. Une bonne quantité de ce lot fut tamisée à l'eau dans le but de vérifier de la présence d'objet lithique, mais sans succès. Cependant, un échantillonnage de pièces historiques a tout de même été récolté. On y retrouve encore des artefacts utilisés pendant l'occupation domestique et seule une balle de plomb peut se rattacher à la vocation militaire du site.

Le lot 9A2 pourrait représenter le sol naturel remanié dans ce secteur sur lequel venait s'appuyer le parement est des murs J et K. C'est ce que suggère le type de sol argileux et ces inclusions de plaquettes de schiste. Selon la position de la tranchée sur le plan de Beaucours de 1693, il pourrait aussi être question d'une partie du talus du retour de l'orillon du bastion du cavalier (plan 7).

5.1.2 Sous-opération 9B

La sous-opération 9B couvre l'espace entre l'extrémité sud du mur I et le mur F (plan 5). Cette tranchée faisait jusqu'à 3 m de largeur (en haut de talus) et une profondeur d'un peu plus de 2 m sur une distance de 13,44 m. L'excavation a permis de mettre au jour des détails de construction des murs G et I, trois autres vestiges (9B100, 9B200 et 9B300) et de localiser une conduite de drainage en métal galvanisé reposant sur une dalle de ciment.

Murs G et I

Le parement est des murs G et I est en calcaire lié de ciment et surmonté d'un couronnement de béton de 0,09 m d'épaisseur (photo 8). Le mur I contenait une douzaine d'assises pour une hauteur maximale de 1,75 m et le mur G, une dizaine pour une hauteur de 2,15 m. Le sommet se trouvait à une altitude maximale de 76,82 m. Une dalle de ciment a été déposée à leurs pieds en guise de cunette à une profondeur de 74,44 m. Des trous de forages et des traces d'injections de coulis de ciment sont visibles. La partie base du mur I venait buter sur le mur H. On constate un important décrocher dans le parement est du mur G suivi d'un second, de moindre amplitude, près de la jonction du mur F (photo 9). En fait, le plus petit décrocher ressemble plus à une erreur de conception qui distinguerait deux périodes de construction; la partie au nord étant plus ancienne.



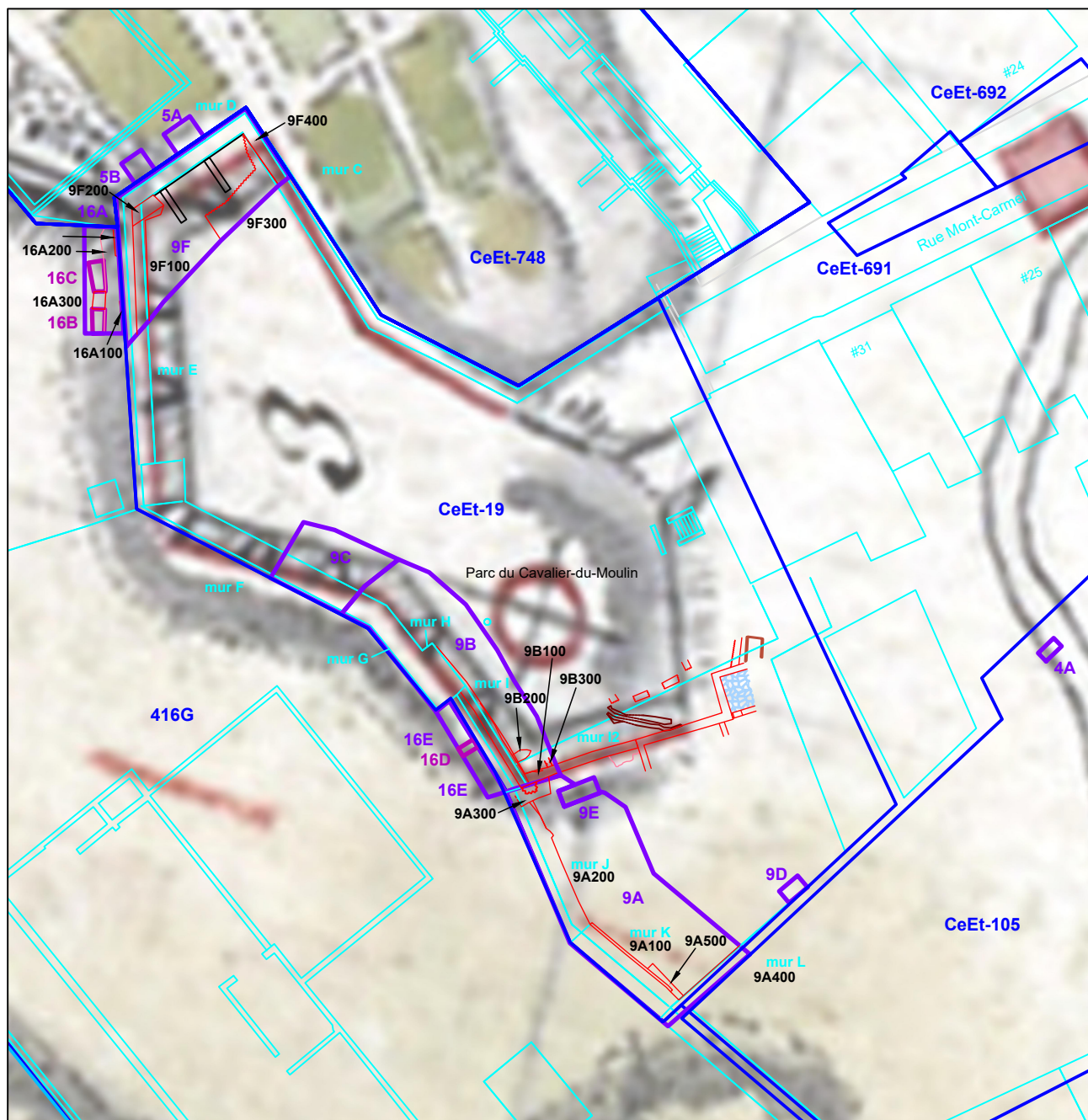
Photo 8. Parement est du mur H (CeEt-19-24-NUM1-172)



Photo 9. Décrochements dans l'alignement du mur G, vue vers le sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-173)

En ce qui concerne une date de construction des murs G et I, il pourrait remonter au cavalier d'origine, car ils se retrouvent sensiblement dans le même axe selon le plan de Beaucours de 1693 (plan 7). Cependant, la présence de mortier de ciment, d'injections et des notes sur les plans de construction de 1976-1977 nous laissent croire qu'ils auraient été refaits à cette période ou, à tout le moins, restaurés. De plus, comme le mur I s'encastre dans les vestiges 9B100 et 9B200, il devient évident que celui-ci est postérieur à 1823.

On explique mal le décrocher dans le l'alignement du parement est du mur G. Une hypothèse serait de l'associer à une joue d'une embrasure à canon comme sur le plan de 1709 (plan 8). Il pourrait aussi correspondre à une récupération de sections des murs sud et ouest de la remise-étable de la maison Mont-Carmel que l'on voit sur le plan de 1823 (plan 9). À tout le moins, il apparaît sur le plan de 1868-1871 (plan 10).



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 8
SUPERPOSITION DU PLAN DE LEVASSEUR DE NÉRÉ DE 1709 À LA TRAME ACTUELLE

- SOUS-OPÉRATION 2024-2025 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2024 (MANUELLE)
- 9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER
- BRIQUE

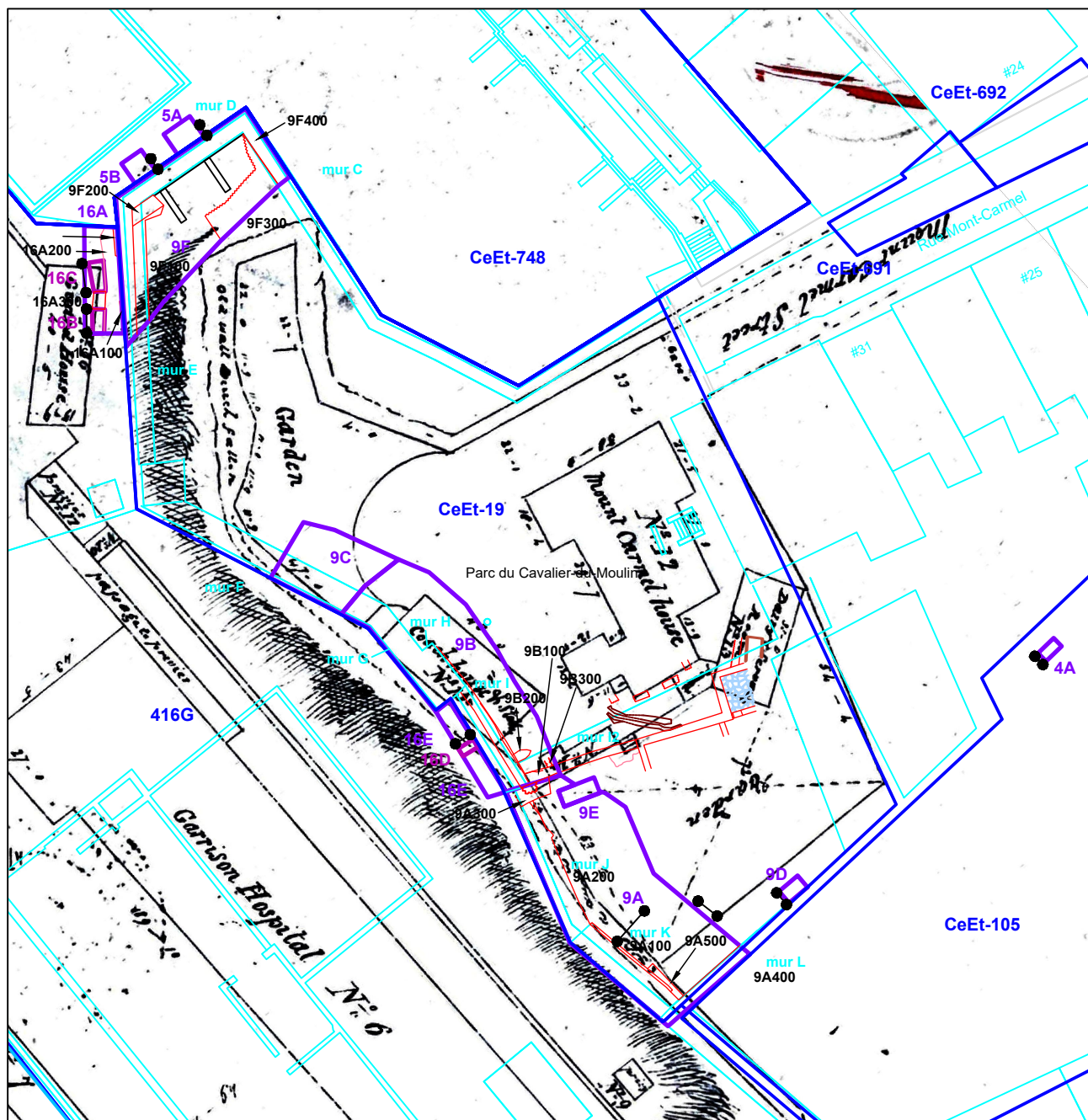
Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Levasseur de Neré, Plan de la ville de Québec, 1709,
(FR_ANOM_03DFC375A)
SCOPO Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

- BÉTON
- ▨ DALLAGE DE PIERRES
- DRAIN DE PIERRES
- 9A200 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500



CCN2339
ethnoscop



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
PLAN 9
SUPERPOSITION DU PLAN DE DURNFORD DE 1823 À LA TRAME ACTUELLE

- SOUS-OPÉRATION 2024-2025 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2024 (MANUELLE)
- 9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER
- BRIQUE

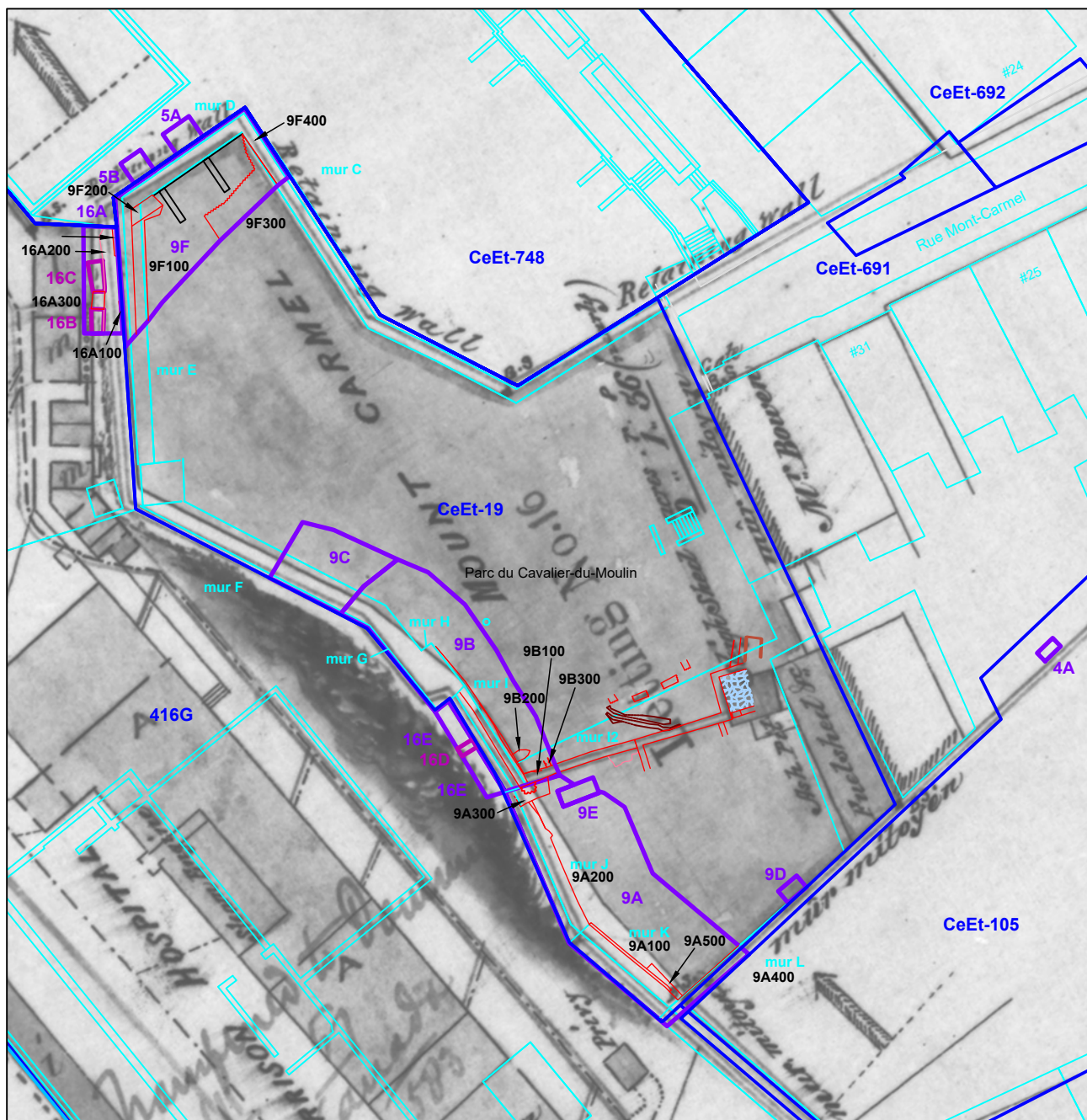
- BÉTON
- ▨ DALLAGE DE PIERRES
- DRAIN DE PIERRES
- 9A200 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Dunford, 1823 (BAC H4/350-Québec-1823)
SCOPO Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500



CCN2339
ethnoscop



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
PLAN 10
SUPERPOSITION DU PLAN DE FORD DE 1868 LA TRAME ACTUELLE

- SOUS-OPÉRATION 2024-2025 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2024 (MANUELLE)
- 9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER
- BRIQUE

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Charles Ford, Officers Bks and garrison hospital,
1868 (BAC NMC 121407)
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

- BÉTON
- ▨ DALLAGE DE PIERRES
- DRAIN DE PIERRES
- 9A200 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN



0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

CCN2339
ethnoscop

Vestiges 9B100 à 9B300

Les vestiges 9B100 à 9B300 sont des segments de murs de fondation en calcaire lié de mortier (photo 10). Ils reposent sur le roc. Le mur 9B100 est dans l'alignement du mur de séparation I2 et fut localisé à une altitude de 75,63 m (plan 5). D'ailleurs, celui-ci excédait vers l'ouest la partie haute du mur I (photo 11). Le vestige 9B100 mesurait 2,46 m de long (à partir du parement est du mur I) pour une largeur de 0,86 m et possédait un petit empattement de 0,22 m sur 1,61 m de long vers l'est. Ce vestige semble combler une anfractuosit  dans le profil du roc en place. La fondation 9B200 est positionn e un peu   l'ouest de 9B100 et ne mesurait que 1,20 m de long sur 0,64 cm de large. Le parement nord, positionn    une altitude de 75,56 m, a  t  rogn  lors de la pose d'une conduite de drainage. 9B100 et 9B200 sont encastr s dans le mur I qui, par le fait, serait post rieur. La base de ces vestiges ne fut probablement pas atteinte, car une dalle de ciment recouvrait le fond, mais le roc fut localis  le long du parement sud de 9B100. Enfin, 9B300 ne comptait plus que quelques pierres assises sur le roc et mesurait 0,90 cm dans l'axe nord-sud pour une largeur de 0,57 m de large. Il fut localis    une altitude de 75,62 m et  tait mari  avec 9B100. On suppose qu'il joignait le vestige 9B200. Ces vestiges avaient vraisemblablement  t  d gag s lors de la phase de restauration men e en 1977 (figure 43).



Photo 10. Vestiges CeEt-19-9B100, 9B200 et 9B300, vue vers l'ouest-sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-72)



Figure 43. Vestiges 9B100 et 9B200 en 1977 (Kirjan 1977)



Photo 11. Vestige 9B100 sous le mur I (CeEt-19-24-NUM1-212)

Ces vestiges formeraient les fondations de l'extrémité est d'un hangar à charbon et à outils qui se trouvait à être une dépendance de la maison Mont-Carmel (plan 9 et figure 23). Le mur 9B300, à l'est des deux autres, vient délimiter une petite pièce de 1,92 m (est-ouest) sur 1,28 m. Pour l'essentiel, ces vestiges ont pu être conservés *in situ*, recouverts d'une membrane de type géotextile et ensablés.

Sols

La déposition des sols dans la tranchée CeEt-19 9B se composait, dans un premier temps de 0,50 m de loam brun moyennement compact contenant de petits fragments de pierre de calcaire, des nodules de mortier, des lentilles de sable brun, des racines et des fragments de plastique. Celui-ci reposait sur un horizon de gravier angulaire gris d'environ 0,90 m d'épaisseur qui enrobait une conduite de métal galvanisée. Comme mentionné, une dalle de ciment scellait la base de la tranchée. Une bonne partie de ce secteur avait été excavé lors des travaux préparatoires de 2021 (figure 39) et lors de la phase de restauration des années 1970.

5.1.3 Sous-opération 9C

La sous-opération 9C correspond à une tranchée le long d'une portion du parement est du mur F (plan 5). Cette portion a été comblée de gravier mis en place à la suite des travaux menés en 2021 (figure 39).

Mur F

La petite section du parement est du mur F qui fut dégagé est constituée de pierres de calcaire schisteux et parfois pourri (photo 12). La pierre est brute ou ébauchée et les joints ont été refaits au mortier de ciment, et des traces d'injections sont bien visibles. La dalle de ciment demeure toujours présente à son pied. À partir de la jonction au mur G, le mur F se décale un peu plus vers l'ouest.

Cette section du cavalier se trouve dans l'axe de celui qui apparaît sur un plan de 1709. Le type de pierre et le décrocher dans l'alignement de l'assiette du mur lui confère une ancienneté certaine. La date présumée de construction avancée serait entre 1826 et 1868, mais une réfection aurait pu être réalisée dans les années 1970.



Photo 12. Parement est du mur F, vu vers le sud (CeEt-19-24-NUM1-178)

5.1.4 Sous-opération 9E

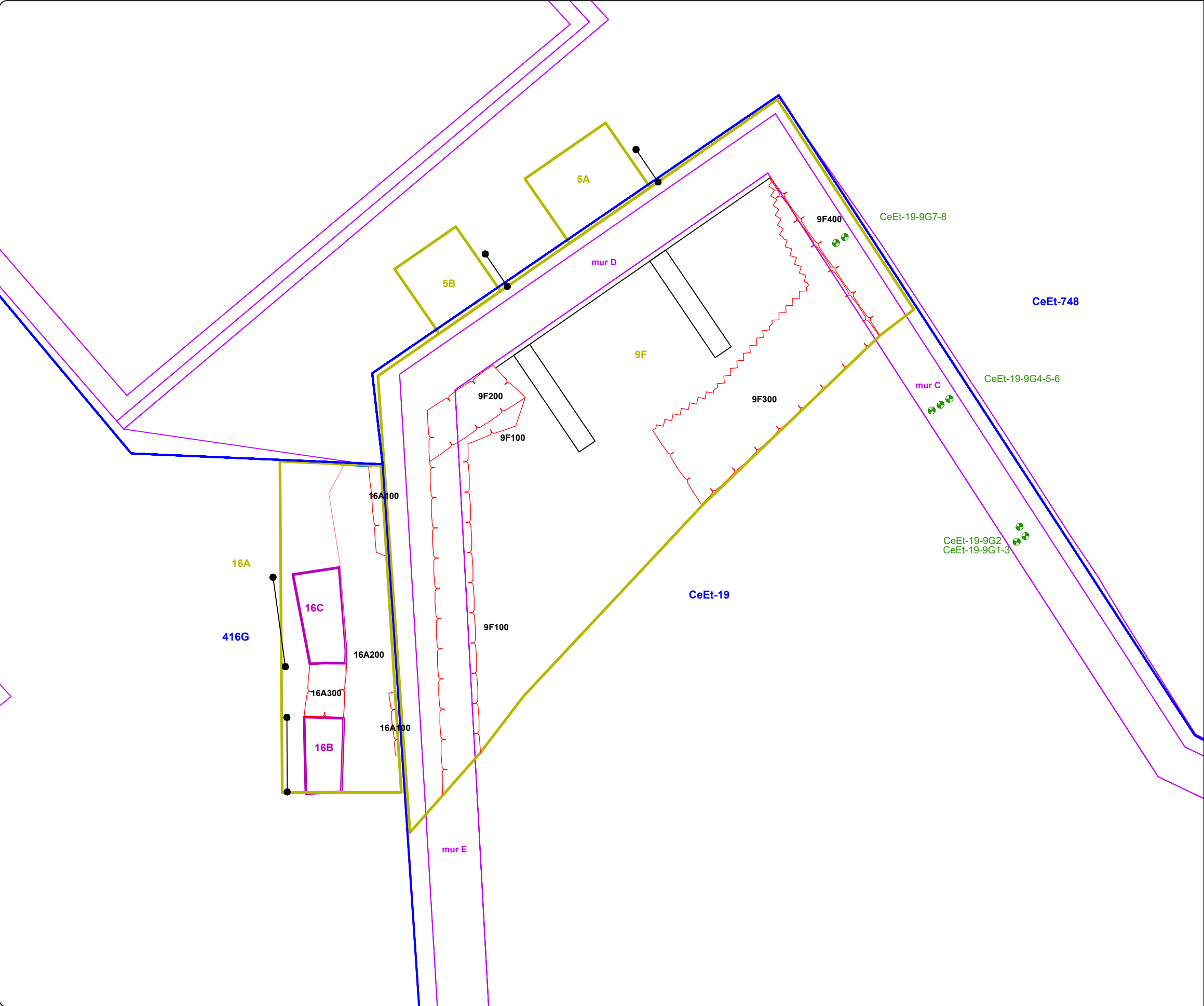
De 3 m (est-ouest) sur 1,30 m, la sous-opération 9E longe le parement sud du mur 9A300 et correspond à un nivellement effectué par l'entrepreneur à cet endroit (plan 5 et photo 13). Le sol, excavé sur une profondeur maximale de 0,70 m et qui reposait sur le roc, était formé d'un loam brun foncé avec des fragments de schiste. Un assemblage d'artefacts du milieu du XIX^e siècle a alors été recueilli. On y retrouva des tessons de céramique de pot à chambre en terre cuite fine blanche vitrifiée de type *flow blue*, de verre de bouteille à vin fabriquée avec un moule Rickett en vogue entre 1820 et 1920 et de contenants divers en *creamware* ou en grès fin à la glaçure saline. Ces artefacts sont liés à l'occupation de la maison Mont-Carmel et ont dû être déposés dans ce secteur lors du nivelage de l'espace après l'incendie qui ravagea le domaine en 1844.



Photo 13. Excavation de la sous-opération CeEt-19 9E, vue vers le sud (CeEt-19-24-NUM1-277)

5.1.5 *Sous-opération 9F*

La sous-opération 9F est à l'extrémité nord du cavalier, le long du mur D entre les murs C et E (plan 11). L'excavation à cet endroit visait à atteindre la base du mur D. Cependant, la découverte d'un très large vestige sous un remblai de sable blond déposé en 2021 a entraîné l'interruption des travaux de ce secteur. Malgré tout, cette excavation a permis de dégager une partie des parements intérieurs des murs C, D et E, ainsi que quatre aménagements de pierres.



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G

SURVEILLANCE ARCHÉOLOGIQUE

PLAN 11

DÉTAILS DES SOUS-OPÉRATIONS DE LA
PORTION NORD

- SOUS-OPÉRATION 2024 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2024 (MANUELLE)
- 9G1 FORAGE DU MUR 2024
- 5A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER
- BÉTON
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- 9J100 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENSÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/100



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 056-Ursulines.dwg
Fichier de l'arpenteur Parc_Cavalier-du-Moulin_2022-04-18.dwg
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

ethno-scop

CCN2339

Murs C à E

Les murs C à E sont les plus exposés aux éléments naturels et furent l'objet de réfections importantes au cours des siècles. Un dossier photographique et des plans montrent l'envergure des travaux menés dans les années 1970 sur le mur D (figure 44). De plus, lors de la phase de consolidation vers 1980, un renfort de béton et deux contreforts ont été ajoutés pour supporter le mur D (figure 45). Cette intervention a nécessité d'importants travaux d'excavation qui a vraisemblablement contribué à la destruction d'une partie du vestige CeEt-19-9F300, ainsi que les sols anciens. Sept forages ont percé le mur C à l'hiver 2025 et cinq d'entre eux témoignent de phases anciennes dans le noyau et dans le parement intérieur.



Figure 44. Photographie des travaux à la jonction du mur D et E prise le 27 mai 1970 (Tiré du dossier du ministère des Affaires culturelles 1970)

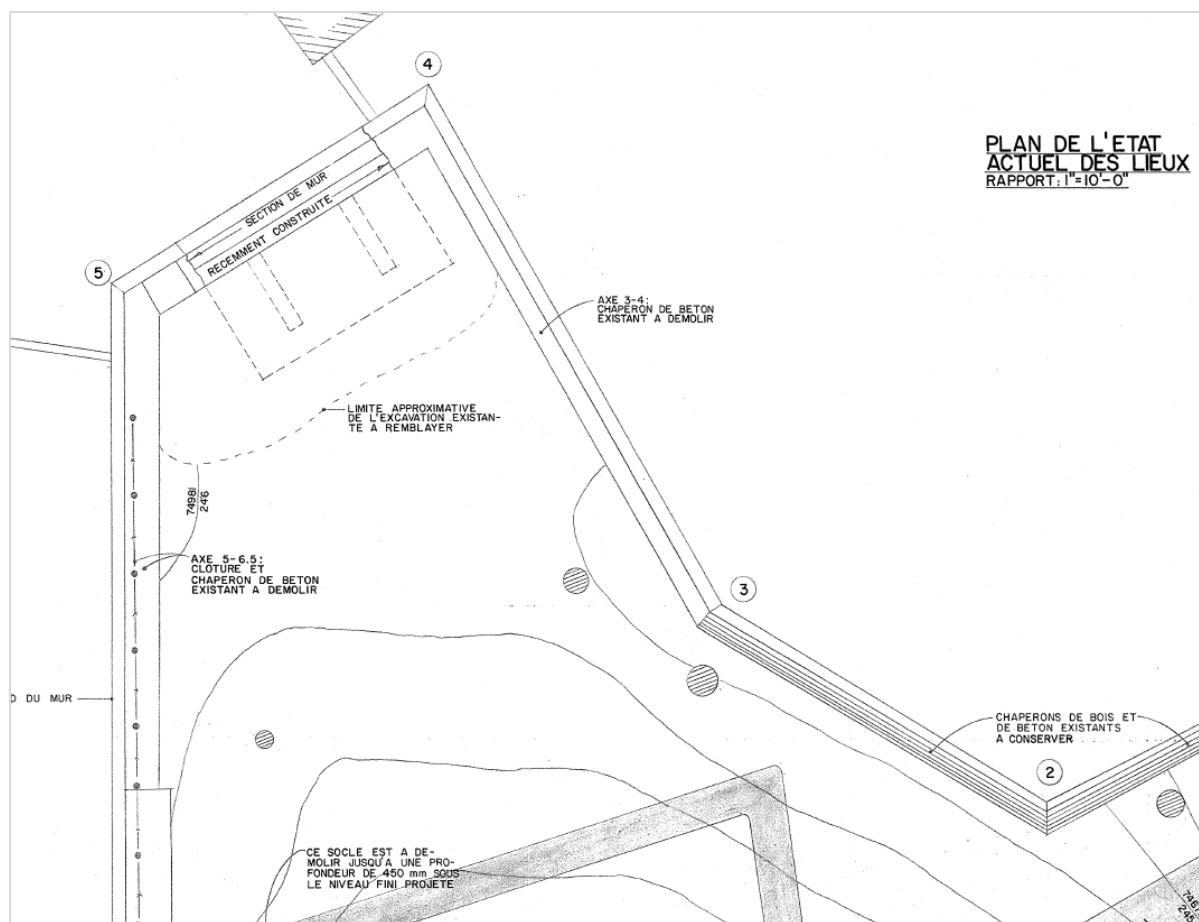


Figure 45. Plan de l'état actuel des lieux-1980 (Archives de la SQI)

Vestige 9F100

Large d'environ 1 m, le vestige 9F100 est un ancien état du mur E (plan 11 et photo 14). Il est constitué de calcaire schisteux brut lié au mortier de chaux et fut localisé à une altitude de 73,11 m. Ledit mortier était en bonne partie délavé. La base ne fut pas atteinte, car l'excavation a été interrompue pour la saison 2024. La partie haute du mur E, en pierre de grès vert, s'appuie sur le vestige 9B100. En fait, il y a une couche de ciment entre les deux qui recouvre partiellement 9B100. D'ailleurs, celui-ci fut arasé pour permettre la reconstruction d'une partie du parement extérieur du mur E et d'un massif (9F200) au nord (photo 15). Cependant, dans ce même secteur, quelques pierres toujours en place démontrent l'existence, à une certaine période, d'un mur dans l'axe nord-est-sud-ouest (photo 16). Le vestige 9F100 pourrait avoir formé le mur ouest du cavalier augmenté (plan 12). La poursuite des travaux dans cette zone au cours de la saison 2025 devrait permettre de mieux documenter les liens et l'évolution de ces vestiges.



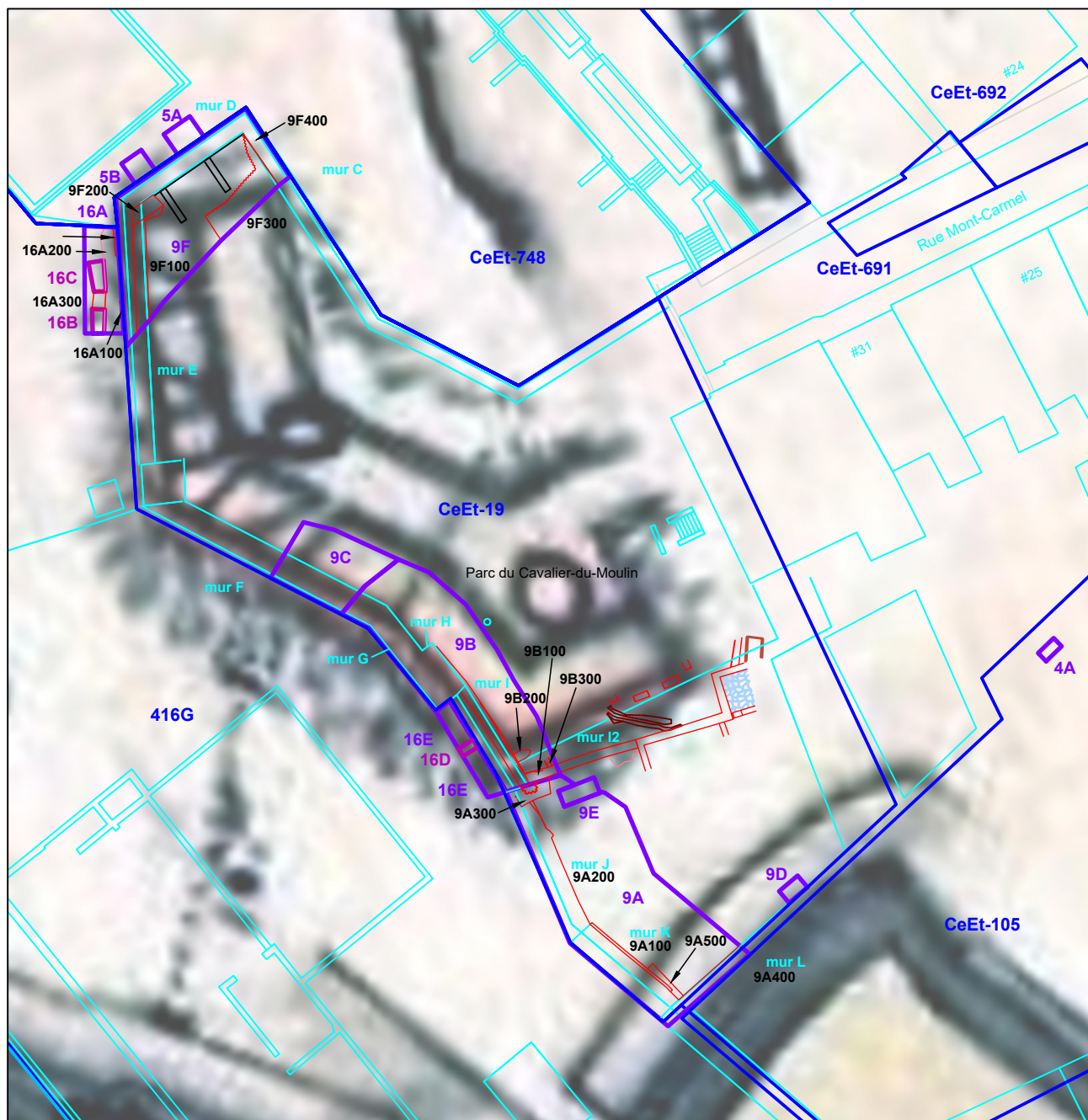
Photo 14. Portion sud du mur CeEt-19-9F100, vue vers l'ouest-sud-ouest (CeEt-19-24-
NUM1-340)



Photo 15. Mur E en lien avec le vestige 9F100 et 9F200, vue
vers le nord (CeEt-19-24-NUM-308)



Photo 16. Retour du vestige 9F100 vers le nord-est-sud-ouest, vue vers le nord (CeEt-19-24-NUM1-346)



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 12

SUPERPOSITION DU PLAN DE LEVASSEUR DE NÉRÉ DE 1695 À LA TRAME ACTUELLE

- SOUS-OPÉRATION 2024-2025 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2024 (MANUELLE)
- 9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER
- BRIQUE

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Levasseur de Néré, Plan de la Ville et Château de Québec, 1695
(FR_ANOM_03DFC359B)
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

- BÉTON
- ▨ DALLAGE DE PIERRES
- DRAIN DE PIERRES
- 9A200 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN



0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500

ethnoscop CCN2339

Vestige 9F200

Recouvert de béton à son sommet, le massif de pierres de grès et de calcaire 9F200 est à la jonction des murs D et E et à une altitude de 73,68 m (plan 11). Il est long de 2,94 m et compte trois phases de construction (photo 17). Au bas, le premier état comprend trois assises; le parement nord et est sont abîmés. Il pourrait aussi être lié au retour du vestige 9F100. Le deuxième est formé de deux assises partiellement recouvertes de ciment. Le revêtement de béton constitue le troisième état. Pour l'instant, on pense que l'état 1 pourrait être associé au cavalier augmenté; cette hypothèse pourra être vérifiée lors de la reprise des excavations cette année. L'état 2 date probablement de la reconstruction des murs au deuxième quart du XIX^e siècle, alors que le ciment et le revêtement de béton auraient été ajoutés dans les années 1970.



Photo 17. Massif de pierres CeEt-19-9F200 à la jonction des murs D et E, vue vers le nord-ouest (CeEt-19-24-NUM1-312)

Vestige 9F300

Orienté nord-sud, le vestige 9F300 mesure 6,30 m de largeur et compte deux parements, est et ouest (plan 11). Localisé à une altitude de 72,38 m, il a été dégagé sur une longueur de 4,90 m et une hauteur de 2,10 m (photo 18). Ses parements (ou ses extrémités est et ouest) sont en calcaire. Le blocage est aussi en calcaire, avec cependant 20 à 25 % de schiste noir. La base du mur n'a pas été atteinte; il repose probablement sur le roc, atteint par un forage plusieurs mètres plus bas. Au nord, le vestige a été détruit lors de la mise en place des contreforts dans les années 1980. Il est possible qu'il ait déjà été abîmé lors de la reconstruction des murs au deuxième quart du XIX^e siècle. Le vestige est bordé au sud par un remblai d'argile brun rougeâtre, à l'est par le mur C. Le parement est semble se poursuivre vers le sud. Toutefois, du côté ouest, on voit clairement que sa partie supérieure ne se prolonge pas vers le sud; on ne sait s'il manque là une pierre ou si le parement ouest s'interrompt à cet endroit. Quoiqu'il en soit, le vestige 9F300 ne se poursuit pas sur une grande distance vers le sud : dans la semaine du 3 février 2025, des forages horizontaux à travers le mur C ont révélé qu'il est absent à 1,23 m au sud du parement est dégagé. La longueur (nord-sud) du vestige 9F300 serait donc inférieure à 6,13 m. Par sa localisation et les matériaux qui le composent, ce vestige constitue vraisemblablement un tronçon d'un ouvrage de fortification de l'époque de Beaucours (début des années 1690-milieu des années 1710), dont la fonction demeure à préciser (plan 6). La poursuite du projet en 2025 devrait permettre de valider certaines hypothèses.



Photo 18. Fortification CeEt-19-9F300 de l'époque de Beaucours, vue vers le sud-est (CeEt-19-24-NUM1-338)

Vestige 9F400

Formant un ressaut large de 0,27 m, la portion inférieure du mur 9F400 (mur C) recouvre l'extrémité est du vestige 9F300 (plan 11). Cette portion, haute d'environ 0,42 m, est formée de deux assises de blocs de grès (photo 19). Au nord, ce ressaut repose sur une bande de ciment; le même matériau remplit les joints et recouvre l'assise supérieure. Le lien entre ce ressaut et le mur D est grossier : il semble que le ressaut a été brisé lors de la mise en place et/ou de l'enlèvement du coffrage de bois installé afin de couler le revêtement de béton du mur D. Quoiqu'il en soit, le ressaut serait contemporain de la portion supérieure du mur (années 1970).



Photo 19. Partie nord du mur CeEt-19-9F400, vue vers l'est-nord-est (CeEt-19-24-NUM1-352)

Sols

Les sols sous l'aménagement paysager se composaient en bonne partie de sable brun moderne ou de matériel remanié par des excavations antérieures, soit celles des années 1970 et de 2021. Cependant, dans la portion sud, une stratification des couches a pu être observée (photo 20). En paroi dans la partie supérieure se retrouvait un sol remanié (9F1) de 0,30 m reposant sur un géotextile. Il suivait une bande de gravier angulaire (9F2) de 10 cm et de 0,40 m d'un autre remblai (9F3). Le tout reposait sur une argile rouge (9F4), le sol naturel, comprenant des fragments ou plaquettes de schiste et des racines.



Photo 20. Séquence stratigraphique de la paroi sud dans la sous-opération 9F (CeEt-19-24-NUM1-307)

5.1.6 Forages et percée exploratoire dans le mur C

Une surveillance archéologique a été réalisée en février 2025 lors de travaux de forages et d'une percée exploratoire dans le mur C (photo 21). À cette occasion, les sept sondages ont permis d'échantillonner la muraille et d'avoir également des fenêtres permettant de mieux cerner l'état global de celle-ci et de ses composants (figure 46).



Photo 21. Forages en cours dans le mur C, vu vers le sud-ouest (CeEt-19-24-NUM1-371)

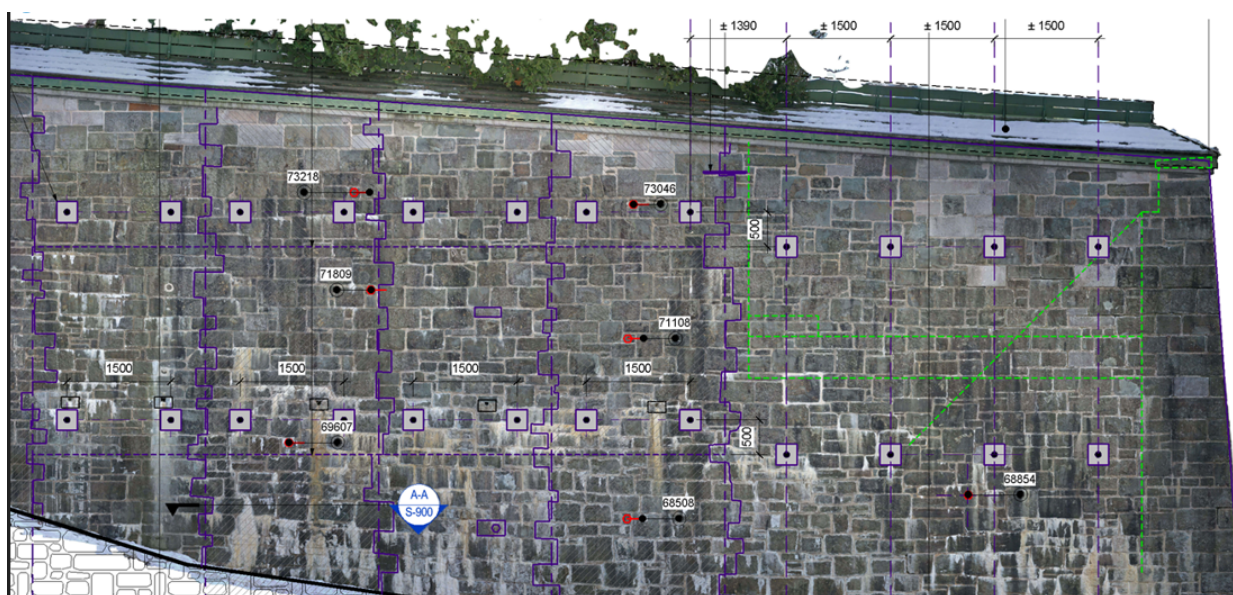


Figure 46. Plan de localisation des forages (points rouges)

Forage 1 (CeEt-19-9G1)

0-0,78 m : pierre de grès vert (photo 22)



Photo 22. Carotte du forage CeEt-19 9G1 (CeEt-19-24-NUM1-361)

Forage 2 (CeEt-19-9G2)

0-0,90 m : pierre de grès vert et ciment/béton

0,90-1,5 m : pierre de calcaire gris foncé/ciment gris pâle; mur ancien? (photo 23)

1,5-2,44 m : pierre de calcaire fragmentaire gris foncé à noir

2,44-3,50 m : pierre de calcaire gris foncé à noir/mortier



Photo 23. Carotte du forage CeEt-19 9G2 entre 0,50 m et 1,10 m (CeEt-19-24-NUM2-15)

Forage 3 (CeEt-19-9G3)

0-1,24 m : pierre de grès vert/béton/pierre de calcaire noir/styromousse bleue

1,24-3,05 m : pierre de calcaire gris foncé et béton/styromousse bleue/pierre de calcaire noir ou gris foncé/béton (photo 24)



Photo 24. Carotte du forage CeEt-19 9G3 (CeEt-19-24-NUM2-11)

Forage 4 (CeEt-19-9G4)

0-0,87 m : pierre de grès vert et mortier

0,87-1,15 m : pierre de calcaire et terre (photo 25)



Photo 25. Fin de la carotte du forage CeEt-19 9G4 (CeEt-19-24-NUM1-383)

Forage 5 (CeEt-19-9G5)

0-0,90 m : pierre de grès vert et mortier

0,90-1,15 m : pierre de calcaire et terre

1,15-1,40 m : pierre de grès; parement de mur ancien? (photo 26)

1,40-1,80 m : fragments de pierre de calcaire (blocage du mur?)



Photo 26. Pierre de grès à 1,15 m de profondeur (CeEt-24-NUM1-375)

Forage 6 (CeEt-19-9G6)

0-0,15 m : pierre de grès vert

0,15-0,80 m : blocage de béton et pierre de grès

0,80-1,13 m : pierre de grès vert

1,13-1,60 m : blocage de béton et pierre de calcaire (mur ancien ?)

1,60-3,67 m : pierre de calcaire/mortier/pierre de calcaire; mur ancien?; remblai d'argile (photo 27)



Photo 27. Fin de la carotte du sondage CeEt-19-9G6 et présence de sol à son extrémité (CeEt-19-24-NUM1-370)

Forage 7 (CeEt-19-9G7)

0-1,06 m : pierre de grès vert/pierre de calcaire gris foncé lié au ciment gris pâle

1,06-1,58 m : pierre de calcaire gris foncé à noir lié au mortier de chaux et de ciment

1,58-1,78 m : pierre de calcaire gris foncé à noir lié au mortier de ciment gris (photo 28)



Photo 28. Carotte du forage CeEt-19-9G7 (CeEt-19-24-NUM2-27)

Percée exploratoire (CeEt-19-9G8)

Une percée exploratoire a été réalisée dans le secteur du forage 7 (photo 29). Celle-ci mesurait un mètre sur la hauteur et 1, 10 m dans l'autre axe. Le parement de pierre de grès avait déjà été enlevé avant l'intervention. Il fut constaté que le noyau se composait dans un premier temps de 80 % de pierres de grès et de ciment jusqu'à une profondeur de 0,75 m. Ensuite, il se retrouve 90 % de pierres de calcaire gris (parfois noir) et du mortier, ce qui indique une certaine ancienneté du mur, du moins pour la partie interne.



Photo 29. Vue latérale vers le sud de la percée CeEt-19-9G8 (CeEt-19-24-NUM1-399)

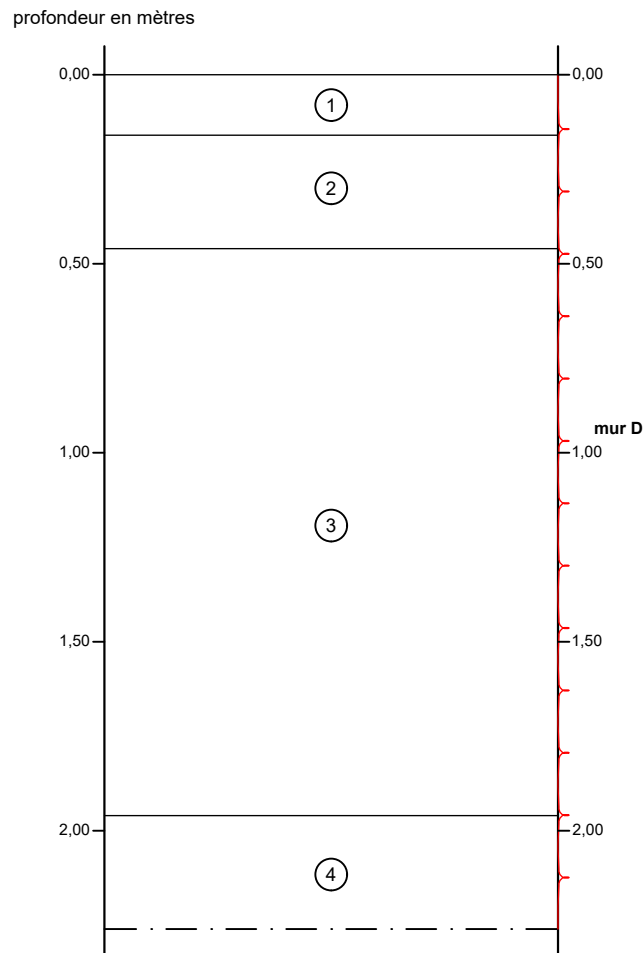
5.2 Îlot Mont-Carmel (CeEt-748)

Deux sondages ont été excavés au pied extérieur du mur D, soit un près de chaque extrémité afin d'en vérifier son état (plan 13). À l'est, la sous-opération 5A mesurait 2,50 m (est-ouest) sur 2 m et a été excavée sur une profondeur de 2,30 m (photo 30). Sous la surface gazonnée se retrouvait le lot 5A2 qui était constitué de sable brun qui recouvrait une conduite du réseau électrique du parc (figure 47). Cette tranchée de sable reposait sur un remblai épais de 1,50 m de loam brun foncé mélangé avec des blocs de béton et de la brique orange. Enfin, le tout reposait sur une argile rouge, ferme et dont la matrice contenait des fragments de schiste et quelques objets, dont un fragment de faïence, deux de *creamware*, un os de mammifère et un coquillage de mollusque. Le parement du mur D ainsi que les joints sont toujours en bon état.

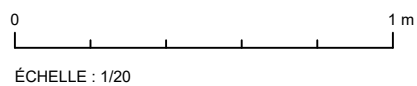


Photo 30. Excavation dans la sous-opération CeEt-74 5A (CeEt-748-24-NUM1-02)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Tourbe (5A1)
- ② Sable brun; tranchée pour fils (5A2)
- ③ Sable loameux brun foncé, compact, avec des blocs de béton et des briques oranges; remblai (5A3)
- ④ Argile rougeâtre, compacte, avec des fragments de schiste; remblai ancien (5A4)
- Maçonnerie
- mur D** Identification de mur
- · — Limite de fouille

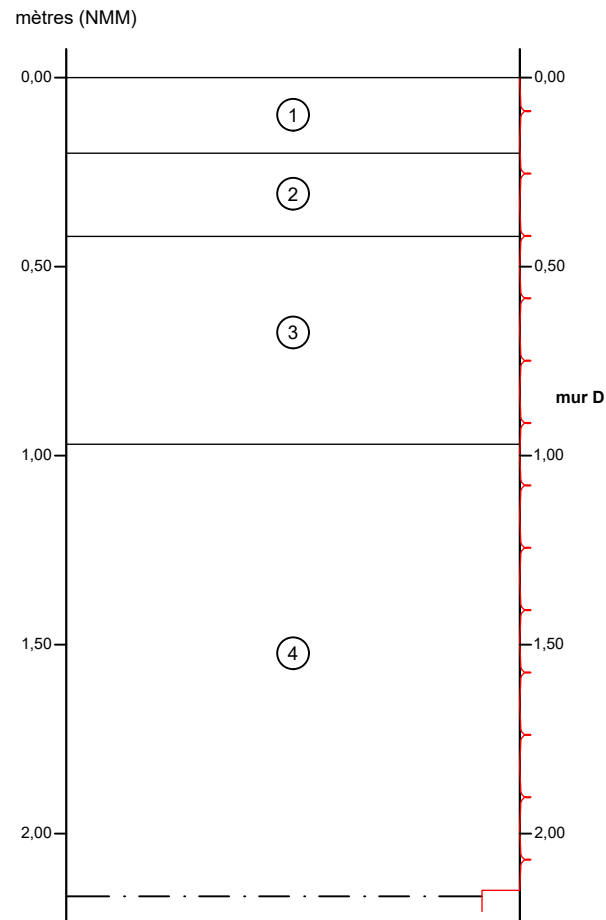


À l'ouest, le sondage 5B mesurait 2 m de côté avec une profondeur de 2,15 m (plan 13). Là aussi, la fondation du mur D est en bon état. Sa semelle est apparue au fond de la sous-opération à une profondeur de 2,15 m de la surface (photo 31). Les deux premières couches, soit 0,20 m de poussière de pierre et de gravier angulaires suivi de 0,22 m de sable blond composaient l'infrastructure de l'allée (figure 48). Celles-ci couvraient deux remblais des années 1970. Le lot 5B3 est un sable loameux brun de compaction moyenne et dans lequel on y trouva des gros fragments de pierres et de béton, dont un morceau de couronne de mur. Enfin, la couche 5B4 est constituée d'un mélange d'argile, de loam et de sable et d'inclusion comme des fragments de schiste et des nodules de mortier. Aucun artefact n'était présent dans ces lots.



Photo 31. Aperçu de la semelle du mur D dans la tranchée CeEt-748-5B, vue vers l'est (CeEt-748-24-NUM1-10)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Poussière de pierre et gravier anguleux; allée (5B1)
- ② Sable blond; allée (5B2)
- ③ Sable loameux brun, compact, avec de gros fragments de pierre et de béton; remblai des années 1970 (5B3)
- ④ Mélange d'argile, de loam et de sable brun foncé, compact, avec des fragments de schiste et des nodules de mortier; remblai (5B4)



Maçonnerie

mur D

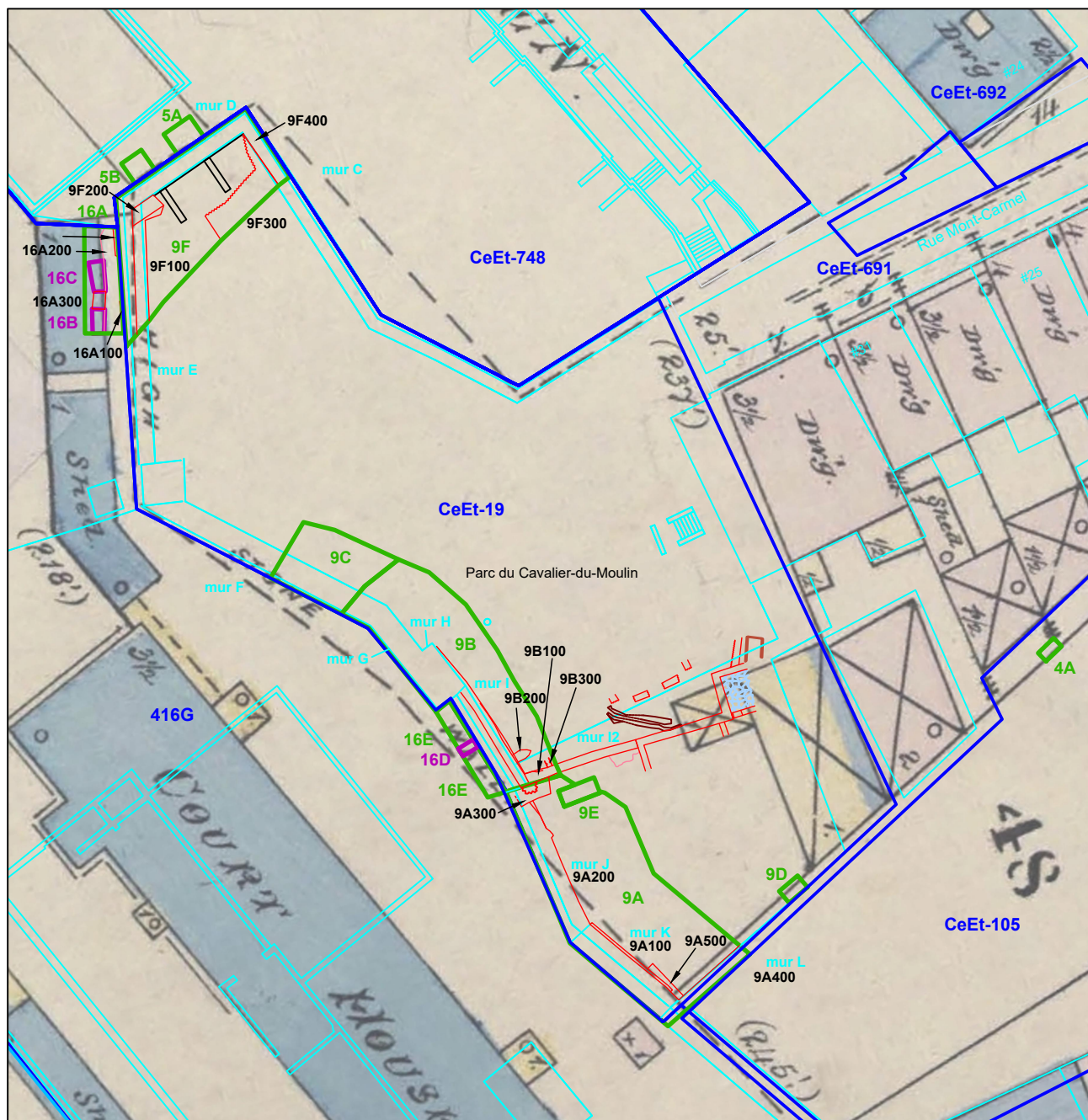
Identification de mur



Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20



CeEt-19, CeEt-105, CeEt-748 ET 416G
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
PLAN 13
SUPERPOSITION DU PLAN DE SANBORN DE 1875 À LA TRAME ACTUELLE

- SOUS-OPÉRATION 2024-2025 (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION 2024 (MANUELLE)
- 9A NUMÉRO DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- MASSIF DE PIERRES ET DE MORTIER
- BRIQUE

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Québec,
fichier 01-Sainte-Anne_topo.dwg
Sanborn, Insurance plans of the city of Québec, sheet 6,
1875 (BANQ 03Q,P600,S4,SS1,D65)
SCOPQ Fuseau 7, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

- BÉTON
- DALLAGE DE PIERRES
- DRAIN DE PIERRES
- 9A200 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SITE ARCHÉOLOGIQUE RECENCÉ
- CeEt-19 CODE BORDEN

0 5 10 m
ÉCHELLE : 1/500



CCN2339
ethnoscop

5.3 LHNC du 57063, rue Saint-Louis (416G)

Un inventaire a été réalisé au pied du mur E afin de vérifier la nature des sols et l'existence de vestiges du corps de garde présent à cet endroit à partir des années 1820 et jusqu'au milieu des années 1950 (plan 13). Un premier décapage mécanique fut réalisé afin d'enlever une couche d'asphalte et de béton qui recouvraient le secteur; ce qui permit de dégager deux zones propices à une intervention manuelle, ainsi que trois nouveaux vestiges.

5.3.1 Vestiges 416G16A100 à 16A300

Ce vestige, 16A100, longe le mur E et fut localisé à une altitude de 65,17 m (plan 13). Il s'agit d'un mur de calcaire schisteux et de mortier de chaux créant une sorte d'empattement d'une largeur de 0,50 à 0,66 m à la base du mur E (photo 32). Cet empattement 16A100 est en deux sections (nord et sud), avec un cran de roc entre les deux. Il s'interrompt contre un muret de division en béton au nord (enlevé partiellement lors de l'inventaire) et par un autre cran de roc au sud. Le mur 16A100 repose sur le vestige de pierres 16A200. Celui-ci est un massif de pierres et de mortier également en bordure du mur E (photo 33). Positionné à une altitude de 64,89 m, il est large d'environ 1,75 m et reposant sur le roc. Sa hauteur résiduelle est de 1,46 m dans la partie sud de la sous-opération. Large de 1,44 m, le mur 16A300 est fait de calcaire schisteux et de mortier (photo 34). Il est orienté est-ouest et viens buter contre le massif 16A200. Il compte deux à trois assises dont la plus haute est à une altitude de 64,97 m et repose sur le roc.



Photo 32. Ressaut (?) 416G16A100 au pied du mur E, vue vers le sud-ouest (416G24R06E-80)



Photo 33. Massif 416G16A200, vu vers l'est (416G24R06E-88)



Photo 34. Mur 416G16A300, vue vers l'est (416G24R06E-84)

Le vestige 16A100 pourrait être un empiètement du mur E, mais comme il semble venir s'asseoir sur 16A200, cette hypothèse est peu valable. Il serait plus vraisemblable qu'il ait servi de fondation au corps de garde (vers 1816) comme on le voit sur un plan de 1866 (figure 49) et qui perdurera jusque vers les années 1940 (figure 50). Le corps de garde était un petit bâtiment de maçonnerie dans lequel se trouvaient quatre cellules. À la fin des années 1860, sa moitié sud abritait des latrines (Parcs Canada 2004 : 21).

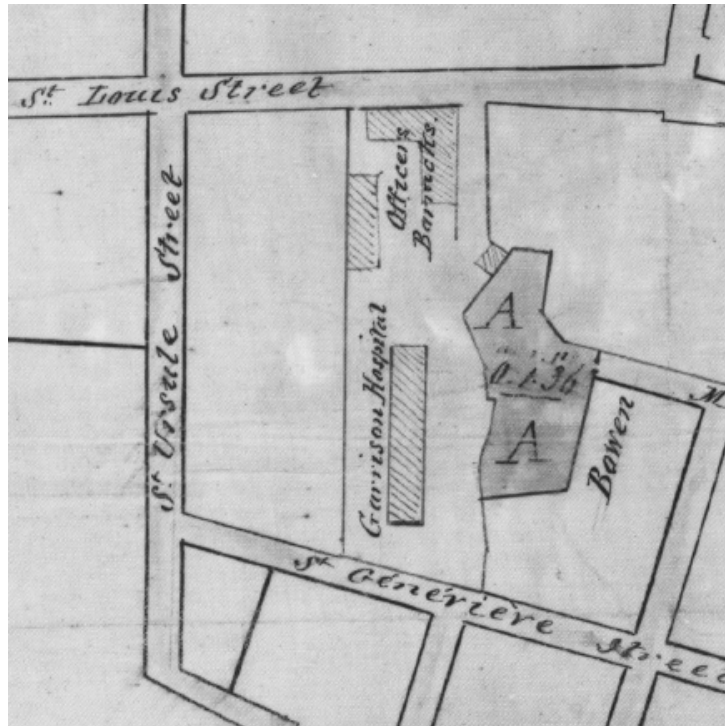


Figure 49. Plan de 1866 (Parcs Canada)



Figure 50. Les latrines et le corps de garde (flèche orange) après 1940 (tiré de Simoneau 2001 : 62)

Le gros massif 16A200 longeait également le mur E. Par sa stature, il serait plausible de le rattacher au cavalier augmenté. Des similitudes de construction avec le massif 9F300 attribué à cette période abondent en ce sens. De plus, selon le plan de 1713, 16A200 serait près de la position de la joue gauche de la plate-forme à canon (figure 6). Cependant, dans cette hypothèse, on explique mal le fait que cette plate-forme nécessiterait une fondation jusqu'au roc. Une autre avenue nous est présentée sur une photographie prise vers 1970 où l'on voit un massif à l'emplacement exact avec 16A200 (figure 51). Il pourrait s'agir d'un contrefort. Celui-ci fut démoli à l'été de la même année (figure 52). Cependant, le vestige 16A200 se trouve également dans l'emplacement du corps de garde. Est-ce que 16A200 et le massif toujours présent en 1970 faisaient partie de ce bâti?



Figure 51. Massif de pierre à la base du mur E d'après une photographie prise le 27 janvier 1970 (Tiré du dossier du ministère des Affaires culturelles 1970)

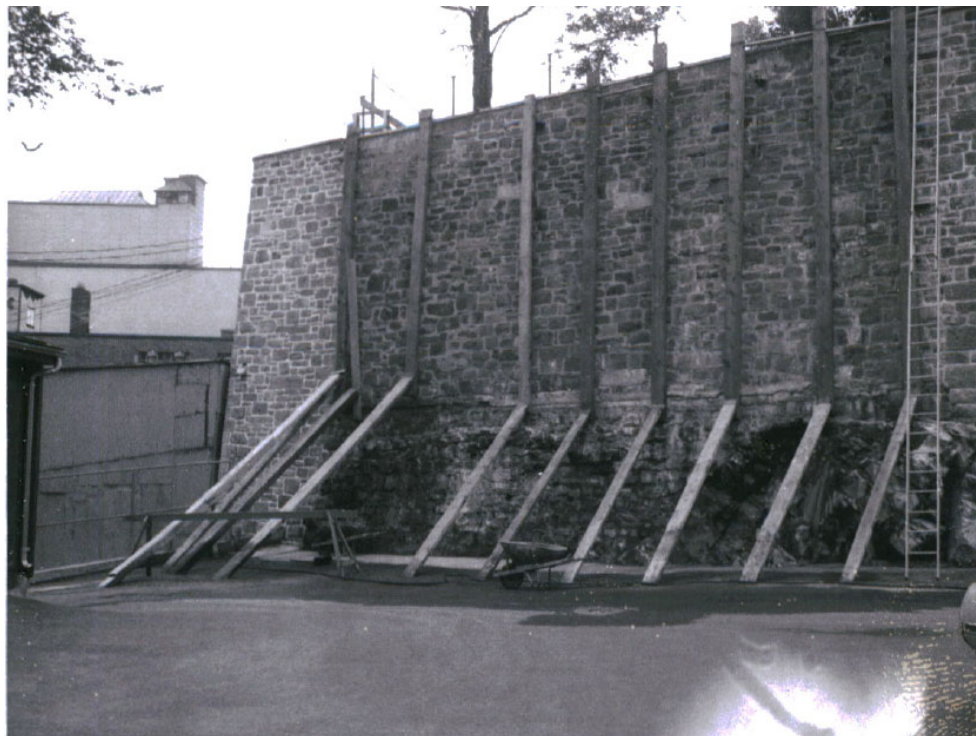


Figure 52. Le massif semble avoir été démonté sur une photo prise le 14 août 1970 (Tiré du dossier du ministère des Affaires culturelles 1970)

La rencontre entre les vestiges 16A200 et 16A300 évoque le coin nord-est de latrines illustrées sur un plan de 1868 (plan 10); cependant, tous les plans anciens montrent qu'un espace existait entre le mur ouest du cavalier (l'actuel mur E) et le corps de garde dans lequel étaient renfermées ces latrines. Est-ce qu'il existait une allée pavée entre les deux bâtiments? Cette présumée allée disparaît avant 1875 (plan 13). Une fouille au pied du mur E permettra de préciser à quels ouvrages se rattachent les vestiges 16A100 à 16A300.

5.3.2 *Sous-opération 416G16B*

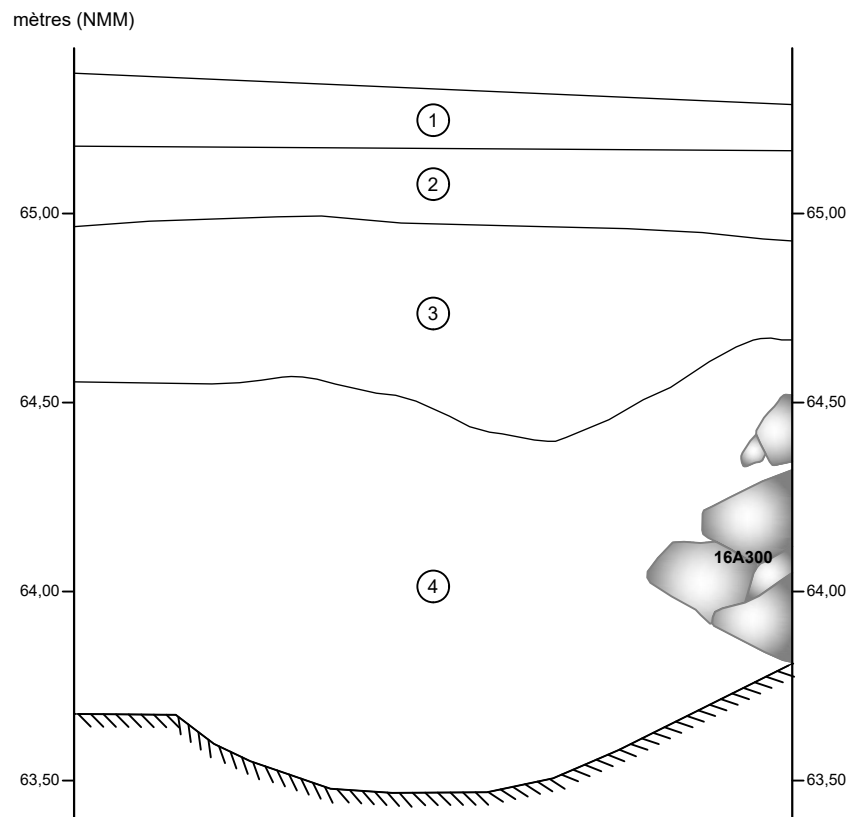
La sous-opération 16B est bordée par le massif 16A200 au sud et le mur 16A300 au nord (plan 13). Longue de 1,90 m (nord-sud) et large de 1,10 m, elle fut fouillée sur une profondeur de 1,44 m, soit jusqu'au roc. Une déposition de quatre couches a été enregistrée de la paroi ouest (figure 53). Essentiellement, sous 16B1, qui est une couche de sable et de gravier angulaire servant de lit de pose à l'asphalte (16A1), on retrouvait trois couches qui sont associées au comblement de la fosse de latrines. Dans cette fosse, un grand nombre d'artefacts fut récupéré dont plusieurs bouteilles (de bière, de boisson gazeuse et à vin), des pipes à fumer, des os de boucherie, ainsi que quelques boutons militaires. Les fourneaux de pipes forment un assemblage de fabricants, dont un de Glasgow ou de Montréal durant le troisième quart du XIX^e siècle. La collection de bouteilles, dont plusieurs intactes, provient de négociants, dont une d'Angleterre (J. Thompson) ou de Québec (Goodwin & Brothers et Musson & Co) durant la deuxième moitié du XIX^e siècle. Pour les quatre boutons militaires, un représente le 62^e régiment d'infanterie (1796-1815), un le 39^e et deux pour le 17^e (photo 35). L'hôpital pouvait accueillir 150 à 200 soldats malades. À partir de 1837, après la construction d'un hôpital à la Citadelle, ce seront les soldats d'infanterie postés au Collège des Jésuites et ceux de l'artillerie qui y seront traités de leurs maux (Parcs Canada 2004 : 6).



Photo 35. Boutons trouvés dans le sondage 416G16B

LHNC DU 57-63, RUE SAINT-LOUIS
416G
SOUS-OPÉRATION 16B, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



- ① Asphalte (416G16A1)
- ② Loam sableux gris brunâtre, compact, avec du mortier, du calcaire anguleux et de la brique (416G16B1)
- ③ Sable loameux brun beigeâtre, compact, avec du mortier (70 %), du schiste anguleux et de la brique (416G16B2)
- ④ Loam sableux brun noirâtre, compact, avec du mortier, de la brique et des plaquettes de schiste (416G16B3 et 16B4)
-  Pierre
- 16A300** Identification de vestige
-  Roc



ÉCHELLE : 1/20

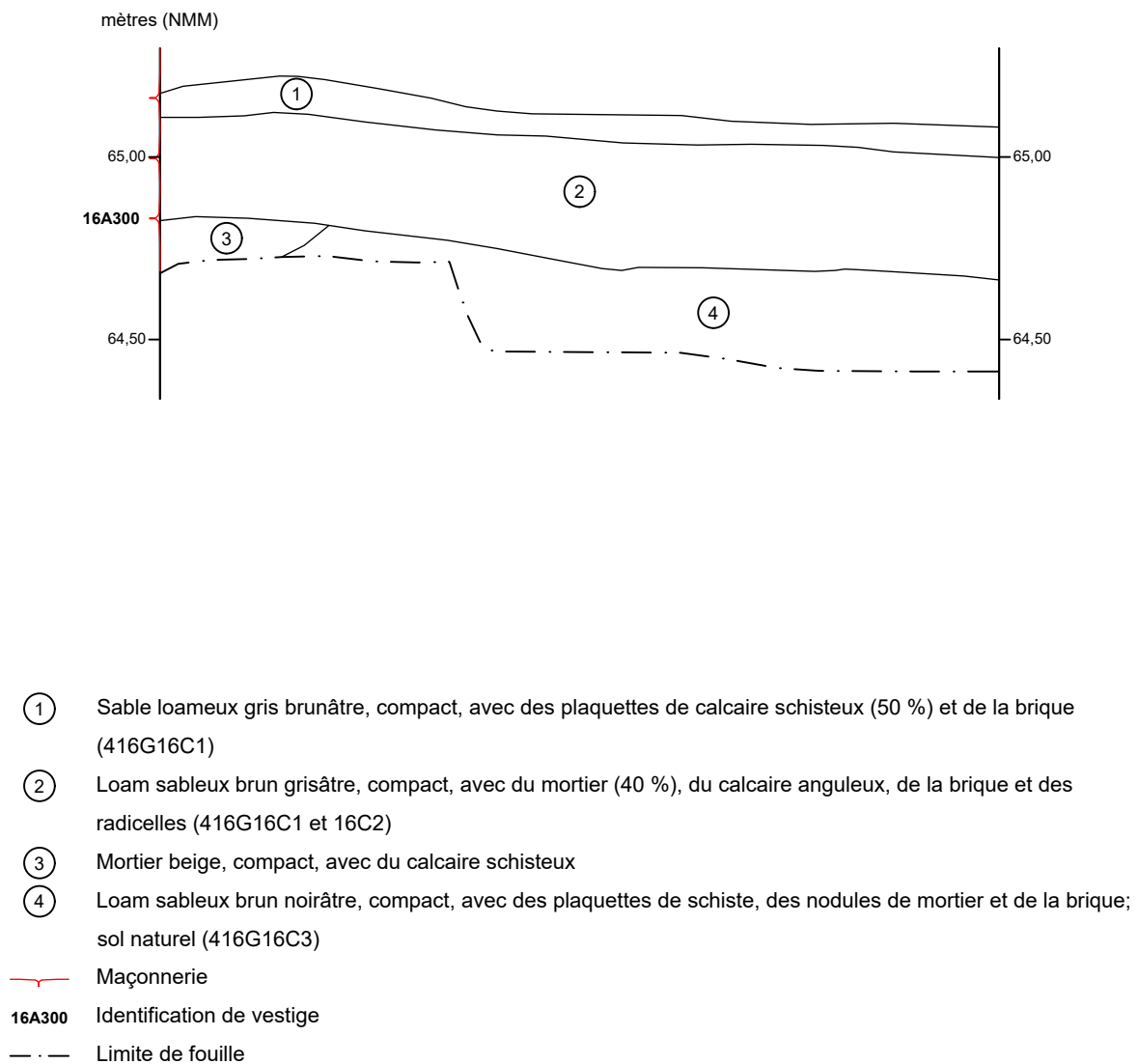
CCN2339
ethnoscop

5.3.3 Sous-opération 416G16C

Au nord du massif 16A300, la sous-opération 16C est longue de 2,30 m (nord-sud) et large de 1,10 m. Elle se retrouve positionnée dans le corps de garde de l'hôpital. Sur une profondeur maximale de 0,62 m, une séquence de trois sols compacts a été identifiée au-dessus du roc (figure 54). Ainsi, une première couche (16C1) qui débute à une altitude vers 65 m et qui se composait de sable brun foncé comprenant un peu de gravier angulaire et des nodules de mortier a été fouillée. Elle servait de lit de pose à l'asphalte. Le second lot (16C2) est une couche de sable loameux brun foncé compacte avec des inclusions de nodules de mortier ou de brique commune rouge et de gravier angulaire. Quelques artefacts dateraient le lot 16C2 d'avant la période de l'hôpital militaire, tel un tesson de grès salin, de terre cuite grossière façon *Staffordshire slipware* et un clou forgé. Cependant, la présence de fragments de verre vert de la Dominion Glass Co, fabriqué entre 1928 et 1970, et de clous découpés indique plutôt un sol remanié dans le courant du XX^e siècle. Peut-être lors de la démolition du bâti des latrines et du corps de garde après 1940. Le tout reposait sur un horizon de loam sableux brun foncé compact contenant de petits fragments de schiste et des nodules de mortier, soit le sol naturel remanié. Les trois artefacts sont un clou forgé, un fragment de tuyau de pipe à fumer et un de terre cuite grossière glaçuré d'une production locale.

LHNC DU 57-63, RUE SAINT-LOUIS
416G
SOUS-OPÉRATION 16C, PAROI OUEST

COUPE STRATIGRAPHIQUE



0 1 m
ÉCHELLE : 1/20

CCN2339
ethnoscop

5.3.4 Sous-opération 416G16D

Le sondage 16D, de 1,50 m de longueur (nord-est-sud-ouest) et 0,70 m de largeur, a été fouillé dans le but de vérifier la présence de traces du mur ouest initial du cavalier du Moulin (plan 13). Dans le premier lot (16D1), la couche végétale était constituée en bonne partie de racines et débutait à une altitude de 73,13 m (figure 55). Des capsules et fragments de bouteilles de bière, ainsi que des morceaux de sacs de vidanges en plastique ont été trouvés dans celle-ci. Le lot 16D1 reposait sur une mince bande de ciment, 16D2, épaisse de 0,03 m. Ce ciment a probablement été déposé lors de la reconstruction des murs de soutènement dans les années 1970. Celui-ci couvrait un horizon de loam brun-noir meuble (16D3) contenant des racines et de petits fragments de schiste. Deux tessons de terre cuite fine blanche, un de cheminée de lampe et un dernier de verre teinté vert complétaient la couche. Enfin, le dernier lot, 16D4, est une surface de mortier et de calcaire schisteux (photo 36); peut-être des débris de construction des murs au deuxième quart du XIX^e siècle. Plus vraisemblablement, il s'agirait du comblement d'une fosse dans le profil du roc à cet endroit comme l'a démontré le décapage de la sous-opération 16E (voir la sous-opération 16E).

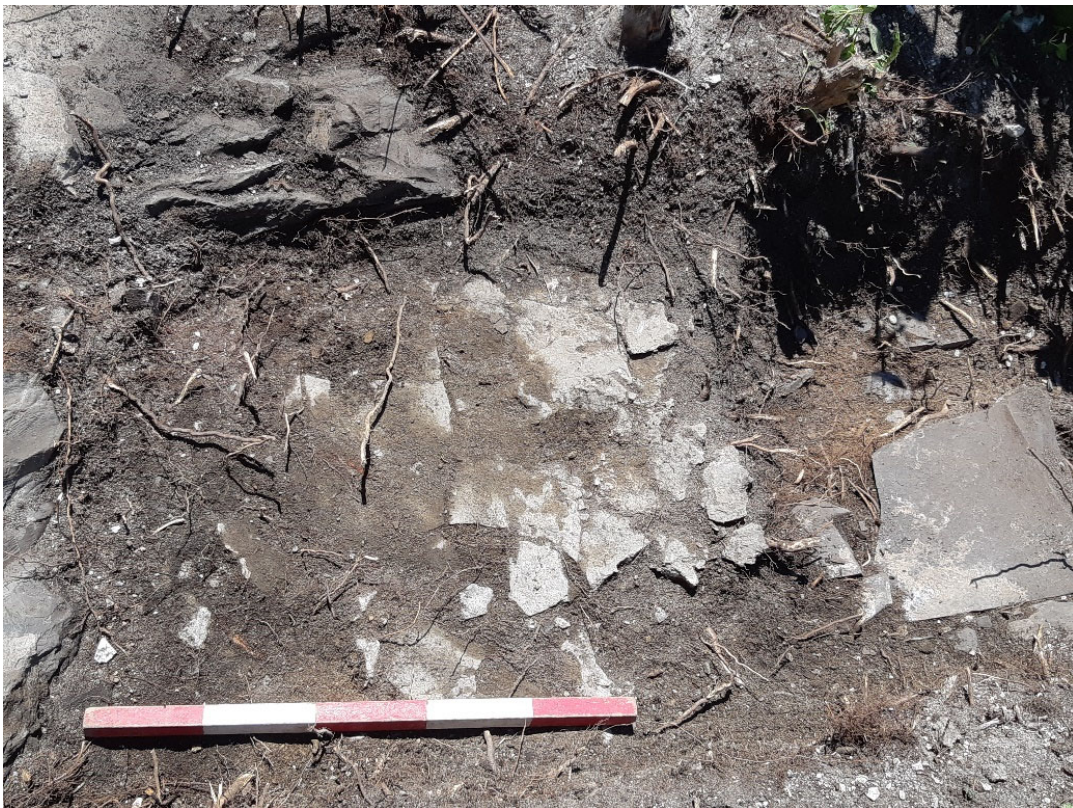
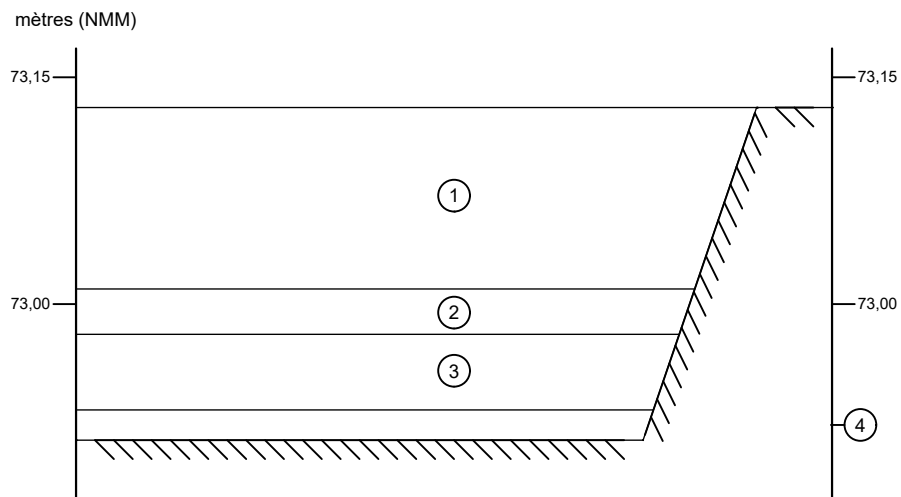


Photo 36. Surface de mortier et de pierres dans la sous-opération 416G16D, vue en plan vers le sud

LHNC DU 57-63, RUE SAINT-LOUIS
416G
SOUS-OPÉRATION 16D, PAROI NORD

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Loam brun, ferme, avec 50 % de racines; couvert végétal (416G16D1)
- ② Ciment (416G16D2)
- ③ Loam brun noirâtre, meuble, avec des racines et des petits fragments de schiste plaquettes de schiste (416G16D3)
- ④ Mortier beige avec des fragments de calcaire schisteux (416G16D4)

 Roc



ÉCHELLE : 1/5

CCN2339
ethnoscop

FIGURE 55

5.3.5 Sous-opération 416G16E

La sous-opération 16E représente la crête de roc au pied du mur I. Des traces de mortier avaient été localisées au cours de l'excavation manuelle du sondage 16D. La présence de pierre et de mortier a été confirmée lors du nettoyage de cette zone pour dégager le roc (photo 37). Cet aménagement avance profondément dans la pente et est positionné sur une faille, ce qui incite à confirmer l'hypothèse d'un aménagement pour recevoir le mur I.



Photo 37. Trace d'aménagement dans le cran rocheux au pied du mur I (faille présumée dans les lignes orange), vue vers le nord-est (416G24R06E-23)

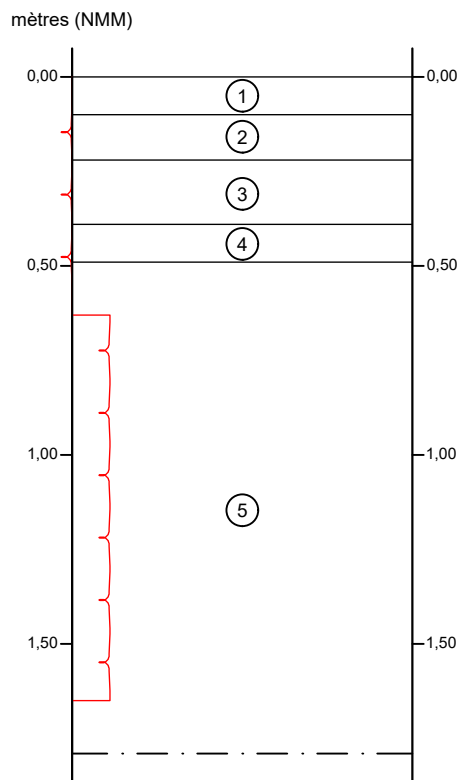
5.4 Rue des Grisons (CeEt-105)

En août 2024, une tranchée a été creusée le long du mur fermant au sud la cour arrière du Conservatoire d'art dramatique de Québec (plans 4 et 5 et photo 38). Longue de 1,70 m (est-ouest), large de 0,90 m et profonde de 1,89 m, elle a été excavée afin de connaître l'état de ce mur et la profondeur de sa base. Sous l'asphalte et son lit de pose ont été traversés un loam argileux brun avec des fragments de schiste et une couche de mortier avec des fragments de briques communes (figure 56); alors que la première couche représente un rehaussement ou un nivellement, la seconde pourrait être associée à la construction ou à la réfection du mur est du garage (une ancienne écurie). La dernière couche excavée, un rehaussement (du XIX^e siècle?), fut une argile brune avec des fragments de schiste et quelques objets, soit un fragment de pot à plante en terre cuite grossière sans glaçure, des fragments d'un plat creux en *creamware*, un pot à confiture en grès grossier du Derbyshire et un os de mammifère.



Photo 38. Début de l'excavation le long du mur de cour arrière du Conservatoire d'art dramatique de Québec, vue vers le sud-sud-ouest (CeEt-105-NUM1-2)

CROQUIS STRATIGRAPHIQUE



- ① Asphalte
- ② Criblure de pierre
- ③ Loam argileux brun avec des fragments de schiste
- ④ Mortier avec des fragments de briques communes
- ⑤ Argile brune avec des fragments de schiste
- Maçonnerie
- Limite de fouille



ÉCHELLE : 1/20

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Divers vestiges architecturaux et sols d'occupations ont été mis au jour lors de la surveillance archéologique et des inventaires menés en 2024 et à l'hiver 2025 au parc du Cavalier-du-Moulin et sur son pourtour. Ces découvertes apportent des informations concernant l'évolution du cavalier au fil des siècles, tout en soulevant des interrogations.

En ce qui concerne l'occupation préhistorique, aucun indice ne corrobore de façon explicite la présence d'autochtones sur le site. Cependant, une couche argileuse rouge contenant des fragments de schiste, dégagée au pied des murs J et K, pourrait former le sol naturel; cependant des artefacts de la période historique, bien que possiblement intrusifs, y sont présents. À la pointe nord du cavalier, le massif 9F300, associé à la période de Beaucours, vient buter dans le même sol argileux rouge.

L'extrémité ouest du mur sud du cavalier initial a été dégagée en contrebas du mur I2 et un vestige de la tenaille du Cap a peut-être été découvert à la base du mur K. À l'extrémité nord du cavalier, le parement intérieur du mur E et un retour vers l'est sont associés au cavalier augmenté. Il pourrait en être de même pour le vestige 9F300 et la partie basse du vestige CeEt-19-9F200. D'autres vestiges, découverts dans la partie centrale du site, sont plutôt associés à l'occupation domestique (1763-1844). Il s'agit des fondations d'un hangar à charbon et à outils présent sur les plans anciens dans les années 1820. Seuls quelques fragments de pots à plantes témoignent de la période des jardins (1844-1960).

Pour la partie basse au pied du mur E, ce sont surtout des traces de dépendances et des couches contemporaines à l'occupation de l'hôpital de la garnison (1811-années 1940) qui ont été mises au jour. D'ailleurs, un bel assemblage d'objets témoignant de la vie des soldats a été récolté. À ce même endroit, un massif de pierre longe une partie de la base du mur E; ce massif était encore partiellement visible en 1970. Une fouille est requise à cet endroit avant les excavations de l'entrepreneur en 2025.

Sauf à l'extrémité nord du cavalier, où les travaux ont été interrompus pour l'hiver, les sols présents dans les sous-opérations de 2024 ont généralement été excavés jusqu'au roc. Sauf pour la majeure partie des états anciens des murs J et K, les vestiges architecturaux ont été préservés. Des mesures de protection temporaires ont ainsi été apportées aux vestiges pour la saison hivernale.

Une surveillance archéologique est recommandée lors de la poursuite des travaux de réfection. Une concertation entre le maître d'œuvre et les archéologues est préconisée afin de s'assurer de méthodes d'excavation et de démontage des murs H, J et K qui permettront de minimiser les arrêts de production tout en permettant une qualité d'enregistrement archéologique adéquate. Des mesures de protection et de conservation devront être apportées advenant la découverte de ressources archéologiques insoupçonnées. L'intégration de certains vestiges ou un rappel de ceux-ci devrait être envisagé dans l'aménagement du parc.

ALLARD, Michel et Jocelyne SÉGUIN

- 1992 « Le niveau du Saint-Laurent de 2000 ans BP et l'occupation amérindienne préhistorique de la Place Royale, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 46, n° 2, p. 181-188. Montréal, Université de Montréal.

BOLDUC, A.M., S.J. PARADIS, M. PARENT, Y. MICHAUD et M. CLOUTIER

- 2003 *Géologie des formations superficielles, Québec, Québec*. Dossier public 3835. Ottawa, Commission géologique du Canada.

CLOUTIER, Céline

- 1996 *Interventions archéologiques. Îlot Mont-Carmel*. Québec, Ville de Québec. 42 p.

DE SOUZA, Stéphane et Alain TREMBLAY

- 2012 *Compilation géologique des Appalaches et des Basses-Terres du Saint-Laurent, régions administratives de Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et Bas-Saint-Laurent*. Québec, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

DIONNE, Jean-Claude

- 1988 « Holocene relative sea-level fluctuations in the St. Lawrence Estuary, Québec, Canada », dans *Quaternary Research* n° 29, p. 233-244. Cambridge, Cambridge University Press.
- 1999 « Indices de fluctuations mineures du niveau marin relatif à l'Holocène supérieur, à l'Isle-Verte, côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 53, n° 2, p. 277-285. Montréal, Université de Montréal.
- 2001 « Relative Sea-Level Changes in the St. Lawrence estuary from Deglaciation to Present Day », dans Thomas K. Weddle et Michael J. Retelle (éds), *Deglaciated history and relative sea-level changes, Northern New England and Adjacent Canada*, p. 271-284. Boulder, Geological Society of America.

DYKE, Arthur S. et Victor K. PREST

- 1987 « Late Wisconsinan and Holocene History of the Laurentide Ice Sheet », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 41, n° 2, p. 237-263. Montréal, Université de Montréal.
- 1989 *Paléogéographie de l'Amérique du Nord septentrionale entre 18 000 et 5 000 ans avant le présent. Carte 1703A*. Ottawa, Commission géologique du Canada.

ETHNOSCOP

- 1990 *Îlot-Mont-Carmel. Étude de potentiel archéologique*. Québec, Ville de Québec. 52 p.
- 2024a *Îlot Dorchester, Québec. Inventaire archéologique (CeEt-820 à 822, 824 à 826, 830, 833 et 939 et IMM2123), printemps 2023*. Québec, Trudel Immeubles. 235 p.

2024b *Parc du Cavalier-du-Moulin (CeEt-19), Québec. Surveillance archéologique, automne 2023.* Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 71 p.

GAIA

2021 *Compte rendu de supervision archéologique lors de l'abattage de l'arbre au boulet à l'intersection des rues Saint-Louis et du Corps de Garde.* Québec, Ville de Québec. 10 p.

GARNEAU, Michelle

1997 « Paléoécologie d'un secteur riverain de la rivière Saint-Charles : analyse macrofossile du site archéologique de la Grande Place, à Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 51, n° 2, p. 211-220. Montréal, Université de Montréal.

GAUMOND, Michel

s.d. Documentation historique sur le site du Cavalier du Moulin, CeEt-19. Québec, Ministère des Affaires culturelles.

1994 « Au cœur du Vieux-Québec. Le Cavalier du Moulin », dans *Cap-aux-Diamants* n° 37, p. 26-27. Québec, Éditions Cap-aux-Diamants.

GROUPE DDM

2022 *LHNC du 57-63, rue Saint-Louis (416G) : futurs jardins du Corps-de-Garde. Inventaire archéologique 2020.* Québec, Ville de Québec. 158 p.

HAMANN, Jean

2008 *La forêt de Québec : le changement dans la continuité.* <https://nouvelles.ulaval.ca/2008/05/21/la-foret-de-quebec-le-changement-dans-la-continuite-a:22c151d7-dbd7-4cc1-8e29-b0f1f231c261>

HÉBERT, Jean-Claude

1976 *Îlot Mont-Carmel. Cavalier du Moulin.* Québec, Ministère des Affaires culturelles.

KIRJAN, Corneliu

1977 *Fouille de récupération sur le site Cavalier du Moulin, CeEt-19.* Québec, Ministère des Affaires culturelles.

LA HORDE PATRIMOINE APPLIQUÉ

2023a *Cavalier du Moulin et propriétés adjacentes. Surveillance archéologique 2021.* Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 63 p.

2023b *Cavalier du Moulin (CeEt-19) et Lieu historique national du Canada du 57-63 Saint-Louis (416G). Surveillance des forages et des percées exploratoires.* Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 31 p.

2023c *Cavalier du Moulin. Étude de potentiel et intervention archéologiques.* Québec, Commission de la capitale nationale du Québec. 80 p.

LAMARCHE, Lise

- 2011 *Évolution paléoenvironnementale de la dynamique glaciaire dans la région de Québec : Application en modélisation tridimensionnelle et hydrogéologique*. Québec, INRS-Eau, Terre et Environnement.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston

- 2022 *La collection de projectiles d'artillerie du site du patrimoine mondial de Québec : pour la défense et pour l'attaque*. Québec, Ville de Québec. 233 p.

PARCS CANADA

- 2004 *Énoncé d'intégrité commémorative. Lieu historique National du Canada du 57-63 rue Saint-Louis, Québec*. Parcs Canada. Unité de Gestion de Québec. 33 p.

PARENT, Michel et Serge OCCHIETTI

- 1988 « Late Wisconsinan deglaciation and Champlain sea invasion in the St. Lawrence Valley, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire* vol. 42, n° 3, p. 215-246. Montréal, Université de Montréal.

PATRIMOINE EXPERTS

- 2015 *Surveillance archéologique. Travaux de décontamination des sols du terrain situé au 57B, rue Saint-Louis, Québec*. Québec, Parcs Canada. 67 p.

RICHARD, Pierre J.H.

- 1985 « Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP », dans *Recherches amérindiennes au Québec* vol. 15, nos 1-2, p. 45-64. Montréal.
- 2007 « Le paysage tardiglaciaire du "Grand Méganticois" : État des connaissances », dans Claude Chapdelaine (éd.), *Entre lacs et montagne au Méganticois : 12 000 ans d'histoire amérindienne*, p. 21-45. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec

RICHARD, Pierre J.H. et Serge OCCHIETTI

- 2005 « 14C chronology for ice retreat and inception of Champlain Sea in the St. Lawrence Lowlands, Canada », dans *Quaternary Research*, n° 63, p. 353-358. Cambridge, Cambridge University Press.

SIMONEAU, Daniel

- 1998 *Rapport d'interventions archéologiques 1997. Îlot Mont-Carmel, Séminaire de Québec et rue Sainte-Angèle*. Québec, Ville de Québec. 111 p.
- 2001 *Rapport d'inventaire archéologique, le Cavalier du moulin (CeEt-416)*. Québec, Ville de Québec. 120 p.

TREMBLAY, Yves

- 1984 *Surveillance archéologique dans le Vieux Québec*. 1983. Québec, Hydro-Québec. 206 p.

Annexes

- Annexe 1. Inventaire des artefacts et des écofacts
- Annexe 2. Catalogue des photographies

Annexe 1. Inventaires des artefacts et des écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Parc Cavalier-du-Moulin
Code : CeEt-19

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Print. 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9A01	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	2	1	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Fragments de rebord (1) et de paroi à pâte orange foncé. Objets différents.	1	
9A01	1.1.2.91	TCF jaune glaçure claire	bol	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base à pied annulaire arrondi et de paroi carénée. Sans décor apparent. Base de 6,5 cm de diam.	1	
9A01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Décor à motif indéterminé (paysage?) imprimé en bleu.	1	
9A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de base circulaire. Décor à motif floral imprimé en bleu.	1	
9A01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	bol	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de rebord à petite lèvre arrondie et de paroi. Sans décor apparent.	1	
9A01	1.3.2.21	PF dure européenne	tasse	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments jointifs de base à pied annulaire et de paroi. Trace d'une fine anse de 0,7 cm de larg. Sans décor apparent.	1	
9A01	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de paroi à pâte orange foncé. Trace d'une glaçure brun verdâtre sur la surface intérieure.	1	
9A01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de base à cul en cône arrondi et de paroi de bouteille cylindrique. Base de 7,5 cm de diam. Probablement le même objet.	1	
9A01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,16 cm d'épais.	1	
9A01	4.1.7	Schiste ou ardoise	tuile?	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment plat de couleur gris pâle.	1	
9A01	1.1.2.31	Creamware	contenant	3	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Au moins deux objets différents. Pâte. Creamware tardif?	1	
9A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange foncé.	1	
9A02	3.1.4.1	Plomb	balle	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Ent	Balle de 1,7 cm de diam. Trace de la coulée.	1	
9A02	1.1.1.19	TCG chamois-rose glaç verte	bol ou terrine	2	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragments de rebord à lèvre arrondie et de paroi (1-minuscule). Pâte rosée avec particules ocreuses. Glaçure plombifère verte recouvrant la surface intérieure et trace de la même glaçure sur la surface extérieure.	1	
9A02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	contenant	1	0	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de paroi à pâte orange. Glaçure altérée de teinte verdâtre.	1	
9A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de paroi de bouteille cylindrique. Minces, pâles et patinés.	1	
9A02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	8	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats entre 0,12 cm et 0,21 cm d'épais.	1	
9A02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	0	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Frag	Petit fragment à pâte orange foncé.	1	
9A02	3.1.1.12	Fer laminé	clou découpé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Fragment de tête et de tige. Corrodé.	1	
9A02	5.1.6	Charbon	résidu	2	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Fragments de charbon minéral (anthracite).	1	
9A02	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	1	
9A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petits fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.	1	
9A02	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9A02	5.1.1	Os	ossements	5	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments dont un blanchi.	1	
9A02	5.1.2	Ivoire	dent	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Dent.	1	
9A02	5.2.3	Bois	résidu	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidus naturels.	1	
9A02	3.1.1.1	Fer ind	rondelle	1	1	7.1	Indéterminé	Ent	Rondelle de 3 cm de diam. Corrodée.	1	
9A02	3.1.1.1	Fer ind	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Résidu informe et corrodé.	1	
9A02	1.1.2.51	Pearlware	pot à conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Frag	Fragment de rebord avec rainure. Sans décor apparent.	1	
9A02	1.1.1.33	TCG locale glaçure inc	bol ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et de paroi. Pâte grossière de couleurs orange et grise (cuisson). Glaçure altérée de teinte verdâtre. Glaçure incolore beige recouvrant la surface intérieure, le fond extérieur et partiellement la surface extérieure.	1	
9A02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragments de goulot (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Col cylindrique, bague droite et lèvre droite à rebord plat. Probablement le même objet.	1	
9A02	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Vernissé.	1	
9A02-remblai mur K	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Ent	Brique française à pâte orange foncé. Traces de lissage. 20 cm de long. sur 8,5 cm de larg. sur 4 cm de haut.	1	
9A02-remblai mur K	1.1.1.3	TCG sans glaçure	brique	1	1	4.7.1.2	Matériaux de base-divers	Inc	Brique française à pâte orange foncé. Traces de lissage. 12 cm de long. résid. sur 9 cm de larg. sur 4 cm de haut.	1	
9A02-remblai mur K	3.1.1.11	Fer forgé	clou forgé	2	2	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous entiers de 9 cm et 15 cm de long. Corrodés.	1	
9A02-remblai mur K	1.1.2.51	Pearlware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à pied annulaire. Sans décor apparent.	1	
9A02-remblai mur K	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
9A99	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	1	3.1	Agriculture/horticulture	Inc	Fragment de base et de rebord à pâte orange plutôt mince. Corps tronconique. Trou d'irrigation. Fond plat. Base de 4,5 cm de diam.	1	
9A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord et de base. Ligne dorée peinte sous la lèvre.	1	
9A99	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	0	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de bouge et marli. Sans décor apparent.	1	
9A99	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Décor à motif d'une bande peinte en rose-doré sous la lèvre.	1	
9A99	1.3.2.21	PF dure européenne	assiette	6	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragments de rebord ondulé et de base à petit talon annulaire. Décor à motif floral peint polychrome (orange et bleu). Certains fragments jointifs.	1	
9A99	1.1.1.101	TCG Saintonge	bol ou terrine	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Fragment de rebord. Pâte rose, engobe blanc et glaçure plombifère vert vif.	1	
9A99	2.1.4.7	V inc au plomb non-id.	verre à pied	1	1	4.2.1.1	Boissons, absorption	Frag	Fragment de coupe. Pans ovales coupés à la base de la coupe. Tige circulaire à pans plats.	1	
9A99	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
9A99	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Trace de mâchouillage.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
9A99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	1	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragment de rebord étalé légèrement. Décor à motifs géométriques imprimé en bleu de type flow blue sur la paroi extérieure et sur le dessus du rebord. Impression mal effectuée. Croisement possible avec 9E01.	1	
9A99	1.1.2.1	Faïence blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi à pâte beige et émail grisâtre. Décor à motif floral peint en bleu.	1	
9A99	1.2.1.79	GG glaç saline brune	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire à fond plat et de paroi. Pâte orange avec traces de carbonisation. Glaçure saline non homogène dans les teintes de brun et de beige verdâtre sur la surface extérieure. La surface intérieure est recouverte d'un engobe blanc-grisâtre et d'une glaçure incolore.	1	
9A99	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Sans décor apparent. Peut-être le même objet.	1	
9A99	1.3.2.21	PF dure européenne	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments plats de fond (1) et de paroi. Sans décor apparent. Inscription imprimée en vert sur le fragment de fond: HAVI[LAND]. Porcelaine de Limoges.	1	
9E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	plat de service	1	1	4.1.3.4	Alimentation, vaisselle de service	Frag	Fragment de base à fond plat. Sans décor apparent.	1	
9E01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Inc	Fragments jointifs de bouteille cylindrique à cul sphérique, épaule tombante, col cylindrique. Absence de la lèvre. Moule Rickett? 1820-1920. 18,5 cm de haut. résid. 6,5 cm de diam. de base.	1	
9E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	pot de chambre	7	1	4.5.1	Excrétion	Frag	Fragments de base à court pied annulaire légèrement étalé (2), de rebord étalé légèrement ondulé (3) et de paroi. Décor à motifs géométriques, de volutes et floral imprimé en bleu de type flow blue sur la paroi extérieure et sur le dessus du rebord. Certains fragments jointifs. Croisement possible avec 9A99.	1	
9E01	1.2.2.31	GF blanc homo glaç sal	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de fond. Sans décor apparent.	1	
9E01	1.1.2.31	Creamware	contenant	2	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi. Un fragment dont la couverte est plutôt foncée. Sans décor apparent.	1	
9E01	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de base circulaire. Sans décor apparent.	1	
9E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments jointifs de base à court pied annulaire. Sans décor apparent.	1	
9E01	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	contenant	2	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de rebord légèrement évasé (2-jointifs) et de paroi. Décor à motif de minces bandes imprimé en bleu de type flow blue sur la paroi extérieure et sur le dessus du rebord.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Parc Cavalier-du-Moulin
Code : CeEt-748

Archéologue : Michel Huot
Analyste : Isabelle Hade

Date : Print. 2025
Collection : SO

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1A1	1.1.2.31	Creamware	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
5A04	1.1.1.31	TCG avec glaçure	tuile	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment de plat. Pâte rose recouverte d'une glaçure de type émail, blanche (une partie altérée). Décor d'une bande grise et d'une bande bleue. Présence de mortier sur le dessous cannelé.	1	
5A04	1.1.2.31	Creamware	assiette	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord. Sans décor apparent.	1	
5A04	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Ossements.	1	
5A04	5.1.4	Coquille	bivalve	1	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquille de type huître.	1	

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_bte	No_catalogue	Date_saisie
	0000A0000A0000							oui ou vide	oui ou vide	oui ou vide				aaaa-mm-jj
416G	0416G0016B0001	1.1.2.61	contenant de service-couvercle	Frag	2	1	4.1.3.4				Fragments jointifs de couvercle très légèrement bombé. Assise droite. Décor à motif Willow imprimé en bleu.			2025-03-25
416G	0416G0016B0001	5.1.1	ossements	Frag	9	0	6.1.1.1				Fragments dont sept avec traces de boucherie.			2025-03-25
416G	0416G0016B0001	5.1.4	bivalve	Frag	1	0	6.1.2				Coquille de type huître.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2				Fragment d'embout de tuyau sans marque ni décor apparent.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2	oui		oui	Fragment de fourneau à surface unie affichant la marque [HENDER]SON imprimée en creux dans un cercle face au fumeur. Trace d'un décor à la molette (?) près du rebord. Trace de mâchouillage sur le tuyau.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2				Fragment d'embout de tuyau. Décor à la molette à motif de triangles.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	1.1.2.61	soupière-couvercle	Frag	2	1	4.1.3.4				Fragments jointifs de couvercle légèrement bombé. Assise droite. Le rebord et l'assise présentent un décroché pour le passage de la cuillère. Décor à motif Willow imprimé en bleu.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	1.1.2.71	contenant de service-couvercle	Frag	1	1	4.1.3.4				Fragment de couvercle très légèrement bombé. Assise droite. Décor moulé en relief à motif perlé et à motif indéterminé, sur le dessus.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	1.1.2.91	bol	Frag	21	1	4.1.1				Fragments de rebord (2), de base circulaire à talon étalé (2) et de paroi. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc. La surface extérieure porte un décor moulé à motif de cannelures, à motif floral et à motif de sphères. Certains fragments jointifs. Croisement possible avec 16B3.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	1.2.1.73	bouteille à alcool	Frag	18	1	4.2.1.2				Fragments de base circulaire à fond plat (1), d'épaule tombante (1), de goulot à lèvres aplatie (2-jointifs) et de paroi. Pâte non homogène. La glaçure saline transparente laisse voir l'enduit ferrugineux brun sur la paroi extérieure. À l'intérieur, l'épaisse glaçure liquide est de couleur beige verdâtre. Base de 6,5 cm de diam. Certains fragments jointifs.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	2.1.1.9	verre à pied	Frag	1	1	4.2.1.1				Fragment de coupe et de tige circulaire à pans plats (1,3 cm de diam.). Moulé en deux parties. Décor en relief sur la coupe, disposé en cercles, à motifs de points et de diamants avec au centre un motif rayonnants. Verre pressé à motif pressé Nova Scotia Raspberry and Shield.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	2.2.1.1	bouteille	Frag	1	1	4.10				Fragment de goulot à lèvres droite à rebord plat et col cylindrique. Verdâtre.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	2.2.1.1	bouteille	Frag	7	1	4.10				Fragments de base (1), d'épaule (1) et de paroi de bouteille carrée aux coins chanfreinés plats. Fond central sphérique concave. 5,5 cm2. Certains fragments jointifs. Verdâtre.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	2.3.1.1	bouteille à alcool	Frag	11	3	4.2.1.2				Fragments de base (2-entre 7 cm de diam.-cul en cône arrondi), de fond (1-cul à mamelon), de col (1), de goulot (1-lèvre droite à rebord en biseau et bague droite) et de paroi de bouteille cylindrique. Certains fragments jointifs. Deux teintes différentes. Au moins trois objets différents.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	2.3.1.1	bouteille à alcool	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille à corps cylindrique, épaule arrondie, goulot à lèvres arrondi et lèvres profilée en V, col très légèrement renflé, épaule tombante et fond en cône arrondi. 29 cm de haut. Base de 7 cm de long. Ouv. de 2 cm de diam. Fabrication par moulage de type Ricketts?			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	3.1.1.1	loquet-poucier	Ent	1	1	4.7.2.1				Loquet-poucier composé d'une plaque de fixation aux coins chanfreinés concaves, d'une poignée (tige circulaire) et d'un levier (poucier) pour soulever la clenche. Plaque de 22,5 cm de haut. sur 5 cm de larg. Poignée de 14 cm de haut. et 1,2 cm de diam. Levier de 13 cm de long. Corrodé.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	3.1.1.1	basse de pêne	Ent	1	1	4.7.2.1				Barre de pêne d'un verrou à ressort. Tige à section rectangulaire dont une extrémité se termine en pointe (bout) alors que l'autre est arrondie. Cette même partie est surmontée d'une sphère (bouton). Présence des blocages. 27 cm de long. Corrodée.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	3.1.1.1	bande	Frag	2	0	7.1				Fragments de bande rectangulaire fracturée aux extrémités. 4 cm et 4,5 cm de larg. Une bande est rivetée. Corrodés.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	3.1.1.1	plaque	Frag	2	0	7.1				Fragments de plaques minces et informes dont l'ensemble de la surface présente des petites perforations circulaires (0,1 cm de diam.). 0,1 cm d'épais. Filtre?			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	3.1.1.12	clou découpé	Inc	2	2	4.7.2.3				Clous incomplets (1-abs. pointe) et fragmentaires (tête). Corrodés.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	5.1.1	ossements	Frag	144	0	6.1.1.1				Fragments dont 79 avec traces de boucherie. Certains avec traces de rongeurs.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	5.1.1	ossements	Frag	8	0	6.1.1.2				Fragments. Certains avec traces de rongeurs.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	5.1.1	ossements	Frag	1	0	6.1.1.5				Fragment.			2025-03-25
416G	0416G0016B0002	5.1.4	bivalve	Frag	1	0	6.1.2				Coquille de type huître.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.1.1.111	bol	Frag	2	1	4.1.1				Fragments de rebord à lèvres arrondie et de paroi. Corps circulaire. Pâte orange. Engobe blanc à l'intérieur recouvert d'une glaçure incolore présentant une teinte jaunâtre clair. Glaçure incolore d'aspect beige orangé recouvrant la surface extérieure.			2025-03-25

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_bte	No_catalogue	Date_saisie
416G	0416G0016B0003	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2	oui			Fourneau à surface unie affichant les lettres «[T]D» moulées en relief sur la paroi arrière, face au fumeur.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2	oui		oui	Fragment de fourneau à surface unie affichant la marque [HENDE]RSON imprimée en creux dans un cercle face au fumeur. Trace d'un décor à la molette près du rebord et sur le tuyau.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	5	0	4.2.2				Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Un fragment d'embout vernissé jaune.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2				Fragment de tuyau. Trace d'une marque illisible.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2	oui		oui	Fragment de tuyau. Marque imprimée en creux: McDOUGALL/[GLASGOW]. 1846-1967.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2	oui		oui	Fragment de tuyau avec éperon. Marque imprimée en creux: HEN[DERSON] / [MONTRE]AL. 1847-1876.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2	oui		oui	Fragment de tuyau. Marque imprimée en creux: [HEN]DERSON / MONTRE[AL]. 1847-1876.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.1.2.91	bol	Frag	2	1	4.1.1				Fragments jointifs de rebord et de paroi. L'intérieur est recouvert d'un engobe blanc. La surface extérieure porte un décor moulé à motifs de cannelures, de flèche, floral, de feuillage et de sphères. Croisement possible avec 16B02.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.2.1.81	bouteille	Frag	4	1	4.10				Fragments d'épaule tombante et de paroi. L'intérieur porte une glaçure. Deux fragments jointifs.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.2.1.81	bouteille à bière de gingembre	Ent	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique. Cul concave, talon chanfreiné, épaule tombante, col circulaire évasé vers le bas, lèvres aplaties. Inscription moulée en creux au-dessus de la base: THOMPSON BROS/HARTSHORN POTTERY/THOMPSON TRENT. 18,5 cm de haut, 7 cm de diamètre de base.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.2.1.91	bouteille	Frag	1	1	4.2.1.2				Fragment de goulot à lèvres arrondies et épaule tombante. Enduit ferrugineux de couleur brune recouvrant la surface extérieure.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	1.2.1.92	bouteille	Frag	8	1	4.10				Fragments de col (1), d'épaule tombante (1) et de paroi de bouteille			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	2.2.1.1	bouteille	Frag	18	1	4.10			oui	Fragments de base à cul sphérique (3-jointifs-8 cm de diam.), de col (1), d'épaule tombante (2), de goulot (2-lèvre droite-pince de finition et lèvres arrondies) et de paroi de bouteille cylindrique. Cicatrices de moulage. Verdâtres et patinés. Au moins trois objets différents.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	2.2.1.1	bouteille	Frag	1	0	4.10				Fragment de paroi à coins chanfreinés plats de bouteille carrée ou rectangulaires. Verdâtre et patiné.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	2.2.1.1	vitre	Frag	2	0	4.7.1.1				Fragments plats de 0,17 cm et 0,23 cm d'épaisseur.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	2.3.1.1	bouteille à alcool	Frag	43	6	4.2.1.2	oui		oui	Fragments de base (7-7,5 cm de diam.), d'épaule (6-moule Ricketts), de col (2), de goulot (1-lèvre rabattue façonnée à la pince de finition; 2-lèvre aplatie et bague profilée en V) et de paroi de bouteille cylindrique. Un fragment de base avec une inscription indéterminée moulée en relief sous le fond: [...] GALLON. Au moins six objets différents.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	3.1.1.1	anneau	Ent	1	1	4.7.2.4				Anneau de 7 cm de diam. composé par une tige circulaire de 0,6 cm de diam. et d'une tige de fixation de 1,1 cm de diam. Corrodé.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	3.1.1.1	tuyau	Frag	2	0	4.8.3				Tuyaux dont un à coude arrondi avec bague. Très corrodé. 3 cm de diam. Peut-être le même objet.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	3.1.1.11	ciseau à bois	Ent	1	1	1.2.1.1				Ciseau à tige circulaire de 2,5 cm de diam et de lame plate rectangulaire Tête circulaire et plate de 3,5 cm de diam. 18 cm de long. Corrodé.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	3.1.1.11	penture	Frag	1	1	4.7.2.2				Bande rectangulaire et gond circulaire (2 cm de diam.). Bande de 16 cm de long. Corrodé.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	3.1.1.12	clou découpé	Ent	1	1	4.7.2.3				Clou entier de 16 cm de long. Corrodé.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	4.3.5	résidu	Frag	5	0	4.7.1.3				Résidus informes de béton grisâtre.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	4.4.3	résidu	Frag	1	0	7.4				Résidu informe.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	5.1.1	ossements	Frag	216	0	6.1.1.1				Fragments dont 47 avec traces de boucherie.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	5.1.1	ossements	Frag	24	0	6.1.1.2				Fragments. Certains avec traces de rongeurs.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	5.1.1	ossements	Frag	4	0	6.1.1.5				Fragments.			2025-03-25
416G	0416G0016B0003	5.1.4	bivalve	Frag	3	0	6.1.2				Coquilles de type huître.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.1.106	bol	Frag	2	1	4.1.1				Fragments de rebord à lèvres arrondies (1) et de paroi. Engobe blanc d'aspect jaune recouvrant l'intérieur et le dessus de la lèvre. Glaçure incolore d'aspect brun orangé recouvrant la surface extérieure. Sans décor apparent. Probablement le même objet.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	75	0	4.2.2				Fragments de tuyau sans marque ni décor apparent. Certains vernissés. Certains embouts coupés droits. Deux fragments d'embout à bourrelet. Certains avec éperon. Un fragment avec talon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	4	0	4.2.2				Fragments de tuyau avec une marque imprimée en creux, illisible.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	2	0	4.2.2	oui		oui	Fragments de tuyau dont un avec un éperon. Marque imprimée en creux: W.WHITE / GLASGOW. 1805-1891.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	6	0	4.2.2	oui		oui	Fragments de tuyau. Marque imprimée en creux: HENDERSON / MONTREAL. Deux inscriptions complètes. 1847-1876.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	4	0	4.2.2	oui		oui	Fragments de tuyau. Marque imprimée en creux: MURRAY / GLASGOW. 1830-1861.			2025-03-25

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_bte	No_catalogue	Date_saisie
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	2	0	4.2.2	oui		oui	Fragments de tuyau. Marque imprimée en creux: McDOUGALL / GLASGOW. Inscriptions incomplètes. 1846-1967.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2	oui		oui	Fragment de tuyau. Marque imprimée en creux: McDOUGALL / GLASGOW. Inscriptions incomplètes. 1846-1967.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2	oui		oui	Fragment de tuyau. Marque imprimée en creux: BALT[IC] / [YACHTER]. Post 1840.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2	oui		oui	Fragment de tuyau. Marque imprimée en creux: [G.] BENDA & CO\CALUMET OF PEACE. Manufacturier et importateur de produits liés au tabac. Présent à Montréal en 1857. https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3168836?docsearchte xt=benda			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	3	0	4.2.2				Fragments de tuyau. Sans marque apparente. Décor à la molette à motifs de carrés et de cercles entourant le tuyau.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	7	0	4.2.2				Fragments de tuyau. Sans marque apparente. Décor à la molette à motif de courtes lignes entourant le tuyau.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2				Fourneau à motif du hussard (barde et bandeau). Présence d'un éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2	oui		oui	Fourneau à motif de visage (boucles d'oreille, collier et bandeau). Présence d'un éperon. Inscription moulée en relief sur le tuyau: COGHILL\GLASGOW. 1826 à 1904.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2				Fourneau à motif de visage (favoris et couronne de lauriers). Présence d'un éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	13	4	4.2.2				Fourneaux sans marque ni décor apparent. Quatre entiers. Présence d'éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1		4.2.2				Fourneau sans marque apparente. Large bande vernissée en brun sous la lèvre extérieure.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	7	7	4.2.2	oui			Fourneaux à surface unie affichant les lettres «TD» en creux sur la paroi arrière, face au fumeur. Présence d'éperons.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2	oui		oui	Fourneau à surface unie affichant les lettres «TD» en relief sur la paroi arrière, face au fumeur. Inscription moulée en creux sur le tuyau: MURRAY\GLASGOW. Présence d'éperon. 1830-1861.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	4	4	4.2.2	oui		oui	Fourneaux à surface unie affichant les lettres «GS» en relief sur la paroi arrière, face au fumeur, à l'intérieur d'un cercle ondulé par une ligne brisée. Avec éperon. 1780-1840.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2	oui		oui	Fourneau à surface unie affichant les lettres «TD» en relief sur la paroi arrière, face au fumeur, à l'intérieur d'un ovale par une ligne brisée. Avec éperon. 1780-1840.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	5	1	4.2.2				Fourneaux à surface unie. Décor à la molette sous le rebord extérieur. Paroi épaisse.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	2	2	4.2.2	oui		oui	Fourneaux avec un décor à la molette sous le rebord extérieur et affichant la marque HENDERSON imprimée en creux dans un cercle face au fumeur. Paroi épaisse. Type bruyère.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	2	2	4.2.2	oui			Fourneaux affichant la marque HENDERSON imprimée en creux dans un cercle face au fumeur. Paroi épaisse. Type bruyère.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	2	2	4.2.2				Fourneaux affichant un décor moulé à motif écu des dames (ovale) encartelé en sautoir dont les quartiers comprennent un chardon, une rose, un trèfle et un castor. L'écu est bordé de rinceaux sur les deux côtés du fourneau. Éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	2	2	4.2.2	oui			Fourneaux affichant un décor moulé à motif d'une ancre avec son filin sur la paroi gauche; couronne sur la paroi droite. Éperon. Un des fourneaux porte la marque TD moulée en creux face au fumeur.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2				Fourneau affichant un décor moulé à motif de bandeau à plumes du Prince de Galles sur les deux parois. Éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2	oui		oui	Fourneau affichant un décor moulé à motif d'un boisseau de blé sur la paroi gauche et d'un coeur rayonnant sur la paroi de droite. Marque GS dans un blason moulée en creux face au fumeur. Éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2				Fourneau affichant un décor moulé à motif de larges côtes couvrant approximativement le tiers supérieur du fourneau, surmontant une étroite bande lisse. Le bas du fourneau est recouvert de fines cannelures.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	2	1	4.2.2				Fragments de fourneau affichant un décor moulé à motif de larges côtes couvrant approximativement le tiers supérieur du fourneau, surmontant une étroite bande lisse. Le bas du fourneau est recouvert de fines cannelures pointillées.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	0	4.2.2				Fragment de fourneau affichant de fines cannelures. Éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2				Fourneau affichant de fines cannelures. Éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	0	4.2.2				Fragment de fourneau affichant des côtes.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2				Fourneau affichant une bordure unie autour du rebord du fourneau surmontant des flûtes séparées par des cannelures. Le tout prend naissance à la jonction du tuyau. Éperon.			2025-03-25

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_bte	No_catalogue	Date_saisie
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	1	1	4.2.2				Fourneau affichant des lignes pointillées en zigzag sur l'ensemble de la surface. Éperon.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.41	pipe-fourneau	Frag	2	0	4.2.2				Fragments de fourneau affichant un décor moulé en relief à motif indéterminé.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.61	assiette	Frag	1	1	4.1.3.3				Fragment de rebord. Sans décor apparent.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.61	contenant	Frag	1	0	4.99				Petit fragment. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu de type flown blue sur les deux surfaces.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.1.2.71	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment plat de fond. Décor à motif de bâtiments imprimé en brun.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	encrier	Comp	1	1	2.2				Encrier cylindrique individuel à épaule tombante. Talon chanfreiné. Col quasi absent. Lèvre arrondie. 5 cm de diam. de base; 5 cm de haut. Absence d'un éclat à la base.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	pot à moutarde	Frag	1	0	4.1.4				Fragments jointifs de pot cylindrique. Fond plat, épaule arrondie, court col cylindrique et large goulot à lèvre arrondie. Décor à la molette à motif perlé sous l'épaule. Glaçure beige brunâtre pâle et non homogène. 11 cm de haut. Base de 7,5 cm de diam. Ouverture de 5 cm de diam.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. 17 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. 17 cm de haut. sur 6,7 cm de diam.			2025-03-25
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. 17,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			45741
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. 17,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. La glaçure de la partie supérieure est légèrement altérée.			45741
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. 17 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Légèrement déformée.			45741
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond presque plat, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. 16,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. 17,5 cm de haut. sur 6,7 cm de diam. Légèrement déformée.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. 17,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Résidus collés sur les surfaces.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Comp	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: GOODWIN &/BROTHERS/QUEBEC. 17,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Éclats sur le talon. Vers 1851-1865. Originaires d'Angleterre, les frères Henry et George Goodwin étaient importateurs et négociants de vaisselle, rue Saint-Paul, en 1851. https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/multimedia/34/			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: GOODWIN &/BROTHERS/QUEBEC. 17,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Vers 1851-1865. Originaires d'Angleterre, les frères Henry et George Goodwin étaient importateurs et négociants de vaisselle, rue Saint-Paul, en 1851. https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/multimedia/34/			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: GOODWIN &/BROTHERS/QUEBEC. 17,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Vers 1851-1865. Originaires d'Angleterre, les frères Henry et George Goodwin étaient importateurs et négociants de vaisselle, rue Saint-Paul, en 1851. https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/multimedia/34/			

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_bte	No_catalogue	Date_saisie
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Comp	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: J THOMPSON/ARTSHORN POTTER/DERBYSHIRE. 17 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Éclats sur le talon. Joseph Thompson en Angleterre entre 1818 et 1856. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/236341			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: GOODWIN &/BROTHERS/QUEBEC. 17 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Résidus collées sur les surfaces. Vers 1851-1865. Originaires d'Angleterre, les frères Henry et George Goodwin étaient importateurs et négociants de vaisselle, rue Saint-Paul, en 1851. https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/multimedia/34/			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: GOODWIN &/BROTHERS/QUEBEC. 17 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Vers 1851-1865. Originaires d'Angleterre, les frères Henry et George Goodwin étaient importateurs et négociants de vaisselle, rue Saint-Paul, en 1851. https://archeologie.ville.quebec.qc.ca/multimedia/34/			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Comp	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: J THOMPSON/HARTSHORN POTTER/DERBYSHIRE. 16,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Éclats sur la lèvre. Marque plutôt effacée. Joseph Thompson en Angleterre entre 1818 et 1856. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/236341			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Comp	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: J THOMPSON/HARTSHORN POTTER/DERBYSHIRE. 17,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Éclats sur le talon. Marque plutôt effacée. Joseph Thompson en Angleterre entre 1818 et 1856. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/236341			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Comp	2	1	4.2.1.2	oui		oui	Fragments jointifs de bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: J THOMPSON/HARTSHORN POTTER/DERBYSHIRE. 17,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. Absence d'un tesson sur le corps. Joseph Thompson en Angleterre entre 1818 et 1856. https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/236341			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Comp	1	1	4.2.1.2	oui		oui	Bouteille cylindrique à fond légèrement concave, épaule tombante, court col évasé vers le base et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: THOMPSON BROS/HARTSHORN POTTERY/BURTON. ON. TRENT. 18 cm de haut. sur 6,7 cm de diam. Éclats sur le talon. Joseph Thompson en Angleterre entre 1818 et 1856. À partir de 1856, les fabriques portent le nom de « Thompson Brothers». https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/236341			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Frag	65	10	4.2.1.2				Fragment de base (12), épaule tombante (21), col (2), lèvre arrondie (12) et de paroi de bouteille cylindrique (25). Le fond ne porte pas de glaçure. L'intérieur porte une glaçure à quelques exception près. Certains fragments jointifs. Au moins 10 objets différents. Certains fragments s'associent peut-être à d'autre type de bouteille. Certains fragments appartiennent peut-être à des objets décrits dans ce lot.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.81	bouteille à bière	Frag	2	2	4.2.1.2	oui		oui	Fragments de base de bouteille cylindrique. Fond légèrement concave. Le fond ne porte pas de glaçure. L'intérieur porte une glaçure. La marque du fabricant est estampillée dans la partie inférieure du corps, au-dessus du talon: THOMPSON BROS/HARTSHORN POTTERY/BURTON. ON. TRENT. 7 cm de diam. Joseph Thompson en Angleterre entre 1818 et 1856. À partir de 1856, les fabriques portent le nom de « Thompson Brothers». https://www.archeolab.quebec/recherche/objet/236341			

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_bte	No_catalogue	Date_saisie
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à encre?	Comp	2	1	2.2				Fragments jointifs d'une bouteille cylindrique. Base à fond plat, épaule tombante, col quasi absent, bague arrondie, lèvre rabattue. Le fond ne porte pas de glaçure. Absence d'un éclat sur la lèvre, bec verseur? 19 cm de haut. sur 7,2 cm de diam. de base.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à alcool	Comp	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à goulot à lèvre et bague profilées en V et épaule champenoise. Enduit ferrugineux de couleur brune recouvrant le goulot et l'épaule. Fond plat sans glaçure. 21 cm de haut. 7,5 cm de diam. de base. Absence de quelques éclats à la base.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 16 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 15,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Comp	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. Quelques éclats. 16 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 16 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 16,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 16 cm de haut. sur 7 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 15,5 cm de haut. sur 6,5 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 15 cm de haut. sur 7 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 16,5 cm de haut. sur 7 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair. 16 cm de haut. sur 7 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Frag	27	3	4.2.1.2				Fragments de base à fond plat (4), épaule tombante (8), col quasi absent (2), lèvre arrondie (4) et de paroi de bouteille cylindrique. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair (certains fragments plus jaunâtre). Certains fragments jointifs. Au moins trois objets différents.			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	bouteille à bière	Recon	4	1	4.2.1.2	oui		oui	Fragments jointifs de bouteille cylindrique à fond plat, épaule tombante, col quasi absent et lèvre arrondie. Le fond ne porte pas de glaçure. Glaçure feldspathique brillante beige clair presque blanc. Inscription imprimée en creux sous l'épaule: MUSSON & CO/QUEBEC. Inscription imprimée en creux au-dessus de la base: POWELL/BRISTOL. 17 cm de haut. sur 6,5 cm de diam. John Musson est né en Angleterre en 1785. L'année de son immigration au Canada reste floue, mais c'est en 1810 qu'il ouvre une pharmacie à Québec. À partir de 1854, il semble que m. Musson se soit doté de partenaires, puisque son entreprise porta dès lors le nom de John Musson & Co. La compagnie a continué ses activités jusqu'en 1879-1880. https://bouteillesduquebec.ca/publicites/musson_j			
416G	0416G0016B0004	1.2.1.91	contenant	Frag	1	0	4.99				Fragment de paroi. Corps circulaire.			
416G	0416G0016B0004	1.99	bol ou soucoupe	Frag	1	1	4.1.3.3				Fragment de base à pied annulaire. Trace d'un décor à motif indéterminé peint, altéré. TCF altéré. Creamware?			
416G	0416G0016B0004	2.1.4.7	gobelet	Frag	1	1	4.1.3.3				Fragment de rebord et de paroi moulée de pans ovales et concaves.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.1	bouteille	Ent	8	1	4.10				Fragments de base (4), de goulot à col cylindrique et lèvre aplatie façonnée à la pince de finition (1) et de paroi. Verdâtre. Certains fragments jointifs. Probablement le même objet.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.1	bouteille	Ent	1	1	4.10				Fragment de base à fond légèrement concave et de paroi. Verdâtre. 6,5 cm de diam. Moulée en deux parties.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.1	bouteille	Frag	3	1	4.10				Fragments de col cylindrique et épaule tombante et de paroi à pans plats. Corps circulaire. Verdâtre et patiné.			

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_bte	No_catalogue	Date_saisie
416G	0416G0016B0004	2.2.1.1	bouteille	Frag	1	1	4.10				Fragment goulot à épaule tombante, col cylindrique et lèvres rabattue façonnée à la pince de finition. Teinte légèrement turquoise.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.1	bouteille à boisson gazeuse	Frag	9	1	4.2.1.2				Fragments de base (2), de goulot à col cylindrique et lèvres arrondie (1) et de paroi de bouteille torpille. Inscription moulée en relief sur un fragment: Wm [...]. Certains fragments jointifs. Verdâtre.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.1	bouteille à boisson gazeuse	Ent	1	1	4.2.1.2			oui	Bouteille torpille. Col cylindrique et lèvres droite façonnée à la pince de finition. Inscription moulée en relief dans un rectangle légèrement concave: J. MUSSON/QUEBEC. 23 cm de haut. Moulée en deux parties. Verdâtre. ca. 1850 - 1860. https://bouteillesduquebec.ca/publicites/musson_j			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.1	vitre	Frag	12	0	4.7.1.1				Fragments plats entre 0,15 cm et 0,25 cm d'épaisseur.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.3	bouteille	Frag	6	1	4.10				Fragments d'épaule tombante, de base à fond plat et de paroi de bouteille carrée. Certains fragments jointifs. Moule en deux parties.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.3	bouteille	Frag	1	0	4.10				Fragment de fond. Trace de la canne.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.3	bouteille	Frag	12	1	4.10				Fragments d'épaule et de paroi de bouteille cylindrique de plutôt gros diamètre. Moule Rickett.			
416G	0416G0016B0004	2.2.1.4	bouteille	Frag	1	1	4.10				Fragment de goulot à col cylindrique et lèvres aplatie. Patiné.			
416G	0416G0016B0004	2.3.1.1	bouteille à alcool	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à cul en cône arrondi, épaule arrondie, col légèrement renflé et lèvres arrondie avec bague profilée en V. Moule par immersion. La plage de dates la plus courante est des années 1730 aux années 1820. 24,5 cm de haut. 6 cm de diam. de base.			
416G	0416G0016B0004	2.3.1.1	bouteille à alcool	Frag	241	1	4.2.1.2				Fragments de base (41-entre 6 cm et 9cm de diam.-cul en cône arrondi, sphérique, à mamelon), de col (13), de goulot (26-lèvres droite polie au feu, lèvres droite à rebord en biseau et bague droite, lèvres arrondie et bague profilée en V, lèvres aplatie et bague profilée en V, lèvres rabattue et bague profilée en V), d'épaule (38) et de paroi (123) de bouteille cylindrique. Certains fragments d'épaule avec cicatrice de moule par immersion et/ou Rickett. Pince de finition. Une bouteille soufflée dans un moule en deux parties avec plaque de base séparée. Au moins cinq teintes différentes. Au moins 31 objets différents. Certains fragments patinés.			
416G	0416G0016B0004	2.3.1.1	bouteille à alcool	Ent	1	1	4.2.1.2			oui	Bouteille cylindrique à cul en cône arrondi (avec petit mamelon), épaule arrondie, col légèrement rétrécit vers le haut et lèvres aplatie avec bague profilée en V. Vert plus pâle. Moule Rickett. 29 cm de haut. sur 7 cm de diam. Entre les années 1820 et 1920.			
416G	0416G0016B0004	2.3.1.1	bouteille à alcool	Ent	1	1	4.2.1.2				Bouteille cylindrique à cul en cône arrondi, épaule tombante, col légèrement renflé et lèvres aplatie avec bague profilée en V. Moule par immersion. La plage de dates la plus courante est des années 1730 aux années 1820. 27 cm de haut. 7 cm de diam. de base.			
416G	0416G0016B0004	2.3.1.5	bouteille	Frag	8	1	4.10				Fragments de base à fond sphérique (3), de col cylindrique large (1), d'épaule, de goulot à lèvres aplatie façonnée à la pince de finition (1) et de paroi de bouteille cylindrique. Plaque de base. Certains fragments jointifs. 13 cm de diam. de base. 4,5 cm de diam. de col.			
416G	0416G0016B0004	2.3.1.6	bouteille	Frag	1	0	4.10				Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Bleu cobalt.			
416G	0416G0016B0004	3.1.1.1	résidu	Frag	6	0	7.1				Résidus informes de corrosion.			
416G	0416G0016B0004	3.1.1.11	penture	Inc	2	2	4.7.2.2				Bandes triangulaire à pointe droite (absence de gond). Une bande avec une perforation dans un coin (1,2 cm de diam.). Bande de 31 cm de long. 7 cm dans le plus larg. Corrodées.			
416G	0416G0016B0004	3.1.1.11	penture	Frag	1	1	4.7.2.2				Bande triangulaire dont la pointe est absente et gond circulaire (2 cm de diam.). Bande de 23 cm de long. résid. 8 cm dans le plus larg. Corrodée.			
416G	0416G0016B0004	3.1.1.11	penture	Ent	1	1	4.7.2.2				Bande rectangulaire à une extrémité arrondie avec perforation centrale. 34 cm de long. 4 cm de diam. 3,5 cm de larg. Corrodée.			
416G	0416G0016B0004	3.1.1.11	clou forgé	Ent	4	4	4.7.2.3				Clous entiers (2-7 cm de long.) et fragmentaires. Très corrodés.			
416G	0416G0016B0004	3.1.2	bouton militaire	Ent	1	1	4.4.2	oui			Bouton militaire composé d'une face convexe bombée et d'un dos concave presque plat. Un petit renflement circulaire est visible au dos là où un fil de métal forme un œillet inséré. Un décor consistant en une couronne au-dessus du chiffre « 39 » est moulé en relief au centre de la face supérieure du bouton. Semble y avoir une inscription, illisible en raison de la corrosion, moulée sur le dos. 2,4 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	3.1.2	bouton militaire	Ent	1	1	4.4.2	oui			Bouton militaire composé d'une face convexe bombée et d'un dos concave presque plat. Un fil de métal forme un œillet qui semble soudé. Un décor consistant au chiffre « 62 » entouré d'un cercle aux extrémités en palmettes est moulé en relief au centre de la face supérieure du bouton. Semble y avoir une inscription, illisible en raison de la corrosion, moulée sur le dos. 2,5 cm de diam. 62e régiment d'infanterie-1796 à 1815			

Lot	Lottri	No_materiau	Objet	Code_integrite	Nb_artefacts	Nb_objets	No_fonction	Inscription	Datation	Indice_datation	Commentaire	No_bte	No_catalogue	Date_saisie
416G	0416G0016B0004	3.1.2	bouton militaire	Ent	1	1	4.4.2	oui		oui	Bouton militaire composé d'une face convexe bombée et d'un dos concave presque plat. Un fil de métal forme un oeillet soudé. Un décor consistant en une couronne au-dessus du chiffre « 17 » est moulé en relief au centre de la face supérieure du bouton. Inscription moulée en creux sur le dos: FIRMIN & SONS LONDON. 2,4 cm de diam. Compagnie depuis 1655.			
416G	0416G0016B0004	3.1.2	bouton militaire	Ent	1	1	4.4.2	oui			Bouton militaire composé d'une face convexe bombée et d'un dos concave presque plat. Un fil de métal forme un oeillet soudé. Un décor consistant en une couronne au-dessus un chiffre indéterminé, probablement « 17 » est moulé en relief au centre de la face supérieure du bouton. Semble y avoir une inscription, illisible en raison de la corrosion, moulée sur le dos. 2,4 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	3.1.2	résidu	Frag	1	0	7.1				Résidu de plaque informe et corrodée.			
416G	0416G0016B0004	4.3.2	résidu	Frag	2	0	4.7.1.3				Résidus.			
416G	0416G0016B0004	5.1.1	bouton	Ent	3	3	4.4.2				Boutons à dos et face convexes. Quatre trous dans une légère dépression. Rebord légèrement arrondi. Ligne incisée au pourtour des trous. 1,7 cm de diam.			
416G	0416G0016B0004	5.1.1	ossements	Frag	261	0	6.1.1.1				Fragments dont 54 avec traces de boucherie. Un fragment de mandibule avec dents. Certains fragments avec traces de rongeurs.			
416G	0416G0016B0004	5.1.1	ossements	Frag	15	0	6.1.1.2				Fragments. Certains avec traces de rongeurs.			
416G	0416G0016B0004	5.1.2	ossements	Ent	8	0	6.1.1.1				Entières et fragmentaires.			
416G	0416G0016B0004	5.3.1.2	bouton	Ent	1	1	4.4.2				Bouton à dos et face convexes. 1,1 cm de diam.			
416G	0416G0016C0002	1.1.1.107	contenant	Frag	1	0	4.99				Petit fragment de paroi. Décor à motif peigné à l'engobe brun.			
416G	0416G0016C0002	1.2.2.31	assiette	Frag	1	0	4.1.3.3				Fragment de bouge et marii. Décor moulé à motif floral.			
416G	0416G0016C0002	2.1.1.9	bouteille	Frag	10	1	4.10	oui		oui	Fragments de base ovale (2-jointifs), de col (2) et de paroi. Inscription moulée en relief sous le fond: 5/ L D (dans un losange) 6/V-1073-A. Fabrication mécanique post 1900. 7,5 cm de long. par 4 cm de larg. Dominion Glass Co. 1928 jusque vers les années 1970.			
416G	0416G0016C0002	3.1.1.11	clou forgé	Ent	1	1	4.7.2.3				Clou entier de 9,5 cm de long. Grosse tête. Corrodé.			
416G	0416G0016C0002	3.1.1.12	clou découpé	Frag	2	2	4.7.2.3				Fragments de tête et de tige. Corrodés.			
416G	0416G0016C0002	5.1.1	ossements	Frag	1	0	6.1.1.1				Fragment.			
416G	0416G0016C0003	1.1.1.33	contenant	Frag	1	0	4.1.99				Fragment de paroi à pâte orange vif. La paroi intérieure est recouverte d'une glaçure incolore d'aspect beige.			
416G	0416G0016C0003	1.1.2.41	pipe-tuyau	Frag	1	0	4.2.2				Fragment de tuyau avec un décor de cercles à la molette.			
416G	0416G0016C0003	3.1.1.11	clou forgé	Ent	1	1	4.7.2.3				Clou entier de 7 cm de long. Très corrodé.			
416G	0416G0016C0003	4.3.2	résidu	Frag	1	0	4.7.1.4				Résidu plat de mortier/béton gris.			
416G	0416G0016C0003	1.1.2.61	contenant	Frag	2	0	4.99				Fragments de paroi. Sans décor apparent. Objets différents.			
416G	0416G0016C0003	2.1.4.7	cheminée de lampe?	Frag	1	0	4.8.2				Petit fragment de paroi mince.			
416G	0416G0016C0003	2.2.1.1	bouteille à boisson gazeuse?	Frag	1	0	4.2.1.2				Fragment de paroi épaisse. Verdâtre.			

Annexe 2. Catalogues des photographies

Projet : Cavalier du Moulin (CeEt-19)
Film N° NUM1

Op. 9

Archéologue : Michel Huot
Type de film : NUM

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-05-03	072635	01	S.-op. 9A	Début de l'excavation	S
2024-05-03	072654	02	S.-op. 9A	Idem	S
2024-05-03	085633	03	S.-op. 9B	Début de l'excavation	N-O
2024-05-03	085658	04	S.-op. 9B	Idem;	S-O
2024-05-03	090215	05	S.-op. 9B	Vue de 9B100	O
2024-05-03	111417	06	S.-op. 9A	Vue générale	S-E
2024-05-03	111508	07	S.-op. 9A	Parement nord-est de 9A100	S-O
2024-05-03	111511	08	S.-op. 9A	Parement nord-est de 9A200	N-O
2024-05-03	111531	09	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-05-03	114618	10	S.-op. 9A	Vue générale de 9A300 et 9B100	N-O
2024-05-03	114626	11	S.-op. 9B	9B100; parement sud	N-O
2024-05-03	114700	12	S.-op. 9A	Vue de 9A, 9A300 et 9B100	N-O
2024-05-03	134336	13	S.-op. 9A	Décrochement de 9A200 (mur J); jonction de 9A300	O
2024-05-03	134831	14	S.-op. 9A	Vue de 9A300; 9B100	N-O
2024-05-03	134838	15	S.-op. 9A	Idem; idem	N-O
2024-05-03	142849	16	S.-op. 9A	Vue générale de 9A	S
2024-05-03	143653	17	S.-op. 9A	9A100 (mur K); parement nord-est	S-O
2024-05-03	143704	18	S.-op. 9A	9A200 (mur J); parement est; jonction de 9A300	S-O
2024-05-06	080212	19	S.-op. 9A	9A100; parement nord-est	O
2024-05-06	0802018	20	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	080238	21	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	080247	22	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	080212	23	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-06	080328	24	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	080351	25	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-06	080401	26	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-06	080824	27	S.-op. 9A	Idem; vue du dessus	E
2024-05-06	080844	28	S.-op. 9A	Idem; idem	P
2024-05-06	080908	29	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-06	080916	30	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-06	101107	31	S.-op. 9A	9A200; parement est	S-O
2024-05-06	101119	32	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-06	101134	33	S.-op. 9A	Vue générale de 9A200, 9A300, 9B100 et Martin	N-O
2024-05-06	101215	34	S.-op. 9A	9A200; parement est	O
2024-05-06	101235	35	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	101243	36	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	101310	37	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-06	101318	38	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-06	101332	39	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	101340	40	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	101824	41	S.-op. 9A	Idem; débordement du mur à la jonction de 9A300	O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-05-06	101834	42	S.-op. 9A	Idem; idem	N-O
2024-05-06	101854	43	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	102059	44	S.-op. 9A	Idem; parement est	O
2024-05-06	103359	45	S.-op. 9A	Idem; idem; vue du dessus	S
2024-05-06	103409	46	S.-op. 9A	Idem; idem; idem	P
2024-05-06	142601	47	S.-op. 9A	9A300	N-O
2024-05-06	142614	48	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-05-06	142637	49	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-05-06	142810	50	S.-op. 9A	Idem; jonction du mur 9A200	O
2024-05-06	142821	51	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	142914	52	S.-op. 9A	Idem; vue du dessus	O
2024-05-06	143005	53	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	143014	54	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-06	143045	55	S.-op. 9A	Idem; idem	S
2024-05-06	143101	56	S.-op. 9A	Idem; idem; encoches de poteaux	P
2024-05-06	143210	57	S.-op. 9A	Idem; idem; idem	P
2024-05-06	144423	58	S.-op. 9A	9B100; parement sud	N-O
2024-05-06	144445	59	S.-op. 9A	9A200; jonction 9A300	O
2024-05-06	144502	60	S.-op. 9A	9A300; encoches de poteaux	P
2024-05-06	144545	61	S.-op. 9A	9B100; parement sud	N
2024-05-06	144555	62	S.-op. 9A	Idem; idem	N
2024-05-06	145942	63	S.-op. 9A-9B	Vue générale	S
2024-05-06	145958	64	S.-op. 9A-9B	Idem	S
2024-05-06	150309	65	S.-op. 9B	9B100; parement nord et ressaut	S
2024-05-06	150317	66	S.-op. 9B	Idem; idem	S
2024-05-06	150326	67	S.-op. 9B	Idem; idem	S
2024-05-06	150351	68	S.-op. 9B	Idem; vue du dessus	O
2024-05-06	150358	69	S.-op. 9B	Idem; idem	O
2024-05-07	095857	70	S.-op. 9B	Idem; vue générale	S-O
2024-05-07	095925	71	S.-op. 9A-9B	Vue générale	S
2024-05-07	095935	72	S.-op. 9A-9B	Idem; idem	S
2024-05-07	100021	73	S.-op. 9B	9B100; parement nord et ressaut	S
2024-05-07	100028	74	S.-op. 9B	Idem; idem	S
2024-05-07	100038	75	S.-op. 9B	Idem; idem	S
2024-05-07	100049	76	S.-op. 9B	Idem; vue du dessus	O
2024-05-07	100137	77	S.-op. 9B	9B300; parement ouest	E
2024-05-07	1001501	78	S.-op. 9B	Idem; idem	E
2024-05-07	100225	79	S.-op. 9B	9B200; parement sud	N-O
2024-05-07	100242	80	S.-op. 9B	Idem; vue du dessus	O
2024-05-07	100248	81	S.-op. 9B	Idem; idem	O
2024-05-07	100342	82	S.-op. 9B	Idem; parement nord	S
2024-05-07	100349	83	S.-op. 9B	Idem; idem	S
2024-05-07	100356	84	S.-op. 9B	Idem; idem; tuyau d'acier galvanisé	S
2024-05-07	100417	85	S.-op. 9B	Idem; vue du dessus	O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-05-07	100509	86	S.-op. 9B	Surface de mortier et pierre entre les vestiges 9B100 et 9B200	O
2024-05-14	071057	87	S.-op. 9A	9A100 et 9A200; en cours de décapage	O
2024-05-14	071105	88	S.-op. 9A	9A100; idem	O
2024-05-14		89	S.-op. 9A	9A200; idem	O
2024-05-14	071941	90	S.-op. 9A	Jonction de 9A200 et 9A300	O
2024-05-14	071952	91	S.-op. 9A	Idem; détail	O
2024-05-14	072007	92	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-14	145231	93	S.-op. 9A	9A100 et 9A200; phase de décapage	S
2024-05-14	145239	94	S.-op. 9A	Idem, idem	S
2024-05-14	145357	95	S.-op. 9A	9A200; idem	S-O
2024-05-14	145404	96	S.-op. 9A	Idem; idem	S-OS-O
2024-05-14	145409	97	S.-op. 9A	Jonction de 9A100 et 9A200	S-O
2024-05-15	073734	98	S.-op. 9A	Amas de pierres de granite dans le remblai; stratigraphie de la paroi sud	S
2024-05-15	073825	99	S.-op. 9A	Idem	S
2024-05-15	073943	100	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-05-15		101	S.-op. 9A	Idem	O
2024-05-15	074020	102	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-05-15	082603	103	S.-op. 9A	Poursuite de l'excavation derrière le mur 9A100	S-E
2024-05-15	101454	104	S.-op. 9A	Vue générale des murs 9A100 et 9A200	S-O
2024-05-15	101502	105	S.-op. 9A	9A100; phase de décapage	S
2024-05-15	101527	106	S.-op. 9A	9A200; jonction de 9A100; phase de décapage	S-O
2024-05-15	101538	107	S.-op. 9A	Idem; phase de décapage	O
2024-05-15	101559	108	S.-op. 9A	9A100	S-O
2024-05-15	101714	109	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-05-15	101728	110	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-05-15	101738	111	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-05-15	101908	112	S.-op. 9A	9A200; phase de décapage	O
2024-05-15	101917	113	S.-op. 9A	Idem	O
2024-05-15	101923	114	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-05-15	101957	115	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-05-15	102020	116	S.-op. 9A	Jonction de 9A100 et 9A200	S-O
2024-05-15	102028	117	S.-op. 9A	9A100	S-O
2024-05-15	102105	118	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-05-15	102118	119	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-05-15	104430	120	S.-op. 9A	9A400; partie inférieure	S-E
2024-05-15	104439	121	S.-op. 9A	Idem; idem	S-E
2024-05-15	104457	122	S.-op. 9A	Idem; idem; jonction avec 9A100	S
2024-05-15	104504	123	S.-op. 9A	Idem; idem; idem	S
2024-05-15	110056	124	S.-op. 9A	Vue générale du démontage du parement avant des murs 9A100 et 9A200	S
2024-05-15	132648	125	S.-op. 9A	9A400; partie inférieure	S-E
2024-05-15	132702	126	S.-op. 9A	Idem; idem	S-E
2024-05-15	132714	127	S.-op. 9A	Idem; idem	S-E
2024-05-30	081410	128	S.-op. 9A	Décapage au pied du mur 9A400	S-O
2024-05-30	130245	129	S.-op. 9B	Excavation derrière le mur H et G	S-O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-05-30	130256	130	S.-op. 9B	Idem	S-E
2024-05-30	130706	131	S.-op. 9A	Vue générale; fin de l'excavation à l'arrière des murs 9A100 et 9A200	S
2024-05-30	130712	132	S.-op. 9A	9A100; fin de l'excavation	S
2024-05-30	130804	133	S.-op. 9A	Idem; idem	S
2024-05-30	134727	134	S.-op. 9A	Idem; vue de 9A500	S
2024-05-30	134737	135	S.-op. 9A	Idem; idem	S
2024-05-30	134819	136	S.-op. 9A	9A500; détails	N-O
2024-05-30	134834	137	S.-op. 9A	Idem; idem	N-O
2024-05-30	134949	138	S.-op. 9A	Idem; 9A100 et son ressaut	S-O
2024-05-30	135014	139	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-30	135025	140	S.-op. 9A	9A100; détail du ressaut	S-O
2024-05-30	141122	141	S.-op. 9A	9A500; détail	S
2024-05-30	141131	142	S.-op. 9A	Idem; idem	S
2024-05-30	141221	143	S.-op. 9A	9A100 et 9A500	O
2024-05-30	141241	144	S.-op. 9A	9A100; phases de construction	O
2024-05-30	141312	145	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-05-30	141315	146	S.-op. 9A	9A100 et 9A200; phases de construction	O
2024-05-30	141358	147	S.-op. 9A	9A100 jonction 9A200	O
2024-05-30	141456	148	S.-op. 9A	Vue générale de 9A100; phases de construction	S-O
2024-05-30	141523	149	S.-op. 9A	9A100; ressaut	S-O
2024-05-30	141531	150	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-30	141606	151	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-30	141645	152	S.-op. 9A	Idem; idem; jonction de 9A200	S-O
2024-05-30	141650	153	S.-op. 9A	Idem; idem; idem	S-O
2024-05-30	141741	154	S.-op. 9A	9A200; phases de construction	N-O
2024-05-30	141748	155	S.-op. 9A	Idem; idem	N-O
2024-05-30	141810	156	S.-op. 9A	Idem; idem	S-O
2024-05-30	142048	157	S.-op. 9A	Vue générale de 9A200	S-O
2024-05-30	142052	158	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-05-30	142058	159	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-05-30	141202	160	S.-op. 9A	9A200	S-O
2024-05-30	142209	161	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-05-30	144558	162	S.-op. 9A	9A200; section à la jonction de 9A300	N-O
2024-05-30	144618	163	S.-op. 9A	Idem; idem	N-O
2024-05-30	144706	164	S.-op. 9A	Idem; idem	N-O
2024-05-30	144804	165	S.-op. 9A	Idem; section nord ou une pierre déborde du mur	N-O
2024-05-30	144812	166	S.-op. 9A	Idem; idem	N-O
2024-05-31	125625	167	S.-op. 9B-9C	Excavation à l'arrière du mur F, G et H	S
2024-05-31	125625	168	S.-op. 9B-9C	Idem	S
2024-05-31	132816	169	S.-op. 9A	9A200; section butant sur le mur 9A300	N-O
2024-06-03	070047	170	S.-op. 9B	Excavation à l'arrière du mur I	S-O
2024-06-03	070108	171	S.-op. 9B	Idem	S-O
2024-06-03	070223	172	S.-op. 9B	Excavation à l'arrière du mur G	S-O
2024-06-03	070326	173	S.-op. 9B	Idem	S-O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-03	070338	174	S.-op. 9B	Idem	S-O
2024-06-03	070423	175	S.-op. 9B-9C	Excavation à l'arrière du mur G et F	S-O
2024-06-03	070428	176	S.-op. 9B-9C	Idem	S-O
2024-06-03	070435	177	S.-op. 9C	Excavation à l'arrière du mur F	S-O
2024-06-03	070443	178	S.-op. 9B-9C	Jonction du mur F et G	S-O
2024-06-03	085849	179	S.-op. 9C	Excavation d'une souche	N-O
2024-06-03	090849	180	S.-op. 9C	Autre souche	N-E
2024-06-03	091439	181	S.-op. 9C	Idem	N-O
2024-06-03		182	S.-op. 9B	9B300	S
2024-06-03		183	S.-op. 9B	Idem	Est
2024-06-06	075247	184	S.-op. 9A	9A500	S-O
2024-06-06	075258	185	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-06-06	075400	186	S.-op. 9A	Idem	N-O
2024-06-06	075439	187	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-06-06	075500	188	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-06-06		189	S.-op. 9A	Idem	S
2024-06-13	102253	190	Général	Vue d'ambiance; dessus des murs G à I	S-E
2024-06-13	102259	191	S.-op. 9B	Dessus des murs H et G	S-E
2024-06-13	102318	192	S.-op. 9B	Dessus de G	S-E
2024-06-13	102414	193	Général	Vue d'ambiance; dessus du mur I	S
2024-06-13	141455	194	S.-op. 9B	Dessus des murs G et H	S-E
2024-06-13	141512	195	S.-op. 9B	Idem	N-O
2024-06-13	141534	196	S.-op. 9B	Idem	N-O
2024-06-13	141545	197	S.-op. 9B	Dessus de G	N-O
2024-06-13	141619	198	S.-op. 9B	Idem	N-O
2024-06-13	141635	199	S.-op. 9B	Idem	N-O
2024-06-13	141724	200	S.-op. 9B	Dessus de G à I	S-E
2024-06-14	091721	201	S.-op. 9B	Arasement du mur I	N-O
2024-06-13	091740	202	S.-op. 9B	Idem	N-O
2024-06-13	113406	203	S.-op. 9A	9A300	S-O
2024-06-13	113552	204	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-06-13	123622	205	Général	Arasement du parement avant de 9A100 et 9A200	N-E
2024-06-13	123627	206	Général	Idem	N
2024-06-13	123651	207	Général	Idem	N-E
2024-06-13	123732	208	Général	Idem	N-E
2024-06-13	124017	209	Général	Idem; vue du dessus	S
2024-06-17	071723	210	S.-op. 9B	Démantèlement du mur I	N-O
2024-06-17	072514	211	S.-op. 9B	Idem	S-E
2024-06-17	075403	212	S.-op. 9B	Idem	N
2024-06-17	075415	213	S.-op. 9B	Idem	N-O
2024-06-17	114953	214	S.-op. 9A	9A300; jonction de 9A200	N-O
2024-06-17	115004	215	S.-op. 9A	Idem; idem	N-O
2024-06-17	115038	216	S.-op. 9A	Idem; idem	P
2024-06-17	115129	217	S.-op. 9A	9B100; parement sud	O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-17	115137	218	S.-op. 9A	Idem; idem	O
2024-06-17	115213	219	S.-op. 9A	9A300-9B100-9A200	S-O
2024-06-17	115215	220	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-06-17	130222	221	S.-op. 9B	Mur I; jonction de 9B100	N-O
2024-06-17	130233	222	S.-op. 9B	Idem	N-O
2024-07-04	073044	223	S.-op. 9A	Excavation de la portion au pied du mur 9A400	S
2024-07-04	082443	224	S.-op. 9A	Idem	S-E
2024-07-04		225	S.-op. 9A	Vue générale d'une pelle volante	S
2024-07-05	080722	226	S.-op. 9A	9A500	S-O
2024-07-05	080734	227	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-07-05	080757	228	S.-op. 9A	Idem	S
2024-07-05	080840	229	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-07-05	080844	230	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-07-05	080901	231	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-07-05		232	S.-op. 9A	Tamissage de sol	
2024-07-05		233	S.-op. 9A	Idem	
2024-07-05		234	S.-op. 9A	Idem	S
2024-07-05		235	S.-op. 9A	Idem	S
2024-07-05		236	S.-op. 9A	Idem	S
2024-07-15	084327	237	S.-op. 9A	Démantèlement des murs 9A100 et 9A200	S
2024-07-15	08433	238	S.-op. 9A	Idem	S
2024-07-15	084403	239	S.-op. 9A	Démantèlement de 9A100	O
2024-07-15	090414	240	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-07-15	091600	241	S.-op. 9A	Idem	O
2024-07-15	092244	242	S.-op. 9A	Idem	O
2024-07-15	102356	243	S.-op. 9A	Idem	S
2024-07-15	102407	244	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-07-15	104050	245	S.-op. 9A	Idem	O
2024-07-15	110255	246	S.-op. 9A	Idem	S-E
2024-07-15	115709	247	S.-op. 9A	Idem; vue du parement extérieur	E
2024-07-15	123910	248	S.-op. 9A	Idem; idem	N
2024-07-15	123926	249	S.-op. 9A	Idem	E
2024-07-15	132401	250	S.-op. 9A	Idem; vue du dessus	N-O
2024-07-15	144746	251	Vue générale	Démolition du mur K (9A100)	E
2024-07-16	071114	252	S.-op. 9A	Vue générale du mur K (9A100)	S
2024-07-16	071127	253	S.-op. 9A	Idem	S-O
2024-07-16	071142	254	S.-op. 9A	Vue générale du mur J (9A200)	O
2024-07-16	071609	255	S.-op. 9A	Largeur du mur J (9A200) dans la partie nord	N-O
2024-07-16	115323	256	Vue Générale	Travaux au mur J (9A200) et K (9A100)	E
2024-07-16	115437	257	S.-op. 9A	Arasement du mur K (9A100)	S
2024-07-16	115457	258	S.-op. 9A	Arasement du mur J (9A200)	N-O
2024-07-16	115501	259	S.-op. 9A	Mur K (9A100); portion restante	O
2024-07-16		260	S.-op. 9A	Idem	O
2024-07-16	124023	261	S.-op. 9A	Fin de l'arasement des murs 9A100 et 9A200	S-E

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-07-16	124044	262	S.-op. 9A	Parement ouest de 9A100	E
2024-07-16	124047	263	S.-op. 9A	Idem	N-E
2024-07-16	124050	264	S.-op. 9A	Idem; 9A200 arasé	N
2024-07-16	124115	265	S.-op. 9A	Parement ouest de 9A100	E
2024-07-16	124118	266	S.-op. 9A	Idem	S-E
2024-07-16	124121	267	S.-op. 9A	Idem	N-E
2024-07-16	124123	268	S.-op. 9A	Idem	N
2024-07-16	124142	269	S.-op. 9A	Idem	N
2024-07-17	100641	270	Vue Générale	Vue du roc nettoyé devant les murs 9A100 et 9A200	E
2024-07-17	091755	271	S.-op. 9A	Trace du mur 9A200 au roc	N-O
2024-07-17	092126	272	S.-op. 9A	Restant du mur J (9A200) à la jonction du mur I	N
2024-07-17	093141	273	S.-op. 9A	Protection du mur 9A100	S
2024-07-17	072852	274	S.-op. 9D	Perçage du mur 9A400	S-E
2024-07-17	072856	275	S.-op. 9D	Idem	S-E
2024-07-17	082128	276	S.-op. 9D	Excavation du sondage; paroi ouest	S-O
2024-07-17	090106	277	S.-op. 9E	Excavation pour fabriquer un plateau d'excavation	S
2024-07-17	092722	278	S.-op. 9D	Vue de la portion enfouie du mur 9A400	S-E
2024-07-17	092727	279	S.-op. 9D	Idem	S-E
2024-07-17	092740	280	S.-op. 9D	Idem	S-E
2024-07-17	092801	281	S.-op. 9D	Stratigraphie de la paroi ouest	S-O
2024-11-18	150240	282	S.-op. 9F	Vestige 9F300	E
2024-11-18	150244	283	S.-op. 9F	Idem; façade ouest	S
2024-11-18	150255	284	S.-op. 9F	Idem; idem	S
2024-11-18	150342	285	S.-op. 9F	Vestige 9F100	N-O
2024-11-18	150402	286	S.-op. 9F	Idem	N-O
2024-11-18	150413	287	S.-op. 9F	Idem	P
2024-11-19	082631	288	S.-op. 9F	Vestiges 9F100, 9F200, le mur D et E	N-O
2024-11-19	082639	289	S.-op. 9F	Vestige 9F100	N-O
2024-11-19	082727	290	S.-op. 9F	Idem	N
2024-11-19	082734	291	S.-op. 9F	Idem	P
2024-11-19	082758	292	S.-op. 9F	Idem	O
2024-11-19	135627	293	S.-op. 9F	Idem	O
2024-11-19	143030	294	S.-op. 9F	Vestige 9F300	P
2024-11-19	143035	295	S.-op. 9F	Idem	S-E
2024-11-21	105745	296	S.-op. 9F	Vue générale	N
2024-11-21	105803	297	S.-op. 9F	Vestiges le long du mur E; 9F100 et 9F200	N-o
2024-11-21	105828	298	S.-op. 9F	Idem	N-O
2024-11-25	071651	299	S.-op. 9F	9F300; démolition d'une partie du blocage	E
2024-11-25	071659	300	S.-op. 9F	Idem; idem	E
2024-11-25	072101	301	S.-op. 9F	Idem; idem	E
2024-11-25	082031	302	S.-op. 9F	Installation du mur berlinois	E
2024-11-25	082113	303	S.-op. 9F	Idem, vue du remblai	S
2024-11-25	083124	304	S.-op. 9F	9F300; démolition d'une partie du blocage	E
2024-11-25	083327	305	S.-op. 9F	Idem; idem	S

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-11-25	084958	306	S.-op. 9F	Stratigraphie du remblai à l'intérieur du mur berlinois	S
2024-11-25	085005	307	S.-op. 9F	Idem	S
2024-11-25	133912	308	S.-op. 9F	9F100, 9F200; en cours de dégagement	N-O
2024-11-25	133925	309	S.-op. 9F	Idem	N-O
2024-11-25	133931	310	S.-op. 9F	Vestige 9F200	N-O
2024-11-25	134129	311	S.-op. 9F	Idem; parement est	O
2024-11-25	134133	312	S.-op. 9F	Idem; idem	O
2024-11-25	134222	313	S.-op. 9F	Vestige 9F100; extrémité est	O
2024-11-25	134252	314	S.-op. 9F	Mur E à la jonction de 9F200 et 9F100	N-O
2024-11-25	134257	315	S.-op. 9F	Idem	O
2024-11-25	144055	316	S.-op. 9F	9F300; parement ouest	E
2024-11-25	144103	317	S.-op. 9F	Idem	E
2024-11-26	072525	318	S.-op. 9F	Remblai derrière le mur berlinois	S-E
2024-11-26	112159	319	S.-op. 9F	Idem	S-E
2024-11-26	112207	320	S.-op. 9F	Idem	S-E
2024-11-26	141253	321	S.-op. 9F	9F300; parement ouest	E
2024-11-27		322	S.-op. 9F	Idem; blocage et parement est	E
2024-11-27	113541	323	S.-op. 9F	Idem; idem	E
2024-11-27	141447	324	S.-op. 9F	Idem; parement ouest	S-E
2024-11-27	141510	325	S.-op. 9F	Idem; idem	E
2024-11-27	141641	326	S.-op. 9F	Idem; Vue globale	E
2024-11-27	141647	327	S.-op. 9F	Idem; idem	E
2024-11-27	141831	328	S.-op. 9A	Nettoyage du roc pour l'installation du drain et de la cunette	S-O
2024-11-28	084931	329	S.-op. 9F	Vestige 9F400	E
2024-11-28	084940	330	S.-op. 9F	Idem	E
2024-11-28	084944	331	S.-op. 9F	Idem	E
2024-11-28	090354	332	S.-op. 9F	Vestige 9F300; parement est	E
2024-11-28	0849406	333	S.-op. 9F	Idem; idem	S-E
2024-11-28	0903441	334	S.-op. 9F	Idem; blocage	S-O
2024-11-28	090446	335	S.-op. 9F	Idem; idem	S-O
2024-11-28	090533	336	S.-op. 9F	Idem	S
2024-11-28	090623	337	S.-op. 9F	Idem; parement ouest	E
2024-11-28	090730	338	S.-op. 9F	Idem; idem	S-E
2024-11-28	090750	339	S.-op. 9F	Idem; idem	S-E
2024-11-28	092430	340	S.-op. 9F	Vestige 9F100; parement sud	O
2024-11-28	092445	341	S.-op. 9F	Vue générale	N-E
2024-11-28	092453	342	S.-op. 9F	Vestige 9F100; parement sud	N-O
2024-11-28	130540	343	S.-op. 9F	Vestige 9F400; parement ouest à la jonction du mur D	N
2024-11-28	130553	344	S.-op. 9F	Idem; idem	N
2024-11-28	130649	345	S.-op. 9F	Idem	N-E
2024-11-28	141214	346	S.-op. 9F	Vestige 9F500	N
2024-11-28	141220	347	S.-op. 9F	Idem	N
2024-11-28	144641	348	S.-op. 9F	Vestige 9F400	N
2024-11-28	144713	349	S.-op. 9F	Vestige 9F300; vue globale	S-E

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-11-28	144835	350	S.-op. 9F	Vestige 9F400	N-E
2024-11-28	144842	351	S.-op. 9F	Idem	N
2024-11-28	144848	352	S.-op. 9F	Idem	N-E
2024-11-28	150150	353	S.-op. 9F	Vestige 9F300; blocage	S-E
2024-11-28	150155	354	S.-op. 9F	Idem; section sous le vestige 9F400	S-E
2024-11-28	150202	355	S.-op. 9F	Idem; idem	E
2024-11-28	150223	356	S.-op. 9F	Idem; idem	N-E
2024-11-28	151049	357	S.-op. 9F	Idem; section est	S-E
2024-12-09	143914	358	S.-op. 9F	Vestige 9F300; parement ouest	E
2024-12-09	143938	359	S.-op. 9F	Idem	E
2024-12-09	144038	360	S.-op. 9F	Stratigraphie de la paroi sud	S-E
2025-02-05	090016	361	S.-op. 9F	Forage 1	
2025-02-05	113153	362	S.-op. 9F	Forage 6	
2025-02-05	113200	363	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-05	113204	364	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-05	113207	365	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-05	115454	366	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-05	134020	367	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-05	134112	368	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-05	140305	369	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-05	140713	370	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-05	141432	371	S.-op. 9F	Vue générale	O
2025-02-06	113315	372	S.-op. 9F	Forage 5	
2025-02-06	113320	373	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-06	113324	374	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-06	113328	375	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-06	113330	376	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-06	113353	377	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-06	140028	378	S.-op. 9F	Forage 4	
2025-02-06	140156	379	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-06	140157	380	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-06	140200	381	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-26	140205	382	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-26	1420207	383	S.-op. 9F	Idem	
2025-02-26	142455	384	S.-op. 9F	Percée ou le forage 7	O
2025-02-26	142503	385	S.-op. 9F	Idem	O
2025-02-26	142513	386	S.-op. 9F	Idem	O
2025-02-26	142508	387	S.-op. 9F	Idem	O
2025-02-26	142610	388	S.-op. 9F	Idem	S
2025-02-26	142632	389	S.-op. 9F	Idem	O
2025-02-26	140650	390	S.-op. 9F	Idem	S-O
2025-02-26	150600	391	S.-op. 9F	Vue générale; parement extérieur du mur C	S-O
2025-02-26	150604	392	S.-op. 9F	Idem	S-O
2025-02-26	150620	393	S.-op. 9F	Idem	S-O

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2025-02-26	150629	394	S.-op. 9F	Idem	S-O
2025-02-26	150631	395	S.-op. 9F	Idem	O
2025-02-26	150633	396	S.-op. 9F	Idem	S-O
2025-02-26	150635	397	S.-op. 9F	Idem	S-O
2025-02-26	150911	398	S.-op. 9F	Coupe du mur C dans la percée	N-E
2025-02-26	150921	399	S.-op. 9F	Idem	N-E

Projet : CCN2339 - Parc Cavalier du Moulin
Film n° : CeEt-19-2025-NUM

Archéologue : Nicolas Fortier

Date	Cliché	CD	Identification	Description	Orientation
2025-02-03	1	P2031989		Vue d'ensemble, mur C	SO
2025-02-03	2	P2031990		Vue d'ensemble, mur C	NO
2025-02-03	3	P2031991		Forage	SO
2025-02-03	4	P2031992		Forage 3, 1/5	-
2025-02-03	5	P2031993		Forage 3, 2/5	-
2025-02-03	6	P2031994		Forage 3, 2/5	-
2025-02-03	7	P2031995		Forage 3, 2/5	-
2025-02-03	8	P2031996		Forage 3, 3/5	-
2025-02-03	9	P2031997		Forage 3, 4/5	-
2025-02-03	10	P2031998		Forage 3, 5/5	-
2025-02-03	11	P2031999		Forage 3 au complet	-
2025-02-03	12	P2032000		Forage 3, isolant bleu et béton	-
2025-02-03	13	P2032001		Forage 2, 1/7	-
2025-02-03	14	P2032002		Forage 2, 1/7	-
2025-02-03	15	P2032003		Forage 2, 2/7	-
2025-02-03	16	P2032004		Forage 2, 3/7	-
2025-02-03	17	P2032005		Forage 2, 4/7	-
2025-02-04	18	P2042006		Forage 2, 4/7	-
2025-02-04	19	P2042007		Forage 2, 5/7	-
2025-02-04	20	P2042008		Forage 2, 6/7	-
2025-02-04	21	P2042009		Forage 2, 7/7	-
2025-02-07	22	P2072018		Vue d'ensemble, mur C	NO
2025-02-07	23	P2072019		Forage	SO
2025-02-07	24	P2072020		Ratée	-
2025-02-07	25	P2072021		Forage 7, 2/3	-
2025-02-07	26	P2072022		Forage 7, 3/3	-
2025-02-07	27	P2072023		Forage 7 au complet	-
2025-02-07	28	P2072024		Forage 7 au complet	-

Projet : Rue des Grison (CeEt-105)
Film N° NUM1

Op. 4

Archéologue : Michel Huot
Type de film : NUM

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-08-20		01	S.-op. 4A	Localisation de l'intervention	S
2024-08-20		02		Début de l'excavation	SSO
2024-08-20		03		Décapage de l'asphalte	N-E
2024-08-20		04		Vue générale	S
2024-08-20		05		Empattement du mur	S-E
2024-08-20		06		Idem	S-E
2024-08-20		07		Stratigraphie de la paroi est	N-E
2024-08-20		08		Stratigraphie de la paroi ouest	S-O

Projet : Cavalier du Moulin (CeEt-748)
Film N° NUM1

Op. 5

Archéologue : Michel Huot
Type de film : NUM

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-11-04	1	311	S.-op. 5A	Excavation du sondage	E
2024-11-04	2	312		Stratigraphie de la paroi est	E
2024-11-04	3	313		Vue du mur D	S-E
2024-11-04	4	314		Idem	S-E
2024-11-04	5	315	S.-op. 5B	Excavation du sondage	S-O
2024-11-04	6	316		Idem	S-O
2024-11-04	7	317		Vue du mur D	S-E
2024-11-04	8	318		Stratigraphie de la paroi est	E
2024-11-05	9	319		Mur D et ressaut	S-E
2024-11-05	10	320		Idem	E
2024-11-05	11	321		Stratigraphie de la paroi est	E

Projet : Cavalier du Moulin
Film N° 416G24R06E

416G
Op. :16

Archéologue : Michel Huot
Type de film : NUM

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-06-03	075149	01	416G16D	Début 16D1	S
2024-06-03	075157	02	416G16D	Idem	S
2024-06-03		03	416G16D	Idem	S-E
2024-06-03	085348	04	416G16D	Idem	S-E
2024-06-03	103810	05	416G16D	Fin 16D1/début 16D2	S-E
2024-06-03	115700	06	416G16D	Idem	S
2024-06-03	115708	07	416G16D	Idem	S
2024-06-03	125227	08	416G16D	Idem	N-O
2024-06-03	125332	09	416G16D	Idem	P
2024-06-03		10	416G16D	Idem	P
2024-06-03	140326	11	416G16D	Fin 16D3/début 16D4	P
2024-06-03	142035	12	416G16D	Idem	P
2024-06-03	142249	13	416G16E	Décapage du roc devant le mur I (9A400)	S-E
2024-06-03		14	416G16E	Idem	S-E
2024-06-03		15	416G16E	Idem	E
2024-06-03		16	416G16E	Idem; trace de mortier	E
2024-06-03		17	416G16E	Idem; idem	E
2024-07-16	071658	18	416G16E	Vue du roc et trace de mortier	N-O
2024-07-16	071703	19	416G16E	Idem	N-O
2024-07-16	071723	20	416G16E	Parement ouest du mur J (9A200)	S
2024-07-16	071736	21	416G16E	Largeur du mur J (9A200)	N-O
2024-08-13	091346	22	416G16E	Roc nettoyé; trace de mortier	E
2024-08-13	091350	23	416G16E	Idem	E
2024-08-13	091355	24	416G16E	Idem	E
2024-08-13	091401	25	416G16E	Idem	E
2024-08-13	093227	26	416G16E	Nettoyage du roc	N-O
2024-08-13	093230	27	416G16E	Idem	N-O
2024-08-19	070926	28	416G16E	Trace de mortier	E
2024-08-19	070938	29	416G16E	Idem	E
2024-11-04		30	416G16A	Nettoyage de surface	S-E
2024-11-04		31	416G16A	Dalle de béton	S-E
2024-11-04		32	416G16A	Idem	S-E
2024-11-04		33	416G16A	Cassage du mur de division en béton	S
2024-11-05		34	416G16A	Décapage de la dalle et de l'asphalte	S-E
2024-11-05		35	416G16A	Vue sous la dalle de béton	S-E
2024-11-05		36	416G16A	Idem; pierres et mortier le long du mur E	E
2024-11-05		37	416G16A	Vestige 416G16A100 au pied du mur E; section nord	N-E
2024-11-05		38	416G16A	Idem	N-E
2024-11-05		39	416G16A	Idem	S-E
2024-11-05		40	416G16A	Vestige 416G16A50	S-E
2024-11-05		41	416G16A	Vestige 416G16A200; section nord	N-E

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-11-05		42	416G16A	Idem	N
2024-11-05		43	416G16A	Vestiges 16A100 et 16A200	E
2024-11-05		44	416G16A	Vestige 416G16A300	S-E
2024-11-05		45	416G16A	Idem	S-E
2024-11-05		46	416G16A	Idem	O
2024-11-05		47	416G16A	Idem	N
2024-11-05		48	416G16A	Vestige 416G16A100; section nord	E
2024-11-05		49	416G16A	Idem; section sud	N
2024-11-05		50	416G16A	416G16A300	N-O
2024-11-05		51	416G16A	Idem	N-O
2024-11-06		52	416G16A	Idem	N-O
2024-11-06		53	416G16A	Idem	O
2024-11-06		54	416G16A	416G16A100, 16A200 et 16A300	E
2024-11-13		55	416G16B	Fin 16B1	S-O
2024-11-13		56	416G16B	Idem	N-E
2024-11-13		57	416G16B	Idem	N-E
2024-11-13		58	416G16B	16B en cours de fouille	N
2024-11-13		59	416G16B	Idem	N
2024-11-14		60	416G16B	Fin 16B2	P
2024-11-14		61	416G16C	16C1; en cours de fouille	N-O
2024-11-14		62	416G16C	Idem	N-O
2024-11-14		63	416G16B	En cours de fouille	N-E
2024-11-14		64	416G16C	Fin 16C2	O
2024-11-14		65	416G16C	Idem	O
2024-11-14		66	416G16B	Fin 16B3	
2024-11-14		67	416G16B	Idem	S-E
2024-11-14		68	416G16B	Idem	N-E
2024-11-15		69	416G16C	En cours de fouille	N-O
2024-11-15		70	416G16B	En cours de fouille	S
2024-11-15		71	416G16B	Idem	S
2024-11-15		72	416G16C	Fin 16C3	O
2024-11-15		73	416G16C	Stratigraphie de la paroi ouest	S-O
2024-11-15		74	416G16B	En cours de fouille	S
2024-11-15		75	416G16B	Massif 16A200; paroi ouest	N-E
2024-11-15		76	416G16B	Idem; idem	N-E
2024-11-15		77	416G16B	Stratigraphie de la paroi ouest	S-O
2024-11-15		78	416G16A	Vue générale	N-O
2024-11-15		79	416G16A	Idem	N-O
2024-11-15		80	416G16A	16A100 et 16A200; section nord	S-E
2024-11-15		81	416G16A	Idem; idem	S-E
2024-11-15		82	416G16A	Idem; idem	E
2024-11-15		83	416G16A	16A300	N-E
2024-11-15		84	416G16A	Idem	N-E

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
2024-11-15		85	416G16A	16A100, 16A200 et 16A300	N-E
2024-11-15		86	416G16A	16A100; section sud	N-E
2024-11-15		87	416G16A	16A200; parement ouest	E
2024-11-15		88	416G16A	Idem; idem	E
2024-11-15		89	416G16A	Idem; idem	E
2024-12-11		90	416G16B	Bouton	
2024-12-11		91	416G16B	Idem	
2024-12-11		92	416G16B	Pipes	
2024-12-11		93	416G16B	Bouteille" torpille "Québec	
2024-12-11		94	416G16B	Idem; J. Musson	
2024-12-11		95	416G16B	Bouteilles en grès et encrrier	
2024-12-11		96	416G16B	Idem; Goodwins Brothers Québec	
2024-12-11		97	416G16B	Bouteilles de vin	
2024-12-11		98	416G16B	Bouteille de grès; Goodwins & Brothers Québec	
2024-12-11		99	416G16B	Ossements	